PR[Bd _ Revue]

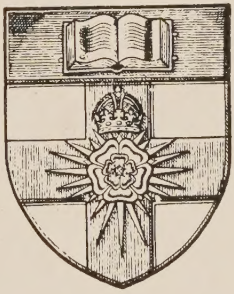

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY
SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie PAUL BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

20e Année. — 1913.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL

1913

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

KLOPSTOCK ET LES ÉMIGRÉS FRANÇAIS A HAMBOURG

« Klopstock! Divin Klopstock! » L'exclamation de Charlotte, que les librettistes de Massenet ont placée, goguenarde, dans la bouche de deux comparses de son *Werther*, plusieurs Français l'ont poussée, le plus sérieusement du monde, dans le voisinage même du vieux poète. Cette nouvelle clientèle, aussi enthousiaste qu'imprévue, du chantre de la *Messiade* s'est recrutée dans des milieux assez réfractaires par nature, semblait-il, à une admiration de ce genre : aristocrates et beaux esprits, officiers et petites-maîtresses, accoutumés en général à apprécier une littérature fort différente. Mais la Révolution et l'exil avaient renversé et renouvelé bien des « valeurs »; un effet de contraste et de piquante nouveauté aiguillonnait l'attention; quelque badauderie s'ajoutait à des impressions de sincère respect. Enfin, à travers les marques diverses, et parfois discordantes, d'une estime réelle, se manifestait, en cet extrême XVIII[e] siècle, l'irrésistible penchant qui allait donner pendant quelque temps un public déférent à l'inspiration religieuse dans la poésie française.

I

Grand partisan, comme on sait, de la Révolution à ses émouvants débuts, correspondant convaincu et admiratif de La Fayette et du duc de La Rochefoucauld, nommé le 26 août 1792 citoyen

français par l'Assemblée nationale[1], Klopstock avait vu à regret les événements prendre un développement beaucoup moins conforme à son idéal libertaire. L'exécution de Louis XVI avait déterminé une crise brusque chez cet Allemand qui, peu de mois auparavant, adressait au duc de Brunswick une ode de réprobation et de sympathie républicaine. Des poèmes hostiles à cette déviation subie en France par les pathétiques débuts de 89 avaient proclamé, ensuite, son désenchantement. En tout cas, les royalistes absolus ou les « monarchiens » que l'Émigration conduisait l'un après l'autre à Hambourg, — refuge des *esprits animaux*, comme disait Rivarol, de ce monde errant, — trouvaient désormais dans le poète de la *Messiade* un libéral désabusé, peu disposé à faire plus longtemps crédit à cette France qui lui avait paru réaliser ici-bas un noble rêve de fraternité. Sa conversion n'était plus à faire : il s'en fallait cependant qu'elle fût aussi complète que la volte-face qui ramenait, tout près de là, ses amis Stolberg au traditionnisme le plus étroit.

Remarié depuis le mois d'octobre 1791, entouré d'hommages qu'il recevait avec un mélange de bonhomie et de gravité pontifiante, sachant porter avec une réelle dignité sa difficile renommée de poète religieux, et maintenant en parfaite santé une tranquille vieillesse, Klopstock devait être un objet de curiosité, dans Hambourg ou dans Altona, pour des Français habitués à un type assez différent de gens de lettres. Son nom, la portée générale de son œuvre étaient loin d'être chose tout à fait inconnue pour les esprits cultivés de chez nous, mais sa signification littéraire restait indistincte et voilée, faute d'approches plus directes et de cet élément personnel qu'allait fournir un contact immédiat. La *Messiade*, la *Mort d'Adam*, quelques odes, la *Bataille d'Hermann*, avaient occupé déjà traducteurs ou poètes[2]; de Turgot à M.-J. Chénier et d'Antelmy à Villemain d'Abancourt, il n'avait pas manqué, en France, de littérateurs de profession ou d'occasion pour tenter de faire passer dans une langue un peu déshabituée du sublime chrétien la variété de lyrisme et les métaphores ambitieuses de cette poésie : elle nous semble bien surannée aujourd'hui, mais elle avait scellé, pour la littérature allemande, l'alliance entre les lettres et l'inspiration religieuse. Or ce problème de con-

1. Cf. A. Chuquet, Klopstock et la Révolution française (*Études d'histoire*, 2e série); Ch. Schmidt, Le « sieur Giller » citoyen français (*Études sur Schiller*, Paris, 1905).

2. Cf. Süpfle, *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich*, Gotha, 1886, t. I, p. 203, et V. Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, Paris, 1897.

frontation et de traduction, mettant à l'épreuve, en dernière analyse, les « moyens » poétiques des deux idiomes, dominera tout cet épisode des rapports franco-allemands.

C'est à Altona que réside Klopstock durant les trente dernières années de sa longue existence[1]; cette ville, danoise alors, était moins étroitement soudée qu'aujourd'hui à la Ville Libre, sa puissante voisine, mais n'en constituait pas moins une sorte de prolongement, hospitalier et commode, dont les réfugiés français apprirent vite le chemin : ils y jouissaient en général d'une tolérance que le Sénat de Hambourg ne leur offrait pas toujours. Et même pour ceux qui résidaient près de l'Alster ou dans les ruelles de l'Altstadt, la Königstrasse d'Altona était un but de promenade assez accessible.

Beaucoup de ces étrangers pouvaient mettre à contribution, pour faire connaissance avec le grand homme du lieu, des notabilités hambourgeoises qui leur firent bon accueil. Le milieu libéral des Reimarus et des Sieveking, les Westphal, la comtesse de Bentinck, par exemple, ont dû s'entremettre à cet effet. D'autres avaient un introducteur tout trouvé dans la personne du libraire ordinaire de l'Émigration, Pierre-François Fauche, qui avait transporté sur le Jungfernstieg le magasin destiné à devenir un vrai centre d'édition française hors de France : son frère, le fameux Fauche-Borel, avait jadis fait son apprentissage chez le prédécesseur de Pierre-François, et contracté alors, à l'égard du poète allemand, une dette d'admiration et de reconnaissance[2]. « J'eus le bonheur inappréciable de lier connaissance avec Klopstock, dont la *Messiade* faisait mes délices. Il fréquentait lui-même la maison de M. Virchaux, et me permettait d'aller le visiter à Herbstadt, solitude charmante où il méditait et écrivait ses ouvrages... » Et le remuant conspirateur fait à Klopstock l'hommage de ce qu'il y a de meilleur en lui.... « Parmi tant de graves enseignements qui de bonne heure ont mûri ma raison, je dois confesser ici que c'est aux leçons de Klopstock que je suis le plus redevable. Si dans une carrière où Dieu ne m'a pas épargné les épreuves j'ai montré quelque résignation et quelque vertu, c'est aux entretiens de ce grand homme que j'en dois l'hommage; c'est à son école que j'ai

1. *Neues Hamburger und Altonaer Address-Buch auf das Jahr 1796* et suivants : Klopstock, Königl. Legationsrath, Königstrasse, 232. Les numéros ont été changés : dès 1858, Varnhagen von Ense parle de la plaque commémorative dont s'honore la maison n° 30 (*Tagebücher*, t. XIV, p. 388).

2. *Mémoires* de Fauche-Borel, Paris, 1825, t. I, p. 11. D'après les registres de l'église française de Hambourg, un enfant de Pierre-François Fauche a pour parrain le baron de Voght, le futur ami de M^mes^ Récamier et de Staël.

puisé ces principes de morale et de religion qui m'ont soutenu dans les orages d'une vie aventureuse, et je puis dire, comme Philoctète,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

« J'ai acquitté depuis, autant qu'il était en mon pouvoir, la dette de reconnaissance, en faisant traduire en français et en imprimant la *Messiade*, chef-d'œuvre d'un homme qui n'a fait que des chefs-d'œuvre[1]. »

II

Le premier en date des visiteurs littéraires français, en dehors de rencontres amenées par l'imprévu des voisinages ou des présentations locales, semble être Dampmartin, cet ancien officier de cavalerie qu'on retrouvera bientôt dans l'entourage intime de Frédéric-Guillaume II et de la comtesse de Lichtenau. Les hasards besogneux de l'Émigration ont fait de lui, en 1793, le précepteur des enfants du banquier Cohen à Amsterdam. Il a fui devant les armées républicaines en 1795 et s'est réfugié à Hambourg où il ne s'arrête guère. Mais, auteur d'un vaste recueil de morceaux choisis[2] où Klopstock a sa haute et large place, lié avec le marquis de La Tresne qui a commencé une traduction de la *Messiade*[3], découragé par Gœthe dans une tentative assez peu discrète de relations intéressées[4], Dampmartin ne manque pas d'aller rendre visite à l' « Homère allemand ». Son enthousiasme de Méridional nous a conservé l'impression qu'il éprouva à cette date mémorable du 20 février 1795. « Le premier jour qui m'a procuré le bonheur d'approcher M. Klopstock restera toujours gravé dans ma mémoire. Son honnêteté patriarcale, les grâces et les talents de madame son épouse, ainsi que de mademoiselle sa belle-fille, produisirent sur tout mon être une impression difficile à rendre. Après avoir au dessert entendu chanter ces deux dames, je m'écriai par une impulsion presque involontaire :

1. Allusion à la médiocre traduction de L.-Fr. Petitpierre, imprimée à Neuchâtel en 1796.
2. *Essai de littérature à l'usage des dames*, 2 vol., Amsterdam, 1794.
3. Voir plus loin, p. 6.
4. Cf. mon article sur Gœthe et les Émigrés français à Weimar, dans la *Revue germanique*, janvier-février 1911.

Jamais transports si vifs n'ont embelli ma vie :
A mes regards paraît le temple du génie;
Les trésors d'Apollon, les présents de Bacchus
Sont unis aux accents d'une douce harmonie
Et nous offrent encor l'image des vertus[1]. »

Aussi les distingués souscripteurs du livre de l'ex-maréchal de camp, Rivarol et Mme de Staël, Denina et Mme de Chamisso, liront-ils à côté de ce souvenir tout personnel une comparaison de Klopstock avec Milton, l'annonce de prochaines tentatives de traduction par Chênedollé et par La Tresne, et cette indication admirative et un peu béate : « Klopstock brille revêtu de tous les biens qu'un mortel peut obtenir sur la terre. Des amis nombreux se pressent autour de lui; une épouse sensible, aimable et vertueuse s'occupe de son bonheur; une ville florissante s'honore de le posséder; des concitoyens justes et éclairés vénérent ses vertus : les étrangers encensent ses talents. » Quelques réserves sur l'apparence physique du « patriarche des poètes de l'Allemagne » viendront seules — et bien plus tard[2] — atténuer la note laudative, mais laisseront en propre à Klopstock « cette simplicité qui annonce les belles âmes et qui se plaît avec le génie. Une physionomie peu expressive et point régulière s'animait par degrés, soit par la poésie, soit par la musique, et, devenant sublime, offrait aux regards le créateur d'*Abbadona*. »

A quelques semaines de là, le plus indiscret de nos bas-bleus en même temps que la plus habile de nos intrigantes se rencontre avec le poète. Mme de Genlis, en 1801, rentrera en France avec Dampmartin : cependant il ne semble pas qu'elle lui doive une introduction auprès de Klopstock. Elle réside, il est vrai, à Altona depuis juillet 1794, mais dans un incognito que ne rompent, dit-elle, ni la rencontre fortuite d'émigrés de sa connaissance, ni les propos fâcheux pour sa réputation qu'elle entend échanger à la table d'hôte, et que seul son amour-propre d'auteur faillit un jour relever. En avril 1795, la voilà qui peut passer à Hambourg, où elle reste jusqu'à la fin de juillet dans la maison du pasteur Wolters; elle a été rejointe par sa nièce, et son gendre est dans le voisinage : aussi figure-t-elle à visage découvert dans le monde de l'Émigration — qui inflige mille avanies à cette familière du duc d'Orléans. Mais elle peut révéler son identité à l'auteur de la *Mort*

1. *Fragments moraux et littéraires*, Berlin, 1797, p. 278.
2. *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration*, p. 335 de l'éd. de Lescure.

d'Adam : n'a-t-elle point naguère, dans son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, adapté cette pièce pour sa clientèle pédagogique, en corrigeant d'ailleurs Klopstock par Gessner et en donnant à Ève, la première coupable, « des remords intéressants » ? Le poète allemand vient donc la voir chez le pasteur Wolters[1]. « Je vis entrer un petit vieillard, boiteux, fort laid. Je me lève, je vais à lui, je le conduis vers un fauteuil ; il s'assied en silence, d'un air réfléchi, croise ses jambes, s'enfonce dans le fauteuil, et prend le maintien d'un homme qui s'établit là pour longtemps... »

A en croire la loquace comtesse, Klopstock aurait fait tous les frais de la conversation, en alignant une douzaine d'arguments sur le thème suivant : la supériorité de Voltaire prosateur sur Buffon. « Ensuite il me parla de son séjour à Dresde et en Danemark, des hommages qu'on lui avait rendus, et de la traduction qu'un émigré faisait alors de la *Messiade*. Dans tout cet entretien, je ne plaçai pas six monosyllabes[2]. » Elle le reverra un peu plus tard, avant son retour en France, lorsque de Berlin elle viendra visiter à Hambourg sa nièce, devenue M^me^ Mathiessen.

Le marquis de La Tresne était vraisemblablement l'émigré traducteur dont le vieux poète parla avec insistance. Cet ancien avocat général au Parlement de Toulouse était arrivé à Hambourg le 9 mars 1795, après un séjour à Osnabrück ; dès 1794, il avait traduit, de la *Messiade*, d'importants fragments dont Dampmartin pouvait donner des échantillons. Fixé dans le propre voisinage du poète, il semble avoir travaillé sérieusement à une traduction intégrale dont Klopstock suivit les progrès avec une anxieuse sollicitude. Cinq chants étaient traduits en 1797 « sous les yeux pénétrants de Klopstock[3] », lequel mande à son ami Gleim, au cours de l'été, que « cette traduction aurait même surpassé celle de la *Messiade* en italien » [par Giacomo Zigno][4]. Mais, en même temps, le poète annonce que le traducteur *in spe* a dû partir pour l'Angleterre comme officier de hussards : il alla bien plus loin, puisqu'il s'en fut jusqu'à Saint-Domingue, et l'œuvre espérée resta décidément inachevée[5]. Le monde émigré n'oubliera pas cette tentative fâcheusement interrompue : en 1804, lorsqu'une partie des fer-

1. Il habite, d'après le livre d'adresses cité plus haut, Catharinenhof, 36 : il est sous-diacre à l'église Sainte-Catherine.

2. *Mémoires* de M^me^ de Genlis, dans la collection Barrière, p. 325. Dans l'édition des *Mémoires* de 1825, t. V, p. 78. Cf. J. Harmand, *M^me^ de Genlis*. Paris, 1911.

3. Dampmartin, *Fragments moraux et littéraires*, Berlin, 1797, p. 267.

4. *Klopstock und seine Freunde. Briefwechsel* hrsg. von Klamer Schmidt, Halberstadt, 1810, t. II, p. 302.

5. Cf. Chuquet, *art. cité*.

ments rapportés en France par ces exilés commencera à lever dans les *Archives littéraires de l'Europe*, un collaborateur anonyme rappellera qu' « un émigré fixé passagèrement à Hambourg, et à portée d'y voir souvent le vénérable Barde de la Germanie, avait commencé sous ses yeux la traduction de la *Messiade*. Il en avait déjà achevé plusieurs chants, à la grande satisfaction de l'auteur; et des lecteurs plus difficiles et meilleurs juges que Klopstock, parce qu'ils savaient mieux le français, présageaient un succès complet à sa traduction; mais les circonstances l'ayant éloigné de Hambourg et de son guide, son travail a été interrompu: et Klopstock est mort avec le chagrin de n'avoir pu lire son immortel ouvrage dans la langue la plus cultivée de l'Europe[1]. »

Dans la même lettre à Gleim où le poète déçu annonçait à la fois l'entreprise de La Tresne et son interruption, une ode française était insérée, « afin que vous jugiez par ce poème de l'opinion qu'ont aujourd'hui des Allemands quelques Français ». Dès le mois de mai 1795, le marquis de La Tresne avait présenté à l'aède chrétien un jeune compatriote, aimable Normand de vingt-cinq ans, qui, après deux campagnes dans l'armée des Princes et un séjour prolongé en Hollande, avait dû fuir sur la mer gelée devant les armées républicaines. Chênedollé, candide lui-même et ingénument enthousiaste, trouva à son vieux confrère germanique « la candeur d'un enfant et le génie d'Homère[2] ». Sous le coup de l'admiration qu'il éprouva devant l'incarnation visible de la grande poésie religieuse, l'émigré composa cette ode à Klopstock sur l'*Invention*[3], qui proclamait avec véhémence la pérennité d'une telle inspiration et la sublimité d'une œuvre aussi divine que le *Messie*. Les dernières strophes allaient jusqu'à prédire à son auteur des lecteurs au Paradis même et un public moins fragile que la clientèle terrestre des autres écrivains :

> Sublime Homère! ô toi, l'ornement de la Grèce,
> Sage Virgile! ô toi, l'orgueil du nom romain,
> Et vous Tasse et Milton, peintres de la tendresse,
> Le temps vous courbera sous son sceptre d'airain!

1. *Archives littéraires de l'Europe*, 1804, t. II, p. 108. L'initiale B. désigne sans doute, comme on le verra plus loin, un ancien émigré, Basset.

2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 183. Chênedollé rappellera en 1827, dans une lettre à Gœthe, qu'il s'entretenait de lui avec Klopstock et Jacobi.

3. *L'Invention*, ode à Klopstock. De l'imprimerie de Th.-F. Schniebers, 1795. Les *Études poétiques*, où Chênedollé reprendra ce poème (liv. II, ode IX), offrent quelques corrections curieuses.

Les soins laborieux du sage
Ne pourront sauver du ravage
Vos chants, où la grandeur brille en traits éclatants :
Un jour, hélas! un jour, l'ignorance ou les crimes
Plongeront vos fastes sublimes
Dans la tombe obscure du temps.
Mais le temps, ô Klopstock! sur tes pages divines
N'osera déployer son bras dévastateur :
Dans ce dernier jour même, où le monde en ruines
Verra planer sur lui l'Ange exterminateur,
Urim, sur ses ailes dorées,
Doit, vers les voûtes azurées,
Porter tes vers ravis au trépas envieux :
Là, chantés dans le sein des sacrés édifices,
Ils feront encor les délices
De tous les habitants des cieux.

Chênedollé ne se borna pas à faire éditer, chez un imprimeur hambourgeois, les cent quarante vers de ce rassurant dithyrambe, mince brochure in-8° carré de huit pages dont il ne doit pas rester aujourd'hui beaucoup d'exemplaires; le 12 décembre 1795, le poème était lu au « Salon dramatique » par le récitateur Thibault, comme une sorte de lever de rideau précédant l'*Iphigénie* de Racine[1]. Admirable matière à porter sur les planches! Près d'un an plus tard, la « déclamatrice » Elise Hahn donnera de même, au Théâtre français de Hambourg, une audition de la *Fête du printemps*, ode traduite de Klopstock.

Un peu plus tard qu'au vénérable Klopstock, Chênedollé avait été présenté par La Tresne à l'homme d'esprit attitré de l'émigration française, Rivarol : l'impression, on l'imagine assez, fut différente, et le jeune enthousiasme du poète normand fut vite froissé par le persiflage éloquent du sémillant Provençal. Peut-être la définition que Rivarol donnait de la *Messiade* était-elle pour quelque chose dans cette médiocre sympathie. « Connaissez-vous la *Messiade* de Klopstock? — C'est, répondit-il, le poème où il y a le plus de tonnerres[2]. » On devine de reste qu'aux alentours de l'amer et nécessiteux littérateur, incapable de s'adapter au milieu hambourgeois, glorieux de ses triomphes parisiens fort oubliés ici, et recourant pour vivre à des moyens dont quelques-uns passent pour avoir inquiété le Sénat de la République, occupé enfin de son

1. *Wöchentliche gemeinnützige Nachrichten von und für Hamburg*, 12 décembre 1795.
2. *Esprit de Rivarol*, par Chênedollé, p. 178.

fameux *Dictionnaire* entrepris à la gloire de la langue française, les épigrammes ne devaient pas ménager le *vates* chenu dont l'œuvre et la renommée semblaient n'avoir point de « commune mesure » avec notre XVIII[e] siècle. D'autre part, Klopstock a pu très bien, par roideur naturelle ou par un désir bien justifié de se garder contre des indiscrétions désinvoltes, décourager parfois la badauderie de ses visiteurs français. Aussi trouve-t-on, dans une relation anonyme, que ce poète est « beaucoup meilleur à lire qu'à visiter; nous nous en rapportons à ceux qui ont eu la curiosité de le voir chez lui : nous doutons qu'on ait tenté de répéter la visite [1] ».

Pauvre Klopstock! Sans doute la verve railleuse de quelques beaux esprits s'exerçait-elle au sujet de sa gaucherie de vieil aède suranné, de sa demeure aménagée dans le goût retardataire de l'Allemagne du Nord. Il y recevait pourtant des hommes qui avaient été, à leur tour, les maîtres de l'heure : La Fayette dut le remercier de l'intérêt qu'il avait pris à sa captivité d'Olmütz et d'une démarche qui avait contribué à améliorer sa condition [2]; le général Mathieu Dumas — un des plus appréciés des Français réfugiés après Fructidor — le voit familièrement dans la société de Jacobi et de Voss, « bonne école de philosophie pratique [3] »; Dumouriez, transformé en auteur et en traducteur par les loisirs et les besoins de l'exil, paraît avoir eu les mêmes amis communs. Pour de moindres personnages aussi, c'était une habitude prise, semble-t-il, de compter le poète parmi les curiosités classées de Hambourg et d'Altona. S'il refusait de recevoir les visiteurs qui profitaient de leur passage sur les bords de l'Elbe pour tenter de le voir, il risquait d'avoir contre lui ce monde remuant de l'Emigration; s'il ouvrait sa porte à de prétendus admirateurs, il courait risque de décevoir et d'étonner petits-maîtres et belles dames, accoutumés à d'autres manières, sans doute, et attendant de quiconque avait brevet d'esprit l'enjouement et la vivacité des propos. Et que dire de ceux qui, pour trouver en tout cas quelque chose à critiquer, opposaient le génie de ce poète, admiré de confiance, à la lenteur et à l'indifférence intellectuelle de ses compatriotes, et, en sortant d'une visite à Klopstock, « quittaient l'auteur de la *Messiade* avec des émotions de surprise et d'admi-

1. *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne*, Paris, 1796. L'auteur est Fortia de Piles, selon la Bibliothèque nationale, Boisgelin de Kerdu, d'après le *British Museum*.

2. Klopstock avait signé, avec d'autres notabilités européennes, l'adresse demandant la mise en liberté de La Fayette.

3. *Souvenirs du lieutenant-général comte Mathieu Dumas, de 1770 à 1836*, Paris, 1839, t. III, p. 154.

ration, semblables à celles qu'un botaniste traverserait en trouvant une rose mousseuse poussant parmi des champignons sur un tas de fumier[1] » ! Il ne faut pas se le dissimuler, ce genre de persiflage, que nous rapporte un narrateur anonyme, devait être assez fréquent parmi des exilés que l'hospitalité germanique n'incitait point toujours à l'indulgence et à la gracieuseté.

Par bonheur, Klopstock était assuré de trouver une clientèle française plus déférente et quelque admiration de confiance parmi les émigrés du cercle de Jacobi et des Stolberg, les Portalis, les Quatremère de Quincy, les Vanderbourg, M^mes^ de Montagu et de Noailles, colonie intermittente, enfiévrée de lectures, d'échanges d'idées, de vues d'avenir et de considérations sur le présent. Norvins regrette de n'avoir pas vu le poète. D'autres, un Beaumarchais, un Grimm, se réclament trop étroitement de la mentalité du XVIII^e^ siècle pour se soucier beaucoup d'un écrivain qui semble patronner une inspiration fort différente. D'autres encore, tels que Fontanes, voudraient plutôt rattacher à la tradition classique française les initiatives nouvelles qu'ils suscitent ou qu'ils espèrent, et tiennent sans doute médiocrement à contempler un poète dont ils ne vont pas tarder à déprécier la gloire — à la ramener en tout cas dans les limites compatibles avec des admirations moins aventureuses.

Quant à lui, le poète, il semble surtout souhaiter que ces contacts fréquents, et souvent cordiaux, avec des Français intelligents aident son œuvre à pénétrer, par la traduction ou l'adaptation, dans cette littérature rivale dont les écrivains allemands avaient à cœur, depuis une vingtaine d'années, de forcer enfin l'accueil — maintenant que les chefs-d'œuvre ne manquaient plus tout à fait. Klopstock avait jadis opposé les « deux Muses », raillé dès 1745 la *levitas* welche, accusé en 1753 l'esprit français de frivolité : une comparaison implicite des deux peuples est engagée, on le sait, dans presque tout l'effort intellectuel de l'Allemagne à cette époque.

Cette vieille rivalité était particulièrement aiguë aux abords de ces colonies émigrées de Hambourg et d'Altona, où la confrontation des deux idiomes résultait spontanément des choses mêmes, où un théâtre français faisait pendant et, plus encore, concurrence à l'entreprise dramatique nationale tentée par Schröder, où les mérites comparés des deux « génies » devenaient aisément le sujet de discussions faciles et vaines. Ce parallèle était « dans

1. *Memoirs of M. de Brimboc, containing some views of English and foreign Society*, London, 1805, t. II, p. 73.

l'air ». Un ecclésiastique réfugié à Brunswick, l'abbé Grandmottet, dédiait à Klopstock, en 1799, un livre nouveau, mais quel livre? Une *Etude de la langue française mise à la portée de toutes les personnes et de tous les âges*. Rivarol faisait annoncer par Fauche, à grand renfort de publicité, le fameux *Dictionnaire* qui devait glorifier d'une manière définitive, en face de la Révolution et des temps nouveaux, la valeur de notre langue classique.

Cette actualité *linguistique*, si l'on peut dire, d'un débat qui ne faisait guère que commencer, mais que les circonstances rendaient particulièrement vif, explique sans doute les incidents qui laissent Klopstock déçu et mécontent de Charles de Villers[1] ou de l'abbé Delille[2]. Il faut regretter que le jeune Lyonnais qui allait « adopter »[3] à fond l'auteur des *Odes*, Camille Jordan, ait trop rapidement passé à Hambourg, en 1798, pour se lier avec le poète allemand dont il devait faire le compagnon de sa vie intellectuelle[4].

Du moins Klopstock se laissait-il d'assez bonne grâce conquérir par quelques-uns de ces Français. Quand M^me^ de Flahaut fut contrainte, par un climat trop rude et cette « âpre humidité des vents de l'Ouest » qu'elle déplorera dans *Eugénie et Mathilde*, de quitter décidément la côte de la Baltique et de se replier sur les bords de l'Elbe, la vaillante femme ne tarda guère à entrer dans l'intimité affectueuse de Klopstock. Elle était loin d'être une inconnue pour le public cultivé de l'Allemagne : son roman d'*Adèle de Senange*, écrit pour subvenir aux frais de l'éducation de son fils et qui tirait de cette circonstance un intérêt attendrissant, avait été traduit par Huber et devait être signalé avec beaucoup de bienveillance par A. W. Schlegel comme une œuvre déjà bien connue et goûtée[5]. Une fois installée à Altona, dans la Grande Rue des Moulins, au centre de tout un petit cercle d'amis, de parents et de relations, elle y trouve un bonheur relatif et une quiétude qui font revivre ses grâces de grande dame spirituelle : Humboldt, qui la voit en septembre 1796, remarque malicieusement, après avoir rappelé ses malheurs, qu'elle « semblait trouver, dans la rareté de son sort et dans la joie de pouvoir la décrire, une consolation

1. Cf. L. Wittmer, *Charles de Villers*, Paris et Genève, 1908.

2. Cf. mon article sur l'Émigration de Jacques Delille, dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1911, p. 81.

3. Ballanche, *Éloge de Camille Jordan* : « Le chantre inspiré du Messie... Klopstock, pour qui le christianisme fut la poésie même... ». Rien de plus singulier que l'interprétation « voltairienne » de l'ami de Ballanche par de modernes biographes de C. Jordan.

4. Sa présence est signalée, le 16 pluviôse an VI, par L. Bourdon, en mission à Hambourg (*Arch. Nat.*, F^7^ 6151).

5. A.-W. Schlegels *Werke*, t. XI, p. 275.

appréciable pour la perte des siens »[1]. Elle est en tout cas, des aristocrates français qui se lient avec Klopstock, la personnalité dont le charme agit le plus sûrement sur les soixante et dix ans du chantre du Messie. Cette mère attentive que double une mondaine authentique, cette femme auteur qui, tout en préparant une réédition d'*Adèle de Senange* « finie par des additions de l'auteur », ou en composant *Emilie et Alphonse*, sait augmenter ses ressources en garnissant des chapeaux, s'acquiert de vivantes sympathies dans ces lointains districts : non seulement parmi les Français émigrés comme elle, mais dans les milieux intellectuels du pays. Outre Humboldt qui la juge au total « tout à fait aimable et pas inintéressante », elle reçoit chez elle le vieux Jacobi et le jeune Niebuhr[2], Claudius, d'autres Allemands encore. Klopstock est particulièrement touché : le digne aède chrétien n'est pas insensible à tant de bonne grâce, et l'auteur de la *Messiade*, ô miracle! se laisse attendrir par l'histoire d'*Adèle de Senange* au point de lire jusqu'au bout ce roman français. Une lettre adressée de Hambourg, en novembre 1797, au *Mercure* de Wieland, signale cette piquante infidélité du poète aux Muses germaniques ou sacrées. « Klopstock, l'ami de cette femme de lettres, dit couramment que c'est à peu près le seul roman qu'il ait lu jusqu'à la fin avec un plaisir qui restât égal à lui-même[3]. » Et comme ce reportage hambourgeois est revenu à son point de départ, Klopstock écrit à Böttiger le 6 janvier 1798, non pour démentir, mais pour confirmer et avouer... « Dans quel fascicule du *Mercure*, écrit-il, se trouve donc la nouvelle que j'ai lu le roman de M^me^ de Flahaut? Je voudrais bien le lui montrer, et qu'elle le voie de ses propres yeux. Elle m'appelle dans son petit billet son amoureux[4]. »

Vers la même date, le poète se trouvait lié avec un autre Français, Basset, qu'il paraît avoir laissé pénétrer assez avant dans son intimité, à en juger par la correspondance qu'il maintient avec lui, quand cet émigré s'est éloigné de Hambourg. Ces lettres semblent perdues, mais de fréquentes allusions y sont faites dans les missives adressées par Klopstock à son éditeur Göschen à Leipzig. Basset était vraisemblablement l'un des invités reçus par Klopstock durant l'automne de 1797, « grande réunion où se trouvaient aussi des Français » et où l'on compare les caractères d'imprimerie de Didot et de Göschen[5]. Basset, ancien professeur à l'école des Bénédictins

1. *Tagebuch W. von Humboldts*, p. 107.
2. *Lebensnachrichten über B. G. Niebuhr aus Briefen*, Hamburg, 1838, t. I, p. 146.
3. *Neuer teutscher Merkur*, décembre 1797, p. 350.
4. *Archiv für Literaturgeschichte*, 1874, t. III, p. 405.
5. *Ibid.*, 1872, t. II, p. 353 et suiv.

de Sorèze, futur directeur des Études à l'Ecole normale supérieure dans l'Université de Napoléon[1], servira de lien entre le poète et l'imprimeur. C'est d'abord « M. Basset, mon ami (un Français) » qui apporte à Göschen, au début de février 1798, le manuscrit d'une nouvelle édition de la *Messiade* pour les *Œuvres complètes*. Un peu plus tard, le poète s'excuse de ne pas écrire à son ami; il demande un autre jour un supplément de nouvelles; ou, encore, Basset sera puni amicalement de son mutisme en ne recevant pas la belle mélodie que Schwenke a écrite sur l'ode l'*Allégresse*. Il semble probable que cet émigré, une fois rentré en France, a tenu comme tant d'autres de ses compagnons d'exil à mettre en valeur les notions recueillies à l'étranger, et que c'est à lui que sera due, dans les *Archives littéraires de l'Europe*[2], la communication de deux odes de Klopstock, le *Songe* et la *Vengeance*, qu'il fait précéder d'une remarque personnelle. Le poète, assure-t-il, gardait par devers lui ces deux poèmes inédits. « Il s'était borné à en faire tirer un certain nombre d'exemplaires, dont il ne confiait la lecture qu'à la discrète amitié. C'est à une de ces confidences que j'ai dû la connaissance précoce des deux odes qu'on va lire en français, et que j'ai traduites sous les yeux de l'auteur. » Dans un autre numéro du même périodique[3], ce collaborateur insistera sur l'épisode de Diléan (chant XV de la *Messiade*) que le poète avait lui-même désigné à des amis français comme particulièrement digne d'être reproduit dans leur langue; et la traduction qu'il en donnera, là encore, aura été « faite sous les yeux de Klopstock ».

1. C'est du moins l'identification qu'autorisent les *Essais sur l'éducation* (Paris, 1808; 2e édit., 1814), de C.-A. Basset.

2. *Archives littéraires de l'Europe*, 1803, t. V, p. 252. Cette supposition est plus plausible que celle de Schröder, qui assure (dans son Dictionnaire des écrivains hambourgeois, article Klopstock) que c'est Bourgoing, ministre de France à Hambourg en 1788-1790 et en 1791-1792, qui se trouve en cause. Bourgoing collabore en effet aux *Archives*, mais sous l'initiale B...g, alors que ces contributions de Basset sont signées B. Nous savons que Bourgoing connaissait personnellement Klopstock et, curieux qu'il était de littérature allemande, qu'il s'irritait de l' « obscurité nébuleuse » souvent répandue dans la *Messiade* : une correspondance en allemand, nous dit son fils, s'était même échangée entre le diplomate et le poète. « Je l'ai donnée au comte Esterhazy, ambassadeur à Madrid et possesseur d'une grande collection d'autographes. » *Souvenirs d'histoire contemporaine; Épisodes militaires et politiques*, par Paul de Bourgoing, Paris, 1864, p. 90.

3. *Ibid.*, t. II, p. 108. Cf. A. Hinstorff, *Die Archives littéraires de l'Europe und ihre Stellung zur deutschen Literatur*. Progr. Frankfurt, 1907, p. 32, qui ne va pas au-delà d'un simple dépouillement.

III

On n'avait pas attendu, d'ailleurs, le retour en France et cette utilisation des expériences de l'exil, pour rendre au vieil écrivain un hommage auquel il tenait beaucoup. « Pour enrichir notre langue des bons poèmes allemands, ou plutôt pour les faire connaître aux Français, ne pourrait-on pas réunir deux genres qui, n'étant proprement ni l'un ni l'autre une traduction, en produiraient cependant tout l'effet? Je veux dire une traduction en prose et une imitation en vers. » C'est en ces termes que le *Spectateur du Nord*, en février 1797, définit la tentative qui va lui permettre d'initier à Klopstock ceux de ses lecteurs qui n'entendent pas l'allemand : le poète a fait, à ce journal de l'Emigration française à Hambourg, la gracieuseté de lui communiquer des œuvres inédites, et il faudrait pouvoir, sans trahir l'original, rendre en français « des morceaux de poésie où le génie de la langue allemande se montre le plus éloigné du génie de la nôtre ». Baudus, le fondateur de la revue[1], justifie ainsi l'initiative qu'il prend de donner de la sorte, dès ses premiers volumes, des traductions de Klopstock, mais il ne faisait qu'emboîter le pas à des prédécesseurs plus ou moins notoires. On s'était déjà risqué, en effet, dans les milieux intellectuels de l'Emigration, à publier en français quelques échantillons de ce lyrisme si peu compatible avec nos habitudes de pensée et d'expression. Sénac de Meilhan, par exemple, avait imprimé une paraphrase en vers de l'ode intitulée *Eroberungskrieg* — la *Guerre de Conquête* : mais l'auteur de l'*Emigré* faisait lui-même une sorte d'amende honorable, lorsqu'il donnait côte à côte sa version, accompagnée du texte allemand, et une lettre d'excuse, sorte d'aveu d'impuissance adressé à Klopstock. Voici un échantillon de la paraphrase :

Tel un amant, aux bords d'une mer orageuse,
Tremble pour sa maîtresse en butte à ses fureurs.
Sur l'écueil menaçant, dans la vague écumeuse,
La mort frappe partout ses yeux noyés de pleurs.
O changement heureux ! Soudain l'orage cesse ;
Dans ses bras, sur son cœur, il presse sa maîtresse ;
De son bonheur à peine il supporte le poids,
Et, voulant l'exprimer, il se trouve sans voix...
. . . . . .

1. Cf. l'article de P. Hazard sur le Spectateur du Nord, dans la *Revue d'histoire littéraire* de janvier 1906.

Ce bonheur, ces transports, dont j'ai tracé l'image,
Je les éprouvai tous dans cet heureux instant
Où j'appris qu'un grand peuple, aussi fier que puissant,
Des peuples en un jour devenu le plus sage,
Renonçant à jamais à toute ambition,
En jurait aux humains l'éclatant abandon...
. . . . . .
Mais hélas! mon bonheur n'a duré qu'un instant...

Et voici de quelles circonstances atténuantes l'ancien intendant de Provence excusait la publication de sa « faible paraphrase » : « Vos entrailles paternelles, écrivait-il à Klopstock, se calmeront si, indépendamment de la médiocrité de mes talents, vous réfléchissez à la difficulté de traduire en vers français. Elle est plus grande que dans toute autre langue... Il n'y a point de nation moins hardie dans ses métaphores et ses figures, et le vol de la poésie française est bien moins élevé que celui de toute autre nation » Et la cause? C'est que les périphrases, en français, sont raisonnables et prévues, alors qu' « il règne dans la nation allemande une profondeur de sentiment qui a une grande influence sur la langue. Les idées religieuses ont aussi plus d'empire, et il doit résulter, de ces deux grandes affections de l'âme, de nombreuses modifications d'idées qui produisent des tournures et des expressions impossibles peut-être à rendre en français [1]. »

On ne saurait plaider coupable avec plus de franchise, ni rejeter plus allègrement sur les fatalités de l'idiome les imperfections d'une tentative qui est, de fait, assez quelconque. Sénac de Meilhan donne expressément ces remarques sur l'incompatibilité de l'idiome poétique, en français et en allemand, comme « le développement des idées sur lesquelles j'avais eu l'honneur de m'entretenir avec vous » : il apparaît donc bien que cette question préoccupait le vieil aède, fort désireux de voir passer en français — comme il lui semblait qu'elle avait déjà été transportée en anglais et en italien — son inspiration maîtresse.

Or c'est pour donner, sans doute, un commencement de satisfaction au poète [2] et pour juxtaposer tout au moins — puisque leur fusion paraît impossible — la véhémence de Klopstock et

1. Sénac de Meilhan, *Œuvres philosophiques et littéraires*, Hambourg, Hoffmann, 1795, t. II, p. 73 : *Lettre à M. Klopstock*.

2. Et, par contre-coup, aux poètes germaniques intéressés à ce problème. Cf. une lettre de Gleim à Klopstock, 30 octobre 1795, s'indignant presque de retrouver « son » Klopstock dans la traduction qu'Eschenburg venait de donner de Sénac de Meilhan, à Hambourg, chez Hoffmann, 1795.

les scrupules et les timidités de notre langue, que le *Spectateur du Nord* adopte la disposition singulière qui nécessite l'encartage d'un double feuillet dans son fascicule de février 1791. Il s'agit de l'ode *Le Soleil et la Terre*, dont le titre à lui seul, avec la différence des genres attribués aux deux astres en français et en allemand, manifeste une sorte d'incompatibilité préalable. « Ceci suffirait, quand même il n'y aurait pas beaucoup d'autres preuves, pour attester l'ancienneté de la langue allemande » : ô hardiesse inductive de cette grammaire comparée d'un amateur!

Le mot-à-mot, la « version » et l'imitation donneront donc, par trois successives approches, des équivalents différents, et différemment orientés, de ce dialogue cosmogonique où la Lune et le Soleil échangent des propos d'angoisse et presque de tendresse.

Parle donc enfin, Terre, ne cache plus longtemps la douleur à moi qui te l'âme pénètre.
Te tais tu toutefois, comme si étaient aplanies les montagnes à toi, toutes forêts renversées, les vents évanouis.

Ainsi balbutie le mot-à-mot, plaqué au-dessous de la citation allemande. Et la « version de l'allemand en français » :

Le Soleil.

Parle donc enfin, Terre; ne me cache pas plus longtemps la douleur profonde dont ton âme est pénétrée... Tu te tais encore, comme si tes montagnes étaient aplanies, tes forêts renversées, les vents évanouis.

L'imitation, enfin, avec des libertés dont le traducteur s'excuse au préalable, tente d'introduire dans des stances en rimes croisées l'effusion mystérieuse qui frémit dans l'original, et qui fait prévoir le merveilleux chant alterné de la Terre et la Lune, dans le *Prométhée* de Shelley.

Le Soleil.

O Terre, parle enfin, réponds à ma tendresse,
Et ne me cachant plus l'objet de ta douleur,
Épanche en mon sein la tristesse,
Dont depuis si longtemps est oppressé ton cœur.

Tu te tais!... On dirait que tes rocs, tes montagnes
Ont avec leurs forêts fondu dans tes vallons;
On dirait que de tes campagnes
Sont disparus zéphyrs, échos, bois, aquilons.

LA TERRE.

Prince de l'univers, le plus profond silence
Sied seul à mes chagrins... et tu veux le troubler!
Ah! loin d'adoucir ma souffrance,
Par tes plaintes tu viens de la renouveler...
. . . . . .

LE SOLEIL.

O Terre! tu frémis!... sur ton axe tremblante!

LA TERRE.

D'un pôle à l'autre, hélas! puis-je ne pas trembler?...

LE SOLEIL.

Quel bruit cause ton épouvante?...

LA TERRE.

J'entends de toute part des guerriers s'ébranler.

LE SOLEIL.

Ah! j'ai vu dès longtemps leur cruelle démence...

Le fascicule d'avril 1797 donne de même l'ode intitulée *La seconde hauteur* : et ici, c'est Klopstock lui-même qui a fourni le mot-à-mot interlinéaire; le rédacteur français ne donne qu'une traduction en prose, et se dispense de l'adaptation versifiée.

Deux ans plus tard, c'est un fragment épique, un des épisodes les plus accessibles de la *Messiade*, qui fait dans le *Spectateur du Nord* l'objet d'une publication analogue. Villers en est l'auteur : Villers qui s'est voué, avec une obstination toute lorraine, à un apostolat de médiation franco-allemande, Villers que ses curiosités portent du côté de la littérature sociale plutôt que de la poésie, mais qui vient de suggérer à Delille, qui l'est allé voir à Hambourg, d'appliquer à la *Messiade* son souple, trop souple talent de versificateur. Or l'auteur des *Jardins* ne sait guère d'allemand, en dépit de longs mois d'exil passés dans les pays germaniques, et il redoute d'aborder les mystiques arcanes du grand poème chrétien. Qu'à cela ne tienne! Villers lui met en français littéral l'épisode où Abbadona s'oppose, dans le conseil des anges rebelles, à la suggestion déicide lancée contre Jésus par Satan. Mais Delille s'inquiète et s'épeure : « C'est trop élevé pour moi, il faut que je

reste parmi les fleurs. » Du reste, peu de temps après ce projet manqué, il s'embarque pour l'Angleterre. Villers, témérairement, publie dans les pages de la revue son canevas, qui tient une grande place du numéro de septembre 1799.

Il y fait assez gauche figure; et ce récit aura plutôt, sous cette forme maladroite, écarté les admirations qu'on aurait voulu apprivoiser.

... En bas, près du trône, était assis, séparé de tous les autres, sombre et morne, le séraphin *Abdiel Abbadona*. Il considérait avec une angoisse profonde et le passé et l'avenir. Ses yeux, où l'affliction perçait au travers d'une affreuse obscurité, n'apercevaient que tourments sur tourments, qui devaient remplir l'éternité. Il songeait aux temps écoulés où, plein encore d'innocence, il était l'ami de ce grand *Abdiel*, le même qui, au jour de la rébellion, accomplit devant l'œil du Seigneur une action éclatante. Seul et invincible, il revint vers Dieu. Avec lui, avec ce magnifique Séraphin, déjà presque *Abbadona* avait échappé aux regards des ennemis de Dieu ; mais la forteresse roulante des chars de *Satan*, qui vint alors rapidement l'entourer et le reprendre en triomphe, les sons attrayants des clairons guerriers, et ces troupes de héros, enivrée chacune de sa divinité, domptèrent son cœur et l'enlevèrent avec violence...

Victime de sa bonne volonté, Villers ne réussit, à ce qu'il semble, qu'à dérouter les lecteurs du *Spectateur du Nord* et à décevoir gravement l'auteur de la *Messiade*. Encore une occasion de passer dignement en français qui se trouvait manquée! La mauvaise humeur de Klopstock retomba sur l'honnête courtier, qui avait voulu, à son ordinaire, servir de médiateur entre l'idéalisme germanique du temps et la netteté exigeante de la langue française. « Cela suffit, lui écrivit le poète, pour vous montrer que je peux désirer de voir la continuation avant qu'elle soit imprimée » : et il reprocha aigrement à Villers son inintelligence des mots composés, son inaptitude à rendre des expressions allemandes un peu hardies. C'était le moment où Cramer, disciple dévot du maître, s'efforçait à Paris d'attirer l'attention sur la *Bataille d'Hermann*, vantant les chœurs des bardes et faisant de son mieux pour assimiler les inspirations tyrtéennes de son compatriote à l'élan patriotique des héros révolutionnaires. Klopstock jugeait excellente — sans doute à cause des éloges qui la précédaient — la traduction donnée de ce poème, en 1799, par Cramer et Blanvillain. Et tandis que Villers s'excusait, sur l'excessive délicatesse du francais et sur son vocabulaire « inflexible », des imperfections

de sa tentative, Klopstock écrivait à Cramer : « Décidément la langue française est une noble langue : si elle voulait seulement se désaccoutumer de certaines épithètes, de certaines locutions et de certaines périphrases timides ! »

IV

L'inspiration sacrée, le christianisme ou même l'hébraïsme poétiques, avec tout ce qu'ils supposaient de nouveautés singulières dans la langue, le mètre, les images et les pensées, restaient — en dépit de quelques approches trop ingénieuses et d'une indéniable sympathie — assez loin du programme littéraire du *Spectateur du Nord* et de ses rédacteurs ordinaires. Ils pouvaient comprendre l'importance promise à la poésie religieuse après l'appauvrissement de la tradition néo-classique issue de la Renaissance ; ils n'étaient guère préparés à attacher eux-mêmes la corde grave des prophètes à l'ancienne lyre du XVIII[e] siècle, moins préparés encore à remplacer vraiment par la harpe de David la lyre apollinienne. C'était pourtant dans ce sens qu'allait, quoi qu'ils en eussent, l'influence de Klopstock sur la littérature française. Une variété inusitée de merveilleux et de sublime, un renversement imprévu des valeurs et des facultés poétiques étaient impliqués dans l'action même de cette personnalité littéraire. Dampmartin l'avait dit dans son *Essai* : « Depuis plusieurs années la raison prétend exclusivement gouverner, et elle s'efforce d'étouffer toute énergie ; mais le cœur fortement passionné, mais l'âme très émue dédaignent et rejettent les froides discussions qui glaceraient le feu qu'allume le *sublime* : l'Homère allemand entraîne, subjugue et ravit. Telle est la magie de son coloris, que chez lui se font admirer des pensées et des images qui partout ailleurs choqueraient comme ridicules ou gigantesques. » Plus nettement encore, Chênedollé exigeait une interversion des dons intellectuels :

> Auteur, qui que tu sois, dans ton élan rapide,
> Prétends-tu t'élever à l'immortalité?
> Fuis la froide raison, prends l'audace pour guide,
> Trace, à pas de géant, un cercle illimité.
> Découvre des routes nouvelles :
> Des cieux les plaines éternelles
> Offrent à ton essor leurs déserts éclatants;
> Là, dans le feu sacré du transport qui t'anime,
> Fonde un édifice sublime
> Qui fatigue la faulx du temps.

Ce *tentanda via est* s'autorise tout naturellement de Klopstock, chez tous ceux des émigrés de Hambourg que des affinités un peu nettes dirigent vers la poésie religieuse. Dès 1795, un neveu de Dumouriez, devenu libraire à Hambourg, Châteauneuf, dédia à la mémoire de Louis XVI ses *Paraboles de l'Evangile mises en vers français*. Il ne manque pas d'en envoyer un exemplaire à son vénérable émule d'Altona, en l'accompagnant d'une épître significative :

Épique, digne du Messie,
Chantre du fils de l'Éternel,
Toi, dont le poème immortel
Est marqué du sceau de la vie,
Klopstock, à l'ombre de l'autel
Où ton génie ardent préside,
Souffre qu'en acolyte timide
J'encense le Dieu d'Israël.
Comme l'offrande des trois mages
Ta noble offrande est un trésor,
Et prenant un sublime essor
Tu viens au Seigneur pour hommages
Offrir l'encens, la myrrhe et l'or.
Pauvre de ta verve hardie,
Indigent de tes chants légers,
Je ne puis offrir au Messie
Que l'humble tribut des bergers.
Mais tandis que ta main dévoile
La vérité sur son pavois,
Qu'on voit rayonner sur ta toile
Un Dieu triomphant sur la croix,
Je hasarde une faible voix
En pensant que la même étoile
Guida les pâtres et les rois.

C'est une « faible voix » en effet, mais dont l'intention est caractéristique et la bonne volonté incontestable, qui reprend la *Samaritaine* et les *ouvriers dans la vigne*, le *bon pasteur* et le *mauvais riche*, et qui tente d'adapter à ces récits édifiants la langue poétique appauvrie de l'époque. Il se trouve des lecteurs disposés, à présent, à admettre cette inspiration sacrée. L'*Abeille*, revue littéraire lancée à Brunswick par des émigrés, observe [1] que « dans un temps où la littérature a paru se consacrer à parer de fleurs les sentiers glissants de la philosophie, on ne peut que

1. N° du 22 mai 1795.

savoir le plus grand gré à celui qui, quittant la route ordinaire, n'obéit qu'à sa propre conscience et, au hasard de déplaire, se décide à être utile ». Les *Paraboles* déplaisent, mais moins peut-être aux partisans de Boileau qui estiment les mystères chrétiens peu susceptibles d'ornements égayés qu'aux rationalistes froissés par l'irruption de nouveaux procédés dans les habitudes littéraires, l'ingénieux et le spirituel devant infailliblement céder la place au véhément et au pathétique ; et Rivarol ne manque pas d'accabler l'auteur sous une de ses mortelles épigrammes :

C'est l'ennemi de Théocrite
Et, qui pis est, de Jésus-Christ :
Un Grec, un Dieu sont sans esprit
Entre les mains d'un hypocrite
Qui trahit les gens qu'il traduit [1].

Chênedollé, d'accord avec la profession de foi de son poème sur l'*Invention*, s'essaie dans une autre ode, *Michel-Ange ou la renaissance des arts*, à évertuer une langue assez pauvre et des moyens poétiques un peu courts. On peut regretter que, dès cette époque, l'ambitieuse hantise d'un vaste poème didactique l'ait empêché de perfectionner des procédés lyriques qu'il aurait pu, en dépit de circonstances contraires, hausser à une certaine efficacité : mais le *Génie de l'homme* est sur le chantier dès ce moment, et ce sont les moyens discursifs et descriptifs de la poétique delilienne qui, le plus souvent, mettent leur emprise sur ce littérateur de talent. Autour de lui, cependant, dans ce milieu si varié et si effervescent de Hambourg, on reconnaît, à quelques balbutiements de poètes français, que le prestige de Klopstock n'opère pas sur les seuls traducteurs, ou sur les curieux qu'attire une grande renommée à son point culminant. Le chevalier de Faucher, qui avait rimé en Hollande, en 1791, un poème assez scabreux sur *Vénus et Adonis*, donne l'essor à des strophes plus prétentieuses :

Des grands événements je parcours la carrière,
Et sans avoir en mains
Le livre des destins
Je suis de la raison la tremblante lumière.
Dieu! quel siècle fertile en tableaux éclatants!
J'ai vu briser les trônes,
Les sceptres, les couronnes,
Comme on voit des épis brisés par les autans [2].

1. *Esprit de Rivarol*, p. 257.
2. De Faucher, *Le désastre de l'Europe*, ode, Hambourg, 1795.

Même effort vers le mouvement et l'ampleur dans la pièce que Bertin d'Antilly [1] adresse au nouveau protecteur de la contre-Révolution, avec, dit le *Spectateur du Nord* de septembre 1799, « de l'incohérence dans l'ensemble » : mais c'était là, en somme, le plus fréquent reproche que le goût français avait fait à la pratique même du lyrisme allemand.

V

Bien des fils apparents ou secrets, il est à peine besoin de le rappeler, joignent ce monde un peu occulte de l'Emigration hambourgeoise à une littérature plus notoire. M^me^ de Staël, nous l'avons dit, figure parmi les souscripteurs des *Fragments* de Dampmartin. Chênedollé fait séjour à Bussigny — à portée de Coppet où il touche quelquefois — avant de rentrer en France et de devenir l'ami, l'allié politique et presque le beau-frère de Chateaubriand. Villers ne tarde pas à prendre, auprès de la pensée de M^me^ de Staël, le rôle d'informateur que l'on sait. Par MM^mes^ de Genlis et de Flahault — devenue M^me^ de Souza dans l'intervalle — la renommée de Klopstock est assurée de quelque durée parmi les intellectuelles à qui l'exil de Corinne permit, sous l'Empire, de tenir leur place au soleil. Camille Jordan, confirmé dans ses sympathies par les amitiés féminines et piétistes qui l'accaparent quelque temps, fait profiter Ballanche, avant l'Académie de Lyon, de son initiation à Klopstock en 1805 [2]. Et la tentative des *Archives littéraires de l'Europe*, celle aussi qui avorta avant d'exister, sous le titre de *Bibliothèque germanique*, sont l'affleurement de curiosités mieux averties, dépassant les informations des hommes de 1780 et cherchant à faire profiter l'inspiration française de quelques ressources nouvelles offertes, en particulier, par la littérature « sacrée » de la Germanie.

L'épisode d'Abbadona jouit, dans ce rapprochement moins super-

1. Bertin d'Antilly, *A Paul I^er^, empereur de toutes les Russies*, poème, Hambourg, 1799.

2. A défaut des archives de cette société, qui ne semblent pas avoir gardé le texte des lectures qu'il y fit sur Klopstock, on trouvera ses traductions en prose d'odes de ce poète dans le *Bulletin de Lyon*, septembre-octobre 1808, puis dans l'*Abeille* et la *Minerve littéraire* de 1820 et 1821. L'ami fidèle de Jordan, Degérando, est converti avant cette date, et depuis ses fiançailles, à l'admiration de Klopstock. La *Décade* de l'an IX en offre le témoignage, et aussi une lettre inédite adressée à A. Duval, le 8 frimaire, où il propose « une réponse à quelques bêtises que Vauxelles avait insérées dans le *Mercure* il y a environ deux mois. Il avait calomnié Klopstock qu'il n'a jamais lu, et qu'il ne peut lire... »

ficiel entre la *Messiade* et la littérature française, du traitement de faveur qu'il avait trouvé déjà à Hambourg, dans les cercles émigrés, et qu'il gardera en plein Romantisme. Chateaubriand se souvient de ce « démon repentant » au VIII[e] livre des *Martyrs*, et M[me] de Staël, dans la *Littérature* comme dans *l'Allemagne*, ne manque pas de lui faire une place d'élection, en attendant que Soumet donne de ce morceau une traduction en vers dans ses *Scrupules littéraires de M[me] de Staël* et que les premiers romantiques achèvent d'adopter cet ange déchu, mais encore « sensible », et sourdement rallié à son premier maître.

Ces affinités qui rattachent secrètement, par-dessous la production littéraire la plus visible de l'Empire, les découvertes et les expériences de l'Émigration aux élans spiritualistes de la Restauration, se trouvent tenues en défaut, cela va sans dire, par le réalisme de la pensée officielle et l'académique doctrine de la critique. Il y paraît aux compliments glaciaux que l'Institut, par exemple, accorde au poète, « associé étranger », qui vient de mourir, à l'accueil déplorable que rencontre la traduction d'ailleurs médiocre de la *Messiade* par M[me] de Kurzrock, en 1801. De fait, l'inopportunité de Klopstock, en mai 1810, semblera à M[me] de Staël, en dépit de vieilles admirations, une des tristesses de l'heure[1] : c'est que sa chère doctrine de l'enthousiasme nécessaire, de l'enthousiasme indispensable, lui paraîtra plus durement compromise que jamais à ce moment.

Et la remise en honneur de ce principe d'inspiration se trouve en jeu dans les approches plus sympathiques établies, à Hambourg et Altona, entre les Français réfugiés et le vieux poète. Il est inutile de rappeler en quelle suspicion avait été tenue, de Malherbe à l'abbé Batteux et de Boileau à Voltaire, cette trouble faculté, trop éloignée de la raison, trop favorable à l'intolérance, éternelle faute de goût et de ton dans une littérature d'honnêtes gens. C'est sa revanche qu'elle trouve ici, dès 1795 ou 1796, parmi des Français que leur éducation préparait mal à goûter ce « ressort » inusité de la poésie, mais que leurs malheurs, leurs rancunes et, sans doute, un inconscient retour ancestral mettaient en mesure d'admettre désormais plus volontiers la poésie religieuse ainsi comprise, « mélange d'enthousiasme poétique et de confiance religieuse », dira *l'Allemagne*, qui « inspire l'admiration et l'attendrissement tout ensemble ».

FERNAND BALDENSPERGER.

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 311.

PASCAL ET MÉRÉ
A PROPOS D'UN MANUSCRIT INÉDIT

La bibliothèque Mazarine conserve, dans les cartons du legs Faugère[1], un petit cahier dont les pages jaunâtres et jaunies sont cousues et reliées à un vieux parchemin où se peuvent lire quelques mots d'un arrêt de justice, mentionnant un acte de procédure du 28 novembre 1650. Elles sont couvertes, jusqu'à la page 128, d'une écriture rapide[2]. C'est de ce document que M. Brunschvicg, dans son édition des *Œuvres de Pascal*[3], a extrait les plus caractéristiques des propos tenus par Méré sur Port-Royal et Pascal. Il m'a paru que ce recueil permettait de mieux connaître l'énigmatique chevalier[4], et peut-être de définir plus sûrement la nature de ses relations avec l'auteur des *Pensées*.

I

Le manuscrit 4556.

Le manuscrit commence ainsi :

« Il est difficile d'assembler tous les caractères parce qu'ils se destruisent les uns les autres. Cesar avoit de la noblesse et de la dignité, mais il n'avoit point de ces agremens dont nous parlions comme ceux de Delingendes de Théophile etc. Ciceron n'en avoit point, si ce n'est

1. Bibl. Maz., *ms.* 4556 (3e liasse). — Une copie, faite pour Faugère, nous a été utile pour contrôler notre lecture.

2. Le cahier a 132 pages. Aux pages 131-132, en sens inverse de tout le reste des notes, on lit, d'une écriture différente, une longue formule médicale dont ni l'usage, ni le bénéficiaire, ni l'auteur, ne sont indiqués. Une note au crayon, récente, attribue cette ordonnance à Vallant, le médecin de Mme de Sablé. Pourquoi? Ce n'est certes pas son écriture.

3. *Œuvres de Blaise Pascal* (Collection des grands écrivains, Hachette, 1908), par L. Brunschvicg, t. III, p. 105-111).

4. Nous citerons les discours de l'*Esprit*, des *Agrémens*, ou de la *Conversation*, d'après l'édition en deux tomes de 1692. C'est peut-être la moins rare; et les recueils de 1677 sont, d'autre part, trop variablement composés. En voici un qui contient : les *Agrémens*; la *Justesse*; la *Conversation*; l'*Esprit* (Paris, Thierry et Barbin); un autre, l'*Esprit* et la *Conversation* seulement. Autre observation. Nous écrivons : Méré, et non : Meré. Le nom, dans les documents, actes notariés, recueils imprimés, est écrit : Mairé, Mayré, Meyré, Mere. La prononciation en est certaine.

dans son style. Raison pourqu'on veut voir couvertes d'un voile certaines avantures d'amour », etc.

Il se termine par ces propos :

« ... Benserade disoit dune certaine femme quaprès sa mort on avoit trouvé deux ou trois cents bouts de chandelle cela n'estoit pas bien dit parce qu'à la Cour ils n'entendent point parler de chandelles mais de bougies. Cet endroit où petrone dit que Neron sessuya les doigts dans les cheveux de ce beau garçon marque que c'est le petrone (*de la Cour*, barré; et, au-dessus :) du temps de Neron. »

Il semble que ce cahier de notes fasse suite à un autre, et que les entretiens dont il porte les traces aient cessé brusquement.

Quelques extraits, dont le premier est pris « sans étude et sans choix », permettront au lecteur de suivre, et de contrôler, notre interprétation.

I. — (P. 74) « ... Nous lisions un jour M. de Salo luy (Galois) et moy quelques harangues (p. 75) de Ciceron nous trouvions toujours qu'il alleguoit quelque raison de ce quil disoit, ensuite il la confirmoit, et puis il faisoit une amplification. Nous regardames dans Demosthene qui ne fait pas la mesme chose. Il y a des endroits qui ont besoin d'adjutorium, quil faut esgayer esclaircir (dans ses discours, etc.). Ils sont si sots là quils ne font rien que j'estime icy. En parlant des gloses : jay grand peur que ce fut quelque chose comme ce que dit madame de Longueville, on croit que cest quelque chose et ce n'est rien. Il faut estre aigre contre linjustice, cest quil avoit traité de sots (*quelques-uns* raturé) dans ses discours ceux qui font quelque injustice. Cette raillerie de Descartes est bonne bien fondée des gens qui disoient quils alloient a la conqueste de la verité. Desbarreaux Touchelay Piquot[1] estoient yvres tous les soirs en Hollande Despreaux est encore un de ses escolliers cest un maistre de roquets (Descartes). Il avoit une grande estendue d'esprit dans sa circonference (Cardan) comme il y a des gens qui se portent fort bien (p. 76) icy qui seroient malades a Angoulesme... »

II. — (P. 90) « ... Personne n'a dit de mal de Plutarque un bon homme un bon citoyen à qui personne n'a porté envie et n'y a point de vanité dans ses escrits. Madame de Seuret[2] souhaiteroit (p. 91) que

1. Piquot, pour Picot. Sur Touchelay et l'abbé Picot, amis de Descartes, voir Baillet (*Vie de Descartes*; et cité par Adam et Tannery (*Œuvres de Descartes*, Correspondance, t. III, p. 390, 615-616; t. V, p. 140, 279). — Un des deux Touchelay paraît avoir instruit le frère du chevalier, Jozias Gombauld (*Lettres* LXI et LXII, à M. de Touchelay (*Lettres* de M. de Plassac, Paris, Sommaville, 1648).

2. Charlotte du Plantis de Landreau, mariée le 16 janvier 1673 à Charles Yongues (ou Yonques), seigneur de Sepvret (Seuret), frère utérin du chevalier de Méré,

nous demeurassions ce soir chez elle ce n'est peut-estre pas tant a cause quelle nous trouve divertissans qua cause quele sennuye. Des gens qui sattachent à certaines maximes chappons sauvages ne sont pas dordinaire de bonne compagnie etc.; quoyqu'on ne fasse pas de sottise quand on est capable d'en faire une on est un sot. Je luy disois que j'aime mieux en cette occasion passer pour poltron que pour gourmand. Les caresses sieient bien dhomme a femme et de femme a homme mais dhomme a homme il semble que asinus asinum fricat. Pour chanter la joye ne m'est pas moins necessaire qu'au petit oyseau le beau temps, jay la memoire ferme et nete mais je lay dailleurs mediocre. J'en sais plus que je ne le tesmoigne dans mes livres. Quand des periodes n'ont point de rapport l'une a l'autre il y a un defaut de justesse, si celuy qui l'a fait prétend qu'il soit [1] du rapport et l'on le connoist bien ».

III. — (P. 82) « ... Je n'ay jamais vu un homme qui fust plus de contrebande que M. de Clisson [2]. M. Guogué [3] dit qu'il est trop vieux pour se corriger; il me semble qu'on se devroit corriger en un jour quand on est averti. Il devroit se deffaire de ses mauvais gousts pour la sausse douce et pour lait (*sic*) avec du beurre, de sa vanité de bourgeois et de ses excuses. Il n'y a rien qui sieie plus mal que cela. Il fait bien vilain aujourdhuy mais quel temps faut-il attendre en hyver? Il n'y a pas d'homme plus malheureux que ce pauvre dorfeuille [4], s'il y a une sottise à dire il ne manque pas de la dire. Il est de bon naturel, car je ne me souviens pas d'avoir jamais fait une visite avec ma mere... »

IV. — (P. 54) « ... Il ne trouve pas fort contre la nature ce que fit

comme étant fils de François Yongues et de Françoise de La Tour-Landry, veuve de Benoît Gombauld, seigneur de Méré (Généalogie des Yongues, Bibl. Nat. *Cabinet des Titres, Pièces Originales*, 3056 (Yongues, p. 14). — A 7 km. 7 de Melle, sur la route de la Mothe-Sainte-Héraye, à un croisement de chemins, une plaque indique : La Mothe, 10 km.; *Baussay*, 0 km. 8. A droite : Lezay, 15 km.; *Sepvret*, 5 km. 7; à gauche : Celles, 5 km. 7; Vitré, 3 km. 2. — En face du village, une autre plaque indique : La Mothe, 9 km. 5; et en sens inverse : Melle, 8 km. 1 : et non pas, comme on s'y attendrait, 8 km. 5. — La famille Yongues se rattache, par alliances, à des familles de maires et échevins de Poitiers, les Arembert, les Claveurier, les Mourault. Les Du Plantis de Landreau, Bas-Poitevins, sont catholiques notoires. Un d'eux fait partie de la Compagnie du Saint-Sacrement de Poitiers (Alfred Rebelliau, *La Compagnie du Saint-Sacrement*, groupe parisien, Paris, 1908).

1. La copie, où apparaissent quelques retouches de la main de Faugère, écrit : « qu'il y ait ».

2. Gentilhomme de Poitou. Voir *Etat du Poitou*, éd. Dugast-Matifeux (Robuchon, Fontenay-le-Comte, 1865). Ou bien René Landerneau, comte de Clisson (élection de Niort, paroisse de Secondigny-en-Gatine, (p. 321); ou bien Jacques Bernard-Sauvestre, comte de Clisson (élection de Thouars, paroisse de Boesmé, p. 114 et 218).

3. Hilaire Gogué, procureur à Saint-Maixent, procureur du roi après 1673 (Alf. Richard, *Recherches sur l'organisation communale de Saint-Maixent*, 1870, Poitiers). Voir *Lettres* de Méré, 44 et 56.

4. Voir *Etat du Poitou*. Ou bien Guichard, seigneur d'Orfeuille R. P. R. « en considération parmi ceux de son parti... fort riche et fort sage » (p. 116), élection de Poitiers, paroisse de Gourgé (p. 303); ou bien François d'Orfeuille, seigneur de Foucaut (p. 260), élection de Saint-Maixent, paroisse de Saint-Saturnin.

Chimene, mais (p. 55) contre la bienseance. Voila ce quil ne faut guere faire que de baailler. Il y eut un Legislateur qui fit donner le fouet a un homme qui baailloit parce que cestoit une marque dun faineant dun paresseux. De Ciceron un homme d'Academie de College des pedanteries de dix livres quil a faits un (?) deshonnoreroit un honneste homme. De ses discours communs et inutiles. Il faut considerer le lieu la personne lage etc. Guilleragues un bon enfant si j'allois à Lusignan je serois bien aise de le trouver au cheval blanc pour faire bonne chere mais en cent ans il ne diroit pas une chose de sens. Madame de Long. pedante. Les pedans sont formalistes glorieux ne voyent rien si ce nest au travers d'un nuage. Elle a des yeux de lynx si on a une estincelle d'esprit il l'a frappe. M. de Viv. un petit goinffre. Mlle de Lenclos elle a bon air, elle se prend bien a ce quelle fait elle chante bien elle joue bien du lut elle danse bien elle dit de grands mots cest une Allemande aupres de Madame de Longueville. Ces femmes qui ont este galantes ne deviennent jamais pedantes [1]... »

*
* *

Or tout cela est assez cahoté, tumultueux.

Il est certain que c'est Méré qui parle. La preuve en est dans les rapprochements qu'on peut faire entre ces entretiens et les œuvres du chevalier, comme nous aurons l'occasion de le voir; elle en est aussi dans une ligne décisive :

« Je nay pas vû dhomme qui réussit mieux dans les goinffreries que mon frere de plassac [2] » (p. 107).

1. Transcription aussi exacte que possible. Désormais, nous ponctuerons selon notre interprétation.

2. Jozias Gombauld, sieur de Plassac, troisième fils de Benoit Gombauld, seigneur de Méré, frère aîné d'Antoine Gombauld, chevalier de Méré, est nommé et apprécié dans ce *ms.*, p. 9, 34, 67, 107, 108, 109, 113. Il est l'auteur d'un recueil de *Lettres* (Paris, A. de Sommaville, 1648), et, d'après le *Menagiana*, de deux *Discours* de l'*Honnesteté* et de la *Délicatesse*. Dès 1627, quelques lettres de lui avaient pris place dans le *Recueil* de Faret. La terre de Plassac ayant été vendue en 1637, il devint, en 1639, par un arrangement avec l'aîné des frères, Charles, le seigneur de Baussay (élection de Saint-Maixent, archiprêtré de Melle, généralité de Poitiers); cette terre avait été apportée en dot à son père par Françoise de La Tour-Landry, fille unique de Paul de La Tour-Landry. C'est à Jozias que Balzac donne le nom de « Plassac-Méré ». Jamais le Chevalier n'a porté dans le monde que le nom de « Méré ». M. Sauzé, un des érudits poitevins qui, avec leurs confrères de Saintonge, ont fait connaître l'identité et la famille de Méré, a conclu d'un testament olographe rédigé par Plassac le 18 janvier 1659, qu'il était mort peu de temps après (*Le chevalier de Méré, son nom patronymique*, etc., Niort, Clouzot, 1869 : brochure procurée par les soins de M. de Brémond d'Ars, contenant des articles extraits de la *Revue* (disparue) *de Saintonge et de Poitou*). Dans sa très savante étude, qui, malgré la découverte postérieure de documents auxquels nous-même avons la chance d'en pouvoir joindre d'autres, reste solide sur bien des points (p. ex., sur les relations de Balzac avec les deux frères), M. Revillout a reculé à 1654 la mort de Plassac (*Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1887, t. VIII); il tenait, pour le faire,

Ce n'est pas Méré qui écrit. Un auditeur prend des notes. Souvent, au cours de la conversation. Qu'on se reporte au fragment IV : Méré donne son opinion sur Chimène, qui manque à la bienséance. De quoi s'avise l'auditeur, de bailler? Méré s'arrête et donne une leçon, de bienséance encore : « Voilà ce qu'il ne faut guère faire que de baailler ». Naïf ou malin, l'auditeur enregistre aussitôt. Ailleurs encore (p. 31) : « M. Miton préférait je ne sais quelle exhortation à toutes les harangues de Cicéron. *Escrivez cela* : M. Miton : qu'il admiroit Ciceron dans les endroits où il se mocquoit de luy ».

Souvent aussi on croira plutôt qu'après l'entretien l'anonyme recueille ses souvenirs, et retrace les plus saillants des propos entendus. Ainsi peuvent s'expliquer, à quelques pages d'intervalle, des répétitions comme celles-ci : « Les Costaus, le marquis de Sillery, le Brossin, Saint-Evremond. Ce sot de marquis (*illisible*) qui a traduit Pétrone. Villandry » (p. 67). « Les Costaus, M. de Sillery, Saint-Evremond, le marquis de Villandry, etc. (p. 74).

Et l'on devine aussi des dialogues où ne s'entend que la voix de Méré. La fin du fragment IV se reconstituerait aisément[1].

Le fragment III nous donne — je crois — une indication sur le

un compte judicieux d'une *Relation de la mort de Balzac*, par Moriscet (Balzac, *Œuvres choisies*, éd. Moreau, 2 vol. 1854, t. I, p. xx). — Nous avons constaté, dans un document qui n'a pas été utilisé, bien que signalé dès longtemps par l'*Inventaire sommaire des Archives Départementales* (Deux-Sèvres, C. 35), qu'il vivait encore en 1660, seigneur de Baussay (*Arch. des Deux-Sèvres*, rôles des tailles de la paroisse de Baussay.) — Plus récemment encore, l'obligeante vigilance de l'actif archiviste, M. Canal — à qui nous adressons ici nos plus sincères remerciements — nous avertissait d'un dépôt de minutes du XVII^e^ siècle, provenant de l'étude de M^e^ Palastre, notaire à Gascougnolles en 1650-1680. Une pièce du 11 octobre 1678 (liasse des années 1677-1679), contenant un règlement de comptes d'Antoine Gombauld avec René de Baussay, sieur des Chaulmes, fils naturel de Jozias, fournit la date exacte de la mort de M. de Plassac : 28 octobre 1661. Il a donc survécu, ignoré, treize ans à son Recueil de *Lettres*. Au reste, ces lettres marquent un tempérament singulièrement plus intéressant que celui de Méré. Il a le don de la caricature, et une verve parfois brutale, une fantaisie colorée.

1. Nous avons cherché Méré en bien des endroits. Parmi les duchesses auxquelles il écrit et dont il parle, nous avions, ici reconnu, là soupçonné, M^me^ de Longueville. Mais le *ms.* nous révèle ce que rien ne nous avait laissé même entrevoir : l'admiration, avec quelques réserves, de Méré pour la duchesse, et, il semble, ses relations suivies avec elle. Elle est citée, souvent en compagnie de la duchesse de Lesdiguières, bon nombre de fois. Quand l'a-t-il connue? En 1672, à la mort du jeune comte de Saint-Pol, il aurait pu lui écrire une « lettre de consolation », s'il n'avait juré de ne jamais se livrer à cet exercice épistolaire (*Lettre* 138, à M. de Marlot). Quel emploi tient-il, quelle position a-t-il, auprès d'elle? Cette dépendance indéfinie de Méré est d'autant plus curieuse qu'il parle toujours avec quelque aigreur du prince de Condé (*Lettres* 4, à Balzac, contre Chapelain, à propos de l'ode au duc d'Anguien (1646); — 46, au marquis de Saint-Maigrin; — 58, à Saint-Pavin; — 63, à Bourdelot : éloge apparent du Prince, suivi de ces mots : « Mais à prendre la chose bien sérieusement... »). En rapports aussi avec M^me^ de Sablé, Méré apparaît, vers 1670, à côté des grandes dames du jansénisme.

caractère, et sur l'auteur, de ces notes, si voici bien vraiment la scène qui se passe :

Méré et l'anonyme causent. Méré dénigre Gogué, — son ami : « Il n'y a rien qui sicie plus mal que cela! » Penché sur son cahier, l'inconnu écrit; il entend, et il écrit encore : « Il fait bien vilain aujourd'huy; mais quel temps faut-il attendre en hyver? » A la réflexion, sans doute, il s'étonne, il relève la tête, et s'aperçoit que le maître parlait à un visiteur qui entrait : M. d'Orfeuille. Alors il pose la plume, et de la visite nous ne saurons rien. Mais d'Orfeuille s'en va, Méré le salue, puis se retournant vers le disciple : « Il n'y a pas d'homme plus malheureux que... », et déjà la plume est à l'œuvre.

Est-ce d'un zèle dévot, ou d'une docilité exacte, que sont transcrites les moindres paroles du chevalier? Est-ce un écolier qui admire — ou s'amuse — ou un secrétaire (« écrivez cela! ») qui fixe sur le papier les improvisations, ou les « premiers jets » du penseur, pour qu'il puisse ensuite les retrouver? J'inclinerais à croire l'un et l'autre. Il y a là un élève, jeune, et du pays, à qui on peut, sans les lui dépeindre, citer abondamment des gentilshommes poitevins. « Je luy apprendrai plus de choses en un mois qu'on ne luy en a appris en toute sa vie » (p. 62). Et à lui-même : « Vous n'eussiez pas appris toute votre vie à la Cour ce que vous avez appris avecque moy » (p. 105). Le séjour touche à sa fin : les leçons durent être brusquement arrêtées[1]. Mais il y a là aussi un secrétaire : de la même encre que l'écriture apparaissent des barres verticalement tracées en marge de certaines lignes; et, souvent, ces lignes ont été effacées, ensuite, par de lourdes et impénétrables volutes. On dirait que le chevalier a marqué des passages utiles, et qu'il les a rayés, après les avoir mis à profit dans ses œuvres, peut-être. Si bien que nous pouvons entrevoir avec une relative précision ce que veut dire le chanoine Bridieu, parlant de Méré : « Le chevalier Meré fait la mesme chose (que Voiture[2]). Il rêve deux heures le jour et *escrit toutes ses pensées*, *relit ses mémoires*, et est un mois à faire une lettre, il travaille sur le fonds de Montagne[3]. » Ici, il fait bien écrire, en

1. Cf. p. 120 : « Vous en savez plus que tous ceux de ce païs là, pourvu que vous vous défassiez de certaines habitudes et que vous pensiez à de certaines choses que je vous ay dites ».

2. Soulignons cet emprunt de Méré aux procédés de Voiture, dont on sait, par le *Discours de la Justesse*, et par l'appréciation rude de M^me^ de Sévigné (Ed. Monmerqué, Hachette, t. VI, p. 96-97, 24 novembre 1679), que Méré critiqua l'impropriété et la recherche.

3. Bibl. Nat., *ms.*, 4333, *n. acq. fr.*, f° 52. — Cette appréciation a été déjà publiée par M. Eug. Griselle, ainsi que beaucoup d'autres passages de ce curieux recueil,

effet, tout ce qui lui vient à l'esprit, se réservant de relire après. Cette intention nous semble rendre raison de tous les *etc.* où se perd si souvent la pensée à peine ébauchée : plus tard, il se rappellera.

Ainsi il enseigne à la fois et juxtapose les matériaux de ses œuvres futures. Il est en chaire, et il songe à la postérité. N'espérons donc pas de le surprendre en négligé; du moins, veillons aux instants où il se compose, à ceux où il se livre. Au surplus, il peut faire l'un en voulant l'autre. « Vous ne trouverez guère d'homme savant après m'avoir vu » (p. 28). Il en impose, mais du coup il se révèle. Voilà, au coin de l'âtre, celui qui « désabusa » Pascal des mathématiques, celui qui fut « le premier » à « instruire » M^me^ de Maintenon (*Lettre* 76, à Marillac). Enfin, la parole n'est pas toujours aussi préméditée. Il a des échappées de souvenirs, des boutades spontanées; il lâche souvent le mot crû; et le français de ce puriste, en son château noble, brave « l'honnesteté ». Le naturel se rue au galop, lancé par une question de l'auditeur-secrétaire, piaffant au choc d'une phrase, d'un mot qui le cingle, pendant une lecture de Diogène Laerce, de Cardan, de Théophile, et, croyons-nous, du *Mercure galant* [1].

Car ceci est certain : la plupart des propos de Méré commentent ou interrompent des lectures. Le *Mercure*, il nous semble; mais aussi des harangues de Cicéron (traductions de Goibaud du Bois?), les *Vies* de Diogène de Laerte, des ouvrages récents (ou des comptes rendus à leur sujet) de Bernier ou de Boileau, de vieux poètes aimés, Lingendes, Théophile, des grammairiens, Vaugelas, Ménage; les *Pensées* de Pascal [2]. La remarque pourra être de conséquence.

Et, toujours prêt à enseigner en même temps qu'à s'instruire et à « remuer » son esprit, Méré coupe les lectures d'appréciations, souvenirs, digressions, théories, — et de conseils sur l'Art de la lecture, et sur la prononciation [3], à l'usage ... du dauphin? On peut se

concernant les jansénistes, les docteurs et prédicateurs (Bossuet), et les gens de lettres. Eug. Griselle, *Revue de Fribourg* (juillet 1907, et janvier, avril, mai, juillet, octobre, novembre, décembre 1908) : *Pascal et les Pascalins*; — *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (janvier-mars 1910, avril-juin 1911) : *Silhouettes jansénistes*, etc.

1. P. 38. « F. (faux?) jugemens de M. de Visé. Un homme qui dit cela mériterait que », etc. (*l'honnesteté* est bravée).

2 « Je verrois quelque chose de Vaugelas, de Lingendes. de Théophile » (p. 17). — « Nous venions de lire des vies des philosophes de Diogène » (p. 5). — « J'ay lû ce matin la suite de ce dialogue (*de l'Orateur*). Jésu, que cela est desgoustan et ennuyeux! ce sont des discours de chicane... » (p. 89). Une série de notes sur Théophile (p. 47-52); quelques-unes sur l'*Andrienne* de Térence (p. 94-95).

3. « Il ne faut pas prononcer : *restraindre*; mais *retraindre* (p. 18). — « Il faut prononcer l'*s* en puis donc » (p. 16). « Y haranguoit bien; y prit Paris. *L* ne se

demander, en effet, si Méré, célibataire comme ses frères, n'a pas, comme eux, quelque fils naturel. Il est remarquable que, parlant sans cesse de ses voisins [1], il ne fasse jamais allusion à la famille ni au père de son auditeur; et que, d'autre part, ce mot éclate, peut-être par dépit d'une incartade du jeune homme : « J'aymerois mieux avoir un fils obscur qu'un fils sot » (p. 111).

*
* *

L'intérêt est plus grand de dater, s'il est possible, ces entretiens.

Nous sommes en hiver, on l'a vu; et nous sommes dans le château noble de Baussay. Car on revient, à pied sans doute, avant le soir, du château de Sevret : la terre de Sevret est attenante, peut-être, à celle de Baussay; très proche, en tout cas.

Or le frère utérin du chevalier, Charles Yongues, seigneur de Sepvret, ne s'est marié qu'en janvier 1673. M^me^ de Sepvret, sa femme (car sa mère est morte vers 1657), est déjà connue de Méré; — il devine promptement, juge vite, et ne « revient » jamais. — Toutefois il n'y a pas assez longtemps que la connaissance est

prononce que devant le *c*, *m*, et *q*. » Et plus loin, le lecteur reprenant : « Il haranguoit », « Ne sçavez-vous pas le principe, etc. ». *De minimis curat eques.*

1. Sans que jamais l'auditeur questionne sur ces noms; et souvent c'est lui qui les jette dans la conversation.

Nous donnerons les noms certains : ils peuvent, qui sait? fournir occasion à quelque trouvaille. — M. de la Belottière (p. 73); cf. *Etat du Poitou*, p. 315 : Jauvret, seigneur de la Blottière, élection de Poitiers, condamné roturier par Barentin en 1667; ou p. 227 : Gabriel d'Authon, seigneur de la Blottière, condamné roturier, issu de bâtard, élection de Poitiers, paroisse de Sepvret; — « la Bessé » (p. 37); cf. *Etat*, p. 303, la femme d'un des Gourjault, seigneur de Bessé; — Boisragon et Cesigny (p. 59); cf. *Etat*, p. 227 : les Chevalleau, seigneur de Boisragon, et seigneur de Seisigny, élection de Saint-Maixent; — Filleau de la Chaise, p. 80; — Urbain Chevreau, p. 66; — maréchal et maréchale de Clerembault, *passim*, connus ailleurs que dans et par le Poitou; — Clisson p. 82 (voir plus haut); — M^me^ de La Fragnée, p. 80 et 104; cf. *Etat*, p. 339, Daniel Prévost, seigneur de la Fraignée, élection de Mauléon; ou p. 288, Jean David, seigneur de la Fraignée, élection de la Rochelle; — Gilbar (p. 7, 28, 87) : Guilbard, notaire à Saint-Maixent, ou son fils; — Gogué, procureur à Saint-Maixent (p. 28, 82, 87, 101, 103, 122, 123); — Guilleragues (p. 55, 69, 128); — Irland, lieutenant-criminel à Poitiers; cf. *Etat*, p. 314, élection de Poitiers, — La Taillée (p. 121); cf. *Etat*, p. 266, Louis du Faye, seigneur de la Taillée, élection de Niort; — Levaudière, p. 122; cf. *Etat*, p. 216 : Jean Blouin, seigneur de Levaudière, élection de Fontenay; — de la Maisonneuve, p. 97 : mais ils sont trop! — M^r^ et M^lle^ de Mizeré, p. 30, 60, 81, 104, 112, 125, 126, inconnus de Colbert (1664) et de Barentin (1667). — D'Orfeuille, p. 82; cf. *Etat*, p. 116 et 303, Guichard d'Orfeuille, élection de Poitiers. — M^lle^ des Ouches, p. 100; cf. *Etat*, p. 295, les demoiselles des Souches? élection de Châtellerault. — D^r^ Peraut, p. 26. — Prioleau, p. 26; cf. *Etat*, p. 337 : ministre protestant à Exoudun, condamné roturier (1667). — De la Sablière, p. 115; cf. *Etat*, p. 257; René de Massongne, seigneur de La Sablière, élection de Saint-Maixent. — M^me^ de Saint-Loup, p. 29, 30, célèbre par Tallemant. — Sainte-Marthe, p. 101. — M^me^ de Seuret, p. 28, 29, 32, 74, 90, 91, 92, 1270. — Venours, p. 64; cf. *Etat*, p. 303 : Charles Gourjault, seigneur de Venours. — Le May, p. 64; cf. *Etat* (*ibid.*), encore un Gourjault.

faite pour qu'on ne l'espère pas profitable à la jeune femme. Méré, seul, n'attend pas de progrès. « Mme de Seuret est aussi esloignée d'avoir de l'esprit que M. Gilbar d'avoir bon air » (p. 28). Et quand l'auditeur pense que du moins on pourroit lui « donner du goust pour la bonne chère » (p. 32), c'est-à-dire en ce qui concerne la bonne chère, le juge sévère répond : « C'est une sotte; on ne sauroit rien faire de bon d'une sotte. Elle a la tête ronde. Je connus bien, d'abord que j'ay remarqué cela, qu'on n'en sauroit rien faire. » Car il a des idées sur la géométrie des têtes.

D'autre part, Méré dit qu'il vient de lire un livre de Bernier, le gassendiste, où il a trouvé « quatre ou cinq faussetés » (p. 88). Suit une liste de noms : « Desbarreaux, Miton, Picot, Touchelay ». C'est, avec Miton en plus, la répétition de la page 75 : c'est les disciples de Descartes. Obligé de ne pas reculer au delà de 1673, nous ne voyons pas d'ouvrage de Bernier dont il puisse être plus opportunément question que la *Requête burlesque* pour Descartes (1674).

Plus loin (p. 128) : « En parlant du dernier ouvrage de Boileau qu'il adresse à Guilleragues : « Il eust mieux fait de continuer à faire des satyres qu'à faire l'honneste homme; il sera au-dessous des autres ». Il s'agit de l'épître V de Boileau (1674).

Enfin Méré parle de cette femme [1] à laquelle on a prêté un rôle important dans sa vie sentimentale : légende, à notre avis, et que Méré lui-même n'autorise pas, autant qu'on le dit, dans ses *Œuvres*, et encore moins ici :

1. *Lettres* de Méré : 18, à Pelot, intendant de Poitou (donc entre 1660 et 1662, et, en outre, après la mort de Scarron). Il est assez étonnant qu'à cette date, Méré puisse écrire, si « devin » qu'il soit : « Je vous prédis que si vous estes si heureux que de la pouvoir servir vous me remercierez à quelque heure de vous en avoir prié ». Et c'est un des indices qui portent à croire que les *Lettres* de Méré sont tout au moins retouchées pour la publication. — Lettre 48 au comte de Sourdis (1659? du vivant de Scarron) : avoue n'avoir jamais pu obtenir d'embrasser Mme Scarron. — Lettre 61 à la duchesse de Lesdiguières (en réponse à la lettre 137 de la duchesse, qui lui demande des nouvelles de la « jeune Indienne »); éloge de sa vertu irréprochable (fin 1652 ou 1653); — 76, à Marillac, intendant de Poitou (mai ou octobre 1675) : Mme de Maintenon va passer à Poitiers. Méré, ici, est plus compromettant, on voit pourquoi : il se rapproche de la faveur. « Elle m'a fait passer de fâcheuses nuits »; — « J'ay esté le premier à l'instruire »; — 43, à Mme de Maintenon (vraisemblablement plus près de 1680 que de 1675); lettre mêlée de familiarité condescendante et d'éloges et de critiques; peut-être composé de lettres diverses, et de diverses époques. Ajouter des lettres à Mlle... ou à Mme... qu'on serait tenté d'adresser d'office à Françoise d'Aubigné; à quoi La Beaumelle n'a pas manqué (Lettres 23, 38, 193). Au début du *Discours des Agrémens* (1677), c'est bien de Mme de Maintenon qu'il parle comme d'une « parfaite enchanteresse ». «... *Je ne l'ay guere veuë que dans sa beauté naissante* », etc. — Le ton est d'une exquise convenance; et on pourrait se demander si, entre 1677 et 1680 (date approximative de la lettre 43), Méré n'a pas eu à se plaindre de l'accueil fait à quelque requête par Mme de Maintenon. — Dans les *Œuvres posthumes* (1700), la préface de l'éditeur, l'abbé Nadal

(P. 67) « ... Je luy avois donné, à madame Scarron, la connaissance d'une femme où il y avoit bien à prendre et à piller; elle avoit un grand fonds de grâces, elle estoit aussi bonne comédienne que ce Roscius dont parle Cicéron. Madame Martel, M. Fouquet [1]. »

(P. 102) « Bonnes marques en une femme, le front avancé. Mauvaises marques : les épaules larges, la gorge plate. Cette fille de Nyort, on eust dit qu'elle estoit formée sur ces belles statues. De madame Scarron, sur le bastion Saint-Antoine [2]. »

renverse les rôles : c'est Méré qui devient le disciple. « Elle a été l'objet de ses méditations dans sa retraite; on la retrouve par tout dans ses idées. Selon lui, ses derniers préceptes ne sont que l'éloge, et l'expression de ses vertus mêmes; et c'est dans l'honneur d'approcher M^me^ de Maintenon qu'il a trouvé la source de ces bienséances si délicates, réduites ici en règles et en principes. » Quant aux « amours » de Méré et de Françoise d'Aubigné, c'est La Beaumelle qui les accrédita, bien aisément! en envoyant, de sa propre autorité, à cette jeune fille connue pour sa réserve et sa modestie, une lettre de Scarron dont la galanterie grossière et probablement ironique fait un contraste pourtant décisif avec la lettre authentique du même à la même. Admettons que le « pauvre M... » soit Méré (car si Méré n'est pas protestant, il peut être, vers 1649, qualifié d' « hérétique », s'il fréquente déjà les jansénistes : et il ne faut pas songer uniquement aux protestants). Tout de même, trop de traits grivois et brutaux éclatent dans cette lettre (très adoucie par l'ingénieux La Beaumelle) pour qu'on y puisse reconnaître l'enfant de quatorze ans à qui Paul Scarron, homme d'esprit, et qui sait son monde, et qui a plus de goût et de tact que ne le laissent croire ses farces et ses pièces burlesques, adresse la lettre jolie, souriante et mélancolique, qui rappelle à M^lle^ d'Aubigné qu'elle pleura en entrant chez lui : « je ne sçay pas bien pourquoi », dit le fiancé difforme, par une indirecte excuse de son infirmité décourageante. (Scarron, *Œuvres*, éd. 1752, t. I, p. 195 et 206; éd. 1786, t. II, p. 170 et 179. Cf. La Beaumelle, Amsterdam. 1756, t. I, p. 4 et 5. — Lavallée, *Correspondance générale de M^me^ de Maintenon*, t. I, p. 39 et 40.) — Quant à un voyage où Méré aurait rencontré aux Antilles M^me^ d'Aubigné et sa fille, il nous paraît plus qu'improbable. Les dates où nous saisissons Méré en France, et celle du retour de M^me^ d'Aubigné, laisseraient à peine quatre mois à Méré pour aller, séjourner et revenir aussitôt, en 1647. Mais, d'autre part, et dans ces conditions, si le voyage eut lieu, il faudrait en conclure, peut-être, à une raison bien particulière qui entraînait Méré. Encore ne serait-ce pas l'amour d'un homme de quarante ans pour une enfant de douze ans! Et c'est une bien autre hypothèse qui poindrait! — Dans sa thèse sur Scarron, en *Appendice*, M. Morillot a donné d'ingénieuses raisons pour reconnaître Méré dans cet anonyme qui, sur les pages de garde d'un exemplaire de l'*Apologie pour M. Duncan*, conservé à la Bibliothèque Nationale, a raconté ses relations avec M^me^ d'Aubigné, aux Antilles, et avec Scarron lui-même. L'écriture de ces notes, qui datent d'environ 1675, ne ressemble pas du tout, — à mon avis — à l'écriture du chevalier, telle que nous la fait connaître un document de 1675, dont nous produisons à la fin de cette étude le fac-similé. — Voir aussi V. Cousin, *Madame de Sablé*, Appendices.

1. Qui est encore cette inconnue? — Est-ce Judith de Martell (G. Hanotaux et comte d'Haussonville, *Souvenirs de M^me^ de Maintenon*, 2^e^ éd., 1902 p. 31 et suivantes), amie et parente de la maréchale d'Albret? — Est-ce la mère de M^lle^ Martel, ou elle-même, et qui accompagne M^me^ de Miossens? (Lavallée, *Correspondance générale de M^me^ de Maintenon*, t. I, Lettre 115, 16 avril 1677; lettre 116, 8 mai 1677; — t. II, lettre 211, 6 juillet 1680). — Qu'est-ce encore que M^me^ de Martel, parente de Saint-Evremond, qui fréquente chez Scarron avant son mariage? (Giraud, *Œuvres choisies de Saint-Evremond*, t. I, p. cccv et suiv.) — Est-ce, enfin, M^me^ Martel, parente de la marquise de Boisy (Boissy), mère d'Artus Gouffier, duc de Roannez, et de Charlotte?. Cette dame va, avec un exempt, chercher vainement M^lle^ de Roannez retirée à Port-Royal (G. Hermant, *Mémoires*, éd. A. Gazier, t. III, p. 508, 515, 516, année 1657). — Ou toutes ces dames n'en font-elle qu'une?

2. Méré paraît avoir connu Constant d'Aubigné, sieur de Surimeau (*ms.*, p. 104, 121, 122). — « Surimeau avoit l'esprit galant; il disoit des subtilitez; comme je

C'est tout. « Artiste », selon le mot très juste de M. Strowski, Méré évoque une attitude de M^me^ Scarron, debout, dans la gloire du soleil couchant, ou dans la nuit claire, telle qu'une Nikè ou une Athéna. Car il a, cet homme bardé de doctrines contre les docteurs, des coins de fraîcheur gracieuse : mais il s'est assidûment desséché [1].

Quoi qu'il en soit de ces souvenirs, il suffit d'observer que « M^me^ Scarron » est nommée ainsi par Méré, pour arriver à une date approximative. C'est le 30 septembre 1674 qu'elle annonce à l'abbé Gobelin qu'elle est résolue « d'acheter une terre auprès de Paris »; c'est le 10 novembre 1674 qu'elle déclare à son frère l'achat de Maintenon; c'est le 6 février 1675 qu'elle informe Gobelin que le roi l'a « nommée M^me^ de Maintenon » [2]. Laissons le temps aux nouvelles d'atteindre le Poitou; les entretiens que nous transmet le manuscrit sont de l'hiver 1674-1675, et ne peuvent être postérieurs à février.

A cette époque, Méré est l'auteur des *Conversations D. M. D. C. E. D. C. D. M.* [3], qu'il cite souvent dans ses propos. Il l'est aussi du *Discours de la Justesse* [4], critique vétilleuse de quelques phrases de Voiture. Il vient de faire ses débuts d'homme de lettres, à soixante et un ans. Il se lance à la gloire [5]. Et, ici, tout en relisant, récitant, ruminant ses livres récents, il prépare aussi les *Discours* de 1677.

« L'endroit où il mettra ce qu'il dit que c'est un mauvais signe quand on ne connoist pas ce qu'un autheur, etc., a d'excellent, c'est une satyre contre Boileau sur ce qu'il dit de Théophile [6]. »

demanday s'il estoit meschant, ce qu'il fit à sa femme (*celle qu'il tua*?), il me dit après ce que fit le marquis de Ruffec... (p. 111). « De Cromwel, de Surimeau ; ce dernier avoit bien autant d'invention que l'autre, mais il n'estoit pas si solide ; il n'eust pu se faire Roy d'Angleterre ny s'y maintenir » (p. 122).

1. Cf. p. 69 : « Ninon a quelque chose de ces belles stances de Malherbe ». — P. 81 : « M^lle^ de ... a le corps de flame sinueuse ». — P. 91 : « Pour chanter, la joye ne m'est pas moins nécessaire qu'au petit oyseau le beau temps ».

2. Lavallée, *Correspondance générale de M^me^ de Maintenon*, 1865; t. I, p. 223, 238; cf. p. 246; p. 249.

3. La Bouralière (*Bibliographie Poitevine*, p. 390-392) indique : 1^re^ édit., Edme Martin, 1668, in-8° (d'après le catalogue La Rochebilière); 2^e^ édit., Claude Barbin, 1669 (la première pour Brunet). Les initiales représentent le maréchal de Clérembaut et le chevalier de Méré.

4. La Bouralière, *op. cit.* : 3^e^ édition des *Conversations*, augmentée du *Discours sur la Justesse*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1671, in-12.

5. Je ne puis parler ici — ce serait toute une autre question — des *Lettres*, de leur désordre chronologique, prémédité, de leur imprécision apparente, de l'éclaircissement qu'elles reçoivent d'être confrontées avec des documents contemporains de cette vie obscure, de l'intelligible et précise signification que prennent leurs silences, leurs allusions, leurs mystérieuses et voulues ambiguïtés. On peut y suivre l'éclosion prudente, les progrès discrets, de l'ambition littéraire chez le chevalier.

6. Boileau ne dut guère se sentir touché, si c'est lui que veut frapper cette pensée du *Discours de l'Esprit* (p. 34) : « Je remarque aussi que lorsqu'on se rencontre avec

Parfois même l'auditeur semble, plus posément, écrire, sous la dictée de Méré, des pensées plus achevées, déjà fixées en leur forme : et c'est ce qui arrive, plus particulièrement, pour la définition de la justesse de l'esprit et de la justesse du sentiment. Celles-là, on dirait qu'il a peur de les perdre en route, d'en oublier les termes. Nous y reviendrons.

Ainsi, de cet herbier confidentiel où Méré conserve ses improvisations, seront détachés plus tard des traits, des sentences, des anecdotes que nous retrouvons dans les *Discours* et les *Lettres* [1].

Voilà, à notre avis, la place de ce cahier dans la carrière littéraire de Méré. Ce qu'il nous révèle de son caractère et de son existence, passée ou présente, serait le sujet d'une autre étude. Du moins en pourrons-nous indiquer quelques traits [2].

*
* *

A l'époque où nous sommes, le chevalier de Méré est, depuis

des gens qui valent beaucoup, ou qu'on lit des Autheurs qui ont quelque chose de rare, s'il arrive qu'on n'y prenne pas garde, *c'est un fort mauvais signe*, et cela veut dire non seulement qu'on manque d'esprit, car rien n'échappe à l'esprit, mais aussi qu'on n'a pas les bonnes qualités qu'on n'a sceu découvrir en ceux qui les ont ». Méré paraît avoir quelque rancune contre Boileau. Invité par le chevalier de Nantouillet à dîner chez lui avec Boileau, il n'y est pas allé « à cause de ce que Miton *lui* avoit dit » (*ms*, p. 25). Ne serait-ce pas ceci ? Méré s'est brouillé avec Voiture, pendant la prospérité de l'hôtel de Rambouillet : « deux ou trois lettres que je luy rebutai nous mirent fort mal ensemble » (Lettre 149 à M. ...). Il est connu, même avant 1671, dans le monde des lettres, pour hostile à Voiture. (A vrai dire, dans ses entretiens, il est beaucoup moins sévère pour son rival). D'autre part, ici, il nous dit : « C'estoit un bon homme que La Serre; il m'a donné des inventions pour réussir en certain lieu » (p. 119). Miton n'aurait-il pas prévenu Méré qu'on s'accordait à le reconnaître dans ce « noble campagnard » qui s'écrie d'abord : « Morbleu, La Serre est un charmant auteur », pour déclarer ensuite : « Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture »? (Boileau, *Repas ridicule.*)

1. « Le corps de flame sinueuse » (p. 81) : cf. (*Des Agrémens*) : « Les plus excellens peintres veulent que les figures soient *sinueuses* dans leurs tableaux, et qu'on y remarque une disposition à la souplesse à peu près comme *ces plis et ces replis qu'on voit dans la flâme* » (éd. 1692, p. 100). — « Je luy apprendrai plus de choses en un mois... » (p. 62); cf. (*Des Agrémens*) : « J'ay veu des personnes qui n'avoient *que deux mois* d'exercices se mieux prendre à ce qu'on leur montroit que d'autres qui *avoient appris deux ans*, et cela *par la différence de leurs maistres* » (p. 112). — « Il faut estre aigre contre l'injustice »; c'est qu'il avoit traité de sots *dans ses discours* » ceux qui font quelque injustice » (p. 75); cf. (*Des Agrémens*) : « Il ne sied pas toujours mal de souffrir l'injustice quand on la méprise, ou *qu'on estime peu ceux qui la font* » (p. 116). Ainsi de suite. Et les *Œuvres posthumes* en ont aussi profité.

2. Nous aurions dû dire, depuis longtemps, qu'Antoine Gombauld est né à la fin de mars ou au commencement d'avril 1607, à Méré probablement (Méré, dans la commune de Bouex, en Angoumois). On le sait par l'acte de baptême qui, le 9 novembre 1614, lui donne sept ans sept mois (*Bulletin de la Société des Archives Historiques de Saintonge et d'Aunis*, XIV, p. 34-37, article de Mondon). — Il est mort à Baussay, le 29 décembre 1684 (même *Bulletin*, même article; acte mortuaire du 30 décembre 1684). Il fut enterré en l'église de Baussay « au devant le grand hostel ».

plus de deux ans, rentré dans son village, d'où il ne retournera qu'en 1677, je crois, à Paris.

A huit kilomètres de Melle, à dix kilomètres de La Mothe Sainte-Héraye, en contre-bas de la route qui conduit de la sous-préfecture au chef-lieu de canton, le château noble de Baussay, encore aujourd'hui, se tasse et se tapit derrière un épais, mais étroit, rideau de hauts arbres touffus. De la route, on ne l'aperçoit, sur la gauche, qu'en faisant face au village, dont les chaumes s'étagent et s'égaillent sur les flancs d'un coteau. Devant le « logis » un terre-plain s'arrondit, plongeant son ventre de pierre dans l'eau dormante d'une douve. Un pigeonnier le flanque, trapu, entre la maison et le bois. La clairière ouverte pour le village en espalier, et pour la prairie qui, sur la pente opposée, remonte vers la route qui la coupe, est environnée de ces damiers qui, dans toute cette région, relient entre eux, par la chaîne basse des haies vives, des groupes serrés de grands arbres, patrouilles immobiles qui font le guet, couvrent le gîte.

C'est là que vieillit celui qui connut de près M^me^ de Lesdiguières[1], qui fait encore accueillir son esprit de la duchesse de Longueville, qui fréquente chez la marquise de Sablé,... mais qui traîne sa vieille liaison bousculée avec M^me^ de la Bazinière, jadis M^lle^ de Chemerauld, la brillante et intrigante « fille de la Reine », espionne peut-être au compte de Richelieu, amie de M^me^ d'Hautefort, disgraciée avec elle en 1638, reléguée alors en Poitou, et qui depuis, en 1645, épousa un parvenu, Macé Bertrand de la Bazinière, trésorier de l'épargne. Seigneur de Baussay, mais avant tout « chevalier de Méré », il vit au milieu de ses vassaux, de ses métayers, de ses domestiques, avec sa sœur Anne, avec quelques fils naturels de ses frères, dont deux sont chapelains sur ses terres : car cette famille recrute, de ses propres moyens, son clergé. Sans rigueur, cherchant même à faire oublier les brutalités de l'ataxique Jozias, l'incapacité négligente de Charles, le frère aîné, mort en 1672[2], il surveille son domaine, et cherche à ne rien laisser échapper des trois mille livres de revenus auxquelles il peut être

1. Richelet (*Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français*, 2^e^ édition, 1698; notices sur les auteurs) a nettement dit que la duchesse de Lesdiguières, puis la maréchale de Clérembault, subvinrent à l'existence de Méré, peu accommodé de bien, mais qui savait la langue. Voici, du moins, ce que Méré nous fait lui-même savoir : « Je connus qu'il (M. de Mizeré) ne valoit rien au commencement que je vis M^me^ de Lesdiguières; il avoit de l'envie de ce qu'elle me venoit prendre à nostre logis, de ce qu'elle m'envoyoit quelques fruits, quelque bouteille de vin » (*ms.*, p. 112-113). N'imaginons pas un amour romanesque.

2. Cf. *Lettre* 29, à Marillac, intendant de Poitou : « depuis plus de dix ans », les intérêts du village ne sont pas défendus; depuis la mort de M. de Plassac (1661).

estimé [1]. Les métairies du Grand Courtiou, du Petit Courtiou, des Chaulmes, du cimetière de Ruchape, celle du bourg — celle-là peut-être que nous voyons encore s'adosser au mur même du château — sont affermées; il y a des baux à traiter, à proroger, à résilier; il y a des « visites » (état des lieux) nécessaires; il y a des partages à régler. Méré compte les six bœufs qu'il possède en commun avec Pierre Le Blancq, « nostre mestayer du cimetière de ruchape », et les treize moutons, et les brebis, qui sont à lui seul, ainsi que, pour cette année, le « profit » de la jument « plaine » [2]. C'est le « seigneur de campagne ». Mais du cabinet où il écrit, où il débite ses souvenirs et rumine ses sentences et maximes, il se surprend à guetter quelque « aimable Duchesse » qui ne viendra jamais, à rêver que, « par une aventure inopinée », la grande allée d'arbres s'éclairera de l'apparition de quelque « belle Erminie » [3]. Paris le poursuit à Baussay, l'entoure d'un passé que sans cesse embellit le mirage de sa complaisante imagination. Paris le rappelle, car « c'est le lieu de la Cour, le païs des savants et de la politesse, où l'on sait la langue » (*ms.*, p. 17), où la gloire paie l'esprit. Oui, mais il faut aller jeter un coup d'œil sur les vignes qui donnent de si fins muscats; il faut aller voir ce champ qu'on devait ensemencer; et le propriétaire circule, qui sait? en vrai Poitevin, « avec sa grande séquenie et ses sabots, vestu de peaux de chevreau » [4]. Toutefois, il n'oublie pas, même en ces tournées rurales, que la postérité compte sur lui. Il emmène, dans la promenade, son secrétaire-disciple; et les tablettes recueillent ses impromptus. « Mais arrestez-vous là! — Nous passions sur une planche où il y a une branche d'arbre qui sert de garde fou. Il me demanda si je passerois bien là s'il n'y

1. *Etat du Poitou*, publié par Dugast-Matifeux (Fontenay-le-Comte, 1865) : Mémoire de Maupeou d'Ableiges (1698). — Qui voudrait connaître exactement l'étendue ou les parcelles de la seigneurie n'aurait qu'à déchiffrer l'*Aveu* (ou dénombrement) rendu au Roi, le 22 mai 1684, par Ant. Gombauld (*Arch.* Vienne, C. 442). — Ces Archives gardent aussi : un *Hommage* du 19 septembre 1644, rendu au Roi par Jozias; — un *Hommage* de Charles, du 9 janvier 1669; — un *Hommage* d'Antoine, du 3 septembre 1683 (C. 442). C'est à Poitiers que j'ai d'abord cherché Méré. C'est là que l'aimable érudition de M. Alfred Richard, archiviste départemental, m'a encouragé à continuer ces recherches, et les a dirigées vers les Deux-Sèvres. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma respectueuse gratitude pour le fruit et le charme de ses savantes causeries, animées d'un fervent attachement à son Poitou.

2. *Archives des Deux-Sèvres*, Dossier Palastre, 25 novembre 1678; pièce égarée dans la liasse 1665-1668. Ce dossier d'un notaire de Gascougnolles, récemment versé à ces *Archives*, contient, de 1650 à 1680, environ, une collection de pièces utiles à connaître la vie seigneuriale des Gombauld.

3. Lettre 197, à Mitton (entre 1672 et 1677, probablement vers 1673).

4. Bibl. Sorbonne : *Recueil* (factice) *de pièces curieuses*, t. II, p. 225 : « Advis, Remonstrances et Requestes par huit paysans de huit provinces, etc. », 1649.

avoit pas de garde fou. Je luy dis que non. Il me dit qu'il y passeroit quand elle seroit aussi haulte que les tours de Nostre-Dame » (*ms.*, p. 127). Et n'a-t-il pas, jadis, « sauté avec M. le comte de Soissons »? (*ms.*, p. 99). Heureuse nature que celle de ce Gascon saintongeais de Poitou! Mais cette confiance d'acrobate imaginaire ne pourrait-elle se doubler de quelque rodomontade littéraire [1]? Car enfin il importe de ne pas laisser de doute sur un aspect de ce personnage, que le manuscrit nous révèle en pleine clarté et que Méré avoue, ou plutôt étale.

Il n'a pas la vanité seulement : il a l'imagination; il prend plus de plaisir encore à s'inventer des talents qu'à se vanter des siens. On pourrait même se demander si on ne le comprendrait pas mieux en doutant des mérites qu'il se donne, et en lui reconnaissant ceux dont il se tait. Voici un exemple, en raccourci. Lisez ses *Lettres* à la duchesse de Lesdiguières : c'est une élève, direz-vous, de ce maître d'honnêteté; et l'élève se laisse charmer aux grâces et à l'esprit de l'éducateur; il y a, entre eux, une amitié tendre; et sans doute, plus d'une fois, la duchesse dut soupirer, et le chevalier sentit sa voix se troubler. — Mais dans douze recueils de lettres de toutes sortes, dont l'un rempli de lettres de la duchesse de Lesdiguières, vous ne rencontrerez pas une seule fois le nom de Méré [2].

Au contraire, il est certain que Ménage a dédié au chevalier ses

1. Lettre 77, à M^me^ ... : « Vous verrez à quelque heure que j'écris *bien joliment* et que je ne juge pas mal ». — Lettre 49, à Mme Bitton : « ... et je dis quelquefois :

> Laissons avant que de mourir
> Des traits si vifs d'une peinture
> *Qu'on ne la puisse voir périr*
> *Qu'en la perte de la nature.*

A quelque heure, Madame, vous jugerez si j'auray bien sceu peindre ». — Lettre 123, de Mitton à Méré : « Vous me mandez que vous songez à faire un ouvrage *qui ne périsse jamais*... mais le monde en vaut-il la peine? Ces choses-là ne se font pas sans beaucoup de travail. On incommode sa santé, etc. » Voilà l'état d'esprit de Mitton devant le travail de l'écrivain! — Remarquons en passant, que Méré nous dit (*ms.* p. 112), à propos des *Conversations* D. M. D. C., *etc.*) « que M. Miton en avoit eu aussi beaucoup de dépit, qu'il luy avoit dit quelque chose pour l'en destourner ». On pourrait donc croire que, dans la lettre 123, nous retrouvons ce conseil jaloux. Mais cette lettre contient une claire allusion à une *Lettre* de Benserade au chevalier de Lorraine sur le passage du Rhin (« les cinq vers qui sont après le sonnet »), lettre qui est de juillet 1672. Or il est invraisemblable que Mitton ait renouvelé, au sujet des futurs *Discours* de 1677, les conseils que Méré dit en avoir reçus avant les *Conversations* (1668). Il faut donc supposer que Méré a réuni en une seule lettre deux lettres ou deux fragments de lettres de Mitton, l'un antérieur à 1668, l'autre postérieur à 1671. C'est là un des indices qui rendent suspecte la véracité documentaire des *Lettres* de Méré. Sur son ambition de gloire, voir encore Lettre 127 à Mitton.

2. A la bibliothèque de Grenoble, où les aimables avis de M. Maignien, conservateur de la bibliothèque, m'avaient prévenu que je ne trouverais rien sur Méré.

Observations sur la Langue française (1672); et la dédicace nous apprend assurément que Méré avait proposé Ménage pour être précepteur du Dauphin. — Nulle part, dans les *Œuvres* de Méré, nous ne le verrons rappeler ces services et cet hommage avec la précision, avec l'insistance qu'il met à faire valoir l'amitié de M^me^ de Lesdiguières, et ce que lui doit M^me^ de Maintenon, et ce que Pascal lui devrait devoir.

Le manuscrit nous met en présence du même contraste. « Sur ce qu'il avait fait pour Le May Venours : « Ne vous souvenez-vous pas de ce que je dis dans les *Conversations* de ces choses qui sont excellentes, mais qui n'ont pas de montre? » (p. 64) [1]. Voilà le serviteur modeste.

Et voici le mystificateur, qui, imprudemment, se découvre. « Sur ce qu'il dit à du Fresnoy (le peintre, mort en 1665), qu'il avoit dit à quelques peintres d'Italie qu'il avoit fait le portail de Saint-Louis des Jésuites, etc., » (p. 32) [2]. C'est une « galéjade ». Voici un autre aveu, intéressant chez cet helléniste qui se vante auprès des dames de savoir « presque par cœur tout le divin Platon et les plus beaux endroits d'Homère [3] ». (Lettre 86 à M^me^ ...) : « Quand M. le Ch. disoit à Balzac qu'il y avoit de mauvaises choses dans Aristote, etc., qu'il luy disoit qu'il ne voudroit pas donner ses écrits pour en juger à un homme, etc., il faisoit le fin, mais comme ces gens qui tremblent et qui font les hardis » (p. 124) [4].

Et je crois que c'est encore de lui-même qu'il est question, et non du Prince de Condé ou de son fils le duc de Bourbon, quand nous lisons : « Il fait donner les gens dans le panneau et s'en mocque » (p. 9) [5].

Certes, il n'est pas aisé de connaître — à moins de le voir, et d'être « phisionomiste » — la vraie pensée d'un homme qui,

1. Cf. *Lettre* 194 à M. .... « Une action belle et grande qui se fait en secret, et qu'on n'apprend que par une espèce de révélation, quelle estime fine et haute ne donne-t-elle point ? »

2. Évidemment cette phrase laisse, selon le principe de Méré, quelque chose à « deviner » ! Mais je ne crois pas que Méré ait voulu faire croire à ces peintres que du Fresnoy eût fait ce portail.

3. *Ms.* 4556. Sur Homère (p. 20-21) : « Homère connaissoit si bien la bienséance ! En plusieurs choses ce qu'il dit est de si bon air ! » Sur Platon (p. 80) : « C'est une sottise que dit Platon qu'il faut avoir cinquante ans pour voyager ».

4. Cf. *Lettres* de Balzac à Chapelain (*Nouveaux Mélanges Historiques*, éd. Tamizey de Larroque); 26 février 1646, Lettre LXXXII : « Je vis qu'il avoit estudié depuis que nous ne nous estions veus; qu'il parloit teste à teste avec Aristote, qu'il connaissoit les autres honnestes gens du même pays ».

5. Ceci encore, je crois : « Pour estre honneste homme, il ne faut pas estre intéressé ; mais je prends plaisir à mentir, à faire des discours de vanité, à aller là, etc. » (p. 54).

selon un de ses mots favoris, est « bon Acteur » : du moins sommes-nous invités à prendre garde; nous savons qu'il y a des panneaux. Et, pour oser reprendre, après des historiens et des philosophes dont nous n'aurions qu'à écouter et méditer les thèses [1], la question des rapports de Pascal et de Méré, nous n'avons guère que cette excuse, d'être, par la lecture d'un cahier de notes peu connu, muni de certaines précautions nécessaires, averti qu'il y a des pièges dans les bois de Baussay [2].

1. Nourrisson, *Pascal physicien et philosophe* (1888). — Brunschvicg, *Opuscules et Pensées* de Pascal, in-16, Hachette, 1897. — *Pensées de Blaise Pascal* (collection des Grands Écrivains, Hachette, 1904); — *Œuvres de Blaise Pascal*, même collection, 1908, t. III, p. 105-118. — Boutroux, *Pascal* (Hachette). — Victor Giraud, *Pascal*, 3e édition, 1905, p. 45-47. — Strowski, *Pascal et son temps*, deuxième partie (*Histoire de Pascal*), 1908, chap. VII; etc.

2. Si nous esquissions, ici, la biographie de Méré, le *ms.* 4 556 nous fournirait de quelques rares découvertes, mais assez intéressantes. Il a été à la Cour « dès son enfance » (p. 57-58). Il a « sauté avec M. le comte de Soissons » (p. 99). M. de La Rochefoucauld disait qu'il était « le plus accompli jeune homme de France » (p. 3-4). Il nomme M. de La Rochefoucauld parmi ceux dont il est l'obligé (p. 121). Il a connu aussi M. et Mme d'Estissac (p. 104, 121); la tige des Estissac est le second fils de François IV de La Rochefoucauld. — Ceci est plus intéressant : « De ce qui luy arriva en suivant M. le Card. jusques à Saint-Mathurin (Anjou?) lorsqu'il alla en Italie : « Ce que vous me dites de ce jeune homme est bon, mais les jeunes gens me sont suspects ». M. le Card. dit cela à M. de Nogean et au chevalier de Messignac. M. le Cardinal avait bien vû des gens. Il manque toujours à un jeune homme quelque chose, ou de l'esprit, ou de l'expérience, ou du goust, etc. » (p. 86). Cette phrase s'éclaire par la page 120 : « Le cardinal de Rich... avoit l'esprit juste et net, mais il ne se connaissoit pas en la pluspart des choses; ... s'il fust venu d'Italie comme le cardinal Mazarin il eust demandé qui estoient les beaux esprits, etc. Ce fut une faute qu'il fit de ne vouloir pas me mettre auprès de luy parce que j'estois jeune ». Ce n'est pas Mazarin qui put refuser Méré pour sa jeunesse, c'est Richelieu. Et c'est à l'époque où il revint de La Rochelle, après la prise de la ville, pour aller en Italie secourir Casal (janvier 1629). Méré avait alors vingt-deux ans. Ce fut la première, peut-être l'unique, mais grande déception. On trouve la trace, et de son échec, et de sa rancune, dans la lettre 85 à M. de ***. Ce n'est pas la mort de Mazarin, mais celle de Richelieu qu'il annonce à un ami prêt à venir à Paris à l'époque habituelle, c'est-à-dire au début de l'hiver; et en parlant du peu de progrès qu'il a fait pour « l'establissement », il montre bien qu'il est encore d'un âge où on peut rester ambitieux et garder quelque espoir. En 1642, il a trente-cinq ans. En 1661, il en a cinquante-quatre : à cet âge-là, Méré ne pouvait trouver insuffisant son avancement qui était nul. — C'est le seul fait positif et précis que révèle le *ms.* Quant à ceux qu'il a connus, c'est Balzac, Voiture, Tanneguy Le Febvre (son professeur de grec?), Conrart, Ménage (cité deux fois); — Le Raincy, Potel, d'Elbène, Des Barreaux, Ninon; — le comte et la comtesse de Maure, qui l'obligèrent; Mme de Lesdiguières (vers 1638? et jusqu'à sa mort en 1656); Mme de Sablé (dès le temps de Voiture); Mme de Longueville enfin, à laquelle il paraît, encore en 1674, appartenir par quelque lien indéterminé; — le cardinal de Retz, très probablement — Pascal, enfin. — « Si Mme de Lesdiguières, Mme la marquise de Sablé, Mme la Maréchale de Cler. avoient esté dans la faveur, cela auroit changé ma situation » (p. 61). C'est assez dire qu'il est le secrétaire des grandes dames. Sur sa famille, il est presque aussi muet que dans ses *Lettres*; la seule exception est en faveur (ou plutôt aux dépens) de son frère Plassac (p. 9, 34, 67, 107, 109, 113). Une seule fois il parle de sa mère (c'est plus que dans toutes ses œuvres) : « Je ne me souviens pas d'avoir jamais fait une visite avec ma mère » (p. 82); mais c'est significatif. — Nous avons vu ce qu'il dit de Mme de Seuret, sa belle-sœur. Il nous parle aussi de François de Cauvigny, seigneur de Boutonvilliers, mari de sa sœur Catherine. Mais celui-là, il a payé pour le détester et le railler : car c'est seulement en 1673, lorsqu'il est resté

II

Propos sur Pascal et Méré.

Voici, entourés de leur gangue, les propos de Méré sur Pascal.

P. 56 : « Il semble que ce que je dis soit pour (*mot effacé*). Il est doucereux. De cette pensée que M. Pascal a prise de M. le chevalier : Un Roy, un procureur, etc... Je croyois que M. Pascal estoit le moins larron de tous les hommes, mais je me trompois : il y a encore des témoins [1]. Je disois que je voulois lire Cicéron... »

P. 65 : « Ce qui luy arriva à Blois et à Saint-Mesmin. Des voleurs. « Ces choses-là du monde, ce n'est pas la mesme chose que l'esprit métaphysique, quoyque l'esprit métaphysique soit bien plus haut. Je dis à Pascal que je ne connoissois que Montagne et Voiture qui dissent des choses [2] » (*Trois lignes effacées.*)

P. 66-67 : « J'ayme bien a juger surement si un homme a eu ce goust d'ouvrier ». Si cet *Orateur* de Cicéron n'estoit que des fragments? C'estoit sur le sujet des pensées de M. Pascal. Les Costaus, le marquis de Sillery, le Brossin, Saint-Evremond. Ce sot de marquis (*illisible*) de (*illisible*), qui a traduit petrone : Villandry. « Vous estes donc maistre descole », dit-il à Pascal [3]. Il avoit trouvé sept ou huit enfans avec des loques. Y haranguoit. Y prit Paris. L. ne se prononce que devant le C. M. et Q.

P. 68 : « D'Hilaire et de Niele [4]. Elle a vu Nielle dix ans; elle est bien

seul seigneur de Baussay par la mort de Charles, que s'est terminé, par une transaction, le procès engagé dès la mort de leur mère (1657) contre les Gombauld, qui refusaient le partage de la succession. Il est souvent question — toujours énigmatiquement — de ce procès dans les lettres de Méré (bien entendu, jamais un nom propre). — Au total, la protection des La Rochefoucauld au début; — le refus de Richelieu; — la protection ou la faveur des Maure, Sablé, Lesdiguières, Longueville, c'est-à-dire de personnages importants de l' « opposition », à la tête ou dans les rangs du jansénisme, voilà ce que nous certifie ou nous révèle le *ms.*; et puis un long commerce avec M. de Brégeon (?) et M. de Mizeré (?).

1. Citée par Brunschvicg (*Œuvres de B. Pascal*, Hachette, 1908), t. III, p. 111. — La pensée de Pascal est dans Brunschvicg, *Pensées de Pascal* (Hachette, 1904), t. III, section XII, 799, p. 237.

2. Pour déconcerter : dans la lettre 174, à Mitton, Méré écrit : « Vous savez dire des choses... Vous souvenez-vous que M^me^ *la marquise de Sablé nous dit qu'elle n'en trouvoit que dans Montaigne et dans Voiture*, et qu'elle n'estimoit que cela ? » Dérobe-t-il là, ou prête-t-il ici ? — La lettre semble postérieure à la mort de M^me^ de Sablé (1678).

3. Cf. Lettre de Jacqueline à son frère (16 novembre 1660), ap. *Lettres, Opuscules, Mémoires*, etc., par Prosper Faugère, p. 396. — Un manuscrit de la bibliothèque de Troyes, que M. Albert Maire, l'auteur de la *Bibliographie des Œuvres scientifiques de Blaise Pascal*, m'a obligeamment permis de consulter, donne à cette lettre la date du 26 novembre 1653.

4. M^lle^ Hilaire et le chanteur Niert (cf. Tallemant). C'est « Niele » aussi que l'appelle la duchesse de Lesdiguières, qui parle de lui comme d'un homme qui a sa confiance (Bibliothèque de Grenoble, *ms.* Papiers Lesdiguières, R. 4759-4760, t. II, f° 20; R. 4770-4778, f° 81).

aise quand elle le trouve. Elle l'a récompensé; elle a esté reconnaissante envers luy[1]. M. Pascal, M. Miton, M. du Bois, M. de Roannez et beaucoup d'autres n'auroient jamais rien sceu sans moy[2]. Quand je disois quelque chose dans le jeu, Voiture m'escoutoit fort; et je disois de ces choses devant la marquise de Sablé et la comtesse de Maure qui le luy pouvoient redire ». Ce qu'il trouve à redire dans le miracle de P. Royal est de la manière dont ils en ont esté (*touchez* rayé) frappez[3]. « Je connois quand on parle du cœur » parlant des escrits des Apostres et de Saint Paul. En parlant des lettres de Pascal : « Les géomètres ne manquent pas de méthode, mais souvent elle n'est pas agréable. Ce ne sont pas des livres de choses comme les Essais de Montagne; ce sont des rapsodies. » Les deux hommes de la vieille Cour, etc.

P. 69-70 : « M. du Bois est hardi; il est hardi jusques à l'effronterie. Il a le nez bon; il sent bien dans un lieu ce qui s'y passe. Il ne fait guère de faute contre *les* (?) sentiments. M. de Roannez gouvernoit Pascal, et M. du Bois gouvernoit M. de Roannez[4]. Il est bien intéressé pour sa cabale, mais s'il estoit de son interest d'écrire contre ceux de P. R., il escriroit contre eux. Il est régulier à faire sa cour, il est hardi parmi des ignorans; en toute sa vie il ne diroit pas un bon mot; il est insinuant et doux; mais cete douceur paroist venir de délicatesse d'esprit; il paroist fin, etc. M. Pascal avoit un plus grand fonds d'esprit, mais celuy-cy est un esprit plus propre pour le monde. Nous n'avons pas d'autheurs en nostre langue! Balzac est autheur, Malherbe est autheur. »

P. 92 : Il seroit bon, quand on chante bien par (?) la musique, qu'on ne la connust pas; il seroit bon aussi de pratiquer la Rhétorique, sans qu'on sceut qu'on la sçait; ou du moins il n'en faut parler qu'à quelque ami qui en voudra estre instruit. Il ne fait pas cas du stile simple. (Ici quatre lignes effacées, et deux au début de la page 93.)[5]

P. 93 : « M. Pascal fit bien de se mettre a escrire trois mois après *qu'il m'eust* vu, mais il falloit continuer à me voir[6]. Il faut quelquefois penser à ce que vous direz en de certaines occasions. »

Pour compléter ces citations directes, voici quelques paroles auxquelles le souvenir de Pascal n'est pas étranger.

P. 17 : « Des nourritures communes, celle de Paris est la meilleure : c'est le lieu de la Cour, le païs des savans et de la politesse où l'on sait la langue. M. de P. R. n'ont excellé en rien; ce sont mes arriere escolliers[7]. »

P. 120 : « Je ne vaudrois rien auprès de luy; il est trop pédant; cela

1. Faut-il suppléer ? « Tout le monde n'est pas reconnaissant. J'ay fait des ingrats. M. Pascal... »
2. Citée par Brunschvicg, *Œuvres de Pascal*, t. III, p. 112.
3. Citée par Brunschvicg, *op. cit.*, t. III, p. 111.
4. Citée par Brunschvicg, *op. cit.*, p. 112.
5. Il m'a semblé lire : « Si vous ne profitiez des choses qui... que vous verrez... »; ce serait donc encore des leçons sur l'art d'écrire.
6. Cf. Brunschvicg, *op. cit.*, p. 110.
7. Cf. Brunschvicg, *op. cit.*, p. 111.

est incurable. Cela fait voir ce que produisent les Mathématiques. » La comparaison de Pindare et d'Horace. « Car je m'imagine que c'est un bon mathématicien[1]. »

P. 122 : « Quelque excellent qu'on soit dans un mestier, général d'armée, avocat, poète, si l'on n'est honneste homme, on est un sot ». Sur le sujet de M. Guogué. « Il pourroit estre homme de finances, etc.; il a l'esprit mathématique, il n'a pas l'esprit métaphysique. »

P. 28 : « Vous ne trouverez guère d'homme savant après m'avoir vû. Vous trouverez de grands mathématiciens, etc. »

P. 63 : « Un homme qui entre dans un bal, il sait d'abord tout ce qui s'y passe, d'un clin d'œil. On dira à un Géomètre : « Voyez ces gens qui rient, ils se mocquent de vous; voyez l'air de ceux-là, etc. Il faut connaistre à l'air, à de petites choses, un frippon, un escroc, un pipeur, un flatteur, un mocqueur, un faux ami, un roquet qui fait le franc; et ceux-là sont les plus dangereux. Un géomètre se plantera comme un Terme, etc. »

Ces propos épars ne sont pas indifférents. Constatons d'abord qu'en 1674, parlant sans contrainte, Méré ne réclame de droits d'auteur que sur une seule pensée du recueil publié en 1670. Encore cette pensée ne se trouve-t-elle que dans la *Préface*, à titre d'exemple des réflexions trop obscures ou imparfaitement formulées, qui ont été exclues de l'édition[2]. Constatons qu'à aucun moment il ne revendique aucun des fragments du titre XXXI (*Pensées diverses*), sur l'Esprit géométrique et l'Esprit de finesse, sur l'honnêteté, sur l'éloquence, sur l'agrément, sur la beauté, etc. Lui, qui dénonce un larcin, n'eût-il pas protesté contre un pillage?

La très forte impression que nous laisse cette remarque est encore confirmée par la lecture du *ms.* 4333 *n. acq. fr.* de la Bibliothèque Nationale[3]. On en sait l'intérêt. Un inconnu recueille les

1. J'interprète ainsi : « Je ne vaudrais rien auprès du précepteur de M. le Dauphin. C'est un pédant, etc. » Le Dauphin avait pour maître de mathématiques François Blondel, qui publia en 1673 : *Comparaison d'Horace et de Pindare* (Paris, Barbin, in-12). Le *Journal des Sçavans* en donne un compte rendu (Années 1667-1672, (*sic*), année 1673, p. 10; Sorbonne, S. D. j. 1, 4°). Je ne crois pas qu'à ce moment ce soit le *Journal des Savants* que Méré se fasse lire. — Peut-être est-ce du Dauphin lui-même que parle ainsi Méré. On sait que les *Conversations* semblent nées de l'espérance que le maréchal de Clérembaut aurait conçue d'être nommé gouverneur du Dauphin.

2. *Pensées*, éd. de Port-Royal, par M. A. Gazier, 1907, p. 67-68. — Brunschvicg, *Pensées*, t. III, Sect. XII, 799, p. 237. — Cf. *Œuvres posthumes* de M. le Chevalier de Méré (publiées par l'abbé Nadal, 1700) : Discours de l'*Éloquence et de l'Entretien*; éd. 1712, Amsterdam, p. 80 : « ... Les grands Princes, qui regardent la fortune au-dessous d'eux, n'en parlent, etc. » (citée par Brunschvicg, *loc. cit.*).

3. C'est le manuscrit que M. Eug. Griselle a signalé, et dont il a publié et commenté de nombreux extraits. Pour l'avoir lu nous-même, nous aimons à rendre hommage à la sûreté de lecture, et à la justesse sans défaillance, de M. Eug. Gréselle, et nous lui envions cette impeccable exactitude.

appréciations, les réflexions, qui circulent dans un *petit monde* janséniste : personnages plus ou moins notoires, Dirois, Bridieu, Manessier, Gomberville, Varillas; Le Bon, Lombert, jugent librement leurs grands hommes, Arnauld, de Sacy, Saint-Cyran, Pascal, Nicole : curés de campagne parlant de leur évêque; secrétaires, du cher maître; attachés de cabinet, du « patron ». On y connaît le duc de Luynes, M^me^ de Sablé. M. Griselle a prouvé que ces notes sont prises à une époque limitée par l'an 1670 et l'an 1675. Le « chevalier Meré », nous l'avons vu, n'y est pas seulement connu par ses œuvres; on sait aussi ses habitudes[1]. Il est, en effet, en relations avec quelques-uns de ceux qui fréquentent ce cénacle. Goibaud du Bois, certainement, et probablement ce mystérieux Lombert[2]. Peut-être même a-t-il laissé dans le manuscrit des traces personnelles de son passage.

En effet, Méré a vécu à Paris, de 1668 à 1672[3], sans autre inter-

1. F^os^ 23, 52, 63 *verso*, 255 *verso*; — 18, et 391 *verso*.

2. Nous avons vu, dans les *Portefeuilles Vallant* (Bib. Nat., *ms., f. fr.*, 17051, f° 61), une fin de lettre non signée, adressée au médecin de M^me^ de Sablé, et suivie de quelques lignes d'une écriture lourde aux lettres séparées : « M. Lambert na pas assez de bonté pour dire quelques choses pour moy ie vous suplie monsieur d'assurer Madame de mes très humbles respecst (*sic*), etc. » Lambert? Lombert? — Quant à cette seconde lettre, nous n'oserions nous prononcer : mais l'écriture en a un rapport au moins apparent avec celle du chevalier de Méré. Et l'humilité du ton, ni le lapsus orthographique, ne sont des contre-indications (voir le *fac.-similé*).

3. *Archives des Deux-Sèvres*, dossiers Palastre. — Voici comment, à mon avis, se démontre la durée de ce séjour. Méré arrive à Paris en novembre 1668. Dans quatre actes de « ferme » du 6 novembre, on lit : « Ilault et puissant M^res^ Charles et Anthoine Gombaulx frères chevalliers seigneur de Mere et de Baussay ». Mais, dans les quatre pièces, les mots : *et Anthoine, frères*, sont rayés d'un trait. L'alternance capricieuse des singuliers et des pluriels indique encore une brusque perturbation de la formule préparée. Les quatre pièces sont signées de Charles Gombauld seul. Une autre, du 14 novembre, présente la même formule, sans ratures, cette fois, mais n'est signée aussi que de Charles Gombauld. Antoine est parti, plus vite peut-être qu'il ne le prévoyait (cf. Lettre 17, à M^me^ ... « un voyage si précipité » ?); les *Conversations* vont paraître, ou ont paru, si la première édition est bien de 1668. — Entre autres lettres qui prouvent, dans cette période, le séjour de Méré à Paris, il y a la lettre 23 (que La Beaumelle, de sa propre autorité, envoie à M^me^ Scarron, et qui lui convient en effet), qui parle de Saint-Cloud et de la maréchale de Clerembaut (gouvernante, depuis novembre 1669, de Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur). — Charles Gombauld meurt en 1672. Cette année-là, le *Rôle des tailles* de la paroisse de Baussay (*Arch. des Deux-Sèvres*, ancienne cote C 35), inscrit, comme exempt, « Anthoine Gaubault, escuyer, sieur de Baussay ». Or, dans sa lettre 50, à Colbert du Terron, Méré parle en seigneur de Baussay. « Je n'ay que ce petit coin de terre pour toute résidence, et si mon bois est abatu... ». Donc Charles est mort. Comme il écrit, dans cette même lettre : « il y a tantôt quatre ans que je suis éloigné de Poitou », cette lettre et le dossier de Palastre s'éclairent l'un l'autre. Et en effet Méré ne terminera pas à Paris la quatrième année : c'est du moins ce que paraît démontrer la lettre 13 à M^me^ ... « Je ne suis icy que d'avant-hier... »; et, trouvant à son arrivée la nouvelle de la mort d'un « jeune Prince », il compatit à la douleur de « cette Princesse si délicate et si sensible », mais, à son ordinaire, refuse de lui écrire une « lettre de consolation ». Qui est cette Princesse ? La lettre 138, à M. de Marlot, nous dit qu'il refusa « d'écrire à M^me^ de Longueville quand son fils (ce jeune Prince qu'on ne sauroit assez regretter) demeura dans un combat sur les bords du Rhin ». Le comte de Saint-Pol fut tué

ruption qu'un voyage peut-être en Normandie[1]. Et on peut se demander s'il n'est pas ce « gentilhomme qui voit les gens de lettres », qui juge « Corneille et Boileau », qui connaît d'Elbène, et se cache ici sous le nom de Lucas[2]. Ce qui est certain, c'est que Dirois, lui-même, dit : « MM. Arnaud, paschal, Nicole, Meré, du bois, de la chaise, Perier, ce sont gens d'un esprit juste, qui ne prennent pas des règles vulgaires, mais qui connaissent les choses et la manière de raisonner » (f° 68). On ne saurait assez insister — en passant — sur la simplicité avec laquelle l'orthodoxe Dirois encadre Méré dans un groupe de chrétiens authentiques, de jansénistes éminents ou évidents. De là — et de quelques autres faits — on pourrait s'engager à ne pas croire si aisément à l'incrédulité de Méré. En particulier, on s'étonnerait que Bridieu, qui connaît Méré, on l'a vu, eût négligé de faire quelque réserve. Est-il à croire que le même Bridieu le compte, — et, cette fois, sans le nommer, — parmi les « huit (!) esprits forts » de Poitou contre lesquels Pascal fit ses « fragments »? (f° 54). Ici, à cette date (1670-1672), Méré, pour ces jansénistes, n'est pas suspect. Aurait-il été converti par Pascal? Avait-il besoin d'être converti[3]?

le 12 juin 1672. C'est donc à cette époque que Méré revint dans son village. — On excusera cette longue et sinueuse recherche. Si elle n'est purement imaginative, elle peut avoir l'intérêt de montrer comment on peut dater quelques-unes de ces lettres qui n'ont jamais de date apparente, et comment aussi peut-être Méré s'est ingénié à brouiller savamment, en *puzzle* difficile à reconstituer, sa biographie.

1. Méré écrit à Pelot, premier président du Parlement de Rouen (lettre 156) : « J'espère à ce renouveau de vous aller rendre une visite en vostre Parlement, et de passer quinze jours dans vostre aimable entretien ». Il est probable (sans plus) que ce voyage devait se faire de Paris. Pour le dire en passant, cette lettre est une des deux dont nous puissions avoir la certitude que, pour le fonds tout au moins, elles sont authentiques. Celle-ci est contrôlée par ce qu'en dit le *Menagiana* (éd. 1715, t. III, p. 177) : « M. P... étant premier Président de ... se plaignoit de M. le Chevalier de ... qui lui avoit écrit (*etc*) ». — L'autre lettre (164, à Ménage) est plus certainement encore authentique (*Menagiana*, éd. 1715, t. II, p. 364). De là on conclura : ou que les autres lettres le sont aussi, — ou que quelques échantillons sincères doivent servir à faire illusion sur le reste du lot.

2. *Ms.* 4333, f° 294 et *verso*. (Après un jugement sur Corneille) : « M. Delbene a corrigé beaucoup de vers de l'*Enéide* de Virgile traduitte par Segrets... Le livre de Virgile traduit par Boileau et Secrets sont ridicules. — Lucas ». Cf. *ms.* 4556 : critiques sur Boileau, p. 25, 26, 31, 69, 75, 128. « De M^lle de Lenclos, de M. d'Elbene et de M. de Plassac » (p. 67). — « Virgile qui consume ce qu'il a de meilleur dans le quatrième livre de l'*Enéide* » (p. 52). — Que Méré voie les gens de lettres, Conrart, Ménage, Bouhours, on l'admettra. Qu'il se fasse donner le nom de Lucas, on ne peut le prouver : il est seulement certain que son maître d'hôtel s'appelle André Lucas ; et de ceci la preuve — si j'avais la place — nous éclairerait encore sur la discrétion artificieuse dont Méré a éparpillé dans ses Lettres les matériaux de sa biographie. Ajoutons que, dans le *ms.* 4333, plus d'une réflexion anonyme est digne de Lucas-Méré.

3. Il m'est impossible de tout dire à tout propos. Mais il est certain que les Gombauld sont catholiques. Bien plus, le père, Benoît Gombauld, était « cappitaine d'une cpaignie de gens de pied et M^re de camp d'ung régiment de gens de pied pour le service de la Saincte Unyon des catholicques en poictou » (Bib. Nat., Cab.

Il importait de montrer l'attitude de ce petit groupe en ce qui touche Méré. Or, dans ce milieu, à l'époque où paraissent les *Pensées* — dont le cénacle s'entretient souvent — nul écho d'une réclamation de Méré, nulle trace, nul indice, de son influence sur Pascal. N'était-ce pourtant pas l'occasion pour lui de faire valoir ses droits, si la vérité l'eût permis? Et n'en aurait-on pas au moins parlé, dans ces suites de propos où l'on conte tant de choses sur tant de gens? Là, plus qu'ailleurs, « il y a des témoins ». On y sait même que Miton[1] corrigea les *Provinciales* « à Luxem-

des Titres, *Pièces originales*, 1350 (Gombauld); reçu signé au comte de Brissac, gouverneur du Poitou, par Benoît Gombauld, le 10 août 1593). — C'est bien lui qui fit un attentat contre le duc d'Epernon (10 août 1588), qui est qualifié de « gentilhomme angoumoisin de la suite du duc de Guise » par A. d'Aubigné (*Hist. Universelle,* éd. de Ruble, t. VII, p. 307 et suiv.), et de « serviteur particulier et nourri dans la maison du duc de Guise » (Girard, *Vie de Monseigneur d'Epernon*, éd. 1730, 4°, p. 88-93). Cf. Palma Cayet (coll. Petitot, 1re série, t. XXXVIII, p. 414; — Marvaud, *Études sur l'Angoumois*; — *Bulletin de la Société historique d'Aunis et de Saintonge*, I (p. 46, Marquis de Rochave, et p. 344, Maltouche, c. à. d. A. de Brémond d'Ars). — Cf. Fornier (*Hist. de la maison de Guise*, Bib. Nat., *ms.* 5802-5803, *f. fr.*, t. II, f° 85), qui, voulant réfuter Girard, et innocenter le duc de Guise, néglige, bien étrangement, de prouver que Méré, Messelière, etc., n'étaient de rien au duc. Oudin, auteur aussi d'une histoire manuscrite des Guise, ne dit rien de l'incident, qui s'en trouve confirmé.

L'opinion du père ne lie pas — même à une époque où la tradition est plus impérieuse qu'aujourd'hui — les fils. Mais Méré lui-même dans ses *Lettres*, — et même dans des lettres de sa jeunesse — se donne comme catholique (Lettre 176, à Mlle ...; plus encore, lettre 165, à Mme ..., protestante; — lettres 95, 119, 132, 185, à M. de la Mésangère, protestant; — lettre 85, à M. de ... sur la mort prochaine de Richelieu : « tant de contes qu'il faut rendre à ce sévère Juge... »; lettre 19 à Pascal (1654 ou 1656... ou 1680?) : « que le bon sens ne se trompe guère, et qu'à la réserve des choses surnaturelles, tout ce qui le choque est faux ». Qu'on l'entende bien : il n'y a pas chez Méré la piété ni l'esprit religieux. Catholique comme Montaigne : du moins dans sa jeunesse. Car, à l'époque où nous sommes, il n'est plus « si peu « dévot » (Lettre 192, sur son procès, vers 1672-1673, à Mme de (*Sablé*?). Dans le *ms.* 4356 : « Je dis comme Nostre-Seigneur : que celuy qui a des oreilles pour ouir oye » (p. 117). Et autres passages. Et dans le *Discours des Agrémens* (1677), il fait profession de foi catholique, et janséniste, en invoquant l'exemple du Christ, et en appuyant sa théorie mondaine sur la doctrine de la grâce (éd. 1692, p. 118-120). Très perspicace, Sainte-Beuve n'a pas cru que Méré se fût engagé à fond dans le libertinage (*Portraits littéraires*, t. III). L'esprit de finesse atteint la vérité « d'un trait d'œil ». Et vraiment, on peut se demander si ce fils de ligueur, filleul d'un évêque, ancien élève — très probablement — de quelque collège de Jésuites, et vraisemblablement destiné à l'Église, n'est pas resté secrètement beaucoup plus attaché au monde religieux qu'il ne s'en donne l'air.

1. Miton! *Œuvres* de Méré, Lettre 112, de Mitton à Méré : « Ce que vous me mandez de *nostre ami* est admirable, et la préférence sur Platon et sur Descartes, dont il m'honore, m'a bien fait rire ». Si cet ami est Pascal, goûtons l'ironie de Louis de Montalte. Nous entendrons Méré lui-même parler de Mitton. Sur lui, voir : Bibl. Nat., *Cabinet des Titres, Pièces originales* 1974 (Mithon, Miton, Mitton); *Carrés d'Hozier* 436; *Dossiers Bleus* 450; *Nouveau d'Hozier* 238; Bib. Nat., *ms* 3620, fiches La Rochebilière; — Tallemant, éd. in-8, II, 320; IV, 59; V, 319, 326; — Mathieu Marais, t. III (année 1727; 30 janvier, 10 février, 22 février, 7 et 19 mars); — Loret, *Muse historique*, 11 décembre 1660; — *Lettres* de M. de Plassac (lettre 90); Rapin (*Mémoires*, éd. Vitte, t. I, p. 215); — Bussy Rabutin (*Correspondance*, t. V, p. 342); *Mercure Galant*, février 1690, *etc.* A la bibliothèque de l'Arsenal, recueil de satires reliées sous le titre de la première : Satyre à M. Mitton (*ms.* 3461). Les Mitton sont

bourg »[1]. Qu'on ne croie pas, en effet, que Méré se fût exposé, en prétendant quelque reprise sur l'œuvre de Pascal, aux indignations du groupe. Ils ne sont nullement Pascalins, ces Dirois, ces Manessier, ces Bridieu, ces Le Bon. Les Pascalins, c'est Du Bois, Perier, Filleau de la Chaise. Les Pascalins sont très librement jugés, parfois avec dédain. « Les Pascalins estudient peu, de la chaize, du bois, paschal. M. du bois n'a pas mesme de santé » (f° 54). Non, Méré n'eût indigné, ni surpris personne, n'eût pas offensé des admirateurs dévots et fervents[2]. « (Il) ne sçavoit de l'Ecriture que ce que les autres luy apprenoient : *on a trop loué ses* Pensées; à peine sçavoit-il le latin. Il n'estoit pas sçavant; c'estoit un bel esprit » (f° 217 *verso*). Ainsi parle, de Pascal, Manessier, qui eut jadis ses confidences[3]. Ailleurs, M. Lombert relève vivement une critique de M. de Barcos (f° 204 *verso*). Nulle part il n'est donné pour un savant, pour un homme de métier, encore moins pour un théologien qui ait, plus tard, appris l'air du monde et les démarches de l'honnêteté. Tout au contraire, pour eux, Pascal fut, avant tout, un laïque et un mondain. Pascal « aimoit les livres plaisants, Scarron, son romant », avant de se donner à Dieu (f° 94 *verso*); Montaigne était son livre (f° 18); il en aimait le « stile » et le « sens », bien qu'il en blâmât le libertinage, et l'entêtement de soi : « il disoit qu'il luy avoit appris a escrire » (f° 94). Ingratitude de Pascal envers Méré? Mais peut-être que le jeune polémiste n'avait besoin des conseils de personne, lorsqu'il raillait Antoine Le Maistre d'avoir « bien escrit pour les gros bonnets du palais qui

Picards. Fils d'un chirurgien, Damien Mitton, né en 1618, mort en 1690, conseiller du Roi, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Picardie, Artois, etc., connut peut-être le chevalier de Méré en 1636, année où celui-ci, ainsi que son frère aîné Charles, s'équipa pour le service du Roi aux armées de Picardie (*Archives des Deux-Sèvres*, minutes de Saint-Maixent (f° 110, 5 août 1636, et f° 187, 10 septembre 1636). A son mariage (4 février 1653), il est seul avec sa femme à savoir signer. Il est frère de Louis Miton, secrétaire du Roi. — Il est surtout connu comme joueur, et qui donne à jouer, comme diseur de bons mots, et comme tenant une sorte de perpétuelle agence de nouvelles et de contes (V. Bussy-Rabutin; et Sévigné (6 août 1677) : « les contes avec lesquels on amuse les dames de Versailles; cela s'appelle les *mitonner* ». Deux des lettres que Méré lui a fait l'honneur malicieux d'introduire dans son recueil donnent bien la mesure de son esprit, artificiellement lettré; le vernis de l'étude est pâteux, et craque partout (Lettres 123 et 175).

1. Bib. Nat., *ms.* 4333, *n. acq. fr.*, f° 366 *verso*.

2. *Ibid* : Filleau d'Angers fait imprimer une préface sur paschal que Varilas estime plus que M. Paschal (f° 259). — « ... Du Bois a infiniment de l'esprit, et est celuy dit-on qui approche le plus de M. paschal et qui la le mieux imité » (f° 54) : ainsi parle Bridieu.

3. Celle-ci entre autres, qui a sa valeur : « M. paschal n'estoit pas content de la signature du port-royal. Il en a conferé avec M. Manicier » (f° 217). — On sait les discussions récentes sur l'abjuration finale de Pascal (Jovy, *Pascal inédit*, II; publication et commentaire du récit du P. Beurrier; Petitot, *Pascal, sa vie religieuse*, etc. (Beauchesne, Paris, 1911); — A. Gazier, *Les derniers jours de Pascal*, Champion, 1911; cf. *Enseignement secondaire*, Août et Octobre 1911.

n'y entendent rien » (f° 180 *verso*). Pourquoi donc, en effet, Pascal n'eût-il pas pu de lui-même posséder et cultiver ce mérite qui faisait dire à M. de Sacy : « M. Paschal estoit l'homme du monde le plus propre pour former un esprit »? (f° 148 *verso*). Et en effet, dans cette société, Pascal est considéré comme le maître de Du Bois, de Perier, de Filleau, et de Nicole[1].

Evidemment, Méré pourrait être le maître de ce maître. Mais dans la société des Lombert et des Dirois, où l'on connaît Méré, on ne dit rien de tel. Le seul maître donné à Pascal, c'est Montaigne. Méré a conseillé à Pascal la lecture de Montaigne? soit. Mais quel profit Méré a-t-il recueilli de Montaigne? Et qu'en a fait Pascal? Il s'en est imprégné. Méré n'a même pas su renoncer avec l'auteur des *Essais* à son esprit de critique vétilleuse et à ses saillies contradictoires. « Montagne eust trouvé bons tous les bons mots de ces philosophes; il n'en a jamais dit un bon » (ms. 4556, p. 15). — « Il est bien difficile de trouver de bonnes choses dans Montaigne; on croit souvent avoir trouvé quelque chose, qu'on n'a rien trouvé » (p. 21). Il n'en fait l'éloge que pour écraser Pascal; et parce qu'il lui a dit qu'on ne trouvait de « choses » que dans Montaigne et Voiture (p. 68), dira-t-on qu'il a formé Pascal?

En vérité, les deux manuscrits comparés, le silence de Méré en 1670, ses propos confidentiels en 1674, nous détournent de lui prêter trop d'importance. Il y a plus. On a remarqué qu'il ne perd pas une occasion d'opposer la vraie science au savoir des mathématiciens. Plus nettement, il avoue, avec un superbe dépit, que Pascal ne l'écouta pas. Avec tout son « grand fonds d'esprit », Pascal n'a pas su se rendre aussi « propre pour le monde » que Goibaud du Bois. Les *Provinciales* sont des « rapsodies », où s'exerce la « méthode des géomètres ». Pascal est un mauvais élève : il est resté géomètre impénitent, ou imperfectible. Oui, sans doute : « Pascal n'auroit rien sceu sans moy ». Mais rien, c'est trop! Miton non plus, d'ailleurs. Et que sait Miton? « Miton n'a pas de raison dans la teste; elle luy tourne quand il faut qu'il escrive des choses où il y ait de la suite » (p. 126-127). C'est vrai : témoin l'extraordinaire lettre 175. Mais enfin que lui a-t-il appris? « Il me dit que sans luy M. Miton eust toujours esté un gueux, qu'il faisoit des fautes en parlant, comme de dire : « Je passays par dans l'Eglise » (p. 113). Méré l'a corrigé de ces faiblesses; et voilà pourquoi il peut dire : « Je donnay de l'esprit à celuy-cy »

1. « M. Lombert dit que Monsieur Nicole na gueres profité des avis de son maistre feu M. Paschal » (f° 401, *verso*).

(p. 113)[1]. Soit. C'est entendu, Pascal et Miton, sans Méré, n'auraient rien su; mais Pascal avait de l'esprit avant les leçons de Méré.

Et pour instruire, il faut durer. Or, Méré nous le dit lui-même : « M. Pascal fit bien de se mettre à escrire trois mois après qu'il m'eust vu. Mais il falloit me voir encore. »

Nouvel aveu : ce mauvais élève, ne l'a-t-il eu qu'un jour? une semaine? En vérité, si puissant que soit le maître, le temps ici fait quelque chose à l'affaire. Voilà ce que nous révèle Méré, en 1674 : nous sommes loin de la lettre 19 à Pascal : « ... Vous m'écrivez à cette heure que je vous en ay tout-à-fait desabusé (*des mathématiques*), et que je vous ay découvert des choses que vous n'eussiez jamais veuës si vous ne m'eussiez connu. » Mais, au fait, pourquoi donc Méré, qui accorde aux lettres de Miton les honneurs de son recueil, a-t-il négligé, ou dédaigné, de nous faire lire la lettre de Pascal?

Pourtant, suivons cette piste. Pascal a écrit trois mois après avoir vu Méré. Replacée dans son cadre, comme plus haut, cette indication est intéressante : car elle ne paraît nullement concerner les *Provinciales* ni les *Pensées*, mais fait plutôt comprendre que Pascal s'exerça au travail du style. Il n'y a pas lieu de préjuger qu'il s'agisse des *Provinciales*[2].

Quand donc, où donc, Méré instruisit-il Pascal, pour qu'il se mît à écrire trois mois après?

Or Méré a conté, dans le *Discours de l'Esprit*[3], sa première rencontre avec Pascal, ce voyage qu'il fit avec le D. D. R.[4], avec

1. On pensera que ces propos dédaigneux sur Miton sont en désaccord avec les éloges qu'il lui prodigue dans ses *Lettres*. Je ne serais pas trop surpris que les *Lettres* de Méré eussent rendu en monnaie de gloire des avances plus réelles. Sur Miton (*ms.* 4 556), p, 25, 31, 68, 69, 88, 108, 112, 113, 115, 126-128. — Ne faisons de Miton, ni un bel esprit, ni un « original », ni rien de plus que ce qu'il est : un *publicain*, qui fait des « bons mots », et a de l'argent.

2. La *Première Provinciale* étant du 23 janvier 1656, Pascal aurait vu Méré en octobre 1655. — Mais Méré n'a pas attendu à cette époque pour « voir » Pascal. D'autre part on sait par Rapin (*Mémoires*, éd. Vitte, t. II, p. 363) que Méré avertit Pascal de quitter la question de la grâce pour « divertir » les honnêtes gens par quelque chose de plus réjouissant. Mais si, trois mois après un tel entretien, Pascal publia la *Première Provinciale*, on ne voit pas l'efficacité du conseil de Méré. D'ailleurs, un tel conseil une fois donné, Pascal n'avait pas besoin de « voir encore » Méré. C'est pourquoi nous hasardons notre interprétation.

3. Ed. 1692, p. 38-40.

4. Sur ces initiales, ces astérisques, ces périphrases, dont Méré abonde, le *ms.* 4 556 nous apporte une explication curieuse, — dont les fondements semblent plus de caprice que de raison. « Il ne faut guere citter; cela ne se fait guère dans le monde. Il ne faut pas citter des gens d'un grand mérite d'une telle sorte qu'on y sente de la vanité; cela cause de l'envie, qui nuit beaucoup. « Cesigny et moi nous y trouvâmes », dit Boisragon (se sont deux frères, du nom de Chevalleau, gentilshommes de l'élection de Saint-Maixent). — Il ne faut pas citter les gens de

M. M., et un homme « d'entre deux âges »[1], qui était « grand mathématicien », mais « ne sçavoit que cela », et qui, dans cette compagnie, ouvrit les yeux aux clartés de l'esprit universel. La date de ce voyage importe ; aussi a-t-on proposé et soutenu diverses conjectures, qui atténuent ou confirment le rôle de Méré auprès de Pascal. Essayons de nous renseigner[2].

(*A suivre.*) CH.-H. BOUDHORS.

théâtre parce que tout le monde en parle... il sied mal de citter des gens obscurs, inconnus » (p. 59-60). On s'explique ainsi les mystères des œuvres de Méré : on s'explique moins la théorie.

1. *Dict. Acad.*, 1694 : « ni jeune ni vieux ». Expression de sens assez large, on le voit. A vingt-huit ans, on est jeune. A trente-deux, qu'est-ce qu'on est? Entre 1649 et 1654, elle est impropre, concernant Pascal. Elle n'est juste qu'au sujet ... de Méré, né en 1607.

2. Sur le « voyage en Poitou », signalé pour la première fois par M. Collet (*Un Fait inédit de la Vie de Pascal*, article de la *Liberté de penser*, février 1848; et plaquette (1848), voir Brunschvicg (*Œuvres de Pascal*, t. III, p. 106 et suiv.), et tous les auteurs qui ont parlé de Pascal. Pour ma part, je crois à l'exactitude de l'hypothèse émise par M. Collet, adoptée par la plupart des critiques, contestée par quelques-uns. Je ne veux pas argumenter ici à ce sujet. Toutefois, on me permettra de signaler un passage qui semble avoir échappé a l'attention. Les vers que Méré prête au savant désabusé ne constituent pas une simple allusion aux régions affreuses et glacées de la Science : ils parlent d'un pays où six mois d'hiver sont suivis d'une sorte d'automne livide. Ce n'est pas la Science, cela. Et à la fin, Méré, parlant de la conversion définitive du mathématicien, dit : « et ce fut là comme son abjuration ». Seconde allusion qui éclaire la première, et en est éclairée. Il s'agit de la Suède, il s'agit de Christine; il s'agit d'un savant dont la pensée s'est tournée, s'il n'a pas réellement porté ses pas, vers la reine savante, vers le pays où Descartes mourut en 1650. Or Chanut, ambassadeur en Suède, écrivant à F. Perier (28 mars et 24 septembre 1650), nous montre que Pascal comptait sur « notre septentrion » pour aider ses « spéculations » sur les expériences du vide. Et. sans parler longuement de la lettre de Bourdelot à Pascal (14 mai 1652), ni de la lettre de Pascal à la reine de Suède, nous voyons, dans celle-ci, qu'il regrette de n'espérer pas pouvoir aller jusqu'à Stockholm. — Ici, Méré parle comme — *et après* — Huyghens (*Epitaphe* de Descartes) :

> Sous le climat glacé de ces terres chagrines
> Où l'hiver est suivi de l'arrière-saison.
>
> (*Correspondance* de Huyghens, t. I, p. 125.)

Dans le *Discours de l'Esprit*, quelques pages avant le récit du voyage (Ed. 1692, p. 213), il rend hommage à « cette Princesse du Nort, qui, sans Royaume, ne laisse pas d'estre une grande Reine ».

A. DE VIGNY ET G. H. CHARPENTIER

(Documents inédits.)

En août 1838, G. H. Charpentier inaugura sa bibliothèque in-18. Ces petits volumes de format et de prix réduits et d'impression compacte succédant aux grands in-8 de cabinets de lecture, c'était une révolution dans la librairie française [1]. Pour assurer le succès, il fallait que l'audacieux éditeur se présentât au public avec quelques œuvres consacrées et des auteurs de choix. Vigny fut de ceux à qui il songea tout d'abord. Au printemps de 1841, les pourparlers sont engagés. C'est le début d'une correspondance qui se prolongera jusqu'aux dernières années du poète. D'abord, de brèves lettres d'affaires. Le 11 juillet 1841 :

Je ne sais pas bien, monsieur, si nous avons assez de temps pour convenir avant votre départ de tout ce qu'il y aurait à faire pour une nouvelle édition; mais si vous pouvez venir demain lundi, à cinq heures après midi, je vous attendrai; et mardi, à la même heure, je serai chez moi.

Il me semble bien difficile de ne faire que quatre volumes de ces sept [2].

Mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Vigny avait quelques préventions contre ces impressions massives. Mais l'*empressement* de Charpentier et les conditions exceptionnelles qui lui furent faites triomphèrent assez vite de sa résistance. Le traité fut signé le 19 septembre pour une durée de deux ans et demi; le tirage devait être de 15 000 volumes; l'auteur obtenait 55 centimes par exemplaire et conservait toute sa liberté pour des éditions de format autre que l'in-18 [3]. La collection Charpentier visait d'ailleurs un public spécial et, au moment précis où le poète était pris de ses ambitions académiques, il était

1. Voyez Louis de Hessem, *Le cinquantenaire de la bibliothèque Charpentier* (*Le Livre*. IX, 1888).

2. Les sept volumes de l'édition Delloye-Lecou, 1837-1839 : I, *Poèmes antiques et modernes*; II et III, *Cinq-Mars*; IV, *Servitude...*; V et VI, *Théâtre*; VII, *Stello*.

3. Voyez dans le recueil Sakellaridès les lettres du 10 juin 1851 et du 2 janvier 1852. — Le tirage réel fut de 16 725 volumes.

urgent pour lui de propager sa gloire hors du cercle un peu restreint de ses admirateurs [1].

Les cinq volumes paraissent en l'espace de trois mois : en novembre 1841, *Cinq-Mars* (*Huitième édition*) ; en décembre, *Poésies complètes* (*Nouvelle édition*), *Servitude et grandeur militaires* (*Quatrième édition*), *Théâtre complet* (*Nouvelle édition*) ; en janvier 42, *les Consultations...* (*Cinquième édition*). — Est-ce le succès de cette édition populaire? Est-ce, au contraire, son premier échec à l'Académie en février? Il semble que l'activité poétique de Vigny se réveille soudainement. De 1835 à 1841, il est resté silencieux; le 15 janvier 1843, une note de la *Revue des Deux Mondes* annonce un nouveau recueil en préparation et c'est, avec *la Sauvage*, le commencement de l'admirable série des *Poèmes philosophiques*.

Cependant, le public enlève les petits volumes de Charpentier. En 1846, une réimpression des *Poèmes* et de *Cinq-Mars* est nécessaire. En une série de billets, Vigny, selon sa coutume, s'efforce de tenir en haleine son éditeur. Le 22 mai 1846 :

Depuis le 15, je n'ai plus d'épreuves. Je prie M. Charpentier de presser l'imprimerie qui s'est arrêtée tout à coup. J'ai peur qu'elle n'ait quitté *les rails* de mon livre ou que sa locomotive n'ait fait explosion...

Le 1er juin :

J'avais dit chez M. Charpentier de suspendre quelques jours l'impression de *Cinq-Mars*. J'ai des observations essentielles à faire demain à M. Charpentier. Jusque-là, je ne corrigerai pas inutilement des épreuves...

Le 9 juillet :

Ce n'est pas la première fois que je vois la campagne nuire aux affaires. Si M. Charpentier était ici, j'aurais lieu d'être plus satisfait des imprimeurs. En cas que l'on ait oublié de lui dire que je l'attends demain jusqu'à trois heures, je le lui écris. Nous réglerons ce qui devait être terminé le 30, et d'autres petits détails que je lui ai écrits et sur lesquels il a négligé de me répondre [2]...

1. Au début de 1842, Vigny pose sa candidature au fauteuil de Frayssinous. Voyez la *Revue des Deux Mondes*, du 15 février : « La bibliothèque Charpentier vient de s'enrichir des œuvres complètes de M. Alfred de Vigny. On ne peut douter que cette publication ne trouve bon accueil chez les nombreux amis de ce talent délicat et fin... C'est jeudi prochain que l'Académie doit nommer les successeurs aux sièges laissés vacants par la mort de MM. Frayssinous et Duval... »

2. Les poèmes paraissent en juillet 1846 : Vigny est revenu à l'ancien titre, *Poèmes antiques et modernes*. Le titre adopté en 1841 (*Poésies complètes*) n'est plus possible depuis qu'il prépare un recueil nouveau. — *Cinq-Mars*, en août.

Un an plus tard le *Théâtre* est épuisé à son tour. Le 11 septembre 1847 :

Prenons un jour, je vous prie, monsieur, pour nous rencontrer chez vous ou chez moi. Je voudrais que ce fût avant mon départ de Paris que fût réimprimée l'édition nouvelle de mon théâtre. Il y a déjà six mois, je crois, que ce volume manque dans la librairie et j'aurai quelques changemens à y faire. Profitez de ma présence à Paris et commencez avant que l'hiver ne nous arrive. Je verrai les épreuves[1]....

Ces billets ne sont pas d'une cordialité bien expansive. La première lettre vraiment importante est du printemps de 1849. Depuis le mois d'août de l'année précédente, le poète, déçu par la ruine de ses ambitions politiques, vit retiré au Maine-Giraud. Mais, dans sa retraite, il est plus attentif que jamais aux bruits qui lui viennent de Paris. Les tracas ne lui manquent pas. La publication en librairie, sous le nom seul d'Emile Deschamps, du *Roméo* auquel il collabora jadis, les projets d'Hostein relatifs à *Chatterton*, un peu plus tard la représentation, donnée sans son aveu, de *Quitte pour la peur* au Gymnase, — cette année n'est vraiment pas une année de tranquillité. Or, le 26 mars, Charpentier, à son tour, lui a transmis une nouvelle fâcheuse : sans s'inquiéter de son autorisation, un journal a la prétention de publier ses œuvres. C'est un point sur lequel Vigny se montrera toujours chatouilleux. Sa réponse ne se fait pas attendre. Le 2 avril 1849 :

J'ai reçu, monsieur, le premier exemplaire que vous m'avez envoyé et je ne veux pas attendre le second pour vous remercier de votre exactitude. Je vous sais meilleur gré encore de l'avertissement que vous voulez bien me donner sur l'entreprise de cet inconnu qui me fait tout à coup l'honneur de m'imprimer sans ma permission. Jamais je n'entendis parler de ce petit journal et voici le premier avis que j'en reçoive. Je vous prie instamment de m'envoyer le *prospectus* de ce spéculateur, son nom et celui de son journal, afin que j'avise à l'arrêter tout court et publiquement dans la conquête qu'il veut faire de mes œuvres malgré moi. Sans doute c'est un jeune homme qui aura été pris d'une attaque de *communisme*. Le Docteur Noir l'en guérira, j'espère, radicalement.

Vous m'apprenez et vous prévoyez bien des désastres dans la librairie et il me semble que l'on doit vous louer de votre prudence qui a conservé debout votre édifice. J'espère y apporter bientôt un caillou[2],

1. La deuxième édition in-18 du *Théâtre*, en février 1848.

2. Allusion sans doute au recueil, toujours en préparation, des *Poèmes philosophiques*. Le morceau qui a pour titre *Les Destinées* est daté du Maine-Giraud, le 27 août 1849.

Pourvu que Dieu me prête vie,

puisque mes livres se vendent si vite que vous me le dites à ma grande surprise. Cet enlèvement rapide est aux livres ce qu'est l'applaudissement aux drames. On n'assiste pas à son succès, on n'en est averti que par degrés, mais aussi il va en croissant et multipliant, tandis que le succès du théâtre éclate le premier jour et, de soir en soir, se ralentit et s'éteint tout à coup comme un feu d'artifice.

Je vous remercie des autres choses que vous me racontez, quoique je déplore plus que vous de si étranges transfigurations. Les journaux ne peuvent dire que la surface des choses et, dans mon désert, on me fait plaisir lorsque l'on m'éclaire sur certains faits pareils à celui-ci.

J'attendrai avec impatience votre réponse pour éclaircir cet emprunt forcé qui m'est fait.

Mille remerciemens et mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, par Blanzac (Charente).

Une note manuscrite de librairie confirme les nouvelles que Charpentier donnait au poète. Je la reproduis textuellement :

13 juin 1851.

Note sur les ouvrages de de Vigny.

	Reste.	Vendu en 1848.	En 1849.	En 1850.
Cinq-Mars.....	0	847	611	épuisé alors.
Stello.....	0	190	215	201
Servitude.....	90	104	150	192
Poésies.....	0	322	194	193
Théâtre.....	990	102	202	203

*
* *

Déjà, Vigny a songé à une édition nouvelle. Le 8 mars 1851 :

Vous me ferez plaisir, monsieur, si vous voulez bien faire compléter dans d'autres librairies, si cela ne se peut chez vous, un exemplaire de mes œuvres que je vous prie de m'envoyer ici.

M. Chabot (d'Angoulême), par qui j'en fis acheter un chez vous il y a quelque temps, m'a écrit que *Cinq-Mars* et d'autres ouvrages encore étaient épuisés. Est-ce bien exact? Je pense que vous m'en auriez averti et je voudrais savoir quelque chose de leur destinée à laquelle je ne peux pas rester tout à fait étranger. Il y aura dans quelques volumes plusieurs changemens à faire qui ne sont pas sans importance, quand le moment sera venu de les réimprimer. Je crois que les universités vous en avaient enlevé beaucoup. J'espère pourtant qu'il vous reste

bien à Paris un exemplaire complet et je l'attends de vous le plus tôt possible.

Mille complimens empressés,

ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, par Blanzac (Charente).

Mais l'état des affaires ne permet plus à Charpentier de renouveler simplement le traité primitif. Des négociations s'engagent dont on verra le détail dans une série de lettres données par M^lle^ Sakellaridès (10 juin 1851, 14 août 51, 4 nov. 51, 5 janvier 52)[1]. On y retrouve Vigny tout entier : un grand air de loyauté, cette courtoisie aisée de gentilhomme, cette simplicité sans abandon, ce détachement un peu hautain en matière d'argent. Avec cela, une façon très nette de marquer ses désirs, de défendre ce qu'il estime être son droit. Il accepte sans difficulté que sa part d'auteur tombe de 55 à 40 centimes par exemplaire; mais il tient à réserver l'avenir. La durée de ce nouvel engagement sera limitée à trois ou quatre années; surtout, il s'oppose formellement à l'usage des clichés qui perpétuent les erreurs d'édition en édition, sans qu'il soit possible d'y porter remède.

Au début de 1852, les signatures sont échangées. Il ne reste plus qu'à surveiller la présentation de l'œuvre. Ce n'est pas un médiocre souci. Pendant quatre ou cinq mois, la patience du poète est mise à une rude épreuve [2]. Ses lettres témoignent de l'impor-

1. Je relève, en collationnant sur les originaux, un certain nombre d'erreurs ou d'omissions. Lettre du 14 août 1851, ligne 2 : « que j'y voudrais apporter... »; — ligne 7 : « Or, si quelque erreur grave... »; — ligne 26 : « que s'il ne reste plus... »; — ligne 38 : « je vois mal la nécessité... »; — ligne 45 : « Si vous adoptez... »

Lettre du 4 novembre : ligne 3 : « que vous avez fait... »; — ligne 36 : « déterminé à peu près... »; — ligne 49 : « Vous désignerez... »; — ligne 50, omission : « Vous m'avez parlé dans vos lettres *du soin* avec lequel sont imprimés vos livres. Il faut que je vous fasse remarquer à cette occasion une négligence très singulière commise dans vos bureaux sans que peut-être vous ayez pu la remarquer, pour les dates des couvertures qui sont presque toujours différentes de celles des titres. Par exemple, j'ai ici un exemplaire des *Poèmes* réimprimés en 1846 sur le titre et dont la couverture est datée 1849. Un de *Stello* de 1840 porte sur la couverture la date de 1845, etc., etc.; et de même pour les autres ouvrages. Je crois qu'il est bon d'y prendre garde. Le 11 mars 1851, il ne vous restait plus que quelques exemplaires du *Théâtre* dont la dernière édition est de 1848. Comme tous les libraires m'ont dit que c'était, avec *Cinq-Mars*, le volume qui se vendait le plus rapidement, je pense qu'aujourd'hui vous n'en avez plus et que vous ferez bien de l'ajouter à notre traité. L'insouciance... »; — ligne 57 : « Mais nous attendrions longtemps... »; — ligne 58 : « depuis près de cent ans ».

Lettre du 5 janvier 1852 : ligne 6 : « ne viendra pas quelque contre-révolution »; — ligne 33 : « comment auriez-vous... »; — ligne 38 : « ne vous souvient-il plus... »; — ligne 41 : « les livres d'Alfred de Vigny... »; — ligne 44 : « devrait refaire »; — ligne 46 : « et je vous... »; — ligne 55 : « Je suis bien loin... »; — ligne 69 : « ou qu'ils perdent... »

2. En avril paraîtra *Cinq-Mars*, *10^e^ édition*, suivi du *Discours de réception à l'Académie*. — En mai, *La Consultation...*, *6^e^ édition revue et corrigée*, et *Servitude...*, *6^e^ édition, revue et corrigée*. — En juillet, les *Poésies complètes*, *6^e^ édition, revue*

tance qu'il attache à cette édition nouvelle et du soin qu'il voudrait voir apporter aux moindres détails :

14 janvier 1852. Mercredi.

Je vous envoie notre traité, tout aussi signé et paraphé qu'il le faut, monsieur, et je vais à présent vous faire quelques recommandations sur notre réimpression.

La première et la plus importante, c'est de m'envoyer les épreuves de *Cinq-Mars* et de n'en rien laisser *tirer* sans ma signature sur chaque feuille. J'ai noté depuis longtemps des corrections essentielles et il ne faut pas qu'une nouvelle édition se fasse sans qu'elles soient accomplies sous nos yeux. Je ne garderai pas les épreuves des feuilles où il n'y aura pas de changement à faire. Je les lirai et les renverrai dans la même journée. Je vous le promets, mais faites qu'elles me parviennent exactement.

Je voudrais que les premières pages de chaque chapitre eussent leurs premières lignes plus haut ou plus bas que dans la *neuvième* édition afin de prouver que ces éditions nombreuses sont réelles et sincères et que la différence n'est pas seulement sur la couverture, comme, dit-on, cela s'est vu quelquefois. Il me semble que si vous ne preniez pas le soin d'indiquer des différences visibles, ce nombre d'éditions serait suspect, car je ne dis à personne que j'ai un exemplaire de chacune d'elles rangé dans ma bibliothèque à sa date. Je ne tiens pas à ce qu'on le sache aussi bien que nous, mais j'aimerais assez qu'on ne prît pas ce nombre comme fabuleux. Encore une fois ne soyez point inquiet du retard des feuilles. Depuis le progrès du chemin de fer de Bordeaux qui vient jusqu'à Poitiers et s'approche de mon Ermitage, je reçois les journaux de Paris du *lundi*, le *mardi* matin.

Je ne pense pas que les élections académiques soient prochaines, mais quand j'y serai, je ferai ce que j'ai toujours fait : ne promettre ma voix à personne, même à ceux que je préfère à tous, voter seul et loin des coalitions pour lesquelles j'ai, en général, peu d'estime, et prouver en votant qu'il peut exister dans l'âme humaine une certaine chose à laquelle tout le monde ne croit pas et qui s'appelle la conscience littéraire.

Je suis bien aise d'en avoir fini avec notre petit concordat pour que, dans ma prochaine lettre, il me soit possible de parler d'autre chose que de nos chiffres ; et, pour n'avoir plus à nous occuper de ceux-ci, sans en envoyer la somme à Angoulême, je vous prierai de la faire verser (en prenant la quittance) chez MM. *Béchet, Dethomas et C*ie, banquiers, rue Hauteville, 60. J'ajouterai cette somme à quelques autres sommes qu'ils ont à moi et dont j'ai coutume de leur indiquer d'ici l'emploi par des lettres et des mandats.

et corrigée (Vigny a repris son titre de 1841, mais la couverture porte : *Poèmes antiques et modernes*, avec la mention *8e édition*).

Envoyez-moi donc vite les bonnes feuilles, Monsieur, et croyez à mes sentimens de considération.

ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, par Blanzac (Charente).

26 février 1852. Jeudi.

Je n'ai pas voulu vous retarder, monsieur, dans la publication de *Cinq-Mars* et j'ai mis partout mon approbation en la renvoyant le même jour sans attendre une seconde épreuve. J'espère qu'on aura fait toutes les corrections indiquées de ma main et vous prie d'y bien veiller de votre côté. En vérité je ne sais comment il se fait qu'un livre qui a seulement cent ans d'existence peut avoir encore quelque sens commun, quand il a passé par cinquante éditions. En voici un qui n'a encore que dix éditions et où je trouve des fautes prodigieuses, comme par exemple des lignes entières omises et des substitutions de mots tout à fait plaisantes telles que : *développement* au lieu de dévouement. Veillez, je vous en prie, à ce que les compositeurs ne me *développent* pas de la sorte à l'avenir.

La prose est fort malheureuse en ce qu'on la peut rendre ainsi élastique en l'imprimant. La poésie se tire du danger parce que ses pieds sont enchâssés dans le rythme et la rime de façon à ne pas être dérangés. Au théâtre, c'est par les acteurs que la prose est massacrée et mutilée. Avez-vous remarqué la quantité merveilleuse d'exclamations banales dont ils s'amusent à broder le style de leurs rôles? Mais les vers mettent des bornes à leur imagination et à leur esprit et les forcent à glisser dans les *rails* sans s'écarter à droite et à gauche. Je voudrais bien qu'il en fût ainsi des imprimeurs.

Avant de poursuivre *Stello*, il faut que je vous dise aussi que je voudrais le voir imprimé en caractères *plus gros* et moins de lignes à la page, plus d'espace aussi entre ces lignes et que leur largeur ne fût que celle de la dernière édition. Tout cela est bien opaque, bien compact, bien fatigant pour le lecteur; c'est bien assez du livre pour le lasser.

La dernière édition que vous avez publiée de *Stello* était plus facile aux yeux et mieux faite en cela. Les lettres du titre des chapitres peuvent être mieux choisies que celles que l'on m'envoie, qui sont disposées sans goût et qui donnent à chaque titre quelque chose de trop solennel qui ressemble à une affiche de spectacle. Je vous en prie, regardez-y et faites que l'on choisisse mieux. Je ne sais pas très bien l'argot de l'imprimerie et il y a des termes de *justification*, etc. etc., sur lesquels je craindrais de me méprendre et de vous retarder en faisant faire aux imprimeurs le contraire de ce que je veux.

Quand j'ai reçu votre lettre du 24 janvier, j'avais déjà celle du 21 janvier, de MM. Béchet et Dethomas, qui me faisait savoir que vous avez versé chez eux les sommes convenues. Je vous remercie de votre exactitude et vous demande à présent de l'appliquer à ces détails de votre réimpression.

Je garderai les épreuves de *Stello* sans les renvoyer, jusqu'à votre réponse sur les petits changemens que je désire.

Je vous prie, dès que vous publierez, de m'envoyer ici *quatre* exemplaires de *Cinq-Mars*, puis de *Stello*, etc., à mesure qu'ils paraîtront.

Je reviens sur le sujet des titres des chapitres. Rien n'est plus lourd et plus laid que ces grandes lettres capitales lorsque le titre est d'une ligne entière. Ne les laissez pas faire.

Mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Ainsi, le poète soutient contre ses imprimeurs une lutte sans trêve :

3 mars 1852. Mercredi.

Vous me donnez de si bonnes raisons, monsieur, que je m'y rends avec grand plaisir. Mais il y a une chose à laquelle je ne puis me résigner, c'est la coutume que prennent les imprimeurs de retrancher des mots ou d'en ajouter de leur façon comme je vous le disais. Cela fait un style tout particulier. Je m'oppose à ce qu'il passe pour être le mien et je suis forcé cette fois de demander une seconde épreuve pour m'assurer de l'exécution de mes ordonnances. Je suis un Docteur très noir, comme vous voyez, pour les imprimeurs.

Je ne le suis pas moins pour moi-même quelquefois, dans quelques mots que je désapprouve. Je fais le contraire de ce que demande Calderon à la fin de toutes ses pièces, je n'excuse pas les fautes de l'auteur.

Il en arrivera que cette édition sera la meilleure de toutes.

Vous ne me semblez pas ravi des couleurs de l'horizon des affaires. Cependant, je vois une quantité de négociations et de traités qui semblent porter le coup mortel aux contrefaçons que vous aviez déjà blessées à mort par vos éditions. Il est possible que votre entreprise s'accomplisse ainsi officiellement.

J'ai reçu aujourd'hui des épreuves qui, en effet, ont des caractères de meilleur choix en tête des chapitres. Mais les dernières feuilles ne sont pas encore perfectionnées sur ce point. Je vous prie de surveiller un peu tout ceci et de recevoir mille complimens très empressés.

ALFRED DE VIGNY.

9 avril 1852. Vendredi.

Vos imprimeurs ne savent ce qu'ils disent. Pardonnez-leur, monsieur, comme je leur pardonne, mais il y a si longtemps que je n'ai reçu d'épreuves des *Poèmes*, que j'ai cru qu'on en suspendait l'impression jusqu'à la fin de la prose.

Le 6 avril, ils m'ont envoyé quelques pages que je leur renvoie aujourd'hui même avec le *bon à tirer*. Je ne les fais jamais attendre

plus d'un jour. Ce n'est qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire quand il y a des omissions ou des changemens de mots par trop absurdes, que je me fais envoyer une seconde épreuve pour m'assurer de l'exécution des corrections.

Aujourd'hui donc, monsieur, je n'ai rien entre les mains et vous pouvez le leur dire ou le leur reprocher selon ce qui vous conviendra le mieux.

Je vous remercie de me parler quelquefois un peu des bruits qui courent. Ce que les journaux m'apportent dans mon Ermitage est à tout le monde et l'on aime à avoir ses petites nouvelles manuscrites et pour soi tout seul.

Mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

P.-S. — J'attends avec impatience, pour les donner, les quatre exemplaires de chacun de nos volumes, dès qu'ils paraîtront. Vous pourriez me les envoyer par le libraire d'Angoulême (M. Chabot), qui m'envoie souvent des paquets ou des livres et à qui, je crois, vous faites beaucoup d'envois. S'il en est autrement, faites remettre ces volumes aux messageries de la rue *Notre-Dame-des-Victoires*, autrefois *Messageries royales*, à l'adresse de toutes mes lettres et en écrivant sur le paquet :

Aux soins de Monsieur Sazerac.

C'est le nom d'un des directeurs de ces messageries qui m'envoie sans cesse des boîtes et me fera parvenir votre envoi le jour même où il arrivera à Angoulême.

Pour qu'il n'y ait pas d'erreur causée par ma mauvaise écriture, je vous envoie mon adresse imprimée sur une bande de journal.

Et, malgré ces soins, des fautes échappent encore, que lui signalent des amis :

25 avril 1852. Dimanche.

Votre lettre du 19 avril se croise avec la mienne, monsieur, partie d'ici le 20 avril. Vous m'envoyez *trop tard*, et *après* que j'ai envoyé le *bon à tirer*, les observations amicales et attentives de mon ami M. Brizeux, sur les fautes d'impression et de ponctuation. Elles sont toutes justes. Si vous allez chez l'imprimeur, ayez la bonté de faire rectifier ces erreurs, si, par hasard, il en est encore temps.

La plus grossière faute d'impression serait le titre du poème : *Le Somnambule*, changé en femme. Mais j'espère que ce péché ne souille pas votre édition de cette année, car je remarque avec plaisir que l'édition sur laquelle M. Brizeux a pris cette note est de 1841, tandis que l'exemplaire sur lequel je corrige est de l'édition de 1846. C'était, je crois, la *seconde* publiée par vous.

Une troisième édition fut faite en 1849 chez un imprimeur de *Corbeil* dont j'oublie le nom [1].

Cette édition en 1852 sera donc la quatrième faite par vous, si je ne me trompe. Mais, avant vous, il y avait eu :

1° Une première édition en 1822, in-8°;

2° Une d'*Eloa* à part, par Didot, in-8°;

3° Une édition complète par Gosselin, in-8° ;

4° Une édition in-8° par MM. Delloye et Lecou dans mes œuvres réunies.

En ajoutant donc ces quatre éditions aux quatre que vous avez publiées dans votre format, je trouve que vous pouvez faire mettre en toute conscience *huitième* édition sur les *Poèmes antiques et modernes*, pourvu que la *couverture* veuille bien s'y conformer aussi et ne pas se conduire comme celle de *Cinq-Mars*.

Pour *Servitude et grandeur militaires*, la première publication de la *Revue des Deux Mondes* fut suivie en 1835 :

1° D'une édition in-8° de M. Bonnaire;

2° Une édition in-8° d'un éditeur dont je ne sais plus le nom qui se retira du commerce après cette publication;

3° Édition in-8° par M. Victor Magen;

4° Édition in-8° par MM. Delloye et Lecou;

5° Par vous dans votre format en 1841;

6° Une autre en 1845 par vous encore et que j'ai ici [2].

Voici les renseignemens que vous me demandez et c'est tout ce que j'en puis dire de mémoire et dans cet ermitage au fond des bois. J'ai à Paris un exemplaire de chaque édition.

Avez-vous publié d'autres éditions de *Servitude et grandeur militaires*, avant ou après 1845? Je n'en sais rien. Mais dans vos bureaux, sur vos livres, tout cela doit se trouver. Il me semble que ce doit être à présent, en 1852, la *septième* ou *huitième* : comme il vous plaira, *as you like it*. Lorsque le théâtre sera épuisé et que vous voudrez le réimprimer, prévenez-moi assez à temps pour qu'il me soit possible de vous envoyer les scènes écrites en vers que j'ajoute ou, plutôt, que je rétablis, avant que l'on ne mette sous presse, parce qu'ils (*sic*) tiennent à la première pièce : *le More de Venise* [3].

Voici aujourd'hui que vos imprimeurs imaginent de m'envoyer la fin avant le milieu de *Servitude et grandeur...*; ils en étaient restés à la page 216, ils reprennent à la page 253. Dites-leur, je vous prie, de me faire parvenir les autres feuilles et jusqu'à la *couverture* même, puis-

1. Je ne connais pas cette édition. Charpentier, d'ailleurs, désigne son édition de 1852 comme étant la sixième, et la troisième in-18. — Toutes ces indications bibliographiques de Vigny sont à vérifier.

2. Cette édition de 1845 n'est pas portée sur le relevé de la maison Charpentier (voyez ci-dessous); elle ne figure pas davantage au *Journal de la Librairie*. Peut-être s'agit-il d'exemplaires de l'édition de 1841, avec un titre nouveau.

3. Vigny a remanié toute la fin du troisième acte depuis la scène XII et ajouté les scènes XIII, XIV et XV. En tête du quatrième acte, quatre scènes nouvelles.

qu'elle a des égaremens si imprévus quand je ne la tiens pas en lisière.

Je vous prie, si vous voyez mon ami M. Brizeux, de le remercier de cette attention qu'il a eue de vous avertir de ce qui manquait d'épingles à la toilette de *ma Muse*, faite par les imprimeurs. Mais priez-le donc de chercher encore bien vite s'il n'y a pas quelque ceinture ou quelque agrafe détachée, avant que je prononce le mot fatal de *Bon à tirer* qui équivaut au commandement : *Feu!*

Répondez-moi vite, monsieur, et recevez mille complimens très affectueux.

ALFRED DE VIGNY.

Envoyez-moi, je vous prie, par les mêmes messageries, votre *Polybe*, traduit par M. Bouchot, et les poésies d'*André Chénier*, en faisant chercher un exemplaire de l'édition suivie d'une couronne de poésies, parmi lesquelles était une élégie de J. Lefebvre que je vous fis connaître.

26, lundi. — Je reçois *le Somnambule*, il est redevenu *garçon*.

26. *P.-S.* — Je rouvre ma lettre pour vous dire que je reçois à l'instant les épreuves qui manquaient.

Il me faut la couverture.

Enfin, au début de juin, le travail est assez avancé pour qu'il puisse penser à autre chose, ce qui nous vaut quelques lignes assez curieuses sur les *Mémoires* de Chateaubriand :

4 juin 1852.

J'ai renvoyé les dernières épreuves des poèmes, le 24 juin.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'en faire parvenir quatre exemplaires seulement, avec l'*André Chénier* et le *Polybe* que je vous ai demandés. Vous m'avez écrit plusieurs fois sans m'en parler. Il me semble que vous ne pouvez manquer de les trouver quelque part dans Paris.

N'oubliez pas que l'André Chénier que je désire est celui de l'édition qui a les notes et la couronne poétique que vous lui aviez arrangées.

Un de mes amis qui, je crois, vous est connu, M. Busoni, enverra prendre chez vous un exemplaire des quatre volumes nouvellement imprimés. Je vous prie de donner, dans vos bureaux, les ordres nécessaires pour qu'on les lui donne avec un exemplaire du volume de théâtre. Il est bien entendu que ces cinq volumes seront portés sur mon compte et donnés par moi. Voici donc cette réimpression arrivée au port. Vous voyez que l'absence n'y fait rien.

Je voudrais savoir si vous ne réimprimerez pas un jour les *Mémoires de M. de Chateaubriand*. On m'a écrit que c'était votre projet. Je crois que vous feriez bien; et, surtout, de le donner tout entier tel qu'il s'est dessiné, sans changer une pose ou un geste, avec ses inégalités et ses difformités, ses boutades, ses mauvaises humeurs contre tous

ses amis et ses proches parents, ses pages dignes de Tacite et ses gasconnades dignes de Cyrano de Bergerac. Ce sera toujours un précieux anneau de la chaîne incomparable des mémoires de l'histoire de France.

Adieu, monsieur, vous êtes le plus aimable des éditeurs ou, comme vous dites, des *ré-éditeurs*.

Si vous n'êtes ni en Allemagne, ni en Bretagne, ne tardez pas trop à me répondre.

Mille complimens.

ALFRED DE VIGNY.

En octobre 1854, les 3 000 exemplaires de *Cinq-Mars* étant épuisés, Charpentier prépare une édition encore, la onzième[1]. C'est la dernière qu'il ait publiée, et il ne semble pas qu'elle ait été l'occasion d'une correspondance importante. Voici, d'après un relevé manuscrit qui figure dans le dossier et que je copie exactement, le détail de ces tirages successifs :

Cinq-Mars.

1re édition in-18.	Novembre 1841.....	6 503 ex.	}	17 731 ex.
2e —	Août 1846.....	3 292 —		
3e —	Avril 1852.....	3 292 —		
4e —	Janvier 1855.....	4 644 —		

Épuisé depuis novembre 1858.

Poésies.

1re édition in-18.	Décembre 1841.....	1 603 ex.	}	4 353 ex.
2e —	Juillet 1846.....	1 096 —		
3e —	Juillet 1852.....	1 654 —		

Épuisé depuis août 1858.

Stello.

1re édition in-18.	Janvier 1842.....	3 466 ex.	}	4 557 ex.
2e —	Mai 1852.....	1 091 —		

Épuisé depuis décembre 1855.

Nouvelles.

1re édition in-18.	Décembre 1841.....	3 003 ex.	}	4 101 ex.
2e —	Mai 1852.....	1 098 —		

Épuisé depuis décembre 1856.

A reporter..... 30 742 ex.

1. Quatrième édition in-18, parue en janvier 1855.

	Report.....	30 742 ex.	

Théâtre.

1re édition in-18.	Décembre 1841.....	2 150 ex.	3 804 ex.
2e —	Février 1848.....	1 654 —	
Épuisé depuis décembre 1856			
	TOTAL.....		34 546 ex.

*
* *

L'opération avait rapporté à l'auteur environ 16 000 francs. En somme, il n'avait pas à regretter d'avoir accepté les offres de Charpentier. Le succès de la collection aidait puissamment à la diffusion de son œuvre, et surtout de *Cinq-Mars*...

Vigny, cependant, ne renonça jamais à ses préventions contre l'in-18, commode mais inélégant. Après 1841, son espoir est toujours de revenir à l'in-8° et il ne signe pas une convention qui ne réserve ses droits à cet égard. En 1854 une occasion s'offrit; des pourparlers s'engagèrent avec la Librairie nouvelle. Aussitôt informé, Charpentier crut pouvoir se plaindre, et Vigny riposta vivement[1]. Pourtant, il n'y eut pas entre eux rupture; les relations restèrent correctes. Même, en 1861-62, il fut question de nouveaux engagements, mais la santé du poète était déjà gravement atteinte. Les billets relatifs à ces dernières négociations (22 décembre 1861, 11 avril et 12 mai 1862) ne nous apprennent pas grand chose. Plus intéressante, une lettre du 13 décembre 1859 :

Depuis le jour où vous avez publié le *Magasin de Librairie*, vous avez bien voulu me l'envoyer, monsieur, et je vous en sais bien bon gré. J'ai craint pour vous, pendant plusieurs mois, l'abus des manuscrits inédits. Il faut, pour ces choses, de grands ménagemens. Il y a bien des auteurs qui poussent très avant un livre qui les occupe, mais qui, tout en le formant, le condamnent à mort dans leur cœur. Ils reconnaissent ses défauts ou ses dangers et ne l'achèvent que poussés par un mouvement tout semblable à celui de la locomotive qui, sachant qu'elle va s'arrêter, glisse encore longtemps en avant, par un mouvement

1. Cette réponse (9 octobre 1855) figure dans le recueil Sakellaridès. Je signale encore, d'après l'original, quelques erreurs : ligne 9 : « éprouver de cette nouvelle »; — ligne 14 : « à m'y décider en 1842 »; — ligne 17 : « Il ne vous convint pas... »; — ligne 23 : « de nos traités »; — ligne 32 : « cette opinion... »; — ligne 35 : « m'ont même dit... »; — ligne 39 : « sans craindre de vous nuire... »; — ligne 54 : « De même, dans tous les autres... »; — ligne 57 : « comme terme... » — ligne 68 : « pour commencer à répandre... »; — ligne 70 : « ce grand format s'adresse... »; — ligne 71 : « comme je le pense... »; — ligne 74 : « de quelque temps à cause de votre première édition, et il en a été ainsi ».

expirant... Tout est écrit, mais tout est condamné à l'oubli et, si l'auteur ne déchire pas le manuscrit, c'est qu'il pense que telle pensée peut s'y trouver, ou telle page inspirée, ou tels beaux vers qui ne seront pas déplacés dans un autre livre. Puis la mort le surprend et ce qu'il avait enseveli, l'amitié ou la piété des parens le déterre. C'est souvent une imprudence. On détruit ainsi les mérites de la sévérité de goût qu'il exerçait sur lui-même et l'on fait entrer le public dans la confidence de ses esquisses et des hésitations de son pupitre, que le monde devait ignorer puisqu'il n'avait pas lui-même livré au jour des essais, qui devaient être enfermés comme lui dans le tombeau.

Je vous félicite d'avoir interrompu ces exhumations et d'avoir fait connaître des écrits excellens et nouveaux dont j'espère avoir l'occasion de vous parler avec éloge.

Mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

6, rue des Écuries-d'Artois, Paris.

Vigny était sévère aux chercheurs d'inédit, voilà déjà cinquante ans!... Et je ne dis pas qu'il eût tort. Pourtant, tout n'est pas curiosité vaine dans ces indiscrétions.

JULES MARSAN.

ÉTUDES SUR LE VERS FRANÇAIS

LES INNOVATIONS PROSODIQUES CHEZ CORNEILLE

(*Histoire prosodique de quelques mots et groupes de mots :* HIER, POÈTE, FUIR, MEURTRIER, etc.)

Si vous demandez à un poète sur quoi il se fonde pour donner à tel mot, mettons trois syllabes, et non pas quatre, ou quatre et non pas trois, il vous répondra peut-être que c'est l'usage; mais d'autres vous diront certainement que l'oreille seule est leur guide. Et ils le croient. Étrange illusion! Qu'appellent-ils l'oreille? S'il s'agit vraiment de l'oreille en tant qu'organe de l'ouïe, elle ne peut en réalité être choquée que par la répétition injustifiée d'un même son, comme le fameux *parablamafla* (comparable à ma flamme) que Malherbe reprochait à des Yveteaux[1], ou le *tar-tenton* (tard en ton) que le même Malherbe relevait dans Desportes, ou bien par un assemblage de lettres que la bouche elle-même a de la peine à prononcer, comme le *Quelque excuse* du même Malherbe. Mais si l'oreille admet le monosyllabe *ion* dans un mot, pourquoi ne l'admettrait-elle pas tout aussi bien dans un autre mot de même forme? En quoi l'oreille, organe de l'ouïe, est-elle intéressée à ce que le mot *passions* ait deux syllabes quand il est verbe, et trois quand il est substantif, alors surtout que l'usage courant ne fait entre les deux cas aucune différence? Si elle accepte *der-nier* dissyllabe, pourquoi exigerait-elle *déni-er* trisyllabe? Ou *mendi-ez* à côté de *comman-diez*? En quoi *incen-diaire*, *auxi-liaire* ou *ves-tiaire*, que les poètes n'acceptent pas, malgré l'usage courant, seraient-ils plus désagréables pour elle que *vivan-dière*, *fami-lière* ou *por-tière*, qu'ils emploient constamment? Non, l'oreille n'est pour rien dans cette affaire, du moins en tant qu'organe. Ce sont *les habitudes de l'oreille* qui sont intéressées ici uniquement.

Or les poètes ne prennent pas ces habitudes de l'oreille dans l'usage courant, puisqu'il ne distingue en aucune façon les finales que je viens d'énumérer; ils les prennent uniquement dans la

1. Parce que des Yveteaux s'était moqué de *malapla* dans Malherbe :

Enfin cette beauté m'a la place rendue.

lecture des poètes qui les ont précédés. Autrement dit, ils suivent l'usage, j'entends celui des poètes, c'est-à-dire la *tradition*, et cela de génération en génération, pendant des siècles[1]. Et voilà pourquoi le divorce est si grand entre la prononciation poétique et la prononciation courante, car ce divorce remonte au moins au XVe siècle. Jusqu'au XVe siècle, la quantité syllabique des poètes suit tant bien que mal la prononciation, et se modifie avec elle, et comme la forme des mots évolue surtout au moyen de contractions perpétuelles, exigées par le principe de moindre action, les syllabes qui étaient distinctes à l'origine ont pu sans peine au cours du moyen âge devenir des diphtongues. Il suit de là que les diphtongues qui étaient faites au XVe siècle sont restées acquises, ou même se sont réduites à un son unique, comme dans *fit*, *vit*, *vu* (*feit*, *veit*, *veu*); mais celles qui n'étaient pas faites ou étaient seulement en train de se faire, notamment celles dont l'*i* était le premier élément, sont restées en route. De là, entre autres, toutes ces finales en *i-on*, *i-ent*, *i-en*, *i-eux*, *i-é*, *i-er* (verbes), etc., que les poètes ont conservées précieusement, pour eux seuls. Ainsi les poètes continuent à scander *passi-on*, *furi-eux*, *vi-olent*, et *di-adème* (hélas!), et *di-amant*, et *ti-are* (!!), simplement parce qu'on scandait ces mots ainsi, non pas même au XVe siècle, mais au XIIe, et bien avant, depuis qu'il y a une poésie française, depuis que le roman est sorti du latin. Autrement dit, dans la plupart des cas, et sauf exceptions, c'est encore l'étymologie seule qui décide si, dans un groupe de voyelles prononcées distinctement, il y a *diérèse*, c'est-à-dire deux syllabes, ou *synérèse*, c'est-à-dire une seule.

Aujourd'hui que tout le monde fait des vers, il en est un peu de la prosodie traditionnelle comme de la langue : elle subit parfois de rudes atteintes, non par une volonté ou un parti pris qui pourraient être légitimes, mais simplement par un effet de l'ignorance, et par suite avec beaucoup d'inconséquence. Il n'en était pas ainsi autrefois, où le respect de la tradition était à peu près sans exception. On en pourrait citer de curieux exemples. Je n'en donnerai qu'un. Le mot *ancien* est de ceux, en assez petit nombre, dont la diphtongue a été acceptée par les poètes. Il n'a plus aujourd'hui, et depuis deux siècles, que deux syllabes[2]. Mais au XVIIe siècle

1. N'est-ce pas par la *tradition* que s'expliquent tant d'hiatus de fait, qui jadis n'en furent pas, parce qu'on faisait des liaisons qu'on ne fait plus, tant de mauvaises rimes qui furent jadis excellentes, et qui ont cessé de l'être, sans que les poètes aient cessé de longtemps de les employer!

2. Ce qui n'empêche pas beaucoup de poètes contemporains de le faire de trois, par confusion avec les autres adjectifs en *i-en*; mais je puis leur assurer qu'il n'y a pas dans V. Hugo *un seul* exemple d'*ancien* en trois syllabes.

il était encore de trois. C'est en vain qu'au XVI^e^ siècle Lemaire de Belges, Jamyn, d'Aubigné, avaient pratiqué régulièrement la synérèse : ils n'avaient pas réussi à l'imposer, et au XVII^e^ siècle personne ne les imitait. Or cette prosodie, en contradiction avec l'usage courant pour un mot très usité, rendait le vers languissant, témoin ce vers de La Fontaine :

Nous devons l'apologue à l'*anci-enne* Grèce.

Résultat : on s'abstenait; on remplaçait *ancien* par *antique* : la « noblesse » du mot *antique* n'a pas d'autre origine. Un Racine, un Boileau, ne voulant plus d'*ancien* en trois syllabes, *n'ont pas cru avoir le droit de l'écrire en deux*, contre la tradition, et c'est en vain qu'on chercherait le mot dans leurs vers! Boileau pourtant a dû en avoir besoin bien des fois[1]. Et si l'on prétend que l'œuvre complète de Racine et de Boileau n'est pas en somme assez considérable pour qu'on puisse en tirer un argument décisif, ce qui est d'ailleurs fort contestable, je puis ajouter que dans les *cent mille* vers de Voltaire — ceci est un chiffre —, je crois qu'on chercherait en vain le mot *ancien*[2]. Delille est peut-être le premier qui ait employé couramment le mot, et cette fois en deux syllabes.

Tel était et tel est en général le respect des poètes pour la prosodie traditionnelle, même quand ils s'appellent V. Hugo. Le seul poète qui ait pris avec elle, de propos délibéré, des libertés assez sérieuses, c'est Corneille. Ce n'est pas que sa réforme ait été considérable, mais aucun autre n'en a fait autant que lui. Il a vraiment, lui, consulté l'oreille, et préféré parfois son témoignage au respect superstitieux de la tradition. L'étude de ses innovations nous permettra de faire l'histoire prosodique de quelques mots ou groupes de mots, qui sont précisément les plus intéressants.

Je suppose connues, bien entendu, les règles générales de la quantité classique, telles que Quicherat les a exposées avec une exactitude très suffisante. On les trouve d'ailleurs un peu partout[3].

1. Racine avait néanmoins risqué la synérèse *prati-cien*; mais c'est dans les *Plaideurs*, qu'il tenait pour une simple farce. Et puis il y avait des précédents dans les *Mazarinades*, sans quoi il n'eût peut-être pas osé,

2. A propos d'un vers du *Menteur*, il donne expressément son opinion : « *Ancien* de trois syllabes rend le vers plus languissant; *ancien* de deux syllabes devient dur. On est réduit à éviter ce mot, quand on veut faire des vers où rien ne rebute l'oreille. » Néanmoins il préférait encore la synérèse, qu'on commençait à pratiquer de son temps, et dans un vers de *Sophonisbe*, il n'a pas craint d'ajouter un mot au texte de Corneille pour qu'*ancien* fût dissyllabe.

3. Je ne noterai donc pas, avec certain érudit paradoxal, qui veut ignorer Quicherat, la diérèse d'*acti-on*, *jou-issons*, *alli-é* ou « même » *inqui-été*, ou la synérèse de *cieux* (!) ou de *croy-ions* (!), ne sachant pas qu'*à aucune époque*, depuis la *Chanson de Roland*, les poètes corrects aient jamais traité ces mots autrement que Corneille.

Cela dit, je constate d'abord que Corneille est un homme du Nord. A ce titre il avait une certaine tendance à la synérèse. Un homme du Nord, aujourd'hui tout au moins, prononce *si-tua-tion* en trois syllabes : on trouverait sans doute encore dans le Midi beaucoup de gens pour articuler nettement, et étymologiquement — comme les poètes — *si-tu-a-tion*. Voyons donc d'abord les synérèses qui appartiennent à Corneille.

I. — Synérèses des groupes commençant par un *i*.

Pour le groupe *ia*, où les voyelles sont étymologiquement distinctes, il n'y a guère avant lui de synérèses autorisées que dans *diable* et *diantre*, avec *liard*, qu'il n'a pas employé[1]. A ces mots Corneille a ajouté *viande*. Le mot *viande* ne nous paraît pas aujourd'hui fort poétique. Mais il avait autrefois un sens beaucoup plus large, et il était fort employé, surtout au figuré. Il est très fréquent chez les poètes du XVI[e] siècle, où il rime constamment avec *fri-ande* et, comme *fri-ande*, il est régulièrement de trois syllabes, conformément à l'étymologie. Les exceptions sont très rares[2]. Même au théâtre on maintient régulièrement la diérèse[3]. Corneille emploie le mot pour la première fois dans l'*Illusion*, aux vers 1170 et 1186, dans le sens ancien, déjà suranné, de *vivres*, et il fait la synérèse :

Je crois que cette *viande* aisément rassasie.

L'*Illusion*, qui est de 1636, ne fut imprimée qu'en 1639. Avant même qu'elle parût, Rotrou imitait Corneille, dans *les Captifs*[4]. Corneille renonça, ainsi que Rotrou, à employer ce mot dans ce sens. Mais nous le retrouvons plus tard, au sens figuré, dans les œuvres religieuses de Corneille, une douzaine de fois, toujours avec la synérèse[5]. Dès lors la nouvelle quantité est définitivement

1. Et que V. Hugo a eu tort de faire partout de deux syllabes : Banville le lui a justement reproché.

2. Il n'y en a pas dans Ronsard (où il rime cinq fois avec *friande* dans les *Odes* seules); Marot en a fait une dans une épigramme (266 ou 271 suivant les éditions; cf. la diérèse, éd. Garnier, t. I, pp. 83, 196, etc.). Il y aussi des synérèses dans Marguerite de Navarre, dans Pontus de Tyard, dans les *Foresteries* du jeune Vauquelin (folio 11, verso), peut-être par ignorance.

3. Voir Pichou, *Folies de Cardenio*, éd. Fournier, p. 56, et *le duc d'Ossone*, de Mairet, *Ibid*, p. 259. L'incorrect Hardy fait exception.

4. Acte IV, v. 182, dans le même sens de *vivres*.

5. Ed. Marty-Laveaux, t. VIII, pp. 160, 585, 612, 613, 665, 675; t. IX, pp. 22, 305, 464, 536, 540.

établie. Le vieux Racan, naturellement, garde la diérèse jusque dans les psaumes de 1660, mais c'est la fin. Si Saint-Amant, Boisrobert, Sarasin, la conservaient, déjà Scarron faisait le mot commun; l'école de 1660 ne connaît plus que la synérèse[1].

A *viande* Corneille avait joint aussi d'abord *niaiserie*; mais il y a renoncé, sans doute sur quelque observation, et c'est dans les variantes qu'on trouve le mot[2]. Aussi *niais* a-t-il gardé ses deux syllabes[3], contrairement à *biais*, qui est pour le moins *commun*, grâce à Molière.

Pour le groupe *io*, qui est dans le même cas que le groupe *ia*, aucune innovation, pas même pour *vi-ole* ou *vi-olon*[4], ni pour *curi-osité*, qui est plusieurs fois dans l'*Imitation*. Mais naturellement il écrit *cadé-diou*, qui n'est qu'une altération de *cap de Dieu*[5].

Arrivons au groupe, ou plutôt aux groupes si importante où l'*i* est suivi d'un *e*. Ici encore Corneille a respecté scrupuleusement presque toutes les diérèses traditionnelles, même celles d'*anci-en*[6], de *gardi-en*[7], de *comédi-en*[8]. Il a fait pourtant *Enghien* de deux syllabes[9]. Et sans doute il n'était pas le premier[10]; mais qu'on ne s'y trompe pas : *Anghien* avait trois syllabes au XVI^e^ siècle[11]. Et Corneille est probablement le premier qui ait fait la synérèse dans *Diègue*, qui a partout trois syllabes dans Scarron, malgré l'exemple de Corneille[12]. Enfin il a encore diphtongué *Thierri*[13].

1. Voir Boileau, *Sat.* III, v. 93; La Fontaine, *Fab.*, I, XVIII, 18, et XII, IX, 31, et *Contes*, IV, II, 69; Molière, *F. Sav.*, II, VII, vers 530 et 550, et de nos jours V. Hugo, *V. int.*, 19, *Châ.*, III, 13, etc. On ne peut dissimuler sa surprise quand on rencontre *vi-ande* dans Gregh, *Chaîne éternelle*, 23.

2. Il s'en moque en disant de telles *niaiseries*.
La Veuve, v. 262 (1634-1657; corrigé en 1660).

On retrouvera cette hardiesse dans les *Contes* de La Fontaine (IV, IX, 151), dans Maucroix, éd. Walkenaër, p. 166, etc., et aussi dans quelques poètes modernes (Lamartine, *Touss. Louv.*, III, 4; Gautier, *le Retour*, etc.).

3. V. Hugo notamment ne connaît que la diérèse classique :

J'ai disloqué ce grand *ni-ais* d'Alexandrin.
Contemplations, I, 26.

Cf. id., *Châ.*, III, 4, VI, 11 et 13 (8), etc.

4. *Le Menteur*, 267; *Suite*, 15; t. IX, p. 155. On sait que Sarasin fit une espèce de scandale dans la gent poétique en faisant *violon* de deux syllabes.

5. *Illus. com.*, v. 745.

6. *Ment.*, III, 4, v. 924; *Nicom.*, 669, *Tois. d'Or*, 2026; t. VIII, p. 585, IX, 538, X, 188.

7. *Nicom.*, v. 669; *Tois. d'Or*, 2026.

8. *Illus. com.*, v. 1269.

9. T. X, p. 277.

10. Voir Saint-Amant, éd. Livet, t. I, pp. 394 et 405.

11. Voir Marot, I, 65, et Magny, *Odes*, éd. Courbet, I, 13. De même il y avait encore diérèse au XVI^e^ siècle dans *Amiens*, *Vienne*, *Sienne* ou *Valenciennes*, et on en retrouve des exemples au XVII^e^ siècle.

12. Ed. Hémon, pp. 136 et suiv. (*Hérit. ridic.*), 203 et suiv. (Jodelet duelliste), et 269.

13. *Attila*, v. 179; mais on l'avait déjà fait dans *Château-Thierry* : voir Voiture, éd. de 1663, pp. 502 et 503.

Une synérèse plus hardie est celle de *privilégié* :

> Et tel vous soupçonnait de quelque guérison
> D'un mal *privilégié* dont je tairai le nom [1].

Ceci nous paraît bien simple et ne saurait assurément choquer aucune oreille. Mais on sait que les verbes en *i-er*, et par conséquent leurs participes, ont toujours eu la finale dissyllabique, et c'est une des traditions que les poètes observent le plus scrupuleusement. Pourtant *privilégi-é* devait choquer [2]. Mais, au XVI[e] siècle, quand on voulait éviter cette diérèse, on écrivait tout simplement *privilégé* [3]. Corneille a pris certainement le meilleur parti; mais son exemple a été peu remarqué sans doute, le mot n'étant pas d'usage courant, et quoique Richelet ait accepté plus tard *privilé-gié*, avec quelques autres mots analogues, les poètes ne paraissent pas en avoir voulu. Les modernes en sont restés aussi à l'horrible diérèse, et c'est fâcheux [4].

Mais tout ceci est peu de chose à côté d'une autre synérèse, la plus importante de ce groupe, celle du mot *hier*. Hé quoi! Le mot *hier* n'appartenait-il pas à la série des synérèses étymologiques et traditionnelles, comme *pièce*, ou *piège*, comme *tiers*, *fier* ou *acquiert*? Sans doute; et pourtant Corneille joue un rôle capital dans l'histoire de ce mot, qui mérite d'être développée.

Étymologiquement, *hier* est monosyllabe, cela n'est pas douteux, et le moyen âge l'a toujours traité comme tel. Au XVI[e] siècle, Marot fait de même, sans exception. Même quand il emploie une veille expression, *l'autr'hier*, qui commençait à choquer l'oreille avec cette quantité, il maintient la diphtongue [5]; ainsi faisaient par exemple Ch. d'Orléans ou Jean Lemaire [6]. Mais, dès la première moitié du siècle, des exceptions commencent à paraître. Despériers

1. *Suite du Menteur*, acte I, sc. 1, v. 26.

2. On le trouvait par exemple dans du Bellay, *Regrets*, 55.

3. Par exemple, Et. Pasquier, éd. de 1723, *Jeux poét.*, IV, sonnet 10. Becq de Fouquières, qui a reproduit la pièce dans ses *Poètes du XVI[e] siècle*, p. 312, a eu tort d'écrire *privilégié*.

4. Qu'on juge de l'effet :

> O *privilégi-és*, faites des sacrifices (!).

Ceci est de Coppée, dans *Le coup de tampon*. Cf. Verlaine, *Œuvres complètes*, t. II, p. 88.

5.
> Hors du couvent l'*autre hyer* soubz la couldrette
> Je rencontray mainte nonne proprette.
>
> Marot, *Rondeau* 37.

Cf, du même, *épître* 59, *chant* 8, *chanson* 25, *complainte* 4.

6. Voir Ch. d'Orléans, *Œuvres*, éd. Ch. d'Héricault, I, p. 52, et II, p. 96 : dans le premier de ces exemples, il faut scander *ve-oir*, et dans l'autre *faisoy-e;* J. Lemaire, *Œuvres*, éd. Stecher, t. IV, p. 192. Cette expression se retrouvera avec la même quantité dans Baïf et dans Vauquelin.

fait la diérèse[1]; Saint-Gelais aussi[2]. Et voici Ronsard, qui a employé ce mot très fréquemment, vingt ou trente fois, et qui a fait partout la diérèse, notamment cinq fois dans la première partie des *Amours de Marie*[3]; par exemple :

Je le perdis *hi-er* dans les yeux de Marie.

On voit sans peine ce que la diérèse ajoute à la douceur de ce vers. Même dans l'expression *hier au soir*, même en tête du vers, deux circonstances qui facilitaient singulièrement le maintien de la diphtongue étymologique, Ronsard s'impose la diérèse. Dans l'élégie IV, ne disposant que de deux syllabes, plutôt que d'écrire *hier. soir*, il a mieux aimé aller chercher une vieille forme du dialecte blaisois, *harsoir*[4]. Ailleurs, il a corrigé *harsoir*, texte primitif, en *hi-er* tout court et non *hier soir*. Et notons que Ronsard ne se piquait pas toujours d'être fort conséquent en matière de quantité : pour qu'il ait *toujours* fait ici la diérèse, il fallait un parti pris bien caractérisé[5].

A côté de Ronsard, du Bellay, qui paraît éviter le mot, n'a jamais fait la diérèse. Aussi les poètes sont-ils très partagés, et Peletier, dans son *Art poétique*, qui est de 1555, admet les deux quantités[6]. Magny fait comme du Bellay; Baïf, comme Ronsard, sans s'y astreindre aussi rigoureusement; Belleau imite Ronsard jusqu'à employer *harsoir*. Je n'entrerai pas dans plus de détails. Je me bornerai à constater qu'en définitive, la diérèse prévalut bientôt : à la fin du siècle, c'est chose faite. Il y a bien résistance de la part des grammairiens[7]; mais le *Dictionnaire des rimes* de Lanoue, qui a une grande autorité à cette époque, donne *hi-er* dissyllabe[8].

Comment expliquer ce changement de quantité? Nous avons vu, par un exemple de Ronsard, que la diérèse était plus douce, et par conséquent plus poétique : c'est une raison. L'influence

1. *Œuvres diverses*, p. 157 (sans parler de l'*Andrie*, pp. 207, 256, 271).
2. Ed. Blanchemain, t. I, p. 76. Cf. les *Dern. Poés. de Marguerite de Navarre*, éd. Lefranc, pp. 15, 394 et 407.
3. Sonnet 18 (2 fois), chanson du sonnet 62 (2 fois) et sonnet 64.
4. Ed. Blanchemain, IV, p. 227.
5. Je ne trouve d'exception que pour *devant-hier*, employé une fois (t. I, p. 186). Mais ceci n'infirme pas la thèse, car aujourd'hui encore les poètes qui font *hier* uniquement de deux syllabes, exceptent volontiers *avant-hier* de la diérèse, encore que cela ne s'impose pas.
6. P. 87.
7. Bèze, en 1584, exige la diphtongue. Ainsi fera encore Maupas, en 1625 (je ne parle pas de Chifflet, qui venait après Corneille); seulement les poètes n'ont pas trop l'habitude d'écouter les grammairiens.
8. Dans ses deux éditions de 1596 et 1623.

personnelle de Ronsard, chez qui on apprenait la prosodie, comme nos contemporains l'ont apprise chez V. Hugo, en est une autre, dont il faut aussi tenir compte. Mais cela ne suffit encore pas, car ce n'est pas seulement chez les poètes que la diérèse s'est produite; c'est dans la langue courante, et les poètes, Ronsard le premier, n'ont fait que se conformer à l'usage général [1]. Or c'est cela qui est extraordinaire : une syllabe se décomposant sans nécessité apparente, alors que partout la contraction est la loi du langage. Je crois pourtant qu'il n'y a là qu'un exemple particulier d'une loi générale : il semble que l'*i* (ou *y*) *initial* lié à la voyelle suivante ait tendance à se séparer d'elle, au moins dans certains cas, notamment après une élision. Ainsi nous disons le *yacht*, la *yole*, le *yatagan*, l'*y* faisant office de consonne [2]. Mais les poètes ne connaissent pas l'*i* consonne : ils croiraient, s'ils parlaient ainsi, faire des hiatus. V. Hugo ne manque donc pas d'élider l'article; et le résultat à peu près indispensable, c'est une diérèse qui est ici d'effet médiocre : l'*y-ole* [3], l'*y-atagan* [4]. C'est ainsi qu'il diérèse aussi partout le mot *yeuse* [5]. C'est de même encore qu'au XVI[e] siècle on scandait le plus souvent, contrairement à l'étymologie, l'*hi-erre* [6]. Inversement les mots d'origine grecque commençant par les lettres *hier* ont étymologiquement les voyelles distinctes, et les poètes, férus de diérèses, sont trop heureux de conserver celles-là, que l'élision tend à maintenir, l'*h* étant muette : ainsi l'*hi-érophante*. Mais que l'*h* soit aspirée, aussitôt il y a synérèse, comme dans *la hiérarchie* [7]; car un *i* entre deux voyelles fait nécessairement diphtongue avec la seconde : nous disons les *Plé-iades* et non les *Plé-ï-ades*, comme faisait Ronsard, par amour du grec.

Or appliquons ces principes au mot *hier* : si nous supposons

1. Et c'est pour cela que la diérèse a pu se maintenir à cette époque, tandis que celle de *mi-el*, également nouvelle, n'a même pas pu s'affirmer, et celles de *mi-el-leux*, *emmi-eller*, etc., qui ont duré davantage, ont disparu avec le siècle.

2. De même on devrait toujours dire *le Yémen*, *le Iéna*, comme *le Oudaï*.

3. *Orient.*, V, 6, str. 9 : cf. *Cont.*, V, 20. Voir aussi l'*Y-àk* dans l'*Art d'être grand-père*, VI, 8.

4. *Lég. des Siècles*, XVI, chanson, str. 6. S'il lui manque une syllabe, il aime mieux dire l'*atagan* (*Chansons des Rues*, *le Cheval*; cf. *large ataghan* dans *Orient.*, 22) Après *son*, il conserve la synérèse, parce que l'hiatus prétendu n'apparaît pas (*Chants du Crép.*, 8; *Lég.*, XVI, *Bey*, str. 6, etc.).

5. Il est vrai que le mot *yeux* a échappé à la diérèse. Cela tient sans doute à ce qu'il est rarement précédé d'une élision, comme dans *plein d'yeux*. Pourtant M. Ant. Thomas m'a fait observer qu'à Paris on prononçait sans diérèse *rue des Nonnains d'Hyères*. Cela tient à ce que l'expression ne fait qu'un seul mot : on prononce *Nonnains d'Hyères*, comme *filandière*.

6. Et c'est ce qui explique que *lierre* ait eu longtemps trois syllabes.

7. De même ceux qui aspirent mal à propos l'*h* d'*hyène*, font nécessairement la synérèse, en disant *la hyène*.

l'*h* aspirée, *de demain et de hier*, il est monosyllabe [1]; au contraire, après une élision, *de demain et d'hi-er*, il est forcément de deux syllabes. En tête d'une phrase, il est libre; mais en fait la diérèse l'a emporté, par analogie avec les cas d'élision, qui sont les plus nombreux. En somme, je crois qu'on peut dire que si l'*h* d'*hier* avait été aspirée, le mot serait certainement resté monosyllabe; c'est parce qu'elle était muette, et qu'elle est restée telle, que l'élision a produit la diérèse, qui a fini par prévaloir dans la plupart des cas.

Quoi qu'il en soit, c'était une chose acquise au commencement du XVII[e] siècle. *Hier* monosyllabe était de plus en plus rare, et ne se rencontrait que chez quelques ignorants ou quelques entêtés, quand Corneille survint, rétablissant brusquement la diphtongue étymologique. Or il a fait de ce mot un usage qui n'a sans doute pas son pareil. Par exemple, on sait que, dans ses premières pièces, il avait imaginé un moment une unité de temps spéciale, à raison d'un jour par acte : ce lui est une occasion d'affirmer sa prosodie [2]. Dans *Horace*, il y a des allusions nécessaires aux faits de la veille [3]. De même dans *le Menteur*, où la prétendue collation offerte par Dorante joue un rôle capital [4]. Corneille a bien employé ce mot une centaine de fois, et pas une fois il n'a fait la diérèse, car c'est un principe absolu chez lui qu'un mot ne saurait avoir deux quantités. Il faut assurément louer Corneille pour un scrupule si extraordinaire : que dans environ 80 000 vers, il n'ait jamais employé le même mot avec deux quantités différentes, c'est un phénomène dont il n'y a sans doute pas d'autre exemple. Et c'est tout simplement de la probité littéraire [5].

Mais, d'autre part, que Corneille ait eu raison de préférer la synérèse à la diérèse, ceci est une tout autre question. Je crois qu'au contraire la synérèse d'*hier* est la seule qu'on puisse

1. Comme il l'est dans *le mot hier*, si on ne s'arrête pas après *mot*, et pour le même motif.

2. Six fois dans *la Veuve*, cinq fois dans *la Galerie du Palais*.

3. Sept fois *hier* dont six en cent vers (vers 107, 111, 160, 163, 189, 212).

4. On trouve *hier* vingt-trois fois au moins dans cette pièce unique.

5. Sans doute il y a des mots qui peuvent avoir deux quantités : il y avait aussi en latin des syllabes *communes*; mais je pense qu'il est préférable de choisir une fois pour toutes. Et d'autre part aussi je ne veux pas nier absolument que dans certains cas le poète ne puisse volontairement chercher à produire un effet, qui sera différent selon qu'il emploiera la diérèse ou la synérèse. Mais je crois pouvoir affirmer que cela est infiniment rare, et que, presque toujours, les poètes qui adoptent deux quantités pour le même mot ne le font que pour se procurer des « facilités ». Nous voyons que Corneille n'était pas homme à descendre à de tels procédés, qui pour *hier* lui eussent été faciles. Encore une fois il faut louer le principe sans restriction.

justement lui reprocher. Elle heurtait certainement la tendance générale, aussi bien que l'usage ordinaire des poètes. Et comment n'a-t-il pas senti l'extrême dureté d'hémistiches tels que ceux-ci, entre autres, qui sont dans *Horace* :

Je vous vis encor hier entretenir Valère.
J'en sus hier la nouvelle, et je n'y pris pas garde[1].

Ou ceux-ci qui sont dans *le Menteur* :

Je ne parle que d'hier;....
Me donnais hier pour grand, pour rare, pour suprême;
Nous nous battîmes hier[2].....

Car il est à remarquer que Corneille emploie bien plus souvent *hier* dans le corps du vers qu'en tête, où il serait beaucoup moins dur. De même *hier au soir* tout sec n'est pas trop dur[3]; mais que dire de

D'hier au soir seulement vous êtes dans la ville[4]?

Donc pour cette fois Corneille avait tort.

Après lui ou dans le même temps, les poètes durent être bien embarrassés. Le plus embarrassé fut sans doute Rotrou, qui suivait volontiers la prosodie de Corneille, mais qui sur ce point n'était pas de son avis. Dans ses vingt premières pièces, jouées de 1628 à 1636, on trouve *hier* vingt ou trente fois, toujours avec la diérèse[5]. Puis, dans *les Deux Sosies*, qui furent joués dans le même temps que *le Cid*, il cède et suit Corneille[6]; mais c'est pour revenir à la diérèse dans les dix pièces suivantes, jusqu'à *Don Bernard de Cabrère*[7]. Enfin dans les trois dernières, *Venceslas*, *Cosroès* et *Don Lope de Cardone*, — est-ce l'effet du *Menteur*? — il sacrifie de nouveau à la synérèse, six fois sur huit; mais les six fois, c'est en tête du vers, ou tout au moins de l'hémistiche : c'est le correctif, tout à fait judicieux, qui lui permettait de faire cette concession à son ami, sans rendre son vers dur[8].

1. Acte I, sc. 2, vers 160 et 212.
2. Acte II, sc. 3, vers 493; acte IV, sc. 1, vers 1097 et 1127.
3. *Hier au soir? — Hier au soir.* — Et belle? — Magnifique.
Le Menteur, I, 5, v. 230.
4. *Le Menteur*, acte I, v. 25.
5. Une exception dans *la Belle Alphrède* (III, 2), qui est de 1636; mais il importe de noter que c'est en tête du vers.
6. Acte II, sc. 3 (éd. Hémon, p. 105, 106, 108, quatre synérèses; encore une diérèse toutefois, p. 89).
7. Par exemple, édition Hémon, p. 235, 276, 379. Une seule exception, dans *les Captifs*, I, 3, mais c'est pour *avant-hier*.
8. Pour *Venceslas* et *Cosroès*, voir éd. Hémon, p. 401, 433, 438, 483, 501.

Quelques poètes adoptèrent franchement la prosodie de Corneille. Je citerai d'abord Mairet[1], puis Brébeuf, un Normand, comme Corneille, et, naturellement, Thomas Corneille, et aussi Quinault[2]. En revanche Scarron fait *hier* commun dans son théâtre, et dissyllabe dans l'*Énéide travestie* et les poésies.

On sait que La Fontaine et Molière font aussi *hier* monosyllabe; mais il y a entre eux une différence sensible. Dans La Fontaine, *hier*, peu fréquent, est toujours en tête de l'hémistiche, et de plus dans des expressions composées, *hier au soir*, *hier encore*, qui atténuent la dureté du monosyllabe[3] : on avouera que le scrupule était digne d'être noté. Molière, au contraire, ne prend aucune précaution, et emploie le mot fort souvent[4]. Aussi l'a-t-il aspiré plus d'une fois, comme Th. Corneille[5].

Boileau et Racine furent des premiers à revenir à la vérité[6]. Dès lors la diérèse ne tarda pas à s'imposer. Voltaire la fait toujours,

1. Mairet faisait la diérèse dans *Sylvie*, qui est de 1627 (vers 1592 et 1644); mais dans *Sophonisbe*, qui est de 1635, il fait la synérèse (vers 701, 1147, 1418, 1621, 1727).

2. Dans Th. Corneille, il y a en apparence trois exceptions sur une cinquantaine d'exemples; mais on doit penser que quand il y a une élision apparente devant *hier*, Th. Corneille au contraire aspirait l'*h*; car la conséquence fatale de la synérèse, c'était l'aspiration, temoin cet hémistiche : *vous conta hier l'histoire* (*Don Bertrand de Cigarral*, V, 10), ou *honora hier l'hommage* (*Timocrate*, V, 5). Il y en a d'autres exemples, et ce sont des hiatus autorisés par la règle : Th. Corneille n'en ferait pas d'autres. C'est pourquoi les hémistiches *encore hier au soir* (*Le feint astrologue*, II, 2) et *Certaine brune hier* (*L'Amour à la mode*, I, 5), doivent certainement être scandés avec *h* aspirée, et *hier* monosyllabe.

3. *Fab.*, IX, I, 61; *Théâtre*, éd. des *Grands Écrivains*, t. VII, p. 67, 79, 177; *Elégie* 4, et t. IX, p. 5 et 22. Sauf erreur, on ne trouve qu'une fois *hier* tout court (et dans l'hémistiche) : voir *Clymène*, vers 56.

4. Vingt ou trente fois, dont sept dans *Amphitryon* (vers 885, 906, 935, 936, 1026 1256 et 1463). Voici le dernier de ces vers, dont on n'admirera pas l'harmonie :

Mais le don *qu'on veut qu'hier* j'en vins faire en personne.

Cf. *avions hier fait partie* dons les *Fâcheux*, acte II, sc. 6.

5. *Oui. Hier* il me fut lu dans une compagnie.
F. Sav., acte III, sc. 3, vers 990.

C'est encore là un hiatus autorisé, et c'est pourquoi il écrit dans l'édition originale du *Dépit amoureux* (vers 716) :

Et non comme témoin de ce *que hier* vous vîtes.

C'est donc à tort qu'on a imprimé ensuite *qu'hier*. D'où je conclus que dans ce vers de *l'Ecole des femmes* :

Et c'est l'homme *qu'hier* vous vîtes du balcon,
Acte II, sc. 5, vers 514.

il y a une faute d'impression, et il faut lire *que hier*, *hier étant toujours monosyllabe dans Molière*. Et ceci montre une fois de plus que dans des textes même très connus, étudiés à la lumière de la seule prosodie, on peut encore trouver des fautes à corriger. Voir cette *Revue*, année 1908, p. 129.

6. Voir Boileau, *Sat.* III, v. 19, et X, v. 562, *Ep.* VI, v. 52; et Racine, *Iphig.*, v, 110 et 740, *Athalie*, v. 53, *Epigr.* 6. Boileau maintient seulement la synérèse dans *avant-hier* (*Ep.* VI, v. 60), et il en a donné ses raisons à Brossette.

même dans *hi-er au soir*, même dans *avant hi-er*[1]. Elle est si bien admise au XVIII[e] siècle, que Marmontel, remettant à la scène le *Venceslas* de Rotrou, en supprima les deux synérèses. Il est fâcheux que le XIX[e] ait cru devoir se donner la facilité de la quantité double. Le coupable en cette affaire, c'est Victor Hugo, qui a employé le mot au moins cent cinquante fois. Pourtant Victor Hugo, plus scrupuleux d'ordinaire en prosodie, ne se donne guère cette liberté qu'avec des mots étrangers ou des mots peu employés. Il est regrettable qu'il l'ait prise avec *hier*. Dans *Cromwell* on trouve sept fois la synérèse et six fois la diérèse. Il est vrai que la synérèse est toujours en tête de l'hémistiche[2], tandis que dans le corps de l'hémistiche il fait la diérèse[3]. C'est le correctif. Il reconnut cependant que le correctif ne suffisait pas, et marqua ensuite une préférence très sensible pour la diérèse; mais il ne renonça jamais complètement à la synérèse, qu'il employa encore plus de vingt fois, et pas toujours en tête de l'hémistiche[4]. Naturellement, les poètes, appuyés sur une telle autorité, purent en prendre à leur aise, et sans doute la synérèse n'est pas à la veille de disparaître complètement[5]. Quelques-uns comprennent pourtant qu'elle est très rarement justifiée, et ne l'emploient pas, même dans *avant-hier*[6]. Et nous voilà, je pense, bien loin de Corneille; mais c'est le

1. Voir *la Princesse de Navarre*, acte I, scène 5, et *la Guerre civile de Genève*, chant IV, vers 10.

2. Actes I, sc. 9, II, sc. 4, V, sc. 13, pour le premier hém.; I, 3, II, 3, IV, 4, pour le deuxième; une seule exception, acte I, sc. 4.

3. Actes I, 4, II, 7, IV, 8, V, 9 et 12.

4. Cela prouve bien que ce n'est qu'une facilité qu'il se donne de temps en temps. Et je veux bien qu'un hémistiche tel que *hier, aujourdhui, demain* (*Lég. des S.*, III) soit parfaitement justifié; mais quand M. Dorchain veut que la synérèse produise un effet intéressant dans ce vers de *Ruy Blas* :

Hier, on m'a volé, moi, près du pont de Tolède,

je proteste : c'est *moi* qui produit l'effet, et non *hier*, et si *moi* pouvait être dans le second hémistiche, le vers n'en irait que mieux; la synérèse ne sert donc qu'à permettre l'introduction de *moi* : et c'est justement ce que j'appelle une facilité. De même ce vers de la *Légende* :

Penser que nous étions là tous deux *hier* encor
(*La Confiance du marquis Fabrice*, XIV.)

irait beaucoup mieux si *là* était dans le premier hémistiche.

5. L'aspiration même se retrouve encore parfois, témoin de ce vers de Banville :

J'allai hier dans le bois profond.
Sonnailles et clochettes, 61.

6. Notamment M. Rivoire, qui dans *le Bon Roi Dagobert* a employé le mot vingt ou trente fois, sans une seule synérèse :

Hier, *avant-hier* je n'ai pensé qu'à ça.
Acte I, sc. 6.

M. Rivoire abuse un peu par ailleurs de la diérèse; il scande encore *anci-en*, et *immatéri-el*, ou *irrémédi-able*, qui sont bien traînants; mais pour *hi-er* il n'y a qu'à louer.

parti pris de Corneille qui a seul créé toute cette histoire, dont j'ai abrégé la fin. Sans lui nous en serions restés à Ronsard, et c'était parfait.

II. — Synérèses des groupes commençant par *ou*, *o* et *u*.

Pour les groupes commençant par *ou*, on peut signaler la synérèse de *bivouac*[1]. C'était sans doute un mot nouveau. Le premier exemple signalé par le *Dictionnaire Général* est de 1650. Or ce mot vient de l'allemand, et l'étymologie exigeait la synérèse[2]. Les poètes ont bien voulu y consentir[3]. Corneille leur en avait donné l'exemple, qui était conforme à sa tendance.

Il n'a rien innové dans les groupes commençant par *o*. Il faut noter seulement qu'il accepte la synérèse de *poète* :

Me fit devenir *poète* aussitôt qu'amoureux[4].

Elle nous surprend aujourd'hui, et nous pourrions être tentés de la lui reprocher, comme celle d'*hier*. Mais si nous faisons abstraction de nos habitudes, nous verrons sans peine qu'elle n'avait alors rien d'extraordinaire, et voici pourquoi. Le groupe *ou* a une tendance constante à faire diphtongue avec la voyelle suivante, autant et plus même que la voyelle *i*, et dès la seconde moitié du XVI^e^ siècle, malgré leur respect de la diérèse étymologique, les poètes ont accepté ou subi la synérèse de *fouet*[5]. Corneille l'accepte, cela va sans dire[6]. Or l'*o* devant une voyelle tend à s'assourdir en *ou* : il faut, par exemple, un petit effort pour conserver l'*o* dans *oasis*. Cette tendance a amené la synérèse de *poële*, acceptée par les poètes dès le début du XVI^e^ siècle. *Moëlle* a suivi à la fin du même siècle[7] : il y en a un exemple dans Corneille[8]. Pour la

1. Ed. Marty-Laveaux, t. X, p. 199.

2. On a même écrit quelquefois *bivac*, qui serait bien plus exact.

3. Il faut bien le remarquer, car la manie diérétique des poètes s'est bien attaquée au siècle dernier à *piano*, qui était dans le même cas que *bivouac*.

4. *Excuse à Ariste*, t. X, p. 77; cf. *ibid.*, p. 75, 81, 100, 101; cf. aussi *Gal. du Pal.*, vers 155, 166, 941, *Illus. com.*, vers 1618, *Suite. du M.*, vers 1902 (var).

5. On en trouve des exemples dès Ronsard et même auparavant, et c'est la quantité que donne Sibilet en 1549 (*Art poét.*, éd. Gaiffe, p. 77).

6. *Mélite*, V, 2; t. VIII, p. 525, et IX, p. 257 et 612. De même La Fontaine, qui l'emploie souvent, et aussi Molière et Racine. Il faut descendre au XIX^e^ siècle pour retrouver la diérèse (Laprade, Coppée, A. Silvestre, etc.)!

7. Sibilet, en 1549, était en avance sur l'usage commun. Mais à la fin du siècle on écrivait couramment *moille* ou *moile* et *poile* (prononcez *mwèl* et *pwèl*). On écrivait même *foitter*, comme inversement on écrivait *boette*, *coeffe* ou *mirouer*. Corneille écrit *Coaslin* pour *Coislin*, et naturellement donne deux syllabes à ce mot (t. X, p. 271). *Coëffeteau* n'a aussi que trois syllabes (Boileau, *Sat.* VIII, v. 117).

8. T. IX, p. 635. Cf. Molière, *Tartufe*, 917; Boileau, *Lutrin*, IV, 188. La diérèse

même raison, *poète* aurait pu subir le même sort : c'était la prononciation courante[1]. Quoique le XVI^e^ siècle ait peu pratiqué cette quantité, on en trouve des exemples depuis Saint-Gelais, Peletier et Ronsard[2]. A vrai dire elle n'a jamais prévalu, elle ne fut jamais *l'usage* à aucune époque, quoi qu'en ait dit Voltaire, que tant d'autres ont répété; il y eut lutte seulement entre les deux quantités, et lutte très inégale[3]. Mais, en adoptant la diphtongue, Corneille était fidèle à ses principes. Pourtant il dut s'apercevoir qu'on ne le suivait guère, et que la diérèse l'emportait décidément, malgré la prononciation usuelle. Dès lors *il s'abstint*. Si ce fut par probité, et pour ne pas employer le même mot avec deux quantités différentes, le scrupule peut sembler excessif : être conséquent avec soi-même dans le même temps, c'est parfait; mais on a le droit de changer d'opinion. Je crois plutôt qu'il ne voulut pas s'infliger un démenti à lui-même. Toujours est-il que les derniers exemples que nous avons de lui sont de 1644, et qu'après avoir employé le mot dix fois en une douzaine d'années, il écrivit trente ans sans l'employer.

Après lui La Fontaine fit encore la synérèse, je ne sais pourquoi. Il fut mal inspiré. Il y fit d'ailleurs des exceptions[4]. Et c'est à peu près tout[5]. Molière ne le suit pas[6].

D'où vient que cette réforme, si justifiée alors par la prononciation usuelle, avorta pourtant définitivement, tandis qu'elle avait réussi pour *moëlle*? Sans doute la diérèse est plus douce, et a

est encore dans Saint-Amant, éd. Livet, II, 229, et dans Racan, éd. de Latour, I, 185, et II, 363); mais on est bien surpris de la trouver dans V. Hugo (*Cromwell*, II, 5, et *Ann. terrible*, juin, XVI).

1. « Il faut dire *pou-ëte* et non pas *po-ëte*, quoique on écrive poète. » Ménage, *Observ. sur la langue française*, I, 181. C'est ainsi qu'on prononçait *mou-elle* et non *mo-elle* : cf. Thurot, I, 545. Et plus d'une fois on a écrit *poisie*.

2. Mais Sibilet donne trois syllabes à *poète* (*Ibid.*, p. 83), et aussi Deimier (*Acad. de l'art poétique*, 1610, p. 74 et 173), quoique Lanoue (*Dict. des rimes*, 1596 et 1623) consente à la synérèse.

3. On voit une quantité dans Corneille, et on dit : C'était l'usage. C'est trop commode. Il faut voir ce que faisaient les contemporains. Or le XVII^e^ siècle n'a guère plus fait la synérèse que le XVI^e^ : Boisrobert et Brébeuf la font; Théophile, Saint-Amant, Rotrou, Gombauld, Colletet, Tristan, Desmarets, Sarasin, Scarron, Segrais, etc., font toujours ou presque toujours la diérèse : elle est dix fois dans *les Visionnaires* de Desmarets.

4. Comme la diérèse est plusieurs fois dans *Ragotin*, et pas une fois la synérèse, c'est une raison de plus pour que *Ragotin* ne soit pas de lui. La synérèse est dans trois fables (VIII, 16, IX, 6, et XII, 9) et la diérèse dans une seule (I, 14, vers 14 et 51).

5. Le vers de Th. Corneille dans *Don Bertrand de Cigarral*, IV, 1 :

Poète, *musici-en*, peintre, bon ménager,

doit pourtant être scandé avec deux syllabes pour *poète*, et quatre pour *musicien*. Richelet admettait les deux quantités.

6. Voir *Fâch.*, vers 679; *Amph.*, 25 et 40; *F. Sav.*, 264, 757, 1525.

quelque chose de plus poétique, donc de plus convenable à l'idée même que le mot exprime. Mais je pense que l'influence du latin a dû s'exercer aussi. Les poètes ne se souciaient guère de l'étymologie de *moëlle*; mais comment des lettrés pouvaient-ils traiter *poète* autrement que *poeta*? En tout cas, après Boileau, qui scanda *po-ète*, *po-ème*, *po-étique* ou *po-ésie* plus de cinquante fois, la question ne se posait plus. Il y eut donc jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle deux manières toutes différentes de prononcer ces mots, une pour la prose, et une pour la poésie [1].

Passons aux groupes commençant par *u*. Ni *du-el*, ni *ru-ine* ne pouvaient être altérés à cette époque. Mais Corneille fit *Suédois* de deux syllabes [2]. Sans doute ce n'est qu'un nom propre; et de plus c'était parfaitement conforme à l'étymologie; mais c'était en contradiction avec l'usage constant, qui était de scander *Su-édois* ou *Su-ède* [3]. Il y avait donc là tout de même une certaine hardiesse, qui sera ratifiée par l'usage du XIX[e] siècle [4].

Il ne reste plus qu'une synérèse à signaler, mais c'est la plus importante de toutes : celle de *fuir*, dont l'histoire est bien curieuse.

Avant Corneille, l'infinitif était de deux syllabes : *fu-ir* [5]; de deux syllabes aussi le participe *fu-i*, et le prétérit, et par suite l'imparfait du subjonctif [6]. Partout ailleurs, même au futur et au conditionnel, et aussi dans *fuite* et *fuitif*, *ui* était diphtongue. Racan écrivait par exemple :

> Où, pour *fu-yr* de vous, je *fuis* de tout le monde [7].

Nous sommes un peu surpris aujourd'hui de cette différence, et plus encore peut-être du temps qu'elle a duré. Mais elle ne surpre-

1. « En prose, comme on n'en fait qu'une syllabe, c'est le son *ou* qui se fait sentir, et en vers, comme on en fait deux syllabes, c'est le son *o* qu'on prononce. » Boindin, *Œuvres*, 1753, t. II, p. 5.

2. T. X, p. 302, vers 52.

3. Voir, au XVI[e] siècle, Ronsard, t. IV, p. 398, et d'Aubigné, t. IV, p. 66 et 233 (*Tragiques*); au XVII[e] siècle, Saint-Amant, t. II, p. 25, 31, 364, 376, sans compter Scarron, Voiture, La Fontaine, etc.

4. D'un bras il fait la guerre à nos païens, — l'infâme!
De l'autre il signe un pacte aux huguenots *suédois*.
V. Hugo, *Marion de Lorme*, IV, 6.

Même quantité dans Marmier, Banville, Mérat; ce qui n'a pas empêché M[me] de Noailles de retourner à la diérèse (*Ombre des jours, les Voyages*).

5. Ce qui n'est pas plus extraordinaire que ne le sont aujourd'hui encore *jou-ir* ou *jou-er*, *s'évanou-ir* ou *se ru-er*, où le radical a toujours été distinct du suffixe, qui est *er* ou *ir*. Au surplus Villon écrivait souvent *fou-yr*, et aussi Marguerite de Navarre.

6. De ce temps je ne connais qu'un seul exemple, dans Baïf, t. IV, p. 366.

7. *Bergeries*, acte IV, sc. 3. De même que d'Aubigné avait écrit :

nait pas à cette époque, n'étant pas seule de cette espèce. Quand, à côté de *ha-ïr*, *ha-i*, on avait *je hais*, nous *hayons*, je *hairai*, et à côté d'*ou-ïr* et *ou-ï*, j'*ois*, j'*oyais* et j'*orrai* ou j'*oyrai*, il est clair que *fuis*, *fuyais*, *fuirai* pouvaient très bien s'accommoder de *fu-ir* et *fu-i*[1]. La seule différence, et elle n'est pas sans importance, c'est que, dans les diverses formes du verbe *fuir*, l'accent était partout sur un *i*. Mais il n'en avait pas toujours été de même. Voyons donc comment les choses s'étaient passées.

Fuir d'abord ne vient pas de *fugere*, mais du bas latin *fugire*, avec accent sur *i*, d'où *fu-ir*, et par suite *fu-i* (de *fugivi* et *fugitum*). Au contraire *fugio* avait donné je *fuy* avec l'accent sur l'*u*, l'*i* ou *y* ne servant qu'à mouiller l'*u* (fu-ïe) : dans la Chanson de Roland, le présent *fuy* assone avec *u*[2]. Le pluriel était naturellement *fu-yons*, et le futur *fuy-rai* avec *u* mouillé comme au présent[3]. C'est ainsi qu'on devait prononcer aussi d'abord je *hay* et je *hairai*. Mais, dans ces deux mots, la diphtongue s'est réduite à un son simple, tandis que dans je *fuy* et *fuirai*, la diphtongue est restée, en se modifiant : l'accent est passé sur l'*i*. Ce changement aurait pu modifier la pratique des poètes : à côté du présent *fuy*, le participe *fu-i* était bizarre, la prononciation usuelle étant contraire à cette distinction. Mais rien n'y fit.

La quantité de *fu-ir* était si bien établie, si inviolable, qu'au

Chasseur, il est chassé ; il fit *fu-yr*, il *fuit*.
Trag., VI (éd. Réaume, IV, p. 251).

Et Marot :

Pour *fu-yr* donc tous ces futurs ennuis,
Ne me *fuy* point. A quel' raison me *fuys?*
Elégie, XV

Voici un exemple du participe :

J'ai *fu-y* tant de fois, j'ai dérobé ma vie
Tant de fois, j'ay suivi la mort que j'ay *fu-ie*.
Aubigné, *Trag.*, VI (éd. Réaume, IV, p. 242).

Le prétérit est particulièrement employé par Baïf ; voir éd. Becq de Fouquières, p. 139, 286, 354 ; voir aussi les *Tragiques*, éd. Réaume, p. 180, 230, 257. Mais des trois formes l'infinitif est de beaucoup la plus fréquente. Et d'autre part voici le futur :

Quand la terre et les cieux *s'enfuiront* devant toi.
Desportes, paraph. du *Libera*, éd. Michiels, p. 498.

Je cite cet exemple parce que le poète avait le choix entre *s'enfuiront* et *fu-iront* ; mais *fu-iront* était incorrect.

1. Aujourd'hui encore, les verbes en *ir* qui ne suivent pas la conjugaison inchoative ont une syllabe de moins à l'indicatif qu'à l'infinitif : *mentir*, je *mens*, *courir*, je *cours*. Ajoutons qu'au XVI^e^ siècle il y avait trois verbes en *u-ir* : *fu-ir*, *circu-ir*, et *pu-ir*.

2. Voir aux vers 1047, 2043, 2309, 2371.

3. Comme M. Brunot a eu l'obligeance de me le faire remarquer, *fuirai* ne vient pas de l'infinitif français *fuir*, mais de la forme hypothétique *fugirabeo*, où *i* est tout à fait atone.

XVI[e] siècle, quand les poètes voulaient faire la synérèse, ils écrivaient *fuyre*. Car il n'y a pas là une simple différence d'orthographe : c'est un changement de conjugaison ; l'infinitif *fu-ir* était enlevé à la catégorie des verbes en *u-ir* où *ir* est un suffixe distinct du radical, pour être rangé avec les verbes en *uire*, où *ui* est toujours diphtongue, même dans *instruire*, et autrefois dans *bruire*[1]. *Fuyre* était ainsi rapproché de *cuire*, *duire*, *luire* et *nuire*, et les poètes aimaient mieux violer l'orthographe que la sacrosainte prosodie. Détour ingénieux : je tourne la loi, donc je la respecte. Cette graphie, qui est déjà dans Gringore[2] et dans J. Lemaire[3], n'est pas rare dans du Bellay. Haudent, dans ses fables, n'en connaît guère d'autre, et l'a employée plus de vingt fois. Elle prouve que depuis longtemps la prononciation courante ne faisait plus de différence entre les formes de *fuir*, que les poètes distinguaient seulement par tradition.

Tout de même, par suite de l'identité des syllabes accentuées, la différence entre *fuy* et *fu-i* ou *fu-ir* devait fatalement prêter chez les poètes à des confusions. Il est peut-être sans exemple qu'on fasse la diérèse au présent ou au futur[4] ; mais Ronsard lui-même avait une fois risqué *fuir* monosyllable, dans un passage qu'il a retranché ensuite[5] ; et du Bellay avait fait une fois la synérèse au prétérit[6]. Mieux encore : un poète s'est trouvé à cette époque pour adopter la synérèse de parti pris. Ce devancier de Corneille, c'est Jean de la Taille[7]. Malheureusement on ne le suivit guère, ni au XVI[e] siècle, ni au commencement du suivant. Les exceptions restent assez rares jusqu'à Corneille[8]. C'est en vain que le *Dic-*

1. *Bruire* est aussi dans Corneille, *Illus. com.*, v. 953.

2. *Mystère de Saint Louis* (éd. elz., p. 119 et 136) : *fuyre* rime avec *nuyre*.

3. Ed. Stecher, t. III, p. 174 : *fuyre* rime avec *duire*.

4. On lit *fu-itif* dans d'Aubigné, éd. Réaume, t. IV, p. 98 ; mais il faut lire *fugitif*, qui d'ailleurs est dans la même page ; les deux formes s'employant indifféremment, il n'y a pas de raison pour que *fuitif* se diérèse.

5. Ed. Blanchemain, t. IV, p. 316. Il est probable qu'au t. V, p. 86, il y a une faute d'impression à corriger.

6. Dans *s'enfuirent* : voir éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 399 (VI[e] livre de l'*Enéide*). Jean Lemaire avait déjà risqué la même synérèse (t. IV, p. 214) ; pour la faire mieux accepter sans doute, il avait écrit *s'enfouirent* comme Gringore *enfouy* (*Myst. de saint Louis*, 123).

7. Voir éd. de Maulde, t. III, p. 41, 42, 44, 50, 100, 105, 117, 137, pour l'infinitif, et p. 125 pour le participe. On trouvera plusieurs de ces exemples dans les *Poètes du XVI[e] siècle* de Becq de Fouquières, p. 249, 256 (deux fois) et 294. La même année, Garnier, dans *Hippolyte* (vers 1500), risquait aussi *fui* monosyllabe, qu'il avait déjà mis dans *Porcie* (vers 236), à côté de *fu-i* (vers 775) ; quant à *fuir* du vers 196, il est probable qu'il résulte d'une faute d'impression, et qu'il faut supprimer *de* : cf. vers 1005, 1809, 1811.

8. Et elles ne se rencontrent guère que chez les poètes incorrects, comme Cl. Gauchet, qui fait généralement *fuir* monosyllabe. Voir encore les *Desguizez* de Godard, dans *Anc. théâtre français* (Bibl. elzév.) t. VII, p. 355, 387 (deux fois) et 390,

tionnaire des Rimes de Lanoue, dans l'édition de 1623, déclare le participe monosyllabe et l'infinitif commun : les poètes continuent à se régler sur leurs prédécesseurs. Il ne fallut pas moins que le retentissement du *Cid* pour soulever la question et mettre les deux quantités en lutte. Mais je dois dire qu'avant *le Cid* ils sont deux qui travaillent ensemble à la réforme : Corneille et Rotrou. C'est même Rotrou qui commença, dans *les Ménechmes*, joués en 1631 [1]. Le premier exemple de Corneille est dans *la Veuve* :

Je n'ose *fuir* mon mal, ni rechercher mon bien [2].

La même année, dans *la Galerie du Palais*, il risque son premier participe [3]. On voit avec quelle timidité ils procèdent l'un et l'autre : il a fallu quatre pièces à l'un, huit ou dix à l'autre avant d'avoir donné deux exemples de cette hardiesse. Sans doute il peut se faire qu'ils n'aient eu besoin ni de *fuir*, ni de *fui*; il est plus probable qu'ils les évitaient. Enfin Corneille prend son parti et donne trois infinitifs dans la *Place Royale* [4], trois encore et autant de participes dans *Médée* [5]. Peu après, c'est *le Cid*, avec le vers fameux :

Je ne puis te blâmer d'avoir *fui* l'infamie [6].

On connaît l'observation de l'Académie, dans les *Sentiments* : « *Fui* est de deux syllabes [7] ». Notez la formule, que nous retrouverons. L'Académie, représentée par Chapelain, ne discute pas; elle « décrète » encore moins; elle constate, sans plus. Corneille a fait un vers faux : un point, c'est tout. Et c'était bien un vers faux,

pour l'infinitif, et p. 387 et 388 pour le participe. Il y a aussi le poète Étienne Durand, récemment exhumé par M. Lachèvre : voir les sonnets 19, 20, 35, etc. Cf. encore, pour le participe, Gilles Durand (Becq de Fouquières, *Poètes du XVI^e siècle*, p. 295), J. de Schelandre, *Tyr et Sidon* (*Anc. Théâtre*, t. VIII, p. 111), et *les Escholiers* de Perrin (Fournier, *Théâtre français*, p. 494, à côté de *fu-yr*, p. 496), sans parler de Hardy, qui est fort incorrect. Les auteurs dramatiques ont toujours pris plus de liberté que les poètes lyriques. Mais était-ce ignorance ou parti-pris, ou simplement négligence?

1. *Œuvres*, éd. Viollet-le-Duc, t. I, p. 174. Il y a bien un exemple du participe dans le *Clitandre* de Corneille (acte IV, sc. 3, vers 1108); mais c'est une correction qui date seulement de 1660, ainsi que l'exemple de *la Suivante*, vers 233.

2. Vers 1558. Et la pièce de Corneille fut imprimée avant celle de Rotrou : *la Veuve* est de 1633 et parut en 1634; *les Ménechmes* ne parurent qu'en 1636, ainsi que *Célimène*, qui est de 1633 aussi, et où se trouve un autre exemple (*Œuv.*, II, 99).

3. Vous voyant, il a *fui* (vers 1163).

4. Vers 23, 106, 834.

5. Vers 46, 773 et 893; 331, 333 et 775. Ajouter l'*Illusion*, vers 932.

6. Acte III, sc. 4, v. 906.

7. Voir dans Corneille, t. XII, p. 494.

non pas pour le public sans doute, mais pour la plupart des poètes [1]. L'attitude de l'Académie, déjà gardienne des traditions, ne doit donc pas nous surprendre. Supposons qu'aujourd'hui même un poète novateur se mette en tête de faire timidement pour les finales en *i-on* ce que Corneille a fait pour *fu-ir* : si dans son premier chef-d'œuvre il écrivait *passion* en deux syllabes, et que l'Académie pût avoir à donner son avis, elle répondrait probablement, par la plume de M. Faguet : *passion est de trois syllabes* [2]. Or il y avait certainement plus de hardiesse de la part de Corneille à faire de *fuir* un monosyllabe en 1636, quoique ce ne fût pas absolument nouveau, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à faire déclamer *passion* en deux syllabes à la Comédie-Française, quoique il y en ait déjà plus d'un exemple.

Naturellement, Corneille n'était pas homme à se rendre à l'observation de l'Académie. Il avait choisi sa prosodie très délibérément. Il acceptait bien le désaccord entre la prononciation courante et celle des poètes dans les cas ordinaires, c'est-à-dire quand il n'y avait pas contradiction; mais il ne comprenait pas pourquoi les poètes, prononçant je *fuis* comme tout le monde, s'obstinaient à prononcer *fu-ir*, contre l'usage universel. Il récidiva immédiatement : deux fois dans *Horace* [3], et quatre fois dans *Cinna* [4].

Naturellement aussi, les poètes qui avaient l'habitude de la diérèse, la gardèrent, pour le participe comme pour l'infinitif :

> J'eusse indifféremment *fu-i* toutes les femmes,
> Si je n'eusse point eu de mère ni de sœur,

1. C'est ainsi que toute forme nouvelle de langage est d'abord un barbarisme, et reste considérée comme telle par les grammairiens et par les écrivains, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus résister à l'usage : ainsi *faillirai* pour *faudrai*. Et *faudrai* trouve encore aujourd'hui des défenseurs, comme *fu-ir* en trouvait encore en 1660.

2. Et en voici la preuve, fournir tout récemment par M. Faguet lui-même. Commentant les vers d'un poète contemporain, il cite quelques décasyllabes dont le dernier est divisé en hémistiches égaux :

Ma médiocrité dans la solitude.

Et il ajoute immédiatement : « le dernier vers a onze syllabes ».

Le cas n'est-il pas exactement le même? Je ne suis pas tout à fait de son avis sur médiocrité; mais enfin il constate, d'après la tradition, et rien de plus.

3. Acte I, sc. 2, v. 135 (éd. de 1641-1656), et acte IV, sc.2, v. 1099 (éd. de 1641-1648).

4. Acte I, sc. 4, v. 326; III, 1, v. 740; IV, 5, v. 1328 et 1355. Cf. encore *Pompée*, vers 111 et 1519; *le Menteur*, 1595, *la Suite*, 1117, *Rodogune*, 944, et cinq fois au cinquième acte de *Pertharite* (vers 1535, 1641, 1686, 1727, 1748). Pour le participe, voir *Théodore*, 1323 et 1843, *Don Sanche*, 616, et *Pulchérie*, 474. Il n'a pas employé le prétérit; mais on le trouvera dans la deuxième élégie de Voiture :

En la voyant tous mes désirs *s'enfuirent*.

Pourtant la rime *obé-irent* devait encourager la diérèse, facile à réaliser par la suppression de *tous*.

dit Gombauld, dans ses *Stances pour le Roi Louis XIII*; Scarron la fait presque toujours, mais *presque* seulement; Saint-Amant est dans le même cas. Et l'Académie, où les aînés de Corneille sont en majorité, tient bon : il faudra une génération nouvelle pour accepter la réforme. En 1647, Vaugelas maintient la distinction, se fondant sur ce que « deux autres verbes de la même conjugaison, et composés du même nombre de lettres, sont dans le même cas ». Il s'agit de *ha-ïr* et *ou-ïr*, et la raison n'est que spécieuse, mais enfin c'en est une. Le *Dictionnaire des rimes* de Frémont d'Ablancourt, de 1648, répète inutilement de Lanoue de 1623.

Mais voici une intervention qui aura peut-être plus de poids : c'est celle de Lancelot. Le texte paraît pour la première fois en 1650, à la suite de la 2e édition de la *Méthode latine* de Port Royal, et sera répété par toutes les éditions suivantes. « On demande si *fuir* à l'infinitif, et au prétérit *j'ai fuy*, est d'une ou deux syllabes. Mais, quoi qu'il en soit pour la grammaire, les poètes ont raison de ne le faire que d'une syllabe, puisque l'oreille, qui est le meilleur juge de ces choses, n'en est point choquée; et qu'au contraire elle le serait extrêmement, si on le faisait de deux syllabes, et le vers deviendrait si languissant qu'il serait impossible que ce mot si nécessaire entrât jamais dans la poésie. » Lancelot exagère, et il est évident qu'il n'a pas étudié de très près les questions de versification (on le voit un peu partout dans son opuscule); par exemple, il a l'air de croire que la diérèse ne se fait plus, et il s'en faut; mais du moins le principe est juste. Comment Ménage, qui approuva une autre réforme de Corneille, dont nous parlerons tout à l'heure, a-t-il pu écrire, en 1666 : « Malherbe *qui avait l'oreille bonne*, a toujours fait *fuir* de deux syllabes [1], et *fuit* d'une syllabe; et en cela il a été suivi par plusieurs poètes célèbres, et approuvé par Vaugelas [2]. » Toujours la même confusion entre l'*oreille* et les *habitudes artificielles* de l'oreille. Ménage paraît croire que Malherbe a adopté cette quantité par un choix libre : il ignore et l'étymologie et l'usage d'avant Malherbe. Il eût dit beaucoup plus justement : « Malherbe, au lieu de consulter son oreille, s'en tint, comme beaucoup d'autres après lui, à la règle, c'est-à-dire à l'usage traditionnel des poètes; mais Corneille, *qui avait l'oreille bonne*, rompit avec une tradition tyrannique, pour suivre l'usage courant, et mit fin à une contradiction bizarre. »

Du moins il semble bien que Ménage, dans sa note, manifeste

1. *Toujours*, c'est peut-être deux fois, par exemple dans l'ode à Louis XIII.
2. Ménage, édition de *Malherbe*, p. 348.

comme un regret pour une quantité qui n'est plus employée à la date où il écrit. Et en effet, si Corneille lui-même, après 1650, n'a employé ces mots qu'avec beaucoup de discrétion, si quelques poètes du même temps hésitèrent et s'abstinrent, ou se donnèrent la facilité de la quantité double, en revanche la génération suivante, celle de 1660, représentée par les quatre classiques proprement dits, Molière et La Fontaine, Boileau et Racine, adopta sans hésiter et sans exceptions la nouvelle prosodie, que Port-Royal avait prônée [1].

III. — Diérèse du groupe *muta cum liquida.*

Si Corneille avait pour la synérèse la préférence marquée que nous venons de voir, nous ne devrions pas nous attendre à le voir innover en faveur de la diérèse. C'est pourtant là qu'est sa réforme la plus importante et la plus personnelle.

Mais, avant de l'aborder, je veux signaler un mot, un seul, qui présente un certain intérêt : c'est le mot *fléau*. Ce mot, qui dès l'origine avait deux syllabes (*fle-el*) étant dérivé de *flagellum* (accent sur *e*), s'était peu à peu confondu avec les autres mots en *eau*, c'est-à-dire que dans *fléau*, *eau* était devenue diphtongue, en attendant de se réduire à un son unique, comme il est arrivé à

1. Voir par exemple, dans Molière, *Tart.*, 947 et 1171, *Mis.*, 144 et 1762; dans La Fontaine, *Fab.*, II, 14, III, 1, VI, 21, etc.; dans Boileau, *Ép.*. IV., 46, et IX, 76, *Art,* IV, 70; dans Racine, *Phèdre*, 954 et 1606, et *Mithr.*, 1666 :

Et mes derniers regards ont vu *fuir* les Romains.

Pourtant le *Dictionnaire des rimes* de Richelet dit encore que « l'usage ne s'est pas tout à fait déclaré ». Et ceci se répètera dans toutes les éditions jusqu'en plein XVIII^e^ siècle, et sera copié littéralement par de la Croix (*Art de la poésie*, 1675 [?] et 1694). Plus tard encore, Voltaire écrira à Duclos, le 25 décembre 1761 : « L'Académie m'approuvera sans doute quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoique on ait *décidé* autrefois qu'il était de deux ». Quelle précaution extraordinaire ! L'Académie s'était déjà déjugée, ou du moins avait changé d'opinion, dans ses *Remarques sur Vaugelas*, qui sont de 1707. Mais aussi *décidé* est bien impropre : le point de vue historique échappe à Voltaire. J'aime mieux la note de La Harpe sur un vers de Maynard : « *Fuir était alors* de deux syllabes. L'oreille apprit *depuis* à n'en faire qu'une. » C'est parfaitement dit.

On pourrait croire que c'est fini. *Fuir* et *fui* monosyllabes ne choquent plus personne, et on ne craint pas d'en abuser :

Fuir ? qui *fuir ?* Il n'est rien que j'aie à *fuir* au monde
Hors vous, et je vous *fuis*, et la tombe est profonde.

V. Hugo, *Marion de Lorme*, acte V, sc. 6.

C'est pourtant dans le même V. Hugo qu'on trouve cet archaïsme inattendu :

Je m'étais *enfu-ie* en mon antre inconnu.

Mangeront-ils, acte I, sc. 5.

Notez qu'on trouve *fui* monosyllabe neuf vers plus loin. Il est vrai que l'œuvre est posthume. C'est tout de même surprenant.

seau, *sceau* et *veau* (autrefois *se-el* et *ve-el*). Au XVI^e^ siècle, Ronsard, du Bartas, Rapin, et beaucoup d'autres, ne connaissent que *fleau* monosyllabe, ce qui, à côté des autres mots, est fort naturel. Pourtant, même au XVI^e^ siècle, il y a des exceptions [1]. J. de la Taille, notamment, ne connaît que *flé-au*. Plus tard, Hardy sera dans le même cas. C'est, je pense, le plus souvent, une question de province : chacun écrit plus ou moins comme on prononce chez lui [2]. Mais c'est justement ce qui rend le cas de Corneille intéressant : les Normands Saint-Amant et Boisrobert emploient exclusivement, ou presque, le monosyllabe [3]; Richelet de son côté exigera la synérèse, qui est manifestement beaucoup plus usitée; et néanmoins le Normand Corneille adopta la diérèse, qui a prévalu depuis :

> On me nomme en tout lieu
> La terreur des mortels et le *fléau* de Dieu [4].

Arrivons à la réforme capitale.

On sait que, pour des raisons étymologiques, les verbes en *ier* ont toujours eu la finale dissyllabique, l'*i* étant distinct du suffixe : ils l'ont encore,... en poésie du moins. Mais dans les substantifs et adjectifs, au contraire, l'*i* fait partie du suffixe *ier*, qui est monosyllabe, étant dérivé du suffixe latin a-*rius* (ou a-*ris* par confusion).

D'autre part nos finales en *ions* et *iez* des imparfaits et des conditionnels avaient été à l'origine dissyllabiques. A l'imparfait notamment, les formes primitives furent *i-iens* et *i-iez*, puis *i-ions*, *i-iez*, puis *i-ons*, *i-ez*; mais, en fin de compte, ce furent des diphtongues, comme au subjonctif présent, qui oscilla longtemps entre *ons*, *ez*, et *ions*, *iez*.

Ainsi, au XVI^e^ siècle, et au commencement du XVII^e^, il y avait trois diphtongues finales qui étaient partout monosyllabiques : *ier*, fém. *ière*, finale de substantifs et d'adjectifs; *ions* et *iez*, finales d'impar-

1. Comment n'y en aurait-il pas, à une époque où l'on trouve *he-aume*, *pse-aume*, *perdre-au*, et même *ve-autrer*? Et je ne parle pas de Courval-Sonnet, qui écrit *Fontaineble-au* et *table-au*.

2. Aujourd'hui même il y a des provinces où l'on prononce *flo*.

3. Saint-Amand, éd. Livet, I, 172, 359, 409; II, 208, 254, 451 (diérèse, II, 115); Boisrobert, *Épîtres* de 1659, p. 9 et 206; on trouve aussi la synérèse dans Bertaut, Maynard, Racan, Desmarets, Scudéry, Colletet; Rotrou et Scarron font le mot commun, Rotrou dans la même pièce (*Œuvres*, II, 492 et 523).

4. *Attila*, III, 1, vers 884; cf. *ibid.*, v. 1568, et t. IX, p. 251. Corneille fut immédiatement suivi par La Fontaine, *Fabl.*, III, 18 (*L'Attila, le fléau des rats*). Racine ni Molière n'ont employé le mot.

faits, de conditionnels ou de subjonctifs [1]. Et ces trois finales étaient monosyllabiques, quelles que fussent les consonnes qui les précédaient, dans *ouvr-ier* comme dans *pomm-ier* ou *prun-ier*, dans *voudr-ions*, comme dans *pren-ions* ou *sort-ions*. La difficulté que nous éprouvons à prononcer certains mots dans ces conditions n'existait sans doute pas, et en tout cas ne les faisait point éviter : *ouvr-ier* est vingt fois dans Guillaume Cretin, et quinze fois dans Marot, *meurtr-ier* quinze fois dans les *Amours* seules de Ronsard, vingt fois dans Desportes, et quarante fois dans Bertaut, car ce mot était extrêmement usité, au sens figuré, dans les sonnets et poésies amoureuses [2].

Il y avait pourtant une exception, non pas universelle, mais fréquente, et même ordinaire : c'était pour *chambri-ère*, qui avait le plus souvent quatre syllabes [3]. D'où peut venir cette exception? Probablement de ce qu'on avait longtemps écrit et que parfois on écrivait encore *chamberière* [4]. Peut-être que, même en écrivant *chambrière*, on continuait à prononcer *chamberière* [5].

1. Quand on trouve *ions*, *iez* au présent, l'*i* appartient naturellement au radical verbal et la finale est dissyllabique : *expi-ons*, *ri-ons*. Les poètes n'ont jamais confondu des indicatifs présents tels que *alli-ons*, *alli-ez*, *pari-ons*, *pari-ez*, des verbes *alli-er* et *pari-er*, avec des imparfaits ou subjonctifs tels que *al-lions*, *al-liez*, *pa-rions*, *pa-riez*, des verbes *aller* et *parer*. Ainsi *ri-ons* et *ri-rions*, *ri-ez*, *ri-riez*, ont toujours eu le même nombre de syllabes.

2. Outre ces deux-là, on trouve dans le seul Ronsard *boucl-ier*, *sangl-ier*, *ménétr-ier*, *épingl-ier*, *maîtr-ier*, *baudr-ier*, *lévr-ier*, *chevr-ier*, *coudr-ier*, *destr-ier*, *étr-ier*, *poudr-ière*, *calendr-ier*, *encombr-ier*; ailleurs on voit *peupl-ier* et *fondr-ière* (Belleau), *cendr-ier* et *soufr-ière* (Baïf), *févr-ier* (du Bellay), *tabl-ier* (Magny), etc. D'autre part, à *devr-ions*, *devr-iez*, qui sont partout, on voit s'ajouter dans le seul Ronsard *vivr-ions*, *deviendr-ions*, *prendr-ions*, *viendr-iez*, *connaitr-iez*, *tiendr-iez*, *suivr-iez*, *apprendr-iez*, *reprendr-iez*. Tous sont des conditionnels; mais dans Desportes, à côté de *rendr-iez* et *perdriez* (p. 264 et 275), on trouve *montr-iez*, *souffr-iez*, *entr-iez* (p. 220, 258, 386). On voit qu'il ne s'agit pas de cinq ou six mots, comme les poètes et les prosodistes l'ont cru si longtemps. Et les poètes évitent si peu ces mots qu'ils les répètent plusieurs fois de suite :

> Mais contre les *meurtr-iers* le ciel est irrité?
> Tout homme qui meurtrit n'est *meurtr-ier* réputé.
> Hé! n'est-il pas *meurtr-ier* cil qui meurtrit son prince?
>
> Du Bartas, *Judith*.

Il arrive même qu'ils en mettent deux dans le même vers :

> La hure d'un *sanglier* aux défenses *meurtrières*.
>
> R. Belleau, *l'Améthyste*.

3. Dans Ronsard presque toujours : voir *Am.* 129, et *Am., retr.*, 51; *Odes*, II, xx, 1; IV, p. 322; t. V, p. 184; t. VIII p. 134. Cf. Belleau, *Reconn.*, V, 2 et 4; Jamyn, éd. Brunet, p. 204; Aubigné, t. III, p. 5 et 6, et IV, p. 292; Régnier, *sat.* X, vers 87, etc. La synérèse est dans Ronsard, t. IV, p. 374; elle était déjà dans Marot, épigr. 74, Peletier, éd. Séché-Laumonier, p. 16 et 25, Marguerite de Navarre, éd. Frank, t. II, p. 521; elle est régulière dans Du Bartas.

4. Voir Villon, *Grand Testament*, 137 et 159; Marot, I, 30; Baïf, III, 297, et IV, 66. Baïf manque de doctrine : il écrit indifféremment *chamberière*, *chambri-ère* (III, 293) et *chambr-ière* (III, 32 et 287).

5. Il est même probable que dans beaucoup de textes où on trouve *chambri-ère*,

Ceci était l'exception *régulière*, la seule. Tout de même, pour les autres mots, il fallait bien que la prononciation présentât quelque difficulté, ou du moins qu'une prononciation nouvelle s'introduisît à côté de l'autre, détachant l'*i* du suffixe pour le grouper avec les consonnes précédentes, car les exceptions, pour être *irrégulières*, ne sont pas extrêmement rares. Il y avait, il est vrai, jusqu'à deux mots avec lesquels on se tirait d'affaire parfois, en recourant à une forme archaïque sans *i* : *boucler* et *sangler*[1]. En dehors de ces deux formes, on ne pouvait renoncer à la prononciation traditionnelle qu'en donnant franchement une syllabe de plus au mot, et c'est ce qu'on n'osait qu'avec difficulté. Le *boucli-er* de Jodelle a été célèbre en son temps, et a fait scandale, car les règles sont les règles[2] ! Pourtant ce n'était pas la première exception[3]. Que dis-je? le même mot *boucli-er* en trois syllabes était déjà dans Marot[4]. D'autres suivirent, timidement : et il est notable que les exceptions portent d'abord plutôt sur des féminins. C'est sans doute l'analogie de *chambri-ère*, qui a amené *une fois* dans Ronsard *meurtri-ère*[5] et *ouvri-ère*[6].

Dans les formes verbales, les exceptions sont encore plus rares[7].

c'est *chamberière* qu'il convient de lire, ne fût-ce que pour la rime; par exemple, dans Aubigné, III, 5 et 6.

1. Ces deux mots venaient en effet de formes latines à suffixe *aris* et non *arius*. *Boucler* (et même *bouclair*) n'est pas rare dans Ronsard, particulièrement dans la *Franciade*; il est encore dans les *Juifves* de Garnier (vers 2137, pour rimer avec *éclair*) à côté de *bouclier* (vers 1168), et même dans Guy de Tours, éd. Blanchemain, II. 10. D'autre part *sangler* rime avec *étrangler* dans Ronsard, t. V, p. 279, et quelques poètes, comme J. Béreau, ne connaissent pas d'autre forme.

2. On le chercherait en vain dans les *Œuvres* de Jodelle, car il ne fut pas imprimé mais gravé dans la pierre. On le voyait dans l'épitaphe, aujourd'hui disparue, de Timoléon de Cossé, qui était dans l'église des Célestins (Voir Ménage, *Observations sur la langue française*, I, 501 ou 587, suivant les éd.).

3. L'incorrecte Marguerite ne se gêne guère dans ses *Dernières poésies* : voir p. 132 (*sangli-er*, à côté de *sangl-ier* qui est p. 148), 181 (*meutri-er*), 416 (*ouvri-er*); il est vrai que ces textes sont douteux.

4. *Epître* 18. On pourrait supposer une faute d'impression qui aurait faussé le vers; mais elle n'est pas probable, car *boucli-er* rime avec *cri-er*, beaucoup mieux que ne ferait *boucl-ier*.

5. T. VII, p. 248. Cf. du Bellay, I, 288; Aubigné, III, 84 et 226; R. Garnier, *Hipp.*, v. 1833 (pour rimer avec *pri-ère*); et même *meurtri-er* dans *les Esbahis* de J. Grévin (*Anc Théât. fr.*, IV, 314).

6. T. IV, p. 323. Cf. *ouvri-er* dans Barth. Aneau, *Imagin. poét.*, 1552, p. 122; dans Le Houx, éd. Gasté, 5, et surtout dans Régnier, *sat.* XI, v. 94 (à côté d'*arbalétr-ier* au v. 179) :

> Il n'est par le vray Dieu jour *ouvri-er* ni feste,
> Que ces carognes-là ne me rompent la teste.

Je citerai encore *lévri-er*, très fréquent dans certaines parties du *Plaisir des Champs* de Cl. Gauchet, alors qu'ailleurs il scande *lévr-ier* : on trouve même les deux dans deux vers voisins (éd. Blanchemain, p. 350).

7. Il faut en outre se méfier des fautes d'impression. Dans les *Épîtres morales* de J. Bouchet, II, 10, on lit *tiendri-ez* et *morfondri-ez* : il est probable qu'il faut suppléer *vous*; cela est sûr pour *souffr-iez* de Desportes (p. 258), car Desportes fait

Au commencement du XVII[e] siècle, les choses restent en l'état, avec cette différence que les mots de cette espèce sont moins employés. Les poètes se rendent bien compte de la difficulté qu'il y a à les prononcer suivant les règles; car dans l'usage on prononce deux *i* : *meurtri-ier*, et il ne fallait pas moins que le respect superstitieux de la sacro-sainte tradition pour maintenir une prosodie aussi difficile que *meurtr-ier*[1]. Il fallait nécessairement qu'en poésie l'*r*, ou l'*i*, plutôt l'*i*, fût à peine prononcé[2]. Toujours est-il qu'on scandait sans hésiter *tabl-ier* ou *trembl-iez*, à côté d'*oubli-er* et *oubli-ez*; *peupl-ier* ou *contempl-iez*, à côté de *suppli-er*; *encr-ier* ou *massacr-iez* à côté de *cri-er*; et *sacrifi-ez* avait quatre syllabes, quand *souffr-iez* n'en avait que deux, et *envi-ez* en avait trois, mais *vivr-iez* deux seulement.

Donc on en était là, lorsqu'en 1629, le jeune Corneille, dans sa première pièce, risqua une diérèse qui sans doute passa à peu près inaperçue :

> Et s'il m'osait tenir de semblables discours,
> Nous *rompri-ons* ensemble avant qu'il fût deux jours[3].

Les vers sont fort jolis. Mais Corneille a-t-il fait sa diérèse exprès? Ce n'est pas sûr. Il ne s'agissait pas d'un mot aussi usité que *meurtrier*, mais d'un mot rare, qu'on n'avait peut-être jamais mis en vers, et Corneille a peut-être bien écrit comme il parlait, sans plus songer à la règle qu'un Troterel. En tout cas, s'il s'aperçut de sa faute, ou si quelqu'un l'en avertit, il en prit son parti. Sans doute il ne voulut pas en avoir le démenti; sans doute aussi trouva-t-il que c'était fort bien ainsi. Mais il se surveilla

toujours la synérèse (cf. Malherbe, *Commentaire*, éd. Lalane, p. 363). De même, dans du Bellay, éd. Becq de Fouquières, p. 91, on peut lire :

> Le *février* d'avant, mon âge
> L'an quarantième accomplissait.

Le texte correct est :

> Le *févr-ier* d'avant de mon âge
> L'an quarantième accomplissait.

1. L'incorrect auteur de *Philandre*, qui ne saurait être Maynard, écrira *voudri-ez* éd. Garrisson, p. 62) à côté de *voudr-iez* (*ibid.*, p. 121). Mais c'est au théâtre surtout qu'on verra ces licences : un Troterel, mauvais versificateur des *Corrivaux*, scandera *voudri-ez*, *rendri-ez*, *devri-ez* (*Anc. th. fr.*, t. VIII, 254, 258, 260). Et cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'on prononçait ainsi. Car il ne faut pas qu'on s'y trompe : c'est dans les poètes *les plus incorrects* qu'il faut chercher les meilleurs témoignages de la prononciation de leur temps; parce qu'ils ne connaissent pas très bien *les règles*, ils écrivent comme on parle. Mais Malherbe écrit naturellement *voudr-iez*, *livr-iez*, comme *quatr-ième* et *gr-ief*.

2. Il y avait sans doute une prononciation analogue à celle qui avait fait disparaître l'*i* après *ch* ou *g* dans des mots comme *bergier*, *péchier* ou *chièvre*.

3. *Mélite*, acte II, v. 424.

d'abord, évitant manifestement, comme beaucoup d'autres, les mots dangereux. Puis il continua, mais avec quelle prudence ! Nous trouvons dans *la Galerie du Palais* :

> Des gants, des *baudri-ers*, des rubans, des castors [1] ;

puis, dans *Médée* et *l'Illusion*, *meurtri-er* deux fois [2]. Encore ces pièces ne furent-elles imprimées qu'avec ou après *le Cid*. De sorte que, quand paraît *le Cid*, la pratique de Corneille, d'ailleurs si timide, n'est pas encore connue. Aussi les trois *meurtri-er* qu'on y trouva firent-ils scandale, comme le *fui* de tout à l'heure :

> Il est juste, grand roi, qu'un *meurtri-er* périsse,

dit Chimène [3]. Et plus loin Elvire et Rodrigue :

> Jamais un *meurtri-er* en fit-il son refuge ? —
> Jamais un *meurtri-er* s'offrit-il à son juge [4] ?

Aussitôt l'Académie note : « Ce mot de *meurtrier*, qu'il répète souvent le faisant de trois syllabes, n'est que de deux [5]. » Comme tout à l'heure pour *fui*, elle ne discute ni ne « décrète » : elle constate. Et nous pourrions répéter ici tout ce que nous avons dit plus haut de son attitude [6].

Pas plus que pour *fui*, Corneille ne fut ému par l'observation de l'Académie : *meurtri-er* reparaîtra immédiatement dans *Horace* et *Cinna* [7]. Mais il faut noter d'abord qu'il n'en abuse pas : trois fois en quinze ans, jusqu'à l'échec de *Pertharite*, qui est de 1652. De plus, il ne risque guère les autres mots, pour lesquels la diérèse lui paraît plus difficile à imposer, étant moins manifestement indispensable que dans *meurtrier*, avec ses trois consonnes devant le suffixe. C'est tout juste si, dans le même temps, on trouve deux fois *boucli-er* [8], et les deux conditionnels indispensables : *voudri-ez*

1. *Galerie du Palais*, vers 195. (Le mot *offri-ez*, du vers 880, provient d'une correction de 1660). On se rappelle que c'est dans la même pièce qu'il risque son premier *fui*.
2. *Médée*, acte II, sc. 5, v. 619 ; *Illus. com.*, v. 1249.
3. *Le Cid*, acte II, sc. 8, v. 738.
4. Acte III, sc. 1, v. 749-50 (texte des premières éditions).
5. *Sentiments*, dans Corneille, t. XII, p. 492.
6. La même année que *le Cid*, on trouve *viendri-ons* dans l'*Alizon* de Discret (*Anc. th. Franç.*, VIII, 427) ; mais il est assez probable que ce n'est qu'une négligence.
7. *Horace*, acte II, sc. 4, v. 519 ; *Cinna*, acte V, sc. 1, v. 1488 ; un peu après, *Héraclius*, v. 224.
8. *Andromède*, vers 1304, et *Don Sanche*, vers 220.

et *devri-ez*, chacun deux fois[1]. C'est peu pour douze tragédies. Nous voilà loin de la richesse luxuriante de Ronsard[2]. Hors du théâtre, c'est la même réserve, et même plus grande[3]. Manifestement il ne veut pas démordre de son principe, mais il évite avec soin de heurter les usages, toutes les fois qu'il peut le faire sans trop se gêner.

Il est certain que, pas plus que pour *fuir* et *fui*, on ne suivit Corneille immédiatement : renoncer à une tradition est toujours très difficile aux poètes. Ils ne se rendent même pas à l'évidence, et il faudra une génération nouvelle, nourrie des chefs-d'œuvre de Corneille, pour accepter sa réforme. Les contemporains conservent généralement leurs habitudes. Quicherat paraît croire que ce sont plutôt les poètes favoris ou courtisans de Richelieu qui « n'acceptèrent pas l'autorité de Corneille ». Ni plus ni moins que les autres. D'abord Corneille n'a pas plus d' « autorité » après *le Cid* qu'avant; cela viendra plus tard[4]. Ensuite Racan n'est point ennemi de Corneille, et Saint-Amant pas davantage; pourtant l'un et l'autre suivent la tradition[5]. Il en est de même de Tristan : son théâtre seul offre une vingtaine de synérèses, dont beaucoup de formes verbales.

La pratique la plus curieuse est sans doute celle de Rotrou, avec ses trente-cinq pièces. Jusqu'au *Cid*, en plus de vingt pièces, il emploie bien *meurtr-ier* une trentaine de fois : en tragi-comédie, c'est le mot nécessaire; mais en outre, deux substantifs seulement, et en tout une dizaine de formes verbales, c'est-à-dire en somme beaucoup de discrétion[6]; et même, dans *les Deux Sosies*, qui

1. *Le Menteur*, IV, 4, v. 1229, et *Don Sanche*, v. 1563; *Nicomède*, v. 755, et *Pertharite*, v. 939; et pas une forme en *i-ons*, alors qu'il avait débuté par là.

2. Desportes avait déjà montré dans la synérèse une réserve analogue : avec les formes verbales signalées plus haut, il n'emploie que trois substantifs : *meurtr-ier*, *boucl-ier*, *sangl-ier*.

3. Dans les trois premiers livres de l'*Imitation* (1651-1654), en près de huit mille vers, je ne crois pas qu'il y ait un seul exemple à citer. Dans le IV^e^ livre (1656), j'ai relevé *ouvri-er* (p. 437).

4. C'est la génération suivante qui décide en pareil cas, et encore! M. Rostand a-t-il eu plus d' « autorité » après *Cyrano*? Ou l'aurait-il perdue depuis?

5. Racan n'emploie guère en fait de substantifs que le mot *ouvr-ier* (une seule fois *meurtr-ier*, t. II, p. 366, et point d'autre, sauf erreur); il y ajoute les deux conditionnels habituels, et l'imparfait *contempl-iez* (t. II, p. 140, ps. de 1660). Il est évident qu'il évite ces mots, mais n'accepte pas la diérèse. Maynard et beaucoup d'autres sont dans le même cas. Saint-Amant n'évite même pas ces mots : *sanglier*, *bouclier*, *étrier*, *destrier*, *ouvrier*, *ménétrier* se rencontrent chez lui une vingtaine de fois; mais il y a très peu de formes verbales, et une seule diérèse (*sembli-ez*, dans *Rome ridicule*, str. 4, à côté de *montr-iez*, str. 91).

6. Et parmi tous ces cas une seule diérèse, *ouvri-er*, dans *la Pèlerine amoureuse*, IV, 2. Il est vrai que l'édition Viollet-le-Duc donne en outre *voudri-ez* et *paraîtri-ez* dans *Agésilan de Colchos*, IV, 2, et *la Belle Alphrède*, III, 2; mais cela résulte de fautes d'impression, ainsi que *meurtri-ère*, dans *Florimonde*, V, 1 (ajouter *la*).

sont probablement de la même saison que *le Cid*, abstention complète; peut-être est-ce l'influence de Corneille, qui ne va pas pourtant jusqu'à lui faire adopter la diérèse. Après la publication des *Sentiments de l'Académie*, Rotrou est chez le comte de Belin avec Mairet, dont il est l'ami autant que de Corneille, et qui, naturellement, ne connaît que la synérèse[1]. On discute la question sans doute, et Rotrou, ramené et convaincu, ne se ménage plus; dans les trois pièces de 1638, en outre de *meurtr-ier*, on ne trouve pas moins de dix-huit synérèses, dont onze conditionnels : une orgie[2]! L'année suivante, Rotrou s'installe à Dreux, et voici qu'il est moins sûr de lui : il se met à faire des diérèses! trois ou quatre dans *Iphigénie*. Puis il y renonce; dans le reste de l'œuvre, on trouve deux diérèses et plus de quarante synérèses[3]. Dans *Don Lope de Cardone*, qui est probablement sa dernière pièce, il n'y en a pas moins de huit. Voilà où en est la réforme en 1632, quand Corneille quitte le théâtre momentanément! En 1655, Brébeuf écrit dans *la Pharsale* :

Se soutenir l'un l'autre *avecque* leurs *boucl-iers* [4].

Il aime mieux conserver *avecque* que de décomposer *bouclier*. Comment s'étonner que le vieux Racan fasse encore des synérèses en 1660?

Et pourtant, dès 1650, Port-Royal, c'est-à-dire Lancelot, avait critiqué la synérèse[5]. Il ne parle d'ailleurs que de cinq ou six mots : *sanglier*, *baudrier*, *ouvrier*, *meurtrier*, *meurtrière*, auxquels il ajoute *prière*, qui est tout à fait hors de propos[6]. « Il faudrait, dit-il, garder cette règle de consulter l'oreille plus que toute autre

1. Voir, dans *Sylvie* (éd. Marsan), *devr-iez* (vers 730 et 1607) et *ouvr-iez* (v. 1572), et, dans les *Galanteries du duc d'Ossone*, *voudr-iez*, *rendr-iez*, *apprendr-iez* (Fournier, *Théâtre français*, p. 231, 239, 244, 262).

2. Dans les vingt-deux premières pièces, il n'y en avait que six. Le vers d'*Antigone*, acte IV, sc. 1 :

Voudr-iez-vous *ru-iner* une amitié si forte,

doit se scander avec deux syllabes pour *voudriez* et trois pour *ruiner*.

3. Deux parfois dans un vers :

Vous *plaindriez*-vous de lui? *Voudriez*-vous l'excuser?

Clarice, acte IV, sc. 4.

Dans *Don Bernard de Cabrère*, acte I, sc. 8, on trouve l'hémistiche *Et vous deviendriez grand*, qui est vraiment par trop dur.

4. Livre IV, p. 113. Brébeuf ne connaît non plus que la synérèse.

5. *Méthode latine*, 2e éd., p. 496. En 1648, N. Frémont d'Ablancourt disait, dans son *Dictionnaire des rimes*, à l'article *rier* : « La plupart des mots le font d'une syllabe, mais ils sonnent comme s'ils étaient de deux ». Et c'était tout. Cela n'a guère de sens.

6. Dans *pri-ère*, comme dans *pri-er*, l'*i* appartient au radical, et jamais personne n'a eu l'idée d'y faire une synérèse.

chose, et de faire *ier* monosyllabe en tous ceux où il peut se prononcer sans peine; mais de le faire de deux syllabes dans les cinq ou six(!) que je viens de marquer, où il ne se peut prononcer de cette sorte qu'avec une très grande rudesse... Ou il ne faut jamais se servir de ces mots[1], ou il faut nécessairement les prononcer de cette dernière sorte. Ainsi, quelque raison que l'on apporte pour faire croire que *grief* ne doit être que d'une syllabe, on ne saurait empêcher que ce vers de Malherbe ne soit très dur :

> Non qu'il ne me soit *grief* que la terre possède
> Ce que j'ai de plus cher[2],

et qu'il ne fût plus doux en mettant :

> Non qu'il ne soit *grief*, etc.,

quoique, pour dire le vrai, le mot de *grief* est trop bas pour être employé en de beaux vers, soit d'une façon, soit de l'autre. » Et Lancelot ajoute : « Ayant fait cette remarque, j'ai été bien aise d'avoir trouvé par rencontre un vers de M. l'évêque de Grasse .. » Il s'agit de *meurtrière* que Godeau avait fait de quatre syllabes. Lancelot jure volontiers par Godeau; mais que fait-il de Corneille? On voit qu'en somme sa petite dissertation n'est pas celle d'un métricien fort au courant, ni d'un poète expérimenté; c'est celle d'un homme de goût, pour qui la prononciation des « honnêtes gens » doit prévaloir en vers comme en prose, et qui estime que le jugement de l'oreille (cette fois c'est bien l'oreille) doit l'emporter sur la tradition.

Peu de temps après, en 1653, Segrais publiait *Athys*, poème pastoral, et disait dans l'avis *Au lecteur* :

« Je t'avertis seulement que si j'ay fait *sanglier* de trois syllabes et *meurtrière* de quatre, contre l'usage de ceux qui m'ont précédé et de beaucoup de grands poètes qui escrivent aujourd'hui (en 1653!), ce n'a pas été manque de le sçavoir[3]. Je ne suis pas le seul qui en a usé ainsi : mon opinion a ses partisans, et présentement le plus grand nombre en use de la sorte. » Tout de même l'usage n'était pas encore tellement général que Segrais n'ait cru prudent de prendre cette précaution.

C'est Desmarets qui va se charger de répondre à Lancelot et

1. C'est ce que faisaient Malleville et quelques autres.
2. Malherbe, *Consolation à du Périer*.
3. Voir *sangli-er* dans l'éd. de 1660 des *Poésies*, p. 114, 130, 141 et 142, et *meurtri-ère*, p. 160.

à Segrais, dans la Préface de son *Clovis*, publié en 1654-57. On sait que Desmarets, outre qu'il tenait personnellement pour la synérèse, était un farouche adversaire des Jansénistes[1]. D'autre part il avait fait partie de la commission chargée d'examiner *le Cid*. « Quelques poètes de nostre temps, dit-il, se sont avisez, de leur autorité privée, de faire de trois syllabes les mots d'*ouvrier*, *bouclier*, *sanglier*, *meurtrier*, *levrier* et quelques autres semblables, pour les rendre de plus facile prononciation; quoyque depuis que l'on parle françois on ne les ait faits que de deux syllabes[2], comme les mots de *guerrier*, *courrier*, *dernier*, qui ne sont pas plus faciles à prononcer[3]. Mais ces poètes n'ont aucun droit, ni aucune autorité suffisante pour établir une loi nouvelle[4], et ils seront désavouez, particulièrement par les poètes héroïques, qui ne pourraient plus se servir de ces mots, comme trop languissans et trop lasches pour la dignité de leur sujet... »

On voit que les tenants de la synérèse n'étaient pas prêts à désarmer. Pourtant une génération grandissait, qui savait les vers du *Cid* par cœur et qui devait se régler sur eux. Ménage, dont les poésies françaises ne tiennent pas beaucoup de place, était très fier d'y avoir mis une diérèse[5]. Dans son édition de Malherbe[6], il la signale avec orgueil : « Tous nos vieux poètes, généralement, ont fait d'une syllabe l'*i* précédé d'une mute et d'une liquide, et suivi de la syllabe *er*. Malherbe et ses contemporains en ont usé de la mesme façon... Aujourd'huy cet *ier* est constamment de deux syllabes. Nostre poésie a cette obligation avecque plusieurs autres à M. Corneille, qui, dans sa tragédie du *Cid*, a osé le premier faire le mot de *meurtrier* de trois syllabes... Je say bien qu'il en a esté repris par Messieurs de l'Académie dans leurs *Sentiments sur le Cid*. Mais le temps a fait voir que ç'a esté injustement[7]. Je suis le premier qui ai imité en cela M. Corneille... » Il s'aperçut peu après ou on lui fit remarquer qu'il exagérait, ou bien il relut le passage de Lancelot; et en reproduisant sa note dans ses *Observations sur*

1. Les questions religieuses n'ont sans doute pas grand'chose à voir ici; il est probable pourtant que quelques poètes se décidèrent suivant leur opinion vis-à-de Port-Royal.

2. Quel ton méprisant! Mais est-ce là une raison? La prononciation n'est pas immuable.

3. Desmarets exagère. Précisément toute la question est là.

4. Vingt ans après *le Cid*!

5. Elles parurent pour la première fois en 1652, l'année de *Pertharite*, dans les *Miscellanea*. La diérèse est *plaindri-ez*, p. 90.

6. P. 280. Elle parut en 1666.

7. *Injustement* est impropre. Il y a trente ans de cela! Le point de vue historique échappe à Ménage comme à Voltaire.

la langue française[1], il se corrige, et dit : « Je suis *un des premiers*, avecque M. de Vence, qui ay imité en cela M. Corneille; ayant remarqué que les dames s'arrestoient, comme à un mauvais pas, à ces mots de *meurtrier*, *sanglier*, *bouclier*, *peuplier* et autres semblables, lorsqu'ils estoient de deux syllabes[2]. » Et il ajoute : « M. de Segrais, qui a l'oreille fort délicate[3], et qui n'est pas moins bon juge de la poésie que bon poète, se joignit aussitost à nostre parti, et dans la préface de son poème pastoral, il fit une remarque des raisons qu'il avait d'emploier ces mots de la sorte. Tous les jeunes poètes en usèrent ensuite de la mesme façon. » Ménage cite ensuite l'opinion de Desmarets, et il ajoute : « On soutient au contraire que ces mots sont doux (avec diérèse), sans estre ny lasches ou languissans. Mais quand ils seroient tant soit peu ou lasches ou languissans, ce peu de lascheté ou de langueur seroit toujours préférable à l'extrême dureté qu'ils ont lorsqu'ils sont dissyllabes. »

Cette note de Ménage appelle quelques observations. Si Ménage, qui n'a pas étudié la question de près, se trompe en affirmant que c'est dans Corneille, et dans *le Cid*, qu'on trouve la première diérèse de *meurtrier*, cela prouve du moins que c'est bien le retentissement du *Cid* qui a déterminé la nouvelle prosodie. D'ailleurs Corneille est bien le premier qui ait fait cette diérèse constamment, par volonté et par principe : c'est l'essentiel. D'autre part, ce que Ménage dit de la lecture des dames montre une fois de plus quelle était la prononciation des « honnêtes gens », et dans quel mauvais cas les poètes se mettaient par leur étrange obstination à conserver une tradition surannée. Enfin et surtout Ménage est le premier qui ait compris la portée de la réforme. Les autres énumèrent quelques mots, quand il y en a une trentaine dans Ronsard seul, auxquels la réforme s'applique. Ménage a compris qu'il s'agit de tous les mots dans lesquels le suffixe *ier* est précédé d'une *l* ou d'une *r*, précédée elle-même d'une *muette* : c'est le fameux groupe des grammairiens, *muta cum liquida*, le même qui en latin permettait à la voyelle précédente de rester brève, comme dans *patrem*. Il joue ici un rôle singulièrement différent. L'appellation d'ailleurs est-elle tout à fait exacte ici, je ne le crois pas : le *v* et l'*f* d'*ouvrier* ou de *souffriez* ne sauraient facilement passer pour des *muettes*; mais elle est commode et

1. 2e éd., 1675, t. I, p. 498.

2. Ménage aurait pu joindre à Godeau Boisrobert, dont les *Épîtres* de 1647 contiennent deux fois la diérèse d'*ouvri-er* (*Épître* 21).

3. Comme Ménage évidemment, puisqu'il est de son avis.

peut suffire. Louons donc Ménage de sa précision : il y en a peu d'exemples [1].

Si nous voulions de notre côté chercher le nombre de mots auxquels s'applique théoriquement, aujourd'hui du moins, la prosodie instaurée par Corneille, nous arriverions à un chiffre considérable. Mais ne tenons compte que des mots d'usage courant. Il y a d'abord au moins une trentaine de substantifs en *i-er* [2]. De formes verbales en *i-ons* et *i-ez*, il y en a bien davantage : outre les conditionnels de *vouloir* et *devoir*, il y a ceux de *tenir* et *venir* et leurs composés, ceux de *valoir*, *recevoir* et leurs composés, et de plus les imparfaits et les subjonctifs d'*offrir*, *souffrir*, *ouvrir*, *couvrir* et ses composés, et ceux de tous les verbes en *brer*, *crer*, *drer*, *frer*, *grer*, *prer*, *trer*, *vrer*, et en *bler*, *cler*, *fler*, *gler*, *pler*, dont il y a bien six douzaines, sur quinze ou vingt, qui peuvent figurer en vers, et beaucoup sans doute même à l'imparfait ou au subjonctif. On ne saurait compter en tout moins de deux cents mots utiles : entendez deux cents substantifs ou verbes, la plupart des verbes fournissant quatre formes, deux en *i-ez* et deux en *i-ons* [3]. N'oublions pas d'y joindre *quatri-ème*, et *gri-ef*, que citait Lancelot, et, à défaut de *brief* réduit à *bref*, du moins *bri-éveté* [4].

Que Corneille ait eu la notion précise de la portée de sa réforme,

1. Une formule plus exacte serait : une *l* ou une *r*, précédée elle-même d'une consonne autre que *l* ou *r*. En fait les groupes réels sont *bl*, *cl*, *fl*, *gl* et *pl* (*dl*, *tl*, *vl* n'existant pas), et *br*, *cr*, *dr*, *fr*, *gr*, *pr*, *tr* et *vr*, ce qui donne uniquement des *muettes* (*labiales*, *palatales* et *dentales*) et des *fricatives*; mais supposons un groupe *mr* : s'il se réalisait, le résultat serait le même. Les seuls groupes qui en fait puissent faire exception dans cette catégorie sont les groupes *ll*, *rr*, et *rl* : *hallier*, *guerrier*, *parliez*.

A part Ménage, les critiques du temps, nous l'avons vu, se bornent à citer quelques mots : ainsi fera encore Richelet. Même en notre temps, les poètes qui ont écrit des traités de versification ne sont guère plus précis. Banville constate que *guerrier*, *laurier*, *familier*, malgré les lettres *l* et *r*, ont *ier* monosyllabe, tandis que *meurtrier* l'a dissyllabe; mais il ne sait pas pourquoi, et prend ces mots pour des exceptions! Certains poètes n'ont même pas fait cette distinction, et la présence d'une *l* ou d'une *r* leur a suffi pour faire la diérèse dans *familier* (H. Grenier, J. Breton, M^me^ Daudet, etc.), dans *millier* (Hugo lui-même, dans *Dieu*, Bouchor, J. Loiseau, etc.), dans *empérière* (Tailhade), dans *bélier* (Leconte de Lisle), etc. Tout récemment encore, dans la *Revue de Paris*, M. Henri de Régnier scandait sans scrupule *famili-èrement*. Pour les finales en *ions*, Banville ne connaît la diérèse que dans *ri-ons*, qu'il prend encore pour une exception, sans doute inexplicable; mais M. Dorchain lui-même ne connaît que celle de *devrions*.

2. A tous ceux que nous avons cités plus haut (p. 27, note 1) on peut bien ajouter *sablier*, *templier*, *néflier*, *bersaglier*, etc., et *marbrier*, *sucrier*, *madrier*, *negrier*, *plâtrier*, *vitrier*, *genévrier*, *poivrier*, et même *sous-ventrière*. Il y en a bien d'autres, et le suffixe est toujours vivant.

3. Sans doute le vocabulaire poétique des classiques est restreint. Ils y auraient regardé à deux fois avant d'écrire en vers *pénétri-ons*, comme fait V. Hugo (*Mages*, III, dans *Cont.*, VI, 23); mais Boisrobert a tout de même écrit *raffli-ons* dans *la Belle Plaideuse*, III, 6.

4. De ces mots Corneille n'a employé que *quatri-ème*, t. IX, p. 474. Rotrou gardait encore la diphtongue (*Œuvres*, IV, 101 et 174).

cela n'est pas sûr, ni peut-être même probable. Mais s'il la fit d'instinct, ce fut avec une sûreté parfaite. La prosodie de Corneille est irréprochable, au moins sur ce point[1]. Il s'est donc bien garde d'étendre la prosodie nouvelle à des formes qui n'en avaient pas besoin : il a conservé la synérèse non seulement dans des mots comme *envieriez*, *ignoriez*, *croyiez*, *craigniez*, qui ne sauraient être discutés, mais encore dans *quartier*, *dernier*, *sorcière*, très faciles à prononcer, quoi qu'en dise Desmarets[2], et aussi dans des mots comme *partiez*, *sortiez*, *résolviez*, *hasardiez*, *cherchiez*, *parliez*[3]. La raison est que dans aucun de ces mots l'*i* du suffixe ne se dédouble comme dans *meurtrier*; et cette prosodie est restée classique[4]. D'autre part, même après le groupe *muta cum liquida*, Corneille n'a diérésé que la diphtongue *ie* et non la diphtongue *ui*, de *bruit*, *fruit*, *autrui*, *détruire*, dont l'*u* ne se dédouble pas davantage; et ici encore on continue généralement à faire comme lui[5].

Revenons à Ménage. Il manque quelque chose à son exposé. Il a oublié tout simplement le principal artisan de la réforme, qui n'est ni lui, ni Segrais, ni même Godeau, mais Scarron. Il est vrai que Scarron fait les finales des conditionnels communes, sans préférence ni pour la synérèse, ni pour la diérèse[6]; mais cela, c'est l'étape nécessaire entre les deux prosodies, et cette pratique même était de nature à habituer le public, et même les poètes, à la quantité nouvelle[7]; en revanche, dans les substantifs, il fait partout la diérèse[8].

1. Si dans une pièce du tome X, p. 366, on trouve *montr-iez* dissyllabe, cela seul suffit à prouver que la pièce n'est pas de Corneille. Et sur les autres points concernant la prosodie, le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'avoir conservé quelques syllabes muettes après voyelles dans le corps du vers : cri-ent (*Médée*, 73) bay-es (*Menteur*, 342), jou-ent (*Suite*, 1014), fuy-ent (*Don Sanche*, 1022). Il y en avait d'autres qu'il a corrigées.

2. Voir, par exemple *Médée*, vers 503, 1602, 1626. M. Rostand seul dit *sorci-ère* (*Chantecler*, IV, 6).

3. Voir, par exemple, *le Menteur*, vers 41, 237, 1052, 1735.

4. Il faut arriver à M. de Régnier pour trouver *ri-i-ons* (*Jeux rustiques, la Grotte*); mais n'a-t-il pas scandé *naufrageri-ons* (*ib.*, *Péroraison*) et même *entendi-ons* (*Cité des eaux*, *Sang de Marsyas*)?

5. Dans ce groupe, les modernes n'ont diérésé régulièrement que *bru-ire* et quelques dérivés, et cette diérèse est assez poétique : celle de *truie*, faite par V. Hugo, ne s'imposait pas du tout; pas davantage celle de *truite*, ou d'autre part de *groin*, qui est aussi dans V. Hugo. Quant à celle d'*instruire*, c'est une des plus graves incorrections de Lamartine (*Chute d'un ange*, *14e vision*).

6. Dans *Jodelet duelliste*, III, 5, à dix vers de distance, il écrit *devr-iez* en deux syllabes et *voudri-ez* en trois.

7. C'est ainsi que nous l'avons vu faire *viande* commun : Scarron est l'intermédiaire entre la tradition et la réforme.

8. Outre *meurtrier* et *boucl·er*, il emploie *calendrier*, *ouvrier*, *baudrier*, *chambrière*, *arbalétrier*. Il ne fait d'exception que pour *sanglier*, dont nous parlerons plus loin, et pour un nom propre, *Mauleurier*.

A côté de Scarron, il faut mettre Cyrano de Bergerac et Th. Corneille[1]. Celui-ci écrit *devr-iez* en deux syllabes deux fois dans sa première pièce : c'était encore l'usage ordinaire, et son frère avait sans doute négligé de s'expliquer avec lui sur ce point. Mais il ne recommence plus. Seulement il ne pratique la diérèse qu'avec autant et plus de prudence que son frère[2].

En somme, quand Corneille rentre au théâtre avec *Œdipe*, en 1659, la situation est changée. Si les vieux représentants de la tradition n'ont pas tous disparu, la réforme est acceptée par la nouvelle génération, et Corneille ne se sent plus obligé d'être si réservé. Il varie ses formes verbales. Dans ses œuvres religieuses de 1670, il emploie à plusieurs reprises *bouclier* et *ouvrier*[3].

Nous retrouvons pourtant la synérèse dans Molière. Mais il faut faire attention à un point capital : c'est que toutes les synérèses de Molière sont dans ses deux premières pièces, *l'Étourdi* et *le Dépit*, composées apparemment en province, et bien avant 1660 : on doit les mettre à part[4]. Or, même dans ces deux pièces, il y a déjà deux diérèses[5]. De retour à Paris, et jouant Corneille, *il ne fait plus que des diérèses;* on remarquera toutefois qu'elles sont uniquement dans des formes verbales[6]. Je mets à part le mot *sanglier*, dont je vais parler. Ainsi Molière semble éviter les substantifs. La Fontaine, au contraire, n'emploie que des substantifs, et, bien entendu, toujours avec la diérèse[7] ; je mets encore à part *sanglier*. Dans Boileau, il n'y a qu'un seul exemple[8]. Enfin Racine emploie fréquemment *meurtri-er*, et même *voudri-ez*[9].

Désormais la réforme est faite, et les opposants sont extrê-

1. Saint-Evremond lui-même scande *rendri-ons* (*Académ.*, III).

2. Presque pas de substantifs, sauf *meurtrier*, très rare, et *sanglier*, répété six fois, en trois syllabes, dans *le Géôlier de soi-même* ; un peu plus de conditionnels. Dans la majorité de ses pièces, et notamment les deux dernières tragédies, *le Comte d'Essex* et *Bradamante*, qui sont de la fin du siècle, on ne trouve ni substantifs, ni formes verbales.

3. Il emploie même pour la seconde fois une forme en *i-ons* :

> Nous *mettrions* en vain les forces en balance.
>
> *Attila*, I, 2, vers 106.

Et nous savons qu'en 1660 ses corrections introduisent une nouvelle synérèse dans *la Galerie*.

4. Il y a six synérèses dans *l'Étourdi* : *devriez* (v. 49), *voudriez* (v. 102, 314, 1845), *montriez* (vers 1521), et même *ouvrier* (v. 478); trois dans *le Dépit* : *devriez* (v. 1083 et 1694) et *voudrions* (v. 1236).

5. *Meurtri-ère* (*Et.*, v. 542), et *voudri-ez* (*Dép.*, v. 493).

6. Il y en a quatorze : *voudri-ez* et *devri-ez*, fréquemment, et de plus *reprendri-ez* (*Fâcheux*, v. 737), *perdri-ez* (*Ec. des f.*, v. 474) et *montri-ons* (*Tart.*, v. 1329).

7. Il n'y en a que trois dans les *Fables* : *lévri-er*, *ouvri-er* et *chambri-ère*.

8. *Ouvri-er* (*Art. poét.*, IV, 27).

9. Auxquels il faut ajouter *boucli-er* (*Athalie*, v. 1757), et *souffri-ez* (*Phèdre*, v. 1427).

mement rares[1]. Jusqu'à la fin du siècle, on y mettra bien une certaine réserve, quelques-uns trouvant encore cette prosodie un peu traînante. Mais la réforme n'en est pas moins définitive, quoique Richelet ne la donne pas comme telle[2].

Un seul mot résiste encore au XVII[e] siècle, quand tous les autres ont cédé : c'est *sanglier*. Je regrette de contredire M. Paul Meyer; mais cela ne tient nullement à l'étymologie, car nous sommes fort loin de l'époque où l'on trouve encore *sangler* à côté de *boucler*. Cela tient uniquement à la prononciation. Ceux qui prononçaient *sanglier* comme *bouclier*, le scandaient de même : tel Th. Corneille. Mais beaucoup de gens prononçaient alors *sang-lier* sans faire sentir le *g* : dès lors ce n'était ni plus difficile pour les organes, ni plus choquant pour l'oreille que *par-liez* ou *ébran-liez*, car en fait le groupe *muta cum liquida* n'existait plus. Cette quantité dura ce que dura cette prononciation. Et c'est pourquoi Molière et La Fontaine font *sang-lier* de deux syllabes[3]; mais ce cas tout particulier ne doit en aucune façon laisser ignorer ou faire méconnaître leur prosodie régulière et constante, qui est ici *uniquement la diérèse*, comme chez Corneille et Racine[4].

Pour conclure, je ne veux pas surfaire les réformes que Corneille apporta dans la prosodie; mais je pense avoir montré suffisamment qu'on ne peut pas non plus en nier l'importance. Il est infiniment regrettable que V. Hugo n'en ait pas fait autant, à beaucoup près. Il est encore plus fâcheux que, lorsqu'un poète, s'en fiant à son oreille seule, abandonne aujourd'hui la tradition,

1. A l'article *ier* (monosyllabe), Richelet n'excepte encore que dix mots et sur ces dix mots il y a *geôlier*! Et il est vrai que *geôlier* a trois syllabes dans Th. Corneille; mais c'est parce qu'il prononçait *gé-o-lier*! Et cela n'a aucun rapport avec la question. Richelet ajoute : « Des gens d'esprit disent que *bouclier*, *geôlier* (*sic*), *peuplier*, et *sanglier* — remarquer que ces quatre mots ont une *l* — sont au moins aussi agréables à l'oreille quand ils ne font que deux syllabes que quand ils en font trois; cela est bien dit; mais l'usage ne s'est pas encore (*sic*) tout à fait déclaré pour ces Messieurs, et c'est tout dire. » Il importe de savourer au passage ce *pas encore*, que toutes les éditions reproduiront jusqu'en 1739! A l'article *iez* : « On excepte *devriez*, *perdriez*, *voudriez* (ils sont trois!) dans chacun desquels *iez* a deux syllabes. Cette remarque est nouvelle, et n'est pas encore généralement reçue (en 1667!). Cependant elle plaît... Chacun en fera comme il trouvera à propos. On ne contraint personne sur Parnasse. » Ceci se répétera encore en 1721! Que dis-je? Au XIX[e] siècle, on trouve encore *lévr-ier*, *sembl-iez* et *découvr-iez* dans Laprade, et même *attendr-ions* dans Autran, sans parler de quelques contemporains plus ou moins notoires, comme M[me] Hélène Picard : ce sont d'étranges archaïsmes.

2. On peut citer Donneau de Vizé, dont *la Veuve à la mode*, qui est de 1668, contient encore plusieurs synérèses.

3. Molière, dans *la Princesse d'Élide* (neuf fois du vers 165 au vers 308); La Fontaine, dans le poème d'*Adonis* (dix fois) et dans les *Fables*, I, 19, VIII, 24 et 27, sans compter t. VIII, p. 488.

4. *L'Étourdi* et *le Dépit* mis à part, comme nous avons dit.

ce soit presque toujours pour ajouter des diérèses inattendues à celles dont notre poésie est déjà si encombrée. Et cela fait autant de vers notoirement faux. Où donc est le poète qui nous donnera, en se rapprochant un peu de l'usage de tout le monde, une partie seulement des diphtongues dont use si librement la poésie espagnole, comme l'italienne?

PHILIPPE MARTINON.

UN ENNEMI DE VOLTAIRE
LA BEAUMELLE

I

La Beaumelle publia en 1763 une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, de ses libelles contre Voltaire, en la faisant précéder d'un *Avis du libraire* qu'on peut lui attribuer sans scrupule :

Je donne au public ces *Lettres* au nombre de vingt-quatre. Je me flatte qu'on les lira avec plaisir. On aime le détail des démêlés littéraires : il présente les attaques et défenses respectives, et l'on y trouve une application des représailles naturelles à ces sortes de combats. Peut-être quelques personnes trouveront-elles que M. de la Beaumelle sort des bornes de la modération. Mais il est bien difficile de se posséder toujours. Il n'y a qu'un Voltairien outré qui puisse trouver mauvais que M. de la Beaumelle ne se laisse pas égorger.

Cette réimpression d'opuscules vieux de dix ans prouve au moins que La Beaumelle avait la rancune tenace. Le public d'alors ne paraît pas avoir répondu à son appel[1]. La curiosité des lecteurs était en effet à ce moment plus préoccupée de la querelle, interminable elle aussi, qui avait armé l'un contre l'autre Voltaire et Fréron, et qui avait atteint son paroxysme aux environs de 1760. Le livre de La Beaumelle ne fit donc pas autant de bruit qu'il l'avait espéré. Le nom même de l'auteur serait aujourd'hui inconnu, si Voltaire ne l'avait, par ses ripostes et attaques incessantes, empêché de sombrer dans l'oubli. D'autre part La Beaumelle est convaincu d'avoir altéré, falsifié les *Lettres* de M^me^ de Maintenon qui lui avaient été confiées et d'en avoir même

1. Les journaux du temps ne parlent pas de cette édition, et la *Correspondance littéraire* de Grimm (éd. Maurice Tourneux, IX, 157, 1^er^ novembre 1770) semble admettre que La Beaumelle a depuis douze ou quinze ans gardé le silence sur Voltaire. Cette réimpression prouve le contraire. — *Ibid.*, VII, 282, 1^er^ avril 1767, à propos des *Honnêtetés littéraires* : « En vérité, M. de Voltaire est bien bon de se chamailler avec un tas de polissons et de maroufles que personne ne connaît. Ce La Beaumelle et ses impertinences sont oubliés depuis dix ans. »

fabriqué de toutes pièces. Aussi jouit-il, sous ce rapport, d'une assez mauvaise réputation. Il est moins aisé de bien apprécier ses démêlés avec Voltaire. Il ne suffit pas en effet pour cela de comparer des textes originaux ou des copies authentiques avec les fantaisies d'un éditeur; il faut juger des torts réciproques de deux adversaires qui ont employé dans une lutte acharnée toutes les ruses et tous les subterfuges possibles. On a cependant, à plusieurs reprises, essayé de traiter ce sujet en tout ou en partie.

Charles Nisard publia en 1853, sur *les Ennemis de Voltaire*, Desfontaines, Fréron et La Beaumelle, un travail hâtif[1] et incomplet, absolument dépourvu d'esprit critique, surtout en ce qui concerne ce dernier. Il lui manquait, il est vrai, des documents publiés depuis lors; mais il a négligé de consulter la plupart de ceux qui étaient à sa portée. Desnoiresterres, dans son ouvrage d'ensemble sur *Voltaire et la Société au* XVIII^e^ *siècle*, a nécessairement parlé de La Beaumelle, mais il ne pouvait suivre la querelle dans tous ses détails à travers la vie si prodigieusement active de Voltaire : il n'en a donc raconté avec ampleur que les débuts, c'est-à-dire la partie anecdotique, en laissant à peu près tout le reste dans l'ombre.

Enfin, il y a une douzaine d'années, M. Taphanel a consacré tout un volume à La Beaumelle. L'ouvrage, publié sous ce titre un peu trompeur, *La Beaumelle et Saint-Cyr*, n'est pas, comme on pourrait le croire, un simple récit des relations qui se nouèrent entre La Beaumelle et les dames de Saint-Louis, en vue de publier les *Lettres de M^me^ de Maintenon* et de composer sa *Vie*, mais en même temps une biographie complète, où Saint-Cyr tient d'ailleurs la plus grande place. L'auteur a eu la bonne fortune de voir mettre à sa disposition les archives de la famille Angliviel de la Beaumelle. Son étude, très consciencieuse, s'appuie donc sur des documents de premier ordre, dont un assez grand nombre concerne les rapports de La Beaumelle avec Voltaire. Il a néanmoins effleuré à peine la partie essentielle du sujet, je veux dire ce qu'il y eut de *littéraire* dans leurs démêlés.

De plus M. Taphanel n'a pas pu ou n'a pas voulu se servir de *Lettres* de La Beaumelle qui venaient de paraître en 1897, un an environ avant qu'il publiât son ouvrage. Celui-ci était-il déjà sous presse? ou bien l'auteur avait-il son siège fait? En tout cas, c'est

1. « On se hasarde, dit-il dans sa *Préface*, à publier ce livre, écrit, pour la plus grande partie du moins, un peu tumultuairement, dans les premiers mois qui succédèrent à la révolution du 24 février. »

une fâcheuse lacune. Il l'a bien compris, et, sans doute gêné, quoi qu'il en dise[1], par sa reconnaissance envers la famille des Angliviel, il donne de son abstention les motifs suivants :

« Les lettres de La Beaumelle, que l'on retrouve çà et là dans les dépôts d'archives publics ou particuliers, donnent lieu trop souvent, pour peu qu'on le désire, et sans qu'il soit besoin de solliciter beaucoup les textes, à des interprétations défavorables[2]. Nous avons eu tout récemment l'occasion de le constater. M. l'abbé Le Sueur a publié l'an dernier un fort intéressant volume sous ce titre : *Maupertuis et ses Correspondants*. Ce volume renferme plusieurs séries de lettres inédites adressées à Maupertuis par les différents personnages (princes, philosophes et gens de lettres) avec lesquels l'illustre savant était en relation. On y trouve une trentaine[3] de lettres de La Beaumelle, qui toutes ne méritaient pas d'être mises au jour. Quelques-unes donnent de son désintéressement une médiocre idée, notamment celles où il parle de ses mariages rompus. Ce que l'éditeur ne fait pas remarquer, ce que d'ailleurs il ne pouvait savoir, c'est qu'il y a, dans ces singuliers aveux de La Beaumelle, beaucoup de fanfaronnades; on lui ferait tort en le jugeant sur ce qu'il dit là de lui-même.

Que La Beaumelle ait été un fanfaron de vice, c'est possible : encore faudrait-il le prouver par l'examen des documents au lieu de les supprimer. Mais on ne saurait prétendre que des lettres ne méritent pas d'être rendues publiques, parce qu'elles peuvent nuire à leur auteur. A ce compte, on aurait bien fait d'expurger la *Correspondance* de Voltaire, surtout en ce qui concerne ses ennemis : assurément sa mémoire y aurait beaucoup gagné.

Heureusement les *Lettres* publiées par M. l'abbé Le Sueur non seulement éclairent d'un jour cru les mœurs et le caractère de La Beaumelle, mais encore elles jettent une vive lumière sur sa querelle avec Voltaire et la haine insatiable qu'il nourrit contre lui toute sa vie. On peut maintenant comparer ces témoignages à ceux que l'on trouve dans la *Correspondance* de son adversaire. Néanmoins si les lettres de l'un comme de l'autre sont très utiles pour juger de leur état d'esprit aux diverses phases de la lutte,

1. *Avant-propos* : « Nous conservions notre pleine liberté d'appréciation et de discussion. Il est d'ailleurs trop évident qu'on ne nous eût point permis de faire usage de ces documents, s'il eût dû en résulter pour la réputation de La Beaumelle un dommage quelconque. »

2. M. Taphanel en a cependant publié plusieurs de ce genre, tirées des archives de la famille.

3. Exactement vingt-huit de La Beaumelle et trois de Maupertuis. L'ouvrage de M. l'abbé Le Sueur parut à Montreuil-sur-mer en 1896.

elles n'ont qu'une importance relative pour apprécier le ton de leur polémique et la valeur de leurs arguments, puisqu'ils ont ignoré tous deux, ou bien peu s'en faut, ce qu'ils disaient l'un de l'autre à leurs correspondants, sauf un seul, qui joua entre eux le rôle de médiateur à un moment donné, et n'ont fait que riposter aux attaques publiques. Ils ne se ménageaient du reste pas plus dans leurs libelles que dans leurs lettres. On dirait même que, dans l'ardeur du combat, ils s'invectivent davantage, comme le faisaient les héros d'Homère, sous les yeux des deux partis.

Je ne dirai de la vie de La Beaumelle, et le plus souvent d'après son biographe ou ses *Lettres à Maupertuis*, que ce qui est strictement indispensable à la connaissance du personnage. Quant à Voltaire, sa vie est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister. Ce qui regarde leurs démêlés se trouve presque entièrement dans leurs *Œuvres*, et c'est là qu'il faut avant tout puiser ses renseignements. Je crois pourtant ne devoir tenir aucun compte d'un passage de Voltaire cité et commenté par Nisard, Desnoiresterres et Taphanel, concernant la famille, l'enfance et la jeunesse de La Beaumelle. Ce récit posthume, rempli d'erreurs, volontaires ou non, fut publié pour la première fois par Beuchot en 1829[1]. On ne sait à quel moment il fut composé et peut-être son auteur, qui n'était pourtant pas bien scrupuleux en pareille matière, en rougit-il lui-même au point de le garder en portefeuille. Quoi qu'il en soit, ce fragment, ignoré de La Beaumelle et du public, ne joua aucun rôle dans la querelle. Il est donc superflu d'en faire état.

II

Laurent Angliviel de la Beaumelle naquit à Valleraugue, dans les Cévennes, le 28 janvier 1726, d'un père huguenot et d'une mère catholique. Il reçut, comme son frère aîné Jean, le baptême qu'on imposait aux enfants des réformés, et perdit sa mère en 1729. En 1734 il fut envoyé au Collège de l'Enfance de Jésus, à Alais, où il fit de bonnes études, comme le prouvent les lettres

1. *Dictionnaire philosophique*, *Errata et Supplément à l'article Langleviel, des Questions sur l'Encyclopédie* (*Œuvres*, éd. Moland, chez Garnier, frères, XX, 332-334). — Il y est question de petites friponneries attribuées à La Beaumelle, élève du collège d'Alais, qui plus tard, à Genève, où il étudiait la théologie, se serait approprié l'*Ode* d'un autre, couronnée aux Jeux Floraux. — Voir à ce sujet Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, 216 et suiv., et Taphanel, chap. I et II.

qu'il échangea plus tard avec ses anciens professeurs[1]. En 1742 il quitta de lui-même brusquement le collège et fut envoyé par son père chez des parents de Lyon pour y apprendre le commerce, mais il se réfugia peu après à Trévoux et s'y installa sans aucune ressource. Son frère le gourmanda alors par lettres, comme il eut à le faire pendant toute sa vie : « Cet esprit de légèreté que je vous connais, lui dit-il, vous fera tomber dans mille écueils si vous n'y portez remède. » Ce ne fut que trop vrai. La Beaumelle revint bientôt chez son père et retourna faire sa philosophie au collège d'Alais. Pendant son séjour à Lyon, il s'était senti devenir « moins bon catholique », avoue-t-il lui-même. Aussi, ses classes terminées, il se rendit à Genève, où il arriva le 20 septembre 1745, pour étudier la théologie et se préparer au ministère évangélique. C'est à peu près la seule chose vraiment exacte dans tout ce qu'a dit Voltaire de sa jeunesse et de son éducation. Encore est-il mal renseigné, quand il l'appelle avec ironie le prédicant de Genève, car le néophyte n'acheva pas ses études et s'en tint au grade de proposant.

Au bout de dix-huit mois, son zèle religieux s'étant ralenti, il se crut appelé à être homme de lettres. Fréquentant une société où il rencontrait des parents de M^me^ de Maintenon, il songea dès lors à écrire sa vie et se munit de renseignements qui lui servirent plus tard. Il donna aussi quelques leçons aux enfants de ses hôtes et se prépara ainsi, sans y penser, aux fonctions de précepteur qu'il allait bientôt remplir à Copenhague auprès du fils aîné du comte de Gram, grand chambellan et grand veneur du roi de Danemark. Ce poste lui fut offert par un gentilhomme danois. Il l'accepta sans hésiter, se croyant déjà assuré d'un bel avenir qu'il devait compromettre par sa faute. Arrivé à Copenhague le 15 avril 1747, il y fut bien reçu, grâce aux lettres d'introduction qu'il tenait de personnes haut placées. D'ailleurs la Loge de Genève, à laquelle le libraire Philibert l'avait affilié, le recommanda aux bons offices de la maçonnerie danoise par un certificat en due forme, et la vénérable compagnie des pasteurs et professeurs de théologie lui accorda, sur sa demande, un témoignage honorable.

« L'extérieur doux et modeste de La Beaumelle, dit son biographe, faisait illusion aisément sur son caractère aventureux et ses visées ambitieuses[2]. » Agé de vingt ans à peine, il avait, dès

1. Taphanel, *ouvrage cité*, p. 7.
2. Sur La Beaumelle à Copenhague, y compris un premier séjour à Paris, voir Taphanel, chap. III, IV et V.

son arrivée, quitté son costume semi-ecclésiastique pour prendre des vêtements de cour, « avec le chapeau enjolivé d'un plumet », et s'était mis à porter l'épée. Courtisan et petit-maître, il alla beaucoup dans le monde, se créa d'utiles relations, et cultiva les lettres. Il fonda et rédigea seul un recueil périodique, *la Spectatrice danoise* ou *l'Aspasie moderne*, qui parut de mars 1749 à mars 1750, et y inséra cinq *Lettres sur l'Esprit des lois*, dont Montesquieu lui fut très reconnaissant. Il composa aussi d'autres ouvrages non moins justement oubliés. Mais avant tout il tenait à occuper une situation officielle et bien rétribuée, et réussit, au bout de trois ans de précepteurat, à faire créer pour lui une chaire de langue et belles-lettres françaises à l'Université. Notre langue était alors fort estimée dans toutes les cours d'Allemagne et du Nord. Mais en Danemark les Français étaient rares, et, faute de concurrents, il fut choisi, le 5 août 1750, bien qu'il fût calviniste et qu'on ne pût nommer à ce poste qu'un luthérien, les professeurs de l'Université faisant, de droit, partie du Consistoire. La Beaumelle fit assurément la profession de foi nécessaire[1]. Cependant, pour ne pas perdre sa qualité de Français, et par suite ses « droits de légitime et de succession », il lui avait fallu d'abord obtenir de notre gouvernement l'autorisation d'accepter cet emploi. Il s'était donc rendu à Paris dans ce but et n'y avait pas perdu son temps.

Le 17 Juin 1750, il fut conduit par l'abbé d'Olivet[2] chez Voltaire et lui demanda son concours pour une édition de classiques français, qu'il se proposait de publier à l'usage du prince royal de Danemark, *ad usum Delphini Danemarki*, dira ironiquement Voltaire après leur brouille. Le célèbre écrivain, toujours accueillant pour les jeunes auteurs, le reçut très bien et lui promit son aide pour cette entreprise. Il l'invita même à assister à Sceaux, chez la duchesse du Maine, à une représentation de *Rome Sauvée*[3], où il jouait le rôle de Cicéron. C'était un heureux début pour des relations dont il ne sut pas tirer le profit qu'il en pouvait attendre.

D'autre part il fut présenté à Montesquieu qui avait été fort sensible à son éloge de *l'Esprit des lois* et qui l'invita le 5 septembre à dîner. Les billets adressés par Montesquieu à La Beaumelle, pendant son séjour à Paris, prouvent combien il avait

1. *Année littéraire*, 1759, V, 289. Dans un *Mémoire* au sujet d'un mariage rompu, La Beaumelle s'intitule « Conseiller au Consistoire souverain de Danemark ».

2. Il le connaissait pour lui avoir dédié en 1749 sa traduction d'un choix de *Pensées de Sénèque*, dont l'idée lui était venue en lisant les *Pensées de Cicéron*, traduites par l'abbé. — Taphanel, p. 28.

3. Elle eut lieu le 22 juin, et Voltaire partit pour Berlin le 28. Il s'en fallut donc de bien peu que La Beaumelle ne fît pas sa connaissance, à ce moment du moins.

d'estime et même de sympathie pour son novice admirateur. Celui-ci le paya d'ailleurs de la même monnaie dans son livre des *Pensées*, paru l'année suivante, en disant entre autres choses : « *L'Esprit des lois* est le code de tous les peuples et le président de Montesquieu est le législateur de l'univers. C'est, sans exception, le plus beau présent qu'un homme pût faire aux hommes. » Cet encens un peu grossier chatouillait agréablement la vanité du grand écrivain. Même avant que La Beaumelle eût écrit ces lignes où se résumaient les louanges antérieures décernées au président, celui-ci lui procura d'utiles relations avec Fontenelle, M^me^ du Deffand et La Condamine, et plus tard il s'emploiera à le tirer de la Bastille, lors de sa première détention en ce logis si hospitalier aux gens de lettres, que Voltaire avait au contraire essayé de lui faire ouvrir.

Pendant ce séjour à Paris, La Beaumelle, qui songeait toujours à écrire la *Vie* de M^me^ de Maintenon, alla voir aussi Louis Racine et obtint qu'il lui cédât des lettres de la marquise et autres documents qui lui venaient de la maison de Saint-Cyr ou de la famille de Noailles et qui ne devaient pas sortir de son cabinet. Comment il s'y prit pour le convaincre, on l'ignore. Ce qui est sûr, c'est que Jean Angliviel, son frère, qui habitait Paris, se rendit plusieurs fois, après son départ, chez Louis Racine et le paya en nature avec des pelisses, des livres, des portraits, du thé, le tout estimé par La Beaumelle valoir près de deux cents louis, ce qui était une très forte somme pour l'époque. La vérité du fait est confirmée par le vendeur, écrivant deux ans plus tard, le 26 janvier 1753, à propos des deux volumes de *Lettres de M^me^ de Maintenon* publiées pour la première fois en 1752[1] : « M. de la Beaumelle ne m'a même pas envoyé un exemplaire, quoiqu'elles lui aient rapporté bien au delà des 200 louis qu'il m'a payé (à ce qu'il dit) pour mon manuscrit[2]. » « A ce qu'il dit » se rapporte évidemment à l'évaluation de la somme et non au fait même. Voltaire, emporté par un ressentiment d'ailleurs légitime, comme on le verra bientôt, avait donc grand tort de supposer et surtout d'affirmer dans sa lettre à d'Argental, du 22 novembre 1752, que La Beaumelle avait volé ces lettres chez Louis Racine. Il lui arrivera malheureusement plus d'une fois, dans cette querelle comme dans les autres, de prendre ses soupçons ou ses désirs pour des réalités et de se

1. *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 195, 24 novembre 1752 : « On vient de donner au public, depuis peu, les *Lettres de M^me^ de Maintenon*; ...elles sont écrites avec beaucoup d'esprit; ...c'est une lecture très amusante. »

2. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 221.

laisser aveugler par la colère, quand il ne calomnie pas les gens de parti pris.

Le lendemain même de son prétendu vol chez Louis Racine, le 14 novembre 1750, La Beaumelle quitta Paris pour regagner Copenhague, où il ouvrit son cours de langue et belles-lettres françaises le 27 janvier 1751. La *Gazette de France* rendit compte de cette cérémonie. Mais elle ne savait pas que le discours qu'il y prononça n'était pas de lui. Son ancien condisciple Méhégan l'avait en effet fabriqué tout exprès à son intention, ce qui ne l'empêcha pas de le présenter au Roi comme sien et d'en recueillir par là même tout le fruit possible[1]. Ce trait, qui se passe de commentaire, n'est qu'une peccadille auprès des gros péchés que lui feront commettre durant tout le cours de sa carrière la fatuité, la suffisance, et, pour le dire tout de suite, le manque absolu de probité en ce qui touche le respect de la propriété littéraire. Il a en effet publié des *Lettres* de M^me^ de Maintenon en les falsifiant sans avoir à craindre de représailles, et plusieurs ouvrages de Voltaire en les accompagnant de remarques injurieuses ou même en les corrigeant à sa façon; mais ici il s'adressait à qui pouvait lui répondre.

A la suite du bon accueil du Roi, La Beaumelle, bien en cour, pouvait prétendre à tout. Il entretenait d'ailleurs des relations suivies avec Montesquieu, lui rendait des services, en recevait des lettres affectueuses. Des collaborateurs lui envoyaient de Paris à date fixe une correspondance littéraire dans le genre, sans doute, de celle que l'abbé Raynal adressait à la même époque à certains princes d'Allemagne[2], et il en faisait des copies pour des abonnés de haute marque. En vain son frère le rappelait à la modération, l'engageait à être plus circonspect pour déjouer l'envie. La tête lui tourna. Son penchant à la raillerie, son outrecuidance sans égale, compromirent sa situation. Il mena grand train, perdit beaucoup au jeu, travailla hâtivement, traita sans précaution dans son cours des matières délicates, se permit des digressions philosophiques et politiques, souleva des protestations, se fit des ennemis, et, pour mettre le comble à ses imprudences, il publia en août 1751, sous un pseudonyme[3], un petit volume qu'il inti-

1. Le discours, légèrement modifié par La Beaumelle en vue de l'impression, avait pour titre : *Un empire se rend-il plus respectable par les arts qu'il crée que par ceux qu'il adopte?* Méhégan, le publiant à son tour, tel qu'il avait été lu, changea un peu le texte : *Combien*, dit-il, *un empire se rend respectable par l'adoption des arts étrangers.* — Voir Taphanel, p. 48 et 58, et Quérard, *la France littéraire.*

2. On la trouve en tête de la *Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Tourneux.

3. Gonia de Palajos, en grec, Angle vieil, en français.

tula modestement *Mes Pensées*. Cet ouvrage, plus connu d'abord sous le nom de *Qu'en dira-t-on*? parce que l'imprimeur avait pris pour le titre ces mots qui devaient servir d'épigraphe, eut plusieurs éditions qui se succédèrent rapidement.

Le marquis d'Argenson qui, en fait de littérature, avait plus d'imagination que de sens et plus d'esprit que de goût, ne craignit pas de dire : « Ce livre a plus de sa moitié excellente, un quart médiocre, et l'autre quart rempli de pensées fausses[1]. » Et il attribue étourdiment l'ouvrage à Montesquieu, Voltaire ou même Diderot[2]. Or, Voltaire y était attaqué et n'aurait pas traité si durement les puissances; Diderot était à peine connu et ne travaillait pas dans ce genre; Montesquieu n'eût pas été flatté de la supposition. C'était pourtant bien l'œuvre d'un disciple qui singeait assez maladroitement son maître, et l'auteur aujourd'hui oublié d'un recueil périodique le comprit fort bien : « Le *Qu'en dira-t-on*, dit-il, a fait parler de lui, s'est fait acheter sous le manteau, et très cher, attribuer même à un de nos premiers écrivains, à propos de quelques idées hardies et heureuses, qu'il semble en effet avoir inspirées[3]. »

De ces audaces risquées à dessein naquit le succès. Il y avait en effet dans le *Qu'en dira-t-on* des allusions parfois trop claires pour ne pas provoquer la curiosité et causer un peu de scandale. La Beaumelle ne visa jamais d'autre but dans tous ses ouvrages : c'était là un essai encore timide dans un genre qui réussit à lui donner du renom, à lui procurer des ressources, mais aussi à compromettre d'abord une belle situation et ensuite à le faire embastiller par deux fois.

Il y avait en tout cas dans cet ouvrage plus d'un passage de nature à mécontenter bien des personnes.

De la France l'auteur s'occupe assez peu, mais encore trop cependant pour sa tranquillité future. S'il défend les gens de qualité contre les roturiers, s'il approuve les deux édits tout récents de Louis XV créant une noblesse et une école militaires, il dit en revanche de M^me^ de Pompadour : « Il y a dix ans que les femmes soutiennent que Chloé est passée et que les hommes soutiennent qu'elle passe. Cependant Chloé règne encore, et règne seule. » Chloé

1. *Journal et Mémoires*, éd. Rathery, VII, 86, 27 janvier 1752.
2. *Mémoires* du même, éd. Jannet, V, 126-128.
3. Pierre Clément, *Les Cinq années littéraires* (1748-1752), II, 224, 15 février 1752. — Cf. Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, V, 286, 14 février 1752 : « Ce livre de M. de la Beaumelle est un recueil de pensées détachées, dont la plupart roulent sur le gouvernement. Il a été extrêmement recherché à cause des hardiesses qui s'y trouvent. »

n'était pas femme à oublier l'épigramme. De la favorite aux ministres il n'y a qu'un pas à franchir : il le fit bravement. Régenter M. de Machault, surintendant des finances, opposer le crédit des Anglais au nôtre, ne manquait pas de hardiesse pour l'époque. Quant au cardinal de Fleury, son ombre n'était pas bien redoutable, et il put dire impunément de lui, en s'inspirant d'ailleurs des *Mémoires de Perse*[1] : « En deux mots, homme aimable, ministre borné, esprit indécis, cœur faible; trop estimé des étrangers pour mériter de l'être des Français. »

Mais, au moment où ce jeune étourdi écrivait ces belles choses, il ne pouvait deviner qu'il serait bientôt obligé de chercher en France un asile peu sûr, après avoir erré de côté et d'autre. Si rien, dans sa confiance en lui-même, ne devait lui faire envisager cet avenir prochain, il aurait pu tout au moins penser au présent. Il avait, on l'a vu, et par sa faute seule, des ennemis à la cour de Copenhague; il ne pouvait l'ignorer, et voici comment, dans un livre imprimé sur place, avec approbation, il est vrai, — mais ce n'était pas une sauvegarde suffisante, — il parlait des Danois sans les nommer, en songeant à sa situation parmi eux :

> Les naturels du pays crient partout contre les étrangers, parce qu'ils sont plus industrieux, c'est-à-dire plus utiles sujets. Leurs services sont leurs crimes. Les étrangers seraient moins odieux, vous dit-on, s'ils étaient moins intrigants; je veux le croire; mais s'ils étaient moins intrigants, ils seraient à charge aux naturels. Or, il n'y a pas à balancer entre le mépris et l'envie, entre la pitié et la haine.

Cela suffisait largement; il continue néanmoins son plaidoyer *pro domo sua :*

> Qu'a-t-on à leur reprocher? Leur fortune? Leurs richesses sont celles de l'État. Leur luxe? Il apporte l'abondance. Leur ambition? C'est le faible de tous les hommes. Leur élévation aux premiers emplois? Ils sont en état de les remplir avec distinction.

En vérité M. le professeur de Belles-Lettres françaises de l'Université de Copenhague manque un peu de modestie. Ce n'est pas tout.

> Le plus grand désagrément d'un pensionnaire étranger, c'est, ajoute-t-il, d'être regardé par le courtisan comme un homme protégé, par le

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, p. 40-43, Amsterdam, 1749. — Il les avait lus puisqu'il reprochera à Voltaire d'y avoir puisé ce qu'il a dit du Masque de fer dans le *Siècle de Louis XIV.*

bourgeois comme un aventurier, par le peuple comme un inutile, par les gens de métier comme un usurpateur.

Qu'il y ait beaucoup de vrai dans ces observations plus personnelles à elles seules que tout le reste de l'ouvrage, on peut l'admettre. Mais ce n'était ni le moment ni le lieu de les publier. Les « naturels du pays », dont la législation bienveillante ouvrait aux étrangers l'accès de tous les emplois, le lui firent bientôt comprendre.

La cour de Prusse, où il songeait alors[1] à se rendre comme sur un théâtre plus digne de lui, n'est pas du reste mieux traitée.

Vous allez à P...m (Potsdam); et vous y parlez sans doute de votre projet[2]. Mais à qui? à des courtisans qui le répéteront sans l'entendre, le loueront sans l'estimer, le contrediront sans jugement, le jugeront sans connaissance.

De Frédéric II, seigneur de plus d'importance, La Beaumelle fait en même temps l'éloge et la critique, en se contredisant de la façon la plus singulière.

Un roi sans maîtresse, dit-il, est bien estimable, s'il est en même temps sans dévotion.

C'était le cas de Frédéric[3]. Mais il dit aussi de lui :

Un prince est bien malheureux parce qu'il lui est fort difficile d'être honnête homme, et encore plus de passer pour tel. Il doit donc au moins feindre d'avoir de la religion, pour conserver le cœur de ses sujets et la confiance des étrangers. Un particulier hypocrite est un homme détestable : un prince incrédule, et qui n'est pas hypocrite, est un politique très maladroit. On pourrait dire aux princes qui abandonnent la profession extérieure de la religion reçue dans leurs États : Vous n'avez point de religion ; mais voudriez-vous que vos sujets en eussent aussi peu que vous[4]?

N'était-ce pas condamner sans réserve la conduite du roi de Prusse qui affichait son incrédulité, qui allait bientôt composer et

1. Taphanel, p. 70.

2. Le *Qu'en dira-t-on* a l'air, en son début, d'être un livre sur les projets.

3. « Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres », dit Voltaire dans ses *Mémoires* écrits par lui-même. Frédéric, selon lui, avait des goûts spéciaux qui le détournaient du commerce des femmes.

4. Cf. dans *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, par Thiébault (Dieudonné), I, 297, la conversation d'une grande dame avec Frédéric sur le même sujet. La tolérance du roi tenait, dit-il, à son égal mépris pour les ministres de tous les cultes.

faire lire dans son Académie de Berlin, au grand scandale de Voltaire lui-même[1], l'*Éloge* de La Mettrie, son lecteur, qui, en véritable goinfre, était « crevé à la fleur de son âge » pour avoir mangé un pâté entier « d'aigle déguisé en faisan[2] », et qui avait prêché dans ses *Œuvres* le plus grossier matérialisme?

Il est très probable que Frédéric, malgré son goût pour les lettres, n'aurait jamais été amené à savoir ce que la Beaumelle osait dire de lui, si l'auteur des *Pensées*, une fois arrivé à Berlin, ne s'était vu contraint par les circonstances de lui envoyer son livre. La Beaumelle pouvait donc, semble-t-il, confier à la presse le fruit de ses méditations sans courir aucun risque de ce côté.

Mais il n'en était pas de même de Voltaire, qui lisait tout ce qui pouvait l'atteindre comme homme et comme écrivain et qui était fort bien renseigné par ses amis de France et d'ailleurs[3]. La Beaumelle, qui s'était fait présenter à lui à Paris, qui l'avait intéressé à son projet d'édition des classiques français, ne l'ignorait certes pas. Bien plus, au moment même où il faisait imprimer son livre qui parut au mois d'août 1751 et contenait des passages peu agréables à son endroit, il échangeait encore avec lui à ce sujet des lettres qui sont perdues, et c'est bien dommage, car elles nous prouveraient sans aucun doute que Voltaire, courtois et poli de nature, accueillant pour ceux qui le sollicitaient jusqu'à l'importuner, n'eut pas le premier tort envers son obligé.

Celui-ci au contraire était loin d'avoir pour Voltaire les égards qui lui étaient dus, ne fût-ce que pour sa condescendance envers un débutant dans la carrière des lettres. L'édition des classiques pouvait en effet rapporter honneur et profit à La Beaumelle, et, courtisan habile cette fois, il avait demandé à Voltaire de lui envoyer un exemplaire de *La Henriade*, revu et corrigé de sa main, pour inaugurer la liste des ouvrages à paraître. Le livre reçu, il en témoigna sa reconnaissance dans les termes suivants[4] :

Je vous remercie, Monsieur, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à notre recueil d'auteurs français. L'on n'y fera entrer que les ouvrages du premier et du second beau : les vôtres, Monsieur, y ont donc un droit incontestable. L'exemplaire de *La Henriade*, que vous m'avez fait

1. Lettre au maréchal de Richelieu, du 27 janvier 1752.
2. Lettre à M^me^ Denis, du 14 novembre 1751.
3. D'Argental et Thieriot lui étaient surtout très utiles, mais à ce moment il était en froid avec ce dernier, et l'on n'a pas de lettres de lui à Thieriot entre celle du mois de novembre 1750 : « Quoique vous paraissiez m'avoir entièrement oublié... », et celle du 3 décembre 1754 : « Votre lettre, mon ancien ami... ».
4. Brouillon autographe cité par Taphanel, p. 72-73.

l'honneur de m'envoyer, est fort exactement corrigé; je le ferai copier fidèlement, et il ne nous sera pas difficile d'exécuter ici cette édition avec plus de goût qu'on ne l'a fait en Allemagne. Quoique pour le gros du public il n'y ait guère à corriger dans ce poème que quelques fautes d'orthographe, vous l'avouerai-je, Monsieur, j'ai été surpris de ne pas trouver des corrections plus essentielles dans un exemplaire que vous avez revu apparemment comme le dernier que vous reverriez, puisque le plus haut degré de gloire où puisse parvenir un livre est d'être classique du vivant de son auteur. Je m'étais flatté que vous retoucheriez quelques morceaux, que vous changeriez quelques vers, que vous rayeriez quelques fautes de langage, et *pulcro inspersos corpore nævos*[1].

Daignez du moins, Monsieur, quand ce ne serait que pour donner quelque supériorité à mon édition, corriger trois ou quatre endroits qui, sûrement, ne vous ont jamais plu.

Et, après avoir indiqué ces endroits avec l'autorité d'un professeur qui annote un devoir d'élève, il ajoute familièrement :

Faites-moi la grâce Monsieur, de changer ces bagatelles, etc., etc.

Il est aisé de se figurer ce que pensa Voltaire de ce petit pédant mal élevé. Cette lettre est du 22 juin 1751, et le *Qu'en dira-t-on* parut le 24 août. Il contenait de légères critiques sur quelques passages de Voltaire, celle-ci par exemple, à propos de Pierre le Grand : « Que n'aurait-il pas fait en France, dit M. de Voltaire, à en juger par ce qu'il a fait en Russie? Il a bâti en briques, ailleurs il aurait bâti en marbre. » — « M. de Voltaire pourrait bien se tromper dans sa conjecture. » Ailleurs il combattait une de ses idées les plus chères, en parodiant pour ainsi dire le titre d'un de ses meilleurs contes : « Laissez, dit-on, aller le monde comme il va[2]. » Mais il eût fallu vraiment avoir l'épiderme bien sensible pour se fâcher de pareilles piqûres. D'ailleurs, comme pour Frédéric, et en associant leurs noms, La Beaumelle faisait succéder le compliment à la critique ou les amalgamait ensemble.

Les talents, dit-il, ne sont bien protégés que par les talents, et il n'appartient qu'au roi de Prusse d'admettre dans sa familiarité Maupertuis, Voltaire, Algarotti, et de dire : Que les beaux esprits s'élèvent à l'égal des souverains.

1. L'imprimé porte *putero*, qui est évidemment une faute. Ce texte est tiré d'Horace (*Satires*, livre I, 6, 66-67), avec une légère modification :

... velut si
Egregio inspersos reprehendas corpore nævos.

2. *Babouc, ou le Monde comme il va.*

Ce qui déconcerte le bon sens, c'est de lire quelques pages plus haut :

Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera pas d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire, il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain.

De quelque côté qu'on la retourne, cette pensée est injurieuse pour Voltaire comme pour Frédéric, sans compter les principicules allemands. Le roi de Prusse devait s'y tromper moins que personne, puisqu'il avait, dix ans plus tôt, par une singulière coïncidence, tenu à peu près le même langage au conseiller aulique Jordan, qui négociait en son nom avec Voltaire au sujet des frais du voyage que celui-ci allait faire à Berlin : « Ton avare, écrit-il, boira la lie de son insatiable désir de s'enrichir; il aura mille trois cents écus. Son apparition de six jours me coûtera par journée cinq cent cinquante écus. C'est bien payer un fou : jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages[1]. » Malgré cette boutade, Frédéric, très économe du reste, lui aussi, fut très heureux de posséder le « bouffon » chez lui.

C'est avec les *Pensées* dans ses bagages que La Beaumelle arrivera bientôt à Berlin pour y chercher un asile. Voltaire a dit et redit qu'il fut chassé du Danemark. Le mot est un peu vif, mais assez juste néanmoins. On a vu qu'il avait déplu à de hauts personnages. Son livre fournit de nouvelles armes aux mécontents et précipita peut-être sa disgrâce devenue inévitable. Lui-même, dans le journal qu'il tenait de sa vie, écrit le 25 septembre : « On m'a conseillé de demander ma démission. » Il l'obtint le 2 octobre, en même temps qu'une gratification considérable, avec la facilité de revenir quand il le voudrait reprendre son poste. Ce n'était là qu'une formule de politesse, et quand il frappa plus tard, à diverses reprises, à cette porte qui semblait rester ouverte, elle demeura obstinément fermée[2]. Sa pension devenue vacante fut accordée à Klopstock. Il n'est donc pas vrai qu'il l'ait conservée, comme il le prétend[3]. Il quitta Copenhague le 20 octobre pour se rendre à

1. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 299.
2. Taphanel, p. 69.
3. *Mémoire de M. de Voltaire apostillé par La Beaumelle.*

Berlin. Il avait d'ailleurs pris ses précautions et s'était d'avance assuré des appuis et en particulier la protection de mylord Tyrconnel, ministre de France. Mais il allait aussi y trouver Voltaire, mal disposé sans doute à son égard par la leçon de français et de goût qu'il lui avait si galamment donnée.

Sur ce qui se passa entre eux à Berlin, nous n'avons, ou peu s'en faut, qu'un seul témoignage, celui de La Beaumelle, qui est sujet à caution. Voltaire en effet, ayant alors bien d'autres soucis par suite de sa querelle avec Maupertuis et de son refroidissement avec le Roi, en a fort peu parlé, et La Beaumelle, qui partit de Berlin en mai 1752, après un séjour d'environ six mois, n'a raconté leurs démêlés que près d'un an plus tard, quand il fut installé à Paris[1]. Il put donc broder à son aise sur ce point délicat, loin de l'ennemi qu'il s'était fait et des acteurs ou spectateurs des événements. Ce fut surtout à cause de Voltaire qu'il dut renoncer à l'espoir de prendre pied à la cour, et l'on sait aujourd'hui, grâce à ses *Lettres à Maupertuis*, qu'il avait formé en partant le dessein bien arrêté de tirer vengeance du mal que son adversaire lui avait fait. Dès que parut le *Siècle de Louis XIV*, il en prépara, à Gotha, puis à Francfort, une contrefaçon accompagnée de lettres et remarques plus ou moins injurieuses pour Voltaire. De son côté, celui-ci, toujours irrité de ce que La Beaumelle avait dit de lui dans le *Qu'en dira-t-on*, sachant de plus de source certaine que l'édition du *Siècle* était à la veille de paraître, se vit en outre menacé directement d'autres représailles encore par une lettre de La Beaumelle à Roques, du 6 décembre 1752, qui lui fut communiquée avec la permission ou plutôt sur le désir de son auteur[2]. Il y racontait fort brièvement leurs démêlés, refusait d'arrêter l'impression de son ouvrage et concluait ainsi : « Si cet homme veut que nous vivions bien ensemble, qu'il ne parle jamais de moi, je ne parlerai jamais de lui, — il oublie ses lettres et remarques qui vont paraître, — c'est tout ce que je puis faire pour son service.

1. Il y arriva le 23 octobre et tout d'abord s'y cacha chez un cousin. Il avait en effet rapporté environ 6 000 volumes des *Lettres* et de la *Vie de Mme de Maintenon* et quelques exemplaires du *Siècle* et de ses *Pensées*. Ces deux derniers ouvrages surtout pouvaient le compromettre et le mener à la Bastille, comme il l'avouait à son frère. Il se lia, à ce moment, avec La Condamine, connut Diderot chez Mme d'Aine, belle-mère du baron d'Holbach, fut admis chez Mme Geoffrin et reçu chez Malesherbes, directeur de la librairie (Taphanel, p. 119-128). — Ses *Lettres à Maupertuis* nous le montrent changeant plusieurs fois de logis au cours de l'année 1753.

On verra plus loin qu'il est tout à fait improbable qu'il ait pu, au mois d'octobre 1752, rapporter des exemplaires du *Siècle* qui n'avait pas encore paru.

2. Sur Roques, ami de La Beaumelle, qui avait été chargé par celui-ci de prévenir Voltaire qu'il préparait une édition du *Siècle* avec lettres et remarques, et qui joua inutilement le rôle de médiateur entre eux, voir le début du chap. III.

S'il continue à m'outrager, — Voltaire n'avait encore rien publié contre lui, — s'il ne met fin à ses impostures, je lui tiendrai la parole que je lui ai donnée, la dernière fois que je l'ai vu, de le poursuivre jusqu'aux enfers. »

A cette provocation impudente Voltaire, qui avait du reste perdu, comme on le verra plus loin, tout espoir d'empêcher la publication du *Siècle*, contrefait par son adversaire, répondit par un *Mémoire* très court, daté du 27 janvier 1753, et qui fut sans doute introduit à Paris vers la fin de février, puisque La Beaumelle écrit le 3 mars à M^me^ Denis qu'il vient de le lire et le lui « renvoie avec sa réponse à mi-marge », c'est-à-dire les apostilles qu'il y a ajoutées : c'est elle en effet qu'il accuse de l'avoir répandu. Voltaire n'y fait pas même allusion au *Siècle*, dont il n'avait pas encore lu[1] la contrefaçon.

Voici les passages de ce factum[2] qui concernent plus spécialement La Beaumelle :

Du jour que j'arrivai à Potsdam, Maupertuis m'a témoigné la plus mauvaise volonté. Elle éclata lorsque je le priai de mettre M. l'abbé Raynal de son Académie. Il me refusa avec hauteur et traita l'abbé Raynal avec mépris. Je lui fis ordonner par le Roi d'envoyer des patentes à M. l'abbé Raynal; on peut croire que Maupertuis ne me l'a jamais pardonné[3].

Un homme que je crois Genevois, ou du moins élevé à Genève, nommé La Beaumelle, ayant été chassé de Danemark, arrive à Berlin avec la première édition du *Qu'en dira-t-on*, ou de ses *Pensées*. Dans ce livre devenu célèbre par l'excès d'insolence qui en faisait le prix voici ce qu'on y trouvait :

« Le roi de Prusse a comblé de bienfaits les gens de lettres par les « mêmes principes que les princes allemands comblent de bienfaits un « bouffon et un nain. »

C'est cet homme proscrit dans tous les pays que Maupertuis recherche dès qu'il est arrivé, et qu'il va soulever contre moi; en voici la preuve dans une lettre[4] écrite par La Beaumelle à M. le pasteur Roques, au pays de Hesse-Hombourg.

1. Lettre de Voltaire à Roques, du 3 février 1753.

2. On ne connaît pas d'édition de ce *Mémoire*, qui devait être une sorte de feuille volante, antérieure à celle qui parut sous ce titre : *Mémoire de M. de Voltaire apostillé par M. de la Beaumelle*, précédé d'une *Lettre à* M^me^ *D...* (Denis), Francfort, 1753, in-12. La *Lettre à M... sur ce qui s'est passé entre M. de Voltaire et moi*, parut un peu plus tard. — On trouve le *Mémoire* dans les *Ennemis de Voltaire*, de Ch. Nisard. — Cf. le *Siècle politique de Louis XIV* (Siéclopolie, 1753, p. 213-222), qui contient des variantes.

3. Sur les causes de la brouille encore latente entre Voltaire et Maupertuis, qui ne devait éclater qu'après que La Beaumelle eut quitté Berlin, voir Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*.

4. Cette lettre, publiée par Roques, est du 6 décembre 1752.

Fragment de la lettre de La Beaumelle.

« Maupertuis vient chez moi, ne me trouve pas; je vais chez lui. Il « me dit qu'un jour, au souper des petits appartements, M. de Vol- « taire avait parlé d'une manière violente contre moi, qu'il avait dit au « Roi que je parlais peu respectueusement de lui dans mon livre, que « je traitais sa cour philosophe de nains et de bouffons, que je le « comparais aux petits princes allemands et mille faussetés de cette « force. M. de Maupertuis me conseilla d'envoyer mon livre[1] au Roi en « droiture, avec une lettre qu'il vit et corrigea lui-même. »

Le roi de Prusse, qui n'a su cette anecdote que depuis quelques jours, doit être convaincu de la méchanceté atroce de Maupertuis, puisque Sa Majesté sait très bien que je n'ai jamais dit à ses soupers ce qu'il m'impute. Elle me rend cette justice, et quand je l'aurais dit, ce serait toujours un crime à Maupertuis d'avoir manqué au secret qu'il doit sur tout ce qui s'est dit aux soupers particuliers du Roi.

En fait le *Mémoire* est dirigé bien plus contre Maupertuis que contre La Beaumelle, et Voltaire ne se trompait pas en voyant en celui-ci l'auxiliaire et même le séide de l'autre. Il devinait juste aussi en affirmant[2] plus tard que c'était Maupertuis qui avait fait imprimer en Allemagne, pendant que La Beaumelle était à la Bastille, ledit *Mémoire apostillé par lui*, et à la suite la *Lettre sur ce qui s'était passé entre Voltaire et lui*. A propos de cette *Lettre*, La Beaumelle écrivait en effet à son complice : « Je vous enverrai au premier jour ce que je prépare contre lui[3]. »

Cependant, tandis que Maupertuis, circonspect et prudent à l'excès, n'osait pas entrer en lutte ouverte[4] avec Voltaire,

1. Le texte de Nisard porte par erreur « ma lettre », et « cette sorte » au lieu de « cette force ».

2. Lettre à d'Argental, du 4 juin 1753 : « Vous remarquerez qu'il imprimait cet ouvrage au mois de mai, sous le nom de La Beaumelle, tandis que ce La Beaumelle était à la Bastille dès le mois d'avril. C'est bien mal calculer pour un géomètre. » Cf. Lettre à Kœnig, datée de juin. — La Beaumelle d'ailleurs n'ose pas dénier le fait. Dans sa *Lettre* (imprimée) *à M. de Mésangi*, du 15 juillet 1754, il dit seulement à ce propos : « Je n'en connais pas l'éditeur. Mais M. de Maupertuis ne publie pas les ouvrages des autres. »

3. Lettre du 22 février 1753.

4. Poussé à bout par ses attaques, il lui écrivit cependant une seule fois, le 3 avril 1753, pour le menacer et lui déclarer ses intentions, au cas où elles continueraient : « Je n'ai jamais rien fait contre vous, rien écrit, rien dit; j'ai cru même indigne de moi de répondre un mot à toutes les impertinences que jusqu'ici vous avez répandues, et j'ai mieux aimé laisser courir des histoires de M. de la Beaumelle, dont j'avais le désaveu de lui par écrit, et cent autres faussetés que vous avez débitées pour tâcher de colorer votre conduite à mon égard, que de soutenir une guerre aussi indécente. » Le désaveu embarrassé de La Beaumelle dans ses *Apostilles* au *Mémoire* prouve bien que Maupertuis lui avait rapporté ce qu'avait dit Voltaire. Cf. sa lettre du 22 février.

La Beaumelle prit feu et se chargea de défendre la cause commune. Il ajouta donc au *Mémoire* des apostilles si injurieuses qu'il regretta de les avoir écrites et finit par supprimer le *Mémoire* et son commentaire dans la réimpression de ses pamphlets en 1763. Il fit bien, mais un peu tard, car il s'était montré assez maladroit en substituant la violence et le mensonge aux bonnes raisons qui lui faisaient défaut.

Voltaire avait dit : « Un homme que je crois Genevois, nommé La Beaumelle,... ayant été chassé de Danemark, arrive à Berlin. » Voici la riposte : « Que dirait M. de Voltaire d'un homme qui le désignerait ainsi : Un homme célèbre par quelques bons vers et par quantité de crimes, également digne de la fleur de lys et du laurier, nommé Arouet? » Cet échantillon suffit pour juger du reste. Il n'a d'ailleurs pas l'audace de désavouer le fragment de sa lettre à Roques. « Il fallait, dit-il, rapporter cette lettre en entier. M. de Voltaire en a une copie qui lui a été envoyée par mon ordre; la lettre entière aurait éclairci le fait et disculpé M. de Maupertuis. » Il reconnaît pourtant que celui-ci lui a rapporté ce que Voltaire avait dit de son livre au souper du Roi, mais seulement après que Darget lui eut raconté la chose. Or Darget, secrétaire et lecteur de Frédéric, ne soupant jamais avec le Roi, n'aurait pu tenir ce propos que d'un tiers, d'Argens, Pollnitz, Algarotti, Maupertuis ou Voltaire lui-même. De plus Darget, qui était au mieux avec Voltaire, ne l'aurait certainement pas trahi au profit de La Beaumelle, à qui il n'avait aucun motif de faire plaisir. Enfin ni La Beaumelle, qui voudrait faire croire que Voltaire a pu falsifier la copie qu'il avait reçue de Roques, ni celui-ci qui détenait l'original, ni Maupertuis qui pouvait lui en demander communication[1], n'ont publié un autre texte de ce fragment[2] de lettre. C'est tout ce qu'il y a à retenir de cette défense aussi pitoyable que malhonnête.

La *Lettre à M^me^ Denis*, du 3 mars 1753, offre plus d'intérêt : au lieu de porter sur des faits parfois contestables, puisqu'il est possible que Voltaire, malgré ses dénégations, ait mal parlé devant Frédéric du livre de La Beaumelle, elle nous découvre en effet le

1. Lettre à Maupertuis, du 22 février 1753.

2. Voltaire n'avait pas à publier dans son *Mémoire* la lettre entière, datée de Paris, 6 décembre 1752, qui lui fut envoyée par Roques et publiée par celui-ci seulement en 1755. Le fragment cité par lui n'intéresse d'ailleurs que Maupertuis. Il a cependant supprimé, sans doute pour ne pas déplaire à Algarotti, le passage suivant, qui ne disculpe en rien Maupertuis : « ... de cette force. Après le soupé, Algarotti descend chez Voltaire, lit le passage, le copie sur ses tablettes, est fort surpris de voir qu'on lui en a imposé, et qu'on a menti au Roi, et l'apporte à minuit chez M. de Maupertuis, qui me conseilla... ».

fond de son âme et indique bien quel rôle il voulait s'obstiner à jouer vis-à-vis de son adversaire.

Je viens de lire, Madame, un *Mémoire* de M. de Voltaire, où je ne suis pas surpris qu'il m'ait maltraité, mais que je suis surpris que vous ayez répandu. Il a ses raisons pour continuer à me nuire; mais je ne sache pas que vous en ayez pour commencer. Je vous le renvoie avec ma *Réponse* à mi-marge; je vous prie de le répandre aussi : vous me devez cette espèce de satisfaction.

Demander à la nièce de Voltaire de répandre un libelle diffamatoire contre lui n'est pas chose banale. Cependant La Beaumelle, craignant de nouvelles représailles dont le *Mémoire* n'était que le prélude, et que devait susciter son édition du *Siècle* enfin publiée, essaie de se contenir et de paraître modéré.

Je viens, dit-il, de voir une lettre de Berlin[1] où Voltaire me menace de mille personnalités dans un *Supplément* qu'il prépare à son *Siècle de Louis XIV*. Ne fesant que d'entrer dans le monde, il me serait sans doute glorieux d'y être annoncé par M. de Voltaire : mais je n'aime point les personnalités, — il l'avait bien prouvé dans ses *Pensées* et son édition du *Siècle*, — non que je croie qu'il n'y ait du mal à dire de moi, — on n'est pas plus modeste, — mais je sais par expérience que M. de Voltaire aime à en imaginer sur mon compte. Si vous daignez, Madame, prendre encore quelque intérêt à lui, — c'est une gentillesse pour M^me^ Denis —, conseillez-lui de se jeter sur mes faibles ouvrages, je les lui abandonne; mais qu'il évite avec soin les injures, je ne les lui pardonnerais pas. Il vomira contre moi des calomnies, j'y opposerai des vérités. Il manque un tome à la *Voltairomanie*; ce tome, on le fera peut-être (car qui peut répondre de son ressentiment?) en donnant un abrégé de sa vie, et un examen de ses œuvres, un détail de ses procédés à mon égard, et une relation de l'affaire du Juif, sur laquelle on a des mémoires qui vous étonneraient peut-être.

Cette modération calculée, ces menaces conditionnelles, ce chantage à propos de l'affaire du Juif[2], n'ont qu'un but, faire

1. Lettre à Maupertuis, du 22 février 1753 : « On écrit de Berlin que Voltaire prépare une pièce fulminante contre moi. Je le gagnerai probablement de vitesse. » Cf. sa lettre à Roques, du 10 mars 1753, publiée par Roques : « Je viens d'achever le mémoire de mes griefs contre Voltaire. On m'écrit de Berlin qu'il me prépare une Philippique, j'opposerai une Catilinaire. »

2. Voir à ce sujet Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 122 et suiv. — Ce procès eut lieu à l'occasion de l'achat par Voltaire de billets dépréciés de la banque de Saxe et de bijoux. C'est une affaire assez obscure. Le tribunal, embarrassé, donna raison à Voltaire, qui dut néanmoins s'arranger ensuite avec Hirschell et faillit se brouiller à ce propos avec Frédéric. — Cf. *Mémoires* du duc de

tomber les armes des mains de Voltaire, pendant que lui-même dresse ses batteries. Il semble toutefois, mais ce n'est sans doute qu'une feinte de sa part, que La Beaumelle ait hésité avant de couper les ponts derrière lui.

Cet ouvrage, dit-il, — le nouveau tome de la *Voltairomanie*, — est trop contre mon caractère, — le bon apôtre oublie les lettres et remarques de sa contrefaçon du *Siècle*, — pour que je ne cherche pas à me l'épargner. Il soulèverait contre moi les partisans de M. de Voltaire; il me donnerait la réputation d'homme trop sensible — aux piqûres s'entend; — et par cette lettre je veux prendre les voies de la douceur et de la modération.

Que Voltaire ne me force donc point à des excès que je condamnerais moi-même; je vous remets, Madame, les intérêts de sa gloire et de mon repos[1].

En s'arrêtant là, La Beaumelle eût fait preuvre de sagesse. Mais il a décidément une façon singulière de se faire pardonnner ses premiers écarts de plume et d'offrir la paix. N'ajoute-t-il pas en effet avec le plus beau sang-froid du monde :

Peut-être devrais-je être insensible à toutes ces injures; — celles du *Mémoire*; — car dans le fond ce ne sont que des injures de Voltaire, et le libelle qu'il a fait contre moi n'est ni plus méprisant ni plus atroce que celui qu'il vient de faire contre Dieu[2].

Dénoncer l'athéisme supposé de Voltaire, ou tout au moins son déisme anti-chrétien, c'était le moyen le plus sûr de le pousser à bout, et La Beaumelle ne pouvait l'ignorer. A cette déclaration de guerre hypocrite succéda bientôt le récit détaillé de ses rapports avec Voltaire à Berlin, récit d'ailleurs fort suspect, et d'où il est difficile de dégager la part de vérité qu'il contient. Voltaire en avait dit seulement quelques mots dans son *Mémoire* et ne daigna pas répondre par la suite à toutes les affirmations ou insinuations de son adversaire, qui manquent parfois de vraisemblance. C'est

Luynes, XI, 136, 17 mai 1751, 382, 29 janvier 1752. — Dans sa *Vie de Maupertuis*, ouvrage posthume, p. 141, La Beaumelle reconnaît que le faux attribué à Voltaire n'est pas « bien prouvé ».

1. Dans l'édition de Siéclopolie (1753), la *Lettre* finit là.

2. En note : *Épître contre Dieu.* La Beaumelle désigne sous ce titre, qu'il invente, l'*Épître au Roi de Prusse*, imprimée au commencement de 1753 sous le titre des *Deux Tonneaux*, et qui débute ainsi :

Blaise Pascal a tort, il en faut convenir.

Cette allusion à l'*Épître au Roi de Prusse* a été ajoutée, en 1763, à la *Lettre à M^me^ Denis*, mais elle se trouvait déjà, avec quelques vers cités, dans la *Reponse au Supplément* (1754). Cf. l'édition de 1763, p. 37.

donc sous bénéfice d'inventaire qu'il faut les rappeler ici, La Beaumelle n'hésitant jamais à mentir pour les besoins de sa cause.

La *Lettre à M... sur ce qui s'est passé entre M. de Voltaire et lui* est, pour la forme, puisqu'elle était faite pour le public, adressée, sans le nommer, à M. Roques[1], qui servit d'intermédiaire entre les deux ennemis dans l'affaire du *Siècle*, et dont il est parlé dans le *Mémoire* :

Vous êtes surpris, Monsieur, que je sois mal avec Voltaire, il n'a pas tenu à moi que je ne fusse son ami — on sait comment il s'y prit. — J'ai tout fait d'abord pour l'aimer, ensuite pour bien vivre avec lui, enfin pour l'oublier et l'engager à m'oublier. Je n'ai pu y réussir : il a voulu que je le craignisse. Je lui ai prouvé que je ne le haïssais ni le craignais. Je vais vous détailler les causes de nos différends. Jugez-moi d'après ce détail, il est des plus vrais.

Il est bon de ne pas oublier que la *Lettre* fut écrite en 1753 et que les faits rapportés, antérieurs à la première attaque de La Beaumelle dans son édition du *Siècle*, sont de la fin de 1751 et du commencement de 1752.

Mon premier soin, dit-il, en arrivant à Berlin fut de voir M. de Voltaire. Je ne le connaissais que par ses ouvrages et par quelques lettres qu'il m'avait écrites à Copenhague... Ces lettres roulaient sur une édition de nos auteurs classiques.

La Beaumelle se garde bien de mentionner le charmant accueil que lui avait fait Voltaire à Paris avant qu'il fût « Professeur royal en Belles-Lettres Françaises ». C'est une absence de mémoire fâcheuse.

Mylord Tyrconnel, notre ministre à Berlin, à qui il « était adressé », lui aurait alors conseillé « de flatter M. de Voltaire qui était un homme dangereux », et de s'attacher à M. de Maupertuis, qui « était un honnête homme ». Malgré ses bonnes relations avec Voltaire, ce « gros cochon de milord Tyrconnel », aussi gourmand que son médecin La Mettrie, et, comme lui « n'épargnant par son prochain[2] », en était bien capable. Quoi qu'il en soit, éprouvant peu de sympathie pour Maupertuis, dont « le genre, dit-il, n'était pas le sien », La Beaumelle ne tint aucun compte du conseil donné. « Pourtant, ajoute-t-il, je savais bien des faits qui

1. On le sait par la *Lettre à M. de Mésangi*, datée du 15 juillet 1754 (*Lettres de M. de La Beaumelle à M. de Voltaire*, 1763, p. 179).

2. Lettres de Voltaire à d'Argental et à Richelieu, du 11 et du 14 mars 1722.

n'étaient point à l'honneur de ce poète, mais mon admiration pour lui en rejetait une partie, excusait l'autre, en attribuait beaucoup à l'envie.... Je pensais que, rempli de sa gloire, il était au-dessus de ce puéril amour que les petits esprits ont pour tout ce qui sort de leur plume. »

Cet aveu, qui paraît sincère, expliquerait assez bien pourquoi il n'avait pas ménagé l'amour-propre de l'auteur dans le *Qu'en dira-t-on*. Mais c'était se tromper lourdement, car Voltaire, arrivé à cette époque de sa vie, et habitué aux personnalités offensantes qu'il supportait mal dans sa jeunesse, aimait beaucoup mieux se voir attaquer dans ses actes que dans ses œuvres. Il ne dirait plus en 1750 comme en 1736 : « Je ne répondrai jamais aux satires qu'on fera de mes ouvrages; il est d'un homme sage de les mépriser: mais les calomnies personnelles.... exigent qu'on prenne une fois la peine de les confondre. L'honneur est d'une autre espèce que la réputation d'auteur[1]. »

Bref, par l'entremise d'une dame, la comtesse de Bentinck, qu'il a le bon goût de ne pas nommer, mais que tout le monde connaissait à Berlin, La Beaumelle avertit Voltaire de son arrivée, « lui disant que le désir de voir trois grands hommes l'amenait en Prusse, et quoiqu'il ne fût que le second, qu'il le verrait pourtant le premier ». Ce devait être assurément un grand honneur pour Voltaire.

J'allai, continue-t-il, à Potsdam le 14 novembre 1751. Je n'y vis que M. de Voltaire, mais je le vis quatre heures de suite; il me fit l'honneur de me donner à dîner. Il me questionna beaucoup, et jusqu'à l'indécence. Toutes ces questions aboutissaient à savoir si j'avais des desseins sur la place de La Mettrie, — lecteur du Roi, — dont on venait d'apprendre la mort. Comme j'avais un objet un peu plus relevé, — on serait heureux de savoir lequel, — et que j'étais chez lui pour lui rendre des hommages et non pour lui faire des confidences, toutes mes réponses aboutirent à lui faire entendre qu'il ne pénétrerait pas mes vues.

Cette fierté peut sembler un peu hautaine vis-à-vis d'un homme qui, jusque-là, n'avait eu que des bontés pour ce jeune fat. Mais Voltaire ne fit pas mine d'en être choqué.

Il me demanda quels étaient les deux autres grands hommes que je venais voir; je lui dis que l'un était le Roi. — Oh! me répondit-il, il n'est

1. Lettre à d'Argental, du 26 février 1736.

pas si aisé de voir le Révérend Père abbé![1]. — La Beaumelle l'apprendra à ses dépens. — Et l'autre? — M. de Maupertuis. Il sourit amèrement.

Il est plaisant de voir M. de la Beaumelle traiter ainsi d'égal à égal, à l'en croire du moins, avec Voltaire. Mais il y a mieux.

« Il me parla de son *Siècle de Louis XIV*; je lui parlai de mes *Lettres de M^me^ de Maintenon* », deux ouvrages qui n'avaient pas encore paru. Et voilà d'un seul coup La Beaumelle se hissant sur le même piédestal que le « grand homme ». Ayant refusé de communiquer à son hôte le précieux manuscrit des *Lettres* de la marquise, il vit bien qu'il l'avait froissé et « n'avançait point dans son esprit ». Sachons-lui gré d'avouer sa maladresse.

« Je partis de Potsdam, dit-il, trop mécontent de Voltaire pour n'être pas un peu mécontent de moi-même. » Cette première entrevue qui avait mal tourné aurait dû lui servir de leçon, mais jamais il ne sut tirer parti de celles qu'il s'attira trop souvent. Ce n'était d'ailleurs que le début de ses mésaventures à Berlin. Il serait fastidieux d'insister sur chacun des épisodes qui suivirent et du reste son récit, en admettant qu'il soit exact jusqu'ici, mérite pour la suite d'autant moins de confiance qu'il est obligé de pallier de plus en plus le rôle assez piteux qu'il va jouer, malgré son attitude de matamore.

Voltaire avait sans aucun doute été mécontent de La Beaumelle, sans l'être de lui-même comme son imprudent convive. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait voulu prendre sa revanche : il est donc permis de supposer qu'il lui tendit un piège, que La Beaumelle, qui s'était placé dans une fausse situation, ne put éviter.

Le 1^er^ de décembre, dit-il, M. de Voltaire m'écrivit que je l'obligerais beaucoup de lui prêter mes *Pensées*, livre dont on lui avait dit beaucoup de bien. J'hésitai longtemps. Cet ouvrage était une espèce de mystère à Berlin.

Il ne pouvait cependant se dérober, parce que son refus eût amené la rupture de relations déjà assez mal engagées. Il le comprit et, sur le conseil de M^me^ de Bentinck, obligée de Voltaire, qui perdra son temps et sa peine à vouloir maintenir l'accord entre eux, il lui envoya son livre avec une lettre.

1. C'est ainsi que Voltaire désigne souvent le Roi, dont le palais de Potsdam est le couvent peu dévot.

Au bout de trois jours, reprend-il, il me le renvoya par son valet de chambre, mais sans m'écrire. La page 70 était marquée : dans cette page il y a ces mots.

Suit la citation textuelle du fameux passage sur la pension de Voltaire et la comparaison de Frédéric et des hommes de talent avec les petits princes d'Allemagne et leurs bouffons ou leurs nains.

Le 7 décembre le Roi arriva de Potsdam à Berlin, et M. de Voltaire avec lui. J'allai le voir : il me parla de mon livre, m'en fit d'un ton chagrin et dur une critique fort judicieuse et fort sévère, dont je profitai depuis et dont je fus très mécontent alors.

Il ajouta qu'il n'avait pas cru que l'empressement qu'il avait eu à entrer dans mon projet de classiques à Copenhague eût mérité que je le traitasse aussi mal que je le traitais dans cet ouvrage.

C'était la raison même qui parlait. Si La Beaumelle, au lieu d'épiloguer sur un texte aussi clair qu'injurieux, et de reprocher insolemment à Voltaire sa richesse et son titre de chambellan, avait reconnu franchement ses torts, la querelle en fût peut-être restée là. Mais l'amour-propre l'emporta sur le bon sens. Voltaire lui fit d'ailleurs remarquer justement qu'il avait blessé le marquis d'Argens, le baron de Pollnitz, le comte Algarotti, M. de Maupertuis lui-même, président d'une Académie, en les comparant à des bouffons ou des nains. Il ajouta que le Roi était instruit de tout et avait lu le passage incriminé.

Qui donc le lui avait mis sous les yeux? Maupertuis, dont on a vu le double jeu en cette circonstance, à propos du *Mémoire apostillé*, dit à La Beaumelle que Voltaire en avait parlé en l'interprétant mal au souper du Roi, et lui conseilla d'envoyer à Frédéric le *Qu'en dira-t-on* avec une lettre que La Beaumelle lui soumit d'abord, en lui disant qu'il « était bien fâché de ne lui avoir pas donné plus tôt sa confiance[1] ». Dès ce moment La Beaumelle avait donc partie liée avec son complice.

Dans sa lettre au Roi, il témoignait son regret de lui avoir déplu et se risquait à demander son appui pour l'édition projetée des classiques français. Il ne voulut remettre ni le livre ni la lettre à Darget, qu'il n'aimait pas, mais il les confia à M. de Fredersdoff, valet de chambre et grand trésorier du prince. Au bout de quelques

1. Lettre à Maupertuis, de décembre 1751. — Cette lettre, datée seulement d'un « vendredi », ne peut être de 1752, comme le porte l'imprimé par supposition. Voir la lettre de Darget, du 20 décembre 1751, citée plus bas.

jours son volume et sa lettre lui furent retournés avec une lettre très sèche de Darget, du 20 décembre 1751 :

Je vous remets ici, Monsieur, tout ce que vous avez présenté au Roi. Sa Majesté a paru ne pas désapprouver votre liberté et voir avec bonté ce témoignage de votre zèle et de votre admiration.

C'est tout ce que j'ai reçu ordre, Monsieur, de vous faire connaître. Je crois pouvoir ajouter que vous ne devez attendre ici que de vous-même la réussite du projet que vous avez formé sur le choix et l'impression des classiques français.

J'ai l'honneur d'être...[1]

La Beaumelle était bel et bien éconduit et devait perdre tout espoir d'être présenté au Roi et de faire fortune à Berlin. Mais il paie d'audace dans son libelle pour dissimuler sa déconvenue. Voltaire et Darget, prévenus de l'envoi du livre et de la lettre, se seraient, dit-il, arrangés pour qu'ils ne parvinssent pas à Sa Majesté. « Je reçus une lettre de Darget, qui me disait au nom du Roi des choses qu'il n'est pas possible que le Roi lui ait commandées. » La lettre de Darget serait donc en réalité un faux. A qui fera-t-on croire qu'il se soit risqué à prendre de pareilles libertés avec un maître comme Frédéric?

Voltaire, injustement soupçonné pour ce détail particulier, ne cessait cependant pas, dit La Beaumelle, « de lui rendre de mauvais offices... Il disait aux uns que j'étais un homme dangereux, ce qui n'est assurément pas, aux autres que j'étais un petit esprit, ce qui peut fort bien être, mais que je n'aime pas qu'on dise. » Il n'y a pas à disculper Voltaire d'une accusation sans doute bien fondée. Mais La Beaumelle avait, par sa sottise, indisposé contre lui tout l'entourage immédiat du Roi, sauf Maupertuis qui avait besoin de son aide contre leur ennemi commun. Aussi, d'après son propre aveu, lui « fit-on insinuer par le chevalier de Saint-André qu'il était essentiel pour lui de partir incessamment ». Il comprit un peu tard qu'il convenait de « ménager » Voltaire, car, dit-il, « on désarme un tigre en le caressant », et il alla le voir le 3 janvier 1752 avec M. de la Lande. « Celui-ci fut témoin de l'accueil de M. de Voltaire. Il vit comme je me possédai, combien je donnai à la douceur, à la pitié, au respect qu'on doit aux talents ou à l'opinion. Il fallait que le désir de n'être pas mal avec cet homme fût gravé bien profondément en moi. Ma modération fut si grande que

1. La lettre de La Beaumelle et la réponse de Darget se trouvent dans l'ouvrage de M. Taphanel, p. 813.

M. de la Lande, si modéré lui-même, en est encore aujourd'hui étonné. »

Sa modération ne mérite pas tant d'éloges, car elle fut forcée. Voici en effet ce que rapporte La Lande à ce sujet dans une lettre écrite de Paris, le 29 janvier 1787, après la mort des deux adversaires :

Je voyais La Beaumelle chez Maupertuis. Je savais que M. de Voltaire ne l'aimait pas. Je crus, avec la confiance d'un jeune homme, que je pouvais contribuer à une réconciliation; je m'offris à l'accompagner. Mais M. de Voltaire, qui voulait sans doute éviter une explication, fit semblant de ne pas le voir, et me parla d'une manière si continue à moi seul qu'il ne donna pas le temps à La Beaumelle d'entamer une explication. Sa modération consista donc à ne rien dire. Je m'aperçus que le silence de M. de Voltaire m'accusait d'indiscrétion. Je me retirai au bout d'un quart d'heure. M. de Voltaire me reconduisit avec des témoignages d'affection qui contrastaient avec l'affectation de ne pas regarder La Beaumelle, et de faire semblant de ne pas s'apercevoir qu'il était présent. Je n'ai point oublié ces circonstances, quoiqu'il y ait trente-cinq ans d'écoulés[1].

Ce témoignage désintéressé d'un honnête homme, qui était du reste demeuré en bons termes avec La Beaumelle et les siens, montre bien quel cas on doit faire de la parole de l'autre. Il est donc inutile d'insister longuement sur les détails de même nature. En admettant que Voltaire lui ait fait par des propos calomnieux tout le mal possible, La Beaumelle n'en dut pas moins à ses propres fautes son échec complet à Berlin, qu'il eût bien fait de quitter au premier avis qui lui en fut donné. Mais il ne savait sans doute où aller, et ne pouvait se décider d'autre part à quitter une ville qui avait bien ses attraits pour un homme de plume qui jouait aussi au petit-maître. Les plaisirs ont parfois leurs revers : il en fit bientôt la dure expérience.

Le 27 janvier, dit-il brièvement ici, car il a raconté la chose plus au long dans l'intimité, j'eus une aventure de galanterie qui eut des suites désagréables pour moi. Je fus volé chez un capitaine de cavalerie par ce capitaine nommé Cocchius, dont la femme m'avait fait des agaceries à l'Opéra, où elle était avec les filles d'honneur de la reine.

Ces filles d'honneur fréquentaient, semble-t-il, assez mauvaise compagnie. En effet nous savons toute l'histoire par Formey,

1. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 235.

secrétaire de l'Académie de Berlin, homme grave et très digne de foi [1].

Mme Cocchius, son mari présent, mais faisant mine de ne rien voir, adressa des œillades à La Beaumelle qui l'emmena chez elle et... tout à coup le mari survint, l'épée à la main, et, d'accord avec madame, se fit donner la bourse du galant morfondu. Comme elle était mal garnie, il se crut justement frustré ainsi que sa légitime épouse, et alla aussitôt porter plainte en adultère auprès du comte de Hake, commandant de Berlin. Celui-ci, dit La Beaumelle, « exposa l'affaire au Roi avec autant de passion que s'il m'eût surpris avec la comtesse ». Le délinquant fut condamné sans autre forme de procès et conduit à Spandau, où il fut non pas enfermé dans la citadelle, comme un grand criminel, mais seulement gardé à vue dans un quartier de la ville, avec défense d'en sortir. C'était une mince consolation. Il écrivit au Roi, en « réclamant la protection des lois qu'on avait toutes violées ». N... — lisez Darget — « inspiré sans doute par Voltaire, supprima, dit-il, les lettres par lesquelles il instruisait S. M. dont on avait surpris la religion ». On pense bien que Darget n'aurait pas risqué de les intercepter. Mais La Beaumelle, dans ses mésaventures, a la manie de supposer toujours l'invraisemblable.

Je n'avais, ajoute-t-il, qu'un petit nombre d'amis s'intéressant à moi; tout le monde m'abandonnait, bien que tout le monde me sût innocent. M. de Maupertuis seul eut le courage de ne pas rire au récit que le Roi mal informé faisait de mon affaire, et de lui dire « que quand même la chose se serait passée comme le capitaine Cocchius la racontait, le capitaine Cocchius n'en serait pas moins coupable d'avoir excédé ses droits et de m'avoir coupé la bourse ». Grâce à cette intervention, on informa et en quelques jours « le capitaine et sa femme furent saisis, ouïs, confrontés, jugés, condamnés, punis ».

De retour à Berlin, le 8 février, La Beaumelle apprit de Mme la comtesse de Bentinck « que M. de Voltaire avait hautement condamné l'iniquité du comte de Hake ». En conséquence il alla remercier Voltaire, qui « reçut ses remercîments comme s'il les avait mérités : ils se promirent d'oublier tout ». Mais le même jour il apprit de M. de la Lande le service que M. de Maupertuis lui avait rendu, et du baron de Taubenheim que M. de Voltaire avait dit chez mylord Tyrconnel « que son affaire ne regardait pas les Français parce qu'il ne l'était pas; que s'il l'était, il avait sans doute été banni de France; que s'il n'avait pas été banni de

1. Formey, *Souvenirs d'un citoyen* (Berlin, 1789), t. II, p. 221.

France, il l'avait été de Danemark; que s'il ne l'avait pas été de Danemark, il était un mauvais chrétien, et en cette qualité indigne de l'appui du ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne ». On aimerait à avoir le récit de cette scène fait par un homme comme M. de a Lande. Quoi qu'il en soit, cela tournait un peu à la farce, mais nous voici arrivés au dernier tableau de cette tragi-comédie.

La Beaumelle, désirant tirer la chose au clair, pria M^me^ de Bentinck de lui ménager un entretien avec Voltaire, « qui pourrait ainsi détruire les propos qu'on lui prêtait ». Raconter en entier cette entrevue mélodramatique, sur le seul témoignagne de l'intéressé, serait lui faire trop d'honneur. Elle fut d'ailleurs complètement inutile, puisqu'il n'y fut pas question, même une minute, des calomnies imputées à Voltaire par le baron de Taubenheim. Si l'on peut comprendre que Voltaire, coupable, ait évité d'en parler, il est inadmissible que La Beaumelle ne l'ait pas amené, de gré ou de force, sur ce terrain.

Voltaire se plaignit d'abord amèrement qu'on eût débité à Berlin quelques exemplaires du *Qu'en dira-t-on*, où il était si bien traité. La Beaumelle répondit qu'il en avait racheté et qu'il n'y en avait eu que six de distribués. « Six exemplaires! répliqua-t-il, ce sont six coups de poignard. » Puis il demanda qu'on fît un carton pour réparer le mal, en désavouant le sens du passage incriminé. La Beaumelle refusa. « Mais, dit Voltaire, ne faites-vous pas à Hambourg une seconde édition? Oui, repartis-je, on y en fait une, mais vous ne sauriez y entrer;... on n'y laissera que de grands hommes. Mais vous y laisserez M. de Montesquieu! Assurément, lui dis-je,... mais M. de Montesquieu est un homme grand dans le grand, au lieu que les poètes ne sont *grands que dans le petit.* » L'entretien ne pouvait se prolonger sur ce ton. Nous voyons alors, d'après La Beaumelle, « le visage de Voltaire s'enflammer, ses traits s'allonger, ses yeux s'armer de la foudre, sa bouche se remplir d'écume, ses bras se placer à ses côtés avec une majestueuse fureur : vous eussiez dit qu'il jouait *Rome sauvée* ». C'était justement la pièce où La Beaumelle l'avait vu à Sceaux, chez la duchesse du Maine, dans le rôle de Cicéron.

Nous arrivons au dénouement.

Voltaire « battait en retraite vers un cabinet voisin en assez mauvaise contenance. Je lui dis :

Que mes armes, Consul, ne blessent point vos yeux[1].

1. Crébillon, *Catilina*, IV, 2. Réponse de Catilina à Cicéron, qui lui reproche de paraître en armes dans le Sénat. Si ce détail est vrai, la citation était de circonstance.

Je ne violerai point l'hospitalité; mais, à cela près, craignez tout de moi. Dieux! s'écria-t-il, quelle insolence! dans ma maison! Le téméraire s'en repentira. Le repentir, misérable que tu es, sera pour toi. Je sais toutes tes noirceurs; je souillerais ma bouche en les répétant, mais je saurai les punir. *Je te poursuivrai jusqu'aux Enfers*; *je veux que tu dises* : *Hélas! Desfontaines et Rousseau vivent encore*[1]. Ma haine vivra plus longtemps que tes vers. »

Il est grand temps de tirer le rideau sur les rapports directs des deux adversaires qui se virent d'ailleurs ce jour-là pour la dernière fois. On croira du récit truqué de La Beaumelle ce que l'on voudra. Voltaire assurément était emporté, irascible, perdait parfois toute mesure; mais La Beaumelle, non moins haineux, se montrait insolent à froid, et, quand il se flatte d'être modéré, il perd le souvenir de ce qu'il a dit. N'osera-t-il pas écrire un an après avoir publié ce libelle :

> Ma *Lettre sur mes démêlés avec M. de Voltaire*[2] est une preuve de ma modération dans les cas où la modération est possible. Je raconte le mal qu'il m'a fait avec autant de sang-froid qu'il le fit[3].

Après leur dernière entrevue, la comtesse de Bentinck essaya encore de les raccommoder, mais par un échange de lettres, car il ne leur « était pas possible de se voir sans en venir aux mains ». La Beaumelle écrivit le premier, en y mettant, avoue-t-il lui-même, « un peu de cette hauteur qu'on prend sans s'en apercevoir quand on écrit à un homme qui s'est avili ». La réponse de Voltaire n'étant pas signée, il ne voulut pas la recevoir. La rupture était donc aussi complète qu'inévitable. Mais La Beaumelle allait pouvoir se venger. *Le Siècle de Louis XIV* parut sur ces entrefaites, en avril 1752. Il commença tout de suite un examen de cet ouvrage. Voltaire, qui l'apprit par la comtesse, le fit menacer par elle de la colère de plusieurs souverains qui le protégeaient. Avec grandeur d'âme il déclara que ces menaces le forçaient à continuer son travail. Aussi, quand il eut quitté Berlin au mois de mai, il fit imprimer à Gotha « quatre feuilles de ses remarques sur le *Siècle*, — texte compris bien entendu, — qu'il brûla » cependant « par égard pour M^me^ de Bentinck. Mais, ajoute-t-il, ayant appris à

1. Le passage souligné fut supprimé dans l'édition de 1763.

2. C'est le titre nouveau qu'il donna à sa *Lettre sur ce qui s'était passé entre M. de Voltaire et lui*, en la faisant réimprimer à la suite de sa *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, ainsi que la *Lettre à M^me^ D...* (*Denis*) et le *Mémoire apostillé*, Colmar, 1754.

3. *Lettre à M. de Mésangi*, du 15 juillet 1754.

Francfort — où il avait dû chercher un nouvel asile — que M. de Voltaire avait écrit à Paris des choses qui m'étaient désavantageuses, je livrai ce que j'avais de fait à mon libraire. M. de Voltaire en fut instruit par M. Roques, ministre du Saint Evangile, qu'il pria d'accommoder cette affaire, de faire supprimer cette édition, offrant de rembourser les frais du libraire, et ajoutant qu'il ne me connaissait que par les services qu'il m'avait rendus à Copenhague et à Berlin[1]. »

Avant d'aborder cette seconde partie de la querelle, il faut signaler la nouvelle aventure, plus désagréable encore que celle de Berlin, qui avait forcé La Beaumelle à quitter précipitamment Gotha, où il s'était d'abord réfugié, comptant y trouver, comme il l'écrivait à son frère, « logement et bouche en cour[2] ». Son espoir fut vite déçu. La duchesse régnante de Saxe-Gotha était amie de Voltaire : c'était jouer de malheur. S'ensuit-il que celui-ci l'ait dénoncé d'avance à la Minerve de l'Allemagne? On peut le supposer, mais on n'en a aucune preuve. En tous cas, le *Qu'en dira-t-on* avait dû précéder son auteur à Gotha, où l'on n'ignorait sans doute pas, qu'on le sût par cette voie ou par une autre, ce qu'il y disait des petits princes allemands. Après avoir mis en doute leur intelligence du négoce en général, il ajoutait gentiment : « Si les princes d'Allemagne continuent encore un siècle à être marchands d'hommes, ils ne pourront plus faire ce commerce faute de denrées. »

Reçu une seule fois par la Duchesse, il ne put obtenir ses entrées à la cour et se vit réduit à passer son temps dans une auberge ou à la bibliothèque[3]. Il eut néanmoins l'audace de demander à un ministre la permission de publier sur place et librement une édition du *Qu'en dira-t-on* considérablement augmentée et aggravée[4]. Naturellement cette faveur lui fut refusée. Pour consoler ses ennuis, il se lia avec une gouvernante d'enfants, M^me^ de Schweicker, jeune veuve encore fort jolie. C'était une faiblesse excusable, mais la dame vola les bijoux de sa maîtresse, et il s'enfuit avec elle à Francfort. Ferma-t-il seulement les yeux sur cette triste affaire, ne l'apprit-il que plus tard? On l'ignore. La chose d'ailleurs ne fut pas ébruitée sur le moment, et pourtant Voltaire en fut instruit par la Duchesse, car il y fait certainement allusion dans sa lettre à Roques du 17 (novembre 1752). Mais il ménageait son

1. Cf. la lettre de Voltaire à Roques, du 17 (novembre 1752.)
2. Taphanel, p. 96.
3. Formey, *ouvr. cité*, II, 231.
4. Taphanel, p. 100.

ennemi, qui n'avait pas encore publié sa contrefaçon du *Siècle*. Plus tard, en 1767, après le mariage de La Beaumelle, il réveilla cette affaire, — on verra pourquoi et dans quelles circonstances, — et La Beaumelle eut à se défendre d'avoir été complice de la voleuse. Il le fit d'ailleurs d'une façon assez gauche.

Il demanda en effet à la duchesse de Gotha un certificat attestant sa probité, et reçut cette première réponse écrite par le conseiller aulique Rousseau :

M^me^ la Duchesse m'a ordonné de vous déclarer qu'Elle se rappelle très bien d'avoir dit à M. de Voltaire que vous étiez parti d'ici avec la gouvernante des enfants d'une dame de ce pays-ci, qui, après s'être rendue coupable de plusieurs vols, s'était éclipsée furtivement de la maison de sa maîtresse, ce dont le public est entièrement instruit ici; mais qu'Elle ne lui a jamais dit ni cru que vous eussiez eu la moindre part à ces vols ou à la mauvaise conduite de cette personne. Voilà le témoignage qu'elle croit devoir rendre à la vérité.

La Beaumelle, ne se croyant pas assez nettement disculpé, insista pour l'être davantage et obtint une nouvelle attestation assez mal gracieuse :

Il n'y a qu'une voix dans tout Gotha sur votre départ et sur celui de la veuve Schweicker dans l'année 1752, non pour Erfürth, mais pour Eisenach ; — La Beaumelle disait avoir fait un détour par Erfürth pour se rendre à Francfort, — qu'au besoin, plus de cent, plus de mille personnes, tout Gotha enfin certifiera, dans la forme la plus authentique, la rumeur publique, l'opinion générale, l'assertion unanime, que vous êtes partis ensemble de Gotha, sans faire d'adieux ni l'un ni l'autre à qui que ce soit, et que vous êtes arrivés ensemble à Eisenach. Comme vous ne disconvenez pas, Monsieur, d'avoir fait le voyage de Francfort avec la personne susmentionnée, je dois vous avouer que je ne vois pas ce que vous gagneriez à prouver (si cela se pouvait) que vous soyez parti avec elle d'Erfürth et non de Gotha, vu que, dans la supposition certaine que vous ayez ignoré le vol dont la Schweicker s'est rendue coupable, il est parfaitement indifférent et égal duquel des deux endroits vous soyez partis ensemble.

En effet, bien loin de vous soupçonner d'avoir pris la moindre part au méfait en question, je suis bien aise non seulement de vous réitérer l'assurance du contraire, mais encore d'y ajouter, sans crainte d'être désavoué, que Leurs Altesses sérénissimes Monseigneur le duc et Madame la duchesse vous connaissent trop homme d'esprit pour vous croire capable d'avoir voulu vous associer publiquement sur une aussi longue route qu'est celle (en vous jugeant par votre propre aveu) d'Erfürth à Francfort, avec une personne que vous auriez reconnue

voleuse. Cela n'est entré dans l'esprit de personne, et c'est ce que l'on est en état de vous certifier. Au surplus, s'il y a eu de l'imprudence dans votre fait, elle est du genre de celles qui ne sont pas criminelles[1].

On peut croire avec Desnoiresterres que La Beaumelle fut, au premier moment, dupe de son associée. Mais d'après ce qu'a révélé depuis M. Taphanel, qu'on ne peut suspecter d'hostilité à son égard, son aveuglement fut bien long à se dissiper. En effet M^me^ de Schweicker l'accompagna à Paris, où elle prit le nom et le titre de baronne de Norbeck. Ils habitèrent alors séparément, tout en conservant des rapports étroits. « Elle eut recours pour vivre à diverses industries galantes et autres qui l'éloignèrent peu à peu d'elle... Il lui prêta de l'argent, le lui réclama, et ne fut jamais remboursé[2]. » Bref, il rompit avec elle, semble-t-il, en 1754. Mais il lui avait fallu du temps pour s'apercevoir qu'il avait affaire à une aventurière de la pire espèce.

(*A suivre.*) S. Lenel.

1. Les deux lettres se trouvent dans la *Correspondance* de Voltaire, aux dates du 24 juillet et du 5 septembre 1767. Nous avons suivi le texte original publié par M. Taphanel : il ne présente d'ailleurs que de très légères différences avec celui de l'édition de Voltaire. — M. Taphanel suppose que ces lettres ont pu être inspirées par Voltaire qui aurait peut-être même fourni le canevas de la première, mais ce n'est qu'une hypothèse.

2. Taphanel, p. 103.

ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LES « ANNALES ET CHRONIQUES DE FRANCE » DE NICOLE GILLES

(*Suite*[1]).

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1393-1395), II, f° 53, v°, l. 58. — « *En ce temps le Connestable Clisson se reconcilia aux Ducz de Berry & de Bourgongne qui le reprindrent en leur grace; & tantot apres fut envoyée une grande Ambassade, pour traiter l'appoinctement du Duc de Bretaigne & dudict Connestable; mais, pour cette fois, ne feirent riens. Pourquoi le Duc de Bourgongne alla en personne devers le Duc de Bretaigne*; & fut mandé Clisson pour aller devers eulx, qui y alla & se humilia vers ledict Duc; & par ainsi fut faict l'appoinctement; & vint ledict Duc de Bretaigne à Paris, & laissa Clisson son lieutenant general en Bretaigne.* »

121. Montaigne. ***Il laisse ici une tré belle histoëre que Froëssart**[1] **& les Annales de Bretaigne metent de ste reconciliatioun, pour i mettre cet'ici toute siene.**

1. Liv. IV (ch. 67, p. 215-216, éd. de Tournes; ch. 46, éd. Buchon). On a pu, par l'examen de plusieurs des annotations qui précèdent, constater le soin de contrôle appliqué par Montaigne au cours de sa lecture de Nicole Gilles. Il avait évidemment sur sa table, en même temps que le volume de cet historien, ceux de Froissart, de Paul-Emile, les *Annales de Foix*, les *Annales de Bretagne*, etc. La lecture, en telle condition, devenait une étude critique très sérieuse; mais cela n'empêchait pas Montaigne de faire des observations fines sur le style et la composition de chacun. A l'annotation 110e il a admiré le beau récit de Froissart sur la fuite du Comte de Flandres; ici, il a savouré le tableau très touchant et supérieurement peint dans le détail de l'entrevue de Clisson et du Duc de Bretagne; et il ne serait pas difficile de trouver dans les *Essais* les traces des bénéfices littéraires qu'il sut

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire*, 1909, p. 213 et p. 734; 1912, p. 126.

tirer de ces pages admirablement choisies par lui. Quel dommage que son exemplaire de Froissart ne nous ait pas été conservé! Combien ces marges-là devaient contenir de précieux indices sur les sources premières de la formation de la langue, du style et du goût de Montaigne!

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1394), II, f° 54, r°, l. 36. — « *En l'année 1394, furent prinses et accordees trefves entre les Roys de France et d'Angleterre, jusques à quatre ans ensuyvans, en esperance de la paix; &, pour mieux parvenir à appoinctement, fut pourparlé de mariage du Roy d'Angleterre & d'une des filles du Roy, combien que l'aisnee desdictes filles n'eust que sept ans*.* »

122. Montaigne*. **Isabeau. — Et fut promise au fis de Ian duc de Bretaigne. Mais, en échange de cele la qu'on douna au Roë Richart, on lui douna la puinee, Marguerite**[1], **aueq 300 000 #.**

1. Montaigne se trompe; la puînée était Jeanne, qui fut mariée au duc de Bretagne. Celle qu'il appelle Marguerite était fille naturelle de Charles VI et d'Odette de Champdiver et peut-être le nom de celle-ci était-il venu à la mémoire de Montaigne parce qu'elle fut mariée à Jean de Harpedane, seigneur de Belleville en Poitou, terre qui, plus tard, appartint à un membre de la famille de Montaigne. — Voyez ma note à l'annotation n° 80.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1396), II, f° 55, r°, l. 31. — « *Audict an (1396), combien que le Roy de Hongrie, l'annee precedente, eust eu une grande victoire contre les Sarrazins, par le moyen & ayde des Françoys, toutesfois lesdictz Sarrazins... lui faisoyent, & aux autres chretiens voysins, moult de persecutions & cruautez; et à ceste cause, il envoya devers le Roy une solennelle Ambassade,... & il fut conclud de luy faire ayde.... Le Duc de Bourgongne... offrit d'y envoyer pour luy son aisné filz. Aussi s'offrirent d'y aller le Comte d'Eu, Connestable de France, le Mareschal Boucicault, l'Admiral de Vienne, les seigneurs de Coucy, de Roye, de la Trimouille et plusieurs autres,... & se meirent en chemin.... Et eurent bataille*[1] *où les Chrestiens furent tous morts ou prins.... Apres la bataille, le Basaac*[2] *demanda qu'on amenast les prisonniers devant luy, & on luy amena bien trois cens des Françoys. Quand il les veit, il commanda que tous fussent mis à mort.... Mais, entre les autres feit reserver de mort le Mareschal Bouciquault, pour ce qu'on luy dist qu'en guerre il avoit fait autresfois bonne composition à ses gens. Et combien que le dit Jehan, Comte de Nevers, filz du duc de Bourgogne*

fust en grand dangier d'estre tué, toutesfois il fut réservé, parce que là se trouva un sarrazin, grand nigromancien, devin, ou sorcier, lequel apres qu'il l'eut regardé, dist qu'on le sauvast, & qu'il estoit bien taillé de faire mourir plus de chrestiens que tous ceux de leur loy ne scauroyent faire. Aussi feit-il[3] *par les guerres dont il fut depuis cause en France* *. »

123. Montaigne*. **Il en fut bien sauué d'autres, coume ce Sire de Coucy**[4], **que l'Amorabaquin**[5], **chef des Sarrazins, pansa lui pouuoër païer grandes rançouns.**

1. Montaigne a lu dans Froissart (liv. IV, ch. 74, 79 et suiv., — éd. de Jean de Tournes chap. 52 et suiv., éd. Buchon) le récit très détaillé de la défaite de Nicopolis et de ses suites.

2. C'est-à-dire le sultan Bajazet.

3. Ce fils du Duc de Bourgogne fut, à son tour, Duc de Bourgogne : c'était Jean sans Peur. — Le « grand nigromancien », s'il voyait si clair dans l'avenir, aurait pu prévoir que le même Jean ferait assassiner le frère du roi de France et serait assassiné lui-même, au Pont de Montereau : cela aurait fini la prophétie d'une manière bien orientale.

4. Le Sire de Coucy fut, il est vrai, sauvé du massacre, après la bataille: mais il mourut en Turquie quelques mois plus tard, ainsi que Philippe d'Artois, connétable de France. Guy de la Trémoille mourut à Rhodes, à son retour vers la France.

5. Montaigne emprunte à Froissart cette dénomination par laquelle ce dernier désigne Bajazet (fils d'Amurat), que Pasquier (*Recherches de la France*, liv. VI, ch. 32) appelle *Basaith*, et Nicole Gilles, *le Basaac*.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1398), II, f° 56, r°, l. 29. — « *L'an 1398, tantost apres que le Roy Richard eut fait mettre à mort les Ducs de Clocestre & le Comte d'Arondel, s'esleverent de grandes discentions en Angleterre, & y eut un Parlement assemblé à Londres, auquel Henry de Lanclastre, Comte d'Erby, dist au Comte Mareschal que, comme trahystre, il avoit fait mourir son oncle Clocestre, &, avec ce, qu'il avoit emblé les deniers du royaume & appliqué à son profit, a quoy ledict comte luy respondit qu'il avoit menty... etc.* » [En note marginale, Denis Sauvage a observé] : « *Cecy est un peu autrement en Froiss*[*art*][1] *&* *P*[*olydore*] *Verg*[*ile*] ». [C'est à cette annotation que se rapporte la note ci-après de Montaigne] :

124. Montaigne*. **Non pas un peu, mais du tout autremant; et ce ne sont ici que fables**[2].

1. Liv. IV, ch. 63.

2. Comparer ce que Montaigne a dit, à la 101e Annotation, se rapportant aussi à Richard II d'Angleterre, et à Henri de Lancastre.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1400), II, f° 56, v°, l. 55. — « *Au commencement de celle année mourut Jehan de Montfort, Duc de Bretaigne, auquel succeda Jehan, son filz, premier nay, qui avoit espousé la fille du Roy de France. Parquoy le Duc de Bourgongne alla en Bretaigne prendre possession de la Duché, pour ledict jeune Duc,... puis s'en passa par Nantes, pour veoir la Duchesse vefve* qui sœur*[1] *estoit du Roy de Navarre, laquelle, comme on disoit, avoit ja promis d'espouser le nouveau Roy d'Angleterre*[2]*, Henry de Lanclastre.* »

125. Montaigne*. **A ce conte, il**[3] **auoët eu troës fames. Voiés cidessus, f. 30**[4].

1. Sœur de Carlos II de Navarre, fille de Carlos I, autrement dit Charles le Mauvais.

2. Il semble qu'à la 95e annotation Montaigne ait voulu, à tort, contester cette affirmation de Nicole Gilles.

3. Cet *il* se rapporte à Jean de Montfort, Duc de Bretagne.

4. Voy. la 95e Annotation.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1402), II, f° 58, r°, l. 4. — « *Audict an, le Duc d'Orleans envoya deffier ledict Roy d'Angleterre; et, par les lettres de deffiance, il luy escrivoit les causes pourquoy : qui estoyent, en effet qu'il le chargeoit d'avoir occis et faict mourir le Roy Richard, son naturel seigneur* [*c'est-à-dire le seigneur du nouveau roi d'Angleterre*]*; et n'avoir pas honoré sa niepce* [*c'est-à-dire la nièce du Duc d'Orléans, Isabeau fille de Charles VI*]*, veufve dudict Richard, ains l'avoit desnuée de son douaire et despouillée de ses joyaulx. Dont ledict Roy* [*d'Angleterre*] *fut moult courroucé, et luy fit dire qu'il n'estoit pas vray ce qu'il disoit et qu'il en avoit menty; et envoya audict Duc d'Orleans autres lettres de deffiance.* »

126. Montaigne. [*En manchette*] : **Défi de Loys, Duc d'Orleans à Hanry, Roë d'Angleterre**[1].

1. La mention de ce défi a été utilisée dans les *Essais* (II, 17, t. IV, p. 176. A. D.), mais après l'édition des *Essais* de 1580. A cette époque il avait lu Monstrelet (qu'il paraît n'avoir possédé

qu'après 1572) et c'est au récit de Monstrelet, plus complet que celui de Gilles, qu'il a emprunté sa citation.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1402), II, f. 58, r°, l. 18. — « *Audict an, messire Loys de Sancerre, Connestable de France mourut : lequel, pour les vaillances qu'il avoit faictes en son temps, fut enterré en la Chapelle*[1] *& à la dextre main du Roy Charles le Quint, dit le Saige. Et, apres son trespas, fut, par election du Roy & des Princes, faict Connestable messire Charles d'Albret, Comte de Dreux,... lequel refusa l'office plusieurs fois*, mais à la fin l'accepta, etc.* »

127. Montaigne*. **Ce sont miracles pour nous**[2]**; mais lors**[3]**, ils se voiënt**[4] **quelque foës. Le Conétable de Fienes se santant sur l'eage resigna volonteremant sa charge. Bertrand du Glesquin la print apres lui, mais apres l'auoër lontans refusee**[5]**. Le Sire de Coucy la refusa tout a plat, lors que celui de Clisson fut reculé**[6]**; &, a son refus, on la douna a Philippe d'Artoës. Et Froissart, chap. 68, vol. 3, dit que Gui de la Trimouille l'auoët aussi refusée, auant le sire de Coucy**[7].

1. A St-Denis.

2. C'est-à-dire : ces renoncements aux grandeurs sont chose tenue pour miraculeuse dans notre temps. — Voir ma note sur la 54e annotation à N. G. — Lorsque, vingt ou vingt-cinq ans plus tard, il écrivait le septième chapitre du troisième livre des *Essais*, *De l'incommodité de la grandeur*, Montaigne se souvenait des mots mêmes qu'il avait écrits autrefois sur la marge de son Nicole Gilles. Il avait un peu changé d'avis sur la grandeur et sur le prétendu désintéressement de ces refus en apparence héroïques, mais, comme pour se répondre à lui-même, il gardait l'expressive formule de sa première manière de voir : « L'essence de la grandeur « n'est pas si évidemment commode qu'on ne la puisse *refuser* « *sans miracle*....; mais, au contentement d'une médiocre mesure « de fortune, et fuyte de la grandeur, j'y trouve fort peu d'affaire. » (*Essais*, III, 7; t. V, p. 181.)

3. C'est-à-dire : « à cette époque, dans ces temps reculés ».

4. C'est-à-dire : « se voyaient ».

5. Montaigne se souvient du chap. 290 du premier livre de Froissart, éd. de Tournes; chap. 318, éd. Buchon, où sont racontés d'une façon si fine les efforts de Bertrand du Guesclin pour ne pas accepter l'office de connétable de France. Il y avait là

en germe les éléments du chapitre des *Essais* que je viens de citer (III, 7), *de l'incommodité de la grandeur*.

6. Il avait aussi refusé, avant. Froissart, liv. II, ch. 64.

7. Cette dernière phrase, depuis : « Et Froissart », a évidemment été écrite après coup. Montaigne faisait ainsi de ses premières annotations des répertoires d'attente où il casait ensuite les faits analogues qui venaient le frapper dans la suite de ses lectures. Ici, c'est après une nouvelle lecture de Froissart qu'il a porté ce renvoi dans sa note sur Nicole Gilles.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1403), II, f° 58, r°, l. 37. — « *L'an 1403, partit le Connestable d'Albret & une noble compaignie avec luy, nombree à mil cinq cens chevaliers, avec les gens de traict, pour aller en Guyenne faire guerre aux Anglois.... & avoit avec luy les Comtes de Tonnerre, de Bresne, de Roucy, le seigneur de la Rochefouchault, le seigneur de Belleville*, le gouverneur de la Rochelle, messire Jehan de Graville, seigneur de Montagu,... etc.* »

128. Montaigne. ***Qu'il se garde de méconter**[1], **car en la page qui est uis à uis de cel ici**[2], **nous uoiës qu'il noume lan de Harpedane seigneur de Belleuile, et chef des Angles. — Au reste c'est bien meme terre, car el' est fameuse entre celes de Poëtou, et n'en est null' autre**[3].

1. Sur cette expression, voyez le passage de Montaigne cité à la note 2 sur l'annotation 83e.

2. Fol. 57 v°, l. 27 de Nic. Gilles. — Montaigne interprète inexactement le passage allégué de Nic. Gilles. Jean de Harpédane y est indiqué comme faisant connaître à la cour de France un défi porté par des chevaliers anglais; mais il n'est pas dit que Harpédane, à ce moment, fût du parti de ceux-ci; et Juvénal des Ursins, dont, à cet endroit, Nic. Gilles suit le récit dit expressément le contraire. Cela a paru si clair à Nic. Gilles qu'il a mis dans sa phrase moins de précision que son modèle. Mais Montaigne met du bon vouloir à lui chercher une querelle de gascon.

3. Quant à la terre de Belleville, on peut voir, à la 80e annotation, le motif qu'avait Montaigne de s'y intéresser d'une manière particulière. C'est, dans son travail sur Nicole Gilles, un de ces cas de préoccupation personnelle qui apparaîtront bien plus fréquemment au cours de sa lecture de Quinte Curce et qui foisonnent dans les *Essais*.

Il faut remarquer qu'après cette annotation Montaigne n'en a fait aucune sur les onze feuillets (22 pages) qui suivent.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1408), II, f° 71, v°, l. 33-36. — « *Audict an 1418*, de concilio Prælatorum et aliarum gentium Ecclesiasticarum Regni,... *fut faicte une ordonnance*[1] *pour entretenir l'Eglise de France & du Dauphiné en ses prerogatives, libertez & franchises.... Et, par icelle ordonnance fut dict que toutes reservations, graces expectatives, & toutes exactions de cour de Romme cesseroyent.... Et pour ce qu'aucuns, par grande authorité, par lettres de chancellerie, s'efforçoyent faire revocquer ladicte ordonnance, le Procureur du Roy General, s'opposa formellement, en Parlement, à ce qu'aucunes lettres revocatoires ne fussent faictes,... sans qu'il fust ouy.... Et pour ce que, nonobstant ladicte opposition, aucuns, de leur grand'authorité* (*dont on chargeoit le Duc de Bourgongne*) *feirent de faict publier lesdictes lettres, la Court de Parlement declaira que ladite telle publication n'avoit poinct esté faicte de son ordonnance, deliberation ne consentement, comme appert par ladicte sentence enregistree audict livre du Conseil, le trentiesme jour de mars, audict an.* »

129. Montaigne *a mis son accolade familière en marge des quatre dernières lignes, depuis les mots :* « *chargeoit le Duc.....* » *jusqu'à la fin*[1].

1. Les documents originaux (en latin) se trouvent dans le Mémoire de Du Tillet *sur les Libertez de l'Église Gallicane*. Mais il ne faut pas oublier que ce Mémoire n'était pas encore publié lorsque Montaigne écrivait ses notes sur Nicole Gilles. Il ne possédait pas non plus, à ce moment, Monstrelet qui, dans ses *Chroniques*, résume aussi ce long différend avec le Pape *de la Lune* (*de Luna*) Benoît XIII.

La question de liberté de l'Église Gallicane intéressait certainement un homme tel que Montaigne; mais, outre cela, lorsqu'il lisait et annotait ce livre, Montaigne était membre du Parlement de Bordeaux, et il éprouvait sans doute quelque fierté à constater l'attitude ferme du Parlement de Paris, sur ces pages d'histoire couvertes, à cet endroit même, par les récits de la défaite d'Azincourt, de la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, de la défection d'Isabeau de Bavière, des intrigues, des trahisons de Jean sans Peur. « Nous étions lors exposés au-dessous de tous affaires, par le « moyen de la luctueuse journée d'Azincourt », allait dire Pasquier (*Recherches de la France*, III, ch. 26), et il ajoutait : « On ne sau-

rait trop haut louer la vertu dont le Parlement usa lors. » Il n'est pas téméraire de penser que Montaigne en inscrivant son accolade ressentait par avance les mêmes sentiments que son ami Pasquier. Voyez mes notes sur l'annotation 164e.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1419), II, f° 72, r°, l. 20. — « *Tantost apres, c'est à sçavoir un jour de dimenche, au mois de novembre, audict an 1419, Monseigneur le Dauphin & le Duc de Bourgongne*[1] *s'assemblerent à Monstereau-fault-Yonne.... Et fut faict un parquet sur le pont & grands barrieres, entre lesquelz ne devoient estre de chacun costé que dix personnes notables, qui furent nommees. Or advint que, quand ilz furent dedans entrez, il sourdit aucun debat entre eulx, par ce que ledict Duc de Bourgongne parloit trop arrogamment & irreverement à Monseigneur le Dauphin; parquoy, aucun de ceulx de Monseigneur le Dauphin, lesquelz secrettement, comme on dict depuis, avoient juré la mort de Monseigneur le Duc de Bourgongne, luy coururent sus & fut tué iceluy Duc de Bourgongne, etc.* »

130. Montaigne. ***St' example en a fait depuis d'autres plus sages**[2], **témouin ce qu'en raconte Philippe de Commines**[3], **a propos de l'antreueneue**[4] **du Roë d'Angleterre & du Roë Loys unzieme a Piqueni**[5].

1. Jean sans Peur.

2. Montaigne (suivant de très près Commines, liv. II, chap. 6) et se servant de ses mots mêmes inaugurait ici une série d'observations qu'il a répandues dans les *Essais*, au sujet de l'influence de certains faits historiques sur les hommes qui se sont trouvés en situation de tirer parti des actes célèbres de leurs prédécesseurs, soit en les imitant dans le succès, soit en évitant de tomber dans les mêmes erreurs et de subir les mêmes infortunes. Voici un des passages (*Essais*, I, 47; t. II, p, 142) auxquels je fais allusion; on y retrouvera le tour même de l'annotation à Gilles : « Si l'ardeur de M. de Foix ne l'eust emporté à poursuyvre trop asprement les restes de la victoire de Ravenne, il ne l'eust pas souillée de sa mort : toutesfois encores servit la récente mémoire de son exemple à conserver M. d'Anguien de pareil inconvénient à Sérizolles. »

Voir ci-après, dans les notes sur la 158e Annotation, une remarque curieuse d'Estienne Pasquier sur un autre enseignement à tirer de l'accident du Pont de Montereau.

3. *Mémoires de Commines*, liv. IV, ch. 9, récit supérieurement

résumé par M. de Barante (*Hist. des Ducs de Bourgogne*, t. X, p. 386 et suiv., éd. de 1826).

4. Peut-être Montaigne a-t-il, par mégarde, ajouté une syllabe au mot *entreveue*; mais le mot *entrevenue* étant possible dans son langage, j'ai cru devoir m'abstenir de toute correction. La forme « entrevue » est cependant d'autant plus probable que Commines dont Montaigne suit le récit emploie presque constamment le mot simple « veue » dans le sens de rencontre.

5. Lorsque Montaigne dit que *cet exemple en a fait d'autres plus sages*, il ne fait point une conjecture personnelle, au moins pour ce qui concerne Louis XI. Le récit de Commines, en effet, n'est, à cet endroit, que la transcription d'un entretien où le roi de France avait formellement fait le rapprochement des deux entrevues; tirant lui-même, à son profit, un enseignement des circonstances matérielles qui avaient rendu possible l'assassinat du Pont de Montereau. Il est évident que ces pensers intimes de Louis XI étaient de ceux que s'empressait de recueillir le futur auteur des *Essais*. Mais, là même, parlant avec un serviteur intime, Louis XI n'avait pas dit le fond de sa pensée; il n'avait guère cette habitude avec personne.

Ce n'était pas Montereau qui le rendait prudent; car, bien longtemps après Montereau, au lendemain de Montlhéry, en 1465, trois ans avant l'entrevue de Péronne, lorsque, sous les murs de Paris, il alla dans une toute petite barque parlementer avec Charles de Bourgogne, il ne prit aucune des précautions de sauvegarde qui, plus tard, signalèrent la rencontre de Picquigny (Voir de Barante, *Ducs de Bourgogne*, t. VIII, p. 527 et suiv.). C'est Péronne qui le mit en garde, à partir de 1468; et, dès 1469, à une époque où Commines n'était pas encore à son service, il avait inauguré l'usage des ponts de bateaux à barrières en claires-voies faites de treillis de bois ou de fer, se défiant d'une rencontre avec son propre frère (qui aurait eu bien plus de raisons de se méfier du roi). Mais il ne convenait pas à ce raffiné de fourberie de donner comme motif de prudence Péronne, où il s'était lui-même pris au piège : il aimait mieux paraître tirer un enseignement des imprudences commises par d'autres que lui, et relevées, de préférence, dans cette famille de Bourgogne dont, aux yeux de Commines surtout, il désirait amoindrir le prestige d'habileté politique.

Il faut remarquer que la disposition d'esprit qui a poussé Montaigne à écrire cette note sur Louis XI et sur les trahisons de guerre était comme le germe des chapitres V et VI du premier livre des *Essais* écrits, probablement, peu d'années après : « Si le

chef... doit sortir pour parlementer », et : « L'heure des parlements dangereuse », — ce mot de *parlements* est précisément employé par Philippe de Commines dans les pages citées plus haut. Tout porte à croire que Montaigne a lu Commines dans l'édition de Denis Sauvage, et cette édition parut dès 1552, in-folio, et fut réimprimée en 1559 et 1561.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1422), II, f° 73, v°, l. 29. — « *L'an 1422, Monseigneur le Dauphin, regent, feit assieger Cosne sur Loire.... Lors vindrent nouvelles ausdictz Anyloys que le vingt-neufiesme jour d'aoust, qui estoit le jour Saïnct Fiacre, ledict Roy Henry d'Angleterre estoit mort au boys de Vincennes de la maladie dudict Sainct Fiacre, & aussi avoit esté tout esprins de menue vermine de poulz* qui luy sailloyent par les yeux, par le nez & par les oreilles, et luy croissoyent sur toutes les parties de son corps, & en si grand'abondance que les medecins n'y peurent donner remède qu'ilz ne luy mangeassent & entamassent tous ses membres, tellement qu'il luy convint mourir.* »

131. Montaigne. ***Plutarque, en la vie de Silla, remerque quelques examples de mort pareille**[1].

1. Au chapitre 36, de la division de Reiske. — Montaigne s'est souvenu de ces passages dans les *Essais* (II, 12, t. III, p. 59 : « Il n'est animal au monde en butte de tant d'offenses que l'homme : il ne nous faut point une baleine, un éléphant, et un crocodile, ni tels autres animaux... les pouils sont suffisans pour faire vacquer la dictature de Sylla; c'est le desjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triomphant empereur. » Il est évident que, sur le Plutarque-Amyot de Montaigne, devait se trouver une annotation, sur ce sujet, à la *Vie de Sylla*. Probablement, il s'y trouvait un renvoi à la *Vie d'Alexandre* par Plutarque (ch. 55) et à Diogène Laerce, IV, iv, 4. — Voyez ma note sur la 106e Annotation sur Quinte Curce.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1428), II, f° 81, v°, l. 5. — « *Après ces choses, ladicte Iehanne*[1] *pria le Roy qu'il luy envoyast querir par un de ses armuriers une espee qui luy avoit esté denoncee estre en certain lieu en l'église Saincte Catherine du Fierboys, en laquelle avoit pour empraincte, de chacun costé, trois fleurs de lys, & estoit entre plusieurs autres espees roillees. Si luy demanda le Roy si elle avoit autres fois esté en ladicte église de Saincte Catherine; — laquelle dist que non,*

& qu'elle le sçavoit par revelation divine, & que d'icelle espee, elle devoit expeller ses ennemys & le mener sacrer à Reims. Si, envoya le Roy un de ses Sommeliers d'armures *qui la trouva au lieu, et ainsi que ladicte Iehanne le luy avoit dict, & la luy apporta.* »

132. Montaigne *a souligné* « **Sommeliers d'armures** », *probablement à cause de l'originalité de l'expression*[2].

1. Jeanne d'Arc.

2. Si Montaigne avait connu à cette époque les travaux de Du Tillet (*Recueil des Roys de France*), il aurait vu (p. 247, éd. de 1580) que ces mots « sommeliers d'armes » désignaient officiellement une catégorie spéciale de fonctionnaires de l'armée.

Malgré le peu d'importance de la note toute grammaticale de Montaigne j'ai cru devoir donner *in extenso* le passage de Nic. Gilles auquel elle se rapporte. Il semble, en effet, digne de remarque que Montaigne, au milieu de tant de faits historiques qu'il cite dans les *Essais*, pour en tirer des déductions morales, n'ait nulle part fait mention de Jeanne d'Arc. Il est curieux qu'ici même, au commencement du récit de cette merveilleuse histoire, qui vaut bien les plus belles de Plutarque, ce soit une forme singulière de langage qui sollicite sa plume, sa plume personnelle et intime. Est-ce à dire qu'il fût sceptique sur des faits de détail, tels que celui de l'épée de Fierbois et d'autres? Cela est fort possible; cela est même tout à fait probable. Mais, malgré tout ce qu'avait pu dire Guillaume du Bellay de Langey[1] il était certainement touché, comme son ami Pasquier (*Recherches de la France*, liv. VI, ch. 5), par cette incarnation féminine de l'amour de la France, par cet héroïque sacrifice de la vie pour le salut de la patrie, et, à n'envisager même que les choses prêtant à l'analyse psychologique, par ce courage d'esprit[2], par cette vaillante simplicité du bon sens rustique[3] allant jusqu'à préférer le martyre à l'abjuration[4]. Aussi, dans la réserve inattendue d'un homme accoutumé à secouer

1. Voyez ce que pensait des ouvrages historiques de Guillaume Du Bellay, autres que ses *Mémoires*, le savant Hotman, dans sa *Gaule France*, fin du chap. IV (édition comprise dans les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*).

2. L'expression *courage d'esprit* est de Bougainville (*Acad. des Inscr.*, t. XXV, p. 32) et employée par lui au sujet de certains héros de Plutarque.

3. *Essais*, II, 17, t. IV, p. 103 : « Les mœurs et propos des païsans, je les treuve communement plus ordonnez, selon la prescription de la vraye philosophie que ne sont ceux de nos philosophes. »

4. Voy. l'annotation 24 et le passage des *Essais*, I, ch. 40, où il semble qu'elle ait été utilisée; et cet autre passage (II, 32, t. IV, p. 239) : « Qui s'enquerra à nos argoulets des expériences qu'ils ont eues en nos guerres civiles... », et toute la page qui suit.

toutes choses, je verrais plutôt une sorte de respect presque religieux, une volonté arrêtée de ne pas mêler à ses fantaisies variées et libres un sujet que, pour des motifs divers, il préférait ne pas discuter; n'a-t-il pas dit, à propos d'un autre sujet grave (*Essais*, I, 56; t. II, p. 224) : « Ce n'est pas en passant et tumultuairement qu'il faut manier un estude sérieux et vénérable; ce doibt estre une action destinee et rassise, à laquelle on doibt tousiours adiouster cette préface de notre office : *sursum corda*.... Ce n'est pas une histoire à conter, c'est une histoire à reverer »? — Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, près de 20 ans plus tard, en commençant son voyage en Allemagne, en Suisse et en Italie, Montaigne prit le soin d'aller visiter, à Domremy, le lieu où naquit Jeanne d'Arc, « maisonnette toute peinte de ses gestes »; et, tout auprès de cette maison, l' « abre de la Pucelle ».

Rappelons-nous enfin que Voltaire, autrement sceptique que Montaigne, a dit de Jeanne d'Arc (*Essai sur les mœurs*, chap. LXXX) : « Héroïne digne du miracle qu'elle avait feint ». — C'est une punition pour Voltaire que l'on puisse citer de lui cette ligne qui ne représente pas l'opinion qu'on est porté à lui prêter, quand il s'agit de Jeanne d'Arc. Mais n'est-ce pas chose bien digne de remarque que celui qui a tout fait pour être réputé le plus incrédule, le plus sarcastique au sujet de cette histoire, se soit senti obligé, lorsqu'il parlait sérieusement, de formuler son opinion en des termes qui, finalement, sont les plus élogieux que l'on puisse rencontrer; car, à la place d'un miracle matériel prêtant au doute, et explicable pour quelques-uns par la superstition ou la naïveté de l'époque, explicable pour d'autres par des conditions spéciales physiologiques, ce jugement de Voltaire constate l'héroïsme presque miraculeux dans l'abnégation préméditée, réfléchie; et montre, au milieu de l'affaissement environnant, la flamme du patriotisme s'apprêtant à triompher de celle de la bataille ou du bûcher.

Assurément Jehanne n'ignorait pas les chances de mort ou de supplice qu'elle courait; et si, pour courir volontairement ces chances, en vue du salut de son pays, on veut croire qu'elle usa de feintise, cette feintise-là serait aussi sublime que celle de n'importe quel héros fameux de l'antiquité.

Allons! Montaigne, en compagnie de Voltaire, saluez! saluez, car, au-dessus de l'épée de Fierbois, c'est le drapeau, c'est l'âme généreuse de la France qui passent.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1431), II, f° 88, v°, l. 9. — « *En celle mesme annee, se sourdit debat entre René, Duc de Bar, & le* comte de Vaudemont, pour raison de leurs terres*[1]*; & estoyent avec ledict Duc de Bar, de sa partie, l'evesque de Metz, le seigneur de Barbazan, & plusieurs François; & ledict Comte avoit grand nombre de Bourguignons, Savoysiens et Anglois, qui luy furent envoyés par le Duc de Bourgongne. Si, eurent bataille en un lieu nommé Belleville, pres Nancy, en laquelle ledict René, Duc de Bar, fut desconfit, & luy mesmes, l'Evesque de Metz, et plusieurs autres, prins prisonniers; & fut ledict seigneur de Barbazan, tué, & bien douze cens Lorrains et Barrois.* » [*En manchette*] : « Guerre entre le Duc de Bar depuis ** Roy de Sic[cile], & le Comte de Vaudemont, etc. »

133. Montaigne. ***C'est celui qu'il nomme Ferry de Lorraine**[2]**, f. 101, pag. 2.**

134. ****A son conte, ie panse que ce seroët le fis de Ferry de Vaudemont, ou Antoëne, comme dit Paul Æmile, & d'Iolant, fille de René, Duc d'Aniou, Roë de Ierusalem, de Naples, & de Sicile; mais il n'est pas possible. — Je reue**[3]**, c'est René l'aïeul, non René le petit fis; & s'apeloët Duc de Bar durant la vie de Louis, son pere, fis de l'autre Louis, tous deus Ducs d'Aniou, roës, etc. — Voies en Paul' Æmile**[4] **la cause de ce differant**[5].

1. Voir De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. VI, p. 152 et suiv., éd. de 1825.

2. Erreur, celui que Gilles nomme Ferry de Lorraine, au fol. 101, page 2, est le fils du Comte de Vaudemont, compétiteur et ensuite gendre de René d'Anjou. Montaigne va, du reste, s'apercevoir de cette méprise, pour ce qui concerne René.

Ce sont ces petites confusions (Cf. annotation 15e, etc.) qui ont inspiré à Montaigne le soin de se tenir en garde contre des notions erronées. Plusieurs fois il a dit, sans doute pour se corriger lui-même : « Afin que le lecteur ne s'y trompe » (Annot. 83, 92); ici, il va se taper plus familièrement sur les doigts, et dira : « je rêve ».

3. Exclamation qui est restée dans les habitudes de Montaigne (*Essais*, III, 5, t. V, p. 125) : « Tout ainsi comme à un autre je dirais à l'aventure : mon amy, tu resves, l'amour, de ton temps, a peu de commerce avec la foy et preud'homie; aussi, au rebours, si c'estoit à moy, etc. » et (*Essais*, III, 8, t. V, 199) : « Je souffrirois estre rudement heurté par mes amis : « Tu es un sot, tu resves. » Et l'on voit combien il était sincère en affirmant que, le cas échéant, il se traiterait de sot ou d'endormi : il s'est ainsi traité,

en effet, dans l'intime réalité, et en a laissé le témoignage sur les marges de ce Nicole Gilles que, si souvent, il avait qualifié d'étourneau, d'inconscient ou pis encore, qu'il avait presque accusé de *rêver*, quand lui-même se trompait. Voy. ma note sur la 55e annotation à Quinte-Curce.

4. Paul Emile, f° 222 et 223 = f° 408, r°, éd. de 1555.

5. Les additions : « Je rêve... roïs de » et « Voïes... differant » ont été écrites à des reprises diverses.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1431), II, f° 89, v°, l. 34-40. — « D'une belle entreprinse que feit le seigneur de Lore, sur la ville de Caen » — [*puis suit l'épisode que voici*] : *Un escuyer françoys, nommé Guillaume de Sainct Aubin, estoit logé à la Fougere, au pays du Maine, avec quarante combatans. Environ deux cens Anglois, de la garnison du Maine la Iuhez, vinrent donner sur son logis. Ledict de Sainct Aubin & ses gens se deffendirent si vaillamment qu'ilz desconfirent & mirent en fuyte lesdictz Anglois, & plusieurs en tuerent & prindrent prisonniers. Un homme d'armes françoys s'enfuyt de la meslee, & se mussa en un buysson. Semblablement, deux hommes d'armes Anglois s'en estoient fuys celle part, & s'estoyent aller musser audict buysson. Ledict François, qui avoit grand paour, en intention de se rendre à eulx, demanda : « Qui est-ce là? » — et lesdictz Anglois respondirent : « My, maistre, nous nous rendons à vous! sauvez-nous la vie. » — Adonc yssit ledict Françoys hors & les emmena devers ledict Guillaume de Sainct Aubin & ses compagnons qui avoyent vaillamment combatu, lesquels luy osterent lesdictz prisonniers, dont ledict Françoys leur feit procès et question par devant ledict seigneur de Lore, soubz qui ilz estoient, lequel de Lore jugea que ledict homme d'armes n'avoit riens ausdictz prisonniers; et n'eust esté la faveur d'aucuns qui le prierent, l'eust fait griefvement punir : car il s'en estoit fuy, et ne les avoit pas prins par sa vaillance.* »

135. Montaigne **a mis son accolade ondulée en marge de tout le passage : « Un homme d'armes francoys s'en fuyt, etc.** [1] **».**

1. L'incident du soldat poltron auquel se rendent deux soldats plus poltrons encore n'est pas sans analogie avec l'avènement de l'empereur Claude qui, transi de frayeur et caché derrière une tapisserie, se jette aux pieds du prétorien qui vient de le découvrir et — surprenante conclusion de la scène — est proclamé empereur par celui-ci (Suétone, *Claude*, 10). Soit avant, soit après la lecture de Nicole Gilles, l'auteur des *Essais* a bien pu faire le rapprochement. Mais quoi qu'il en soit, cette bonne histoire de soldats fuyards avait très probablement été notée par Montaigne

pour une utilisation dans les *Essais*. Comme l'accolade qui devait signaler ce texte se confond avec une manchette imprimée, Montaigne a pu ne pas la retrouver. Il avait l'historiette dans la mémoire, sans doute, lorsque, parlant de la peur, il dit, dans les *Essais* (I, 17) : « ... Parmy les soldats mesmes, où elle [la peur] devroit trouver moins de place, combien de fois a elle changé un troupeau de brebis en escadron de corselets etc.? » Le récit de Gilles serait arrivé là fort à point, d'autant mieux qu'il n'est pas mal tourné et que Montaigne eût bien su l'arranger encore, bien qu'il ait dit, avec plus de coquetterie que de vérité (II, 17, t. IV, p. 48) : « Le meilleur conte du monde se seiche entre mes mains et se ternit ».

Après avoir raconté (*Essais*, II, 35) l'histoire « de trois bonnes femmes », Montaigne ajoutait : « Voylà mes trois contes très-véri- « tables, que je trouve aussi plaisants et tragiques que ceux que « nous forgeons à notre poste pour donner plaisir au commun. « Et m'estonne que ceux qui s'adonnent à cela ne s'advisent de « choisir plustost dix mille tres belles histoires qui se rencontrent « dans les livres, où ils auroient moins de peine et apporteroient « plus de plaisir et proufict; et, qui en voudroit bastir un corps « entier et s'entretenant, il ne faudroit qu'il fournist du sien que « la liaison, comme la souldure d'un autre metal; et pourroit « entasser par ce moyen force veritables evenements de toutes « sortes, les disposant et diversifiant selon que la beauté de l'ou- « vrage le requerroit. » — Il est probable que, rencontrant dans ses lectures de telles histoires, les unes graves, les autres plaisantes et anecdotiques, Montaigne les notait ainsi de son accolade; il en a lui-même accueilli bon nombre dans ses *Essais*; et il en avait encore en garde. C'est ainsi que, dans sa revision dernière, entre 1588 et 1592, il a inséré au 27e chapitre du IIe livre (t. IV, p. 184), un extrait de Tite-Live traduit en ce français vivant dont il avait le secret. Il le fait précéder de ces lignes explicatives :

« Les belles matières tiennent tousjours bien leur rang, en « quelque place qu'on les seme : moy, qui ay plus de soing du « poids et utilité des discours que de leur ordre et suitte, ne dois « pas craindre de loger icy, un peu à l'escart, une tres belle « histoire. Quand elles sont si riches de leur propre beauté, et se « peuvent seules trop soustenir, je me contente du bout d'un poil « pour les joindre à mon propos. »

Bien que l'accolade de Montaigne ne s'étende pas jusqu'à la fin de l'épisode, j'ai cru devoir transcrire tout le récit de Nicole Gilles, car la fin se rapporte très opportunément aux cas rappelés par

Montaigne dans le chapitre *de la Couardise* (*Essais*, I, 15; t. I, p. 84 et suiv.).

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1435), II, f° 92, v°, l. 20. — « Du memorable traité d'Arras, faict entre le Roy de France & le Duc de Bourgongne [1]. » — « *Le pape Eugene et le Concile de Basle, qui lors se tenoit en l'Eglise pour la Papauté, entre ledict Eugene et Ame, paravant Duc de Savoye, qui se disoit Pape Felix (lequel aucun temps paravant avoit, comme on disoit, vescu solitairement, comme Hermite, & avoit esté le premier Duc de Savoye, car paravant les Seigneurs de Savoye n'estoyent appelés que * Comtes) sachans ladicte entreprinse [les pourparlers du traité d'Arras], & desirans l'appoinctement desdictz Roys et Ducz,... y envoyerent grands Ambassades, etc.* »

136. Montaigne. ***Et l'origine de ste seigneurie & Comté fut du tans de Hue Capet, 994** [2].

1. La rédaction de Nicole Gilles est ici fort embrouillée et défectueuse. Au moment du traité d'Arras (1435), le duc de Savoie n'avait point reçu la tiare (1439). C'est la pensée du Concile de Bâle qui entraîne le chroniqueur et lui fait antidater les événements concernant Aimé VIII, duc de Savoie.

2. Montaigne a dû prendre cette notion dans la *Chronique* de Du Tillet, à l'année indiquée.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1439), II, f° 97, v°, l. 20 et suiv. — « La Praguerie. » — [*Après avoir raconté les détails de cette rébellion à la tête de laquelle on avait mis le Dauphin Louis (plus tard Louis XI) Nicole Gilles ajoute*] : « *Et, par ce que dict est, on peut congnoistre comment ledict Roy Charles resista sagement et diligemment à ladicte entreprinse; car lesdictz seigneurs avoyent de leur party, plus largement de gens de guerre que n'avoit le Roy du sien; mais on dict en commun proverbe qu'un « seigneur de paille vainqt bien un subiect d'acier ». Parquoy les Princes & Seigneurs qui auroyent vouloir de faire aucune entreprinse contre le Roy, y doivent bien penser devant que l'entreprendre; veu aussi que par les choses passees, se bien sont reduyctes à memoire, on peut veoir et cognoistre que tousjours est mescheu à ceux qui ont fait aucunes entreprinses sur les Roys et le Royaume de France.* »

137. Montaigne **a mis une accolade à ce passage, à partir de : « mais on dict en commun prouerbe... » et il a ajouté, en marge : Vol. 1, f. 85** [1].

1. A la page indiquée (14e Annotation) Montaigne a fait allusion à ce passage, sans dissimuler tout à fait l'impression littéraire que produisait sur lui le retour, en mêmes termes, de cette moralisation de Nic. Gilles.

Sur le dicton cité, voyez mes notes sur les 14e et 58e annotations.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1440), II, f° 98, r°, l. 7 et suiv. « *En cette saison.... le Roy s'en alla.... à Troyes en Champaigne, pour corriger, r'adresser, & donner ordre à plusieurs Capitaines et routiers de guerre qui avoyent grand nombre de gens & tenoyent plusieurs forteresses, & faisoyent tous les maulx du monde sur les champs. Desquelz capitaines le Roy desappoincta plusieurs qui faisoyent de grandes pilleries.... Et, ce faict, le Roy ordonna que, des lors en avant, n'auroit que certain nombre de Capitaines et gens de guerre;... & fut advisé de faire asseoir... par le Royaume, certaines tailles pour leur soulde et payement, à fin qu'ilz peussent payer leurs despens, sans vivre ne piller sur le peuple, ne faire grief aux pauvres gens; & sur ce furent faictes de moult belles ordonnances par escript, qui sont mal gardees. Et, combien que le Roy eust faict lesdites ordonnances de bon zele, & cuidant bien faire (aussi faisoit-il, si la chose se fust entretenue ainsi qu'ilz l'entretenoyent de son temps), toutesfois depuis elle est tiree en mauvaise consequence; car, soubz umbre de mettre sus ledict payement & ordonnance, par chacun an, on a tousjours augmenté & accumulé somme sur autre à volonté, dont le peuple est fort oppressé et grevé; & si n'en payent leurs gens de guerre, au moins la plus part d'eulx, non plus qu'ilz faisoyent avant que ladicte ordonnance fust faicte*[1] .»

138. Montaigne **a marqué d'une forte accolade tout ce passage, depuis : « et fut aduisé de faire asseoir... » et il a ajouté, en marge, après l'accolade : Il en dit autant f. 101, p. 2. Commines en fait mantion**[2].

1. Voyez ci-après ma note sur l'Annotation 144.

2. *Mémoires de Commines*, liv. V, ch. 18. Ce passage de Philippe de Commines est, en effet, le plus excellent commentaire de celui de Nicole Gilles.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1441), II, f° 99, r°, l. 17. — « *....En ladite ville de Paris, Monseigneur Charles d'Anjou, frere de la Royne, feist hommage au Roy de la Comté du Maine et autres terres que le Roy René de Cecille, Duc d'Anjou, son aisné frere, luy avoit baillees* pour son partage.*

139. Montaigne. ***Son frere René lui auoët bien peu quiter ce comté, mais non pas la iouïssance; car ce fut le Roë d'Angleterre, depuis aiant epousé Marguerite d'Aniou, fille de René & niece dudit Charles, qui, en faueur de sa fame, mit entre ses meins ledit comté du Mans; il[1] le dit lui même, 102, pag. 2. Il est vrai qu'il fait faire au Roë d'Angleterre par force ce que Paul' Æmile[2] dit qu'il fit de son gré & liberalité[3].**

1. C'est-à-dire Nicole Gilles.
2. Paul Emile, f° 226 C, D, = f° 414, éd. 1555.
3. Sur ces négociations complexes, il faut lire des pages très étudiées de Michelet, *Histoire de France*, t. V, p. 247 et suiv.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1442), II, f° 99, v°, l. 36 et suiv. — « Du voyage de Tartas, en Gascongne; & de plusieurs autres choses. » — « *....De la ville de Tartas le Roy s'en partit, & alla mettre le siege devant la ville de Sainct Sever.... apres alla devant la cité de Dacz,.... & luy fut rendue par composition; & se rendirent plusieurs places des environs, audict pays de Gascongne, en l'obeyssance du Roy; devers lequel vindrent eulx rendre les sires de La Mothe, & de Roquetaillade. En retournant, le Roy feit assieger la ville de La Reolle, sur Gironde,.... qui ... fut prinse d'assaut, etc.* »

140. Montaigne **a noté d'une accolade ce passage, depuis : « en l'obeyssance du Roy...[1] ».**

1. Il est probable que ce passage, comme un autre que nous avons déjà noté, a reçu cette marque parce que les faits relatés se rapportent à une région fort voisine de Bordeaux, et à des familles en relation avec celle de Montaigne, du temps de son grand-père.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1442), II, f° 100, r°, l. 16 et suiv. — « *Audict an 1442, trespassa Iehan, Duc de Bretaigne, filz du Duc Iehan que les Bretons nommoyent le Vaillant, & avoit regné 43 ans; & luy succeda audict Duché Françoys*[1], *son aisné filz, qui regna huict ans, environ, lequel, avant qu'il fust Duc, espousa Yolant, fille de Loys II, Roy de Cecille. Duc d'Anjou, laquelle mourut sans enfans; & apres espousa Ysabeau, fille du Roy d'Escosse, & d'elle eut deux filles, dont l'une fut nommee Marguerite & fut mariee a Françoys*[2], *Duc de Bretaigne, qui estoit filz de Richard, comte d'Estampes, frere dudict Duc Iehan dernier. Mais il y eut deux autres Ducz qui furent devant ce Françoys second, c'est à scavoir Pierre, frere de Françoys premier, & Artus,*

connestable de France, son oncle, qui n'avoyent nulz enfans. L'autre fille, nommée Marie, fut mariée a Iehan, vicomte de Rohan, & ladicte Marguerite, Duchesse, eut dudict Françoys un filz, qui mourut jeune, & l'aisnée, nommee Anne, fut mariee au Roy nostre Sire, Charles, huictiesme de ce nom, &, depuis, fut mariée au Roy Loys, douziesme de ce nom. »

141. Montaigne. **La suite de la genealogie de Bretaigne[3] comance vol. I, f. 101, pag. 2; & continue f. 128, pag. 1, & 135, p. 1, et finit ici, car à Anne succede Francoës I[4]. — Il en parle ancore c'-dessous, f. 107, pag. 2[5].**

1. François Ier.

2. François II.

3. Il faut certainement beaucoup d'attention, pour suivre une généalogie déduite comme vient de le faire Nicole Gilles avec embranchements et retours. Mais Montaigne ne se rebutait pas, paraît-il, au moins vers 1564, et pour se rémémorer, au besoin, ces filiations, il établissait, par ces renvois, des répertoires à son usage. Il disait, plus tard, en parlant de l'éducation d'un jeune gentilhomme (*Essais* I, 25; t. I, p. 265) : « Il s'enquerra des « mœurs, des moyens et des *alliances* de ce prince, et de celuy-là : « ce sont des choses tres plaisantes à apprendre et tres utiles à « sçavoir. » Comparer la 51e Annotation (51).

4. Cette fois, il s'agit de François Ier, roi de France.

5. Voici un nouvel exemple de ces additions mises après coup au bout d'une note pour y rassembler des notions à retrouver en cas de besoin.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1443), II, f° 101, r°, l. 5. — « *Audict an 1443, mourut la vieille Comtesse de Comminge, en l'aage de quatrevingtz ans, laquelle avoit fait le Roy son heritier de sadicte Comté, s'il advenoit que sa fille n'eust point d'enfant, comme il advint. Mais ce neantmoins le Comte d'Armignac, qui longtemps l'avoit tenue prisonniere, s'empara d'icelle comté, & print toutes les places pour les vouloir appliquer à luy; dont le Roy ne fut pas content. Aussi n'estoit pas le Roy content de ce que ledict Comte d'Armignac s'intituloit en ses tiltres & lettres :* par la Grace de Dieu[1] *Comte d'Armignac, comme s'il n'eust point esté subject du Roy & du royaume, & luy avoit fait faire deffence de non le faire.... Pour lesquelles causes le Roy.... fit assembler grand'armée pour y envoyer*[2].... *et luy furent les places mises en ses mains, a petite resistence, etc.* »

142. Montaigne*. **Dautant que c'est un terme de souueraineté**[3].

1. La soulignure est de Montaigne; reproduite en marge, elle sert de renvoi à l'annotation 142e.

2. En Armagnac et Comminge.

3. A propos de ce fait même, concernant le comte d'Armagnac, le savant Bonamy écrivit en 1753 un mémoire intéressant *sur l'origine et la signification de la formule « par la grâce de Dieu »*. On le trouvera dans le tome XXVI, p. 660 et suiv., des anciens *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1444), II, f° 101, v°, l. 43. — « Des tresves prinses entre les Roys de France & d'Angleterre; & comment monseigneur le Daulphin conduist les gens d'armes en Allemaigne. » — « *Adonc.... mondict seigneur le Daulphin.... s'en retourna devers le Roy, son pere, qu'il trouva a Nancy, où estoyent venues la Royne, sa mere, la Royne de Cecille, sa tante, Madame la Daulphine, sa femme, & la fille dudict Roy de Cecille, pour laquelle avoir en mariage pour le Roy d'Angleterre, ainsi qu'il avoit été pourparlé & appoincté, estoit là venu le Comte de Suffort, avec une belle & grande compagnie en Ambassade, & luy fut baillée. Si l'emmena en Angleterre; mais, avant son partement furent faictes de grandes festes, joustes & tournoys, ausquelz estoyent presens les Roynes de France, de Cecille & d'Angleterre, Madame la Daulphine, la Duchesse de Calabre, la Comtesse*[1] *de Vaudemont & la fiancée Monseigneur Ferry** *de Lorraine, fille dudict Roy de Cecille, etc.* »

143. Montaigne*. **Ou toutes les autres histoëres sount fauses, & entre autres celles de Paul' Æmile, ou ce Ferry etoët aussi comte de Vaudemont, & est celui**[2] **qui print René d'Aniou, Roë de Cecille, f. 88, & qui epousa Yolant**[3]**, sa fille, de laquelle il eut l'autre René, duquel sount descendeus ceus de Lorrene qui viuent à presant; & notés qu'il le surnome de Lorrene, accordant en cela aueq tous les autres, & desaccordant de ceus qui, passionés de heine**[4] **le disent auoër été de la maison de Grauille. Paul' Æmile**[5] **& Froissard le disent auoër ète fre[re]**[6] **de Charles, Duc de Lorrene, duquel la fille heretiere fut mariee auec René d'Aniou. Voiés cidessous 105.**

1. Montaigne avait mis là un renvoi, mais aucune note spéciale n'y répond en marge, probablement les incertitudes qui restaient en son esprit sur l'identification des comtes de Vaudemont l'ont

arrêté au moment d'écrire la mention qu'il voulait se remémorer. — Il est vraisemblable que la comtesse de Vaudemont dont il est question ici était Marie, comtesse d'Harcourt et d'Aumale (Président Hénault, 1550).

2. Non pas celui-là (qui était Antoine), mais son fils.

3. C'est précisément Yolant que Gilles vient de faire figurer aux fêtes de Nancy, à titre de « fiancée de Monseigneur Ferry de Lorraine ». Montaigne avait d'abord écrit : « Yolant fille de Rene d'Anjou ».

4. Il est évident que dès cette époque (autour de 1563-1564), Montaigne manifeste une bienveillance marquée pour les Guise, en opposition avec les faiseurs de pamphlets qui cherchaient à les déconsidérer. Cette opinion favorable a été encore plus formellement exprimée au commencement du chapitre 23 du I^er^ livre des *Essais* : « Jacques Amyot, grand aumosnier de France, me recita « un jour cette histoire à l'honneur d'un prince des nostres (et « nostre estoit-il a tres bonnes enseignes, encore que son origine « feust estrangiere), etc. — Il s'agit là de François de Guise *le Balafré*, qui fut assassiné en 1563 par Poltrot de Méré. — Ailleurs (*Essais*, II, 17,) Montaigne cite François de Guise en tête des « plus notables hommes qu'il ait pu juger ».

Quant aux pamphlets protestants, il les avait lus avec une attention particulière comme on peut le voir au commencement du 32^e^ chapitre du II^e^ livre des *Essais*, précisément à un endroit où il parle avec éloge du Cardinal de Lorraine.

5. Paul Emile, f° 222 K = f° 408 r°.

6. Montaigne confond toujours le fils avec le père, comme il a un instant confondu l'aïeul (René d'Anjou) avec le petit-fils (René de Lorraine).

Nicole Gilles (*ibid.*), II, f° 101, v°, l. 48-58. — *Le Roy, estant en ladicte ville de Nancy, assembla ses Princes, chiefs de guerre & gens de Conseil; & fut mis & donné ordre, tant sur le faict du payement que de la maniere de vivre de ses gens de guerre; & en furent faictes de belles Ordonnances que l'on appelle communement les Ordonnances de Nancy; & furent cassees plusieurs compagnies & capitaines; & fut ordonné que, pour la garde, seureté, tuition & deffence du royaume, y auroit seize cens lances ordinaires, & que leur payement, & non autre chose d'avantage, seroit mis sur les habitans du royaume, par maniere de taille; & le feit tousjours le Roy Charles ainsi entretenir sa vie durant.* »

144. Montaigne **a mis en marge de ce passage une accolade**[1].

1. Il avait fait de même au f° 97, r° (Annotation n° 133), et avait marqué un renvoi au présent passage. — Pasquier (*Recherches de la France*, II, 17), à l'aide d'Alain Chartier, a, lui aussi, étudié de près ces ordonnances militaires de 1439 et 1444.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1445), II, f° 102, r°, l. 34. — *En celle saison, avoit en la compagnie de la Royne une moult belle Damoyselle, nommee Agnes Sorelle; laquelle estoit fort en la grace du Roy, & l'appelloit-on communement la belle Agnes; &, afin qu'elle eust aucun tiltre, le Roy luy donna, sa vie durant, la place & chastel de Beauté, près le Boys de Vincennes* [1], *et lors on l'appela ma Damoyselle de Beauté. Et, pour ce que lors on voyoyt que le Roy estoit fort pensif & imaginatif, & peu joyeux, & qu'il estoit expedient de l'esjouyr, par la deliberation de son Conseil, sans son sceu* [2], *fut dit à la Royne qu'il estoit expedient qu'elle endurast que ledict Seigneur feit bonne chiere a ladicte Damoyselle, & qu'elle* [3] *ne montrast nul semblant d'en estre mal contente* : ce que la bonne Dame feit, & dissimula, combien qu'il luy grevast beaucoup* [4]. »

145. Montaigne. * **La patiance de ste Reine n'excuse pas l'impudance de ce Conseil** [5].

1. Ce château, au temps du roi Charles VI, avait été possédé et habité par le duc d'Orléans et sa femme Valentine de Milan.

2. Expression qui se retrouve souvent dans les *Essais*, on en lira un exemple notable au chap. 35 du II° livre, à la fin du récit de la tentative de suicide de Pompeia Paulina, femme de Sénèque; t. IV, p. 295; un autre, liv. I, ch. 20, t. I, p. 147; enfin, on lit, dans les *Ephémérides*, an 1577 : « Henry de Bourbon, roy de Navarre, sans mon sceu, et moi absent, me fit depecher, a Leitoure, lettres patantes de gentilhome de sa chambre. »

Un des exemples les plus caractéristiques de l'emploi de cette expression se trouve dans le passage des *Essais* où Montaigne parle avec une touchante sympathie du Tasse qu'il vit dément à Ferrare (II, ch. xii; t. III, p. 131) : « survivant à soi, et à ses ouvrages, lesquels, sans son sçeu, et toutefois à sa vue, on a mis en lumiere incorrigez et informes ».

3. La Reine.

4. Si maintes fois Montaigne a rencontré en Nicole Gilles de ces empêtrements de style qui l'ont mis en garde contre les « mauvaises façons de langage », il faut avouer qu'ici il se trouvait en face d'un morceau tout à fait digne de Froissart par la

simplicité et la naïve bonhomie du récit. Il n'a pas pu ne pas le remarquer, si attaché qu'il fût à l'observation purement morale, et peut-être en a-t-il même tiré quelque chose, « sans son sceu ». Mais nous, par esprit de justice, nous pouvons bien souligner en passant ces lignes charmantes de Nicole Gilles. — Comparer ma note sur la 93e annotation.

5. Il est impossible de n'être pas frappé par la spontanéité sévère de cette juste observation. Elle a été écrite pour ainsi dire au lendemain de la mort de La Boëtie, et quand étaient tout récents encore les souvenirs de la belle satire latine qu'il avait écrite pour son ami trop enclin à la volupté. — Plus tard, vers 1580, Montaigne, privé depuis plus de quinze ans de ce Mentor délicat et affectueux, ne désapprouvait plus, *chez les Cannibales*, cette « patience » conjugale (Il était marié depuis 1566). Et plus tard, vers 1590, et après des lectures de la Bible, de Suétone et de Plutarque, il devenait plus indulgent encore (*Essais*, I, 30, t. I, p. 384-385). Que n'avait-il pas vu, pendant ces vingt-cinq ans, sous Charles IX et Henri III? et ce n'était pas l'avènement d'Henri IV qui, en pareil sujet, pouvait le ramener à la rigidité grave de l'auteur de la *Servitude volontaire*!

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1449), II, f° 105, r°, l. 20. — « *En ce temps, le Roy estant à Louviers, arriva devers luy le Roy de Cecille, bien accompagné; & lors avoit en sa compagnie grand' Seigneurie & Chevalerie : c'est a sçavoir : les Comtes du Maine, de Castres, de Tancarville, de Dammartin, de Lommaigne, le Capdet d'Albret, le Sire de Cullan, le grand Maistre d'Hostel de France*, Monseigneur Ferry[1] & Jehan de Lorraine freres, *etc.* »

146. Montaigne. **Il faut dounq qu'ils feussent trois freres; car, au conte de Paul' Æmile & des autres, Ferry estoët frere puine de Charles[2], Duc de Lorrene qui lessa Isabel, sa fille unique & heretiere, qui fut mariee a René 3[3] Duc d'Aniou.**

1. La soulignure est de Montaigne et sert de renvoi pour sa note.

2. Paul Emile ne dit point cela, il dit (f° 222 K = f° 408, r°) : *Antonius Comes Vallemontensis... frater Caroli Ducis Lotaringi, etc.* Ferry était fils d'Antoine. — Montaigne continue une méprise qu'il a commise aux annot. 133, 134, 143; cela prouve que les notes 143 et 146 sont antérieures à la seconde partie de la note 134 où il s'est aperçu de son erreur.

C'est probablement au moment où il se débattait dans le trouble de cette généalogie que Montaigne avait envie d'envoyer à tous les diables les historiens modernes écrivant en latin et latinisant les noms français. Dans la première édition des *Essais* (I, 46, t. II, p. 132), il a lancé la boutade préparée par le labeur de ces annotations : « J'ay souhaité souvent que ceux qui escrivent les « histoires en latin nous laissent nos noms tous tels qu'ils sont; « car, en faisant de Vaudemont *Vallemontanus* (Paul Emile dit « *Vallemontensis*) et les metamorphosant pour les garber à la « grecque ou à la romaine, nous ne savons où nous en sommes, « et en perdons la cognoissance. »

3. Ce chiffre 3 a été traversé par un double trait vertical, probablement pour le supprimer.

Nicole Gilles (Règne de Charles VII, 1450), II, f° 107, v°, l. 30. — « *En ce temps (1450) mourut.... Monseigneur Françoys, Duc de Bretaigne, nepveu & homme subject du Roy de France.... De la mort de ce prince fut dommage, car il estoit vaillant & sage, & qui aymait le Roy & le royaume de France; & le monstra bien à ladicte conqueste de Normandie où il exposa sa personne & ses biens, sans y rien espargner. Il avoit, en premieres nopces épousé* * *Yoland, fille de Loys, deuxiesme Roy de Cecille.... Apres, espousa en secondes nopces Madame Ysabeau, aisnée fille du Roy d'Escosse, etc.*[2]. »

147. Montaigne. * **Il s'oblie tous les coups einsi, et redit a plusièrs foës ce qu'il a dit ailleurs**[1]. **Vide f. 100.**

1. Suit une généalogie qui est la reproduction de celle que Gilles a déjà donnée au f° 100, r°. Un peu mieux ordonnée toutefois. Voy. Annot. 141.

2. On voit que dès cette époque, Montaigne avait en horreur les répétitions. « Encores en ces ravasseries icy, crains-je la trahison « de ma memoire, que, par inadvertence, elle m'aye faict enre- « gistrer une chose deux fois... La redicte est partout ennuyeuse, « feust-ce dans Homere; mais elle est ruyneuse aux choses qui « n'ont qu'une monstre superficielle et passagiere. Je me desplais « de l'inculcation, voire aux choses utiles; etc. » (*Essais*, III, 9, t. V, p. 284). La lecture de Gilles a peut-être été pour quelque chose dans cette sainte horreur de l' « inculcation ». Dès la 14e annotation, ces répétitions — qui ne valent pas celles d'Homère — avaient évidemment commencé à lui déplaire.

En avançant en âge, d'ailleurs, il tâchait de se mettre en garde

contre un défaut qu'il a merveilleusement caractérisé, en ce passage des *Essais* (I, 9) écrit de 1588 à 1592 : « Surtout les « vieillards sont dangereux, à qui la souvenance des choses « passées demeure et ont perdu la souvenance de leurs redites. « J'ay veu des recits bien plaisans devenir tres-ennuyeux en la « bouche d'un seigneur, chacun de l'assistance en ayant esté « abbreuvé cent fois. »

(*A Suivre.*) R. Dezeimeris.

MÉLANGES

MANUSCRITS DE LAMARTINE

Le Vallon.

Le ms 41 du fonds Lamartine à la Bibliothèque Nationale est un mince album rouge à tranches dorées qui, sur sa feuille de garde, porte cette mention :

Donné par Julie, 1816, à Aix.

Il contient[1] :

F^os^ 2 et 9. Brouillon des premières scènes de *Saül*. En tête, cette date : Commencé à Vichy le 12 juin 1817.
F^os^ 10-13. Esquisses pour *le Vallon*.
F^os^ 16-22. *L'Immortalité* (texte publié dans les *Poésies Inédites*).
F° 22 v°. Un dessin (peut-être pour le décor de *Saül*).
F° 23. Ces notes au crayon sur le voyage de Vichy :

Arrivé le 12 juin, soir, à souper.
Pris les eaux jusqu'au 18 juin, le 17 juin .....[2] m'ordonne de partir et de prendre le lait d'ânesse.

Puis, des adresses et des comptes.

*
* *

Avant le feuillet 10, où commencent les esquisses du *Vallon*, plusieurs pages sont arrachées.

Il ne semble pas que l'ordre des feuillets corresponde à l'ordre dans lequel les fragments ont été rédigés[3]. Les deux stances du feuillet 10 v°, qui sont achevées, et dont la seconde donne déjà presque le texte définitif, ne peuvent être antérieures aux tâtonnements des feuillets 11-12. On sait que c'est un

1. Je donne ces indications parce qu'elles ne figurent pas dans l'inventaire, très sommaire, de la Bibliothèque Nationale.
2. Ici le nom d'un médecin, que je n'ai pu lire.
3. Je dois beaucoup de remerciments à M. Gustave Lanson qui a bien voulu rectifier sur plusieurs points mon interprétation, modifier l'ordre que j'avais donné aux divers fragments et corriger plusieurs fautes de lecture qui m'avaient échappé. M. Lanson donnera à ces esquisses tout leur intérêt en les utilisant pour le commentaire du *Vallon* dans la grande édition critique des *Méditations* qu'il prépare.

usage constant chez Lamartine d'ouvrir ses albums à peu près au hasard et de ne se préoccuper nullement de l'ordre des strophes qu'il y jette.

Le poète a commencé par noter le lieu et le jour où il a commencé la pièce :

[F° 11] : « 8 août. Seul, assis sur les pointes des rochers qui bordent le Lac du côté du mont du Chat. L'œil plonge sur les eaux bleuâtres du Lac. »

C'est le souvenir de Julie qu'il cherche d'abord à évoquer.

Le jour où je la vis nos regards { se parlèrent / s'entendirent [1]
Son âme tout entière était dans un regard
Nos yeux
Par la teinte des lieux, la pensée adoucie
La Pensée en ces lieux plus limpide et plus lente.

Je laisse errer ainsi ma pensée incertaine
Là suivant sans efforts la pente qui l'entraîne
A la paix de ces lieux se conforme à son tour
Et dort [2].

Ne réfléchit plus rien que le ciel et le jour.

Toute la page est barrée de traits légers.

[F° 11, v°] :

Ma pensée en suivant la pente qui l'entraîne
Au calme de ces lieux se conforme à son tour

Comme un astre voilé ma pensée adoucie.

Ma pensée adoucie au hasard se promène sur mille objets.
Ma pensée adoucie au hasard se promène
Semble aussi réfléchir la paix de ce { séjour / jour
Douce comme l'aspect de cette heure incertaine
Qui commence la nuit et qui finit le jour
Qui confond

Ma pensée en suivant la pente qui l'entraîne
Semble en réfléchissant la paix de ce séjour
S'adoucir par degrés comme l'heure incertaine
Qui sépare et confond et la nuit et le jour [3].

1. L'accolade { marque les surcharges. L'expression supérieure est celle qui est venue la seconde.
2. En surchage sur une reprise du premier vers : *ma pensée en suivant..*
3. Cette strophe est enclose dans deux grands traits en forme de parenthèses.

Ma pensée en suivant la pente qui l'entraîne
A la teinte des lieux se conforme à son tour
S'adoucit par degrés comme l'heure incertaine
Qui commence la nuit et qui finit le jour.

Tout le feuillet est barré de traits légers comme le précédent.

[F° 12] : { La / Ma pensée en suivant la pente qui l'entraîne
S'affaiblit par degrés dans ce
Et confond les objets comme l'heure incertaine
Qui commence la nuit et qui finit le jour [1].

Ma pensée en suivant la pente qui l'entraîne
Dans un séjour si doux, s'adoucit à son tour,
Et confond les objets comme l'heure incertaine
Qui commence la nuit et termine le jour [2].

Mon cœur est en repos, mon âme est en silence
Et la voix des vains désirs qui { tombe en s'élevant / (??)
N'est plus qu'un bruit lointain qu'affaiblit la distance
Qui vient frapper l'oreille et meurt en arrivant.

[F° 12, v°] :

La pensée en suivant la pente qui l'entraîne,
Du calme de ces bords { se pénètre / pénétrée à son tour,
S'adoucit par degrés comme l'heure incertaine
Qui commence la nuit et termine le jour.

Mon cœur est en repos, mon âme est en silence
Si quelque souvenir vient troubler son repos
Ce n'est qu'un { son / bruit lointain qu'affaiblit la distance.

Ici une ligne barrée. On lit sous la rature :

Un dernier bruit des vents prolongés sur les flots.

Puis, un dernier vers, écrit plus tard, d'une autre écriture.

Qu'un faible écho prolonge et qui meurt sur les flots [3].

Un trait.

1. Cette strophe est barrée de deux traits en X.
2. Cette strophe est enclose entre deux grandes parenthèses et cette mention est inscrite en marge, soulignée : *Bonne*.
3. D'une autre écriture et semble avoir été ajouté postérieurement.

Le jour où je la vis nos yeux se rencontrèrent
Dans ce regard muet nos âmes se parlèrent.

Le jour où je la vis nos yeux se rencontrèrent
Son âme toute entière était dans son regard
Sans chercher à s'ouvrir nos cœurs se révélèrent
Sans chercher à (*illis.*) nos âmes se parlèrent
Et le tems n'eut plus rien à m'apprendre plus tard
Quand la

Toute cette strophe est biffée [F° 13].

{ Le jour où
{ Quand je la vis nos { regards
{ yeux se parlèrent
Notre âme toute entière était dans ce regard!
L'un à l'autre aussitôt nos cœurs se révélèrent!
Et le tems n'aura rien à m'apprendre plus tard.

Ces quatre vers sont biffés. Un trait. Puis deux vers préparés pour la strophe suivante :

Mon âme est asservie!

Et dans un seul regard j'ai lu toute ma vie!

Le jour où je la vis, nos regards se parlèrent
Notre âme toute entière était dans ce regard!

Ces deux vers sont barrés.

Le jour où je la vis, nos regards s'entendirent
L'âme comprend un geste, un regard, un soupir!
Sans nous être parlé, nos cœurs se confondirent
Je sentis qu'il fallait ou parler, ou mourir!

Utopie

Le ms. VII, du feuillet 1 au feuillet 19, contient une esquisse au crayon d'*Utopie* qui ne présente pas de variantes importantes. Dès cette première improvisation, Lamartine est admirablement maître de sa pensée et de ses images. Il en est parfois émerveillé lui-même :

Après avoir trouvé le vers

Les pas de Dieu sont ceux du temps!

qu'il cherche assez longtemps sur la page, il écrit en grands caractères : *Bravo!* Et, en marge de la strophe :

Elle a balayé tous les doutes,... etc.

Il s'approuve avec enthousiasme : *Excellent!*

Jean des Cognets.

LES « ENTRETIENS SOLITAIRES » DE G. DE BREBEUF

M. René Harmand, à qui l'on doit une remarquable thèse sur Georges de Brébeuf, vient de publier pour la *Société des textes francais modernes* une édition critique, et qui sera certainement définitive, des *Entretiens solitaires* du poète normand.

Dans l'*Introduction* M. Harmand cite et examine toutes les éditions qu'il a pu découvrir des *Entretiens solitaires* mais, malgré les recherches sérieuses auxquelles il s'est livré, il y en a une qui lui a échappé et ce n'est pas la moins importante; on en jugera :

Entretiens || solitaires, || ou || prieres et meditations || pieuses || en vers françois. || Par M. de Brebeuf. || Imprimez à Rouen, et se vendent, || A Paris, || Chez Anthoine de Sommaville, au Palais, || sur le deuxième Perron allant à la Saincte || Chapelle, à l'Escu de France. || M. DC. LX (1660) || Avec Approbation des D^rs^ et Privilege du Roy. ||

In-12 de 40 pages non chiffrées y compris le titre et 227 pages chiffrées. L'achevé d'imprimer est du dernier jour de May 1660 à Rouen, par L. Maurry.

Cette édition diffère de celles citées, sous les lettres A et B, par M. Harmand en ce que :

1° Elle ne possède pas d'erratum; une partie des fautes indiquées par l'erratum de A et B ayant été corrigée dans le texte.

2° Les autres fautes d'impression indiquées par le nouvel éditeur l'ont été également en partie.

3° Les pages chiffrées sont au nombre de 227 au lieu de 259.

Nous n'avons pas poussé notre examen plus loin.

Sommes-nous en présence de la dernière édition des *Entretiens solitaires* duement corrigée par le poète et imprimée à la veille de sa mort, ou d'une édition lancée quelques mois après son décès et sans sa participation? La première hypothèse apparaît comme la plus vraisemblable. En tout cas on peut dire qu'en matière de bibliographie on n'est jamais certain d'avoir dit le dernier mot.

F. Lachèvre.

NOTE CRITIQUE SUR LES LETTRES DE LAMENNAIS A Mgr BRUTÉ

Le recueil en est intitulé : *Lettres inédites de J. M. et F. de La Mennais adressées à Mgr Bruté, de Rennes, ancien évêque de Vincennes (États-Unis). Recueillies par M. Henri de Courcy (de Laroche-Héron) et précédées d'une Introduction par M. Eugène de la Gournerie.* (2e édition. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, imp. édit., place du Commerce, 1, 1862).

A son sujet, Ropartz (*J. M. de la Mennais*, p. 51, note), écrit : « Les premières lettres du recueil publié à Nantes en 1862 sont manifestement antidatées; il n'y en a certainement aucune de 1806. En les comparant d'une part à ce que nous savons des détails de la vie de M. de Lamennais et de l'histoire du collège de Saint-Malo, et, d'autre part, aux lettres de M. Bruté, on voit qu'il faut les reporter, pour la plupart, à 1809. Il est facile d'expliquer cette erreur, puisque l'éditeur annonce que les originaux ne sont pas datés pour un grand nombre. »

Ce ne sont pas seulement, comme on le verra, les premières lettres qui sont mal datées.

P. 12-13 :

La lettre datée 18 juillet 1807 paraît être en réalité du 7 ou 8 mars 1809.

Elle ne peut pas être du 18 juillet 1807, puisque la première lettre adressée par l'abbé Jean à l'abbé Bruté est, ainsi qu'il résulte manifestement du texte, la lettre publiée page 14-16, et datée 16 août 1807.

Elle ne peut être non plus, à ce qu'il semble, du 18 juillet, puisque la fête de Saint-Thomas d'Aquin tombe le 7 ou 8 mars.

Est-elle donc de mars 1808? Mais les lettres de 1808 ne parlent pas de *Malte Brun* ni de *Millin*. D'autre part, en mars 1808, les inquiétudes de Jean-Marie, auxquelles fait allusion la lettre, ne s'étaient pas encore fait jour. Dans la lettre d'avril 1808 (p. 21-24), l'abbé Jean parle d'achats de locaux qu'il effectue; il est tout à l'espérance. La lettre doit donc être datée 7 ou 8 mars 1809.

P. 5-6 :

Cette lettre datée : Saint-Malo, le 6 mai (1806 ou 1807) est en réalité du 6 mai 1809.

En effet :

1° « Je vous remercie mille fois de m'avoir envoyé la lettre du ministre », écrit l'abbé Jean. Il s'agit de la lettre du ministre des cultes Bigot de Préameneu à l'évêque de Rennes, (24 avril 1809). Cf. archives des Frères de l'Instruction chrétienne, reg. p. 55. On trouvera un extrait de cette lettre dans l'*Histoire du collège de Saint-Malo*. (Ploermel, imprimerie Saint-Yves, 1912, p. 63, in-8.)

2° En outre, il est question du départ de l'Inspecteur de l'Université, Guéneau (de Mussy) qui, ainsi que l'établit la lettre du 10 juin 1809 publiée dans le même recueil, page 62, aura visité le collège de Saint-Malo à cette époque.

3° La lettre de Mgr de Pressigny datée 2 mai et citée par l'abbé Jean dans cette lettre répond manifestement à celle dont l'abbé Jean envoyait copie à l'abbé Bruté le 22 avril 1809 (p. 54-55).

4° Toute la lettre fait clairement allusion aux mêmes préoccupations que cette lettre du 22 avril, à laquelle il n'est pas permis de douter qu'elle ne fasse suite.

P. 36-39 :

Cette lettre datée de (jeudi 1809?) est réellement du 7 mai 1809.

1° L'allusion à la lettre du ministre montre que cette lettre suit celle de la p. 5-6, c'est-à-dire est postérieure de très peu sans doute au 6 mai 1809.

2° L'allusion page 38 à la lettre adressée à M. Emery vient confirmer cette opinion.

3° L'abbé Jean parle d'une lettre du 5, reçue à la campagne (sans doute aux Corbières).

P. 60-61.

La lettre datée : mardi (1809), doit être, non seulement de 1809, comme la note 1 en apporte la justification, mais de la fin de mai 1809, puisqu'on attend la visite des inspecteurs.

P. 10-12 :

Cette lettre datée 4 juillet 1807 est en réalité du 4 juillet 1809.

En effet, 1° elle répond manifestement à la lettre de Bruté publiée par Roussel, *Lamennais d'après des documents inédits*, I, p. 40-41 et datée selon Roussel 4 juillet 1809. Il faut néanmoins supposer une erreur de date de la part de l'abbé Bruté, et dater 2 juillet la lettre publiée par Roussel.

2° Les *Corrections et additions aux nouveaux opuscules de Fleury*, dont il est question dans le deuxième paragraphe de cette lettre, ont été publiés en 1809. La lettre ne saurait donc être antérieure à 1809.

Cette remarque nous permet aussi d'expliquer la date 1807 supposée à tort par l'éditeur. Il a été entraîné par la confusion qu'il a commise entre les *Additions aux opuscules de Fleury* et l'édition des *Opuscules de Fleury* qui est effectivement de 1807.

P. 7-10 :

Cette lettre datée *mardi matin 1807* est en réalité de 1809 et même, très vraisemblablement du 8 ou 9 juillet 1809.

1° L'abbé Jean écrit : « Avez-vous demandé pour nous Febronius et les actes de Joseph II comme je vous en avais prié? »

Cette phrase établit que cette lettre fait suite à celle publiée p. 10-11 et qui est en réalité du 4 juillet 1809.

2° Elle suit même immédiatement celle du 4 juillet 1809. En effet, dans la lettre du 4 juillet, l'abbé Jean écrit : « Nous parlerons de la messe paroissiale dans ma prochaine; je ne serais pas entièrement de votre avis » (p. 11).

Or, ces explications promises sur la messe paroissiale viennent à la page 8 de la lettre que nous examinons : « L'obligation d'assister à la messe de paroisse est certainement rigoureuse etc... »

3° Si l'on suppose, comme il est infiniment vraisemblable, que le fragment de lettre de M. Emery cité page 8 fait corps avec celui que cite Roussel, t. I, p. 19, et dont il donne la date : 5 juillet 1809 (Et puis viennent les compliments, écrit Jean Marie dans la lettre que nous étudions. Les compliments ne sont-ils pas le passage publié par Roussel?) et si l'on tient compte du délai nécessaire à la transmission de cette lettre de Paris à Saint-Malo (*A l'instant je reçois*, écrit Jean Marie), on pourra dater celle que nous examinons : 8 ou 9 juillet 1809.

P. 36-37 :

La lettre datée jeudi (1809?) doit être postérieure, mais de très peu, à la lettre pages 7-10 que nous avons datée 8 ou 9 juillet 1809. Puisque l'abbé Jean reçoit à la campagne (c'est-à-dire en retard) une lettre partie de Renne le 5 juillet, on ne peut guère attribuer à cette lettre une date postérieure au *20 juillet 1809*. C'est la date que je proposerais.

P. 1-5. Lettre de l'abbé Jean.

Cette lettre datée : (1806) 20 juillet est en réalité du 20 juillet 1809.

En effet, page 4, on lit : « Vous aurez bien de la peine à empêcher que le temps des vacances ne soit entièrement perdu pour la plupart de vos jeunes gens ».

Il s'agit des élèves de l'abbé Bruté, professeur au grand séminaire, à Rennes.

Or, il résulte de la lettre de l'abbé Jean, p. 21 et suiv., que l'abbé Bruté n'était pas encore professeur à Rennes en avril 1808 : pendant l'année 1808, il ne doit passer à Rennes que les vacances. Il n'a donc enseigné à Rennes que pendant l'année 1809 (année scolaire 1808-1809). Cette lettre appartient donc à cette période, et puisque le jour et le mois sont donnés par son auteur, il faut la dater 20 juillet 1809.

Classement des lettres :

1° Lettre du 16 août 1807, p. 14-16 (de l'abbé Jean).
2° — 2 février 1808, p. 17-21 (*id.*).
3° — 26 avril 1808, p. 21-24 (*id.*).
4° — 29 décembre 1808, p. 25-28 (*id*).
5° — 17 février 1809, p. 28-30 (de Féli).
6° — 18 février 1809, p. 30-33 (de Jean).
7° — 2 mars 1809, p. 24-35 (*id.*).
8° — 7 mars 1809, p. 44 (*id.*).
9° — *7 ou 8 mars 1809, p. 12-13* (*id.*).
10° — 17 mars 1809, p. 45-47 (de Féli).
11° — 22 mars 1809, p. 47 (de Jean).
12° — 1er avril 1809, p. 48-49 (*id.*).
13° — 3 avril 1809, p. 50-52 (de Féli).
14° — 22 avril 1809, p. 52-56 (de Jean).
15° — 1er mai 1809, p. 56-60 (de Féli).
16° — *6 mai 1809, p. 5-6* (*de Jean*).
17° — *7 mai 1809, p. 36-39* (*id.*).
18° — *fin mai 1809, p. 60-61* (*id.*).
19° — 10 juin 1809, p. 62-65 (*id.*).
20° — 22 juin 1809, p. 65-67 (*id.*).
21° — 27 juin 1809, p. 68-70 (*id*).
22° — 29 juin 1809, p. 70-72 (*id.*).
23° — 8 ou 9 juillet 1809, p. 7-10 (*id.*).
24° — *10 juillet 1809, p. 36-37* (*id.*).
25° — *20 juillet 1809, p. 1-5* (*id.*).
26° — 25 mai 1810, p. 72-73 (de Féli).

La suite comme dans le recueil imprimé.

La lettre *sans date* qui occupe les pages 39-44 est sans doute de 1808.

Les lettres ainsi reclassées permettent d'établir nettement que la publication des *Réflexions sur l'état de l'Église* eut bien lieu en 1809.

CHRISTIAN MARECHAL.

A COPPET, EN 1802

Des papiers inédits de Jean-Baptiste Say, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. A. Raoul-Duval, leur possesseur, nous extrayons l'anecdote suivante :

« En 1802, me trouvant à Genève, je fus invité chez M. Necker à Coppet. Mme de Staël fut charmante, comme elle était toujours en société. La vénération qu'elle portait à son père répandait en sa présence sur les saillies de son esprit un certain voile transparent qui, sans les déguiser, en adoucissait les tons trop brusques, et leur donnait un nouvel attrait.

Benjamin Constant y était comme de raison, et son esprit mordant participait du même agrément. On parla des embarras des rues de Paris, et du peu de place qu'elles laissent aux piétons.

« Dans cette alternative », dit B. Constant en dissimulant un sourire...

Et il s'arrêta, craignant sans doute de scandaliser la vertu du maître de la maison. Un des convives prit la parole, et ajouta :

« Dans ce coup d'œil philanthropique, il est facile de voir le parti que vous prendriez. »

J'eus le plaisir de faire rire M. Necker, et je m'en sus bien bon gré après les tribulations qu'avaient causées à un si excellent homme ses mécomptes politiques. On parlait de M. de Calonne.

« Suivant M. de Calonne », ajoutai-je, « il y a deux sortes d'économies : celle de M. Necker, qui consiste à épargner, et la sienne, qui consiste à jeter l'argent par les fenêtres ».

En effet, si ce ne sont pas les paroles de cet honnête homme dans sa réponse à M. Necker, c'en est exactement le sens. »

Paul Hazard.

QUELQUES NOTES
SUR LA « CORRESPONDANCE » DE VOLTAIRE

(*Suite*[1]).

Tome XLV. — P. 19, n. Compte de l'achat des Délices établi par Tronchin de Lyon : cf. la note, t. XXXVIII, p. 340. Voir, sur *le Conseiller François Tronchin et ses amis*, le livre de M. Henry Tronchin, Paris, Plon, 1895 (contient des lettres inédites de Voltaire).

P. 57, *à Beauteville, 17 janvier 1767* ; « messieurs les trésoriers des lignes »; cf. p 29, à Richelieu, 9 janvier 1767 : « le trésorier des Suisses »; p. 48, à Beauteville, 13 janvier 1767 : « monsieur le trésorier des Suisses. » — Ne faut-il pas lire ici : « messieurs les trésoriers des ligues », c'est-à-dire de ce que Voltaire appelle « l'alliance » (*Essai sur les mœurs*, t. XI, p. 528) ou « l'Union Suisse » (*Annales de l'Empire*, t. XIII, p. 466), nous dirions : « de la Confédération »? Cf. l'expression « les Ligues grises » pour désigner les Grisons (en allemand Grau*bünden*).

P. 84, *à Damilaville, 2 février 1767;* « mon neveu, conseiller au grand-conseil » : d'Hornoy, dit, par inadvertance, la note de Moland. Il s'agit de l'abbé Mignot; cf. p. 88 : « mon conseiller au grand-conseil ». Moland met en note avec raison : « l'abbé Mignot »; cf. encore, p. 83, n. 1, et p. 71, fin.

P. 105, *à d'Argental, 10 février 1767.* Cette lettre pourrait bien être du 11 à six heures du matin : cf. le second N. B. de la p. 106 avec la p. 107 (à d'Argental, 11 février, à 8 heures du matin) : « j'aimais ce vers [Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire]; mais il était six heures du matin, et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci... » Le courrier partait de Ferney à sept heures du matin : t. XLIV, p. 524, à d'Argental, 6 décembre 1766.

P. 211. *à Elie de Beaumont, 13 avril 1767;* « la grandeur d'âme est dans le pays conquis autrefois par Gengis-Kan. » Note de Moland : « la Chine ». Erreur; il s'agit de la Russie, partiellement conquise en 1223 par Gengis-Kan. (*Essai sur les Mœurs*, ch. lx, t. XI, 482).

P. 249, *de d'Alembert, 4 mai 1767;* mal datée, à moins que d'Alembert n'ait cru Chabanon à Paris quand il était déjà parti. En effet, le départ de Chabanon est annoncé, p. 250 (P.-S.) pour « mercredi ». Le 4 mai était un lundi. Mercredi serait le 6. Or, le

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars et de juillet-septembre 1912.

1er mai (p. 246) Voltaire dit à M. de la Borde : « notre Chabanon arrive »; le 4 mai (p. 252), à d'Argental : « M. de Chabanon et M. de la Harpe viennent d'arracher des larmes à toutes les femmes dans le rôle de Nemours et dans celui de Vendôme. » D'ailleurs, le 12 mai (p. 257), d'Alembert a déjà reçu des nouvelles de Chabanon. Or les lettres mettent au moins cinq jours à venir de Ferney, et il a fallu à Chabanon le temps de faire le voyage. Chabanon a donc dû partir le mercredi 22 avril, et la lettre de d'Alembert est un peu antérieure.

P. 294, n. 3. Il s'agit, je crois, non de Rousseau, mais de *Messieurs*, c'est-à-dire des conseillers au Parlement : cf. l'alinéa : « ne vous ai-je pas mandé que le roi de Prusse?... »

P. 301, *n° 6924*, cf. t. XLVI, p. 86, n. 1.

P. 316, n. 2. D'après Barbier, *Dict. des Anonymes*, 3e édon, I, 978, et III, 499, le Barral et Guibaud parut à Soissons et Troyes, 1758, 6 vol. ou 4 vol. in-8°, et Chaudon est bien l'auteur du *Nouveau Dictionnaire historique portatif... par une société de gens de lettres*, Amsterdam, M.-Michel Rey (Avignon), 1766, 4 vol. in-8°.

P. 317, *à d'Argental, 16 juillet 1767*. « La Beaumelle... est l'éditeur des lettres affreuses imprimées sous mon nom. » Allusion aux *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, cf. p. 469. n. 4.

P. 325, *de Rousseau à La Beaumelle, 24 juillet 1767*; cf. t. XLVII, p. 378, où Voltaire cite un fragment d'une lettre de la duchesse de Gotha, 15 août 1767.

P. 333, n. 1. Le billet de Voltaire a été retrouvé. Il est du 27 juillet 1767 (t. LII, p. 601).

P. 340, n. 1; cf. p. 512, à Panckoucke, 1er février 1768.

P. 345, *au Mis de Miranda, 10 auguste 1767*. Qu'est-ce que « la relation d'Érèse »?

P. 356, *à Marmontel, 21 auguste 1767*; publiée comme inédite dans *Le Correspondant* du 25 août 1911, avec la date inexacte du 21 auguste 1764.

P. 388, *à André Schouvalow, 30 sept. 1767* : « pour nous creuser un pont sur notre lac Léman »; lisez : « un port ». Il s'agit du port de Versoix.

P. 399, *à Damilavillle, 9 octobre 1767* : « voici la réponse que j'ai jugé à propos de faire à Coger, qui m'impute le *Dictionnaire philosophique*. » Une note de Moland dit, par inadvertance, que cette réponse est la lettre 6 955. Mais cette lettre, du 27 juillet 1767 (p. 399), ne répond pas à une lettre de Coger. Or la lettre à Marmontel du 4 octobre (p. 395) nous apprend que Coger avait écrit à Voltaire, en réponse précisément à la lettre du 27 juillet, et ajoute : « voici donc la réponse que je juge à propos de faire à ce coquin. » Sur quoi Moland met justement en note « voyez la *Lettre de Gérofle à Coger* ». Cette lettre, que Voltaire voulait faire imprimer à Paris par Merlin, est supposée écrite par un domestique du patriarche. On trouvera la lettre de Coger à Voltaire dans Bengesco, t. II, p. 207, et la *Lettre de Gérofle à Coger* dans

Moland, t. XXVI, p. 449. Coger riposta par une seconde lettre, que reproduit Bengesco, II, 213, et qui amena une seconde réplique de Voltaire, laquelle est une variation sur le même thème : c'est la *Défense de mon maître*. Elle parut, selon Grimm, le 15 décembre 1767.

P. 403, n. 2 ; en réponse, non à la lettre 6 955, du 27 juillet, mais à la *Lettre de Gérofle à Coger*. Cf. la note précédente.

P. 444, *à Poniatowski, 6 décembre 1767*. Cf. la note sur la p. 18 du t. XLIV (lettre de Catherine placée à tort en 1765).

P. 447, *à Chabanon, 7 décembre 1767* : « d'excellents mémoires sur l'Inde » : c'est le livre de Holwell, *Interesting historical events relative to the province of Bengal and the Empire of Indostan*, etc., part I, 2e édition 1766, part II, 1767. Cf. p. 448. V. le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. xxix. Ce que M. Maurice Fallex (édition classique du *Siècle de Louis XV*, Arm. Colin, p. 233, n. 2) a pris pour une mauvaise plaisanterie de Voltaire lui vient en droite ligne de Holwell : ici, p. 447 : « Les pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées » ; p. 448 : « .... sur leur religion emblématique [nous dirions « symbolique »], qui semble être l'origine de toutes les autres religions. »

P. 453, *à Taulès, 14 décembre 1767* : « un fait aussi peu vraisemblable a besoin d'autorité ; il y a une note qui indique que cela est tiré du dépôt. » Le mot « note » a trompé Moland ici (n. 4) et p. 560, n. 1. Voltaire dit en effet dans le *Siècle de Louis XIV*, ch. viii (t. XIV, p. 234 ; ou p. 123 de l'édition Rébelliau-Marion) : « Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre.... » L'alinéa : « un des prétextes » se termine dans l'édition de 1761 à : « mais la seule raison d'État était écoutée », et est immédiatement suivi de l'alinéa : « Le roi, comptant encore plus sur ses forces... » (*Essai sur l'Histoire générale*, t. VI, p. 119.)

P. 455, *à Hennin, mardi (15 décembre 1767)* ; date erronée. Le capucin dont il est question est évidemment Bastian ou Ricard, et cette lettre est antérieure au moment où Voltaire a découvert les vols du capucin qu'il recommande ici, c'est-à-dire au 27 juillet 1767, si la lettre à Tabareau, p. 325-6, est bien datée (v. la note de Moland, p. 325). — Voltaire avait recueilli le capucin en septembre ou octobre 1765 ; v. 7 octobre 1765 à Fabry (t. XXXII, p. 615), et 13 novembre 1765, à d'Argental, t. XLIV, p. 110.

P. 477, *à d'Argental, 4 janvier 1768* : « comme les cuisiniers. » Voltaire pourrait bien avoir écrit : « comme les courriers. » Que viennent faire ici les cuisiniers ? Il peut y avoir, à la vérité, quelque allusion obscure pour nous. Ces « cuisiniers » avaient-ils apporté à Paris de « petits pâtés » de Voltaire ?

P. 501, n. 4 ; Ajouter : v. t. XXVI, p. 29.

P. 533, *de d'Alembert, 18 février 1768* ; « une lettre que je vous ai écrite huit à dix jours avant le départ de M. de la Harpe, c'est-à-dire il y a environ trois semaines. » Il faut entendre : avant que M. de la

Harpe quittât Paris pour retourner à Ferney. « La Harpe partit au mois d'octobre » pour Paris (à Hennin, 1er mars, p. 545). Voltaire se plaint, le 30 novembre (p. 439) et le 7 décembre (p. 447), de ce « qu'il n'a pas daigné *lui* écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney. » A son retour, il tenta vainement de justifier son rôle dans la publication du second chant de *la Guerre de Genève* (p. 545) et fut obligé par Voltaire de quitter Ferney, le 3 mars, nous dit Wagnière (*Mémoires sur Voltaire*, t. I, p. 70, Additions au *Commentaire historique*). V. Desnoiresterres, *Voltaire et Genève* p. 193 et suiv.

Tome XLVI. — P. 5, *à Bordes, 4 avril 1768* : « ce mathurin du Laurens »; cf. p. 17 à Chardon, 11 avril, et p. 18, n. 2.

P. 9, *à Fékété, 4 avril 1768* : « le vers sera de cinq pieds »; Voltaire fait souvent le pied de deux syllabes, à la manière de certains pieds grecs et latins.

P. 19, *à l'évêque d'Annecy, 5 avril 1768* : « cette vertu que Cicéron appelle *caritas generis humani* ». Moland renvoie à une note de Beuchot sur l'article *Charité* du *Dictionnaire philosophique*. M. Edme Champion (*Voltaire*, 1892, p. 223, n. 2) a fait observer que c'est Voltaire qui a raison : « Beuchot s'est trompé en ce cas comme en beaucoup d'autres : *Caritas generis humani* est au *De finibus*, V, 23. »

P. 25, *à d'Argental, 22 avril 1768*. Qu'est-ce que la lettre de l'avocat Caze ? On voit, p. 6 (à Bordes, 4 avril), qu'il courait dans les gazettes des dénonciations contre Voltaire. — Une Mme Caze, nièce de l'abbé Terray, vient voir Voltaire à Ferney, en 1772. V. la *Zeitschrift* de 1885, p. 191.

P. 26, n. 1 : Voltaire (né le 21 novembre 1694) n'est mort qu'à « près de 84 ans », et non « plus de 84 ans ».

P. 26, *à Paulet, 22 avril 1768* : *verna Canopi* : Juvénal, I, 26.

P. 36, *à d'Alembert, 1er mai 1768* : « le bœuf-tigre », et p. 41 (de d'Alembert, 13 mai) : « le tigre aux yeux de veau », c'est le conseiller de grand'chambre Pasquier; cf. p. 49, n. 4 où le dernier renvoi (t. XXXVII, p. 284) doit être remplacé par « t. XLIV, p. 345, 356 ».

P. 49, *de d'Alembert, 26 mai 1768* : « tomber sur le janséniste apostat » : La Bletterie.

P. 67, *de Saint-Florentin, 17 juin 1768* : « *ancien* gentilhomme ordinaire du roi » dut être très sensible à Voltaire, qui répétait volontiers que le roi lui avait conservé sa charge, et qui parfois, pour les étrangers, signait de son titre (v. p. ex. To Lord Lyttelton, t. XL, p. 534). — V. sur l'affaire avec Biord et Saint-Florentin, les p. 86, 334 et 371 (à d'Argental, 27 juillet 1768, 23 mai et 7 juillet 1769). — Cf. p. 20 (avril 1768) la lettre du seigneur de paroisse à son curé.

P. 86, n. 1. Le premier billet à Marmontel est du 25 juillet 1767 : v. t. XLV, p. 301, n° 6924. — Le 2e fragment à Marmontel est du 27 juillet 1767 : v. t. XLV, p. 325 et 326.

P. 95, *à Christin, 16 auguste 1768* : « dûment contrôlé et insinué » : noter que « contrôlé » veut dire « enregistré » : cf. p. 34, n. 2.

P. 98, *à de Brosses, 19 auguste 1768.* Cf. la note sur le t. XLI, p. 519. Ici, Foisset compte la pose pour un demi-arpent, c'est-à-dire pour environ 27 ares (d'après les calculs de Foisset, t. XLI, p. 519, l'arpent = 53 ares et un peu plus de 36 centiares), les 90 poses pour 24 hectares et 100 poses pour 27 hectares. Voltaire, t. XLV, p. 233, à Perraud, 24 avril 1767 (lettre étrangère au différend avec de Brosses) dit : « l'arpent ou la pose ». Le propriétaire actuel de Tournay (à la sortie du village de Prégny, près Genève) m'a dit que la pose, usuelle encore aujourd'hui, était considérée comme valant « cent mètres au carré », c'est-à-dire, je pense, un hectare. Il ne sait pas le rapport entre la pose et l'arpent, ce dernier terme n'étant pas employé dans le pays. La pose du canton de Vaud est plus petite. La propriété contient actuellement une centaine de poses; la terre est en général très bonne; (sans doute Voltaire y est-il pour quelque chose.)

P. 98, n. 3 : « un mémoire de M. de Brosses. » Nous avons vu (note sur la p. 519 du t. XLI) qu'il y avait eu échange de mémoires entre le président et Voltaire avant le bail du 12 décembre (v. t. XXXIX, p. 530). Noter que le président, t. XLI, p. 503 et 519, n. 2, déclare ignorer la valeur de la pose; noter aussi qu'en juillet 1760 (t. XLI, p. 519) il déclare « avoir toujours ouï-dire que la forêt contenait environ 90 coupées ou poses », et en octobre 1761 (t. XLI, p. 503), « que la forêt contenait environ 80 poses ». Pour Voltaire, arpent ou pose sont termes synonymes (t. XLV, p. 233). — « en juillet 1760 » : v. t. XLI, p. 519. — « dans sa réponse du 12 juillet » : lisez : « du 16 juillet » (t. XL, p. 463).

P. 108, *à d'Argence de Dirac, 31 auguste 1768* : « la St Barthelemy d'Irlande » : sous Charles Ier; v. l'*Essai sur les Mœurs*, ch. CLXXX, t. XIII, p. 61 et suiv.; *Les Conspirations contre les peuples* (1766), t. XXVI, p. 11; l'*Examen important de milord Bolingbroke* (1766), ch. XXXVII, t. XXVI, p. 295.

P. 128, n. 1. D'Olivet était doyen d'âge.

P. 134, *lundi soir 2 octobre 1768* : « M. de Menon, le nouveau contrôleur général » ; M. Maynon d'Invault, en place du 27 septembre 1768 à décembre 1769.

P. 139, *à Belestat, 17 octobre 1768* : « les défenses du roi de ne rien imprimer ». A moins d'un lapsus, Voltaire a dû écrire : « de rien imprimer ».

P. 143, *à d'Argental, 9 octobre 1768* : « celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de La Beaumelle » : cf. à Hénault, 31 octobre 1768, p. 150. Cf. encore p. 367 (à Marin, 5 juillet 1769).

P. 170, *à Catherine II, 15 novembre 1768* : « j'eus l'honneur de dépêcher à V. M. impériale, le 15 mars dernier, un assez gros ballot. » Il arriva en mai, v. p. 191 (de Catherine, 6-17 décembre 1768) et contenait ce que l'impératrice avait demandé par la lettre n° 6 059 (t. XLIV, p. 18) vers la fin de 1767 ou le début de 1768.

P. 173, *à d'Argental, 21 novembre 1768.* Le 3e alinéa semble devoir être placé le second : dans « les peintres qui les dessinent », « les »

représente le mot « allégories » qui se trouve à la fin du 1er alinéa. — *P. 174.* « L'abbé de Chauvelin, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent. » L'abbé avait été mécontent, en 1763, de la façon dont Voltaire racontait les querelles parlementaires dans le huitième volume de l'*Essai sur les Mœurs*. V. la Correspondance de cette époque avec d'Argental.

P. 186, *à d'Alembert, 12 décembre 1768*. L'alinéa : « Dites, je vous en prie... », n'est pas à sa place dans cette lettre. C'est le 29 mai 1767, de Casan (t. XLV, p. 279), que Catherine dit à Voltaire : « La traduction est finie et va être imprimée incessamment » ; le 25 juillet 1767 (t. XLVI, p. 86; cf. t. XLV, p. 301), Voltaire mande à Marmontel que l'impératrice fait imprimer cette traduction. L'alinéa : « dites, je vous en prie », antérieur sans doute au billet à d'Alembert de juillet 1767 (t. XLV, p. 301) doit être de juin 1767.

P. 191, n. 3; erronée. La lettre de Catherine est imprimée, t. XLIV, p. 18, mais à la date inexacte de 1765; cf. ici la n. sur la page 170.

P. 201, *à d'Alembert, 21 décembre 1768*. « Le traducteur de Tacite m'a fait écrire par un homme très considérable » ; le duc de Choiseul, v. p. 207 et 214. La duchesse avait écrit également. — V. dans le livre de M. Pierre Calmettes, 1902, p. 232, la lettre du 16 novembre de Choiseul.

P. 202, *à M. L. C., 23 décembre 1768* (du 31 décembre, dit M. Bengesco, II, 331, n. 4); déjà imprimée tout au long sous le n° 1 429, t. XXXVI, p. 44. V. Bengesco, III, 406 et 530. M. Bengesco n'a pas signalé le double emploi. — « qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre... »; cf. p. 357, à Thieriot, 14 juin 1769.

P. 216, n. 1; ajouter : cf. p. 251, « il est plaisant de fêter à la fois la Purification et la Présentation. »

P. 220, *à Mme du Deffant, 4 janvier 1769* : « Faites-vous lire la lettre de M. le marquis de Belestat » : cf. p. 224 à Belestat, 5 janvier 1769 : « votre lettre du 20 décembre... »

P. 223, *à Lavaysse de Vidon 5 janvier 1769* : « un homme constitué en dignité m'écrit de Toulouse » : l'abbé Audra, baron de Saint-Just, parent de l'abbé Morellet; v. p. 241, à d'Argental, 23 janvier 1769.

P. 223, n. 2. Cf. la note de Kehl, p. 235. Mais, d'après la p. 241. ce qui est laissé en blanc, ce sont les mots : « le patriarche de la tolérance et de la vertu. » Voltaire ne les a cités qu'à son intime ami d'Argental. Noter qu'Audra, dans sa lettre, se déguise en militaire (p. 241).

P. 246, *Mme de Sauvigny, 30 janvier 1769* : « et de plus, les avocats qui sont à la tête de la direction... » Lapsus? Faute de lecture? On attendrait : « à la tête de la commission » ; v. p. 247 : « la commission établie pour liquider ses dettes. »

P. 249, note de Kehl : « un mémoire d'un officier français », le Mis de Florian. Cf. p. 341 les propositions faites au Cte d'Argenson, dans la guerre de 1756. Voltaire était l'inventeur, et se couvrait de l'autorité de Florian.

P. 250, *à Tabareau, 3 février 1769* : « M. Vasselier » : v. p. 259, n. 1.

P. 250, n. 4. Il s'agit peut-être des *Guèbres*; cf. p. 282, n. 1.

P. 263, *à Catherine II, 26 février 1769*; v. p. 415 la réponse du 4-15 avril, faussement datée du 4-15 août; cf. p. 340, à Catherine II, 27 mai.

P. 264, *à Soumarokof, 26 février 1769* : « M. le prince de Kolouski », appelé Kosloftski p. 248, à Catherine II, février 1769; tué à la bataille navale de Scio, t. XLVII, p. 234.

P. 286, n. 3; inexacte. Voltaire fait allusion à sa lettre de mars, p. 281 : « je me fais lire à dîner et à souper de bons livres, par des lecteurs très intelligents, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. »

P. 296, *à M***, 27 mars 1769*. La lettre doit être écrite, sauf une partie du P.-S., par M^me^ Corneille-Dupuits (que Voltaire appelait sa fille), et adressée à Marin, cf. p. 288 à d'Alembert, 15 mars : « J'envoie *mon Testament* à Marin pour vous le donner; il est dédié à Boileau ». On voit ici que l'épître *à l'auteur du nouveau livre des Trois Imposteurs* fut adressée à M*** le 14 mars. P. 358 (à d'Argental, 19 juin 1769), c'est à Marin que sont envoyés *Les Guèbres* (4 exemplaires, dont un pour l'impression de l'édition de Paris, dont parle Voltaire à d'Argental le 23 mai 1769, cf. Bengesco, I, 73). — D'après les mots : « Il vous prie de faire passer ce paquet à M. Lacombe », ce dut être Lacombe qui publia *Les Trois Épîtres*, s. l. n. d. (Bengesco, I, 243-244).

P. 298, n. 2. La critique de Moland ne porte pas. La Touraille s'est sans doute corrigé après avoir reçu la lettre de Voltaire. Noter que les deux vers cités p. 298, n. 1, viennent d'un recueil publié en 1785. Les premières lignes de la lettre à La Touraille, 24 avril 1769, p. 296, ne laissent pas douter que La Touraille n'eût bien comparé Choiseul à Colbert.

P. 312, *à Catherine II, avril 1769*. Cette lettre est du 1^er^ avril, comme le montre le P.-S. (p. 416) de la lettre de Catherine, 4-15 avril, faussement datée du 4-15 août (cf. p. 340).

P. 323 ,*à Lekain, 30 avril 1769* : « on avait prévenu... le résultat »; lisez : « prévu. »

P. 326, n. 2; erronée. Moreau est procureur du roi, et il s'agit ici d'un « conseiller du Châtelet ». Il s'appelait de Launay : « quel est dont ce M. de Launay qui a tout l'air d'avoir la plus grande part à cette sentence, et qui écrit des lettres si impérieuses? » (à Marin, 5 mai, p. 328.)

P. 327, *à Thieriot, 5 mai 1769* : « les *Maladies de l'Esprit* »; cf. p. 315, n. 1. — *P. 328* : « le petit livre de l'abbé de Châteauneuf » : cf. p. 343, à Thieriot, 29 mai.

P. 328, *à Marin, 5 mai 1769*. L'expression « le parc civil », employée pour désigner le Châtelet, surprend. Si le texte est exact, c'est un archaïsme : v. Littré, au mot « parc », 10°. Cf. le mot « parquet » qui, anciennement, désignait la partie d'une salle de justice où se tiennent les juges.

P. 332, n. 2. Cf. à Thieriot, 29 mai, p. 344.

P. 334, *à d'Argental, 23 mai 1769* : «... l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de St-Florentin »; celle du 17 juin 1768 (p. 67). Cf. p. 371.

P. 337, *à d'Alembert, 24 mai 1769* : « les bœufs-tigres frémissent. » Allusion au conseiller de grand'chambre Pasquier, et aux autres *Messieurs*, ses semblables. Cf. p. 49.

P. 337, n. 2, et 338, n. 1; ajouter : cf. la lettre à d'Argental du 7 juillet 1769 (p. 371).

P. 340, *à Catherine II, 27 mai 1769*, note de Kehl. La lettre que n'ont pas trouvée les éditeurs de Kehl est imprimée p. 415 avec la fausse date du 4-15 août. Avril confondu avec août : faute de lecture très fréquente. — *P. 342* : « Philippopolis de Roumanie », Philippopoli, capitale de la Roumélie orientale.

P. 359, n. 1 : De Launay avait également agi au Châtelet contre *les Guèbres* : v. p. 328.

P. 364, *à Rochefort, 3 juillet 1769* : « il s'agissait d'un jeune homme de mes parents, mousquetaire du roi. » Daumart; cf. t. XLVIII, p. 96.

P. 382, *à Catherine II, 3-14 juillet 1769*. La fin de cette lettre donne à croire que la lettre du 27 mai à Catherine est incomplète : on n'y trouve rien sur l'accident de Galatin ni sur les défauts des universités. — « afin que je puisse remplir mes promesses pour votre protégé. » Ces promesses sont dans la lettre du 4-15 avril, faussement datée d'août, p. 416.

P. 384, *de M^me^ du Deffant, 16 juillet 1769*; «... un livre... dont il n'y a que trois ou quatre exemplaires... » : l'*Histoire du Parlement de Paris*, excessivement rare, disent les *Mémoires secrets* du 25 juin (Bengesco, I, 369).

P. 390, n. 2; v. t. XLIX, p. 81 (14 sept.), 84 (23 sept.), 86 (25 septembre 1774), à d'Argental.

P. 400, n. 2. Voltaire n'avait pas encore reçu, le 31 juillet, la lettre 7 601 (de Bernis, Rome, 19 juillet). Il ne répondit à Bernis que le 3 août (p. 402).

P. 401, n. 2, ajouter : v. p. 434, à Richelieu, 4 septembre 1769.

P. 412, *à M***, 13 août 1769* : « notre voisin C. Philibert », Claude Philibert, pseudonyme de Philibert Cramer. C'est chez Claude Philibert, à Copenhague (Genève), qu'avaient été publiées en 1766 *Les lettres critiques d'un voyageur anglais*. Les frères Cramer s'appellent « les frères Philibert » sur la première page de certains des ouvrages qu'ils ont édités.

P. 415, *de Catherine, 1-15 aout 1769*. En réalité du 4-15 avril. Elle répond à la lettre du 1^er^ avril, p. 312, et Voltaire lui répond, le 27 mai, p. 340. Il suffit de lire les trois lettres dans leur ordre véritable pour s'en rendre compte. De plus, il est évident que le passage relatif au jeune Galatin, p. 382 (3-14 juillet) est *postérieur* au post-scriptum de la p. 416.

P. 420, *à Élie de Beaumont, 19 auguste 1769.* Date inexacte. La lettre est manifestement antérieure à celle du 17 auguste 1769 (p. 419); cf. la p. 420 (« vous rendez l'affaire de M. de la Luzerne claire comme le jour et cependant les juges ont semblé décider contre lui. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables ») avec la p. 419 (« vous avez mis le sceau à votre gloire en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de la Luzerne. » La lettre du 17 auguste vise le jugement rendu par « d'autres juges » et notre lettre a trait au jugement de première instance. Il est assez délicat de déterminer l'année où elle a été écrite. Dès le 25 juillet 1766 (t. XLIV, p. 359), Voltaire mentionne le jugement contre M. de la Luzerne, et il en parle encore le 4 mars 1768 (t. XLV, p. 552). Quant au procès soutenu pour le bien de M^me^ de Beaumont (la terre de Canon), il y est fait allusion dès le 20 auguste 1766 (t. XLIV, p. 393 : « je vous répète ici combien je m'intéresse *à l'affaire qui vous regarde*, et à quel point je suis étonné que M. de la Luzerne n'ait pas gagné son procès. » Cf. 10 sept. 1766 (p. 422) : « celle [l'affaire] qui regarde le bien de Madame votre femme est pour moi d'une plus grande importance. » Et c'est seulement entre le 16 janvier (t. XLV, p. 494) et le 4 mars 1768 (p. 552) que M. et M^me^ de Beaumont ont été mis en possession de leur terre. — Il me paraît sûr pourtant que notre lettre est de 1766. Voltaire est encore tout échauffé d'indignation contre le supplice du chevalier de la Barre (1^er^ juillet 1766); et, preuve plus matérielle, il écrit, t. XLVI, p. 420 : « vous plaidez... comme Cicéron *pro doma sua* », et, le 10 septembre 1766 : « Si je vous ai déjà dit que c'est Cicéron qui plaide pour sa maison, je vous le répète » (t. XLIV, p. 422). La lettre du 20 août 1766 (t. XLIV, p. 393) me fait douter d'ailleurs que la nôtre soit exactement de la veille.

P. 433, *à Catherine II, 2 septembre 1769* : « tout vieux que je suis » : cf. p. 469 et 521.

P. 459, *de M du Deffant, 20 septembre 1769.* Qu'est-ce que l'histoire des Soukirs, ce très beau sujet de conte de fées où il est question de l'établissement des manufactures? Il n'en est pas question ailleurs, dans la correspondance. Cette histoire ou la lettre qui contient l'histoire se sera perdue. Rien là-dessus dans P. Calmettes, ni dans G. Maugras : *Le Duc et la Duchesse de Choiseul*, 1902.

P. 460, *de Catherine II, 15-26 septembre 1769.* « Je vous ai conté l'autre jour » paraît singulier : c'était le 3-14 juillet (p. 381). Il pourrait se faire que cet alinéa n'appartînt pas à la lettre du 15-26 septembre, mais à une autre lettre postérieure au 3-14 juillet. La lettre du 2 septembre de Voltaire peut en effet avoir été faite du mélange de deux lettres, et même de trois, cf. p. 469. Il n'y a aucune lettre de Catherine entre le 14 juillet et le 26 septembre. — « Chotin » ou Choczym, sur la rive droite du Dniester, cf. p. 480, à André Schouvalow, 30 octobre 1769. — « avant que de répondre à vos deux lettres » : Catherine répond ici à la lettre du 3 septembre 1769 (p. 433). Quant à l'autre, elle est perdue, à moins qu'elle ne soit une partie de la lettre actuelle du 2 septembre,

cf. p. 469. Rien du reste, sinon ce passage de la p. 460, n'indique l'existence d'une lettre écrite par Voltaire entre le 27 mai (p. 340; réponse de Catherine, le 3-14 juillet), et le 2 septembre. Cette lettre perdue, ayant été reçue à Pétersbourg après le 14 juillet, aurait été écrite soit à la fin de juin, soit en juillet ou en août (si les deux alinéas de la lettre de Catherine sont bien du 15-26 septembre). — *P. 461* : « le tuèrent de même que les commissaires des vivres se jetèrent dans les barques. » Le sens me paraît beaucoup meilleur avec une virgule après « vivres ».

P. 469, *à Panckoucke, 29 septembre 1769* : il faut un point entre « article » et « Mainmorte ».

P. 469, *de Catherine II, 22 septembre-2 octobre 1769*. Ou cette lettre n° 7 683 est mal datée, ou l'alinéa « Tout vieux que je suis... », p. 443, n'est pas à sa place dans la lettre du 2 septembre 1769, puisqu'il répond à un passage du n° 7 683; cf. p. 521. — *P. 469* : « par votre lettre au C^te^ de Schouvalow »; cf. p. 521 (2 janvier 1770) : « j'ai écrit deux lettres à M. de Schouvalow depuis quatre mois; point de réponse. » Une de ces deux lettres est celle du 30 octobre, p. 480; l'autre est perdue. La lettre (perdue) dont il est question ici n'est d'ailleurs pas une des deux dont Voltaire parle p. 521 et que Schouvalow laissa sans réponse. En effet, la lettre du 30 octobre (p. 480) répond à une lettre de Schouvalow, que Voltaire avait évidemment reçue dans un paquet de Russie, avec la lettre de Catherine du 22 septembre-2 octobre; car il répond aux deux correspondants le même jour (p. 480; p. 481). Et cette lettre de Schouvalow, écrite aux alentours du 2 octobre, devait précisément répondre à la lettre de Voltaire dont Catherine avait connaissance le 2 octobre.

P. 475, *à Catherine II, 30 octobre 1769*. « La lettre dont elle m'honore, du 22 septembre. » C'est celle du 15-26 septembre (p. 460), dont les éditions antérieures à la publication des *Documents, etc., relatifs à l'empire de Russie* (v. Bengesco, III, 262 et suiv.), ne donnaient que le second alinéa. Elles publient avec la date 11-22 septembre celle qui dans Moland porte la date du 22 septembre-2 octobre. — *P. 481*. « Je ne sais pas si on a tâché de supprimer à Paris et à Constantinople votre *Instruction pour le Code de la Russie*. » Ceci ne répond à rien dans la lettre du 15-26 septembre telle que l'a imprimée Moland, mais répond au P.-S. de la lettre du 11-22 septembre des anciennes éditions. Ce P.-S. peut avoir été mal placé par les éditeurs de Kehl, mais il est nécessaire dans la lettre du 15-26 (n° 7 675). On nous dit (Bengesco, III, 263) que les éditeurs des *Documents* russes ont imprimé sur les manuscrits originaux (revenus à Pétersbourg après l'achat de la bibliothèque de Voltaire à M^me^ Denis; v. Desnoiresterres, t. VIII, p. 421), mais « ces éditeurs n'ont pas toujours respecté le texte original des lettres de Catherine II à Voltaire » (Bengesco, III, 266).

P. 498, *de Catherine II, 13-24 novembre 1769*. Date inexacte. La lettre est du 13-24 décembre. Elle répond à une lettre de Voltaire du

28 novembre (p. 499; cf. p. 501), et Voltaire lui répond, non le 2 janvier (p. 521), mais le 2 février 1770 (p. 548). La lettre suivante de Catherine est du 8-19 janvier 1770, p. 533 (réponse de Voltaire le 10 mars t. XLVII, p. 11).

P. 512, *à d'Argental, 11 décembre 1769* : « un discours fort désagréable, qu'on prétend avoir été tenu », sans doute par Richelieu, hostile à d'Argental.

P. 514, *à Moultou, 13 décembre 1769*, n. 3 : « il s'agit de Rousseau et probablement de la première partie des *Confessions* ». « Mais non, dit M. Eug. Ritter, il s'agit d'Abauzit... On sait d'ailleurs que ce n'est qu'en 1778 que Rousseau remit à Moultou le manuscrit des *Confessions*. »

P. 520, *à Catherine II, 2 janvier 1770*; répond à la lettre du 1er-12 novembre (p. 494). — *P. 521*. L'alinéa : « Il paraît un manifeste des Géorgiens » n'est pas à sa place ici. Il est visiblement antérieur à l'alinéa : « mais que direz-vous, monsieur », du 22 septembre-2 octobre (p. 469) et à l'alinéa : « Tout vieux que je suis... » du 2 septembre (p. 433). Les éditeurs de Kehl l'ont peut-être fait permuter avec ce dernier. Sur les interpolations qu'ils se sont permises, v. Bengesco, III, III. — « J'ai écrit deux lettres à M. de Schouvalow depuis quatre mois... » Contrairement à ce que dit Moland, une des deux lettres seulement est perdue et doit être postérieure à celle du 30 octobre 1769, qu'on lit p. 480 (v. t. XLVII, p. 13); cf. p. 469.

P. 522, *de Frédéric, 4 janvier 1770* : « Nous barroterons nos marchandises »; variante des *Œuvres posthumes* : « nous échangerons ». Le dictionnaire de Trévoux ne donne pas le sens d' « échanger » pour « barroter ». C'est sans doute une impropriété de langage de Frédéric. Pense-t-il au jeu de barres?

P. 526, *à de la Tourrette, 6 janvier 1770* : « une traduction de *la Henriade* », par le chevalier Ceretesi : v. t. XLVII, p. 122, de M. de la Tourrette, 26 juin 1770.

P. 530, *à d'Alembert, 12 janvier 1770* : « le bœuf-tigre », le conseiller de grand-chambre Pasquier.

P. 549, n. 3. Cette note dément la n. 3 de la p. 521. Cf. p. 521 et 469. — « les autres » : Voltaire ne parle p. 521 que de deux lettres auxquelles Schouvalow n'ait pas répondu.

Tome XLVII. — P. 5, *à Tabareau, 3 mars 1770*, n. 4. La lettre à M. de la Borde doit être celle du 5 mars, dont il est question p. 50. Cela donne pour date de ces deux derniers alinéas la fin de mars environ. Le billet n° 7 818 est antérieur. — Cf. p. 56.

P. 41, *à d'Argental, avril 1770* : « le jeudi de l'absoute [le jeudi Saint] la bulle *in Coena Domini* » : cf. p. 71, n. 2; 173, n. 7; et le *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XXXIX.

P. 43, n. 1, mal rédigée. Cf. p. 161. M. d'Hornoy était fils du premier mari de Mme de Florian (laquelle ne mourut qu'en 1771).

P. 51, *de Hennin, 19 avril 1770* : « leur conduite avec le pauvre

M. D*** », sans doute Durey de Morsan. L'un des « deux aventuriers » doit être l'Irlandais Oleary : v. Voltaire à Mme de Sauvigny, 30 janvier 1769, t. XLVI, 246.

P. 52, *à Richelieu, 20 avril 1770.* « P. S. », n. 2. Il est possible que la lettre ne soit pas perdue, et que Voltaire fasse allusion à la lettre de Catherine du 20-31 mars, qu'il venait peut-être de recevoir. Les mots : « ne manquer ni d'hommes, ni d'argent » ne sont plus dans la lettre du 20-31 mars, mais la pensée y est toujours : « vous voudriez armer toute la chrétienté pour m'assister... j'espère que je n'aurai pas besoin des cinquante mille hommes que vous voulez qu'il me donne contre Moustapha » (p. 37). Il faut cependant reconnaître que Voltaire répond seulement le 18 mai (p. 78) à la lettre du 31 mars. — *P. 53* : « vous faire ma cour dans votre beau palais » : le pavillon de Hanovre (actuellement orfèvrerie Christofle, Boulevard des Italiens).

P. 56, *à Hennin, 24 avril 1770*; sans doute mal datée : Voltaire, dans le 4e alinéa, fait allusion au début de la lettre de Frédéric, 24 mai 1770 (p. 85). Notez d'ailleurs que Voltaire ne répond pas à la lettre du 19 avril de Hennin (p. 51), et qu'il relève de maladie : or, le 4 mai, à d'Argental (p. 67), il se dit attaqué d'une horrible fluxion de poitrine; le 8 mai (à Schomberg, p. 71), « une fluxion très violente sur la poitrine le tient au lit depuis un mois »; le 21 mai (à Mme Necker, p. 83) « je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines ». La lettre à Hennin pourrait d'ailleurs être faite de pièces et de morceaux, et le 2e alinéa être réellement du 24 avril : le 4 mai, en effet, (p. 67, à d'Argental,) Voltaire n'est plus indigné contre le duc de Choiseul. Une autre partie serait de juin : cf. p. 62.

P. 56, *à Tabareau, 24 avril 1770.* Doit être mal datée. Voltaire ici n'est pas encore fixé sur l'aventure de la caisse d'escompte. Or, à partir du 7 mars au plus tard (p. 8, à Chabanon,) il se plaint de la saisie des rescriptions par le contrôleur général. Il avait écrit le 5 mars à M. de la Borde pour avoir des renseignements (v. p. 50, 3e alinéa). Il s'informait déjà auprès de Tabareau en mars (p. 13) par un billet qui me paraît postérieur au n° 7863. Celui-ci doit avoir été écrit à peu près en même temps que la lettre du 5 mars à La Borde, peut-être avant.

P. 62, *à Frédéric, 27 avril 1770*; me paraît avoir été *tripatouillée*. Elle semble bien répondre à celle du 24 mai (n. 85), et par conséquent, comme la lettre à Hennin datée du 24 avril, être de juin, du moins pour la plus grande partie. Le début et la fin pourraient provenir de la lettre du 4 mai, p. 66. (Il tombait encore de la neige au 8 de mai : p. 71, à Schomberg.) C'est cette lettre du 4 mai qui répond à la lettre de Frédéric du 3 avril (p. 42). Les lettres de Voltaire et de Frédéric de janvier 1770 (t. XLVI, p. 547), 17 février (p. 561); 9 mars (t. XLVII, p. 8); 3 avril (p. 42); 4 mai (p. 66); 24 mai (p. 85); 8 juin (p. 101); 7 juillet (p. 130), se suivent et se répondent régulièrement. C'est donc seulement la lettre du 27 avril qui reste hors de la série. Pourtant elle

répond à celle du 24 mai. Ma conclusion est que, pour la plus grande partie, elle paraît tirée de la lettre du 8 juin.

P. 63, n. 1. La première mention de la statue se trouve dans une lettre de Mme du Deffand, 9 avril (p. 45).

P. 76, *à Bernis, 11 mai 1770*; « puisque vous êtes en cardinal »; lisez : « puisque vous en êtes cardinal ».

P. 78, *à Catherine II, 18 mai 1770*. « Ni du Voncara d'Enghis ». Noms estropiés. D'après *la Défense de mon oncle*, ch. XIII, t. XXVI, p. 394, Cara Denguis est le nom turc du Pont-Euxin ou Mer Noire. Peut-être Voltaire a-t-il dicté : « Ni du fond de Cara-Denguis ».

P. 79, *de Catherine II, 9-20 mai 1770* : « la seconde du 14 d'avril »; elle est perdue. — *P. 80* : « la traduction du charmant petit poème de M. Plokof »; v. t. XXVIII, p. 365; Bengesco, II, 262.

P. 86, *de Mme du Deffant, 24 mai 1770* : « une requête que M. de Voltaire m'a envoyée; vous verrez qu'elle est adressée au roi, et qu'il dit en note que l'instance est au conseil » (cf. à Mme du Deffant, 1er juin, p. 94). V. t. XXVIII, p. 353, et Bengesco, II, 259 et suiv.

P. 100, *à Lacombe juin 1770*. La lettre est antérieure à Pâques, et n'est donc pas de juin. De plus, elle est adressée non à Lacombe, mais à Panckoucke, éditeur de l'*Encyclopédie* et de l'*Année littéraire* v. p. 48, de d'Alembert, 12 avril *1770*; p. 63, à d'Alembert, 27 avril. Peut-être cependant Lacombe avait-il publié *Mélanie* (que Voltaire appelle *la Religieuse*, v. p. 13, à Tabareau, mars 1770), et les éditeurs de Kehl ont-ils cousu un billet à Panckoucke et un billet à Lacombe. — « de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de Fontanelle »; la *Gazette universelle de politique et de littérature*, publié à Deux-Ponts par Dubois de Fontanelle : p. 149 et n. 2.

P. 102, *à Frédéric 8 juin 1770*; « vous ne voulez pas des trois grâces de M. Hennin », v. p. 66, à Frédéric, 4 mai.

P. 129, *à Vasselier, 6 juillet 1770*; « n'aimait pas les têtes puantes »; lisez « bêtes puantes »; cf p. 140, à d'Alembert, 16 juillet 1770. Voltaire appelle souvent bêtes puantes les renards et les loups, c'est-à-dire les jésuites et les jansénistes : v. p. ex. p. 506.

P. 143, *à Catherine II, 20 juillet 1770* : « votre lettre du 6 juin, que je soupçonne être du nouveau style. » Ce début montre bien que dans l'original du 6 juin la date n'était pas écrite comme l'a imprimée Moland d'après les *Documents* russes : « le 26 mai-6 juin ». Cf. ici la note sur la p. 481 du t. XLVI.

P. 148, *à M***, 22 juillet 1770* : à Tabareau; cf. p. 165, à Tabareau, 8 auguste 1770 : « je n'ai point oublié les anecdotes russes, et je tâcherai de vous en faire tirer un bon parti incessamment. »

P. 179, n. 2; lire 7963.

P. 181, *de Catherine, 9-20 août 1770* : « un corps à droite vers votre Braïlof, que vous voulez qui soit pris. » V. p. 126 (4 juillet 1770).

P. 182, *à M. le conseiller Maupeou, 22 auguste 1770*; lire : « à M. le Chancelier Maupeou »; « dans votre dernière lettre »; celle du

11 auguste (p. 170), à laquelle Catherine avait déjà répondu le 31 auguste-11 septembre (p. 194).

P. 200, *de Catherine, 10-21 septembre 1770*; « dans notre dern. lettre... », etc.

P. 206, *de Catherine II, 14-26 septembre 1770.* Catherine répond à la lettre du 28 auguste (p. 185).

P. 208, *de Frédéric II, 26 septembre 1770*; lettre adressée non à Voltaire, mais à Grimm : v. Bengesco, III, 206. — n. 2, lire : « 8081 et 8237. »

P. 223, *au Mis de Voyer d'Argenson 12 octobre 1770*; un maître de poste tel vous »; lisez : « tel que vous ».

P. 227, *de Catherine II, 7-18 octobre 1770* : « l'un et l'autre m'a empêchée de répondre à vos trois lettres, que j'ai reçues consécutivement. » Les lettres auxquelles Catherine pouvait répondre sont celles du 5 septembre, du 14 septembre, du 21 septembre, du 2 octobre. Elle a répondu le 9 octobre (p. 218) à la lettre du 21 septembre; elle peut à peine avoir reçu celle du 2 octobre; on trouve ici des allusions à des passages qui sont du 5 et du 14 septembre (p. 191 et 197). Le siège de Bender avait été ouvert le 21 juillet (p. 160; cf. p. 195, 235, 248); la ville fut prise le 1er septembre par Panine, d'après Levesque, *Hist. de Russie*, Yverdon, 1783, t. VI, p. 16. — Le prince Henri de Prusse arriva le 12 octobre au soir (nouv. style) à Pétersbourg.

P. 230, *à Mme du Deffant, 21 octobre 1770* : « ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier » : Marchand de la Houlière; cf. p. 216, à Mme de Choiseul, 8 octobre 1770 et p. 232.

P. 233, *à Tabareau 25 octobre 1770* : « j'ai lu enfin les canaux et les lettres de M. Linguet »; cf. t. XLVIII, p. 82, et la n. 1.

P. 234, *à Catherine II 25 octobre 1770.* Voltaire dit y répondre à la lettre du 16-27 septembre, lettre à laquelle Moland, d'après les *Documents* russes, donne la date du 14-25 (p. 206). Il doit manquer à la lettre de Catherine une phrase sur le prince Kosloffsky dont Voltaire, plaint la mort p. 234. — « celui qui m'a apporté le portrait de mon héroine » : v. t. XLVI, p. 248 (février 1769). — « pour une petite île déserte » : Falkland, v. p. 294 (de Hennin, 20 décembre 1770).

P. 239, *à Rochefort 1770.* Date inexacte. Voltaire travaille depuis deux ans au *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, qui sera fini bientôt. La nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, 4 vol. in-8° parut en 1768 : Voltaire parle pour la première fois de cette nouvelle édition le 13 mars 1765 (à Richelieu, t. XLIII, p. 486) et s'en occupe jusque vers la fin de juillet 1768 (à d'Argental, 14 auguste 1768). D'autre part, la phrase : « ceux même qui méprisent et qui affligent le plus le chef prétendu de l'Église », semble bien faire allusion aux événements qui suivirent la bulle pontificale du 30 janvier 1768 : occupation d'Avignon le 11 juin 1768 par le comte de Rochechouart (v. *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. XXXIX). — La lettre est donc (sauf peut-être le 1er alinéa) de 1768, postérieure au 12 février (v. t. XLVI, p. 530), anté-

rieure au 2 novembre (t. XLVI, p. 153, à Rochefort : « je vous ai envoyé 4 volumes du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV* »), écrite probablement après la lettre du 11 avril (à Rochefort, t. XLVI, p. 17 : « en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*... Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses. »)

P. 248, *à Catherine II, 2 novembre 1770* « Si Bender est pris l'épée à la main, comme on le dit. » Voltaire n'avait pas encore reçu la lettre du 7-18 octobre, où Catherine lui annonçait la prise de Bender.

P. 254, *à Catherine II, 20 novembre 1770*; semble la réponse à la lettre du 7-18 octobre.

P. 255, *à Frédéric, 21 novembre 1770* « votre majesté peut-être ciron ou mite »; supprimez le trait d'union.

P. 262, *à Catherine II, 26 novembre 1770*, réponse à la lettre du 28 septembre-9 octobre (p. 218).

P. 270, *de Frédéric à Voltaire, 4 décembre 1770* : « votre prétendu Soudan d'Egypte ». Dans aucune des lettres antérieures de Voltaire à Frédéric il n'est question d'Ali-Bey. Voilà encore une preuve que nous n'avons pas toujours ces lettres au complet. — C'est Catherine qui avait donné Ali-Bey pour roi d'Egypte à Voltaire (p. 99, 195; cf. p. 144, 248).

P. 278, *à d'Alembert, 10 décembre 1770* : « Je lui [à de Brosses] ai d'ailleurs envoyé une consultation de neuf avocats... j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit en mots couverts... »; cf. p. 291 (à d'Argental, 19 décembre 1770), 312 (à Legouz de Gerland, 2 janvier 1771) et 324 (à Richelieu, 14 janvier 1771). Quelle est cette lettre de menaces? Peut-être celle (perdue) à laquelle répliquait Voltaire le 16 auguste 1768 (p. 99, t. XLVI) : « Vous me répondez que Warburton sait l'histoire orientale, que Corneille est une lune et que je ne suis qu'une étoile... » Dans la même lettre, Voltaire disait, p. 98 : « J'ai fait consulter à Paris des avocats... » Il consulta notamment Élie de Beaumont : 26 mai et 3 juillet 1768, p. 50 et 72.

P. 283, *de Catherine II, 2-13 décembre 1770*. « Vous voyez... que je réponds à plusieurs de vos lettres par celle-ci. » La précédente lettre de Catherine était de novembre 1770 (p. 242), et répondait à une lettre de Voltaire du 2 octobre (p. 212). Depuis, Voltaire a écrit le 12 octobre, le 25 octobre, le 6 novembre, le 20 novembre, le 26 novembre. Catherine fait ici allusion, p. 284, à un passage (sur la peste) de la lettre du 20 novembre. Elle ne répondit que le 12-23 décembre à la lettre du 26 novembre.

P. 305, *à d'Alembert, 28 décembre 1770*. « Quoi! les bœufs-tigres pleurent! » surnom donné à *Messieurs* du Parlement, collègues de Pasquier, depuis 1766 (v. t. XLIV, p. 345, 356).

P. 327, *à M***, 18 janvier 1771*. La lettre même montre que le destinataire est M. de la Borde, que Voltaire en effet n'avait jamais vu : v. p. 50; cf. p. 563.

P. 333, *à Catherine II, 22 janvier 1771* : « voilà un bacha d'Arc qui se révolte »; lisez : « d'Acre ».

P. 339, *à la marquise d'Argens 1er février 1771.* La lettre est du 1er février 1772. Cf. la note de Beuchot, p. 370, et t. XLVIII, p. 19 (à Frédéric, 1er février 1772).

P. 352, *à la duchesse de Choiseul, 11 février 1771* : « c'était supposer que je fusse encore en vie »; il faut sans doute lire : « c'était supposé que... »

P. 356, *à Frédéric, 15 février 1771* : « j'ai beau leur citer la belle préface d'un grand homme » : allusion à la Préface de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, condamné par le bref du 1er mars 1770 (Frédéric à Voltaire, 24 mai 1770, p. 85).

P. 370, *à Frédéric, 1er mars 1771* : « les tous sont égaux ». Dans un texte ramené à l'orthographe moderne, comme celui de Moland, il faut écrire : « les touts sont égaux. » — *P. 370, n. 2.* L'étonnement de Beuchot est justifié et aurait pu lui faire voir que la lettre à la marquise d'Argens est postérieure à celle-ci; cf. p. 339.

P. 376, *à La Condamine, 8 mars 1771.* « Le sieur de la Beaumelle »; cf. p. 538, n. 1. — *P. 377.* « Vous m'apprenez dans votre lettre qu'il fut enfermé deux fois, c'est ce que j'ignorais. » Voltaire l'avait oublié ou voulait ici l'oublier : v. 7 août 1756 à d'Argental et 6 octobre 1756 à Mme de Lutzelbourg (t. XXXIX, p. 84 et 116). — « Un certificat de Mme la duchesse de Gotha. » Voyez-le au complet, t. XLV, p. 325, cf. p. 367.

P. 397, *à d'Alembert, 18 mars 1771* : « m'envoyer vos deux discours. » Beuchot ne sait ce qu'ils sont. Cependant Voltaire indique, dans sa lettre du 8 avril à d'Alembert, que l'un, prononcé dans l'Académie des Sciences, contient l'éloge du roi de Prusse. C'est le discours prononcé devant Gustave III de Suède, le 6 mars, à l'Académie des sciences : v. la *Correspondance* de Grimm, éd. Tourneux, t. IX, p. 275 et suiv. et la n. 1 de la p. 277 (1er avril 1771). Et peut-être Voltaire appelle-t-il aussi discours, par un léger abus, le *Dialogue entre Descartes et Christine*, qu'il fit en 1773 imprimer à la suite de ses *Lois de Minos* : v. 27 mars 1773, à d'Alembert, t. XLVIII, p. 330.

P. 409, *à d'Alembert, 2 avril 1771*; « vous savez que le premier a persécuté l'*Encyclopédie* »; lisez « qui le premier. »

P. 410, *de Catherine II, 31 mars-11 avril 1771* : « l'ancien géant a sur son corps... » S'agit-il ici du géant Pictet, Genevois secrétaire de Catherine?

P. 422, *à Catherine II, 6 mai 1771.* Répond à la lettre du 14 mars, à laquelle répondait déjà la lettre du 30 avril (p. 417). A la phrase : « mais je n'irai point à Nipchou » ne correspond rien dans les lettres antérieures de Catherine; cf. p. 444 (de Catherine II, 24 mai-4 juin 1771).

P. 427, *à la Vrillière, 9 mai 1771* : « du secrétaire d'État dans lequel le département de la ville de Versoy pourra tomber. » Barbare; il faut

lire évidemment : « dans le département duquel la ville de Versoy pourra tomber. » Cf. p. 515 (à Richelieu, 23 sept.) : « que Versoy serait entièrement dans le département de M. le duc de la Vrillière. »

P. 434, *à Richelieu, 20 mai 1771* : « il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtres de Calas, ni ceux du pauvre Lally, ni ceux du chevalier de la Barre. » Absurde : il faut lire : « ni les meurtriers... »

P. 439, n. 1; ajouter : et dans la lettre du 30 avril (p. 417) à laquelle répond celle-ci.

P. 441, *à M^me^ du Deffant, 1^er^ juin 1771* : « je le recommandai au roi de Prusse qui lui a donné en dernier lieu une compagnie de cavalerie. » C'est le 7 décembre 1772 seulement que Voltaire écrit à d'Alembert : « le roi de Prusse vient de donner une compagnie à ce petit d'Etallonde, auquel il avait donné une lieutenance à l'âge de dix-sept ans. » (t. XLVIII, p. 244).

P. 448, *à Madame ***, 12 juin 1771.* Serait-ce une sœur de M. du Tillot, marquis de Felino, ministre de l'infant Ferdinand, duc de Parme (v. p. 514 et 523)? V. sur du Tillot le livre de Ch. Nisard, 1887.

P. 450, *à Thomas, 14 juin 1771* : « un archimandrite nommé Platon »; cf. à Catherine II, 15 mai (p. 431).

P. 457, n. 1; ajouter : cf. Volt. à Catherine, 6 mai 1771 (p. 422) et Catherine à Voltaire, 14 mars 1771 (p. 390).

P. 462, n. 1; ajouter : et 8294 (Catherine à Voltaire, 31 mars 1771).

P. 465, *de Catherine II (juin 1771)* : « le sermon que la princesse Daschkof vous a donné » : v. p. 431 (à Catherine II, 15 mai 1771). — « Le sermon prêché à Sainte-Toleranski, que vous m'avez envoyé, est admirable. » C'est le *Sermon du Papa Nicolas Charisteski*, cf. p. 432, et Bengesco, II, 268.

P. 468, *à Catherine II, 6 juillet 1771.* « Elle daigne me dire, dans sa lettre du 23 mai »; du 24 mai-4 juin suivant les *Documents* russes (p. 444).

P. 472, *à Papillon de la Ferté, 8 juillet 1771* (cf. p. 513, n. 1) : « en dédommagement de l'argent comptant que j'avais mis en dépôt chez M. de la Balue. » Il faut lire : « chez M. de la Borde »; v. p. 5, 13, 50, 230. — V. dans le 1^er^ numéro de 1912 des *Annales révolutionnaires* un article de M. René Farge sur Papillon de la Ferté.

P. 480, *à André Schouvalow, 19 juillet 1771* : « la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire sur M. de Tchogoglof », le même sans doute appelé Tchoglokof par Catherine, p. 335 (12-23 janvier 1771).

P. 481, *à Richelieu, 20 juillet 1771* : « que M. l'abbé Terray m'a prises un peu à la Mandrin, dans le coffre-fort de M. Magon »; cf. p. 563. — *P. 482.* « M. de Beaufort, ancien officier » : cf. p. 496, à Christin, 19 auguste; et p. 525, à la duchesse douairière d'Aiguillon, 16 octobre.

P. 484, *à de la Tourrette, 23 juillet 1771*, « la Henriade toscane », la traduction du chevalier Ceretesi : v. p. 122.

P. 485, *de Catherine, 16-27 juillet 1771* : « de Kertz et de Senikale ».

Il doit y avoir une faute de lecture. Catherine ou son secrétaire aura écrit Jenikale, les Allemands et les Suisses romands faisant l'I comme notre J.

P. 496, *à d'Alembert 19 auguste 1771*; « la question *de mathematicis ab urbe expellendis.* » V. Juvénal, VI, 560; XIV, 248; Suétone, Aug. 94; Ner. 40; Vitell. 3 et 14; Domit. 15.

496, *à Christin 19 auguste 1771*; « celle que l'ancien parlement de Besançon a perdue » : cf. à M^me^ du Deffand, 3 avril 1771, p. 407.

P. 507, n. 2. Bengesco, IV, 112, dit que les caractères et poinçons furent acquis pour 150 000 francs.

P. 502, *à Baskerville, 2 septembre 1771* : « erneastly »; le mot anglais est « earnestly ». Probablement, la faute n'est pas de Voltaire. — Il paraît fort douteux que Voltaire parle ici d'une édition de Virgile. Je croirais que Baskerville avait proposé à Voltaire d'imprimer un de ses ouvrages. Cf. p. 544. C'est seulement après le 2 septembre, me semble-t-il, que Baskerville envoie son Virgile et son Milton, dont Voltaire le remercie le 16 novembre.

P. 505. *à Gabriel Cramer, 10 septembre 1771.* « La lettre à M. l'archevêque de Lyon est de M. Prost de Royer »; cf. la n. p. 408. La note au mot « Lyon » doit porter le n° 3. — Cf. p. 517. — « Moi qui n'avais jamais entendu parler... » Voltaire en avait écrit à Pierre Rousseau et à Prost de Royer lui-même, 1^er^ octobre 1763, t. XLIII, p. 1 et 2.

P. 509, n.; lire 8436 et non 8357.

P. 514, *à Vasselier, 20 septembre 1771* : « tous les autres régiments de la robe », les autres parlements; cf. à Ruffey, 4 septembre 1771, p. 503.

P. 517, *à Gabriel Cramer, 26 septembre 1771.* « Le monologue d'Hamlet »; « l'article d'Hudibras » : v. la XVIII^e^ et la XXII^e^ des *Lettres philosophiques* (éd. Lanson, 1909, t. II, p. 82 et 147); v. aussi les articles *Art dramatique* et *Bouffon* dans les *Questions sur l'Encyclopédie.* — Sur les plaintes de Voltaire touchant l'édition in-4° de 1768 et suiv., v. Bengesco, IV, 81.

P. 534, *à Bourgelat, 26 octobre 1771* : « des moissons avec des vitrifications. » Cf. la *Philosophie de l'Histoire*, ch. I (t. XI, p. 5) : « on a osé dire que tout le globe a été brûlé; qu'il est devenu une boule de verre : ces imaginations déshonorent la physique. » Allusion à Buffon. Sur les montagnes et les pierres calcaires, v. la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* (1746), t. XXIII; et les *Singularités de la Nature* (1768). t. XXVII.

P. 536, *à Catherine II, 2 novembre 1771* : « que font les *Savii grandi* de Venise? » les grands sages de Venise.

P. 544, *à Catherine II, 18 novembre 1771* » : et à l'égard des assassins en front de bandière »; peut-être Voltaire a-t-il écrit : « assassinats ». — *P. 545* : « chacun débitait des comtes funestes »; lire « contes ». — *P. 546* : « très bien battu les Turcs sans le concoure », lire « concours ».

P. 557, *à d'Argental, 2 décembre 1771* : « sans consulter ni le prince ou son frère, ni moi. » Voltaire a dû écrire : « ni le prince son frère », ou bien « ni le prince » tout court. Dans ce dernier cas « ou son frère » serait une glose. Le prince, c'est Philibert Cramer, Gabriel étant « le marquis ».

P. 563, *à M***, 6 décembre 1771.* Sans doute à M. de la Borde, que Voltaire n'avait jamais vu. Cf. p. 50, 327, 578.

P. 566, n. 3 (et 573, n. 2). Niquet et non Bastard (l'erreur est corrigée dans la table alphabétique de l'édition Moland) : v. p. 257 et t. XLVIII, p. 11.

Tome XLVIII. — P. 2, *à Catherine II, 1er janvier 1772* : « notre fax-hall perfectionné » (cf. p. 10, à d'Argental, 19 janvier : « le mérite éclatant de l'opéra-comique et de fax-hall »). G. Avenel met en note : « ou vaux-hall. Voltaire veut parler ici du Colysée, fameuse halle de fêtes ouverte à Paris depuis le mois de mai 1771. » V. t. XIX, p. 192, article *Lang. fr.* des *Quest. s. l'Enc.* — « Vauxhall : jardin public avec salles de concert et de danse, aux portes de Londres, au S.-O., tire son nom d'un entrepreneur français nommé Vaux, qui l'ouvrit en 1730 » (*Dictionnaire* Bouillet).

P. 3, *à Hennin, le 1er de 1772* : « les stoks-jobbers », lisez : « les stock-jobbers. »

P. 11, *à d'Argental, 20 janvier 1772* : « l'extravagante et honteuse opinion de M. Niquet » sur la culpabilité de tous les Calas : v. t. XLVII, p. 567 (à d'Argental, 7 décembre 1771).

P. 14, v. une lettre du 25 janvier 1772 au landgrave de Hesse-Cassel, *Zeitschrift*, 1885, p. 173.

P. 19, *à Frédéric, 1er février 1772* : « la veuve du pauvre cher Isaac m'a fait part... » dans une lettre à laquelle Voltaire répondit ce même jour, 1er février 1772, v. t. XLVII, p. 339.

P. 43, *à Chabanon, 9 mars 1772.* « Je voudrais bien savoir seulement si on chantait ses odes en partie ». Le sens me paraît exiger : « en parties ».

P. 47, *à d'Argental, 16 mars 1772* : « l'attachement qu'il a pour le quator » ; lisez : « quatuor ».

P. 53, *à Mme du Deffant, 24 mars 1772* : « je l'ai déclaré très nettement à un homme considérable, qui ne passe pas pour être de leurs amis. » C'est le maréchal de Richelieu (t. XLVII, p. 433, 20 mai 1771 ; cf. t. XLVIII, p. 66, à Mme du Deffand, 10 avril 1772). Voltaire avait fait à La Vrillière les mêmes éloges de Choiseul disgracié (t. XLVII, p. 428, 9 mai 1771). On voit que le patriarche avait bien raison de se plaindre qu'on l'accusât d'ingratitude. Même les philosophes étaient très injustes à son égard, et c'est eux qu'on écoute encore aujourd'hui. Dans sa lettre à Naigeon, partout citée, Diderot écrit en 1772 : « son bienfaiteur est-il tombé dans la disgrâce, il lui tourne le dos, et se hâte d'aller encenser l'idole du moment. Soit ; mais qu'est-ce que cela fait ? En méprise-t-on

moins l'idole et son encenseur? non. » En 1771, Voltaire n'a pas adulé la puissance, il est resté fidèle à de très anciennes idées sur la vénalité des offices de judicature; il a joui de l'abaissement des parlements, qu'il haïssait depuis les affaires Calas, Sirven et de la Barre. — Et, pour le dire en passant, les sentiments d'envie et de jalousie qu'à la suite de Naigeon lui attribue Diderot, ne sont pas mieux prouvés. « Il n'est pas honnête, écrit-il à Diderot lui-même (18 mai 1772), de dire que je suis jaloux et ingrat, car, sur mon Dieu, je n'ai jamais été ni l'un ni l'autre. » Il a raison. Nous avons vu (note sur la p. 349 du t. XLV) combien il était peu rancunier, ouvert à la sympathie et à l'émotion, en 1766; dans tout le reste de la *Correspondance*, il parle de Diderot avec une estime et des égards que l'Encyclopédiste, plus jeune de dix-neuf ans, était loin de lui rendre[1]. Il n'a pas été juste envers Buffon; mais c'était par des raisons de doctrine, et les *Singularités de la nature*, en 1768, répétaient simplement les théories de la *Dissertation* écrite en 1745 *sur les changements arrivés dans notre globe*[2]. Il n'a pas admiré en bloc l'*Esprit des lois*, et c'était son droit : ses critiques bien souvent n'ont fait que devancer les nôtres, et je les ai fréquemment retrouvées sous la plume de Brunetière. Mais il a très souvent aussi célébré le génie et vanté l'humanité de Montesquieu. Je ne parle pas de Vauvenargues, de d'Alembert, qu'il a aimés, nous dit-on, parce qu'ils ne l'inquiétaient pas. Je laisse de côté J.-J. Rousseau, qui a dû l'exciter à bien des reprises pour le déterminer à partir en guerre. Desnoiresterres a fait plusieurs fois cette observation que Voltaire, dans ses disputes, a mené contre ses ennemis une lutte acharnée, mais n'a jamais attaqué le premier. Ce sont même souvent ses grands contemporains qui, les premiers, ont été durs pour lui, autant qu'il l'a jamais été pour eux : Je ne voudrais pas opposer l'un à l'autre ces grands hommes, ouvriers de la même œuvre, tous ardents chercheurs de vérité, à qui nous devons une égale reconnaissance; mais qui d'entre eux a donc reconnu vite et pleinement le génie de Voltaire? La jalousie du patriarche, quel thème, si l'on trouve dans ses œuvres quelque chose

1. Voltaire jugeait Diderot imprudent, voilà tout : Voyez la lettre à Damilaville du 8 mars 1765, t. XLIII, p. 483 : « Pourquoi s'est-il [le marquis d'Autrey, auteur du *Pyrrhonien raisonnable*], déclaré contre Platon-Diderot? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raison. » Notez d'ailleurs qu'on tenait Diderot pour grand homme en peu de confiance. Plusieurs de ses chefs-d'œuvre, et notamment *le Neveu de Rameau*, n'ont paru qu'après sa mort.

2. Du reste, il ne faudrait pas s'imaginer que Buffon ait toujours raison contre Voltaire. Dans la septième des *Époques de la Nature* (1778) il développe, après son ami l'astronome Bailly, l'idée chimérique d'un peuple primitif « de cette région élevée qui fait aujourd'hui partie de la Sibérie méridionale, de la Kalmoukie et de la Mongolie », peuple « créateur des sciences, des arts et de toutes les institutions utiles », mais plus tard envahi et détruit « en sorte que trente siècles d'ignorance ont peut-être suivi les trente siècles de lumière qui les avaient précédés. » (Cf. A. Maury, *l'Ancienne Académie des Inscriptions*, 1864, p. 325.) Voltaire avait vu bien plus juste, sur les lentes et multiples origines de la civilisation, dans la *Philosophie de l'histoire* (1765).

d'aussi rude que la lettre de Diderot à Naigeon, ou que cette condamnation sans correctif et sans nuances : « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. » C'est après le *Charles XII*, peut-être même après le *Siècle de Louis XIV*, que Montesquieu consignait sur son carnet cette pensée si bienveillante et si équitable. Et pourtant, Montesquieu avait écrit lui aussi pour les moines, — et, plus souvent que Voltaire, pour les nonnes, — du couvent philosophique.

Il y a sans doute des lacunes dans les talents de Voltaire, comme il y a de vilains côtés à son caractère. La nature humaine n'est pas simple; tout le monde le sait, mais beaucoup l'oublient, précisément quand il faudrait s'en souvenir. Voltaire, particulièrement, l'éternel malade, est très compliqué. Mais de sa bonté foncière nous avons une preuve bien forte. Il n'est pas, dit-on, de grand homme pour son valet de chambre. Eh bien, Voltaire a résisté à l'attention prolongée de deux valets de chambre et d'un secrétaire qui tenaient un bout de plume, et l'ont dessiné en déshabillé pour la postérité. Interrogez le Lorrain Longchamp et le Florentin Collini, qu'il a dû chasser l'un et l'autre; ils se rencontrent dans la reconnaissance et même l'enthousiasme avec le Suisse Wagnière qu'il a gardé chez lui vingt-cinq ans. Un pareil accord s'expliquerait-il s'ils avaient eu chaque jour devant les yeux le hideux sourire d'un envieux, sarcastique et haineux personnage?

P. 57, *à d'Argental, 1er avril 1772* : « la lettre écrite au quinqué »; cf. p. 60, à d'Argental, 3 avril : « il croit que le quinqué se moque de lui. » Nous avons gardé *quatuor* et laissé tomber *quinque*.

P. 61, *de Catherine II, 23 mars-2 avril 1772* : « la meilleure de M. Soumorokof », appelé Soumarokof t. XLVI, p. 264.

P. 94, *à Voisenon, 15 mai 1772*. Les trois derniers alinéas ont bien l'air d'être adressés à Marin : cf. 27 avril, à Marin, p. 81 et 82; « mon cher historiographe de l'Europe » rappelle la phrase du 11 mars, à Marin : « que pourrait-il dire à celui qui deux fois par semaine nous instruit des affaires de l'Europe » (p. 44)? Noter que c'était La Harpe, nommé à la fin de la lettre du 11 mars, qui dirigeait alors le *Mercure*.

P. 96, *à Vasselier, mai 1772* : « faire toucher six louis à un vieillard nommé Daumart »; père du Daumart mort chez Voltaire en 1769 (v. t. XLVI, p. 364, à Rochefort, 3 juillet 1769).

P. 98, *à d'Argental, 18 mai 1772* : « la petite réponse à M. Le Roy » : cf. p. 94, 15 mai, à Voisenon (en réalité à Marin).

P. 103, *de Marin, 27 mai 1772* : « une tragédie intitulée *Asturie ou les Lois de Minos* »; lisez : « Astérie » ; mais la faute peut être de Marin lui-même.

P. 117, *à Jean Schouvalow, 27 juin 1772*. « M. le prince Golitzin »; cf. « Golitsine », p. 157 (de Catherine II, août 1772). C'est le prince Gallitzin : cf t. XLVII, p. 12 (à Catherine II, 10 mars 1770).

P. 130, *à M***, 13 juillet 1772.* Sans doute à M. de Rochefort; cf. à d'Alembert 13 juillet (p. 133) : « si vous voyez M. de Rochefort, je vous prie de lui dire qu'il me faut beaucoup plus d'éclaircissements qu'on ne m'en a donné »; et p. 323 à Rochefort, 3 mars 1773 : « c'est vous qui, par amitié... » — n. 2 : « M. de Combault »; v. p. 137, 1re ligne.

P. 146, *de Bernis, 8 août 1772.* Ce billet, n° 8595, a bien l'air d'être la réponse au 8594, et c'est sans doute par une confusion qu'un des deux billets a été daté du même jour que l'autre.

P. 158, *à Catherine II, 28 auguste 1772*: « une espèce de héron tout blanc »; cf. à Catherine, 11 décembre 1772, p. 244.

P. 169, n. 1; lisez « 5 août » et non « 15 août »; cf. p. 187, n. 2.

P. 171, V. une lettre du 15 septembre 1772 au landgrave de Hesse-Cassel dans la *Zeitschrift für neufr. Spr. u. Litt.*, 1885, p. 174.

P. 189, n. 4; lisez : « lettre 8494 ».

P. 190, *à Mme de Saint-Julien, 17 octobre 1772.* « M. d'Ogny », intendant des postes, cf. p. 109.

P. 200, *de Huber, 30 octobre 1772.* « Il est de fait que depuis quinze ans... »; cf. p. 147, à Mme du Deffand, 10 auguste 1772.

P. 213, *à M. le contrôleur général des finances, novembre 1772.* Cf. p. 235 : « J'attendais de M. le contrôleur général une justice .. » (à d'Argental, 2 décembre 1772).

P. 223. V. une lettre du 20 novembre 1772 au landgrave de Hesse-Cassel, *Zeitschrift*, 1885, p. 177.

P. 226, fin de la note. Sur cette intervention si humaine et si patriotique de d'Alembert, cf. p. 280, de d'Alembert, 18 janvier 1773 : « vous voyez que ce pauvre Bertrand n'est pas heureux. »

P. 242, *à Frédéric, 8 décembre 1772.* « J'ai reçu une lettre d'un de vos officiers nommé Morival », lettre du 23 novembre, v. p. 246.

P. 244, *à d'Alembert, 8 décembre 1772.* « Le roi de Prusse vient de donner une compagnie à ce petit d'Etallonde ». Cf. t. XLVII, p. 441. D'Etallonde avait-il été promu sans que le roi en sût rien? (cela paraît bien invraisemblable). v. les p. 278 (16 janvier), 316 (29 février) et 438 (12 août). — « J'admire encore ces Welches de prendre part pour ces bourgeois assassins. » Il faut lire, semble-t-il, « prendre parti pour... »

P. 244, *à Catherine II, 11 décembre 1772*: « ce prétendu héron blanc »; cf. p. 158, à Catherine, 28 auguste. — « Sur votre institution du *plus que Saint-Cyr...* » Le 17 octobre (p. 189), répondant à une lettre de septembre (p. 170), Catherine rappelait à Voltaire sa promesse d'accommoder quelques bonnes pièces de théâtre pour les instituts impériaux d'éducation. — « Ce jeune baron de Pellemberg »; v. p. 452 et 453 (à Catherine, 17 et 21 août); p. 169 (de Catherine, 1-12 septembre).

P. 258, *à Mlle Raucourt.* Lettre écrite, semble-t-il, vers la fin de janvier ou le commencement de février 1773 : v. p. 307, à Richelieu, 12 février.

P. 262, *à Catherine II, 3 janvier.* Cette lettre est peut-être du 3 ou

13 février, et postérieure au 8770. (V. la n. 1 p. 329.) La lettre de Catherine du 3 mars répond à la fois aux nos 8723 et 8770.

P. 271, *à d'Alembert, 9 janvier 1773.* « M. le Chevalier de Chastellux. » Cf. p. 292 la note sur le curé de Fresne.

P. 275, n. 3. Ajouter à la note d'Avenel que Voltaire avait vu Tabareau à Ferney (v. p. ex. t. XLVI, p. 158; XLVII, p. 49) et sans doute aussi à Lyon.

P. 276, *à Marin, 14 janvier 1773* : « le commis à la phrase qui donne des approbations tacites aux *Clémentines.* » Moland met en note, par inadvertance : « Lettres de Clément XIV, par Caraccioli ». Il s'agit de « ce coquin de Clément » de Dijon; cf. p. 269, à d'Argental, 4 janvier 1773, p. 297 à Thibouville; p. 300, à Imbert, 5 février.

P. 276, *à d'Alembert, 15 janvier 1773* : « on reconnaissait les bœufs-tigres », *Messieurs* du Parlement, collègues du bœuf-tigre Pasquier.

P. 280, *de d'Alembert, 18 janvier 1773* : « vous voyez que ce pauvre Bertrand »; cf. p. 225, 226, n. 2.

P. 292, n. 2. Cf. p. 271.

P. 295, *de d'Alembert, 1er février 1773* : « par les chaudronniers de la littérature. » Cf. p. 341 (de d'Alembert, 6 avril) : « vous savez que la destruction [castration?] des chats est la besogne des chaudronniers. »

P. 295, n. 3. Cf. p. 347 : « M. de Sartines m'a écrit... » (à Richelieu, 11 avril).

P. 306, n. 2. Ce comédien était Lekain, dont Voltaire avait pu apprécier plusieurs fois l'avidité. — Lire 8783 et non 8797.

P. 317. n. 3; lire « Eloges » et non « Eloge ». cf. p. 293, n. 2.

P. 325, *à Tabareau, 17 mars 1773.* Plus probablement à Marin. Voltaire lui parle très souvent de l'affaire Morangiès. Quant au passage sur La Harpe et à la dernière phrase, cf. p. 94 et 373.

P. 334, *à Rochefort, mars 1773.* Je ne crois pas, comme Georges Avenel, que les deux derniers alinéas aient dû faire partie d'une autre lettre. Mais la lettre entière est antérieure à celle du 23 mai 1772, p. 100, et doit être de mars 1772. C'est le 1er avril 1772 que Voltaire parle d'envoyer à d'Argental autant de « neuvièmes » qu'il voudra. Et en 1772 Rochefort est allé voir sa mère et a fait visite à Voltaire : v. 11 novembre et 18 décembre, à Rochefort, p. 212 et 249. — « Je suis un peu comme Atticus, attaché à César et à Pompée », c'est-à-dire à Choiseul et à Maupeou. Cf. la même comparaison dans la lettre à Richelieu, 20 mai 1771.

P. 335, V. une lettre au landgrave de Hesse-Cassel, 31 mars 1773, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 178.

P. 340, n. « Ce qui explique un passage de la lettre 8793 », lire « de la lettre 8809 » (à Marin, 10 avril).

P. 341, *de d'Alembert, 6 avril 1773* : « la destruction des chats est la besogne des chaudronniers. » (Cf. p. 295.) Convient-il de lire : « la castration des chats » ? La faute est possible, mais il se peut aussi que, pour d'Alembert, castration et destruction soient tout un.

P. 349, n. 2; ajouter : v. p. 321.

P. 362, n. 1: « Voltaire le croyait alors neveu, et non fils... »; v. p. 373 (à Marin, 8 mai 1773).

P. 372, *à d'Alembert, 8 mai 1773*: « un autre homme, par ses vers encore plus détestables », Thibouville, v. p. 300, à Thibouville, 8 février 1773.

P. 377, *de Condorcet, 16 mai 1773*: « l'auteur des petites hardiesses ». Ce sont les *Petites Hardiesses de M. Clair*, cf. p. 330 à d'Alembert, 27 mars 1773; et t. XXVIII, p. 559.

P. 381, n. 2; ajouter : cf. n° 9068, p. 584, à d'Argental, 21 mars 1774.

P. 416, *à d'Alembert, 14 juillet 1773*: « la comète deux mille fois plus chaude qu'un fer rouge »; idée de Newton, v. p. 384, à d'Alembert, 20 mai 1773.

P. 422, *à d'Alembert, 24 juillet 1773*. « Il faut absolument que j'aie la correspondance du bienheureux abbé Sabatier. » Moland met en note : « *Dictionnaire de Littérature*, 1770, 3 vol. » (Cf. p. 434, n. 3.) Mais Voltaire fait allusion à des lettres de Sabatier. Il en demande à Marmontel le même jour (p. 423). Cf. à Saint-Lambert, 1er septembre 1773 (p. 448) : « J'ai en ma possession des lettres de ce coquin à Helvétius... »

P. 436, *à Catherine II, 10 auguste 1773*: « dans l'Atmeidan de Samboul »; lisez : « Stamboul ».

P. 438, *de Frédéric, 12 août 1773*: « je vous avouerai que le nom même de ce Morival dont vous me parlez est inconnu. » Frédéric n'était pas homme à oublier qu'il l'avait nommé lui-même dans ses lettres des 16 janvier 1773 (p. 278) et 29 février (p. 316). Le présent alinéa doit donc appartenir à une lettre bien antérieure. Ou peut-être l'a-t-on fabriqué par la réunion des deux alinéas des p. 278 et 316. C'est le 8 décembre 1772, puis le 22 avril 1773 que Voltaire avait parlé de Morival à Frédéric.

P. 441, *à Mme du Deffant, 13 auguste 1773* : « Mme la duchesse de V... l'est aussi », peut-être la duchesse de Wurtemberg, fille de la margravine de Baireuth et nièce de Frédéric (Voltaire écrivait souvent Virtemberg) : cf. p. 456 et la n. 3.

P. 451, *à Mme Necker, 3 septembre 1773*. « Pour moi je rirai encore... Plus on est vieux et malade, plus il faut vivre; la décrépitude est trop triste. » On doit évidemment lire : « plus il faut rire. »

P. 457, *à Mme du Deffant, 10 septembre 1773*. « J'ignore si M. D.....» M. Dupuits? Cf. p. 456 (à Mme de St-Julien, 9 septembre) : « M. Dupuits, qui viendra vous faire sa cour incessamment, vous en dira davantage. »

P. 468, à d'Argental, 26 septembre 1773 : *le Taureau blanc*; cf. p. 450 et t. XXI, p. 483.

P. 480, *à Ximenès, 15 octobre 1773* : « je n'ai monsieur son frère depuis deux ans chez moi... » : Durey de Morsan.

P. 494, *à d'Argental, 6 novembre 1773* : « J'ai entendu à Ferney la

tragédie du *Connétable de Bourbon*, M. de Guibert... »; lire : « que M. de Guibert... ». — Cette tragédie était de M. de Guibert.

P. 501, *à Condorcet, 16 novembre 1773*. « Ce sont les Sabotiers. » Voltaire joue ici, comme p. 511 (à Condorcet 5 déc.), sur le nom de Sabatier de Castres.

P. 511, *à d'Alembert, 5 décembre 1773* : « M^me^ Necker dit qu'elle craint... »; cf. p. 509 (de M^me^ du Deffant, 28 novembre) : « j'ai seulement trouvé une personne... »

P. 514, n. 1. Le chevalier Ceretesi (v. t. XLVII, p. 122, de M. de la Tourrette, 23 juillet 1771) avait récemment traduit la *Henriade*. Mais cette lettre à Collini est du 8 décembre 1774, ou bien la lettre à Medini, « auteur d'une traduction de la Henriade en vers italiens », est du 9 décembre 1773. En tout cas, la présente lettre vise Medini; v. t. XLIX, p. 153.

P. 517, n. 2. Voltaire le reconnaît dès le 15 décembre 1773 (à Richelieu, p. 519). La seconde lettre, que Moland dit manquer, est précisément la lettre du 15 décembre, imprimée par lui p. 519.

P. 518, *à Belleval, 13 décembre 1773;* cf. p. 580, à Frédéric, 11 mars 1774; et t. XLIX, p. 147.

P. 527, *à d'Etallonde, 20 décembre 1773* : « toutes ces considérations exigeront probablement que soyez en France »; lire : « que vous soyez en France ».

P. 530, *à Condorcet, 24 décembre 1773* : « Le mauvais plaisant de Grenoble. » Allusion à la *Lettre sur la prétendue comète* : cf. p. 511 (à Condorcet, 5 décembre), et t. XXIX, p. 47.

P. 535, *à Frédéric, décembre 1773*. Elle est en réalité de fin janvier 1774, et répond à la lettre de Frédéric du 4 janvier (p. 539), tandis que Frédéric lui répond le 16 février (p. 565). — Voici comment il faut rétablir l'ordre des faits. Le 8 décembre 1773 (p. 512), Voltaire envoie sa *Tactique* qu'il suppose devoir arriver aux environs de Noël. Vers le 15 janvier 1774 (immédiatement après avoir reçu une lettre de Vesel du 2 janvier, et avant le 17 janvier : v. p. 549, à d'Etallonde), Voltaire écrit à Frédéric (p. 547) et lui recommande d'Etallonde. Il reçoit ensuite la lettre du 4 janvier (p. 539; réponse à sa lettre du 8 décembre), où naturellement il n'est pas encore question de d'Etallonde. Il écrit alors, vers la fin de janvier, la prétendue lettre de décembre (p. 535), où il *renouvelle* sa demande pour d'Etallonde : cf. la p. 536 avec la p. 547, évidemment antérieure. Il n'a pas encore reçu de Frédéric le oui, qui sera donné dans la lettre du 10 février (p. 563), Frédéric reçoit cette lettre de la p. 535, écrite en réalité entre le 20 et le 31 janvier, et y répond le 16 février. Voltaire répond le 11 mars, soit à la lettre du 10 février, soit en même temps aux lettres des 10 et 16 février. Enfin, Frédéric répond le 29 mars (p. 590) à une lettre qui semble perdue, et que Voltaire dut écrire en février ou au début de mars, pour répondre à la lettre du 16 février. En écrivant, Frédéric reçoit une « seconde lettre » datée du 11 mars. Noter que Frédéric dit,

p. 591 : « le dialogue du prince Eugène et de Marlborough dont vous me parlez. » Or Voltaire n'en parle ni le 11 mars, ni antérieurement. On peut donc supposer qu'il en parlait dans cette lettre perdue antérieure au 11 mars.

P. 539, n. 2. Ajouter : et 8987 : c'est M^me^ du Deffand qui a indiqué à Voltaire l'opinion de M^me^ Necker.

P. 549, n. de Kehl. « Illimité » est inexact. Ce fut un congé d'un an : v. p. 563 (10 février, de Frédéric, lettre ignorée des éditeurs de Kehl : p. 535, n. 2).

P. 549, *de Condorcet à Turgot, 16 janvier 1774* : « le Parlement a condamné le *Bon sens* » : v. Bengesco, II, 384.

P. 555, n. 2; erronée. La lettre (15 décembre 1772) se trouve p. 519. Cf. p. 517, n. 2.

P. 556, n. 2; lire : « Marin » et non : « Morin »; cf. p. 576, n. 2.

P. 559, *à un académicien de ses amis* (*février 1774.*) Mal datée. Elle est de mars, et plutôt de la fin. Voltaire y dit, p. 560 : « Les minces écrivains de nouvelles et d'inutilités m'imputent une *Lettre d'un ecclésiastique* sur les Jésuites »; or il envoie le 5 mars à d'Alembert l'esquisse de cette lettre, et le 14 mars à Condorcet la lettre entière (v. p. 575 et 581). Cf. encore la lettre de d'Alembert, 22 mars (p. 586). — Cette lettre « à un Académicien de ses amis » pourrait bien avoir été adressée, non à un Académicien, mais à La Harpe, et être celle que Voltaire annonce comme incluse dans une lettre à Marin, 23 mars 1774 (p. 588). Voltaire avait déjà fait passer à La Harpe, pour le *Mercure*, des lettres destinées à la publicité. V. Bengesco, III, 57, et I, 203. La *Lettre à un Académicien* fut imprimée à la suite du *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (dont Voltaire parle à de Lisle, le 22 avril, p. 602). Noter que le *Dialogue* fut réimprimé dans le *Mercure* de La Harpe en mai 1774.

P. 560, n. 1 et 2. Il faut supprimer 9069 dans la n, 1 et lire ainsi la n. 2 : « Voltaire avoue ces ouvrages dans les lettres 9059, 9065, 9068, 9069 » (à d'Alembert, 5 et 21 mars: à Condorcet, 14 mars; à d'Argental, 21 mars).

P. 562, *à Florian, 9 février 1774* : « le vaisseau l'*Hercule* ne rapportera que des chimères. » Ce vaisseau périt à son arrivée en France (27 mai 1774, à de Lisle, t. XLIX, p. 9). — *P. 563* : « on a rendu justice à M. Belleval » : v. Bengesco, II, 313. Cf. t. XX, p. 622 et XXV, p. 505, 506, 507.

P. 567, *à d'Argental, 25 février 1774.* « Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade. » Voltaire avait cru d'abord que c'était quelque bel esprit de comédien (c.-à-d. Lekain) qui lui avait joué ce tour : v. p. 290, à Rochefort, 1^er^ février 1773.

P. 573, à Richelieu, 4 mars 1774 : « MM. Grateau, Martineau, Lardeau, Quatrehommes, Quatresous » (cf. t. XLIX, p. 17 et p. 25). Ce sont des noms de parlementaires de la Fronde. Quatresous est cité au ch. v. du *Siècle de Louis XIV*, p. 72, éd. Rébelliau-Marion.

P. 579, *à d'Etallonde, le 8 mars 1774* : « la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a deux mois » ; le 2 janvier, v. p. 549.

P. 579, *à Frédéric, 11 mars 1774* : « j'ai entre les mains une déclaration authentique » : v. la lettre à de Belleval, 13 décembre 1773, p. 518.

P. 581, n. 5. Etourderie de Moland. Baron était tout bonnement notaire rue de Condé : v. p. 576 (de Condorcet, 6 mars 1774).

P. 582, n. 2. Lamure était médecin : v. p. 540, n. 3 (à Florian, 6 janvier 1774).

P. 584, n. 2; ajouter : et 8848, p. 381.

P. 586, *à de Lisle, 21 mars 1774*. « Supposez que j'en aie une, elle est pénétrée pour vous. » Il faut sans doute lire : « Supposé que j'en aie une... » — « le médecin des urines » : v. p. 537, 3 janvier 1774, à Florian; cf. t. L, p. 10 (à d'Argence de Dirac, 3 mai 1776).

P. 595, n. 3. Cf. t. XLIX, p. 47, à Pezay.

P. 598, *à Schouvalow, avril 1774* : « ces dictionnaires de mensonges » ; allusion au *Dictionnaire de littérature* et surtout aux *Trois Siècles* de Sabatier de Castres : v. p. 434 et p. 255.

(*A suivre.*) CH. CHARROT.

LA CORRESPONDANCE DE FLAUBERT

Dans son ouvrage sur *Flaubert, sa vie, son caractère et ses idées avant 1857.* (Paris, 1909), M. René Descharmes avait fait remarquer le classement inexact des lettres de Flaubert publiées dans l'édition Charpentier :

« ... Dans son âge mûr, dit-il, Flaubert avait pris l'habitude de dater seulement par le jour et l'heure où il écrivait, sans préciser la plupart du temps le quantième, le mois, ni l'année. Il en est résulté, pour le tome II et les tomes suivants de la *Correspondance*, un classement quelque peu arbitraire et superficiel. L'indication est, en général, suffisante pour l'année; mais on aurait pu sans grande peine arriver à une détermination plus rigoureuse en utilisant tous les points de repère contenus dans le texte même des lettres... On aurait évité ainsi, au moins dans un grand nombre de cas, des interversions regrettables et peu compréhensibles. » (p. I-II.)

On était donc, semble-t-il, en droit d'espérer que le nouvel éditeur (Conard, Paris, 1910) ferait disparaître au moins les plus palpables de ces « interversions ».

C'est, en effet, ce qu'il promet dans cet avis, placé en tête de chaque volume :

« Le classement des lettres a été modifié autant que les faits cités dans chacune d'elles indiquaient un ordre différent de celui primitivement adopté. »

Cependant, une lecture tant soit peu attentive indique tout de suite que non seulement la plupart des bévues de l'ancienne édition ont été fidèlement reproduites, mais que les rectifications opérées n'ont point toujours été des plus heureuses.

Au cours d'une étude des lettres relatives à la composition de *Salammbô* (t. III, p. 112-331), j'ai relevé une centaine d'indications d'un classement défectueux [1], dont voici quelques exemples typiques :

1857.

P. 133. — Le second tirage de *Madame Bovary* « a eu lieu il y a un mois ».

P. 142. — « Lévy m'a écrit qu'il allait faire un second tirage. »

1. M. Léon Abrami, qui a composé une notice sur l'*Écriture de Salammbô* pour la nouvelle édition de ce roman (Conard, Paris, 1910, p. 465-475), ne paraît point s'être douté de cet état de choses. Cette tranquillité lui a fait commettre d'assez graves erreurs.

P. 134. — Lettre datée du 5 août.

P. 145. — « On vous attend lundi 8 juin. »

P. 142. — « J'ai reçu l'article Limayrac. »

P. 143. — (Au même) : « Pontmartin et Limayrac n'ont-ils pas écrit sur et contre moi? »

P. 135. — « J'ai écrit environ 15 pages de *Carthage*, c'est-à-dire à peu près la moitié du premier chapitre. »

P. 136. — « J'ai encore pour une quinzaine de jours à faire des recherches; et puis, après une belle semaine de forte rêverie, vogue la galère! (ou plutôt la trirème!). »

P. 150. — « Je commence à aller dans *Carthage*. Je n'ai plus qu'un mouvement pour avoir fini le premier chapitre. »

P. 151. — « Je suis *malade* par suite de peur, toutes sortes d'angoisses m'emplissent : Je vais me mettre à écrire. »

1859.

P. 209. — Feydeau s'est « remis à travailler » après la mort de sa femme [1].

P. 222. — Flaubert lui demande « des nouvelles » de sa femme.

P. 229. — Mme Feydeau est toujours morte [1].

P. 231. — « C'est peut-être le voyage qui l'a fatiguée, et elle va se remettre. »

P. 233. — « Est-ce qu'il n'y a plus aucun espoir? Pauvre petite femme! »

P. 235. — On l'a (enfin!) enterrée.

1860.

P. 253. — « Je viens de finir le chapitre IX et je prépare les X et XI que je ferai cet hiver, ici, tout seul, comme un ours. »

P. 255. — (Au même) : « J'ai écrit depuis la fin de juin deux chapitres *à peu près*, car je termine le neuvième. Il m'en reste six. »

P. 261. — (Toujours au même) : « Quant à la copie, j'écris les trois dernières pages du neuvième chapitre. »

1862.

P. 316. — « Vous pouvez envoyer chercher le manuscrit chez Du Camp... Que ton frère le garde jusqu'à nouvel ordre... L'idée seule de *Salammbô* m'assomme [2]... »

P. 319. — « Je commence aujourd'hui les dernières corrections. J'en ai pour quinze jours, après quoi je m'occuperai d'autre chose. Voilà [2]. »

1. Les allusions à « *Lui*, roman contemporain par Mme Louise Colet », paru quelques jours seulement avant la mort de Mme Feydeau, confirment cette interprétation.

2. Dans l'édition Charpentier, ces deux lettres sont classées en sens inverse

P. 320. — « Hélas non! *Salammbô* n'est pas encore vendue. Mais quelque chose de pire, c'est qu'elle n'est pas terminée. »

P. 321. — « Je suis enfin débarrassé de *Salammbô*. La copie est à Paris depuis lundi dernier... A présent le cordon ombilical est coupé. Ouf! n'y pensons plus! »

P. 324. — « Je n'ai encore aucune nouvelle de *Salammbô*; dès que le marché sera fait je vous en préviendrai. »

P. 326. — « J'ai la tête pleine de ratures, je suis harassé, excédé, « hahhuri » par *Salammbô*. »

P. 329. — « ... Les épreuves de *Salammbô*... m'ont empêché d'aller chez Lambert. »

P. 331. — « J'ai signé avant-hier soir mon traité avec Lévy. »

P. 321. — Flaubert a lu « trente-trois féeries[1] ».

P. 325. — Ses lectures ont avancé au point qu'il en a lu maintenant... « quatorze[1] ».

On rencontre un peu partout une autre catégorie d'erreurs chronologiques aussi nombreuses et presque aussi déconcertantes, et que les recherches les plus sommaires auraient permis d'éviter[2].

Nous avons à la page 180, par exemple, placée au milieu de l'année 1858, une lettre contenant un renseignement précieux sur la *première rédaction de « Carthage »* (1857), ce que nous permet d'affirmer l'allusion au « jeûne ordonné par S. M. Victoria. » Ce jeûne fut observé le 7 octobre 1857[3].

Ailleurs, dans une lettre placée assez longtemps après une autre qui porte la date du 18 février 1859 (p. 205), Flaubert écrit à Feydeau :

« Dans quinze jours tu me verras tout prêt à dévorer *Daniel* de mes deux oreilles. Je te consacrerai une ou deux nuits si tu veux... Pourquoi tiens-tu à avoir fini pour la fin de cette année? Qui te presse? Tu as tort, mon bon. On fait clair quand on fait vite. » (P. 214-215.)

Or, *Daniel* fut « fini », et même vendu, en décembre 1858, et parut dans la *Revue contemporaine* du 15 janvier au 15 avril 1859.

(p. 233, 232), et il faut avouer que « autant que les faits cités dans chacune d'elles indiquaient un ordre », c'était bien plutôt « celui primitivement adopté ». On serait curieux de connaître les raisons qui ont pu dicter cette « modification » dans l'édition actuelle.

1. Même remarque qu'à la note précédente. Cf. édition Charpentier, p. 235, 231.

2. A la page 324, on remarquera un singulier exemple de cette incurie. Flaubert écrit à M^lle^ Bosquet (les allusions au départ de Flaubert et au « marché » de *Salammbô* indiquent que nous sommes en juillet 1862) :

« Tenez-moi au courant de votre roman, et si vous voulez que je le lise en *manuscrit*, envoyez-le-moi à Paris. »

Une note de l'éditeur nous avertit obligeamment qu'il s'agit de *Louise Meunier*. Or, non seulement *Louise Meunier* avait paru dix-huit mois auparavant, mais le même éditeur reproduit 45 pages plus haut (p. 279) une lettre où Flaubert lui-même écrivait à Feydeau vers le 21 février 1861.

« A propos de roman, M. de Calonne a dû recevoir un livre envoyé par une de mes amies. C'est intitulé *Louise Meunier*, par Émile Bosquet.

3. Le *London Times Index* n'indique aucun jeûne public pour l'année 1858, et l'hostilité déclarée de la reine Victoria pour ce genre de cérémonie (cf. *Letters of Queen Victoria*, vol. III, p. 314) rend fort improbable qu'elle en eût ordonné un deuxième de si tôt.

De même, à la page 233, nous apprenons « qu'il n'y a plus aucun espoir » pour Mme Feydeau, ce qui fut, en effet, exact à cette époque (décembre 1859), vu que son enterrement avait eu lieu le 19 octobre.

Nous avons plus loin (p. 280) le cas un peu irrégulier du docteur Pouchet, qui, pas plus tard que le mois de juillet 1861 (date de la lettre qui suit celle-ci), « se présente à l'Académie des Sciences pour remplacer Geoffroy Saint-Hilaire », lequel ne mourut (toujours membre de l'Institut) que le 10 novembre suivant.

En lisant la lettre à Mme Roger des Genettes reproduite à la page 264 (année 1860), lettre qui semblait jeter une lumière si vive sur l'état moral de l'auteur de *Salammbô*, on éprouve une certaine déception à remarquer qu'elle doit être rapportée à l'époque de l'*Éducation Sentimentale*, « l'ouvrage » de Taine sur la littérature anglaise ayant paru dans les derniers jours de 1863.

Pour ce qui est de la lettre invitant les frères Goncourt à une lecture solennelle de *Salammbô* (p. 318, année 1862), on n'a qu'à la comparer avec leur récit de la « gueulade punique » du 6 mai 1861 (*Journal*, vol. I, p. 372-373), pour douter que les amis de Flaubert aient dû subir deux fois la même cérémonie[1].

On ne s'étonnera guère maintenant que l'éditeur actuel, en reproduisant la lettre à Feydeau de la page 290 (année 1861), ait docilement adopté le classement de la première édition, sans tenir compte de la remarque de M. Weil (*Revue universitaire*, 1902, I, p. 358, note 6), qui montrait que cette lettre est de l'année 1859.

Je crois en avoir dit assez pour prouver que, du moins au point de vue d'un classement strictement chronologique, l'édition définitive de la *Correspondance* de Flaubert reste à faire. J'ai entrepris ce classement pour ce qui est des lettres de la période de *Salammbô* (1857-1862), et je compte publier prochainement les résultats de mon travail. Souhaitons que d'autres amateurs de Flaubert s'occupent de mettre en ordre le reste de cette correspondance, d'un tel intérêt humain en même temps que d'une si grande importance pour l'histoire littéraire de cette époque.

FREDERICK A. BLOSSOM.

1. Les Goncourt n'ont pas pu se tromper d'année, puisque *Salammbô*, inachevée lors de cette fameuse lecture, était terminée dès avril 1862.

LES PREMIERS VERS DE JOSE-MARIA DE HEREDIA

La *Revue d'Histoire littéraire de la France* d'avril-juin 1912 contient une note de quelques pages sur la CHRONOLOGIE DES SONNETS DE JOSÉ-MARIA DE HEREDIA. Au cours de ce travail et dans le relevé des *vingt et un Sonnets ne figurant pas dans* LES TROPHÉES, un sonnet, L'HÉLIOTROPE, est indiqué comme provenant de *La Conférence La Bruyère*, fascicule de l'année ou plutôt de l'exercice 1861-1862. Il s'y trouve en effet à la page 357, avec cette signature : Joseph de Hérédia; et Georges Vicaire l'y signale. Et, si le poète ne l'a pas admis dans son recueil définitif, on le retrouvait cependant, à côté de MER MONTANTE, dans la livraison du 4 décembre 1864 de la *Revue de Paris*, signé : José-Maria de Hérédia, — avec quelques différences de ponctuation, et, puisque la *Revue* a donné le texte de ce sonnet de L'HÉLIOTROPE, une seule variante : *sa vivante*, au lieu de : *sa charmante couleur*, et, encore, un : *ah!* qui était un : *oh!* L'authenticité conférée par la signature, confirmée par la seconde publication, permettait donc d'inscrire purement et simplement cette pièce.

Mais pourquoi Georges Vicaire ne mentionne-t-il pas, et pourquoi hésiterions-nous à mentionner ce fait d'une non moindre évidence : L'HÉLIOTROPE n'est pas le seul poème contenu dans cet annuaire de *La Conférence La Bruyère* qu'il faille sans nul doute attribuer à l'auteur des TROPHÉES.

Rappelons que la Conférence La Bruyère était le nom d'une association de jeunes hommes curieux d'études de littérature, de philosophie, d'histoire. A la fin de chaque session elle rassemblait en un volume assez compact les discours que certains de ses membres avaient prononcés, les mémoires que certains autres avaient lus, et les vers que d'autres encore avaient récités, dans quelqu'une des réunions.

La Conférence La Bruyère, 1861-1862, imprimerie Moquet, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques, in-8 de 366 pages, consacre ses pages 341 à 364 à des *Poésies* dont suit la table :

Pages 341-345 : *A la Conférence* (*dernière séance de l'année*), signé : Sully-Prudhomme; — 346-348 : *Nuit d'été*; — 349-350 : *Mars*; — 351-352 : *Ballade sentimentale*; — 353 : *Chanson*; — 354-355 : *Coucher de soleil*; — 356 : *La mort d'Agamemnon*; — 357 : *L'héliotrope*; cette dernière pièce, signée : Joseph de Hérédia; — 358-359 : *Les oiseaux*; — 360-362 : *Le ciel*; — 363-364 : *L'esprit et le cœur*, cette dernière pièce, signée : S. Prudhomme.

Les deux pièces qui précèdent *L'esprit et le cœur*, et qui ne sont pas signées expressément du nom de Sully-Prudhomme, entrent en 1865 dans la composition de *Stances et Poèmes*. Par suite, n'est-il pas de toute logique de penser que la signature : Joseph de Hérédia est valable pour les sept morceaux dont elle autorise le septième : NUIT D'ÉTÉ, MARS, BALLADE SENTIMENTALE, CHANSON, COUCHER DE SOLEIL, LA MORT D'AGAMEMNON, L'HÉLIOTROPE.

La lecture de ces vers, si l'on fait la part de l'extrême jeunesse de leur auteur, est loin de contredire à cette conclusion.

LA MORT D'AGAMEMNON est un sonnet, — dont la principale imperfection, structurale, consiste en une disposition irrégulière des rimes, au second quatrain :

Dans le fond du palais, sur sa couche d'airain,
Agamemnon repose et son âme se noie
Dans le divin sommeil; le souvenir de Troie
Vient à peine parfois plisser son front serein.

Il dort, et pour ses yeux le jour du lendemain
Ne luira pas. Le cœur plein de haine et de joie,
Clytemnestre déjà désigne de la main
A son timide amant cette royale proie.

Il tremble : ses cheveux se hérissent d'effroi;
Mais, vers le lit de pourpre où repose le roi,
L'enlaçant fortement d'une étreinte enivrante,

Elle le pousse; ils vont, sans haleine, à pas lents...
Égisthe va frapper... Et la lampe mourante
Les éclaire tous deux de ses reflets sanglants.

A son timide amant cette royale proie... n'est-il pas déjà de la bonne « manière » de Heredia, et n'y reconnaît-on pas son « accent »? De même, l'image finale n'est-elle pas dans son « faire »? Et la construction hachée que l'on remarque dans les tercets, est celle-là même dont il tirera un si bel effet dans LE BAIN. Le sujet est, en outre, de ceux qu'il aimera à traiter : son Égisthe et sa Clytemnestre feraient pendant à JASON ET MÉDÉE.

Si LA MORT D'AGAMEMNON s'impose à nous comme étant du Maître, du maître alors futur, nul motif de rejeter le reste. COUCHER DE SOLEIL a de beaux vers et quelques détails d'exotisme qui sont caractéristiques : il y est question de *filaos*, de cactus. CHANSON offre d'ingénieuses recherches rythmiques, à côté d'extrêmes faiblesses qui entachent également la BALLADE SENTIMENTALE. NUIT D'ÉTÉ est de bien meilleure allure, et MARS, sur le thème repris plus tard par le sonnet A SEXTIUS, se termine par une jolie strophe où l'on sent plongé dans l'étude et imbu de l'influence des prestigieux artistes de la Renaissance celui qui, un jour, écrira les sonnets SUR LE LIVRE DES AMOURS et sur LA BELLE VIOLE : *La nature par là nous avertit, mignonne, De profiter du temps où notre âge fleuronne, En sa printanière saïson...* Tous ces petits poèmes sont bien de la même main, de celle de José-Maria de Heredia.

Qu'objecterait-on? Que les vers de Sully-Prudhomme *A la Conférence* ont, sur la fin, un vague air de prologue, de préface à une série. Il dit en effet qu'il gardait timidement ses « essais » dans « l'ombre intime », qu'il se décide à les exposer aux yeux de ses collègues de la parlotte, qui seront leurs parrains. Cela est insuffisant à rien signifier. Cela veut aussi bien dire qu'il a lu de ses productions en séance, ou peut s'appliquer aux trois pièces qui terminent le bulletin. Si les poèmes dont il est question étaient de lui, il y aurait mis son nom, il en aurait repris un ou deux pour ses *Stances et Poèmes*, comme il a fait des deux autres de la fin, *Les oiseaux*, et *Le ciel*. Mais ce qui est plus concluant encore, c'est qu'il suffît de lire, pour être invinciblement persuadé qu'il n'y a rien là de Sully-Prudhomme : ce n'est ni son ton, déjà très reconnaissable, ni son vocabulaire, ni la qualité spéciale de sa pensée. Sully-Prudhomme écarté, la liste assez restreinte des membres de l'association n'offre aucun nom qui se puisse substituer à celui de Heredia ou disons seulement qu'il soit possible d'inscrire au bas d'une pièce de vers. Il y a bien Georges Lafenestre; mais on feuillette en vain *Les Espérances*, qui datent de 1864, et le même raisonnement général que plus haut s'applique ici avec non moins de force.

La collaboration de José-Maria de Heredia au recueil *La Bruyère* éclaire un point qu'il était curieux d'envisager. NUIT D'ÉTÉ est en quatrains d'alexandrins, et MARS, en strophes de six vers de douze et de huit syllabes; BALLADE SENTIMENTALE est en stances de cinq vers de huit syllabes, et CHANSON, en stances de sept vers de dix syllabes; COUCHER DE SOLEIL est en alexandrins à rimes croisées capricieusement. Heredia, dont le premier poème en dehors de sa forme habituelle, paraissait être LA DÉTRESSE D'ATAHUALLPA, en 1871, ne s'était donc pas, dès l'origine et jusqu'alors, voué au seul sonnet, qui eut vite d'ailleurs toutes ses préférences. Comme les autres, il s'éparpilla d'abord dans divers sens, s'essaya dans divers genres de poésie, amoureuse, élégiaque et personnelle, tenta des formes et des modes variés, enfin chercha sa voie, qu'il trouva.

JACQUES MADELEINE.

COMPTES RENDUS

Œuvres inconnues de J. Racine, découvertes à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, par l'abbé Joseph Bonnet, du clergé d'Auch, docteur en théologie et en droit canonique. Poèmes sacrés. *Uniquement en vente aux bureaux de l'archevêché d'Auch, au profit du denier du Culte*, 1911, gr. in-8, xvi-318 pp., 7 pl. Imprimé par la munificence de M. Dimitri Cerebzov.

La Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg abonde en manuscrits français que les Russes y ont importés de Pologne. A Varsovie en particulier se trouvait tout un fonds réuni par un prélat de la fin du xvii^e^ siècle, l'évêque Zalusky : il achetait en France un grand nombre de manuscrits, il en faisait recopier d'autres. Mais il semble avoir été doué de curiosité plus que de sens critique; et comme d'autre part ses fournisseurs et ses copistes ont bien pu n'être pas toujours fort consciencieux, ni fort éclairés, le premier devoir d'un chercheur, en pénétrant dans ce fonds, est la prudence, sinon la défiance : il peut trouver de précieux inédits, mais il peut « découvrir » également des ouvrages déjà imprimés et dénués de toute valeur.

M. l'abbé Joseph Bonnet [1] avait eu, il y a quelques années, le bonheur et la déconvenue d'en faire l'expérience. Le bonheur, car il a publié ainsi un fragment inédit de Bossuet, *l'Amour de Madeleine* (sous le titre un peu trop chamarré de : *l'Amour de Madeleine, chef-d'œuvre de l'Éloquence française, découvert dans le manuscrit Q, I, 14, de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, par l'abbé Joseph Bonnet.* — Paris, librairie des Saints-Pères, s.d., in-18, 38 p.). La déconvenue, en communiquant au Comité des Travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, comme une trouvaille inédite, un poème de deux mille vers sans valeur imprimé en 1664 : *le Calvaire profané*, sur lequel M. A. Gazier fit un rapport décisif (Cf. *Bulletin historique et philosophique* du Comité, année 1909, p. 24-25).

A quelle catégorie appartiennent les *Poèmes sacrés* que M. l'abbé J. Bonnet a attribués à Racine? Je crains bien que ce ne soit à la seconde. M. J. Bonnet ne prouve pas l'authenticité racinienne d'une manière péremptoire, et j'ai, d'autre part, de fortes raisons de penser que Le Noble est l'auteur de ces vers : psaumes paraphrasés en sonnets (les sept psaumes de la Pénitence et le psaume pour les Rois), psaumes traduits (les quinze psaumes de morale et les quinze psaumes de l'homme affligé).

Quelles preuves nous donne M. J. Bonnet? Des photographies, sans doute; mais, de ses sept planches, la première reproduit une reliure; la seconde est un fac-similé de la traduction des psaumes où le mot *point*, seul, « est de la main de Racine » selon M. J. Bonnet; pl. 3, autre fac-similé, où un seul mot encore, le mot *fois*, est attribué à Racine; pl. 4 « signature du faussaire

1. M. l'abbé J. Bonnet est mort subitement le 4 novembre dernier. Voir à son sujet un article de M. Fernand Caussy dans *le Gaulois* du 30 novembre.

Eust. Le Noble »; pl. 5 « fac-similé du ms. interpolé de Faraxane » transcrit par un copiste; pl. 6 « correction de la main de Racine dans la Bible » traduite en prose; pl. 7 « reliure du ms. des Sonnets ». A part le mot *point* et le mot *fois*, dont on peut très fortement contester l'attribution à Racine, je n'aperçois dans tout cela aucune preuve d'authenticité. — La *Préface* de M. J. Bonnet n'est pas plus convaincante. Il a cherché, nous dit-il, dans le *Lexique de Racine* des Grands Écrivains des rapprochements avec les expressions employées dans *les Poèmes sacrés*. Il les avait trouvés en assez grande abondance pour être certain de l'authenticité, lorsqu'il connut un moment de doute : il aperçut le titre de l'*Esprit de David*, par Eust. Le Noble, « dans un catalogue de la section de théologie ». Heureusement Eust. Le Noble était dépeint « dans les dictionnaires biographiques comme un malfaiteur »; il ne se pouvait donc pas « qu'à l'habitude du crime il eût joint cet esprit de religion, cet empire sur lui-même, ce sentiment exquis qui éclataient dans la traduction des Psaumes. » Le Noble n'est donc qu'un faussaire. Comment, après la mort de Racine, est-il devenu possesseur des manuscrits? Mystère. En tout cas, si « l'on trouvait les *Psaumes en vers* imprimés sous le nom d'Eust. Le Noble à Paris, chez de Luynes, en 1698, il y aurait là une double supercherie. Eust. Le Noble n'avait encore rien mis au jour sur les psaumes en 1704, pas plus qu'il n'y avait d'éditeur parisien se nommant de Luynes ».

Voici ce que l'on peut répondre à M. J. Bonnet :

1° Dans Lottin, *Catalogue alphabétique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis 1470 jusqu'au 31 décembre 1788*, on trouve « de Luynes (Guillaume), fils de l'argentier de la duchesse de Mercœur; 1651, 19 octobre, libraire; 1668, 4 juin, adjoint; mort avant 1719 ».

2° Parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, se trouve, au n° 2073, une « traduction nouvelle en vers des Psaumes de David à la lettre selon la vulgate avec des réflections pieuses sur chaque verset, dédié à Mme de Maintenon, 1692 ». C'est un in-4 de 98 feuillets, relié aux armes de Louis XIV. L'écriture est d'un calligraphe; l'épître dédicatoire est signée de Le Noble. Dans la *Préface*, il est fait allusion aux « injustes persécutions » dont souffre l'auteur, aux « afflictions » qu'il connaît « par sa propre expérience », et qui lui ont rendu « principalement utile » la lecture du Psautier, et particulièrement aisée sa traduction. Nous savons en effet que Le Noble avait subi quelques mésaventures. « Eust. Le Noble, baron de Saint-Georges, était né à Troyes, le 27 décembre 1643... il fut à vingt-neuf ans, nommé procureur général à Metz, mais il eut de vifs démêlés avec le Parlement de cette ville; en 1682, il dut donner sa démission, après avoir été interdit pour ses prévarications. En 1693, il fut emprisonné pour faux; en 1701, il fut condamné au bannissement pour crime d'adultère. Il mourut à Paris le 4 janvier 1711 » (*Correspondance de Bossuet*, t. V, p. 145, note). En 1692, il s'adressait donc à Mme de Maintenon pour rentrer en grâce, et il lui dédiait la traduction des vingt-cinq premiers psaumes. Cette traduction de 1692 ne présente avec les passages correspondants de la traduction publiée par M. J. Bonnet que de très légères différences. Pour le psaume I, par exemple, la première strophe est identique; la seconde strophe est ainsi libellée dans le texte de 1692 :

Mais qui d'un cœur sincère et d'un sincère amour
Aime de Dieu la loi prescrite,
Qui d'un esprit tranquille et la nuit et le jour
Sur cette sainte loi sans relâche médite?

tandis que le texte de M. J. Bonnet porte :

Mais qui suit dans l'ardeur de ses brûlants désirs
La loi que Dieu nous a prescrite,
Et qui sur cette loi dont il fait ses plaisirs,
Et le jour et la nuit sans relâche médite?

Dans la troisième strophe, je ne note que trois différences peu importantes. La strophe 4 est identique; les trois dernières strophes du texte de M. J. Bonnet correspondent à deux strophes de 1692. — Le psaume XV, où les six premières strophes sont exactement identiques, paraît encore plus significatif à cet égard.

Mais le texte des *Psaumes traduits en vers* publiés par M. J. Bonnet se retrouve, exactement et intégralement, dans l'*Esprit de David, ou traduction nouvelle des psaumes de David en vers françois, avec de courtes réflexions sur chaque verset, par M. Le Noble*, — Paris, Guillaume de Luynes, et Pierre Ribou, MDCXCVIII. Avec privilège du roi. — Et l'on trouve en effet le Privilège enregistré à la date du 27 juin, dans les cahiers d'enregistrement des Privilèges (Bibliothèque Nationale, ms., fr. 21947), sous la forme suivante : « Le sieur de Saint-Georges nous a présenté des lettres de Privilège à lui accordées par Sa Majesté pour l'impression d'un livre intitulé *l'Esprit de David pénitent, ou paraphrase en vers sur le Miserere...* » Le Noble n'avait sans doute l'intention d'abord que de publier sa paraphrase de psaume L. — L'édition était dédiée au Roi, et dans la *Préface*, le baron de Saint-Georges parle des « ténèbres d'une longue prison et de l'accablement des persécutions, dont la Providence a permis que le fiel des hommes l'ait affligé ». C'est pendant cet emprisonnement, dit-il, qu'il a continué sa pieuse tâche commencée quelques années auparavant.

En 1710, Le Noble donnait une « nouvelle traduction en vers de 159 psaumes de David », et il la dédiait à Mgr d'Argenson, en le remerciant de ses bons offices. Il corrigeait de nouveau. Voici un exemple de ces corrections.

Texte de 1698.

Il est en cet état tel qu'un arbre planté
Sur les rives d'une eau courante;
Qui rapportant son fruit dans le temps souhaité
Du prudent jardinier ne trompe point l'attente.

Texte de 1710.

Il est comme un palmier qu'on plante sur les bords
D'une eau courante et toujours vive,
Et qui dans la saison chargé de ses trésors
Enrichit de son fruit la main qui le cultive.

Enfin, en 1699, Le Noble avait publié, chez Guillaume de Luynes et Pierre Ribou, l'*Exaudiat, pseaume XIX paraphrasé en sonnets, avec des réflexions* : le permis d'imprimer, signé d'Argenson, est du 13 juin 1699. — C'est le texte publié par M. J. Bonnet p. 138-147 de son livre.

Dans ces conditions, il me semble difficile d'attribuer à Racine les *Poèmes sacrés* découverts par M. J. Bonnet à Saint-Pétersbourg.

ALBERT CHEREL.

DANIEL MORNET. **Le romantisme en France au XVIII^e siècle**. Ouvrage contenant 16 gravures hors texte. *Paris*, *Hachette*, 1912, in-18, x-288 pp.

Les pré-romantiques français ayant été des romantiques sans le savoir et le romantisme ne s'étant constitué que sous la Restauration comme école littéraire, c'est par comparaison avec le romantisme de 1830 que nous découvrons le romantisme du XVIII^e siècle. Mais ce qui est sorti de ce premier romantisme en est bien souvent différent et bien des germes ne sont pas arrivés à la floraison. Ce sont là quelques-unes des difficultés qui s'offrent à qui veut connaître les origines françaises du romantisme. On pense bien que M. Mornet n'a pas renouvelé des jeux de mots en plusieurs volumes sur le romantisme des classiques. Évitant les fausses analogies et les vaines subtilités, il ne s'est attaché qu'au romantisme le plus apparent comme au plus authentique.

Le romantisme au XVIII^e siècle fut une force de réaction, un effort pour échapper aux tyrannies de la vie mondaine ou aux sécheresses du libertinage et de l'analyse intellectuelle, et pour rendre à la sensibilité et à l'imagination leur place dans la vie. Ce fut un éveil spontané, un élan irrésistible des âmes. Ne pourrait-on pas dire que les romantiques du XVIII^e siècle ont vécu avec une sincérité parfaite des états d'âme, qui ne sont devenus que plus tard des thèmes littéraires?

Quand le christianisme cessa de discipliner les vies, on désira les passions et l'on appela les orages du cœur. « Vivre sans passions, écrivait en 1750 M^me^ de Puisieux, c'est dormir toute sa vie... Il faut être remué par quelque affection pour être. » Et Helvétius : De la supériorité d'esprit des gens passionnés sur les gens sensés; — que l'on devient stupide dès qu'on cesse d'être passionné. Les « âmes vagabondes » recherchent des sensations neuves et un décor assorti à leurs sentiments. Le XVIII^e siècle a connu toutes les formes de l'exotisme : les forêts vierges et les sauvages, l'Orient des *Mille et une Nuits* et le moyen âge des troubadours, qui leur donnait « l'illusion des mœurs où rien ne dénaturait les libres penchants et où l'aventure s'associait à l'amour ». Les voyageurs ont recherché les lieux « sauvages, mais agréables » et ont demandé aux cimes farouches ou aux solitudes glacées d'exalter les enthousiasmes et les sentiments passionnés. Même quelques âmes se plurent aux sensations violentes, aux contrastes, qui font la vie savoureuse, à tous les « grands ébranlements de l'âme » et s'abandonnèrent au goût du sombre. Les romanciers encadrent les scènes d'amour dans des paysages d'épouvante. Un « solitaire », qui erre la nuit dans un cimetière de campagne; un ermite qui, pour avoir violé une religieuse, passe ses jours dans une caverne et ses nuits étendu sur un cercueil; un amant désespéré, qui a emporté dans le désert le cadavre de sa bien-aimée : ce sont quelques-unes des inventions d'un Mercier, d'un Loaisel de Tréogate ou d'un Léonard. Inventions de romanciers, dira-t-on, mais qui répondent aux exigences des imaginations, puisque ces livres ont de nombreuses éditions. M^me^ de Chastenay, M^me^ de Cavaignac, le général Thiébault ont connu de sombres enthousiasmes. Dans le même temps Chateaubriand, Sénancour, Benjamin Constant vivaient leurs jeunesses inquiètes et ardentes.

Mais le romantisme au XVIII^e siècle est surtout le besoin de vivre la vie profonde du cœur, les « délices du sentiment », le goût de la rêverie, de la mélancolie, « sans laquelle nos joies seraient sans saveur ». On trouve du plaisir à être triste et à pleurer. « Madame, la tristesse est une passion qui a ses douceurs; l'âme s'y livre avec une sorte de volupté, qui l'arrache à tout ce qu'on voudrait lui proposer pour l'en distraire » (*Mémoires de Milady B...*, 1760). « Que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible », déclare Saint-Preux. Quelques-uns de ceux que le ciel avait affligés d'une âme sensible dérivèrent au mal du siècle, aux désespoirs et à l'ennui sans

cause et sans remède, et même au suicide. Un inconnu se tue d'un coup de pistolet à Erménonville, près de la tombe de Rousseau, confessant que sa sensibilité l'a perdu. Mais plus souvent les hommes sensibles trouvent un délassement dans les confidences et apaisent leurs souffrances à les raconter. C'est que rien ne ressemble plus à nous-mêmes que nos mélancolies et qu'aimer la nature, c'est se chercher et se retrouver en elle. « Ceux qui se plaisent à l'évoquer, dit très finement M. Mornet, n'ont le plus souvent trouvé qu'un détour pour se raconter. Comme Galatée, ils veulent qu'on les voie sous les saules où il sont assis. »

Ce que l'âme française portait confusément en elle, ce qu'elle avait trouvé ou pressenti, elle demande aux étrangers de le préciser ou de l'affermir. La mode est aux romans anglais. Dans 500 bibliothèques du XVIII^e^ siècle M. Mornet a trouvé 1 698 volumes de romans anglais contre 497 romans français. On sait l'enthousiasme de Diderot pour Richardson. Hervey, Gray, et Young développent chez nous la poésie funéraire. Ossian révèle ses paysages mélancoliques : brouillards et tempêtes, brumes flottant sur des bruyères pâles et des ruisseaux bleuâtres. Un Milton, un Shakespeare ou un Dante satisfont le goût du sombre et plaisent aux imaginations tout en heurtant les timidités et les préjugés du goût classique. Ce sont de « belles horreurs », « d'horribles beautés ». Depuis 1776 Werther fait en France des désespérés. Les jardins, anglais ou chinois, avec leurs colonnes brisées, leurs tombeaux de tous styles, leurs cloîtres croulants, leurs monuments de chevalerie ou de mélancolie, formaient des asiles propices à la rêverie. Le mot « romantique » nous était venu d'Angleterre. Il désignait des paysages d'un pittoresque sauvage et mélancolique et tous les je ne sais quoi que la rêverie de chacun y voulait mettre.

Le romantisme a été, à ses origines, une révolution profonde des sentiments et des mœurs; il n'a été une révolution littéraire que par conséquence et par contre-coup. Aux modifications des mœurs correspondent des modifications du goût que les poétiques du temps, les ouvrages de rhétorique ou de critique enregistrent fidèlement. Peu à peu, au cours du siècle, la critique du sentiment se substitue à la critique dogmatique ou philosophique. Aux règles on oppose les droits du génie et de l'enthousiasme, et classiques et romantiques se battent autour de Boileau. Le goût, sous l'influence de l'étranger et par le développement du sens historique, s'est élargi et des érudits ont découvert, avant Sainte-Beuve, la poésie du XVI^e^ siècle. Pourquoi M. Mornet n'a-t-il pas jugé utile de nous dire les modifications de la prose et les enrichissements du vocabulaire dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle[1]? Il consacre un chapitre excellent à l'échec des poètes. Mais la prose, plus libre et plus souple que le vers, est plus ouverte aux innovations romantiques. Qu'il s'agisse de la phrase musicale de Rousseau, de la phrase pittoresque de Bernardin de Saint-Pierre, la prose devient plus capable de se rythmer au rythme même de la parole intérieure, de se colorer aux nuances les plus mobiles du paysage intérieur, de toutes façons plus propre à exprimer des émotions intimes ou des sensations personnelles, plus lyrique enfin. Sur ce sujet on trouvera dans l'*Art de la prose*[2], de M. Lanson, de fines et suggestives réflexions. Mais ce que le *Mercure* appelle le « style romantique »[3], le style des Baculard d'Arnaud, celui qu'ont adopté les traducteurs de romans étrangers, ce style par exclamation, ce ton « conti-

1. Cf. Gohin, *Les transformations de la langue au XVIII^e^ siècle.*

2. *L'Art de la prose.* Cf. surtout ch. XIV. Deux phrases artistiques au XVIII^e^ siècle.

3. *Mercure Français*, 25 décembre 1794, p. 199, à propos des *Loisirs utiles* (*Linville ou les Plaisirs de la vertu. Eugénie ou les suites funestes d'une première faute*), par d'Arnaud.

nuellement exalté » et qui « séduit les jeunes têtes »[1], n'a jamais, que je sache, été l'objet d'une étude.

Que faut-il louer davantage chez M. Mornet : le scrupule de n'affirmer rien au delà de ce qu'il sait, le souci d'établir ses synthèses sur d'abondantes collections de faits, ou bien le don de la vie, la sensibilité et le pittoresque? En tout cas il n'a rien sacrifié de la vérité à ces qualités littéraires. Son pittoresque, sa sensibilité, très originale et personnelle et d'un accent bien moderne, est pourtant, pour ainsi dire, locale, tant M. Mornet, par un commerce intime et prolongé avec une époque, s'est habitué à sentir avec la même âme, à voir avec les mêmes yeux qu'un contemporain de Rousseau.

Le livre de M. Mornet pose bien des questions : influence de Rousseau, valeur morale du romantisme, rapports de la révolution sentimentale et de la révolution littéraire, et donne à quelques-unes une réponse décisive. Jusqu'ici bien des historiens de la littérature et du romantisme rapportaient à Rousseau tout le pré-romantisme français. Or Rousseau n'a pas flatté le goût du sombre et il n'a rien fait pour le romantisme fantastique ou frénétique. Pour tout le reste, délices du sentiment, goût de la mélancolie et des confidences, avant comme après Rousseau les mœurs suivent les mêmes routes et M. Mornet a pu faire une intéressante étude du rousseauisme avant Rousseau. Du reste les *Rêveries* et les *Confessions* n'ont été connues qu'en 1781 et 1788. A cet égard, Rousseau n'a rien créé, mais il s'est rencontré avec son siècle et il n'a agi puissamment que là où il se rencontrait avec lui. Son œuvre sans doute contenait des principes par où elle dépassait son temps; mais ces principes originaux ne développeront leurs conséquences sociales, sentimentales ou morales que sous la Révolution et au cours du XIXe siècle. (M. Mornet a joint à son livre quelques gravures romantiques du XVIIIe siècle. S'il avait pu allonger la liste, j'aimerais qu'il nous eût donné quelques-unes des gravures dont Gravelot, Moreau le Jeune et Dévéria illustrèrent l'œuvre de Jean-Jacques. La comparaison eût été instructive.) Rousseau n'a rien créé, mais les tourments de sa pauvre vie ont fait sentir et comprendre plus profondément ce que, avant lui, on sentait confusément. Il n'a rien inventé des choses « qui furent chères aux romantiques du XVIIIe siècle; mais, dit très joliment M. Mornet, il a changé leur lumière ».

Ces choses étaient-elles malsaines? Le goût du sombre et le mal du siècle furent au XVIIIe siècle des attitudes littéraires. Le romantisme, à ses origines, apparaît comme un réveil de la sensibilité. Même on a confondu les élans et les troubles de la passion avec les ardeurs de la vertu. Confusion agaçante? Peut-être. On s'attendrit, on pleure, on se sait gré de ces larmes. Vous avez une âme sensible et vous vous croyez une âme vertueuse : Evariste Gamelin, n'êtes-vous pas dupe d'une fâcheuse illusion? Mais que les âmes sensibles, qui ont fait la Terreur ne nous rendent pas injustes pour les âmes sensibles du XVIIIe siècle. Les enseignements de Rousseau ont été utiles et généralement compris : des documents contemporains nous l'attestent. Et puis les extrêmes fleurs de l'esprit classique étaient-elles moins des fleurs du mal et les personnages non romantiques des *Liaisons dangereuses* valaient-ils mieux que les personnages romantiques de la *Nouvelle Héloïse*? Sans doute il est dangereux de s'exalter à des sentiments dans lesquels on ne peut vivre habituellement. Mais quelques-uns de ces enthousiasmes ont trouvé sous la Révolution ou l'Empire à se dépenser généreusement. Même à l'époque réputée la plus malsaine du romantisme, un Doudan saura, sans danger,

1. *Mercure Français*, 27 juillet 1793, p. 147-150, *Ferdinand et Constance*, roman sentimental, par M. Thymis Feith, traduit du hollandais, une imitation de *Werther*, que je suis heureux de signaler à M. Baldensperger.

enrichir sa vie intérieure de quelques-uns des sentiments que le romantisme a révélés à l'âme moderne et dont l'âme contemporaine est encore enrichie. Le romantisme serait-il un mal, ce serait un mal nécessaire, déterminé par des causes profondes, par les aspirations des âmes et l'évolution des mœurs. Ni Rousseau, ni aucun écrivain n'en est responsable. Les livres ne font pas les mœurs; ils les expriment; tout au plus, ils leur donnent la forme. Parce qu'elle leur a fourni le style de leurs lettres d'amour, G. Sand est-elle responsable pour les Emma Bovary? Mais au prix de quelques détraqués, dont il n'a fait que changer la folie, le romantisme a été un enrichissement, un rajeunissement de la sensibilité et de l'imagination française.

M. Mornet arrête le XVIII^e^ siècle à 1789, comme au point d'arrêt le plus logique. On peut discuter là-dessus. Le mouvement romantique, confus et incertain jusqu'en 1750, si net et si décidé à partir de 1750 et surtout de 1760, à partir de 1780 semble prendre du retard. Pourquoi? Parce que le mouvement antiquisant réagit puissamment sous Louis XVI et la Révolution. Parce que, si les mœurs suivent, sans arrêt et sans recul, les routes où elles se sont une fois engagées, le passé littéraire pèse lourdement sur les audaces du présent. Pourtant le vers s'est libéré des entraves classiques. Pourquoi le romantisme n'a-t-il pas trouvé au XVIII^e^ siècle sa forme parfaite? Tout simplement peut-être parce que le grand poète romantique n'est pas venu à cette date. Toujours est-il que la littérature révolutionnaire continue le passé et que, loin d'annoncer l'avenir, elle marque un retour au classicisme et à l'antique. Il semblerait donc plus logique de conduire l'étude du romantisme au XVIII^e^ siècle jusqu'en 1797, date de l'*Essai sur les Révolutions*, ou jusqu'en 1800, date de la *Littérature* de M^me^ de Staël. Oui, sans doute, si le romantisme n'était qu'une révolution littéraire. Mais il est, surtout à ses origines, une révolution sentimentale et morale. S'il faut, comme le voulait Brunetière, donner à l'histoire littéraire des dates littéraires, les événements politiques et sociaux datent beaucoup plus exactement l'histoire des sentiments et des mœurs. Or nul ne constestera que 1789 soit une date importante dans l'histoire de la sensibilité française. De la Révolution et de l'Empire les sensibilités sortiront exaltées ou détraquées ou fatiguées par des émotions trop fortes, mieux préparées en tout cas à goûter certaines œuvres romantiques; les volontés, tendues dans un effort trop intense, retomberont, quand la Restauration tarira les sources de la vie héroïque et des destinées extraordinaires, plus lâches et plus capables de désir et de dégoût. Pour cette société nouvelle, issue de la Révolution, les polémistes réclameront vers 1820 ou 1825, une littérature nouvelle. M. Mornet a donc trouvé à son étude un très bon point d'arrêt[1].

Ce livre se donne pour une simple mise au point de travaux antérieurs. Et il est vrai qu'il est une excellente mise au point et qu'il fait faire un grand pas à l'histoire du romantisme. Longtemps encore les recherches modestes, patientes et méthodiques seront nécessaires pour fixer les certitudes de détail, aussi nécessaires et légitimes que les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, plus nécessaires peut-être, puisque l'histoire littéraire de la France a été plus longtemps le domaine de la fantaisie. Mais, de temps à autre, il faudra des ouvrages comme celui-là qui coordonnent les résultats généraux des recherches érudites. M. Mornet a utilisé les études qui, depuis dix ans, ont rendu possible cette synthèse : ses propres études, l'étude de M. L. Bertrand sur le retour à l'antique, de M. Gaiffe sur le drame en France au XVIII^e^ siècle de MM. Lanson, sur Nivelle de La Chaussée, Béclard, sur Mercier, Merlant, sur Sénancour, Rüdler sur B. Constant; les études de J. Texte et surtout de M. Baldensperger sur les influences étrangères. Et

1. Qu'on nous permette d'annoncer que nous préparons depuis de longs mois une étude sur le romantisme en France sous la Révolution et l'Empire.

pourtant son livre reste avant tout une contribution originale. M. Mornet a tiré profit des correspondances et des mémoires, des traités de morale ou de critique, surtout de nombreux romans, comme ceux du chevalier de Mouhy, de Thibouville, de La Place, de Léonard, Baculard d'Arnaud ou de Loaisel de Tréogate, etc., qu'avant lui personne n'avait utilisés.

C'est que M. Mornet sait la signification et la portée des petites œuvres. Dans la mesure où elles ont eu du succès auprès des contemporains, elles sont intéressantes et révélatrices, et leur succès se mesure au nombre des éditions et au témoignage des lecteurs. Elles expriment un plus grand nombre d'âmes que celles des grands écrivains qui sont grandes là surtout où elles dépassent leurs temps. La tradition littéraire a ceci de mauvais, qu'en isolant les chefs-d'œuvre, elle les rend inintelligibles, car elle ne retient que les parties universelles, éternelles de ces œuvres. Mais leur valeur locale, leur portée actuelle n'apparaît pleinement que si elles sont rapprochées des œuvres moins heureuses qui les ont préparées ou qui les ont continuées. Alors on arrive à connaître ce que les livres d'un Rousseau rassemblent d'éléments déjà existants, mais diffus, ce qu'ils apportent d'original, et ce qui, dans ces éléments nouveaux, est assimilable pour les contemporains.

Sa méthode originale a conduit M. Mornet à trouver une loi féconde de l'histoire littéraire, une loi qu'on pourrait appeler la loi du double courant.

« Les transformations des mœurs ne sont pas simples dans leur marche. L'opinion semble avancer comme le flux marin, dont les flots progressent ou reculent tour à tour. Dans la masse innombrable des volumes qui s'offrent à l'historien du XVIII^e^ siècle, il est aisé de collectionner des citations pour tout prouver... Le vrai sens d'un mouvement ne devient clair, bien souvent, que si les faits longuement classés opposent non quelques références au néant, *mais un groupement qui s'étend à un groupement qui se restreint* [1]. » De cette loi M. Mornet a trouvé d'ingénieuses applications dans son étude sur le *Sentiment de la nature*. Dans son dernier livre les résistances du dogmatisme et du classicisme l'ont aidé à mesurer la profondeur et la force du courant romantique. Exprimerai-je un regret? C'est que M. Mornet n'ait pas fait un plus grand usage des Mémoires et des Correspondances, de la méthode biographique enfin. S'il est vrai qu'il n'y a de science que du général, la méthode biographique n'est pas une méthode scientifique; qu'elle soit au moins la part faite à l'art et un utile complément à nos méthodes scientifiques. A côté de l'analyse qui dissocie les éléments individuels, les dépouille de leur signification particulière, pour les comparer, les rapprocher, les réunir en groupes impersonnels, il serait bon de laisser une place à la synthèse, qui montre ces éléments mêlés et agissants dans une âme et se colorant diversement selon les âmes. Une fois la direction générale d'un courant nettement établie, qu'il y ait place pour l'étude, même un peu lente, minutieuse et tâtillonne, à la Sainte-Beuve, de quelques-unes de ces âmes, choisies parmi les plus originales, qui feront mieux ressortir les nuances, parce qu'elles auront reflété en un miroir changeant les aspirations confuses, les rêves, les élans, tout le meilleur d'une génération, comme une eau profonde réfléchit tout un paysage.

ANDRÉ MONGLOND.

1. *Le sentiment de la nature de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Préface, 1907.

Louis Thomas. **Correspondance générale de Chateaubriand**, t. I et II, gr. in-8, 1912. *H. et E. Champion, éditeurs*, 10 fr. le vol.

M. Louis Thomas vient de faire paraître le deuxième volume de la *Correspondance générale de Chateaubriand*; c'est donc le moment d'en parler, mais c'est le moment aussi de parler du premier volume, car il tient fort étroitement au second. Il est arrivé en effet à M. Louis Thomas cette heureuse mésaventure que, l'ouvrage étant déjà en cours d'impression avec beaucoup de lettres qu'il avait recueillies, faute de mieux, à l'état fragmentaire, il a pu avoir connaissance et communication de ces mêmes lettres entières. L'impression étant trop avancée pour qu'il fût possible de la recommencer, M. Louis Thomas s'est résigné à publier, pour chaque volume, un supplément, si bien qu'on trouve des lettres, publiées incomplètes dans le premier volume, republiées, complètes cette fois, dans le supplément du premier volume ou dans celui du deuxième. Ce n'est pas toujours très commode, et M. L. Thomas est le premier à s'en rendre compte, mais il a estimé que, cette publication devant durer plusieurs années, il fallait « aussi rapidement que possible livrer aux travailleurs les textes tels qu'il lui était permis de les publier ».

C'est une raison, et qui a sa valeur. En tout cas, ayant profité de ce travail, ce n'est pas moi qui me plaindrai du procédé, et j'en suis même personnellement très reconnaissant à M. Louis Thomas. Du reste M. L. Thomas ne se dissimule pas que son œuvre ne saurait être définitive, et, modestement, il le dit. N'empêche que le ou les éditeurs qui la recommenceront après lui, lui devront beaucoup. Il aura toujours été le premier à jeter les bases d'un monument qui sera un jour considérable, et qui est, tel quel, déjà imposant.

Je n'insisterai pas sur la question du commentaire que M. L. Thomas a cru devoir réduire au minimum pour la raison, nous dit-il, qu'il ne lui plaisait pas de faire étalage d'une érudition facile à acquérir, et pour ne pas alourdir un ouvrage déjà volumineux. Mais en bien des cas une brève indication, une date, un nom, un rapprochement, sont d'un grand secours pour le lecteur, qui n'est pas tenu d'en savoir aussi long que l'éditeur, et lui font comprendre bien des choses. Ce même lecteur ne pense guère à chicaner le commentateur sur les sources de son érudition; tout ce qu'il voit, c'est qu'on a fait pour lui une recherche, facile ou non, qu'il n'a pas à faire; cela lui est agréable, et, en général, il vous en sait gré.

Par contre, M. Louis Thomas a eu parfaitement raison de faire entrer dans la *Correspondance* des morceaux qui ne sont pas à proprement parler des lettres, même quand ils figuraient dans toutes les éditions un peu complètes, comme la *Lettre à Fontanes sur M^me^ de Staël*, de 1800, ou la *Lettre sur la Campagne romaine*, et bon nombre d'autres. On sera bien aise de les trouver là, même s'ils sont aussi ailleurs. On y trouvera également (II, 325), morceau plus rare, le si curieux *Mémoire* adressé de Rome au Premier Consul en 1803, et que Villemain avait déjà en grande partie publié. Je l'avais cherché en vain aux Archives et au Ministère des Affaires étrangères; j'aurais bien pu l'y chercher longtemps! Pasquier l'avait pris aux Affaires étrangères et mis dans ses propres papiers, où M. L. Thomas l'a retrouvé [1].

Les lettres à la duchesse de Duras forment peut-être, prises dans leur ensemble, la partie la plus intéressante de ces deux premiers volumes. Beaucoup sont inédites. Beaucoup d'autres n'étaient connues qu'imparfaite-

1. Entre parenthèses, il est facile de dater le document du *milieu d'août* 1803. Il suffit de se reporter à la lettre à Fontanes du *16 août* 1803, qui en accompagnait l'envoi (*Corr.* I, 120).

ment ou partiellement par les citations qu'en ont faites Bardoux [1] et, plus récemment, l'abbé Pailhès [2], dans les ouvrages qu'ils ont consacrés à la duchesse de Duras. L'abbé Pailhès publiait en général exactement. Bardoux, lui, en prenait à son aise avec les lettres qu'il avait entre les mains, coupait, tranchait, changeait même. Il est vrai qu'il ne publiait pas un recueil de lettres, mais une étude biographique, et qu'il écrivait en un temps où l'exactitude était moins prisée qu'aujourd'hui. Donc un bon nombre de lettres de Mme de Duras sont parvenues trop tard à M. L. Thomas dans leur véritable texte. Elles ont dû s'en aller prendre place dans les suppléments.

D'autre part, elles présentent une difficulté particulière que M. L. Thomas a eu raison de signaler dans la préface du deuxième volume. Elles sont très souvent sans date, et, en général, dans ce cas, assez difficiles à dater. M. L. Thomas en a été bien des fois embarrassé et à bon droit. Je vais me permettre de lui indiquer quelques points sur lesquels je ne me rencontre pas avec lui :

T. I, p. 349 : M. L. Thomas date de 1810 une lettre où il est question de l'*Itinéraire* comme déjà *paru*. Or l'*Itinéraire* ayant paru en février 1811, la lettre est évidemment postérieure à cette dernière date.

P. 362 : une lettre parle comme d'une chose récente d'un article du *Publiciste* que Chateaubriand attribue à Guizot. Je pense qu'il ne peut s'agir que d'un article, connu d'ailleurs, sur les *Martyrs*, et je daterais en conséquence : mai 1809, et non janvier 1811.

P. 363 : une lettre mentionne un travail qui va être fini et les prix (décennaux) dont « on parle de nouveau ». Je pense que le travail en question est l'*Itinéraire*. En outre, c'est en novembre et décembre 1810 que le *Moniteur* publie les attributions des prix décennaux par la deuxième classe de l'Institut. En juillet, avait d'abord paru, dans le *Moniteur* également, leur attribution par le premier jury. Je daterais donc : fin de 1810, et non 1811.

P. 365 : je trouve une lettre dont le texte indique qu'elle est postérieure à des articles d'Hoffmann (juin 1912), et où le *Moyse* est donné comme fini ou bien près de l'être. Je daterais de 1812, seconde moitié, et non de 1811.

P. 369 : une importante lettre est datée par Bardoux : 20 juin 1812, et par M. L. Thomas : 1811. Je crois qu'ici c'est Bardoux qui a raison, car Chateaubriand s'y plaint d'articles hostiles qui ne peuvent être que ceux d'Hoffmann visés plus haut, lesquels parurent au *Journal de l'Empire* des 5, 12, 17 juin *1812*.

P. 357 : M. L. Thomas date 14 avril (1813). Mais le *Moyse* n'y a encore que quatre actes, et le cinquième n'est pas fait. Je mettrais : 14 avril (1812).

T. II, p. 341 : je trouve une lettre où il est question de « renvoyer ces gens-là à la première édition du *Génie du Christianisme* ». Il s'agit évidemment de la *Lettre au comte de B**** dont la date est connue. Je date donc 1812, et non 1811.

P. 341, également : autre lettre où il est question du « rachat de l'*Abencérage* », comme d'une chose faite. Or cette opération financière fut effectuée par Chateaubriand en octobre 1811. La lettre doit donc être postérieure à cette date.

P. 343 : lettre du 30 mai (1811). Mais le *Moyse* y est donné comme fini. C'est donc 30 mai (1812) au plus tôt.

P. 344 : lettre du 10 juin (1811). Il est question d'une brochure parodique et satirique du sieur Cadet-Gassicourt, apothicaire de S. M., et de son commentateur Hoffmann. La brochure est de 1812 et les articles d'Hoffmann qui

1. *La Duchesse de Duras*, Calmann-Lévy, 1898.
2. *La Duchesse de Duras et Chateaubriand*, Perrin, 1910.

la commentent au *Journal de l'Empire*, déjà mentionnés, sont des 5, 12, 17 juin 1812. Il faudrait donc dater 10 juin (1812).

P. 347, 353, 354, 356, 357, 359, je trouve plusieurs lettres que M. L. Thomas date de 1811. Il y est question du mariage de Louis de Chateaubriand, neveu de l'écrivain, ou d'affaires connexes. Or Biré et Pailhès placent ce mariage en 1812. Je n'ai pas sous la main le moyen de vérifier. Mais il me semble qu'ici c'est M. L. Thomas qui a raison, car une de ces lettres, qu'il place en octobre 1811, parle de la réception des nouveaux membres de l'Institut le 7 du mois prochain. Or le *Moniteur* mentionne bien que Ch. Lacretelle et Étienne ont effectivement prononcé leur discours de réception le 7 novembre *1811*. Et cette date, qui est certaine, me paraît entraîner les autres.

Je relèverai encore t. I, p. 4, un billet de Chateaubriand envoyant à Rœderer l'*Essai sur les Révolutions* et que je trouve daté du 6 avril 1795, bien certainement par inadvertance, car l'*Essai* est de 1797.

I, 247 : une lettre « à un écrivain » mentionnée comme connues du public les stances de Fontanes sur les *Martyrs*. Elles furent publiées par le *Journal de Paris* du 25 janvier 1810; la lettre me paraît donc devoir être datée de 1810 et non de 1809.

I, 342 : une lettre de Rome (1803) au cardinal Consalvi est signée « Chateaubriand, l'éminentissime secrétaire d'État ». Je pense que la suscription a été confondue avec la signature, le secrétaire d'État avec le secrétaire de la Légation, et que l' « éminentissime » est le destinataire, non le signataire.

Enfin il y a dans *Nettement*, *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 366 et 372, deux lettres de Chateaubriand à Blacas, l'une du 31 mars et l'autre du 12 mai 1815, tirées par l'historien légitimiste des *Papiers politiques* de Blacas qu'il avait à sa disposition. Je ne les ai pas retrouvées dans la *Correspondance* [1].

Encore une fois, et en supposant naturellement que je ne sois pas moi-même dans l'erreur, tout cela sera facile à réparer dans une édition ultérieure. Ce qui n'était pas facile, c'est ce qu'ont réalisé M. L. Thomas, et, avec lui, MM. Champion, ses éditeurs, qu'il faut bien se garder d'oublier; c'était de se faire ouvrir tant de portes jusqu'ici fermées, d'inventorier et de classer tant de textes, de mettre sur pied et de mener à bout une utile tâche condamnée d'avance à n'être point définitive et par là, en dépit du plaisir de la recherche et de la découverte, un peu ingrate.

Quant à l'intérêt que présentera et que présente déjà cette *Correspondance*, est-il besoin de dire qu'il est immense? Car ce qu'on y verra, ce n'est pas seulement l'auteur du *Génie du christianisme* ou même l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, c'est l'homme, le vrai Chateaubriand, dont la vie, si variée, fut une si curieuse aventure.

Albert Cassagne.

1. M. le Pasteur Bost, du Havre, me signale une curieuse lettre écrite par Chateaubriand à son grand-père en 1831. Elle se trouve citée dans l'ouvrage suivant : A. Bost, *Mémoires*, t. II, p. 120 (chez Meyrueis, Paris, 1854). Comme je la crois peu connue, je profite de cette occasion pour la signaler à mon tour, à l'avance, à M. L. Thomas pour qu'il en fasse son profit, au cas où il ne l'aurait pas déjà.

VICTOR GIRAUD. **Nouvelles Études sur Chateaubriand**, essais d'histoire morale et littéraire. *Paris, Hachette*, 1912, 1 vol. in-16, prix : 3 fr. 50.

Ces *Nouvelles Études sur Chateaubriand* font suite à celles dont j'ai parlé ici même, il y a sept ans déjà (cf. la *Revue* de janvier-Mars 1905, pp. 150-158). Elles forment comme une pierre d'attente pour le grand édifice que M. Giraud nous promet depuis longtemps, dont il porte sans doute au dedans de lui toute l'architecture, mais dont il n'a encore livré au public que des détails très fouillés ou des plans fragmentaires. — Le premier *Chateaubriand*[1] de M. Giraud, qui avait pour sous-titre : *Études littéraires*, aurait mérité, je le disais, de s'appeler *Études bibliographiques*. Ces *Nouvelles Études* se présentent au lecteur comme des « essais d'histoire morale et littéraire », et le sont en effet. On sent qu'entre la première et la seconde série, M. Giraud est devenu l'auteur des *Maîtres de l'Heure*, et qu'il a pris une conscience plus nette de sa vocation de moraliste. Ce n'est pas que, dans ce second recueil, M. Giraud se soit départi de ses scrupules d'historien ou qu'il fasse désormais bon marché des références précises et des recherches bibliographiques. Au contraire, on appréciera dans ce volume le même souci d'information exacte, la même curiosité pour les documents nouveaux. On y trouvera deux douzaines de lettres inédites aux frères Bertin, qui seront utiles à M. Albert Cassagne pour la seconde partie de son ouvrage sur la *Vie politique de François de Chateaubriand*; et les « reliques du manuscrit des *Martyrs* », — c'est-à-dire le texte du XVI[e] livre en entier, et la plus grande partie du XIX[e], avec des corrections autographes. Ces variantes sont intéressantes par ce qu'elles nous apprennent sur la méthode et les procédés de style chez le Chateaubriand de la maturité. Grâce à elles, M. Giraud a bien fait ressortir le goût croissant de l'écrivain pour la simplicité et la sobriété classiques. A vrai dire, ces longs fragments, sont peut-être moins riches d'enseignement pour Chateaubriand que pour tel autre artiste, Vigny, par exemple, qui n'a presque jamais produit ses pensées ou ses impressions que sous une forme unique et définitive. Chateaubriand s'est si souvent pillé lui-même, il a tant de fois transposé dans un livre nouveau, en les retouchant, les abrégeant ou les amplifiant, bien des morceaux déjà utilisés par lui, que les seuls imprimés nous fournissent des constatations analogues; et, en particulier pour les *Martyrs*, les pages communes de l'*Itinéraire* permettent d'assister à ce travail de simplification, de concentration et d'allègement. — Plus importantes, à mon sens, ou du moins, plus neuves, sont les deux études que M. Giraud a consacrées à « deux épisodes de la jeunesse de Chateaubriand ». Les documents originaux sont si rares jusqu'à l'arrivée en Angleterre qu'il convenait de mettre en valeur la « gerbe de lettres inédites de Chateaubriand » que le marquis de Granges de Sugères a réunie, et qui nous montre, au printemps de 1790, un René commis-voyageur en bas. Ce Gaudissart inattendu, et encore sans lustre, va rejoindre « le maître d'école » qu'a découvert M. Anatole Le Braz, et nous laisse deviner, chez le futur auteur du *Génie*, un galant et besoigneux chevalier, dont les dettes semblent bien des dettes de jeu ou de femmes, et qui n'a pas encore pressenti les « beautés poétiques de la virginité ». — Quant au récit de l'abbé de Mondésir, que M. Giraud avait déjà publié en tête de sa réédition d'*Atala*, mais qu'il a eu raison de reproduire ici, on peut regretter que la rédaction de ces souvenirs soit postérieure de plus d'un

1. Une seconde édition de ce premier *Chateaubriand*, revue et corrigée, a paru en même temps que les *Nouvelles Études*. Enfin, pour connaître toute l'activité « chateaubrianesque » de M. Giraud, il convient de rappeler ses *Pages choisies* de Chateaubriand, ses Extraits des *Mémoires d'Outre-Tombe* (1911), et surtout, dans ses *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui*, qui viennent de paraître, une excellente étude sur « Chateaubriand et ses récents historiens ».

demi-siècle aux événements, regretter même, si l'on veut, que le ton en soit si aigre; mais l'abbé de Mondésir est trop peu littérateur pour falsifier ses impressions; et, en vieillard, pour qui le passé ressuscite dans toute sa netteté, il les retrouve avec une précision ingénue. C'est le document le plus sûr que nous ayons aujourd'hui sur Chateaubriand partant pour l'Amérique, et il nous permet de pressentir chez ce libertin sentimental de vingt-deux ans le chrétien du *Génie*.

Cependant, tous ces documents, inédits ou encore inutilisés, si intéressants qu'ils soient, disparaissent, pour ainsi dire, entre les deux remarquables études qui les encadrent : l'une, « Le sillage de Chateaubriand », large fresque, brillamment brossée, où défilent presque tous les grands écrivains du XIX^e^ siècle, très juste de ton dans son ensemble, mais qui, par l'ampleur même des sujets effleurés, prêterait matière, s'il en était le lieu, à des additions, des discussions et à quelques réserves; l'autre, plus considérable, plus précise et plus poussée, qui remplit près de la moitié du volume, où M. Giraud a essayé d'expliquer, dans toutes ses nuances et dans ses origines les plus proches, « la genèse du *Génie du Christianisme* ». Ce sera certainement l'un des meilleurs chapitres de son grand ouvrage; en attendant, c'est un excellent morceau d'analyse psychologique et de reconstitution historique, écrit avec beaucoup de soin, dans une langue très délicatement littéraire. M. Giraud y emploie avec ingéniosité tous les textes relatifs à la jeunesse de son héros, textes que souvent il a découverts, ou dont il a été le premier à faire sentir l'intérêt. Il rappelle les fortes impressions de la maison paternelle et du collège; il montre surtout, à travers cette jeunesse « philosophique » et libertine, mais rêveuse et amoureuse de solitude, la permanence des sentiments qui trouveront plus tard leur satisfaction dans un christianisme de poète et d'artiste. M. Giraud a consacré aux *Natchez* deux pages prudentes et rapides. Si l'épopée-roman, publiée en 1826, reproduisait le texte de 1791, ou même de 1796, ce serait un document de premier ordre pour l'histoire de René: mais qu'en reste-t-il dans le texte définitif? nous n'en savons rien. Le problème des *Natchez*, que je me propose d'étudier un jour, est l'un des plus irritants et des plus amusants de la bibliographie chateaubrianesque. M. Giraud a eu raison de faire valoir, contre les sceptiques, les arguments qui semblent confirmer le récit de Chateaubriand et démontrer l'existence du fameux manuscrit de 2383 pages in-folio, exilé au fond d'une malle anglaise durant quinze ans et si miraculeusement retrouvé. Mais ce point d'histoire élucidé laisserait encore intacte la question des *Natchez*. A ceux qui s'y intéressent, je rapellerai un texte beaucoup plus gênant que celui de la malle : c'est la note de l'*Essai* (livre II, chap. LVII), où Chateaubriand fait allusion à son *Histoire d'une nation sauvage du Canada*, sorte de roman, dont le cadre, totalement neuf, et les peintures naturelles, étrangères à notre climat, aurait pu mériter l'indulgence du lecteur ». Relisant en 1826 ce fragment de mémoires, il écrit bravement dans son commentaire : « Il s'agit ici des *Natchez* ». La désinvolture est plaisante. Autant aurait valu écrire : « J'avais fait un roman de mœurs écossaises. — Il s'agit ici de mon histoire andalouse ». Si donc les *Natchez* ont d'abord été un roman canadien [1], il devient très délicat d'utiliser le texte de 1826 pour connaître le Chateaubriand d'Amérique ou même d'Angleterre; et la réserve de M. Giraud est sage. Il a préféré s'arrêter plus longuement à l'*Essai sur les*

1. C'est ce qui achève de militer en faveur de la très ingénieuse et vraisemblable conjecture, que M. Baldensperger a présentée dans cette *Revue*, n° d'octobre-décembre 1907, p. 606, note, et qu'il vient de reprendre dans un article de *The Modern Language Review*, n° de janvier 1913, pp. 15-26. L'*Azakia, histoire canadienne*, qui paraît à la fin de 1798 dans le *Paris* de Peltier, devrait être restituée à Chateaubriand et serait la première ébauche — « canadienne » — des *Natchez*.

révolutions et aux « évolutions morales contemporaines » du *Génie*. Ce sont, à mon avis, les pages les plus personnelles de son exposé.

Pour l'*Essai*, M. Giraud ne tente pas de ramener à l'unité une œuvre incohérente, et se garde bien de tomber dans le piège que l'exemplaire « confidentiel » prépare à tout critique insuffisamment averti. Il a grandement raison de ne pas tant chercher le résidu intellectuel du livre que sa « substance psychologique ». Ce qui importe dans un document comme celui-là, ce sont moins les affirmations et les principes isolés, que l'âme commune qui s'y manifeste ou qui s'y laisse deviner. Or l'âme de l'auteur de l'*Essai* est amère, douloureusement ironique et désenchantée, lasse de la raison, incrédule au progrès, inquiète de l'avenir religieux des sociétés, et gardant, à travers toutes ses boutades négatives, pour le « législateur des Chrétiens », pour la civilisation chrétienne, pour les formes d'art chrétiennes, une tendresse que l'on sent plus profonde que toutes les survivances « philosophiques » qui encombrent le livre. M. Giraud a bien mis en lumière par quelques textes heureux cet état d'esprit, et il fait comprendre à son lecteur que le *Génie* n'est pas la contradiction de l'*Essai*, mais son prolongement naturel et, en quelque sorte, inévitable. Le spectacle du renouvellement de la pensée française entre 1796 et 1802 achève cette démonstration.

Le *Génie du Christianisme* a obtenu dès le premier jour un succès si vif et si discuté, qu'il a, pour ainsi dire, relégué dans l'ombre les œuvres contemporaines qui orientaient également la littérature française vers une renaissance chrétienne. Mais précisément, pour expliquer ce succès, le talent et la maîtrise de Chateaubriand ne suffisent pas. Il faut que l'historien reconstitue autour de cette œuvre capitale le décor qui l'a fait valoir. C'est ce que M. Giraud a fort bien compris. En une douzaine de pages, qui ne veulent être qu'une esquisse, mais où l'on sent une lecture directe et personnelle des textes, il a évoqué quelques-uns des *Génie du Christianisme*, qui ont précédé ou entouré celui de Chateaubriand, et dont la gloire a été accaparée par cet admirable profiteur : Bonald, Joseph de Maistre, Rivarol, La Harpe, Fontanes, Joubert, Ballanche et Bonaparte viennent témoigner, chacun à sa façon, de l'insuffisance de la « philosophie », de la nécessité sociale de la Religion et des beautés du Christianisme. Tout ce tableau est excellent. Cependant, quand M. Giraud le reprendra dans son grand ouvrage, il devra le compléter. Les noms qu'il a cités restent aujourd'hui encore des noms célèbres, ou, du moins, des noms connus; on pourrait en ajouter d'autres : celui du théosophe Saint-Martin que Chateaubriand a fréquenté, dont l'influence n'a pas été médiocre (il suffit de rappeler tout ce que lui doit Joseph de Maistre), et dont *Le ministère de l'Homme-esprit* date précisément de 1802; celui de Necker, dont le *Cours de morale religieuse*, paru en 1800, travaille, lui aussi, malgré son orientation protestante, à la reprise des idées traditionnelles [1]. Mais il est d'autres noms, plus obscurs, ou même totalement oubliés, qui, dans l'étude d'un mouvement collectif, ne peuvent être négligés. M Baldensperger a très justement attiré l'attention des historiens sur la littérature d'émigration. Il faudrait s'y arrêter. Qu'on lise, par exemple, le *Psalmiste* de M. de Boisgelin, qui parut à Londres en 1799. Le *Discours préliminaire sur la poésie sacrée* est déjà un chapitre du *Génie* : « L'irréligieuse barbarie, écrit M. de Boisgelin, telle qu'autrefois celle du fanatique musulman, tend à tarir les sources les plus fécondes des productions de l'esprit humain ». De telles réflexions font comprendre que M. de Boisgelin ait accepté de prononcer à Notre-Dame son *Discours sur le rétablissement de la religion chrétienne*, au moment même où Chateaubriand publiait

1. Il faudrait ajouter, du côté protestant, *La Voix de la Religion au XIX^e siècle*, publiée à Lausanne, par M. Gonthier et ses amis, revue éphémère, qui parut de janvier 1802 à août 1803.

son livre. A côté des émigrés, il y a les « philosophes », sinon convertis et dévots, comme La Harpe, du moins repentants, et qui se rallient à la religion comme à la grande force de conservation sociale. C'est en 1801 que Delisle de Sales publie son *Mémoire en faveur de Dieu*, dont le titre est assez significatif; c'est aussi en 1801 que Pierre Chiniac publie ses *Essais de philosophie morale*, réquisitoire contre les Encyclopédistes, apologie du Christianisme, divin sans doute, mais surtout contre-révolutionnaire, et dont les cinq volumes se terminent par cette citation de Bonaparte : « Nulle société ne peut exister sans morale, et il n'y a pas de bonne morale sans religion; il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable »; et c'est en 1802 que paraît la seconde édition de l'opuscule de Paul Didier, — que M. Giraud a signalé dans une note (p. 99), et qui aurait mérité davantage, — *Du Retour à la Religion*, brochure médiocre, j'en conviens, mais plus révélatrice peut-être de l'état d'esprit public que le *Sentiment* de Ballanche. La Religion y est réclamée au nom du bonheur, comme apportant avec soi « la tranquillité intérieure, le rétablissement de la morale, la garantie de l'ordre public,... tous les moyens de salut, toutes les espérances de bonheur ». Ce point de vue du bonheur est le point de vue décisif pour la génération qui fera le succès du *Génie*. M. Giraud a quelque part (note de la page 129) un mot bref et dédaigneux pour l'auteur du *Comte de Valmont*, l'abbé Gérard. Chateaubriand avait été moins sévère et plus reconnaissant : il savait tout ce qu'il lui devait; il savait surtout que cette apologie romanesque avait préparé des lecteurs au *Génie*. La *Théorie du bonheur*, qui est la suite de *Valmont*, paraît en 1802. Talent à part, que de pages trahissent la même atmosphère morale chez l'abbé Gérard et chez Chateaubriand! On se rappelle la réflexion de Montesquieu qui sert d'épigraphe au *Génie* : « Chose admirable! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie fait encore notre bonheur dans cette celle-ci ». On retrouve cette épigraphe symbolique dans la *Théorie du Bonheur*, dans l'opuscule de Didier, chez Chiniac, chez tous ceux qui, avec Chateaubriand et autour de lui, ramènent les esprits vers le Christianisme. Il y aurait enfin à rappeler, dans cette préparation immédiate du *Génie*, la renaissance des édifiantes théologies physiques, que le XVIII^e^ siècle avait vu pulluler. Beaucoup se réimpriment, de nouvelles paraissent. Un livre surtout me semble mériter l'attention; c'est celui de Cousin-Despréaux : *Les leçons de la nature ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie présentées à l'esprit et au cœur*, 1801, 4 vol. in-12. L'ouvrage est dédié à l'auteur du *Comte de Valmont*. Le fond en est emprunté aux *Considérations* de Sturm; mais ces « considérations » ont été non seulement « présentées dans un ordre méthodique »; elles ont encore été notablement remaniées. L'ouvrage a eu un succès de librairie presque aussi considérable que celui du *Génie*, et s'est encore réimprimé à la fin du XIX^e^ siècle. Or, parmi les titres de chapitres du tome II, je relève les suivants : *Les amphibies et les reptiles. — Avantages que les hommes tirent des poissons : poissons de passage, les morues, les harengs. — Nids des oiseaux. — Soins des oiseaux pour leurs petits. — Les oiseaux de proie et les oiseaux de nuit. — Les oiseaux aquatiques. — Les oiseaux doués de chant : le Rossignol. — Les oiseaux de passage : leurs migrations. — Réflexions sur les migrations des oiseaux. — Méditations sur l'industrie des oiseaux. — L'éléphant. — Édifice des castors. — Conformité entre les plantes et les animaux. — Relations avec les éléments et avec les végétaux. — Tout, dans la nature, se rapporte au bien de l'homme.* Ne dirait-on pas un extrait de la table des matières du *Génie*? Ce n'est pas, du reste, une parenté tout extérieure, et je soumets la page que voici (*Leçons de la Nature*, II, 83-84) à tous ceux qui n'ont pas oublié l'un des morceaux les plus célèbres de Chateaubriand : «... L'hirondelle, qui frise en volant nos maisons, et qui se repose sur nos cheminées, a un petit gazouillement doux qui n'est point étourdissant comme serait

celui des oiseaux de bocage; mais le rossignol solitaire se fait entendre à plus d'une demi-lieue : il se méfie du voisinage de l'homme; et cependant il se place toujours à la vue de son habitation et veut être entendu. Il choisit, pour cet effet, les lieux les plus retentissants, afin que leurs échos donnent plus d'action à sa voix. Après que les habitants de l'air ont flatté nos oreilles pendant le jour, en célébrant, de concert ou tour à tour, l'auteur de leur existence, et en publiant les bienfaits de celui qui les nourrit, c'est une agréable nouveauté, sur le soir, d'entendre la voix du rossignol animer les bocages et continuer ainsi bien avant dans la nuit. Rien ne l'excite tant que le silence de la nature. Prêtez l'oreille à ses longues inflexions cadencées : quelle richesse, quelle variété, quel éclat, quelle douceur! D'abord il semble étudier et composer ses mélodieux accords : il prélude doucement; puis les sons se pressent et se succèdent avec la rapidité d'un torrent. Il va du sérieux au badin, d'un chant simple au gazouillement le plus bizarre; des tremblements et des roulements les plus légers à des soupirs languissants, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaîté naturelle... La savante mélodie que nous fait entendre le rossignol nous ramène au Grand Être, de qui lui viennent ses talents. » Si l'on se rappelle que cette description a paru un an avant le *Génie du Christianisme*, on sera fortement tenté de croire que Chateaubriand l'a connue. Je me réserve de traiter plus à loisir ce petit problème d'érudition, et j'arrête ici ces quelques notes complémentaires. J'imagine que la plupart de ces faits sont bien connus de M. Giraud; mais il convenait de les rappeler, sinon à lui, du moins à son lecteur; et peut-être M. Giraud jugera-t-il que leur place est marquée dans ce *Christianisme de Chateaubriand* qu'il nous doit, et que les amis de *René* se résigneraient malaisément à attendre davantage, si un volume comme celui-ci ne leur permettait de prendre patience et de tempérer leurs regrets par des remerciements.

PIERRE-MAURICE MASSON.

JULES MARSAN. **La Bataille romantique**. *Paris, Hachette*, 1912, 1 vol. in-16 de VII-325 p.

Des sept études qui composent ce volume, la dernière, intitulée *Edgar Quinet et F. Buloz*, contient, sur les relations du directeur de la *Revue des Deux Mondes* avec son illustre collaborateur, des documents de première main, excellemment commentés. Mais elle n'a qu'un rapport bien indirect à l'histoire du romantisme. Les autres, au contraire, y apportent une contribution des plus intéressantes. Sans parler des nombreux inédits qu'elles mettent au jour, elles donnent, — les quatre premières au moins, — une esquisse, sur certains points très poussée, du mouvement littéraire entre 1813 et 1830.

Ce mouvement est régi, comme on sait, par l'action de deux forces contraires : l'instinct de conservation, par où les uns s'attachent obstinément à la tradition; le besoin du changement, qui pousse les autres à embrasser plus ou moins aveuglément toutes les nouveautés. D'où conflit, et « la bataille romantique ». M. Marsan en conduit l'histoire des premiers engagements, vers la fin de l'empire, jusqu'à la victoire, qui est la soirée d'*Hernani*. Chemin faisant, il donne sur les origines du débat, sur les principes en cause, sur les combattants, sur les phases de la lutte, une foule de renseignements nouveaux et précis, d'aperçus originaux, qui éclairent d'une lumière opportune un sujet, si l'on n'y regarde que superficiellement, clair et simple, mais si on veut entrer dans le détail, fort embrouillé et obscur.

Est-ce de « bataille » en effet qu'il faut parler? Une bataille suppose un objectif choisi, des troupes encadrées et disciplinées, des chefs, un plan. Tout cela ne se trouve guère qu'après 1827. Jusque-là, c'est la mêlée, où chacun s'est jeté à l'aventure, sans trop savoir quel est son drapeau, sans bien connaître ni ses adversaires ni ses compagnons d'armes, frappant à tort et à travers, et escarmouchant pour son compte. Autour des idées ou des théories de Sismondi, de Schlegel, de Mme de Staël, une ardente polémique s'est engagée. Mais si le débat est passionné, la portée en échappe, et l'objet en est incertain. On s'agite dans le vague. Les œuvres ne sont pas encore venues, qui donneront corps aux tendances nouvelles. Les termes de *classique* et de *romantique* sont mal définis, et peut-être impossibles à définir. Il y a plusieurs sortes de romantisme : le *romanticisme* de Stendhal, héritier direct du XVIIIe siècle; le romantisme monarchiste et chrétien des poètes; le romantisme libéral des prosateurs. Il y a aussi le romantisme frénétique dont les manifestations bizarres ou tapageuses, dès la première heure, expliquent bien des inquiétudes, des résistances, des hésitations ou des colères, et qui méritait mieux qu'une mention en passant[1]. Le désordre est encore accru par l'interversion des opinions littéraires et des convictions politiques. Ni tous les monarchistes ne sont romantiques, ni tous les libéraux ne sont classiques. On l'a dit déjà, mais il faut le redire, et M. Marsan a eu raison d'y insister. Peu à peu cependant les tempéraments se révèlent, les sympathies se rencontrent, les idées se précisent. Les nouveaux arrivants se réclament de la nature et de la vérité, — nature à leur mode et vérité à leur guise ; — ils revendiquent pour l'artiste le libre développement de sa personnalité ; ils célèbrent la mission sociale de la poésie... « Il est injuste, fait observer à propos M. Marsan, de prétendre que de 1820 à 1825 l'école romantique n'avait encore affirmé aucun de ses principes. » De leur côté les anti-romantiques ont trouvé leur tactique : elle est de charger à fond contre l'imagination. L'année 1824, avec la fameuse séance du 24 avril et le discours-manifeste d'Auger, marque un redoublement de la polémique. La province y prend part, et les vaudevillistes y placent leur mot. Mais, en 1825, l'invitation de Lamartine et de Victor Hugo aux fêtes du sacre est comme une reconnaissance officielle de la jeune littérature. Les dissidents vont se rallier, le *Mercure* d'abord, puis le *Globe*, « et déjà on peut prévoir le moment où l'*unité romantique* sera un fait accompli ».

Romantisme monarchiste et chrétien de la *Muse*, romantisme libéral et doctrinaire du *Mercure* et du *Globe*, comment les deux fractions rivales se sont-elles rapprochées et jointes? Évidemment par la force même des choses, par le sentiment de plus en plus vif de leurs affinités profondes, par un même désir de secouer le joug du passé, par la nécessité de s'allier contre l'ennemi commun. Le passage de Chateaubriand à l'opposition en 1824, dont M. Marsan semble faire grand état, a pu faciliter la concentration, comme il a pu accélérer l'évolution de Victor Hugo dans le sens libéral. Mais le mouvement était déjà commencé; il l'était au moins depuis l'excommunication fulminée par Auger, en séance de l'Institut, le 24 avril 1824, contre les romantiques aussi bien de droite que de gauche. Moins de deux mois après, dans la *Muse* du 15 juin, l'auteur des *Odes* publiait un grand article *Sur George Gordon, lord Byron*, qui n'est pas autre chose qu'un pressant appel à l'union

1. Encore cette mention n'est-elle pas mise à sa juste place. Ce n'est pas « dans les *Tablettes Romantiques* de 1824 » (lisez 1823; elles ont paru en décembre 1822) que Nodier essaye de dégager le romantisme naissant de la compromettante confusion avec « le genre frénétique » ; c'est dès 1821, dans un article des *Annales de la Littérature et des Arts* (livraison du 20 janvier : compte rendu d'un roman traduit de Spiess, *Le Petit Pierre*), dont les *Tablettes* ne font que reproduire un extrait.

entre les deux fractions adverses : la partie proprement critique en est insignifiante. Ce long morceau, visiblement très étudié et soigné, était écrit, selon toutes vraisemblances, avant que Chateaubriand connût, le 6 juin, l'ordonnance qui le chassait du ministère. Quoi qu'il en soit, l'appel fut entendu. L'union se fit sur un programme commun, réduit à ces deux termes qui n'excluaient personne : liberté, vérité. La préface de *Cromwell*, celle des *Études françaises et étrangères* la consacrèrent. Désormais le romantisme est un parti. Des deux forteresses du classicisme, le Théâtre-Français et l'Académie, il emporte l'une d'assaut en 1829-1830, avec *Henri III*, *Othello* et *Hernani*, et il a des intelligences dans l'autre. Mais l'heure du succès est aussi l'heure critique. Au sein de l'école victorieuse, les divergences vont s'accentuer, les rivalités, s'aigrir, et le triomphe sera « le commencement de la déchéance ».

Un des épisodes marquants de la lutte avait été, en 1823, la fondation de la *Muse française*. M. Marsan, à qui nous devons une réimpression très soignée de la célèbre revue[1], a, fort à propos, reproduit ici l'élégante et pénétrante notice qu'il avait mise en tête de son édition. Elle fait admirablement connaître l'esprit du recueil romantique et comprendre les raisons da sa brusque disparition. Unis politiquement par la communauté de leurs opinions monarchistes, ses rédacteurs appartenaient en réalité à deux générations littéraires bien différentes. Soumet, Guiraud, Ancelot suivaient la tradition de la poésie impériale; Hugo, Vigny, Jules Lefèvre représentaient les tendances nouvelles. De l'un à l'autre groupe Émile Deschamps, le véritable directeur de la revue, assurait la communication et maintenait l'accord. Mais toute sa finesse, sa bonne grâce et la sympathie personnelle qu'il inspirait ne pouvaient empêcher la rupture inévitable « entre lès poètes du passé et ceux qui devaient être les forces de l'avenir. » Au bout d'une année de campagne, chacun retourna où l'appelaient ses naturelles affinités.

C'est au théâtre que la « bataille romantique » a été définitivement gagnée. Dans quelle mesure le drame de Dumas et d'Hugo a-t-il été préparé, inspiré, servi par le théâtre historique dont les essais, purement livresques, ont à maintes reprises occupé l'attention des lecteurs et éveillé les discussions des critiques entre 1818 et 1829? L'étude où M. Marsan agite cette question est une des plus étendues et complètes de son livre, et on peut dire qu'elle épuise le sujet. En dépit du *François II* du président Hénault, qu'il n'y ait pas là, du romantisme à l'époque classique, de tradition renouée, on le lui accordera volontiers. Encore serait-il équitable de reconnaître qu'à plusieurs reprises, chez nous, depuis le XVI^e^ siècle, on constate une tendance obscure à chercher dans la réalité de l'histoire, de l'histoire nationale, voire de l'histoire contemporaine, la matière et le pathétique du drame. Mais, vers 1820, l'exemple du romantisme italien est plus pressant, et les théories de Stendhal plus agissantes. Le théâtre historique que Beyle a rêvé, avec des sujets nationaux et sa tragédie en prose, ni Rœderer, ni Gain-Montagnac, ni Charles de Rémusat, mais Mérimée lui donnera sa forme, grâce à son tempérament d'artiste, et la *Conspiration du général Malet*, de Dittmer et Cavé, en sera le chef-d'œuvre. Théâtre injouable, d'ailleurs. Après avoir ambitionné un instant de mettre à la scène sa trilogie de *la Ligue*, Vitet se résigne en 1829 à n'être que lu. C'est qu'entre temps le drame romantique est monté sur les planches : Alexandre Dumas a fait représenter *Henri III et sa cour*. La pièce ne satisfait pas les doctrinaires, mais elle achève de leur prouver qu'en matière d'art dramatique la vérité pure ne suffit pas. La tentative du théâtre historique a-t-elle donc été inutile? M. Marsan ne le pense pas. Elle a montré, à son avis, « quelle puissance

1. Deux volumes, dans la Collection de la Société des Textes français modernes, Paris, Cornély, 1907-1909.

peuvent prendre les fictions dramatiques, en se déroulant sur un fond de vérité », et si l'on veut expliquer la genèse du drame romantique, il faut à l'influence du mélodrame combiner celle des innombrables « scènes historiques » qui ont précédé sa venue et modifié sa conception.

Ce n'est pas sur le champ de bataille romantique que M. Marsan a rencontré les deux poètes de second plan dont il fait revivre, avec autant de sympathie que de goût, les originales figures. Méditatif, solitaire, voué aux austérités du culte dantesque, mené par le spleen à un état morbide qu'on qualifiait jadis de demi-folie, qu'on appellerait sans doute aujourd'hui neurasthénie, écrivant des vers durs et heurtés, dont quelques-uns sont très beaux, Antoni Deschamps n'a d'un romantique ni la verve, ni la truculence : il n'en a que la prédestination au malheur ; et c'est même son trait particulier que d'avoir éprouvé dans la réalité ce qui pour tant d'autres était littérature. Son histoire est celle d'une âme, « d'une âme profonde et douloureuse ». — Méridional, amoureux de lumière, admirateur de Virgile et d'Horace, auteur, en plein 1830, de *Poésies Romaines*, revenu, après une courte crise de byronisme et de dandysme, à ses études antiques, Jules de Saint-Félix a, parmi les romantiques, l'air d'un précurseur. Son roman de *Cléopâtre* (1836) fait penser à *Salammbô*, et son drame de *Cynthia* fut admiré de Leconte de Lisle. Lui non plus ne fut pas heureux. Déçu dans ses ambitions littéraires, durement éprouvé par la vie, pour lui « la mort fut une délivrance ». Son talent aurait mérité une plus douce et plus brillante destinée, et son nom doit être signalé comme celui d'un tenant de la tradition latine dans notre poésie du XIX^e^ siècle, d'un de ceux qui, de Chénier aux maîtres du Parnasse ont transmis le flambeau.

Je souhaiterais d'avoir montré tout le profit que l'histoire littéraire peut tirer du livre de M. Marsan. Les lecteurs de la revue, qui ont eu la primeur de quelques-unes de ces études, connaissent la manière sobre et fine de l'auteur. Ils me croiront sans peine, si je les assure que ce profit est doublé d'un délicat plaisir.

EDMOND ESTÈVE.

ALBERT DE BERSAUCOURT. **Les Pamphlets contre Victor Hugo.** *Paris, Mercure de France*, 1912, in-18 de 392 p.

Quoi qu'il en reconnaisse la haute valeur documentaire, M. Albert de Bersaucourt prétend, dans l'introduction de son ouvrage, que « les pamphlets ne sont pas de l'histoire ». Certes, pour désigner ces élucubrations plus ou moins entachées de béotisme qui entourent l'œuvre de Victor Hugo, il serait prétentieux d'employer le mot « histoire » et, cependant, elles ont leur importance et servent beaucoup à faire revivre une époque qui nous semble déjà bien lointaine. Toute l'acuité de la lutte entre classiques et romantiques ne saurait guère être comprise si l'on n'a pas lu l'ouvrage de M. de Bersaucourt. Nous possédions déjà maintes études sur les railleurs officiels du grand poète : Baour-Lormian dit le Tasse de Toulouse, Jay, Viennet, Alexandre Duval, mais jusqu'ici aucun travail d'ensemble n'avait présenté au public l'œuvre de pamphlétaires qui, bien que moins connus que ces quatre académiciens sont beaucoup plus amusants. Victor Hugo ne vit pas seulement son œuvre attaquée, il dut subir de nombreuses moqueries à propos de sa vie privée. On ridiculisa avec raison ses prétentions à la noblesse (il porta longtemps le titre de vicomte) et l'oubli de ses origines plébéiennes (l'un de ses aïeux exerça le métier de menuisier). Victor Hugo « solficita » le texte de ses discours politiques, dans un but intéressé. Tout ce qui pouvait le faire passer pour ami de la religion fut soigneusement

extirpé. Fureur de Courtat, l'un de ses ennemis, qui prononça les mots de faux en écriture publique. C'était peut-être aller un peu loin. Courtat reprochait aussi à Victor Hugo sa lourdeur d'esprit et citait cette plaisanterie du poète : « C'est qu'il faut que la queue du diable lui soit soudée, chevillée et vissée à l'échine, d'une façon bien triomphante, pour qu'elle résiste à l'innombrable multitude de gens qui la tirent perpétuellement ».

Les ennemis de Victor Hugo s'entendaient presque tous sur un point. Ils s'insurgeaient contre les bénéfices excessifs que le poète tirait de ses livres, même de ceux où de nombreuses pages blanches reposaient le lecteur. Cet amour exagéré de l'argent voilà ce qui empêcha maintes fois Buloz de publier les vers de Victor Hugo : il craignait trop de recevoir dès le lendemain « une quittance à solder [1] ».

Si ces incursions dans sa vie privée devaient faire bondir l'ancien pair de France, j'aime à croire, en revanche, qu'il souriait quelquefois à la lecture de certains pamphlets qu'analyse M. de Bersaucourt. Seuls, des titres comme *Recontemplations*, *les Travailleurs dans la mer*, *les Travailleurs de l'amer*, *Gothon du Passage Delorme*, *Cornaro*, *tyran pas Doux*, *Marie*, *tu dors encore*, *les Burgs infiniment trop graves*, déridaient à coup sûr les hugolâtres les plus convaincus. Les meilleures parodies, les plus nombreuses aussi, furent celles qui visèrent le théâtre du chef romantique. Il y a là de véritables petits chefs-d'œuvre d'esprit et je suis persuadé que plus d'un lecteur de M. de Bersaucourt alléché par son habile choix de citations, voudra feuilleter :

N, I, Ni, ou le danger des Castilles, parodie d'*Hernani* par Carmouche, de Courcy et Dupeuty qui souligne très finement l'inutilité du cinquième acte d'*Hernani*, *Harnali ou la contrainte par cor*, d'Auguste de Lauzanne et *Cornaro, tyran pas Doux*, par Dupeuty et Duvert.

Là, on rencontre des rimes à rendre jaloux un parnassien. Victor Hugo aurait eu bien tort de se froisser en lisant ces « interprétations » : leurs auteurs, tels Dupeuty et Lenglé, prétendaient ne pas vouloir enlever « un seul fleuron à la couronne du poète » dont ils ne contestaient point le génie. D'autres joyeux rimeurs ne songeaient qu'à rendre un peu plus comiques certaines poésies du maître. Lisez la parodie de cette pièce des *Contemplations* :

Elle était déchaussée, elle était décoiffée,

que Joseph Van II travestissait ainsi :

Elle était débraillée, elle était mal peignée.

Victor Hugo souriait peut-être encore en parcourant une autre œuvre du même humoriste, le *Supplément au Dictionnaire de l'Académie française*. Tous les exemples étaient tirés de ses œuvres.

En voici un échantillon :

« *Alphabet*, se dit très bien de tout ce qui présente un peu d'obscurité.

L'homme est un alphabet. Les constellations, sombre alphabet qui luit. La nature, alphabet des grandes lettres d'ombre. »

Tout cela n'était guère méchant : on ne saurait en dire autant des attaques du polygraphe Courtat, le plus caractéristique de tous les hugophobes. J'ai eu déjà l'occasion de le citer. Il essaya de jeter le discrédit sur une grande partie de l'œuvre de Victor Hugo, depuis les *Pauvres gens* qu'il voulait

1. Adolphe Jullien, Le Romantisme et l'éditeur Renduel, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1895, p. 670.

« translater de baragouin en français [*sic*] » jusqu'aux *Misérables*. Seuls, *les Châtiments* trouvèrent grâce devant lui : le pamphlétaire admirait un pamphlet. Il aimait aussi *l'Année Terrible*. Courtat distillait le fiel, mais ses contemporains devaient reconnaître parfois la justesse de ses observations, notamment lorsqu'il relevait les invraisemblances des *Pauvres gens* (la main d'une femme verdie aussitôt après la mort, en décembre), lorsqu'il flétrissait un passage antipatriotique des *Misérables*, lorsqu'il soulignait l'infériorité de l'œuvre dramatique de Victor Hugo. Mais Courtat affichait son étroitesse d'esprit quand il censurait la versification du poète. Il ne comprenait pas son irrespect pour la césure classique. Aussi bien Boileau avait dit :

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Or le plus curieux c'est que, là encore, Victor Hugo se montrait coupable de palinodie. Dans sa prime jeunesse, il professait beaucoup d'admiration pour les formes classiques et pour Boileau en particulier, M. de Bersaucourt, avec une malice de pamphlétaire, nous l'apprend dans ses notes.

Le pauvre Courtat n'oubliait qu'une chose, hélas : passer au crible ses propres écrits et suivre ainsi le conseil de son auteur de prédilection :

Soyez vous à vous-même un sévère critique.

Rien de stupide comme l'interminable épitaphe qu'il composa avant l'heure pour le tombeau de Victor Hugo. — Quelques épines se dissimulaient aussi sous les moqueries de Chételat qui fit dans les *Occidentales* une critique de seize poèmes des *Orientales*. Certes, les tigres ottomans que l'illustre poète voyait

Fuir avec des pieds de gazelles

ne furent jamais décrits par Buffon. On ne saurait le nier, si le plus souvent ces obscurs écrivains ne pouvaient invoquer que la mémoire du bilieux Zoïle, ils arrivaient quelquefois, sans le savoir, à la sagesse d'Aristarque.

Que si des lecteurs s'apitoyaient déjà sur le sort de Victor Hugo, je leur dirais, pour conclure, qu'il fut menacé de mort à propos de son *Hernani* et qu'il manqua de recevoir, un soir, chez lui, une balle de revolver qui troua un tableau de Louis Boulanger.

ALBERT DESVOYES.

ÉMILE HAUMANT, professeur adjoint de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. **La culture française en Russie**, 1700-1900. *Hachette éd.*, 1910 (I, 571 p.).

Il n'existe sans doute pas un Français qui soit, plus que M. Haumant, au fait des choses de la Russie. Il s'est, au cours de ses études, livré à une enquête vaste, loyale, approfondie, sur les relations littéraires, philosophiques, morales, politiques, qui se manifestèrent au cours des deux derniers siècles entre notre pays et l'empire des Tsars. Il nous en apporte les résultats dans un ouvrage dont la lecture est des plus intéressantes. On n'attend point que j'en donne un compte rendu détaillé : ce travail, dans ses parties essentielles, n'est ni du ressort de cette Revue, ni de ma compé-

tence. — Je me contenterai d'observer que M. Haumant ne procède point par grandes masses, arbitrairement découpées pour le bénéfice d'une synthèse plus imposante, mais au détriment de la réalité des faits. La ligne de l'influence française en Russie a quelque chose de tremblant et d'incertain : elle participe, pour ainsi dire, de la mobilité slave. Il y a beaucoup de nuances et de retouches dans le livre de M. Haumant. Pour cette raison précisément, ceux-là même qui ne peuvent en éprouver les assertions le sentent véridique. J'ajoute qu'il est d'une lecture très attachante, vivant, alerte et relevé d'anecdotes pittoresques et de détails caractéristiques. — Au demeurant, M. Haumant établit que, malgré des malentendus momentanés, des éclipses passagères, la culture française n'a point cessé d'être dominante en Russie. Dans sa brève conclusion (p. 513-529), il considère les raisons qui ont pu attirer les deux peuples l'un vers l'autre. Ils n'ont aucun lien éthnique (520); mais tous deux sont de tempérament mobile et sociable. La clarté de l'esprit français (517) et sa force de propagande (519) ont amené à lui les Slaves.

Je voudrais signaler quelques points qui nous importent ici particulièrement. Chemin faisant, M. Haumant note les ouvrages de notre littérature qui ont obtenu le plus grand succès parmi les Russes. A la fin du XVII^e^ siècle, les Russes goûtaient notre cuisine et notre politesse (p. 10), mais ignoraient notre langue. Ils lisaient déjà des traductions « que des amateurs inconnus ont faites de nos romans et de nos comédies, plus souvent sur le polonais ou l'allemand que sur le français » (p. 32). La conquête de l'esprit russe par la littérature française est contemporaine de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. En dehors d'eux, ce que lisent les Russes dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, c'est Molière, Fontenelle, quelque peu suspect, Bayle, surtout Fénelon, ce qui est assez naturel, si l'on songe aux affinités de Fénelon avec Jean-Jacques (p. 108-109). Un peu plus tard, « Montesquieu... est l'étoile » (p. 109). Voltaire « devient... l'idole de la Russie (p. 110) ». Rousseau, combattu par la censure, n'aura sa pleine influence que plus tard (p. 112). On connaît les encyclopédistes, Helvetius (p. 113), les petits poètes, Dorat, Florian (p. 115). On se plaît singulièrement à la lugubre sentimentalité de Cleveland (p. 113), qui a plus de succès que Manon Lescaut elle-même. C'est même Cleveland (p. 122) qui contribue à déchaîner l'anglomanie. Diderot est appelé en Russie, comme on sait, par Catherine II (p. 133).

Sous le premier Empire, les influences sont surtout sentimentales. On chante des romances (p. 215). On adore les romans de M^me^ de Genlis. On s'attarde encore à la *Nouvelle Héloïse* (226) et aux petits poètes du XVIII^e^ siècle, les Dorat, les Parny (p. 227).

On n'est pas étonné du triomphe de Scribe vers le milieu du XIX^e^ siècle, (347-348) non plus que de la popularité de Paul de Kock (p. 362) et d'Alexandre Dumas, le père (p. 364). Elle est fort supérieure à celle de Balzac (p. 363). Ajoutons à ces noms ceux de Béranger (p. 372) et de Musset (p. 382), tout à fait glorieux. Scribe, Dumas père, Béranger, voilà un peu partout, à l'étranger, les représentants de la littérature française moderne.

Un peu plus tard, on se rue sur les *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, (p. 407), et l'œuvre de George Sand devient un Évangile (p. 408). Le doux génie anarchiste de Lelia, comme on pouvait s'y attendre, exerce une puissante séduction sur les imaginations slaves. — Peu à peu, cependant, une littérature originale se développe en Russie, qui pour autant s'émancipe de notre tutelle. Toutefois c'est encore « notre répertoire de second et troisième ordre qui fait le fond de sa consommation théâtrale ». On reconnaît toujours la primauté de notre critique (p. 475). On lit moins le roman français : les écrivains les plus connus sont Zola et M. Mirbeau (p. 480-481). Baudelaire est le poète préféré (p. 496). L'empire de

George Sand persiste (501) et c'est de quoi on peut ne pas trop complimenter les Slaves.

Il y a ainsi toute une part du travail de M. Haumant qui constitue une contribution fort utile à l'histoire du rayonnement extérieur de notre littérature. — Un index très bien fait permet de recueillir et de grouper tous ces renseignements.

HENRI POTEZ.

Bibliographie verlainienne. Contribution critique à l'étude des littératures étrangères et comparées, par GEORGES A. TOURNOUX, maître de conférences à la Faculté libre des Lettres de Lille. Préface de F. PIQUET, professeur à l'Université de Lille, *Leipzig, Librairie E. Rowohlt*, 10 Königstr., 1912 (XVI-172 p.).

Ce travail est indispensable à quiconque voudra pousser un peu loin l'étude de l'œuvre de Paul Verlaine. M. Piquet, professeur de littérature allemande à l'Université de Lille, en reconnaît les hautes qualités dans sa préface. « Le résultat n'a pas démenti les espoirs conçus : il a récompensé une somme de loyaux et intenses efforts » (p. IX).

Voici, brièvement, quel est le contenu de ce répertoire, que l'auteur a voulu aussi complet que possible : d'abord une bibliographie sommaire des œuvres (parues en volume); puis une seconde partie, beaucoup plus importante, sur « la critique et la diffusion de l'œuvre verlainienne ». M. Tournoux y énumère méthodiquement, pour toutes les langues européennes, les essais parus sur Verlaine, soit en volumes, soit dans les périodiques, les traductions qui ont été faites de ses œuvres, les poésies même qu'on a écrites sur lui.

Par cette simple énumération et ce rigoureux classement, M. Tournoux a véritablement ébauché un chapitre de littérature comparée. M. Piquet fait dans sa préface quelques constatations curieuses. « Une remarque s'impose sur-le-champ. L'auteur de *Sagesse* a été généralement goûté en pays germaniques et slaves, mais il n'a trouvé, excepté en Espagne, qu'un accueil froid parmi les peuples latins : de ce fait rendront raison les critiques soucieux de psychologie littéraire et curieux de comprendre les affinités de races » (p. IX). Voilà, je crois, une question qui sera sérieusement éclairée lorsqu'on aura étudié de près : 1° les origines artésiennes (maternelles) et ardennaises (paternelles) de Paul Verlaine; 2° ses affinités littéraires. Il n'a subi que deux influences françaises, l'une, secondaire, celle de Baudelaire, comme presque tous ses contemporains, l'autre, tout à fait décisive, celle de Desbordes-Valmore. Or Desbordes-Valmore a importé dans notre poésie un lyrisme instinctif et populaire tout à fait original et inconnu avant elle dans notre littérature. Elle est essentiellement un écrivain septentrional. L'influence qu'a exercée sur lui la littérature anglaise devra aussi entrer en ligne de compte. Elle est fort difficile à mesurer. « Verlaine, observe M. Piquet, si populaire en Hollande, où il fit même une tournée de conférences et coudoya les poètes les plus en vue, n'a pas été traduit une seule fois en hollandais » (p. XI). Ne serait-ce point parce qu'en Hollande la connaissance de notre langue est très répandue, et que tout lecteur capable d'apprécier Verlaine est en mesure de le lire dans le texte? M. Piquet relève un autre fait intéressant. « Verlaine, peu sympathique aux poésies de race latine en général, a été souvent traduit en Espagne » (p. XI). Il ne faudrait point, en constatant la parenté de Verlaine avec le génie littéraire des Pays-Bas, croire par là même à une infiltration du génie espagnol dans son

œuvre, comme on l'a fait de manière si hasardeuse pour Albert Samain ou pour M. Émile Verhaeren. J'ai ouï dire par un ami de Verlaine que dans le temps où il composait *Sagesse*, il pratiquait concurremment avec les œuvres de Desbordes-Valmore celles de sainte Thérèse d'Avila. Je ne sais quelle est la portée de cette indication : elle serait à vérifier.

J'ai simplement voulu donner quelques exemples des discussions que soulève la diligente enquête menée par M. Tournoux.

Henri Potez.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Août-septembre; Claude Perroud, *Louvet et Lodoïska. — Renan sur la mort de Thiers. — Un ex-libris autographe de Bossuet* (fac-similé). — Octobre; *Une lettre de J. Guez de Balzac au cardinal de Richelieu* (fac-similé). — M. Duparchy-Jeannez, *J.-J. Rousseau d'après son écriture.* — Novembre; A. Paupe, *Les manuscrits de Stendhal. — Une curieuse lettre de faire-part* (d'Andrieux). — *Lamennais au baron d'Eckstein.* — Décembre; *Lettres et billets inédits de Chateaubriand. — Quatre billets inédits de Flaubert. — La mort de Béranger* (fac-similé du faire-part). — Août, octobre et novembre; *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Marc-Antoine Legrand à Leibniz).

Documents d'Histoire. — Juillet 1912; *Bossuet parent de Saumaise. — Un éloge de Henri III (1577), lettre de Jacques Amyot. — Lettre de Vaugelas, seigneur de Péroges. — Une consultation sur le « Tartuffe » (1667). — Un mémorialiste parisien, Laurent Bouchet* (1618-1695). — Septembre; *Un correspondant de Duplessis-Mornay. — Un fragment inédit des Mémoires d'Arnauld d'Andilly. — Lettre de Mabillon à Baluze sur la mort de Colbert. — Les amours séniles d'un neveu de Bossuet. — Une hâblerie de Bezenval.*

Feuilles d'histoire du XVII^e^ au XX^e^ siècle. — Septembre; Adrien Legrin, *Dumouriez et la Société académique de Cherbourg.* — Octobre; Charles Dejob, *Armand Carrel.* — Novembre; Eugène Welvert, *Une victime de M^me^ de Staël, Elzéar de Sabran.* — Charles Dejob, *La jeunesse de Désiré Nisard.* I. — Décembre; Gabriel Vauthier, *Une poignée de documents : La suppression du « Journal de la librairie » en 1812; Glais-Bizoin librettiste; Boislecomte à Villemain; la Réunion de la Bibliothèque Mazarine et de la Bibliothèque de l'Institut.*

Le Figaro. — 3 août (supplément); Léon Séché, *Victor Hugo à Jersey* (d'après la correspondance inédite de M^me^ Victor Hugo). — Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : la prophétie de Cazotte.* — 9 août; Jean Dornis, *Le féminisme spiritualiste.* — 13 août; André Beaunier, *La mort d'un souvenir* (Chateaubriand à Savigny-sur-Orge). — 17 août (supplément); Alexandre Mavroudis, *Une lettre inédite de lord Byron.* — 19 août; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Réflexions sur quelques poètes », par Jean Moréas; « La danse de Sophocle », par Jean Cocteau; « Les jardins de l'intelligence », par Lucien Corpechot.* — 22 août; Henri Roujon, *Féminisme d'auteur.* — 24 août (supplément); V. Bouyer-Karr, *La légende d'Alphonse Karr.* — André Gayot, *Emile Pouvillon épistolier.* — 31 août (supplément); G. Dupont-Ferrier, *M^me^ de Sévigné aux Rochers.* — 2 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Incomparable Florimond », par Maurice Maindron.* — 7 septembre (supplément); Fernand Caussy, *Le sous-préfet de Voltaire.* — 8 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « l'Enfant du miracle ».* — 9 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Marie de Sainte-Heureuse », par Henry Bidou; « Fifinoiseau, le veau gras », par Henri Duvernois; « le Mouvement littéraire », par Ph. Emmanuel Glaser.* — 16 septembre; Ch. Dauzats, *Le legs Sand.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Gens d'à présent », par Fernand Vandérem.* — 17 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Gymnase,*

« *Château historique* ». — 18 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu Comique*, « *Nana* ». — 20 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane*, « *Les yeux ouverts* ». — 21 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Impérial*, « *la Petite Jasmin* ». — Supplément : Paul Peltier, *Alfred de Musset et le Concours général*. — 23 septembre; Robert de Flers, *Léon Gandillot*. — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Quatre français* », *par Denys Cochin;* « *Épopées africaines* », *par le colonel Baratier*. — 26 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *la Reine Margot* ». — 28 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin*, « *la Robe rouge* ». — 29 septembre; Georges Cain, *Souvenirs stendhaliens*. — 30 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *La langue française* », *par Étienne Lamy*. — 1er octobre; Alphonse Berget, *Le crâne de Descartes au Muséum*. — Robert de Flers, *Les Théâtres : Variétés*, « *Orphée aux enfers* ». — 2 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance*, « *Patachon* ». — 3 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Capucines*, « *Potins et pantins* ». — 4 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville*, « *la Prise de Berg-op-Zoom*. — 5 octobre (supplément); Paul Gaulot, *La première d'* « *Iphigénie* ». — 6 octobre; Ernest Daudet, *Armand de Pontmartin*. — 7 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Autour de Saint-Simon* », *par Alfred Pereire;* « *Lettres du lieutenant-colonel Moll* ». — 8 octobre; Abel Bonnard, *Stendhal*. — 9 octobre; Ch. Dauzats, *Un manuscrit inédit des Goncourt : Voyage en Italie*. — 10 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie Royale*, « *le Mari honoraire* », « *le Baiser défendu* », « *Séance de nuit* », « *Aglaïs* ». — 11 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Michel*, « *la Cloison* », « *Son Innocence* », « *la Bonne Maison* », « *Chonchette* ». — 12 octobre (supplément); Augustin Thierry, *Le général Alexandre Dumas*. — Maurice Henriet, *A propos de la première d'* « *Iphigénie* ». — 14 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *l'Extase* », *par Raymond Clauzel;* « *l'Arbre du bien et du mal* », *par Alfonse Mazeras;* « *la Sensibilité dans la poésie française* », *par Jean Dornis*. — 15 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *Une affaire d'or* ». — 16 octobre; Maurice Rostand, *La mort d'Henri Bouvelet*. — 20 octobre; Georges Cain, *Chez un ami de Voltaire* (Tronchin). — 21 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *les Fabrecé* », *par Paul Margueritte;* « *Plutôt la mort* », *par Tokutomi Kenjiro*. — 22 octobre; Robert de Flers, *Théâtres : Odéon*, « *le Malade imaginaire* ». — 24 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu*, « *Cœur de Française* ». — 26 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Dans l'ombre des statues* ». — Supplément; Stendhal, *Inédits*. — Adolphe Boschot, *Un Jeune-France à l'Institut* (Berlioz). — André Gayot, *Un* « *devoir* » *d'Émile Pouvillon*. — 27 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Bagatelle* ». — 28 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Crime de Biodos* », *par Pierre Lasserre;* « *les Charmes du passé* », *par Auguste Bailly*. — 30 octobre; Ernest Daudet, *L'œuvre d'Émile Ollivier*. — 31 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Rome vaincue* ». — 1er novembre; André Beaunier, *Les nouveaux académiciens : le général Lyautey; Emile Boutroux*. — Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance*, « *l'Idée de Françoise* ». — 2 novembre (supplément); Henry Malherbe, *Paul Hervieu*. — 4 novembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *l'Empire libéral* », *par Emile Ollivier*. — 5 novembre; A. Claveau, *Souvenirs d'un vieil homme* (Dugué de la Fauconnerie). — 6 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *La maison de Temperley* ». — 9 novembre (supplément); Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : Horace Walpole et Jean-Jacques Rousseau*. — Paul Gaulot, *Les grandes premières : la première de* « *Charles IX* ». — 11 novembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *les Rafales* », *par J.-H. Rosny aîné;* « *Un monsieur vient de trouver le secret...* », *par Edmond Deschaumes*. — 12 novembre; André Beaunier, *Les académies de province*. — Ch. Dauzats, *Le bi-centenaire de l'aca-*

démie de Bordeaux. — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane*, « *le Coup du téléphone* ». — 14 novembre; Henry Roujon, *Une comédie sur les académiciens.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *Crédulités* ». 16 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée*, « *le Diable ermite* ». — Supplément; Henri Abit, *Stuart Mill à Avignon.* — 17 novembre; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Variétés*, « *l'Habit vert* ». — 18 novembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Maître des foules* », *par Louis Delzons.* — 21 novembre; André Beaunier, *Bacon, Rutland ou Shakespeare.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Madame de Châtillon* ». — 22 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina*, « *le Valet de cœur* ». — 23 novembre; Ernest Daudet, *Autour de Chateaubriand.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens*, « *Une bonne vieille coutume* ». — Supplément; Henri Cochin, *Une visite à Lamartine.* — 24 novembre; Maurice Donnay, *A Molière.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Châtelet*, « *le Roi de l'or* ». — 25 novembre; Raymond de Vogüé, *Le général Lyautey.* — Robert de Flers, *Les Théâtres ; Théâtre Michel*, « *l'Escapade* », « *la Cruche* ». — Francis Chevassu, *La vie littéraire : l'affaire Shakespeare.* — 27 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin*, « *les Flambeaux* ». — 28 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Palais-Royal*, « *la Présidente* ». — 30 novembre (supplément); Stanislas Rzewuski, *Gerhardt Hauptmann.* — Jean Morgan, *Le Théâtre d'Henry Bataille.* — Jacques Ferny, *Emile Goudeau.* — Edmond Cleray, *La censure, le* « *Journal des théâtres* » *et les comédiens du Roy.* — 1er décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *le Double Madrigal* », « *l'Heure des Tziganes* ». — 2 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *A l'affut* », *par Gaston Rageot;* « *Gina Laura* », *par Frantz Toussaint;* « *l'Incomparable* », *par Evelyne Moncœur.* — 4 décembre; Ch. Dauzats, *Le crâne de Descartes.* — 9 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *les Mœurs du temps* », *par Alfred Capus.* — 14 décembre (supplément); Jacques de Biez, *Le secret de Balzac.* — 17 décembre; Abel Bonnard, *Les contes.* — 18 décembre; Henri Roujon, *Pour lire* « *Alvare* ». — 19 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Kismet* ». — 20 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *l'Homme qui assassina* ». — 21 décembre; Ernest Renan, *Une page inédite : Les deux chœurs.* — (Supplément); Alfred Pereire, *L'anniversaire de Racine.* — 22 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Faust* ». — 23 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Lit de Procuste* », *par Léon Daudet;* « *la Pensée de l'humanité* », *par Tolstoï.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Gymnase*, « *la Femme seule* ». — 25 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens*, « *la Part du feu* ». — 28 décembre (supplément); Ernest Renan, *L'idéal* (pages inédites de jeunesse). — 30 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *la Liberté* », *par Marcel Batilliat;* « *C'étaient deux petites filles* », *par Annie de Pène.*

Le Gaulois. — 2 août; Henri de Régnier, *Figures romantiques.* — 3 août; Jean Morgan, *Un romancier français : M. René Boylesve.* — 5 août; général Bonnal, *Le duc d'Aumale et sa correspondance avec Cuvillier-Fleury.* — 7 août; Edmond Jaloux, *La mère du petit Bob* (Gyp). — 9 août; Émile Faguet, *Fabre et Mistral.* — 10 août; Max Egger, *Chateaubriand à Berlin* (lettres inédites). — 13 août; Léon Séché, *Les plages et villes d'eau romantiques : Trouville.* — 22 août; comte d'Haussonville, *La poésie de la vieillesse.* — 24 août; Léon Séché, *Les plages et villes d'eau romantiques : Dieppe.* — 24 août; Émile Faguet, *Propos de théâtre :* « *In medias res* ». — 25 août; Alexandre de Gabriac, *M. Thiers à Saint-Pétersbourg, en l'été 1870.* — Oscar Havard, *Chapitre inédit de l'histoire de Lamartine.* — 26 août; Jean-Louis Vaudoyer, *Les écrits d'un peintre* (Jacques-Émile Blanche). — 29 août; Léon Séché, *Les plages et villes d'eaux romantiques : Aix-les-Bains.* — 30 août; Camille Bellaigue, *Corneille à Rome.* — 7 septembre; ***, *La psychologie d'Alfred Capus.* — Chateaubriand, *Lettres inédites.* — 8 septembre; Tout-Paris, « *La Reine Margot* » *et le drame*

historique. — Léon Séché, *Les plages et villes d'eau romantiques : Boulogne-sur-Mer.* — 16 septembre; Tout-Paris, *Un hommage au chansonnier Pierre Dupont.* — 17 septembre, Henri de Régnier, *Lectures d'été.* — 22 septembre; Tout-Paris, *Armand de Pontmartin raconté par lui-même.* — 23 septembre; Camille Bellaigue, *Rome dans la « Divine Comédie ».* — 1er octobre; Tout-Paris, *La fin d'une légende : le crâne de Descartes retrouvé.* — 5 octobre; Adrien Vély, *Léon Gandillot.* — Félix Duquesnel, *Les grandes premières : « la Jeunesse de Louis XIV ».* — 6 octobre; Émile Faguet, *Le monument d'aujourd'hui : Armand de Pontmartin.* — 8 octobre; Tout-Paris, *Le centenaire du décret de Moscou.* — 16 octobre; Tout-Paris, *L'éditeur des poètes : mort d'Alphonse Lemerre.* — 19 octobre; Félix Duquesnel, *Les grandes premières : « Patrie ».* — Émile Faguet, *Propos de théâtre : « l'Art théâtral », de Samson.* — 20 octobre; Émile Faguet, « *Les Dieux ont soif* ». — 25 octobre; Tout-Paris, *Pierre Berton.* — 26 octobre; Tout-Paris, *A l'Institut : séance publique des Cinq Académies.* — 28 octobre; Tout-Paris, *Les « Olivades » de Frédéric Mistral.* — 31 octobre; Tout-Paris, *Le premier général académicien* (le marquis de Saint-Aulaire). — 6 novembre; Émile Faguet, *La Philosophie à l'Académie.* — 8 novembre; marquis de Ségur, *Une trouvaille* (les lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole). — 12 novembre; Tout-Paris, *Dandysme d'hier et d'aujourd'hui.* — 16 novembre; marquise du Deffand, *Lettres inédites à Horace Walpole.* — 22 novembre; Tout-Paris, *La maison de La Rochefoucauld.* — 23 novembre; Frédéric Masson, *Les Vogüé, une famille vivaroise.* — 24 novembre; Tout-Paris, *Napoléon au théâtre.* — 30 novembre; *M. Camille Bellaigue conférencier* — Fernand Caussy, *Un fureteur : l'abbé Joseph Bonnet.* — Félix Duquesnel, *Les grandes premières : « les Danicheff ».* — 7 décembre; Louis Bertrand, *Sur les terrasses du Peyrou.* — 14 décembre; L.-J. Arrigou, *Le premier mariage de « la Jeune Captive ».* — Émile Faguet, *Quelques réflexions de M. Guinon sur le Théâtre.* — 18 décembre; Tout-Paris, *Le « Faust » de Gœthe et son influence sur les lettres et les arts.* — 19 décembre; Émile Faguet, « *Epatant!* » — 28 décembre; Boyer d'Agen, *Mme Lafarge et le poète Jasmin.* — Félix Duquesnel, *Les grandes premières : « la Tosca ».*

Journal des débats politiques et littéraires. — 4 août; Léon Pineau, *Un roman de Selma Lagerlœf.* — 5 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : la chronologie des pièces d'Ibsen.* — 7 août; Joseph Aynard, « *Madeleine jeune femme* » (par René Boylesve). — 10 août; Joseph Aynard, « *La fête arabe* » (par Jérôme et Jean Tharaud). — 11 août; Z., *La mort de Jean-Jacques.* — 12 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « La fuite de Gabriel Schilling », par Gerhardt Hauptmann.* — 15 août; Z., *Les ancêtres de Bouvard et Pécuchet.* — 16 août; Charles Legras, *Les personnages de Dickens sont-ils des caricatures? — Chateaubriand ambassadeur à Berlin.* — 19 août; E. Rodocanachi, *Agrippa d'Aubigné* (par S. Rocheblave). — 22 août; Hubert Morand, *Antoine de Pluvinel, écuyer pédagogue.* — 25 août; Joseph Aynard, *L'exotisme et la littérature coloniale.* — 26 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Milestones », par A. Bennett et Ed. Knoblauch.* — 28 août; Augustin Filon, *Victor Hugo jugé et raconté par un Anglais* (A.-F. Davidson). — 29 août; Antoine Albalat, *Comment il faut lire Ronsard.* — 2 septembre; M. D., *Le réalisme et Rabelais.* — Henry Bidou, *Une adaptation moderne de Plaute.* — 3 septembre; Lucien Pinvert, *La mort de Jean-Jacques.* — 4 septembre; Pierre de Quirielle, *Quellien et le dîner celtique.* — Ernest Seillière, *Le « Saint-Simon » de Boislisle.* — 7 septembre; Joseph Aynard, *Le roman du nihilisme* (« Aux yeux de l'accident », par Joseph Conrad). — 9 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des Poètes, « l'Otage », par Paul Claudel.* — 10 septembre; *La mort de Jean-Jacques.* — 11 septembre; Antoine Albalat, *Le génie de La Fontaine.* — H. A., *Ce que lisent les étudiants français et allemands.* — 15 septembre; Henri Joly, *Une opinion d'Ozanam : du rôle de l'Église dans la société civile. — La mère de Baudelaire et Ch. Asselineau.* — 16 septembre; Henry

Bidou, *La semaine dramatique : « la Jeune fille Violaine », « l'Annonce faite à Marie », par Paul Claudel; Comédie-Française, reprise de « Blanchette ».* — 18 septembre; Henri de Régnier, *Les romans de M. Jean-Louis Vaudoyer.* — 19 septembre; Hubert Morand, *Une bibliothèque en Transylvanie.* — 23 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Le Bargy dans « Cyrano de Bergerac »; Théâtre Réjane, « Les yeux ouverts », par Camille Oudinot.* — 25 septembre; Paul Ginisty, *La tombe de Mlle Mars.* — 27 septembre; André Hallays, *Chateaubriand en Bohême.* — 28 septembre; J. Bourdeau, *Une thèse médicale sur Sainte-Beuve.* — 30 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « la Reine Margot »; Comédie-Française, « Hernani »; Porte Saint-Martin, « la Robe rouge ».* — 2 octobre; Maurice Muret, *La littérature de la Suisse française.* — 7 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « la Prise de Berg-op-Zoom », par Sacha Guitry; — Odéon; « le Malade imaginaire »; Renaissance, reprise de « Patachon ».* — 12 octobre; Léon Pineau, *« Détraquées », deux drames de Nils Collett Vogt.* — 14 octobre; S., *« la Bataille romantique »* (par Jules Marsan). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « le Malade imaginaire »; Comédie-Royale, « Aglaïs », par L. Bénière; « Séance de nuit », par G. Feydeau; Théâtre Femina, « l'Enjoleuse », par Xavier Roux et Maurice Sergine; Théâtre Michel, « la Bonne maison », par Gaudrey et Clerc.* — 16 octobre; Maurice Muret, *Frédéric Godet* (1812-1900). — 21 octobre; S., *« L'incomparable »* (par Éveline Moncœur). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Gymnase, « le Détour », par H. Bernstein; Théâtre Antoine, « Une affaire d'or », par M. Gerbidon; Théâtre des Arts, « Marie d'août », par L. Frapié.* — 22 octobre; Augustin Filon, *L'Homère des anglo-saxons.* — 26 octobre (supplément); *Institut de France : séance publique annuelle des Cinq Académies.* — 28 octobre; S., *« Souvenirs d'un enfant de Paris »* (par Émile Bergerat). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Dans l'ombre des statues », par G. Duhamel; « les Perses » et « le Menteur »; Ambigu, « Cœur de Française », par Bernède et Bruant; Théâtre Impérial, « Comme on fait son lit », par J.-J. Frappa.* — 29 octobre; Pierre de Nolhac, *Voltaire acquéreur de Ferney.* — 30 octobre; Pierre de Quirielle, *Saint-Point et Milly.* — Henri Welschinger, *Chateaubriand ambassadeur à Rome.* — 3 novembre; André Chaumeix, *Revue littéraire : « Pages de doctrine et de critique » par Paul Bourget.* — 4 novembre; S., *Charles Guérin.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Bagatelle », par Paul Hervieu; Renaissance, « l'Idée de Françoise », par Paul Gavault.* — 6 novembre; Paul Ginisty, *Au temps des dandys.* — 8 novembre; André Hallays, *Bourbon-l'Archambault : la laryngite de Boileau.* — 11 novembre; S., *L'institut français de Saint-Pétersbourg.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance, « l'Idée de Françoise », par Paul Gavault; Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Maison de Temperley », par Conan Doyle et Gugenheim.* — 13 novembre; *Le bi-centenaire de l'Académie de Bordeaux.* — 16 novembre (supplément); *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : séance publique annuelle.* — 18 novembre; S., *« Le mirage de la vertu »* (par Albert Bayet). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Athénée, « le Diable ermite », par Lucien Bersnard; Théâtre Antoine, « Crédulités », par L. Bénière; Théâtre Réjane, « Un coup de téléphone », par P. Gavault et G. Berr.* — 22 novembre; *Académie française : séance publique annuelle.* — 23 novembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 25 novembre; S., *« Le maître des foules »* (par Louis Delzons). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Variétés, « l'Habit vert », par R. de Flers et G.-A. de Caillavet; Odéon, « Madame de Chatillon », par P. Vérola; Théâtre Femina, « le Valet de cœur », « la Casquette », par L. Gilbert; Bouffes-Parisiens, « la Bonne vieille coutume », par M. Benedict; Châtelet, « le Roi de l'or », par Darlay et H. de Gorsse.* — 27 novembre; Augustin Filon, *Andrew Lang.* — 30 novembre; Joseph Aynard, *Horace Walpole et Mme du Deffand.* — 1er novembre (supplément); Pierre de Quirielle, *Sur Chateaubriand.* — Roger Peyre, *Dante et*

Regnard. — R. Chalmel, *Bernard Shaw.* — 2 décembre; S., « *En regardant la vie* » (par Jacques Normand). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin,* « *les Flambeaux* », *par Henry Bataille; Théâtre Michel,* « *l'Escapade* », *par G. Trarieux;* « *la Cruche* », *par G. Courteline; Palais-Royal,* « *Madame la Présidente* », *par M. Hennequin et P. Veber.* — Maurice Spronck, « *La ville au bois dormant* » (par Georges Audigier). — 8 décembre (supplément); *Académie des sciences morales et politiques : séance publique annuelle.* — 9 décembre; S., « *Les oasis* » (par Charles Clerc). — Gaston Migeon, *Nouveaux documents précis sur Bernard Palissy.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon,* « *le Dernier madrigal* », *par J. Auzanet; Comédie-Royale,* « *les Phares Soubigou* », *par Tristan Bernard.* — 11 décembre; René Dumesnil, *A propos du cinquantenaire de* « *Salammbô* », *les vicissitudes d'un livret d'opéra.* — 14 décembre; Pierre de Nolhac, *Le Velay et la littérature.* — Henry D. Davray, *Shakespeare et lord Rutland.* — 16 décembre; S., « *Les mœurs du temps* » (par Alfred Capus). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre-Antoine,* « *la Fille Eliza* », *par J. Ajalbert, d'après E. de Goncourt.* — 21 décembre; H. Welschinger, *La correspondance de Napoléon Ier.* — 23 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : l'Œuvre,* « *l'Annonce faite à Marie* », *par Paul Claudel; Théâtre-Antoine,* « *l'Homme qui assassina* », *par P. Frondaie, d'après Cl. Farrère; Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *Kismet* », *par E. Knoblauch, traduit par J. Lemaître.* — 24 décembre; S., « *La source ignorée* » (par Émile Peyrefort). — 28 décembre; C., « *Les désirs du cœur* » (par Robert de Traz). — 30 décembre; S., *Lamartine, extraits en prose* (par René Waltz). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon,* « *Faust* », *de Gœthe, traduit par E. Vedel; Gymnase,* « *la Femme seule* », *par Brieux; Bouffes-Parisiens,* « *la Part du feu* », *par Mouézy-Eon et Nancey.*

Mercure de France. — 1er août; Robert-Launay, *Henri Heine et son nationalisme.* — Havelock Ellis, *L'influence actuelle de Rousseau.* — André Spire, *La technique du vers français.* — Marcel Fosseyeux, *La vie au XVIIe siècle : deux académiciens collectionneurs* (Callières et Ballesdens). — 16 août; Marc Brésil, *Jean Lorrain, l'homme et la légende.* — 1er septembre; René Descharmes, *Les connaissances médicales de Flaubert.* — J.-F.-H. Adnesse, *Casanova et son évasion des Plombs : réponse à M. le Dr Guède.* — 16 septembre; Mme Baudelaire-Aupick, *Lettres à Charles Asselineau* (publiées par A. Auzas). — Docteur Paul Voivenel, *Le chant du cygne : Nietzsche, Rousseau, Schumann, Maupassant.* — Georges Batault, *Les tendances de la poésie contemporaine.* — René Martineau, *Le* « *Banian* » *d'Édouard Corbière.* — 1er octobre; Charles Chassé, *Mallarmé universitaire.* — René Lauret, *Henri de Kleist poète érotique.* — Anne-Marie et Charles Lalo, *Savants de théâtre.* — 16 octobre et 1er novembre; Paul Escoube, *Jules Laforgue chevalier du Graal.* — 16 octobre; Georges Vidalencq, *La dernière œuvre de William Morris, l'imprimerie de Kelmscott.* — 1er novembre; Édouard Maynial, *G. Flaubert et L. Bouilhet (Ruchouk-Hanem).* — 16 novembre; Jules de Gaultier, *Le génie de Flaubert.* — Gilbert Maire, *Crise pédagogique et anarchisme universitaire.* — 1er décembre; Ernest Gaubert, *Louis Bertrand.* — Jules de Gaultier, *Le génie de Flaubert* (Fin). — 16 décembre; Georges Duhamel, *Paul Claudel.* — E. de Rougemont, *Portraits graphologiques* (H. de Régnier, Pierre Louys, Maurice Maeterlinck, Paul Adam, Mme Colette Willy, Jean Rictus). — Georges Palante, *Autour d'une thèse refusée en Sorbonne.*

Revue de Paris. — 1er août; Théodore Reinach, *Un drame inédit de Sophoche.* — 15 août; René Descharmes et René Dumesnil, *Les ancêtres de Bouvard et Pécuchet.* — 15 août, 1er et 15 septembre; marquis de Saint-Maurice, *Louis XIV à la guerre.* — 15 septembre; Georges Pellissier, *La morale de Shakespeare.* — 1er octobre; Léon Séché, *Madame Victor Hugo pendant l'exil.* — 1er et 15 octobre; Mme Victor Hugo, *Lettres à sa sœur Julie.* — 15 octobre; Charles Samaran, *Casanova fiancé.* — Nelly Melin, *Auguste Strindberg.* —

15 novembre; C. Bouglé, *Saint-Simoniens et ouvriers.* — 1er décembre; Paul Gaultier, *Paul Hervieu.* — 1er et 15 décembre; Paul de Molènes, *Lettres d'Orient.* — Henri Grappin, *Le mysticisme poétique et l'imagination de Gustave Flaubert.* — 15 décembre; F. d'Oppeln-Bronikowski, *Une nouvelle inédite de Stendhal.* — Stendhal, *Trop de faveur nuit.* I.

Revue des Deux Mondes. — 1er août; Émile Faguet, *L'abbé de Saint-Pierre.* — G. Fagniez, *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle : la femme dans la famille.* — 15 août; René Doumic, *Revue littéraire : le « Dix-septième siècle » de Ferdinand Brunetière.* — T. de Wyzewa, *William Cowper d'après ses lettres intimes.* — 15 septembre; P. Imbart de La Tour, *Luther.* — Charles Nordmann, *Henri Poincaré, son œuvre scientifique, sa philosophie.* — Émile Faguet, *Le vicomte de Launay.* — René Doumic, *Revue littéraire : M. André Beaunier.* — T. de Wyzewa, *La conversion d'Alexandre Manzoni.* — 1re octobre; André Beaunier, *Revue littéraire : les devoirs de la critique.* — 15 octobre; Paul Gaultier, *L'œuvre philosophique de M. Émile Boutroux.* — T. de Wyzewa, *T. A. Hoffmann, d'après ses lettres intimes.* — 1er novembre; Victor Giraud, *Un livre de Brunetière sur Bossuet.* — Émile Faguet, *Les poésies de M. François Mauriac.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Bagatelle » à la Comédie-Française; reprise du « Détour » au Gymnase; spectacles de rentrée.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les tribulations du réalisme.* — 15 novembre; René Doumic, *Revue dramatique : « Dans l'ombre des statues »; reprise du « Malade imaginaire » à l'Odéon; spectacles divers.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : les souvenirs d'un philhellène* (Daniel Elster). — 1er décembre; Ernest Dupuy, *L'évolution poétique de Paul Verlaine, à propos d'un manuscrit du poète.* — André Beaunier, *Revue littéraire : le testament d'une époque française.* — 15 décembre; Victor Giraud, *Le roman de « la Jeune Captive ».* — Albert Sorel, *Correspondance* (1870-1871). — Émile Faguet, *Une étude sur Le Play.* — René Doumic, *Revue dramatique : « les Flambeaux » à la Porte-Saint-Martin; « l'Habit vert » aux Variétés.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un bas bleu anglais à la cour de George III* (Fanny Burney). — Joseph Bertrand, *Les livres d'étrennes.*

Revue Fénelon. — Juin-septembre 1912; Eugène Levesque, *Lettres inédites de Madame Guyon* (Suite). — Charles Urbain, *Au berceau de la maison de Saint-Cyr.* — Dujarric-Descombes, *La mère de Fénelon.* — ***, *L'élève de Fénelon.* — Fénelon, *Lettres sur l'administration de son diocèse.* — *Correspondants de Fénelon : Joseph-Clément de Bavière et le chevalier Destouches.* — Marquis de Fénelon, *Lettres inédites.* — *Lettres du P. Daubenton à Fénelon* (Fin). — *L'ancien diocèse de Fénelon* (Suite). — *Les Noailles et la princesse des Ursins contre Fénelon* (Fin). — *Fénelon à la barre de La Reynie* (Suite). — Pierre-Maurice Masson, *Lettre inédite de Fénelon à son frère.* — Amédée Lantourne, *Deux lettres inédites de Fénelon.* — Décembre 1912; — Eugène Griselle, *Fénelon et le Jansénisme.* — Beuchot, *Bibliographie de Fénelon.* — E. G., *Le dernier livre sur Fénelon.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 3 et 10 août; Amédée de Pastoret, *Souvenirs inédits de la campagne de 1812.* — Paule Bassac, *Autour de Paul Arène.* — Maurice Wolff, *Les romans de l'aviation.* — 3 août; Lucien Maury, *Les lettres : une romancière américaine, Mme E. Wharton.* — 10 août; Lucien Maury : *Les lettres : trois livres de critique* — 17 août; Louis Batcave, *Le théâtre de société dans la banlieue parisienne au XVIIIe siècle.* — Lucien Maury, *Les lettres : histoire et mémoires.* — 24 août; Amédée de Pastoret, *Souvenirs inédits de la campagne de 1812.* — A. Le Braz, *La Bretagne et Maurice de Guérin.* — Lucien Maury, *Les lettres : deux romans algériens.* — 31 août; Émile Faguet, *Charles Lamb.* — Antoine Albalat, *Comment il faut lire Molière.* — 7 septembre; Antoine Albalat, *Comment il faut lire Bossuet.* — Régis Michaud, *Un païen mystique : Walter Pater (1839-1894).* — 14 septembre; Amédée de Pastoret, *Souvenirs inédits de la campagne de 1812.* —

Jean Giraud, *Alfred de Musset contre Thiers : la loi sur la Presse* (1835). — Lucien Maury, *Les lettres : à propos des mémoires de Wagner.* — 21 septembre; Paul Arbelet, *Casimir Stryienski et Stendhal.* — Lucien Maury, *Les lettres : littérature féminine.* — 28 septembre; A. de Lada, *Un grand poète tragique : Stanislas Wyspianski (1869).* — Lucien Maury, *Les lettres : Victor Hugo.* — Anatole Feugère, *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : l'abbé Raynal.* — 12 octobre; Paul Flat, *Figures de ce temps : M. Paul Hervieu.* — A. Fengère, *L'abbé Raynal.* — Lucien Maury, *Les lettres : Edmund Gosse.* — 19 octobre; Bonald, *Lettre inédite sur la session de 1820.* — Joachim Merlant, *Les variantes de Madame Hanska.* — Lucien Maury, *Les lettres : Jules Favre.* — 26 octobre; Chateaubriand, *Supplément au congrès de Vérone : correspondance avec le prince de Polignac (1823-1824).* — Paul Flat, *Littérature et physiologie.* — J. Merlant, *Les variantes de Madame Hanska.* — Lucien Maury, *Les lettres : la France et l'Amérique, d'après MM. Gustave Lanson et Barrett Wendell.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre des Arts, « Une loge pour « Faust », par Pierre Veber; « Marie d'Août », par Louis Frapié; Théâtre-Antoine, « Une affaire d'or », par Marcel Gerbidon.* — 2 novembre; Chateaubriand, *Supplément au Congrès de Vérone.* — 9 novembre; Paul Flat, *Une évolution de l'Académisme.* — Lucien Maury, *Les lettres : la morale dans le roman.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Bagatelle », par Paul Hervieu.* — 16 novembre; Lucien Maury, *Les lettres : Pierre Lasserre et l'Université.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Dans l'ombre des statues », par Georges Duhamel; Renaissance, « l'Idée de Françoise », par Paul Gavault.* — 23 et 30 novembre; Jacques Flach, *Thomas Morus et l'île d'Utopie.* — 23 novembre; Alfred Croiset, *Les universités françaises.* — Lucien Maury, *Les lettres : romans.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre des Arts, « le Grand Nom », par Victor Léon et Léo Feld, adaptation de Pierre Veber; Théâtre Réjane, « Un coup de téléphone », par Paul Gavault et Georges Berr; Théâtre-Antoine, « Crédulités », par Louis Bénière.* — 30 novembre; Lucien Maury, *Les lettres : éditions de Calvin, Rabelais, Marie de France, du Bellay.* — 7 et 14 décembre; Stendhal, *Le chevalier de Saint-Ismier.* — 7, 14 et 21 décembre; Pierre Lebrun, *Les derniers jours du Premier Empire* (lettres inédites de ou à Pierre Lebrun, publiées par P. Bonnefon). — 7 décembre; Irving Babbitt, *Bergson et Rousseau.* — 14 décembre; Paul Flat, *Quelques idées de M. Charles Maurras.* — Lucien Maury, *Les lettres : le prix Goncourt.* — 21 décembre; Gilbert Chinard, *Une sœur aînée d'Atala, Odéhari, histoire américaine.* — Lucien Maury, *Les lettres : les crises du Français.* — 28 décembre; Lucien Maury, *Les lettres : Siméon-Prosper Hardy.*

Le Temps. — 2 août; Jacques Reboul, *Cagliostro, Ramond et l'affaire du Collier.* — 5 août; H. R., *En marge* (Louis Bertrand). — Edward Knoblauch, *Le théâtre aux Etats-Unis.* — 6 août; Gaston Rageot, *En souvenir de Jules Tannery.* — 7 août; Paul Souday, *Les livres : « Fraîcheur », par Gyp; « Histoire de Martine amoureuse », par Jean Portalès; « La fresque de Pompéi », par Gilbert Augustin Thierry.* — Marc Varenne, *Les fêtes d'Orange.* — 11 août; Rémy de Gourmont, *Les ennemis de Victor Hugo.* — 12 août; F. Hollaender, *L'année théâtrale à Berlin.* — Émile Faguet, *Louis Mercier.* — 13 août; J. L., *François Villon et les Coquillards.* — 14 août; Paul Souday, *Les livres : « Carmina sacra », par Louis Le Cardonnel; « les Fêtes quotidiennes », par Guy-Charles Cros; « La Danse de Sophocle », par Jean Cocteau.* — 16 août; Georges Golay, *Edouard Tavan et la Suisse romande.* — *Taconnet, le Molière de la foire.* — 19 août; Michel Delines, *L'année théâtrale en Russie.* — Louis Clément, *Jean Calvin écrivain français.* — 20 août; A. Mézières, *Lamartine et la Flandre* (par Henry Cochin). — 21 août; Paul Souday, *Les livres : « Fils de gueux », par Emile Moselly; « le Syndicat de Baugignoux », par Emile Guillaumin.* — J. Monjoux, *Détracteurs et admirateurs de M^me de Staël.* — 23 août; Jules Claretie, *Henri Conscience.* — Hippolyte Parigot, *Lamartine* (par René Doumic). — 24 août; Édouard Lockroy. *Au hasard de la vie* (Victor Hugo). — 26 août;

A. B. Walkley, *L'année théâtrale en Angleterre.* — 28 août; Paul Souday, *Les livres : « Essais de littérature et d'esthétique », par Oscar Wilde.* — Émile Magne, *Le théâtre de Richelieu et l'anecdote.* — 30 août; *Alexandre Dumas candidat à la députation.* — 1er septembre; Émile Henriot, *Cinquante et un ans de librairie* (Achille). — 2 septembre; Michel Delines, *Le Théâtre juif en Russie.* — 3 septembre; Victor Goedorp, *Le mariage du général Dumas.* — 4 septembre; Paul Souday, *Les livres : « Intentions », par Oscar Wilde.* — 5 septembre; Raoul Aubry, *Pierre Loti part pour New-York.* — 8 septembre; Rémy de Gourmont, *Le caractère de La Fontaine.* — 9 septembre; J. F. Juge, *L'année théâtrale en Espagne.* — 10 septembre; E. J. B., *Documents littéraires : Stendhal.* — 11 septembre; Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Maurice Maindron.* — 13 septembre; Léon Lafage, *Pasquille inédit attribué à Clément Marot.* — 16 septembre; Paul-Louis Hervier, *Le théâtre indochinois.* — Jean Lefranc, *Un hommage à Pierre Dupont.* — 17 septembre; A. Mézières, *Les amies de Rousseau.* — Camille Latreille, *Victor de Laprade et la princesse Belgiojoso, d'après des lettres inédites.* — 18 septembre; Paul Souday, *Les livres : « les Amants de Pise », « la Thériaque », par Péladan.* — 22 septembre; Rémy de Gourmont, *Mme de la Fayette et la Synagogue.* — 23 septembre; Henry Roujon. *En marge* (« Moïse », de Chateaubriand). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Ambigu, « Nana », de Zola; Théâtre Réjane, « les Yeux ouverts », par C. Oudinot, « la Princesse et le porcher », par Mme Terni; Théâtre Impérial, « Son vice », par Xanrof, « Salomé la danseuse », par A. Avèze, « la Petite Jasmin », par Willy et G. Docquois.* — Roland de Marès, *Le monument Victor Hugo à Waterloo.* — *Léon Gandillot.* — 24 septembre; Adolphe Aderer, *Une pièce sur Jean-Jacques Rousseau.* — 25 septembre; H. D., *Un séjour de Swinburne en France.* — Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Charles Péguy.* — 30 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le répertoire classique à la Comédie-Française et à l'Odéon; l'œuvre de Léon Gandillot; reprise de « la Robe rouge ».* — Félix Duquesnel, *Georges Sand intime : les Feuillantines, les dîners chez Magny.* — 2 octobre; R. R., *Un noël de Monluc.* — Paul Souday, *Les livres : « Notes d'un voyage en Grèce », par Charles Demange; « Jérusalem hier et aujourd'hui », par le marquis de Vogüé; « Pèlerinages passionnés », par E. Gomez Carrillo.* — 3 octobre; Jean Lefranc, *Les deux Corbière.* — 4 octobre; Edmond Perrier, *Le crâne de Descartes et le Muséum.* — 6 octobre; G. D., *Chez l'auteur des « Maximes ».* — Rémy de Gourmont, *L'originalité de Maeterlinck.* — 7 octobre; Aldophe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, les intermèdes du « Malade imaginaire »; Renaissance reprise de « Patachon »; Vaudeville, « la Prise de Berg-op-Zoom », par Sacha Guitry.* — Jules Troubat, *Emile Délerot et les « Entretiens de Gœthe et d'Eckermann.* — 9 octobre; Paul Souday, *Les livres : « Le vrai J. K. Huysmanes », par G. Coquiot; « Une étape de la conversion de Huysmans », par André du Fresnois.* — 10 octobre; Félix Duquesnel, *George Sand intime : comment écrivait George Sand, son théâtre.* — 14 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie Royale, « Aglaïs », par L. Bénière; « le Baiser défendu », par Sam et Mathé; « Séance de nuit », par G. Feydeau; « le Mari honoraire », par Montrel; Théâtre Michel, « la Bonne maison », par Gaudrey et Clerc; « Son innocence », par Paul François et Guillère; « la Cloison », par C. Gevel; « Chonchette », par de Flers et Caillavet; Théâtre Fémina, « l'Enjoleuse », par Roux et Sergine; Cluny, « le Loustic », par Joullot et Rabier.* — 15 octobre; A. Mézières, *Chateaubriand ambassadeur à Londres.* — Félix Duquesnel, *George Sand intime : « François le Champi ».* — 16 octobre; E. H., *La maison natale de Corneille.* — Paul Souday, *Les livres : l'œuvre d'Arthur Rimbaud, par Paterne Berrichon.* — 19 octobre; Rémy de Gourmont, *Les traducteurs.* — 21 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase, « le Détour », d'Henry Bernstein; Comédie-Française, « Rome vaincue », d'Alexandre Parodi; Théâtre des Arts, « Marie d'août », par Léon Frapie;*

« *Une loge pour Faust* », *par Pierre Veber; Théâtre Antoine*, « *Une affaire d'or* », *par M. Gerbidon.* — Jean Lefranc, *Maurice du Plessis-Flandre-Noblesse.* — 22 octobre; Gaston Deschamps, *La dialectique de M. Emile Boutroux.* — 23 octobre; Paul Souday, *Les livres :* « *les Rafales* », *par J. H. Rosny aîné*; « *l'Inexpérimentée* », *par Lucie Delarue-Mardrus;* « *Paraboles cyniques* », *par Han Ryner.* — 26 octobre; Pierre Berton, *Souvenirs de Théâtre : Frédérick Lemaître.* — E. J. B., *La mystérieuse amie de Guy de Maupassant.* — *Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 28 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Ambigu*, « *Cœur de Française* », *par Bernède et Bruant; Capucines*, « *Potins et Pantins* », *par H. Delorme; Théâtre Impérial*, « *le Voile d'amour* », *par Nozière;* « *Comme on fait son lit* », *par J.-J. Frappa.* — 29 octobre; A. Mézières, *Le général Lyautey écrivain.* — Jean Lefranc, *M. Paul Vibert candidat à l'Académie.* — 30 octobre; Paul Souday, *Les livres : l'œuvres de M. Léon Bloy.* — *La maison de Tristan l'Hermite.* — 3 novembre; Rémy de Gourmont, *Edgar Poe ou* « *Génie et Folie* ». — 5 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française*, « *Bagatelle* », *par Paul Hervieu; Renaissance*, « *les Idées de Françoise* », *par Paul Gavault.* — 6 novembre; Paul Souday, *Les livres :* « *les Linottes* », *par Georges Courteline*; « *Christobal le Poète* », *par John Antoine Nau;* « *l'Incomparable* », *par Evelyne Moncœur.* — 8 novembre; Émile Faguet, *Propos littéraire :* « *le Frein* » (par Paul Flat). — 9 novembre; P. S., *Le prix des livres.* — *André Chénier inédit.* — 10 novembre; *La vie d'un poète* (Jules Fontaine). — 11 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *la Maison de Temperley* », *par E. Gugenheim; Apollo*, « *le Soldat de chocolat* », *par P. Veber; Théâtre des Arts*, « *le Grand nom* », *par V. Léon et L. Feld.* — Jean Lefranc, *Octave Mirabeau dans son jardin.* — 12 novembre; A. Mézière, *Fontenelle.* — 13 novembre; Paul Souday, *Les livres :* « *Jean Christophe* », *de Romain Rolland.* — *Les fêtes du bicentenaire de l'Académie de Bordeaux.* — 17 novembre; G. D., *L'habit vert.* — Rémy de Gourmont, *Une littérature inconnue.* — 18 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Réjane*, « *Un coup de téléphone* », *par P. Gavault et G. Berr; Théâtre Antoine*, « *Crédulités* », *par L. Bénière; Odéon*, « *Dans l'ombre des statues* », *par G. Duhamel; Ambigu*, « *les Invisibles* », *par de Lorde et Binet; Athénée*, « *le Diable ermite* », *par L. Besnard.* — Henry Roujon, *En marge* (Gœthe). — 20 novembre; G. D., *M. Boutroux et William James.* — Paul Souday, *Les livres :* « *les Fabrecé* », *par Paul Margueritte;* « *Découvertes* », *par Charles Vildrac*; « *Cauët* », *par Michel Yell.* — 22 novembre; *Académie française : les prix de vertu.* — 23 novembre; Paul Souday, *Académie française : prix littéraires et prix de vertu.* — 25 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Variétés*, « *l'Habit vert* », *par de Flers et Caillavet; Odéon*, « *Madame de Châtillon* », *par Paul Vérola; Femina*, « *le Valet de cœur* », *par Louis Gilbert; Bouffes Parisiens*, « *La bonne vieille coutume* », *par Benedict; Châtelet*, « *le Roi de l'or* », *par V. Darlay et de Gorsse; Théâtres des Arts*, « *Marie-Madeleine* », *de Hebbel.* — Jean Lefranc, *La Fontaine chez M. Faguet.* — 27 novembre; G. D., *Balzac critique littéraire.* — Paul Souday, *Les livres :* « *l'Ordination* », *par Julien Benda.* — 28 novembre; J. G., *Le théâtre et la publicité.* — 29 novembre; G. D., *Goldoni et Molière.* — Félix Duquesnel, *George Sand intime :* « *le Marquis de Villemer* ». — 30 novembre; Fernand Bourgeat, *Les droits d'auteur du* « *Marquis de Villemer* ». — 1er décembre; Rémy de Gourmont, *Shakespeare.* — 2 décembre; Henry Roujon, *En marge* (Antoine de la Salle). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin*, « *les Flambeaux* », *par Henry Bataille; Palais-Royal*, « *la Présidente* », *par M. Hennequin et P. Veber.* — Jean Lefranc, *Promenades et visites : M. Ernest Raynaud commissaire de police et poète.* — 3 décembre; Jules Lemaître, *Le sentiment de la nature dans Lamartine.* — 4 décembre; *Le 4e centenaire de Lefèvre d'Etaples.* — Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Frédéric Mistral.* — 6 décembre; G. D.,

Le Roman de la « Jeunes captive ». — 8 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 9 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Michel, « la Cruche », par Courteline et P. Wolff; « l'Escapade », par G. Trarieux; Odéon, « le Double madrigal », par Auzanet; « l'Heure des Tziganes », par Léo Larguier; Comédie-Royale, « les Phares Soubigou », par Tristan Bernard; « Dozulé », par André Picard.* — Jean Lefranc, *Alfred Capus moraliste.* — 11 décembre; G. D., *Les amoureux d'Aimée* (de Coigny). — Paul Souday, *Les livres : à propos de Flaubert.* — 15 décembre; Rémy de Gourmont, *Marie de France et les contes de fées.* — 16 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le répertoire classique à la Comédie-Française, sur le « Misanthrope » et les « Fausses confidences ».* — 17 décembre; Raoul Aubry, *L'évolution des idées et du style de M. Henry Bataille.* — 18 décembre; Paul Souday, *Les livres : « Madeleine au miroir », par Marcelle Tinayre; « Vieille histoire », par Pierre Hamp; « l'Homme enchaîné », par Marcel Berger.* — 23 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Kismet », par E. Knoblauch, traduit par Jules Lemaître; Théâtre Antoine, « l'Homme qui assassina », par P. Frondaie et Claude Farrère; Odéon, « Faust », adaptation de Vedel; Comédie-Française, « le Sacrifice », de V. Gille; Gymnase, « la Femme seule », de Brieux.* — 24 décembre; A. Mézières, *La correspondance générale de Chateaubriand.* — 25 décembre; Paul Souday, *Les livres : « les Mœurs du temps », par Alfred Capus; « Têtes d'expression », par Robert de Montesquiou; « Des hommes », par Bernard Combette.* — 27 décembre; Émile Magne, *Chamfleury critique de Barbey d'Aurevilly.* — 28 décembre; P. F., *La princesse Mathilde et le poète Lebrun.* — Félix Duquesnel, *George Sand intime : « Mademoiselle de la Quintinie ».* — 29 décembre; Rémy de Gourmond, *Lucile de Chateaubriand.* — 30 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase, « la Femme seule », de M. Brieux; Bouffes-Parisiens, « la Part du feu », par Mouëzy-Eon et Nançay; Théâtre-Michel, « les Bonnes relations », par P. Veber et C. Rolland.* — Paul Voivenel, *Les « sources » empoisonnées de l'inspiration littéraire.* — 31 décembre; Gaston Deschamps, *Antoine Galland.*

LIVRES NOUVEAUX

Annuaire *des bibliothèques et des archives.* — Nouvelle édition publiée sous les auspices du ministère l'instruction publique et avec le concours de la Société de l'École des Chartes, par A. Vidier. *Paris, Leroux.* In-18 jésus, de XXXI-397 p.

Antioche (comte d'). — *Chateaubriand, ambassadeur à Londres* (1822), d'après ses dépêches inédites. *Paris, Perrin.* In-8, de 453 p.

Anthologie *des auteurs modernes*, publiée sous la direction de Georges Normandy. I. Jean Richepin. Recueil de morceaux choisis précédé d'une étude bio-bibliographique, anecdotique, critique et documentaire; par Gabriel Clouzet. Gravures hors textes et autographes inédits. *Paris, Méricant.* In-16, de 192 p. Prix : 2 fr.

Archives *de l'art français.* — Recueil de documents inédits publiés par la Société de l'histoire de l'art français. Nouvelle période, t. V; Correspondance de Nicolas Poussin, publiée d'après les originaux, par Ch. Jouanny. *Paris, Schemit.* In-8, de XVI-530 p.

Autin (Albert). — *Le Père Gratry.* Essai de biographie psychologique. Avec préface de Denys Cochin. *Paris, Béduchaud.* In-18 jésus, de 151 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands hommes de l'Eglise au XIX^e^ siècle, XVII).

Bach-Sisley (Jean) et Marcel **Rogniat.** — *Rousseau à Lyon.* A propos en un acte et en vers, composé pour les fêtes du 2^e^ centenaire de J.-J. Rousseau et représenté sur le théâtre des Célestins à la soirée de gala du 10 juillet 1912. Précédé de la conférence de M. Maurice Mignon. *Lyon, impr. Waltener.* In-16, de 63 p.

Balzac (Honoré de). — *La Femme et l'Amour.* Pensées choisies et précédées d'une introduction par Jules Bertaut. *Paris, Sansot.* In-18, de 95 p. (Collection des Glanes françaises).

Balzac (H. de). — *Œuvres de H. de Balzac.* La Cousine Bette. Préface de Laurent Tailhade. *Paris, Lemerre.* 2 vol. petit in-12, t. I, de XXXI-313 p. et portrait; t. II, de 347 p. Les 2 volumes : 12 fr.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Les Œuvres et les Hommes* (XIX^e^ siècle), 1^re^ série : Philosophes et Ecrivains religieux. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de XIII-413 p. Prix : 3 fr. 50.

Bayle (Pierre). — *Pensées diverses sur la comète.* Edition critique, avec une introduction et des notes, publiée par A. Prat, t. II. *Paris, Cornély.* In-16, de 329 p. Prix : 6 fr. (Société des textes français modernes).

Bernard (Jean-Marc). — *Pages politiques des poètes français. Paris, nouvelle libr. Nationale.* In-18 jésus, de 328 p. Prix : 3 fr. 50.

Bodinier (Victor) et Hippolyte et Paul **Flandrin.** — *Correspondance de Victor Bodinier avec Hippolyte et Paul Flandrin* (1832-1839), publiée par Guillaume Bodinier. *Angers, impr. et libr. G. Grassin.* In-8, de 135 p.

Caron (Pierre). — *Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française.* Avec une lettre préface de M. A. Aulard. *Paris, Picard.* In-8, de XV-295 p. (Manuels de bibliographie historique, V).

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* — Auteurs, t. XLIX : Faa di Bruno-Faure-Villar. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1 296 p.

Caudevelle (Henri). — *Le Fontaine ches Moynes*, conte en patois du Boulonnais, lu à la séance du 4 mars 1911 des conférences des Rosati picards. *Cayeux-sur-Mer, impr. P. Ollivier.* In-16, de 51 p. et 1 planche.

Cavard (capitaine). — *Victor de Musset et Henri Beyle.* Stendhal à l'armée de réserve (1800). *Paris, Charles-Lavauzelle.* Petit in-8, de 23 p.

Chanoine Davranches. — *Le Maréchal et la Marquise d'Ancre.* L'Histoire et les Pamphlets. *Rouen, impr. Gy.* In-8, de 184 p. (Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen).

Chateaubriand. — *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée avec introduction, indication des sources, notes et tables doubles; par M. Louis Thomas. T. II. *Paris, Champion.* In-8, de VII-398 p.

Chateaubriand. — *Œuvres choisies de Chateaubriand*, avec introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires; par Ch. Florisoone. *Paris, Hatier.* In-16, de XXIV-436 p. (Collection d'auteurs français d'après la méthode historique).

Chateaubriand. — *Textes choisis et commentés*, par André Beaunier. *Paris, Plon-Nourrit.* 2 vol. in-16, t. I, de II-327 p. avec portrait; t. II, de 347 p. Chaque tome : 1 fr. 50.

Clément (Henry). — *Jean-Jacques Rousseau.* I, Ses précurseurs — II, sa doctrine; — III, ses disciples. *Paris, A. Niel.* Petit in-8, de 72 p. Prix : 1 fr.

Clouzot (Henri). — *Ancien Théâtre en Poitou.* Nouveaux documents. *Vannes, imp. Lafolye frères.* In-8, de 21 p.

Coraly de Gaïx. — *Correspondance et Œuvres de Coraly de Gaïx*, publiées avec notes et portrait; par le baron de Blay de Gaix. Introduction par Armand Praviel. Lettre-préface de Jules Lemaitre. *Paris, Champion.* Petit in-8, de XLIV-395 p. Prix : 3 fr. 50.

Dalloz. — *Code de la presse*, avec annotations, d'après la doctrine et la jurisprudence et renvois aux ouvrages de MM. Dalloz. Publié sous la direction de MM. Gaston Griolet et Charles Vergé, avec la collaboration de M. Henry Bourdeaux. *Paris, libr. de la Jurisprudence générale Dalloz.* In-16, de VII-369 p. Prix : 3 fr.

Darboux (Gaston). — *Eloges académiques et Discours.* Volume publié par le comité du jubilé scientifique de M. Gaston Darboux. *Paris, Hermann.* In-16, de 530 p. et portraits.

Denis (Maurice). — *Théories*, 1890-1910. Du symbolisme et de Gauguin vers un nouvel ordre classique. *Chartres, impr. Durand.* In-8. de VIII-271 p. Prix : 7 fr. 50.

Desaymard (Joseph). — *La Pensée d'Henri Bergson. Paris, Mercure de France.* In-16, de 83 p., avec un portrait et un autographe. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées).

Descharmes (René) et René **Dumesnil.** — *Autour de Flaubert.* Etudes historiques et documentaires suivies d'une biographie chronologique des ouvrages et articles relatifs à Flaubert et d'un index des noms cités. *Paris, Mercure de France.* 2 vol. in-18 jésus. I, de 349 p.; — II, de 353 p. Les 2 vol. : 7 fr.

Drouot (Henri). — *Tabourot des Accords ligueur. Dijon, impr. Darantière.* In-8, de 6 p. (Extrait de la « Revue de Bourgogne », n° 4, 1912).

Du Bellay (Joachim). — *Œuvres poétiques de Joachim Du Bellay.* III, Recueils lyriques. Edition critique publiée par Henri Chamard. *Paris, Cornély.* In-16, de IX-154 p. (Société des textes français modernes.)

Esch. — *L'Œuvre de Maurice Maeterlinck. Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 84 p., avec un portrait et un autographe. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées).

Fage (René). — *La maison natale d'Étienne Baluze. Tulle, impr. du « Corrézien républicain. »* In-8, de 28 p.

Fesch (Paul), **Denais** et René **Lay**. — *Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes*, imprimés et manuscrits (langue française et langue latine). T. I, 1er fascicule : A — Cérémonie. *Angers, impr. Grassin.* In-8 à 2 col., de 275 p.

Flaubert (Gustave). — *Madame Bovary, mœurs de province.* Eaux-fortes en couleurs, de Henri Jourdain. *Paris, Impr. nationale.* Les eaux-fortes en couleurs ont été tirées par M. A. Valke. Grand in-8, de 385 p.

Gallier (Humbert de). — *Usages et Mœurs d'autrefois.* La table, les voyages, la conversation. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de III-431 p. Prix : 3 fr. 50.

Gazier (Augustin). — *Blaise Pascal et Antoine Escobar.* Étude historique et critique. *Paris, Champion.* Petit in-8, de 76 p. et 3 simili-gravures.

Guyot (Maurice) et **X.** — *Comme dirait....* Henry Bataille, Paul Bourget, François Coppée, G. d'Annunzio, la comtesse de Noailles, Franc-Nohain, Abel Hermant, Victor Hugo, Francis Jammes, Rudyard Kipling, Jules Laforgue, Raoul Ponchon, Racan, Jules Renard, Jean Richepin, Edmond Rostand, Sully-Prudhomme, cousine Yvonne, Willy. *Paris, Oudin.* In-16, de 107 p.

Hamon (Augustin). — *Le Molière du XXe siècle : Bernard Shaw. Paris, Figuière.* In-8, de 267 p. avec 4 portraits hors texte. Prix : 3 fr. 50.

Hauser (Henri). — *Le Traité de Madrid et la Cession de la Bourgogne à Charles-Quint.* Étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526. *Paris, Picard.* In-8, de 186 p. Prix : 4 fr. (Revue bourguignonne, publiée par l'Université de Dijon, t. XXII. n° 3).

Hoffding (Harald). — *Jean-Jacques Rousseau et sa philosophie.* Traduit d'après la seconde édition danoise, avec un avant-propos; par Jacques de COUSSANGE. *Paris, Alcan.* In-16, de XI-178 p. Prix : 2 fr 50.

Hugo (Victor). — *Odes et Ballades, les Orientales, Paris, Ollendorff.* Grand in-8, de 598 p., avec portrait et illustrations (Reproductions et documents).

Huon Le Roi, Huon de Cambrai et **Guillaume**. — *Le Vair palefroi;* avec deux versions de la Mâle honte. Fabliaux du XIIIe siècle édités par Arthur LANGFORS. *Paris, Champion.* In-16, du XV-69 p. Prix : 1 fr. 75. (Les Classiques français au moyen âge. Collection de textes français et provençaux antérieurs à 1500.)

Jean-Jacques Rousseau. — *Leçons faites à l'Ecole des hautes études sociales;* par M. M. F. BALDENSPERGER, G. BEAULAVON, J. BENRUBI, C. BOUGLÉ, A. CAHEN, V. DELBOS, G. DWELSHAUVERS, G. GASTINEL, D. MORNET, D. PARODI, P. VIAL. *Paris, Alcan.* In-8, de XII-308 p. cartonné à l'anglaise. Prix : 6 fr. (Bibliothèque générale des sciences sociales).

Jovy (E). — *Domat, poète latin malheureux.* Étude péripascalienne. *Paris, Leclerc.* In-8, de 23 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

La Bruyère. — *Œuvres de la Bruyère.* Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et accompagnée de variantes, de notices, de notes, de lettres inédites, d'un lexique des mots et des locutions remarquables, de portraits, de fac-similés, etc.; par G. SERVOIS, t. I, 1re et 2e parties; t. II. Second tirage revisé et augmenté. *Paris, Hachette.* 3 vol. in-8. — T. I, 1re partie, de CCLXXVIII-p. 1 à 91; 2e partie, de 92 à 564 p., t. II de 721 p. Chaque volume : 7 fr. (Les Grands Écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut).

Laigle (Mathilde). — *Le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire. Paris, Champion.* In-8, de XII-375 p., avec 2 planches hors texte.

Larreguy de Civrieux. — *Souvenirs d'un cadet* (1812-1823). *Paris, Hachette.* In-16, de VI-285 p. Prix : 3 fr. 40.

Latreille (Camille). — *Victor de Laprade. 1812-1882. Lyon, Lardanchet.* In-16, de 155 p. et portrait.

Laurent Mourguet et Guignol. — *La Vie de Laurent Mourguet* ; par Félix Desvernay. Discours prononcés à l'inauguration du monument par Justin Godard, Edouard Herriot, Joanny Bachut, R. Du Marais, Séverine. *Lyon, impr. Rey.* In-8, de 120 p., avec grav.

Le Roy (Edouard). — *Une philosophie nouvelle, Henri Bergson. Paris, Alcan.* In-16, de v-215 p. Prix : 2 fr. 50.

Macqueron (Henri). — *L'Iconographie picarde d'après les artistes romantiques anglais* (1816-1840). Conférence faite à la séance du 27 janvier 1911 des Rosati picards. *Cayeux-sur-Mer, impr. Ollivier.* In-16, de 36 p. et 4 planches.

Magnonaud (Martial). — *Histoire d'un collège*, ou Essai de monographie de l'enseignement secondaire à Saint-Yrieix, de 1789 à 1911, avec plan, portraits et vues photographiques. *Limoges, impr. Ducourtieux.* In-8, de 219 p. Prix : 4 fr.

Mainage. — *De l'intellectualisme moderne à la foi* (Albert de Ruville, Miss Baker, Johannes Jœrgenson). *Paris, Lethielleux.* In-16, de 203 p.

Martin-Decaen (André). — *Le Dernier Ami de J.-J. Rousseau.* Le marquis René de Girardin (1735-1808), d'après des documents inédits. Préface d'André Hallays. Ouvrage orné de 12 gravures. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de xv-258 p.

Meunier (Jean Marie). — *Index lexicographique, supplément de la monographie phonétique du parler de Chaulgnes (Nièvre). Paris, Champion.* In-8, à 2 col., de xiv-107 p. Prix : 10 fr.

Meynier (Albert). — *Jean-Jacques Rousseau révolutionnaire. Paris, Schleicher.* Petit in-8, de 261 p. Prix : 3 fr. 50.

Moëlle (la) *de Montaigne* ; par M. B. de la Ch. *Paris, Champion.* Petit in-8 de 62 p.

Mohler (E.). — *Les Derniers jours du père Gratry. Paris, J. de Gigord.* Petit in-16, de 147 p. et portraits.

Morice (Charles). — *Tristan Corbière.* Conférence faite le 28 mai 1912. *Paris, Messein.* Petit in-8, de 32 p. et portraits.

Mornet (Daniel). — *Le Romantisme en France au XVIII^e siècle.* Ouvrage contenant 16 gravures hors texte. *Paris, Hachette.* In-18, de x-288 p. Prix : 3 fr. 50.

Musset (Alfred de). — *Œuvres choisies d'Alfred de Musset* ; par Jean Giraud. *Paris, Hachette.* In-16 de lx-303 p. Prix : 3 fr. 50.

Nadaillac (marquise de), duchesse d'**Escars** et **Escars** (duc d'). — *Mémoires de la marquise de Nadaillac, duchesse d'Escars, suivis des mémoires du duc d'Escars*, publiés par son arrière-petit-fils, le colonel marquis de Nadaillac. *Paris, Emile-Paul.* Petit in-8, de xviii-360 p. Prix : 5 fr.

Noël (Carlos M.). — *Les Idées sociales dans le théâtre de A. Dumas fils. Paris, Messein.* Grand in-8 de xxi-297 p. et portrait.

Noël (Carlos M). — *Quelques auteurs et quelques pièces.* Essai de critique dramatique. Préface de M. Camille Le Senne. Lettre de M. G. Michaut. *Paris, Messein.* In-16 de x-257 p. Prix : 3 fr. 50.

Oulmont (C). — *Le Verger, le Temple et la Cellule.* Essai sur la sensualité dans les œuvres de mystique religieuse. *Paris, Hachette.* In-16, de x-335 p. Prix : 3 fr. 50.

Perrault (Charles). — *Les Œufs.* Publié par Marcel Boulenger. *Abbeville, impr. Paillart.* In-16, de 20 p. (Les Amis d'Edouard, n° 13).

Philosophie (la) *allemande au XIX^e siècle* ; par MM. Ch. Andler, V. Basch, J. Benrubi, C. Bouglé, V. Delbos, G. Dwelshauvers, B. Groethuysen, N. Norero (Dilthey-Husserl-Eucken, Wundt-Simmel. La philosophie des sciences historiques. Les grands courants de l'esthétique allemande contemporaine). *Paris, Alcan.* In-8, de vi-259 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Picot (Emile). — *Les Imprimeurs rouennais en Italie au XV^e siècle. Rouen, impr. Gy.* In-8, de 61 p.

Potiquet (docteur). — *Chateaubriand et l'Hystérie.* Chateaubriand, l'anatomie de ses formes et ses amies. Physiologie et Pathologie sexuelles. *Paris, Laisné.* In-16, de 44 p. Prix : 1 fr.

Proudhon (P. J.) — *Les Femmelins.* Les grandes Figures romantiques, J.-J. Rousseau, Béranger, Lamartine, M^me^ Roland, M^me^ de Staël, M^me^ Necker de Saussure, George Sand. Avec une introduction par Henri Lagrange. *Paris, Nouvelle Libr. nationale.* In-18 jésus, de 107 p. Prix : 1 fr.

Quignon (G.-Hector). — *L'album de dessins et la langue de Vilard de Honnecourt, architecte picard du XIII^e siècle.* Conférence faite à la séance du 30 septembre 1910 des Rosati picards. *Cayeux-sur-Mer, impr. Ollivier.* In-16, de 42 p. et 4 planches.

Renard (Léon). — *La revanche de Molière,* comédie en un acte en vers. *Paris, Lethielleux.* In-8. de 15 p.

Restif de la Bretonne. — *Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans.* Treize illustrations de James Malrey, reproduites en couleurs. *Paris, Glomeau.* In-18 jésus, de 215 p.

Richard (Alfred). — *Notes biographiques sur les Bouchet, imprimeurs et procureurs à Poitiers au XVI^e siècle. Poitiers, impr. Roy.* In-8, de 20 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest », 2^e^ trimestre 1912).

Richelieu (cardinal de). — *Mémoires du cardinal de Richelieu,* publiés d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'Histoire de France, sous les auspices de l'Académie française. T. III (1620-1623), publié sous la direction de M. le baron de Courcel, par le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de Robert Lavollée. *Paris, Laurens.* In-8, de 363 p. Prix : 9 fr.

Romier (Lucien). — *Notes critiques et Documents sur le dernier voyage de Rabelais en Italie. Paris, Champion.* In-8, de 32 p. (Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes », t. X).

Rousseau (J.-J.) *raconté par les gazettes de son temps.* — D'un décret à l'autre (9 juin 1763-21 décembre 1790). Articles recueillis et annotés par Pierre-Paul Plan. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 324 p., avec grav. et portraits. Prix : 3 fr. 50.

Rouy (Henry). — *Etude sur Frédéric Ozanam et la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Reims, impr. Jeanne d'Arc.* Petit in-8, de 10 p.

Saillard (G.). — *Essai sur la fable en France au XVIII^e siècle. Paris, Picard.* In-8, de 166 p. et grav.

Saillard (G.). — *Florian, sa vie, son œuvre. Paris, Picard.* In-8, de 329 p. et portrait.

Sainéan (L.). — *Les Sources de l'argot ancien.* T. I^er^ : Des origines à la fin du XVIII^e^ siècle; t. II, le XIX^e^ siècle (1800-1850). *Paris, Champion.* 2 vol. in-8 : t. I^er^, de XV-428 p.; — t. II, de 474 p.

Saint-Maurice (marquis de). — *Lettres sur la cour de Louis XIV.* Publiées par Jean Lemoine. 2^e^ partie : 1671-1673. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de VI-707 p. avec portrait et carte. Prix : 7 fr. 50.

Sales (Saint François de). — *Œuvres de Saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Eglise.* Edition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, dédiée à S. S. Léon XIII et honorée de deux brefs pontificaux. Publiée sous les auspices de Mgr. l'évêque d'Annecy, par les soins de religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. XVII, Lettres, vol. VII. *Paris, Vitte.* In-8, de XVII-481 p. et fac-similé. Prix : 8 fr.

Séché (Léon). — *Le Cénacle de Joseph Delorme* (1827-1830). T. I^er^ : Victor Hugo et les poètes, de *Cromwell* à *Hernani*; — t. II : Victor Hugo et les artistes, David d'Angers, les Devéria, Louis Boulanger, Charles Robelin,

Paul Huet, Eugène Delacroix, les Johannot, Célestin Nanteuil, Charlet. (Documents inédits). *Paris*, « *Mercure de France* ». 2 vol. in-18 jésus avec grav. : t. Ier, de 403 p.; t. II de 303 p. Les 2 vol. : 7 fr.

Stendhal. — *Œuvres choisies de Stendhal*. Extraits et notice de M. Roustan. *Paris, Delagrave*. In-18, de 497 p. Prix : 3 fr. 50.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique*. Avec une préface par M. Robert de Flers (37e année 1911). *Paris, Ollendorff*. In-16 de xxiv-576 p. Prix : 3 fr. 50.

Tailhade (Laurent). — *Pages choisies, vers et prose. Paris, Messein*. In-18 jésus, de 317 p. Prix : 3 fr. 50.

Thomas (Louis). — *Vingt portraits* : Elémir Bourges; François de Curel; Jules de Gauthier; Louis Anquetin; Claude Debussy : Gabriel Fabre; Emile Bernard; Pierre Louys; Henry Bataille; René Boylesve; Marcel Boulenger; Miss Renée Vivien; Claude Farrère; G. de Pawlowsky; Legrand-Chabrier; Edmond Jaloux; Rouveyre; Joseph Bossi; Léon Bocquet; Nàndor Sonnefeld. *Paris, Messein*. In-16, de 223 p. Prix : 3 fr. 50.

Tiersot (Julien). — *J.-J. Rousseau. Paris, Alcan*. Petit in-8, de 285 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50. (Les maitres de la musique).

Tolstoï *par Tolstoï avant sa crise morale* (1848-1879). — Autobiographie épistolaire composée, traduite et annotée par E. Halpérine Kaminsky. *Paris, Ambert*. In-8, de 407 p. Prix : 5 fr.

Vallier (Jean). — *Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi* (1648-1657), publié pour la première fois pour la Société de l'histoire de France, par Henri Courteault. T. II (8 septembre 1649-31 août 1651). *Paris, Laurens*. In-8, de 440 p. Prix : 9 fr.

Verlaine (Paul). — *Œuvres posthumes de Paul Verlaine*. T. Ier : Vers la jeunesse. Varia, Parallèlement (additions). Dédicaces (additions). Souvenirs. Histoires comme ça. Texte définitif collationné sur les originaux. *Paris, Messein*. In-16, de 413 p. Prix : 6 fr.

CHRONIQUE

— Le sous-titre du livre que M. Henri HAUSER vient de publier sur *Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint, essai sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526*, donne exactement le sens de l'ouvrage et l'étendue de sa portée. Après avoir examiné les conditions historiques du traité de Madrid et de la cession de la Bourgogne, l'auteur examine la part que les Bourguignons eux-mêmes eurent à cet événement et comment ils l'envisagèrent. Des textes nouveaux, vers ou prose, français ou latin, recueillis et mis au jour par M. Hauser, montrent que cette part, pour avoir été moins libre qu'on ne l'a dit jusqu'ici, n'en fut pas moins réelle et que le roi de France avait su gagner de diverses façons les classes dirigeantes, que les autres classes suivirent assez aisément. Voilà pourquoi les poètes, pâles imitateurs de Molinet, qui défendaient l'autorité impériale, ne furent pas écoutés des Bourguignons.

— Dans l'article sur *Jean Le Blond et son Apologie de la langue française* (1546), que M. Gustave CHARLIER a publié dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, après avoir éclairé quelques points obscurs de la biographie de ce plat rimeur, il analyse et apprécie une sorte de traité apologétique de la langue mis par Le Blond comme avant-propos au second tome de la seconde édition (1546) de sa traduction du *Livre de police humaine* de Francisco Patrizzi. Antérieur à la *Deffence* de Du Bellay qui semble l'avoir connue, cette œuvre étrange montre que les disciples de Marot ne déprécièrent jamais la langue française, et que, séparés de la Pléiade sur d'autres conceptions, ils avaient du moins, à cet égard, des vues communes entre eux, en dépit de l'attitude combative des prétendus novateurs.

— Sous ce titre : *Henri IV raconté par lui-même*, M. J. NOUAILLAC a publié, avec une introduction, un choix de lettres et de harangues du roi. L'introduction est un travail aussi solide qu'agréable, présentant un résumé complet du caractère et de la vie du roi, et qui les place dans leur lumière véritable. Quant au recueil de lettres, aucune page importante n'y manque et tout ce qui s'y trouve marque quelque trait de cette physionomie populaire. En somme, ce volume, établi avec soin, suffira à donner une idée juste d'Henri IV écrivain et de son humeur aux diverses périodes de son existence mouvementée.

— M. Hugues VAGANAY a eu l'idée de détacher de *l'Astrée* les réflexions morales qu'elle contient et de les réunir dans un élégant petit volume sous ce titre : *Les très véritables maximes de Messire Honoré d'Urfé*, avec une préface de M. Louis MERCIER. C'est un recueil agréable et édifiant, qui montre d'Urfé sous un jour négligé, parce que ses qualités de conteur et d'analyste ont, à bon droit, attiré surtout l'attention jusqu'ici.

— On a fait quelque bruit, ces temps derniers, autour d'un crâne, con-

servé au Muséum et attribué à Descartes, dont l'authenticité fut contestée. Sans entrer, à ce propos, dans le détail de l'histoire des restes de Descartes que M. L. Delavaud a résumée dans *le Correspondant* du 10 octobre, disons que le docteur Paul Richer, membre de l'Académie des beaux-arts, a procédé à d'ingénieux travaux de comparaison pour établir l'authenticité de cette relique. Il a, notamment, fait exécuter le dessin d'un crâne s'adaptant, aussi exactement que possible, au portrait de Descartes par Franz Halz, fait exécuter un autre dessin du crâne du Muséum reproduit dans la même orientation, à la même échelle, et constaté, à la superposition, que ces deux dessins concordaient presque absolument, constatation qui a paru convaincante à l'Académie des sciences et à celle des beaux-arts.

— Dans son étude : *Boileau et l'Italie*, sur laquelle nous aurons sans doute l'occasion de revenir, M. Gabriel Maugain passe successivement en revue deux questions : la part de l'Italie dans l'œuvre de Boileau et la fortune de Boileau en Italie. Sur le premier point, il n'est pas démontré que Boileau connut l'italien, mais il est vraisemblable qu'il le lisait suffisamment pour avoir une opinion personnelle sur quelques auteurs, qu'il a appréciés, d'ailleurs, sans indulgence. Les Italiens ne lui ont pas gardé rancune de son manque de sympathie pour leur littérature, et il a été lu et apprécié, au delà des Alpes, autant que pouvaient l'être son goût et son génie très français.

— M. Pierre-Paul Plan possède un volume qui porte des annotations manuscrites de Racine, dont le texte, accompagné de deux fac-similés, a été publié dans le *Mercure de France* du 1er février, sous ce titre : *Jean Racine traducteur, fragments inédits*. Ce sont là des traductions, en français, des sentences des poètes comiques grecs, Ménandre entre autres, étudiées et choisies par Racine, dans un exemplaire du recueil qu'en publia Guillaume Morel, à Paris, en 1553.

— L'étude de M. Charles Oulmont sur *Un Poète coloriste et symboliste au XVIIe siècle* est consacrée à un certain du Bois-Huz, breton d'origine et auteur d'un poème, *la Nuict des Nuicts, le Jour des Jours, le Miroir du Destin*, publié à Paris, en 1641, à l'occasion de la naissance du futur Louis XIV. On ne trouvera pas, dans l'article de M. Oulmont, de détails biographiques sur le poète, mais une analyse assez étendue de son œuvre, avec extraits l'appui, qui montre en elle certaines aspirations très personnelles et un sentiment rare alors de la poésie que nous avons nommée depuis coloriste et symboliste.

— L'important travail du capitaine Derome sur *Mme de Villedieu inconnue, la famille des de Boesset et ses relations avec le Maine*, n'est, malgré l'ampleur de ses dimensions, qu'un travail d'approche d'un ouvrage qui doit être encore plus considérable. Les renseignements généalogiques y abondent non seulement sur la famille de Marie-Catherine des Jardins et sur toutes ses alliances, mais encore sur des familles qui eurent de moindres attaches avec la sienne. On perd un peu de vue l'héroïne dans cette abondance de faits nouveaux et précis, dont quelques-uns n'ont qu'un rapport assez éloigné avec sa propre histoire. On la suit pourtant suffisamment pour voir ordre qui a été mis dans cette existence si mouvementée, qui présente encore des lacunes dont le capitaine Derome nous dissipera l'obscurité quand il fera connaître l'ensemble de ses patientes recherches.

— Sous ce titre : *Dante et Regnard*, M. Roger Peyre signale, dans le supplément du *Journal des Débats* du 1er décembre 1912, que l'idée originale du

Légataire universel se trouve dans *l'Enfer* du Dante, là où (chant XXX) le génial florentin place Gianni Schicci, qui se fit passer pour Buoso Donati mourant et dicta ainsi un testament, qui lui était favorable. De cette ressemblance évidente faut-il conclure que le comique français a connu Dante et s'en est inspiré? Cela n'est pas vraisemblable, mais la rencontre n'en est pas moins curieuse à signaler.

— M. Luigi Foscolo Benedetto a consacré une étude aux sentiments de Jean-Jacques Rousseau pour le Tasse (*Jean-Jacques Rousseau Tassofilo*, dans les *Scritti rari in onore di R. Renier*. Turin, Bocca, 1912). Rousseau prit sans doute connaissance de l'œuvre du Tasse durant son séjour à Turin. En tout cas, sa sympathie pour elle dura longtemps. Le premier exemple certain qu'on en puisse invoquer date de 1742 et des *Muses galantes*; le dernier remonte seulement à 1777-78 et à la quatrième promenade des *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Et, entre ces dates, les traits abondent d'un sentiment de sympathie que M. Benedetto a soigneusement dégagé.

— M. Jules Lenouvel a communiqué au journal *le Temps* (9 novembre 1912) une dizaine de vers qu'il croit pouvoir attribuer à André Chénier. Ce morceau est intitulé effectivement *Vers inédits d'André Chénier* sur la copie que M. Lenouvel en a trouvée à Vire, patrie de Chênedollé, qui eut communication, en 1814, des papiers posthumes d'André. Il convient d'ajouter que ce morceau est le développement en vers d'un petit cadre en prose déjà publié dans l'édition Moland et intitulé : *A la pauvreté*. Sont-ce là des motifs suffisants pour se montrer aussi affirmatif qu'on l'a été jusqu'ici? Le lecteur en jugera lui-même à l'examen de ces vers que nous reproduisons ci-dessous comme un document.

Qui ne sait être pauvre est né pour l'esclavage.
Qu'il serve donc les grands, les flatte, les ménage;
Qu'il plie en approchant de ces superbes fronts
Sa tête à la prière et son âme aux affronts,
Pour qu'il puisse, enrichi de ces affronts utiles,
Enrichir à son tour quelques têtes serviles.
De ces honteux trésors je ne suis point jaloux.
Une pauvreté libre est un trésor si doux!
Il est si doux, si beau de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime.
Vraie abeille en ses dons, en ses soins, en ses mœurs,
D'avoir su se bâtir des dépouilles des fleurs
Sa cellule de cire, industrieux asile,
Où l'on coule une vie innocente et tranquille,
De ne point vendre aux grands ses hymnes avilis,
De n'offrir qu'aux talents de vertus ennoblis
Et qu'à l'amitié douce et qu'aux douces faiblesses
D'un encens libre et pur les honnêtes caresses!

— M. Roucher, petit-fils du poète des *Mois*, a donné au Musée Carnavalet les dessins originaux de Charles-Nicolas Cochin, de Marillier et de Moreau le Jeune, dont les reproductions gravées illustrent ce poème. M. Roucher a joint à ces dessins un portrait de son grand-père, peint à Saint-Lazare par Le Roy, le 6 thermidor an II, un peu avant le départ du poète pour l'échafaud.

— Signalons deux études de M. Gilbert Chinard.

La première, dans *la Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde* (octobre-novembre 1912), a pour objet : *Un romancier bordelais inconnu, Antoine du Périer, sieur de Sarlagues*, et auteur d'une histoire,

les Amours de Pistion (1602), dont l'intrigue se passe au Canada, que l'auteur avait visité.

La seconde intitulée : *Une sœur aînée d'Atala, Odérahi, histoire américaine* (*Revue bleue*, du 21 décembre), analyse et apprécie cette œuvre singulière, ultra romantique et ultra exotique, dont on ignore l'auteur et la véritable date de publication, et dont, par conséquent, on ne saurait dire au juste si elle est une contrefaçon ou une inspiration d'*Atala*, question qu'il importerait pourtant de résoudre avec preuves à l'appui.

— L'article de M. Albert Cassagne sur *Chateaubriand et Napoléon* (*Revue des Études napoléoniennes* de septembre 1912) précise et résume heureusement les conditions de l'attitude de Chateaubriand dans les circonstances diverses où il put avoir à faire avec Napoléon, comme aussi les sentiments de ce dernier à l'égard de l'écrivain. C'est bien comme écrivain, et comme écrivain seulement, que l'empereur eut voulu s'attacher Chateaubriand, mais celui-ci, esclave de son parti, esclave surtout du point d'honneur qui réglait sa conduite, ne se laissa pas domestiquer, et si sa conduite n'eut pas alors toute l'intransigeance et la continuité qu'il voulut lui donner plus tard, du moins n'eut-elle pas de défaillance, sinon de variation, qui dut ensuite l'empêcher d'en tirer vanité, lors de la restauration bourbonienne.

— Tandis que se poursuit la publication de la correspondance de Chateaubriand, divers recueils périodiques mettent au jour des lettres qui viendront grossir soit le recueil lui-même soit son supplément.

L'Amateur d'autographes de décembre 1912 contient huit lettres ou billets de Chateaubriand dont plusieurs ne sont pas sans un réel intérêt. La même revue a inséré dans son fascicule de février 1913 une lettre de Chateaubriand, du 31 mai 1812, dans laquelle il est question de l'héritage de sa sœur Lucile.

Enfin, dans le *Mercure de France* du 1er février, M. Camille Pitollet imprime une lettre adressée par Chateaubriand, de Constantinople, le 13 septembre 1806, à Joubert, rare épave d'une époque pour laquelle les missives de Chateaubriand font à peu près défaut.

— M. Louis Thomas vient de réunir en un petit volume de la *Collection des Trente* les *Œuvres de Lucile de Chateaubriand*, c'est-à-dire trois poèmes en prose, deux contes très courts et quelques lettres qui laissent entrevoir cette physionomie touchante poétisée par son frère. Une introduction groupe les traits épars de cette existence courte et douloureuse, essaie d'en déterminer le caractère, d'en dissiper le mystère. Naguère la piété littéraire de M. Anatole France avait de même ranimé délicatement l'image de la sœur de *René*. On n'a guère appris depuis lors sur sa brève histoire, qui demeurera sans doute toujours obscure, à moins que quelque trouvaille inespérée ne se produise pour en diminuer l'ombre.

— Revenant sur un sujet qu'il a déjà abordé, M. Gustave Allais, dans ses nouvelles études sur *les Harmonies de Lamartine*, poursuit et précise la chronologie des pièces du recueil et s'efforce d'en situer, autant que possible, les circonstances de la composition dans la vie politique et privée du poète. Un tableau chronologique rend sensible à l'œil cette suite de poèmes dont les dates sont discutées avec méthode. Un chapitre sur le lyrisme de Lamartine expose quelques idées générales sur l'inspiration de ce recueil et deux monographies, l'une sur Lamartine et Reboul, le poète nîmois, l'autre sur ses relations avec le marquis de la Maisonfort, ministre plénipotentiaire de France à Florence, élucident quelques points de la vie de Lamartine, qui, pour être secondaires, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

— En attendant la publication des œuvres complètes de Stendhal entreprise par la librairie Honoré Champion sur les manuscrits autographes, on a mis au jour, ces temps derniers, divers fragments inédits de l'écrivain dauphinois.

D'abord, *la Revue de Paris* a inséré, dans ses fascicules du 15 décembre 1912 et du 1er janvier 1913, une nouvelle inédite : *Trop de faveur nuit*, qui est extraite d'une vieille chronique italienne.

En même temps, *la Revue bleue* des 7 et 14 décembre faisait connaître une autre nouvelle, *le Chevalier de Saint-Ismier*, dont l'action se passe en France, au temps de Richelieu, et dont un important fragment a seul été achevé.

Enfin, dans *la Revue* du 1er janvier, M. Arthur CHUQUET a imprimé, outre une note de police sur Stendhal, un bien curieux récit de celui-ci à Beugnot, sur l'aventure du pape Léon XII. Écrit en 1824, il n'était connu jusqu'ici que par des allusions faites par Stendhal lui-même et c'est une page pleine de verve et d'ironie.

— En dressant *l'Itinéraire de Stendhal*, M. Henri MARTINEAU a agi avec lui comme on l'a fait déjà avec les grands personnages de l'histoire. Chaque année de cette existence mouvementée est analysée sommairement, puis viennent, à l'appui, toutes les dates, tous les éclaircissements qui renseignent positivement sur l'emploi du temps de Beyle. Ces détails sont groupés et présentés avec beaucoup de précision, dans un élégant volume qui sera désormais le complément des œuvres de Stendhal et de ses biographies.

— Le *Fragment à mettre en tête du « Joseph Delorme » que je dois donner à...*, écrit par J. Barbey d'Aurevilly et publié par M. François LAURENTIE, est un morceau d'un charme pénétrant, qui date sans doute de 1833 et qui fut composé pour une jeune femme que Barbey aima et qui elle-même goûtait grandement les vers du *Joseph Delorme* de Sainte-Beuve.

— L'article consacré à *la Jeunesse de Désiré Nisard*, par M. Charles DEJOB, dans *les Feuilles d'histoire* de novembre 1912 et de janvier 1913 est une analyse judicieuse d'une carrière qui débuta assez différemment de la façon dont elle se poursuivit ensuite. Il est regrettable que les aspirations libérales de la jeunesse de Désiré Nisard, celles dont il faisait montre tandis qu'il rédigeait *le National* sous la direction de Carrel, aient cessé brusquement de paraître au lendemain du 2 décembre et que cet esprit avisé, si perspicace pour juger du mérite littéraire, n'ait pas apprécié plus sainement les vices d'origine de l'ordre des choses auquel il se rallia si aisément.

— Les *Lettres d'Orient* de Paul de Molènes, publiées par *la Revue de Paris* dans ses livraisons du 1er et du 15 décembre dernier, sont au nombre de cinquante et ont été écrites du 25 mars 1854 au 26 avril 1856, c'est-à-dire pendant la campagne de Crimée que le jeune officier fit en qualité de lieutenant, puis de capitaine. Elles sont écrites à Mme Jaubert, Caroline d'Alton-Shée, — celle que Musset appelait *sa marraine* — et montrent aussi bien l'éloquence naturelle, la sincérité, le mysticisme ardent de celui qui les traça que l'indulgence spirituelle et le charme pénétrant de celle à qui elles sont adressées.

— L'article de M. Paul BONNEFON sur *Leconte de Lisle et Béranger*, dans *l'Amateur d'autographes* de janvier, précise quelques circonstances peu connues des débuts du poète parnassien et montre, d'après des documents inédits, quels protecteurs les encouragèrent. C'est Béranger qui mit le jeune créole en relations avec Pierre Lebrun et avec Villemain, et c'est grâce à eux

et aussi à Scribe et à Vigny, que Leconte de Lisle obtint, soit du ministère de l'Instruction publique, soit de l'Académie française, des récompenses qui furent moins rares et plus importantes qu'on l'a dit jusqu'ici.

— M. Maurice PIGALLET a consacré une brochure aux *Élections de Montalembert dans le Doubs*. C'est un chapitre d'histoire locale qui expose pourquoi l'orateur catholique fut choisi comme député, en 1848, par ce département où la famille de sa femme avait de grandes attaches, et comment il fut réélu successivement en 1849 et en 1852. Mais il échoua en 1857. Les temps avaient changé, ses yeux s'étaient déssillés et il avait trop discuté la politique impériale pour qu'on lui accordât l'appui de la candidature officielle, ce qui explique son échec dans une contrée où son influence avait été victorieuse jusque-là.

— Dans son article sur *Champfleury critique de Barbey d'Aurevilly* (*le Temps*, 27 décembre 1912), M. Émile MAGNE revient sur un épisode assez oublié d'histoire littéraire : la critique du roman, *Une vieille maîtresse*, faite par Champfleury, sans indulgence, sinon sans raison. On pourrait croire que Barbey s'en fâcha. Il se tut, au contraire, fit son profit de certains des reproches qu'on lui adressait, mais sans prendre à parti son contradicteur ni le larder de ses épigrammes coutumières.

— *Le Figaro* a publié quelques fragments inédits d'Ernest Renan. D'abord, le 21 décembre 1912, un important morceau *Les deux chœurs, fragment de l'histoire primitive de l'humanité*. Quoique non daté, il semble remonter à 1848 et l'écrivain s'y essaie à une forme de dialogue qu'il devait employer plus tard avec un succès si vif. Ensuite, dans le supplément du 23 décembre, c'est un autre essai de jeunesse, une imitation du rythme oriental, intitulée l'*Idéal*.

L'Amateur d'autographes de février contient deux lettres d'Ernest Renan : l'une, du 2 octobre 1858, a trait à sa traduction du livre de *Job*; l'autre, du 7 octobre 1859, adressée à Gustave Vapereau, précise quelques points de ses idées.

— M. Louis HUMBERT a communiqué à *la Révolution française* (14 août 1912) une lettre de Michelet posant sa candidature au Collège de France, en 1830, pour la chaire d'histoire et de morale vacante par la démission de Daunou.

M. François PICAVET, secrétaire du Collège de France, a complété cette publication en résumant, d'après le registre des délibérations de cet établissement, ce qui se passa alors dans l'assemblée des professeurs. Michelet n'obtint qu'une voix; Saint-Martin eut la majorité. Mais le gouvernement refusa de le nommer et réclama une seconde délibération. Cette fois-ci, Letronne est désigné à l'unanimité au choix du ministre. Michelet ne devait être désigné à son tour qu'en 1837, par 14 voix contre 8.

Enfin, on peut joindre à l'histoire de cette première candidature de Michelet une lettre de Michelet à Daunou, publiée également dans *la Révolution française* du 14 octobre, par M. P. BOUVIER, par laquelle il sollicite la bienveillance ou la protection du précédent professeur d'histoire et de morale.

— Signalons, à propos de Michelet, que Gabriel Monod a légué à la bibliothèque de l'Institut des papiers de Michelet qu'il avait acquis de M. Marc Mialaret par un traité en date du 14 novembre 1907, et qui n'avaient pas été versés par lui, de son vivant, à la bibliothèque de la ville de Paris.

— M. G. VAUTHIER publie, en les commentant, dans *la Révolution de 1848*

(septembre-octobre 1912), d'intéressantes *Notes de Villemain sur les journées de février 1848*. C'est le témoignage d'un homme qui avait été trop bien traité par le précédent gouvernement pour être sympathique à l'autre, mais qui a vu pourtant tomber Louis-Philippe sans grande émotion, et dont la perspicacité assez égoïste détaille sans faiblesse les incidents divers. Il semble bien que ces pages devaient fournir les éléments d'une suite plus ou moins lointaine aux *Souvenirs contemporains*.

— L'enquête sur la jeunesse littéraire conduite par M. Émile Henriot et qu'il a intitulée : *A quoi rêvent les jeunes gens*, est fort impartiale et apporte des renseignements qui seront utiles aux historiens de l'avenir. Les tendances nouvelles et les vocables à la mode y sont analysés et expliqués. On y apprend ce que sont ou veulent être le néo-symbolisme ou l'unanimisme, les paroxystes ou les loups, et aussi ceux des jeunes écrivains qui sont à la droite de la pensée contemporaine et ceux qui conservent leur indépendance d'allures et ne s'enrégimentent nulle part. En dépit de toutes ces divisions, il ne semble pas qu'un courant bien marqué dirige la jeunesse contemporaine dans tel ou tel sens, et, pour ce motif, le secours d'un guide impartial et informé est d'autant plus nécessaire pour se diriger au milieu de talents incontestables, mais très divers, et même, en dépit de leurs affinités, très disparates. L'enquête de M. Henriot y servira, en attendant qu'elle devienne un document précieux pour l'histoire littéraire de demain.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LAMARTINE ET LES DEUX « ÉLÉONORE[1] »

La pièce qui porte le numéro III dans l'édition définitive des *Premières Méditations poétiques* est intitulée : *A Elvire*. On s'en rappelle le début :

> Oui, l'Anio murmure encore
> Le doux nom de Cynthie aux rochers de Tibur ;
> Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure,
> *Et Ferrare au siècle futur*
> *Murmurera toujours celui d'Éléonore.*
> Heureuse la beauté que le poète adore !
> Heureux le nom qu'il a chanté !
> Toi qu'en secret son culte honore,
> Tu peux, tu peux mourir ! Dans la postérité
> Il lègue à ce qu'il aime une éternelle vie ;
> Et l'amante et l'amant, sur l'aile du génie,
> Montent d'un vol égal à l'immortalité.

Demander quelle est ici l'*Éléonore* que le poète a voulu désigner, pourrait sembler d'une impertinence oiseuse. Et cependant, si ce n'était point à la sœur du duc d'Este, à l'Éléonore du Tasse qu'il avait songé d'abord? Je voudrais, derrière cette Éléonore lointaine, faire apparaître une autre Éléonore, plus voisine de Lamartine, et

1. Sauf indication contraire, les citations de Lamartine sont empruntées à la dernière édition in-16 publiée à la librairie Hachette par la Société propriétaire des Œuvres; celle de Parny aux *Œuvres d'Évariste Parny*, Paris, Debray, 1808, 5 vol. in-18.

plus familière à sa mémoire, sur qui, sans aucun doute, dans la rédaction primitive de cette Élégie, il a arrêté sa pensée et terminé son vers. Ce ne sera pas là simplement une conjecture « philologique », d'ailleurs divertissante : dans cette reconstitution d'un vers de jeunesse, ce sont surtout quelques moments de la jeunesse et de la poésie lamartiniennes que j'essaie de reconstituer.

I

« Cette méditation, a-t-il dit lui-même dans son *Commentaire* de 1849 [1], n'est qu'un fragment d'un morceau de poésie beaucoup plus étendu que j'avais écrit bien avant l'époque où je composais les *Méditations* véritables. C'étaient des vers d'amour adressés au souvenir d'une jeune fille napolitaine, dont j'ai raconté la mort dans les *Confidences*. Elle s'appelait Graziella. Ces vers faisaient partie d'un recueil en deux volumes de poésies de ma première jeunesse que je brûlai en 1820. Mes amis avaient conservé quelques-unes de ces pièces[2] : ils me rendirent celle-ci quand j'imprimai les *Méditations* ». Il eût été plus exact de dire : « quand je préparai la neuvième édition des *Méditations* », car c'est alors seulement, en 1823, — pour grossir son recueil, trop mince au gré de lecteurs enthousiastes, — que la pièce fut imprimée[3]. Dans la *Préface*, qu'il écrivit aussi en 1849, il a longuement parlé de ces premières élégies : « A mes retours de voyages, pour passer les hivers tristes et longs à la campagne, dans la maison sans distraction de mon père, j'ébauchai plusieurs poèmes épiques, et j'écrivis en entier cinq ou six tragédies. Cet exercice m'assouplit

1. *Œuvres de M. A. de Lamartine*, Paris, typographie de Firmin Didot, 1849-1850, 14 vol. in-8, t. I, *Méditations poétiques avec commentaires*, p. 109.

2. L'indication de Lamartine a, cette fois, chance d'être exacte : *A Elvire* était l'une des élégies que Virieu préférait dans ce recueil; cf. la lettre qu'il écrit à son ami le 28 janvier 1818, ap. Doumic, *Lettres d'Elvire à Lamartine*, Paris, Hachette, 1905, 1 vol. in-18, p. 96 : « ... Je me suis persuadé de nouveau qu'il ne fallait plus pardonner qu'à ce qui est excellent. Il ne faut tolérer que les morceaux comme l'Église de campagne, le morceau au soleil : Vois-tu comme tout change, etc... Lorsque seul avec toi, etc., et bien d'autres; il n'y a plus de bonne poésie que la divine. » La ponctuation de M. Doumic est inexacte : il faut une virgule après *soleil*; et les quatre pièces que Virieu désigne ainsi sont, je crois, les suivantes : *Le Temple* (l'Église de campagne); *L'Hymne au soleil* (le morceau au soleil); *A Elvire* (Vois-tu comme tout change); *A El**** (Lorsque seul avec toi). Mais le fait de désigner *A Elvire* par un autre vers que celui qui ouvre aujourd'hui la pièce montre bien qu'elle a subi des remaniements.

3. *Méditations poétiques*, 9e édition, Paris, Gosselin, 1823, in-8, p. 25-27. — M. Félix Reyssié, *La Jeunesse de Lamartine*, Paris, Hachette, 1892, in-16, p. 314, affirmait à tort que la pièce n'avait paru qu'en 1826.

la main et l'oreille aux rythmes. J'écrivis ainsi un ou deux volumes d'élégies amoureuses sur le mode de Tibulle, du chevalier de Bertin et de Parny. Ces deux poètes faisaient les délices de la jeunesse... Je fis comme mes modèles, quelquefois peut-être aussi bien qu'eux. Je copiai avec soin, pendant un automne pluvieux, quatre livres d'élégies, formant ensemble deux volumes, sur du beau papier vélin, et gravées plutôt qu'écrites d'une plume plus amoureuse que mes vers. Je me proposais de publier un jour ce recueil quand j'irais à Paris, et de me faire un nom dans un des médaillons de cette guirlande de voluptueux immortels qui n'ont cueilli de la vie humaine que les roses et les myrtes, qui commencent à Anacréon, à Bion, à Moschus, qui se continuent par Properce, Ovide, Tibulle, et qui finissent à Chaulieu, à La Fare, à Parny [1]. » *A Elvire* est l'une de ces « élégies » : elle a été écrite avant la crise régénératrice et révélatrice qui commença « au bord du Lac », avant l'*Isolement*, le *Vallon*, l'*Automne*, avant tous ces chants de tristesse et d'espoir, dont les « accents », en vérité, étaient « inconnus à la terre ». Nous avons ainsi les dates extrêmes entre lesquelles doit se placer la composition de la pièce : le retour d'Italie, à la fin de 1812, et la rencontre avec Mme Charles, en août 1816 [2]. En essayant de réduire encore cet espace de quatre ans, nous éclairerons certains détails du texte, et nous pourrons résoudre plus sûrement le petit problème que j'ai posé.

La pièce contient, d'ailleurs, quelques indications biographiques, qui nous viendront en aide :

> Ah! si mon frêle esquif, battu par la tempête,
> Grâce à des vents plus doux, pouvait surgir au port;
> Si des soleils plus beaux se levaient sur ma tête;
> Si les pleurs d'une amante, attendrissant le sort,
> Écartaient de mon front les ombres de la mort,...

C'est la plainte d'un convalescent, qui se demande s'il retrouvera jamais « le plaisir solide, charnu et moelleux de la santé [3] ». Les lettres de 1813 et 1814 peuvent servir, à cette plainte, de commentaire perpétuel : « Je viens, écrit-il à Virieu le 1er mars 1813, d'avoir une maladie violente et sérieuse, où j'ai failli rester... J'avais tout à la fois une esquinancie, une fièvre scarlatine et une

1. *Première Préface des Méditations* (1849), édit. cit., p. 16-17.
2. Cf. encore sa lettre à Fortuné de Vaugelas, du 28 juin 1816, *Correspondance*, I, 264 : « Je compte faire imprimer incessamment, pour quelques amateurs, quatre petits livres d'élégies dans un petit volume. »
3. Montaigne, *Essais*, II, 37, édit. municipale, II, 612.

fluxion de poitrine... On m'a enfin tiré d'affaire : me voilà en grande convalescence[1]. » Les suites de cette rude secousse se prolongeront près de deux ans. A la fin de mars, il écrit encore à son ami : « Je n'ai pas eu un instant de bon depuis la maladie que j'ai eue il y a deux mois; je retombe à chaque moment[2]. » Il y eut un mieux passager, suivi d'une douloureuse rechute, qui le laissa « à moitié mort » : « Je me vois décliner peu à peu; et, comme si ce n'était pas assez des maux du corps, tous les genres de malheurs se sont donné rendez-vous sur ma triste carcasse. J'approche de tous côtés de ma ruine totale[3]. » Parmi ce grand désarroi physique et moral, les souvenirs de l'Italie lui glissent une consolation, et les projets littéraires un espoir : « Si je reprends un peu de vie, quand *Médée* sera finie, je commence *Brunehaut* et *Mérovée;* et, si je guéris jamais tout à fait, si je renais sérieusement, je jure que j'emploierai ma vie à faire mon poème de *Clovis*. N'admires-tu pas ce beau zèle d'un mourant, qui s'occupe encore de niaiseries[4]? » C'est bien l'accent de la plainte à Elvire :

Ah! si mon frêle esquif...

Ce ne sont pas encore les vers d'amour : ce sont seulement les velléités épiques et tragiques qu'il a rappelées dans la *Préface* des *Méditations;* mais l'inspiration élégiaque est toute proche.

Les Bourbons sont rentrés; le loyalisme des Lamartine a été récompensé : Alphonse est nommé garde du corps. Le voilà en garnison à Beauvais, dans « cette espèce d'entonnoir où les hommes ont élevé une espèce de ville », toujours languissant, avec « une fièvre obstinée et un cruel mal de poitrine[5] » : il se sent « le plus digne de pitié des êtres d'ici-bas[6] ». Dans les heures de relâche, la lassitude et l'ennui se partagent son cœur; « il cherche à devenir amoureux, mais toutes les femmes sont si laides[7] »! Un jour, il écrit triomphalement à Virieu : « Je suis amoureux, amoureux fou d'une petite fille de sept ans[8]. » *Sept ans!* Trois semaines plus tard : « Je suis presque amoureux de la fille d'un charpentier, mon voisin[9]. » *Presque!* Et il essaie de se dédommager

1. *Correspondance*, I, 215.
2. Lettre du 27 mars, *Id.*, I, 216.
3. A Virieu, lettre du 9 novembre 1813, *Id.*, I, 223.
4. *Id.*, *ibid.*
5. A Virieu, lettre du 26 juillet 1814, *Id.*, I, 230.
6. *Id.*, lettre du 15 août, *Id.*, I, 235.
7. *Id.*, lettre du 3 août, *Id.*, I, 234.
8. *Id.*, lettre du 26 juillet, *Id.*, I, 231.
9. *Id.*, lettre du 17 août, *Id.*, I, 238.

de toutes ces brèves alertes sentimentales par le rappel des anciennes et vives amours, du « ciel de Naples » et de « l'ombre de ses orangers[1] ».

Qu'êtes-vous devenus, bords riants, frais bocages,
Où l'Arno promène ses eaux?
Qu'êtes-vous devenus, magnifiques rivages,
Où la mer de Tyrrhène, à l'abri des orages,
Entoure Naples de ses flots?

. . . . . .

C'en est donc fait! Je vais, dans ces tristes parages,
Célébrer vainement vos séduisants rivages,
Et mourir en vous regrettant[2].

. . . . . .

Coulez, jours fortunés, coulez plus lentement,
Pressez moins votre course, heures délicieuses;
Laissez-moi savourer ce bonheur d'un moment.
Il est si peu d'heures heureuses.
Faut-il donc les voir fuir aussi rapidement[3]?

Tels sont les vers qu'il enchâsse alors dans ses lettres à Virieu. Il leur manque, sans doute, ce que l'on pourrait appeler la « pensée » de l'élégie *A Elvire :* le désir de la gloire et de l'immortalité par la gloire; mais, dans tous ces vers, que je crois contemporains, c'est un état sentimental analogue, le goût de la volupté, une mélancolie toute païenne et sans profondeur : c'est, en tout cas, la même manière, une forme libre, facile, un peu lâchée.

La *Correspondance* et les *Mémoires* sont ici d'accord pour nous représenter sous le même jour ces trois mois de petite garnison. Désabusé et fatigué, tout entier aux souvenirs d'Italie, il cherchait la solitude. Non loin de la ville, au bout d'un « petit sentier, ombragé par deux buissons bien parfumés », il avait trouvé une vigne sous des cerisiers[4] : c'était devenu « son cabinet en plein air »; et, chaque jour, il allait là rêver cinq ou six heures, « un livre et un crayon à la main ». « Quelquefois, dit-il, l'ombre de Graziella

1. A. Virieu, lettre du 3 août, *Correspondance*, I, 234.
2. *Id.*, lettre du 26 juillet, *Id.*, I, 230.
3. *Id.*, lettre du 3 août, *Id.*, I, 234; cf. encore dans cette même lettre :

Qu'ils sont doux les airs de ma lyre,
Quand Daphné daigne les redire!
Philomèle se tait dans le creux des vallons :
L'amour en est l'objet, c'est lui qui les inspire;
C'est lui qui les répète; et lui-même il admire
Ses ouvrages dans mes chansons.

4. *Id.*, lettre du 3 août, *Id.*, I, 232-4.

dans les vignes d'Ischia m'apparaissait, et une larme tombait sur mon livre... Ces heures étaient employées par moi, tantôt à me souvenir et à regretter avec larmes les temps écoulés et la figure gravée dans mon cœur, tantôt à lui parler de loin, à me rappeler sa charmante image, tantôt à lui adresser quelques strophes décousues, d'un deuil mêlé de remords [1]. » N'exagérons point ces remords rétrospectifs; retenons seulement que le souvenir de Graziella, ou, pour être plus exact, le souvenir de ses amours napolitaines, — car, à mesure qu'on étudie mieux *Graziella,* on s'aperçoit davantage que ce soi-disant fragment de *Mémoires* n'est guère qu'une fiction, et que la virgilienne corailleuse de Procida rentre dans le groupe anonyme des « beautés crédules ou volages » qui tombèrent à Naples « dans ses bras entr'ouverts [2] », — retenons donc que le souvenir de ses bonnes fortunes était alors inspirateur : « Depuis quelques jours, écrit Lamartine au baron de Vignet, je fais des élégies amoureuses [3]. »

Quelques mois plus tard, il se retrouvait à Milly. Un grand souffle de campagne dissipait toute cette littérature artificielle, cette sentimentalité livresque, cette mélancolie frivole. Un noble et délicieux tumulte de désirs le tenait enfiévré et purifié : « Oh! combien l'on vaut mieux, écrit-il à Virieu, dans la retraite des champs, ne fût-ce qu'au bout de trois jours, que partout ailleurs! Combien l'on retrouve de sentiments que l'on croyait à jamais perdus! Combien l'âme reprend de ton, et le cœur de puissance! Combien l'imagination s'agrandit et se réchauffe!... Oui! je suis redevenu au milieu de tout cela tout ce que j'étais il y a cinq ans, tout ce que nous étions en sortant des mains de l'admirable, de l'adorable nature. Le croiras-tu? Je sens mon cœur aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse... Oui, je le crois, si, pour mon malheur, je trouvais une de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur terre aima jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends : Dieu sait tout ce qu'il contient! Pour moi je jouis et je souffre de cet état, et je sens tomber quelques larmes. Oui, si cela durait, il faudrait sans doute mourir; mais je mourrais du moins avec quelques sentiments nobles et

1. *Mémoires inédits de Lamartine* (1790-1815), 213.

2. Variante des Manuscrits du *Passé* : cf., dans cette *Revue*, janvier-mars 1905, XII, 62. Sur Graziella, cf. Gustave Charlier, *La genèse de « Graziella »*, dans *Le Correspondant* du 10 juillet 1912.

3. Lettre de l'automne de 1814, *Correspondance*, I, 240.

vertueux dans l'âme[1]. » Le retour de ces émotions profondes, de ces ardeurs tristes reculait dans un lointain très estompé le souvenir de Graziella et des autres : les yeux du poète se tournaient vers la femme « rêvée » et attendue, qui devait exalter en lui toutes ses puissances d'aimer et savoir enfin « tout ce que son cœur contenait ». Ce n'était pas encore la crise décisive. Deux ans devaient s'écouler avant la rencontre « au bord du Lac ». Mais ce sursaut d'une âme orageuse et inquiète suffisait pour interrompre provisoirement le murmure suranné des « élégies amoureuses ». De ces « élégies » d'alors, la *Correspondance* nous en a conservé une : *Le saule pleureur*, complainte sur la tombe d'Emma-Graziella[2]; *A Elvire* en est une autre, et me paraît appartenir, elle aussi, à l'été de 1814.

II

Cette date, dont je crois avoir établi la quasi-certitude, se trouve confirmée par un mot du texte, qu'en même temps elle éclaire :

> Si les pleurs d'une amante, attendrissant le sort,
> Écartaient de mon front les ombres de la mort;
> Peut-être... oui, pardonne, *ô maître de la lyre!*
> Peut-être j'oserais (et que n'ose un amant?)
> Égaler mon audace à l'amour qui m'inspire,
> Et, dans des chants rivaux célébrant mon délire,
> De notre amour aussi laisser un monument!

Quel peut être ce « maître de la lyre », à qui, en 1814, Lamartine semble s'adresser comme à un « maître » encore vivant? La *Correspondance* ne laisse aucun doute sur ce point. Le « Maître » de la jeunesse lamartinienne est l'auteur de ces *Poésies érotiques*, que tous les jeunes gens de l'Empire « savent par cœur[3] », celui dont l'Institut a consacré officiellement la gloire, et qui va mourir le 5 décembre 1814 : le chevalier de Parny. Quand nous n'aurions pas l'aveu de Lamartine lui-même dans la *Préface* des *Méditations*[4], les petits vers, qu'il insérait entre vingt et vingt-cinq ans dans les lettres à ses amis, apporteraient des témoignages décisifs.

1. Lettre du 30 novembre 1814, *Correspondance*, I, 241-243.
2. A Virieu, lettre du 15 août 1814, *Id.*, I, 236-237.
3. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, I, 221.
4. Cf. le texte de la *Préface* de 1849 cité plus haut.

Le 28 mars 1810, il écrit à Prosper Guichard de Bienassis :

Si je vois Parny sur ma table,
Je l'ouvre, et quelques pleurs s'échappent de mes yeux ;
Quand je l'entends peindre des feux
Dignes de l'amour ou du diable,
Je dis : vous qui fûtes ses dieux,
Tendre amour, doux plaisir, qui l'inspirez encore,
Donnez-moi de sa voix l'accent mélodieux [1].

Le 7 janvier 1815, quelques mois après avoir écrit *A Elvire*, il lisait à l'Académie de Mâcon un *Éloge de Parny*, dont l'enthousiasme est d'une incontestable spontanéité, et dont la forme, empruntée à une « complainte » du « Maître » sur la mort d'Emma, trahit ouvertement le disciple [2] :

Sur ce gazon, témoin de nos douleurs,
Laissons tomber des larmes et des fleurs.

Parny n'est plus : la Parque courroucée
Vient de trancher la trame de ses jours.
Son luth muet se détend pour toujours ;
Et, sous la pierre insensible et glacée,
Dort à jamais le chantre des amours.

. . . . . .

Tibulle seul manquait à ma patrie ;
Avec Parny Tibulle a reparu.

. . . . . .

Jamais les bords de l'Anio jaloux,
Jamais les bois de Tibur, de Blanduse,
Lieux enchantés où s'égarait sa muse,
N'ont répété des soupirs aussi doux.

. . . . . .

Combien de fois ma tendre adolescence,
Se dérobant aux regards curieux,
Pour dévorer tes écrits amoureux
De ses Mentors trompa la vigilance !
Que tu formas ma timide ignorance !

. . . . . .

1. *Correspondance*, I, 130.
2. Comparez le refrain de la pièce de Lamartine :

Sur ce gazon, témoin de nos douleurs,
Laissons tomber des larmes et des fleurs,

et celui de la *Complainte* de Parny, *Mélanges*, II, 190-192 :

Naissez, mes vers, soulagez mes douleurs,
Et sans effort coulez avec mes pleurs.

Ah! que le temps effeuille promptement
Ces fleurs d'un jour sur le front d'un amant!

. . . . . .

Hier encore, le front chargé de roses,
Comme un convive aux pompes d'un festin,
Tu défiais l'inflexible destin;
Ta main encor s'égarait sur ta lyre :
La mort paraît... Ta voix tremblante expire,
Et sur ta lyre elle a glacé ta main.

. . . . . .

Nous t'écoutons, et déjà tu n'es plus!
Non tu n'es plus, mais ton nom vit encore,

. . . . . .

Mais les amants conserveront ta gloire,
Mais à jamais le cœur de la beauté
Sera le temple où vivra ta mémoire.

Sur ce gazon, témoin de nos douleurs,
Laissons tomber des larmes et des fleurs [1].

Ce sont là, comme on le voit, les idées mêmes qu'il avait exprimées dans l'élégie *A Elvire :* l'inspiration est commune, parce qu'elle est à peu près contemporaine.

Au reste, ce n'est pas dans ce seul vers de la pièce que le jeune Lamartine salue Parny comme le « Maître de la lyre ». On peut dire qu'elle est tout entière un hommage à Parny, parce que les imitations et les réminiscences du « Maître » y abondent [2].

Je croirais d'abord que c'est à Parny que le nom d'*Elvire* a été emprunté. Si l'on se fiait au seul *Commentaire* de Lamartine, ce nom n'aurait pas figuré dans la rédaction primitive : « Mes amis avaient conservé quelques-unes de ces pièces; ils me rendirent celle-ci quand j'imprimai les *Méditations*. J'en détachai ces vers, et j'écrivis le nom d'Elvire à la place du nom de Graziella. On

1. A Virieu, lettre du 13 mars 1815, *Correspondance*, I, 246-249.

2. Je ne veux pas dire que Parny y soit seul imité; et, si c'en était le lieu, je montrerais que Lamartine s'est aussi souvenu de Bertin. M. Félix Reyssié, *La Jeunesse de Lamartine*, *op. cit.*, p. 161, affirme, sans autre preuve, que la pièce est « imitée, presque traduite de Properce ». Je suppose qu'il fait allusion à la seconde Élégie du livre III :

Fortunata, meo si qua est celebrata libello!

Mais il est peu probable que l'imitation soit directe : je ne relève qu'une fois le nom de Properce parmi les lectures de Lamartine (lettre du 10 juin 1809, *Correspondance*, I, 84). J'admettrais plus volontiers que l'imitation s'est faite à travers Bertin, et que chez Lamartine, comme chez Bertin, la pièce devait servir de *préface*, soit à tout le recueil, soit à l'un des livres du recueil; cf. *Amours*, III, 1, ap. *Œu-*

sent assez que ce n'est pas la même inspiration[1]. » Je me rappelle avoir cherché jadis — et vainement — quelle pouvait être la fin de la pièce sous sa première forme :

Mais les siècles auront passé sur ta poussière,
Elvire, et tu vivras toujours.

Depuis la publication des lettres de la seconde Elvire, nous savons que le nom avait déjà servi à Graziella[2] : c'est sous ce nom qu'elle est chantée dans l'*Hymne au soleil*[3], et dans la pièce que j'étudie ici. Auparavant, quand « le grand diable de Bourgogne »[4] s'était amusé à célébrer en vers ses brèves et successives amours, il avait pris dans le dictionnaire de Parny des

vres complètes [édition Boissonnade], Paris, Roux-Dufort, 1824, in-8, p. 107-108.

Heureux, cent fois heureux, l'objet aimable
Dont le doux nom couronnera mes vers.
Mes vers seront un monument durable
De sa beauté qu'encensa l'Univers
. . . . . .
Le Temps, un jour, aux plaines de Versailles,
Sous la charrue écrasera les lis.
Ne craignez rien de sa rigueur extrême...
Regardez-vous, et songez qui vous aime,
Du ciel le temps a chassé les dieux même;
Ils sont tombés, *mais vous vivrez toujours.*

La ressemblance est d'autant plus frappante avec les derniers vers de l'élégie *A Elvire* :

Mais les siècles auront passé sur ta poussière,
Elvire, *et tu vivras toujours*, —

que Bertin avait déjà employé la même formule dans les *Amours*, II, 10, édit. cit., p. 90 :

On connaîtra malgré moi l'infidèle;
Vainqueur du Temps, *son nom vivra toujours.*

On pourrait encore rapprocher de la pièce de Lamartine quelques morceaux de Bertin, *Amours*, I, 5, III, 16,20, édit., cit. p. 17, 155, 170-171, etc. — Mais ces imitations, plus ou moins conscientes, de Bertin ne détonent pas dans cette pièce inspirée de Parny. S'il y a entre Bertin et Parny des différences de talent, — et M. Henri Potez les a bien mises en valeur : cf. *L'Élégie en France avant le Romantisme*, Paris, Lévy, 1898, in-16, p. 199-201, — tous deux du moins se meuvent dans la même atmosphère; comme le dit Bertin à Parny, « tout est commun entre eux » (*Epilogue*, édit. cit., p. 346); et imiter Bertin, c'est encore imiter Parny.

1. *Commentaire* de 1849, édit. cit. de 1849-1850, I, 109.

2. « Oh ! mon Alphonse, écrivait Mme Charles à Lamartine le 1er janvier 1817, qui vous rendra jamais Elvire ? Qui fut aimée comme elle ? Qui le mérite autant ? Cette femme angélique m'inspire jusque dans son tombeau une terreur religieuse »; et, le lendemain, après avoir entendu Virieu lui dire sur un ton dégagé : « Oui, c'était une excellente petite personne pleine de cœur, et qui a bien regretté Alphonse », — elle s'écria douloureusement : « Serait-il donc possible, Alphonse, qu'Elvire fût une femme ordinaire, et que vous l'eussiez aimée, que vous l'eussiez louée, comme vous l'avez fait ? » Cf. René Doumic, *Lettres d'Elvire*, *op. cit.*, p. 29 et 31. — M. Doumic (p. 44-45) a déjà souligné l'inexactitude du *Commentaire* de Lamartine.

3. *Premières Méditations*, 151 : « Conduis-moi, *chère Elvire*, et soutiens ton amant. »

4. C'est ainsi que Lamartine signe lui-même sa lettre du 19 août 1809 à Prosper Guichard de Bienassis, *Correspondance*, I, 95.

noms commodes pour ces maîtresses plus ou moins fictives : Myrthé, Daphné, Emma[1]. Le nom d'Elvire a, je crois, même origine,

> Ecoutez-moi, *prudente Elvire*,
> Vous désolez, par vos lenteurs,
> L'amant qui brûle, qui soupire,
> Et qui mourra de vos rigueurs,

avait dit Parny dans le *Coup d'œil sur Cythère*[2].

L'élégie de Lamartine, comme les plus célèbres et les plus nombreuses de Parny, est écrite en vers libres. C'est ce que Bertin, — qui, en cela aussi, a souvent imité Parny, — appelait : faire « courir des vers sur des pieds inégaux[3] ». Quelques-unes des poésies lamartiniennes, qui datent de la même époque, ont adopté le mètre irrégulier, comme, par exemple, *Élégie*, *Tristesse*, *Le golfe de Baïa*. Il ne semble pas non plus téméraire d'attribuer à l'influence de Parny plusieurs des comparaisons, des images ou des lieux communs qui remplissent *A Elvire*[4]. Lamartine écrit :

1. Cf., pour *Myrthé*, lettre à Virieu du 14 mai 1809, *Correspondance*, I, 74, et Parny, *Le Promontoire de Leucade*, I, 157 et suiv.; — pour *Daphné*, lettre à Virieu du 3 août 1814, *Correspondance*, I, 232, et Parny, *La Journée champêtre*, I, 139; — pour *Emma*, « Le Saule Pleureur », *Correspondance* I, 236-237; et Parny, *Complainte*. II, 190-192; *Les Rosecroix*, IV, 12 et suiv.

2. *Mélanges*, II, 202. — Je ne veux pourtant pas dire que ce soit Parny qui ait introduit ce nom d'*Elvire* dans la poésie élégiaque française; cf., par exemple, *Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon*, Paris, 1782, 1 vol. in-24, p. 25; *Portrait d'Elvire*, par M. Rochon de Chabannes :

> Elvire est plus que belle, Elvire est si jolie;
> Dès que l'on voit Elvire, on l'aime à la folie, etc.

Il se pourrait aussi que l'attention de Lamartine eût été attirée sur ce nom par la publication, en 1814, du *Cid*, *Romances espagnoles imitées en romances francaises*, par M. Creuzé de Lesser, Paris, Delaunay, in-12; mais, si on remarque que c'est à Parny déjà que Lamartine avait pris *Myrthé*, *Daphné*, *Emma*, il paraîtra vraisemblable qu'*Elvire* appartient à la même famille.

3. *Amours*, III, 1, édit. cit., p. 106.

4. L'influence de Parny sur Lamartine mériterait toute une étude; le présent article ne veut y apporter qu'une contribution. En attendant ce travail d'ensemble, on pourra lire dans le livre cité de M. Potez, p. 476-479, quelques considérations sommaires, mais justes. Voici un rapprochement qui peut être ajouté à la liste de M. Potez : Lamartine, *Impromptu à M^lle Fany R.*, Paris, 16 novembre 1815, *Correspondance* (1re édit.), t. II, 1873, p. 78 (le texte a disparu de la seconde édition) :

> C'en est fait, j'ai brisé ma chaîne,
> . . . . . .
> J'ai rougi de mon esclavage;

et Parny, *La Rechute*, I, 41 :

> C'en est fait, j'ai brisé mes chaînes,
> J'ai rougi de ma dépendance.

Ainsi le voyageur, qui, dans son court passage,
Se repose un moment à l'abri du vallon,
Sur l'arbre hospitalier dont il goûta l'ombrage,
Avant que de partir, aime à graver son nom.

Les amants de Parny gravent souvent leurs noms sur un arbre ou sur un rocher :

Bel arbre, pourquoi conserver
Ces deux noms, qu'une main trop chère
Sur ton écorce solitaire
Voulut elle-même graver?
. . . . . .
Rejette ces chiffres menteurs :
Le Temps a désuni les cœurs
Que ton écorce unit encore [1].

Les considérations qui suivent, dans l'élégie de Lamartine, portent l'empreinte d'une banalité si manifeste, qu'il est inutile d'en rapprocher tous les textes de Parny, où sont traités ces grands thèmes élégiaques de l'universel changement, des plaisirs fugitifs, de la beauté et de la jeunesse éphémères : les vers de Lamartine sont ici comme du Parny condensé [2]. Mais, parmi ces développements traditionnels, quelques réminiscences verbales apparaissent, très significatives. Lamartine :

Le fleuve perd son onde au vaste sein des mers;

Parny :

Des ruisseaux argentés roulent sur la verdure,
Et vont en serpentant *se perdre au sein des mers* [3].

1. *Poésies érotiques*, IV, 3; *Œuvres*, I, 89. Cf. encore *Vers gravés sur un oranger*, I, 20; *Poésies érotiques*, IV, 6; *Œuvres*, I, 96. — Il faut, d'ailleurs, reconnaître que ce tableau revient plusieurs fois chez Bertin et chez les élégiaques de la fin du XVIII[e] siècle.

2. Par exemple, ce vers de Lamartine :

Le fleuve perd son onde au vaste sein des mers,

pourrait servir de résumé à ce développement de Parny, *Poésies érotiques*, IV, 6, *Œuvres*, I, 95 :

Je vois naître à mes pieds ces ruisseaux différents,
Qui, changés tout à coup en rapides torrents,
Traversent à grand bruit les ravines profondes,
Roulent avec leurs flots le ravage et l'horreur,
Fondent sur le rivage, et vont, avec fureur,
Dans l'Océan troublé précipiter leurs ondes.

On retrouverait ainsi, dans les *Poésies érotiques*, pour la plupart des vers de Lamartine, sinon la source précise, du moins la région où ils se sont formés.

3. *Projet de solitude*, I, 36.

Lamartine :

Que restera-t-il d'elle? *A peine un souvenir.*

Parny :

. . . . . Comme un songe pénible
Nous laisse *à peine un souvenir* confus[1].

D'ailleurs, tous ces lieux communs sont, en quelque sorte, suspendus chez Lamartine à un sentiment d'ensemble, qui les unifie, — à cet espoir que, grâce au génie du poète, sur ses amours passagères monte la gloire immortelle. Cette vision d'avenir, Parny l'a complaisamment développée dans plusieurs pages de la *Journée champêtre*, dont Lamartine, sans aucun doute, s'est ici souvenu, et auxquelles il a emprunté des exemples et des rimes. Après avoir rappelé les glorieuses infortunes d'une Sapho et d'un Gallus, Parny ajoute :

Pétrarque (à ce mot, un soupir
Échappe à tous les cœurs sensibles),
Pétrarque, dont les chants flexibles
Inspiraient partout le plaisir,
N'inspira jamais rien à *Laure;*
Elle fut sourde à ses accents;
Et Vaucluse répète encore
Sa plainte et ses gémissements[2].
. . . . . .
Ainsi ces peintres enchanteurs,
Qui des Amours tiennent l'école,
De l'Amour, qui fut leur idole,
N'éprouvèrent que les rigueurs.
Mais leur voix touchante et sonore
S'est fait entendre à l'Univers;
Les grâces ont appris leurs vers,
Et Paphos les redit encore.

1. *Poésies érotiques*, IV, 12; *Œuvres*, I, 106. — On pensera peut-être que ces ressemblances sont fortuites. Ce qui pourtant leur confère ici une valeur de démonstration, c'est que d'indiscutables réminiscences de Parny — hémistiches ou vers entiers, — se retrouvent dans d'autres élégies de Lamartine. Cf., plus haut, p. 15, note 3, un exemple probant, et, dans cette même note le renvoi aux pages de M. Potez, où sont groupés quelques textes décisifs.

2. Lamartine s'était déjà souvenu de ces vers dans une pièce pour l'Athénée d'Avignon, lettre à Virieu du 12 décembre 1810, *Correspondance*, I, 156 :

Sur les bords que Vaucluse arrose,
Beaux lieux qu'ont illustrés de touchants souvenirs.

Leurs peines, leurs chagrins d'un jour
Laissent une longue mémoire;
Et leur muse, en cherchant l'amour,
A, du moins, rencontré la gloire [1].

Le point de vue des deux poètes n'est pas absolument identique, mais c'est un même sentiment qui les anime; et l'on peut dire que, dans son thème essentiel, l'élégie *A Elvire* est la réplique d'une page de Parny [2].

III

Si, comme je le crois, la démonstration précédente est exacte, comment ne serait-on pas étonné que, dans ce rappel des grandes amoureuses, illustrées par la poésie, — à côté de Cynthie et de Laure, — Lamartine n'eût point fait une place à celle que le « Maître de la lyre » avait rendue l'égale des plus célèbres? Comment, dans une élégie toute pleine de Parny, de celui

qui jadis dans la main des Amours
Fit résonner *le nom d'Éléonore* [3],

« ce nom d'Éléonore » eût-il été oublié? Ce n'était pourtant pas un nom obscur. On pouvait le lire presque à chaque page des *Poésies érotiques*. Pour tous les apprentis élégiaques, qui s'essayaient derrière le « Maître », il était devenu comme le symbole de l'amour. Qui ne le connaît? lui écrivait son ami Bertin.

Quel cœur à tes chagrins n'a point donné de larmes?
Du Pinde et de Paphos tous les antres émus
Ont retenti cent fois *du nom d'Éléonore* :
Dans les vallons d'Hybla, sur le sommet d'Hémus,
Les rochers attendris le répètent encore [4].

Le chevalier de Chateaubriand se préparait alors au *Génie du Christianisme* en « faisant ses délices » de « la Muse qui chanta

1. *La Journée champêtre*, I, 140-141.
2. Je ne veux point dire par là que, même dans cette pièce toute pénétrée de Parny, l'originalité de Lamartine ne sache point déjà se faire jour. Je pense précisément le contraire. Mais je n'ai pas à réserver ici les droits de cette originalité naissante.
3. *La Journée champêtre*, Épilogue, I, 155.
4. *Amours*, II, 9; A Parny, *Œuvres*, édit. cit., p. 83. — Remarquer, en passant, la parenté littéraire de ces vers et du début d'*A Elvire*.

Éléonore[1] ». Vers la même époque, Fontanes s'écriait avec un respect admiratif et presque pieux :

> O Parny ! vous rendez ma retraite plus belle.
> Reposez-vous enfin ; n'affrontez plus les mers ;
> . . . . . .
> S'il se peut, sur vos pas menez *Éléonore* [2].

Ginguené, qui, avant de devenir ambassadeur de la République et tribun idéologue, s'était exercé dans le genre galant, et avait voulu pénétrer, lui aussi, « dans les bosquets de cet humble vallon »,

> Où la voix de Parny fait résonner encore
> *Le nom mélodieux de son Éléonore*,

Ginguené se déclarait « heureux, s'il pouvait », un jour,

> Placer son Émilie après *Éléonore* [3] ;

il commençait une enthousiaste *Épître à M. de Parny* en réunissant dans une même gloire les deux noms, désormais inséparables :

> Poète harmonieux, dont la lyre sonore
> Donne un lustre immortel *au nom d'Éléonore* [4]...

Le jeune Lamartine, dans ses jours d'adolescence amoureuse, fera comme ses aînés, et répétera le nom cher aux amants. A dix-huit ans, il disait à Prosper Guichard, avec une fatuité ingénue, qu'il avait, lui aussi,

> Sa belle et simple *Éléonore* [5].

A vingt ans, s'adressant aux dieux « qui inspiraient Parny », Tendre Amour, Doux Plaisir, il leur faisait cette prière :

> Donnez-moi de sa voix l'accent mélodieux,
> *Mais surtout une Éléonore* [6].

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, I, 221-222.
2. *Le Verger*, Paris, Prault, 1788. Je cite d'après l'édition parue à Gand, chez Gossin, 1791, p. 41.
3. Épître I, *A mon ami, lors de son entrée dans les bureaux du contrôle général* (1780), ap. *Fables inédites de M. P.-L. Ginguené... suivies de quelques autres poésies du même auteur*, Paris, Michaud, 1814, in-18, p. 76.
4. Épître IV, *A M. de Parny, qui m'avait donné un exemplaire de ses œuvres* (1790), *id.*, p. 106.
5. Lettre du 12 novembre 1808, *Correspondance*, I, 35.
6. A Prosper Guichard de Bienassis, lettre du 28 mars 1810, *Correspondance*, I, 130.

Quelques mois même après avoir composé *A Elvire*, il ne craignait pas d'affirmer sur la tombe de Parny :

> Non, tu n'es plus, mais ton nom vit encore,
> Mais dans ces vers l'*amant d'Éléonore*
> Vivra toujours pour la postérité [1].

Puis donc que, de l'aveu même de Lamartine, le texte publié dans les *Méditations* a été corrigé, n'est-on pas en droit de supposer que le texte primitif devait contenir « le nom d'Éléonore » ? Ce nom est bien resté dans la rédaction définitive, mais il y désigne une autre femme ; « et Ferrare » semble la préciser suffisamment. Cependant un doute me vient. Il va sans dire qu'il ne s'agit point ici de ruiner à nouveau la vieille légende, aujourd'hui défunte, des amours malheureuses du Tasse pour la sœur de son protecteur, le duc d'Este [2]. La légende en ce temps-là, peu explicite d'ailleurs, était néanmoins incontestée, et aurait suffi à légitimer le vers de Lamartine, — bien qu'à choisir entre les deux « Éléonore », entre l'Éléonore si populaire de Parny et celle du Tasse, lointaine, mal connue, une imagination et une plume françaises n'eussent pas alors hésité un instant. Mais un petit détail mérite d'être souligné : la sœur du duc Alphonse qui signait *Eleonora* [3], mais que les chroniqueurs et poètes italiens appellent indifféremment *Eleonora* ou *Leonora*, les Français du XVIII[e] siècle et des premières années du XIX[e] ne l'appelaient guère que *Léonore*. Lamartine, quand il écrira la *Vie du Tasse*, l'appellera toujours *Léonora* [4]. On dira peut-être que cette *Vie*, postérieure d'un demi-siècle aux vers que j'étudie, prouve peu de chose ; mais, en 1820, Pichot, dont je vais bientôt utiliser la traduction de Byron, transposera aussi en *Léonore* la *Leonora* des *Laments of Tasso;* celui qui, sous l'Empire, représentait avec le plus d'autorité la culture italienne en France, Ginguené, parle de « *Léonore* d'Este » dans son *Histoire littéraire d'Italie* [5]. Dans une tragédie restée inédite et

1. *Éloge de Parny*, lettre à Virieu du 3 mars 1815, *id.*, I, 249.

2. Cf. Angelo Solerti, *Vita di Torquato Tasso*, Turin-Rome, Loescher, 1895, 3 vol. in-8, en particulier, t. I, p. 855-857 ; et l'article de Victor Cherbuliez dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1895 : *Le Tasse, son centenaire et sa légende*, en particulier, p. 426-428.

3. « Io Eleonora d'Este di mano propria » : cf. Carducci, *Prose*, Bologne, Zanichelli, 2[e] édit., 1906, in-8 p. 496 (renseignement que je dois à l'obligeance de M. le professeur Giulio, Bertoni).

4. *Vie du Tasse*, Paris, Michel Lévy, 1866, in-12, p. 14, 52 et suiv. — Cette *Vie* avait paru en 1863 dans le *Cours familier de Littérature*, t. XVI, Entretiens XCI-XCIII, p. 5-224.

5. *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, Paris, Michaud, 1812, in-8, II[e] partie, chap. XIV, p. 171 et suiv.

composée à la fin du XVIII[e] ou au commencement du XIX[e] siècle, Claude-Bernard Petitot met en scène le Tasse et *Léonore*[1]. Seul, à ma connaissance, le *Dictionnaire* de Moréri adopte la forme *Éléonore*[2]. Remarquez, du reste, qu'au point de vue métrique, « le nom de Léonore » ou « le nom d'Éléonore » sont équivalents : si Lamartine a écrit *Éléonore*, c'est qu'il a d'abord pensé à la maîtresse de Parny. Remarquez aussi qu'il s'est servi du présent ou du passé pour la gloire de Laure et de Cynthie (« l'Anio *murmure*, Vaucluse *a retenu* »), mais non pour celle d'*Éléonore* : « Ferrare au siècle *futur murmurera* ». Ce double « futur » convient surtout à une gloire contemporaine, qui ne peut encore avoir d'immortalité que dans l'avenir.

Dans le *Golfe de Baïa*, qui est une élégie de la même époque, il a rappelé aussi les infortunes du Tasse; le voisinage de Cynthie et de Délie aurait dû évoquer naturellement, semble-t-il, « le nom de Léonore » : le nom n'est pas prononcé[3]. Je croirais donc volontiers que cet épisode de la vie amoureuse du Tasse était alors inconnu de Lamartine, ou, du moins, n'avait pas encore très vivement frappé son imagination[4]. Plus tard, vers 1818,

1. *Le Tasse* (Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève) : cf. Luigi Foscolo Benedetto, *Jean-Jacques Rousseau Tassophilo*, dans les *Scritti varii di erudizione e di critica in onore di Rodolfo Renier*, Torino, Bocca, 1912, in-4, p. 383-386.

2. Louis Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*, t. X, Paris, Libraires associés, 1759, in-f°, p. 50 : « l'amour extravagant qu'il conçut pour Éléonore d'Este, sœur d'Alfonse, duc de Ferrare ».

3. *Premières Méditations*, 143 :

Horace, dans un frais séjour,
Dans une retraite embellie
Par le plaisir et le génie,
Fuyait les pompes de la cour.
Properce y visitait Cynthie,
Et, sous les regards de Délie,
Tibulle y modulait les soupirs de l'amour.
Plus loin, voici l'asile où vint chanter le Tasse,
Quand, victime à la fois du génie et du sort,
Errant dans l'univers, sans refuge et sans port,
La pitié recueillit son illustre disgrâce.

Les quatre vers qui suivent sont encore consacrés au Tasse, mais ne le représentent ni comme une victime de Léonore, ni même comme une victime de l'amour.

4. Dans le Livre VII des *Confidences*, rappelant ses heures de jeunesse à Naples, il évoque longuement le souvenir du Tasse, mais sans faire allusion ni à Léonore, ni à son amour. Même silence dans ses vers de 1844, *Ferrare*, « improvisé en sortant du cachot du Tasse », *Premières Méditations poétiques*, 154-155. Seule, *La Gloire* contient la strophe suivante, *id.*, 81 :

Là le Tasse, *brûlé d'une flamme fatale*,
Expiant dans les fers sa gloire et *son amour*,
Quand il va recueillir la palme triomphale,
Descend au noir séjour.

L'allusion est ici certaine à l'amour de Léonore, quoiqu'elle ne soit pas nommée. Lamartine, dans son *Commentaire*, place la composition de *La Gloire* en 1817. Il

quand il se mit à lire Byron[1], non seulement il retrouva dans *Childe-Harold*[2] le souvenir du prisonnier de Ferrare, mais il dut s'arrêter, j'imagine, à un petit poème que Byron avait publié en 1817 et que j'ai déjà utilisé plus haut : *The Laments of Tasso*. Ce poème se terminait ainsi : « Et toi, Léonore, toi qui avais honte d'être aimée par un homme tel que moi.., va, dis à ton frère que... mon cœur t'adore toujours, et ajoute que, lorsque les tours et les remparts qui protègent les heures joyeuses de ses banquets, de ses danses et de ses fêtes, seront oubliés ou abandonnés au dieu des ruines et du silence, cette cellule sera un lieu consacré. — Mais toi, lorsque tout ce qui t'entoure du charme magique de la naissance et de la beauté ne sera plus, tu auras une moitié du laurier qui ombragera ma tombe. Aucune puissance ne saurait séparer nos noms après le trépas, comme aucune ne peut t'arracher de mon cœur pendant la vie. Oui, Léonora (*sic*)! Ce sera notre destinée d'être réunis à jamais,... mais trop tard[3] ». La parenté est évidente entre ces idées et celles de l'élégie *A Elvire*; et c'est, à mon avis, sur cette suggestion de Byron[4] que Lamartine a introduit la Léonore italienne parmi les femmes aimées que la poésie a rendues immortelles; mais la date seule des *Laments of Tasso* nous invite à supposer une autre rédaction du vers de Lamartine, puisque ce vers, sous sa forme première, fut écrit par lui à une époque où le nom même de Byron lui était inconnu.

Toutes ces remarques concordantes semblent m'autoriser à voir dans cette « Éléonore de Ferrare » une remplaçante tard venue et

dit vrai : la pièce a été lue le 19 décembre 1817 à l'Académie de Mâcon (G.-F. Reyssié, *op. cit.*, 212); et M. G. Lanson, qui va publier prochainement une édition critique des *Méditations*, veut bien me signaler qu'elle a paru en 1818 sous le titre de *Stances. A un poète portugais exilé*, au t. V, p. 6, des *Obras completas de Filinto Elysio Manoel de Nascimento*, Paris, Bobée, in-8 (volume enregistré le 20 juin 1818 par la *Bibliographie de la France*). Ainsi la rédaction de cette pièce est antérieure à la lecture de Byron par Lamartine, et il faut reconnaître, qu'avant d'avoir lu *The Laments of Tasso*, la légende des tragiques amours du Tasse ne lui était pas inconnue.

1. M. Edmond Estève, *Byron et le Romantisme français*, Paris, Hachette, 1907, gr. in-8, p. 317-318, place avec vraisemblance aux environs d'octobre 1818, les premières lectures de Byron par Lamartine.

2. *Childe-Harold's Pilgrimage*, IV, 35-39.

3. *Œuvres de Lord Byron, traduites de l'anglais* (par Amédée Pichot), t. VIII, Paris, Ladvocat, 1870, in-12, p. 142-143. — En dehors de cette traduction générale, deux autres traductions ou adaptations françaises des *Laments of Tasso* avaient paru avant la publication d'*A Elvire*, c'est-à-dire avant 1823 : *Les Plaintes du Tasse*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève, Série Littérature*, t. VII, 1818; et *Les Lamentations du Tasse, Stances imitées de Lord Byron* (par Mennechet), lecture faite à la Société des Bonnes-Lettres (*Annales de la littérature et des arts*, III, 1821, 103-107); cf. Edmond Estève, *op. cit.*, p. 156 et 530.

4. Serait-ce le souvenir de cette suggestion qui aurait fait placer *A Elvire* immédiatement après l'*Homme*, dédié « à Lord Byron »?

mal acclimatée à son nouveau milieu. Elle reste là comme le témoin d'une autre *Éléonore* disparue, que j'ai essayé de ressusciter, et que la maladresse de l'adaptation dénonce encore à un regard attentif.

Dès lors, retrouver le texte probable de la rédaction primitive devient une tentation à laquelle on se dérobe malaisément. L'*Anio*, *Tibur*, *Vaucluse*, et surtout la correction *Ferrare*, nous indiquent assez dans quel sens nous devons chercher. Il faudrait un nom de lieu, que « celui d'Éléonore » évoquât spontanément et qui fût rendu célèbre par elle. L'enquête est vite close : Éléonore est née, comme Parny, à l'île Bourbon; c'est à l'île Bourbon,

> Au sein des mers, sous les feux du Tropique,
> Climats brûlants, où le myrte fleurit,
> Sous ces bosquets que sa muse chérit[1],

c'est là que Parny a aimé Éléonore[2]. C'est le nom de l'île Bourbon que les premières éditions des *Poésies érotiques* portent sur leurs couvertures[3]. Quand Bertin se fait raconter le voyage de Parny en 1773, il en retrace sommairement les principales étapes, mais il s'arrête longuement pour chanter « enfin son arrivée à l'île de Bourbon ». « C'est là, ajoute-t-il, qu'assis en ce moment à l'ombre des citronniers »,

> Il aime, il chante Éléonore.
> Tant que le soleil luit, il lui parle d'amour;
> Et, quand la nuit est de retour,
> Plus heureux dans ses bras, il en reparle encore[4].

Quand Ginguené rappelle les illustres amours dont Parny a fait sa gloire, il les situe dans « son île africaine » :

> Tu revis, libre encor, ton île fortunée;
> L'Amour t'y réservait des plaisirs et des fers.
> Là ta première ardeur obtint tes premiers vers;
> Ces vers, que la Beauté lit et relit sans cesse,
> D'une heureuse créole ont payé la tendresse.

1. Lamartine, *Éloge de Parny*, lettre à Virieu du 3 mars 1815, *Correspondance*, I, 246.

2. Je veux dire la première Éléonore, ou, pour l'appeler de son vrai nom, la demoiselle Esther Troussaille. On sait, en effet, qu'après son premier roman à l'île Bourbon, le nom d'Éléonore servit à abriter commodément les aventures amoureuses de Parny, parisiennes ou autres. Cf. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, nouvelle édit., Paris, Michel Lévy, 1870-1, IV, 435 et suiv.

3. *Poésies érotiques*, A l'Isle de Bourbon, 1778, in-8; *Œuvres de M. le chevalier de Parny*, A l'Isle de Bourbon, chez Lemarié, libraire, sur le sommet des trois Salasses, 1780, in-8.

4. Voyage de Bourgogne, *Œuvres*, édit. cit., p. 224-225.

Mais, aux climats lointains comme dans nos climats,
Il est, tu nous l'apprends, d'infidèles appas :
Il est des cœurs légers à *Bourbon* comme en France[1].

Le nom de *Bourbon* étant si naturellement associé à « celui d'Éléonore », je ne crois donc pas imprudent de proposer la conjecture suivante, pour restituer le texte primitif :

Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure
Et *Bourbon* au siècle futur
Murmurera toujours celui d'*Éléonore*.

*
* *

Dans le *Commentaire* que j'ai cité au début de cette étude, Lamartine laisse entendre au lecteur, qu'en inscrivant dans les *Méditations* cette élégie de jeunesse, il lui fit subir quelques retouches : « J'écrivis, dit-il, le nom d'Elvire à la place de celui de Graziella. » On a vu qu'il n'effaça point le nom de Graziella, puisque ce nom ne s'y trouvait pas, ou plutôt s'y trouvait déjà déguisé sous celui d'Elvire; il se contenta de penser à une autre femme, en écrivant le même nom. C'est ce que l'on pourrait appeler une rature morale. Il fit de même pour le début de la pièce. L'Éléonore de Parny — compagne encore acceptable pour la petite cigarière de Naples, pour la première Elvire, — ne pouvait plus demeurer décemment sous le patronage de l'autre Elvire, l'Elvire du « Lac ». Il ne se résigna point pourtant à supprimer en fin de vers cette Éléonore si commode pour la rime; il la garda, et se contenta de lui chercher un autre amant, plus digne du voisinage de Pétrarque, plus digne surtout des ardentes et douloureuses amours qu'il connaissait alors. Byron lui offrit fort à propos un Tasse génial et souffrant, et métamorphosa la créole polissonne en une princesse de Ferrare. Mais, cette fois, la correction fut insuffisante : les réminiscences de Parny, dont la pièce était pleine, refaisaient un état civil à cette Éléonore gauchement déguisée; et celui que, par insouciance ou ingénuité, l'auteur du *Lac*, du *Vallon* et de *L'Isolement* continuait à saluer comme le « Maître de la lyre », laissait deviner, par sa seule présence, derrière le masque léger et mal ajusté de la Léonore italienne, l'Éléonore de l'île Bourbon.

Pierre-Maurice Masson.

1. Épître IV, *A M. de Parny* (1790), édit. cit., p. 106-107.

ESSAI SUR LES TRADUCTIONS DU THÉATRE GREC EN FRANÇAIS AVANT 1550

Les écrivains qui dans la seconde moitié du XVI[e] siècle ont voulu transporter sur la scène française des sujets antiques se sont, comme on sait, plutôt adressés à Sénèque qu'à Sophocle ou à Euripide. Je me contenterai de rappeler, avec la *Médée* de La Péruse publiée en 1556, un an après la mort de son auteur, l'*Agamemnon* de Toustain (1556), qui n'est guère qu'une traduction de la pièce latine, et celui de Le Duchat (1561). Dès 1555 pourtant, dans son *Art poétique*, Jacques Pelletier avait signalé, un peu vaguement, il est vrai, les dangers d'une imitation exclusive de Sénèque, et il exhortait les jeunes poètes à chercher de préférence leur inspiration et leurs modèles chez les tragiques grecs. Malheureusement, en dépit de ses sages conseils, l'influence de Sénèque allait dominer notre théâtre pendant de longues années. Il importe toutefois de remarquer que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la Renaissance chez nous avait été grecque avant d'être latine. Si nous recherchons en effet les traductions françaises de tragédies antiques qui furent imprimées entre 1530 et 1550, nous n'en trouverons aucune de Sénèque, car il ne faut pas tenir compte d'un tout petit recueil de sentences que publia vers 1534 Pierre Grosnet sous ce titre trompeur : « Les Tragédies de Sénèque desquelles sont extraits plusieurs enseignements ». Parmi les manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de France je n'ai pu découvrir que deux pièces du tragique latin traduites en vers français, l'*Hercules hors du sens*, et la tragédie apocryphe d'*Octavie*[1]. Les traductions françaises de pièces grecques sont au contraire assez nombreuses. On en connaît trois imprimées : l'*Electre* de Sophocle par Lazare de Baïf, en 1537; l'*Hécube* d'Euripide, attribuée jusqu'ici au même traducteur, qui fut publiée en 1544 et réimprimée en 1550; et l'*Iphigénie à Aulis* traduite par

1. Le manuscrit de l'*Octavie* est signé de la devise *Sorte nimis genio adversa*, que je n'ai malheureusement pas pu identifier. En tous cas les deux œuvres ne doivent pas être du même auteur; elles dénotent deux méthodes de traduction assez différentes. L'*Octavie* est rendue à peu près exactement : les stichomythies y sont en

Sebillet en 1549. A ces trois tragédies j'en ajouterai trois autres qui nous ont été conservées dans des manuscrits et qui ne paraissent pas avoir été imprimées. Ce sont l'*Antigone* de Sophocle (1542);

général respectées, et dans l'ensemble le texte latin n'est pas trop développé : on en pourra juger par cette traduction des premiers vers de la pièce :

Jam vaga cælo sidera fulgens
Aurora fugat; surgit Titan
Radiante coma, mundoque diem
Reddit clarum.

Age, tot tantisque onerata malis,
Repete assuetos jam tibi questus,
Atque æquoreas vince Alcyonas
Vince et volucres pandionias.

Ja la claire Aurora chasse
Ses compaignes de leur place
Et desja prent sa quarrière
A tout sa perruque blonde
Titan qui rameine au monde
La gratieuse lumière.
Sus refraichy' miserable
Qu'un comble de maulx accable
Ton dueil et ton malheur pleure
Tous les Halcions effface
Et de Pandion la race
Dont la fortune est meilleure.
[Bibl. nat., ms. fr. 1720.]

Mais si les 980 vers d'*Octavie* sont rendus par 1 250 vers français, il en faut 4 500 au traducteur d'*Hercules hors du sens* pour rendre les 1 350 vers de l'original : aussi bien n'hésite-t-il pas à substituer des groupes de trois vers aux stichomythies latines et à développer en proportion les tirades plus longues. Voici comment il rend les cinq premiers vers de la tragédie, que Sénèque prête à Junon :

Soror Tonantis (hoc enim solum mihi
Nomen relictum est) semper alienum Jovem
Ac templa summi vidua deserui ætheris,
Locumque, cælo pulsa, pellicibus dedi.
Tellus colenda est; pellices cælum tenent.

Si on queroit l'importune raison
Qui me bannist de la saincte maison
Et ne suis plus celle femme nommée
Du grant tonnant et Jupiter aymée,
Mais seullement suis sa sœur et le nom
Retiens qui m'est bien abbaissé renom,
Je respondrois que mon mary farouche
S'est estrangé de ma nubille couche
Pour lequel cas trop plus amer que fiel
Ay délaissé les sainctz temples du ciel,
Les haulx manoirs stélifiez et beaulx,
Et plus ne suis en ses luisans chasteaulx,
Pour ce que suis par celles concubines
De mon mary qui point ne sont devines
Du ciel en bas chassée, je leur lesse
Leur bien au ciel et en terre m'abesse.
La terre m'est maintenant habitable
Ce neantmoins ma deité notable
Car les putains auront pour leur partie [: patrie?]
Le ciel dyvin et j'en seray bannie.
[Bibl. nat., ms. fr. 1640.]

les *Troades* d'Euripide, et une traduction d'*Iphigénie à Aulis* différente de celle de Sebillet. La première de ces pièces, comme on verra plus loin, est l'œuvre de Calvy de La Fontaine; quant aux deux traductions d'Euripide, j'espère montrer que la seconde est certainement d'Amyot, et que la première doit sans doute aussi lui être attribuée. Enfin outre ces six œuvres qui nous sont parvenues, certains témoignages contemporains nous révèlent l'existence d'un ou deux autres essais analogues.

Le traducteur d'Antigone commence ainsi sa préface : « Ces jours passés, lecteur, est tombée entre mes mains la quatrieme tragedie de Sophocle (Antigone) traduicte de grec en prose francoyse par ung noble docte et saige personnage de ce règne non encore mise en plaine lumière ne divulguée. En la lecture duquel si cler et eloquent œuvre je me suys plusieurs fois esbahy mais encores plus esmerveillé comment il nous demouroit si longuement en tenebres et silence, de sorte que a mon petit jugement (saulve la grandeur et preference d'aultruy) telle taciturnité m'a semblé faire tort et a nous et a ce prince des poetes tragiques, digne certes et bien meritant en nostre heureuse langue et avecques nous renommée perpetuelle. » Ce témoignage est d'autant plus curieux que c'est la seule mention que l'on connaisse d'une tragédie classique traduite en prose française à cette époque. Les écrivains du XVI^e^ siècle avaient en effet là-dessus des idées assez différentes des nôtres : quand il s'agissait d'une œuvre antique, ils ne concevaient guère qu'on pût « translater » des vers autrement qu'en vers, et personne n'hésitait à devenir poète lorsque, au cours d'un texte en prose qu'il traduisait, il rencontrait une citation en vers.

Dans l'article qu'il consacre à Hugues Salel, La Croix du Maine écrit : « Il a traduit de grec en françois la tragédie d'Heleine, comme tesmoigne Ponthus du Thiard en ses *Erreurs amoureuses.* » Le poème de Pontus auquel fait allusion La Croix du Maine parut dans le volume de 1551 sous ce titre *Chant en faveur de quelques excellens poëtes de ce temps*. L'auteur y loue Desmazures et sa traduction de Virgile, Marot avec ses Psaumes et son Ovide, Jean Martin traducteur des *Azolains* de Bembo, puis Ronsard, du Bellay, Des Autels. Voici la strophe où il parle de Salel :

Voyez encore l'Amour
Qui héroïquement parle
Soubz Heroet. Voyez Carle
Qui dort en l'heureux séjour
Du mont au double coupeau.

Voyez Heleine Gregeoise
Habillée à la Françoise
Par Salel; oyez le chant
Que ça et la va touchant
Le jeune docte troupeau
Qui se monstre en se cachant.

La façon dont Pontus de Thiard désigne ici Salel me paraît assez étrange. Au XVI^e^ siècle comme aujourd'hui, le poète quercinois était surtout célèbre comme traducteur de l'*Iliade*. Suivant l'expression de Jodelle dans l'épitaphe qu'il composa pour lui, c'est Homère qui immortalise Salel. Les neuf premiers chants de sa traduction de l'*Iliade* avaient paru dès 1542, et ils avaient été suivis du dixième en 1545. Comment se fait-il que Pontus de Thiard, voulant caractériser l'œuvre de son ami, ne dise pas un mot de son chef-d'œuvre, mais cite à ses lecteurs comme un témoignage du talent poétique de Salel un ouvrage que précisément ceux-ci ne devaient pas connaître, puisqu'il n'était pas imprimé? Cette bizarrerie est encore soulignée par le terme *voyez* dont il se sert. Mais ne pourrait-on pas interpréter ce passage autrement que n'a fait La Croix du Maine? Pontus de Thiard qui, comme on sait, ne reculait pas devant les expressions un peu contournées, n'a-t-il pas voulu désigner par ces vers, non pas une traduction de la tragédie d'*Hélène*, mais les premiers chants de l'*Iliade*, et en particulier le troisième, dont Hélène occupe la plus grande partie? Je suis fort porté pour ma part à adopter cette interprétation, et à ne pas compter par suite Hugues Salel parmi les traducteurs ou imitateurs du théâtre grec[1].

Le témoignage de Ronsard sur Jean de La Péruse en 1553 n'est malheureusement pas beaucoup plus clair. Voici les vers qu'il lui adresse dans un de ses poèmes (Blanchemain, VI, 43) :

Tu vins après, encothurné Péruse,
Espoinçonné de la tragique muse,
Muse vrayment qui t'a donné pouvoir
D'enfler tes vers et grave concevoir

1. Si Salel n'a pas traduit l'*Hélène* d'Euripide, peut-être quelques années plus tard cette traduction fut-elle entreprise sinon achevée par Jean-Antoine de Baïf. C'est ce qu'a supposé M. Augé Chiquet dans son excellente thèse sur Baïf. Nous lisons en effet dans les œuvres de Jean-Antoine le prologue d'*Hélène* dédié à M^me^ de la Tour. Comme dans cette œuvre le poète n'a pas observé l'alternance, il a dû la composer dans sa jeunesse. Mais rien ne prouve qu'il ait eu l'intention de poursuivre cette traduction.

Les tristes cris des misérables Princes
A l'impourveu chassez de leurs provinces,
Et d'irriter de changemens soudains
Le Roy Creon et les frères thebains,
Ha cruauté! et de faire homicide
De ses enfans la sorcière Colchide.

Ces deux derniers vers désignent évidemment la tragédie de *Médée*; mais à quoi font allusion ceux qui précèdent? Le rapprochement avec Créon et les frères thébains me porte à croire que

les misérables Princes
A l'impourveu chassez de leurs provinces,

sont un pluriel emphatique pour désigner Œdipe. Mais il est assez malaisé de déterminer quelles tragédies du « cycle thébain » La Péruse a imitées ou traduites. Il ne serait pas impossible que cette fois encore il se fût inspiré de Sénèque. Pourtant, si ces quatre vers se rapportent à une seule pièce, il est probable qu'il s'agit soit de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, soit plutôt des *Phéniciennes* d'Euripide, qui en effet nous font entendre les lamentations d'Œdipe chassé par Créon, après nous avoir montré la haine d'Étéocle et de Polynice, et nous avoir fait le récit de leur mort.

Quoi qu'il en soit, on voit par ces indications, encore bien incomplètes, combien le théâtre grec avait attiré nos écrivains entre 1530 et 1550. Comment l'ont-ils fait passer dans notre langue, c'est ce que je voudrais étudier, en examinant successivement les six traductions qui nous sont parvenues.

L' « Électre » de Sophocle.

Le premier en date de ces essais est l'*Électre* de Sophocle traduite par Lazare de Baïf. La vie de ce personnage est assez connue pour que je n'aie pas à la retracer ici [1]. On sait qu'il mena de front les travaux d'érudition et les missions diplomatiques, et que s'il n'a pas toujours été un ambassadeur excellent, il a mérité d'être salué par du Bellay comme une « lumière française ». Ses connaissances en effet étaient très étendues, à la fois grecques et latines, archéologiques aussi bien que philologiques. Sa traduction d'*Électre* parut à Paris, chez Roffet en 1537; mais la Biblio-

1. Cf. L. Pinvert, *Lazare de Baïf*, 1900 et un article de V.-L. Bourrilly dans les *Mélanges offerts à M. Émile Picot.*

thèque de Saint-Marc à Venise en possède une rédaction manuscrite qu'a bien voulu me signaler M. Émile Picot. Ce volume a été fort inexactement décrit par Ciampoli qui le déclare du XVII[e] siècle; il présente par rapport à l'imprimé des variantes assez nombreuses et il contient un « Prologue » adressé au roi, qui ne se trouve pas dans l'édition unique de 1537. En voici les passages les plus importants : « Sire pour vous donner aulcunement la connoissance des inventions des Grecz, et de leur grande et inestimable prudence à bien coucher icelles et mectre par escript, j'ay entrepris de vous translater une tragedie de Sophocles, laquelle est intitulée Electra. Et nonobstant que ce ne soit ma profession de composer en ryme, ce neantmoins pour donner quelque grâce à l'œuvre, et aussy en suyvant mon aucteur, j'ay observé les nombres de ses mestres autant qui m'a esté possible et y ay adjouté rythme telle quelle. A laquelle il vous plaira n'avoir grand égard, mais seullement à la disposition de l'aucteur et merveilleuse œconomie. Car de moy je ne suys que son simple truchement fidèle pour certain autant qui m'a esté possible, mais non suffisamment exercité en l'un et l'aultre langage pour me debvoir paragonner a luy. Ce neantmoins, Sire, si je m'appercoy que mon labeur vous soit agreable, j'auray pour le temps advenir plus grande promptitude à faire pour vous quelque meilleure chose... » Bien que ce manuscrit ne porte pas de date, il doit être antérieur à l'édition : on ne s'expliquerait guère que Baïf eût fait copier pour l'offrir au roi une œuvre déjà imprimée. Cette présomption est d'ailleurs confirmée par l'examen des variantes que présentent les deux textes. Je ne parle pas de celles qui peuvent s'expliquer par une erreur du copiste ou par une bourde de l'imprimeur; mais Baïf a fait à sa première traduction d'assez nombreux changements, et il est évident que c'est l'édition qui est le remaniement du manuscrit. Certaines de ces modifications sont purement de style ou de langue, par exemple :

MS. pour t'emporter
Hors le pays. Ce que fis sans *long* arrester.
ED. pour t'emporter
Hors pays. Ce que feis sans *grandment* arrester.

— MS. Et si jamaiz ne cesseray
Ainsy plorant sans nombre et comte.
ED. Et si jamais ne cesseray
D'*ainsy plorer* sans nombre et compte

— MS. Qu'Egistus fust *o* eulx.
ED. Qu'Egistus fust entr'eulx.

Mais le plus souvent, en se corrigeant ainsi, Baïf a remplacé la leçon primitive par une traduction moins exacte, qui parfois même trahit complètement le sens de l'original :

Ms. Je ne te fuyray point.
[ἦ μὴ φύγω σε.]
Ed. Point n'y contrediray.
— Ms. Mais le chemin n'en *veult* tenir. [ἀξιοῖ]
Ed. Mais le chemin n'en *peult* tenir.
— Ms. En quel cartier est mys *tel* droict?
[ἐν τίνι τοῦτ' ἔβλαστ' ἀνθρώπων;]
Ed. En quel cartier est mys *le* droict?
— Ms. Non plaisir faire a ire
[θυμῷ ματαίῳ μὴ χαρίζεσθαι.]
Ed. Nous faire aulcun plaisir.

De ces derniers exemples, que l'on multiplierait aisément, nous pouvons conclure que, lorsque Baïf a remanié sa traduction en vue de l'édition de 1537, il a négligé de se reporter au texte grec[1]. Il a dû d'ailleurs s'écouler un assez long intervalle entre ces deux dates : le grand nombre, et l'inexactitude même des corrections en sont des indices. Mais nous pouvons peut-être assigner une date plus précise à cette première rédaction manuscrite. La correspondance de Baïf nous apprend qu'en 1530 étant à Venise, il fit présenter au roi par le cardinal de Lorraine deux manuscrits contenant la traduction française des quatre premières vies de Plutarque. Or le prologue du manuscrit de l'*Électre* ne contient aucune mention de traductions offertes antérieurement au roi, mais en revanche la promesse de lui en adresser d'autres, s'il prend en gré celle-ci. Peut-être devons-nous en conclure que la traduction manuscrite d'*Électre*, faite sans doute en France, a précédé le départ de Baïf pour l'Italie (25 juin 1529).

A cette date, comme aussi bien en 1537, il n'existait encore aucune version latine imprimée de la pièce de Sophocle. Celle-ci avait bien été traduite ou adaptée en espagnol par Herman Perez de Olivá Maestro, *La Vengança de Agamemnon*; mais malgré l'analogie de ce titre avec celui de Baïf, *Tragedie de Sophocles nommée Électra, faicte de la vengeance de la mort d'Agamemnon par*

1. Une seule correction semblerait avoir été faite d'après le grec.
Ms. C'est cil qu'en *pleurs* as mys.
[τοῦτο γὰρ λέξαι θέλεις.]
Ed. C'est cil qu'en *dictz* tu mys.
Mais la leçon du manuscrit doit s'expliquer sans doute par une faute de copie.

Orestes son fils, il n'y a pas lieu de supposer que notre traducteur se soit servi de la pièce espagnole. Il ne pouvait donc recourir qu'au texte grec publié en 1502 chez Alde, en 1522 chez Junte, en 1528 chez Colines (il le sera en 1534 à Haguenau), et aux scholies en grec dites *Scholies romaines* qui, après avoir paru séparément à Rome en 1518, furent réimprimées quatre ans plus tard à la suite de la Juntine. Si l'on compare ce commentaire à la traduction de Baïf, on relève, à côté de certaines divergences d'interprétation [1], d'assez nombreux passages où il semble que la traduction française s'explique par la scholie grecque [2]. La question d'ailleurs n'est pas d'une grande importance, car, si le scholiaste éclaircit souvent le sens du texte, il ne fournit guère de leçons nouvelles. On sait qu'à cette époque le texte de Sophocle laissait beaucoup à désirer, et il ne semble pas que Baïf ait cherché à

1. Encore ne sont-elles pas certaines, par exemple, pour les vers 345-346 (éd. Tournier) :

ἔπειθ' ἑλοῦ γε θάτερα, ἢ φρονεῖν κακῶς,
ἢ τῶν φίλων φρονοῦσα μὴ μνήμην ἔχειν.

qu'il rend par :

Après eslis des deux lequel meilleur verras,
Folle seras, ou saige amys tu oublieras,

tandis que le Scholiaste expliquait : ὁμολόγησον σαυτὴν ἢ φρονεῖν κακῶς προστιθεμένην τοῖς ἐχθροῖς, ἢ φρονοῦσαν τῶν φιλτάτων ἀμνημονεῖν· οἷον θάτερα σε δεῖ ὁμολογῆσαι, ἢ ὅτι κακῶς φρονεῖς, ἢ ὅτι ἐκοῦσα ἁμαρτάνεις καὶ παροράς.

2. En voici quelques exemples (v. 95-96) :

ὃν κατὰ μὲν βάρβαρον αἶαν
φοίνιος Ἄρης οὐκ ἐξείνισε
Lequel Mars qui tous hommes dante
N'a peu tuer par son effort
Quant il fut pour Troie assiéger.

Schol. : οὐκ ἐξένισεν : ἀντὶ τοῦ οὐκ ἀπέκτεινε, ξένια γὰρ ἄρεος τραύματα.

ailleurs (v. 168-169) :

λάθεται
ὧν τ'ἔπαθ', ὧν τ'ἐδάη
Et ne luy souvient aultrement
De moy, *qui feis son saulvement*,
Et des nouvelles qu'il a sceues
Par les lettres de moy reçeues.

Schol. : ὧν ἔπαθε παρ' ἐμοῦ εὐεργεσιῶν· διέσωσε γὰρ αὐτὸν· ὧν δ'ἐδάη ὅτι συνεχεῖς ἔπεμπεν ἀγγέλους δηλοῦσα τὰ κατ' Αἴγισθον.

ou encore (v. 226-227) :

τίνι γὰρ ποτ' ἄν ὦ φιλία γενέθλα
πρόσφορον ἀκοῦσαι μ'ἔπος
τίνι φρονοῦντι καίρια
Duquel pourray jamais, o bonne nation
Mieulx ouyr les propos de consolation?

Schol. : παρὰ τίνος γὰρ ἄν ἀκούσομαι τὰ συμφέροντα ἢ παρ' ὑμῶν, τῶν συνοίκων ὥστε μοι συγχωρῆσαι ἐν δεινοῖς οὔσῃ, παρηγορίαν τινὰ ἴσχειν ἐκ τῶν ὀδυρμῶν καὶ θρήνων· οὐ γὰρ πρὸς ξένους ἔχω, ἀλλὰ πρὸς ὑμᾶς εὐνόουσας.

Cf. de même à la traduction de Baïf la longue scholie des vers 240-241.

l'améliorer en consultant de nouveaux manuscrits. Peut-être a-t-il de lui-même corrigé quelquefois la leçon des éditions, par exemple dans le passage suivant (v. 363-364, éd. Tournier) :

ἐμοὶ γὰρ ἔστω τοὐμὲ μὴ λυπεῖν μόνον
βόσκημα,

qu'il traduit :

Mien repas seullement soit de leur faire deul
Leur faire ennuy cela sera mon vivre seul.

Mais l'épître dédicatoire au roi nous montre qu'il a voulu surtout être un interprète fidèle. Et en effet les traductions tout à fait inexactes sont relativement rares; en voici quelques exemples :

ἀλλ' ἀπὸ τῶν μετρίων ἐπ' ἀμήχανον
ἄλγος ἀεὶ στενάχουσα διόλλυσαι
ἐν οἷς ἀνάλυσίς ἐστιν οὐδεμία κακῶν (v. 140-142)
En vain tu te donnes misère
Car a tels maux remède n'a.

Plus loin, v. 151-152 (il s'agit de Niobé) :

ἅτ' ἐν τάφῳ πετραίῳ
αἰαῖ δακρύεις
Car tu dis hée, hée, hée sans cesse
Par pleurs muée en ung tombeau
Duquel ist larme et goutte d'eau.

Dans le passage suivant on peut accuser Baïf de trop de liberté, mais non pas d'inexactitude (v. 107-109) :

μὴ οὐ τεκνολέτειρ' ὥς τις ἀηδὼν
ἐπὶ κωκυτῷ τῶνδε πατρώων
πρὸ θυρῶν ἠχὼ πᾶσι προφωνεῖν.
Je ploreray et feray deuil
Faisant comme le rossigneuil
Parvenir mon son a chascun
Sans espoir de secours aulcun.

De même (v. 325-326) :

τὴν σὴν ὅμαιμον ἐκ πατρὸς ταὐτοῦ φύσιν
χρυσόθεμιν ἔκ τε μητρός.
Ta seur Chrysothemis.

Mais les traductions trop brèves sont rares chez Baïf : son défaut serait plutôt d'allonger le texte, soit en développant l'ensemble d'une phrase, comme (v. 66) :

> δεδορκότ' ἐχθροῖς ἄστρον ὡς λάμψειν ἔτι.
> D'apparaître soudain, comme ung astre ou oraige
> A mes faulx ennemys, qui me penseront mort,
> Plus cler, plus reluysant que l'estoille de Nort.

soit en introduisant une addition, qui a parfois son intérêt historique :

> οἰστροπλῆγος = [la fille d'Inachus]
> Qui par peur de Juno fut transmue en vache;

ou psychologique :

> Que m'a il mandé sans mensonge ?
> *Son retour me semble estre ung songe.*

mais qui souvent aussi n'est qu'une cheville :

> Aussi l'obscure nuict les astres a lessé
> *Et si voit on partout, tenebres ont cessé,*
>
> Mais es maulx de présent il faut caller la voile
> *Si ne voulons cuyder de prendre aux dentz l'estoille.*

soit enfin par le procédé si cher aux traducteurs de l'époque, le redoublement de termes :

> παραμύθων = radresse et consolation
> καμάτων = maulx et douleurs, etc.

Ces exemples suffisent à nous montrer qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre la déclaration de Baïf sur le titre de l'édition de 1537, *traduicte ligne pour ligne et vers pour vers*. La pièce française a environ 1 750 vers, tandis que le texte grec, qui dans les éditions modernes en a 1 510, en présentait tout au plus 1 535 dans les éditions mal établies de l'époque. Le prologue par exemple, qui contient 85 vers dans le grec en a 103 dans la traduction. Mais si Baïf n'hésite pas à allonger les tirades qui chez Sophocle étaient déjà plus ou moins développées, il a du moins le mérite, que beaucoup de ses successeurs n'auront pas, de respecter la concision du grec, là où elle produit un effet voulu : ainsi les stichomythies

et les dialogues en demi-vers sont rendus assez exactement dans sa traduction. Ce n'est assurément pas de sa part recherche de l'effet artistique; cet érudit n'est pas un artiste, et il avoue lui-même au roi qu'il est peu expérimenté dans sa langue maternelle; mais, à défaut de talent poétique, il a le scrupule du philologue. C'est ce scrupule qui lui impose, en même temps qu'une certaine concision dans la traduction, la fidélité aux mètres de son modèle : « J'ay observé, dit-il, les nombres de ses mestres autant qui m'a esté possible et y ay adjousté rythme telle quelle. »

C'est ainsi qu'au milieu d'alexandrins on rencontre cette strophe :

Ay me me
O corps miserable
Las moy pitoyable
Ay me me,

parce que le texte grec présentait en effet dans un couplet iambique un groupe de vers plus courts (v. 1160-1162) :

οἴμοι μοι
ὦ δέμας οἰκτρόν · φεῦ φεῦ.
ὦ δεινοτάτας οἴμοι μοι.

Baïf n'a pas toujours su distinguer, il est vrai, les vers iambiques, qu'il rend d'ordinaire par des alexandrins, et les vers lyriques auxquels correspondent dans sa traduction des octosyllabes et des décasyllabes; il a surtout été assez souvent induit en erreur par la mauvaise disposition des vers dans les éditions du XVI^e^ siècle. (Cf. v. 1400-1440). Ainsi les derniers vers de la tragédie :

O genre d'Atreus, après qu'as bien souffert
Tu as ta liberté à peine recouvert
Par hardement
Finablement.

sont presque calqués sur les éditions grecques :

ὦ σπέρμ' ἀτρέως, ὡς πολλὰ παθόν
δι' ἐλευθερίας μόλις ἐξῆλθες,
τῇ νῦν ὁρμῇ
τελεωθέν.

Ce même scrupule et ces mêmes erreurs expliquent que Baïf ait laissé volontairement dans sa traduction une demi-douzaine de

vers isolés qui ne se rattachent au contexte ni par la rime ni par le nombre de syllabes. Indépendamment de ces vers, Baïf a changé 36 fois de mètre au cours de sa pièce, bien qu'il ne dispose que de trois sortes de vers (alexandrins, vers de huit et de six syllabes). Quant à la rime, il avoue qu'il s'en est assez peu préoccupé; on rencontre bien quelques groupes très restreints de vers en rimes croisées ou embrassées, mais l'ensemble de sa traduction est en rimes plates.

L' « Hécube » d'Euripide.

J'ai essayé de montrer ailleurs[1] qu'en dépit de l'opinion exprimée dès 1555 par Jacques Peletier dans son *Art poétique*, puis reprise par La Croix du Maine et communément acceptée de nos jours, l'auteur de cette traduction n'était pas Lazare de Baïf, mais Guillaume Bochetel. Je me contenterai d'indiquer ici sommairement sur quoi repose cette seconde attribution, que nous fournit d'ailleurs, avec une très légère inexactitude, un passage de Du Verdier. Les partisans de la première, La Croix du Maine, par exemple, n'avaient qu'un argument sérieux à invoquer en sa faveur : c'était la devise *Rerum vices* qui se trouve à la fin de l'*Hécube*. Or cette maxime ne se rencontre dans aucun des ouvrages de Lazare de Baïf; c'est une devise héraldique qui appartient bien aux Baïf, mais à une autre branche de la famille que celle dont Lazare est issu. Ce dernier se rattache aux Baïf du Maine et ce sont les Baïf d'Anjou dont le blason était orné des mots *Rerum vices*. En revanche cette devise se lit en marge d'un manuscrit qui fut exécuté au milieu du XVI^e^ siècle par Jacques Thiboust, ami et compatriote de Bochetel, et qui contient en particulier quelques poésies de ce dernier. La présence de cette maxime à la suite de l'*Hécube* ne saurait donc la faire attribuer à Lazare de Baïf. Par contre l'étude des pièces liminaires rend cette attribution très invraisemblable. Voici la fin de la préface adressée au roi (1544) : « Or est-il, Syre, que quelques jours passés me retrouvant en ma petite maison, mes enfans tant pour me faire apparoir du labeur de leur estude que pour me donner plaisir et recreation, m'apportoyent chascun jour la lecture qui leur estoit faite par leur precepteur de la tragédie d'Euripide dénommée Hecuba, me la rendant de mot à mot de grec en latin. Laquelle

1. Cf. *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*, 1910, p. 576 et suiv.

pour la sublimité du style et gravité des sentences que je y trouvai, il me print envie, Syre, de la mettre en nostre langue Françoise seulement pour occuper ce peu de temps de repos a quelque honneste exercice. Et depuis vous voyant, Syre, travaillé de maladie, pour vous donner quelque recreation, je prins la hardiesse de vous lire le commencement que j'en avoye tourné; que benignement vous ouistes, et me commandastes l'achever. Ce que j'ay faict, non tant pour l'assurance que j'ay eue de le scavoir bien faire, congnoissant ma faible puissance, que pour le désir de vous obeir. Car trop plus m'a aidé l'efficace de vostre commandement que m'a empesché la congnoissance de mon infirmité au parachèvement de cette tragédie... » A peu près toutes les affirmations de ce passage sont en contradiction avec ce que nous savons de Lazare de Baïf. Nous avons vu tout d'abord par sa traduction d'*Electre* qu'il était fort bon helleniste : il n'avait donc pas besoin pour traduire un texte grec du secours d'une version latine. Quant aux allusions que l'auteur fait à sa vie et à sa famille, elles ne sont guère applicables à Baïf. Celui-ci en effet n'a jamais eu qu'un fils, Jean-Antoine, et ceux qui pensent que l'expression « mes enfans » n'est qu'un terme d'affectueuse familiarité à l'adresse du jeune Ronsard, semblent oublier que Baïf parle ici au roi et au public, et que ni l'un ni l'autre n'était sans doute au courant de cette paternité toute fictive. D'ailleurs c'est seulement après la mort de son père (6 juin 1544) que Ronsard put suivre régulièrement les leçons de Daurat, avec Jean-Antoine de Baïf qui avait été retiré quelques mois auparavant des mains de Jacques Toussaint. Comment Lazare aurait-il pu avant la fin de l'année voir le travail de « ses enfants », commencer sa traduction, en donner lecture au roi durant une de ses indispositions, l'achever sur son conseil et la faire imprimer? Il le pouvait d'autant moins qu'il n'eut guère de « repos » et de « loisir » à ce moment, et que sa « petite maison » ne l'abrita guère durant cette fin d'année 1544. Au mois de juillet il était envoyé par le Roi en Poitou, et il passa de là en Languedoc, d'où il ne revint qu'au début de l'année suivante.

Si la préface peut difficilement s'appliquer à Lazare de Baïf, on en peut dire autant d'une des poésies qui suivent la traduction d'Hécube : la *Ballade présentée à la Reine en Espagne*. Il s'agit d'Éléonore, sœur de Charles-Quint, que la paix de Cambrai fit épouser à François Ier. Or Baïf n'est jamais allé, semble-t-il, en Espagne, tandis que Bochetel, comme nous verrons plus loin, avait précisément accompagné en 1530 le vicomte de Turenne

lorsque celui-ci fut chargé de ramener, avec les deux fils du roi gardés en otage par Charles-Quint, la nouvelle reine de France. Ce fut même Bochetel qui sur l'ordre de François Ier composa les comptes rendus de l'entrée à Paris et du couronnement d'Éléonore[1]. Il est donc tout naturel qu'avant de franchir la Bidassoa il ait présenté à cette princesse des vers de bienvenue.

Nous allons voir que les détails de la préface s'appliquent également fort bien à notre personnage. Celui-ci avait donné en 1542 Jacques Amyot pour précepteur à ses fils, et durant les « moments de loisir » que lui laissait le service du roi et qu'il passait dans « sa maison » de Bourges, il pouvait surveiller les progrès que faisaient « ses enfants » sous la direction de leur maître. La présence dans sa famille d'un aussi bon helléniste dut raviver en lui le goût des œuvres antiques. Dans la préface de la traduction française d'un traité de Plutarque[2] qu'il lui dédia en décembre 1542, Amyot fait allusion à sa connaissance de la littérature latine, mais il laisse assez nettement entendre qu'il ignorait à peu près le grec. Aussi ne pouvait-il traduire une pièce d'Euripide sans le secours du latin. La traduction d'*Hécube* que ses fils composèrent sous la direction d'Amyot lui fournit ce secours. Il présenta donc au roi l'ébauche de son travail durant l'un de ces entretiens que sa situation de greffier de l'ordre de Saint-Michel, de secrétaire du roi en ses finances et surtout de membre du Conseil[3] devaient rendre fréquents, et en 1544 il fit paraître sa traduction sans y mettre son nom. Cette discrétion ne l'empêcha pas de jouir, dans un cercle sans doute assez restreint, d'une certaine réputation d'écrivain, et le poète d'Issoudun François Habert ne tarit pas d'éloges sur sa traduction d'Euripide. Après 1560, il est vrai, je ne vois guère que Du Verdier qui, avec une erreur de date[4], mentionne l'*Hécube* de Bochetel. Cette vague indication a été reprise par certains bibliographes ou historiens, mais aucun d'eux n'a supposé que cette traduction pût être celle que l'on attribuait à Baïf. Aussi le nom de Guillaume Bochetel est-il demeuré depuis trois siècles à peu près dans l'oubli. Je voudrais, autant que le petit nombre des documents et l'insuffisance de mes recherches me le permettent,

1. *L'Entrée de la Royne en la ville et cité de Paris* et *Le Sacre et Couronnement* ont paru chez Geoffroy Tory en 1530 (1531 *n. st.*). Ces deux plaquettes ont été recueillies par Th. Godefroy dans son *Cérémonial*, et réimprimées séparément au XIXe siècle.

2. Ce manuscrit vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale, *n. acq. fr.* 10843.

3. Cf. F. Decrue, *De consilio Regis Francisci*. Paris, 1885, p. 43.

4. Du Verdier donne cette traduction comme ayant paru en 1550 : il ne connaissait sans doute que la seconde édition.

retracer brièvement la vie, et esquisser la figure de ce personnage [1].

La famille Bochetel — et non Bouchetel, comme écrivent beaucoup de contemporains — paraît s'être fixée à Bourges avant le milieu du xv[e] siècle avec Jean Bochetel, secrétaire de Charles V et receveur des finances de Marie d'Anjou, qui, bien que né à Reims, devint par son mariage avec une sœur de Jacques Cœur et par l'achat d'une maison à Bourges un véritable citoyen de cette ville. Ses deux fils François et Bernardin remplirent comme lui les fonctions de secrétaire du roi dans le dernier quart du xv[e] siècle. François, qui devint échevin (1488-90) puis maire de Bourges (1494-5 et 1498-9), épousa une jeune fille noble de la ville, Marie Pellourde, qui lui donna deux fils, appelés comme leur père et leur oncle, François et Bernardin. Ce dernier fut seigneur de Breulhamenon, procureur du roi en Berry et, comme son père, échevin (1501-2) puis maire (1505-7 et 1530-1). Il épousa Catherine Babouin, dont la famille était originaire, semble-t-il, de Bretagne, mais dont le père était greffier à Bourges. Ce fut la mère de Guillaume Bochetel, notre traducteur, et de Jacques Bochetel, seigneur de Galifard, qui remplit les fonctions de receveur général de toutes les finances du Languedoc et fut lui aussi échevin (1537-8), mais refusa en 1552 la charge de maire. Il avait épousé Gabrielle Guérard, et Habert nous a transmis le souvenir de :

> [Cette] maison prudente et honorable
> Ouverte à tous, à tous venants affable,
> Au moins s'ils sont de vertu amoureux.

Guillaume était l'aîné, mais je n'ai pas retrouvé la date de sa naissance. En 1518 il fut nommé clerc et notaire du roi. Vers 1521-1522 il ajouta à ce dernier titre celui de secrétaire du roi qu'il résigna en 1525 en faveur de Palamèdes Gontier : des pièces de 1527 et 1528 lui donnent le titre de greffier, et vers cette époque il fut nommé, semble-t-il, secrétaire de la chambre du roi aux gages de 400 livres tournois. En tous cas, lorsqu'en no-

1. J'emprunte les éléments de cette étude à quelques témoignages contemporains comme ceux d'Habert et d'Amyot, aux Etats des officiers de la Couronne, aux généalogies et pièces originales que renferme le Cabinet des Titres, au *Catalogue des actes de François I[er]*, aux *Privilèges de la ville de Bourges*, dont je dois la connaissance à mon collègue et ami, M. Girard, et surtout à une trentaine de lettres de Bochetel conservées soit dans les divers fonds de la Bibl. Nat., soit dans la collection du Musée Condé. Je suis heureux de remercier à ce propos M. Omont, dont la bienveillance m'a permis de retrouver quelques-unes de ces lettres, et M. Macon qui, avec une inlassable obligeance, m'a aidé à les lire. On peut consulter aussi le tome II des *Mémoires* de Castelnau (éd. *Le Laboureur*), l'*Histoire des Secrétaires d'Etat* de Fauvelet du Toc, et les travaux relatifs au Berry (de Raynal, Buhot de Kersers, Boyer, etc.).

vembre 1527 le « père des secrétaires d'État », Florimond Robertet, mourut, Guillaume Bochetel, qui avait travaillé avec lui et, qui était son parent par alliance, reçut l'ordre, avec d'Iverny, de classer et d'inventorier tous ses papiers, qu'il laissait, paraît-il, en assez grand désordre, et qui ne remplissaient pas moins de deux grands coffres, deux caisses et quatre muids. Mais Bochetel allait être bientôt chargé d'autres occupations plus actives. Le 15 mai 1528 François de Bourbon, comte de Saint-Pol, avait été nommé lieutenant général de l'armée que le roi, d'accord avec Florence, le duc de Milan et la république de Venise, envoyait en Italie pour combattre les troupes impériales. Bochetel, qui se trouvait peut-être à ce moment à Bourges, reçut l'ordre de rejoindre le comte de Saint-Pol à Moulins, où il le retrouva en effet le 10 juin. Les lettres qu'il écrivit au cours de cette expédition, soit au grand maître Anne de Montmorency, soit au secrétaire de celui-ci Nicolas Berthereau, nous montrent qu'il remplissait en quelque sorte auprès de Saint-Pol les fonctions d'intendant de l'armée; et cette tâche n'était pas toujours aisée. La plupart de ces lettres sont remplies de pressantes demandes de subsides destinés au paiement des troupes mercenaires. Les Suisses et les lansquenets n'étaient pas gens d'humeur facile, et ils avaient déclaré que s'ils ne touchaient pas exactement leur solde, ils s'en retourneraient chez eux. Aussi après avoir donné des détails sur la situation de l'ennemi, après avoir rapporté les bruits qui courent et loué la conduite de son maître, Bochetel revient-il toujours avec insistance sur ce sujet; il croit même prudent, au moins une fois, de formuler ses demandes et ses plaintes en chiffre, car il tient à mettre le grand maître en garde contre des négligences coupables dans l'envoi des subsides : il craint en particulier que Spifame ou son commis ne fasse pas parvenir à Saint-Pol toutes les sommes qui lui sont destinées, et il termine vigoureurement sa demande par ce raisonnement d'une concision expressive : « Sans cela il est impossible qu'il y ait ordre en ceste armée, et deffaillant le dit ordre deffauldront pareillement les vivres qui importent le tout, car à ce qu'il se dit par deça, celluy qui aura le derrenier pain demourra vaincqueur. » Le *Catalogue des Actes de François I^er^* nous fournit d'assez nombreuses pièces qui attestent que les demandes réitérées de notre intendant ne restèrent pas sans résultat.

Je ne sais si Bochetel demeura en Italie aussi longtemps que Saint-Pol. Une lettre datée de Bourges du 12 décembre nous apprend qu'il a mandé à Montmorency son « retour de ce malheu-

reux voyage » en sa pauvre maison où il est contraint de rester, car il est, dit-il, si affaibli et exténué qu'il ne peut se servir de ses membres. Si ce « malheureux voyage » est celui d'Italie, il faudrait supposer qu'il en revint à la fin de 1528. Quoi qu'il en soit, le 16 décembre de l'année suivante il recevait l'ordre d'accompagner le vicomte de Turenne en Espagne pour en ramener les fils du roi et la nouvelle reine de France. Les longues lettres qu'il écrivit alors au grand maître, de Valladolid, de Madrid et du monastère de Rodilles, contiennent des détails intéressants sur cette importante mission. A son retour à Paris, le Roi, pour le récompenser sans doute de ses services, le chargea provisoirement (22 août 1530) des fonctions de secrétaire signant en ses finances, tout en lui laissant son titre de notaire et secrétaire de sa chambre; deux ans plus tard (28 avril 1532) il était définitivement nommé secrétaire des finances aux gages de 423 livres 2 sous 6 deniers, sans compter 1 200 livres de pension. On peut supposer qu'il devait une partie de ces avantages à la protection de Montmorency. Il lui écrivait en 1528, du camp de Castelceriolo, ces lignes qui nous donnent quelques indications sur sa situation de fortune à cette époque : « Monseigneur, je vous supplie très humblement que servant en ce lieu et estant loing de vous, vous ne me vueillez mectre en obly. Car, Monseigneur, ma principalle et plus grande fiance gist en vous. Et suis bien assuré que si ma pauvre fortune n'est secourue par vostre moyen, quant l'occasion s'offrera, je seray bien, monseigneur, pour demourer pauvre toute ma vie. Et combien, monseigneur, que j'aye desja receu plus de bien du Roy qu'il ne m'appartient moyennant vostre bonne ayde, toutefois, monseigneur, vous entendez que cela n'est pour me jecter hors d'affaires et que de présent je suis en lieu auquel oultre la peine que j'ay il fault que je supporte beaucoup plus de despence que ma pouvre faculté ne requiert. Vous suppliant très humblement, monseigneur, me pardonner si je vous en faitz quelque plaincte, car je n'ay autre refuge que à vous, estant assuré que m'ayant pris en vostre protection vous n'estes pour m'abandonner. »

Sans doute le traitement de secrétaire des finances, et même la pension de 1 200 livres étaient bien peu de chose; mais il faut tenir compte aussi des cadeaux de toutes sortes qui s'ajoutaient chaque année à ces maigres revenus. Tantôt le roi faisait don a son secrétaire de 600 écus à prendre sur les amendes et confiscations d'un contrôleur de grenier à sel; et l'année suivante, de 2 000 livres tournois sur l'ensemble de plusieurs autres amendes; tantôt il le faisait profiter d'un droit d'aubaine de

80 écus d'or au soleil, ou lui donnait une somme de 2 250 livres pour ses dépenses à sa suite et pour l'aider à marier l'une de ses filles. Il est vrai que les fonctions mêmes de secrétaire du roi entraînaient des dépenses ou tout au moins d'assez fortes avances qui n'étaient pas toujours remboursées très promptement. Néanmoins dès cette époque Bochetel paraît avoir une situation assez brillante à tous les égards. En mai 1535 il avait été envoyé à Calais avec l'amiral Chabot, le grand écuyer de France, Jacques de Genouilhac, et le président Guillaume Poyet, pour négocier avec les députés du roi d'Angleterre, et il avait reçu 300 livres pour ce voyage qui, pensait-on, devait durer une trentaine de jours. En décembre 1537, comme il se trouvait avec la cour à Montpellier, le roi le chargea de porter oralement ses instructions au Cardinal de Lorraine et à Anne de Montmorency qui traitaient à Leucate avec les députés de l'Empereur. En même temps il entretenait avec M. de Castillon, notre ambassadeur en Angleterre, une correspondance personnelle, pleine d'amicales recommandations qui lui attirèrent de la part de son correspondant le surnom de *cuncta formidans*. Il pouvait d'autant mieux renseigner l'ambassadeur sur les sentiments et les intentions du roi qu'il faisait partie de son conseil : aussi rapporte-t-il à Castillon, en termes parfois assez piquants, l'impression que ses missives font sur l'esprit de François Ier. Celui-ci avait été choqué tout d'abord de l'accueil peu empressé qu'on semblait faire en Angleterre à un projet de mariage avec sa fille. « Il s'est très bien mocqué, écrivait Bochetel, des propos qui vous ont esté tenuz la dessus, disant qu'il semble qu'on veuille par delà faire des femmes comme de leurs guilledins, qui est en assembler une bonne quantité et les faire troter pour prandre celui qui ira le plus ayse. Et quant et quant ne treuve pas bon qu'on mecte madame sa fille au ranc des aultres... »

En 1542 Bochetel succéda à Jean Breton, sieur de Villandry, dans l'office de greffier de l'ordre de Saint-Michel. En avril 1546 il fut chargé, ainsi que l'amiral Claude d'Annebaud et le premier président de Rouen, Pierre Remon, de conclure avec les représentants du roi d'Angleterre le traité d'Ardres. La mort de François Ier quelques mois après, en enlevant à Bochetel un protecteur et presque un ami, n'ébranla pourtant pas sa fortune. S'il ne paraît pas avoir été maintenu au conseil par le nouveau roi, il fut du moins placé avec son gendre Claude de l'Aubespine à la tête du règlement que fit Henri II, pour l'expédition des affaires d'État. Celui-ci continua aussi à l'employer à d'impor-

tantes missions diplomatiques, puisqu'en 1549 il accompagnait le frère de Montmorency, la Rochepot, Coligny et le président du Mortier pour négocier à Boulogne avec les ambassadeurs d'Angleterre.

Il devait vivre encore neuf ans, et il semble qu'il garda jusqu'à sa mort ses fonctions de secrétaire des finances, dont il avait demandé en 1542 la survivance pour son ancien clerc Claude de l'Aubespine devenu son gendre. Dès 1537 il avait obtenu la permission de résigner son office de notaire et secrétaire du roi au profit de son fils aîné Jacques, et il démissionna plus tard en sa faveur de sa charge de greffier de l'ordre. Il usa également de son influence pour établir ses autres enfants. Il avait eu quatre fils et cinq filles de son mariage avec Marie de Morvilliers, sœur du garde des sceaux, évêque d'Orléans[1].

C'est au milieu de cette nombreuse famille qu'il passait ses loisirs à Bourges, sa patrie, où ses fonctions à la cour, aussi bien que ses titres de chevalier, seigneur de Sacy, Breulhamenon, La Forest Thaumyère, Sainte-Lizaine et Poirieux devaient faire de lui un assez gros personnage. Je ne sais s'il habitait l'hôtel d'Estampes tout voisin de celui de Jacques Cœur, qui avait été acheté par son aïeul Jean Bochetel; en tout cas il possédait aux environs de Bourges la seigneurie de Breulhamenon dont le château Renaissance a peut-être été en partie construit par lui. C'est dans ces propriétés qu'Amyot donnait ses leçons aux jeunes gens, dont un du moins paraît avoir manifesté pour les lettres une aptitude précoce. Salmon Macrin nous apprend en effet qu'à douze ans il composait déjà des poésies latines. Leur père d'ailleurs leur donnait l'exemple de ce goût pour les choses de l'esprit et pour l'antiquité. Grâce à quelques témoignages, nous pouvons évoquer le souvenir de cette maison hospitalière où les poètes et les savants étaient toujours bien accueillis, et dont l'amphitryon se piquait d'être aussi un

1. Ses fils sont :
Jacques Bochetel, qui eut la plupart des titres et fonctions de son père et épousa Marie de Morogues, dont il eut un fils, Jacques, et une fille, Marie. Celle-ci devait épouser Michel de Castelnau, l'auteur des *Mémoires*.
Bernardin Bochetel, abbé de Saint-Laurent, ambassadeur, évêque de Rennes, et conseiller d'État : ce fut lui qui, en 1565, devint possesseur de l'hôtel Cujas à Bourges.
Guillaume Bochetel, protonotaire du Saint-Siège.
Jean Bochetel, seigneur de Mortomyer, conseiller du roi.
Ses filles sont :
Catherine Bochetel, mariée à Antoine de Vulcob.
Jeanne Bochetel, qui épousa en 1542 Claude de l'Aubespine.
Marie Bochetel, femme en premières noces du secrétaire d'État Jacques Bourdin; en secondes, de Jacques de Morogues.
Anne Bochetel, qui épousa Edme Riglet, écuyer, sieur de Mongeux.
Gabrielle Bochetel, religieuse au couvent de l'Annonciade de Bourges.

Mécène. C'est Amyot qui, lui dédiant sa traduction du traité *De la Loquacité* commence ainsi sa préface : « Entre les autres plus notables lieux et beaux passages qui sont es livres et œuvres du prince des poètes lyriques latins, je vous ay souventes foys ouy louer, avec grande délectation et réciter avec singulière félicité et promptitude de mémoire celuy sermon qui se commence *Ibam forte via sacra*... ; et combien que tous les endroits et par manière de dire tous les vers et syllabes de celuy poète, mesmement en ses épistres et sermons, vous soient tant usitez que l'on le pourroit à bon droict appeler vostre amy comme Cicéron apelle Térence son familier... si m'a il esté tousjours advis que vous preniez plus de goust en celuy la que aux aultres... pour ce que vous aurez plusieurs foys expérimenté par effect ce qu'il représente par painture d'éloquence... » Mais c'est surtout le fécond poète d'Issoudun qui nous a transmis le souvenir malheureusement trop vague de ces aimables réunions. Le nom de Guillaume ou plutôt, par une étrange inadvertance, de Jean Bouchetel, se rencontre bien souvent dans son œuvre, et chaque fois Habert témoigne de son admiration profonde pour le noble poète qui a « triomphé sur le grec Euripide », et de sa reconnaissance pour

le Mecenas insigne
De tous ceux qui aymoient poétiques douceurs.

Aussi, après lui avoir adressé plusieurs poésies de son vivant, Habert écrivit-il quelques semaines après sa mort une *Déploration* de plus de 400 vers, où il reprend le cadre de la pièce de Marot sur le trépas de Robertet, non sans s'inspirer peut-être de la *Complainte* d'André de la Vigne sur la mort du Bazochien Pierre de Baugé (1502) ou de quelque pièce analogue. Nous y lisons en effet, d'abord, suivant un procédé habituel à notre poète, une invective du peuple Berruyer contre Atropos, puis une apologie de celle-ci ; après quoi, chacune des Muses prononce une épitaphe destinée à orner le tombeau du « noble secrétaire ».

Les fréquents séjours de Bochetel en Berry, et surtout sa situation à la cour devaient le mettre en rapport avec Marguerite de Navarre : l'amitié de la reine à son égard nous est attestée par une lettre qu'elle écrivait à d'Izernay à propos du procès de l'évêque de Condom, Erard de Grossoles (1541)[1]. Après avoir parlé de plusieurs personnages qu'il faut entretenir à ce sujet, elle ajoute :

1. Ed. Génin, I, p. 375.

« Vous n'oublierez pas aussi Bouchetel, car vous sçavez l'amour que je luy porte. » On serait curieux de savoir quel parti avait pris notre Mécène dans les luttes religieuses qui partagèrent alors tous les esprits. A Bourges, et dans l'entourage de Marguerite, les novateurs étaient particulièrement nombreux. Nous savons en tout cas qu'un des fils de Bochetel, le cadet, quitta ses fonctions de secrétaire « pour l'engagement opiniastre qu'il eut dans la nouvelle religion » (Fauvelet du Toc). Je trouve également le nom d'Hubert Bochetel parmi ceux de plusieurs prisonniers à la Conciergerie jugés « pour crime d'hérésie » en 1548[1]. Mais ce prénom d'Hubert ne figure pas dans les tableaux généalogiques de la famille Bochetel.

Lorsque Guillaume mourut en 1558, après quelques mois de langueur, Bourges venait de perdre un autre Mécène, Jacques Thiboust, dont les relations avec Bochetel nous sont attestées par la *Déploration* d'Habert. Ce personnage avait fait composer vers 1545-1546 une sorte de *Farrago* où figuraient diverses pièces de ses amis, en français, latin ou grec, pour la plupart en vers (Bibl. nat., ms. fr. 1667). Parmi elles se trouvent plusieurs poésies françaises que l'on peut, je crois, attribuer au traducteur d'*Hécube*. Deux d'entre elles portent l'indication *par M^gr de Sacy*, une autre *G. de Sa.*, une autre enfin *M^e G^e Bouch.* Celle-ci est relative à l'entrevue du roi de France et du roi d'Angleterre en 1532; la précédente était une églogue assez heureusement tournée. Guillaume Bochetel a aussi collaboré, par des vers fort grossiers, au recueil des *Blasons anatomiques*. Mais sa principale œuvre est assurément le petit volume de 1544. Je n'ai pas à examiner ici les poésies qui suivent l'*Hécube* : je me contenterai de noter qu'elles se retrouvent assez fréquemment, surtout les épigrammes, dans des recueils manuscrits du XVI^e siècle, ce qui prouve qu'elles ont joui en leur temps de quelque célébrité. Le volume dut avoir lui aussi un certain succès, puisqu'il fut réimprimé six ans après son apparition.

Le choix même de la pièce peut sans doute expliquer ce succès pour une large part. Comme l'a remarqué en effet M. Lanson[2], de toutes les tragédies grecques c'est celle qui au début du XVI^e siècle a été le plus souvent traduite : en latin par Erasme et par Georg. Anselmus, en italien par Gianbattista Gelli, par Bandello et par

1. N. Weiss, *La Chambre ardente*, p. 185; cf. pp. CXI-CXIII.

2. Cf. ses très intéressants articles sur la conception de la tragédie, le répertoire dramatique et la mise en scène au milieu du XVI^e siècle dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1903-4.

Dolce, sans parler des traductions complètes d'Euripide. Mieux que tout autre héros antique, Hécube semblait personnifier la douleur. Aussi lorsque, dans sa *Déploration de Robertet*, Marot veut peindre la France désolée, la compare-t-il à la triste Hécube,

> Quand ses enfans à l'entour d'elle assemble
> Pour lamenter Hector son fils aisné.

Au point de vue dramatique, le tableau de ce cataclysme profond dans une famille royale correspondait fort bien à la conception qu'on se faisait alors de la tragédie. Il n'est donc pas étrange qu'Amyot ait fait expliquer cette pièce à ses élèves pour les initier au théâtre grec. Mais dans quelle mesure collabora-t-il à la traduction de Bochetel? Si l'on en croyait le passage de la préface cité plus haut, celui-ci aurait tout simplement rendu en vers français la traduction latine composée par ses fils sous la direction de leur précepteur. Mais, sans soupçonner la sincérité de Bochetel, on peut admettre que cette collaboration a été seulement le point de départ de l'œuvre française : une fois que ses premiers essais eurent été approuvés du roi, Bochetel dut se mettre à l'œuvre avec les ressources que sa bibliothèque et ses propres connaissances pouvaient lui fournir. Il ne paraît pas s'être servi de la pièce de Dolce qui est moins une traduction qu'une adaptation, non plus que de celle de Bandello, qui semble faite surtout d'après Érasme et qui, sans être aussi infidèle que la précédente, était pourtant trop développée pour lui être utile. Mais il serait étrange qu'il se fût privé volontairement de la traduction latine d'Erasme dont les éditions s'étaient succédé depuis 1506 avec une rapidité prodigieuse. La comparaison des deux textes semble montrer qu'en effet il s'en est servi. Dès le début de la pièce, nous lisons ces vers :

> Où les ombres des morts sans lumière ne jour
> Par trop sont esloignez du céleste séjour,

qui semblent s'inspirer du latin d'Erasme :

> Cæca qua silentium
> Ab arce porro cælitum sita est domus.

beaucoup plus que du texte grec (éd. Weil, v. 2) :

> ἵν' ᾅδης χωρὶς ᾥκισται θεῶν.

Plus loin, lorsque Bochetel écrit :

> Et pour cela je fus envoyé hors de Troye
> *Comme cil qui* n'estoit en guerre congnoissant

ou :

> D'honorer Achilles il est digne vraiment
> *Comme cil qui* pour nous est mort très vaillamment,

on peut supposer qu'il se souvient de la tournure latine *ut qui...*, *ut cui...*, plutôt que du grec : οὔτε γὰρ ἦν... ; θανών...

Ailleurs, au milieu d'un récit le traducteur français introduit une apostrophe :

> Helas j'ay horreur
> De ce que j'ay songé
> D'ung seul fils que j'ay
> Espargné de tous
> *Et aussi de vous*
> *Ma fille très chère*,

apostrophe que ne justifie pas le grec (v. 75),

> ἀμφὶ πολυξένης τε φίλης

mais que lui fournissait le latin d'Erasme :

> *Teque Polyxena, filiadulcis.*

J'en dirai autant des expressions :

> Chose *a veoir* trop pitoyable
> [οἰκτρῶς ; Erasme : *visu* miserum] ;

ou :

> Achilles *remply de fureur* (s'est apparu)
> [φάντασμ' Ἀχιλλῆος ; Erasme : Umbra *ferocis* Achillis] ;

ou enfin :

> Par lequel j'ay *eu vie*
> [ὑφ' οὗπερ ηὐτύχουν ; Erasme : Per quam ipse *vivo*].

Nous pouvons même affirmer que Bochetel s'est servi du second état de la traduction d'Erasme, c'est-à-dire d'une édition dérivée de l'aldine de 1507 et non de l'édition originale de Josse Badius (1506) [1]. En effet il attribue à Agamemnon le vers 1280 :

> οὗτος σὺ μαίνῃ, καὶ κακῶν ἐρᾷς τυχεῖν ;

1. Sur cette préparation des éditions de 1506 et de 1507, cf. le très intéressant livre de M. de Nolhac, *Erasme en Italie*.

que les éditions grecques du début du siècle, comme la traduction de Camillus, mettaient dans la bouche d'Hécube, mais qu'en 1507 Erasme donne avec raison à Agamemnon.

Il en est de même du vers d'Ulysse à Hécube (399) :

οὐ μὴν γε πείθῃ τοῖσι σοῦ σοφωτέροις.

En 1506 Erasme l'acceptait, et le traduisait par :

Haud liceat, imo obtemperabis his quibus
Et mentis et prudentiæ plus quam tibi est;

mais en 1507 il le corrige en οὐκ ἂν γε, et le premier vers de sa traduction devient :

Haud feceris, si obtemperabis iis quibus.

C'est bien à ce texte que se reporte Bochetel puisqu'il écrit :

Si plus sage que toy crois, tu n'en feras rien,

tandis que les éditions grecques et la version de Camillus conservaient l'ancienne leçon.

Mais si la traduction française semble parfois dériver du latin d'Erasme, il ne serait pas difficile de citer autant et plus d'exemples qui prouvent que Bochetel est remonté sinon au texte grec, du moins à une version plus exacte que celle d'Erasme, celle de ses enfants par exemple. Ainsi Hécube demande aux Troyennes de lui amener :

les âmes divines
D'Helenus ou Cassandre.

C'est la construction même du grec (v. 87) : θείαν Ἑλένου ψυχὰν ἢ Κασάνδρας, construction qu'Erasme modifiait d'une façon assez naturelle en « divina Helenum mente..., Cassandram ».

Plus loin, s'adressant à Ulysse, Hécube lui dit :

Te souvient-il *alors que* tu fus envoyé...

ce qui est une traduction littérale du grec οἶσθ' ἡνίκα... (v. 239), plutôt que du latin : *Scine.. ut.*

De même encore le vers :

Pleut à Dieu que jamais je n'eusse eu congnoissance

reproduit la tournure μηδὲ γιγνώσκοισθέ μοι (v. 255) qu'Érasme ne laissait plus guère apparaître (*cognitum heu mihi plus satis*).

Enfin la mauvaise traduction de Bochetel :

> Or si aucun *disoit*, il nous fault entreprendre
> Encore une autre guerre, et le glaive en main prendre,

ne peut pas s'expliquer avec le latin d'Érasme :

> Age quid futurum, si qua rursum appareat
> Acies coacta, et hostium certamina,

mais doit remonter au texte grec, mal interprété ou corrigé :

> εἶεν· τί δῆτ' ἐρεῖ τις ἢν τις αὖ φανῇ
> στρατοῦ τ'ἀθροισις, πολεμίων τ'ἀγωνία (v. 313-14);

Sans doute pour tous ces exemples on pourrait supposer que la traduction française dérive non pas du texte grec interprété par Amyot, mais de la version latine qu'avait donnée en 1542 Rodolfus Collinus sous le pseudonyme de Dorotheus Camillus. Celle-ci, en effet, diffère en ces passages de la version d'Érasme et pourrait avoir servi de base à Bochetel. Mais il me paraît peu vraisemblable que ce dernier ait eu recours à deux traductions latines imprimées, d'autant que nous ne pouvons guère retrouver dans son œuvre de traces précises du latin de Camillus, tandis qu'au contraire certaines phrases semblent attester l'utilisation simultanée de la version d'Érasme et du texte, par exemple pour le vers :

> Doncques tu *es meschant* par ceste mesme *loy*.
> [οὐκοῦν κακύνῃ τοῖσδε τοῖς βουλεύμασιν (v. 251).
> Erasme : *Lege* igitur isthac *gratiam refers malam*.
> Camillus : Num igitur injurius es hisce consultationibus.]

Quand je parle d'un retour au texte, il faut tenir compte, bien entendu, d'un intermédiaire, écrit ou oral, qu'il nous est malheureusement impossible de déterminer. Ainsi lorsque nous rencontrons des passages qui rendent mal le grec ou la version érasmienne, il nous est loisible d'y voir une erreur de Bochetel, ou de supposer que la traduction de ses enfants était elle-même inexacte, ou d'admettre enfin qu'Amyot lui avait fourni, d'après des manuscrits ou par conjecture, une leçon que nous ne connaissons pas.

Par exemple, il faut peut-être expliquer par une correction du texte la traduction du vers 246 :

ὥστ' ἐνθανεῖν γε σοῖς πέπλοισι χεῖρ' ἐμήν

par :

Tant que ma main mouroit *soubz ses habis icy*.

Mais plus haut (v. 240-241), lorsqu'Hécube rappelle à Ulysse l'aspect pitoyable qu'il avait quand il vint jadis à Troie, couvert de haillons et la figure inondée de larmes de sang, Bochetel a été trompé par l'interprétation du scholiaste qu'avait suivie Érasme : il ne s'est pas rendu compte que le rusé Ulysse avait revêtu ces haillons pour tromper les Troyens, et il s'est figuré qu'il versait des larmes de peur.

Ailleurs, dans les paroles de résignation que le poète grec prête à Polyxène, celle-ci exprime l'idée que le malheur est pénible à supporter quand on n'y a pas été habitué (une mort prompte, dira-t-elle plus loin, est bien préférable) :

[ὅστις γὰρ οὐκ εἴωθε γεύεσθαι κακῶν]
φέρει μὲν ἀλγεῖ δ'αὐχεν' ἐντιθεῖς ζυγῷ (v. 375-76).

Bochetel a cru qu'il s'agissait dans cette phrase, non pas du malheur, mais de la mort, sans s'apercevoir que la suite était en contradiction avec ce sens, et il a traduit :

Il le souffre, et pourtant ce n'est pas sans se plaindre
Quant *a ce dernier joug* la teste il luy faut joindre.

Enfin les vers :

Helas quelle prudence estimer se pourra
Quant par vostre decret la pucelle mourra,

rendent très mal le grec (v. 258-59) :

ἀτὰρ τί δὴ σόφισμα τοῦθ' ἡγούμενοι,
εἰς τήνδε παῖδα ψῆφον ὥρισαν φόνου;

Les erreurs de ce genre sont d'ailleurs assez rares; plus nombreuses naturellement sont les traductions très éloignées du texte, comme celle-ci, à propos de la reconnaissance que les Grecs doivent témoigner aux mânes d'Achille (v. 311-12) :

οὐκοῦν τόδ' αἰσχρὸν εἰ βλέποντι μὲν φίλῳ
χρώμεσθ', ἐπεὶ δ'ὄλωλε, μὴ χρώμεσθ' ἔτι.
Et seroit chose honteuse en ayant obtenu
Le bien qu'il nous a faict, s'il n'estoit recongneu.

Comme chez Baïf, les omissions de détails sont exceptionnelles dans la traduction de Bochetel; par exemple (v. 81-82) :

τὴν χιονώδη Θρῄκην κατέχει
ξείνου πατρίου φυλακαῖσιν.
Est nourry en Thrace

ou (v. 334-35) :

λόγοι πρὸς αἰθέρα
φροῦδοι μάτην ῥιφέντες ἀμφὶ σοῦ φόνου
J'ay jecté au vent tout cela que j'ay dict.

Assez fréquentes, au contraire, sont les traductions trop développées :

πέφευγας τὸν ἐμὸν ἱκέσιον Δία (v. 345)
Rien ne poursuis
Qui te puisse esmouvoir, ou par prière attraire
De faire aucune chose a ton vouloir contraire.
Juppiter par qui sont prières exaulcées
Invoquer je ne veux; ailleurs sont mes pensées;

les additions souvent inutiles que je mets en italique :

Sus vistement le besoing t'y appelle,
Cours aux autels, aux temples, je te prie.

La je gerray
Avec les mors ou demourray
Hélas mère, je te lairray
Et plus je ne te reverray.

Filer, le pain pestrir, *et mes mains employer*
A ouvrage servil.

enfin les redoublements de termes : *ont advisé et résolu entre eux* [ἔδοξε]; *mainte chose publique et mainte ville grande* [αἱ πολλαὶ πόλεις]; *excellens, preux et forts* [ἀρίστων]; *illustre, éminente et pompeuse* [ἀπόβλεπτος].

Néanmoins, malgré ces allongements parfois fâcheux, il nous faut reconnaître que la traduction de Bochetel, comme celle de Baïf, témoigne d'un souci méritoire de ne pas trop s'écarter de la concision de son modèle. La pièce a un peu plus de 1 300 vers dans les éditions grecques de l'époque, elle en a 1 774 dans la traduction française. D'une façon générale les stichomythies sont respectées[1], sauf peut-être dans quelques passages où, du

1. Cf. les vers 415-431; 760-786; 989-1017; 1254-1282 du texte grec.

reste, Érasme donnait l'exemple de traduire plus longuement[1].

Pour le choix et l'emploi des vers, Bochetel a aussi cherché à se conformer aux mètres de l'original. Il n'y a pas toujours réussi; il lui est arrivé plusieurs fois de ne pas reconnaître les vers iambiques, qu'il rend le plus souvent par des alexandrins, ou de diversifier sans raison les vers plus courts, qui correspondent aux systèmes anapestiques et aux strophes lyriques du grec. Ces incertitudes ne sauraient d'ailleurs nous étonner, puisque nous savons que la langue et la métrique grecques ne lui étaient pas familières comme à Baïf. Mais s'il est moins philologue que son devancier, il manie plus aisément le vers français, et c'est avec le plaisir, je ne dirai pas de l'artiste, mais du versificateur qu'il a mêlé aux alexandrins, les vers de dix, de huit, de sept, de six, de cinq syllabes, et les strophes combinées de décasyllabes ou d'octosyllabes avec des vers de quatre syllabes[2].

Certes je ne pense pas que cette traduction, que j'ay essayé de restituer à Guillaume Bochetel, établisse bien solidement sa gloire littéraire, et je ne crois pas que Baïf perde beaucoup à n'être plus pour nous que l'auteur de l'*Électre*; mais il m'a paru qu'il n'était pas sans intérêt d'évoquer le souvenir de ce personnage, parce qu'il témoigne que, dès cette époque, l'étude des œuvres de l'antiquité n'était pas restreinte aux érudits ou aux poètes de profession.

(*A suivre.*) René Sturel.

1. Par exemple :

> Tout ce que controuver j'en peu par éloquence
> Et qui dire se peult par art et industrie
> Pour sortir de péril et pour saulver sa vie.
> πολλῶν λόγων εὑρήμαθ' ὥστε μὴ θανεῖν (v. 250).
> Quo me necis subducerem periculo
> Omneis vafer tum comminiscebar dolos
> Cunctas que pariter persuadendi vias.

Ailleurs la traduction développée d'Erasme n'empêche pas Bochetel de respecter la concision de l'original.

2. La traduction d'*Hécube* est précédée de celle de l'argument grec publié dans les éditions de l'époque. Je ne serais pas étonné que ce morceau eût été traduit par Amyot. En tous cas, la version d'Erasme n'a pas servi de base à cette traduction française, qui rend plusieurs passages du texte grec négligés par le traducteur latin. On y rencontre même quelques additions historiques qui témoignent d'une certaine érudition, par exemple à propos du cénotaphe d'Achille, *élevé au port de Sigée*.

« LA MAISON DE SOCRATE LE SAGE » DE LOUIS-SÉBASTIEN MERCIER ET « SOCRATE ET SA FEMME » DE BANVILLE

Une thèse récente où l'on étudiait la vie et les œuvres de Théodore de Banville signalait quelques sources probables de sa comédie en un acte et en vers : *Socrate et sa Femme*. C'étaient des sources grecques. Peut-être en est-il une autre plus proche de lui et plus directe. Nous voulons parler d'une comédie en cinq actes, en prose, intitulée : *La Maison de Socrate le Sage*, imprimée et éditée chez Duminil-Lesueur en 1809, anonyme. Le Dictionnaire de Barbier l'attribue à Louis-Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. On en trouvera un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, où il est catalogué : YTH 10668. La préface nous apprend que la pièce n'a pas été jouée.

Résumons les deux fables. On se rappelle celle de Banville : « *La scène est à Athènes dans la maison de Socrate en l'an 429 av. J.-C.* » Myrrhine, la femme de l'un des disciples de Socrate, vient reprocher au philosophe de lui prendre son mari. Socrate la console, la conseille et au moment où Myrrhine reconnaissante l'embrasse, la femme de Socrate, Xantippe, paraît. Jalouse, elle s'emporte, s'évanouit, et, comme Socrate, qui la croit morte, la pleure, et déclare qu'il l'aimait, elle lui demande pardon de ses méchancetés, le prie, pour la punir, de la battre; puis, sur son refus, s'emporte à nouveau, le soufflette, et se repent encore, et Socrate pardonne.

La comédie de Mercier est plus compliquée : « *La scène est à Athènes dans la maison de Socrate.* » Nous y retrouvons Socrate et Xantippe; mais la jalousie de Xantippe a deux objets : c'est d'abord Myrthoë, la pupille de Socrate. Une loi singulière, pour repeupler Athènes, dévastée par la peste, oblige toutes les jeunes filles à se marier et autorise les hommes mariés à prendre une seconde femme. Or Myrthoë, dépitée par les légèretés d'Alcibiade qu'elle aime et qui l'aime, veut épouser Socrate. C'est un mariage blanc qu'elle lui propose. Et Socrate feint d'accepter, mais c'est pour travailler à la réconcilier avec Alcibiade. De plus, un jeune Mégarien, Euclide, au risque de sa vie (car Athènes et Mégare

sont en guerre), vient chaque nuit, sous un déguisement de femme, recevoir les leçons de Socrate. Xantippe a surpris, sans la reconnaître, la Mégarienne, et veut la dénoncer. Ces intrigues s'enchevêtrent, mais se débrouillent en même temps pour la plus grande joie de tous les personnages.

Quelles ressemblances découvrons-nous entre ces deux pièces? Nous ferons assurément bon marché de celles que la tradition suffit à expliquer. Socrate patient et ironique, Xantippe acariâtre et violente, cela est banal. On ne saurait beaucoup s'occuper de coïncidences telles que celles-ci:

MERCIER :

Avoir pour époux un philosophe d'un phlegme impatientant, que rien n'échauffe, un homme caustique qui me raille sans cesse (p. 12).

BANVILLE :

Citoyens, voilà comme il est, rien ne le touche,
Il n'entend rien. (Scène I.)
Un mari détaché de tout, que rien ne peut
Irriter, puisque nulle injure ne l'émeut.
J'ai beau crier, hurler. Quand j'exhale mon fiel,
Il dit : Bon, ce n'est rien, c'est un orage au ciel,
Cela passera. (Scène II.)

MERCIER :

Quand je l'épousai ce fut pour être bien sûr qu'il n'y aurait personne ensuite dans le monde avec qui je ne puisse vivre; je voulus en outre avoir dans ma maison quelqu'un qui me rappelât sans cesse l'indulgence que je dois à tous les hommes, et que j'en attends pour moi-même (p. 34).

BANVILLE :

Car son utile rage était le fouet têtu,
Dont la rude lanière éveillant ma vertu,
Comme l'âne fouaillé par le vieillard Silène,
Tenait ma patience et ma force en haleine. (Scène VIII.)

MERCIER :

Mais n'entends-je pas la voix de Xantippe? Oh, la voilà dans son élément: elle gronde, tempête (p. 10).

Mais quel bruit! Xantippe plus furieuse que jamais... Entendez-vous l'ouragan qui s'approche? Quel éclat! Sauve qui peut! (p. 64).

BANVILLE :

Mélitta.

Quels cris fougueux!

Eupolis.

La Peur voltige sur sa trace,

Dracès.

Partons!

Praxias.

Elle a l'aspect riant d'un soldat thrace....

Dracès.

Partons vite! (Scène IV.)

Socrate.

Vivant près de Xantippe au sein du noir tumulte,
Je ne craignais plus rien, ni le peuple mouvant,
Ni le tonnerre, ni la grêle, ni le vent...

Praxias.

Elle eût épouvanté l'orage,

Antisthènes.

Et les typhons. (Scène VIII.)

Sans doute dans ces extraits pourrait-on remarquer de part et d'autre les mêmes images, et encore mieux dans ceux-ci :

MERCIER :

Je me fais aussi bonne que la brebis des bois et ces loups veulent me dévorer (p. 58).

BANVILLE :

Antisthènes.

Bonne Xantippe, bois
Avec nous.

Xantippe.

Pourquoi pas avec les loups des bois? (Scène IV.)

Mais ce peuvent être là rencontres fortuites de forme; l'idée de ces traits, ne l'oublions pas, se trouve dans Xénophon, dans les dictionnaires, dans les histoires; elle est du domaine commun.

Mais l'idée neuve, que Mercier semble bien avoir inventée,

qu'il n'a pas empruntée à son auteur Rollin[1] — nous nous en sommes assuré, — que les anciens n'avaient pas eue, croyons-nous, — et nous l'avons vérifié pour Platon, Xénophon, Plutarque et un grand nombre de polygraphes anciens qui nous ont aussi parlé de Xantippe, — cette idée vraiment originale et qui est d'ailleurs le fond même des deux pièces, c'est d'avoir imaginé Xantippe, non seulement bonne, mais amoureuse et jalouse.

C'est à peine si le seul Platon l'avait montrée capable à l'occasion de quelque sentiment désintéressé. On se rappelle peut-être le tableau rapide du *Phédon*, où elle apparaît avec son enfant dans les bras, assise au chevet de Socrate qui va mourir, proférant les plaintes « ordinaires aux femmes », et, lorsque Socrate la fait emmener, criant et se frappant la poitrine. Mais c'est là une émotion de circonstance. Ce n'est pas de l'amour, ce n'est même pas cette bonté naturelle que lui reconnaissent Mercier et Banville. Chez Mercier, Xantippe dit elle-même : *Quand je me mets en colère c'est que je veux être bonne* (p. 102), et Socrate lui dit : *Va, je n'ai jamais douté de ton bon cœur* (p. 101); et chez Banville il répète : *Elle est très bonne au fond* (scène IV).

Mais voici surtout ce que ni la légende ni l'histoire, ni Platon, ni les autres, à notre connaissance, n'avaient jamais raconté, c'est que Xantippe aimât Socrate et fût jalouse.

Or Banville, après Mercier, en fait une épouse amoureuse des plus ardentes et des moins disposées à partager son bien.

MERCIER :

N'y a-t-il pas là de quoi allumer la colère de toute femme honnête — et qui n'est pas de marbre? — Dieu! que je suis à plaindre! (p. 12).

BANVILLE :

Ce songeur, ce dormeur éveillé, qui croirait
Que c'est un homme jeune et que sa femme est jeune? (Scène I.)
Non, je ne connais pas
De misères qui soient plus tristes que les miennes.
Comprenez-vous cela, femmes athéniennes?

. . . . . .

Mais, après, quel plaisir quand on se raccommode,
Et comme il semble doux à vos cœurs apaisés,
Lorsque les coups ont plu, qu'il pleuve des baisers!
Mais, seule parmi vous, je n'aurai nul salaire. (Scène II.)

1. « Ouvrez les *Œuvres de Rollin*, vous trouverez, dans l'*Histoire ancienne*, tous les faits dont j'ai formé une action principale. » Préface de *La Maison de Socrate le Sage*, p. III.

MERCIER :

Un édit accorde deux femmes à chaque homme, et vous verrez qu'il en faudra trois à cet Hercule du Portique (p. 31).

Je veux être la seule femme de mon mari (p. 59).

Cf. *L'époux dont la jeune Myrthoë a fait choix est déjà marié* (p. 17).

BANVILLE :

Grand merci. Mon mari n'est pas à marier. (Scène v).

Notez que dans cette réplique de la Xantippe de Banville il y a précisément le sujet même de la pièce de Mercier.

MERCIER :

A vos yeux effrontés je devine que lorsqu'une loi donne deux femmes à un seul homme, vous voudriez bien qu'une autre donnât deux hommes à une seule femme (p. 59).

BANVILLE :

Ton mari? C'est très bien le mien que tu voulais.
Mais je comprends : il t'en faut deux, peut-être quatre.

(Scène VII.)

La laideur de Socrate suggère à nos deux Xantippes passionnées le même genre de réflexions; elles plaisantent du même ton, à ce propos, toutes les deux, celui qu'elles aiment et les rivales qu'elles accusent de le leur vouloir enlever.

MERCIER :

Un homme, enfin, qui d'une laideur singulière ne m'en est pas peut-être plus fidèle pour cela (p. 12). *Tu verrais jusqu'où monte la vengeance d'une femme, lorsqu'on veut partager avec une intruse un bien qu'elle a si légitimement acquis à la face du ciel! Certes, il lui sied bien, avec ce beau visage, de vouloir plaire à deux femmes à la fois, lui qui devrait sans cesse remercier la fortune qui, contre toute apparence, lui en a fait trouver une qui...* (p. 20).

BANVILLE :

Ainsi, tu caressais, pareille au flot amer,
Ce front plus dénudé qu'un rocher de la mer!
J'ai très bien vu. Pareille à la nymphe qu'amuse
Un faune, tu baisais cette tête camuse.
Railleur, chauve, égarant au ciel ses pas errants,
Il est à moi. Cela suffit, tu me le prends! (Scène VII.)

Non, je veux la mettre à deux genoux
Là, devant moi, plonger mes deux mains dans l'or fauve
De cette chevelure, et la rendre plus chauve
Que son amant, le beau Socrate! (Id.)

La jalousie provoque les mêmes mouvements des deux Xantippes contre leurs prétendues rivales. De part et d'autre ce sont les mêmes compliments aigres-doux.

MERCIER :

Et vous, la belle à l'œil hypocrite (p. 58).
La belle aux yeux doux et baissés, au teint rosé, à la taille mignonne (p. 60).

BANVILLE :

La belle aux blonds cheveux. (Scène v.)
Ta bouche en fleur, tu peux la clore. (Id.)

De part et d'autre ce sont les mêmes menaces et le même jeu.

MERCIER :

Xantippe à Euclide : *Impudente! Oses-tu paraître encore en ma présence; viens que je te...*

(Elle s'élance pour frapper Euclide.)

L'officier arrêtant le bras de Xantippe.
Arrêtez.

Xantippe se débattant.
Non, il faut que mille coups sur ce laid visage... (p. 98).

Elle s'avance vers Euclide qu'elle menace. Socrate la retient.
Je ne sais ce qui me retient de lui arracher les deux yeux (p. 28).

BANVILLE :

Xantippe veut se précipiter sur Myrrhine, mais Socrate arrête sa femme, la prend dans ses bras et l'y retient captive.

Socrate, tenant Xantippe.
Tout beau. Là. Calme-toi, ma femme.
Xantippe, essayant en vain de se dégager.
Laisse-moi..
Maintenant, belle, tu vas pleurer,
Car je vais te griffer et te défigurer,
Et je veux que ton œil de colombe se ferme!

Xantippe s'échappe, et va se jeter les poings fermés sur Myrrhine.

Myrrhine, reculant épouvantée.

Xantippe! Non! J'ai peur.

Socrate rattrape Xantippe, et de nouveau la retient dans ses bras.

Socrate à Myrrhine.

Ne crains rien, je tiens ferme.

Xantippe, voulant se dégager.

Socrate, laisse-moi! Quoi! je ne pourrai pas
La mordre! (Scène VII.)

Et voici en réponse, dans chacune des deux pièces, les protestations interrompues des prétendues rivales.

MERCIER :

Euclide. — *Madame, daignez m'écouter et vous verrez...*
Je ne suis point ce que vous pensez...
Encore un coup, sachez que...
Permettez que d'un seul mot je vous dissuade...

Xantippe. — *Les discours sont inutiles, quand les faits parlent si hautement.*

Euclide. — *Je vous jure que l'amour seul...*

Xantippe furieuse :

L'amour, l'amour! Voyez!... Voyez l'excès de cette impudence.

Euclide, rapidement.

L'amour seul de la philosophie... (p. 29-30-31).

BANVILLE :

Myrrhine.

Je lui disais...

Xantippe.

Merci, j'ai très bien entendu.

Myrrhine, timidement.

Si j'ai baisé le front de Socrate...

Xantippe.

Sa bouche
En convient. L'impudence est chez elle farouche. (Scène VII.)

Ces citations sont assez probantes : ainsi donc, Banville comme Mercier, et après Mercier, a imaginé une Xantippe bonne, passionnément amoureuse et jalouse; et sur cette idée il a fondé toute sa comédie. L'on comprendra que, vu l'importance singulière de l'idée, il nous ait paru intéressant de noter qu'elle lui est com-

mune avec Mercier et que Mercier l'a eue, seul peut-être avant lui.

Le lecteur aura fait sans doute une autre remarque : pour exprimer les sentiments de cette Xantippe nouvelle, Banville a trouvé des sarcasmes et des cris de colère que l'on avait déjà entendus, des gestes et des mouvements que l'on avait déjà vus dans la comédie de Mercier. N'avons-nous pas ainsi découvert dans celle-ci comme la structure même d'une scène de Banville : la scène de jalousie? Nous sommes ainsi conduit à comparer les deux intrigues après avoir comparé les deux caractères. C'est qu'en effet, malgré la dissemblance singulière qui distingue au premier examen le double imbroglio de Mercier et le modeste argument de Banville, nous serions tenté de reconnaître dans la comédie de Mercier comme le germe de toutes les autres scènes capitales de la comédie de Banville, sauf une. Nous en comptons encore en effet trois : Socrate et ses disciples, — Socrate et sa femme évanouie —, Socrate et Myrrhine. Si de cette dernière, où sont d'ailleurs les vers les plus charmants du poème, il n'y a nul équivalent chez Mercier, en revanche les deux autres y sont plus ou moins indiquées. Et d'abord voici deux courts mouvements scéniques qui font penser à la scène de la pâmoison.

MERCIER :

Xantippe se jetant sur une chaise.
Ouf! ouf! je suffoque... ouf!

Socrate, d'un grand calme.
Songez, ma chère femme, que vous vous incommodez beaucoup; la colère fait toujours du mal (p. 13).

Xantippe, dans une violente agitation.
Ouf! — je respire à peine... ouf! — ils me feront mourir! — mais je m'en garderai bien : les misérables s'en... réjouiraient... tous (p. 57-58).

BANVILLE :

Socrate.
Xantippe, calme-toi.
Xantippe, que sa rage étouffe.
Je veux..., je veux..., le sang inonde ma poitrine...
Et j'étouffe, — je meurs... De l'air!... de l'air!
Elle tombe sur le lit de repos, pâle et inanimée. (Scène VII.)

Et voici que Xantippe, qui, chez Mercier, prévoyait que sa mort réjouirait autrui, voit chez Banville sa crainte vérifiée.

Eupolis (d'un ton railleur).
Et voilà tout?

Dracès.
C'est pour cela que tu gémis?

Praxias.
Quoi donc! C'est pour cela qu'il pleure?

Antisthènes.
O mes amis.
Pour une femme folle?

Dracès.
Acariâtre, etc. (Scène VIII.)

La scène, il est vrai, se continue d'une façon que rien n'annonçait dans la pièce de Mercier. Xantippe laisse Socrate croire qu'elle est morte, pour écouter ce qu'il dit de son épouse. Ici Banville s'imite lui-même. Car, dans ses fourberies, Nérine essaye de jouer le même tour à Scapin.

Quant à la scène de la leçon de philosophie, on la trouve également chez Mercier et chez Banville. La coïncidence est d'autant plus curieuse que dans l'une et l'autre pièce c'est un véritable hors-d'œuvre.

MERCIER :

Socrate, retournant près de sa table, s'assied tranquillement, remet en ordre quelques papiers, garde quelques moments le silence, et dit ensuite d'un ton sérieux :

Votre silence, Euclide, m'annonce que vous venez de reprendre, dans le calme des sens, l'examen de la grande question philosophique dont nous nous entretenions la nuit dernière; rien n'empêche que nous ne la continuions. Je vous disais donc que l'ordre constant qui règne dans l'univers atteste l'unité d'un Dieu (p. 32).

BANVILLE :

Cependant, éveillons notre esprit endormi.
Ne demandais-tu pas tout à l'heure, Antisthènes,
Si nous devons porter, vivants, le deuil d'Athènes? (Scène III.)

Et il pose et traite la question de savoir s'il faut renoncer aux beaux-arts et aux belles-lettres pour ne plus penser qu'à la guerre.

Guerriers, songeons à l'art aussi.

Voilà le lieu commun que développe Socrate en des vers où le poète a rappelé notre guerre de 1870-1871 et la noble fin d'Henri Regnault. Ce n'est assurément pas le sujet de la leçon que Socrate fait à Euclide sur la Providence. Mais il se trouve chez Mercier une scène où la question générale dont traite le Socrate de Banville est précisément soulevée par le sien. Elle y est d'ailleurs tout autrement résolue. Le Socrate de Mercier raille Alcibiade brillant soldat, mais frivole, qui s'est présenté chez lui richement vêtu, entouré d'un grand nombre d'esclaves et leur parlant ainsi :

MERCIER :

« *Dites à Mirmidès que je me rendrai à son festin; à Timéon que j'assisterai à la lecture de son dithyrambe; à Chrisalde que je me plains du peu d'élasticité qu'il a donné aux ressorts de mon dernier char... A propos, ne manquez pas, mon cher scribe, de faire annoncer au Sénat que j'ai terminé le mémoire que je dois lui présenter sur les moyens de rétablir la paix entre Athènes et Mégare* (p. 36). » Et Socrate le raille sur son luxe : « *Vraiment vous voilà mis d'un goût inimitable; je vois avec raison que les femmes vous en ont nommé l'oracle...* (p. 37). *C'est par vous qu'Athènes jouit enfin de mille plaisirs que nos grossiers aïeux ne soupçonnaient pas. Par vous, on y savoure les délices d'un repas composé par une main savante. Les jeux, les chants, les danses, tous les arts si nécessaires dans une république, vous doivent parmi nous leur rang* » (p. 38).

A quoi Alcibiade réplique qu'il a su faire à l'occasion le Laconien chez les Spartiates :

« *Il est prouvé qu'assis à leurs longues tables de pierre, je m'y régalai de la sauce noire et du pain bis des soldats* » (p. 40).

N'entend-on pas comme un écho de tous ces propos dans la scène de Banville (scène III)?

BANVILLE :

Antisthènes.

Donc, le temps est venu d'être austères.

Eupolis.

Laissons

A d'autres plus heureux les festins,

Dracès.

Les chansons,

Antisthènes.

Les joyaux d'or,

Eupolis.

Les arts qui firent notre gloire...

. . . . . .

Socrate.

Sparte à la rude mamelle
Rirait de nous, amis, si nous faisions comme elle,
Si vous, Athéniens, l'élégance, l'esprit,
. . . . . .
Vous lui donniez un jour le plaisir de vous voir
Sous des habits grossiers mangeant le brouet noir.
Quel que soit notre sort, victoires ou défaites,
Imposons-lui nos chants, nos modes et nos fêtes;
Toi, Praxias, tes dieux à la blancheur de lys...
Et vous, votre parure et vos robes, ô femmes!

Ainsi le sujet de la leçon du Socrate de Banville serait aussi traité dans un passage de *La Maison de Socrate le Sage*. On trouverait donc, éparses dans la filandreuse comédie de Mercier, les idées de presque toutes les grandes scènes de *Socrate et sa Femme*. Et si l'on veut bien se rappeler que le principe même de la pièce de Banville, c'est-à-dire, l'amour jaloux de Xantippe, ne se rencontre sans doute avant lui nulle part ailleurs que chez Mercier, on a les données les plus importantes du petit problème que nous avons proposé.

Faut-il noter des similitudes particulières moins significatives? Nous citerions à titre d'exemple le commencement des deux pièces qui débutent l'une et l'autre par un court monologue philosophique de Socrate.

Mercier :

Oui, l'âme est douée de la connaissance des idées éternelles, elle est créée pour y vivre... L'homme a la faculté de connaître la divinité par sa propre pensée (p. 2).

Banville :

Mais l'âme suit le vol redoutable des astres,
Elle vit dans la nuit et dans l'horreur sublime
Du chaos sombre et dans le néant de l'abîme,
Et contre la mort même elle trouve un abri
Dans sa propre vertu. (Scène I.)

Mais il n'est que trop facile de céder à l'illusion d'analogies plus ou moins précises. Et nous nous en tiendrons à celles que nous avons signalées. Du moins jugera-t-on, sur celles-là, qu'il était légitime de poser notre question.

... Une étude bien plus intéressante encore serait, le cas échéant, d'examiner comment, d'une pièce aussi fastidieuse que celle de Mercier, Banville a dégagé sa jolie comédie.

Il serait piquant aussi de comparer les intentions des deux auteurs, — car Banville, outre le projet, bien exécuté d'ailleurs, de nous plaire, a voulu, et avec succès, dans une scène, hausser le ton, évoquer les deuils glorieux de la dernière guerre, célébrer les arts qui font la gloire de la patrie, et les artistes qui savent mourir pour elle, les armes à la main. — Notre anonyme est loin de ces pensées; la pièce imprimée en 1809, ne l'oublions pas, ne manque pas d'allusions politiques : c'est un opposant. L'année de Wagram il écrit ceci dans la préface de sa pièce :

Comment ne pas se complaire à mettre sur la scène un personnage tel que Socrate? Je préfère douze de ses paroles à toutes ces vieilleries homériques si chères aux cerveaux collégiens. Quelle admiration insensée! Quel malheureux génie a jeté sur la terre ce poème monstrueux, fait pour alimenter les horreurs de la guerre et toutes les héroïques extravagances qui en perpétuent l'appareil! (P. IV-V.)

Nous voilà loin des paroles noblement guerrières du Socrate de Banville :

Allons donc au théâtre apprendre des poètes,
Comment, dans un pays grandi par les revers,
Les belles actions renaissent des beaux vers.

Et ce serait une différence intéressante à noter entre ces deux œuvres, si l'une est la source de l'autre.

JULES BERTHET.

PIERRE DU RYER ÉCRIVAIN DRAMATIQUE

Il y eut au second quartier du XVII[e] siècle, toute une école d'écrivains, qui, après avoir appris à écrire des tragi-comédies à la manière de Hardy, changèrent assez de goût pour créer peu à peu la tragédie classique française. Parmi ces auteurs, Pierre Du Ryer mérite une place importante, car il fut doué d'une conception de son art plus profonde que celle de Mairet, de Boisrobert et de Scudéry; il fut plus fécond que Tristan, plus régulier et en même temps plus original que Rotrou. Néanmoins on l'a étudié moins que ses rivaux. Sauf un essai de Fournier [1], court et plein d'erreurs, trois pages de Livet [2], autant de M. Reynier [3] et une thèse allemande [4] qui laisse beaucoup à désirer, il n'y a presque rien sur lui. En essayant de suppléer à ce manque, j'ai refait la biographie de Du Ryer et la critique de ses œuvres dramatiques. Le livre qui donne le résultat de mes travaux vient de paraître en anglais [5] et je résume ici à l'usage du public français, les idées et faits principaux qui y sont contenus.

I. — La vie.

Le père de Du Ryer [6], qui se nomma Isaac [7], fut poète lyrique et dramatique, courtisan, secrétaire du roi et du grand écuyer, et

1. A la tête de son édition des *Vendanges de Suresne* de Du Ryer, dans le *Théâtre français au XVI[e] et au XVII[e] siècle*, Paris, 1871, II, 68-75.

2. *Histoire de l'Académie française*, Paris, 1858, I, 299-301.

3. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, IV, 384-387.

4. *Pierre Du Ryers Leben und Dramatische Werke*, par K. Philipp, Zwickau, 1905.

5. *Pierre Du Ryer Dramatist*, publié par les soins de la *Carnegie Institution of Washington*, Washington, 1912.

6. On écrit Du Ryer et du Ryer; quelquefois un *i* remplace l'*y*. Plusieurs faits indiquent qu'on ne prononçait pas l'*r* finale, surtout l'orthographe *duriez* trouvée dans le *Mémoire* de Mahelot.

7. A la tête du *Temps perdu* d'Isaac Du Ryer (édition de 1624 seulement) se trouvent des poèmes latins signés *Petrus du Ryer* et adressés *Patri suo*; le *Jardin des Muses* (Paris, 1640) contient un sonnet « sur les misères de la pauvreté par le sieur du Ryer, *le père* », qui, quoique souvent attribué à Pierre, est vraiment l'œuvre d'Isaac.

plus tard, employé à la douane du port Saint-Paul [1]. Flatteur, ivrogne, besogneux, il ne fut pas un père modèle, mais il donna sans doute à son fils, non seulement sa place de secrétaire du roi et son nom, qui semble avoir appartenu à la petite noblesse, mais aussi son éducation classique, son amour des vers et des pièces de théâtre, et une certaine connaissance de la cour.

Pierre naquit vers 1600 [2], probablement à Paris. Il semble avoir fait de bonnes études classiques, avec un peu de droit [3]. En février 1621, nous le trouvons secrétaire de la chambre du roi; en juin 1627, conseiller et secrétaire du roi et de ses finances [4]. On l'appelle aussi « porteur des lettres de provision de l'office de comptrolleur et garde des grandes et petites mesures au grenier à sel de Bayeux », et noble homme, sieur de Paracy, demeurant à Paris, rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Gervais. En 1633, ayant fait un mariage d'inclination, il vendit sa charge de secrétaire du roi et entra dans le service de César, duc de Vendôme, où il resta comme secrétaire jusqu'à la fin de 1640 [5].

Il débuta dans la carrière littéraire par les vers latins dont il a été question. En 1629 parut son *Dialogue de la Digue et de la Rochelle*, qui contient trois poèmes patriotiques à l'occasion de la prise de cette ville. Il publia d'autres poèmes lyriques avec *Argénis et Poliarque* en 1630 et avec *Lisandre et Caliste* en 1632. Quoique la plupart des sujets ressemblent à ceux traités par son père, il ne paraît pas l'avoir imité. Il chante les victoires de Louis et de Richelieu, la nature, l'amour, la renommée, mais son génie ne fut pas lyrique. Il y a peu d'imagination et de sentiment profond; les métaphores sont banales; il n'y a rien de vu, rien d'harmonieux. Ce qui nous intéresse dans les poèmes, ce sont plutôt les indications biographiques qu'ils contiennent, et qui nous montrent

1. Voir Goujet, *Bibliothèque françoise*, Paris, 1751-1756, XV, 276-286.

2. D'ordinaire on date sa naissance de 1605, en suivant les biographes du XVIIIe siècle, mais il y a à la Bibliothèque nationale des quittances qui prouvent qu'il était secrétaire de la Chambre du roi en 1621, de sorte qu'il n'est pas probable qu'il naquit plus tard que 1600. On ne peut guère reculer la date plus loin, car le premier livre qu'il publia fut imprimé en 1629 et, on ne conçoit pas qu'un écrivain si copieux commençât à écrire après sa vingt-neuvième année.

3. Voir le privilège de ses traductions de Salvianus et de Thou.

4. Voir les quittances, signées par lui, à la Bibliothèque nationale, *pièces originales*, 2 482 et 2 598.

5. Voir Livet, *loc. cit.* Il fut encore secrétaire du roi au mois de septembre 1633, la date de la dernière quittance; il entra dans le service de Vendôme vers la même année, car son *Cléomédon*, joué à Carnaval, 1634, fut écrit « dans la maison de Vendôme »; il y resta jusqu'au 30 septembre 1640, la date du privilège de sa traduction des *Tusculanes*, où l'on parle de lui comme secrétaire de Vendôme; l'exil de son protecteur en 1641 prouve qu'il sortit de son service avant la fin de cette année.

Du Ryer, non seulement comme le catholique et monarchiste que nous connaissons, mais aussi comme un bon vivant, assez libertin, qui n'est pas du tout le père de famille digne et laborieux qu'il devint plus tard.

Il envoya des vers flatteurs à ses rivaux, à Rayssiguier, Mareschal, Auvray, Scudéry, Corneille. Il eut pour amis ou patrons Vaugelas, Ménage, Guillaume Colletet, Pellisson-Fontanier, La Châtre, Vendôme, la duchesse de Longueville, et la nièce de Richelieu. Après 1640 il resta sans protecteur et semble n'en plus avoir cherché. Des pièces de théâtre et traductions qu'il écrivit après cette année, il n'y a que deux qui soient dédiées, l'une à Christine de Suède, l'autre à un certain monsieur Du Mas. Comme gagne-pain il se fia à ses traductions, au grand dommage de son œuvre originale.

Selon Tallemant[1], son salon fut fréquenté par l'acteur Bellerose et d'autres gens d'esprit. Le 21 novembre 1646, il devint le dix-neuvième membre de l'Académie française, malgré la concurrence de Pierre Corneille. « Monsieur Faret estant mort », écrit Pellisson[2], « on proposa d'un costé le mesme monsieur Corneille, et de l'autre monsieur du Ryer, et ce dernier fut préféré. Or le registre en cet endroit fait mention de la résolution que l'Académie avoit prise de préférer toujours entre deux personnes, dont l'une et l'autre auroient les qualitez nécessaires, celle qui feroit sa résidence à Paris. »

Vers cette époque, Du Ryer alla s'installer à Picpus, hors des portes de Paris. Entre 1650 et 1652, il perdit un fils et deux filles et, vers 1653, sa femme Geneviève Fournier[3]. Cette dernière fut une bourgeoise peu cultivée, mais bien dévouée à son mari savant. Du Ryer nous fait un tableau charmant d'elle et de leur ménage dans une lettre connue[4]. Ménage et Vigneul-Marville nous racontent une visite au poète nécessiteux à Picpus, où, après leur avoir montré ses ouvrages, il régala ses amis de cerises, de lait et de pain bis. Marmontel ajoute que sa femme lui donna tous les jours tant de pages à traduire[7].

Il y a une autre lettre de cette période qui, quoique indiquée

1. *Historiettes*, Paris, 1860, VII, 173.
2. *Histoire de l'Académie française*, Paris, 1653, p. 362.
3. Jal, *Dictionnaire*, 1098,
4. *Essais de lettres familières*, par Cassagne, attribués à Furetière, Paris, 1690, 16-20.
5. *Ménagiana*, Amsterdam, 1693, 366.
6. *Mélanges d'histoire et de littérature*, Rotterdam, 1700, 193, 194.
7. *Chefs d'œuvre dramatiques*, Paris, 1773, préface de *Scévole*, p. IV.

dans le catalogue de l'Arsenal[1], est restée inédite et inconnue. Elle n'est ni signée ni datée, mais elle s'adresse à Conrart et on l'attribue à Du Ryer. Elle accompagne deux lettres d'Espagne et de Patru, dont la première date de Londres, le 20 juin 1653. Toutes les trois discutent une traduction d'une lettre de Sulpicius à Cicéron. Du Ryer fait une longue et ingénieuse défense du traducteur, qui fait plus d'honneur à sa bonté qu'à sa latinité, car la question tourne entièrement sur l'usage ironique du mot *credo*, que Du Ryer reconnaît, mais sur lequel il n'insiste pas.

Il épousa en secondes noces Marie de Bonnaire, qui, selon Jal, lui apporta assez d'argent pour qu'il passât la fin de ses jours à son aise dans une maison du Marais, rue des Tournelles, où il demeurait en 1655, quand sa femme lui donna une fille. D'Olivet ajoute qu'il reçut un brevet d'historiographe de France avec une pension sur le sceau[2], mais il continua ses traductions jusqu'à sa mort et mourut, « en sa maison au village de la Rapée proche de la basse-cour de la seigneurie de Bercy[3] ». La date de cet événement est entre le 28 septembre et le 5 octobre 1658[4], quoiqu'il ne fût enseveli à Saint-Gervais que le 26 novembre de cette année[5].

Du Ryer traduisit des œuvres de Salvianus, Isocrate, Antoine de Crato, Sulpice-Sévère, les histoires de Strada, Hérodote, Tite-Live, Polybe, de Thou, le supplément à Quinte-Curce de Freinsheim, les *Métamorphoses* d'Ovide, et la moitié de tous les ouvrages de Cicéron et de Sénèque. Il y a plus de trente volumes de ces traductions, dont plusieurs in-folio[6]. C'était un traducteur très populaire, comme le prouve le nombre de ses éditions aussi bien que le témoignage de ses contemporains, mais, après sa mort, on le critiqua sévèrement, même pour des fautes qu'il n'avait pas faites[7]. La plupart de ses infidélités linguistiques résultent de sa con-

1. Ms. 5 419, p. 65-80.
2. Livet, *loc. cit.*
3. Jal, *loc. cit.*
4. Sa mort est notée dans la *Muse historique* du 5 octobre, de sorte qu'il aurait dû mourir entre cette date et celle du numéro précédant de ce journal, qui apparut le 28 septembre. Voir les frères Parfaict, IV, 537. Aussi le second volume de sa traduction de Sénèque, imprimé le 14 octobre, déclare-t-il que Du Ryer est mort « ces jours passés ».
5. Jal, *loc. cit.* Beaucoup de ceux qui ont écrit sur Du Ryer ont pris cette date comme celle de sa mort. D'autres, après Baillet, se trompent de l'année aussi. Parmi ceux-ci se trouvent les auteurs du *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs réceptions*, Paris, 1698, 54; et des *Registres de l'Académie française*, Paris, 1906, IV, 19.
6. On trouvera dans un appendice à mon livre la liste des éditions de ces traductions.
7. Bayle cite six exemples d'erreurs, dont deux sont de Claveret.

ception de son art plutôt que de son ignorance, car il croyait que le traducteur était l'interprète de son auteur et qu'il avait le droit de l'embellir ou de le faire plus clair ou plus fort qu'il ne l'était[1]. Malgré la rapidité de son travail, ses traductions étaient pour son âge des modèles de style[2] et aidèrent à répandre la connaissance des classiques grecs et latins. Elles sont oubliées à présent, parce que nous avons une meilleure connaissance des langues anciennes et une autre conception du devoir du traducteur.

II. — Les premières tragi-comédies.

D'après un avertissement qui accompagne le manuscrit[3] d'*Aréthaphile* et *Clitophon*, ces deux tragi-comédies sont les premières pièces dramatiques de notre auteur. La préciosité du style, l'irrégularité de la composition, et la façon trop fidèle dont l'auteur reproduit les événements de ses sources confirment ce témoignage anonyme, qui est encore soutenu par le fait que ces œuvres sont restées manuscrites et qu'il y a dans une pièce liminaire d'*Argénis et Poliarque* (publié en 1630) une référence aux écrits de Du Ryer, qui fait supposer que cette tragi-comédie-ci n'est pas sa première pièce. Il est probable, donc, qu'il les fit représenter vers 1628, pas plus tôt, car nous les trouvons dans le *Mémoire* de Mahelot, ce qui veut dire qu'on les joua vers 1633, et il n'est pas vraisemblable qu'elles soient restées au théâtre beaucoup d'années sans être imprimées. Contre cette hypothèse, nous avons seulement le témoignage des titres des deux tragi-comédies, trouvés dans le manuscrit, qui les date de 1618 et 1632, mais ces dates ne s'accordent pas avec la constatation que les pièces étaient les deux premières de Du Ryer, car il avait publié et l'*Argénis et Poliarque* et l'*Argénis* avant 1632. Il est tout à fait invraisemblable du reste, que Du Ryer ait publié sa première pièce en 1618, quand il n'avait que dix-huit ans, et qu'il ait attendu douze ans avant de publier sa seconde. Je crois plutôt que ces dates, dont on ne parle pas avant de Beauchamps, en 1735, furent ajoutées au manuscrit par une autre main que celle de l'auteur de la pièce ou de l'avertissement. Si l'on veut me citer

1. Pour ne citer qu'un exemple, il traduit *dentes putridi* par *cette bouche puante, ces dents pourries et infectes.*
2. Voir le *Dictionnaire* de Richelet et les *Lettres* de Chapelain, II, 822, 823.
3. Bibliothèque nationale, ms. fr., 25 496.

aussi le témoignage de Mairet[1], qui dit que Du Ryer commença à écrire après Scudéry, je répondrai que la citation est pleine d'erreurs volontaires, car Mairet, en tâchant de prouver qu'il est le premier écrivain de sa génération, fausse les dates de ses propres pièces et il est fort capable de fausser celles des pièces de Du Ryer d'une année ou deux.

Le manuscrit de ces deux pièces est du XVIII[e] siècle, écrit après 1742,[2] probablement une copie de celui qui appartenait au maréchal d'Estrées, selon Titon du Tillet et de Beauchamps. L'avertissement nous raconte que Gaston d'Orléans appelait *Arétaphile* sa pièce et que, malgré leur irrégularité, les deux tragi-comédies eurent un grand succès. La source d'*Arétaphile* se trouve dans le XIX[e] chapitre du livre de Plutarque intitulé : *De mulierum virtutibus*.

C'est l'histoire de la reine de Cyrène, qui, mariée contre sa volonté au tyran, réussit à le remplacer sur le trône par l'héritier légitime. L'idée maîtresse du conte, c'est le patriotisme qui domine sur les autres vertus de l'héroïne. C'est un sujet dont on pourrait faire une tragédie cornélienne de la volonté, mais Du Ryer n'est pas encore arrivé à cette conception du poème dramatique. Il n'y voit que l'occasion de faire quelques scènes de mélodrame, quelques longs discours précieux. Ce n'est plus la volonté d'Arétaphile qui conduit l'intrigue; c'est le hasard, aidé par l'effort de quelques personnages subordonnés. On peut remarquer le grand rôle de l'amour dans cette pièce et les changements par lesquels Du Ryer rend plus sympathiques l'héroïne et ses amis. Il y a une scène forte, dans laquelle Nicocrate, comme le feront plus tard Locuste et Narcisse, empoisonne un captif pour savoir si c'est vraiment du poison qu'on a donné au tyran; on trouve une scène pittoresque, celle de la découverte du corps de Nicocrate au clair de lune.

Clitophon reproduit fidèlement l'histoire racontée dans *Cleitophon et Leucippe*, le roman grec d'Achille Tatius. Les amants s'enfuient de Tyr en Égypte, où ils sont pris par des pirates, qui ordonnent qu'on les sacrifie aux dieux, mais le héros s'évade et l'héroïne est sauvée par une feinte du sacrificateur. Ensuite elle s'échappe aux poursuites amoureuses d'un roi égyptien et d'un de ses courtisans, qui l'enlève. De son côté, le héros résiste aux sollicitations d'une femme d'Éphèse, qui se croit veuve et désire

1. *Épître dédicatoire* aux *Galanteries du duc d'Ossoune.*
2. Le filigrane montre cette date.

l'épouser. C'est chez elle qu'il retrouve sa Lucipe, déguisée en fille de ferme, mais le mari de la soi-disant veuve revient, emprisonne Clitophon et tâche de séduire Lucipe, qui se cache dans un temple. La croyant morte, Clitophon prétend l'avoir tuée, afin de mourir aussi, mais elle reparaît, on exhonore Clitophon d'adultère et de meurtre, et les amants sont réunis avec la bénédiction paternelle.

Nous savons gré à l'auteur d'avoir omis plusieurs dissertations sur l'amour, des descriptions de nature ennuyeuses, et des scènes scabreuses du grec, mais la tragi-comédie reste très irrégulière, n'ayant que l'unité vague de notre intérêt pour les amants dans leur lutte contre des scélérats et des événements merveilleux. Le succès de la pièce fut dû probablement à la variété d'incidents et de décors que le public du moment trouvait à son goût.

Dans ces pièces-ci Du Ryer met en scène les événements d'après l'ordre trouvé dans ses sources. Plus tard, comme tous les dramaturges classiques, il commence ses pièces vers le milieu de l'histoire et nous en fait raconter la première partie par les acteurs. La transition de l'une à l'autre méthode se trouve dans la tragi-comédie à deux journées, publiée en 1630 et 1631 sous les noms d'*Argénis et Poliarque ou Théocrine* et d'*Argénis*. Dans la première journée, Du Ryer raconte le commencement de l'amour de Poliarque, roi de France, et Argénis, princesse de Sicile, comment le héros se déguise en femme, entre dans le château où l'héroïne est gardée, la défend contre son rival, et, après avoir gagné le cœur de la princesse, est forcé de quitter la cour par ses ennemis politiques. L'histoire reste incomplète et ne saurait se représenter sans la seconde journée, qui donne la lutte entre Poliarque et deux rivaux nouveaux, dont l'un est tué et l'autre se trouve frère de l'héroïne, comme il arrive souvent dans les romans où il y a deux héros sympathiques. On peut représenter cette journée soit après la première, soit seule, car les personnages de cette seconde partie se racontent les événements de la première. Je crois que Du Ryer fit d'abord représenter les deux journées ensemble, mais, voyant que les dix actes étaient trop, il mit dans la bouche de ses acteurs l'explication des incidents de la première journée, afin qu'on donnât la seconde journée seule. Cette opinion est confirmée par le décor de Mahelot, qui ne parle que de la mise en scène de cette seconde journée.

La source de la pièce est l'*Argenis*, roman latin de John Barclay, que Du Ryer suit quelquefois jusqu'à une traduction verbale, mais dont il omet ou change bien des épisodes. Je ne

trouve pas de preuve que Du Ryer ait influencé l'*Argenis y Poliarco* de Calderón (1637). Il y a une ressemblance entre *Argénis et Poliarque*, IV, 4 et *Le Cid*, III, 4, car dans les deux scènes le héros offre son épée à l'héroïne et lui conseille de la plonger dans son sang, mais il n'y a pas d'influence ici non plus, car Corneille nous dit qu'il trouva l'idée chez Guilhen de Castro. Pour amuser la foule on a dans cette pièce des feux d'artifice, une tête sur une lance, deux batailles, un sacrifice, un fou, qui ressemble un peu au fanfaron traditionnel, et une scène comique dans laquelle des médecins disputent à la Molière [1]. Enfin remarquons que le héros est un roi de France et qu'il y a même des vers patriotiques [2].

Dans *Lisandre et Caliste* (représenté vers 1630, imprimé en 1632). Du Ryer traite librement un sujet moderne et national, tiré d'un roman d'Audiguier [3] en dix livres, desquels il se sert seulement des cinq derniers. La tragi-comédie commence par un duel et un assassinat. On accuse à tort Lisandre et Caliste d'avoir tué le mari de celle-ci. Lisandre s'évade; Caliste, emprisonnée, est libérée par son amant, qui donne de l'argent au geolier et à un boucher du voisinage. Après, par les soins de quelques amis, la valeur d'une seconde amante, qui se bat pour Lisandre, et la découverte du véritable assassin, le héros se trouve pardonné et réuni à Caliste, tandis que l'autre amante se console en épousant le chevalier avec qui elle vient de se battre.

Les éléments comiques sont les plus intéressants de la pièce, pleine de combats, de déguisements et de reconnaissances. Le second acte nous montre le Petit Châtelet et la rue Saint-Jacques avec les boutiques des bouchers. Le ménage du boucher grognon et vénal, dont la femme lui préfère le noble Lisandre, ressemble à ceux de la farce. Le nom de Gros Guillaume, que ce mari se donne, indique que Robert Guérin joua ce rôle. Mais ce qui est important surtout, c'est le rôle de Clarinde, la première suivante de la scène française, si je ne me trompe pas. Corneille fit penser que sa *Galerie du palais* introduisit ce rôle pour remplacer celui de la nourrice classique, mais trois ans plus tôt on l'avait déjà vu dans *Lisandre et Caliste*, où il ne s'agit pas du nom seulement, car Clarinde est une jeune femme dont les amours causent le meurtre du mari de l'héroïne et les malheurs qui en résultent.

1. *Argénis*, IV, 3.
2. *Argénis et Poliarque*, V, 2.
3. *Histoire tragi-comique de notre temps*, Paris, 1615, republiée à Leyde en 1650 sous le titre d'*Histoire des amours de Lysandre et de Caliste*.

Ces cinq tragi-comédies sont des œuvres d'apprentissage. Du Ryer y apprend à connaître le goût public, à réduire un roman à cinq actes, à produire des situations dramatiques, des tableaux pittoresques. Il y a beaucoup de personnages et peu de psychologie, mais de temps en temps un combat d'émotions fait voir ce qu'il fera plus tard. Le comique s'y trouve aussi, subordonné aux éléments pathétiques et précieux. Les histoires traitées sont romanesques, farcies de combats sur la scène, enlèvements, meurtres, déguisements, reconnaissances. Il n'y a pas d'unité, car plusieurs pays se rencontrent dans une seule pièce, des mois passent entre les actes, et l'intrigue se divise en plusieurs fils mal liés. Le dénouement, toujours heureux, est amené par le mariage des amants, la mort ou la soumission des coquins, le dédommagement du rival sympathique par son mariage avec une seconde princesse. Notons que la mise en scène est très variée, comme l'indique Mahelot, et que, malgré la prédominance de l'aristocratie, on voit quelquefois des bourgeois et même des paysans.

III. — La pastorale, la comédie et les tragi-comédies de la seconde période.

Dans les pièces qui suivent, Du Ryer ne se borne plus à un seul genre, mais il écrit une pastorale, une comédie et des tragédies, aussi bien que des tragi-comédies. Je différerai l'examen des tragédies jusqu'à ce que nous ayons étudié les autres pièces écrites avant 1639.

On a douté de l'authenticité d'*Amarillis*, mais Pellisson nous dit que Du Ryer écrivit une pièce de ce nom qu'on publia sans son consentement, et nous avons, en effet, une pastorale, nommée *Amarillis*, imprimée en 1650 sans nom d'auteur. Par une comparaison du texte de cette pastorale avec le décor, donné par Mahelot, pour « Amarillis, pièce de M. Durier », on constate que c'est là évidemment la pièce de notre auteur. Sa position au commencement du *Mémoire* et la composition de la pièce indiquent qu'on la représenta d'abord vers 1631-1633.

M. Marsan[1] a trouvé la source d'*Amarillis* dans la *Diéromène* de Rolland Brisset, une imitation française du *Pentimento amoroso* de Luigi Grotto. Un examen des textes ne prouve pas que Du Ryer ait consulté la pièce française plutôt que l'italienne, mais

1. *La Pastorale dramatique*, Paris, 1905, 517.

la conclusion de M. Marsan est probablement juste, car Du Ryer ne suit jamais ailleurs un ouvrage italien. L'intrigue se divise en trois fils, dont les deux principaux se trouvent dans Grotto. Les rivaux des amants, Phillidor et Amarillis, leur font croire par des supercheries enfantines qu'ils ne s'aiment plus, de sorte qu'ils s'exilent dans le fond de la forêt, où le héros entend les lamentations de l'héroïne et tout s'explique. Ergaste, ennuyé par la poursuite de Phénicie, l'envoie dans la forêt avec son bouvier, Guillaume, qui doit la tuer, mais qui tue un mouton à sa place; on arrête les deux hommes pour le meurtre de la bergère, mais celle-ci reparaît; on les relâche, et Ergaste pénitent épouse Phénicie, qui lui pardonne tout. Dans le troisième fil il s'agit de l'amour du vieux père d'Amarillis pour cette même Phénicie, qui ne veut pas de lui. Ces fils sont trop faiblement liés pour qu'on y trouve l'unité d'action; l'unité de lieu est celui d'une grande forêt; mais on observe rigoureusement la règle des vingt-quatre heures. La plupart des personnages sont des abstractions qui représentent plusieurs variétés de l'amour. Guillaume nous donne des scènes comiques peu raffinées. La pièce prépare en quelque sorte les *Vendanges de Surêne* que nous étudierons tout à l'heure.

La source d'*Alcimédon* (représenté vers 1632, imprimé en 1634) est le roman grec d'Eumathius, *De Hysmines et Hysminiae Amoribus*. Beaucoup d'incidents, de noms et de caractères sont omis ou changés, mais il y en a assez qui restent pour établir la provenance de la pièce. Après une longue séparation, Alcimédon et Phénice se reconnaissent avec l'aide d'une nourrice, subissent la rivalité de Rodope, protectrice de l'héroïne, échappent à un guet-apens, et sont réunis à la fin avec la bénédiction de Rodope et de leurs pères, amenés par un naufrage à point nommé. La pièce est plus régulière que la précédente, car tout se passe, non seulement dans les vingt-quatre heures, mais encore dans des lieux aussi rapprochés que ceux du *Cid*. Les fils de l'action sont plus unis qu'ils ne l'avaient été jusque-là. Le mélange de tons rappelle les premières pièces de l'auteur, mais *Alcimédon* se rapproche des comédies classiques par l'esprit bourgeois des personnages, leur petit nombre, et l'étude psychologique plus approfondie qui en résulte.

La seule comédie de Du Ryer, *Les Vendanges de Surêne*, fut représentée vers 1633, imprimée en 1635 et republiée par Fournier dans son *Théâtre français au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*. La source en est inconnue, mais l'intrigue ressemble à celles d'*Amarillis* et d'autres pastorales. On fait croire à Polidor que Dorimène ne l'aime plus; le père de l'héroïne préfère Tirsis à Polidor à cause de

son argent; un noble tâche d'enlever Dorimène; mais la fidélité des amants, secondée par la valeur du héros et la mort opportune d'un oncle riche, réussit à vaincre tous leurs ennemis. Cette intrigue est bien faible et l'importance de la pièce est ailleurs, dans l'étude remarquable de mœurs qu'on trouve à côté des éléments de pastorale.

On note d'abord que l'action se passe à Surêne, au moment des vendanges, qu'on représente la Seine au lieu du Lignon, et qu'on voit « le tertre au-dessus de Surêne et l'hermitage », aussi bien que « vignes, échalas, paniers, une serpette, cinq ou six grappes pour la feinte[1] ». On parle des polis du temps, de la lecture de romans, surtout de l'*Astrée*, de la divine Arténice, des méthodes pour se procurer un mari, de danses et vêtements contemporains, de mauvais poètes et critiques littéraires. Il y a quatre personnages à remarquer : Lisete, la vraie suivante, pleine d'observations satyriques, de bons conseils et de verve; Guillaume, énorme et grossier, parent du boucher de *Lisandre et Caliste* et du bouvier d'*Amarillis* et, sans doute, joué par Robert Guérin; le père et la mère de l'héroïne, qui cherchent l'un un gendre riche, l'autre un gendre noble, et se querellent à l'avenant. Enfin il y a un combat de classes qui précède celui du *Bourgeois gentilhomme* de trente-sept années, seulement les rôles sont renversés, car c'est ici le mari qui exalte son propre rang, la femme qui préfère celui de la noblesse. C'est aussi à remarquer que la noblesse est vaincue, quand on tâche d'enlever l'héroïne.

Édouard Fournier republia dans ses *Variétés historiques et littéraires*[2], une réclame de l'Hôtel de Bourgogne qui avait paru au Carnaval de 1634. On y cite parmi les pièces qui se jouaient à l'Hôtel, « le *Clitophon* de Monsieur Durier, autheur de l'*Alcymédon*, et le *Rossyléon* du mesme autheur, pièce que tout le monde juge estre un des rares subjects de l'*Astrée* ». Fournier crut que cette dernière pièce était celle de Pichou, qui donna au public les *Aventures de Rosiléon* en 1629, mais dans son *Théâtre français* il en parla comme d'une pièce de Du Ryer refaite après celle de Pichou, en ajoutant que *Cléomédon*, qui parut après, fut d'un ton différent. Or notons que Pellisson ne parle pas de *Rossyléon*, quoiqu'il donne toutes les autres pièces de Du Ryer. Il n'est pas impossible que l'auteur de la réclame se soit trompé et que la pièce soit en effet celle de Pichou, mais j'ai une explication bien plus raison-

1. Voir Mahelot, *Mémoire*.
2. II, 350, 351.

nable. *Cléomédon*, une tragi-comédie que Du Ryer publia en 1636, a comme source l'histoire de Rosiléon de l'*Astrée*[1]. Les noms des personnages principaux sont changés d'une façon qui ne nuit pas aux rimes[2] et l'intrigue reste la même. Il est fort possible que Du Ryer ait fait représenter cette pièce au Carnaval de 1634 sous le titre de *Rosiléon*, et que, plus tard, il l'ait nommée Cléomédon, peut-être à cause de la pièce de Pichou. Cette théorie nous explique ce que c'est que *Rosiléon* et nous donne la date de la représentation de *Cléomédon*. Passons à l'examen de cette pièce-ci.

La reine Argire, séduite par le roi Policandre, se venge, après vingt ans, en lui faisant la guerre, accompagnée de leur fils, Céliante. Le roi, vaincu, est sur le point de se rendre, quand un esclave libéré, Cléomédon, vient à son secours, met en déroute l'armée d'Argire et prend Céliante. Pour finir la guerre, le roi veut donner sa fille, Célanire, à ce prince, quoiqu'il l'ait promise à Cléomédon. Celui-ci devient fou, Célanire veut se suicider, et Bélise, sœur utérine de Célanire et amoureuse de Céliante, est au désespoir. Heureusement Argire vient dire à Policandre que Céliante est son fils à lui et on reconnaît en Cléomédon le fils légitime d'Argire, pour qui elle avait substitué Céliante et qui était perdu depuis vingt ans. On conclut la pièce par les mariages de Cléomédon et Célanire, de Céliante et Bélise, et de Policandre et Argire. Par l'irrégularité de cette tragi-comédie et ses éléments romanesques, Du Ryer semble retourner à ses premières pièces, mais il est devenu plus habile et comprend mieux l'art d'amener une situation dramatique et d'écrire un dialogue nerveux. Il y a des rapports entre cette pièce et Corneille, car Argire est une reine qui sacrifie tout à sa gloire, et il peut se faire que le souvenir de la scène[3] où Célanire encourage Cléomédon et ce dernier répond : « Que ne dompterois-je animé de la sorte », ait influencé Corneille quand il écrivit :

> Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte?...
> Pour combattre une main de la sorte animée[4].

Georges de Scudéry met la pièce entre celles qu'il voudrait prouver supérieures au *Cid*[5].

1. IV, livre X.
2. Rosiléon devient Cléomédon; Rosanire, Célanire; Céliodante, Céliante; Céphise, Bélise.
3. II, 2.
4. *Cid*, V, I,
5. *Observations sur le Cid.*

Clarigène, publiée en 1639, est la première tragi-comédie classique de Du Ryer. Écrite après deux tragédies, la pièce accentue les unités, l'étude des caractères, la lutte morale des personnages. Licidas a perdu sa fille, enlevée par un certain Clarigène, qu'il ne connaît que de nom. Deux Romains et une Romaine sont naufragés près de sa maison à Athènes. Il trouve qu'il y en a un qui s'appelle Clarigène, mais il ne sait lequel. Devant le juge, chacun se donne ce nom pour sauver la vie à l'autre. Enfin leur compagne, qui est sœur de l'un et amoureuse de l'autre, après une lutte cruelle, confesse que son amant se nomme Clarigène, mais son frère se récrie et l'on ne sait si elle dit la vérité. A la fin le vrai Clarigène arrive, aimé de sa captive, et tout le monde est heureux. Quoique la pièce soit fondée sur un quiproquo qui suppose assez d'inintelligence aux personnages, il y a des situations fortes et purement classiques, où l'intérêt dépend d'une lutte d'émotions nobles qui nous rappelle Racine. De telles luttes se trouvent dans Boccace [1], dans Hardy [2], et ailleurs, mais elles ne ressemblent pas assez à celles de cette pièce pour qu'on puisse y en trouver la source, qui reste inconnue. Les caractères du vieux Licidas et de la jeune Romaine, Célie, sont les mieux dessinés de tous ceux des tragi-comédies de Du Ryer. Comme dans les tragédies classiques, le rôle de l'histoire devient ici plus important et l'élément comique est presque entièrement supprimé.

Ces cinq pièces représentent une transition des premières tragi-comédies aux tragédies de Du Ryer. Il écrit en plusieurs genres et change de manière. Les pièces deviennent plus régulières. Il limite le nombre de ses personnages et accentue l'étude des caractères et des combats moraux au lieu de chercher des incidents romanesques et des tableaux variés. C'est le même développement qu'on note chez Corneille, Mairet et Rotrou.

IV. — Les tragédies.

La première tragédie de Du Ryer, *Lucrèce* (représentée probablement en 1636, imprimée en 1638), est une pièce classique de tous les points de vue. Comme l'histoire romaine, qui en est la source, elle excite des sentiments de pitié et d'admiration. Du Ryer observe les règles d'unité et de bienséance, sans rien ajouter aux données de Tite-Live. La pièce ne donne que la préparation

1. *Décaméron*, X, 8.
2. *Gésippe*.

psychologique de deux événements célèbres, le viol et la mort de Lucrèce. Tout se passe au « château de Collatie », entre l'arrivée de Collatin et ses hôtes et la mort de sa femme le lendemain. Il n'y a rien d'inconvenant, même dans l'affaire difficile du viol, qui a lieu dans la coulisse. Le suicide est sur la scène, comme il arrive dans d'autres tragédies classiques. Il n'y a aucune scène comique, malgré la présence d'un entremetteur, l'esclave de Tarquin. Enfin, la tragédie est classique dans la subordination marquée des événements à l'étude des caractères et l'analyse des motifs.

Des quatre personnages principaux, Brute, précurseur des « sages » de Molière, représente surtout le côté politique de la pièce; Collatin, sympathique et confiant, ressemble aux héros grecs, dont les souffrances résultent en partie de leurs propres actions; Tarquin, plus galant, plus subtil qu'il ne l'est dans Tite-Live, est ému par orgueil autant que par passion; l'héroïne, plus vertueuse que la Lucrèce romaine, qui soigne trop sa réputation, ne cède qu'à la force. Malheureusement, cette raideur de caractère rend la tragédie moins dramatique, en ôtant la lutte de l'âme du personnage principal. On n'est pas encore arrivé aux luttes morales du *Cid* ou d'*Andromaque*.

La pièce de Du Ryer la plus connue pendant sa vie est *Alcionée*, qui plut à Richelieu[1] et à Christine de Suède[2], tandis que La Rochefoucauld la cita[3] et l'on dit que l'abbé d'Aubignac l'apprit par cœur[4]. Ce dernier trouve qu'*Alcionée* n'a pas de fonds, mais qu'il ravit par la force des discours et de sentiments[5]; Ménage nous assure qu'il ne cède en rien aux pièces de Corneille[6]; Saint-Évremond le signale parmi les meilleures tragédies du siècle[7]. Publié en 1640, on le joua avant février 1637, si l'on peut croire que « Mondory y faisait bien son personnage[8] », car Mondory quitta la scène à ce moment là. Philipp[9] ne croit pas qu'on puisse accepter ce témoignage et date la pièce de 1639, seulement parce qu'on le publia l'année après, mais il n'y a rien d'étonnant de trouver trois ans entre la première représentation et la publication d'une pièce de théâtre au XVII[e] siècle[10]. Donc, jusqu'à preuve du

1. Voir la dédicace d'*Alcionée*.
2. Titon du Tillet, *Le Parnasse françois*, Paris, 1732, 249.
3. Voltaire (édition Moland), XIV, 192, 193, et XV, 112.
4. Fournier, *Théâtre français au XVI[e] et au XVII[e] siècle*, II, 71.
5. *Pratique du théâtre*, II, 110.
6. *Ménagiana*, *loc. cit.*
7. *Œuvres meslées*, Londres, 1709, II, 199.
8. *Ménagiana*, *loc. cit.*
9. *Op. cit.*, 51.
10. Voir, par exemple, le *Scévole* de Du Ryer.

contraire, il faut mettre la première représentation de la tragédie vers le commencement de 1637 et la croire contemporaine du *Cid*. Elle resta au théâtre pendant plus de vingt années, car Molière la joua en 1659.

La source en est inconnue. L'action résulte du conflit de deux idées puissantes : l'esprit chevaleresque, venu du moyen âge à travers les romans, et la foi au droit divin des rois, idée chère au XVII^e^ siècle. Alcionée, empêché par son humble naissance d'épouser Lydie, fille du roi, se révolte, et, victorieux, oblige le roi de la lui promettre en mariage. Quand la pièce commence, le héros s'est soumis au roi, et, après avoir vaincu les ennemis de celui-ci, il paraît sur le point d'obtenir la main de la princesse. Mais le roi hésite, laisse la décision à sa fille, qui se croit obligée de supprimer son amour à cause de la naissance basse d'Alcionée. Celui-ci, au désespoir, demande la grâce d'un exil, mais, quand il l'a obtenue, il s'aperçoit qu'il ne pourra vivre loin de sa maîtresse cruelle, et, s'étant poignardé, vient mourir à ses pieds. La pièce finit par les plaintes de Lydie, qui s'est sacrifié son amour et la vie de son amant.

Ce qu'il faut remarquer surtout, c'est la composition de la pièce, car il faut aller jusqu'à la *Bérénice* de Racine pour trouver une telle simplicité. Il n'y a qu'un refus de mariage, une permission d'aller en exil, et un suicide; tout se passe en quelques heures dans une salle de palais; l'intérêt dépend de l'analyse des sentiments, faite avec un art digne des meilleurs écrivains classiques. Il y a une lutte dans l'âme de Lydie, une héroïne cornélienne, qui nous paraît dure, mais qui souffre et qui n'est pas toujours sûre d'elle-même. Alcionée, victime de l'amour qui l'incite d'abord à la guerre, ensuite à la résignation et à la mort, est un héros triste et poétique, qui nous rappelle Bajazet et Xipharès. Enfin il y a le roi faible, menteur, égoïste, entouré de courtisans qui mettent en relief les caractères nobles de Lydie et Alcionée.

En *Saül* (représenté probablement en 1639 ou 1640, imprimé en 1642) la forme devient moins correcte, le sujet plus profond. C'est la première tragédie classique du XVII^e^ siècle qui mette sur le théâtre une histoire biblique, de sorte qu'elle aurait dû influencer Racine, Boyer, et des écrivains du XVIII^e^ siècle, peut-être aussi Corneille et Rotrou dans leurs pièces hagiographiques. Les données se trouvent dans le premier livre des Rois et il y a des réminiscences de Josèphe et de La Taille. Il s'agit de la lutte entre Dieu et Saül, qui se repent en vain de ses péchés. Il souffre du silence de Dieu, du soulèvement de Jérusalem, de l'attaque des Philistins.

Ayant rendu visite à la pythonisse pour apprendre la volonté divine, il reçoit de la bouche de Samuel la prophétie de sa mort. Sans espoir pour lui-même, il tâche de sauver sa patrie et ses enfants, mais il n'y réussit pas. Nous assistons à la défaite de l'armée juive, la mort de Jonathas, et le suicide du protagoniste malheureux.

La tragédie n'est qu'un tableau vif et fort des souffrances de ce héros profondément humain, qui ne peut comprendre la punition divine, à laquelle il est obligé de se soumettre. Quoique la pièce observe les unités d'action et de temps, nous remarquons plusieurs exceptions aux règles classiques. Le lieu de la scène est plus large que d'ordinaire, Jonathas meurt sur la scène, il n'y a presque pas d'amour sensuel, les éléments pittoresques et mystiques sont accentués par la représentation d'un champ de bataille et d'une caverne de sorcière, où l'on voit un revenant.

La seconde tragédie biblique est *Esther* (représenté probablement en 1642, imprimé en 1644) dont d'Aubignac signale le succès à Rouen[1]. Du Ryer n'imite pas les pièces françaises qui traitent ce sujet. Il suit la Vulgate d'assez près, en commençant l'action avant la décision royale à l'égard de Vasthi, afin de nous montrer la rivalité des deux reines. Esther est douée d'un sentiment de pitié pour ses ennemis qui n'existe pas dans la Bible, et Aman est amoureux d'elle. Le ton est plus romanesque que religieux, en quoi la tragédie ressemble au livre d'*Esther* plus qu'à la pièce de Racine. C'est pour cela que les éléments de l'histoire restent disparates au lieu d'être liés par une idée maîtresse de la providence divine. Tout de même, *Esther* n'est pas sans influence sur la tragédie de Racine[2] et c'est là son meilleur titre à la renommée. On note aussi des scènes dramatiques, surtout celle des deux reines et celle dans laquelle le roi révèle à Aman son intention d'honorer Mardochée.

Le 9 septembre 1644, Molière confessa avoir acheté le *Scévole* de Du Ryer pour son Illustre Théâtre[3]. Il l'avait déjà joué et il le joua probablement en province, car nous savons qu'il le donna en 1659 et 1660, après son retour à Paris[4]. On le représenta aussi à l'Hôtel de Bourgogne. Il resta à la *Comédie Française* jusqu'au

1. *Op. cit.*, II, 89.
2. Comparer surtout Du Ryer, IV, 1, avec Racine, II, 1, et I, 3; Du Ryer, V, 5, avec Racine, III, 4; Du Ryer, IV, 2, avec Racine, II, 1. Voir aussi l'édition de Racine par Mesnard, III, 476, 477, celle de Bernardin, IV, 240, et Philipp, *op. cit.*, 72-75.
3. Soulié, *Correspondance littéraire*, le 25 janvier, 1865, page 84.
4. La Grange, *Registre*, 7, 8, 14.

milieu du XVIII[e] siècle [1]. Le *Mercure* du 18 juillet 1721 en décrit une représentation dans laquelle Baron joua le rôle du héros. Voltaire parle d'une autre, probablement la dernière, en 1776 [2]. On le publia en 1647 et sept fois après. On l'appelle d'ordinaire le chef-d'œuvre de l'auteur.

La source principale est Tite-Live [3], mais il y a aussi des inspirations de Denys d'Halicarnasse. Le sujet est la délivrance de Rome. Quoique le rôle le plus important soit celui de Scévole, le personnage central est le roi Porsenne, que toute l'action de la pièce vise à décider à lever le siège. Il apprend à connaître la valeur des Romains, lorsqu'on lui raconte les actions d'Horace au pont fameux, lorsqu'il voit Scévole qui tâche de le tuer dans sa propre tente et soutient sans murmurer la perte de sa main droite, et lorsqu'il rencontre la fiancée de ce dernier, Junie, fille de Brute, qui défie et menace le roi, quoique prise par ses troupes et captive dans son camp. Contre cet héroïsme, Porsenne est soutenu par sa croyance au droit divin des rois, et cela dure jusqu'à ce que Tarquin se montre cruel, orgueilleux et ingrat; aussi Porsenne sent-il de l'amour pour Junie et de la reconnaissance à Scévole d'avoir sauvé la vie d'Arons, son fils. Tous ces sentiments l'amènent enfin à la décision qui dénoue la pièce.

La tragédie est classique et cornélienne. Elle se passe dans un petit endroit, entre des tentes de Porsenne. Le meurtre du scribe et la punition de Scévole sont relégués dans les coulisses. Le temps n'est que de trois ou quatre heures. Le sujet politique et romain, le patriotisme qui vainc toute autre émotion, la lutte morale dans l'âme de Porsenne, les caractères forts et généreux, le ton élevé, l'éloquence, les sentences, l'appel à l'admiration plutôt qu'à la pitié, tout rappelle Corneille. Il y a même des rapprochements spéciaux entre *Scévole* et *Cinna* dans la lutte entre les idées républicaines et monarchiques, le débat devant Porsenne, la magnanimité du roi envers les conjurés, et un couplet, au moins, qui établit une imitation directe [4].

La dernière tragédie de Du Ryer fut *Thémistocle* (représenté à la fin de 1646 ou au commencement de 1647, imprimé en 1648), dont la source se trouve dans Diodore de Sicile [5]. C'est l'histoire de l'Athénien fameux, exilé de sa patrie et reçu par le roi de Perse,

1. Joannidès, *La Comédie française de 1680-1900.*
2. *Correspondance générale.*
3. II, chap. x, xii, xiii.
4. Comparer *Cinna*, I, 1 et *Scévole*, III, 3.
5. XI, 57, 58.

qui le comble de bienfaits et lui commande de mener l'armée persane contre la Grèce. La lutte dramatique se fait dans l'âme blasée de Thémistocle entre le patriotisme seul et plusieurs émotions, son désir de se venger de ses ennemis grecs et persans et d'obtenir les honneurs que le roi lui promet, sa reconnaissance au roi pour son hospitalité, son amour pour une princesse persane. Malgré les idées cosmopolites et modernes, que le héros exprime dans des vers remarquables [1], et les menaces du roi, Thémistocle se décide à ne pas s'attaquer à sa patrie. Alors le roi, émerveillé par ce patriotisme, lui pardonne, abandonne ses desseins contre la Grèce et lui donne la main de la princesse et les autres honneurs qu'il lui avait offerts. Ce dénouement heureux, qui n'est dans aucun auteur classique, paraît être l'invention de Du Ryer.

La scène représente une chambre du palais royal à Suse. Le temps n'est que de quelques heures. Outre la lutte morale de Thémistocle, la pièce ne contient qu'une intrigue de cour mal conduite et assez banale. La tragédie influença Racine dans *Andromaque* [2], Campistron dans *Alcibiade* [3], Zeno dans *Temistocle*, et Metastasio dans sa pièce du même nom. Dans le *Déniaisé* de Gillet de la Tessonnerie [4], il y a une référence contemporaine qui atteste la popularité de *Thémistocle*. Marmontel [5] le loue dans une préface. On trouve dans la pièce un couplet qui ressemble beaucoup à une des meilleures maximes de La Rochefoucauld :

> Mais il est bien plus noble et bien moins hazardeux
> D'estre trompé des Roys, que se deffier d'eux [6].

V. — Les dernières tragi-comédies.

A la fin de sa carrière dramatique, Du Ryer revint à la tragi-comédie pour écrire des pièces qui ajoutent aux éléments de ce genre-ci les unités et les bienséances de la tragédie. Le résultat, que nous pouvons appeler la tragi-comédie classique, n'est pas heureux, car la tragi-comédie y perd ce qu'elle a de varié et de pittoresque, sans gagner la force et l'élévation de la tragédie.

1. V, 3.
2. Voir les frères Parfaict, VII, 105; Mesnard, *Racine*, II, 118; *Thémistocle*, IV, 4 *Andromaque*, IV, 4, V, 3.
3. Voir le *Mercure*, 18 juillet 1721; *Bibliothèque françoise*, 1726, 20-27; Philipp, *op. cit.*, 88-97.
4. Les frères Parfaict, VII, 97, 118.
5. *Œuvres*, VII, 417.
6. V, 3; La Rochefoucauld, maxime LXXXIV.

Bérénice (imprimée en 1645), la première de ces pièces après *Clarigène*, est écrite en prose. L'histoire ressemble à celle de Sésostris et Timarette[1], qui eut probablement la même source inconnue. La *Bérénice* de Thomas Corneille, tirée de ce conte de Mlle de Scudéry, doit quelques détails à Du Ryer. Un noble sicilien a substitué son fils à Bérénice, fille du roi de Crète, et est venu, une vingtaine d'années plus tard, se réfugier dans cette île, où le roi et le jeune prince deviennent tous les deux amoureux de Bérénice. Après quelques scènes de rivalité, le prince apprend qu'il est le fils du Sicilien et croit que Bérénice est sa sœur, mais son père prouve que Bérénice est la fille du roi, en produisant une lettre de la feue reine. Le roi renonce à son amour incestueux et le jeune homme épouse Bérénice, devenue princesse. Quoique la pièce se fonde sur la donnée romanesque d'une substitution d'enfants, l'intérêt est presque tout dans la lutte morale entre le roi et le prince, l'horreur des amants à l'idée de l'inceste prémédité, et l'étude de caractères intéressants. Les unités sont observées. Le comique est presque nul. Le dialogue est d'ordinaire direct et vigoureux, malgré quelques observations générales[2] et des traces de préciosité.

La source de *Nitocris* (représenté vers 1648, imprimé en 1650) reste inconnue, quoique le nom de l'héroïne et quelques détails se trouvent dans Hérodote[3], dont Du Ryer venait de traduire l'histoire. La reine de Babylone se demande s'il faut épouser Cléodate, humble de naissance et distingué par ses faits et gestes, ou Araxe, noble et peu fidèle. Elle se décide en faveur de Cléodate, qu'elle aime, quand elle découvre qu'il est amoureux de la princesse de Médie et qu'il en est aimé. L'intrigue se complique par les complots d'Araxe et les accusations qu'il fait contre son rival. A la fin la reine vainc son amour, marie Cléodate à la princesse, et reste seule sur le trône de Babylone. La pièce, d'une unité absolue, ressemble à *Cinna* par le caractère du personnage principal, le souverain qui subordonne ses propres désirs à une haute idée de son devoir. Il y a même des scènes dans lesquelles Nitocris consulte des courtisans intéressés, comme Auguste prend conseil de Cinna et Maxime.

Dans *Dynamis* (représenté vers 1649, imprimé en 1652) Du Ryer retourne vers sa première manière. Il est évident que l'histoire

1. *Grand Cyrus*, VI.
2. Notons, par exemple, V, 2, « on peut aller facilement de l'amitié à l'amour mais il n'est pas si facile d'aller de l'amour à l'amitié ».
3. I, 185, 187.

traitée, quoique changée dans quelques noms et faits, se trouve dans Dion Cassius[1]. La reine Dynamis aime un roi chargé du meurtre de son mari. Son frère bâtard tâche de lui prendre le trône en s'alliant avec un noble en révolte. Mais l'amant royal de la reine défait ses ennemis, établit son innocence du meurtre, et épouse Dynamis à la fin de la pièce. Moins régulière que les autres tragi-comédies classiques, *Dynamis* tire son intérêt d'événements étonnants autant que de l'étude de caractère.

Dans *Anaxandre* (écrit en 1653, représenté vers la même année, imprimé en 1655) Du Ryer redevient bien régulier. C'est encore une intrigue de cour, fondée probablement sur une histoire de l'*Astrée* qui avait déjà fourni le sujet de *Cléomédon*. L'intérêt tout moral vient de la peinture des états d'âme du prince captif, des deux princesses qui l'aiment, et du chef militaire qui l'a pris. A la fin, la princesse aînée vainc sa passion pour le prince et épouse le soldat, tandis que sa sœur se marie avec le prince et la paix se fait entre les deux pays. La pièce est typique du genre. Elle se passe dans le palais royal d'un pays sans nom. Le temps, qui reste vague, ne semble occuper que quelques heures. Les personnages, froids ou faibles, se rencontrent dans des scènes précieuses, où il y a très peu de passion ou de vraisemblance.

VI. — Conclusion.

Résumons et concluons. Des vingt pièces de Du Ryer nous connaissons les sources de quinze, qui se trouvent dans trois historiens et deux romanciers grecs, Tite-Live, la Bible, et quatre écrivains modernes. L'influence des auteurs anciens est prépondérante. Il n'y a que sa pastorale qui soit de source italienne. Il y a un manque absolu d'imitation espagnole à une époque où presque tous les auteurs français allaient chercher des intrigues en Espagne.

Dans ses premières pièces, Du Ryer représente les aventures de jeunes amants, en suivant ses sources de près et en accentuant les événements romanesques, les déguisements, les reconnaissances, les enlèvements, les combats. On tue sur la scène. Le décor est varié et pittoresque.

Quelquefois on représente plusieurs pays dans une pièce. L'action se passe en France aussi bien qu'à l'étranger; dans les temps

1. LIV, 24.

modernes ou le moyen âge, aussi bien que dans l'ancien monde. On change de lieu au milieu d'un acte et des jours peuvent passer entre des scènes. L'unité d'action est violée par des scènes épisodiques et par des intrigues subordonnées qui ne dépendent pas des données de la pièce. Le nœud se trouve dans la lutte des amants contre leurs rivaux, leurs parents, leur ignorance et leur jalousie propres. Le dénouement, qui se fait par le mariage de ces amants, vient assez souvent d'événements qui ressemblent fort aux actions du *deus ex machinâ*. Mais, malgré leur irrégularité et leur manque d'idées, ces pièces charment par la variété des épisodes, la vie romanesque des amants, quelquefois par des scènes comiques, et, dans les *Vendanges de Surêne*, au moins, par l'étude de mœurs contemporaines.

Dans les tragédies, l'amour cesse d'être la passion principale, se trouvant combattu par d'autres désirs, surtout le patriotisme. Ce n'est plus le mariage des amants qui nous intéresse, mais la délivrance d'une nation, un combat entre des désirs et des devoirs, la souffrance d'un homme qui lutte avec Dieu ou une puissance temporelle. L'auteur tâche d'exciter notre admiration et notre pitié. Ici et dans les tragi-comédies classiques, l'intérêt ne dépend plus des événements, mais de l'étude de caractères et l'analyse de passions. On ne meurt plus sur la scène sauf dans le cas de suicide[1]. Ce n'est que dans *Saül* qu'on trouve le pittoresque du décor. Une chambre de palais dans un pays d'Orient de l'ancien monde est d'ordinaire le lieu de la scène. On observe les unités d'action et de temps, la pièce n'occupant le plus souvent que quelques heures et le dénouement résultant des données de la pièce. *Lucrèce*, *Alcionée*, et *Nitocris* sont des modèles d'unité classique, tandis que *Scévole* et *Saül* présentent des fils plus complexes, bien noués par une idée maîtresse. Notons que la moitié des tragédies de Du Ryer ont, comme quelques-unes de Corneille, le dénouement heureux.

Toutes les pièces se divisent en cinq actes et toutes, sauf *Bérénice*, sont écrites en vers alexandrins[2]. Avec le progrès de son art, Du Ryer soigne davantage ses sorties et entrées, qui déterminent d'ordinaire la division en scènes. Il y a un manque de couleur locale et assez de fautes géographiques. Comme Corneille, il laisse ses sources pour créer des situations dramatiques et des dénouements heureux, quand il peut le faire sans choquer son

1. Et celui de Jonathas.

2. On trouve quelques stances et épîtres écrites en d'autres mesures, surtout en *Amarillis*.

auditoire par le changement de faits historiques trop connus.

Il ne limite nulle part le nombre de ses personnages. Mais il y a bien plus dans les premières que dans les dernières pièces. Les personnages sont ordinairement d'un rang noble ou royal; il y a des bourgeois dans ses premières pièces et même le peuple y paraît quelquefois. Dans Saül et quelques autres caractères il y a un développement qu'on ne voit pas souvent dans les personnages classiques. Saül, Alcionée, Collatin ressemblent à des héros grecs. Les confidents ne sont pas nombreux et les messagers sont presque éliminés. Quant aux personnages comiques, notons le manque heureux de valets, fanfarons et parasites romains et de pédants italiens, la présence de caractères plutôt français, le mari et la femme de la farce nationale, Gros Guillaume, et la suivante, probablement la première sur la scène française.

Les pièces sont morales, quoique les idées esthétiques y dominent. C'est seulement dans la pastorale et la comédie qu'on trouve l'auteur un peu libre. Ses idées sont d'accord avec celles des honnêtes gens de son temps. Il demande que le souverain obéisse aux lois, que la raison règle l'amour, quoique cette passion naisse spontanément, que la jeune fille ne se marie pas contre sa volonté. Au point de vue du style, il est orateur plutôt que poète, grave, éloquent, amateur d'antithèses, de sentences, de répétitions de mots, de termes abstraits, de vérités générales. Il nous fait penser souvent à Corneille, dont il possède à un moindre degré la force, la clarté, la rapidité, et avec qui il manque de grâce et d'appel aux sens.

Sa ressemblance avec Corneille va plus loin. Tous les deux furent des écrivains infatigables, qui composèrent des pièces de théâtre en plusieurs genres, surtout dans celui de la tragédie classique. Le combat de l'amour et l'honneur se trouve dans *Alcionée* aussi bien que dans *Le Cid*. L'héroïne de *Clarigène* choisit, comme Sabine, entre son frère et son amant. Nitocris et Porsenne imitent Auguste. Du Ryer reçoit de Corneille des suggestions pour Scévole, après lui avoir montré que les sujets religieux et ceux qui venaient de l'histoire romaine convenaient bien aux tragédies françaises. Il y a bien d'autres ressemblances, qui résultent, non de l'imitation directe, mais de ce que les deux écrivains exprimaient au même temps les idées de la même société. Du Ryer reste inférieur, mais *Scévole* et des parties de *Thémistocle*, *Esther*, et *Lucrèce* pourraient passer pour l'œuvre de Corneille, tandis qu'il y a en *Alcionée* une unité, en *Saül* un pathétique que Corneille ne montre nulle part.

J'ai montré que Du Ryer n'est pas sans influence sur Racine,

Campistron, Nadal, La Rochefoucauld, Zeno et Metastasio, mais son importance n'est pas là. C'est plutôt celle de contribuer beaucoup de pièces classiques et romanesques au genre tragi-comique, d'être un des fondateurs de la comédie des mœurs de son siècle, d'écrire six tragédies excellentes; enfin et surtout, c'est celle d'appartenir à une école d'écrivains qui enlevèrent au théâtre français la forme rude qu'il avait avec Hardy et lui donnèrent une valeur large et permanente.

H. Carrington Lancaster.

LES VARIANTES DE « MATEO FALCONE »

Dans l'enquête qui, en ces derniers temps, a ramené l'attention sur P. Mérimée, il n'y a pas eu que des témoignages élogieux. Certains l'ont trouvé surfait, et cela dans les classes d'esprit les plus diverses. Got, dans son Journal, poursuivant quelque rancune d'acteur à propos du *Carrosse du Saint-Sacrement*, risque ce coup de patte : « M. Mérimée, sobre et cassant, écrit pour la postérité... peut-être [1]. » M. Albert Schinz, philologue, n'est pas moins sévère ; comparant la langue de Mérimée à celle de Maupassant, il conclut ainsi : « En résumé chez Mérimée nous avons le vocabulaire noble ; c'est l'artiste qui veut qu'on sache qu'il domine son sujet et qu'il juge ses personnages... Ses bandits,... sauf quelques jurons assez inoffensifs, parlent une langue toujours correcte, toujours spirituelle, parfois effleurant la préciosité [2]. » Il est vrai que d'autres dépositions contraires pourraient consoler l'ombre de Mérimée ; le bon poète Édouard Grenier a dit, excellemment : « Sa prose, avec celle de Musset, de Fromentin et de Renan, est à mon sens la plus belle prose moderne de notre langue [3]. » Mérimée semble en effet avoir bien réalisé l'idéal que Th. Gautier rêvait pour les vers :

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

Statuaire, repousse
L'argile que pétrit
Le pouce,
Quand flotte ailleurs l'esprit :

Lutte avec le carrare,
Avec le paros dur
Et rare,
Gardiens du contour pur [4].

1. *Journal* de Got, I, 333.
2. *Revue des langues romanes*, décembre 1909, p. 531.
3. E. Grenier, *Souvenirs littéraires*, p. 151.
4. *Emaux et Camées*, p. 223-224.

Ce n'est pas seulement contre la matière même de son art, contre les exigences de la prose que Mérimée a été obligé de lutter ainsi, comme tous les écrivains-nés; il a encore été obligé d'apprendre un métier qu'il n'avait pas naturellement dans les doigts. C'est à force de travail qu'il est arrivé à cette facilité fluide, qu'on remarque à peine dans son style, tant elle semble naturelle, spontanée; on dirait que chez lui la forme suit la pensée, comme les longues herbes d'un ruisseau ondulent au gré du courant. En réalité il y a là un gros travail. Maxime Du Camp, dont une des joies a été de trahir dans ses Mémoires les secrets de ses amis, Maxime Du Camp disait de lui : « Son procédé était d'une extrême lenteur : il recopiait ses manuscrits, et, en les recopiant, les modifiait; je lui ai entendu dire qu'il avait recopié *Colomba* seize fois de suite[1]. » Nous n'avons pas ces manuscrits, malheureusement, car c'est là qu'on aurait pu trouver les corrections les plus curieuses; mais, à défaut des manuscrits, nous pouvons comparer la première impression de ses œuvres les plus parfaites aux textes définitifs. Je voudrais amorcer ce travail, et inspirer à quelque philologue de profession le désir de le traiter à fond, en étudiant pour mon compte les corrections que P. Mérimée a fait subir à une de ses œuvres les plus réputées, peut-être à son chef-d'œuvre, *Mateo Falcone*. Dès 1854 le difficile Gustave Planche reconnaissait la perfection continue de cette nouvelle : « Dans les vingt pages de l'écrivain..., il n'y a pas un trait qui ne porte... M. Mérimée, n'eût-il écrit que *Mateo Falcone*, occuperait une place éminente dans l'histoire littéraire de notre pays[2]. » C'est encore aujourd'hui l'avis des juges les plus délicats : M. Anatole France, en ne dédaignant pas d'imiter certains détails de cette nouvelle, a mis, par cette imitation, *Mateo Falcone* « au-dessus de tous nos éloges[3] ».

Ce récit figure pour la première fois dans la *Revue de Paris*[4]. Il est à supposer que, avant de signer le bon à tirer, l'écrivain, très conscient de l'importance de cette publication, avait dû donner à cette nouvelle toute la pureté dont il était alors capable; de plus il soumettait ses manuscrits à un juge sévère, brutal même : Stendhal écrit tout uniment à son élève : « Je serais trop sévère pour votre style, que je trouve un peu portier.

1. *Souvenirs littéraires*, II, 235.
2. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1854, t. VII, p. 1210 et suiv.
3. H. Potez, Les sources du Crime de Sylvestre Bonnard, in *Mercure de France*, 1er mars 1910, p. 8.
4. Année 1830, t. II, p. 34 et suiv.

J'ai eu du mal à faire, etc., pour : — J'ai eu de la peine à faire », etc.[1]. Le style « portier » de Mérimée! Qui donc eût jamais pu songer à cela? Et pourtant il suffit de comparer le *Mateo Falcone* de la *Revue* à la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, pour voir quel besoin Mérimée avait de corriger de vraies fautes, avec quelle scrupuleuse attention il supprimait peu à peu toutes les petites taches qui avaient échappé, en première lecture, à sa conscience, à sa patience. Il y a exactement trente-six variantes, ou, si l'on préfère, trente-six corrections, de la *Revue de Paris* à l'édition définitive.

Une seule est manquée, car elle n'améliore pas le texte. Dans la *Revue*, « un soldat s'approcha du tas de foin; il vit la chatte, et donna un coup de baïonnette dans le foin avec négligence, *en* haussant les épaules comme s'il sentait que sa précaution était inutile » (p. 41). Dans l'édition, Mérimée met : « ... il vit la chatte et donna un coup de baïonnette dans le foin avec négligence, *et* haussant les épaules... » (p. 262). Ceci est inférieur à la première rédaction, car il y a maintenant deux *et* qui se suivent, sans avoir tout à fait la même acception, ce qui est une double faute.

Puis quatre autres corrections paraissent insignifiantes, ou du moins je ne vois pas quel est leur intérêt. Ainsi le titre d'abord :

Revue.	Édition.
Mateo Falcone. *Mœurs de la Corse.*	*Mateo Falcone,* *1829.*

De même pour les trois variantes suivantes :

Revue.	Édition.
« *Il passait pour* aussi bon ami que dangereux ennemi » (p. 36).	« *On le disait* aussi bon ami que dangereux ennemi » (p. 257).
« Je te ferai guillotiner si tu ne dis *pas* où est Gianetto Sanpiero » (p. 40).	« Je te ferai guillotiner si tu ne dis ( ) où est Gianetto Sanpiero » (p. 262).
« S'il était son ami, et *s'il voulait* le défendre... » (p. 45).	« S'il était son ami et *qu'il voulût* le défendre... » (p. 266).

Ce sont là de simples vétilles, et ce serait vouloir épiloguer sur

1. Stendhal, *Correspondance*, II, 509. — Il s'agit de *La Chronique du règne de Charles IX.*

des mots que de chercher une explication. P. Mérimée a fait ces quatre corrections-là : un point, c'est tout.

Au contraire une quinzaine de corrections présentent un intérêt historique ou géographique. Le collaborateur de la *Revue de Paris* n'avait pas encore vu la Corse : il en décrivait les mœurs au petit bonheur, grâce à quelque livre, à des renseignements de seconde main. Mais l'auteur de *Colomba* visite l'île; il s'y plaît, il vit dans l'intimité des familles Carabelli et Bartoli[1]; il corrige donc son *Mateo Falcone* comme l'aurait pu faire un natif de Bastia. Dans la *Revue* il disait d'une façon vague : « en sortant de Porto-Vecchio, et se dirigeant vers l'intérieur de l'île... » (p. 34). Il précise dans l'édition : « ... et se dirigeant *au N.-O.* vers l'intérieur de l'île » (p. 256). Avant son voyage, il parle du maquis comme si c'était une sorte de forêt vierge couvrant toute l'île sans discontinuité : « c'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme *le* maquis » (p. 35). En visitant la Corse, il constate qu'on trouve ces sortes de bois seulement de distance en distance, et il corrige ainsi : « c'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme ( ) maquis » (p. 256). En France, Mérimée a appris l'existence de certains personnages influents dans l'île, appelés les *caporali*: il en parle dans la *Revue* : Fortunato rêve qu'il ira le dimanche suivant dîner « chez son oncle le *caporale* », et le bon romantique qu'est alors Mérimée ajoute en note : « On appelle ainsi un homme qui, par ses propriétés, ses alliances, et sa clientelle (*sic*) exerce une influence et une sorte de magistrature effective sur une *pieva* ou un canton. » Mais, une fois en Corse, il apprend que tout cela c'est de l'histoire ancienne; il atténue son errreur en rectifiant sa note : « Les caporaux furent autrefois les chefs que se donnèrent les communes corses quand elles s'insurgèrent contre les seigneurs féodaux. Aujourd'hui on donne encore quelquefois ce nom à un homme qui, par ses propriétés, ses alliances et sa clientèle, etc. » (p. 258). Le *caporale* de la *Revue* devient dans l'édition un simple *caporal*. Depuis qu'il a vu la patrie de Colomba, Mérimée tend à atténuer cette fausse couleur locale qui lui paraît maintenant d'un médiocre romantisme. Le « proscrit » de la *Revue*, qui semblait échappé d'un drame d'Hugo, redevient dans l'édition ce qu'il est dans la réalité, un simple « bandit ». « Cet homme était un proscrit », disait la *Revue* (p. 37); « cet homme était un *bandit* », dit Mérimée dans l'édition définitive, en ajoutant toutefois cette note aimable pour les Corses en rupture de société :

1. Cf. Pierre Thibault, Le vrai roman de Colomba, *Illustration* du 10 juin 1911, p. 485.

« Ce mot est ici synonyme de proscrit[1]. » Le vocabulaire gagne ainsi en précision, surtout pour les citations en patois corse. Mérimée conseille aux touristes d'acheter dans l'île « un manteau brun garni d'un capuchon ». Dans la *Revue*, il croyait en donner le nom corse en traduisant : *ruppa*; dans l'édition il se corrige : c'est un *pilone* (p. 257). — « Il n'y a plus de cartouches dans ta giberne », disait d'abord, dans la *Revue*, Fortunato à Gianetto Sanpiero (p. 38). Dans l'édition l'enfant emploie le terme technique : « Il n'y a plus de cartouches dans ta carchera », et Mérimée traduit en note : « ceinture de cuir qui sert de giberne et de portefeuille » (p. 260).

On voit que Mérimée a profité de son voyage en Corse pour mettre au point toutes sortes de petits détails de costume et de mœurs. Dans la *Revue* Sanpiero dit à Fortunato : « Je suis poursuivi par les collets jaunes », et Mérimée met en note : « L'uniforme des voltigeurs *est* un habit brun avec un collet jaune. » Une fois installé en Corse il cherche vainement ce détail d'équipement, qui a été supprimé; il modifie donc sa note : « L'uniforme des voltigeurs *était alors* un habit brun, etc. » (p. 259). Dans la *Revue* Sanpiero était affublé d'un « bonnet pointu de peau de chèvre » (p. 39); dans l'édition il porte la coiffure vraie : « un bonnet pointu en velours noir » (p. 261). A distance Mérimée avait entendu dire que les Corses pauvres couchaient sur des tables, et avait écrit : « L'ameublement se compose d'une table, *qui sert de lit*, de bancs.... » (p. 40). Une fois dans l'île il constate son erreur, et la corrige : « L'ameublement se compose d'une table ( ), de bancs... » (p. 262).

Quelquefois ces corrections s'élèvent au-dessus de simples détails, et intéressent l'histoire des mœurs. En 1829 Mérimée avait écrit : « Les bergers vous *vendront* du lait et du fromage » (p. 35); dix ans après il visite la Corse : il y trouve la simplicité des mœurs primitives, il savoure la bouillie de châtaignes; dans une lettre à Lenormant, datée d'Ajaccio, le 28 août 1839, il raconte sa vie : « Point d'auberges. Pour vivre, il faut faire provision de lettres de recommandation, au moyen desquelles on est traité homériquement par les gens[2]... » C'est en reconnaissance pour cette hospitalité digne de l'*Odyssée*, qu'il corrige ainsi sa phrase dans l'édition : « Les bergers vous *donnent* du lait, du fromage *et des châtaignes* » (p. 257). Mérimée constate également, sur place, que ces héros d'Homère sont assez ombrageux envers ceux qui

1. Edition, p. 259, note 1, et passim.
2. *Revue de Paris*, n° du 15 novembre 1895, p. 422.

décrivent leur pays et ses coutumes; il écrit au même Lenormant, le 28 juillet 1840, à propos de la nouvelle publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet : « Je suis bien content que mademoiselle Colomba ne vous ait pas trop déplu. J'aurais pu ajouter à son portrait quelques touches qui l'auraient peut-être rendu plus ressemblant, mais j'ai craint l'*offensionem gentium*[1]. » Que veut dire ce latin? Une lettre du même mois à Grille de Benzolin explique l'arrière-pensée de Mérimée : « Je suis bien content que Mlle Colomba vous ait plu. Si je n'avais pas craint de déplaire à trois ou quatre bandits de mes amis, j'aurais pu encore vous donner quelques touches de couleur locale, mais ici on ne m'aurait pas cru, et quand je serais retourné en Corse, on m'aurait fait mourir *della mala morte*[2]. » C'est donc pour éviter d'offenser la nation corse, et pour échapper à la malemort que Mérimée a fait une prudente atténuation au texte de *Mateo Falcone*; dans la *Revue*, son héros, à la vue des gendarmes, éprouve un petit serrement de cœur : « ... il n'y a point de Corse montagnard qui, en scrutant bien sa mémoire, n'y trouve quelque peccadille, telle que coups de fusil, coups de stilet, et autres bagatelles » (p. 44). Plus tard l'ami des frères de Colomba, du capitaine Simon Carabelli et du commandant Gérôme Baptiste Carabelli, atténue poliment cette assertion trop absolue : « Il y a *peu* de Corses montagnards qui, en scrutant bien leur mémoire, etc. » C'est plus prudent, et plus vrai.

On sent du reste que Mérimée a soif de vérité, de précision jusque dans le plus petit détail. Dans la *Revue* il avait mis : « L'adjudant tira de sa poche une montre d'argent qui valait bien *six* écus » (p. 42). Mais en ce temps-là on n'avait pas semblable montre pour dix-huit francs : aussi, dans l'édition, la montre vaut plus cher : dix écus; un horloger serait content de l'estimation. Mérimée pense qu'il n'y a pas de petite erreur, et que la vérité d'ensemble dépend de la fidélité des détails. Surtout il estime qu'il n'y a pas de petite faute en matière de style; il passe au crible le texte de la *Revue*. D'abord il corrige les simples fautes d'impression qui avaient échappé à la première revision. Décrivant l'épaisseur touffue des maquis, le texte de la *Revue* porte : « Ce n'est que la hache à la main que l'homme s'y *ouvrait* un passage » (p. 35), et cela dans un contexte construit avec l'indicatif présent; c'est donc une faute d'impression, ainsi corrigée dans l'édition : « Ce n'est que la hache à la main que l'homme s'y *ouvrirait* un passage » (p. 256). Ce ne sont pas des fautes d'impression, mais

1. *Revue de Paris*, n° du 15 novembre 1895, p. 426.
2. *In* Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, p. 141.

bien deux fautes de français fort authentiques que nous trouvons dans la *Revue de Paris* : « d'autres coups de fusil succédèrent », dit la *Revue* (p. 36-37). *Succéder*, employé absolument, ne signifie que *arriver*, *advenir* : l'édition donne cette forme plus correcte : « d'autres coups de fusil *se* succédèrent » (p. 258). Il y a pis, un peu plus loin : à la page 41, dans la *Revue*, Gamba dit à Fortunato : « Tu joues un vilain jeu avec moi, et si je ne craignais de faire de la peine à mon cousin Mateo, le diable m'emporte *si je ne t'emmenais pas* avec moi »; le bon gendarme fait là une grosse faute : il dit, plus correctement, à la page 263 de l'édition : « ... si je ne craignais de faire de la peine à mon cousin Mateo, *le diable m'emporte! je t'emmènerais* avec moi. » Ces corrections-là s'imposaient. Mérimée pousse le scrupule plus loin. Tout ce qui semble un peu gauche, ou lourd, est redressé, allégé :

Revue.	Édition.
« Il est indigne d'un homme de porter *un* autre fardeau que ses armes » (p. 44).	« Il est indigne d'un homme de porter *d'*autre fardeau que ses armes » (p. 266).
« *Que l'on* dise à mon gendre Téodoro Bianchi *qu'il vienne* demeurer avec nous » (p. 50).	« *Qu'on* dise à mon gendre Téodoro Bianchi *de venir* demeurer avec nous » (270).
« Fripon, tu voudrais bien avoir une montre comme celle-*là* suspendue à ton *cou*, et tu, etc. » (p. 42).	« Fripon, tu voudrais bien avoir une montre comme celle-*ci* suspendue à ton *col*, et tu, etc. » (p. 263).

Cette dernière correction indique que Mérimée se soucie d'éviter l'hiatus, et de respecter les règles de l'euphonie, comme encore dans l'exemple suivant :

Revue.	Édition.
« Il était absent depuis *plusieurs heures* » (p. 36).	« Il était absent depuis *quelques* heures » (p. 258).

Le vocabulaire est soigneusement épluché. Les formes vieillies disparaissent. Dans la *Revue*, Mateo est « serviable et *aumônier* » (p. 36). Ce mot est vieux et peu usité, d'après Littré. C'est déjà l'avis de Mérimée qui, à la page 258 de l'édition, écrit : « faisant l'aumône ». — « *Comme* cela va-t-il? » dit Gamba dans la *Revue*, p. 45; et, dans l'édition, p. 267 : « *Comment* cela va-t-il? » Aux mots employés sans choix succède le terme propre et précis.

Lorsque Gamba séduit Fortunato en approchant de ses yeux la montre tentatrice, Mérimée met dans la *Revue*, à la page 43 : « cependant la montre oscillait, tournait, et quelquefois lui *battait* le bout du nez ». Mais *battre* signifie frapper plusieurs fois de suite : donc la montre ne lui « bat » pas le nez. L'édition est plus précise : « ... quelquefois lui *heurtait* le bout du nez » (p. 264). Une fois le bandit pris, dans la *Revue*, p. 47, « l'adjudant... descendit au pas *redoublé* vers la plaine ». C'est bien le terme technique d'autrefois ; mais P. Mérimée craint que le lecteur, plus familiarisé avec le sens musical qu'avec l'acception militaire de ce mot, n'éprouve une légère surprise ; dans l'édition, l'adjudant s'en va « au pas accéléré » (p. 268).

Ailleurs, c'est un mot parasite qui disparaît, si petit soit-il : « Je te porterais une lieue sur mon dos sans *en* être fatigué », dit Gamba, dans la *Revue*, p. 44. *En* est inutile : dans l'édition, p. 265, Mérimée le biffe : « ... sans être fatigué ». Mérimée rentre ainsi dans la bonne tradition classique ; M^me^ de La Fayette, conformément à son tarif, lui donnerait une pièce de vingt sols pour la suppression de ce mot-là.

Toutes ces remarques sont faciles à faire. Sans éplucher trop le sens des mots, on comprend très vite pourquoi Mérimée s'est ainsi corrigé. Il y a un cas pourtant où le gain réalisé par la correction n'apparaît pas immédiatement ; Mérimée, décrivant Mateo, avait écrit d'abord dans la *Revue* : « figurez-vous un homme *robuste mais petit* » (p. 55) ; dans l'édition il met : « ... un homme *petit mais robuste* » (p. 257). Pourquoi cette interversion ? On ne la comprend pas d'abord ; au fond elle est très heureuse : quand on s'approche d'un inconnu, que remarque-t-on d'abord ? Sa taille. Il est donc plus logique, plus conforme à l'ordre des observations, de dire que Mateo était « petit, mais robuste ».

C'est par ce travail minutieux de revision que l'auteur de *Mateo Falcone* donne peu à peu à son style cette perfection qui frappe tous les connaisseurs. C'est grâce à ces habitudes de scrupule, de probité littéraire, que Mérimée en arrive à mettre même dans de simples correspondances intimes un réel souci d'art. Il finit par réussir, au courant de la plume, de vrais morceaux d'anthologie. C'est ainsi qu'il raconte, le 22 janvier 1859, à M^lle^ Dacquin, une curieuse observation d'histoire naturelle faite par lui à Cannes.

Sans doute l'Inconnue vaut bien que son correspondant se mette un peu en frais pour elle. N'importe, c'est tout de même une improvisation, faite par un naturaliste amateur qui est en même temps un professionnel dans l'art d'écrire nettement, sobrement,

avec joliesse ; c'est presque la définition de l'orateur attique : *nudus et venustus :*

Connaissez-vous une bête qu'on nomme bernard-l'ermite ? C'est un très petit homard, gros comme une sauterelle, qui a une queue sans écailles. Il prend la coquille qui convient à sa queue, s'y fourre et se promène ainsi au bord de la mer. Hier, j'en ai trouvé un dont j'ai cassé la coquille très proprement, sans écraser l'animal, puis je l'ai mis dans un plat d'eau de mer. Il y faisait la plus piteuse mine. Un moment après j'ai mis une coquille vide dans le plat. La petite bête s'en est approchée, a tourné autour, puis a levé une patte en l'air, évidemment pour mesurer la hauteur de la coquille. Après avoir médité une demi-minute, il a mis une de ses pinces dans la coquille pour s'assurer qu'elle était bien vide. Alors, il l'a saisie avec ses deux pattes de devant et a fait en l'air une culbute de façon que la coquille reçût sa queue... Elle y est entrée. Aussitôt il s'est promené dans le plat, de l'air assuré d'un homme qui sort d'un magasin de confection avec un habit neuf. J'ai rarement vu des animaux faire un raisonnement aussi évident que celui-ci [1],

Vous trouvez cela joli ? C'est si bien l'avis de Mérimée qu'il veut le faire resservir. Il recopie donc ce morceau en le rectifiant, en précisant le côté histoire naturelle, en supprimant des détails mal vus ou vulgaires : quitte-t-on un magasin de confections avec un air plus assuré qu'en sortant de chez un tailleur sur mesure ? Comment le bernard-l'ermite peut-il entrer dans la coquille s'il la tient dans ses deux pinces de devant ? Mérimée reprend son texte, le nettoie, fait la toilette de son anecdote, puis l'insère, ainsi améliorée, dans une lettre du 5 février 1859 à M^me^ de la Rochejaquelein :

Savez-vous, madame, ce que c'est qu'un bernard-l'ermite ? C'est une langouste très petite, de trois centimètres au plus, dont la queue est dépourvue d'écailles. Elle serait fort exposée à être mangée, si elle n'avait l'instinct de mettre cette queue nue dans une coquille. Il y a des naturalistes qui prétendent que Bernard mange le coquillage avant de prendre sa maison. C'est peut-être un cancan. Je ramassai l'autre jour un gros Bernard logé dans une coquille d'où on ne voyait sortir que le bout de ses antennes et ses deux petites pinces. Avec toutes les précautions possibles, je cassai la coquille et je mis la bête dans un plat d'eau de mer. Elle y faisait piteuse figure, la queue reployée et les pinces en avant, déterminée pourtant à se défendre jusqu'au bout. Je plaçai à quelque distance une coquille vide. Aussitôt Bernard s'en

1. *Lettres à une inconnue*, II, 35-36.

approcha, en fit le tour, étendit ses deux bras pour mesurer l'ouverture, puis leva en l'air un seul bras, évidemment pour apprécier la hauteur de la maison. Il parut méditer pendant une minute. Son calcul de tête terminé, il plongea un bras dans la coquille pour s'assurer qu'elle était vide, puis faisant une cabriole il se lança la tête en bas et la queue en l'air de façon à retomber dans la coquille où il s'engaina comme un sabre dans son fourreau. Un moment après il se promenait fièrement dans le plat, traînant sa nouvelle coquille, avec l'aplomb et l'assurance d'un homme qui a un habit neuf. J'ai tellement admiré ce petit mathématicien que je l'ai reporté le lendemain à son rocher. Voilà, madame, mon histoire[1].

Elle est très jolie, l'histoire, et bien supérieure à l'anecdote contée à M^lle^ Dacquin. Cette précision du style et ces retouches délicates tiennent, chez Mérimée, à la fois à son respect de l'art et à son amour de l'observation exacte. A M^lle^ Dacquin il écrit, à la fin de son historiette naturelle : « Vous comprenez bien que je me livre tout entier à l'étude de la nature[2], etc. » A M^me^ de la Rochejaquelein, après l'histoire de Bernard, il parle d'une mante-religieuse, que les Méridionaux appellent *Prega-Diou*, prie-Dieu, et il termine ainsi sa description : « Ses serres et son bec, vus à la loupe, étaient des armes terribles[3] ». Avec le microscope qui lui sert à observer les mandibules d'un insecte il étudie également de très près ses manuscrits ou ses imprimés. C'est ainsi qu'il finit par conquérir cette maîtrise de la plume qui, chez lui, vaut le pinceau des primitifs. Il est assez probable que si l'on avait un croquis de Memling, on y trouverait presque le fini de ses tableaux. De même on retrouve l'habituelle perfection du style des Nouvelles dans les lettres de Mérimée, même dans celles qui ne sont pas adressées à une inconnue. Comme preuve à l'appui, je citerai quelques lignes d'un billet inédit qu'il écrivait au colonnel d'artillerie de Vassart, officier d'ordonnance de l'Empereur, tué sur ses canons, en 70, à Reischoffen :

Biarritz, 11 septembre 1866.

Cher Monsieur,

... Sa M. l'Impératrice... me charge de vous dire tout le plaisir qu'elle se promet d'une visite à Metz. Elle espère bien que rien ne viendra déranger ses projets. Nous avons ici un assez vilain temps, des chaleurs étouffantes ou des orages qui ne permettent pas de mettre le nez dehors. L'Empereur que nous attendions..., nous ajourne à la

1. Prosper Mérimée, *Une Correspondance inédite*, p. 190-191.
2. *Lettres à une inconnue*, II, 36.
3. *Correspondance inédite*, p. 191.

semaine prochaine. La reine d'Espagne devait venir, mais elle a un enfant assez malade et est repartie pour Madrid.

Nous avons ici peu de grands hommes. Le duc de Tetuan et quelques Espagnols, voilà tout. De grandes femmes, pas davantage. Il me semble que la plupart des baigneurs et des baigneuses viennent des départements voisins, et on n'entend guère parler qu'un français méridional sur la plage. Les Biarrots prétendent que M. de Bismark leur a promis de venir (sans fusil à aiguille) au mois d'octobre. L'Impératrice et le prince se portent admirablement. Voilà, cher Monsieur, toutes les nouvelles que je puis vous donner... Je suis toujours un peu souffreteux ; cependant l'air de la mer me fait grand bien, et je respire ici beaucoup mieux qu'à Paris. Gardez-vous de l'asthme, c'est une vilaine maladie, à laquelle je crois d'ailleurs que la fumée de vos canons ne vaut rien du tout. Je vais passer l'hiver, du moins les mois les plus froids, dans votre voisinage, avec un grand contrefort des Alpes entre nous, malheureusement. Je vais à Cannes, où je voudrais bien que tout autre motif qu'un asthme vous amenât.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

P. Mérimée.

Évidemment ce n'est pas merveilleux; mais, d'abord, c'est de l'inédit, puis on voit dans cette lettre, écrite sans aucune prétention, comment l'auteur de *Mateo Falcone*, dont le style « portier » offusquait Stendhal, avait fini par tailler, en perfection, même sa plume de tous les jours.

Je n'ai pas voulu faire une démonstration complète des procédés de style chez Mérimée; je désirais simplement indiquer un genre de travail qui peut donner de bons résultats : il suffit de prendre celles de ses œuvres qui ont paru d'abord dans des revues, et de les collationner avec le texte des éditions subséquentes : en comparant Mérimée à lui-même nous apprendrons à bien comprendre sa méthode de style, et peut-être même à l'appliquer pour notre propre compte.

Maurice Souriau.

RAYNAL, DIDEROT ET QUELQUES AUTRES « HISTORIENS DES DEUX INDES »

I. — L'art d'utiliser les hommes.

L'abbé Raynal est l'homme d'un livre : l'*Histoire des Indes*[1]. A la vérité il en avait publié quelques autres, et son *Histoire du Stathoudérat*, son *Histoire du Parlement d'Angleterre*, ses *Anecdotes littéraires*, ses *Anecdoctes historiques* furent goûtées en leur temps. Mais à la seule *Histoire des Indes*[2] il a dû toute sa renommée qui durant une cinquantaine d'années, de 1770 à 1820, environ fut prodigieuse. Or, d'après les contemporains, ce livre est l'œuvre non d'un seul homme, mais de plusieurs ensemble. Dans quelle mesure est fondée cette opinion qui, jusqu'ici, s'est présentée sans preuve et sur quelles preuves devons-nous considérer l'abbé Raynal comme le seul propriétaire légitime de cet ouvrage, pour lequel il obtint, en 1781, les honneurs du martyre? Tel est le problème qui, vu le nombre et la qualité des personnes en cause, mérite d'être serré de près.

Raynal en composant l'*Histoire des Indes* poursuivait un triple but : il prétendait faire de son livre, une œuvre de science, une arme de guerre, un instrument de renommée. Pour mener à bien cette immense entreprise, il se vit obligé dit-on, de recourir à une foule de collaborateurs, dont quelques-uns revendiquaient tout bas pour eux-mêmes une bonne part dans le succès de l'ouvrage. Ce qui les empêchait de protester tout haut, en accusant Raynal de confisquer la gloire qui aurait dû rejaillir sur leurs noms, c'était d'abord un sentiment analogue à celui qui avait éloigné d'Alembert de l'*Encyclopédie* et qu'il appelait si justement « la crainte rafraîchissante des fagots[3] » ; c'était, en second lieu, l'abandon qu'ils

1. *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1770, 4 vol. in-8. Sauf indication expresse, les citations qui suivent se réfèrent à l'édition en 10 vol. in-8 de 1781, Genève, J.-L. Pellet. J'indique les numéros des livres et des chapitres, qui depuis 1780, sont les mêmes dans presque toutes les éditions.

2. Dès l'apparition du livre, qui ne fut connu en France qu'en 1772, on flaire une collaboration; cf. Bachaumont, *Mémoires secrets...*, Londres, Adamson, 1780, 22 mai 1772, t. VI, p. 140.

3. « La crainte des fagots est très rafraîchissante. » D'Alembert à Voltaire, le 31 juillet 1762 (*Œ. compl.* de Voltaire, éd. Beuchot, t. XL, p. 344).

avaient fait de leurs droits d'auteurs, achetés par Raynal à prix d'or. Il ne faut pas ranger parmi ces collaborateurs proprement dits, dûment gagés par Raynal, tous les personnages, fonctionnaires, négociants ou autres, qui lui fournirent plusieurs des innombrables documents dont il avait besoin, mais uniquement ceux qui mirent en œuvre ces matériaux et rédigèrent eux-mêmes certaines pages, certains chapitres, voire même certains livres de cette espèce d'encyclopédie coloniale. Or les uns et les autres sont mentionnés pêle-mêle dans les diverses publications qui ont trait à Raynal. On rassemble ici ces noms épars, et on les range en deux catégories nettement distinctes comprenant, la première, ceux qui ont pu documenter Raynal; la seconde, ceux qui durent plutôt lui prêter leur plume.

Parmi ceux qui le renseignèrent se trouvent : 1° pour la France, Choiseul [1] qui fit faire des recherches dans les bureaux du ministère; Dubucq [2], premier commis de la marine sous le duc de Praslin; le général de Bussi, commandant en Inde; Dupleix et La Bourdonnais; le chevalier de Rivié, officier général du génie; Chenau, intendant à l'Ile-de-France; Malouet [3], intendant à Saint-Domingue et à Cayenne; puis des négociants : Dutastas [4], de Bordeaux; Stanislas Fouache, du Havre; Grandclos-Meslé et Harincton, de Saint-Malo; de Moracin, de Gourlande, les quatre frères Monneron [5], tous ayant des comptoirs dans les Indes; enfin le fermier général Paulze [6], pour ne rien dire de Necker [7] et de tant d'autres dont les noms échappent à notre inventaire.

2° Pour le Portugal, le comte de Souza [8], les docteurs Andry et Sanchez [9].

3° Pour l'Espagne, le comte d'Aranda [10] et Goyennech, négociant à Cadix.

1. M.-B. Lunet, *Biographie de l'abbé Raynal*, Rodez, 1866, in-8, p. 16.

2. Pougens, *Lettres philosophiques à M^me^ ***, sur divers sujets de morale et de littérature*, Paris, François-Louis, 1826, 1 vol. in-12, p. 100.

3. Marc de Vissac, *Les Révolutionnaires du Rouergue. Simon Camboulas*, Riom, Girerd., 1893, in-8, p. 52 et 267.

4. Durozoir, art. Raynal de la *Biographie Michaud*. — Dutasta avait communiqué à l'abbé Raynal de si importantes recherches sur le commerce et les mœurs de l'Inde que cet abbé se proposait de dédier son ouvrage à l'homme qui avait tant contribué à en augmenter le mérite (note de A.-A. Barbier dans les *Supercheries littéraires* de Quérard, Paris, Daffis, 1870, 4 vol. in-8, IV, p. 336 et suiv.). Vissac, 58 et 267.

5. Vissac, 52 et 267.

6. Durozoir et A.-A. Barbier, dans Quérard, *Supercheries*, IV, 336.

7. Ni de sa fille, Germaine, à laquelle l'abbé Raynal demandait, non des documents, mais bien un « morceau sur la révocation de l'Édit de Nantes ». (*Mémoires de M^me^ de Staël*, Paris, Charpentier, s. d., in-12, p. 15.)

8. Durozoir; A.-A. Barbier dans Quérard, *Ibid.*; Lunet, 16; Vissac, 50.

9. *Raynal démasqué*, s. l., 1791, p. 9.

10. Durozoir, A.-A. Barbier dans Quérard; Lunet, 16 et Vissac, 50.

4° Pour le Danemark, Schimmelmann et Berenstorf.

5° Pour la Hollande Vandeniven, négociant à Amsterdam.

6° Pour l'Angleterre, lord Mansfield[1].

Tous ces noms prouvent avec quel soin Raynal se renseignait auprès des hommes les plus compétents, dont les notes, les rapports, les tableaux statistiques apportaient le plus précieux des contrôles à toutes les sources livresques, dont les simples compilateurs ont la fâcheuse habitude de se contenter. Donc, plus cette liste s'allongerait et plus clairement encore apparaîtrait, en ce qu'il a de méritoire, l'effort scientifique de Raynal. On ne peut que le louer d'avoir si activement, si curieusement exploité les relations très étendues qu'il entretenait avec des personnes de conditions et de nationalités différentes. Donc, *a priori* leur collaboration constitue en faveur de l'historien des deux Indes une heureuse présomption.

Ce que, par contre, on est en droit de lui reprocher, c'est d'avoir usurpé sa réputation en s'attribuant à lui seul et en voulant qu'à lui seul on attribuât la rédaction complète et définitive d'une publication qu'il a bien pu en grande partie rédiger lui-même, qu'il a sans doute entièrement dirigée, et contrôlée de très près, dont il eut le courage enfin d'endosser la responsabilité à ses risques et périls, mais dont l'histoire littéraire aurait tort de lui laisser tout l'honneur, puisqu'elle reconnaîtrait par là même à l'argent le pouvoir de conférer à ses privilégiés le « privilège exclusif » de la gloire, sinon du génie. Son rôle consiste à rendre à chacun la part qui lui revient : elle célèbre les bienfaits des Mécènes qui ont protégé les hommes de lettres, elle vante leur goût, elle admire leur générosité. Elle ne se rend pas complice de leur vanité. Lorsqu'ils prétendent acheter, comme tout le reste, certains avantages qui leur manquent, et se parer des talents d'autrui, elle leur ôte cette parure et met à nu leur ridicule. Or il semble que Raynal doit être mis au nombre de ces infortunés.

La liste de ses collaborateurs proprement dits est imposante. On cite : Thomas[2], le célèbre faiseur d'éloges académiques; de Saint-Lambert[3]; de Guibert; de Knyphausen; d'Holbach; Lagrange[4]; Naigeon; La Roque; l'ex-jésuite Martin; le médecin Dubreuil[5],

1. Vissac, 257 et 50.

2. Pougens, *Lettres philos.*, etc., Paris, 1826, p. 100.

3. Note d'Eus. Salverte à A.-A. Barbier, dans Quérard, *Supercheries*, IV, 337; cf. *Raynal démasqué...*, s. l., 1791, in-8, p. 6.

4. *Raynal démasqué*, 6; cf. A.-A. Barbierdans Quérard; *Supercheries*, IV, 336.

5. Durozoir. art. de la *Biogr. Michaud* « Suivant l'abbé Bouiller, celui qui a eu le plus de part à son *Histoire philosophique*, est l'abbé Martin, ex-jésuite, mort à Saint-Germain-en-Laye en l'an VII. Cet abbé Martin est l'auteur du discours prononcé

que nous ne pouvons séparer de son ami Pechméja[1], lequel se rattache au groupe des compatriotes de Raynal : Valadier, l'abbé Pestre et Bonnaterre[2]; Deleyre[3] enfin et Diderot[4] qui abattirent à eux deux plus de besogne que tous les autres ensemble.

Quels passages de l'*Histoire des Indes* reviennent à chacun de ses collaborateurs? On néglige malheureusement de nous l'apprendre, sauf pour quatre d'entre eux :

Valadier passe pour avoir composé un morceau à effet qui, dans l'édition de 1780 ouvre le XII[e] livre. Ce chapitre comprend deux pages in-8[5]. Il est intitulé : « Définition de la vraie gloire ». S'il n'a rien écrit de mieux, on comprend que cet auteur soit demeuré inconnu.

Jean de Pechméja fut un collaborateur plus actif. Ses contemporains le désignaient comme le « coadjuteur » en titre de Raynal, qui lui avait promis cent louis pour prix de son travail. Ce jeune homme — il était né en 1741 à Villefranche-de-Rouergue — dut à la recommandation de son puissant compatriote d'entrer comme précepteur dans une maison particulière[6]. Manqua-t-il, plus tard, de reconnaissance au point de s'offenser que l'ingénieux abbé, en occupant un mari, contât fleurettes à sa femme? Toujours est-il qu'on vit s'élever des nuages entre l'abbé protecteur et le mari protégé. Galiani écrit en effet à Raynal lui-même : « On assure que votre coadjuteur, non content de cent louis que vous avez bien voulu donner pour les mille et un zéros qu'il a consignés dans votre histoire d'outre-mer, veut sérieusement vous intenter un procès pour lésion d'outre-moitié[7]. » Que veulent dire ces calembours

par Robespierre le jour de la fête de l'Être suprême ». A.-A. Barbier dans Quérard, *Ibid.*, 337; Vissac, 50.

1. Pougens, 100; *Raynal démasqué*, 10 et 17; Pechméja serait l'auteur de deux mémoires, l'un favorable, l'autre hostile à la Compagnie des Indes, que Raynal aurait insérés tous les deux dans son ouvrage. (Camboulas chez Vissac, 267.) Il a fourni aussi « la partie très intéressante de la traite des noirs. ». (Palissot, *Œuvres*, Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1788, 4 vol. in-4, III, 379.)

2. Vissac, 50.

3. « Deleyre a rédigé le XIX[e] volume de cette histoire; il forme la moitié du VII[e] volume de l'édition de 1774 et le dixième de l'édition de 10 volumes; il a pour titre particulier *Tableau de l'Europe* », A.-A. Barbier dans Quérard. En mentionnant ce *Tableau*, parmi les ouvrages faussement attribués à Raynal, Barbier ajoute : « Ce volume revu et augmenté par le même Deleyre forme le X[e] volume de la nouvelle édition de l'*Histoire philosophique et politique*. Il compose le VII[e] de l'édition de 1774. C'est la famille même de M. Deleyre qui m'a transmis le renseignement que je dépose ici. » — Cf. Durozoir et Vissac, 50.

4. A.-A. Barbier dans Quérard. — Malouet, *Mémoires*, I, 81. — *Raynal démasqué*, 7. — A. Clootz, *Chronique de Paris*, juillet 1791. — Mallet du Pan, *Mercure Britannique*, 10 mars 1799, II, 365. — Grimm, *Corr. litt.*, juin 1781, XII, 520-521. — Camboulas chez Vissac, 267.

5. T. VI, p. 173-175.

6. Monseignat, art. Pechméja de la *Biographie Michaud*.

7. *Lettres de l'abbé Galiani à M[me] d'Épinay...*, éd. Asse, Paris, Charpentier, 1881,

de mauvais goût? Galiani fait-il allusion à une tragédie domestique dont s'égayait Paris[1]? Quoi qu'il en soit, la physionomie de Pechméja n'en est pas moins curieuse. Un amour malheureux l'avait rendu rêveur et mélancolique : « Je suis pâle comme la mort, disait-il, et triste comme la vie[2]. » L'affection qu'il portait à son ami le Dr Dubreuil était si profonde qu'il ne put lui survivre longtemps[3]. Mais cette ardente sensibilité n'avait aucune prise sur son intelligence qui restait froide et paisible. Nulle angoisse métaphysique chez lui, et nul fanatisme d'irréligion. Tandis que les philosophes s'agitaient, dans leur ferveur de prosélytisme, il se reposait dans l'ironie. Il avait l'incrédulité amusée et souriante. S'adressant un jour à un fougueux athée. « Ah! vous faites l'esprit fort; et moi j'ai vu dans les prisons de l'Inquisition un sorcier qui, après avoir demandé un charbon, dessina sur le mur un cheval, monta dessus et se sauva. Je l'ai *vu*. » Le sérieux de M. Pechméja racontant cette folie, dit Pougens, nous amusait bien autant que son historiette[4]. » En 1773 l'Académie française mit au concours l'*Éloge de Colbert*. Necker obtint le prix et Pech-

2 vol. in-12, I, 403. Cette lettre est du 30 décembre 1772. Le coadjuteur n'est pas nommé. Asse conjecture : Pechméja. Selon Monseignat, Pechméja a signé de son initiale P... dans la première édition de l'*Histoire des Indes*, tous les morceaux fournis par lui à Raynal. L'exemplaire de cette édition (Amsterdam, 1770, en 6 vol. in-8) qui est à la Bibliothèque Nationale, ne porte aucune indication de ce genre. Mais il existe deux autres éditions du même ouvrage datant de la même année. L'une d'entre elles confirmerait peut-être l'affirmation de Monseignat. Palissot de son côté, après avoir dit que Pechméja fournit « la partie très intéressante de la traite des nègres », ajoute : « Il ne serait peut-être pas très difficile d'en trouver la preuve. »

1. La vulgarité prétentieuse de Galiani n'est pas pour éclaircir les choses. Voici le résumé de sa lettre. Elle débute ainsi : « Où êtes-vous donc, mon cher abbé, en France, en Amérique, chez le bon P...? » Puis il reproche à Raynal de traiter « le patriarche » « à la manière des Patouillet, des Nonote », et cela, soit pour se venger de l'épithète de *languedechien* qu'il avait reçue de Voltaire, soit plutôt pour se venger des injures du temps : « ...la belle, la cruelle Mme P... ne veut plus écouter vos fleurettes; la Jourdan vous refuse vos entrées dans le boudoir de ses novices; la bile vous étouffe et vous la répandez depuis Paris jusqu'à Ferney. » — Que ne s'en prend-il à Rousseau? — Vient enfin le passage cité plus haut.

Si, « la cruelle Mme P[echméja] n'est autre que la femme de « ce bon P[echméja] » cette obscure « lésion d'outre moitié » prend, grâce à la pointe, cette figure si chère aux précieux, un sens singulièrement précis. Mais « le bon P... » n'est peut-être pas Pechméja, et rien d'ailleurs ne prouve que « la cruelle Mme P... » soit la femme du « bon P... ». — Quant à l'épithète de *languedechien*, elle peut être en effet de l'invention de Voltaire, qui écrivait un jour (octobre 1750) : « Je m'intéresse bien davantage au Languedocien Raynal qu'au Provençal Jean [d'Argens]. » *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Garnier, in-8, t. XXXVII, p. 188-9. Je ne trouve d'ailleurs nulle trace d'aucun démêlé entre Voltaire et Raynal.

2. Pougens, 100.

3. On demandait à M. de Pechméja quelle était sa fortune : « J'ai, répondit-il, 1 200 livres de rente. » Et comme on s'étonnait qu'un si modique revenu pût lui suffire, « Oh! dit-il, le docteur en a davantage! » (Lettre signée A. dans les *Variétés littéraires* de Suard. Paris, Dentu, an XII (1803), t. III, p. 125.)

4. Pougens, 112.

méja le second accessit. Son *Télèphe*, espèce de poème en prose, qui eut de la vogue en son temps (1784) présente des revendications socialistes bien contraires aux idées exprimées dans l'*Histoire des Indes*. L'auteur s'élève contre la propriété, que Raynal considère comme un droit intangible; je dis : Raynal, et non : Deleyre, ou Diderot, ou tel autre; car Raynal était fort capable d'avoir ses idées; et d'y tenir et de n'en pas démordre. Ainsi, Pechméja, en lui prêtant sa plume, dut renoncer à exposer ses idées personnelles. Ce qu'il a communiqué à l'ensemble de l'œuvre, c'est le souffle généreux qui anime certains passages, celui notamment[1] où est plaidée non sans éloquence, la cause des nègres, victimes de notre civilisation orgueilleuse, avide et cruelle. Mais c'est « la partie du discours » comme dit Camboulas[2], qui est son domaine réservé. Il est chargé de revoir et de corriger les fautes de langage, de fondre les passages trop dissemblables, afin d'imprimer au style un caractère d'unité.

A Deleyre est confiée une mission plus haute : il doit maintenir la pureté de la doctrine. Rien de plus naturel que la sympathie de Raynal pour cet autre méridional (il était Bordelais), qui avait débuté comme lui, par entrer dans la Compagnie de Jésus, pour en sortir. Mais pour en sortir, Deleyre n'avait pas attendu comme Raynal, jusqu'au troisième vœu, ni même jusqu'au premier, puisqu'il put recevoir le sacrement du mariage, non sans difficultés du reste, car on le connaissait pour être l'auteur de l'article Fanatisme, inséré dans l'*Encyclopédie* et dont les tendances irréligieuses n'étaient point passées inaperçues. Il fut en relations avec l'abbé Prévost, le seconda dans la rédaction de l'*Histoire des Voyages*; et, après la mort de l'abbé, dirigea lui-même cette espèce d'encyclopédie géographique qui eut tant de lecteurs au XVIII[e] siècle. Comme le nouveau directeur de l'*Histoire des Voyages* se doublait d'un philosophe[3], le secours qu'il apportait à Raynal était doublement précieux. Dans la chasse aux documents, il lui servait de rabatteur et il amassa tous les matériaux nécessaires. Ouvrier de la première heure, il connaissait de longue date le grand projet de Raynal et, plus que tout autre, il en facilita l'exécution. Son rôle ne s'est pas

1. Chap. XXII, XXIII et surtout XXIV du XI[e] livre; t. VI, p. 93-134.

2. Note sur l'abbé Raynal envoyée par Camboulas à M. Tailhand (sans date), Vissac, 267.

3. Il publia les ouvrages suivants : *Analyse de la philosophie de Bacon*, 1755; *Génie de Montesquieu*, 1758; *Esprit de Saint-Evremond*, 1761. Bien plus violemment et aveuglément hardi que ces philosophes très fins dont il croit s'inspirer, il n'est pas homme à reculer, durant la Révolution, comme le fit Raynal, devant « la manière forte ». Député à la Convention, il vota la mort de Louis XVI. Il mourut en 1797.

borné au travail préparatoire, ingrat autant qu'essentiel, car toute l'énergie qu'on y dépense alors, toute l'influence qu'il permet d'exercer, sont vouées à l'obscurité. Il composa aussi, pour les intercaler dans le corps de l'ouvrage, des dissertations philosophiques; on lui attribue notamment le XIX[e] et dernier livre où se trouvent condensées les idées maîtresses diffuses dans tous les autres livres de l'*Histoire des Indes*. Le soin de couronner l'édifice était confié, comme de raison, à celui qui en avait jeté les fondements. On peut même supposer que Deleyre fut préposé à la partie philosophique de l'*Histoire des Indes*. Devant Raynal, arbitre souverain, il avait à répondre de toutes les hardiesses des autres collaborateurs comme de son côté, Pechméja était responsable de leurs incorrections grammaticales. On serait donc tenté d'attribuer les pensées les plus philosophiques à Deleyre, comme à Pechméja les pages les plus éloquentes, si Diderot ne venait tout à coup jeter le trouble dans nos idées, en culbutant notre hypothèse.

Le fait est qu'un beau jour, Deleyre et Pechméja furent supplantés par le grand écrivain. A quelle époque doit-on placer ce bouleversement? En d'autres termes, quelle fut l'édition que Diderot revit entièrement pour y faire toutes les modifications qu'il jugerait nécessaires? A prendre le terme d'édition dans son sens strict on n'en trouverait pas moins de trois, pour la seule année 1770. Mais comme il y a fort à parier que ces trois éditions et celles qui se succèdent entre 1770 et 1774 ne présentent aucune variante, nous les comprenons toutes sous le terme de première édition[1]. En 1774 paraît la deuxième édition[2], qui est

1. Amsterdam, 1770, 4 vol. in-8.
— — 6 — Bib. nat. G 28 071-6.
Genève, — 7 —
Amsterdam, 1772, 6 — — G 28 078-83.
— — 7 —
— 1772-4, 7 vol. in-12. Bib. de Genève E 310.
— 1773, 7 — Bib. nat. G 28 090-6.
— — 6 — — G 28 097-102.

Dans les éditions qui ont 7 volumes, le septième est formé par le XIX[e] livre, *Tableau de l'Europe*, qui fut publié pour la première fois en 1774, c'est-à-dire avec la deuxième édition. Il faut donc identifier les 2 éditions in-8 de 1772 et les 2 éditions in-12 de 1773. Le n° 28 077 de la Bib. nat. est le t. I d'une édition in-8 d'Amsterdam. Même pagination et même errata que le n° 28 071. On lit sur le titre cette note manuscrite : « réimpression du t. I seulement ».

2. Amsterdam, 1774, 7 vol. in-8.
La Haye, — 7 — chez Gosse. Bib. nat., G 28 103-9.
— — 7 vol. in-12.
— 1775, 6 vol. in-8 (4 vol. de supplément, en 1781, contenant les additions de la troisième édition).
Maestricht, 1775, 7 vol. in-8. Bib. nat., G 28 138-44.
Genève, — 3 vol. in-4, chez les libraires associés. Bib. nat., Rés. G 1 315-7.
Genève, 1776, 7 vol. in-8.
La Haye, — 7 vol. in-12. Bib. nat., G 28 131-7

reproduite sans changement jusqu'en 1780, date de la troisième[1] qui elle-même est reproduite dans les éditions ultérieures jusqu'en 1820, date de la quatrième et dernière[2]. Diderot, semble-t-il, intervient deux fois : d'abord entre 1770 et 1774, ensuite entre 1774 et 1780. C'est donc lui qui prend la part la plus active à la deuxième et à la troisième édition. Non qu'il ait ignoré la première. Il serait bien étrange que Raynal ne l'eût pas consulté dès le début. On sait que tous les amis de Diderot mettaient à contribution son obligeance et lui portaient leurs œuvres à lire, à juger, à refaire même au besoin, tâche énorme dont il s'acquittait ordinairement très volontiers. Il écrivait pourtant le 20 décembre 1765 : « Les occupations se succèdent sans interruption. Il y avait avant-hier sur mon bureau, une comédie, une tragédie, une traduction, un ouvrage politique et un mémoire, sans compter un opéra-comique... L'ouvrage politique est de ce pauvre abbé Raynal que je fais sécher d'impatience et d'ennui depuis six mois[3]. » A moins de supposer, ce qui est peu probable, que « l'ouvrage politique » dont parle Diderot n'a jamais vu le jour, il faut l'identifier avec l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*. Ainsi Diderot eut entre les mains le manuscrit de Raynal. On voit qu'il ne mettait aucun empressement à le lire. S'il l'annota, ce fut en courant et en bâillant, par acquit de conscience. Plus tard il fut chargé par Raynal non seulement de corriger, mais d'augmenter considérablement l'ouvrage, en y intercalant des réflexions

1. Genève, 1780, 4 vol. in-4, chez J.-L. Pellet, Bib. nat., G 6555-8.
Genève, 1780, 10 vol. in-8, chez J.-L. Pellet, Bib. nat., G 28 138-47.
— — 8 — Bib. nat., G 28 148-55.
— 1780-1, 10 —
— 1781, 10 vol. in-12. Bib. nat., G 28 176-83.
— — 10 vol. in-8, chez J.-L. Pellet. Bib. nat., G 28 156-65.
— 1783, 10 —
Neuchâtel et Genève, 1783, 10 vol. in-8. Bib. nat., G 28 166-75.
Lausanne, 1784, 11 vol. in-8.
Neuchâtel, 1785, 10 —
Avignon, 1786, 8 vol. in-12 revue et corrigée par un magistrat. Bib. nat., G 28 197-204.
Avignon, 1787, 8 vol. in-8.
Paris, an VII (1798), 22 vol. in-18.

2. Paris 1820-1, 12 vol. in-8, et 1 atlas in-4. Amable Costes et C^ie^ libraires éditeurs. Les dix premiers volumes sont l'œuvre de Raynal, ils paraissent en 1820. Le texte est conforme aux corrections que Raynal avait faites sur un exemplaire de la troisième édition (in-4). Les deux derniers volumes (1821), sont de Peuchet, ils ont pour titre : *État actuel du commerce des deux Indes, ouvrage faisant suite à l'histoire phil. et pol... de G.-T. Raynal.* Bib. nat., G 28 205-16. On trouvera plus bas un certain nombre de variantes empruntées à cette édition, et qui montrent que Raynal était soucieux d'atténuer les violences de Diderot, mais sans en avoir l'air et sans sacrifier les « beautés » même les plus hardies.

3. *Œuvres complètes*, édition Assézat et Tourneux, XIX, 268, Paris, Garnier, 1875-1879, 20 vol. in-8. Les citations suivantes se réfèrent à cette édition.

et des dissertations. Un jour, le prince de Gonzague-Castiglione et Bailly étant allés le voir, lui trouvèrent « les yeux allumés et cet air prophétique qui semblaient annoncer l'enthousiasme d'un travail actuel. Il leur dit en riant qu'il faisait du Raynal, que l'abbé s'était adressé à lui au moment de faire une seconde édition[1]. »

Comme cette seconde édition n'était pas assez forte au gré de Reynal, Diderot dut la corser encore. N'est-ce pas ce travail dont veut parler M^me^ de Vandeul en ses *Mémoires* quand elle s'exprime ainsi sur le compte de son père : « Ce qui ruina, détruisit le reste de ses forces fut l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, et une besogne dont il fut chargé par un de ses amis... Il aurait désiré que l'ouvrage de son ami fût un modèle d'éloquence; il travaillait quelquefois quatorze heures de suite et ne négligeait aucune des lectures qui pouvaient l'instruire des sujets qu'il avait à traiter[2]. » Diderot sut remplir si bien sa tâche que la troisième édition fut augmentée de près d'un tiers[3].

Qu'un tel labeur fût rémunéré, c'est une chose si naturelle qu'on est surpris que de bons esprits la considèrent comme injurieuse pour Diderot. Elle ne lui fait pas tort, ni à Raynal. L'un n'était pas riche : il n'avait pas à rougir d'être payé pour soutenir des idées qui lui étaient chères. Quant à l'autre, puisque, en recourant à la plume de son ami, il lui disputait l'honneur d'avoir fait une bonne partie de son livre, il eût ajouté l'odieux au ridicule en lui refusant un juste salaire. Tandis qu'en le payant, sa vanité devenait bienfaisante. Ainsi donc, Mallet du Pan a beau être prévenu contre Diderot, il n'y a pas lieu de « tenir pour suspect[4] » son témoignage précis lorsqu'il dit à propos de ces additions : « J'en ai vu l'état et le prix entre les mains de M. D., ancien receveur des finances, qui conclut le marché entre Raynal et Diderot. Ce dernier reçut de son confrère 10 000 livres tournois pour ces amplifications convulsives[5]. »

1. *Raynal démasqué*, 6 et 7.

2. Mémoires de M^me^ de Vandeul, au tome I des *Œuvres complètes* de Diderot, p. LIV. Il s'agit de la période qui a suivi son retour de Russie, qui eut lieu en octobre 1774.

3. Meister, Aux Mânes de Diderot (*Œuvres complètes* de Diderot, t. I, p. XVII, note), on trouvera ce texte de Meister cité plus bas p. 373, note 5.

4. « Nous avouons, jusqu'à plus ample informé, dit M. Maurice Tourneux, tenir pour suspect cet unique témoignage d'un homme respectable d'ailleurs, mais qui avait voué à tous les philosophes et nommément à Diderot une haine étroite et aveugle. » *Corr. litt.*, de Grimm, etc., XII, 516, éd. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-81, 16 vol. in-8. — Meister qui n'avait voué aucune haine ni à Raynal, ni à Diderot, parle lui aussi d'un « marché ». *Corr. litt.*, XII, 518-9. — Il est vrai que dans ce passage Diderot n'est pas expressément nommé parmi les collaborateurs, mais il l'est dans le discours *Aux Mânes de Diderot* du même Meister. Cf. plus bas p. 373, n. 5.

5. *Mercure Britannique* du 10 mars 1799, II, 365. — Ce traité a dû être passé

Si ce contrat est probable, la collaboration de Diderot est certaine. Voici pourquoi : différents morceaux de l'*Histoire des Indes* se retrouvent identiques, à certaines variantes près, dans les *Œuvres* de Diderot. La confrontation des deux textes constitue la preuve du fait en faveur duquel le témoignage presque unanime des contemporains ne fournissait jusqu'ici que de fortes présomptions. C'est ainsi que sont déjoués tous les calculs du prudent abbé qui « avait l'attention de copier ce que lui fournissait Diderot et de brûler ensuite les minutes[1] ». Diderot, de son côté, avait-il « l'attention » de garder quelques doubles de ces morceaux? » Ou s'en est-il remis de ce soin à la fortune bienveillante? Ce qui est sûr, c'est que les fragments qui suivent furent retrouvés après sa mort dans ses papiers :

DIDEROT[2]

Quelqu'un disait : Telle est la sagesse du gouvernement chinois, que les vainqueurs se sont toujours soumis à la législation des vaincus. Les Tartares ont dépouillé leurs mœurs pour prendre celles de leurs esclaves. Quelle folie, disait un autre, que d'attribuer un effet général et commun à une cause aussi extraordinaire! N'est-il pas dans la nature que les grandes masses *fassent la loi* aux petites? *Eh bien, c'est par une conséquence de ce principe si simple, que l'invasion de la Chine n'a rien changé, ni à ses lois, ni à ses coutumes, ni à ses usages. Les Tartares répandus dans l'empire le plus peuplé de la terre s'y trouvaient dans un rapport moindre que celui de* un *à soixante* mille. *Ainsi, pour qu'il en arrivât autrement qu'il n'en est arrivé, il*

RAYNAL[3]

La Chine jouissait ou était affligée d'une population immense, lorsqu'elle fut conquise par les Tartares, et de ce que les lois de cet empire furent adoptées par le vainqueur, on en conclut qu'elles devaient être bien sages.

Cette soumission du Tartare au gouvernement chinois ne nous paraît pas une preuve de sa bonté. La nature *veut* que les grandes masses *commandent* aux petites, *et cette loi s'exécute au moral comme au physique.* Or *si l'on compare le nombre des conquérants de la Chine au nombre des peuples conquis, on trouvera que pour* un *Tartare il y avait cinquante* mille *Chinois.* Un *individu peut-il changer les usages, les mœurs, la législation de cinquante* mille *hommes? Et d'ailleurs,*

entre la 2e et la 3e édition, plutôt qu'entre la 1re et la 2e, car la somme est forte, et le travail de Diderot préparant la 2e édition est insignifiant, si l'on compare cette 2e édition à la 3e.

1. Note de A. A. Barbier citée dans les *Œuvres complètes* de Diderot, XX, 102.

2. Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe (1772), *Œuvres complètes*, VI, 447.

3. *Histoire des Indes*, t. I, p. 138-9; liv. I, chap. XXI (3e édit.). — Ce texte ne figure ni dans la première ni dans la deuxième édition.

*eût fallu qu'*un *Tartare prévalût sur soixante* mille *Chinois. Concevez-vous que cela fût possible? Laissez donc là cette preuve de la prétendue sagesse du gouvernement de la Chine. Ce gouvernement eût été plus extravagant que les nôtres, que la poignée des vainqueurs s'y seraient conformés. Les mœurs de ce vaste empire auraient été moins encore altérées par les mœurs des Tartares que les eaux de la Seine ne le sont après un violent orage, de toutes les ordures que les ruisseaux de nos rues y conduisent. Et puis ces Tartares n'avaient ni lois, ni mœurs, ni coutumes, ni usages fixes. Quelle merveille qu'ils aient* adopté les *institutions qu'ils trouvaient tout établies*, bonnes ou mauvaises! [1].

[2] *Il est bon d'observer que les sciences et les beaux-arts n'ont fait aucun progrès à la Chine... C'est que partout où la population surabondera, l'utile sera la limite des travaux...* Il y a plus *d'honneur* et de profit à l'invention *d'un* petit art *utile chez une nation très peuplée* qu'à la plus sublime découverte qui ne montre que du génie. *On y* fait plus de cas de celui qui sait tirer partie des recoupes de la gaze que de celui qui résout le problème des trois corps. C'est là surtout que se fait la question qu'on n'entend que trop fréquemment *ici* : A quoi cela sert-il?... *Il n'y a pas un brin de paille à négliger, pas un instant de temps qui n'ait sa valeur; l'attente de la disette presse sans cesse. C'est le mobile secret de comment ces Tartares n'auraient-ils pas* adopté *les lois de la Chine,* bonnes ou mauvaises, *n'en ayant point à leur substituer?* Ce que cette *révolution montre le plus évidemment, c'est la lâcheté de la nation; c'est son indifférence pour ses maîtres, un des principaux caractères de l'esclave.*

[3] *Un dernier phénomène qui achève de confirmer l'excessive population de la Chine, c'est le peu de progrès des sciences et des arts, depuis l'époque très éloignée qu'on les y cultive. Les recherches s'y sont arrêtées au point où, cessant d'être utiles, elles commencent à devenir curieuses.* Il y a plus de profit *à faire* à l'invention *du plus* petit art *pratique*, qu'à la plus sublime découverte qui ne montre*rait* que du génie. On fait plus de cas de celui qui peut tirer parti de recoupes de la gaze, que de celui qui résoud*rait* le problème des trois corps. C'est là surtout que se fait la question qu'on n'entend que trop souvent *parmi nous* : A quoi cela sert-il? *Je demande si ce repos, contraire au penchant naturel de*

1. Cf. la même thèse dans la *Réfutation* de l'ouvrage d'Helvétius intitulé *L'Homme* (écrite par Diderot vers 1773), *Œuvres complètes*, t. II, p. 327-328.
2. Diderot, Fragments politiques sur les Chinois, *Œuvres complètes*, IV, 45-48.
3. Raynal, *Histoire philosophique*, etc., t. I, p. 140-141 (liv. I, chap. XXI).

toutes les âmes, tandis que la culture de l'esprit demande une vie tranquille, oisive, retirée, immobile.

l'homme qui veut toujours voir au delà de ce qu'il a vu, peut s'expliquer autrement que par une population qui interdise l'oisiveté, l'esprit de méditation et qui tienne la nation soucieuse, continuellement occupée de ses besoins.

Diderot continuait ainsi : « Il n'y a donc qu'une science vers laquelle les têtes pensives doivent se tourner à la Chine, c'est la morale, la police et la législation, dont l'importance est d'autant plus grande qu'une société est plus nombreuse. » Cette même idée reparaît chez Raynal sous forme d'argument allégué en faveur de la Chine par ses panégyristes : « Lorsque chez un peuple, la première étude est celle des lois... si cette nation est infiniment nombreuse... les sciences spéculatives et de pur ornement ne doivent pas s'élever à cette hauteur... où nous les voyons en Europe[1]. » « C'est là, poursuivait Diderot, que l'on connaît le mieux la vertu et qu'on la pratique le moins. » On a reconnu ici le langage des détracteurs de la Chine. Ce sont eux, en effet, qui disent chez Raynal : « Un homme d'un bon sens ordinaire... prononcerait qu'il n'y a aucune contrée... où on se soucie moins de la vertu et où l'on en ait plus les apparences[2]. »

« ... Les âmes y sont basses, concluait Diderot, l'esprit petit, intéressé, rétréci, et mesquin. S'il y a un peuple au monde vide de tout enthousiasme, c'est le Chinois. » Ce manque d'enthousiasme, les panégyristes le reconnaissent eux-mêmes, chez Raynal, ou plutôt ils le proclament comme un bienfaisant avantage : « La raison et la réflexion qui président à ses leçons et à ses pensées, ne sauraient lui laisser cet enthousiasme qui fait les guerriers et les héros[3]. » Les Chinois ne sont donc pas belliqueux. Mais « quand on soumet ses conquérants par les mœurs, on n'a pas besoin de dompter ses ennemis par les armes[4]. »

A l'appui de la thèse anti-chinoise, Diderot alléguait « un fait que je tiens, disait-il du plus intelligent de nos supercagues ». Son récit se retrouve avec quelques variantes dans l'*Histoire des Indes* :

[5]. Un Européen ach*ète* des *étoffes*

[6] Un Européen *arrivé pour la*

1. *Hist. des Indes*, t. I, p. 137 (liv. I, chap. xx).
2. *Ibid.*, p. 148 (chap. xxi).
3. *Ibid.*, t. I, p. 138 (liv. I, chap. xx).
4. *Ibid.*
5. Diderot, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 47.
6. Raynal, *Hist. des Indes*, t. I, p. 148-9 (liv. I, chap. xxi).

à Canton, il est trompé *sur la quantité,* sur la qualité et sur le prix : les marchandises *sont déposées sur son* bord. *La friponnerie du marchand chinois avait été reconnue, lorsqu'il vint chercher son argent.* L'Européen lui dit : « Chinois, tu m'as *trompé* ». Le Chinois lui répondit : « *Européen*, cela se peut, mais il faut payer ». *L'Européen* : « *Tu m'a trompé sur la quantité, la qualité et le prix* ». *Le Chinois* : « *Cela se peut, mais il faut payer* ». *L'Européen* : « Mais tu es un fripon, un *gueux, un misérable* ». *Le Chinois* : « *Européen*, cela se peut, mais il faut payer ». L'Européen paye; le Chinois *reçoit* son argent *et* dit *en se séparant de sa dupe* : « *A quoi t'a servi ta colère? Qu'ont produit tes injures? Rien; n'aurais-tu pas beaucoup mieux fait de payer tout de suite et de te taire?* »

Partout où l'on garde ce sang-froid à l'insulte, partout où l'on rougit aussi peu de la friponnerie, l'empire peut être très bien gouverné, mais les mœurs particulières sont détestables.

première fois dans l'Empire, acheta des *marchandises d'un Chinois qui le* trompa sur la qualité et sur le prix. Les marchandises *avaient été portées à* bord *du vaisseau et le marché était consommé.* L'Européen, *se flatta que peut-être il toucherait le Chinois par des représentations modérées, et il* lui dit : « Chinois tu m'as *vendu de mauvaises marchandises.* » « *Cela se peut*, lui répondit le Chinois, mais il faut payer. » « Mais tu *n'*es *donc qu'*un fripon, un *malheureux?* » « Cela se peut mais il faut payer. » « *Quelle opinion veux-tu donc que je rapporte dans mon pays de ces Chinois si renommés par leur sagesse? Je dirai que vous n'êtes que de la canaille.* » « *Cela se peut, mais il faut payer.* » L'Européen, *après avoir renchéri sur ces injures de toutes celles que la fureur lui dicta, sans en avoir arraché que ces mots froidement prononcés* : « *Cela se peut, mais il faut payer* », *délia sa bourse et* paya. *Alors* le Chinois, *prenant* son argent *lui* dit : « *Européen, au lieu de tempêter comme tu viens de le faire, ne valait-il pas mieux te taire et commencer par où tu as fini? car qu'y as-tu gagné?* »

Le Chinois n'a donc pas même un reste de pudeur commune à tous les fripons, qui veulent bien l'être, mais qui ne souffrent pas qu'on le leur dise. Il est donc parvenu au dernier degré de la dépravation.

Ce que Diderot ajoute au sujet des mandarins « qui portent publiquement sans pudeur, sur leur petite bannière, la marque de leur dégradation » est presque littéralement reproduit par Raynal [1].

1. « ... Les magistrats... promènent eux-mêmes, sans pudeur, les marques de leur dégradation et de leur ignominie. Or, qu'est-ce qu'un magistrat portant sa bannière ou l'enseigne de son avilissement sans en être moins fier? » Raynal, t. I, p. 146 (liv. I, chap. XXI).

Enfin le dernier paragraphe de Diderot, le parallèle du docteur en Sorbonne et du lettré chinois, bien que fortement et malencontreusement remanié, se reconnaît sans peine chez Raynal. Dans les deux passages, il s'agit de prouver que là, comme ailleurs, nous ne le cédons en rien aux Chinois, malgré tout ce que disent leurs panégyristes [1].

Au moment d'aborder l'histoire du nouveau monde, une introduction magistrale s'imposait à l'écrivain. Pourtant Raynal l'avait omise dans la première édition [2]; et ce fut Diderot qui la rédigea. D'où le chapitre Ier du sixième livre : *Parallèle de l'histoire ancienne et moderne*, qu'on peut lire dès l'année 1774, et que nous retrouvons dans les *fragments politiques* de Diderot :

[3] *Je ne pense pas que le goût de* l'histoire ancienne *soit passé ni qu'il passe jamais. C'est un* tableau continu de mœurs grandes *et fortes* qui *intéressera et émerveillera d'autant plus les siècles à venir, que plus le monde vieillira, plus les hommes deviendront pauvres, petits et mesquins. Il ne faut plus s'attendre à des* fondations *de peuples presque miraculeuses... Cet* homme *en présence duquel* la terre *étonnée garda le silence,* ne se *reverra* plus...

L'Europe, *le seul continent* du globe *sur lequel il faille arrêter les yeux* paraît avoir pris une assiette *trop* solide et *trop fixe pour donner lieu à des révolutions rapides et surprenantes.* Ce sont des sociétés presque *également peuplées* éclairées, étendues, *fortes et* jalouses. Elles se presseront, *elles agiront et réagiront* les unes sur les autres; au milieu de cette fluctuation continuelle, les unes s'étendront, d'autres seront resserrées, *quelques-*

[4] L'histoire ancienne *offre un magnifique spectacle. Ce* tableau continu de grandes *révolutions,* de mœurs *héroïques et d'événements extraordinaires deviendra de plus en plus intéressant, à mesure qu'il sera plus rare de trouver quelque chose qui lui ressemble. Il est passé le temps de la* fondation *et du renversement des empires! Il* ne se *trouvera* plus, *l'*homme *devant qui* la terre *se taisait!...* (suivent 14 lignes sur l'asservissement des peuples modernes). L'Europe, *cette partie* du globe, *qui agit le plus sur toutes les autres,* paraît avoir pris une assiette solide et durable. Ce sont des sociétés *puissantes,* éclairées, étendues, jalouses *dans un degré* presque *égal.* Elles se presseront les unes sur les autres *et* au milieu de cette fluctuation continuelle, les unes s'étendront, d'autres seront resserrées, *et la balance penchera alternativement d'un côté et de l'autre, sans être jamais renversée.*

1. Cf. Diderot, t. IV, p. 47-48 et Raynal, t. I, p. 146 (liv. I, chap. xxi).
2. Cf. *Hist. des Indes,* éd. 1773, in-12, t. III, p. 1.
3. Diderot, *Œuvres complètes,* IV, 41-45.
4. Raynal, *Hist. des Indes,* t. III, p. 197-199 (liv. VI, chap. i) et t. I, p. 629-31 de l'éd. 1775, in-4.

unes peut-être disparaîtront. Mais quand il en existerait une au centre, que son malheur destinerait à dévorer de proche en proche toutes les autres, cette réunion de toutes les puissances en une seule ne pourrait s'exécuter que par une suite de funestes prospérités et dans un laps de temps qui ne se conçoivent pas. Le fanatisme de religion et l'esprit de conquête, ces deux causes perturbatrices du globe, *ont cessé. Ce* levier dont l'extrémité est sur la terre et le point d'appui dans le ciel est *presque* rompu, *et* les souverains commencent à *avoir le pressentiment, sinon la conviction,* que le bonheur, non de leurs peuples *dont ils ne se soucient guère,* mais *le* leur, *ne consiste pas dans des possessions immenses. Il me semble qu'on veut avoir* la sûreté et *la* richesse *chez soi et que le nouveau monde sera longtemps la pomme de discorde de celui-ci.* On entretient de nombreuses armées, on fortifie ses frontières et l'on *songe au* commerce. Il s'établit en Europe un esprit de trocs et d'échanges, esprit qui peut donner lieu à de vastes spéculations dans les têtes des particuliers, mais esprit ami de la tranquillité et de la paix. Une guerre au milieu de nations commerçantes, est un incendie *nuisible à* toutes. *C'est un procès qui menace la fortune d'un grand négociant et qui fait pâlir tous ses créanciers.*

S'il n'est pas encore arrivé, il n'est pas loin *ce* temps où la sanction tacite des gouvernements s'étendra aux engagements particuliers des sujets d'une *nation* avec les sujets d'une autre *nation,* et où ces banqueroutes dont les contre-coups se font sentir à des distances

Le fanatisme de religion et l'esprit de conquête, ces deux causes perturbatrices du globe *ne sont plus ce qu'elles étaient. Le* levier sacré dont l'extrémité est sur la terre et le point d'appui dans le ciel est rompu *ou très affaibli.* Les souverains commencent à *s'apercevoir,* non *pour* le bonheur de leurs peuples *qui les touche peu,* mais *pour* leur *propre intérêt,* que *l'objet important est de réunir* la sûreté et *les* richesses

On entretient de nombreuses armées, on fortifie ses frontières et l'on commerce. Il s'établit en Europe un esprit de trocs et d'échanges, qui peut donner lieu à de vastes spéculations dans les têtes des particuliers, mais *cet* esprit *est* ami de la tranquillité et de la paix. Une guerre au milieu des nations commerçantes est un incendie *qui les ravage* toutes.

Le temps n'est pas loin, où la sanction des gouvernements s'étendra aux engagements particuliers des sujets d'un *peuple* avec les sujets d'un autre, et où ces banqueroutes dont les contre-coups se font sentir à des distances im-

immenses deviendront des considérations d'État. *Toute anarchie est passagère, et il n'y a que ce moyen, également utile à toutes les contrées, qui puisse faire cesser l'anarchie encore subsistante du commerce général...*

Si l'on me demande ce que deviendront la philosophie, les lettres, les beaux-arts sous le calme et la durée de ces sociétés mercantiles, *où* la découverte d'une île, l'importation d'une nouvelle denrée, l'invention d'une machine, l'établissement d'un comptoir, l'invasion d'une branche de commerce, la construction d'un port deviendront les transactions les plus importantes, *je répondrai par une autre question et je demanderai qu'est-ce qu'il y a dans ces objets qui puisse échauffer les âmes, les élever, y produire l'enthousiasme?* (une page développe cette idée).

De toutes les sciences aujourd'hui cultivées, l'histoire naturelle est la seule *qui s'enrichira pendant des siècles de* la découverte *du* nouveau monde[1].

... Un monde affreux à voir pour un homme doué d'une âme sensible... est une *nature* en friche, *une* humanité réduite à la condition animale *et luttant sans cesse avec ses seules forces contre tous les assauts de l'air de la terre et des eaux*, des campagnes sans récoltes, des trésors sans possesseurs, des sociétés sans police, des hommes sans mœurs : *mais ce* spectacle *serait* plein d'intérêt et d'instruction pour un *philosophe.*

Si au lieu de ces chrétiens, qui, dédaignant d'exterminer une race

menses, deviendront des considérations d'État.

Dans ces sociétés mercantiles, la découverte d'une île, l'importation d'une nouvelle denrée, l'invention d'une machine, l'établissement d'un comptoir, l'invasion d'une branche de commerce, la construction d'un port deviendront les transactions les plus importantes *et les annales d'un peuple demanderont à être écrites par des commerçants philosophes, comme elles l'étaient autrefois par des historiens orateurs.*

La découverte d'un nouveau monde pouvait seule fournir des aliments à notre curiosité.

Une vaste terre en friche, l'humanité réduite à la condition animale, des campagnes sans récoltes, des trésors sans possesseurs, des sociétés sans police, des hommes sans mœurs, *combien un pareil* spectacle *n'eût-il pas été* plein d'intérêt et d'instruction pour un Locke, un Buffon, un Montesquieu!

(Cf. les dernières lignes de la présente citation de Raynal « après avoir peint et livré à l'exécration

1. Je transporte un peu plus bas une phrase qu'on lit à cet endroit : « J'avertis... ... les hommes policés. »

*innocente et malheureuse les armes à la main, s'avisèrent de donner la commission de les dévorer à des dogues, les premiers Européens qui descendirent dans ces contrées nouvellement découvertes avaient eu la sagesse d'*un Locke[1]; *la pénétration d'*un Buffon; *les connaissances d'un Linnaeus*; *le génie d'*un Montesquieu; *les vues et la bonté d'un Helvétius*; quelle lecture *aurait* été aussi surprenante, *aussi délicieuse*, aussi pathétique que le récit de leur voyage?

...[2] *J'avertis cependant nos grands faiseurs de théories sur le monde et ses révolutions, que s'ils diffèrent plus longtemps de visiter les nouvelles contrées, ils perdent le moment favorable aux observations, le moment où* l'image brute et sauvage *de la nature n'a pas encore été tout à fait* défigurée *par les travaux des hommes policés.*

les avides et féroces chrétiens qu'un malheureux hasard conduisit dans cet autre hémisphère »).

Quelle lecture *eût* été aussi surprenante, aussi pathétique que le récit de leur voyage!

Mais l'image *de la nature* brute et sauvage *est déjà* défigurée. *Il faut se hâter d'en rassembler les traits à demi effacés, après avoir peint et livré à l'exécration les avides et féroces chrétiens qu'un malheureux hasard conduisit d'abord dans cet autre hémisphère.*

Dans les *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe*, se trouvent 21 lignes intitulées : Du goût antiphysique des Américains[3]. Nous reproduisons ce passage de Diderot que Raynal a utilisé[4] en le tronquant. Les corrections sont ici assez rares pour qu'on puisse les indiquer en notes :

Mais la faiblesse physique, *loin* d'entraîner *à cette sorte* de dépravation, en éloigne. *Je crois qu'il en faut*[5] chercher la cause dans la chaleur du climat, dans le mépris pour un sexe faible, dans l'insipi-

1. Diderot s'est-il souvenu d'une des notes de Rousseau sur le *Discours de l'Inégalité*, note que nous reproduisons plus bas : « Supposons, disait Rousseau, un Montesquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac ou des hommes de cette trempe voyageant pour instruire les hommes... »? Si oui, il ne s'est pas soucié de lui rendre sa politesse. Ici, comme ailleurs, l'omission de Rousseau paraît systématique.

2. Cette phrase est entre « ... découverte du nouveau monde » et « Un monde affreux... ».

3. *Œuvres complètes*, VI, 452-453.

4. *Hist. phil.*, t. III, p. 226 (liv. I, chap. VIII). Il paraît pour la première fois en 1774 (Cf. l'édit. in-12, 1773, t. III, p. 26 et l'édit. 1775, in-4, t. I, p. 649-650).

5. « *En Amérique, les hommes se livraient généralement à cette débauche honteuse qui choque la nature et pervertit l'instinct animal. On a voulu attribuer* cette dépravation *à* la faiblesse physique *qui devrait plutôt* en éloigner *qu'y* entraîner. Il *faut en* chercher... »

dité du plaisir entre les bras d'une femme harassée de fatigues, dans l'inconstance du goût, dans la bizarrerie qui pousse en tout à des jouissances moins communes, dans une recherche de volupté plus facile à concevoir qu'honnête à expliquer, [[1] peut-être dans une conformation d'organes qui établissait plus de proportion entre un homme et un homme américains, qu'entre un homme américain et une femme américaine; disproportion qui développerait également et le dégoût des Américains pour leurs femmes et le goût des Américaines pour les Européens]. D'ailleurs ces chasses qui séparaient pendant des mois entiers l'homme de la femme, ne tendaient-elles pas à rapprocher l'homme de l'homme? Le reste n'est plus que la suite d'une passion générale et violente qui foule aux pieds, même dans les contrées policées, l'honneur, la vertu, la décence, la probité, les lois du sang, le sentiment patriotique, [parce que la nature qui a tout ordonné pour la conservation de l'espèce, a peu veillé à celle des individus]; sans compter qu'il est des actions auxquelles les peuples policés ont *avec raison attaché* [2] des idées de moralité tout à fait étrangères à des sauvages. »

Le dix-neuvième chapitre de ce même livre VI, *De l'exploitation des mines* a été remanié par Diderot dans la deuxième édition. Il a supprimé les détails trop techniques sur la formation des métaux et la configuration des mines, et il les a remplacés par des considérations morales. Je cite d'abord : I° le texte de la première édition de l'*Histoire des Indes*; II° le fragment de Diderot en regard du texte définitif de Raynal (2e et 3e éditions).

I

[3] En vain la nature les a-t-elle masqués (les métaux)... elle n'a pas endormi notre activité... Leur exploitation n'a pas été toujours la même. Cet art a suivi le progrès des autres arts. Tout y a été perfectionné; la fouille consiste à écarter la terre qui couvre la roche où sont les métaux... Les puits pratiqués pour descendre dans la mine et pour en sortir; les galeries ou chemins souterrains qui suivent la direction du filon que l'on a trouvé; les ouvrages de charpente ou de maçonnerie destinés à soutenir la terre, qui sont au-dessus des travailleurs; les outils propres à détacher le minéral de sa roche et le feu qui supplée souvent à leur insuffisance; les machines qui servent à tirer de la mine les richesses qu'elle donne ou les matières inutiles dont on veut s'y débarrasser; les pompes et les autres moyens indispensables pour se délivrer des eaux qui forment le plus grand obstacle que l'on ait à

1. Les passages entre crochets ont disparu chez Raynal.
2. « Ont *attaché avec raison.* »
3. *Histoire des Indes*, édit. 1773, in-12, t. III, p. 94-96.

vaincre; les inventions pour mettre en mouvement, pour rafraîchir, pour renouveler l'air des souterrains et pour emporter les exhalaisons mortelles dont ils sont remplis, voilà les préparatifs, les instruments et les opérations nécessaires pour l'exploitation des mines.

II

[1] Si l'homme *est étonnant dans les travaux que son courage et son industrie nous présentent à la surface de la terre; il ne l'est guère moins dans ceux qui nous sont* dérobés *et qu'elle recèle dans ses entrailles; on conçoit que je veux parler de l'exploitation des mines.* A quelles conditions tirons-nous cette richesse ou ce poison de la prison où la nature l'avait *caché? A la condition de briser, de* percer des rochers à une profondeur immense; *de* creuser des canaux souterrains qui garantissent des eaux qui affluent et menacent de toutes parts; *d'élever* des forêts coupées en étais dans d'immenses galeries souterraines; *de pratiquer ces galeries, d'en* soutenir les voûtes contre l'énorme pesanteur *de* terres qui tendent sans cesse à les combler et à enfouir sous leur chute les avares audacieux qui les ont construites, *de former* des aqueducs, *d'*inventer *l'étonnante variété de* machines hydrauliques et toutes les formes diverses de fourneaux; *de* courir le danger d'être étouffé ou consumé par une exhalaison qui s'enflamme à la lueur *de la* lampe qui *dirige* le travail *et qui détone subitement avec l'éclair, le bruit et les effets du tonnerre*; *de* périr *au bout*

[2] La nature qui semblait vouloir *les cacher* (*les liqueurs sulfureuses*) *n'a pu les* dérober *à l'avidité de* l'homme... (Suivent 12 lignes pour dire à quels signes on reconnaît qu'il doit exister des mines.)

A quelles conditions tirons-nous cette richesse ou ce poison des abîmes où la nature l'avait *renfermé? Il faut* percer des rochers à une profondeur immense; creuser des canaux souterrains qui garantissent des eaux qui affluent et qui menacent de toutes parts; *entraîner dans d'immenses galeries* des forêts coupées en étais; soutenir les voûtes *de ces galeries* contre l'énorme pesanteur *des* terres qui tendent sans cesse à les combler et à enfouir sous leur chute les *hommes* avares *et* audacieux qui les ont construites; *creuser des canaux et* des aqueducs; inventer *ces* machines hydrauliques *si étonnantes et si variées* et toutes les formes diverses de fourneaux; courir le danger d'être étouffé ou consumé par une exhalaison qui s'enflamme à la lueur *des* lampes qui *éclairent* le travail; *et* périr *enfin* d'une phtisie qui réduit la vie de l'homme à la moitié de sa durée. Si l'on examine combien *tous ces* travaux supposent

1. Diderot, Fragments politiques : *Des Mines* (*Œuvres complètes*, IV, 48-50).
2. Raynal, *Hist. philosophique*, t. III, p. 293-4 (liv. VI, chap. XIX), et t. I, p. 691-2 de l'édit. 1775, in-4.

de quelques années d'une phtisie qui réduit la vie de l'homme à la moitié de sa durée[1]... Si l'on examine combien *les* travaux *et l'exploitation des mines* supposent d'observations, de tentatives et d'essais, on reculera l'origine du monde bien au delà de son antiquité connue. Nous montrer l'or, le fer, le cuivre, l'étain et l'argent employés par les premiers *habitants de la terre*, c'est nous bercer d'un mensonge qui ne peut en imposer qu'à des enfants.

d'observations, de tentatives et d'essais, on reculera l'origine du monde bien au delà de son antiquité connue. Nous montrer l'or, le fer, le cuivre, l'étain et l'argent employés par les premiers *hommes*, c'est nous bercer d'un mensonge qui ne peut en imposer qu'à des enfants.

On voit comment et dans quel sens le morceau a été refait :

1° — Le texte primitif de Raynal exprimait la fierté de l'homme qui, par son énergie, triomphe progressivement de la nature hostile.

2° — Diderot, qui a retenu quelque chose de cette idée, s'attache surtout à démontrer que l'activité de l'homme est au service de son avidité. A quoi bon s'enorgueillir, si c'est par avarice qu'on affronte tant de périls? Néanmoins, si destructive qu'elle soit, l'exploitation des mines vaut mieux que la fureur guerrière, et se justifie du moins par les services qu'elle peut rendre à l'agriculture en lui fournissant de bons outils. Conclusion « philosophique » autant qu'imprévue : le fait que, depuis très longtemps les hommes connaissent l'exploitation des mines, prouve qu'il faut « reculer l'origine du monde bien au delà de son antiquité connue », c'est-à-dire au delà des limites que lui assignent les théologiens.

3° — Le texte définitif a été simplifié par le parti pris très net de n'éclairer qu'un seul côté des choses. On n'insiste plus que sur la misère de l'homme. Toute trace de sa grandeur a disparu, de même que la longue page où étaient indiqués les bienfaits relatifs des métaux. La conclusion s'en trouve mieux amenée et l'on regagne en clarté ce qu'on perd en étendue.

Dans le fragment qui suit, Diderot pose la grande question insoluble qui hantait et passionnait tous les lettrés du XVIII[e] siècle : L'homme est-il plus heureux dans l'état de nature que dans la société?

1. Suivent 43 lignes (p. 48-50) sur les avantages de l'exploitation des mines qui tout grands qu'ils sont, n'en balancent pas les inconvénients.

[1] *Il semble que la nature ait posé une limite au bonheur et au malheur des espèces. On n'obtient rien que par l'industrie et par le travail, on n'a aucune jouissance douce qui n'ait été précédée par quelque peine ; tout ce qui est au delà des besoins physiques rigoureux ne mérite presque que le nom de fantaise. Pour savoir* si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont la journée employée à chasser, *à* se nourrir, *à* produire son semblable et *à* se reposer, *est* le modèle de toutes ses journées *et de toute sa vie, pour savoir, dis-je, si cette condition* est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux qui trie le duvet pour se coucher, file le coton du ver à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su *multiplier*, varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes, *il faudrait, à ce que je crois, trouver une mesure commune à ces deux conditions*; *et il y en a une : c'est la durée* [3].

[2] *Quoi qu'il en soit et de leur origine et de leur ancienneté, très incertaines, un objet de curiosité, plus intéressant peut-être, est de savoir ou d'examiner si ces nations, encore à demi sauvages, sont plus ou moins heureuses que nos peuples civilisés.* [Si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont une journée employée à chasser, se nourrir, produire son semblable et se reposer, *devient* le modèle de toutes ses journées, est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux, qui trie le duvet pour se coucher, file le coton du ver à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes [4].]

Les quatre derniers fragments de Diderot qu'on va lire appartiennent au XIX[e] livre de l'*Histoire des Indes*. Or ce livre, qui ne parut qu'en 1774, est attribué à Deleyre. Diderot ne l'en a pas

1. Diderot, Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe, 1772 (*Œuvres complètes*, VI, 445).

2. Raynal, *Histoire des Indes*, t. VIII, p. 210 (liv. XXII, chap. IV), et t. III, p. 259 de l'édit. 1775, in-4.

3. L'auteur conclut que le sauvage est plus heureux, ou du moins, car il ne conclut pas formellement, il nous suggère l'idée que le bonheur serait dans un juste milieu entre l'état sauvage et notre excès de civilisation (445-6). Dans le fragment qui a pour titre : *Court essai sur le caractère de l'homme sauvage*, sa conclusion change : il reprend son critérium la durée, « or, je crois que la vie moyenne de l'homme policé est plus longue que celle de l'homme sauvage » (445-6).

4. Tout le passage entre crochets qui est précisément le texte de Diderot ne figure pas dans la 1[re] édition. Cf. édit. Amsterdam, in-12, 1773, t. VI, p. 276-277. — On notera la ponctuation défectueuse (un point avant *Si la condition...*) qui fait que la phrase manque de proposition principale. Je lis cette ponctuation dans les éditions de 1775 (III, 259) et de 1780, in-4, IV, 176. Le point est changé en point et virgule dans l'édition in-8 de 1783, Neuchâtel et Genève, VIII, 21.

moins corrigé ainsi que tous les autres livres. Raynal enfin, par ses petites retouches a su donner à tout cela une apparence d'unité qui, sans tromper la clairvoyance de M. Assézat, l'a empêché de restituer expressément à Diderot aucun passage de l'*Histoire des Indes*. Celle-ci, disait-il, « compulsée avec soin, ne nous a pas paru offrir de disparates indiquant nettement sa participation. Il a dû y avoir une revision de l'ensemble qui a tout mis au même ton[1]. » Tous les faits que nous connaissons viennent confirmer cette remarque essentielle.

[2] On a dit quelquefois que le gouvernement le plus heureux serait celui d'un despote juste et éclairé : *c'est une assertion très téméraire. Il pourrait très aisément* arriver que la volonté de ce maître absolu *fût* en contradiction avec la volonté de ses sujets. Alors, malgré toute sa justice et toutes ses lumières, il aurait tort de les dépouiller de leurs droits, même pour leur avantage. *On peut abuser de son pouvoir pour faire le bien comme pour faire le mal; et*[6] *il n'est* jamais permis à un homme, quel qu'il soit, de traiter ses commettants comme un troupeau de bêtes. On force celles-ci à quitter un mauvais pâturage pour passer dans un plus gras; mais ce serait une tyrannie d'employer la même violence avec une société d'hommes. S'ils disent : nous sommes bien ici, s'ils disent même d'accord : nous y sommes mals; mais nous y voulons rester, il faut tâcher de les éclairer, de les détromper, de les amener à des vues saines par la

[3] Cependant vous entendrez dire que le gouvernement le plus heureux serait celui d'un despote juste, *ferme*[4], éclairé. *Quelle extravagance*! *Ne peut-il pas*[5] arriver que la volonté de ce maître absolu *soit* en contradiction avec la volonté de ses sujets? Alors, malgré toute sa justice et toutes ses lumières, *n'*aurait-il *pas*[4] tort de les dépouiller de leurs droits, même pour leur avantage? *Est-il*[4] jamais permis à un homme, quel qu'il soit, de traiter ses commettants comme un troupeau de bêtes? On force celles-ci à quitter un mauvais pâturage, pour passer dans un plus gras : mais *ne* serait-ce *pas*[4] une tyrannie d'employer la même violence avec une société d'hommes? S'ils disent : nous sommes bien ici; s'ils disent même d'accord : nous y sommes mal, mais nous voulons y rester, il faut tâcher de les éclairer, de les détromper, de les amener à des vues saines par la voie de la persuasion, mais jamais par celle de la force. *Le meilleur des princes*

1. Diderot, *Œuvres complètes*, IV, 107.
2. Diderot, Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe (1772), *Œuvres complètes*, VI, 448.
3. Raynal, *Histoire des Indes*, t. X, p. 25-26 (liv. XIX, chap. II). J'indique en note les variantes de la 2e édition d'après l'exemplaire in-4 de 1775, t. III, p. 462-463.
4. Texte identique à celui de Diderot (2e édition).
5. « Il pourrait aisément arriver » (2e édition).
6. On ne lit pas la phrase : « *on peut abuser... et* » dans la 2e édition.

voix de la persuasion, mais jamais par celle de la force. *Convenir avec un souverain qu'il est le maître absolu pour le bien, c'est convenir qu'il est le maître absolu pour le mal, tandis qu'il ne l'est ni pour l'un, ni pour l'autre. Il me semble qu'on a confondu les idées de père avec celles de roi.*

qui aurait fait le bien contre la volonté générale serait criminel, par la seule raison qu'il aurait outrepassé ses droits. Il serait criminel pour le présent et pour l'avenir : car s'il est éclairé et juste, son successeur, sans être héritier de sa raison et de sa vertu, héritera sûrement de son autorité, dont la nation sera la victime. [Un premier despote, juste, ferme, éclairé est un grand mal; un second despote juste, ferme, éclairé serait un plus grand mal; un troisième qui leur succéderait avec ces grandes qualités serait le plus terrible fléau dont une nation pourrait être frappée. On sort de l'esclavage, où l'on est précipité par la violence; on ne sort point de celui où l'on a été conduit par le temps et par la justice. Si le sommeil d'un peuple est l'avant-coureur de la perte de sa liberté, quel sommeil plus doux, plus profond et plus perfide que celui qui a duré trois règnes, pendant lesquels on a été bercé par les mains de la bonté[1]*?]*

Peuples, ne permettez pas à vos prétendus maîtres de faire même le bien contre votre volonté générale. Songez que la condition de celui qui vous gouverne n'est pas autre que celle de ce cacique à qui l'on demandait s'il avait des esclaves et qui répondait : « Des esclaves? je n'en connais qu'un dans toute ma contrée, et cet esclave, c'est moi[1] ! »

Peuples, ne permettez *donc* pas à vos prétendus maîtres de faire, même le bien, contre votre volonté générale. Songez que la condition de celui qui vous gouverne, n'est pas autre que celle de ce cacique à à qui l'on demandait s'il avait des esclaves et qui répondit : « Des esclaves! je n'en connais qu'un dans ma contrée, et cet esclave-*là*, c'est moi[2] ! »

Le fragment suivant présente peu de variantes. Je cite le texte

1. Dans la 2e édition, on ne lit pas les mots mis entre crochets. — La même idée est développée par Diderot dans sa Réfutation de l'*Homme* de Helvétius, *Œuvres complètes*, II, 381-2.

2. Les mots entre guillemets sont en italique dans les deux éditions de Raynal, mais non chez Diderot.

de Diderot [1] et j'indique en notes les variantes de Raynal [2] :

L'habitant de la Hollande placé sur *une montagne* [3], et découvrant au loin la mer s'élevant au-dessus du niveau des terres de dix-huit à vingt pieds, qui la voit s'avancer en mugissant contre les digues qu'il a élevées, rêve et se dit secrètement en lui-même : Tôt ou tard cette bête féroce sera la plus forte. Il prend en dédain un domicile aussi précaire; et sa maison en bois ou en pierre à Amsterdam n'est plus sa maison, c'est son vaisseau qui est son asile et son vrai domicile, et peu à peu il prend une indifférence et des mœurs conformes à cette idée. L'eau est pour lui ce qu'est le voisinage des volcans pour d'autres peuples. L'esprit patriotique doit être aussi faible à La Haye qu'à Naples [4].

[5] *Ce qui constitue essentiellement un état démocratique, c'est le concert des volontés. De là l'impossibilité d'une grande démocratie et l'atrocité des lois dans les petites aristocraties. Là, on rompt le concert des volontés qui se touchent, en les isolant par la terreur : on établit entre les citoyens une distance morale équivalente pour les effets à une distance physique; et cette distance morale s'établit par* un inquisiteur *civil* qui rôde perpétuellement entre les individus, la hache levée sur le cou de quiconque *osera dire ou du bien ou du mal de l'administration. Le grand crime dans ces pays* [6] *est la satire ou l'éloge du gou-*

[6] *Sa plus grande confiance paraît être dans* [7], un inquisiteur qui rôde perpétuellement entre les individus, la hache levée sur le cou de quinconque *pourrait, par ses actions ou par ses discours, troubler l'ordre public* [8]... *Ne parlez en pu-*

1. Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe (1772), *Œuvres complètes*, VI, 446.

2. *Hist. philos.*, t. X, p. 58 (liv. XIX, chap. II).

3. C'est le texte de l'édition de 1774 (cf. édit. in-4, 1775, t. III, p. 475). A partir de 1780, on lit : « sur *ses toits* », t. X, p. 58.

4. La dernière phrase est remplacée en 1774 et en 1780 par la phrase suivante : « Si à ces causes physiques de l'affaiblissement de l'esprit patriotique se joignait la perte de la liberté, les Hollandais ne quitteraient-ils pas un pays qui ne peut être cultivé que par des hommes libres? » t. X, p. 58 (cf. édit. in-4 de 1775, t. III, p. 475).

5. Diderot, Fragments échappés..., II, 447-8, des *Œuvres complètes*.

6. Raynal, *Histoire des Indes*, t. X, p. 67-68 (liv. XIX, chap. II). (Cf. t. III, p. 480 de l'édit. in-4 de 1775).

7. On lit dans le texte de 1774 : « Sa plus grande confiance est dans un inquisiteur qui rôde, etc. » et tout le reste est identique au fragment de Diderot, sauf ces 2 variantes : « Le grand crime est la satire... »; et « retourne-*l-en* dans ta maison... »

8. Suivent 7 lignes développant l'idée que « tout n'est pas blâmable » à Venise.

vernement. Le sénateur de Venise, caché derrière une grille dit à son sujet : « Qui es-tu, pour oser approuver notre conduite ? » Un rideau se tire ; le pauvre Vénitien tremblant voit un cadavre attaché à une potence, et entend une voix redoutable qui lui crie de derrière la grille : « C'est ainsi que nous traitons notre apologiste ; retourne[3] *dans ta maison et tais-toi. »*

blic ni de politique, ni de religion, et dites, faites à Venise tout ce qu'il vous plaira. Un orateur chrétien, prêchant devant les chefs de la république, crut devoir ouvrir son discours par un éloge du gouvernement ; aussitôt un satellite le fait descendre de sa chaire, et le tribunal des inquisiteurs d'État devant lequel il est appelé le lendemain, lui dit : « Qu'avons-nous besoin de ton panégyrique? » On savait là qu'on ne tarde pas à censurer l'administration partout où il est permis de l'exalter.

[1] *Vous dites qu'*il y a une morale universelle, *et je veux bien en convenir ; mais cette morale* universelle ne peut être l'effet d'une cause *locale et* particulière. Elle a été la même dans *tous* les temps passés ; elle sera la même dans *tous* les siècles à venir ; elle ne peut donc avoir pour base les opinions religieuses qui, depuis l'origine du monde et d'un pôle à l'autre, ont toujours varié. Les Grecs ont eu des dieux méchants, les Romains ont eu des dieux méchants ; *nous avons un Dieu bon ou méchant, selon la tête de celui qui y croit* ; l'adorateur stupide du fétiche, adore plutôt un diable qu'un dieu ; cependant *ils ont tous eu les mêmes idées de la justice, de la* bonté, *de* la commisération, *de* l'amitié, *de* la reconnaissance, *de l'ingratitude, de tous les vices, de toutes les vertus.*

[2] *S'*il y a une morale universelle, *elle* ne peut être[3] l'effet d'une cause particulière. Elle a été la même dans les temps passés ; elle sera la même dans les siècles à venir ; elle ne peut donc avoir pour base les opinions religieuses[4], qui, depuis l'origine du monde et d'un pôle à l'autre, ont toujours varié. Les Grecs ont eu des dieux méchants ; les Romains ont eu des dieux méchants ; l'adorateur stupide du fétiche adore plutôt un diable qu'un dieu. *Chaque peuple se fit des dieux et les fit comme il lui plut, les uns bons, et les autres cruels ; les uns débauchés et les autres de mœurs austères. On dirait que chaque peuple a voulu déifier ses passions et ses opinions*[5]. *Malgré cette diversité de systèmes religieux et de cultes, toutes les nations ont senti qu'il fallait être juste. Toutes les*

1. Diderot, *Fragments, etc.*, t. VI, p. 444-5.
2. Raynal, *Hist. des Indes*, t. X de l'édit. 1781, p. 270-2 (liv. XIX, chap. XIV). (Cf. t. III, p. 576-7 de l'édit. in-4 de 1775.)
3. « Elle ne saurait être », édit. 1820, t. X, p. 430.
4. « *Pour fondement des opinions qui*, depuis... » (éd. 1820).
5. « ... et ses maximes. Au milieu de cette fluctuation sans cesse renaissante de cultes et de solennités, les liens propres à unir le genre humain ont toujours été inaltérables ; et les esprits réfléchis se sont de plus en plus convaincus que la morale ne pouvait pas être le fruit d'une doctrine passagère et contradictoire. » (Édit. de 1820, *ibid.*)

Où chercherons-nous l'origine de cette unanimité de jugement si constante et si générale au milieu d'opinions contradictoires et passagères?

Où nous la chercherons? Dans une cause physique, constante et

nations ont honoré comme des vertus la bonté, la commisération, l'amitié, *la fidélité, la sincérité*, la reconnaissance, *l'amour de la patrie, la tendresse paternelle, le respect filial, tous les sentiments enfin qu'on peut regarder comme autant de liens propres à unir plus étroitement les hommes.* L'origine de cette unanimité de jugement si constante et si générale, *ne devait donc pas être cherchée* au milieu d'opinions contradictoires et passagères. *Si les ministres de la religion*[1] *ont paru penser autrement, c'est que par leur système*[2], *ils devenaient les maîtres de régler toutes les actions des hommes*[3]; *ils disposaient de toutes les fortunes, de toutes les volontés*[4]; *ils s'assuraient, au nom du ciel, le gouvernement arbitraire de la terre*[5]. *Le masque est tombé*[6].

Au tribunal de la philosophie et de la raison, la morale est une

1. « des autels », édit. 1820 (*ibid.*).
2. « par cette prétention », édit. 1820 (*ibid.*).
3. « de leurs sectateurs », édit. 1820 (*ibid.*).
4. « de toutes les volontés et de toutes les fortunes », édit. 1820 (*ibid.*).
5. Après ces mots « de la terre » on lit : « Leur empire était si absolu, qu'ils étaient parvenus à établir une morale barbare, qui mettait les seuls plaisirs qui fassent supporter la vie au rang des plus grands forfaits; une morale abjecte qui imposait l'obligation de se plaire dans l'humiliation et dans l'opprobre; une morale extravagante qui menaçait des mêmes supplices et les faiblesses de l'amour et les actions les plus atroces; une morale superstitieuse qui enjoignait d'égorger sans pitié tout ce qui s'écartait des opinions dominantes; une morale puérile qui fondait les devoirs les plus essentiels sur des contes également dégoûtants et ridicules; une morale intéressée qui n'admettait de vertus que celles qui étaient utiles au sacerdoce, ni de crimes que ce qui leur était contraire. Si les prêtres eussent seulement encouragé les hommes à l'observation de la morale naturelle par l'espérance ou par la crainte des récompenses ou des peines futures, ils auraient bien mérité des sociétés. Mais, en voulant soutenir par la violence des dogmes utiles qui ne s'étaient introduits que par la voie douce de la persuasion, ils ont dérangé le bandeau qui voilait les profondeurs de leur ambition. Le masque est tombé. » (T. X, p. 271-272.) Ce passage, ajouté en 1780, est supprimé en 1820.
6. « Il y a plus de deux mille ans que Socrate, étendant un voile au-dessus de nos têtes, avait prononcé que rien de ce qui se passait au delà du voile ne nous importait, et que les actions des hommes n'étaient pas bonnes parce qu'elles plaisaient aux dieux, mais qu'elles plaisaient aux dieux parce qu'elles étaient bonnes; principe qui isolait la morale de la religion. En effet au tribunal de la philosophie, etc. » (T. X, p. 272.) Cette addition de 1780 est remplacée en 1820 par deux pages et demie où Raynal s'efforce d'établir l'innéité des idées morales contre ceux qui les font dériver soit de l'éducation, soit de la législation. (T. X, p. 432-5 de l'éd. 1820.)

éternelle. *Et où est cette cause? Elle* est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre, similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse; source de la nécessité de la société, ou d'une lutte commune *et concertée* contre des dangers communs, et naissant du sein de la nature même qui menace l'homme de cent côtés différents. Voilà l'origine des liens particuliers et des vertus domestiques; voilà l'origine des liens généraux et des vertus publiques; voilà la source de la notion d'une utilité personnelle et publique; voilà la source de tous les pactes individuels et de toutes les lois; *voilà la cause de la force de ces lois dans une nation pauvre et menacée*; *voilà la cause de leur faiblesse dans une nation tranquille et opulente*; *voilà la cause de leur presque nullité d'une nation à une autre.*

science dont l'objet est la conservation et le bonheur commun de l'espèce humaine. C'est à ce double but que ses règles doivent se rapporter. Leur principe physique, cons*tant*, éter*nel*, est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre, similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse, source de la nécessité de la société ou d'une lutte commune contre les dangers communs et naissant du sein de la nature même, qui menace l'homme de cent côtés différents. Voilà l'origine des liens particuliers et des vertus domestiques; voilà l'origine des liens généraux et des vertus publiques; voilà la source de la notion d'une utilité personnelle et publique. Voilà la source de tous les pactes individuels et de toutes les lois.

Voilà qui semble irréfutable. Une objection pourtant se présente : les fragments trouvés chez Diderot ne furent publiés pour la première fois qu'au XIX[e] siècle. Le droit de priorité revient donc à Raynal, et c'est Diderot, qui pour accréditer le roman de sa collaboration, a simplement copié des pages de Raynal, en prenant soin quelquefois de les antidater. — Que répondre à cela?

Si, malgré tout ce qu'on sait du caractère de Diderot, de son obligeance et de la facilité avec laquelle il prodiguait sa plume au service de ses amis, on était encore tenté de supposer une mystification de sa part, on n'a, pour remettre les choses au point, qu'à parcourir ses œuvres. Tel morceau *sur les femmes*, rédigé par Diderot, fut inséré en 1772 dans la *Correspondance littéraire* de Grimm. On y peut lire certain discours d'une femme de l'Orénoque, extrait d'un ouvrage du jésuite Gumilla[1]. Or ce discours, ne

1. *Œuvres complètes* de Diderot, II, 258-9. L'ouvrage de Gumilla est intitulé : *Histoire naturelle, civile et géographique de l'Orénoque*, traduite par Eidous, Paris, 1758, 3 vol. in-12.

trouve place dans l'*Histoire des Indes* qu'en 1780[1]. Dira-t-on que Raynal a découvert par hasard, en 1780, ce même discours dans l'ouvrage de Gumilla qui était publié en français depuis 1758 et dont il n'a fait, par ailleurs, semble-t-il, aucun usage, ni en 1770, ni en 1774, ni même en 1780? Si ce n'est qu'une coïncidence, elle est singulière! Mais voici une preuve plus décisive. Dans les lettres de Diderot, on relève des pages qui offrent de frappantes analogies avec des morceaux intercalés dans la seconde ou dans la troisième édition. C'est ainsi que l'anecdote relative aux Chinois est déjà contée par Diderot le 15 octobre 1760, dans les termes suivants :

Fripons entre eux et avec l'étranger, ils disent que ce sont leurs dupes qui sont des sots ou des étourdis. « Une fois, dit le père Hoop, je fus un de ces sots, de ces étourdis-là; c'est-à-dire que je fus trompé par un commerçant chinois et fripon. J'allai lui représenter combien il m'avait lésé. « Cela est vrai, me répondit-il, vous l'êtes beaucoup, mais « il faut payer. » Après avoir essayé les paroles douces, j'en vins aux gros mots, je l'appelai coquin, maraud, fripon. « Tout ce qui vous plaira, mais il faut payer ». Je n'en pus jamais tirer autre chose, et je payai. En recevant mon argent : « Étranger me dit-il, tu vois bien que tu n'as pas gagné un sou à te mettre en colère. Eh! Que ne payais-tu tout de suite, sans te fâcher? Cela eût été beaucoup mieux[2]. »

La plupart de ses entretiens avec Hoop, concernant ces mêmes Chinois, prouvent surabondamment la participation effective de Diderot à l'*Histoire des Indes*. Nul doute qu'il n'ait rédigé lui-même les deux chapitres contradictoires : *État de la Chine selon ses panégyristes*, *État de la Chine selon ses détracteurs*, destinés, tant par la place qu'ils occupent que par leur contenu même, à faire sensation. Ce balancement de la pensée qui se fait un jeu d'osciller du pour au contre, est bien conforme à la manière de Diderot[3]!

L'éloge même d'Élisa Draper, la jeune Indienne, célèbre en son temps par l'amour qu'elle sut inspirer à Swift et à Raynal, lorsque tous deux avaient atteint la gloire et dépassé la cinquantaine, cet éloge qui, en exprimant le chagrin d'un homme inconsolable, ne pouvait avoir de prix que par la sincérité de l'accent, les contemporains l'attribuent, lui aussi à Diderot. Parmi les

1. T. IV, p. 72-4 (liv. VII, chap. xvii).
2. Diderot, *Œuvres complètes*, XVIII, 499 (Lettre à M^lle^ Volland).
3. Il entend disserter sur le mariage des prêtres : « Combien de choses pour et contre cette idée n'aurais-je pas dites si j'avais été capable d'attention. » A M^lle^ Volland, 15 oct. 1760, *Œuvres complètes*, t. XVIII, p. 494.

coopérateurs de Raynal, lisons-nous dans la *Correspondance littéraire* de Grimm-Meister, « il en est un qu'il est impossible de méconnaître et dont on retrouvera à tout moment le style et les idées jusque dans les épanchements de sensibilité où M. l'abbé Raynal avait désiré de paraître emporté par un sentiment tout à fait à lui; tels sont les regrets sur la mort de son amie, Élisa Draper. Il n'y a personne dans la société de M^me^ Necker qui ne se souvienne par exemple que l'épitaphe si touchante de cette Élisa Draper n'est que le souvenir de celle que M. Diderot fit, il y a quelques années, devant douze ou quinze personnes pour M^me^ Necker[1]. » Pourtant ici, en l'absence de preuve positive, le doute reste permis. La médiocrité du morceau l'autorise. La platitude, hélas! est une des qualités inhérentes au style de Raynal. S'il était bien l'auteur de l'éloge en question, ce ne serait pas la première fois qu'un sentiment sincère ne trouverait pour s'exprimer qu'une forme déclamatoire, et que l'affectation de l'auteur n'aurait d'égale que la sincérité de l'homme. Diderot est assez fort pour nous émouvoir par l'expression d'une douleur feinte. Raynal, même en exprimant une douleur vraie, n'atteint pas l'éloquence. C'est pourquoi, on pourrait *a priori*, lui attribuer cette épitaphe jugée « si touchante » au XVIII^e^ siècle, et dont l'emphatique banalité nous choque aujourd'hui. Mais ce qui empêche d'être affirmatif, c'est une note curieuse d'Hippolyte de Laporte qu'on peut lire à l'article DRAPER de la *Biographie Michaud* : « Dans un exemplaire de l'édition in-4° possédée par M^me^ de Vandeuil, fille de Diderot, il y avait indication positive que l'invocation chaleureuse à Élisa imprimée dans l'*Histoire philosophique...* est de ce philosophe... et non pas de Raynal. »

Laporte n'est pas seul à mentionner cet exemplaire crayonné par Diderot et qui serait si précieux, en l'absence des manuscrits, pour fixer avec précision dans toute son étendue la collaboration de Diderot. « Diderot, écrit Salverte dans une note communiquée à A.-A. Barbier, Diderot avait marqué au crayon sur son exemplaire de l'édition 1780 in-4°, tous les paragraphes qui lui appartenaient. J'ai copié ces indications sur mon exemplaire[2]. » Ces deux exemplaires sont aujourd'hui inconnus aux bibliographes. En attendant qu'on les ait découverts, on peut admettre que les variations de la pensée qui se rencontrent, de la première édition aux deux suivantes, s'expliquent en grande partie par l'influence et par la présence de Diderot. Et si, au cours d'une même édition (seconde

1. Juin 1781, XII, 520-1.
2. Quérard, *Supercheries litt. dévoilées*, VI, 337.

ou troisième) se rencontrent, non pas ces contradictions de détail où se plaît Diderot, mais une dualité profonde dans l'inspiration générale, une double direction imprimée à l'œuvre en des sens opposés, la cause en doit être cherchée dans l'opposition irréductible de deux esprits qui, ne pouvant rien voir sous le même angle, passent leur temps à se contredire : l'un, proclamant la bonté de tous les instincts naturels donne tout à l'emportement la sensibilité et attend tout de l'enthousiasme [1], tandis que l'autre n'admet que les froids calculs de la raison, réputée bienfaisante à force d'égoïsme, par le jeu naturel de l'intérêt bien entendu. Diderot a lui-même accusé ce contraste dans ce passage inattendu des *Salons* :

« J'ai bien peur, mon ami, que la prédiction du grand chancelier d'Angleterre ne soit sur le point de s'accomplir en France; c'est que la philosophie, la poésie, les sciences et les beaux-arts tendent à leur déclin du moment où chez un peuple les têtes tournées vers les objets d'intérêt, s'occupent d'administration, de commerce, d'agriculture, d'importation, d'exportation et de finance. Votre ami, l'abbé Raynal, pourra se vanter d'avoir été le héros de la révolution. Au milieu de cet esprit de calcul, le goût de l'aisance se répand et l'enthousiasme se perd... Le goût des beaux-arts suppose un certain mépris de la fortune, je ne sais quelle incurie des affaires domestiques, un certain dérangement de cervelle, une folie qui diminue de jour en jour. On devient sage et plat, on fait l'éloge du présent, on rapporte tout au petit moment de son existence et de sa durée. Le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité sont des mots vides de sens et qui font sourire de pitié; on veut jouir; après soi le déluge. On disserte, on examine; on sent peu, on raisonne beaucoup; et que voulez-vous que des arts, qui ont tous pour base l'exagération et le mensonge, deviennent parmi des hommes sans cesse occupés de réalités et ennemis par état des fantômes de l'imagination que leur souffle fait disparaître? C'est une belle chose que la science économique; mais elle nous abrutira. Il me semble que je vois déjà nos neveux le barème en poche et le porte-feuille de finance sous le bras. Regardez-y bien et vous verrez que le torrent qui nous entraîne n'est pas celui du génie [2]! »

Entre cet artiste et ce bourgeois, l'accord a pu s'établir à la faveur de quelques termes généraux et vagues : nature, liberté,

1. « L'enthousiasme... fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses. » *Hist. des Indes*, t. VIII, p. 274 (liv. XVII, chap. xviii). « Si ce n'est pas là de l'héroïsme, sera-ce dans un siècle où tout ce qu'il y a de grand est tourné en ridicule sous le nom d'enthousiasme qu'il faudra chercher les héros? », t. V, p. 195 (liv. X, chap. x).

2. Salon de 1769, *Œuvres complètes*, XI, 450-1.

lumières, humanité, fanatisme, superstition, despotisme, privilège, qui sont les mots de passe des philosophes durant le long combat qu'ils livrent aux traditions religieuses et politiques de l'ancienne France. Mais Raynal, toujours prudent, dut imposer des restrictions aux transports antireligieux de Diderot. Si même on en croit Malouet, il se repentit d'avoir « abandonné la refonte de son grand ouvrage[1] » à Diderot qui abusa de sa confiance et lui imposa « la condition tyrannique : *tout ou rien*[2] ».

Ce repentir, Raynal l'éprouva, mais plus tard que Malouet ne le croit. Au moment où il avait confié à Diderot la refonte de son ouvrage, il était sans doute partagé entre deux sentiments contraires : sa modération qui le portait à retenir les écarts de celui-ci, et son « amour violent de la célébrité[3] », qui le poussait à lui donner libre carrière, Meister qui paraît bien informé écrivait en octobre 1780 dans la *Correspondance littéraire* : « Il (Raynal) se plaint amèrement des amis qui l'ont cru capable d'avoir défiguré son ouvrage par des cartons, dans l'espérance de faire révoquer les ordres rigoureux envoyés à toutes les barrières du royaume pour défendre l'entrée de cette nouvelle édition, beaucoup plus hardie, ainsi qu'il l'avoue lui-même, que toutes celles qui l'ont précédée[4]. » Rien n'était plus loin de sa pensée que le projet de supprimer les hardiesses de son ouvrage, puisqu'il voulait à tout prix les honneurs du martyre : « Ses coopérateurs avaient beau lui représenter que cela serait trop fort; ils avaient beau dire : « Mais qui est-ce qui osera imprimer, qui est-ce qui osera avouer cela? » — « Moi, répondit-il, moi, moi, faites toujours, je vois bien que vous ne vous doutez pas du courage dont je suis capable; vous verrez. » Et en attendant, il payait bien. La seule condition qu'il avait mise à ce marché, c'est qu'en maltraitant les prêtres, on ménagerait le théisme, vu que les principes du système opposé répandus dans la première édition avaient révolté beaucoup d'honnêtes gens en Angleterre et en Allemagne; c'était une raison de payer mieux et il l'avait, dit-on, fort bien senti[5] ».

1. Malouet, *Mémoires*, Paris, Didier, 1868, 2 vol. in-8, I, 80.

2. *Ibid.*, 81. La version de Meister contredit nettement celle de Malouet. Cf. plus bas, note 5.

3. *Corr. litt.*, XII, 518.

4. *Ibid.*, 442.

5. *Corr. litt.*, XII, 519 (juin 1781). Il n'est pas inutile d'éclairer ce passage à l'aide d'un autre du même auteur. Dans son discours aux *Mânes de Diderot*, Meister regrette la prodigalité de ce génie qui s'est dépensé en pure perte au service de ses amis, et il rapporte les réflexions par lesquelles Diderot se justifiait et se consolait : « C'est ce qui soutenait, remarque-t-il, son courage et sa patience pendant les deux années entières qu'il s'est occupé presque uniquement de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*. Qui ne sait aujourd'hui que près d'un tiers

Raynal payait, il payait bien, Meister insiste sur ce point avec raison. Par là, en effet, Raynal est demeuré maître de la situation, imposant comme il l'entend sa volonté. Or ce qu'il veut avant tout, c'est le succès. Pour l'obtenir complet et sans réserve, il faut habiller l'ouvrage à la mode du jour : on aime alors les considérations philosophiques; il y en aura donc dans cette histoire du commerce qui par sa nature n'en comporte guère; elles surgiront à tout propos et s'étendront à perte de vue. Mais puisque beaucoup de braves gens, que leur titre d'étrangers rend dignes de tous les égards, taxent d'athéisme un auteur qui, dans cette histoire du commerce, ne parlait pas assez de Dieu, on leur en parlera, et l'on fondera sur le théisme la théorie antiesclavagiste. Pour leur être agréable, on leur prêchera aussi le retour à la libre nature; on déclamera contre les moines qui, en imposant à sa fécondité d'impossibles contraintes, tombent dans l'immoralité ou la stupidité; on vantera par contre les vertus naturelles des sauvages et l'innocence de tous leurs plaisirs, transformés en crimes par nos préjugés corrupteurs. Raynal s'était adressé à Diderot pour la confection de ces morceaux de choix qui devraient servir d'appâts et attirer en foule les lecteurs alléchés. Il se réservait à lui-même le soin de les instruire utilement et de les assagir par la discussion de certaines questions précises, dont la solution lui semblait plus urgente que celle des grands problèmes de religion, de philosophie et de morale.

Ces questions étaient surtout d'ordre économique. Il eut le mérite d'en signaler l'importance sociale [1] à la suite des économistes dont, assurément, il a subi l'influence, mais sans tomber dans les excès de leurs systèmes : il a beau vanter les bienfaits de l'agriculture, blâmant Colbert [2] qui la néglige en faveur de l'industrie, déclarant que chaque pays doit trouver en lui-même ses ressources; il a beau signaler à ses compatriotes leur humeur aventureuse qui les rend injustes envers le sol natal et les pousse aux lointaines entreprises [3]; il sait combien de restrictions impose la

de cet ouvrage lui appartient? Nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami. *Mais qui*, lui disait-il, *osera signer cela?* — *Moi*, lui répondait l'abbé, *moi vous dis-je; allez toujours.* » *Œuvres complètes* de Diderot, t. I, p. XVII.

1. L'histoire du commerce, dit-il, « doit tôt ou tard donner les plus grandes lumières sur l'histoire générale du genre humain, de ses peuplades, de ses opinions et de ses inventions de toute espèce ». *Histoire des Indes*, t. III, p. 122 (liv. V, chap. XXVII).

2. *Ibid.*, t. VII, p. 7 (liv. XIII, chap. III).

3. *Ibid.*, t. VI, p. 265-6 (liv. XII. chap. XXVIII). Ces pages sont très significatives : la Hollande, pays pauvre, doit coloniser; la France, pays riche, doit « cultiver son jardin ».

pratique à ces vérités spéculatives. « Les questions d'économie politique, dit-il, veulent être longtemps agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai, sans crainte d'être contredit, que la géométrie transcendante n'a ni la profondeur, ni la subtilité de cette espèce d'arithmétique... On croit, au premier coup d'œil, n'avoir qu'une difficulté à résoudre; mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre, celle-ci une troisième, et ainsi de suite jusqu'à l'infini; et l'on s'aperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le système immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet et défectueux. Les données et le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses lois, ses usages, son goût, son commerce et ses mœurs [1]. »

En principe, il n'admet pas la colonisation. « Toute colonie, supposant l'autorité dans une contrée et l'obéissance dans une autre, est un établissement vicieux dans son principe [2]. » Mais du moment que toutes les nations colonisent à l'envi, et qu'on ne peut leur faire remonter le courant qui les entraîne au loin, quelles sont donc les nécessités qui, de ce fait, s'imposent à leurs gouvernements? Voilà ce qu'il est bon de rechercher, en adaptant les théories générales aux cas particuliers, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Ainsi, après avoir rappelé aux nations l'arrêt prononcé par le destin sur leurs colonies : « Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous [3] », il regrette que la France ait abandonné certaines possessions [4]. Il discute, avec la précision d'un homme du métier, la question de la défense militaire de Saint-Domingue [5]. Il réclame pour la protection de nos colonies une puissante marine de guerre [6].

Tel est le tour d'esprit de Raynal, essentiellement positif et pratique; et c'est pour avoir su compter avec les exigences de la réalité qu'il a fait coudre dans son livre tant de morceaux philosophiques : ils sont à ses yeux la condition indispensable du succès; ils sont à eux-mêmes leur fin aux yeux de Diderot qui partout dénonce la « superstition » et ne voit rien au delà. Diderot, malgré tout son génie n'est qu'un sectaire, hanté par une idée fixe; Raynal avec son bon sens prosaïque est un publiciste clairvoyant : en faisant appel à l'opinion publique, il prétend agir sur les gouverne-

1. *Histoire des Indes*, t. VII, p. 186 (liv. XIII, chap. LV).
2. *Ibid.*, t. I, p. 296 (liv. II, chap. XXIV).
3. *Ibid.*, t. VII, p. 3 (liv. XIII, chap. I).
4. *Ibid.*, p. 15 (chap. IV).
5. *Ibid.*, tout le chapitre XLIX du livre XIII, t. VII, p. 146-155.
6. *Ibid.*, t. VII, p. 205-210 (liv. XIII, chap. LVIII).

ments [1], et cela, en vue d'obtenir, non des transformations radicales, mais des réformes possibles. Raynal enfin, est patriote [2], et ne rougit pas de le paraître. S'il montre à la France les fautes qu'elle a commises, ce n'est pas pour en triompher, c'est pour prouver qu'elles sont réparables; car il a foi, malgré tout, en ses destinées. « Malgré tous les efforts tentés durant des siècles, pour éteindre dans nos âmes le sentiment patriotique, il n'existe peut-être chez aucune nation plus vif et plus énergique. J'en atteste notre allégresse dans les événements glorieux qui ne soulageront point notre misère [3]. »

Son patriotisme est d'accord avec un pacifisme bien compris : et c'est dans l'intérêt de la France d'abord, mais c'est aussi dans l'intérêt du monde, qu'il la veut grande et forte. Elle seule, en effet, peut contenir l'Angleterre qui prétend « à la monarchie universelle des mers, et il n'y a que la France qui puisse délivrer [4] » les autres nations inquiètes et impuissantes. Si la France balance un jour les forces navales de l'Angleterre et fait échec à son omnipotence : « Alors, dit Raynal, j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : « Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. » Alors je m'adresserai au ciel, je lui dirai : « A présent, tu peux disposer de moi, car mes yeux ont vu la splendeur de mon pays, et la liberté des mers restituée à toutes les nations [5] ! »

Il va sans dire qu'en l'absence de preuves positives, nous ne pouvons garantir que tel passage, reflétant l'état d'esprit de Diderot, est rédigé de sa main même. Raynal a peut-être écrit par exemple quelques-unes des réflexions favorables à l'enthousiasme, et Diderot, par contre, a fort bien pu écrire certains morceaux patriotiques. Mais alors, dans le premier cas, c'est Diderot qui influe sur Raynal comme Raynal influe sur Diderot dans le second.

Raynal a donc fait autre chose que d'acheter à ses collaborateurs le droit de signer leur ouvrage; il y a mis beaucoup du sien, et s'il est impossible de lui faire la part aussi belle qu'il l'eût souhaité, on peut dire, sans trop exagérer, que tout ce qu'il y a de

1. « Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée en s'entretenant avec les citoyens? » *Ibid.*, t. VII, p. 29 (liv. XIII, chap. VIII). Cf. *Ibid.*, t. VII, p. 38 (liv. XIII, chap. XI).

2. Il oppose même le cosmopolite et le patriote; à propos de la Révocation de l'Édit de Nantes : « Le cosmopolite, dont l'âme vaste embrasse les intérêts de l'espèce humaine s'en consolera peut-être. Pour le patriote, il ne cessera jamais de s'en affliger. Ce patriote, c'est lui qui dit aux rois... » *Ibid.*, t. VIII, p. 130 (liv. VI, chap. IX).

3. *Ibid.*, t. VIII, p. 266 (liv. XVII, chap. XV).

4. *Ibid.*, t. VII, p. 209 (liv. XIII, chap. LVIII).

5. *Ibid.*, t. VII, p. 210 (liv. XIII, chap. LVIII).

sérieux dans l'*Histoire des Indes* « tout ce qu'il y a d'instructif et d'important... est véritablement la partie qui lui est propre[1] ». Donc, quant au fond du livre, sa part demeure prépondérante, et son mérite très réel. Mais la rédaction même et le style du livre ne le laissent pas aussi indifférent qu'on serait tenté de le croire. On ne doit pas se figurer cette ample *Histoire* comme une suite d'articles plus ou moins étendus entièrement rédigés par ses divers collaborateurs sous la haute surveillance de « l'entrepreneur » Raynal. Son ami Malouet signale en effet chez lui « l'amour-propre, d'auteur, qui, dit-il, ne lui permit qu'avec moi de convenir qu'il avait eu recours à Diderot pour la correction de son style[2] ». Or cet « amour-propre d'auteur » devait l'amener à corriger, refondre, démarquer même au besoin les morceaux qu'on lui fournissait, ne fût-ce que pour se mieux donner le change à lui-même. Ces retouches l'amusaient peut-être; à coup sûr elles le rassuraient. Par là il pouvait s'approprier en toute sécurité de conscience le travail d'autrui, dûment transformé par son travail propre, et marqué au sceau de son originalité. Il étouffait ainsi tous les scrupules qu'il eût éprouvés, s'il avait purement et simplement transcrit sans guillemets, ce que d'autres avaient écrit. Il devait être plus ou moins hardi dans ses corrections, suivant l'importance de ses collaborateurs, et c'est sans doute d'une main tremblante qu'il raturait Diderot. Il se contentait le plus souvent de changer un mot de loin en loin. Là serait l'explication des variantes qu'offre le texte de l'*Histoire des Indes* comparé à celui de Diderot[3]. Ayant par exemple, sous les yeux cette phrase de Diderot : « N'est-il pas dans la nature que les grandes *masses fassent* la loi aux petites? » si, justement révolté par une telle cacophonie, il dit : « La nature veut que les grandes masses commandent aux petites », non seulement il n'a plus le devoir de mettre cette nouvelle phrase entre guillemets; il en a perdu jusqu'au droit. Et s'il ajoute : « Cette loi s'exécute au moral comme au physique », n'affirme-t-il pas son originalité par la trouvaille de cette idée neuve?

Cependant, la même objection se présente toujours : faute des preuves certaines que fournirait seule l'étude des manuscrits autographes. on ne peut faire que des conjectures. Qui sait même si les corrections attribuées ici à Raynal ne sont pas le fait de Diderot? — Personne évidemment. Mais voici qui confirme notre

1. Malouet, *Mémoires*, I, 81.
2. *Ibid.*
3. Cf. *supra* les passages cités en regard.

hypothèse : quand, au lieu de sources, à la rigueur contestables, en tant que publiées après l'*Histoire des Indes*, on étudie des textes publiés auparavant et mis en œuvre dans cette *Histoire*, on retrouve constamment le même procédé d'appropriation par démarquage, où se trahit la main experte de notre auteur. Il y a donc lieu de faire aussi leur part à ces écrivains oubliés qui, dans la foule obscure des ouvriers de sa réputation, forment une nouvelle équipe : celle des collaborateurs involontaires.

(*A suivre.*) ANATOLE FEUGÈRE.

PASCAL ET MÉRÉ
A PROPOS D'UN MANUSCRIT INÉDIT

(*Suite* [1]).

III

Le Voyage en Poitou.

Marguerite Perier nous dit que le duc de Roannez emmena « une ou deux fois en Poitou[2] » son ami Pascal. L'un des voyages semble annoncé dans la lettre à Fermat (10 août 1660). Il ne peut être question, ici, d'une date si tardive. Si Méré a dit vrai, son témoignage et celui de M^lle^ Perier s'accordent à nous faire admettre un voyage antérieur.

M. Adam le place en juin ou en juillet 1652[3]. M. Molinier préférerait la fin de cette année, époque où il est prouvé que Roannez était dans son gouvernement[4]. M. Nourrisson le rapproche de la publication des *Provinciales*[5]. M. Brunschvicg marque deux limites : l'hiver de 1651 et l'été de 1654, et propose une époque intermédiaire entre mai 1652 et juin 1653[6].

Il est certain que la date préférée par les auteurs ne peut être acceptée. Le voyage est impossible en 1652. Non pas que Roannez soit absent du Poitou : au contraire, parce qu'il y est trop.

Nommé gouverneur du Poitou le 1^er^ septembre 1651, après la

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1913.

2. Simple observation sans but : il n'est pas nécessaire que Roannez soit gouverneur du Poitou pour y aller et y séjourner. Pour qu'on puisse le reconnaître sous les initiales du récit de Méré, il suffit qu'il soit duc. Or, il l'est depuis 1642 (mort de son grand-père). Il est seigneur d'Oiron, fief mouvant de la vicomté de Thouars.

3. *Revue de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement Supérieur*, p. 462-471.

4. Pascal, *Pensées*, éd. Molinier (2 vol. Lemerre, 1877) : t. I, p. XIV-XV. D'après le *ms.*, *f. fr.*, 4185 de la Bibliothèque Nationale : pièces de juillet 1652 à octobre 1653.

5. Nourrisson, *Pascal physicien et philosophe* (1888). Un chapitre intéressant sur Méré.

6. *Œuvres de B. Pascal* (éd. L. Brunschvicg, t. III, p. 109). On sait l'ingénieuse et considérable conséquence que M. Brunschvicg a tirée de cette rencontre. La date importe. — Ernest Havet se contentait de placer ce voyage après la mort d'Etienne Pascal (septembre 1651). M. Revillout (*Mémoire* cité) l'a cru impossible après juillet 1651, parce qu'il se trompait, après et d'après Ernest Havet, sur la date de la lettre où Pascal propose à Fermat les problèmes que lui a suggérés une question du chevalier (29 juillet 1654, et non 1651).

démission forcée de La Rochefoucauld rebelle, Artus Gouffier paraît encore dans l'escorte de la Reine, au lit de justice du 7 septembre, à la majorité du Roi[1]. Puis il quitte Paris, avant ou avec la Cour qui part pour Poitiers le 24 septembre, jour de la mort d'Étienne Pascal. Le séjour de la Cour à Poitiers (novembre 1651-février 1652), les troubles de la province, particulièrement l'attitude du Lieutenant Général pour le Roi du Haut-Poitou, le marquis de la Roche-Pozay, attachent le nouveau gouverneur à son devoir pendant toute cette période. Nous avons pu le suivre, mois par mois, jusqu'en septembre 1652[2]. Le *ms.* 4 185 (Bib. Nat.), déjà consulté par M. Molinier, le montre, durant octobre, en Poitou. Et nous le trouvons, le 14 décembre 1652, à Paris[3]. Pascal demeure à Paris, dit-on, jusqu'en octobre; la dernière preuve de sa présence à Paris est du 8 juillet[4]. Il est en Auvergne d'octobre 1652 à mai 1653 au plus tard[5].

Le voyage à P. n'a donc pu se faire en 1652, ni de Paris à Poitiers, ni de Poitiers à Paris[6].

En 1653? Pas davantage. Pascal revient d'Auvergne à la fin de mai. En mai, Roannez est en Poitou[7]. Les critiques que Colbert confie à Mazarin (28 octobre) sur les défenses abusives et intéressées que le gouverneur a décrétées contre le passage des blés de Poitou en Aunis, prouvent sa résidence antérieure même

1. Motteville, *Mémoires*, éd. 1723, t. IV, p. 209.

2. 26 septembre 1651, dépêche du gouverneur, reçue à la mairie de Poitiers (*Arch. Vienne*, C. 94, f° 11, *verso*). — 31 octobre : Roannez va au-devant du Roi, qui entre à Poitiers (Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, t. III, p. 313-317). — A la fin de cette année, il mène la noblesse de Poitou à Cognac (Bibl. Nat., *Cabinet des Titres, Dossiers Bleus*, 323 (Gouffier), p. 53. — La cour quitte Poitiers le 6 février 1652. En mars, le duc est à Champdeniers (*Arch. Hist. Guerre*, 133, pièce 167. (Lettre de Des Roches-Baritaud, Lieutenant-général du Bas-Poitou, à Le Tellier, 25 mars.) — Ensuite il agit contre La Roche-Pozay (*Arch. Hist. Guerre*, 133, pièces 204, 224, 257, 260, 263, 273, 293, 299, 343, 361 (avril-mai); — *Arch. Aff. Etrang.*, 1697 (France), f° 31 et *verso*, avril; — *Ibid.*, 1476 (France), f°s 253, 345, 383 (mai et juillet); — *Arch. Hist. Guerre*, 134, pièces 69, 81, 83, 84, 137, 167, 232, 409, 411, 418 (juin-août); — *Arch. Hist. Saintonge et Aunis*, t. XXXVII (1907), *Lettres de Samuel Robert*, p. 453-454, 10 *jeuillet* 1652 (Roannez à la Rochelle); — *Arch. Aff. Etrang.*, 1697 (France), f°s 21 et 22 (Assemblée de noblesse à Bressuire, 1er septembre 1652. Roannez, indisposé, absent); — *ms.* 4 185 (Bib. Nat.), f°s 224, 230 *verso*, 245, 276 (1er, 4, 9 et 20 octobre).

3. Arsenal, *ms.* 5 637 (recueil Phil. Drouyn, f° 2) : Certificat, signé de la main du duc, à Hilaire Poupeau, « procureur du Roy au siège de Mesle », pour les services rendus contre La Roche-Pozay.

4. Brunschvicg, *Œuvres de Pascal*, III, p. 37 (un des actes notariés découverts et publiés par M. Barroux (*Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1888).

5. Le 4 juin, il constitue à sa sœur sa dot de religieuse (Brunschvicg, *ibid.*, p. 39; — et Barroux).

6. Méré, écrivant ses *Discours* en Poitou, pourrait désigner Paris comme but de son voyage; en tout cas, c'est un voyage d'une certaine durée.

7. Bib. Nat., *Cabinet des Titres, Pièces Originales*, 1 367 (Gouffier); pièces 153, 154 : quittances signées par le duc à des collecteurs des tailles de l'élection de Fontenay (4 mai, 30 juin).

à cette époque, puisqu'il s'agit d' « en défendre la continuation[1] ». Des quittances qu'il signe le 2 et le 29 novembre nous le montrent encore dans son gouvernement[2]. Pascal est à Paris, et pour longtemps.

Nous ne savons où est Méré durant ces deux années. Tout au plus, à son sujet, pouvons-nous indiquer des hypothèses[3], et repousser un renseignement qui ne s'applique pas à lui[4].

1. Clément, *Lettres, Instructions et Mémoires* de Colbert (1861), t. I, p. 210.

2. Bib. Nat., *Cabinet des Titres, Pièces Originales*, 1 367 (Gouffier), pièces 157, 182.

3. Est-ce de Méré et de son frère Plassac que parle Balzac à Conrart (*Lettres*, 1661, Courbé, liv. III, 10, 15 avril 1652)? « Pour le..., c'est un autre importun en Prose et en Vers ». Balzac lui a dédié un de ses *Discours*; il ne s'agit pas du *Barbon*, qui, en 1640, était dédié à Méré, mais ne l'était plus en 1644, la dédicace ayant été transportée à Ménage. D'ailleurs le *Barbon* parut en 1648; ici il est question, je crois, d'ouvrages inédits qui sont confiés à Conrart, à qui Balzac écrit : « Je vous supplie de prendre la peine de voir, afin de vérifier ce que je dis ». Il serait alors question des *Entretiens*, dont le 37e est dédié à M. de Plassac-Méré (ils ne parurent qu'en 1657). — Arsenal, *ms.* 5 414 f° (recueils de Conrart), p. 147; *Gazette de Tendre* : « On attend encore icy, à la fin de la Campagne, un chevalier dont le grand esprit et le grand cœur l'ont rendu célèbre par tout »; en marge : « Le chevalier de Méré ». Au-dessous, un autre extrait de la *Gazette* fait allusion à la mort assez récente de « la belle et généreuse Elise » (Mlle Paulet), morte en 1651. La date de cette campagne me serait certaine, si j'avais pu chercher à quelle action « s'est hautement signalé » le jeune Tracy. Elle se place entre 1652 et 1654. — (La *Gazette de Tendre* et la *Journée des Madrigaux* ont été publiées par M. E. Colombey, Paris, Aubry, 1856.) On a ici la preuve que Méré passa dans la société de Mlle de Scudéry (Cf. *Lettre* de Méré à Mlle de Scudéry, 75).

4. Il s'agit ici de la confusion, qui persiste, entre Brossin et Gombauld, entre les deux chevaliers de Mairé ou Méré. *Correspondance* de Mazarin (*Documents Inédits de l'Histoire de France*), éd. Chéruel-Avenel, t. V, p. 266 : Lettre de Mazarin à Ondedei (Bouillon, 21 sept. 1652), demandant l'expédition du brevet de chambellan du duc d'Anjou pour « di Méré ». Il est aisé de prouver que ce chambellan est Georges Brossin, chevalier de Méré (Bib. Nat., *Cabinet des Titres*, *Cabinet d'Hozier*, 68 (Brossin); *Dossiers Bleus* 139 (Brossin); *Pièces Originales*, 529 (Brossin), pièce 27); que ce chevalier est, en 1652, auprès de Mazarin (*Arch. Aff. Etrang.*, 1697, France, fos 28 et 29, lettre du seigneur de Méré (César Brossin) au cardinal); que ce chevalier est enseigne des gardes du cardinal en 1660, et reçoit, pour prix de ses services, le monopole des glacières à Paris (Bib. Chamb. Députés, *ms.* 340, t. II, fos 79-80, juillet 1660 et février 1661; le nom de Méré m'a été signalé au Catalogue des *ms.* de la Chambre par M. Maire, l'obligeant bibliothécaire de la Sorbonne, le bibliographe de Pascal); que ce chevalier se signale, et est blessé, à Gigeri (1664) en Afrique (Arsenal, *ms.* 5 420 f°, p. 401; — Bibl. Nat., *ms., f. fr.*, 4 151, fos 89-100 et 101-115). Il suit de là que le Méré qui, en 1658, est courrier entre la Reine et Mazarin (*Correspondance*, éd. Chéruel, VII, 769, VIII, 584, IX, 23 et 30), que celui qui, en 1659, est courrier entre Mazarin en route vers les Pyrénées, et le Roi et la Reine (*Lettres* de Mazarin, 2 tomes en 1 vol. Amsterdam, Z. Chastelain, 1745, p. 40 (8 juillet), 50-51 (8 juillet); — p. 56 (22 juillet); — p. 85 et 89 (23 juillet), et fait partie de l'escorte qui suit Mazarin jusqu'à la rive de la Bidassoa (Arsenal, *ms.* 5 420 f°, p. 1 231, Lettre, 14 août 1659, de Saint-Jean-de-Luz), n'est pas Antoine Gombauld. Un courrier de vingt-quatre ans est plus probable qu'un courrier de cinquante et un ans. — Rien, par conséquent, ne prouve que Méré soit, ni au service de Mazarin, ni du parti de la Cour. Le « Méret » dont parle Tallemant à propos des « jeunes gens » de la Cour qui, de Saint-Germain, entraient dans Paris malgré le blocus (janvier-mars 1649), est évidemment aussi Georges Brossin. Nous n'avons à reconnaître A. Gombauld que dans celui qui conduit Palluau (Clérembaut) chez Balzac en 1650 (Tallemant, *Historiettes* (Balzac), éd. in-8, III, p. 427; Balzac, *Œuvres*, 1665, t. I, liv. XXVII, lettres, 35, 36, 37, 5 et 6 juillet). Nous avons vu, d'ailleurs, que Méré est patronné par des adversaires de Richelieu et de Mazarin. On

A quoi bon pousser plus avant? Même si le voyage est possible en 1654, que prouverait-il? Depuis cinq ans Pascal vit dans le monde. Il n'a pas attendu 1654 pour découvrir Montaigne, dont il parle à M. de Sacy à la fin de cette année ou au début de 1655, autrement que d'une récente et rapide lecture. Il n'a pas attendu 1654, et Méré seul, pour avoir des yeux et des oreilles, et l'esprit expérimental. Le récit de Méré ne serait plus qu'une fantaisie vaine. En outre, un voyage en 1654 ne peut trouver place que dans la première moitié de l'année. A partir de juin, au plus tard, Pascal se livre à une série de travaux mathématiques : *Adresse à l'Académie Parisienne*, *Traité du Triangle Arithmétique*, correspondance avec Fermat (juillet-octobre), qui prouve, au reste, qu'il a vu Méré, mais non pas tout récemment[1]. Surtout, il serait paradoxal que la subite conversion dont Méré fut le témoin et l'inspirateur discret se fût manifestée par une recrudescence d'activité mathématique. — 1654 n'est pas impossible, mais le récit de Méré n'a, en ce cas, aucune valeur.

*
* *

Revenons plutôt sur nos pas. Et cherchons à « placer » ce voyage dans un espace libre. Le voyage est possible en 1651, soit entre janvier et juillet (lettre à M. de Ribeyre), soit à la fin de septembre. Nous n'avons pu trouver Roannez avant ce mois. A vrai dire, pour avoir été nommé gouverneur à la place de La Rochefoucauld au début de septembre, le duc de Roannez a dû plutôt se préoccuper de ses intérêts à Paris. Cependant il peut, selon l'habitude commune, être retourné dans ses terres en mars ou avril. Quant à Méré, nous ne l'avons trouvé nulle part cette année-là. Mais ce n'est pas la lutte contre Bordeaux (1650) qui a pu le retenir en province.

La date de 1651 expliquerait peut-être un mot de Pascal qui, inversement, lui apporte quelque autorité. Il écrit, dans la lettre à M^me^ Perier sur la mort de leur père (17 octobre 1651) : « Il n'y

a rendu à Gombauld les ouvrages dont on avait chargé Brossin; rendons à Brossin les titres, les emplois, les grades, et la faveur de Mazarin, dont on a l'habitude de combler Gombauld.

1. *Œuvres de Pascal*, éd. Brunschvicg, t. III, p. 381; lettre à Fermat : « *...j'avais* vu plusieurs personnes trouver celle des dez, comme M. le Chevalier de Meré, qui est celuy qui m'a proposé ces questions... mais M. de Meré *n'avoit jamais pu* trouver la juste valeur des parties ny de biais pour y arriver. » — Quant à « M*** » qui « a très bon esprit », mais qui « n'est pas géomètre », il faudrait, pour s'assurer que c'est Méré (déjà deux fois nommé en toutes lettres), être certain que Pascal estime l'esprit de Méré.

a de consolation qu'en la vérité seulement. Il est sans doute que Socrate et Sénèque n'ont rien de persuasif en cette occasion. » M. Strowski demande : « Pourquoi Socrate? » Et il répond : « Parce qu'il était le personnage représentatif du stoïcisme, peut-être[1]. » On pourrait demander : « Pourquoi Socrate et Sénèque? » et répondre : « Parce que Montaigne rapporte les paroles de l'*Apologie de Socrate* (livre III, chap. 12), et raconte la mort de Sénèque (liv. II, chap. 35). Mais ce n'est pas là des arguments de consolation; et Socrate, si souvent cité par Montaigne, n'intervient au sujet de la mort qu'une seule fois (livre III, chap. 4). Néanmoins, il est assez visiblement, avec Sénèque, un de ceux auxquels Montaigne a recours; et peut-être cette assez dédaigneuse appréciation de Pascal prouve-t-elle que dès cette époque il a lu les *Essais*. Il est certain aussi, d'autre part, que Socrate est, aux yeux de Méré, l'exemplaire achevé de l'honnête homme, de l'esprit libre et universel. Notre manuscrit nous en fournit la preuve. « Nous venions de lire les vies des phes (*sic*) de Diogène : « Il faut finir par Socrate « comme on finit par les meilleurs fruits. » Il louoit Socrate, et trouvoit que c'estoit un bel esprit qui voyoit bien les choses » (p. 5). — « Si le cardinal de Richelieu eust estudié ce que dit Socrate *à* (?) Phocion plus tost que les scolastiques, c'eust esté un excellent homme » (p. 67)[2]. — Ainsi Pascal pense, ou à Montaigne, ou à Méré. Et « Pourquoi Socrate? » en effet, s'il n'est sous l'impression d'un souvenir récent? Car il ne le connaît guère, ce philosophe; son nom n'est, pour lui, qu'une riposte; et ce n'est pas à M^me^ Perier qu'il parle en cette phrase. Remarquons, en outre, qu'il ne le cite que pour l'écarter promptement. Il résiste au socratique inconnu à qui va sa réponse, loin de lui être docile.

Mais cette lettre, par ailleurs, inquiète. Pascal le père est mort le 24 septembre. Ce n'est que le 17 octobre que Blaise écrit à M^me^ Perier. Et que signifie cette allusion à une première lettre dont il répéterait, dit-il, les réflexions si sa sœur ne pouvait déjà les lire, à une lettre que Jacqueline a « envoyée sans prendre garde qu'elle n'était pas finie »? Et pourquoi

1. Strowski, *Pascal et son temps*, 2^e^ partie, p. 222 et note. — M. Petitot (*Pascal, sa vie religieuse*, etc., 1911, p. 41) propose une autre explication, et voit ici une intervention d'Arnauld.

2. Cf. Lettre 56 à Balzac (en réponse à l'envoi du *Socrate chrétien*?) (1652) : « Bien vous prend que votre Patrie ne soit pas d'une si grande estendue que celle de nostre Socrate. » — Lettre 174 à Mitton, sur un « petit traité » de son ami : « Je ne sais par quelle aventure ce petit traité qui feroit de l'honneur à Socrate... » Et ailleurs.

expose-t-il à Gilberte le sujet de cette lettre qu'elle a entre les mains? On dirait qu'il faut expliquer et justifier un silence de trois semaines.

Une fois inquiété, qui nous rassurera? Ce n'est pas la lecture attentive de tout ce qui a pu être écrit, en outre de la lettre du 17 octobre, par les membres de la famille, sur la mort d'Étienne Pascal. La *Vie de Pascal* se contente de dire que cette mort « a été tout à fait chrétienne ». La *Vie de Jacqueline* n'entre pas davantage dans le détail de cette mort; et pas davantage les *Mémoires* de Marguerite Perier. Et tandis que le sentiment naturel et l'habitude de ces chrétiens se complaisent à relater les édifiantes émotions des morts pleines d'espérance, les enfants semblent s'obliger, sur la mort de ce père dont ils parlent avec une pieuse vénération, à un silence nécessaire.

Or supposons que Roannez, qui doit recevoir à Poitiers la Cour en voyage, prenne les devants (on a vu que, le 26 septembre, la mairie de Poitiers reçut de lui une dépêche qui, vraisemblablement, annonce son arrivée prochaine). Si Pascal est engagé à Roannez, il a pu partir avec le duc. C'est en Poitou seulement que le rejoint la nouvelle douloureuse. Il rentre à Paris, et sa lettre tardive ne veut pas être la première. Alors le mot de Méré : « Nous ne songions qu'à nous réjouir », — assez inutile à première vue — recèle une intention. Qu'on veuille bien comprendre que nous n'insinuons rien. Nous regardons. Si le nom de Socrate paraît bien faire écho à quelque récente discussion sur la mort et les consolations, c'est peut-être que là-bas, à Poitiers, Méré proposa la sagesse de Socrate à la douleur filiale : et, brusquement, Pascal rejette et Socrate, et Méré.

Continuons pourtant à chercher. Laissons 1650. Pascal ne revient d'Auvergne qu'en novembre. Jacqueline continue de vivre en solitaire dans la maison paternelle, et M^me^ Perier (*Vie de Jacqueline Pascal*) nous dit : « J'ai su par mon frère que c'était la même sorte de vie que lorsqu'elle était à Clermont. » Nul voyage en Poitou ne trouve place.

En 1649, Pascal le père et sa famille partent pour l'Auvergne en mai. On ne nous dit pas que Blaise ait fait un détour avant de rejoindre les siens à Clermont[1]. En outre, Roannez est à Paris le 4 mai[2].

1. La lettre de Jacqueline à M^me^ Perier (24 mars 1649), qui semble indiquer des préoccupations au sujet de son frère, prouverait plutôt qu'il est alors à Paris. — Noter que M. Petitot (*op. cit.*, p. 36-37) date de 1649 le relâchement de Blaise Pascal.

2. Bib. Arsenal, *ms.* 7054 : reçu signé : Artus Gouffier, duc de Rouanes, Paris, 4 may 1649. — Il y a un espace libre de janvier à avril : mais le départ de mai ne

En 1648 enfin, la *Vie de Jacqueline* dit que Blaise et sa sœur passent seuls, à Paris, les premiers mois de l'année. En février-mars, lettre de Pascal à Le Pailleur; le 1er avril, lettre à Mme Perier; le 19 juin, lettre de Jacqueline à son père; Pascal, malade, et ne pouvant écrire lui-même, a recours, pour ses travaux, soit à sa sœur, soit « à une autre personne »; le 21 août, lettre d'Auzoult au P. Mersenne, demandant des nouvelles de la santé de Pascal qui ne lui a pas répondu[1]; le 22 septembre, lettre de Perier à son beau-frère, relatant l'Expérience du Puy de Dôme, suivie, au plus tôt en octobre, du « Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs » (Paris, Savreux, 1648); le 5 novembre, lettre de Blaise à Mme Perier. Tout, maladie, travaux et lettres, interdit presque visiblement un voyage en cette année. Il devrait, du moins, trouver place en novembre-décembre, ou l'erreur évidente commise par Méré, sur le prétendu renoncement scientifique de Pascal, discréditerait tout son récit. Enfin, est-ce si tôt que Pascal a connu le duc de Roannez[2]? C'est à la fin de 1648 ou au début de 1649 qu'Étienne Pascal vint loger près de l'hôtel des Gouffier.

La date de 1651 retient l'attention. Roannez voyage certainement en septembre; il va prendre possession de son gouvernement. Parti, sans doute, avant la Cour, il ne s'arrête pas, comme elle, en route, mais va lentement. Il a le temps : elle n'arrivera devant Poitiers qu'à la fin d'octobre. C'est une « promenade ». Le malheur qui frappe Pascal, son absence à la mort de son père, expliquent le silence gardé sur les derniers moments de ce père, et sur ce voyage malencontreux : « une ou deux fois », dit Marguerite Perier, qui ne sait pas même à quelle époque ont

permet pas de supposer un voyage antérieur en avril. D'autre part, deux lettres, de Méré, et de la duchesse de Lesdiguières (lettres 137 et 144) porteraient à croire que Méré demeura dans Paris pendant le blocus (janvier-mars 1649), tandis que la duchesse avait rejoint — en charrette et sous un déguisement — la Cour à Saint-Germain (*Journal* de Dubuisson-Aubenay, 8 janvier 1649). Ainsi, impossible avant la fin de mars, impossible dès avril, le voyage ne trouve plus de place.

1. Brunschvicg, *Œuvres de Pascal* (t. II, p. 309, n. 1).

2. Rapin, *Mémoires*, éd. Vitte, Paris-Lyon (t. I, liv. III, 1648-1649, p. 214-216) parle des relations de Pascal avec Méré, Thévenot, Mitton, et de son entrée chez Roannez, à qui le présente l'abbé de Saint-Cyran. Mais il brouille fort les temps; et si ses informations sont en elles-mêmes exactes — ce qui se discute — sa chronologie est confuse. Noter cependant que, d'après lui, c'est la sévérité du duc qui obligerait Pascal à contrefaire « le sévère pour donner dans le sens de son patron », et qu'en 1648, Pascal avait perdu la foi. Assertion que rien ne confirme. Mais exagération d'une vérité. C'est dès 1648 que, d'après M. Petitot (*Pascal, sa vie religieuse*, etc., p. 36-37), qui suit Sainte-Beuve, MM. Giraud et Michaut, le monde attire Pascal. Nous le croyons aussi. La lettre de Jacqueline du 24 mars 1649 est un indice. Et nous voudrions pouvoir, un jour, mettre quelques faits précis ou probables dans cette période obscure.

commencé les relations, si importantes cependant pour Pascal, avec le duc. Quant à Méré, il ricane : « nous ne songions qu'à nous réjouir ». La mort frappe. Méré offre Socrate en consolateur. Pascal, dans une lettre étrange, repousse rudement le philosophe. Les allusions à la Suède — si nous ne les imaginons pas — s'expliquent aussi : c'est en 1650 que Chanut fut intéressé aux expériences du vide. Méré a, rétrospectivement, prolongé l'allusion jusqu'à la conversion de Christine. L'abjuration de Pascal, enfin, se justifie : non par les faits, mais par une raison aussi forte qu'un fait. Car si Méré, là-dessus, se trompe ou nous trompe, il faut remarquer que c'est avec et après M^me^ Perier et son fils. Assurément, la famille veut que Pascal ait dit adieu à la science dès sa jeunesse. M^me^ Perier affirme, dans la *Vie*, que l' « Expérience » fut la dernière occasion où Pascal « appliqua son esprit pour les sciences humaines ». La Préface des *Pensées* (1670), marquant un intervalle entre l'*abjuration* scientifique et la vocation religieuse, commence par dire : « M. Pascal ayant quitté fort jeune l'étude des mathématiques, de la physique, et des autres sciences profanes... il commença vers la trentième année de son âge à s'appliquer à des choses plus sérieuses et plus relevées. » En 1677, Méré ne fait, volontairement ou non, que suivre et soutenir le désir tenace de la famille. Donc ne le querellons pas à ce sujet.

Le voyage paraît donc n'avoir pu se faire qu'en 1651 (et quelques indices concourent à le placer en septembre) — ou avril 1649, très douteux [1].

*
* *

L'essentiel serait de bien connaître le véritable état d'esprit de Pascal à cette époque, et si le voyage l'a transformé.

M. V. Giraud [2] a fait ressortir l'importance des conversations qui s'engagèrent entre Pascal et M. Rebours en janvier 1648, et qui sont assez nettement relatées dans la lettre du 26 de ce mois à M^me^ Périer. Que ce dessein de convaincre les « adversaires » suivant « les principes mêmes du sens commun » soit l'ébauche des *Pensées*, comme le croient MM. Giraud et Brunschvicg, ou des *Provinciales*, comme le pensent MM. Strowski et Petitot, il est, désormais, l'idée fixe.

1. Bien entendu, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'un voyage postérieur, en 1654, qui ne prouverait plus que la vanité et l'imagination de Méré.
2. Victor Giraud, *Pascal*, 3^e^ éd., 1905, p. 34.

La défiance de M. Rebours est fort intéressante. Pascal, qu'elle irrite, la comprend. Certes, il ne se rend pas. Pascal ne se rend jamais. La contradiction l'excite, et l'arme de puissances nouvelles et de nouvelle volonté. Mais son intelligence est plus impartiale que son tempérament. Il voit, fort bien, que cet ecclésiastique craint, non pas un profane seulement, mais un « professionnel[1] », un homme de métier, un géomètre. La religion, la théologie est une science; la géométrie, une autre. Pascal est froissé, mais instruit. Froissé, il se retire : et il s'obstine en son recul. On ne sait trop, à vrai dire, les causes de la rupture morale qui se fit entre le père et le fils. De l'attribuer au zèle de Pascal pour les résolutions pieuses de sa sœur et sa vocation contrariée par son père, c'est une hypothèse qui oblige nécessairement à constater, sans pouvoir aucunement l'expliquer, une contradiction étrange entre cette ferveur religieuse et l'entrée « dans le monde » qui suivrait immédiatement la mort d'Étienne Pascal; et cette autre contradiction non moins étrange chez un frère, allié au dessein de sa sœur contre son père, tant qu'il vit, et, dès qu'il meurt, hostile à ce même dessein. Voilà beaucoup d'incohérence; et on y reste. Elle ne s'impose pourtant pas à notre réflexion. Et il ne faut pas négliger ce que dit Marguerite Perier, que son oncle, après la mort d'Étienne Pascal, « *continua* à se mettre dans le monde ». Il me semble que les rebuffades de Port-Royal restent gravées dans la mémoire de Pascal; qu'il poursuit en secret son dessein, et, s'autorisant de ses infirmités que plus tard Jacqueline appellera nettement des « prétextes » (lettre du 8 décembre 1654), décide de connaître ce monde qu'il veut convaincre par le « sens commun »; que sa résistance à la vocation de sa sœur est due à sa rancune contre Port-Royal (« voilà de quelles raisons ils m'ont payé », lettre inachevée du 6 juin 1653)[2]; qu'enfin, lorsqu'il revient vers ces murs inhospitaliers, ce n'est pas absolument en repenti; qu'il résiste encore à l'idée de se soumettre à un directeur; et qu'aussitôt entré dans les rangs du bataillon sacré, après une retraite... chez le duc de Luynes, grand seigneur et nouveau janséniste, le novice se met à la tête de la phalange pour mener l'assaut : honneur qui le revanche du refus de 1648. Nous ne dirons

1. Le mot est de M. Jovy, *Pascal inédit*, II, p. 507; il l'emploie, au sujet des *Provinciales*, pour dire que Pascal n'est pas un professionnel de la théologie.

2. Cette raison nous semble plus forte que l'intérêt pécuniaire, que nous n'apercevons pas bien. Car la pension qu'il sert à sa sœur cessera d'être versée, aux termes du contrat, si Jacqueline entre en religion. A sa profession il gagnera le revenu, en gardant le capital. Et Pascal s'oppose, tant qu'il le peut, à la profession de sa sœur.

pas qu'il a posé ses conditions; et pourtant! Dès 1654-1655, il refait, à M. de Sacy, les propositions que M. Rebours n'a pas comprises (Entretien sur Épictète et Montaigne); et l'ajournement de l'œuvre ainsi conçue et exposée est compensé par la confiance qu'on lui accorde, en le chargeant des *Provinciales*. La sévère Jacqueline, remarquons-le, s'étonne, en sa rigidité; elle est choquée de voir « un pénitent si réjoui », qui expie les « vaines joies » du monde, non par « des larmes continuelles », mais par « des jeux d'esprit plus permis ». Et c'est le 19 janvier 1655 qu'elle nous fait voir ainsi son frère, deux mois après la nuit de feu, révélation qui a illuminé un chrétien, mais un auteur aussi [1].

Froissé, avons-nous dit, mais instruit aussi. Il suffit qu'il ait compris le motif des hésitations et des résistances de M. Rebours, pour être convaincu du danger des « enseignes ». M. Rebours ne voulait pas être pris « pour une proposition ». Il s'agit de prouver qu'un géomètre peut parler de morale et de religion; autrement dit, il s'agit de jeter bas l'enseigne du métier, et de ne plus s'exposer à être renvoyé à la géométrie.

Au reste, il est bien évident que pour parler au monde profane, il faut connaître ce monde. Pascal ne peut être même imaginé ferme en son dessein, et se retirant dans son cabinet. Ce n'est pas un constructeur de systèmes, mais, M. Strowski l'a habilement montré, un constructeur de machines; son génie procède par l'expérience. Et, moins prudent — dont je me blâme — que M. Giraud [2] qui a fait cette très ingénieuse hypothèse avec la discrétion et les réserves qui conviennent, je crois que, dès lors, Blaise Pascal commence son enquête, tout seul, sans que personne le conseille ni le régente, et simplement parce qu'il veut ce qu'il veut, sait ce qu'il faut, et va droit où il doit aller. Présenté ou non par l'abbé de Saint-Cyran au duc de Roannez [3], il entre, en observateur résolu, dans une société qui n'est ni de théologiens, ni de mathématiciens, ni d'intendants, ni de magistrats, ni de prêtres, ni de pédants, mais d'honnêtes gens. Qui voit-il d'abord? C'est là que l'obscurité nous envahit. C'est là qu'on voudrait mieux connaître Thévenot [4], et d'autres, et même la Sapho de Clermont dont parle, par ouï-dire, Fléchier.

1. De même que le désormais fameux entretien avec le P. Beurrier nous paraît la confidence d'un auteur qui, déçu et déconcerté par les difficultés auxquelles son insuffisante préparation théologique a embarrassé les *Provinciales*, prendra sa revanche par l'*Apologie*. Cf. Jovy, *Pascal inédit*, II, p. 486-500 : récit inédit du P. Beurrier.

2. Voir Giraud, *Pascal*, p. 41.

3. Rapin, *Mémoires*, I, p. 214-216 (éd. Vitte, Paris-Lyon).

4. On peut du moins affirmer qu'il est cousin de M^lle^ Perriquet, cette « amie de

Mais c'est alors, semble-t-il, que Pascal se lance dans le monde. Où est Méré alors? Je crois bien qu'il est à Paris, pendant le blocus de janvier-mars 1649. Voit-il Pascal? En tout cas, partant pour l'Auvergne en 1649, n'en revenant qu'en 1650, Pascal n'a peut-être pas trouvé, au temps des troubles de Paris, l'occasion de voir vivre devant lui, en sa liberté oisive et souriante, le monde des honnêtes gens. L'époque n'est pas favorable à « l'expérience ».

Mais il va vers la découverte. Tout, de son âme, n'est pas encore éclos. De Rouen, il apporta son entraînement scientifique, et ce caractère de stoïcisme chrétien dont M. Strowski a marqué la société normande. Il apporta son humeur bouillante et son génie impatient, et son ambition de primer. Autodidacte, presque, ou formé par son père seul; étranger, certes, aux routines des collèges; intelligence passionnée, prompte à embrasser ce qui l'attire, fougueuse à étreindre ce qu'elle embrasse; regard aigu, qui s'enfonce, en pointe de feu, dans l'objet; en outre, par une suite de circonstances qui ne sont peut-être que la projection visible d'une logique interne, tendu à la raideur par la géométrie, par le cartésianisme, par le stoïcisme, et, pour achever, par le jansénisme; et pourtant, plus curieux d'observation que de système, d'expérience que de doctrine, de « pragmatisme » que de spéculation, Pascal est, à la fois, complet et inachevé.

Car, n'est-ce pas? le génie n'invente pas la physionomie du « monde », les « mercredis » ou les « samedis », les mœurs des ruelles ou les murmures des bals. Il faut avoir vu, pour savoir. Mais le « monde » n'est pas partout le même. La Cour et la Ville ne se discernent pas encore nettement l'une de l'autre, dans le quartier serré du Marais; pourtant la bourgeoisie est une caste, et la noblesse une autre. Si Pascal s'est mis dans le monde en 1648, et n'a connu Roannez qu'en 1649-1650, on pourrait penser qu'il a commencé par entrer dans un cercle de bourgeois amateurs de bel esprit et curieux de sciences, et qu'il s'est, ensuite, transporté dans un milieu plus dégagé de pédantisme ou de gauche préciosité. C'est bien, je crois, dans cette direction qu'il faudrait chercher.

Donc, repoussé par les cloîtres, puis sorti de la maison paternelle, qui n'est guère qu'un agglomérat de cellules, Pascal, ayant

Pascal » (Rapin) sur qui M. Jovy (*Pascal inédit*, II, p. 355-361) a porté son attention, et attiré la nôtre, déjà éveillée par quelques lignes énigmatiques, mais peu respectueuses, de Huyghens (*Correspondance*, t. I, p. 368, 370-376, 391, 395; t. II, p. 143). Or il y a une série d'histoires étranges à raconter sur *les demoiselles* Perriquet...

besoin d'étudier l'homme[1], a fréquenté quelque assemblée où de « belles savantes » reçoivent les hommages de beaux esprits un peu lourds. Et voici qu'un jour, au cours d'un voyage, il rencontre un homme qui est, lui, d' « entre deux âges », un homme de quarante-quatre ans, M. le chevalier de Méré, le familier de la belle duchesse de Lesdiguières, honoré de l'estime de Monseigneur le duc de la Rochefoucauld. Le jeune Blaise n'est pas de ceux qui humilient le mérite personnel devant la naissance : on sait sa lettre à la reine de Suède. Mais il a devant lui un homme qui fut à la mode sous Richelieu, et l'ami de Balzac. Nullement intimidé, il jette dans la conversation ses propos vigoureux et pleins de choses. Il ne met pas longtemps à constater le désaccord. Aussitôt il sent que des documents précieux s'offrent à son enquête, et il prend des notes. On voit d'ici — grâce au cahier de l'anonyme de 1674 — l'attitude et le ton de Méré. Boutades, mystifications, anecdotes, problèmes, tout défile sous les yeux perçants de Pascal. Il observe, peu à peu, quelque chose que M^lle^ Bocquet ni M^lle^ Perriquet ne connaissent, l'érudition errante, le tour galant d'un esprit cultivé; plus encore, un je ne sais quoi de complexe et de dégagé, d'ondoyant et de pénétrant, qui touche le vrai par saillies, qui donne des coups de sonde brusques, adroits, précis, dans les ténèbres du cœur, qui dissout d'un grain d'ironie la massive solidité des preuves; une raison agile au doute, une sensibilité habile à la certitude. Ce jeune savant, d'âme ardente et candide, pour qui toute question de l'esprit exige la gravité, mais de qui, d'autant plus, le rire est facile aux gaîtés du Lieutenant Criminel d'Orléans[2], rencontré au relai, — mais qui donc ne l'imagine, ou plutôt qui ne le revoit? Seulement voici ce qui n'arrive pas toujours. Dans son esprit vaste, étendu, aigu, subtil, Pascal sent sourdre, jaillir une chaude sève intérieure qu'il ne soupçonnait pas, qui attendait la baguette d'Aaron; — toute une part secrète de son humanité en mouvement. Au choc des propos s'ouvre une région de son âme. Chez un esprit vivant, progressif, si j'ose dire, une telle révélation éclate toujours, « à quelque

1. « J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites... *Quand j'ai commencé l'étude de l'homme*, j'ai vu que ces sciences abstraites ne sont pas propres à l'homme... »

2. « O. » me paraît l'initiale d'une ville. La maison d'O n'a pas plus donné à la France de lieutenants criminels que de collecteurs des tailles. Aucun Ons-en-Bray (Ozembray) n'a exercé de telles fonctions. Presque toujours, le titre de ce magistrat est suivi du nom de sa résidence, et non pas de son propre nom. Il n'y a guère de lieutenants criminels à particule. Orléans est un relai de Paris à Poitiers. — Un agent de police d'Oiron (terre de Roannez) a-t-il été élevé à cette dignité par une fantaisie de Méré? Est-ce un personnage d'un roman burlesque? Ce n'est du moins pas du *Roman comique* de Scarron.

heure », dirait Méré. C'est la croissance subite, c'est l'épanouissement; c'est la jeunesse de Pascal qui s'achève, qui atteint sa taille.

Déconcerté d'abord, il a voulu comprendre; il est instruit; et, piqué d'amour-propre, s'est vite mis au ton, — et voit plus loin. La vérité toute pure et toute nue n'est pas d'usage ni de convenance dans le monde; la vérité lentement démontrée fait « baailler » les esprits gracieux et légers. Mais c'est pourtant ce monde et ces esprits qu'il faut amener à la vérité. Les âmes simples et limpides ne sont que de géomètres ou de « solitaires »; les gens du monde ont des âmes fuyantes et troubles. Mais c'est pourtant ces âmes qu'il s'agit de rallier à la foi. Il ne faut pas se livrer avec candeur; il faut se maîtriser pour être maître. Et Pascal écrit sur ses tablettes :

« J'aurai aussi mes pensées de derrière la tête. Je prendrai garde à chaque voyage[1] ».

Mais peut-on dire que les idées de Pascal soient bouleversées, et que le fond de ses convictions soit renouvelé par cette rencontre? Méré lui-même ne s'y est trompé qu'à demi; son récit, pour lui, est modeste. L'initiation de Pascal, c'est Pascal qui en est l'auteur. Méré et ses amis n'en sont que l'occasion. Ils sont, pour le physicien transporté dans l'étude du monde humain, les sujets d'expérience, les « phénomènes » d'où le génie tire une loi de l'Esprit. Bientôt, c'est lui qui fera connaître à ces « types » ce qu'ils sont sans le savoir. « M. de Roannez disait : « Les raisons « me viennent après, mais d'abord la chose m'agrée ou me choque « sans en savoir la raison, et cependant cela me choque par cette « raison que je ne découvre qu'ensuite[2]. » Méré ne va même pas si loin dans l'analyse : « Si vous demandiez selon votre coutume à celui qui sçait profiter de ces sortes d'observations sur quel principe elles sont fondées, peut-estre vous diroit-il qu'il n'en sçait rien, et que ce ne sont des preuves que pour luy. » (Lettre 19, à Pascal.) Mais Pascal achève l'essai de psychologie de Roannez, il définit la jolie impuissance de Méré. « Mais je crois, non pas que cela choque par ces raisons qu'on trouve après, mais qu'on ne trouve ces raisons que parce que cela choque. » Voilà pour Roannez. Et voici pour Méré : « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. Mais la fantaisie est semblable et contraire au sentiment. » Où est le Maître?

1. Brunschvicg, *Pensées*, t. II, section V, 310, p. 232. — Cette note de Pascal m'avait frappé, et je ne pouvais la rattacher aux *Discours sur la Condition des Grands*. J'ai trouvé que M. Nourrisson (*Pascal physicien et philosophe*, p. 193) avait déjà fait le rapprochement.

2. Brunschvicg, *Pensées* de Pascal, t. II, section IV, 276.

Le jeune Pascal fut frappé, étonné ; non conquis, non converti. Pas même à Socrate. Il ne fut pas le renégat de l'esprit géométrique, le fanatique de l'esprit de finesse. Il fit en lui la synthèse de ce qu'il gagnait et de ce qu'il conservait : originalité, non pas docilité. Il n'est pas un transfuge, mais un conquérant. Et voyez : jusqu'au bout, Méré, non seulement ne comprendra rien à la géométrie — je n'oserais m'en indigner — mais, ce que le plus humble peut blâmer sans réserve, il n'admettra pas que l'esprit géométrique ait droit d'exister, qu'il ait sa raison d'être, je ne dis pas en morale, mais en géométrie même. Oui, n'en doutons pas, il se croira plus mathématicien que Roberval et Pascal eux-mêmes. « On s'imagine qu'il y a du mystère dans les Sciences, la Rhétorique, la Physique, la Morale, la Métaphysique, la Médecine (*ms.* 4 556, p. 35). » « Vous vous imaginez qu'il y a du mystère à parler de la guerre? C'est comme ceux qui n'ont jamais estudié qui n'osent parler devant ceux qui sont sçavants » (p. 24). Ce n'est pas son cas. « Vous sçavez, écrit-il à Pascal (*Lettr.*, 1682), que j'ay découvert dans les mathématiques des choses si rares que les plus sçavans des anciens n'en ont jamais rien dit, et desquelles les meilleurs mathématiciens de l'Europe ont esté surpris. » Et Huyghens, et Fermat, et « tant d'autres » les ont admirées! Mais Pascal a écrit, en propres termes, qu'il n'admire pas beaucoup la méthode des dés, que plusieurs personnes ont trouvée, « comme M. le Chevalier de Meré », mais que M. le Chevalier n'a « jamais pu trouver la juste valeur des parties ny de biais pour y arriver[1] » Méré n'a pas compris que Pascal pouvait l'instruire en mathématiques. Pascal, lui, a compris, à la manière d'être, aux propos de Méré, des habitudes d'esprit qu'il n'avait sans doute pas eu l'occasion d'observer dans un exemplaire aussi net. Mais nous verrons peut-être que Méré n'a, pas plus qu'il ne comprend l'esprit géométrique, compris l'analyse que Pascal a faite de l'esprit même d'un Méré, ni les conséquences qu'il en a dégagées, ni la théorie fondamentale qu'il a conçue de là[2].

1. Lettre à Fermat, 29 juillet 1654 (Brunschvicg, *Œuvres de Pascal*, t. III, p. 381). — Cf., *ibid.* (III, 378), la citation de Leibniz (*Opera omnia*, éd. Dutens, II, p. 92), sur Méré.

2. Il n'échappera pas que, dans cette recherche dont le seul mérite est d'avoir tenté d'épuiser toutes les hypothèses, sans en écarter aucune sous l'inspiration du sentiment, nous n'avons guère fait que reprendre — en atténuant peut-être çà et là — les conclusions que M. Brunschvicg a tirées de ce voyage en Poitou. Nous ne voulions, en effet, que délimiter aussi exactement que possible les conditions et les circonstances du contact qui s'est établi entre Méré et Pascal. Et l'on jugera sans doute que d'autres, avant nous, avaient, plus brièvement, fait voir ce que peut-être nous avons obscurci.

*
* *

Trois mois après, Pascal se met à écrire. Quels opuscules, quelles lettres, quels essais, quels fragments? Rien ne nous renseigne. Mais il n'apparaît pas que Méré, en rappelant ce souvenir, ait désigné les *Provinciales*.

Si le voyage n'est pas postérieur à 1653, auquel cas il n'y a nul compte à tenir des inventions de Méré, si le voyage est, ou de 1649, ou de 1651 (avril ou septembre), la conversion est réduite à une naturelle évolution que commence une circonstance inévitable, et cherchée en outre; voilà le début de cette période d'écrits philosophiques, moraux, religieux, critiques, où Méré se plaint de n'avoir pas été appelé en conseil et en collaboration; voilà l'époque de cet apprentissage déjà magistral qui conduit Pascal à la maîtrise des *Provinciales*[1]. Que fait Méré à cela? Il a l'imprudence de refuser

1. Je n'hésiterais pas à rapporter à cette période le *Discours des Passions de l'Amour*, si je n'hésitais bien davantage à retrouver le tempérament de Pascal, et sa langue aussi, dans cette « rapsodie » d'un dilettante — ou d'une coquette savante — ou dans ce recueil de pensées et de maximes provenant d'un cercle de beaux esprits où Pascal a pu entrer. Mais enfin je n'y reconnais rien (sauf les emprunts ou transcriptions visibles) de ce que toute son œuvre exprime, en particulier rien de ce qui angoisse, vraiment, dans cette pensée sur l'amour : « La cause en est un *je ne sais quoi* (Corneille), et les effets en sont effroyables. » Cela, c'est du Pascal. — D'autre part, sans même parler de « beauté radicale », ou de passions « occasionnées » par le corps, on ne voit pas pourquoi Pascal aurait ici, par une exception unique, employé une locution vieillie dès 1647 (Vaugelas, éd. Chassang, 1, p. 98), et chère au cardinal de Retz : « *Tant plus* le chemin est long dans l'amour, *tant plus* un esprit délicat sent de plaisir. »

Cela dit, quelques indices me portent à croire que Pascal a éprouvé pour une femme un intérêt passionné, et peut-être épouvanté, mais tyrannique enfin pour elle seule; qu'il a aimé, mais pour dominer, et dominé pour entraîner vers les durs sommets de la pensée religieuse. Si on lui a prêté ce *Discours*, c'est peut-être qu'en effet on savait quelque amour sombre et mystérieux. Il est même possible qu'il ait écrit de l'amour. « Ceux qui n'ont jamais sceu bien aimer, *n'ont garde de connoistre la nature de l'amour*... Pour la multitude des maistresses, elle ne se peut endurer, car à parler véritablement, *quiconque en a deux n'en a point*... Pour la constance, qui la veut bannir de l'empire de l'amour, *destruit l'amour même*, car dès *qu'on peut penser qu'on n'aimera plus un jour, on cesse d'aimer au mesme instant*, ou pour mieux dire *on a déjà cessé* d'avoir de l'amour, *n'estant pas possible* à un cœur véritablement amoureux, d'imaginer qu'on puisse n'aimer plus ce que l'on trouve *seul aimable pour soy* en toute la terre. Au contraire, à dire la vérité, une des plus grandes douceurs de cette passion est de s'imaginer *une éternité d'amour*, s'il faut ainsi dire... Quiconque peut cacher son secret à sa maistresse, ne luy a pas donné son cœur, car il est tellement impossible de s'aimer sans se dire jusqu'à ses moindres pensées qu'on peut assurer que c'est se faire un outrage que de cacher un de ses sentiments à la personne qué l'on aime... (Ces secrets) on se les donne de part et d'autre, comme des ostages de cette *paix éternelle* qui doit estre entre deux cœurs amoureux, et comme une *preuve infaillible* de l'amour qu'on a dans l'âme, et *qu'on y veut toujours avoir*... Je confesse que qui pourroit tousjours estre heureux en aimant, mériteroit de passer pour un insensé s'il ne l'estoit pas; mais l'*amour n'estant pas volontaire*, les *suplices* qui le suivent ne le sont non plus que luy; aussi suis-je persuadé que Térame n'a songé qu'à instruire un galant agréable, et non pas un véritable Amant. » Ces maximes sont opposées

l'honneur d'avoir formé Pascal! Les *Provinciales* sont des « rapsodies », et la faute en est à la « méthode des géomètres »! L'aveu suffit. Oui, Pascal a vu Méré, comme un miroir où on découvre, derrière soi, une réalité inopinée. Aussitôt, on se retourne vers la réalité même. Le rôle du chevalier-miroir est fini.

IV

Méré « original »? ou « copiste »?

Donc Pascal a vu Méré, et ne l'a plus revu de longtemps. Or, des *Pensées* aux *Discours*, des analogies apparaissent. Mais on tient que c'est Pascal qui a emprunté à son compagnon de voyage. N'est-il pas possible aussi que Méré — qui n'a rien écrit avant 1668 — ait emprunté aux idées de Pascal, mort en 1662, et peut-être même aux papiers que Roannez et La Chaise [1] manient et retouchent? Il faut lui rendre cette justice qu'il n'a pas revendiqué la propriété des pensées comparables : mais d'où vient alors qu'elles le sont, s'il ne s'en fait pas honneur?

Si ses *Lettres* (1682) étaient datées — je ne dis pas anti-datées — on saurait. Mais on ne sait pas. On remarque, toutefois, que toutes celles où il développe les mérites et la valeur de l'esprit « universel », de l'honnêteté supérieure aux sciences, aux métiers, sont adressées à des anonymes ou à des morts, ou sont des plus récentes. Dans les autres, il expose des vues délicates sur le savoir-vivre ou la bienséance; ou bien il parle de lui, de ses rêveries, de ses amours, de ses tristesses, mais non pas de ses théories philosophiques et littéraires : celles-là, il les réserve à des astérisques, ou à la duchesse de Lesdiguières (vive et affairée

à celles de l' « ingénieux Térame » par « un illustre Amy du solitaire Mérigène, qui fait une profession particulière de savoir aimer parfaitement » (*Clélie*, t. VI [1657], livre III, p. 1370 et suiv.). Il est « très éloquent » (p. 1410). Térame déclare qu'il « donne de dangereux conseils en galanterie », et que « s'il en estoit cru... on bannirait les jeux, les ris, et *la probité toute sérieuse* se mettant à leur place, on s'ennuyeroit étrangement » (p. 1398). Dans le tome VII, édité *en 1660*, on s'informe auprès de Mérigène de sa santé gravement atteinte (p. 130). — Mais je ne sais qui est Mérigène; si on le savait, on découvrirait son voisin, cet illustre Amy « en qui il peut trouver tout ce que le monde a de plus agréable, puisque c'est un *homme qui possède toutes les vertus*, et de qui *l'esprit et la politesse esgalent la générosité* » (t. VI, 1657, p. 1382-1383). Certes, parmi ces maximes, on en trouvera qui ne frappent pas autant; et on peut croire que l'auteur de la *Clélie* les a mêlées parfois de son style. Mais, entre deux attributions téméraires de maximes d'amour à Blaise Pascal, il me semble qu'il n'y a pas à hésiter : on a, ici, l'accent d'une âme âpre et véhémente, et même d'un esprit géométrique.

1. Bibl. Nat., *ms.* 4333, *n. acq. fr.* (Cf. *Revue de Fribourg*), f° 67, *verso*.

personne qui eût mal soutenu cette lecture!), à Balzac, à Costar : encore leur parle-t-il surtout des latins. Le seul document authentique que nous ayons sur les idées de Méré avant 1668, c'est les lettres de Balzac[1]. Il nous montre le chevalier latiniste, sachant « la finesse et la délicatesse du latin », habile à d' « ingénieuses observations » sur « quantité de passages des Poètes ». Nous reconnaissons les annotations faites « en marge » des lettres de Théophile dans le manuscrit 4 536[2]. Et Méré est plein des souvenirs du collège, obsédé de Grecs et de Romains, dont l'honnête homme supporte mal la barbarie. C'est un grammairien, un puriste : disons le mot, il épluche. S'il s'élève, c'est pour critiquer au nom de la bienséance. « Énée aborde la reine de Carthage de si mauvais air » (Lettre 22, à Costar). Quelle pitié de voir « le petit Jule avec cette autre marmaille à cheval prendre sa course au signal d'un coup de fouet » (*Ibid.*). Au lieu de tuer Camilla, Virgile devait lui donner une aventure galante (*Ibid.*)[3]. Cette critique, avouons-le, manque d'envergure. Émancipé du joug des admirations doctorales, évadé des dissertations d'école[4], Méré, dans sa désinvolture de cavalier, garde un air de pédant, une minutie de régent. En vérité, pillé par Pascal sans protester, Méré surprend déjà! Mais ce puriste vétilleux, éducateur de Pascal? Voilà qui surprend davantage. Notre manuscrit ne nous donnerait-il pas la solution de l'équivoque? Que de lectures! de citations! Quelle mémoire! Et que de « mémoires »!

Et si l'on se reporte à une lecture attentive, mais simplement éparse, de ses *Œuvres*, que de réminiscences!

Voiture, on le sait, est son aversion. Et pourtant! « Sans mentir » est une expression coutumière qui lui est commune avec son adversaire. Les « enchantements », les « magiciens », et les « magiciennes », sont aussi fréquents chez l'un que chez l'autre.

1. Sur les rapports de Balzac et de Méré, l'étude de M. Revillout ne laisse guère à dire. Cf. Balzac, *Lettres*, éd. 1647, et *Œuvres*, éd. 1665 f°, t. I; lettres à M. de Plassac-Meré (Jozias Gombauld) et au chevalier de Meré; — Chapelain, *Correspondance*, éd. Tamisey de Larroque, t. I; — *Nouveaux Mélanges historiques*, éd. T. de Larroque : lettres de Balzac à Chapelain.

2. P. 47-52 : « données » corrigé en *donné*. — « Je ne cède », Méré : *Je ne le cède*. — « J'estime que le mérite de ces gens-là... », Méré : « J'estime, est mauvais là », etc.

3. Cf. *ms.* 4556, p. 52 : « Ces jeux qu'il fait faire, ce meusnier qui fait claquer son fouet, etc. ». — Pourquoi ne se rappelle-t-il pas qu'il en écrivit à Costar (mort en 1660)?

4. Seul de sa famille, Méré sait le latin. Il parle avec compétence et dégoût, dans ses lettres, des méthodes d'argumentation de l'école. — Voilà qui n'est pas connu de Pascal, au moins. — Filleul de l'évêque d'Angoulème, cadet des Gombauld, n'a-t-il pas été destiné à l'Église? Il a, du moins, longtemps étudié. Peut-être est-ce son histoire que celle de ce gentilhomme qui reste au collège jusqu'à l'âge de vingt-deux ans (Lettre 6 à la duchesse de Lesdiguières), jusqu'à l'âge où Méré essaya de se faire employer par le cardinal de Richelieu (1629).

— Voiture écrit : « Je recueille les moindres billets qui échappent de vos mains, comme les feüilles de la Sibylle[1] ». Et Méré : « Vous me demandez sept ou huit lignes comme les feüilles de la Sibylle, ou des caractères d'enchantement » (Lettre 141, à M. de Vieux-Fourneaux[2]). — Voiture : «... Ce n'est pas assez d'estre constante, il faut encore estre opiniastre » (Lettre XXIII, 1633). Et Méré : « de la manière que vous estes constante, et même opiniastre » (Lettre 109, à M^me^...). — Voiture : « Après avoir eu une des plus fascheuses nuits du monde » (Lettre XXXIII, à M^lle^...). Et Méré : « Elle m'a fait passer de fâcheuses nuits » (Lettre 76, à Marillac). — Voiture : « Vous serez indubitablement plus divertie et plus gaye, et par conséquent plus saine » (Lettre CVIII, à M^me^ de Sablé). Et Méré : « ...que si vous estiez un peu plus enjouée... vous en seriez plus saine et plus heureuse » (Lettre 43 à M^me^ de Maintenon). — Voiture : « penser en vous » (Lettre XXXIV). Et Méré de même (*Agrémens*, début). — Sans doute, ce n'est pas toujours à Voiture seul qu'appartiennent ce vocabulaire ou ces tours; mais que ce soit dans le jardin de Voiture ou dans celui de M^me^ de Rambouillet, Méré grappille.

Le *Menagiana* nous révèle qu'il « a rapporté dans ses lettres, comme l'ayant appris de M. de Balzac », un mot qui avait été dit à Ménage par le grand épistolier, et transmis par Ménage à Méré[3]. Dans la lettre 27, à Ménage, il écrit : « Cela me remet dans l'esprit le maréchal de Clérembaut qui cherchoit autant d'esprit avec une femme de chambre entre deux portes que lorsqu'il parloit à la Reine[4]... » Et on lit dans le manuscrit : « Madame de Terme disoit à M. le Ch. qu'une soubrete, un laquais, un cuisinier, le tenoient une heure tant qu'ils vouloient » (p. 87). — Ce « grand monde » dont il parle si souvent, c'est un mot de Balzac[5]. — Son vocabulaire galant, — inconstant, opi-

1. Voiture, *Œuvres*, 3^e^ éd., in-4, Paris, Courbé, 1652, lettre LXXXI.

2. Il s'agit de sténographie ou de cryptographie?

3. Lettre 10, de Méré, à Balzac : « ... au bord de vostre belle Charante où nous roulant sur l'herbe et sur les fleurs vous estiez d'avis que nous fissions impunément des solécismes. » Cf. *Menagiana* (éd. 1715, t. I, p. 305-307) : « ... A présent que nous sommes seuls, me dit-il (Balzac), parlons librement et sans crainte de faire des solécismes ». Je remarquai ce mot comme une bonne chose, et j'en fis part à plusieurs personnes. Je le dis au chevalier de Meré, qui l'a rapporté dans ses lettres, comme l'ayant appris de Balzac. » Si Ménage dit vrai, Méré n'a pu faire croire à Balzac qu'il avait entendu ce mot de sa propre bouche : la fabrication de la lettre s'en conclut. Il est seulement vrai que Balzac a pu être, sur son « mot », de l'avis de Ménage, et le replacer...

4. Cette lettre 27 fait allusion à un ouvrage publié depuis un assez long temps, et répond à des critiques adressées au style épistolaire de Méré. C'est donc l'auteur du recueil de 1682 qui parle : la lettre pourrait être postérieure à 1677.

5. Par exemple : Balzac, *Lettres*, 1647, t. II, livre III; lettre 26, à Corneille, 10 février 1643 : « Vous qui... ne sortez jamais du grand monde. » — Cf. Méré :

niâtre, reconnaissant, ingrat, libertin, solitaire, mélancolique, enjoué, agréable, sévère, — se retrouve dans le *Cyrus* et la *Clélie*. Il a quelques jolies rêveries devant la nature : Théophile avant lui, les mêmes[1]. Balzac : « Quelle apparence de respondre ponctuellement[2] »; Méré : « Et quelle apparence qu'ayant tant d'esprit... » (Lettre 30). Balzac : « J'ay prié... M. de... de vous observer curieusement[3] »; Méré : « J'ay prié ce Gentilhomme de vous observer, si vous avez toûjours... » (Lettre 54, au duc de la Vieuville). Balzac : « Vous qui savez Sénèque tout par cœur[4]... », Méré : « Moy qui sçay presque par cœur tout le divin Platon » (Lettre 86 à M^me^..). Son frère Plassac avait écrit (Lettre VIII, à Climène) : « ... une vivacité d'esprit qui ne se fait voir que par des esclairs qui surprennent toujours ceux qui vous escoutent »... Il écrit, lui : « quelques petits éclairs de son esprit qui surprennent quand elle parle » (Lettre 81 à M^me^...). Plassac : « Si voste teste blonde est pleine de rayons, la sienne est comme un nuage obscur qui jette des esclairs » (Lettre LIX,à M^gr^ le duc de Nemours)[5]; Méré : « Vos yeux... percent comme des éclairs au travers d'un gros nuage » (*Des Agrémens*). — Plassac : « Je sais que vous voyez d'un trait d'œil plus que je ne sçaurois voir par de longues méditations » (Lettre LXXI, à Balzac) : Méré : « Vous en voyez plus d'un trait d'œuil que je ne ferois en y regardant tout un jour » (Lettre 179 à M. de...). — Et le conte de la Matrone d'Éphèse, que Méré envoie à la duchesse de Lesdiguières (Lettre 34), est déjà, presque mot pour mot, dans le *Recueil* de Plassac (*Histoire mémorable arrivée en Grèce*, à la suite de la lettre LXXXVI à M^me^... [6]). Pellisson écrit à M^lle^ Legendre (26 octo-

« J'aime Paris et la Cour, le jeu, la Musique, les Balets, l'entretien d'un honneste homme et d'une femme agréable, et tant d'autres divertissemens qu'on trouve en ce grand monde » (Lettre 35, à Mitton). — Je signale, à ce propos et un peu hors de propos, le nom que donne Méré au monde de la bourgeoisie : « Pour avoir vu *le demi-monde*, il faut avoir esté chez de certains bourgeois de Paris, chez M^me^ Sanguin » (p. 114). C'est probablement la femme du médecin dont il est parlé ici p. 65, et dans la Lettre 70 à M^me^...

1. Voir Strowski (*Pascal et son temps*, deuxième partie, p. 256). Cf. éd. Alleaume (t. II, p. 16).

2. *Lettres*, éd. 1647, t. I, lettre 10 à Bois-Robert, 7 avril 1641.

3. *Lettres*, éd. 1647, t. II, livre II, lettre 34 à Bois-Robert.

4. *Lettres*, éd. 1647, t. I, lettre 21 à M. de..., 3 janvier 1646.

5. On ne peut prouver, mais on peut supposer que Méré a pu avoir à sa disposition des brouillons et des notes de Plassac. Remarquer que dans ses *Œuvres*, pas même dans ses *Lettres*, ce frère n'est jamais nommé.

6. Il se peut qu'ici Méré reprenne son bien, et qu'en 1648 Plassac ait emprunté à son frère cette traduction. — Je crois bien qu'ils sont de Méré, ces vers qui, dit Sallengre (*Mémoires de Littérature*, t. I, p. 370), accompagnaient l'envoi du conte de la *Matrone d'Ephèse* à une dame, que le poète désigne sous le nom de Silvie. Car Silvie est le nom poétique de la duchesse; et peut-être, par là, serait-on

bre 1656) [1] : « Cet homme dont M. Bautru disoit qu'il avoit l'absence agréable. » Méré dit à M^me^... (lettre 133) : « Ces personnes dont vous savez que l'absence est si jolie. » — Nous avons vu que les vers du mathématicien-voyageur reprennent une pensée et une image de Huyghens. — On lit dans le manuscrit : « Cet endroit où Pétrone dit que Néron s'essuya les doigts dans les cheveux de ce beau garçon... » (p. 128). On retrouve, dans le *Discours de la Vraie Honnesteté* (1^re^ partie), cette anecdote démarquée : « Je me souviens... d'une Dame très belle et très enjouée, qui se lava les mains d'eau de fleur d'orange et se les essuïa dans les cheveux d'un homme qu'elle aimoit [2]. »

*
* *

Or le manuscrit nous présente, à plusieurs reprises, un de ces mots qui sont, dans une tête pensante, le nom propre de l' « idée maîtresse ». Ce mot essentiel ne paraît pas d'emprunt. En voici tous les exemples.

P. 14 : «... Qu'il n'y a point d'esprit que l'esprit métaphysique, qu'il s'insinue partout, qu'on peut avoir une belle imagination, vive, prompte, etc. » (Entre une critique de Diogène le cynique, qui aimait à « se veautrer », et une note sèche sur « Virgile dans ses descriptions ».)

P. 39 : « De M. Gassendy. Il n'a pas l'esprit métaphysique. »

P. 57 : « (Cicéron) n'avoit pas le goust fin ny l'esprit métaphysique, mais il savoit son mestier. »

P. 65 : « Ces choses là du monde, ce n'est pas la même chose que l'esprit métaphysique, quoy que l'esprit métaphysique soit bien plus haut. »

P. 121 : « La plupart des bons mots sont métaphysiques. »

P. 122 : « Sur le sujet de M. Guogué : « Il pourroit être homme de finances, etc. Il a l'esprit mathématique, il n'a pas l'esprit métaphysique. »

P. 125 : « (Benserade) ne dit point de choses fines, il n'a pas l'esprit métaphysique; il dit des choses galantes. Il y a deux puissances dans l'esprit, l'une de comprendre les choses qu'on y veut mettre, et l'autre, d'en chercher et d'en trouver. »

Ce terme, Méré ne l'emploie pas encore dans les *Conversations*

conduit à découvrir aussi le nom que donnait au chevalier de Méré le groupe mondain et lettré où il tenait l'emploi de maître ès bienséances.

1. V. Cousin, *la Société au XVII^e^ siècle, d'après Cyrus*; Appendice.

2. *Œuvres Posthumes* (1701), publiées par l'abbé Nadal : éd. 1712, Amsterdam, Pierre Brunel, p. 11-12.

(ni la *Justesse*). Et il ne l'emploie plus dans ses *Discours* ni dans ses *Lettres*. D'où lui vient-il donc, en 1674, et pourquoi s'en est-il dégoûté?

L' « esprit métaphysique » est distingué de l' « imagination ». Dans le *Discours* de l'*Esprit*, Méré fait la même distinction entre l'imagination et l'esprit. Mais l' « esprit » du *Discours* ne s'applique guère qu'à la conduite de l'honnête homme dans le monde : l' « esprit métaphysique » est au-dessus des « choses du monde ». Cet esprit manque à Gassendi, — et à Benserade! — Enfin Méré l'oppose à l'esprit mathématique.

Il est difficile de ne pas songer à l'opposition de l'esprit géométrique et de l'esprit de finesse, esprit de l'honnête homme, de l'homme « universel ». Pourquoi Méré n'a-t-il pas gardé l'une de ces expressions? C'est peut-être qu'il veut démarquer l'idée. Plassac a dit : « La response que fit Socrate qu'il estoit du Monde et non pas d'Athènes, ne fait pas voir un esprit plus universel que les discours qu'il fait sur la vie » (Lettre LXIV, à Humeau, médecin de Poitiers). Pascal a écrit : « Les gens universels ne sont appelés ni poètes, ni géomètres, etc.; mais ils sont tout cela, et juges de tous ceux-là. » Le mot : « métaphysique », n'a pas encore la fortune ni le sens que le XVIII[e] siècle lui assurera. Descartes parle des « choses métaphysiques, lesquelles ne dépendent point des sens » (*Réponse aux secondes observations*, 67). Dans une lettre au P. Mersenne (janvier 1639) il désigne la géométrie générale par le nom de « métaphysique de la géométrie[1] ». Méré prend le mot rare, et le transporte au concept qu'il n'a pas inventé. Peut-être l'a-t-il défini dans de précédents entretiens, que des cahiers perdus nous auraient fait connaître? Ici, du moins, il l'emploie sans commentaire. Mais il est remarquable que cette « idée-maîtresse », chez lui ait duré si peu. C'est peut-être bien que ce n'était qu'un mot. Méré, au surplus, semble peu capable de suivre une opinion jusqu'en ses conséquences. L'honnêteté même le trouve en défaut. Il reproche à M. d'Estrades, « honneste homme », de n'avoir pas d' « érudition ». L'auditeur en croit à peine ses oreilles. « Je disois que ce n'estoit pas un grand malheur. » Il semble, en effet, que Méré doive en juger ainsi. Nullement. « Si fait, ma foy! Il a l'esprit borné; il ne s'est appliqué qu'à la guerre et aux Ambassades » (p. 35). Honnête homme, et homme de métier à la fois? Voilà où Méré oublie ses propres doctrines. Et l'érudition nécessaire à l'honnête homme?

1. *Dictionnaire Littré.*

Encore un oubli. Il est rare que l'auteur ou l'inventeur d'une théorie ait de telles amnésies. Ces incohérences ne sont pas rares chez lui. Que l'esprit universel trouve son juste emploi dans le « grand monde » ou « le monde universel », on s'y attend; et aussi que ce « grand Monde qui s'estend par tout » soit plus accompli que la Cour, et lui soit opposé. Mais prendre pour juges de ce grand Monde « les plus honnestes gens de toutes les Cours, s'ils estoient assemblez[1] », c'est, pour un « citoyen du monde », rester par trop courtisan. Ce monde même, comment Méré le définit-il? Quelle exacte idée s'en fait-il? Nous y voyons réunis ensemble, comme modèles d'agréments, Virgile, Térence, M^me^ de Lesdiguières et M^me^ de Longueville (*ms.*, p. 27); nous en voyons exclus Descartes, « maître de roquets », Pascal, géomètre impénitent, Corneille; au contraire Goibaud du Bois et, sauf quelques réserves, Théophile y tiennent la première place; et la maréchale de Clerembaut s'y distingue, moins aimable que d'autres, « parce qu'elle estoit sçavante », mais qui « sçait mieux l'histoire, le blazon et les généalogies que personne de Paris », ce qui « marque de la capacité » (*ms.*, p. 41-42)[2]. On ne sent pas là un homme qui se soit fait une vue personnelle et nette de la vie et du monde. Il est un peu comme l'apprenti du sorcier, inondé par les balais qu'il a voulu gouverner à l'exemple du maître dont il a mal retenu ou mal compris la formule.

Même en admettant qu'il comprenne ce qu'il entend par l' « esprit métaphysique », et que son disciple Pascal lui doive la notion de l'esprit de finesse, il reste que Pascal n'observe le monde que pour mieux diriger l'homme vers la vérité, tandis que Méré ne l'observe que pour mieux se diriger dans la réalité. Pascal veut persuader, convaincre, convertir. Méré veut plaire[3]. La science du monde est tout pour Méré. « Je n'ay guère aimé que les choses qui servent pour le monde » (*ms.*, p. 64).

C'est là, peut-être, avec des remarques grammaticales, « tout son docte entretien ». Car enfin jamais dans ses œuvres il n'est question que de s'accommoder au monde, de ne pas y être ennuyé

1. *De la Conversation*, éd. 1692, p. 67.

2. Cette « capacité » est-elle ponctuée d'ironie? Je ne le crois pas. — La maréchale de Clérembault est fréquemment raillée par M^me^ de Sévigné, ex-amie de Ménage, admiratrice de Pascal, et qui semble être ennuyée, non seulement du style, mais de la personne même du chevalier (Lettre à M^me^ de Grignan, 14 novembre 1679, éd. Monmerqué, t. VI, p. 96-97). Je ne sais sur quoi on se fonde pour dire que Méré courtisa M^me^ de Sévigné. Mais je le crois aussi; et qu'il lui déplut, cela va sans dire.

3. « S'il arrive qu'après leur avoir dit mes raisons, mon sentiment ne leur revienne pas, et que je n'en puisse changer, je leur cède en apparence, et je ne dispute pas volontiers, si je ne suis fort piqué » (*Des Agrémens*, éd. 1692, p. 117).

pour l'avoir ennuyé. Pascal a pu étudier cette attitude, mais jamais n'a pensé s'y contraindre. Quant à Méré, c'est depuis qu'il a lu les *Pensées*, depuis que la théorie des deux esprits l'a intéressé, c'est en 1674, qu'il médite de profiter, « dans sa circonférence », de cette classification. Il s'apprête donc à en adapter à ses habituelles méditations une contrefaçon qui l'affranchisse de l'inventeur. Et il trouve : esprit mathématique; esprit métaphysique. Il y renonça depuis.

Au reste, rien ne prouve plus clairement que sa « distinction » des deux « justesses », combien il est loin de ce qui occupe Pascal, et qu'il se renferme toujours dans sa fonction de maître de maintien et de savoir-vivre à l'usage des gens du monde.

*
* *

De la justesse de l'esprit et de la justesse du sentiment[1], il a écrit d'abord dans les *Conversations* (1668)[2]; il en reparle dans notre manuscrit (1674); il y revient dans le *Discours de la Conversation* (1677)[3].

En 1668 : « Pour ce qui est des justesses, j'en trouve de deux sortes, qui font toujours de bons effets. L'une consiste à voir les choses comme elles sont, et sans les confondre; pour peu que l'on y manque, en parlant, et même en agissant, cela se connaît; elle dépend de l'esprit et de l'intelligence. L'autre justesse paraît à juger de la bienséance, et à connaître en de certaines mesures jusqu'où l'on doit aller, et quand il se faut arrêter. Celle-ci qui vient principalement du goût, et du sentiment, me semble plus douteuse, et plus difficile » (*Conversations*, 1668; éd. 1692, t. I, p. 194-195).

En 1674 : « La justesse de l'esprit consiste à bien séparer et bien démesler les choses, pour ne les pas confondre, à ne pas prendre l'une pour l'autre, et à *ne pas laisser le nœu de l'affaire pour s'attacher à quelque légère circonstance*. Celle du sentiment consiste à juger du trop et du trop peu; il faut *railler à un certain point*, *gronder*, *parler*, etc.; et le goust fait connoistre quand il est à propos de le faire, etc. » (*ms.* 4536, p. 43-44).

« Pour estre d'*agréable entretien*, il ne faut pas moins s'attacher à la

1. *Ms.* 4536, p. 63 : « Vous sçavez que j'ay toujours fait des distinctions ». Oui, mais toujours assez simples : il divise par deux. Deux sortes de justesses; — deux sortes d'esprits (*De l'Esprit*, p. 73); — deux sortes d'estudes (*De la Conversation*, p. 33); — deux sortes d'agrémens (*Des Agrémens*, p. 30); — deux sortes de bon air (*ibid.*, p. 48-49); — deux sortes de galanterie (*ibid.*, p. 119); — deux puissances dans l'esprit (*ms.* 4536, p. 125). C'est un passe-partout.

2. Éd. 1692, p. 194-195.

3. Éd. 1692, p. 85-87.

justesse de l'esprit et à celle du sentiment. Par la première on suit de veue ce qui est en question, et on ne *laisse pas le nœu de l'affaire pour quelque légère circonstance*; par celle du sentiment on sçait trouver un certain milieu entre *le trop et le trop peu*, qui n'est pas de moindre conséquence que le prix de ce qu'on dit de meilleur. Il faut avoir une grande délicatesse de goust pour connoistre la valeur des choses et sçavoir choisir, pour connoistre les meilleures expressions et pour mettre les choses dans leur plus grande perfection »[3] (*ibid.*, p. 45-47).

En 1677 : « Ce qu'on doit le plus rechercher pour réussir en tant de choses que je viens de dire, c'est la justesse de l'esprit et du sentiment; c'est un grand goust de la bienséance, avec un discernement vif et subtil, à découvrir ce qui se passe dans le cœur et dans l'esprit des personnes qu'on entretient, ce qui leur plaist, ou qui les choque, ou qui leur est dans l'indifférence... C'est par la justesse de l'esprit, qu'on suit comme à veuë le sujet qui se présente. Ce n'est pas assez que de s'attacher au sujet dont il s'agit, il se faut bien garder *d'y prendre une circonstance pour le nœud de l'affaire*; par exemple, comme on s'entretient de tout, on peut demander *s'il est plus avantageux aux belles femmes d'estre blondes que brunes*. Si l'on cite Madame de... et Mad...., il ne faut parler que de ces différentes beautez, et de ce qui leur convient, ou qui les regarde; et si quelqu'un met en jeu la constance, ou la légèreté de ces Dames, c'est *manque de justesse*, et ce qu'on appelle extravaguer. »

« (La justesse du sentiment) sçait trouver entre le peu et le trop un certain milieu, qui n'est pas de moindre conséquence pour plaire, que tout ce qu'on peut dire de meilleur. Il faut balancer *plusieurs interests*; cette considération nous pousse, celle-cy nous retient, et nous trouvons que ce qui *sert* d'un costé *nuit* de l'autre; cela semble assez difficile, cependant il ne faut pas laisser d'en approcher le plus qu'on peut » (*De l'Esprit*, 1677; éd. 1692, p. 85-87).

N'a-t-on pas l'impression que, de 1668 à 1677, le niveau de la théorie baisse? Que de l'ordre intellectuel on descend à la pratique utilitaire? Étrange gradation, si Méré est l'auteur de cette distinction! Comment se fait-il que, dans le cerveau de l'inventeur, elle tombe et s'affaisse à n'être plus, au lieu d'une loi de la recherche et de la démonstration, qu'une sorte de recette à se faire écouter, sans déplaire, en quelque ruelle?

Qu'est-ce donc, au fond, que ces deux justesses? L'exemple choisi, dans le *Discours de l'Esprit*, donne la mesure de la première. C'est un conseil assez candide de ne pas laisser la conversation s'égarer; et, à un degré plus élevé, c'est une bonne règle pour les exercices scolaires. La seconde, d'un tout autre ordre, est un talent précieux dans le commerce du monde. Psychologue, « phisionomiste » (le mot est à la fin des *Agrémens*), Méré a dû

passer parfois pour « sorcier » ou « devin ». Il a, et recommande, cette finesse tactile du jugement, qui palpe, ausculte, enregistre, et transmet, comme par un nerf subtil, à l'intelligence du causeur l'impression silencieuse, l'avis secret de l'auditeur. C'est une vue transperçante, à qui apparaît, par une sorte de radiographie mentale, l'intime pensée d'autrui.

Mais est-ce là ce que Pascal appelait l'esprit géométrique et l'esprit de finesse? L'esprit géométrique, propre à ne pas mêler la constance de M^me^ X. à ses cheveux? L'esprit de finesse, utile à savoir s'arrêter à temps si on voit que les paroles qu'on dit gênent ou froissent un assistant? Est-ce là connaître les principes « éloignés de l'usage commun »? Est-ce là pénétrer les conséquences des principes?

Dira-t-on alors que Pascal a transposé la théorie de Méré dans la région supérieure de l'idée? Ou ne dira-t-on pas plutôt que Méré a ravalé la conception de Pascal au niveau des superficielles utilités mondaines?

Il n'y a qu'à l'écouter ici, dans le manuscrit :

« Il ne faut pas faire comme Archimède qui se laissa tuer en faisant quelques figures; il faut songer à plusieurs choses à la fois » (p. 78). « Je disois que je voudrois bien me voir en un estat hors de doute. « On doute toujours! C'est qu'il y a des choses si approchantes l'une de l'autre! Elles sont *avantageuses* d'un costé, et *desavantageuses* de l'autre. Que feriez-vous là que d'estudier? » (p. 27).

Voilà pour l'homme en face de lui-même : l'homme du monde, et non pas le penseur, ni le savant.

Et voici pour l'homme devant le monde; le mondain, et non le penseur ni le savant :

« Ce qui rend agréable, ce qui fait qu'on est bien aise d'écouter un homme, c'est quand il nous rend heureux ou qu'il nous empesche d'estre aussi malheureux que nous estions. Un homme qui fait croire à une femme, ou qui la veut persuader que la petite vérole n'empeschera pas qu'elle n'ait le teint agréable, à un général d'armée qui a perdu une bataille que cela ne luy fera point de tort, que cela est arrivé aux plus grands hommes, à un homme affligé, etc. » (p. 10-11). « Qu'il falloit penser aux choses qui nous rendoient les autres agréables ou désagréables, se mettre à la place de ceux à qui on veut plaire; qu'il falloit remuer ciel et terre pour trouver des choses agréables; qu'il ne falloit pas attendre qu'on nous priast de parler, qu'il falloit forcer les gens à nous escouter, qu'il y avoit des voyes pour cela, et que si on ne réussissoit pas en deux mois, on pouvoit réussir en deux ans » (p. 11-12).

Suit son histoire avec M. de Ch. Voilà le but, voilà l'œuvre. Et voilà pourquoi la première tactique est d' « observer ». « Quand on se trouve avec des gens qu'on ne connoist point, il faut tout observer, et faire semblant de dormir » (p. 98). Ce qui est vrai en politique est vrai en galanterie : « Il ne faut pas estre si amoureux pour se faire aimer; il faut faire désirer à une femme que vous l'aymiez; cela ne se fait pas en ayant toujours les yeux sur elle : elle auroit de la deffiance si elle s'en apercevoit » (p. 109). C'est l'art de ne jamais se livrer, et si les « conjectures » le permettent, de mener tout : « Il faut estre maistre de sa parole, du ton de sa voix, de son geste, de son action, et de toutes choses » (p. 109).

Cette diplomatie n'est pas l'origine des *Provinciales* ni de l'*Apologie*.

*
* *

Il semble que nous rencontrions en Méré un mélange d'intelligence discursive, d'imagination illusionniste, de sensualité artiste, et de pédantisme honteux. Je remarque que cet homme, dont presque tous les propos s'accrochent à des souvenirs de sa vie, ou à des lectures d'auteurs, prétend néanmoins, contre la vraisemblance, bien plus, contre l'évidence, qu'il ne lit pas!

« Il faut estudier de soy mesme; je decouvre tous les jours quelque chose de nouveau » (p. 15)[1]. Et il ajoute « que c'est plus tost en cherchant, en remuant, qu'il trouve les choses qu'il escrit, qu'en faisant réflexion sur ce qu'il sçait, etc. » (p. 96). « Remuer », c'est un mot qui lui plaît. Et en effet, il remue, mais des souvenirs. Il lit ou se fait lire sans cesse; et peut-être n'a-t-il pas conscience lui-même que sa mémoire, « ferme et nette », quoique « médiocre » (?) (p. 91), tient en réserve les idées et les formes qu'il s'imagine, plus tard, inventer. Il a quelques parties du poète : et je ne crois pas toujours à ces imitations volontaires que les commentateurs signalent dans les éditions d'un Du Bellay même, ou d'un Lamartine : je crois beaucoup plus à la réminiscence qui s'ignore, et même à une refonte originale, par le cerveau créateur, des caractères un jour gravés par une lecture dans la mémoire inconsciente. Mais le chevalier de Méré a surtout des parties de « copiste » conscient. C'eût été un joli esprit, un homme de goût et de grâce singulière, un chanteur de salon, un amateur d'art, un ami délicat

1. Cette parole amène un incident. « Comme je dis que je ne m'en estonnois pas : Vous devriez bien vous en estonner; un homme qui a tant médité, qui a tant observé les choses! etc. » Conflit de deux vanités en un seul esprit.

et expert du charme féminin[1], s'il se fût mieux connu, limité, ou développé dans le sens de son génie. Je crains que Balzac ne l'ait perdu : je regrette que Pascal ne l'ait pas sauvé. Il n'a jamais compris la grandeur. « Lucas est un gentilhomme qui voit les gens de lettres. » Il s'est assidument et lentement forgé le caractère le plus antipathique qui puisse se rencontrer : celui de l'élégance laborieuse et du pédantisme superficiel[2]. Qu'on voie le *Ménippe* de La Bruyère.

La théorie des deux Justesses semble une contrefaçon utilitaire de la vue profonde de Pascal. Encore devrait-on ajouter que s'il eût été l' « honnête homme » dont l'idée domine tous ses livres, Méré n'eût pas écrit le manuel de l'honnêteté. Tous ces préceptes méticuleux, et d'ailleurs sans fondement stable, toutes ces recettes d'occasion plutôt que de principe, sont d'un « pédant » à la suite. C'est de ce mot que le qualifiait « en riant » son amie, sa maîtresse, M^me^ de La Bazinière (p. 39-40). Elle riait, pour qu'il ne se fâchât pas. Mais elle avait raison. Lui, sans doute, ne l'en croyait pas. Il avait tort.

Pascal est plus vraiment honnête homme que Méré. Chrétien toujours, et non point chrétien déchu puis redressé; mais chrétien réalisateur et pragmatique, et non pas contemplateur ni scolastique ; esprit né pour convaincre, vaincre, dominer, et non pour obéir, se subordonner, s'humilier, sinon devant Dieu seul; provincial de naissance et d'éducation, mais partout, à Clermont, à Rouen, à Paris, mêlé au monde; puis mondain par devoir secret de chrétien, Pascal n'est pas un solitaire, ni un théologien. C'est un polémiste, un pamphlétaire, un journaliste « de la haute volée ». Il est bien au-dessus des méticuleuses leçons étriquées de Méré. Et puisque le chevalier lui-même, en 1674, refuse, avec clarté, l'honneur d'avoir « achevé » le grand penseur, profitons de l'imprudent aveu du faux maître, ou de l'habile reniement dont il couvre ses emprunts. Laissons Méré-Ménippe plumer les auteurs pour parer son esprit. Et rendons Pascal à son autonome génie.

Ch.-H. Boudhors.

1. Il est bien certain, défaut ou qualité, qu'il y a chez lui un observateur délié, curieux, attendri, de l'esprit et du cœur féminins.

2. Sainte-Beuve a vu ce pédantisme — et tout le monde le voit; mais il a touché au vrai le plus fin, quand il dit : « Il était de ces esprits distingués d'abord, fins et déliés, mais qui se figent vite et qui ne se renouvellent pas ». C'est, admirablement, cela.

MÉLANGES

UN SERMON INÉDIT DE BOSSUET

prêché le dimanche des Rameaux, 29 mars 1665, à Saint-Thomas du Louvre.

Cet écho d'un sermon de Bossuet qui avait échappé aux recherches de ses éditeurs et disparu de ses œuvres oratoires, n'a besoin, pour intéresser les lettrés, de se recommander d'aucune coïncidence ou anniversaire. L'heureux hasard qui me l'a fait rencontrer dans un lot de Sermons anciens récemment retrouvés[1] à la Bibliothèque nationale, m'a mieux servi que je n'avais pensé d'abord. Il ne s'agit point en effet du manuscrit autographe, mais d'une de ces copies de sermons recueillis à l'audition par des tachygraphes à l'usage des prédicateurs pressés... de s'épargner la peine et les lenteurs de la composition. Lorsque M. Henri Omont m'avait prié d'examiner le volumineux dossier de ces copies anciennes pour y trier ce qui valait la peine d'être gardé, l'attribution m'avait fait réserver ce sermon avec quelques autres de Bourdaloue, du P. de la Rue, de Lingendes, évêque de Sarlat, de Le Boux, assez intéressants par leurs dates. Je croyais ne me promettre que le plaisir de comparer avec le texte de Bossuet édité par Lebarq la leçon du copiste, ainsi que la *Revue Bossuet* en avait eu plusieurs occasions, publiant, d'après les copies anciennes, plusieurs sermons contenus déjà dans l'édition[2].

Depuis que le recueil m'est devenu accessible, une étude plus attentive m'a permis de constater que la transcription aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale nous a sauvé au contraire un texte de Bossuet disparu de l'édition de ses œuvres, bien qu'on en retrouve assez de traces et d'allusions pour ne point mettre en doute l'attribution qui l'assigne à Bossuet en tête du manuscrit. D'après sa date inscrite aussi à côté du nom d'auteur, avec le lieu de la prédication : *Bossuet 1665, à Saint-Thomas du Louvre, Les Tribulations*, ce sermon appartient au carême si incomplètement connu donné par Bossuet dans cette collégiale, carême dont nous ne possédons que des fragments. « On a nié, écrivait Lebarq, l'existence de ce carême, tant on en trouvait peu de traces. » Le dernier éditeur des sermons n'a pas eu de peine à démontrer que cette station mentionnée par le secrétaire de Bossuet dans ses *Mémoires*[3], attestée par les registres des délibéra-

1. La plupart portent les timbres anciens *Bibliothèque royale* et *Bibliothèque impériale*.

2. Voir, par exemple, le sermon du 25 mars 1661 (*Revue Bossuet*, t. III, p. 213) qui a donné à M. E. Levesque l'occasion d'écrire : « Cette comparaison nous paraît la justification des copistes », p. 214. Cf. dans l'introduction, p. 193-194, les détails fournis sur cette industrie des copistes et leurs procédés.

3. *Mémoires* (de l'abbé Le Dieu), p. 92.

tions du chapitre et par la *Liste des prédicateurs*, avait été complètement prêchée. Toutefois, même à l'aide des références de Bossuet dans ses manuscrits, Lebarq n'a pu reconstituer qu'en faible partie les sujets de ce carême. S'il a constaté une certitude sur le texte du second dimanche : *Ipsum audite*, il n'a que des conjectures plus ou moins solides pour quelques-uns des sujets traités. Or l'hypothèse qui lui avait fait admettre, à la suite de MM. Gandar et Gazier, que le sermon *sur l'honneur du monde* avait été repris cette année-là au dimanche des Rameaux se trouve infirmée ; car notre copiste nous fournit le sermon même prêché par Bossuet en cette fête. L'orateur, qui a repris, en traitant ce sujet de la tribulation, quelqu'une de ses compositions antérieures, a tiré parti d'un sermon déjà prêché à cette même date liturgique du sixième dimanche, celui du carême des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, de l'année 1661, *sur les souffrances*, ou comme porte l'édition Gazier : *sur la nécessité des souffrances*. Le texte du sermon de 1661, *per patientiam curramus*, etc., diffère de celui de notre sermon, mais l'accommodation était des plus faciles et il ne sera pas étrange de remarquer une étroite parenté entre les développements des deux discours, pour peu qu'on songe à les rapprocher.

Bien que la division de notre sermon soit à peu près la même que celle du discours sur la nécessité des souffrances, il y a cependant un remaniement assez profond. Bossuet, en reprenant, après quatre années, la même matière, ce qui nous procure l'avantage de le comparer en quelque sorte à lui-même, modifia son texte et par suite quelque peu l'économie du discours. Au lieu du verset de l'épître aux Hébreux qui lui avait permis de traiter les combats de la patience chrétienne, il adopte le passage des Actes qui le conduit à insister sur la nécessité et les avantages de la souffrance. La découverte du sermon relevé à l'audition au jour des Rameaux de l'année 1665 permet donc de corriger une erreur de Lebarq. Celui-ci qui avait bien remarqué, comme M. Gazier, une addition au crayon placée, au manuscrit autographe, à la fin du second exorde, avait cru devoir infirmer les conclusions de son devancier, et au lieu d'y voir une nouvelle rédaction essayée par Bossuet, il regardait cet endroit, reproduit plus bas (p. 410, note 2) comme « une contrefaçon risquée par son neveu[1] ». Le futur évêque de Troyes, qui a plus d'une fois utilisé les sermons de son oncle et prêché d'après les papiers reçus en héritage, est cependant, dans l'espèce, innocent du changement de texte que lui attribue l'abbé Lebarq. « L'abbé Bossuet, dit celui-ci, avait essayé de substituer un autre texte à celui qui avait été choisi par son oncle : *Per multas tribulationes*, écrit-il, *oportet nos intrare in regnum Dei* (Act. XIV). Il ne prend pas garde au début du second exorde qui ne peut s'appliquer qu'au texte de saint Paul : *Per patientiam*[2], etc. »

La critique tombe à faux ; M. Gazier avait eu raison d'attacher quelque importance aux additions crayonnées au folio incriminé, et Lebarq, d'ordinaire plus réservé, s'est ici mal à propos prononcé sur ces additions à peine lisibles. Il a eu tort d'attribuer à une contamination étrangère un remaniement de Bossuet lui-même, remaniement attesté aujourd'hui par un auditeur, qui nous a heureusement conservé un écho du discours ainsi renouvelé. De sa fidélité d'ailleurs on pourra juger par les ressemblances encore nombreuses avec le sermon sanctionné par le manuscrit autographe, et les divergences ne semblent pouvoir être attribuées purement au défaut de mémoire ou à l'inhabileté du sténographe. Ce morceau inédit a du reste un trait commun et caractéristique avec beaucoup d'autres sermons saisis au vol par des auditeurs réels, et bien fait pour les authentiquer, c'est l'« écour-

1. Lebarq, *Œuvres oratoires de Bossuet*, t. III, p. 686.
2. *Ibid.*, p. 690, note 2.

tement » du dernier point. L'heure pressant, l'orateur est obligé de finir assez brusquement et d'abréger. J'ai eu plus d'une occasion de signaler ce détail, dans les sermons de Bourdaloue ou de Mascaron déjà publiés. Celui du 29 mars 1665 en offre une nouvelle preuve et l'auditeur n'a pu manquer de l'enregistrer.

On lui sait bon gré de nous avoir gardé ainsi un sermon du grand orateur. Le salaire qu'il a dû recevoir pour sa peine, car le prix de vente de la copie : *3 livres*, est inscrit en tête du fascicule, a pu contribuer à nourrir un des nombreux membres de la corporation des scribes à gages. Son travail nous fournit aujourd'hui la satisfaction de lire des pages où se retrouvent quelques accents de la voix de Bossuet. On me permettra donc de remercier M. H. Omont, directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, de m'avoir laissé puiser dans le recueil factice non classé encore, où dort cette transcription ancienne, et donné le moyen d'en publier quelques extraits intéressants. De la petite gerbe qu'on y peut ramasser, le plus bel épi, si desséché soit-il, était à coup sûr ce sermon oublié où survit quelque chose d'une « prédication » de Bossuet, en son carême de Saint-Thomas du Louvre.

Eugène Griselle.

Dominica palmarum

Quoniam oportet nos per multas tribulationes intrare in regnum Dei. Actor. 14, C.
Nous n'avons entrée au royaume de Dieu que par plusieurs travaux et par plusieurs afflictions.
Paroles tirées du chapitre 14 des Actes.

Il ne faut pas laisser écouler cette sainte quarantaine sans annoncer aux fidèles la loi la plus importante, du christianisme, c'est-à-dire la loi des souffrances qu'ils sont obligés de supporter pour l'amour de Dieu. Mais il m'a semblé, chrétiens, que je parlerais trop faiblement de cette loi et d'une vérité si importante, si je n'attendais à vous en parler lorsque Jésus-Christ même vous les prêche sur la croix. Ma voix m'a semblé devoir être plus forte si elle était jointe à la voix d'un Dieu souffrant, ou plutôt, si elle était fortifiée par la voix d'un sang qui, au rapport du grand Apôtre, crie plus fortement que la voix de celui d'Abel.

Enfin nous voici arrivés à ces jours salutaires dans lesquels le mystère du calvaire se verra érigé [1] sur tous les autels sur lesquels le sang du Sauveur coulera, et l'on verra les plaies de son corps cruellement déchiré et l'Église nous représentera si visiblement [2] par ses chants

1. Le sermon de 1661 commençait par les mots : « Voici les jours salutaires où l'on érigera le Calvaire dans tous nos temples », ce qui a conduit M. Gazier, dans son édition, à noter cette remarque professorale, sans doute pour corriger l'impropriété de Bossuet : « Le calvaire, étant une montagne, il serait difficile de l'*ériger*. Bossuet veut dire que l'on dressera des croix dans toutes les églises. » Lebarq, plus sobre, s'est abstenu d'expliquer une phrase claire, et peut-être connaissait-il l'expression ériger un tertre, un autel ou une croix, sans s'étonner qu'on *érige* précisément tout objet qui doit dominer.

2. Le texte de 1661 porte : où l'Église représentera si *vivement* par ses chants, par ses paroles et par ses mystères, celui de sa passion douloureuse. L'adverbe

lugubres le mystère de la passion de ce divin Sauveur qu'il n'y aura pas un de ses enfants à qui nous ne puissions dire que Jésus-Christ est crucifié devant leurs yeux : *ante quorum oculos crucifixus est Christus*[1].

Celui-là sera bien peu chrétien, il aura bien peu de sentiment pour le mystère qui l'a racheté, s'il n'est soigneux de suspendre ses plaisirs en ce temps de la passion et de ce spectacle cruel de la mort de Jésus-Christ et s'il ne tâche d'engendrer Jésus-Christ dans son cœur par ses souffrances.

Servons-nous donc de ce temps favorable, dit le prophète, portant les souffrances de Jésus-Christ en notre cœur. Disons aux chrétiens par combien de travaux et d'afflictions ils doivent imprimer sur eux les caractères d'un Dieu crucifié.

Mais si jamais discours a mérité les faveurs du ciel, c'est celui de ce jour, et pour les obtenir, que puis-je mieux faire que de m'adresser à Dieu mesme par l'entremise de la mère de miséricorde ? *Ave*[2].

Puisque l'Église commence aujourd'hui l'histoire de la passion dans la célébration des divins mystères, commençons aussi, chrétiens, à remplir notre esprit des saintes idées des douleurs et des souffrances de notre Maître : *exeamus ad illum extra castra, improperium ejus portantes*[3]. Sortons de nous-mêmes, dépouillons-nous des pensées et des intérêts de la terre; allons contempler Jésus-Christ sur le calvaire et chargeons-nous de ses opprobres et de ses ignominies.

Étant montés sur le calvaire, le premier spectacle qui se présentera aujourd'hui à vos yeux, c'est trois patients attachés en croix, mais avec des causes bien différentes. Voici, dit saint Augustin, un grand mystère. Nous voyons trois hommes en croix : un qui donne le salut, un qui le reçoit, un qui le perd : *unus salvator, unus salvandus, alter damnandus.*

Au milieu, l'auteur de la grâce, d'un côté, un qui en profite, de l'autre côté, un qui la rejette; au milieu, le modèle de la justice, d'un côté, un imitateur fidèle, d'autre côté, un rebelle et un adversaire. Voici qui est bien surprenant : deux hommes sont en croix avec Jésus-Christ, tous deux sont compagnons de son supplice, mais hélas! il n'y en a qu'un

vivement aurait-il été lu par mégarde *visiblement* dans la transcription du sermon de 1665?

1. *Gal.*, 3, l. *ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus.* L'exorde de 1661 invoquait l'épître aux Galates sans en citer le texte : « Il n'y aura aucun de ses enfants à qui nous ne puissions dire ce que l'Apôtre disait aux Galates, que Jésus-Christ a été crucifié devant ses yeux. »

2. L'avant-propos non barré qu'on rencontre au manuscrit autographe de Bossuet avant la rédaction du carême des minimes de 1661 (fr. 12823, f° 189), bien que différent également de notre texte de 1665, en conserve quelques pensées saillantes. Voir Lebarq, III, p. 687; Gazier, *Choix de Sermons*, p. 196. — Les comparaisons sontintéressantes, mais, somme toute, nous avons ici un texte tout renouvelé, dont les divergences avec le manuscrit autographe ne sont certainement pas attribuables au copiste.

3. *Hebr.*, 13; 13, *Exeamus igitur ad eum extra...*

qui soit compagnon de sa grâce[1]. Voilà, messieurs, un grand spectacle, et il faut, pour en tirer quelque instruction, que je vous fasse voir en ces trois hommes trois vérités capitales qui regardent l'amour des souffrances.

Pour donner lieu à cette instruction et poser le fondement de ce discours, écoutez avec une attention exacte les qualités de ces patients. J'y vois un juste et un innocent, j'y vois un pécheur pénitent, j'y vois un pécheur endurci. J'y vois un juste qui souffre par sa volonté, j'y vois un pécheur qui souffre par nécessité, mais qui rend son supplice volontaire par sa soumission, et j'y vois un autre pécheur qui souffre par nécessité, mais qui rend son supplice damnable par sa rage, par sa fureur et par son impiété.

Le juste qui souffre volontairement mérite le salut de tous les hommes, le pécheur qui souffre avec soumission s'assure de son paradis, mais le pécheur qui souffre avec opiniâtreté commence en croix son enfer.

Voilà, messieurs, trois patients dont les causes sont bien différentes et nous apprendrons en tous trois une vérité importante.

De celui qui souffre volontairement, comme il est juste, nous apprendrons, chrétiens, la nécessité des souffrances; du pécheur qui souffre et qui se convertit, nous apprendrons l'utilité des souffrances portées avec soumission; et en celui qui souffre en rebelle et en impénitent, nous verrons le caractère de la réprobation dans les souffrances portées avec murmure.

Voilà, messieurs, le sujet et le partage de ce discours[2].

1. Ce mot doit être une erreur de l'auditeur ou du copiste. L'autographe dans son texte et ses corrections porte : compagnon de sa *gloire*.

2. Cette division, qui modifie le sermon de 1661, en l'adaptant à un autre texte, avait semblé si suspecte à Lebarq, attaché à son idée que l'abbé Bossuet, pour prêcher le sermon de son oncle, avait imaginé d'y adapter le texte des Actes, qu'en citant le développement autographe de Bossuet qui confirme le mieux l'existence de notre sermon, il a mis en italiques « les mots qui n'étaient pas calqués sur le texte de Bossuet lui-même ». La meilleure preuve que l'abbé Bossuet n'est pas l'auteur du choix du verset des Actes emprunté au chapitre quatorzième, c'est que la copie contemporaine du sermon atteste qu'il fut donné avec ce texte et cette division, en 1665, par le futur évêque de Meaux. Voici la rédaction qui a paru à tort suspecte au dernier éditeur. J'y maintiens les italiques qu'il y a mises et attribuées à des interpolations du neveu, alors qu'elles soulignent et attestent le remaniement de 1665 : c'est le folio 216 du manuscrit français 12823, hâtivement tracé au crayon :

« Un juste, un pécheur pénitent et un pécheur endurci : un juste souffre volontairement et il impose aux coupables la nécessité de souffrir, et *il mérite par ses soufrances le salut de tous les coupables*; un pécheur souffre avec soumission et se convertit, et il reçoit sur la croix l'assurance du paradis; un pécheur souffre comme un rebelle et il commence son enfer dans cette vie. Apprenons *aujourd'hui, messieurs, apprenons de ces trois patiens, dont la cause et si différente, trois veritéz capitales*. Contemplons dans le patient qui soufre estant juste la nécessité de soufrir imposée à tous les coupables; apprenons du patient qui se convertit l'utilité des souffrances portées avec soumission; voyons *dans le patient endurci* la marque certaine de reprobation dans ceux qui soufrent en opiniastres » (f° 216).

Premier point.

Je vous annonce, mes frères, une loi bien rude, et j'ai à vous prêcher une vérité bien terrible. Il faut souffrir, chrétiens, il faut souffrir. Qui de nous le peut entendre sans frémir, qui de nous peut le penser sans être saisi de tremblement? Une loi si rude et cependant si nécessaire doit être bien solidement établie. Établissons-la, chrétiens, non seulement par l'autorité de l'Écriture, mais encore faisons-la voir écrite sur le corps et dans la personne de Jésus-Christ même.

C'est, messieurs, en la personne de Jésus-Christ que les souffrances doivent être écrites. Ç'a été la volonté du Père Céleste qu'il fût notre législateur et c'est aussi sa volonté qu'il soit notre maître. Il a fait et puis il a dit. Son Évangile est notre loi, mais ce n'est que l'image de sa vie, et voilà pourquoi la vie du Sauveur doit être la loi des chrétiens. Entrons donc dans ce mystère adorable, et permettez-moi de vous dire que c'est l'intention du fils de Dieu de se rendre conforme à nous afin que nous lui ressemblions. Je ne le dis pas de moi; c'est le grand Apôtre qui me l'apprend, quand il dit qu'il n'a pas pris la forme de l'ange, mais qu'il a pris la forme de l'homme afin de se rendre en tout semblable à ses frères. Voilà pourquoi l'Apôtre ajoute que, parce que nous étions composés de chair et de sang, *quia pueri communicaverunt carni et sanguini* [1], il a voulu lui-même être composé de chair et de sang.

Mais, par ce mystère, Dieu a voulu se rendre semblable aux hommes afin que les hommes se rendissent semblables à Dieu. Et ce n'est pas sans raison, messieurs, qu'il s'est revêtu d'une chair humaine : c'est afin que nous ayons un original et un exemplaire. Voilà pourquoi il est vrai qu'il ne se rend semblable à nous que pour nous rendre semblables à lui.

C'est une vérité, chrétiens, que nous n'aurons jamais atteint la perfection que nous ne nous soyons contretirez [2] sur lui-même. C'est pour cela que je dis que nous devons imiter les saints, en tant qu'ils sont les imitateurs de Jésus-Christ : c'est ce que nous apprend le grand Apôtre : *imitatores mei estote sicut ego Christi* [3]. Soyez mes imitateurs, parce que je suis imitateur de Jésus-Christ. C'est donc une vérité inviolable que la loi des chrétiens est établie sur l'imitation de la vie du Sauveur, et comme cette vérité est le fondement de ce discours, il est nécessaire

1. *Hebr.*, 2, 14 : *quia ergo pueri communicaverunt*, etc. Le texte de 1661 comprend le développement parallèle : « Que dans le mystère de l'Incarnation le fils de Dieu nous ait regardés comme son modèle, je l'ai appris de saint Paul dans la divine Épître aux Hébreux » (Lebarq, p. 692).

2. Cet archaïsme, qui est bien de la langue de l'époque, ne figure pas dans les divers Lexiques essayés jusqu'ici de la langue de Bossuet (Lebarq, t. I, et abbé Quillacq), parce qu'on ne le trouve pas dans l'œuvre imprimée. Mais on sait que celle-ci représente une minime partie des sermons de Bossuet.

3. Cor, 4, 16.

que je fasse tous les efforts possibles pour la graver en vos cœurs.

Il faut donc nécessairement imiter Jésus-Christ. Mais vous me direz peut-être que cette entreprise est impossible. Vous me direz : qui peut imiter un Dieu et qui peut égaler sa perfection? Je ne dis pas, messieurs, que vous deviez atteindre à sa perfection ; mais je dis que vous en devez copier tous les traits. Il est impossible d'atteindre à la perfection de son original; mais on en doit imiter tous les traits, parce que vous devez, en imitant le Sauveur, suivre la même règle qu'il a suivie en vous ressemblant. En vous ressemblant, il a pris toutes vos faiblesses; voilà pourquoi, pour lui ressembler, vous devez prendre toutes ses vertus. En vous ressemblant il s'est revêtu de toutes vos misères, et partant, en l'imitant, ne devez-vous pas vous revêtir de toute sa force? Donc vous ne pouvez pas l'imiter si vous ne lui ressemblez. Cette vérité est assez évidente. Si Jésus-Christ est votre maître, vous le devez donc imiter; s'il est votre Sauveur par ses souffrances, imitez-le donc dans ses souffrances. Hé! quelle honte à un chrétien de vouloir vivre dans les plaisirs, dans la délicatesse et dans la volupté cependant que son Sauveur vit dans les douleurs et dans les souffrances! Espérez-vous être sauvés sans porter les caractères de votre Sauveur?

Quelle a été la conduite de la vie du Sauveur? *In laboribus a juventute mea*[1]. Dès ma première jeunesse, je suis, dit-il, dans les travaux. Il a été nourri parmi les peines, il a toujours vécu dans les afflictions, et c'est pour cela qu'il est appelé l'homme de douleurs et qui sait l'infirmité, *virum dolorum et scientem infirmitatem*[2]. Voilà la conduite de la vie du Sauveur. Il s'est réduit à la nécessité de ne savoir que la douleur et l'infirmité : *virum dolorum*, etc.

Puisque nous sommes dans le temps de la passion, il est important de vous faire entendre ce mystère adorable. Je vous dis donc que Notre-Seigneur s'est tellement déterminé à souffrir sur la terre, aussitôt qu'il a été, qu'il n'a fait autre chose durant sa vie. C'est ce que nous voyons dans l'Évangile de saint Jean. Je vous prie de vous rendre attentifs.

Notre-Seigneur étant sur la croix avait les yeux de son esprit attachés sur la volonté de son Père; il parcourait ses oracles divins et étudiant de point en point toutes les choses qui étaient écrites de lui, il voit donc dans le secret ce que sa providence avait ordonné; il voit qu'il ne reste plus que le breuvage amer de son calice à prendre. Il ne voulut pas perdre une seule goutte de ce calice amer. Il le demanda avec un grand cri : *Sitio!* j'ai soif. Vous voyez, il veut boire ce calice que son Père lui avait préparé, et après ce breuvage du juif impitoyable et sacrilège, après cette douleur qu'il lui a fait souffrir dans l'extrémité

1. *Ps.* 87, 16.

2. *Is.* 53, 3. Le copiste, pour qui, comme pour ses confrères, les textes latins étaient l'écueil, bien que celui-ci n'y soit pas trop malheureux, a écrit *vir dolorum et scientes*.

de son agonie, il voit que tout ce que les prophètes ont dit de lui est accompli; il voit qu'il ne trouve plus de supplice à endurer et, la rage de ses ennemis étant assouvie, il crie à haute voix : « Tout est consommé; c'en est fait, je n'ai plus rien à faire dans le monde. *Consommatum est.* » Et aussitôt il rend son âme à son Père. Tant il est vrai, chrétiens, qu'il ne veut mourir que quand il voit qu'il n'a plus rien à faire dans la vie et qu'il est vrai, par conséquent, qu'il n'est venu au monde que pour souffrir.

Cette vérité étant ainsi établie, je vous demande, mes frères : « Par quelle voie prétendez-vous aller à son royaume? Ne prétendez-vous pas y aller par celle qu'il vous a tracée? Ses apôtres ne vous ont-ils pas dit qu'il ne venait sur la terre que pour souffrir lui-même? Ne vous l'a-t-il pas enseigné? Si quelqu'un veut marcher sous mes étendards, il faut qu'il porte sa croix; il n'est donc pas mon imitateur s'il ne souffre.

Il veut donc souffrir en lui-même; mais il veut encore souffrir dans tous les membres de son corps mystique, et c'est pour cela que l'apôtre saint Paul dit qu'il accomplit en son corps ce qui manque à la passion du Sauveur, et c'est qu'autant que Jésus-Christ a souffert en son corps naturel, il faut qu'il souffre autant dans son corps mystique.

Cette vérité est excellemment établie dans le mystère de la passion. Considérez qu'auparavant que les bourreaux eussent mis leurs mains sacrilèges sur son corps innocent, une sueur générale l'avait déjà tout trempé de sang; et c'est ainsi que toutes les parties de son corps mystique doivent être trempées dans le sang et souffrir.

Ah! que deviendra ici la délicatesse des hommes? Qui est celui qui peut souffrir? Non seulement nous ne voulons pas souffrir, mais on se pique même de ne pas souffrir : on étudie la délicatesse, et ne pouvoir souffrir la moindre chose, c'est une marque d'avoir été nourri dans la grandeur; c'est vivre du grand air de ne point souffrir la moindre chose.

Ah! avons-nous l'esprit de personnes qui ont été baptisées dans le sang de Jésus-Christ? Où est donc l'imitation que nous lui devons, et où est donc la mort et le martyre auquel nous sommes obligés par la profession de notre christianisme?

Vous me direz peut-être : Faut-il donc ressusciter les Hérode, les Néron et les Domitien, et voulez-vous faire revivre ces bourreaux impitoyables qui sacrifiaient les chrétiens à leur fureur? A Dieu ne plaise que nous ayons ces pensées sous le règne du monarque le plus chrétien! Mais sans ressusciter ni les tyrans ni les bourreaux, nous avons assez de contrariétés, nous avons assez de faiblesses, d'infirmités et de maladies. S'il plaît à la divine justice de mettre la mort dans une famille, s'il lui plaît de vous ravir ce fils qui est toute votre espérance, ce frère qui vous est si cher, cet ami qui vous console dans vos disgrâces, enfin quelque autre personne qui vous est chère sous quelque qualité que ce soit, ah! c'est la main de Dieu qui fait tout cela. Ah! lorsqu'il retranche et qu'il diminue de vos biens, ah! si vous offrez à

Dieu vos souffrances, vous imitez Jésus-Christ. Enfin, sans ramener ni les roues ni les chevalets sur lesquels on étendait les anciens chrétiens, notre propre nature nous fait souffrir assez, le monde nous rend assez d'injustices, ses faveurs sont assez inconstantes, il a assez de rebuts, ses engagements sont trop insupportables, et il y a assez de bizarreries et de contrariétés dans les honneurs des hommes; jamais la matière ne manquera à vos patiences.

Que reste-t-il donc à faire au chrétien, sinon de porter avec soumission cette perte et cette croix? Ah! lorsque la croix nous paraît, lorsque nous sommes exercés par quelque souffrance et par quelque contrariété, oh! alors il faut chanter avec l'Eglise catholique : *Vexilla regis prodeunt*: voilà l'étendard de Jésus-Christ qui brille et qui éclate à nos yeux. O croix, je te salue, tu es mon unique espérance; en pardonnant les crimes des pécheurs, tu augmentes la justice des fidèles : *O Crux, ave, spes unica.* Ce n'est pas seulement devant les croix matérielles que nous devons chanter cet hymne. Mais les croix des afflictions te pressent; elles ne doivent pas être seulement présentes à tes yeux; elles doivent encore être imprimées sur ton corps. Oh! c'est alors que nous devons chanter cet hymne : *Vexilla regis prodeunt.* Marchons sous cet étendard de la croix; allons à la compagnie du fils de Dieu.

Vous le voyez donc, chrétiens, les croix sont absolument nécessaires; elles sont même inévitables; on en trouve assez dans le monde; il y a assez de désordres dans le monde; les intrigues et les rencontres s'entrechoquent les unes les autres. Que nous reste-t-il, sinon, qu'après avoir établi la nécessité des souffrances, nous en apprenions l'utilité dans la seconde partie de ce discours.

Second point.

Je n'aurais jamais fait si j'entreprenais de vous raconter tout ce que Jésus-Christ a souffert, mais je me contenterai de vous en exposer les chefs les plus importants.

Le premier, c'est l'utilité des souffrances, parce qu'elles rappellent en nous le souvenir de nos crimes passés, nous abaissant sous l'autorité de la justice divine et excitant dans un cœur rebelle les sentiments de la pénitence.

Nous le voyons par l'exemple de ces âmes qui, dans les prospérités, s'oublient de leurs désordres, et c'est par les adversités qu'ils commencent à s'en souvenir. Nous lisons dans le second livre d'Esdras que le peuple d'Israël retournait à Dieu au milieu de ses afflictions, et c'est pour cela que ce prophète disait à Dieu : Seigneur, vous avez conduit nos pères par la main dans le désert; vous les avez établis dans une terre abondante en toutes choses; vous les avez engraissés, et ils ont résisté contre vous et ils se sont soulevés contre vous, et ils ont méprisé votre loi et ils se sont éloignés de vos préceptes; et voilà que vous les

avez livrés entre les mains de leurs ennemis et ils sont retournés à vous; et vous les avez frappés et ils sont retournés à vous.

Il est donc vrai que quand Dieu nous frappe il renouvelle en nous les sentiments de sa justice contre nos crimes; et la raison de cette vérité, c'est qu'il y a en nos cœurs un sentiment secret de la justice divine, qui ne punit les créatures qu'en qualité de Dieu, si bien qu'il est impossible que l'innocent puisse souffrir quelque mal, tellement que nous voyons que sa nature est si bienfaisante qu'il ne veut pas qu'un innocent souffre, et que même il console ses créatures.

C'est donc dans la prospérité que le chrétien oublie les déréglements de sa vie et qu'il dit dans son cœur, suivant le prophète : *dixit in corde suo : non est Deus*; il dit dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu.

Et aussitôt que le pécheur se sent frappé par la main de Dieu, il renouvelle en son cœur les sentiments de sa vie passée : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*[1].

Voilà donc la première utilité des souffrances, c'est qu'elles renouvellent les sentiments de componction pour les péchés passés; c'est que les souffrances font un cœur contrit et humilié, et c'est la vérité que je trouve dans le mystère que je vous prêche.

Voyez ce larron bienheureux qui s'est confié au Sauveur. Il s'étonne de l'audace insensée de son compagnon, lequel, étant accablé sous le poids de la justice divine, ne la reconnaît point encore et se moque tout au contraire du fils de Dieu : *Et tu non agnoscis Deum, cum in eadem damnatione sis*[2].

Voilà le premier état de celui qui est frappé de la main de Dieu : il rentre dans le souvenir de son crime lorsqu'il se sent frappé de la main de Dieu. C'est pour cela que ce saint voleur commence à rentrer en soi-même et à confesser son crime : *Et nos quidem digna factis recepimus*[3]. Pour nous, nous souffrons justement le mal que nous avons mérité. Voyez comme il adore et comme il baise la main qui le châtie. Ah! messieurs, c'est le moyen de changer bientôt de vie; car le Saint-Esprit qui ne veut point la mort du pécheur ne refuse point sa grâce à un cœur contrit et humilié, et si Dieu nous frappe en cette vie par les souffrances, ce n'est que pour nous faire revenir à lui. Il ne demande rien autre chose sinon qu'au premier coup qu'il nous frappe, nous reconnaissions la main de celui qui nous frappe. C'est pourquoi, aussitôt que nous le reconnaissons, nous pouvons dire avec le prophète : *Non accendet omnem iram suam.* Ah! notre Dieu n'a pas allumé toute sa colère. Ne lui permettez pas, pécheurs, d'étendre tout son bras; car s'il est si grand, quand il est en colère, ah! qui est-ce qui pourra le supporter? Soyez donc sensibles, messieurs, aux premiers coups et aux premieres atteintes de la colère de Dieu, et rentrant dans un

1. *Ps.* 38, 15.
2. *Luc*, 23, 40. *Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es.* — Ce texte de saint Luc est exactement invoqué dans le sermon de 1661.
3. *Ibid.*, 41 : *recipimus.*

sentiment profond de votre (*sic*) péché, rendons nos hommages à sa justice souveraine, et lui offrons le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. C'est ce que fait ce voleur pénitent. Mais voyons la suite de son histoire.

Il ne se contente pas de regarder ses crimes, mais ensuite il jette un regard sur Jésus innocent, et c'est ce que nous devons faire dans nos afflictions. Deux choses doivent être l'objet de notre pensée : notre crime, et l'innocence du Fils de Dieu. Notre crime nous doit convaincre que nous souffrons avec justice; l'innocence du fils de Dieu nous doit empêcher de nous plaindre dans nos souffrances : *Et nos quidem digna factis recepimus; hic autem, quid mali fecit?* Un pécheur se sauve parce qu'il souffre dans la compagnie de Jésus-Christ : soumettons-nous donc à sa miséricorde qui nous pardonne; mais un pécheur souffre et se damne en sa compagnie : soumettons-nous donc à sa justice qui nous châtie.

La seconde utilité qu'il faut tirer des souffrances, c'est une chose très importante (il n'y a rien de plus nécessaire à l'homme), c'est d'avoir la volonté domptée. Malheur à celui qui ne résiste pas à sa volonté[1]. Il y a, messieurs, dans notre âme des désirs malades; il y a des appétits irréguliers; quiconque ne résiste pas à sa volonté, résiste à Dieu. Ainsi toute la perfection consiste à résister à sa volonté. Mais résistons-nous à nous-mêmes? Mais aurons-nous jamais le courage de résister à nous-mêmes? Quelque gangréné que soit notre bras, jamais nous n'avons la force de l'arracher : il faut employer la main d'un chirurgien pour faire cette opération. Ainsi, si nous ne nous surmontons nous-mêmes, comment résisterons-nous à notre volonté?

Et cependant, c'est dans la résistance de notre volonté que consiste la perfection. Donc il est nécessaire que notre volonté soit domptée. Elle ne sera pas domptée si elle n'est disciplinée; elle n'est pas disciplinée si elle n'est contrariée, et toute la résistance que vous apportez à votre volonté ne consiste pas seulement dans les objets extérieurs, mais encore dans les sentiments intérieurs.

Passons outre, et disons que les afflictions des chrétiens sont une preuve certaine de leur vertu.

La vertu n'est pas digne que nous l'aimions quand elle n'est pas épurée. Il est de la vertu comme de l'or; il faut qu'elle soit mise dans la fournaise; et le feu de cette fournaise fait deux choses : la première, c'est qu'il fait voir si cet or est véritable, la seconde, c'est qu'elle (*sic*) l'épure. Et il en faut dire de même de la vertu. Que je trouve de guerriers hors du combat! que je trouve de combattants hors des occasions dangereuses, et qu'il y en a peu qui puissent soutenir un cœur égal dans les périls et dans les dangers! Il en est ainsi de la vertu; il en

1. Un développement marginal indiqué au crayon, puis repassé à l'encre par Bossuet (f° 205, v° du manuscrit), se rapportait au remaniement de 1665. On y lit : « Quiconque ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain, incommode au monde, outrageux à Dieu, pénible à luy-mesme. »

est beaucoup qui la perdent, mais il y en a peu qui combattent pour l'acquérir.

Que je me ris de tes discours, ô vertu à la mode et qui n'as que la grimace! Je me moque de tes vanteries. Si tu es une vertu solide, viens que je t'éprouve! Voici une tempête qui s'élève, voici une perte de biens, une injure, une maladie. Quoi! tu ne peux pas soutenir cet affront? O piété de grimace, tu demeures sans force et sans mouvement! O piété, tu n'es que du vent; tu t'abandonnes au murmure: piété en apparence, tu n'es pas une piété véritable! tu n'as que l'apparence; tu es un faux or; tu as un peu de brillant et tu ne peux subsister dans le feu; tu n'as que la grimace de la vertu chrétienne.

Cette vertu chrétienne s'endurcit dans les afflictions, et c'est d'elle dont il est dit: *aruit tanquam testa virtus mea* [1]. Ah, dit saint-Augustin, c'est que la vertu est comme une terre d'argile qui se sèche et qui s'endurcit au feu de la souffrance. Telle est la vertu, chrétiens. Il y avait de telles vertus dans les premiers chrétiens qui, voyant la sentence de leur mort attachée à des poteaux que les empereurs avaient fait dresser contre terre, ne pouvaient s'empêcher de confesser hautement qu'ils étaient chrétiens; mais depuis que la paix a été dans le christianisme, la vertu n'a été que languissante. Dans ces premiers temps, on n'estimait que les souffrances; alors la vertu était véritable, parce qu'elle avait accoutumé de regarder les choses du ciel. Les chrétiens n'avaient pas appris le secret de faire un art de la piété; la piété était fervente, parce qu'elle était exercée, parce qu'elle ne regardait que les choses du ciel, parce qu'elle était toujours préparée aux bonnes œuvres. Mais, qui pratique cette véritable vertu? Qui est capable de soutenir de telles épreuves? Et je vous demande : avons-nous ressenti cette première vigueur? Sommes-nous dignes de porter le nom de chrétiens? Qui le fera voir? Non seulement la vertu véritable est reconnue par les souffrances; mais encore elle a besoin de passer par les souffrances pour être épurée.

Il est certain que c'est un conseil du sage médecin qui nous gouverne d'arracher la cause du mal. Tel a une vertu véritable qui n'a pas la souffrance; il se corrompt dans les biens périssables. Et c'est ce qui nous arrive tous les jours. Nous croyons être innocents quand nous n'aimons que les choses permises, et nous ne verrons pas (*sic*) qu'il se mêle quelque chose dans les intérets de la chair et du sang. Ah! il faut, en cet état, que si la vertu ne corrompt pas, au moins elle diminue. En telle sorte qu'elle a besoin d'être mise dans le feu des souffrances pour être épurée. Mais quelle sera cette épreuve, quel sera cet épurement? Quel est le raffinement, et comment se fait cette épreuve et ce raffinement?

1. *Ps.* 21, 16. Cette application semble devoir être ajoutée à l'interminable liste des contresens bibliques des prédicateurs, c'est-à-dire des textes invoqués dans une signification toute contraire au passage qu'on allègue. La fin du verset : *et in pulverem mortis deduxisti me*, indique que la résistance de cette terre durcie n'est point la pensée du psalmiste.

Vous êtes attaché aux biens de la terre : on vous vient dire que votre bien est perdu par la banqueroute de ce marchand. Le cœur soupire en secret et la douleur saisit ce cœur : *quantum delinquendo, tantum perdendo fecerunt*[1].

Donc, par cette douleur, nous devons demeurer convaincus de la fragilité de biens de la terre que nous ne savions pas auparavant. L'homme apprend par ce moyen à transporter ses biens dans les mains des pauvres afin de les transporter dans le ciel. Il aura honte de lui-même lorsqu'il verra qu'il se sera appuyé sur des biens qui lui semblaient si nécessaires. Il aura honte d'avoir bâti sur un fondement si faible et qui n'a point de consistance. Ah! cela fera qu'il méritera que sa misère fasse rappeler en son cœur le souvenir de l'estime qu'il a eue pour les biens de la terre et pour les lui faire oublier. Ainsi sa perte fera son espérance; sa vertu commencera à se raffiner, et dans ce feu des afflictions, il prendra de bon cœur les douleurs que Dieu lui envoie.

Vous voyez donc combien les afflictions sont nécessaires, vous voyez donc combien les afflitions sont utiles, puisqu'elles sont les preuves de la vie chrétienne. Le temps des afflictions, ce sont ses moments précieux. Vous avez étudié longtemps dans la vertu par la prospérité, mais un peu de temps dans les souffrances vous fera faire des progrès admirables. Nous en voyons l'expérience dans ce saint voleur[2]. Il n'a commencé sa conversion qu'à la fin de sa vie, et vous voyez pourtant les progrès qu'il a faits. Il se contente de dire au Sauveur : *Memento mei, Domine, dum veneris in regnum tuum.* Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez venu dans votre royaume. Quelle est la foi de cet homme! Un homme mourant voit Jésus mourant, et il lui demande la vie! Un crucifié voit Jésus crucifié, et il attend la gloire d'un homme attaché à la croix!

Nous sommes persuadés que Jésus est l'auteur de la vie et lorsque nous mourons, nous croyons aller avec Dieu, et cependant nous avons peine de nous confier à lui. Celui-ci meurt et il voit Jésus mourant, et il s'attache à son Sauveur, pendant que le monde le quitte et que ses apôtres mêmes l'abandonnent. Sa foi fleurit lorsque celle des apôtres semble être flétrie. Voyez donc l'utilité des souffrances. *Hodie mecum eris in paradiso.* Tu seras aujourd'hui avec moi en paradis. Aujourd'hui : quelle promptitude! avec moi : quelle compagnie! en paradis : quelle récompense! *Hodie mecum eris*, etc. Voilà ce que lui ont mérité ses afflictions et ses souffrances.

Considérons donc l'utilité des souffrances.

Je voudrais bien finir cette partie en parlant de la miséricorde. Mais

1. Cette citation paraît être le passage, fort déformé, de la *Cité de Dieu* donné dans le sermon de 1661 : *quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt* (Lib. I, c. 10; Migne, P. L., t. XLI, col. 24).

2. En face du développement parallèle dans l'autographe (f° 208, v°) était écrit au crayon, lors de cette adaptation hâtive : Faites donc profiter les afflictions attentivement.

il y a des âmes fières qui ne se laissent point toucher par la douceur. Il faut donc leur proposer la rigueur que la justice exerce sur ce voleur réprouvé. Je le dis en peu de paroles.

Troisième point.

Il est vrai que la prospérité des pécheurs et cette paix qui les enivre jusques à leur faire oublier leurs crimes est le commencement de la vengeance par laquelle ils s'amassent des trésors de haine pour le jour de la colère; mais si nous entendons parler l'Écriture, nous verrons que la prospérité est le commencement de cette justice et de cette vengeance dernière. Mais il n'en va pas toujours de même, et quelquefois elle fait ressentir ses coups dès cette vie, comme à Pharaon l'endurci et à l'impénitente Jézabel; et, sans sortir de notre sujet, le larron endurci est une preuve convaincante de la vérité que je prêche. Tant il est vrai de dire avec saint Augustin que non seulement il faut souffrir, mais qu'il faut savoir de quelle manière il faut souffrir! *Non tantum interest quanta sed qualia quisque patiatur*[1].

Si vous voulez, chrétiens, une image de ce pécheur qui souffre avec rage et avec désespoir, rappelez l'idée de ces feux de soufre et de bitume qui sortent des entrailles de quelques montagnes que quelques-uns appellent des étincelles du feu d'enfer [2].

Voulez-vous que je vous donne une idée de l'enfer; regardez ce pécheur qui souffre avec impatience. Ce qui fait l'enfer, ce n'est pas la peine, mais c'est la peine endurée sans la patience. C'est la véritable image d'un damné. Je les ai frappés, dit Dieu par son prophète, et ils n'ont pas été touchés : *dissipati sunt et non compuncti*[3]. Ce sont des rebelles abattus, et ils ne sont pas corrigés. Voilà l'extrémité du malheur des pécheurs; voilà la marque certaine de la réprobation évidente, c'est lorsque Dieu envoie ses afflictions et qu'au lieu de baiser sa main et de nous soumettre à Dieu, nous nous révoltons contre lui.

C'est pourquoi, chrétiens, soyez aujourd'hui soumis à la justice divine; ne vous endurcissez pas dans le crime; gardez-vous bien d'augmenter vos maux par l'impatience; n'ajoutez pas le chagrin et peut-être le désespoir à vos souffrances. N'imitez pas ce voleur blasphémateur.

Et vous, enfants de Dieu, quelque affliction qu'il vous arrive, ne vous désespérez jamais; sachez que Dieu est toujours avec vous et que vous ne serez jamais confondus avec lui; ne craignez point; Dieu sera toujours avec vous. Ainsi, enfants de Dieu, quoique vous soyez mêlés avec

1. *De civ. Dei*, lib. 1, c. 8. — *Tantum interest*, etc., et non pas : *non tantum*. Saint Augustin conclut : Tant importe non la quantité, mais la qualité des souffrances (Migne, t. XLI, col. 21).

2. Au sermon de 1661, on lit : « que Tertullien appelle également pour cette raison, les cheminées de l'enfer : *ignis inferni fumariola* » (Lebarq, p. 408).

3. *Dissipati sunt nec compuncti. Ps.* 34, 16.

les impies, ne craignez point; ce Dieu vous discernera d'avec eux. Ne vous laissez point emporter par les prospérités de la terre, et ne vous laissez point abattre par les adversités. Qu'est-ce que sont les adversités? Ce sont des remèdes nécessaires au péché. Si nous n'avions point péché, nous n'aurions pas besoin de souffrances. D'où vient donc que Dieu nous donne des biens passagers? *Fomenta vulnerum*, dit saint Augustin. Les biens de la terre font des plaies profondes que nous avons dans le cœur; c'est que nous avons dans le cœur de l'amour pour les biens de la terre, et Dieu voyant nos faiblesses, il laisse tomber sur nous quelque goutte d'adversité : *fomenta vulnerum*. Le médecin ne se contente pas de mettre des fomentations sur les plaies. Ces plaies sont gangrenées; il faut donc verser sur cette personne quelque goutte d'adversité. Il faut lui envoyer quelque prospérité, mais il faut aussi lui envoyer quelque goutte d'adversité : *sectiones plagarum*; mais il faut mettre le fer et le feu dans ces plaies afin qu'elles ne se gâtent pas.

Ainsi, enfants de Dieu, consolez-vous parmi les afflictions de la terre; vous avez besoin d'adversités. Cette attache que vous avez aux biens de la terre le demande. Il faut que le chrétien souffre tandis qu'il a des maux à guérir; il faut que vous souffriez tandis que vous serez au milieu des biens dans lesquels il y a danger que vous ne tombiez. *Adversitas emolumento utilitatis ostensionem sui excusat*, dit Tertullien. Préparez-vous donc à recevoir les croix que Dieu vous envoie; buvez le calice de sa passion; n'en laissez pas perdre une seule goutte.

Ah! dans ces jours fâcheux, songez que vous devez faire pénitence, mais ce temps fâcheux passera bien vite; il passera comme un jour d'hiver où le jour et la nuit sont unis ensemble.

Ah! quand vous serez dans l'éternité, ce temps des souffrances vous semblera pour lors avoir été bien doux[1]. Ainsi, vivons en patience; laissons-nous traiter à ce médecin charitable. Abandonnons-nous entre ses mains; la misère temporelle produira en nous une utilité éternelle que je vous souhaite. *Amen*.

1. C'est bien la leçon du copiste; le mot *court* semble plus conforme au sens et à l'opposition.

UN PRÉ-ROMANTIQUE : P. MOUSSARD, AUTEUR DE LA « LIBERTÉIDE » (1802)

Le nom de P. Moussard est aujourd'hui profondément oublié. Les Dictionnaires de biographie nous fournissent sur ce personnage de courtes notices, qui nous apprennent que, né dans la dernière partie du XVIII[e] siècle, il mourut en 1835, qu'il avait été d'abord, pendant quelques années, libraire à Paris; puis il séjourna à Copenhague, à Saint-Pétersbourg, et revint en France après la chute de l'Empire. En 1802, il avait publié une sorte de poème épique, la *Libertéide ou les phases de la Révolution française, tableaux héroï-lyriques*; en 1812; il publia des *Diversités Littéraires*; en 1818 *La Grandeur et les bienfaits de l'Éternel dans le Christianisme*. Les *Diversités* et la *Grandeur* sont aussi des poèmes. Car le libraire Moussard se croyait poète : en tête de sa *Libertéide*, il s'est fait représenter, en vignette de frontispice, les yeux levés vers le ciel, encadré d'une lyre, d'une couronne de lauriers, d'un flambeau, d'une trompette de la Renommée. Ses prétentions étaient très injustifiées : qu'on en juge par ce portrait qu'il trace de Mirabeau :

Quel Alcide remplit l'arène?
L'électrise d'un feu nouveau?
C'est le moderne Démosthène,
Le grand, l'immortel Mirabeau :
Il tonne, il terrasse, il enflamme,
Du souffle éloquent de son âme
Il émeut la postérité :
C'est l'effroi de la tyrannie,
C'est le Vésuve du génie,
C'est l'Etna de la Liberté.

Mais si ses vers ne valent rien, les idées qu'il exprime dans les notes en prose de son poème ne laissent pas de présenter quelque intérêt, par les rapprochements qu'elles suggèrent avec certains principes chers aux Romantiques, avec certains passages même des œuvres de Lamartine, Vigny, Hugo. Voici ceux que j'ai relevés : ils se trouvent aux pages 286-293 de la *Libertéide*, édition de 1802.

La thèse qui sera celle de *Chatterton* apparaît dans les lignes suivantes :

Législateurs des nations! voulez-vous être dignes du regard de la postérité, protégez, respectez, honorez les poètes, et cette poésie qui donne des ressorts à l'âme, de l'élévation aux idées, de l'héroïsme au sentiment, de la douceur au caractère... Les vertus, les plus hautes vertus, sont dans l'âme d'un poète... Vous qui gouvernez les peuples, favorisez en eux la raison poétique, et vous en ferez des peuples désintéressés... (p. 288-89).

Plus loin, je lis dans Moussard :

... Il est reconnu qu'un gouvernement dans lequel dominerait le véritable amour des lettres et de la poésie serait infiniment plus pur, moins dévorateur que tout autre, plus favorable à la gloire, à la liberté. Il est également reconnu qu'un gouvernement qui aurait trop de prédilection pour les sciences exactes serait le plus favorable à l'esclavage, à tous les genres de corruption. Ne vous en déplaise, froids calculateurs, vous êtes souvent de fourbes égoïstes, de glacés fripons : comme l'enthousiasme est près de la vertu, l'âme froide est toujours près du crime (p. 289).

Lamartine ne se serait-il pas souvenu de cette prose, dans ces vers des *Méditations* :

Toujours les siècles du génie
Sont donc les siècles des vertus !
Toujours les dieux de l'harmonie
Pour les héros sont descendus !
. . . . . .
Mais, ô déclin ! quel souffle aride
De notre âge a séché les fleurs ?
Eh quoi ! le lourd compas d'Euclide
Étouffe nos arts enchanteurs !
Élans de l'âme et du génie !
Des calculs la froide manie
Chez nos pères vous remplaça :
Ils posèrent sur la nature
Le doigt glacé qui la mesure,
Et la nature se glaça !
(X, *Ode.*)

Enfin voici quelle idée Moussard se forme du poète et de la poésie :

Le poète qui prodigue son art, le plus saint des arts, aux vains caprices de ces cercles frivoles que les sots appellent beau monde, qui se torture aux pieds de nos fangeuses Laïs, est plus sacrilège que le farouche Omar... Vous, hommes-prophètes, chantres privilégiés...! Salut, hommes-dieux, possesseurs du souffle sacré..., divins animateurs de tout ce qui frappe le regard,... poètes délirants et possédés! salut! salut!... (p. 286 et 291).

Il semble bien que le début de *Pan*, dans les *Feuilles d'automne*, offre quelque analogie avec ce dernier fragment :

Si l'on vous dit que l'art et que la poésie
C'est un flux éternel de banale ambroïsie,

Que c'est le bruit, la foule, attachés à vos pas,
Ou d'un salon doré l'oisive fantaisie,
Ou la rime en fuyant par la rime saisie,
Oh! ne le croyez pas!

O poètes sacrés, échevelés, sublimes,
Allez, et répandez vos âmes sur les cimes...

A cause de ces divers rapprochements, Moussard, malgré ses vers détestables, a bien quelque droit au titre de pré-romantique.

A. Cherel.

ENCORE LES SOURCES DE ROUSSEAU DANS LE PREMIER DISCOURS

Depuis que la *Revue* a publié (p. 245 de 1912) l'article sur « les sources principales de Rousseau dans le premier discours à l'Académie de Dijon ». M. Pierre-Maurice Masson a eu l'occasion de le compléter fort heureusement par une note bien curieuse sur « Rousseau et Saint-Aubin » (*ibid.*, p. 640). M. Louis Hogu, à son tour, m'écrivait pour me signaler un rapprochement qui m'avait échappé. Moi-même, je viens de retrouver l'origine d'une citation latine de Rousseau que je n'avais su à qui attribuer. Il vaut la peine de consigner ici ces menues trouvailles, pour les lecteurs qui voudraient utiliser le premier article. Voici d'abord le renseignement que je dois à l'obligeance de M. Hogu; il veut bien que j'en fasse profiter nos lecteurs et je suis heureux de lui adresser, à ce sujet, mes vifs remerciements. Il s'agit de la phrase suivante de Rousseau (édit. Hachette, in-16, t. I, p. 2) : « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme... parcourir à pas de géant ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ». On peut mettre en regard un passage du Psaume 18, v. 6, où il est dit, en parlant du soleil : « Exultavit ut gigas ad currendam viam [1] ». La réminiscence semble évidente; à ajouter à la rubrique des « souvenirs de l'Ecriture ou des Pères ».

En revanche j'avais attribué à un auteur sacré, qu'il restait à déterminer, la citation suivante : *Non enim nos Deus ista scire, sed tantummodo uti voluit* [2]. Il faut la chercher dans Cicéron, *de Divinatione*, livre I, 18, 35. Rousseau aura pris la phrase dans Montaigne qui l'avait lui-même citée, exactement sous cette forme, dans l'*Apologie* [3].

L. DELARUELLE.

1. On notera que c'est le psaume qui débute par la célèbre phrase : *Cæli enarrant Dei gloriam.*

2. P. 34 du *Discours*; — cf. *R. H. L.*, 1912, p. 251.

3. Édition Motheau et Jouaust, t. III, p. 288 (addition de 1595). L'édition moderne de Cicéron que j'ai sous les yeux donne la phrase sous la forme suivante : *Non enim me deus ista scire, sed his tantum modo uti voluit.*

VOLTAIRE ET LE DOCTEUR « CHÉRUBIQUE »

La première rédaction de la lettre de Voltaire sur M. Locke [1] ne contenait qu'une courte énumération de « sobriquets » de Docteurs scolastiques, deux noms seulement, le « Docteur subtil » et le « Docteur angélique ». Dans la seconde rédaction l'énumération est plus longue, elle comprend cinq noms, dont quatre sont identifiés par l'édition de Londres [2]. Pour le cinquième, le « Docteur chérubique » MM. Lanson et Picavet supposent que c'est un souvenir de Rabelais. « On trouve en effet dans le catalogue des livres de Saint-Victor les qualifications suivantes : Pasquili, doctoris, marmorei... Moillegrain, *doctoris cherubici* [3]. » L'hypothèse est plausible, mais il faut supposer alors que, entre les deux rédactions, Voltaire a eu une réminiscence de Rabelais et qu'il a en outre trouvé dans Moreri [4] à l'article « Docteur » les deux qualifications qui manquent dans la première rédaction, « Docteur irréfragable » et « Docteur séraphique ». Il aurait alors laissé de côté les autres sobriquets fournis par Moreri, parce qu'ils lui semblaient sans doute moins amusants. « Docteur illuminé, très universel, très résolu, authentique, très chrétien, évangélique. »

Il vaut mieux supposer qu'une source unique s'interpose entre les deux rédactions.

Citons d'abord la phrase de Voltaire dont il s'agit.

Mille Scolastiques sont venus ensuite, comme le Docteur irréfragable, le Docteur angélique, le Docteur séraphique, le Docteur subtil, le Docteur chérubique, qui tous ont été bien sûrs de connoître l'âme très clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avoient voulu que personne n'y entendît rien [5] :

Il y a un certain nombre d'ouvrages sur la philosophie scolastique auxquels Voltaire a pu emprunter ces épithètes dont il se moque. Nous lisons en effet dans le Traité d'Adam Tribbekow, sur les Docteurs scolastiques :

Tertiam Scolasticorum ætatem Durandus inchoat, cujus habetur epitaphium,

> Durus [6] Durandus jacet hoc sub marmore duro.
> An sit sabandus, ego nescio, nec quoque curo.

Hæc ad Lutherum usque ætas a seculo XIV duravit : habetque post

1. Voltaire, *Lettres philosophiques.* — Ed. Lanson, Appendice premier, p. 190 et suiv.
2. 34e dans l'édition Lanson.
3. *Ibid.*, note 17, p. 181.
4. Moreri, art. *Docteur*.
5. Ed. Lanson, p. 167-8.
6. C'est le *Doctor marmoreus* de Rabelais.

Scotum, *Holcot*, *Tricot*, *Briquot*, *Boquinquam*[1] et plures alios, quorum nomina et opera hic adducerem nisi ni catalogo... memorarentur...

Hac quoque tertia ætate scholasticis addita cognomenta atque epitheta, ut Præceptorum non sine pietate meminissent discipuli. Sic namque Alcuinum magistrum vocant *deliciosum*, Absium *irrefragabilem*, Richardum de media villa *auctoratum*, Scotum *subtilem*, Francisc. Mayronis *illuminatum*, Bassolium *ordinatissimum*, Bonaventuram *seraphicum*, Thomam *cherubicum*. De quibus Gerson. epistol. ad Joannem Cancellarium : Sint alii doctores, qui dicantur *Cherubici*, hic verissimo nomine *Seraphicus*, dum alii multi solum divaricant et dispergunt intellectum per prioritates et posterioritates, et signa et contingentia, cum tamen unum sit necessarium, dum præterea suos autores reddunt inflatos sine charitatis igne[2].

Il manque à cette énumération l'épithète d' « angélique ». Mais comme cette qualification se trouvait déjà dans la première rédaction de la lettre, rien n'empêche que Voltaire ait pu ajouter cette épithète qu'il connaissait déjà à celles que lui fournissait Tribbekow. Cependant il ne semble pas que ce livre soit la source de Voltaire. S'il l'avait consulté, n'aurait-il pas trouvé une plaisanterie fort à son goût dans la liste de noms : post Scotum, Holcot, Tricot, Bricot, etc., qui se trouve à la même page et qu'il ne pouvait manquer d'apercevoir?

En 1728 parut un livre du philosophe et juriste allemand Heineck (Heinecius) : *Elementa philosophiæ rationalis et moralis ex principiis admodum evidentibus justo ordine adornata. Accessere Historia philosophica et index locupletissimus.* Dans cette histoire de la philosophie qui est seulement un exposé sommaire des différentes doctrines philosophiques au cours des âges, l'auteur consacre deux paragraphes (99 et 100) à la philosophie scolastique. Dans le premier il exprime cette idée que la philosophie scolastique résulte de la doctrine aristotélicienne et des doctrines arabes. Dans le second, il énumère les principaux Docteurs scolastiques :

Hujus sectæ antesignani, Petr. Abelardus, Petrus Lombardus, Alexander ab Hales, Albertus Magnus, Thomas Aquinas, Jo. Duns Scotus, Durandus a S. Porciano, Guil. Occam et Gabriel non modo fastu scholastico* et malesana curiositate, sed et absona dicendi docendique ratione cordatioribus hodie risum excitant merito.

Et tamen hi doctores *angelici*, *cherubici*, *seraphici*, non modo universam philosophiam ac theologiam erroribus quam plurimis inquinarunt : verumetiam in philosophiam moralem invexere sacerrima ista principia probabilismi, methodi dirigendi intentionem, reservationes mentalis, peccati philosophici quibus Jesuitæ etiamnunc mirifice delectantur.

* Hinc cognomina ridicula, dum Habsius magister *irrefragabilis*, Richardus de media villa *auctoratus*, Scotus *subtilis*, Bonaventura *seraphicus*, Thomas Aquinas *cherubicus*, alii aliter vocati.

1. Non souligné dans le texte.

2. Adami Tribbekovi; *De Doctoribus Scolasticis et corrupta per eos divinarum humanarumque rerum scientia Liber singularis*, Gressia, 1665, in-4, liv. VI, p. 151-2.

Cette fois toutes les épithètes s'y trouvent.

Il parut de ce livre un compte rendu dans le *Journal des Savants*. Nous y lisons[1] :

... Il [Heineck] passe ensuite à la philosophie moderne et parle d'abord de la philosophie scolastique qu'il appelle un cahos bizarre des principes d'Aristote et de ceux des Arabes. Il dit que ceux qui ont levé l'étendart de cette scholastique sont Pierre Abailard, Alexandre de Hales, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Scot, Durand, Occam.

Il trouve ridicule qu'on ait appelé Halès le Docteur *irréfragable*, Scot le Docteur *subtil*, saint Bonaventure le docteur *séraphique*, saint Thomas d'Aquin le docteur *Angélique*, etc. Tous ces docteurs *Angéliques*, *chérubiques*, *séraphiques*, dit-il, ont, non seulement introduit diverses erreurs dans la philosophie et dans la théologie, mais ont encore corrompu la morale[1]...

D'après la note de Heineck, le « Docteur chérubique » serait Thomas d'Aquin. Mais le *Journal des Savants* corrige cette erreur, lui restitue l'épithète d' « angélique », et la qualification de « Docteur chérubique » ne trouve plus d'affectation. Or ceci est tout à fait conforme à la note de l'édition de Londres (34ᴮ) qui n'a pu identifier le « Docteur chérubique » et qui attribue à saint Thomas d'Aquin le « sobriquet » de « Docteur angélique ». Mais nous ne savons pas si cette note est de Voltaire, puisqu'elle ne se trouve pas dans l'édition de Jore, et Thiériot ignorant la source de Voltaire a pu faire cette note d'après Moreri. Par conséquent nous n'avons pas de raisons de décider d'une manière certaine quelle est la source de Voltaire. Est-ce le texte de Heineck, est-ce le compte rendu du *Journal des Savants* ?

Mais quoi qu'il en soit, la source de Voltaire est une source contemporaine. Il est légitime de supposer qu'elle s'intercale, sinon par sa date, du moins par la date à laquelle Voltaire l'a connue, entre les deux rédactions de la « Lettre sur M. Locke » et c'est une raison de plus d'admettre que le fragment de lettre, cité en appendice de l'édition critique, est bien, comme le supposait M. Lanson, antérieure à l'autre rédaction.

VIRGILE PINOT.

1. *Journal des Savants*, septembre 1729, p. 3 et suiv.

A PROPOS DE CHATEAUBRIAND TRADUCTEUR

L'intéressant article de M. F. Boillot sur *Chateaubriand théoricien de la traduction* (*Revue*, 1912, p. 791) me semble appeler une remarque. Le traducteur du *Paradis perdu* n'a-t-il pas extrêmement varié dans sa pratique de la version litéraire, et sans doute dans ses idées à ce sujet? Et n'y aurait-il pas un intérêt évident à confronter des échantillons de son *Milton* qui représenteraient divers « moments » de son activité de traducteur?

De la problématique traduction entreprise par l'émigré aux jours de sa grande détresse londonienne, il nous reste sans doute peu de chose : le *Coucher du soleil* inséré en 1803 dans la *Bibliothèque portative des écrivains français* de Moysant et Levizac (t. II, p. 199) serait-il une épave de ce premier travail? Il diffère assez peu du morceau plus étendu inséré dans le *Génie*, 2e partie, livre II, chap. III. Mais les différences sont grandes entre ce fragment de traduction et celui que donnera le *Paradis perdu* de 1836. Qu'on en juge, en comparant ces deux versions avec le texte anglais, chant IV, vers 592 :

Génie.

Cependant le soleil était tombé au-dessous des Açores; soit que ce premier orbe du ciel, dans son incroyable vitesse, eût roulé vers ces rivages; soit que la terre, moins rapide, se retirant dans l'orient, par un plus court chemin, eût laissé l'astre du jour à la gauche du monde. Il avait déjà revêtu de pourpre et d'or les nuages qui flottent autour de son trône occidental; le soir s'avançait tranquille, et par degrés un doux crépuscule enveloppait les objets de son ombre uniforme. Les oiseaux du ciel reposaient dans leurs nids, les animaux de la terre sur leur couche; tout se taisait, hors le rossignol, amant des veilles; il remplissait la nuit de ses plaintes amoureuses, et le silence était ravi.

Paradis.

... le soleil tombé au-dessous des Açores; soit que le premier orbe, incroyablement rapide, eût roulé jusque-là dans sa révolution diurne, soit que la terre moins vite, par une fuite plus courte vers l'Est, eût laissé là le soleil, peignant de reflets de pourpre et d'or les nuages qui sur son trône occidental lui font cortège.

Maintenant le soir s'avançait tranquille, et le crépuscule grisâtre avait revêtu tous les objets de sa grave livrée; le silence l'accompagnait, les animaux et les oiseaux étaient retirés, ceux-là à leurs couches herbeuses, ceux-ci dans leurs nids. Le rossignol seul veillait; toute la nuit il chanta sa complainte amoureuse; le silence était ravi.

N'est-il pas surprenant de trouver Chateaubriand plus hardi, plus délibérément littéral à soixante-sept ans qu'à trente-quatre? En juillet 1835, le

fidèle Ballanche écrivait à Mme d'Hautefeuille : « Chateaubriand nous a lu de magnifiques choses. Un chant de sa traduction de Milton, qui avance, et qui sera, vous pouvez en être certaine, une véritable conquête pour la langue française... » Fontanes aurait-il accueilli avec le même enthousiasme les essais d'inversions, les épithètes directes et les raccourcis d'expression au moyen de quoi le *Paradis perdu* devait être « calqué à la vitre »? Et ne conviendrait-il pas d'étudier les procédés différents de traduction dont usait, à trente années d'intervalle, un grand artiste fort avisé des ressources nouvelles dont le romantisme avait tenté, en partie grâce à lui-même, d'enrichir la langue française?

F. Baldensperger.

LETTRES INÉDITES DE PIERRE BAYLE

(*Suite* [1].)

XXII. — *Du même au même* [2].

29 août 1697.

Je n'ay sceu que depuis 4 ou 5 jours que le raport qui fut fait a M. le Chancelier du *Dictionnaire historique et critique* contient 4 ou 5 pages. Je n'en connoissois qu'un petit sommaire de 9 ou 10 lignes. Presentement j'ai une copie de ce raport. Je pourrois faire une ample reponse qui en refuteroit pleinement toutes les parties, mais on pourra voir un jour ce que j'ai a dire contre des plaintes assez semblables à celles là que certains critiques soi-disant devots ont faites en ce païscy [3]. Ce pourra etre la matiere d'une preface à la tete du Supplement ou de la 2e edition, s'il s'en fait une. On verra aussi les bonnes raisons que j'ai eues, et les justes droits de mesler des digressions et de citer des modernes, etc. Je vous dirai donc seulement, Mr, que pour connoitre la precipitation et le chagrin avec quoi le raporteur a donné son jugement, il ne faut qu'examiner les articles de mon ouvrage qui concernent les anciens, on verra clairement que quand il le faut, je remonte jusqu'aux sources, et que je cite d'autres gens que les modernes. Mais pour bien connoitre cette precipitation, il suffit de lire ce que j'ai dit de Mrs Arnauld, Nicole, St Ciran, dans son article, et celui de Garasse et d'Abelly; car bien loin que je loue ce dernier plus que les autres, ou que je medise des autres, je les loue beaucoup, et j'expose l'autre au ridicule.

Il m'accuse de mettre en balance l'abbé de St Réal avec Cornelius Nepos, dans l'article d'*Atticus*; cela est visiblement faux, je n'ai dit autre chose, sinon que cet abbé avoit fait une censure rigoureuse et en critique dangereux de Cornelius Nepos, et tout aussitot j'indique une reponse que M. Rainssant [4] lui fit, et dont je parlai dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres* avec tant d'eloges que l'abbé de St Real en fut tres chagrin. Ai-je prononcé que l'autorité du critique moderne egale celle de l'historien d'Atticus?

On traitte d'ignorance ce que j'ai dit dans cet article, que *Librarius*

1. Voir la *Revue* d'avril-juin et d'octobre-décembre 1912.
2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 9.
3. Une note de l'édition de des Maizeaux (t. II, p. 686) dit que le 14 novembre 1697 Bayle envoya sa réponse au jugement de l'abbé Renaudot : Réflexions sur un imprimé qui a pour titre : Jugement du public, etc., 4 pages in-4°.
4. Le numismate Pierre Rainssant (1640-1689).

veut dire libraire. Diroit-on cela, si l'on avoit lu la note marginale C, de la page 405, où je dis que par les libraires d'Atticus, il faut entendre les copistes et les relieurs, selon la mode de ces siecles-là? On peut prouver d'ailleurs que *Librarius* se prend quelquefois pour ceux qui vendoient des livres.

Les negociations du P. Audebert [1], Jesuite, pour la pacification des Religions passent pour constantes parmi nos ministres; je n'en ai parlé que sur un memoire que je cite du fils de M. Amirault. Cela me disculpe en tout cas [2].

XXIII. — *Extraits d'une lettre du même au même* [3].

5 novembre 1698.

Les *Lectiones Lucianeæ* de M. Jens [4] paroissent depuis un mois. C'est un livre in-8° de 30 feuilles, rempli de bonne critique, et qui au tems des Casaubons et des Lipses, je veux dire lorsque cette etude etoit a la mode, eust fait beaucoup de bruit.

On rimprima l'année passée a Scelestad la Consultation du fameux G. Calixte [5] : *De Tolerantia Reformatorum controversa consultatio.* Le fils de l'auteur [6] y a joint une preface qui merite d'etre lue.

1. Le P. Étienne Audebert (1592-1647).

2. Dans l'intervalle entre cette lettre et la suivante, l'abbé Dubos avait fait un voyage en Angleterre, et voici en quels termes Bayle le recommandait à un de ses amis, le médecin Sylvestre, qui édita à Londres avec des Maizeaux les œuvres de Saint-Evremond : « Rotterdam, 6 juin 1698.

« Je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui pour vous prier de témoigner à M. l'abbé Du Bos que mes bons amis deviennent facilement les vôtres. Au reste, je ne vous ferai pas le détail de son mérite ; je me contente de vous dire son nom, qui est si avantageusement marqué dans le *Menagiana*, et d'ajouter que la dissertation qu'il a publiée *Des Quatre Gordiens* a montré au public de quelle manière il sait développer les antiquités par le moyen des médailles et par le raisonnement sur les passages des auteurs. Vous ferez bientôt la découverte de son mérite. Quand vous auriez aussi peu de discernement que vous en avez beaucoup, cette affaire-là vous serait la plus aisée du monde. Il passe en Angleterre, pour voir un pays qui est aujourd'hui si célèbre par tout le monde, entr'autres choses du côté de l'érudition. Vous pouvez, Monsieur, lui être d'un grand secours, pour lui donner les ouvertures nécessaires dans une grande ville, dont vous savez si bien la carte, et où votre mérite vous a fait tant d'amis et de connaissances... » (*Œuvres diverses de Pierre Bayle*, La Haye, 1731, t. IV, p. 762.)

3. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 17.

4. Joannis Jensii, *Lectiones Lucianeæ. Accedit ad J. G. Grævium virum clarissimum super aliquot Diodori Siculi locis epistola.* Hagæ Comitum, 1699. Dans une lettre à M. Bayze du 19 septembre 1698 (Edit. des Maizeaux, II, p. 724), Bayle disait : « M. Jens, recteur des écoles de La Haye, publiera bientôt des observations critiques sur Lucien où il rétablira beaucoup de passages qui n'ont jamais été bien entendus ni correctement publiés ». Le même écrivait le 2 octobre suivant à M. Marais (*ibid.*, p. 732) : « L'auteur est un jeune homme fort savant et l'un des bons Grecs de ce siècle. Il s'appelle Jens, il est de Dordrecht et régente une classe à La Haye. »

5. George Callisen (1586-1656), qu'on a regardé comme le plus savant théologien protestant du XVII^e siècle.

6. Frédéric-Ulric (1622-1701), abbé de Kœnigslutter et professeur de théologie à Helmstædt.

Un Allemand nommé Crenius[1] vient de publier la 4e partie de ses *Animadversiones historicæ-philologicæ.*

M. Schulammet, professeur a Helmestad, a publié un livre assés bon intitulé : *Natura sibi ipsi et medicis vindicata.*

Le P. Papebroch a mis en latin un traité espagnol de Gaspard de Mendoza[2], Marquis de Mondejar; le titre de la traduction latine imprimée a Anvers est : *Examen divinitatis quam in Carmelo Vespasianus consuluit, sive Suetonii locus de Deo Carmelo explicatus.*

XXIV. — *Extraits d'une lettre du même au même*[3].

18 janvier 1700.

Le *Platonisme developpé*[4] est l'ouvrage d'un Socinien qui s'etend beaucoup sur le λόγος de Platon, et sur le progres que fit ce dogme, soit parmi les Juifs, soit parmi les 1ers chretiens. On devine bien le but de l'auteur. Je crois qu'il se trompe au fond, mais ce qu'il dit n'est pas inutile pour mieux entendre Platon et connoistre les progres que font les dogmes en passant d'un siecle a un autre, et d'une secte a une autre.

On a publié depuis peu une dissertation latine de feu M. Le Moine[5], professeur en theologie a Leide, sur le mot *Jehova* attribué au Messie dans l'Ecriture.

On a imprimé deux livres dans les Païs-Bas Espagnols, l'un est intitulé *La foy et l'innocence du clergé de Hollande deffendue contre un libelle diffamatoire intitulé : Memoire touchant le progres du Jansenisme en Hollande par M. du Bois, pretre*[6]. L'autre est : *Les Lettres du P. Lami, Religieux Benedictin, pour repondre a la critique du R. P. Mallebranche sur les 3 derniers Eclaircissements de la Connoissanee de soi-meme touchant l'amour desinteressé*[7].

Ce qui fait icy le plus de bruit depuis quelques jours en matiere de livres, est l'ouvrage que M. Le Vassor vient de publier. C'est le 1er tome de l'*Histoire de Louis XIV*[8]; il comprend sa minorité : on l'estime beaucoup. L'auteur y parle assez librement et bien fortement

1. Ou plutôt Thomas-Théodore Crussius (1648-1728). Les *Animadversiones* parurent en 18 vol. in-8° de 1695 à 1723.

2. Ni la *Bibliothèqve des écrivains de la Compagnie de Jésus*, ni le P. Hélyot ne mentionnent cet ouvrage du P. Papebrock.

3. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 18.

4. *Le Platonisme dévoilé, ou essai touchant le Verbe platonicien*, Cologne, 1700, 395 p. in-8, par Souverain, ministre protestant, déposé comme arminien, et mort en Angleterre en 1700.

5. Étienne Le Moine (1624-1689).

6. L'auteur de ce libelle imprimé à Delft est le P. Quesnel.

7. Ce devait être une contrefaçon du livre publié à Paris sous le même titre l'année précédente.

8. Michel Le Vassor publia aussi une *Histoire de Louis XIII* en 20 volumes, Amsterdam, 1710-1721.

contre l'autorité despotique. Il repasse en Angleterre, s'il n'y est déjà arrivé.

M. Henninius que vous connaissez pour le traducteur de l'*Histoire des grands chemins* de Bergier, a eu soin de l'edition de quelques *Lettres itineraires* de feu M. Tollius[1], et y a joint des notes. C'est un in-4° assés bien ecrit, et qui contient d'assés bonnes observations sur l'Allemagne et la Hongrie. M. Hennin dans ses notes s'etend un peu sur la baguette divinatoire.

Les *Lettres critiques* de M. Simon[2], où les Benedictins sont fort maltraittez, ne sont pas encore connues en ce païs-cy. M. Basnage en a reçu un exemplaire de Geneve, ou je crois qu'elles ont été imprimées.

Je sais, M., que vous avés des habitudes avec M. de Francastel, bibliothecaire au college des 4 Nations; faites-moi la grace de lui dire, quand vous en aurez l'occasion, que j'aurai l'honneur de lui ecrire au premier loisir, afin de le remercier de l'excellent eclaircissement qu'il m'a donné touchant un Vitruve publié au xv^e^ siecle[3] par un Sulpicius. Je voulois scavoir si ce Sulpicius etoit le meme que Sulpicius Verulanus. M. de Francastel m'ecrit qu'on ne scauroit verifier cela, ni par les ecrits de Sulpicius Verulanus, ni par l'epitre dedicatoire de Vitruve; mais si l'on pouvoit avoir un catalogue des professeurs qui ont enseigné dans l'Académie de Rome depuis Pomponius Lætus, et qu'on y trouvât Sulpicius Verulanus, il en faudroit inferer que c'est lui qui a publié ce Vitruve, car celui qui l'a publié dit dans l'Epitre dedicatoire qu'il enseignoit a Rome publiquement les Belles Lettres.

XXV. — *Bayle à Janiçon*[4].

30 août 1700.

Nos nouveautez litteraires vous sont connues par nos journaux. Je ne vous parlerai que de deux livres qu'ils n'ont point encore annoncez. L'un est les memoires de M. d'Artagnan, Capitaine des Mousquetaires[5]. Parmi un grand nombre de longs recits sur ses duels et sur ses amours pour une cabaretiere, on trouve de tems en tems des particularitez fort notables et des traits satiriques contre des personnes qualifiées. On

1. Jacques Tollius, mort à Utrecht en 1696, disciple de Vossius. L'ouvrage posthume dont il est parlé ici est *Epistolæ itinerariæ ex auctoris schedis postumis recensitæ*, contenant le récit d'un voyage en Hongrie fait en 1687.

2. *Lettres critiques où l'on voit les sentiments de M. Simon sur plusieurs ouvrages nouveaux publiés par un gentilhomme allemand*, Bâle (Rouen), 1699, in-12. Des onze lettres qui composent ce volume, trois avaient paru en 1694, attaquant vivement l'édition de Saint Jérôme de Dom Jean Martianay.

3. A Rome en 1486, in-folio.

4. Coll. Troussures, copie de la main de l'abbé Dubos.

5. Courtilz de Sandras les publia à Cologne sous le titre : *Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, contenant plusieurs choses secrètes et particulières, arrivées sous le règne de Louis le Grand jusqu'au siège de Maëstricht.*

promet que les 2 tomes qui doivent suivre seront plus considerables. L'autre ouvrage est un recueil de toutes les pieces qui ont esté faites en divers tems par les Jansenistes contre le P. Bouhours [1]. On a mis en teste un escrit fait depuis peu contre lui. C'est une reponse a la lettre a l'auteur des avis importans [2]... ou apologie du P. Bouhours [3]. Il est fort maltraitté dans cette nouvelle piece, aussi bien que dans les autres.

Il y a un gros livre latin d'un Ministre et professeur en theologie a Dordrecht nommé Van Til [4]. C'est un commentaire sur le cantique de Moïse et sur quelques autres cantiques de l'Ecriture; avec une dissertation sur le tems de la naissance de Jésus-Christ, où il soutient que toutes les hypotheses que l'on a vues jusqu'ici sur cette epoque sont fausses.

Les deux fils [5] du feu professeur en theologie a Utrecht, Burman, grand Cartesien, ont publié, sous le titre de *Burmannorum pietas*, un escrit ou ils le justifient contre les accusations de M. Limborch [6], professeur Arminien à Amsterdam, qui l'avoit taxé d'avoir avancé des propositions qui sentent le Spinozisme. L'ainé des fils de ce Burman [7], lecteur aux Belles Lettres à Utrecht, et successeur designé de M. Grævius, a publié une dissertation bien docte pour montrer que les Medailles, Inscriptions, etc., ou Juppiter est surnommé καταβάλης signifient Juppiter tonnant et fulminant, et non pas Juppiter descendant sur la terre pour la combler de bienfaits.

[Les soins de la 2e edition de son Dictionnaire lui laissent peu de loisir. Il salue de tout son cœur Mrs Pinsson, de la Roque et Simon de Valhebert [8].] Le gentilhomme qui vous rendra cette lettre est mon cousin germain, capitaine au regiment de Piemont. M. de Bonrepaux a eu la bonté de lui donner une bonne recommandation pour une affaire qui l'a obligé de venir à Paris.

J'ai reçu avec une lettre de M. l'abbé Du Bos le memoire que M. Bachelier de Marais vous avoit communiqué. Il est venu trop tard; car les imprimeurs ont passé la lettre K et seront bientot au commencement de la lettre M.

J'envoie a M. l'abbé Du Bos un exemplaire de la nouvelle edition de Marot qui est fort belle. Je l'ai donné a M. de Joigni, Gentilhomme de

1. *Le P. Bouhours convaincu de ses calomnies anciennes et nouvelles contre MM. de Port Royal*, 458 p. in-12.

2. *Avis importants à M. Arnauld sur le projet d'une nouvelle bibliothèque d'auteurs jansénistes*, par Richard Simon, sous le pseudonyme de Sainte-Foy.

3. *Apologie de M. Arnauld et du P. Bouhours contre l'auteur déguisé sous le nom de l'abbé Albigeois* [Nicolas Toinard], par le P. Rivière, S. J., Mons, 1694, in-12.

4. Salomon Van Til (1644-1713).

5. François et Pierre Burmann, fils du théologien hollandais François Burmann (1628-1679).

6. Philippe van Limborch (1633-1712).

7. Pierre Burmann (1668-1741).

8. Bibliothécaire de l'abbé Bignon.

Normandie, qui partit d'ici jeudi dernier pour s'en retourner chez lui. [Il attend un mémoire pour l'article des Isles Marianes.]

XXVI. — *Bayle à M. de Francastel* [1].

Monsieur,

Je ne saurois vous temoigner assez fortement la confusion ou je suis de n'avoir pas eu encore l'honneur de vous remercier tres humblement de la bonté que vous avez eüe de m'envoier un si bon eclaircissement sur l'edition de Vitruve par Sulpisius. Il y a tant de marques d'habile homme et d'esprit exact dans ce que vous avez pris la peine de me communiquer, et dont je me suis servi dans l'article *Sulpisius* [2] en aprenant au public que c'etoit vous, Monsieur, qui me fournissiez cela, que je devois par cette seule raison me hater de vous temoigner ma gratitude, mais il y a eu tant de details importuns et embarassants dans le travail de la 2e edition de mon dictionaire que j'ai eté forcé de renoncer à faire des lettres. A present que je me trouve un peu de loisir, je ne serois pas excusable si je diferois à vous faire mes humbles remerciemens, avec mille protestations d'estime et de reconoissance. La maniere humble, obligeante, exacte et docte avec laquelle vous avez eclairci cette premiere question, Monsieur, vous eut attiré de ma part des importunitez sans nombre, si vous n'en eussiez eté preservé par la raison que je m'en vais dire. Je n'ai presque jamais eu deux feuilles d'avance prestes pour donner aux imprimeurs. Ainsi quand je faisois un article, j'etois seur qu'il seroit imprimé dans sept ou huit jours, il eut donc eté inutile de vous consulter et de vous demander quelque secours, car vos reponses seroient venues trop tard, quelque diligence que vous eussiez faite. Mais a l'avenir, comme je travaillerai sans etre pressé et long tems avant qu'on commence d'imprimer, vos eclaircissemens ne seront point tardifs, et je pourrai bien vous en demander si vous voulez bien le permettre, ou si vos occupations ne m'inspirent pas la retenuë de ménager votre tems. Je suis avec une estime tres particuliere, Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Bayle.

A Rotterdam le 2 de janvier 1702.

A monsieur de Francastel, bibliothecaire au College des Quatre Nations a Paris.

1. Coll. Troussures. Lettre autographe. Une lettre portant la même date a été publiée par Des Maizeaux, t. III, p. 842-845.

2. Dans cet article de son *Dictionnaire*, Bayle attribue l'édition de Vitruve à Sulpitius Verulanus dont il a été parlé plus haut.

XXVII. — *Bayle à l'Abbé Du Bos*[1].

A Rotterdam le 20 de février 1702.

Je commence par une chose qui vous empeschera d'estre surpris que dans la 2e edition de mon ouvrage, il n'y ait rien qui ait du raport à la querelle avec M. l'Abbé Renaudot. Vous saurez que M. de Witt[2], son grand ami, n'eut pas plus tost vu les reflexions que je publiai en feuilles volantes et où je promettois un examen particulier du jugement de cet abbé, qu'il m'exhorta fortement à ne plus songer à cela. Il m'assura qu'il avoit escrit sur ce sujet à son ami et qu'il souhaittoit de procurer entre nous une cessation de toutes sortes d'hostilitez et qu'il savoit que M. l'Abbé seroit fort aise de n'etre pas obligé à prendre la plume à cette occasion. Il s'en estoit expliqué dans des lettres qu'il avoit escrites à M. Leers et qui me furent communiquées. M. Leers qui lui a de grandes obligations souhaitta passionement de n'imprimer rien qui le pust desobliger et me pria d'accorder a M. de Witt d'estre le pacificateur de nos differends. N'y aiant rien donc de plus eloigné de mon humeur que ces querelles personnelles de plume, je consentis à ce que l'on demanda de moi, c'est à dire à une ammistie et à un abandon general de cette dispute. J'ai tenu exactement ma parole; me souciant tres peu de ce qui m'a esté mandé, que M. l'Abbé Renaudot ne cesse en tems et tous tems, partout ou il se trouve, de decrier mon dictionnaire[3]. Cela ne me fait pas grand mal, non plus qu'à M. Leers.

J'avois resolu de donner l'article Gordien et cela principalement afin d'avoir lieu de parler des deux ouvrages que vous avez publiés sur cette matiere; mais il m'a esté impossible, parce que la 2e edition s'est faite à mesure que je la revoiois et que j'y faisois des additions. Ce qu'il falloit ajouter aux vieux articles devant estre preparé avant les articles nouveaux que je pouvois fournir, il arrivoit que je ne pouvois jamais avoir beaucoup de copie preste. Je ne devançois les imprimeurs tout au plus que de 2 ou 3 feuilles et ainsi je ne pouvois pas m'engager à la composition d'un nouvel article, qui, comme celui de Gordien, auroit demandé plusieurs jours; car pendant que j'y eusse travaillé, les imprimeurs m'eussent joint et auroient esté obligez de s'arrester si l'article n'eut pas esté achevé quand sa place seroit venue, c'est à dire quand tous les articles qui le devoient preceder eussent esté deja imprimez. Cette raison m'a empesché de donner une infinité d'articles pour lesquels j'avois des memoires informes qui ne pouvoient estre rangez qu'en beaucoup de tems. Il n'y a, je pense, dans la 2e edition que deux empereurs romains, Aurelien et Jovien.

1. Coll. Troussures, copie de la main de l'abbé Dubos. Une lettre portant la même date, adressée à M. Ancillon, a été publiée par des Maizeaux, t. III, p. 853-854.

2. Le fils du grand pensionnaire de Hollande.

3. On verra plus loin une lettre de l'abbé Renaudot, datée de 1702, qui justifie ce qu'avance ici son adversaire.

Voila aussi M. ce qui m'a privé des occasions de faire mention comme je le souhaittois des ecrits de M. Galland[1] qu'il m'a fait la grace de m'envoier par le canal de M. Pinsson, de quoi je lui ai fait faire mes remerciements tres humbles. Vous m'obligerez beaucoup si vous voulez bien me disculper aupres de lui.

Je n'ai pas bien pu dechiffrer dans vostre derniere lettre le nom de l'auteur du Rondeau contre Benserade. On peut lire selon votre ecriture ou Nardin ou Stardin. Je ne connois personne sous ce nom là.

XXVIII. — *Extraits d'une lettre du même au même*[2].

A Rotterdam, le 27 fevrier 1702.

On a publié deux ouvrages : l'un est une Response aux questions importantes sur l'Histoire de la Congregation *De Auxiliis*. Le P. Germon dont vous m'avez parlé comme d'un Jesuite qui est a Rome et que je croiois actuellement a Paris est l'auteur de ces *Questions Importantes*[3]. L'abbé Le Blanc pretendu est peut estre l'auteur de la Response dont il s'agit. Elle est de 522 pages in-12 et imprimée à Louvain[4]. Elle m'a paru tres forte et il me semble qu'il sera tres difficile de bien repliquer.

L'autre livre est intitulé *Estat present de la Faculté de Theologie de Louvain*[5]. On y trouve qu'un Augustin, nommé le P. Desirant, professeur en politique, a esté chassé du Pays-Bas Espagnol pour avoir tenu des discours dans ses leçons publiques injurieux au Roy d'Espagne son maître, Philippe V, et au Roi de France, et cela en presence de plusieurs officiers françois. Cet ouvrage consiste en 3 lettres d'un Chanoine de Tournai et contient en teste plusieurs passages d'autres Jesuites qui ont enseigné la dependance des Rois. L'un des abus qu'on pretend qui regne à Louvain dans la Faculté de Theologie, est que plusieurs professeurs y soutiennent hautement toutes les maximes des Ultramontains et dechirent les dernieres decisions du Clergé de France. C'est ce que fait nommement un professeur Irlandois nommé Martin, dont on fait un portrait bien laid, et l'on n'oublie pas une lettre qu'il escrivit au tems de l'expedition du Prince d'Orange en novembre 1688, dans laquelle lettre, entre plusieurs autres avis, il conseilloit de choisir 600 cavaliers bien armés de toutes pieces qui eussent ordre de se jetter sur ce Prince et de le tuer.

Le livre de politique de M. Sidney[6], que vous avez vu en anglois, est

1. Le numismate Antoine Galland (1646-1715).
2. Coll. Troussures. Copie de la main de l'abbé Dubos.
3. Cet ouvrage fut l'origine d'une querelle très vive entre l'ancien détracteur de la *Diplomatique* de Mabillon et le Père Serry, des Frères Prêcheurs.
4. L'*Histoire des Congrégations* de Auxiliis, *justifiée contre l'auteur des* Questions importantes, *par un docteur en théologie de la Faculté de Paris* (le P. Serry).
5. Cet ouvrage fut imprimé à Bruxelles (l'édition porte Trévoux) en 1701, et fut condamné par Clément XI.
6. Sans doute les *Discourses concerning government*, Londres, 1698, in-fol., d'Algernon Sidney (1622-1683).

sous la presse a La Haye, traduit en françois. On y rimprime aussi les *Annales de la Cour et de Paris*[1], qui, à ce que vous me marquez, sont fideles et veritables generalement parlant. M. le Prince Maurice, fils de M. le Comte d'Auvergne, me disoit il y a quelques mois qu'il n'y a presque pas un mot de vrai dans tout le livre.

Les pieces de theatre qu'on a publiées à La Haie sous le nom de la Fontaine sont *Penelope*, tragedie; *Le Florentin*; *Ragotin*; *Je vous prend sans verd*, 3 comedies[2]. A quoi l'on a joint une tragedie composée par M. de Waernewick, intitulée *Le Duc de Montmouth*. On m'a dit que la *Penelope* est un ouvrage de l'abbé Genest, et que La Fontaine n'a rien fait de tout cela.

XXVIII. — *Extraits d'une lettre du même à M. Marais*[3].

A Rotterdam, le 16 avril 1705.

... Si l'on peut avoir la response à la lettre à Mme de Lionne, on lui cherchera une place convenable. Je n'ai jamais vu cette response, non plus que les vers de M. Despreaux sur certaine critique repandue dans le *Journal de Trevoux*[4]. Ce n'est que par quelque coup de hazard que les meilleures choses qui courent dans Paris parviennent jusques à nous. Ce hazard ne nous a point favorisez encore quant aux lettres que M. de La Chapelle publie comme faites en Suisse[5]; ni quant a cette piece en vers et en prose addressée a M. le Comte de Grammont, et de laquelle vous me donnez une idée si avantageuse. J'ai vu ce que les journalistes de Trevoux ont dit des premieres lettres du Suisse; ils en parlent avec eloge; j'avois soupçonné que M. le Noble en estoit l'auteur; mais vous m'avez detrompé. Les *Entretiens politiques*[6] que

1. *Annales de la Cour et de Paris pour les années 1697 et 1698*, par Sandras de Courtilz, Cologne, 1701, 2 vol. in-12.

2. *Pénélope* fut réclamée aussitôt par l'abbé Charles-Claude Genest comme son œuvre, et il n'est nullement prouvé que les trois autres pièces, même *le Florentin*, composé, dit-on, pour se venger de Lulli, soient du grand fabuliste, encore que les éditeurs les ajoutent toujours à la suite de ses ouvrages.

3. Coll. Troussures. Copie de la main de l'abbé Dubos. Une autre copie de la même main donne la lettre de Bayle à M. Marais, datée du 6 mars 1702. Des Maizeaux l'a publiée (t. III, p. 858-864), sauf ce passage sur le prix du *Dictionnaire* de Bayle : « Le prix de la deuxième édition chez le libraire dans le détail est de 40 florins, de la monnaie de ce pays-ci. Quand il vend un nombre considérable d'exemplaires tout à la fois, il rabat de ce prix-là ou cinq pour cent, ou dix ou même vingt, selon le nombre d'exemplaires qu'on lui achète. Vous savez, monsieur, qu'ordinairement trois florins de ce pays-ci valent 70 ou 72 francs de France. » Le *Journal* de Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris (1665-1737), a été publié.

4. On sait que les Jésuites rédacteurs du *Journal de Trévoux* n'ont pas ménagé Boileau, et que celui-ci dirigea contre eux deux de ses épigrammes (nos 32 et 33 de l'édition Gidel).

5. *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre, et divers mémoires et actes pour servir de preuves a ces lettres*, Bâle (Paris), 1703-1711, 2 vol. in-4, par Jean de la Chapelle (1655-1723), qui en donna lui-même une traduction latine.

6. Le titre est *Nouveaux entretiens politiques* : ils parurent de 1702 à 1707.

M. le Noble [1] commença de publier, tous les mois, en 1702, et dont je vis une année presque entiere, m'avoient fait juger qu'il pourroit bien estre l'auteur de ces lettres là, parce que les journalistes de Trevoux les representoient comme remplies de feu et d'accusations atroces contre la Maison d'Autriche. C'est le caractere des *Entretiens politiques* de M. le Noble. Je ne sai s'il les continue, et en ce cas là je m'imagine qu'il a esté bien embarassé depuis la bataille de Hocstet; car comme il ne se contentoit pas de parler des choses passées, mais qu'il anticipoit continuellement sur l'avenir, et qu'il le predisoit funeste de plus en plus aux alliez, il a pu voir par cette unique journée le peu de fond qu'il faut faire sur les apparences les plus flateuses. Si tous les Doctes et les orateurs de l'Academie francoise avoient eu la retenue dont vous vous estes servi, en me parlant des lettres du Suisse, le reste, dites vous, est entre les mains du Dieu des armées, ils n'auroient pas esté insultez comme ils l'ont esté.

Je n'ai pas vu les vers latins que l'Université d'Oxford fit presenter pour etrennes a la Reine Anne le 1er de janvier dernier, mais je sai que l'un de leurs poemes a pour titre *Mercurius Parisinus*, et je conjecture que l'auteur du *Mercure galant*, faux prophete continuel, y est fort maltraitté. Je voudrois qu'en faveur des belles pensées et de l'eloquence que M. l'abbé de Polignac estalla le 2e aoust 1704, lorsqu'il fut reçeu à l'Academie francoise, on lui eust fait grace sur les menaces qu'il faisoit aux alliez, et qui furent refutées par eux si terriblement onze jours apres. Mais un Nouvelliste de La Haie l'a insulté impitoiablement sur cet article. Ce Nouvelliste est celui qui donne tous les mois depuis 5 ou 6 ans, l'esprit ou les *Nouvelles des Cours de l'Europe* [2]. Je vous ai escrit autrefois que c'est lui qui a composé tous les volumes de la *Critique du Telemaque*; qu'il est de Rouen et qu'il a esté Benedictin. Il se nomme Geudeville [3].

Ceux qui vous ont dit que j'ai composé quelque chose contre cet ouvrage de M. de Cambrai, se trompent en toutes manieres; vous pouvez compter là dessus tres certainement. Mon libraire n'envoie rien

1. Sans doute Eustache Lenoble, baron de Saint-Georges et de Tenelière (1643-1711).

2. L'*Esprit des cours de l'Europe* parut à La Haye de 1699 à 1710, très violente satire contre les ministres français. Supprimée en 1701 sur la demande de l'ambassadeur de France, d'Avaux, elle reparut au bout de trois mois, mais en gardant le titre de *Nouvelles des cours de l'Europe*, que lui avait donné le sieur Lamberti, Grison de nation, auteur d'une histoire de la Révolution d'Angleterre, lequel l'avait continuée sous ce titre jusqu'au départ de M. d'Avaux.

3. Nicolas Gueudeville était en effet un Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Fils d'un médecin de Rouen, il avait fait profession à Jumièges le 8 juillet 1671 à l'âge de dix-neuf ans. Après avoir obtenu de brillants succès comme prédicateur, il soutint des opinions hétérodoxes, ne tint aucun compte des admonestations de ses supérieurs, finalement s'évada du monastère et se réfugia à Rotterdam où il embrassa le protestantisme et se maria en 1690. Il mourut dans la misère à La Haye en 1720. Bayle dit de lui dans une lettre du 6 mars 1702 (des Maizeaux, t. III, p. 858-864) : « Je le connais assez particulièrement; il est fort agréable en conversation et ne hait pas les plaisirs ».

aux Pays-Bas Espagnols, tant on y est difficile par raport aux livres de Hollande. Si la chose eust esté faisable, j'aurois eu le soin de vous envoier un exemplaire de la continuation de mes Pensées sur les Cometes, laquelle contient deux petits tomes en grand in-12 petit caractere.

Mais a propos de M. de Cambrai, je dois vous dire que j'ai lu son ordonnance contre le cas de conscience, elle a esté inserée dans le recueil que l'on vient de publier a Amsterdam en 3 volumes in-12 sous le titre de *Histoire du cas de conscience*[1]. On ne peut pas, ce me semble, reduire à l'absurde avec plus d'addresse et avec plus de force les Jansenistes sur la distinction du fait et du droit. Je ne dis rien du 3e tome (de cette *Histoire du Cas de Conscience*), qui n'est presque qu'une refutation de l'ordonnance du mesme Prelat et qui lui propose des doubtes qu'il ne paroist pas possible qu'il resolve : ainsi cette distinction du fait et du droit est une maniere de Pyrrhonisme.

Je ne scaurois me deffendre des impressions de la verité en aprenant ce que vous me dites de M. Despreaux, je vous dirai qu'il est admiré en Angleterre où, comme disoit M. de St Evremond, on n'est pas grand admirateur des estrangers. Ce qui a confirmé les Anglois dans l'estime particuliere qu'ils avoient conceue pour ses ouvrages est de voir qu'il s'est declaré pour les Anciens.

On ne parle plus de l'impression du Petrone de M. Venette[2].

Je suis ravi d'apprendre que M. L'Aisné[3], qui a travaillé sur le mesme auteur, soit rechappé d'une dangereuse maladie.

M. Perizonius fait quelque chose pour repliquer à M. Le Clerc, au sujet de leur different sur le merite de Quinte Curce.

Le P. Quesnel, champion infatigable du Jansenisme, escrit nuit et jour, et ne laisse presque rien à quoi il ne replique. Il vient de publier sa justification contre l'imprimé qui contient le procés que l'Archevesque de Malines lui a fait faire. C'est un tres savant homme et une tres belle plume; mais il est a craindre que l'entestement ne se mesle enfin dans de si longues disputes et que l'on ne fasse par la haine du parti contraire ce que l'on croit faire par zele de la verité.

Iliacos extra muros peccatur et intra[4]. Il me semble que le meilleur moien de s'acquitter de la promesse que les Jansenistes ont faite

1. *Histoire du Cas de conscience signé par 40 Docteurs de Sorbonne, contenant les Brefs du Pape, les Ordonnances épiscopales, censures, lettres, et autres pièces pour et contre le Cas, avec des Réflexions sur plusieurs Ordonnances*, par Fouilloux, disciple de Quesnel.

2. Le médecin Nicolas Vénette (1633-1698), auteur du *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage*, fit paraître une traduction de Pétrone à Amsterdam en 1697, qui ne fut tirée qu'à un nombre infime d'exemplaires (*Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 207). Il avait aussi composé un dictionnaire raisonné du *Satyricon*, qui demeura manuscrit.

3. Le numismate Antoine Laisné (1668-1746).

4. En réalité le vers d'Horace (*Epist.*, lib. I, 2) est :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

d'avoir un silence respectueux à l'egard du fait, seroit de se taire, et non pas de publier incessamment et avec fracas qu'ils n'ont promis que le silence, et de faire imprimer des decisions signées par 40 docteurs qu'il suffit, en parlant toujours, de promettre le silence respectueux. Contradiction *in adjecto.*

Je vous supplie de m'apprendre si les plaidoyers de M. Sachot pour Madame Mazarin ont esté imprimez.

Je m'en vais composer quelque chose pour repliquer a un ministre nommé M. Jaquelot [1], qui a publié un livre sur la conformité de la raison avec la Religion, où il m'attaque a fer esmoulu. Tout ce qu'il dit pour resoudre les difficultez sur l'origine du mal est foible et facile a refuter.

XXIX. — *Lettre sans date à l'abbé Dubos* [2].

Je mets sur ce billet à part ce que j'ai à vous repondre touchant M. Thierri [3]. J'avois travaillé pour lui en chemin faisant, et j'avois fait plusieurs corrections au Moreri. Je lui en ai meme fait tenir quelques unes, et je lui en ai souvent offert de semblables. Je vous parle d'un tems assés eloigné; il me prevint meme fort honnetement par une lettre de change de cent ecus si je m'en souviens bien. Je croi que s'il eut voulu donner les mains à une proposition que je lui fis, et que M. Leers lui reitera plusieurs fois, je n'aurois jamais songé au *Dictionnaire critique*, mais seulement à la correction du Moreri. Nous lui proposames d'associer M. Leers a son Dictionaire seulement par grimace, car M. Leers m'a assuré qu'il lui avoit fait une declaration par ecrit qu'il ne pretendoit en nulle maniere se prevaloir de cette association. Il n'avoit en vuë que d'empescher d'autres libraires de ce pays qui ne l'aiment pas et qu'il n'aime guere, de s'enrichir a contrefaire Moreri; et il les eût empechez de l'imprimer, en obtenant ici un privilege des Etats, comme il lui eût eté facile, pour l'edition de France, en qualité d'associé de M. Thierri. M. Thierri par je ne sais quelle fatalité qui fait que les gens les plus eclairez sur leurs interets ont quelquefois de mauvais momens, et donnent à gauche, rejetta tousjours la proposition, et m'ecrivit diverses fois qu'il ne se soucioit point que l'on contrefit son Moreri, qu'il n'en vendoit presque point en Hollande, et que l'edition de Hollande n'entreroit point en France, qu'ainsi elle ne lui feroit aucun prejudice. C'etoit mal connoitre l'avenir et le present meme, car il est seur que son Moreri se vendoit tres bien en ce pays cy, et qu'il

1. Isaac Jaquelot publia à Amsterdam en 1703 son livre *La conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le* Dictionnaire historique et critique *de M. Bayle.* Cet ouvrage fut l'origine d'une longue guerre à coups de brochures entre les deux philosophes.

2. Coll. Troussures, lettre autographe.

3. Celui qui à cette époque était à la tête de la grande maison de librairie parisienne était Denis II Thierry, mort en 1712.

est entré en France un nombre infini d'exemplaires de l'edition de Hollande.

Le nom de M. Le Clerc mis a la tete a donné une curiosité excessive d'avoir en France cette nouvelle edition, dont le debit a esté tel qu'au bout d'un an il falut en faire une seconde, qui auroit eté suivie d'une autre chaque année, si les libraires n'avoient jugé a propos de diferer la 3e jusques apres la publication de mon *Dictionaire*. Cette attente a esté bien longue pour eux. Enfin des que mon ouvrage a paru, ils ont remis M. Le Clerc à ce travail; ils preparent une nouvelle edition dans laquelle ils corrigeront ce que j'ai marqué comme fautif dans Moreri, et M. Le Clerc corrigera encore de son coté, et fera des additions. Il est bien seur que toutes les fautes que j'avois corrigées pour M. Thierri, et qui m'avoient couté bien du tems, disparaitront à cette 3e edition de Hollande; je parle meme de celles que je n'ai pas emploiées. Je previs bien que mon travail seroit inutile, puisque M. Thierri consentoit qu'on rimprimat en Hollande son Moreri revu par M. Le Clerc, et comme d'ailleurs je ne voiois point que l'edition de M. Thierri fut en train (en effet elle n'est pas encore commencée) je me resolus a faire un autre usage de mon loisir. Je regarde comme perdues pour moi les corrections qui me restent de celles que j'avois preparées pour M. Thierri, car comme je l'ai deja dit, M. Le Clerc corrigera sans doute les memes choses, s'y apliquant beaucoup mieux qu'il n'a fait aux deux precedentes revisions. Ainsi, Monsieur, j'ai le deplaisir de ne pouvoir vous promettre presque aucun service, car ce qui ne me servira point pour les deux nouveaux volumes à quoi je travaille seroit peu de chose, et deviendroit meme inutile à cause que ce seroient des corrections que M. Le Clerc fera sans doute. Mais s'il arrivoit qu'il me restat quelque chose qui valut la peine de vous etre communiqué, je vous le promets de tres bon cœur.

XXX. — *Extraits d'une lettre du ministre Pagès à Bayle*[1].

Winsor, ce 29 novembre 1686.

... *Traitté d'un Auteur de la Comunion Romaine touchant la Transsubstantiation; où il fait voir que, selon les principes de son Eglise, ce dogme ne peut estre un article de foi.* Voilà le titre du livre. Il a esté mis nouvellement au jour en partie par mes soins et j'en connois l'auteur tres particulierement [2]. Il y a des circonstances qui sont de grand poids pour le faire valoir et pour la dificulté des veritez qui y sont contenues... L'auteur est le 1er magistrat d'une ville de France assez considerable, et où j'ai demeuré long tems; mais il n'est pas si recom-

1. Coll. Troussures. Cahier de copies, n° 19. Une note dit que l'original de cette lettre est entre les mains du neveu et héritier de Bayle.

2. Louis du Four, abbé de Longuerue (1652-1733).

mandable par sa charge qu'il l'est par son savoir et son merite. Son rang et ses autres bonnes qualitez me firent chercher avec empressement les occasions de le conoistre. Comme j'etois ministre et qu'il avoit de bons sentimens pour notre religion, il fut bientost disposé à respondre à mes empressemens, et apres plusieurs entretiens de religion, il n'avoua qu'il estoit convaincu de la pluspart des verités qu'il avoit trouvé dans les livres de Mrs Claude et Jurieu, et que leurs ouvrages aussi bien que ceux de nos autres auteurs, faisoient sa principale occupation. Comme il avoit esté ecclesiastique pendant toute sa jeunesse, et qu'il n'avoit quitté ce parti que peu de tems avant qu'il fust revestu de sa charge, il avoit eu toutes les occasions de lire les livres de controverse des deux partis; et parce qu'il conoissoit M. Arnauld et qu'il le voioit assez particulierement, il entra plus facilement dans l'examen des disputes de ces deux grands hommes; mais cet examen, un peu trop exact pour M. Arnauld, lui attira sa disgrace, dont il ne se consola que par les liaisons estroittes qu'il eut ensuitte avec l'illustre M. de Launoi, qui lui declara une bonne partie de ses sentimens. Il n'eut pas de peine, avec tous ces secours, à reconnoistre les abus de son Eglise; ce qui lui fit prendre la resolution de quitter le parti ecclesiastique (n'aiant pas encore reçu les ordres qu'on ne peut rompre), dans lequel il ne croioit pas pouvoir rester en bonne conscience. C'est là le premier pas que la verité lui a fait faire, Dieu veuille que ce ne soit pas le dernier.

Il ne s'est pas contenté d'examiner les questions dans les livres des deux partis, il s'est attaché aussi à la lecture des livres de l'antiquité et de tous les scholastiques, et, comme un veritable homme de cabinet doit faire, il a tiré des extraits de toutes ses lectures et il s'est attaché particulierement à marquer tous les endroits des Auteurs qu'il a lus, qui paroissent contredire les doctrines que nous disputons à son Eglise. Il m'a fait voir une partie de ses extraits. Entre autres, j'ai trouvé que ceux qui regardent la matiere de la Transsubstantiation meritoient qu'il leur donnast une autre forme : il a profité de mes avis, il a rassemblé tous les passages des plus grands Docteurs de l'Eglise pendant tous les siecles du christianisme, où ils ont parlé de l'Eucharistie, d'une maniere à nous faire croire qu'ils ne tenoient pas ce dogme de la Transsubstantiation, et il en a fait ce traitté qu'il m'a envoié depuis que je suis en Angleterre, qui est a present entre les mains du public [1]. Il m'a aussi envoié un manuscrit latin, qu'il a copié lui mesme dans la bibliotheque de St Victor a Paris, qui a pour titre : *Determinatio fr. Joannis Parisiensis Prædicatoris, de modo existendi corpus Christi in sacramento altaris, alio quam sit ille quem tenet Ecclesia.* Je ne vous dirai rien non plus de ce traitté, parce que nous l'avons aussi donné au

1. Dans ses *Nouvelles de la République des lettres* de février 1687, p. 121, Bayle dit de cet ouvrage : « Il est difficile de comprendre qu'un homme soit catholique romain lorsqu'il écrit de cette manière. »

public, et M. Allix y a ajouté une preface qui est une espece d'Histoire du dogme de la Transsubstantiation. Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru qu'il falloit vous apprendre; vous en ferez tel usage qu'il vous plaira : seulement il est bon que vous sachiez que l'auteur du traitté françois a grand besoin de n'estre pas decouvert, c'est ce que vous apprendrez par la lecture de la preface.

... Il y a un peu plus d'un an que je suis arrivé en Angleterre, c'est à dire dans le tems de notre grande dispersion. Je n'y suis pas plustost venu que je me suis mis à attrapper un peu d'anglois, voiant que j'y estois obligé sur peine de la vie. Mes efforts n'ont pas eté tout à fait inutils, puisqu'ils m'ont mis en possession d'un petit benefice, et que je suis depuis deux mois ce qu'on appelle en France un chetif curé de village, qui n'a pour tout potage de son benefice que 200 escus, et qui pour cela presche tous les dimanches en anglois... Je suis avec cela chapelain d'un seigneur qui demeure dans ma paroisse, et pour agrement je suis a un quart de lieue du château de Winsor et a six lieues de Londres...

[Il avoit esté escholier de M. Jurieu.]

Signé : Pagès, minister of old Winsor.

XXXI. — *Lettre de l'abbé Renaudot à un religieux de l'ordre de Fontevrault, sur la dissertation apologétique pour le B. Robert d'Arbrissel, adressée à Bayle, par le P. Soris* [1], *in-8°, Anvers, 1701* [2].

10 de May 1702.

Pour respondre, Monsieur, a vostre lettre du 7, je vous dirai que vostre dissertation a esté lue avec beaucoup de plaisir. L'Academicien, à qui vous l'avez adressée, en a trouvé le fond tres veritable, et le Bienheureux Robert parfaitement justifié, aussi bien que l'institut et la discipline de tout son ordre. Ce que l'auteur a recueilli par rapport a ce sujet est tres beau, tres savant et tres bien remarqué. Ses reflexions sont tres naturelles et tres judicieuses. Nous sommes tous persuadez que les premiers religieux de Fontevraud ne faisoient dans cet ordre, que ce que faisoient dans les grands monasteres de filles, les Religieux qui y estoient attachez. On en voit par tout des vestiges, a Chelles, a Soissons, a Jouarre, a Faremoustier et ailleurs. Les fondations de ces abbayes en parlent nettement, j'ajouteray avec votre permission, Monsieur, qu'il me semble que votre auteur a oublié un point de votre discipline, qui vous releve infiniment au dessus de tous les confesseurs des religieuses. C'est que vous devenez les Superieurs Majeurs et visiteurs de tous les couvents de vostre ordre, car il me semble que par vos

1. *Dissertation apologétique pour le bienheureux Robert d'Arbrisselles, sur ce qu'en a dit M. Bayle,* par le Père Mathurin Soris, religieux de Fontevrault.

2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 20.

constitutions Madame de Fontevraud n'en peut choisir que parmi vous. Peut etre ce point est il nouveau, et non pas du premier dessein du fondateur, ce qui pourroit avoir empeché l'auteur d'en parler. Vous voiez assez, Monsieur, que je me donne la liberté de joindre ici mes remarques à celles du grand maitre dont vous demandez le sentiment. Mais puisque vous voulez, Monsieur, que je vous parle en ami, vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous dire avec la meme liberté, que dans un livre d'un style si beau, si net, si coulant, et si egayé, il y a une chose qui ne se peut pardonner. C'est l'eloge continuel de M. Bayle, dont l'auteur fait son heros en litterature. Un apostat, un homme sans religion et sans pudeur merite-t-il tant de louanges? la sainteté de votre fondateur, et la reputation de son ordre depend t'elle de l'approbation d'un tel personnage? comment un religieux, un prestre, un homme de tant de merite a-t-il peu juger digne d'une si grande recomandation un dictionaire fait pour enseigner le libertinage, et toutes les ordures que l'on n'oseroit penser? lui sied t'il bien d'aprouver que les leçons de cet infâme maitre soient receues du public, sous pretexte que chacun en saura prendre ce qui lui convient? Comment peut-on avoüer que l'on a tant leu et releu ce livre? N'est-ce pas faire une tache à sa reputation? n'y a-t-il pas au monde d'autre modelle d'ecrire l'histoire et d'en rechercher la verité? je vous demande mil pardons, mon cher Monsieur, mais puisque vous l'avez désiré, j'oseray encore ajouter ce mot. Pourquoi ce livre fait il parade de tant de science etrangere au sujet qu'il traitte? On y voit que le P. de Soris est tres savant dans les Belles Lettres, dans l'Histoire Ecclesiastique et profane, et en tout genre : il a tout leu, il sait tout, rien ne lui eschape : mais pour quoi faut-il que tout son scavoir entre dans le premier livre françois qui paroist de lui? Quelle raison a-t-il aussi de se faire le panegyriste perpetuel de tout ce qui se trouve sous sa plume? C'est fatiguer son lecteur, que de lui rebatre les centons de tous les beaux esprits du tems, et de l'auteur mesme de Telemaque, aussi bien que de l'auteur du Misantrope? Veut-il faire dire au siecle malin, que voila de quoy il entretient la Cour de Fontevraud? Je vous parle en ami, comme vous voiez, mon cher Monsieur; et en verité, ce livre perd bien de son merite, au moins à mon avis, pour toutes ces considerations. Le fond qui en est excellent s'affoiblit et devient fade parmi tant de basses flateries prodiguées a pleine main a tous les ecrivains de l'univers. Pourveu qu'un auteur soit revetu d'une certaine robe, au jugement de vostre confrere il merite de là d'estre elevé jusqu'au ciel, fust il connu pour un ecrivain sans jugement, et pour un plagiaire public. Je vous prie que ceci demeure entre nous : c'est mon avis que je vous donne à l'oreille, et qui doit estre, comme je l'entends, sans consequence. J'aprens que M. Bayle dans ses nouvelles additions a bien flatté votre auteur en reconoissance de tout l'encens dont il l'avoit parfumé.

XXXII. — *Première lettre de Destournelles à l'Abbé Dubos sur la mort de Bayle* [1].

Je vous asseure, Monsieur, qu'il faut que vous regrettiez extremement M. Bayle, s'il est vray que vous soyez aussi touché que je le suis de la perte d'un si grand homme, d'un si agreable et d'un si sincere ami. Je ne puis vous exprimer combien il vous estimoit et je n'aurois pas diferé si long tems à m'en consoler avec vous si dans le tems qu'il tiroit à sa fin, je n'eusse eté attaqué d'une fluxion sur la poitrine causée par un gros rhume que j'avois negligé, qui m'empecha d'avoir l'honneur de vous ecrire. Il y a dix ou douze jours que je reprends mes forces et ma santé ordinaire. Celle de M. Bayle étoit bien eloignée de ce qu'il vous en a mandé dans la derniere lettre qu'il vous a ecrite, car en me l'envoiant pour vous la faire tenir, il s'excusa de ne l'avoir pas accompagnée d'une reponse à un de mes billets, et me fit dire qu'il ne croioit pas avoir encore beaucoup de jours à vivre. Il n'a pas aparament voulu vous affliger avant le tems; il y avoit pres de six mois qu'il avoit renoncé à toute correspondance, excepté à la votre dont son esprit s'occupoit agreablement. Il m'en parla en ces termes lorsqu'il prit cette resolution, et celle de renoncer aussi à la lecture des nouvelles et des autres ecrits qui paroissoient sur les matieres du tems. La crainte qu'il avoit d'en avoir la tete rompue par le peuple refugié l'obligea de faire dire chez luy qu'il etoit malade et qu'on ne pouvoit plus luy parler ny le voir sans l'incommoder; un certain nombre d'elus furent exceptez de cet ordre, savoir M. Bânage, Messieurs Passe, M. Leers, quelques autres et moy; un peu apres le depart de la derniere qu'il vous a ecrite, je l'allay voir pour plusieurs petits ordres dont il m'avoit chargé, je luy dis que je vous avois envoié tout ce qu'il avoit souhaité, et de mon chef la relation de Munster, croiant qu'il auroit excepté cette petite piece, mais il ne l'avoit point vuë, et quoyque je luy dis que je la croiois digne de sa curiosité, il se contenta d'un petit recit verbal que je luy en fis, me disant qu'il vouloit profiter du peu de tems qui luy restoit pour repondre a Jaquelot [2], et pour achever de corriger la replique qu'il venoit de faire à celle de M. Le Clerc. Cette replique de M. Bayle est de 13 ou 14 feuilles, Leers m'a dit qu'elle paroitroit dans peu et que c'est un merveilleux ouvrage. Quant à la reponse à Jaquelot, on la verra aussi dans peu, mais imparfaite, car M. Bayle n'en avoit composé que 16 feuilles, et en avoit encore 6 feuilles à faire. Ces 16 feuilles sont corrigées et en etat, elles serviront de 5e volume aux *Questions d'un Provincial* [3], et Leers m'a dit que pour le grossir d'une maniere propor-

1. Coll. Troussures, lettre autographe.

2. Le dernier ouvrage de Jaquelot contre Bayle avait pour titre *Réponse aux entretiens composés par M. Bayle contre la* Conformité de la foi avec la raison, et l'examen de la théologie, Amsterdam, 1707, 261 p. in-12.

3. Ce cinquième volume de la *Réponse aux questions d'un Provincial* parut en

tionnée aux autres, il y joindroit quelques memoires et lettres qui se sont trouvées parmi les papiers de M. Bayle. Vous saurez que par son testament il a laissé tous ses papiers curieux dont il avoit fait une liasse au dit Sr. Leers. Il a aussi laissé sa bibliotheque qui est considerable à M. Basnage et à M. Passe, au premier ses livres de theologie et de matieres ecclesiastiques, et au second tous ceux qui concernent la politique, l'histoire profane, les sciences, etc. Il a fait quelques autres legs, et un de ses cousins germains est son legataire universel; ce cousin demeure à Paris, et profitera de 8 à 9 000 florins d'Hollande seulement, car le reste de son bien etoit en Angleterre et en Hollande a fond perdu [1]. Il recevoit de frequentes visites, mais courtes de ces Messieurs, surtout de M. Basnage qui etoit le depositaire de ses secrets les plus intimes, et de ceux de sa conscience; aussi n'a-t-il voulu avoir dans ses derniers jours d'autres consolations que de cet habile ministre qui est un parfaitement honnete homme, et aussi honnete homme que ce maraut de Jurieu son beau frere l'est peu. M. Bayle vous aura sans doute mandé que ce faux profete, ce persecuteur de tous les honnetes gens, est l'auteur de ce libelle anonime dont Bernard a donné un extrait dans ses *Nouvelles de la Republique des Lettres* sous le titre du *Philosophe de Rotterdam accusé, atteint et convaincu* [2]. Peut etre aurez vous la curiosité de voir ce libelle; en ce cas je vous l'envoieray au premier ordre que vous m'en donnerez. Leur mauvaise volonté, ni celle de Jaquelot et de Le Clerc n'ont pas encore paru, mais je ne la crois pas apaisée; l'*Odium Theologicum* que notre illustre amy citoit si souvent et dont il a senti de si cruels effets, ne pardonne jamais rien, et persecute jusqu'au plus profond des enfers, mais de quoy peut servir à ces furieux de s'être ligués contre cet Achille, dont les ouvrages qui ne mouront jamais, les confondra eternellement; il auroit pu dire avec Horace, *Exegi monumentum ære perennius*, si sa modestie et sa douceur qui luy etoient si naturelles ne s'y fussent opposées. Il est tard, Monsieur, et je ne puis ce soir achever cette lettre, ce sera pour l'ordinaire prochain; ce commencement vous fera connoitre que j'ay recu votre lettre du 21 de ce mois, et vous verrez par mon obeissance aux ordres qu'elle contient, combien je suis sensible a l'honneur et aux offres obligeantes que vous me faites, je tacheray de les meriter et de vous temoigner avec combien de veneration je suis, Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

DESTOURNELLES.

Ce 27 janvier 1707.

1708 à Rotterdam, in-12. Il renferme la dernière réponse de Bayle à Jean Le Clerc touchant les natures plastiques et l'origénisme.

1. Sur le procès porté au Parlement de Toulouse par les héritiers naturels de Bayle contre son testament, voir les *Mémoires* du P. Niceron, t. X, p. 168.

2. Ce méchant ouvrage parut à Amsterdam en 1706, in-12, et fut réimprimé à Paris en 1714.

XXXIII. — *Deuxième lettre du même au même sur la mort de Bayle*[1].

Autant que je puis m'en souvenir, Monsieur, je vous ay marqué dans la lettre que j'eus l'honneur de vous ecrire il y a 8 jours que la hayne theologique ne s'apaiseroit pas aisement. En effet j'ay eté depuis informé que Le Clerc avoit ecrit une lettre a M. Basnage dans laquelle il le prioit d'obtenir de M. Leers qu'il suprimeroit les ouvrages que M. Bayle avoit faits tant contre luy que contre Jaquelot et Bernard, et qui etoient actuellement sous la presse, declarant que si on les publioit, il ne manqueroit pas de son coté de faire de nouvelles repliques et menaçant de les faire encore plus cruelles que les premieres, mais entre nous M. Basnage et M. Leers se sont moquez de lui; le premier a fait semblant d'en prier celuy cy, et tous deux de concert se sont hatez de publier 2 Entretiens de Maxime et de Themiste[2], dont l'un est une reponse à l'*Examen de la theologie de M. Bayle* par M. Jaquelot, et l'autre une reponse à ce que M. Le Clerc a ecrit dans son X^e^ tome de la *Bibliotheque choisie* contre M. Bayle. J'ay deja parcouru et meme lu plus de la moitié du premier de ces entretiens, et quoy qu'il ne m'apartienne pas d'en juger, je suis bien trompé si vous n'estes aussi content de ces deux ouvrages que vous l'avez eté de la reponse a M. Le Clerc, et du 4^e^ tome de celle aux questions d'un provincial. Ces deux entretiens combinez s'etant trouvez assez amples pour former un volume convenable, ils serviront de 5^e^ volume aux questions d'un provincial, et l'on ne l'a grossi d'aucunes lettres ni d'aucuns autres ecrits, ainsi que je vous avois mandé qu'on avoit dessein de le faire. On a seulement mis à leur tete un petit avis au lecteur qui n'est que de 4 pages. Comme je n'ay point encore veu Leers qui m'envoia ces entretiens il y a 3 jours, je ne sais pas surement de quelle main est cet avis, mais il est trop bien ecrit pour n'etre point de M. de Beauval[3] et aprouvé par M. son frere[4]. Le premier fera l'apologie de M. Bayle dans le premier trimestre de son *Histoire des ouvrages des scavans*[5] qui paroitra. Je crois qu'on y trouvera aussi un extrait de ces entretiens qui servira d'introduction à cette apologie. Les odes de M. de La Motte en feront un article. Je les reçus et je les envoyai à M. Bayle une heure avant sa mort, avec votre derniere lettre qui les accompagnoit. Il l'avoit ouverte et lue aparament, car on la trouva sur la chaise a coté de son lit, ou on le trouva mort, lorsqu'on entra dans sa chambre, un moment apres que le correcteur de M. Leers en fut sorti, et eut averti les gens qui le soignoient de ne pas le laisser seul parce qu'il luy paroissoit que sa respiration n'etoit plus libre, et qu'il avoit besoin d'un

1. Coll. Troussures, lettre autographe.
2. Cet ouvrage posthume fut publié à Rotterdam en 1707, in-12.
3. Henri Basnage de Beauval.
4. Jacques Basnage.
5. Cette *Histoire* parut en 24 vol. in-12 à Rotterdam depuis septembre 1687 jusqu'en juin 1709. L'auteur mourut quelques mois après, en mars 1710.

prompt secours. On envoya dans le meme instant chez M. Basnage, suivant les ordres que M. Bayle en avoit donnez, afin qu'il put l'assister et etre temoin de ses derniers soupirs, mais mondit Sr Basnage vint un quart d'heure trop tard. Ce qu'il y a de remarquable est que ce correcteur avoit eté un bon quart d'heure avec luy pour recevoir les derniers ordres qu'il luy donna et luy rendre compte de l'etat de l'impression et de la correction de ces derniers ouvrages, de sorte qu'on peut dire que notre illustre ami est quasi mort les armes à la main. Je n'ay jamais vu d'homme plus indifferent pour la vie, ni plus resigné, ni mieux preparé à la mort. Cela m'a paru depuis plus de 8 ou 10 mois; il m'en a parlé plus de 20 fois avec une constance et une presence d'esprit admirables, surtout dans la derniere visite que je luy rendis 15 jours avant sa mort, me disant en ces termes *Mon cher Monsieur, ma fin aproche, je le vois, je le sens, et je vous dis des à present à Dieu, en cas que je n'aye pas le bonheur de vous revoir.* Ne m'en demandez pas davantage sur ce chapitre, ce recit m'aflige trop.

Leers m'a dit qu'on avoit ecrit de Paris a M. de Beauval que l'on parleroit avec eloge de M. Bayle dans le *Journal des scavans*; si cela est, je vous prie de m'envoyer un exemplaire de ce journal s'il a paru, ou aussi tot qu'il paroitra.

J'envoye ce soir a M. Pajot de Fruncé un exemplaire de ces *Entretiens*. Je vous en destine un, que je vous envoieray aussi tot qu'il me sera possible de le faire passer, et comme vous serez peut etre curieux de voir le pour et le contre, mandez moy s'il vous plaist les pieces que vous n'avez pas, afin que je vous les envoye. Il me reste ce soir à vous assurer, Monsieur, que tant pour ces ouvrages que pour ceux qui paroitront a l'avenir, et que je croiray vous pouvoir faire plaisir, je m'en feray toujours un tres grand de vous en regaler, et de vous temoigner dans toutes les occasions qui se presenteront que personne ne sera jamais de meilleur cœur que je le suis, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur. DESTOURNELLES.

A Rotterdam le 3e février 1707.

On trouve encore, dans le même dossier Pierre Bayle de la collection Troussures (cahier de copies, n° 21 et n° 22) la *Harangue de M. le duc de Luxembourg à ses juges*, datée du 12 février 1680, ainsi que la *Lettre écrite de Paris à un provincial au sujet de la Harangue précédente*, datée du 21 mars 1680. C'est pendant le procès criminel intenté au maréchal pour crime de sorcellerie que Bayle composa cette harangue, où Luxembourg est censé plaider sa cause lui-même et justifier son traité avec le diable, sous forme d'une charge burlesque également propre à montrer l'extravagance de sa renommée et celle des juges qui l'avaient incriminé. « Ces libelles [1], où l'auteur donnait libre cours aux rancunes protestantes, eurent un grand succès de lecture et firent sensation dans Paris. On se les arrachait dans les salons et dans les ruelles. » Ces deux pièces, dont la seconde est plus satirique encore que la première, parurent en avril 1680. FR. PAUL DENIS, M. B.

1. Pierre de Ségur, *Le Tapissier de Notre-Dame. Les dernières années du maréchal de Luxembourg* (1678-1695), Paris, 1903, p. 114-115.

COMPTES RENDUS

F. A. Hedgcock. **David Garrick et ses amis français**. *Paris, Hachette*, 1911, in-8 carré de 283 p.

Frank A. Hedgcock. **A cosmopolitan actor : David Garrick and his French friends**. *London, Stanley Paul*, s. d., in-8 de 442 p.

La traduction anglaise de ce livre, fort augmentée, nous offre une occasion de le signaler aux lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire*. C'est une heureuse idée qu'avait eue M. Hedgcock de reprendre les lettres adressées à Garrick par ses correspondants français, telles que les avait sommairement publiées Boaden; de les mettre en ordre, de les accroître de ce que la collection Forster offrait encore d'inédit à ce sujet[1], et de soumettre ces matériaux à un examen biographique et littéraire nouveau. Le tout, agrémenté de reproductions de gravures et d'estampes contemporaines, a fait une thèse complémentaire de doctorat qui a trouvé le favorable accueil qu'elle méritait; développée encore, et parfois quelque peu surchargée, cette matière initale a fini par faire un gros volume de biographie documentaire, à l'anglaise. L'étude des relations intellectuelles de la France et de la Grande-Bretagne n'y perd cependant pas ses droits, et c'est là, plutôt que le détail anecdotique auquel prête une relation de ce genre, ce qu'il peut importer de dégager ici.

Diverses tentatives d' « entente cordiale » au théâtre, Monnet et sa troupe à Londres en 1749, le danseur Noverre, le récitateur Le Texier, l'accueil fait à Paris, en 1751 et 1763, au « Roscius anglais », sont la monnaie la plus palpable de ces échanges. Il est malheureusement difficile de reconstituer aujourd'hui ce que l'art de l'acteur put tirer, des deux côtés du détroit, d'une intimité prolongée, plus de réalisme chez nos comédiens, plus de style chez Garrick et ses diciples. En revanche, cet admirateur déclaré de Shakespeare a sa place parmi les promoteurs d'un nouvel art dramatique : et bien que Garrick, comme metteur en scène et adaptateur, ait souvent soumis son dieu à d'impitoyables remaniements, sa ferveur et son talent d'acteur et de mime se sont trouvés liés, au milieu du XVIII^e^ siècle, à la question shakespearienne en France. M. H. insiste avec raison sur ce fait : il n'eût pas été sans intérêt de définir plus à fond le genre d'interprétation réaliste à laquelle la mimique aisément excessive de Garrick devait amener ses spectateurs ou ses auditeurs parisiens; la pente qui fait glisser le drame au mélodrame, « l'expression » à une simplification déformée, trouvait ici l'un de ses points de départ, et Diderot ne pouvait manquer d'être parmi les appréciateurs les plus enthousiastes de ce « fidèle imitateur de la nature ».

C'est encore à Diderot que se rapporte un autre épisode important qu'il

1. On pourrait ajouter, ou signaler en tout cas, la lettre-dédicace de La Place à Garrick (t. IV de la *Collection de romans imités de l'anglais*, en tête de *Lydia*, Bruxelles, août 1772), et, pour une information concernant M^me^ Garrick, une lettre de Baretti publiée dans le *Giornale storico*, 1911, t. I, p. 103.

faut dégager du détail biographique. Il concerne le *Paradoxe sur le comédien* et permet d'expliquer, par une plausible conjecture, la volte-face de l'auteur de *Dorval et moi*, considérant d'un tout autre angle la question de la sincérité de l'acteur. La fameuse question de l'authenticité du *Paradoxe* reçoit de son côté quelque éclaircissement (p. 337 de l'éd. aug.) : Suard a laissé à Garrick, en 1773, un manuscrit *de Diderot* qui a de grandes chances d'être le *Paradoxe*, et pour lequel il demande les observations du grand comédien.

Tout n'est pas, cela va sans dire, d'un intérêt égal dans ce livre. Mais si l'on songe que c'est un bon quart du XVIII^e^ siècle qui s'y trouve intéressé de près ou de loin, par l'allusion, l'anecdote ou la référence directe, et que Voltaire et Rousseau (p. 312 sur ses démêlés avec Hume), d'Holbach et M^me^ Necker, Letourneur et M^me^ Riccoboni y viennent dire leur mot, on se félicitera qu'une plume anglaise ait donné une aussi riche contribution à la chronique intellectuelle et mondaine d'une époque vivante entre toutes.

F. BALDENSPERGER.

D. DELAFARGE. **La vie et l'œuvre de Palissot.** *Paris, Hachette*, 1912, in-8. — **L'affaire de l'abbé Morellet.** *Paris, Hachette*, 1912, in-8.

M. Delafarge est un homme modeste. Il a choisi un petit sujet. J'entends que si Palissot a vécu de longues années et s'il a beaucoup écrit, il n'a jamais fait figure de grand homme ou de bon écrivain, même pour ses contemporains et ses amis. Cette modestie a ses avantages. La politique de Rousseau ou la religion de Chateaubriand ne sont pas choses dont on décide sans appel et les discussions restent sans cesse ouvertes. Ni les desseins ni la destinée de Palissot n'ont, au contraire, d'incertitude lorsqu'on sait s'en informer. On peut écrire à leur sujet un livre qui soit décisif. La thèse de M. Delafarge est décisive; nous avons désormais sur Palissot toutes les certitudes qui conviennent.

Petit sujet ne veut pas dire sujet facile. Palissot a vécu de 1730 à 1814; il a traversé bien des milieux, touché à presque tous les genres et dispersé sa copie à tous les vents des polémiques et des journaux. Pour bien connaître son œuvre il fallait beaucoup de labeur, de méthode et de précision. La bibliographie de M. Delafarge est très complète et très bien conduite. Les moindres brochures de Palissot ont leur prix, car ce sont des escarmouches qui donnent le sens de la bataille. Les jugements qui ont loué, raillé ou insulté son œuvre permettent seuls d'en mesurer les desseins et la portée. M. Delafarge n'a rien oublié qui compte et ces scrupules étaient nécessaires. Il y fallait du tact d'ailleurs et du goût tout autant qu'une stricte méthode. Palissot est un piètre polémiste et un fort mauvais écrivain. Il y a quelque vingt ans M. Delafarge se serait cru obligé peut-être de plaider sa cause. Les « thèses » qui s'intéressaient à des médiocres se piquaient volontiers d'enthousiasme; il était de bon ton de reviser des procès et de réhabiliter en Sorbonne. M. Delafarge a laissé Palissot à sa place, qui est à la porte du Temple du goût. Il a tenu l'écrivain pour ce qu'il était, pour indigne d'un souvenir. Il y a gagné de marquer avec force et pénétration ce qui fait l'intérêt de son histoire.

Palissot, par conviction et par souci de carrière, a soutenu contre les « philosophes » du XVIII^e^ siècle, une lutte véhémente ou sournoise. Et c'est cette lutte qui importe, puisqu'à travers elle c'est toute l'histoire de la pensée moderne qui se poursuit. Elle ne s'illustre pas de catastrophes éclatantes et d'œuvres qui soient glorieuses. Mais ses stratégies patientes et tenaces et ses retours de fortune éclairent de lumières singulièrement précises l'histoire

des Encyclopédistes, de leurs adversaires et du pouvoir. M. Delafarge a marqué tous ces enseignements avec une justesse d'esprit et une rigueur de critique qui ne laissent rien à désirer. Oui Palissot, qui fut pour le trône et pour l'autel, pour la « morale » et pour les « idées saines », c'est-à-dire pour la morale officielle et les idées des gens en place, batailla sans jamais vaincre et souvent pour être vaincu. L'autorité, qui pouvait tout, suivit la bataille avec une si « philosophique » indulgence, que la cause de Palissot fut tout de suite incertaine, et perdue vingt ans avant la Révolution.

C'est l'histoire de cet échec qui donne à la thèse de M. Delafarge un intérêt profond et durable. Mais Palissot a eu d'autres ambitions que celles de venger les grandes causes. M. Delafarge a cru qu'il importait de les conter et de les juger. Nous ne ferons à son livre qu'un seul procès — qui n'en est pas un, car c'est un procès de tendance; il faut juger un historien sur ce qu'il a voulu faire, non sur les préférences de nos méthodes. Mais on peut, sans prétendre en décider, proposer au lecteur les idées que la lecture nous a suggérées.

M. Delafarge a suivi, ou subi, une tradition, celle qui fait d'une thèse l'étude d'un homme. Mais un nom n'assure qu'une unité apparente, quand il n'accuse pas les plus singulières contradictions. Palissot, parce qu'il fut un médiocre, n'eût même pas une doctrine cohérente et claire. Cet homme traîne la morale philosophique sur les tréteaux et il écrit contre le catholicisme la brochure la plus ironique et la plus violente. Il tient la politique des Encyclopédistes pour frénésie ou banditisme et c'est pendant la Révolution un modèle de civisme et, par à peu près, de sans-culottisme. Dans le détail même ces incohérences s'accusent. Il écrit contre le *Fils naturel* et contre la doctrine du drame la plus hargneuse des brochures; et il compose *Les Courtisanes* où il imite non le *Jenneval* de Mercier ou les *Lettres du marquis de Roselle*, comme M. Delafarge le croit, mais à travers eux ou sans eux cet illustre *Marchand de Londres* qui a pesé si fortement sur les destinées du drame au XVIII[e] siècle, etc., etc.

Même, parce qu'il étudie « Palissot », M. Delafarge se croit obligé d'être complet. Et il ne rencontre pas une tragédie ou une comédie, sans se faire scrupule de les conter et de les juger. Jugements qui sont très ingénieux et très sûrs et M. Delafarge donne, pour assurer qu'elles sont détestables, des raisons pleines de finesse et d'agrément. Mais y fallait-il tant de soins et de talent. Pour savoir qu'elles sont médiocres il suffit de ne pas les lire; j'entends que pour des pièces de théâtre le jugement du succès est sans appel et que l'oubli profond est une preuve robuste de médiocrité. Ne convenait-il pas de sacrifier délibérément tout le Palissot « homme de lettres », c'est-à-dire, de renoncer à Palissot[1] ? M. Delafarge parle rapidement et sans précision de quelques compagnons de lutte qui échangèrent aux côtés de Palissot des brochures et des horions avec les tenants du philosophisme. C'est leur histoire qu'il faudrait connaître, parce que c'est elle qui donne aux destinées de Palissot tout leur sens. Il y avait un livre à écrire sur « La polémique antiphilosophique de 1750 à 1789 ». La matière était riche et certainement divertissante; je note par exemple dans la bibliographie de M. Delafarge *les Trois Siècles de la littérature* de Sabatier de Castres (édition de 1772), fort élogieux, car on combat pour la même cause; mais dans l'édition de 1781

1. On n'a guère retenu de Palissot que le Rousseau des *Philosophes* qui s'avance sur la scène à quatre pattes. L'idée n'est même pas de lui. Elle était banale en 1760. M. Delafarge indique justement qu'elle vient de Voltaire et que la *Parodie au Parnasse* de Favart, en 1759, conseille à Jean-Jacques de marcher à quatre pattes. Mais l'abbé Coyer a inspiré Palissot plus clairement encore. Le Timon-Rousseau d'une brochure qui fit quelque bruit (*l'Ile taciturne et l'Ile enjouée*, Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1759, p. 88) se promène dans Paris à quatre pattes.

Sabatier se souvient que les *Mémoires* de Palissot ont manqué pour lui d'indulgence, voire de politesse ; de là cinq rages injurieuses et furibondes pour renier les compliments. Que s'est-il passé entre ces deux compagnons d'armes? Les philosophes ont vaincu, croyons-nous, parce qu'ils furent unis. Leurs adversaires furent des sots, bien souvent; mais ils furent aussi ceux dont les idées n'étaient pas claires et les alliances précaires. Il reste à en faire la preuve.

Tout de même on pouvait discuter des doctrines littéraires de Palissot et des traditions de goût ou des artifices auxquels il s'asservit; mais il aurait fallu les confondre avec toutes les doctrines et toutes les traditions que la critique ou la pratique de cinquante théoriciens des Belles-Lettres ou de cinquante auteurs met en cause au XVIII[e] siècle. En un mot, en dehors des grands auteurs ou de quelques grandes œuvres, les médiocres importent peu ; leur médiocrité est isolée et accidentelle, et il convient de l'oublier; ou bien elle eut pour elle la force d'une opinion commune ; c'est l'histoire de cette opinion qu'il nous faut connaître. Sauf exception, le livre sur les écrivains de troisième ordre n'a pour lui que des clartés apparentes; il conduit très vite à des enquêtes sans portée ou à des intérêts qui se dispersent.

Mais tout cela, ce sont des idées et nos idées. Nous n'avons pas l'outrecuidance de les juger décisives et de les faire peser sur le très bon livre de M. Delafarge.

La thèse complémentaire étudie l'affaire de l'abbé Morellet, c'est-à-dire son embastillement. Les raisons de ces sortes d'aventures sont généralement fort complexes et fort obscures; elles cachent des intrigues sournoises et des silences qui sont prudents. M. Delafarge a démêlé les siennes avec une très remarquable sagacité. Les conclusions sont essentielles ; elles dépassent très clairement le pittoresque et l'anecdote. Elles éclairent de lumières précises et singulières les indulgences du pouvoir et les incohérences de doctrine qui firent assuré le triomphe des philosophes.

D. MORNET.

J. DELVAILLE. **La Chalotais éducateur.** *Paris, Alcan*, 1911, in-8.

C'est une « Thèse complémentaire » tout à fait judicieuse. La Chalotais a été le héros d'une « affaire » célèbre. Les historiens l'ont étudiée congrument. Mais il a été à son heure un théoricien de l'éducation qui fut écouté. Son *Essai d'éducation nationale*, quatre fois réédité la même année, méritait les 200 pages que M. Delvaille lui consacre. L'étude est conduite avec une très sûre méthode. La Chalotais a été amené par les circonstances à s'occuper de pédagogie. M. Delvaille résume de ces circonstances tout ce qui convient; il précise et complète lorsqu'il est nécessaire. L'*Essai* reflète autre chose que les convictions d'un homme; il s'inspire pour une part d'une grande consultation parlementaire. Après avoir taillé en expulsant les Jésuites il fallait coudre en réorganisant les collèges qu'ils abandonnaient. La Chalotais, pour établir son plan, a eu sous les yeux des mémoires et comptes rendus dont les historiens de l'éducation n'ont parlé que par allusions. M. Delvaille a consulté tous ceux qui ont été publiés et les manuscrits inédits qui ont dû intéresser plus particulièrement La Chalotais puisqu'ils venaient des facultés, bureaux, présidiaux, etc... ressortissant du parlement de Rennes. M. Delvaille analyse ensuite l'ouvrage même en en suivant pas à pas les divisions nettes et logiques. Les idées essentielles sont fortement mises en lumière. M. Delvaille a très bien vu, par exemple, que les idées de Rousseau, n'avaient eu en France, et immédiatement, qu'une influence insignifiante. Elles s'éclairent plus nettement encore par le rap-

prochement avec les méthodes et doctrines des pédagogues qui emplirent alors les journaux et les boutiques des libraires du bourdonnement de leurs systèmes. L'information de M. Delvaille n'est pas complète strictement; il n'était guère possible qu'elle le fût. C'est un gros livre qu'il faudrait écrire pour étudier et classer toutes ces sagesses ou ces chimères. Du moins M. Delvaille a su lire copieusement, choisir tout ce qu'il y a d'essentiel et surtout tout ce qu'il fallait pour que les idées de La Chalotais fussent à leur place, au milieu d'un grand mouvement d'inquiétudes, d'espérances et d'énergies. Lassitude de la mnémotechnie et de la scolastique, désir d'une éducation qui formera des citoyens et des hommes, parce qu'elle se souciera non d'une vaine élégance mais des forces vivantes, en un mot pédagogie *nationale* et déjà *réaliste*, c'est le vœu de la nation tout entière comme celui de La Chalotais. M. Delvaille l'a fort bien montré et l'on ne pourra plus s'occuper de l'*Emile* ou de la pédagogie du XVIII^e^ siècle sans faire à son livre une place précise.

Il ne manque à cette étude qu'une seule chose. Ou plutôt elle manque, sauf accidents, à tous les livres qui ont étudié les doctrines pédagogiques du XVIII^e^ siècle. La Chalotais est un théoricien. M. Delvaille a donc rempli toute la tâche nécessaire en étudiant et confrontant ses théories. Mais au fond les théories ne sont rien; elles ne gardent qu'un intérêt spéculatif lorsqu'elles n'agissent pas sur les faits. Les plus sages édifices pédagogiques n'auront été au XVIII^e^ siècle que des architectures de nuées si les collèges ne les ont pas imités ou copiés. C'est là ce que nous savons très mal encore, même après les livres de Silvy et de l'abbé Sicard. Ils avaient une excuse. Les faits ne s'établissent que par des enquêtes locales et qui échappent à la patience d'un seul historien; on ne fera l'histoire des collèges qu'après avoir établi celle de chaque collège. Aujourd'hui l'enquête est en bonne voie. Il importe qu'on la complète. Nous saurons alors non pas ce qu'on a applaudi ou discuté des idées de La Chalotais, de ses prédécesseurs et de ses émules, mais ce qu'on en a réalisé. Au fond, il semble bien que le passé ait été tenace et sournois. Les sciences ont pris leur place — pour la garder — à côté du latin. Tout le reste ne fut guère qu'une ébauche timide, confuse et toute prête à retourner vers le passé.

D. MORNET.

A. SAILLARD, docteur ès lettres, professeur au lycée de Tarbes. **Florian : Sa vie, son œuvre.** *Toulouse, Privat, Paris, A. Picard*, 1912, in-8; — **Essai sur la fable en France au XVIII^e^ siècle.** Mêmes éditeurs, 1912, in-8.

Tarbes n'est pas une capitale; M. Saillard n'est pas un professeur qui débute. Il faut bien voir dans ces thèses la preuve que dans les modestes lycées de province des maîtres d'âge mûr ont gardé le goût du travail précis, la clarté de l'intelligence, la finesse du goût et la sûreté du style. M. Saillard a parlé de Florian et de la fable avec une érudition élégante et sûre. Le sujet était aimable et il était riche. Florian a mené une vie pittoresque et son œuvre enchanta ses contemporains. On les trouvera dans ce livre contées et jugées comme il convient. M. Saillard s'est enquis diligemment de tout ce qu'on savait sur les destinées du galant capitaine de dragons et sur l'histoire de ses œuvres. Il apporte chemin faisant des recherches personnelles souvent neuves; nous saurons exactement, par exemple, où Florian a puisé les sujets de ses fables. Tout cela donne un livre clair, judicieux et distingué. Il reste qu'il est un peu léger de matière et d'intérêt parfois non médiocre mais étroit.

Florian fut un galant homme, mais un bien petit écrivain. Il eut des succès pourtant et qui furent éclatants. La postérité n'a pas jugé comme les contemporains. M. Saillard s'est soucié de justifier la postérité. Il l'a fait avec beaucoup de discernement et tout l'esprit de finesse qui convient à ces œuvres. Mais ce discernement et cette finesse ne s'appliquent-ils pas à une tâche un peu vaine? Qu'importent les raisons précises qui font d'*Estelle* ou de *Tobie* des estampes effacées pour toujours. Nul ne songe à les lire, sinon les curieux et les érudits et les conseils sont superflus quand il n'est plus de lecteurs à guider. Mais des ouvrages qui ne comptent plus pour la vie et pour l'art peuvent compter toujours pour l'histoire. Pourquoi après la *Nouvelle Héloïse*, *Clarisse Harlowe*, ou *Werther*, Florian écrit-il une pastorale espagnole? Pourquoi après le *Fils naturel* ou le *Comte de Comminges* fait-il jouer des Arlequinades? Et pourquoi toute cette littérature fut-elle écoutée et lue avec zèle et attendrissement? M. Saillard l'indique. Les contemporains y ont aimé ce qu'ils retrouvaient d'eux-mêmes. Mais ce n'est qu'une indication. Des contemporains le livre ne nous parle qu'en passant. C'est Florian qui l'occupe et l'occupe tout entier. Ses bergers, ses bergères, ses romances et ses Ruth comme ses Tobie ou ses Eliezer sont pourtant des fantômes que la thèse n'éclaire que pour les voir s'évanouir. Par quelle illusion les contemporains leur ont-ils prêté un peu d'âme et de vie?

Dans toute l'œuvre de Florian, dit M. Saillard — en passant — il n'est pas question de Rousseau. C'est à Rousseau pourtant qu'il fait honneur de la sensibilité de Florian. Ce n'est pas sûr. Et même il est sûr peut-être que Jean-Jacques n'y est pour rien. Arlequin, la pastorale « naïve », le « bon paysan », l'humanité, la dignité de labourage et pâturage tout cela naît avant Rousseau et se prolonge en dehors de lui. Florian et son œuvre symbolisent — peut-être — toute une part de l'âme française que la flamme de l'ardent Genevois n'a pas touchée. Que de questions se poseraient ainsi à propos des goûts de Florian et de ses succès, l'histoire du théâtre de société, le retour du roman historique, de l'influence espagnole, la lassitude du vers classique, etc. N'en retenons qu'une parce qu'elle assemble les deux thèses de M. Saillard. M. Saillard a esquissé l'histoire de la fable en France au XVIII^e^ siècle. Et cet « essai » est tout à fait suffisant. Sur l'œuvre de La Motte, l'abbé Aubert, Barbe, Grozelier, Le Monnier et une quinzaine d'autres nous sommes renseignés comme il convient. Nous le sommes avec bonne grâce, très souvent avec agrément et toujours avec le goût le plus sûr. Mais tout cela ne nous explique pas l'essentiel. Toutes ces fables ne valent rien. Il n'est donc que de n'en rien dire. Pourtant le XVIII^e^ siècle les a lues avec allégresse et frénésie. Le nombre des fabulistes, dit M. Saillard, dépasse la centaine. Il dépasserait les deux cents si l'on y joignait ceux qui signent ou gardent l'anonymat dans les journaux de Paris ou de province. Quelles forces secrètes ont soutenu cet engouement? M. Saillard aurait pu les chercher et les déduire. Il aurait pu, tout aussi bien, retenir l'aveu de ceux qui les composèrent ou les discutèrent. Il y a deux ou trois douzaines de théories de la Fable dans les préfaces des Fabulistes et dans les *Poétiques*, *Éléments* ou *Dictionnaires de littérature*, etc. Les Gaillard, les la Dixmerie, les Palissot, les Marmontel, les Sabatier de Castres et dix autres s'accordent sur quelques points. La fable est « naïve » et l'on sait que le siècle du « bel air » et des « frivolités » ne prisa rien tant, avant comme après Rousseau, que la nature et la naïveté. Cette naïveté pourtant ne va point sans un art caché. Et c'est un prétexte excellent pour reprendre d'une main ce qu'on abandonnait de l'autre. C'est un petit genre, et donc qui convient à des gens qui n'ont ni le courage ni la force des longs espoirs et des vastes pensées. Mais en même temps ce petit genre, grâce à La Fontaine, touche à la dignité des plus grands. « L'Apologue répond au Poème épique »; ce n'est

pas seulement l'avis de Gaillard et le poème dramatique vient à lui comme l'épique. La Fable c'est encore une morale et tout le siècle est féru de morale jusqu'au jour où, comme le marque très fortement cette fois M. Saillard, on joint la morale sociale à celle du catéchisme, dans la fable comme dans la vie. Il y a d'autres raisons sans doute, et l'on peut contester ou nuancer celles-là. Mais c'était à M. Saillard de nous les donner; c'est à lui de nous les donner quelque jour, comme il le peut.

Si ces thèses sont — ou plutôt si elles nous semblent incomplètes M. Saillard a deux très fortes excuses : L'ancienne conception de la thèse qui prend pour centre un nom, fût-il et même surtout parce qu'il est de second plan. Ni Florian, ni dix autres ne méritent vraiment, à eux seuls, cet excès d'honneur. Nous n'avons que faire de mieux connaître des œuvres qui lassent les plus alertes patiences. Mais par elles nous pouvons mieux connaître l'histoire des pensées d'autrefois. Et cette histoire-là est toujours émouvante parce qu'elle est notre histoire même. Enfin M. Saillard enseigne à Tarbes et Tarbes est singulièrement loin des bibliothèques qui auraient pu préciser cette histoire du passé. Nous n'avons fait à M. Saillard qu'un procès de doctrine; une doctrine peut toujours être contestée. Et fût-elle juste lumineusement, M. Saillard pourrait nous répondre qu'il ne dépendait pas de lui d'abolir les distances et de hanter au sortir de ses classes les bibliothèques parisiennes. Il reste qu'il a écrit deux ouvrages fort intéressants et qui témoignent des meilleures qualités de l'esprit.

D. Mornet.

F. Caussy. **Voltaire seigneur de village.** *Paris, Hachette,* 1912, in-12.

On connaissait assez bien la vie de Voltaire à Ferney, et le « ménage » au sens du XVIII^e^ siècle, c'est-à-dire l'administration qui fut la sienne. M. Caussy rend hommage aux travaux de Nicolardot, Desnoireterres, Beaune et Gerlier. Ajoutons y deux bonnes douzaines de mémoires, correspondances et souvenirs de voyage où s'évoque avec quelque pittoresque la figure que Voltaire voulut faire pour les Anglais, Allemands, gens de peu ou princes du sang qui voulurent le visiter. Mais il se trouve que cet « assez bien » était infidèle ou incolore. M. Caussy ne craint ni la fatigue des grandes routes ni la poussière des archives. Sa curiosité est infatigable et sagace. Il a repris à pied d'œuvre toute l'enquête, à travers des milliers de pièces de bibliothèque ou d'archives, à Paris, Genève, Dijon, etc. Il a eu la patience admirable de s'initier aux arcanes redoutables de la procédure du XVIII^e^ siècle. Et il a été payé de ses peines en écrivant un volume qui par sa seule richesse et sa seule précision, serait un modèle d'étude biographique.

Précision, en principe, ne signifie ici ni agrément, ni clarté. Voltaire achète à « noble de Choudens » un petit domaine. « Mais le contrat signé, il se trouve que noble Choudens avait encore fait un « stellionat », que partie de ce bien n'était possédée par Choudens même qu'en antichrèse, qu'une autre partie, abergée autrefois des domaines de Saint-Victor, se trouvait mortaillable, c'est-à-dire devait retourner à Genève si son possesseur décédait sans postérité directe. » Voilà un modeste exemple des gentillesses juridiques au travers desquelles M. Caussy devait nous conduire. Son chef-d'œuvre est d'avoir fait de tous ces grimoires un livre spirituel, pittoresque et vivant et d'avoir, sans jamais sacrifier l'histoire, parlé de Voltaire comme il convenait, avec élégance et bonne grâce.

Nous y gagnons d'abord de mieux connaître Voltaire. Non pas que ce livre nous révèle des traits inconnus. Mais la physionomie de Voltaire est de celles

qu'une vive et précise lumière fait seule vivantes et profondes. Nous savions que le seigneur de Ferney fut astucieux; nous savions aussi qu'il fut généreux. Mais des polémiques acerbes oubliaient aisément l'astuce ou le dévouement et l'on savait mal quel ménage le vieux renard et le patriarche avaient su faire. M. Caussy nous apprend qu'ils firent un ménage excellent et fertile en épisodes allègres. Les querelles avec le président de Brosses, avec le curé de Moëns, avec les magnifiques seigneurs de Genève, avec toutes sortes de tabellions et syndics sont plus ingénieuses et plus joviales que les aventures du signor Scapin. A travers tout cela Voltaire mène son coche avec une admirable dextérité; il n'oublie jamais ni ses privilèges, ni ses écus, ni ses bénéfices d'amour-propre. Son égoïsme est toujours en éveil et toujours judicieux. Et en même temps il fait preuve pour le bien commun et le service des autres d'une infatigable énergie; il veut la victoire parce que la victoire c'est sa gloire; mais il a eu la vertu de mettre sa gloire dans la prospérité de toute une commune. Il y fallut quelque courage et quelque sagacité. On informa diligemment contre Voltaire pour quelques propos équivoques tenus sur un crucifix; il y allait tout uniment de la peine capitale et pour le moins d'une solide prison. Voltaire rencontra sur son chemin bon nombre de ces traquenards. Il faut lui savoir gré d'avoir passé outre et ne pas trop chicaner les moyens quand on apprend de M. Caussy les résultats : un pays misérable et désert devenu heureux, riche, peuplé et libre.

Le livre de M. Caussy est riche d'enseignements pour les historiens comme pour ceux qui veulent mieux connaître Voltaire. A vrai dire, n'était le nom de Voltaire, ce serait un livre d'histoire. On nous a renseigné abondamment sur l'administration de l'ancien régime, sur les privilèges et sur les impôts. Les vues d'ensemble ne manquent pas et les études précises se sont multipliées depuis quelques années. Mais la plupart de ces études sont ternes et inexpressives. Les destins des « taillables et corvéables » y suivent leur cours obscur et résigné; il semble que les choses s'accommodent aux hommes parce que les abus y continuent tranquillement les abus. Avec Voltaire tout change; c'est l'attaque subtile et acharnée; c'est la défense obstinée et désespérée; c'est tout le passé qui cherche ses raisons et ses armes, qui se trahit ingénument et s'accuse parce qu'il lui faut sortir de l'ombre pour combattre en plein jour. A cette pleine lumière il fait à vrai dire une hideuse figure. Il se peut qu'à Ferney toute cette machine d'ancien régime fut plus vétuste, plus branlante et plus grinçante que partout ailleurs, parce que sur ces frontières trop de droits et traditions contradictoires se heurtaient. Mais la narration de M. Caussy trahit malgré tout, et incessamment, les pires abus et les plus stupides chicanes d'une bureaucratie inepte et pesante, les festins de M. l'intendant que payent à raison de 2 132 livres pour six jours MM. les taillables, les jambons qui doivent être au sel gris sur la route de Bourgogne et au sel blanc sur celle de Franche-Comté, les ânesses d'un marchand de Sacconex saisies parce qu'elles portent dans leur musette, par delà la frontière, le son de leur repas, etc... L'Assemblée nationale manqua de simplicité en rédigeant l'épitaphe de Voltaire :

> Il combattit les athées et les fanatiques
> Et défendit les droits de l'homme
> Contre la servitude de la féodalité.

Mais elle ne manqua pas, sinon sur le point des athées, de discernement. Et M. Caussy l'a prouvé en la prenant à son compte pour conclure un livre établi sur les textes et sur les faits.

D. Mornet.

PIERRE LADOUÉ. **Un précurseur du romantisme : Millevoye** (1789-1816). Essai d'histoire littéraire, 1912. *Paris, Perrin.*

Il y a quelque vingt ans, je songeai à faire inscrire en Sorbonne une thèse sur Millevoye. Auparavant je consultai Gustave Larroumet. « Millevoye, me dit-il, n'est pas un sujet. Il vaut mieux étudier tout le mouvement dont il fait partie, soit l'Élégie de Parny à Lamartine. » Je suivis son conseil, et je ne m'en repens point, puisque j'ai eu ainsi occasion de faire, dans les jardins surannés de notre vieille poésie une longue promenade, un peu monotone parfois, mais souvent aussi piquante et divertissante. La Sorbonne d'aujourd'hui a changé d'opinion, et M. Ladoué a pu prendre Millevoye comme sujet de thèse. La façon dont il a traité sa matière me console d'avoir dû renoncer à mon entreprise, car il s'est fort bien acquitté de sa tâche. Il a poussé son enquête aussi loin qu'il est possible, et il a constitué une bonne biographie de Millevoye. L'étude qu'il fait de l'œuvre, également, est méticuleuse et intéressante. La première partie de son travail, surtout, est une utile contribution à l'histoire de la vie littéraire sous le premier Empire.

Je voudrais maintenant toucher quelques points de détail, discuter quelques appréciations, et indiquer quelques légers compléments que je désirerais à cet estimable travail.

Il faut savoir gré à M. Ladoué d'avoir précisé la figure de Millevoye jeune, celui d'avant les *Élégies* et la consomption. Il prend part aux jeux et divertissements de la jeunesse dorée de l'Empire; il vit comme les Dorat et les Parny le firent à la fin de l'ancien régime. M. Ladoué insiste avec raison sur son enjouement, sur le tour épigrammatique de son esprit, exempt d'ailleurs d'amertume et de méchanceté (p. 53). C'est beaucoup s'avancer, je crois, que de dire : « Parti de l'athéisme, il progresse lentement dans les chemins de la croyance » (p. 176). Je ne vois, chez lui, à son début, nulle profession délibérée d'incroyance : ses vers sont étrangers à toute préoccupation religieuse. Dans ses œuvres qui suivent, il subit l'influence de la mode, qui tourne au christianisme sous l'influence de Chateaubriand. Il a pu être indifférent d'abord : il n'eût, je crois, jamais écrit la *Guerre des dieux*.

Comme il s'agit d'une longue monographie, et d'un poète secondaire, et qui est mort jeune, j'aurais voulu voir M. Ladoué insister plus longuement sur certains points de sa biographie. La notion de race, telle que Taine l'a définie, est aujourd'hui fort discutée, et avec raison. De même, il faut être extrêmement prudent lorsqu'on essaie de déterminer les influences du milieu. Il arrive souvent que l'historien littéraire, au lieu de constater certaines correspondances, les crée de sa propre imagination. Il n'en est pas moins vrai que si le poète, l'artiste n'est point le produit de la « race » et du « milieu » dont il sort, la région et le groupe humain parmi lesquels il a évolué ont contribué à colorer, si je puis dire, et à orienter son génie propre. J'aurais voulu que M. Ladoué, au moyen de documents qui lui ont sans doute échappé, donnât un peu plus de place, dans son étude, au pays natal du poète.

Je signale, sans y attacher d'ailleurs beaucoup d'importance, quelques passages de grands écrivains qui peuvent aider à préciser la physionomie rétrospective d'Abbeville et de ses environs. On en trouve deux dans *France et Belgique*, de Victor Hugo (Voyage de 1837, p. 76-77 et 146, éd. Hetzel), et surtout, les *Præterita* de Ruskin nous offrent de merveilleuses impressions, éprouvées vers le même temps par le grand esthète anglais. (Page citée par M. A. Chevrillon, *Nouvelles études anglaises*, p. 100.) Sûrement « la vieille cité fidèle », blottie sous les arcs-boutants, avec ses « rues silencieuses », ses « demeures d'une dignité cachée, et qui se suffisaient » n'avait pas changé depuis le temps où Millevoye y grandissait. — Surtout M. Ladoué aurait dû nous faire sentir l'accent intellectuel d'Abbeville, cité de géographes, de graveurs

et d'érudits. Dans la mesure où l'économie de mon livre me le permettait, j'ai donné quelques indications à ce sujet. J'ai parlé des 2 700 volumes abbevillois du « père Collenot ». (*L'Élégie en France avant le Romantisme*, p. 426.) Dans une lettre écrite en 1872, Jenny Dacquin, l'inconnue de Prosper Mérimée (voir l'ouvrage d'Alphonse Lefebvre, p. 282), constate que l'atmosphère spirituelle d'Abbeville est restée la même : « ... Devenir eau stagnante, phénomène qui se manifeste aisément en province. J'excepte Abbeville, bien entendu, et surtout le Boulogne que j'ai connu. » Jenny Dacquin était boulonnaise. — On s'explique donc pourquoi, comme le dit M. Ladoué après J. Dumas (p. 50) « jamais Millevoye n'avait rencontré dans sa famille de ces obstacles qui s'opposent d'ordinaire à l'essor du jeune poète».

Cette discipline signifiait affinement, mais aussi limitation. Vers le terme d'une vie qu'il avait en grande partie consacrée à étudier l'art de ses compatriotes, M. Emile Delignières constatait que ces praticiens adroits, experts, soigneux, s'asservissaient volontiers à la gravure, se cherchaient des modèles, étaient plutôt des copistes que des créateurs (voir *La Picardie*, 2e année, n° 12). Dans le même temps, M. Delignières m'écrivait lui-même que les Abbevillois ont « un caractère calme, un esprit méthodique, plutôt porté à la reproduction et à l'imitation qu'à la création proprement dite ». Ceci nous aide à comprendre pourquoi Millevoye toute sa vie aima à s'entourer de professeurs, fut docile à la critique, reprit sans cesse ses études, se corrigea sans relâche, entreprit des traductions, et se plia souvent aux exigences des concours.

Il est aussi une expression dont M. Ladoué ne se serait pas servi s'il avait connu de façon plus précise les habitants du pays où s'est formé Millevoye. « Très doux, quoique Picard, même un peu faible... » (p. 175). Il y a Picard et Picard. La Picardie est un assemblage assez arbitrairement bâti de *pagi* fort divers. Sans entrer plus avant dans cette question, nos pères distinguaient soigneusement le Bas-Picard du Haut-Picard, qui avait beaucoup plus d'énergie, d'âpreté, de mordant, qui était bien le fils de la « colérique Picardie ». Le Bas-Picard est un produit plus fin et plus fragile. Assez indolent, d'humeur indépendante d'ailleurs quant à la direction de sa vie et à ses démarches, il présente assez souvent la bonhomie narquoise, la naïveté avertie du Champenois. Je lis dans l'Eloge que Fontenelle a écrit de Blondin, originaire du Vimeu : « Il avait toute la candeur que l'opinion publique a attribuée à sa nation; et la vie d'un botaniste qui connaît beaucoup plus les bois que les villes, et qui a plus de commerce avec les plantes qu'avec les hommes, ne devait pas avoir endommagé cette précieuse qualité. » — Je sais que le mot « candeur » au temps où écrit Fontenelle, n'est pas chargé d'ironie comme il l'est de nos jours : mais il n'aurait pu désigner la franchise abrupte qu'une tradition solidement établie attribue aux Picards en général.

D'après J. Dumas, M. Ladoué rapporte que les professeurs Bardoux et Collenot, à la destruction du collège d'Abbeville, lui « continuèrent leurs soins, ainsi qu'à deux ou trois de ses condisciples ». En réalité, le collège se survécut quelque temps sous une autre forme. « La distribution des prix de 1793, dit Ernest Prarond (*Les grandes écoles et le collège d'Abbeville*, p. 341) fut probablement la dernière du vieux collège de Marand de Bailleul. Je retrouve cependant encore dans les délibérations de la ville, du 6 brumaire an III (27 octobre 1794) le nom de François Georges Delétoille avec le titre de principal du collège. Après la fermeture du collège, Delétoille ouvrit, dès qu'il le put, un pensionnat important qui suppléa un peu, grâce à son activité, l'établissement abandonné plutôt que condamné. Il trouva moyen d'enseigner à la fois les lettres et les mathématiques. » N'est-ce point à cette survie officieuse du collège que Millevoye dut les leçons de Bardoux et de Collenot? « Si en 1798, la famille Millevoye se résigna à l'envoyer à

Paris, à « l'Ecole Centrale »; installée depuis peu dans les locaux du collège des Quatre-Nations », c'est qu'Abbeville n'obtint pas d'école centrale lorsque le décret du 25 février 1795 établit l'institution. (Prarond, *loc. cit.*, 372-373.) L'école secondaire du citoyen Bellart ne s'ouvrit au collège d'Abbeville que le 10 vendémiaire an XII (3 octobre 1803). (Praroud, *loc. cit.*, p. 384-385.)

M. Ladoué pouvait aussi évoquer par quelques traits rapides la physionomie de ces amis littéraires avec qui Millevoye eut des relations suivies. Il aurait trouvé dans les *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville* de curieux essais d'André de Poilly, étymologiste intempérant. Pareillement on attendrait un crayon de cet amusant Labouisse, un Parny conjugal, fort naïf et souvent grotesque.

Pour en finir avec la biographie de Millevoye, je prends occasion d'une citation que M. Ladoué a bien voulu faire d'un passage de mon livre pour me corriger moi-même (p. 148) : « Ce village, ai-je dit d'Epagnette où Millevoye avait une villa, est assez souriant aux saisons fleuries. Je l'ai vu tout blanc d'aubépines au commencement d'avril... » Un botaniste m'a fait observer qu'en la saison dont je parlais, je n'avais pas pu voir d'aubépines en fleurs, mais bien des prunelliers, ou « épines noires », comme on dit dans le pays. Dont acte.

L'étude du « romantisme » de Millevoye est minutieuse. Elle manque un peu de largeur. Je veux dire que Millevoye est parfois trop séparé de ses prédécesseurs, et bénéficie donc d'une originalité qui ne lui appartient guère dans le sens des innovations, — et que, d'autre part, il lui est peut-être attribué sur ses successeurs une influence sinon excessive, du moins précisée avec un peu d'excès. — A propos de la *Religieuse*, imitée de Pope (1808), M. Ladoué écrit : « C'est déjà le « pittoresque monastique », avec tous les thèmes sur lesquels Victor Hugo, Th. Gautier et les virtuoses du romantisme exécuteront un jour leurs variations » (p. 248). J'aimerais mieux dire : « C'est encore le pittoresque monastique, un poncif qui est né dans la première partie du XVIII^e^ siècle, principalement dans les œuvres de Pope et de Mme de Tencin, et qui remplit une foule d'héroïdes où paraissent Rancé, le comte de Comminges, la Religieuse portugaise, Héloïse et Abélard, etc. Le « pittoresque monastique » d'*España*, par exemple, ou celui de *Torquemada* n'a rien de commun avec celui-là. » — Je lis p. 261 : « C'était une innovation que d'employer le décasyllabe dans l'épopée : Millevoye l'a osé faire dans *Alfred* et dans *Charlemagne*. » *Charlemagne* paraît en 1812, *Alfred* en 1815 : or Parny a déjà fait en décasyllabes *Isnel et Asléga* (1802) et les *Rose-Croix* (1807). Je ne crois pas que lui non plus innovât. Le décasyllabe, legs fâcheux du XVIII^e^ siècle, était alors un vers à toutes fins. On se rappelle que Voltaire avait même tenté de le porter sur le théâtre. Dans la romance qui a pour refrain : « Vous qui priez, priez pour moi » je ne reconnais pas « le cri — tout romantique — d'un cœur tourmenté par l'infini » (249). C'est une romance de style Empire, frêle, délicate, émouvante, écrite par un vrai poète, quelque chose de très spécial. Elle n'annonce nullement les grandes *Méditations* philosophiques, ni les déclamations de *Rolla* et de l'*Espoir en Dieu*. — P. 252. Il faut point trop dédaigner le sentiment de l'amour chez Parny : on trouve de larges et pathétiques accents dans le livre IV des *Poésies érotiques* qui a inspiré Lamartine (beaucoup plus directement que ne l'a jamais fait Millevoye) et qui marque la transition entre la *Nouvelle Héloïse* et les *Meditations*. — P. 255. « Il cherche de son mieux la couleur locale, mais il ne réussit pas toujours à la trouver ou ne la reproduit qu'avec trop de discrétion et par *à peu près*. Il faut dire aussi que Millevoye n'a pas, pour être exact, le secours des ouvrages savants dont s'entoureront plus tard un Flaubert ou un Lecomte de Lisle. » La raison donnée est assez singulière : la couleur locale est intense chez Hugo qui en use comme on sait avec l'histoire et les documents. La vérité, c'est que Millevoye en est, comme tous

ses contemporains, au style troubadour. Ce style se trouve déjà dans *Zaïre* et dans *Tancrède*, et Lamartine s'y tiendra toute sa vie. — P. 259 : « Dans les courtes pièces, épigrammes, dizains, où la pensée doit se resserrer pour se traduire en des bornes étroites... Millevoye s'abandonne au naturel, et oublie l'art de son maître Delille. La pièce *Pour la fête d'un ami* commence ainsi :

Prends un rosaire, ami Phébus,
Change ta chlamyde en soutane
Ou sans appel on te condamne.

« On ne peut s'exprimer plus simplement ni mieux nommer chaque chose par son nom ». Il n'y a point là le moindre atome de romantisme. Bannies du style noble, ces précisions étaient de mise dans la poésie légère, et M. Ladoué en trouverait de plus frappantes chez Desforges-Maillard et le chevalier de Bonnard. — Je ferai la même remarque sur les citations de style simple et vrai qui sont données p. 260 : cela reste très conventionnel.

Je ne puis concéder à M. Ladoué que, « quant à la facture du vers, on peut relever déjà chez lui à peu près toutes les audaces dont s'enorgueilliront les romantiques » (p. 261). Dans les vers que je vois cités à cette même page, je trouve toujours un temps fort à la césure médiane, incomparablement plus accentué que ceux que ménage Hugo dans la *Légende*. Le fragment de la *Religieuse* que l'on « croirait versifié par un élève de Victor Hugo » pourrait être d'un élève hardi de Racine[1] ou d'un élève timide d'André Chénier. Voici les deux plus fortes hardiesses.

Au sommet d'une tour sauvage, inhabitée...
Tu m'apparais. Ta voix retentit dans les airs...
Homme, regarde! Un corps livide, inanimé,
Une cendre!... Et voilà cet objet tant aimé.

Rappelez-vous maintenant ces vers du *Jeune Malade*.

Je te perds. Une plaie ardente, envenimée
Me ronge; avec effort je respire, et je crois
Chaque fois respirer pour la dernière fois.

La versification de Chénier est ici bien plus nouvelle, et encore ne faut-il point faire tort à Delille de certains rejets qui apparaissent dans la traduction des *Géorgiques* :

...On entendit des voix
Lamentables...

Les enjambements qui sont cités à la p. 262 paraissent bien moins surprenants si on rétablit dans leur intégrité les citations tronquées que nous donne M. Ladoué : je souligne mes compléments :

Presse-les sur ton cœur; prends ce souffle... et reçois
Ma vie *et mon amour exhalés à la fois.*

Cf. *Britannicus*, v. 1 242 :

1. Voir M. Souriau, *L'Évolution des vers français au XVII^e siècle*, p. 451-499.

Le sénat chaque jour et le peuple, irrités
De s'ouïr par ma voix dicter vos volontés.

Autre groupe de vers :

Plus loin, dans l'angle obscur, une harpe isolée,
Désormais muette et voilée,
Dort, *et ne redit plus le doux chant des amours.*

Dort se rattache étroitement aux mots qui suivent. Bien différents sont ces vers de Chénier (*Jeu de Paume*, 207-212).

Et de ces grands tombeaux, la belle Liberté
Altière, étincelante, armée,

XII

Sort. Comme un triple foudre éclate au haut des cieux
Trois couleurs dans sa main agile
Flottent en long drapeau...

Autres groupes :

Au sommet du Nébo, tel Moïse, à genoux
Soutenant d'Israël les forces ranimées,
Priait, *les bras tendus vers le Dieu des armées...*
Dans les vallons d'Etna, la rose solitaire
Languit, *et semble dire au zéphir amoureux...*

Dans ces deux cas encore le verbe en rejet s'appuie sur le membre de phrase qui vient après.

Mais enfin voici un autre enjambement qui ne sonne plus de même manière.

Eginard que voici fut nommé secrétaire
Perpétuel. *On croit que d'un dictionnaire*
Vous possédez déjà le plan tout détaillé.

Et M. Ladoué de s'écrier : « Pour le coup, Victor Hugo est devancé, car ce dernier n'a rien à envier aux plus fameux de l'auteur de *Marion Delorme*, à celui-ci par exemple :

C'est le sceau de l'Etat, oui, le grand sceau de cire
Rouge. »

Remarquons que cet enjambement (et j'en ai cité d'autres à la p. 445 de ma thèse) se trouve dans les *Nouveaux Dialogues des Morts*, œuvre légère, satirique, familière. J'apparenterais ce rejet à ceux des *Plaideurs*, et l'on sait que le XVII^e^ siècle eut de fortes tolérances pour la versification des ouvrages qui n'appartenaient point aux grands genres (cf. *Don Japhet d'Arménie*, le *Florentin* et les *Fables* de La Fontaine). Rappellerai-je deux passages bien connus?

Mais j'aperçois venir madame la comtesse
De Pimbesche? elle vient pour affaire qui presse.
(*Plaideurs*, 187-188.)

... Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre.
(*Ibid.*, 791-792.)

Quant à la rime « suffisante toujours » (p. 263) de Millevoye, elle a été précédée par la rime généralement riche de Boucher dans les *Mois*.

Pour en finir avec ces observations de détail, je me demande si la portée de certains rapprochements, comme souvent il arrive, n'est pas exagérée, et si, dans plusieurs cas, il n'y a pas rencontre plutôt qu'imitation. P. 228 : « L'expression, le peuple des oiseaux » employée par Millevoye, à la deuxième page du même poème (*Amour maternel*) :

Renonçant à ses jeux, le peuple des oiseaux...

est de Delille, qui écrit, dans le passage sur la destruction des bosquets de Versailles, au douzième chant des *Jardins*.

Tout ce *peuple d'oiseaux* fier d'habiter ces bois.

L'expression est aussi dans André Chénier (Becq de Fouquières, petite édition Charpentier, p. 258) :

... O peuple des oiseaux,
Qui traversez les airs et nagez sur les eaux.

Peut-être Millevoye n'a-t-il emprunté son expression ni à l'un ni à l'autre. C'est là sans doute une de ces façons de parler qui étaient courantes chez les poètes contemporains, *e medio consuetaque verba*. Je ferai la même remarque sur un « char léger » (p. 300) qui aurait passé de Millevoye à Lamartine.

Le romantisme extérieur et formel de Millevoye se réduit donc à fort peu de chose, sinon à rien. — Mais j'aurais souhaité que M. Ladoué décrivît le « paysage intérieur » du poète, suivant l'heureuse expression de M. Zyromski, en définit la qualité propre, l'originalité réelle. Il aurait pu, s'inspirant des précieuses indications de MM. Ernest Dupuy et Estève, montrer quelle impression ce monde crépusculaire, traversé de lueurs magiques, a faite sur Alfred de Vigny, — et que peut-être on en trouve des reflets dans *Éloa* et jusque dans la *Maison du Berger*. Millevoye est de son temps; il est solidaire de la veille, et annonce le lendemain : mais il vaut bien quelque chose par lui-même : il est lui-même, si modeste que soit la place qu'on lui attribue, un « moment » de la poésie française.

J'en reviens au sentiment que j'exprimais au début de cette analyse. Il ne faudrait pas que le nombre des objections que j'ai soulevées atténuât le moins du monde la portée de mes éloges. J'estime, encore une fois, que l'enquête de M. Ladoué a été très loyalement menée, et que tout historien futur de la poésie française devra consulter son ouvrage, sans préjudice des simples lettrés qui y trouveront plaisir et profit.

Henri Potez.

René Descharmes et René Dumesnil. **Autour de Flaubert.** — Études historiques et documentaires, suivies d'une biographie chronologique, d'un essai bibliographique des ouvrages et articles relatifs à Flaubert et d'un index des noms cités, 2 vol., 349-352 p. (Paris, *Mercure de France*), 1912, in-12.

Nous devions déjà à M. Descharmes un excellent travail sur la formation du génie de Flaubert. (*Flaubert avant 1857*, thèse de l'Université de Lille) sans compter des contributions de moindre étendue à l'étude du grand écrivain. M. Dumesnil, docteur en médecine, a traité du tempérament de Flaubert avec la compétence qui appartient à sa profession et aussi avec une prudence qu'on souhaiterait à tous ceux de ses confrères que sollicite la « psycho-pathologie » des littérateurs. MM. Descharmes et Dumesnil nous donnent aujourd'hui deux volumes désormais indispensables à tous ceux qui s'occuperont du maître romancier et de son œuvre.

Ils les présentent modestement. Ils ne nous promettent que les « à-côtés » de la vie et de l'œuvre de Flaubert (T. I, p. 7). En réalité, comme on le verra, ils tiennent plus qu'ils ne promettent. Et ils nous préviennent aussi en leur faveur lorsqu'ils nous annoncent « des études plus descriptives que théoriques » (p. 10). Ces études se divisent en deux catégories principales. Les unes considèrent les sources hypothétiques de plusieurs ouvrages de Flaubert; les autres recherchent les conditions dans lesquelles ont paru ces ouvrages, leur retentissement, leur succès.

En ce qui concerne les sources, MM. Descharmes et Dumesnil se montrent extrêmement circonspects. Puisse leur exemple être suivi! Par le temps qui court, on ne peut plus écrire : « le soir tombait » sans être soupçonné de plagier Victor Hugo :

Le soir tombait; la lutte était ardente et noire...

MM. Descharmes et Dumesnil étudient la mort des mercenaires par la famine, dans le Défilé de la Hache (*Salammbô*) et ils établissent par une série de rapprochements, que Flaubert s'est probablement inspiré d'une relation des scènes tragiques qui se passèrent sur le Radeau de la Méduse. Mais, très prudemment, ils n'affirment point. Cependant les analogies sont frappantes. — Elles le sont moins assurément, entre le *Candidat* et la pièce du comte de Lezay-Marnésia qui a pour titre *Une Journée d'élections*. — Mais en revanche, il me paraît bien que Flaubert a connu la nouvelle de Maurice, *Les Deux Greffiers*, avant d'écrire *Bouvard et Pécuchet*. Ici le faisceau de preuves est convaincant. On nous fournit de bonnes raisons pour croire que Flaubert a eu ce récit entre les mains. Le dessin des deux récits est le même, et ils aboutissent à la même conclusion.

Puis-je signaler une petite rencontre, qui me paraît correspondre à une réminiscence? Maurice écrit (Descharmes et Dumesnil) (t. II, p. 10) en parlant de ses deux greffiers : « C'étaient de bien braves gens; leur vie s'était écoulée uniforme et paisible comme l'eau du canal Saint-Martin. » Je lis à la première page de *Bouvard et Pécuchet*, où Flaubert nous décrit la rencontre des deux amis : « Plus bas, le canal Saint-Martin, fermé par les deux écluses, étalait en ligne droite son eau couleur d'encre. » — J'ajoute, pour en finir avec ces chapitres spéciaux, que MM. Descharmes et Dumesnil, à propos des connaissances médicales qui se manifestent dans le passage relatif au Défilé de la Hache, font bonne justice de la légende d'après laquelle Flaubert serait un carabin tombé dans la littérature. On nous montre fort bien comment elle a pris naissance (p. 99 et suiv.). A propos de *Madame Bovary*, Sainte-Beuve s'écriait : « Anatomistes, physiologistes, je vous retrouve partout! » D'autre part, on sut bien vite que Flaubert était « petit-

fils, fils et frère de médecins. On en conclut qu'il était médecin, et l'hypothèse fit son chemin.

Les autres essais nous aident à reconstituer l'atmosphère littéraire et morale où se sont produits les ouvrages de Flaubert, l'accueil qui leur fut fait par la critique, par le public. Je relève, parmi les appréciations qui furent données de *Madame Bovary*, cette trouvaille d'un certain Habans, au *Figaro* : « Le faible du livre, c'est que M. Flaubert n'est pas un écrivain. » (T. I, p. 72.) — Peut-être Flaubert est-il un peu surfait, comme auteur dramatique, dans les articles consacrés au *Candidat*, au *Sexe faible*, au *Château des Cœurs*. — A la page 293, je lis : « En douze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1869, *Madame Bovary* n'eut pas moins de sept éditions successives; ce chiffre qui paraîtrait aujourd'hui dérisoire, indiquait alors un succès de librairie fort respectable ». Mais je trouve à la page précédente que la première édition (1857) mise en vente par Michel Lévy était de 15 000 exemplaires. Si les éditions suivantes n'en différaient point, cela nous donne autre chose qu'un « chiffre dérisoire ». Il est probable que sans atteindre les proportions du premier tirage, elles ne laissaient point de dépasser le « mille » qui est aujourd'hui d'usage.

Le second volume se termine par une biographie chronologique de Flaubert, une bibliographie fort étendue des écrits qui le concernent, et un index des noms cités, — trois bons instruments de travail qui se complètent les uns les autres.

Henri Potez.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Janvier 1913; Paul Bonnefon, *Leconte de Lisle et Béranger, d'après des documents inédits.* — 15 février; Maurice Tourneux, *Une profession de foi d'Ernest Renan.* — Claude Perroud, *Mme Roland au Vaudeville.* — *Autographes : lettres de La Condamine, Chateaubriand, Renan.* — 15 mars; Germain Bapst, *A propos de la « Lettre sur l'histoire de France » du duc d'Aumale.* — *Un nouveau billet de faire-part et deux lettres d'Andrieux.* — *Proudhon à Auguste Blanqui.* — *Manuel de l'amateur d'autographes* (Leibniz).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 août-15 septembre; Émile Picot, *De l'orgueil et présumption de l'empereur Jovinien, moralité* (fin). — Jacques Boulenger, *Paris dans le théâtre de Corneille* (fin). — 15 août et 15 octobre; J. Mathorez, *Le poète Olényx du Mont-Sacré bibliothécaire du duc de Mercœur* (1561-1610). — 15 août et 15 décembre; Eugène Griselle, *Louis XIII en lutte contre sa mère et son frère* (extraits inédits d'Arnauld d'Andilly). — 15 août, 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1912, 15 janvier et 15 février 1913; Henri Boucher, *Iconographie générale de Théophile Gautier* (suite et fin). — 15 août, 15 novembre, 15 décembre 1912 et 15 mars 1913; Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (suite). — 15 octobre; Antoine Guillois, *Les livres de Charles Nodier.* — Ernest Jovy, *Quelques mots de Lalande sur Jean-Jacques Rousseau, à Monquin en 1769.* — 15 novembre; marquis de Girardin, *Quelques mots au sujet du manuscrit de Jean-Jacques Rousseau : « Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation » pour faire suite à l'article ayant pour titre : « Le comte de Wielhorski et Jean-Jacques Rousseau ».* — 15 novembre et 15 février 1913; Félix Meunié, *Les Mayeux, essai iconographique et bibliographique* (1830-1850) (suite). — 15 décembre; L.-G. Pélissier, *Lettres inédites du bibliothécaire Prunelle.* — 15 janvier 1913; J. Mathorez, *Julien Guesdon, poète angevin et ligueur breton.* — 15 février; Charles Oulmont, *Sur un recueil de Noëls du XVIe siècle composés par un sot de Paris.* — 15 mars; J. Mathorez, *Un apologiste de l'alliance franco-turque au XVIe siècle, François Sagon.* — Édouard Rahir, *La vente Robert Hoe.*

Le Correspondant. — 10 août 1912; François Coppée, *Lettres à sa sœur Annette* (publiées avec une introduction et des notes par J. Monval). — 25 août; ***, *Hommes du jour : M. Raymond Poincaré.* — 10 septembre; G. Choisy, *Étudiants français et étudiants allemands : ce qu'ils lisent.* — 25 septembre; Félicien Pascal, *La vénalité d'Henri Heine.* — 10 octobre; Noël Aymès, *La réforme de la grammaire : vers la clarté.* — Mgr Laveille, *Chesnelong aux derniers mois de l'Empire.* — L. Delavaud, *Les restes de Descartes.* — 25 novembre; Henri Perreyve, *Lettres à Charles Ozanam* (publiées par Pierre Ladoué). — 10 décembre; Fortunat Strowski, *Madame Du Deffand et Horace Walpole, d'après une correspondance récemment publiée.* — 10 janvier 1913; E. Duthoit, *La pensée sociale de Frédéric Ozanam : à propos de son prochain centenaire.* — L. de Lanzac de Laborie, *Une famille française à travers les âges* (les Vogüé). — 25 janvier; Dauphin Meunier, *Les trois dernières années du marquis de Mirabeau.* — P. Hervelin, *Le centenaire d'un poète méconnu : Victor*

de Laprade. — N. de Clazan, *Le journal du libraire Hardy.* — 10 février; F. Strowski, *Le poète Millevoye.* — N. de Clazan, *L'Académie Française sous l'ancien régime.* — 25 janvier et 25 février; marquis de Mirabeau, *Lettres inédites de l' « Ami des hommes »* (1787-1789) (publiées par D. Meunier). — 25 février; M. de Teincey, *G. K. Chesterton romancier et philosophe.* — E. Chapuisat, *Les demoiselles Corneille à Genève.*

Le Figaro. — 6 janvier 1913; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Vallée bleue », par Jacques des Gachons; « Un officier », par Étienne Roze.* — 9 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « la Main mystérieuse ».* — 11 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « Alsace ».* — 14 janvier; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Histoire d'Alsace », par Hansi; « les Oasis », par Charles Clerc.* — 15 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, « la Folle enchère ».* — 21 janvier; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Chasse au bonheur », par Claude Lorrey; « Tragédies et comédies de l'histoire », par Ernest Daudet.* — 25 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina, « l'Épate ».* — Supplément : André Beaunier, *Edmund Gosse.* — 26 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Sylla ».* — 27 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Mariyny, « les Éclaireuses ».* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Amérique latine », par Eugenio Garzon; « De la Plata à la Cordillère des Andes », par Jules Huret.* — 28 janvier; Jean Morgan, *L'esprit de M. Maurice Donnay.* — 29 janvier; Ch. Dauzatz, *Les collections Lovenjoul.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre des Arts, « On ne peut jamais dire... ».* — 3 février; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Jardin des Roses », de Saadi, traduit par Franz Toussaint; « l'Indo-Chine », par Myriam Harry.* — 7 février; Abel Bonnard, *La nouvelle œuvre de Maeterlinck.* — 8 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Servir », « la Chienne du Roi ».* — Supplément; Paul Ginisty, *Le centenaire de « Suzanne »* (Louise Contat). — 10 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « l'Embuscade ».* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Chronique du cadet de Coutras », « Coutras soldat », « Coutras voyage », « Essais de critique », par Abel Hermant.* — 15 février; Victor Margueritte, *« Les Éclaireuses ».* — 17 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « la Maison divisée ».* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Un Belge », par Henri Davignon; « la Tragédie de Ravaillac », par Jérôme et Jean Tharaud.* — 22 février (supplément); Edmond Cléray, *Le musée des Archives Nationales.* — 23 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « la Nuit florentine ».* — 25 février; André Beaunier, *Paul Thureau-Dangin.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « École buissonnière », par C. Saint-Saens; « Mes souvenirs », par J. Massenet; « Mémoires d'un artiste », par Gounod.* — 26 février; André Beaunier, *Les tribulations des Idées.* — 1er mars; Louis Barthou, *Mirabeau orateur.* — Robert de Flers, *Molière au music-hall.* — Supplément; Francis Chevassu, *Forain.* — 3 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Souvenirs politiques », par A. Claveau; « Portraits d'hier », par J. Delafosse.* — 4 mars; Fabien, *Un poète qu'on oublie* (Delille). — 8 mars (supplément); Augustin Thierry, *Gazetiers et journalistes d'autrefois.* — 10 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Voyage au pays de la quatrième dimension », par G. de Pawlowski; « Vers les humbles », par Mme René Waltz.* — 14 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville, « Hélène Ardouin ».* — 15 mars (supplément); Alfred de Vigny, *Notes sur « Daphné ».* — 16 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte Saint-Martin, « Cyrano de Bergerac ».* — 17 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Colline inspirée », par Maurice Barrès.* — 20 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, « le Minaret ».* — 21 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « le Secret ».* — 24 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Oiseau de proie », par Gaston Chérau; « A la manière de... », par Paul Reboux et Charles Müller.* — 29 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « la Semaine folle ».* —

Supplément : André Beaunier, *Deux lettres inédites de Joubert.* — 31 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Mirabeau », par Louis Barthou.*

Le Gaulois. — 4 janvier 1913; Camille Bellaigue, *Écrits de musiciens.* — 11 janvier; Maurice Talmeyr, *La Fronde à l'Institut catholique* (Retz). — Alfred de Tarde, *M. Émile Faguet conférencier.* — 17 janvier; Jacques E. Blanche, *La comtesse de Castiglione à Paris.* — 19 janvier; René Doumic, *L'Académie française par l'un des Quarante.* — 21 janvier; Jean Morgan, *Comment M. Faguet parlera de La Fontaine.* — 24 janvier; Tout-Paris, *Une séance historique à l'Académie française.* — 25 janvier; Jean Hanoteau, *Une lettre inédite de Jean de la Fontaine.* — 31 janvier; Émile Faguet, *De Molière à Donnay.* — 8 février; Émile Faguet, *Propos de Théâtres : Napoléon critique dramatique.* — 10 février; Gaston Jollivet, *Augustin Filon.* — 11 février; Jules Delafosse, *Maurice Barrès.* — 16 février; général Bonnal, *A propos de « Servir ».* — 18 février; André Hallays, *Raymond Poincaré.* — 22 février; Jacques E. Blanche, *Maurice Barrès.* — André Stirling, *Maurice Maeterlinck poète.* — 25 février; René Doumic, *M. P. Thureau-Dangin.* — 4 mars; Henri de Régnier, *A propos de Lamartine.* — 9 mars; Henri Davignon, *Émile Verhaeren.* — 12 mars; Émile Faguet, *Mirabeau.* — 22 mars; Émile Faguet, *Balzac.*

La Grande Revue. — 10 janvier 1913; Léon Carias, *Quelques sources d'Anatole France* (fin). — Péladan, *La doctrine de Gœthe, d'après les deux Faust.* — 25 janvier; Hyacinthe Loyson, *Sa vie, d'après ses mémoires*, I. — A. Mousset et G. Meyer, *Dickens et Tristan Bernard.* — 25 février; Hyacinthe Loyson, *Sa vie, d'après ses mémoires*, II. — Adolphe Boschot, *L'égorgement des « Troyens » de Berlioz.* — Georges Guy Grand, *Proudhon critique littéraire et philosophe.* — 10 mars; H. Roorda van Eysinga, *L'esprit de Tristan Bernard.* — 25 mars; Mme X..., *Guy de Maupassant intime* (suite). — Roger Audouin, *Du dilettantisme.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1913; Augustin Filon, *La troisième manière de M. H. G. Wells.* — 3 janvier; Daniel Halévy, *Sur l'interprétation de Proudhon.* — 4 janvier; Maurice Muret, *Tyrtées allemands.* — 5 janvier; André Hallays, « *Pour une autre* », *par Marianne Damad.* — 6 janvier; S., « *Les Musset au Maine* (par le marquis de Beauchesne). — Joseph Aynard, *Meredith et la France.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Gymnase, « la Femme seule », par Brieux; Théâtre des Arts, « Marie Madeleine », de Hebbel, adaptation de F. Bastier.* — 8 janvier; Léon Pineau, *Un poète dramatique islandais : Johann Sigurjonsson.* — Ernest Seillière, *Pour le centenaire d'un grand livre* (*De l'Allemagne*, par Mme de Staël). — 10 janvier; André Hallays, *Une famille vivaraise* (les Vogüé). — 11 janvier; Fernand de Brinon, *Un roman tardif : Mme du Deffand et Horace Walpole.* — Maurice Muret, *Le premier disciple de Schopenhauer.* — 12 janvier; André Chaumeix, *M. Bourdeau et « la Philosophie affective ».* — 13 janvier; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Réjane, « Alsace », par G. Leroux et L. Camille; Athénée, « la Main mystérieuse », par Fred Amy et Marsèle.* — 15 janvier; Joseph Aynard, « *L'Auberge de la tranquillité* » (par John Galsworthy). — 17 janvier; André Hallays, *La maison de Jean de La Fontaine.* — 18 janvier; J. A., *La politique de Fénelon.* — 20 janvier; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance, « la Folle enchère », par L. Besnard; Comédie-Française, anniversaire de Molière.* — 22 janvier; Pierre de Quirielle, *M. Emile Faguet et La Fontaine.* — 27 janvier; S., *L'esthétique de Gustave Flaubert* (par Louis Ferrère). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Sylla », par A. Mortier; Théâtre Femina « l'Épate », par A. Picard et A. Savoir.* — 29 janvier; Maurice Muret, *Souvenirs sur Dostoïevsky.* — 1er février; A. Albert Petit, *La culture française en Belgique.* — Augustin Filon, *Autour de Shakespeare.* — 3 février; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Marigny, « les Eclaireuses », par M. Donnay; Renaissance, « l'Enchantement », par H. Bataille.* — 5 février; Henri Welschinger, *La campagne de Russie jugée par*

Joseph de Maistre. — 9 février; G. Baguenault de Puchesse, *Henri IV d'après ses lettres privées.* — 11 février; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Servir », « la Chienne du roi », par Henri Lavedan.* — 12 février; Paul Ginisty, *L'auteur de « Paméla »* (François de Neufchâteau). — 14 février; André Hallays, *« La Colline inspirée », par M. Barrès.* — 17 février; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Embuscade », par H. Kistemaeckers; — Gymnase, « la Demoiselle de magasin », par F. Fonson et F. Wicheler; Odéon, « la Maison divisée », par A. Fernet.* — 23 février; Georges Goyau, *Chateaubriand à Londres.* — 24 février; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « la Nuit florentine », par E. Bergerat, d'après Machiavel; Comédie-Royale, « le Garde du corps », par F. Molnar, adaptation de P. Véber et M. Rémon.* — 25 février; Henri Welschinger, *Thureau-Dangin.* — Augustin Filon, *Autour de Shakespeare.* — 26 février; Paul Ginisty, *Les doyens du théâtre.* — J. Bourdeau, *La sagesse de Gœthe.* — 27 février; Victor Giraud, *Après la mort de Lucile.* — 3 mars; S., *Poésies complètes de Charles Le Goffic.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : « le Malade imaginaire » à Bobino; « la Mandragore » et « la Nuit florentine ».* — 5 mars; Maurice Muret, *Conteurs russes d'aujourd'hui : M. Alexandre Kouprine.* — 7 mars; Joseph Aynard, *La doctrine officielle de l'Université.* — 9 mars; A. Albert Petit, *Mirabeau.* — 10 mars; Henry Bidou, *La semaine dramatique : le cas de Bernard Shaw.* — 12 mars; Paul Ginisty, *Figures qui s'effacent* (Louis Ulbach). — 17 mars; S., *Villemain.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « Hélène Ardouin », par C. Capus; Porte-Saint-Martin, reprise de « Cyrano de Bergerac ».* — 18 mars; Henry Bidou, *Le prix Stendhal.* — 23 mars; Maurice Muret, *Stanislas Wyspianski et la Pologne.* — 24 mars; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, « le Secret », par H. Bernstein; Renaissance, « le Minaret », par Jacques Richepin.* — 31 mars; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Athénée, « la Semaine folle », par Abel Hermant; Théâtre des Arts, « le Combat », par G. Duhamel.*

Mercure de France. — 1er janvier 1913; Jean Mariel, *Pierre Mille.* — Georges Duhamel, *Paul Claudel* (fin). — Docteur Guède, *Casanova : réponse à M. Adnesse.* — 16 janvier; Henri Dérieux, *Stuart Merrill.* — Docteur Etienne Levrat, *Les médecins dans l'œuvre de Huysmans.* — 1er février; Marcel Coulon, *Le symbolisme d'Ephraïm Mikhaël.* — Pierre-Paul Plan, *Racine traducteur, fragments inédits.* — 16 février; E. de Rougemont, *Portraits graphologiques : MM. Vincent d'Indy, Emile Verhaeren, Rémy de Gourmont, Henri Bergson, André Rouveyre, Stuart Merrill, Mme Lafarge.* — 1er mars; Emile Magne, *Les métiers d'art dans le roman contemporain.* — Louis Dumur, *La Société des gens de lettres et les intérêts des écrivains français.* — 16 mars; Kostyleff, *Nouvelles recherches sur le mécanisme cérébral de la pensée.*

La Revue. — 1er janvier 1913 : Arthur Chuquet, *Deux Stendhaliana.* — Émile Faguet, *Un historien du symbolisme* (M. Tancrède de Visan). — 15 janvier; Émile Faguet, *Le Chalotais éducateur* (par M. Delvaille). — 1er février; Émile Faguet, *Nicolas Beauduin.* — Claude Roger-Marx, *Verhaeren.* — 15 février; S. Mounier, *Le Guignol lyonnais.* — 1er mars; Émile Faguet, *François Fabié.* — Nicolas Ségur, *La littérature de la mort.* — 15 mars; A. Boschot, *Deux « campagnes » d'un romantique : Berlioz en Russie et en Angleterre.* — Faguet, *Dernières nouvelles de Lamartine.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 janvier 1913; Paul Flat, *La décadence de la nouvelle : un nouveau prix littéraire.* — 4, 11 et 18 janvier; princesse Mathilde, *Lettres et billets inédits* (publiés par Paul Bonnefon). — 11 janvier; Lucien Maury, *Les Lettres : idéalisme et patriotisme.* — Léo Larguier, *Théâtres : l'Œuvre, « l'Annonce faite à Marie », par Paul Claudel; Théâtre Antoine, « l'Homme qui assassina », par Pierre Frondaie et Claude Farrère.* — 18 janvier; Paul Flat, *L'orientation de la maison de Molière.* — Lucien Maury, *Les Lettres : littératures étrangères.* — 18 et 25 janvier; A. Bossert, *Un précep-*

teur de Frédéric III, *Frédéric Godet.* — 25 janvier; Lucien Maury, *Les Lettres : M. Julien Benda.* — Léo Larguier, *Théâtres : Gymnase, « la Femme seule », par Brieux; Théâtre Réjane, « Alsace », par Gaston Leroux et Lucien Camille; Renaissance, « la Folle Enchère », par Lucien Besnard.* — 1er, 8 et 22 février; Emerson, *Journal inédit.* — 1er février; Victor Giraud, « *Les Veillées américaines* », *contribution à l'histoire des sources d'* « *Atala* ». — 8 et 15 février; Ph. Gonnard, *Benjamin Constant et le groupe de la* « *Minerve* ». — 8 février; Lucien Maury, *Les Lettres : historiens.* — 15 février; Paul Flat, *Un grand satiriste social : J.-L. Forain.* — Lucien Maury, *Les Lettres : synthèses mythologiques et poétiques.* — Léo Larguier, *Théâtres : Odéon, « Sylla », par Alfred Mortier; Nouveau Théâtre d'art, « Les Mains qui portent le feu », par Alphonse Viouly; Théâtre des Arts, « On ne peut jamais dire... », par Bernard Shaw.* — 15 et 22 février; Marguerite Aron, *M. Legouvé.* — 22 février; Paul Flat, *Sur une certaine littérature féminine.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — Léo Larguier, *Théâtres : Comédie Française, « l'Embuscade », par Henri Kistemaeckers; Comédie Marigny, « les Éclaireuses », par Maurice Donnay.* — 29 février; Louis Barthou, *Mirabeau homme d'État.* — 8, 15 et 22 mars; Voltaire, *Lettres à Jacob Vernes, ministre du Saint-Évangile.* — 8 mars; Lucien Maury, *Les Lettres : le romantisme de Maurice Barrès.* — 15 mars; Léo Larguier, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Servir », « la Chienne du Roi », par Henri Lavedan; Odéon, « la Maison divisée », par André Fernet; « la Nuit florentine », par Émile Bergerat; Molière à Bobino.* — 22 mars; Joachim Merlant, *Balzac inspiré par Sénancour.* — Lucien Maury, *Les Lettres : quelques romanciers.* — 29 mars; Lucien Maury, *Les Lettres : Thibaudeau, préfet du Consulat et de l'Empire.* — Léo Larguier, *Théâtres : Théâtre des Arts, « le Combat », par Georges Duhamel; Vaudeville, « Hélène Ardouin », par Alfred Capus.*

Revue critique des idées et des livres. — 25 août; Gilbert Maire, *Un philosophe de la démocratie libérale : Alfred Fouillée.* — Jean-Marc Bernard, *Villon et ses commentateurs.* — 10 septembre; Henri Clouard, *Apologie pour la critique.* — Gilbert Maire, *L'angoisse de Maurice Barrès.* — André du Fresnois, *Réflexions sur le théâtre.* — 25 septembre; Jean Longnon, *Le dernier humaniste : Émile Gebhart.* — Joseph de Bonne, *L'expérience de Paul Bourget.* — Henri Cellerier, *Ce qui se passe dans le Félibrige.* — Jean-Marc Bernard, *Charles d'Orléans prince et poète.* — 10 octobre; Delmonte, *De quelques voyageurs français dans l'Italie du Nord.* — Gilbert Maire, *L'expérience morale d'un juif : Frédéric Rauh.* — 25 octobre; Jean-Marc Bernard, *Hommage à la mémoire d'André Chénier.* — André Thérive, *Sainte-Beuve poète.* — 10 novembre; Gilbert Maire, *Émile Boutroux : l'avortement d'une philosophie.* — 25 novembre; Jean Longnon, *Les leçons de Florence : à propos d'* « *Anthinéa* ». — Camille Laugier, *La doctrine officielle de l'Université.* — André du Fresnois, *De quelques mérites du théâtre de M. Paul Hervieu.* — Charles Benoit, *Frédéric Amouretti félibre et fédéraliste* (1863-1903). — Jean-Marc Bernard, *Le sens de nos vieux poètes : Maître Adam, Tristan et Théophile.* — 10 décembre; Gilbert Maire, *De l'esprit universitaire.* — 25 décembre; Jean-Marc Bernard, *Les « Olivades » de Mistral.* — André Thérive, *Une fausse critique du romantisme.* — 10 janvier 1913; Jacques d'Anglejan, *L'œuvre de Frédéric le Play.* — Jean-Marc Bernard, *Dialogues sur les poésies de Jules Lemaître.* — 25 janvier; Henri Rouzaud, *L'agitation libérale à la fin de la Restauration.* — Muriel Ciolkowska, *George Bernard Shaw auteur dramatique.* — 10 février; André du Fresnois, *Notes sur le théâtre de M. Maurice Donnay.* — Jean-Marc Bernard, *Un poète méconnu : Parny.* — Henri Clouard, *Un renouveau de fantaisie chez les poètes.* — 25 février; André Thérive, *L'école romane française.* — Henri Martineau, *La valeur scientifique des romans de Zola.* — Gilbert Maire, *Systèmes philosophiques d'écoles littéraires : l'utilisation du contresens.* — 10 mars; Stendhal, *Fragments inédits du journal : Voyage à Gap; Voyage à Genève.* — Albert Guinon, Henry Bordeaux, Pierre Lasserre, *Opinions sur Stendhal.* — Henri Cordier,

Comment je suis devenu stendhalien. — Léon Bélugou, *La sensibilité de Stendhal.* — Adolphe Paupe, *Les finances d'Henri Beyle.* — Émile Henriot, *La vie de Henri Brulard.* — Eugène Marsan, *Politique et psychologie de Stendhal.* — Pierre Gilbert, *Le style de Stendhal.* — Henri Clouard, *La tradition du roman psychologique.* — 25 mars; Charles Le Goffic, *Le ménage de Jean Racine.* — Jean Longnon, « *La Colline inspirée* » (de Maurice Barrès).

Revue de Paris. — 1er janvier 1913; Stendhal, *Trop de faveur nuit* (2e partie). — 15 janvier et 1er février; Joseph Bédier, *La légende des Quatre Fils Aymon.* — 15 janvier et 1er février; Louis Batiffol, *Un bourgeois du XVIIe siècle* (Michel de Marillac). — 1er février; Léon Blanc, *La prochaine génération littéraire.* — 15 février et 1er mars; Émile Boutroux, *Henri Poincaré.* — 15 février; Francis de Miomandre, *L'autre théâtre.* — 1er mars; Gustave Lanson, *Mariage de princesse : vérité et fantaisie dans une comédie de Musset.* — Paul Reynaud, *Waldeck-Rousseau avocat.* — 15 mars; Alfred de Vigny, *Notes sur* « *Daphné* ». — Prosper Dorbec, *L'hôtel Carnavalet et la marquise de Sévigné.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1913; Albert Sorel, *Correspondance* (1870-1871). — André Beaunier, *Revue littéraire : Flaubert.* — 15 janvier; Joseph Bédier, *L'art et le métier dans la* « *Chanson de Roland* ». — Émile Faguet, *Sur le symbolisme.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *Kismet* » *au Théâtre Sarah-Bernhardt;* « *Faust* », *à l'Odéon;* « *l'Homme qui assassina* », *au Théâtre Antoine;* « *la Femme seule* », *au Gymnase.* — 1er février; Henri Davignon, *Le peuple belge, sa physionomie morale et pittoresque.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un moraliste* (Alfred Capus). — Raymond de Vogüé, *Charles d'Orléans.* — 15 février; comte d'Haussonville, *Mme de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite.* I. *Mme de Staël à Coppet pendant la Révolution et le Directoire.* — André Chaumeix, *Alfred Fouillée.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *les Éclaireuses* », *à la Comédie Marigny;* « *la Chienne du roi* », « *Servir* », *au Théâtre Sarah-Bernhardt;* « *l'Embuscade* », *à la Comédie Française; reprise de* « *l'Enchantement* » *à la Renaissance.* — 1er mars; comte d'Haussonville, *Mme de Staël et M. Necker.* II. *Leur correspondance à la veille et au lendemain du 18 brumaire.* — Victor Giraud, *Édouard rod.* I. *Le moraliste et le néo-chrétien.* — André Beaunier, *Revue littéraire : la prairie et la chapelle.* — 15 mars; comte d'Haussonville, *Mme de Staël et M. Necker.* III. *Avant l'exil.* — A.-E. Sorel, *La vocation historique d'Albert Sorel.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *La demoiselle de magasin* » *au Gymnase;* « *la Maison divisée* », « *la Nuit florentine* », « *Turcaret* » *à l'Odéon.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1912, 4e fascicule; Jean Plattard, *Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des psaumes de David.* — Jean Plattard, *Le vocabulaire de la fauconnerie dans Rabelais.* — L. Sainéan, *Les sources modernes du roman de Rabelais.* — L. Dorveaux, Joseph Nève, L. Sainéan, J.-B., J. Plattard, Henry Grimaud, *Notes pour le commentaire.* — Bourgeois, *Mme de Sévigné et Rabelais.* — Bourgeois, *La marquise de Oincestre.* — Bourgeois, *Les connaissances de Rabelais en languedocien critiquées au XVIIIe siècle.* — Henri Clouzot, *Une œuvre authentique de Charles Charmois.* — Henri Hauser, *Une citation de Picrochole dans un pamphlet savoisien de 1606.* — L. Sainéan, *Rabelæsiana.* — Abel Lefranc, *Les traditions populaires dans l'œuvre de Rabelais.*

Revue des Livres anciens (Documents d'histoire littéraire, de bibliographie et de bibliophilie). — 1913 (1re année), no 1; Émile Picot, *Les Jean Petit, libraires à Rouen.* — André Martin, *Sur une gravure d'Antoine Vérard.* — F. Lachèvre, *Le comte de Beaumont et Mlle de La Haye.* — Emile Magne, « *Histoire d'Isménie et d'Agesilan* ». — Louis Loviot, *Le mystérieux seigneur de Cholières.* — René Sturel, *Recherches sur une collection in-32 publiée en Italie au début du XVIe siècle.* — Pierre Louÿs, *Le poète Antoine du Saix.* — Louis Loviot, « *La bourgeoise débauchée* ». — Pierre Louÿs, *Un roman inédit*

de Restif. — Paul Lacombe, *Les souhaits des femmes, les souhaits des hommes.* — Paul Lacombe, *Une des marques de Gaspard Philippe.* — Pierre Louÿs, *Mensa philosophica, 1509, exemplaire de La Monnoye.* — Pierre Louÿs, *La Physionomie d'Adamant, 1556.* — Louis Loviot, *Jean de Amelin, traducteur de Tite Live : édition originale d'une élégie de Ronsard.* — F. Lachèvre, *Une édition du « Paris ridicule », Londres, 1748.* — F. Lachèvre, *Les œuvres mêlées du sieur G. D. B., 1715.* — Louis Loviot, *Un recueil de pièces facétieuses.*

Revue du XVIII^e siècle. — 1^re année, n° 1, janvier-mars 1913. Albert Morize, *Le « Candide » de Voltaire.* — M. Marion, *Un essai de politique sociale en 1724.* — Georges Cucuel, *La musique et les musiciens dans les mémoires de Casanova.* — M^me de Belvo, *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve au chevalier de Luzeincourt.* — S. Rocheblave, *Pigalle sculpteur officiel : ses grands travaux.* — Louis Delavaud, *Une grande dame au XVIII^e siècle : Marguerite-Thérèse Colbert de Croissy, duchesse de Saint-Pierre.* — P. Hazard, *Publications italiennes.* — G. Cucuel, *Histoire de la musique.*

Revue hebdomadaire. — 17 août 1912; L. Batiffol, *L'impression clandestine des « Provinciales » de Pascal.* — 24 août; L. Tolstoï, *Correspondance inédite* (publiée et annotée par M. Halpérine-Kaminsky). — Émile Magne, *Stations thermales d'autrefois : Vichy.* — 31 août; Jean Monval, *François Coppée et les Parnassiens.* — 14 septembre; baronne J. Michaux, *Le pessimisme scandinave : Bertel Gripenberg.* — 21 septembre; Georges Beaume, *L'éditeur Albert Lacroix : quelques souvenirs.* — J. Hérissey, *Un comédien révolutionnaire : Bordier* (1758-1789). — 5 octobre; Louis Bertrand, *La morale et la politique de Flaubert.* — F. Dupin de Saint-André, *L'œuvre de Zangwill.* — 12 octobre; H. Clouard, *Jules Tellier et son œuvre.* — 19 octobre; Albéric Cahuet, *Le bibliothécaire de Sainte-Hélène.* — 26 octobre; L. de Lanzac de Laborie, *L'Opéra il y a cent ans.* — Antoine Albalat, *Comment il faut lire Montaigne et Pascal.* — 9 novembre; André Chaumeix, *Le mouvement des idées : « les Pages de doctrine », de M. Paul Bourget.* — 16 novembre; Félicien Pascal, *Un nouvel historien de la Turquie* (Lamartine). — Henry Bordeaux, *L'œuvre de M. Paul Hervieu.* — 23 novembre; Paul Courteault, *Un académicien de province au XVIII^e siècle.* — 7 septembre; André Chaumeix, *Le mouvement des idées : l'Orient et la littérature française.* — 14 décembre; Charles Maurras, *Notes sur Dante.* — Lanzac de Laborie, *Avant l'habit vert.* — 28 décembre; Henry Roujon, *M^me Vigée-Lebrun.* — 4 janvier 1913; René Doumic, *La marquise de Condorcet.* — 11 janvier; André Beaunier, *La comtesse de Sabran.* — A. Claveau, *Sainte-Beuve sénateur.* — 18 janvier; marquis de Ségur, *M^me Du Deffand et Horace Walpole.* — 25 janvier; A. Mézières, *Les œuvres de Lucile de Chateaubriand.* — Louis Gillet, *Forain.* — 1^er février; Émile Faguet, *La Fontaine.* I. *Vie, caractère.* — Jules Lemaître, *Mon arrivée à Paris.* — 8 février; Émile Faguet, *La Fontaine.* II. *Éducation de son esprit.* — Alfred Capus, *Boulevards et coulisses.* — Louis Madelin, *Un Lorrain : M. Raymond Poincaré.* — 15 février; Émile Faguet, *La Fontaine.* III. *Ses idées générales, sa morale.* — Émile Magne, *Le carnaval italien d'autrefois.* — 22 février; Émile Faguet, *La Fontaine.* IV. *Son génie littéraire : petites œuvres, les « Contes ».* — André Chaumeix, *Le mouvement des idées : la « Chronique du cadet de Coutras », d'Abel Hermant.* — 1^er mars; Émile Faguet, *La Fontaine.* V. *Son génie littéraire : le touriste.* — 8 mars; Émile Faguet, *La Fontaine.* VI. *Son génie littéraire : les « Comédies ».* — 15 mars; Émile Faguet, *La Fontaine.* VII. *Son génie littéraire : les « Fables ».* — Maurice Donnay, *Souvenirs de jeunesse.* — Pierre de Quirielle, *Paul Thureau-Dangin.* — 22 mars; Émile Faguet, *La Fontaine.* VIII. *Son étendue, ses limites, sa place dans la littérature française et la littérature universelle.* — Maurice Sabatier, *Le Père Lacordaire à Sorèze.* — José Vincent, *Les « Olivades » de Mistral.* — Louis Batiffol, *Les misères de fortune des familles de grands seigneurs au XVII^e siècle.*

Le Temps. — 1^er janvier 1913; Paul Souday, *Les livres : « l'Ame athé-*

nienne », *par Jean Richepin;* « *Anthinea* », *par Charles Maurras.* — 4 janvier; Félix Duquesnel, *George Sand intime : histoire véridique d'une statue.* — 6 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos d'un incident, la Comédie-Française.* — 7 janvier; Félix Duquesnel, *George Sand intime : Nohant. — Trois habitués de la Comédie-Française : Martin, Ximénès, Coupigny.* — 8 janvier; Paul Souday, *Les livres :* « *Coutras voyage* », *par Abel Hermant.* — 12 janvier; Rémy de Gourmont, *Balzac critique littéraire.* — 13 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Réjane,* « *Alsace* », *par G. Leroux et L. Camille; l'Œuvre,* « *l'Annonce faite à Marie* », *par Paul Claudel; Athénée,* « *la Main mystérieuse* », *par Fred Amy et J. Marsèle.* — Jean Lefranc, *Forain serviteur de Dieu.* — 15 janvier; Paul Souday, *Les livres :* « *Voyage au pays de la quatrième dimension* », *par G. de Pawlowski;* « *le Maître des foules* », *par Louis Delzons;* « *Contes normands* », *par Henri Bourgeois.* — 17 janvier; *Sur* « *Cromwell* » *et* « *Hernani* ». — 20 janvier; Henry Roujon, *En marge* (Daniel Huet). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Renaissance,* « *la Folle enchère* », *par L. Besnard; Comédie-Française, anniversaire de Molière.* — 21 janvier; R. R., *Un maître historien* (Ernest Lavisse). — A. Mézières, *Correspondance de Gœthe.* — 22 janvier; Paul Souday, *Les livres :* « *Les jeunes gens d'aujourd'hui* », *par Agathon;* « *A quoi rêvent les jeunes gens* », *par Emile Henriot.* — 24 janvier; Elie-Joseph Bois, *M. Emile Faguet conférencier.* — 24 et 26 janvier; G. Bernard Shaw, *Considérations sur le théâtre contemporain.* — 26 janvier; Rémy de Gourmont, *Balzac et Sainte-Beuve.* — 27 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Femina,* « *l'Epate* », *par André Picard et Alfred Savoir; Odéon,* « *Sylla* », *par Alfred Mortier; Apollo,* « *Monsieur de La Palisse* », *par de Flers, de Caillavet et Terrasse; Nouveau Théâtre d'art,* « *les Mains qui portent le feu* », *par Viouly;* « *la Bonne place* », *par Faustier et Marguerite; l'Astrée,* « *la Conversion* », *par A. Bertrand et G. de Ségur; Théâtre Marigny,* « *les Eclaireuses* », *par Maurice Donnay.* — 28 janvier; Gaston Deschamps, *Les origines de l'Académie.* — 29 janvier; Paul Souday, *Les livres :* « *Rousseau* », *par Emile Faguet.* — 30 janvier; A. Lacassagne, *La mort de Jean-Jacques Rousseau.* — 31 janvier; Jules Claretie, *Le cahier d'un grand comédien : notes prises sur les feuillets de Boutet de Monvel.* — 2 février; G. D., *Un poète* (Henri Rouger). — 3 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Marigny,* « *les Eclaireuses* », *par M. Donnay; Renaissance,* « *l'Enchantement* » *(reprise), par H. Bataille.* — 5 février, Paul Souday, *Les livres :* « *la Turquie agonisante* », *par Pierre Loti;* « *la Mort* », *par Maurice Mæterlinck.* — Emile Henriot, *Les projets de M. Edmond Rostand.* — 6 février; J. G., *L'athlète couronné* (Tristan Bernard). — 9 février; Rémy de Gourmont, *La riposte de Balzac.* — 10 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *Servir* », « *la Chienne du roi* », *par H. Lavedan; répétition générale de* « *l'Embuscade* ». — 12 février; Paul Souday, *Les Livres :* « *le Retour de l'Enfant prodigue* », *par André Gide;* « *la Tragédie de Ravaillac* », *par Jérome et par Jean Tharaud.* — 14 février; Jules Claretie, *Lamartine et son ami M. Dubois.* — 15 février; E.-J. Bois, *Souvenirs et méditations de Mme de Noailles.* — 17 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française,* « *l'Embuscade* », *par Henri Kistemaeckers; Gymnase,* « *La demoiselle de magasin* », *par Fonson et Wicheler; Chatelet,* « *le Champion de l'air* », *par Emile Codey.* — Jean Lefranc, *M. Maurice Barrès se commente.* — 18 février; A. Mézières, *Le monde slave et les classiques français au XVIe et XVIIe siècles.* — Emile Henriot, *La bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul.* — 19 février; Paul Souday, *Les livres :* « *la Colline inspirée* », *par M. Barrès.* — 23 février; Rémy de Gourmont, *La découverte de Stendhal.* — 24 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie Royale,* « *le Garde du corps* », *par F. Molnar, adaptation de P. Veber et Rémon;* « *l'Homme au chapeau gris* », *par Paul Cazères;* « *La femme de Pierrot* » *par Georges Brégand; Odéon,* « *la Maison divisée* », *par André Fernet;* « *La nuit florentine* », *par Emile Bergerat, d'après Machiavel.* —

25 février; A. Mézières, *Thureau-Dangin.* — Gaston Deschamps, *Le coin des poètes.* — 26 février; G. D.; *A propos de « Carmosine ».* — Paul Souday, *Les Livres : « le Jardin des roses de Saadi; traduit par Franz Toussaint.* — 2 mars; G. D., *Les papiers d'un secrétaire perpétuel* (Villemain). — 3 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Réflexions sur l'interprétation du rôle d'Alceste, les caractères du Misanthrope.* — 5 mars; Paul Souday, *Les Livres : « Une tragique enfance », par Maxime Gorki; « la Maison brûle », par Paul Margueritte; « les Dieux chez nous », par Georges Pioch.* — 7 mars; Jules Claretie, *Un Italien ami de la France* (Angelo de Gubernatis). — 9 mars; Rémy de Gourmont, *L'exégèse de Mallarmé.* — 10 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Molière et le peuple, « le Malade imaginaire » à Bobino.* — 14 mars; G. D., *La maison de La Fontaine.* — 15 mars; P. S., *La Parodie.* — 17 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « Hélène Ardouin », par Alfred Capus; Porte Saint-Martin, Le Bargy dans « Cyrano ».* — 19 mars; Paul Souday, *Les livres : « Odes et prières », « les Copains », par Jules Romains.* — 23 mars; P. S., *A propos d'une lettre d'Alfred de Vigny.* — 23 mars; Emile Faguet, *Victor Hugo à Guernesey.* — 24 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Bouffes-Parisiens, « le Secret », par Henry Bernstein; Renaissance, « le Minaret », par Jacques Richepin.* — 26 mars; Paul Souday, *Les livres : « Vie de Henri Brulard », par Stendhal, publiée par Henri Debraye.* — 29 mars; P. S., *Menus propos stendhaliens.* — 31 mars; Henry Roujon, *En marge* (Marmontel). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Athénée, « La semaine folle », par Abel Hermant; Comédie Française, reprise de « Louis XI » de Casimir Delavigne; Apollo, « la chaste Suzanne », par Mars, Desvallières et Gilbert.*

LIVRES NOUVEAUX

Allais (Gustave). — *Les « Harmonies » de Lamartine.* Nouvelles études. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 103 p.

Balzac (Honoré de). — *La Comédie humaine.* Texte revisé et annoté par Marcel Bouteron et Henri Longnon. Illustrations de Charles Huard, gravées sur bois par Pierre Gusman. *Paris, Louis Conard. — Études de mœurs : Scènes de la vie privée.* IV. La Fausse Maîtresse; — Une Fille d'Ève; — Le Message; — La Grenadière; — La Femme abandonnée; — Honorine. In-8, de 435 p. — *Études de mœurs : Scènes de la vie privée.* V. Béatrix; Gobseck. In-8, de 465 p. — *Études de mœurs : Scènes de la vie privée.* VI. La Femme de trente ans; — Le Père Goriot. In-8, de 543 p. — *Études de mœurs : Scènes de la vie privée.* VII. Le Colonel Chabert; — La Messe de l'athée; — L'interdiction; Le Contrat de mariage; — Autre étude de femme. In-8, de 467 p. Prix de chaque volume : 9 fr.

Barbey d'Aurevilly (Jules). — *L'Ensorcelée. Paris, impr. Renouard.* Aux dépens de la Société normande du livre illustré, 1912 (22 février 1913). In-4, de xiv-271 p. Aquarelles de Maurice Ray, gravées en couleurs sur planches repérées par Maccard et tirées en taille douce sur les presses de Ch. Wittmann. Ornements typographiques par Maurice Ray, gravés sur cuivre par Maccard.

Baudrier (président). — *Bibliographie lyonnaise.* Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au xvi^e^ siècle; publiées et continuées par J. Baudrier. Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 10^e^ série ornée de reproductions en fac-similé. *Paris, Picard.* In-8, de 480 p. et tableau généalogique.

Beaulieux (Charles). — *Un fragment de l'histoire de la Bibliothèque du collège d'Autun à Paris. Paris, Champion.* In-8, de 59 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », n^os^ 1-3, janvier-mars, et 7-9 juillet-septembre 1912).

Bellangé (Charles). — *Spinoza et la Philosophie moderne. Paris, Didier.* In-8, de ii-401 p. Prix : 5 fr.

Bengesco (Georges). — *Les Comédiennes de Voltaire. Paris, Perrin.* In-18 jésus, de 335 p. Prix : 3 fr. 50 (Études sur le xviii^e^ siècle).

Bernheim (Adrien). — *Autour de la Comédie-Française.* Trente ans de théâtre (5^e^ série). Préface de M. Jules Claretie. 37 portraits hors texte. *Paris, Devambez.* In-8, de xix-273 p.

Biré (Edmond). — *Études et Portraits.* Chateaubriand, Lamartine, Eugène de Genoude, Balzac, Saint-Simon, Louis-Charles de Loménie, Choses d'Angleterre, Armand de Pontmartin, Auguste Nicolas, Xavier Marmier, Camille Rousset, Laurentie. Nouvelle édition. *Paris, Vitte.* In-8, de vi-383 p.

Bonhoure (G.). — *Le Collège et le Lycée de Vendôme* (1623-1910). Ouvrage orné de 22 planches. *Paris, Picard.* In-8, de 619 p.

Bourdeaut (A.). — *La Jeunesse de Joachim du Bellay.* Ses parents, ses amis, ses ennemis en Anjou. *Angers, impr. Grassin.* In-8, de 225 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers », année 1912).

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition augmentée de

lettres inédites et publiées avec des notes et des appendices, sous le patronage de l'Académie française, par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. VI (octobre 1693-décembre 1694). *Paris, Hachette.* In-8, de 585 p. Prix : 7 fr. 50 (Les Grands Écrivains de la France).

Boutard (abbé Charles). — *Lamennais, sa vie et ses doctrines.* III : l'Éducation de la démocratie, 1834-1854. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de 489 p.

Bricaud (Joanny). — *J. K. Huysmans et le Satanisme*, d'après des documents inédits. *Dijon, impr. Darantière.* In-16, de 79 p. Prix : 2 fr.

Carlyle et **Emerson**. — *Correspondance* (1834-1872). Traduction de E.-L. LEPOINTE. *Paris, Colin.* In-16, de X-325 p. Prix : 3 fr. 50.

Casteljau (Georges de). — *Principes de graphologie rationnelle.* Théorie de la formation de l'écriture déduite des lois psychologiques, physiologiques et mécaniques qui régissent la production du geste humain. *Avignon, impr. Seguin.* In-8, de 345 p.

Catalogue *général de la librairie française.* — Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. XXIII (Table des matières des tomes XXI et XXII, 1906-1909). Rédigé par D. JORDELL. 2e fascicule : Enfants-Parfums. *Paris, Jordell.* In-8 à 3 col. p. 225 à 448.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* — Auteurs, t. L : Faures-Ferramosca. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1224 p.

Centenaire (*le*) *d'Armand de Pontmartin* (*1811-1890*). — Inauguration du monument élevé à sa mémoire dans la commune des Angles, le 6 octobre 1912. *Avignon, impr. Séguin.* In-8, de 124 p., avec grav.

Charles-Roux (J.). — *Le Jubilé de Frédéric Mistral, cinquantenaire de « Mireille ».* Arles, 29-30-31 mai 1909. Avec une héliogravure, 169 illustrations, dont 57 portraits de F. Mistral, de 1852 à 1912, et 44 autographes. *Paris, Bloud.* Petit in-8, de 480-XXXII p. Prix : 5 fr.

Chateaubriand. — *Œuvres choisies de Chateaubriand.* Notices et annotations, par Aug. DUPOUY. T. II : Génie du christianisme. Lettre à Fontanes. Voyage au Mont-Blanc, les Martyrs, Itinéraire de Paris à Jérusalem, les Natchez, Voyage en Amérique. T. III : Mémoires d'Outre-Tombe. *Paris, Larousse*, 2 vol. Petit in-8, t. II, de 208 p. et 5 grav. hors texte, t. III, de 192 p. et 6 grav. hors texte.

Clédat (L.). — *Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, Hachette.* In-16, de IX-620 p. Prix : 4 fr.

Clouard (Henri). — *Les Disciplines.* Nécessité littéraire et sociale d'une renaissance classique. *Paris, Rivière.* In-16, de 265 p. Prix : 3 fr. 50 (Études sur le devenir social, XII).

Cochin (Denys). — *Quatre Français.* Pasteur, Chevreul, Brunetière, Vandal. *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-215 p. Prix : 3 fr. 50

Coulon (Armand). — *Un chroniqueur sous le second Empire : Arthur de Boissieu. Nîmes, impr. de la « Revue du Midi ».* In-8, de 28 p. (Extrait de la « Revue du Midi »).

Curzon (Henri de). — *La Parodie au théâtre.* Les Folies dramatiques (1853). *Paris, Fischbacher.* Grand in-8, de 16 p.

Dauzat (Albert). — *La Défense de la langue française.* La Crise de la culture française, l'Argot, la Politesse du langage, la Langue internationale. *Paris, A. Colin.* In-16, de XII-311 p. Prix : 3 fr. 50.

Derome (capitaine). — *Mme de Villedieu inconnue.* La famille des de Boesset et ses relations avec le Maine. *Mamers, impr. Fleury.* In-8, de XIX-104 p. avec 1 gr. et tableaux généalogiques (Extrait de la « Revue historique et archéologique du Maine », t. LXXII, 1912).

Des Cognets (Jean). — *La Vie intérieure de Lamartine.* D'après les souvenirs inédits de son plus intime ami, J.-M. Dargaud, et les travaux les plus récents. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 468 p.

Dessaint (J.). — *Eugène Yvert, poète amiénois* (1794-1838). Conférence faite à la séance du 23 février 1912. Avec un portrait. *Cayeux-sur-Mer, impr. P. Ollivier.* In-16, de 36 p. (Conférences des Rosati picards. Tradition, Art, Littérature. Amiens LVI).

Dickens (C.). — *Œuvres choisies de Ch. Dickens.* Préface et analyses de Léo CLARETIE. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 452 p. Prix : 3 fr. 50.

Documents *concernant l'histoire littéraire du XVIII^e siècle* conservés aux archives de l'Académie de Rouen, publiés avec introduction, notes et table, par l'abbé A. TOUGARD. T. II. *Paris, Picard.* In-8, de 293 p. Les 2 vol. 24 fr.

Donnay (Maurice). — *Le Ménage de Molière*, comédie en cinq actes et six tableaux, précédée d'une introduction et suivie de notes. *Paris, Manzi.* In-4, de XII-209 p. avec illustrations d'après les aquarelles de Maurice Leloir; 6 planches fac-similé en couleurs et 6 planches imprimées sur camaïeu.

Dubruel (Marc). — *Au temps de Pavillon et de Caulet.* Les diocèses d'Alet et de Pamiers, d'après une relation contemporaine inédite. *Foix, impr. Fra.* In-8, de 72 p.

Duhamel (Georges). — *Paul Claudel.* Le Philosophe; le Poète; l'Écrivain; le Dramaturge. *Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 130 p. Prix : 2 fr. 50.

Estève (Louis). — *Une nouvelle psychologie de l'impérialisme, Ernest Seillière. Paris, Alcan.* In-16, de XIX-279 p. Prix : 2 fr. 50 (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Fabre (C.). — *Guida de Rodez, baronne de Posquières, de Castries et de Montlaur*, inspiratrice de la poésie provençale (1212-1226). *Toulouse, impr. Privat.* In-8, de 65 p. (Extrait des « Annales du Midi »).

Fage (René). — *Étienne Baluze et « le Tartuffe ». Tulle, impr. du « Corrézien républicain ».* In-8, de 23 p.

Faguet (Émile). — *Initiation littéraire. Paris, Hachette.* In-16 de 182 p. Prix : 2 fr. (Collection des initiations).

Faguet (Émile). — *Rousseau artiste. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 399 p. (Le Bicentenaire).

Farges (M^gr Albert). — *La Philosophie de M. Bergson, professeur au Collège de France.* Exposé et critique. *Paris, Feron-Vrau.* In-8, de 495 p.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes de Gustave Flaubert.* M^me Bovary, mœurs de province. *Paris, Conard.* In-8, de XXVI-631 p. Prix : 8 fr.

Fleischmann (Hector). — *Une maîtresse de Victor Hugo*, d'après des documents nouveaux et avec des lettres inédites. *Paris, Libr. universelle.* Petit in-8, de XXVI-306 p. avec grav., portraits et fac-similés d'autographes. Prix : 3 fr. 50.

Fonsegrive (George). — *J.-J. Rousseau. Paris, Bloud.* In-16, de 63 p. (Philosophes et Penseurs, Science et Religion, 647).

Gérard de Nerval. — *Œuvres choisies de Gérard de Nerval.* Notice et annotations par GAUTHIER-FERRIÈRES. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 232 p. et 4 gr. hors texte.

Gibon (Fénelon). — *Le Comte de Montalembert.* Préface du comte d'HAUSSONVILLE. *Paris, Béduchaud.* In-18 jésus, de 260 p. avec portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Hommes de l'Église au XIX^e siècle, XVIII).

Gilson (E.). — *La Liberté chez Descartes et la Théologie. Paris, F. Alcan.* In-8, de 458 p.

Ginisty (Paul). — *Mademoiselle Goyo, Mademoiselle Beauménard, de la Comédie-Française*, 1730-1799. Ouvrage illustré de 12 planches hors texte. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de IX-296 p. Prix : 2 fr. 50 (Comédiennes du XVIII^e siècle).

Giraud (Victor). — *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui.* Essais d'histoire morale et littéraire. Montaigne, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Taine, Brunetière, Sully-Prudhomme, Angellier, Gabriel Hanotaux. *Paris, Hachette.* In-16, de X-314 p. Prix : 3 fr. 50 (Bibliothèque variée).

Gœthe. — *Lettres choisies de Gœthe*, 1765-1832. Traduites par Mlle A. Fanta. Avec une préface d'Arthur Chuquet. *Paris, Hachette.* In-16, de xxxiv-415 p. Prix : 3 fr. 50.

Guède (docteur). — *J. Casanova.* Réponse à M. Adnesse. *Paris,* « *Mercure de France* ». In-8, de 19 p. (Extrait du « Mercure de France »).

Henri IV. — *Henri IV raconté par lui-même.* Choix de lettres et harangues publiées avec une introduction par J. Nouaillac. *Paris, Picard.* In-16, de 395 p.

Hermant (Abel). — *Essais de critique.* Paul Hervieu, Alphonse Daudet, Alexandre Dumas, Émile Zola, Honoré de Balzac, Arsène Houssaye, Guy de Maupassant. Notes de théâtre. *Paris, Grasset.* In-16, de 411 p.

Inauguration *du monument Calemard de La Fayette*, 30 juin 1912. *Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller.* Grand in-8, de 47 p. et gravures (Extrait du « Bulletin historique de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire »).

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française en 1912. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 142 p. Prix : 7 fr. 50.

Jouhanneaud (Camille). — *Le Poète académicien Beaupoil de Sainte-Aulaire* (1648-1742). *Limoges, impr. Ducourtieux.* In-8, de 16 p. avec ann. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin »).

Lacassagne (Professeur A.). — *La Mort de Jean-Jacques Rousseau. Lyon, impr. Rey.* In-8, de 57 p. et 2 grav.

Lacordaire (H.-D.). — *Vie de saint Dominique*, précédée du mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs. Nouvelle édition, avec notes historiques et critiques de M. l'abbé A. Chauvin. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de viii-428 p.

Lanzac de Laborie (L. de). — *Paris sous Napoléon.* VIII : Spectacles et Musées. *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de iv-459 p. Prix : 5 fr.

Le Breton (André). — *Le Roman au XVIIe siècle* : 2e édition revue et augmentée d'une « Carte du Tendre ». *Paris, Hachette.* In-16, de x-323 p. Prix : 3 fr. 50. (Bibliothèque variée).

Marchais (Jean). — *Du cinématographe dans ses rapports avec le droit d'auteur* (thèse). *Paris, Giard et Brière.* In-8, de 132 p.

Maze-Sencier (G.). — *Eugénie de Guérin. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. et portrait (Biographies, Science et Religion, 675).

Michaut (G.). — *La Fontaine.* T. I. *Paris, Hachette.* In-16, de vii-290 p. Prix : 3 fr. 50.

Michelet (Victor-Émile). — *Figures d'évocateurs.* Baudelaire ou le Divinateur douloureux. Alfred de Vigny ou le Désespérant. Barbey d'Aurevilly ou le Croyant. Villiers de l'Isle-Adam ou l'Initié. *Paris, Figuière.* In-16, de 247 p. Prix : 3 fr. 50.

Montaigne. — *Montaigne.* Textes choisis et commentés par Pierre Villey. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de ii-284 p., 1 grav. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, xvie siècle).

Montigny (Jean). — *Le Gai Scarron, figure mancelle.* Conférence faite au Mans, le 24 novembre 1912, à la Société des amis des arts du Maine, et le 15 décembre, au Foyer démocratique de la Sarthe et accompagnée d'airs de ballet de Lulli, exécutés par M. Mépauge et Mlle Colette Martines. *Le Mans, impr. Monnoyer.* In-8, de 19 p.

Monzie (de). — *Aux confins de la politique.* Les Gens de lettres dans la politique, les Idées de M. Michou, les Enfants au théâtre, le Droit à l'adaptation scénique, la Protection légale des littérateurs, Maupassant fonctionnaire, Jules Vallès homme de Bourse, l'Anarchie déchue. A la recherche d'une mystique. *Paris, Grasset.* In-16, de x-267 p. Prix : 3 fr. 50.

Muret (Gabriel). — *Jérémie Gotthelf, sa vie et ses œuvres.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Gap, impr. Voltaire.* In-8, de xv-496 p.

Murger (Henry). — *Le Pays latin.* Les Buveurs d'eau. La Scène du gou-

verneur. Nouvelle édition revue, corrigée et suivie de notes par Paul Ginisty. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 468 p.

Napoléon. — *Napoléon, textes choisis et commentés* par E. Guillon. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 322 p., avec portrait. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, XIXe siècle.)

Oulmont (Charles). — *Un poète coloriste et symboliste au XVIIe siècle. Nancy, impr. Berger-Levrault.* In-8, de 23 p.

Pasquier (E.). — *Un curé de Paris pendant les guerres de religion.* René Benoist, le pape des Halles (1521-1608) (thèse). *Angers, impr. Grassin.* In-8, de 404 p. et portrait.

Patouillet (J.). — *Ostrovski et son théâtre de mœurs russes. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XI-481 p. et portrait. Prix : 10 fr.

Pigallet (Maurice). — *Les Élections de Montalembert, dans le Doubs.* Son mariage, La Révolution de 1848. 1849-1852. L'Opposition. La Candidature officielle, 1857, 1863. *Paris, Champion.* In-8, de 44 p.

Potiquet (docteur). — *Les Menteries de Chateaubriand. Paris, Laisney.* In-16, de 62 p. Prix : 1 fr. 25. (Chateaubriand et l'Hystérie.)

Pouthas (C.). — *L'Instruction publique à Caen pendant la Révolution.* Première partie : De la destruction de l'Université à l'ouverture de l'École centrale du Calvados, 1791-1797. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 113 p.

Racine (J.). — *Les Psaumes de David traduits en prose. Auch. impr. Cocharaux.* In-8, de XXXII-287 p. Prix : 5 fr. (Œuvres inconnues de J. Racine découvertes à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, par l'abbé Joseph Bonnet, du clergé d'Auch, docteur en théologie et en droit canonique.)

Regnard. — *Théâtre choisi.* Notice et annotations par Georges Roth. T. I et II. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8, avec grav. portraits et fac-similé d'autographe, t. I, de 223 p.; t. II, de 177 p.

Riva-Berni (Jean de). — *Table générale des poésies de Victor Hugo classées par ordre alphabétique de leur premier vers. Menton, Impr. coopérative mentonnaise.* In-4, de 49 p.

Roche (Louis). — *La Vie de Jean de la Fontaine. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 420 p. Prix : 3 fr. 50.

Rousseau (Jean-Jacques). — *Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau.* Edition intégrale publiée sur les manuscrits de la Bibliothèque de Genève. Portraits de J.-J. Rousseau et de Mme de Warens, gravés sur bois par P.-E. Vibert. T. I et II. *Paris, Crés.* 2 v. petit in-8, t. I, de 391 p.; t. II, de 588 p. Prix : 7 fr. 50 le vol. (Les Maîtres du livre.)

Saint-Pierre (Bernardin de). — *Paul et Virginie*, suivi de : la Chaumière indienne. Notice et annotations par Auguste Dupouy. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 168 p., avec 4 grav. hors texte.

Senancour (de). — *Obermann.* T. I. Édition critique publiée par G. Michaut. *Paris, Cornély.* In-16, de XXVI-243 p. (Société des textes français modernes.)

Sentiments (*les*) *de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*, précédés des observations sur le Cid, par Scudéry. *Paris, Hachette.* In-8, de 68 p. Prix : 3 fr. 50. (Texte de la collection des Grands Ecrivains de la France revue sur l'édition de 1638.)

Sévestre (E.). — *Les Sources du Chevalier des Touches de Jules Barbey d'Aurevilly. Paris, Lemerre.* Grand in-8, de 27 p. Prix : 2 fr. (Extrait des « Mémoires du Congrès du millénaire de la Normandie à Rouen ».)

Sévigné (Mme de). — *Lettres choisies de Mme de Sévigné*, suivies d'un choix de lettres de femmes célèbres du XVIIe siècle. Notice et annotations par Marguerite Clément. T. I et II. *Paris Larousse.* 2 vol. petit in-8, avec grav. et portraits. T. I, de 160 p.; t. II, de 176 p.

Thibaudet (Albert). — *La Poésie de Stéphane Mallarmé.* Étude critique. *Paris, Rivière.* In-8, de IX-388 p.

Tombeau (*le*) *poétique de Jean Regnault de Segrais*, publié par R.-N. Sauvage. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 27 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts, et belles-lettres de Caen ».)

Vauthier (G.). — *Villemain* (1790-1870). Essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages. *Paris, Perrin.* In-16, de VII-308 p.

Voltaire. — *Œuvre poétique de Voltaire.* Notice et annotations par H. Legrand. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 187 p., avec 4 grav. hors texte.

Voltaire. — *Théâtre choisi de Voltaire.* Notices et annotations par H. Legrand. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 220 p., avec 4 grav. hors texte. Prix : 1 fr.

Wilmotte (Maurice). — *La Culture française en Belgique* (le Passé littéraire, le Conflits linguistiques, la Sensibilité wallone, l'Imagination flamande). *Paris, Champion.* Petit in-8. de XII-370 p.

CHRONIQUE

— M. Jean PLATTARD examine, dans la *Revue des Études rabelaisiennes* (1912, 4e fascicule), *Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des Psaumes de David*. Le poète fut sans doute amené à cette œuvre parce que, dans le cercle de Marguerite d'Angoulême, dont il était le valet de chambre, on aimait chanter des psaumes traduits, et c'est apparemment pour complaire à sa maîtresse, que Marot commença à traduire les psaumes en vers de même qu'il avait traduit déjà diverses prières. Pour mener à bien son entreprise, lorsqu'il y fut décidé, Marot se servit d'une édition latine des Psaumes, peut-être celle que Gryphe donna en 1530. Quoi qu'il en soit et quelque sympathie que Marot ait eu pour son dessein, il ne put mettre au jour sa traduction qu'en 1541. Il est vrai qu'elle eut un grand succès, et elle le méritait par le souci d'exactitude affiché par le poète et surtout par le lyrisme très réel employé à faire passer dans notre langue l'inspiration du prophète hébreu.

— Sous ce titre général : *Pour mieux connaître Ronsard*, M. Hugues VAGANAY vient de publier deux articles sur deux parties différentes de l'œuvre du poète.

Le premier consacré au second livre des *Amours* a été inséré dans la *Revue des Bibliothèques* de janvier 1913 et a surtout pour objet d'expliquer et d'appuyer l'hypothèse que l'amie du poète se nommait Marie Guiet et non Marie Dupin, comme on le croit généralement. M. Vaganay a rassemblé toutes les raisons et cité tous les textes qui se rapportent à son opinion.

Le second article a pour objet le 4e livre des *Odes* de Ronsard et a vu le jour dans les *Annales fléchoises* de janvier. M. Vaganay, qui va publier une édition générale des *Odes*, publie ici l'index du 4e livre, qui montre comment l'éditeur a exécuté sa besogne et les raisons qui l'ont décidé à l'accomplir ainsi.

— M. Pierre VILLEY vient de consacrer une ample étude à *Montaigne et François Bacon*. Celui-ci a certainement connu et apprécié l'œuvre de Montaigne : de cela les preuves abondent et M. Villey n'a pas manqué de les produire. Mais il estime que si *les Essais* de Bacon ont pu subir l'influence de ceux de Montaigne, ils n'en sont cependant pas sortis et qu'on ne peut dire qu'ils en sont imités. Le commerce de Bacon avec Montaigne a sans doute préparé en lui cette critique de la raison humaine qui est la base de sa méthode nouvelle. Mais cette opinion n'est qu'une hypothèse très vraisemblable qu'on ne parviendra sans doute jamais à établir sûrement. Selon la judicieuse remarque de M. Villey, cela revient à dire que, dans les pages de Bacon où l'on a relevé le plus de rapprochements avec Montaigne, l'influence de celui-ci semble être peu importante, tandis qu'elle est peut-être considérable dans des pages où l'on n'en relève pas.

— Les deux lettres de Baluze communiquées par M. COÜARD au Comité des travaux historiques et publiées par le *Bulletin historique et philologique*

(1912, p. 5) sont datées, l'une du 18 octobre 1676, l'autre du 7 février 1677. Toutes les deux sont adressées à Proust de Chambourg, docteur régent en l'Université d'Orléans et ont trait à l'édition des *Capitulaires* donnée par Baluze.

— L'exemplaire des *Entretiens solitaires* de Brébeuf que M. F. Lachèvre a décrit dans notre fascicule précédent fait partie de sa bibliothèque personnelle.

— La lettre inédite de La Fontaine que M. Jean Hanoteau a publiée dans *Le Gaulois* du 25 janvier est datée du 31 juillet 1662 et a trait à des intérêts pendants entre le fabuliste et sa demi-sœur Anne de Jouy. Elle contient quelques détails intéressants sur le règlement de cette situation pécuniaire, dont le poète ne semble pas très bien informé.

— La communication faite par M. Louis Duval à la Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements en 1912 (p. 142-151) sur *le Théâtre à Alençon au XVIII^e siècle* concerne une troupe de société, existant dans cette ville dès 1748, et un théâtre installé à cet effet dans une des dépendances de l'hôtel de ville. C'est, paraît-il, le receveur des tailles de l'élection, Jean Castaing, qui en fut le promoteur et les plans en proviennent de l'architecte Delarue, dont un dessin au lavis a conservé le projet.

— Les lettres de Voltaire à Jacob Vernes, ministre du Saint-Évangile, publiées par M. Fernand Caussy dans la *Revue bleue* des 8, 15 et 22 mars, sont au nombre de vingt, et deux lettres de M^me^ Denis viennent s'y ajouter. Elles s'étendent d'avril 1755 à novembre 1766 et débutent par une familiarité assez grande pour finir sur un ton plus froid et qui sent le prochain relâchement des relations. C'est Jean-Jacques qui les brouilla et Vernes ne pardonna pas à Voltaire d'avoir fait croire que *Le Sentiment des citoyens*, pamphlet très maladroit contre Rousseau et dont Voltaire était l'auteur, fut de Jacob Vernes.

— *L'Athenæum* a publié, et plusieurs périodiques français ont déjà reproduit d'après lui, une lettre inédite de Voltaire, découverte dans les papiers du Record Office, parmi les innombrables demandes de protection transmises par l'ambassade britannique de Paris. Nous croyons devoir recueillir cette lettre à notre tour La voici. Voltaire y sollicite du roi George I^er^ l'autorisation de publier à Londres sa *Henriade*, dont une première édition, plus ou moins subreptice, avait déjà paru à Rouen en 1723.

« Sire, écrit le poète, il y a longtemps que je me regarde comme un des sujets de Votre Majesté. J'ose implorer sa protection pour un de mes ouvrages. C'est un poème épique dont le sujet est Henri IV, le meilleur de nos rois. La ressemblance que le titre de père de ses peuples lui donne avec vous m'autorise à m'adresser à Votre Majesté. J'ai été forcé de parler de la politique de Rome et des intrigues des moines. J'ai respecté la religion réformée. J'ai loué l'illustre Elisabeth d'Angleterre. J'ai parlé dans mon ouvrage avec liberté et avec vérité. Vous êtes, sire, le protecteur de l'une et de l'autre, et j'ose me flatter que vous m'accorderez votre royale protection pour faire imprimer dans vos états un ouvrage qui doit vous intéresser, puisqu'il est l'éloge de la vertu. C'est pour apprendre à la mieux peindre que je cherche avec empressement l'honneur de venir à Londres vous présenter les profonds respects et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être..., etc... »

Cette lettre, datée de Fontainebleau le 6 octobre (1725), obtint son effet puisque *La Henriade* parut pour la première fois à Londres en 1728.

— On connaît l'auteur du *Diable amoureux* comme un lettré original. Ce fut aussi un amateur de tableaux et la communication sur *les Tableaux de Cazotte* de M. Octave Beuve à la Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements (1912, p. 151-170) montre l'importance qu'avait cette collection. Ajoutons que le portrait de Cazotte et celui de sa femme sont conservés au musée de Châlons-sur-Marne.

— Une pétition qu'adressèrent, en 1775, le maréchal de Soubise et le comte de Vergennes au ministre de la Guerre, en faveur de Claude-Carloman de Rulhière, militaire et écrivain, et publiée par *l'Amateur d'autographes* d'avril, apporte quelques renseignements précis sur la carrière assez obscure d'un homme qui fut en même temps capitaine de cavalerie et diplomate et dont les faits et gestes ont besoin d'être établis avec quelque exactitude.

— Dans la *Revue des livres anciens* qu'il vient de fonder et qu'il dirige, M. Pierre Louys signale *Un roman inédit de Restif*. C'est une partie restée inconnue d'une œuvre que l'auteur intitulait *Revies* et qui n'est que le récit de ce que Restif aurait fait s'il avait pu recommencer sa vie. Une partie de ces *Revies* (l'introduction, la première et la moitié de la seconde) a paru du vivant de Restif, mais le reste est demeuré inédit. M. Pierre Louys a eu la bonne fortune d'en découvrir de divers côtés 46 pages. Il signale aux chercheurs sa trouvaille, convaincu que les amateurs d'autographes qui peuvent conserver d'autres feuillets de ce livre se décideront sans doute à les communiquer.

— Sous ce titre : *Madame Roland au Vaudeville*, M. Claude Perroud énumère les œuvres dramatiques dont Mme Roland a été l'héroïne et il analyse et il apprécie surtout le « drame historique en trois actes » que Mme Ancelot consacra à la personne de Manon Phlipon et qui fut représenté au Vaudeville le 28 octobre 1843. La fille de Mme Roland, Mme Champagneux, protesta alors contre « une telle profanation », qui est surtout maintenant, selon le mot de M. Perroud, « un exemple curieux des énormités où pouvait conduire la prétention de faire un drame historique sans se douter de ce qu'est l'histoire ».

— Le poète Andrieux avait une manière bien personnelle d'annoncer à ses amis et connaissances les événements domestiques survenus dans sa famille. *L'Amateur d'autographes* a publié successivement en fac-similé (novembre 1912 et mars 1913) deux billets de faire-part tout à fait caractéristiques à cet égard. L'un concerne la naissance d'une fille d'Andrieux (4 vendémiaire an VI) et l'autre le décès d'une tante qui l'avait élevé (3 germinal an VII). Rédigés l'un et l'autre avec une phraséologie sentimentale et affectée, ce sont des documents sur les façons de penser et d'écrire d'alors.

— Dans leur article sur *la Première histoire indienne de Chateaubriand et sa source américaine* (*Modern Language Review*, janvier 1913), MM. F. Baldensperger et J.-M. Carré examinent la question de savoir, comment, dans un conte intitulé *Azakia et Celario*, publié par la *Revue britannique* de Genève en mai 1798, et qui es dû, selon toute apparence, à Chateaubriand, celui-ci s'est inspiré d'une épopée lyrique de Mme Sarah Wentworth Morton, *Ouabi or the Virtues of Nature*, paru à Boston en 1790, et que Chateaubriand put connaître soit dans son voyage en Amérique, soit plus tard en Angleterre. En s'inspirant de ce récit, Chateaubriand l'a simplifié et lui a donné une unité, tout en y mêlant des motifs exotiques qu'il reprendra plus tard dans les *Natchez*.

— A propos de l'article de M. Gilbert Chinard sur *Une sœur aînée d'Atala, Oderahi*, publié dans la *Revue bleue* du 21 décembre 1912, M. Victor Giraud a fait une communication au même recueil périodique (1er février 1913) sur « *Les Veillées américaines* », *contribution à l'histoire des sources d'Atala.* Ce recueil de nouvelles, dont M. Giraud ne connaît que la seconde édition (à Paris, chez Déterville, libraire, l'an III de la République, 1796), contient, en effet, pour la première fois, l'histoire d'*Oderahi* qu'on a rééditée en 1800 et 1804. Comme M. Chinard, M. Giraud estime que Chateaubriand a connu *les Veillées américaines.*

— Dans le supplément littéraire du *Figaro* du 29 mars, M. André Beaunier publie *Deux lettres inédites de Joubert.* Toutes deux sont adressées à la marquise de Pastoret, l'une le 3 septembre 1811, l'autre le 17 mai 1817. Elles sont fort intéressantes par les détails qu'elles contiennent et aussi par la manière dont ils sont rapportés.

— Sous ce titre : *Mariage de Princesse, vérité et fantaisie dans une comédie de Musset*, M. Gustave Lanson a jeté un jour nouveau sur la composition de *Fantasio* (*Revue de Paris*, du 1er mars). Ce fut certainement le mariage, assez peu poétique, de la princesse Louise, fille de Louis-Philippe, avec Léopold Ier, roi des Belges, qui donna à l'œuvre du poète l'allure qu'elle a en propre et lui-même s'est fait, dans cette circonstance, le porte-parole des Français qui voyaient dans cette union une humiliation nationale, consommée par le malheur d'une jeune fille qui sacrifiait ses préférences personnelles aux intérêts de son pays et de sa famille. La pièce de Musset est toute pleine de patriotisme et de pitié humanitaire : on y voit déjà, dans certains passages, celui qui rima plus tard si ardemment *la Réponse au Rhin allemand.*

— Les notes d'Alfred de Vigny insérées dans la *Revue de Paris* du 15 mars ont l'avantage d'expliquer dans quelles conditions fut écrit le roman intitulé *Daphné* que le même recueil périodique a publié, il y a quelque temps, et de faire connaître la place d'un ensemble que Vigny rêvait de remplir. Vigny se proposait de composer une œuvre à triple action, dont l'un de ces épisodes était consacré à Julien l'Apostat — c'est *Daphné* —, à Mélanchton et à Jean-Jacques Rousseau; il caressa toute sa vie ce dessein et ne parvint jamais à le réaliser.

— Dans *La Correspondance historique et archéologique* de juillet et octobre 1912, M. le commandant Pinet a consacré une longue étude à *Léonor Mérimée*, le père de Prosper. Les œuvres de peinture de Léonor Mérimée n'y sont pas seulement énumérées et appréciées, mais plusieurs reproductions donnent la représentation des principales. Les travaux du technicien sont également analysés. Mais ce qui présente le plus d'intérêt pour nous, ce sont les renseignements biographiques sur Léonor Mérimée et sur sa famille qui servent d'autant mieux à connaître toutes ces personnes que de nombreux portraits font revivre leurs traits aux yeux des lecteurs.

— L'*Iconographie générale de Théophile Gautier* que M. Henri Boucher a publiée dans les fascicules du *Bulletin du Bibliophile*, depuis le 15 janvier 1912 jusqu'au 15 février 1913, est abondante et précise. Passant successivement en revue toutes les représentations artistiques du visage et de la personne du poète d'*Émaux et Camées*, elle fournit le relevé de toutes les effigies qui furent mises au jour de son vivant ou après sa mort et des conditions dans lesquelles elles se produisirent. On est renseigné ainsi sur le degré de confiance qu'on peut accorder à ces images, en outre des détails qu'on recueille sur leur origine et sur leur date, car elles sont énumérées et appréciées dans l'ordre

chronologique. Elles s'élèvent au nombre de 171 et la dernière remonte à 1893, tandis que la première est de 1830.

— Dans ses *Quelques notes sur Jean Reboul et l'Italie* (*Bulletin italien*, janvier-mars 1913), M. Camille PITOLLET énumère et analyse les relations littéraires du poète nîmois avec la péninsule. Reboul fut lié avec le comte Joseph Perticari, de Naples, qui traduisit quelques-uns de ses vers en italien, avec Manzoni et avec Silvio Pellico, dont on trouve cinq lettres inédites insérées dans le travail de M. Pitollet.

— Le livre de M. Maurice WILMOTTE sur *La Culture française en Belgique* (Paris, Champion, 1912) sera lu avec profit par quiconque s'intéresse à l'action de notre littérature au delà de nos frontières politiques. La première partie de l'ouvrage suit cette influence depuis le moyen âge, où la Flandre, le Hainaut et le pays de Liége collaborèrent activement à l'œuvre commune des lettres françaises. Au XVI^e^ siècle, Sylvain de Flandre et Marnix de Sainte-Aldegonde attestent la continuité de cette action. Le contact ne se rompt pas à l'époque classique : les relations avec Paris sont alors assurées par des jansénistes en fuite — Nicole et Quesnel, — ou des poètes en exil — J.-B. Rousseau et Voltaire, — tandis que le prince de Ligne offre l'exemple d'une adaptation parfaite à l'esprit français. Dans une seconde partie, M. Wilmotte, se proposant de comparer les génies des deux races wallonne et flamande, consacre de bonnes pages à Verhaeren et à Albert Mockel.

— Suivant l'excellente habitude qu'il a prise, M. Henri OMONT vient de publier la nomenclature des nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1911-1912. Cette liste, comme les précédentes, est fort utile à connaître pour les travailleurs à qui elle indique des sources nouvelles et des documents récemment mis à leur portée. L'histoire littéraire de la France a sa part dans ces acquisitions et nous signalerons tout particulièrement ici les papiers et la correspondance de Daunou, des matériaux pour une nouvelle édition des œuvres de Condillac, la traduction par Jacques Amyot du traité de Plutarque *De la Loquacité*, un manuscrit de l'*Heptaméron*, des lettres de Lacordaire à la princesse Borghèse, etc.

— Le volume annuel de *Bibliographie lorraine* que la Faculté des lettres de l'Université de Nancy consacre à la revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région vient de paraître pour la période 1911-1912 et, comme les précédents, est rempli de renseignements et d'appréciations. C'est encore l'histoire locale qui fait — comme il est raisonnable — le principal fonds du volume. Mais, cette fois-ci, l'histoire littéraire occupe plus de place que précédemment, et semble traitée avec plus de souci d'information abondante. Après une chronique générale, précise et nette, de M. Albert Collignon qui présente l'ensemble de la production littéraire lorraine, quelques comptes rendus de MM. Émile Krantz, Edmond Estève, Paul Reyher, font connaître ceux des ouvrages qui méritent d'être étudiés plus en détail ou dont les conclusions ont besoin d'être discutées. En somme, cette initiative de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy ne peut que servir grandement à ceux qui veulent étudier la Lorraine sous quelqu'un des aspects de son histoire, et elle contribue puissamment à alimenter le patriotisme local.

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes* publie, dans son fascicule de janvier-avril 1913 (p. 247), le texte du privilège accordé à Clément Marot pour sa traduction des *Trente Pseaulmes*. Ce texte, beaucoup plus explicite

que celui qui est imprimé et sans doute antérieur en date à ce dernier, est transcrit dans un formulaire d'actes conservé actuellement dans la collection Godefroy, à la bibliothèque de l'Institut (n° 536, f. 61 et 62).

— Le récent ouvrage de M. Maurice Mignon, chargé de conférences à l'Université de Lyon, *Études de littérature italienne*, contient deux chapitres qui peuvent intéresser les historiens de la littérature française. Le premier, *Alfred de Musset et l'Italie*, résume en notes brèves mais substantielles ce que Musset a pensé de l'Italie et les principaux emprunts qu'il a faits à sa littérature. Le second, sur *la Comédie italienne de la Renaissance*, sera d'une lecture profitable pour quiconque s'intéresse à la comédie française de la même époque.

— La communication de M. Max Egger, *Sur deux tableaux du Musée du Louvre et de l'église de Villeneuve-sur-Yonne*, insérée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français* (1912, 4e fascicule), mérite d'être signalée à nos lecteurs parce qu'elle contient une lettre inédite de Joubert. Villeneuve était devenue une seconde patrie pour le moraliste périgourdin qui s'y maria. Il avait admiré dans l'église de cette localité une peinture intéressante, un *Christ au tombeau*, que la famille de sa femme avait donnée à l'église et que le Directoire réclama pour le Muséum central des Arts. La peinture ainsi emportée fut redemandée plusieurs fois en vain par les parents de ceux qui en avaient fait don. L'église de Villeneuve finit pourtant par obtenir, en échange, une œuvre moderne, une *Adoration des bergers*, de François-Guillaume Ménageot. Dans la lettre inédite que Joubert écrivit à propos de ces deux peintures, tout en faisant l'histoire de la donation de la première, il apprécie la seconde avec tact et indulgence.

— A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau, M. E.-G. Ledos a publié, en supplément au *Bulletin mensuel des récentes publications françaises de la Bibliothèque Nationale* du mois d'août 1912, un *Catalogue des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau conservés dans les grandes bibliothèques de Paris*. Cette nomenclature de 762 numéros comprend l'énumération et la cote de tous les ouvrages de Jean-Jacques actuellement conservés dans la Bibliothèque Nationale, celles de l'Arsenal, de la Mazarine, de Sainte-Geneviève, de l'Institut, de la Sorbonne et Victor Cousin. C'est un excellent instrument de travail, exécuté par un bibliographe expert à ces sortes d'ouvrages, et qui rendra de très réels services aux chercheurs en leur épargnant des pertes de temps et en les renseignant sûrement.

— La conférence sur la bibliographie dramatique et sur les collections de théâtre, donnée le 4 décembre 1912, sous les auspices de l'Association des bibliothécaires français, par M. Auguste Rondel, a été imprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre* (janvier-mars 1913) et vient d'être tirée à part. C'est un excellent résumé dressé par un amateur fervent de la littérature dramatique et qui contient des renseignements aussi nombreux que précis. Les personnes qui s'intéressent à ces questions trouveront, sous la plume de M. Rondel, nombre de détails curieux, rassemblés avec diligence et groupés avec une grande entente du sujet.

— Dans son étude sur *La Corse et l'opinion publique au XVIIIe siècle*, M. Gaston Courtillier passe en revue les écrivains différents qui s'occupèrent alors de la Corse et examine les idées qu'ils émirent à ce propos. La première campagne française donna naissance à quelques relations militaires et divers journaux de voyage, des descriptions, avaient déjà paru. Mais c'est surtout Jean-Jacques Rousseau qui attira l'attention sur les Corses

Leur résistance à l'oppression génoise l'avait enthousiasmé, et on sait qu'il les considérait comme un peuple dont rien dans le monde présent ne pouvait lui donner l'image. C'étaient des hommes plus près de l'état de nature et chez qui les mœurs corrompues de la civilisation n'avaient point pénétré. Soit qu'on l'en ait sérieusement sollicité, ou non, Rousseau songea même à donner aux Corses une constitution; mais Voltaire intriguait et il semble bien que toute cette fantaisie ait été provoquée par un tour de sa façon. Quoi qu'il en soit, Rousseau avait amené la sympathie à la cause des Corses, et mieux que tout autre, il a contribué à les faire Français. Après lui encore plusieurs écrivains s'occupèrent de l'île, qu'ils jugèrent toujours avec intérêt et qu'ils décrivirent avec passion. Tous lui souhaitaient une prospérité à laquelle il semble qu'elle ne soit pas encore parvenue; mais qui sans doute, comme le remarque M. Courtillier, ne sera que la réalisation des rêves qu'avaient fait pour elle les Encyclopédistes.

— La seconde série des *Figures du théâtre contemporain* par M. Paul Flat vient de paraître. Elle contient diverses études rangées sous ces titres : le Théâtre social (MM. Brieux, Octave Mirbeau, Paul Bourget, François de Curel, Émile Fabre); la vie au théâtre (MM. Albert Guinon, Paul Hervieu); le Théâtre à succès (MM. Alfred Capus, Henry Bernstein). Ce sont toujours, comme dans les précédentes études, le même souci d'impartialité de jugement, d'élévation de pensée, de probité littéraire. Une causerie sur *Quelques interprètes de théâtre* (Mme Sarah Bernhardt, Mme Julia Bartet, M. Mounet-Sully, M. Novelli) termine agréablement le volume.

— La traduction française des conférences faites par M. Jules Haraszti à l'Université populaire de Budapest sur M. Edmond Rostand, et dont nous avons annoncé ici même l'édition hongroise, vient d'être publiée dans la *Bibliothèque hongroise*. Ceux qui n'ont pu se rendre compte des idées du conférencier dans leur forme primitive les retrouveront dans ce nouveau volume et les jugeront en parfaite connaissance de cause. La tentative de M. Haraszti, consacrant tout un livre à faire apprécier de ses compatriotes un de nos poètes contemporains les plus en vue et reproduisant ensuite lui-même en français le texte de sa pensée, est un double et très généreux hommage d'un étranger à notre littérature qu'il a déjà honorée maintes fois de son mieux, en la répandant chez des nations qui n'entendent pas notre langue.

— Au sujet de l'article de M. Pierre-Maurice Masson sur *Lamartine et les deux « Éléonore »*, imprimé au début de ce fascicule, nous avons reçu de l'auteur la note complémentaire suivante, trop tard pour la publier après le travail auquel elle se rapporte.

« J'avais corrigé les épreuves de cet article, quand un hasard me fit relire une lettre de Lamartine, que j'y ai, du reste, utilisée, et dont, je ne sais comment, un détail m'avait échappé. Et ce détail m'inquiète. La lettre est précisément datée de 1814 (*Correspondance*, I, 240) : « Depuis quelques jours, écrit Lamartine à Vignet, je fais des élégies amoureuses. Fais donc la tienne du Tasse, il le faut...

Infortuné! dans la prison cruelle,
S'il chante encor, c'est qu'il aime toujours!

« Cela vaut la peine, je pense, d'être continué, et puis c'est le temps des élégies. » Ces vers sont de Vignet, il est vrai, et « le nom d'Éléonore » n'y est point prononcé; mais ils nous montrent Lamartine occupé des amours du Tasse, à l'époque même où, selon toute vraisemblance, il a écrit l'élégie

que nous venons d'étudier. S'il a cité exactement, celle de Vignet est aujourd'hui perdue; mais il nous en reste une, de lui, sur un sujet très voisin, *Le dernier chant du Tasse* (ap. L. Séché, *Les amitiés de Lamartine*, Paris, Mercure de France, 1911, in-8, p. 29-30). C'est une sorte de complainte, où le poète parle des « douleurs » et de « l'amie » du Tasse, sans toutefois la nommer. La date en est inconnue. Mais, si la pièce — ce qui n'a rien d'improbable — avait été écrite dans les années 1814 ou 1815, le refrain devrait retenir notre attention :

Il a vécu *le maître de la lyre*,
Il a vécu *le chantre des amours!*

« *Le maître de la lyre*, c'est celui que Lamartine invoquait aussi dans son élégie. L'aurait-il donc placée sous le patronage du Tasse? Je ne le crois pas; et les raisons que j'ai fait valoir pour reconnaître Parny derrière le « Maître de la lyre » me paraissent garder toute leur valeur. D'autre part, Vignet appelle encore le Tasse « le chantre des amours »; et c'est ainsi, on l'a vu, que Lamartine salue Parny dans son *Éloge* funèbre :

Et, sous la pierre insensible et glacée,
Dort à jamais le *chantre des amours*.

« Que conclure de ces rapprochements amusants et irritants? Toute conclusion assurée serait peut-être imprudente. Pourtant une rencontre fortuite me paraît ici peu probable. Je me demande donc si Vignet ne se serait pas rappelé les vers de son ami, et si, une fois de plus, le Tasse n'aurait pas recueilli l'héritage de Parny. »

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉTUDE CRITIQUE SUR LE TEXTE D'UN MANUSCRIT DE P. VERLAINE

J'ai signalé, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er décembre 1912), l'intérêt littéraire du recueil manuscrit de Paul Verlaine, *Cellulairement*. Je voudrais présenter aux lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire* les résultats d'un examen critique du texte de ce manuscrit.

Sans mettre au jour un seul poème, qui demeure inédit, au moins dans son entier, ce manuscrit révèle, on peut le dire, un ouvrage tout à fait nouveau. Condamné, comme chacun sait, par les tribunaux de Belgique, à deux ans d'emprisonnement, enfermé d'abord aux Petits-Carmes de Bruxelles, admis ensuite au régime de l'isolement dans une cellule du château de Mons, Verlaine mit à profit les dix-huit mois de sa dure captivité : il traduisit en vers ses impressions de préau ou de geôle, et il donna ce titre inattendu, mais expressif, *Cellulairement*, à l'ensemble des pièces — le recueil n'en comprend que vingt — qui furent composées dans ces conditions.

Sous ce titre et sous cette forme, le recueil, commencé en juillet 1873 et achevé au mois d'août 1874, ne trouva pas à s'éditer. L'auteur, du moins, ne devait rien en laisser perdre. Il a morcelé son ouvrage. Il a fini par en loger tous les morceaux dans cinq recueils divers : *Sagesse* (1881), *Jadis et Naguère* (1884), *Parallèlement* (1889), *Dédicaces* (1890), *Invectives* (1896). Cette répartition ne s'est pas accomplie sans certaines modifications,

dont je souhaiterais que l'indication exacte et, au besoin, le commentaire approprié, pussent, je ne dis pas paraître intéressants, mais être utiles.

J'ai donné, dans le volume *Poèmes et critiques*, où l'étude de la *Revue des Deux Mondes* a été reprise et augmentée, une brève description du manuscrit : je ne la reproduirai pas.

Dans l'examen du texte, qui est ici mon objet, je suivrai, pièce à pièce, l'ordre du manuscrit, et je produirai, sur chacun des vingt poèmes : 1° le *titre* du poème, suivi du vers initial, et l'*épigraphe*, presque toujours ajoutée au titre dans le manuscrit; 2° la *date* du poème, que fournit toujours le manuscrit, et qui ne se retrouve pas ailleurs; 3° *le titre du recueil imprimé*, dans lequel a passé chaque poème ou fragment de poème; 4° la mention plus ou moins développée de toute disposition intéressant le texte du poème, et les *variantes* qui distinguent du manuscrit la première édition des pièces imprimées. Je n'ai usé des éditions suivantes que pour y chercher la rectification des fautes d'impression de l'édition princeps.

Au lecteur.

« Fué cautivo, donde aprendió à tener paciencia en las adversidades. »
(*Cervantes*).

Ce n'est pas de ces dieux foudroyés...

Ainsi daté : « Bruxelles, de la prison des Petits Carmes, juillet 1873. »

Imprimé dans *Parallèlement*.

En passant du manuscrit au recueil imprimé, cette pièce liminaire de trente-deux vers a pris un titre différent. Verlaine a groupé, dans *Parallèlement*, sous la rubrique *Révérence parler*, huit pièces ou fragments de pièce que j'aurai l'occasion de nommer, à leur tour, en poursuivant l'analyse du manuscrit. L'introduction « *Au lecteur* » est devenue, dans le volume, la première pièce de la série, et elle s'intitule : *Prologue d'un livre dont il ne paraîtra que les extraits ci-après*. La déclaration, impliquée dans ce nouveau titre, est deux fois inexacte, puisqu'aux « extraits » contenus dans *Parallèlement* nous savons, par le manuscrit, qu'il faut ajouter ceux de deux recueils antérieurs, *Sagesse* et *Jadis et Naguère*, et ceux de deux recueils ultérieurs, *Dédicaces* et *Invectives*.

A part quelques différences négligeables de ponctuation [1], il n'y a qu'une variante à signaler :

1. J'ai relevé avec soin, mais je ne crois pas nécessaire de marquer, ici, ces différences.

Vers 23 : C'est l'*ægri somnia* d'un brave homme (*Ms.*)
C'est l'*ægri somnium* d'un brave homme (*Parall.*)

D'après le manuscrit, le vers 12 et le vers 20, qui sont soulignés,

Que Dieu vous garde des expansifs!
. . . . . .
Que ce prestige d'être bien soi,

devaient être imprimés en lettres italiques. Si j'appelle l'attention sur cette indication très nette, c'est que l'on peut y voir l'importance attribuée par Verlaine à ces deux formules. Elles résument, en quelque sorte, sa réforme littéraire, exposée avec plus d'ampleur, au cours du même recueil manuscrit, dans le fameux *Art Poétique*.

IMPRESSION FAUSSE :

« Mais attendons la fin ».
(*La Fontaine*).

Dame souris trotte...

Ainsi daté : « Br. 11 juillet 73, Entrée en prison[1]. »

Imprimé dans *Parallèlement*.

Dans le manuscrit, cette seconde pièce ne comprend que cinq strophes de quatre vers; elle en a six, dans le volume imprimé. L'auteur de *Parallèlement* a gardé le titre, supprimé l'épigraphe, comme presque partout ailleurs, mais entre la deuxième strophe et la troisième, il a inséré ces quatre vers :

Pas de mauvais rêve,
Ne pensez qu'à vos amours.
Pas de mauvais rêve :
Les belles toujours!

AUTRE :

« Panem et circenses. »

La cour se fleurit de souci...
Ainsi daté : « Br. juillet 73. Préau des prévenus ».

Imprimé dans *Parallèlement*.

Cette pièce, en strophes de huit vers, ne contenait d'abord que quatre strophes; mais, déjà sur son manuscrit de *Cellulairement*, l'auteur a mis en marge cette indication : ⁂ « à intercaler cette 2me strophe ».

1. Le chiffre « 11 » et les mots « Entrée en prison » sont d'une autre encre; ils semblent avoir été ajoutés après coup.

Tournez, Samsons sans Dalila,
Sans Philistin,
Tournez bien la
Meule au destin!
Vaincu risible de la loi,
Mouds tour à tour
Ton cœur, ta foi,
Et ton amour!

Ainsi augmentée, la pièce a passé avec son titre, mais sans épigraphe, dans le recueil imprimé, en gardant, comme les précédentes dans le groupe *Révérence parler*, l'ordre même du manuscrit. Une variante au vers 13 :

Pas un mot, sinon le cachot (*Ms.*).
Pas un mot, ou bien le cachot (*Parall.*)

Sur les eaux :

(Pas d'épigraphe.)

Je ne sais pourquoi...

Ainsi daté : « Brux. juillet 1873. »

Imprimé dans *Sagesse*, III, VII.

Cette pièce de vingt-huit vers, en strophes de six et cinq vers, alternant (le premier groupe de six vers est repris comme conclusion), est passée en entier, sans titre et sans épigraphe, non plus dans le volume intitulé *Parallèlement*, mais dans le recueil antérieur *Sagesse*; c'est la septième pièce de la troisième partie. Une variante au vers 28 :

Mon amour le cherche au ras des flots : Pourquoi? Pourquoi? (*Ms.*)
Mon amour le couve au ras des flots : pourquoi? pourquoi? (*Sag.*)

Déjà, dans le manuscrit, au vers 6, l'auteur avait biffé le mot *cherche* et avait écrit au-dessous (correction d'une autre encre) le mot *couve*, qui est resté à l'impression; mais, à la différence du texte imprimé, le manuscrit maintient le mot *cherche* dans le même vers, lorsqu'il revient à la fin de la pièce, et il est permis de préférer, pour la reprise, la leçon du manuscrit.

Berceuse :

« Peró non mi destar : Deh! parla basso » (*Michel-Ange*).

Un grand sommeil noir...

Ainsi daté : « Br. le 8 août 1873. »

Imprimé dans *Sagesse*, III, v.

Cette pièce de douze vers, en trois quatrains, a été, comme la précédente, insérée dans *Sagesse*, sans titre et sans épigraphe : par une coïncidence de hasard, elle porte dans la troisième partie du volume le numéro d'ordre v, et elle est la cinquième pièce du manuscrit. Pas de variante.

La chanson de Gaspard Hauser :

(Pas d'épigraphe.)

Je suis venu, calme orphelin...

Ainsi daté : « Br., août, 1873 ».

Imprimé dans *Sagesse*, III, iv.

Cette pièce de seize vers, en quatre quatrains, est passée dans *Sagesse*, en gardant son titre, légèrement modifié : *Gaspard Hauser chante*. Pas de variante.

Un pouacre :

(Pas d'épigraphe.)

Avec les yeux d'une tête de mort...

Ainsi daté : « Br. septembre 1873 ».

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Cette pièce comprend cinq strophes de quatre vers. Elle n'est allée ni dans *Sagesse*, ni dans *Parallèlement*. Elle a pris place dans un troisième recueil, *Jadis et Naguère*, le second ouvrage publié après la sortie de prison. Elle y est rangée dans un groupe de pièces réunies sous la rubrique : *A la manière de plusieurs*. Au titre *Un pouacre*, qu'il a repris, l'auteur a joint la dédicace : *A Jean Moréas*.

Variantes :

Vers 14 : Tais ces chants et calme ces danses (*Ms.*)
Tais ces chants et cesse ces danses (*J. et N.*)

— 16 : C'est moins drôle que tu ne penses (*Ms.*)
C'est moins farce que tu ne penses (*J. et N.*)

— 17 : Et quant au soin frivole, ô cher morveux (*Ms.*)
Et quant au soin frivole, ô doux morveux (*J. et N.*)

Almanach pour l'année passée[1] :

Πειθωμεθα νυκτι μελαινῃ.
(*Homère*).

I

La bise se rue à travers.

1. A la suite des mots « Almanach pour », l'auteur du manuscrit avait écrit

Imprimé dans *Sagesse*, III, XI.

Cette pièce, de quatorze vers octosyllabiques, (sonnet irrégulier) est, dans le manuscrit, le premier morceau d'une composition en quatre parties : *Almanach pour l'année passée*. En prenant place dans *Sagesse*, ce quatorzain octosyllabique s'est allongé de six vers, et la distinction des quatrains et tercets a été supprimée. L'addition au texte primitif, préparée par une variante du vers :

Voici l'Avril! vieux cœur, allons, (*Ms.*)

qui est devenu :

Debout, mon âme, vite, allons! (*Sag.*)

donne à ce fragment, détaché de l'ensemble, un sens religieux qu'il n'avait nullement dans le manuscrit. Je rappelle les vers introduits par cette adroite correction :

C'est le printemps sévère encore,
Mais qui par moments s'édulcore
D'un souffle tiède juste assez
Pour mieux sentir les froids passés
Et penser au Dieu de clémence :
Va, mon âme, à l'espoir immense.

II

L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable...

Imprimé dans *Sagesse*, III, III.

Ce sonnet en alexandrins, deuxième fragment de la composition *Almanach, etc.*, s'est introduit encore dans *Sagesse*, mais avant le fragment « La bise se rue etc. ». Variantes, dans les deux tercets :

Midi sonnent! De grâce, éloignez-vous, Madame :
Il dort, et c'est affreux comme les pas de femme
Répondent au cerveau des pauvres malheureux! (*Ms.*)

Midi sonnent! J'ai fait arroser dans la chambre.
Il dort! L'espoir luit comme un caillou dans un creux.
— Ah! quand refleuriront les roses de septembre? (*Ms.*)

Midi sonne. De grâce éloignez-vous, madame,
Il dort. C'est étonnant comme les pas de femme
Résonnent au cerveau des pauvres malheureux (*Sag.*)

d'abord « 187* »; il a biffé les chiffres et écrit, à la suite, « l'année passée ». — Les mots grecs n'ont pas été accentués.

Midi sonne. J'ai fait arroser dans la chambre.
Va, dors! L'espoir luit comme un caillou dans un creux.
Ah! quand refleuriront les roses de septembre! (*Sag.*)

La leçon *Midi Sonne*, qui est celle de *Sagesse*, éd. princeps, a fait place à celle du manuscrit dans l'édition des Œuvres complètes. La leçon « C'est étonnant », qui a prévalu dans *Sagesse*, était d'abord celle du manuscrit : elle reste lisible sur la rature.

III

Les choses qui chantent dans la tête...

Imprimé dans *Jadis et Naguère.*

Ce sonnet en vers de neuf syllabes, troisième fragment de la composition, est devenu, dans le recueil *Jadis et Naguère*, la pièce *Vendanges,* dédiée « à Georges Roll ».

Variantes :

Vers 5 et 6 : D'une voix jusqu'alors inouïe,
Alors que notre âme s'est enfuie, (*Ms*).

Alors que notre âme s'est enfuie,
D'une voix jusqu'alors inouïe, (*J. et N.*)

— 9 et 10 : Frère du vin de la vigne rose,
Frère du sang de la veine noire, (*Ms.*)

Frère du sang de la vigne rose,
Frère du vin de la veine noire, (*J. et N.*)

IV

Ah! vraiment, c'est triste, ah! vraiment ça finit trop mal.

Imprimé dans *Jadis et Naguère.*

Ce quatrième et dernier fragment, un sonnet irrégulier en vers de treize syllabes, est entré, comme le morceau précédent, dans *Jadis et Naguère*, sous ce titre, *Sonnet boiteux*, avec cette dédicace : *A Ernest Delahaye.*

Variantes :

Vers 8 : Epouvantent comme un tas noir de petites vieilles (*Ms.*)
Epouvantent comme un sénat de petites vieilles (*J. et N.*)

— 9 : Tout l'affreux passé saute, miaule, piaule et glapit (*Ms.*)
Tout l'affreux passé saute, piaule, miaule et glapit (*J. et* N.)

Vers 12 : Non, vraiment, c'est trop un martyre sans assurance (*Ms.*)
Non, vraiment, c'est trop un martyre sans espérance (*J. et N.*)

Ainsi daté, pour l'ensemble de la composition : « Br. septembre 1873 ».

KALÉIDOSCOPE :

(Pas d'épigraphe.)

Dans une rue, au cœur d'une ville de rêve...

Ainsi daté : « Br. octobre 1873. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère.*

Cette pièce de vingt-quatre vers alexandrins formant six stances est passée dans *Jadis et Naguère*, avec son titre, et une dédicace « à Germain Nouveau ».

Variantes :

Vers 10 :

Où des orgues joueront des gigues dans les soirs (*Ms.*)
Où des orgues moudront des gigues dans les soirs (*J. et N.*)

— 16 :

Des invocations à l'oubli de venir (*Ms.*)
Des invocations à la mort de venir (*J. et N.*)

— 19 :

Et des femmes, avec du cuivre après leur front (*Ms.*)
Et des veuves, avec du cuivre après leur front (*J. et N.*)

— 22 et 23 :

Et des vieux sans sourcils, fumeurs de gros cigares,
Cependant qu'à deux pas, dans des senteurs de gares (*Ms.*)
Et des vieux sans sourcils, que la dartre enfarine,
Cependant qu'à deux pas, dans des senteurs d'urine (*J. et N.*)

RÉVERSIBILITÉS :

« Totus in maligno positus ».

Entends les pompes qui font

Ainsi daté : « Dans la prison cellulaire de Mons. Fin octobre 1873. »

Imprimé dans *Parallèlement.*

Cette pièce de vingt-quatre vers (quatre strophes de six vers) a gardé, à une lettre près, le même titre *Réversibilité*, qui vient des *Fleurs du mal*, et la même épigraphe, la seule qui ait été conservée de toutes celles du manuscrit. Imprimée, sans aucun changement, dans *Parallèlement*, elle est la quatrième du groupe *Révérence parler.*

Ici le manuscrit présente une lacune : on a découpé avec soin

et supprimé un grand tiers du feuillet 18, le feuillet 19 tout entier, et les deux tiers du feuillet 20. Rien ne dit que cette lacune du papier comporte la suppression d'une partie du texte. En tout cas, il manque au cahier, en cet endroit, un peu moins de cinquante lignes (47), c'est-à-dire, qu'en faisant la part du titre, de l'épigraphe probable, et de la date, il n'y aurait eu guère place que pour une pièce de quarante vers au plus : ce ne peut être la pièce suivante, sous sa forme définitive, puisqu'elle en compte soixante-six.

IMAGES D'UN SOU :

(Pas d'épigraphe,)

De toutes les couleurs douces

Ainsi daté : « Mons, décembre 1873 ».

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Cette pièce de soixante-six vers de sept syllabes, à rimes féminines entrelacées avec un art subtil, est entrée, avec le même titre, et une dédicace « à Léon Dierx » dans le recueil *Jadis et Naguère*, dont elle clôt la première partie.

Variantes :

Vers 25 : Et Malek-Adel soupire (*Ms.*)
Voici Damon qui soupire (*J. et N.*)

— 28 : D'exercer un doux empire (*Ms.*)
D'exercer un chaste empire (*J. et N.*

— 46 : L'une jaune et l'autre noire (*Ms.*)
Au teint de lys et d'ivoire (*J. et N.*)

— 57 : Puissants, talismans et philtres (*Ms.*)
Subtils, talismans et philtres (*J. et N.*

— 62 : Et d'aucuns. Entrrez, bagasse ! (*Ms.*)
Et d'aucuns. Entrez, bagasse ! (*J. et N.*)

VIEUX COPPÉES :

« Il n'a pas de cartilages dans le nez : comment voulez-vous que sa trompe sonne? » (Opinion inédite d'un critique connu, sur un bon jeune homme de lettres [1].)

Pour charmer tes ennuis, ô temps qui nous dévastes...

Ainsi daté : « Mons 1874, janvier, février, mars et *Passim* ».

1. Allusion au « critique » Francisque Sarcey, et à son seul roman, aujourd'hui oublié.

Imprimé par fragments dans *Sagesse*, *Jadis et Naguère*, *Parallèlement*, *Dédicaces*, *Invectives*.

Cette pièce parodique de cent vers hexamètres forme, dans le manuscrit, une série de dix dizains numérotés. Aucun de ces dizains, sauf le dixième, n'a été perdu pour l'impression. Le premier a été complètement refait pour être publié; le second a subi, lui aussi, des retouches; les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième ont été imprimés, à très peu près, tels qu'ils furent écrits. Voici d'abord, sous sa forme inédite, le premier dizain du manuscrit :

I

Pour charmer tes ennuis, ô Temps qui nous dévastes,
Je veux, durant cent vers coupés en dizains chastes
Comme les ronds égaux d'un même saucisson,
Servir aux connaisseurs un plat de ma façon :
Tout désir un peu sot, toute idée un peu bête
Et tout ressouvenir stupide, mais honnête,
Composeront le fier menu qu'on va licher.
Muse, accours, donne-moi ton *ut* le plus léger,
Et chantons notre gamme en notes bien égales
A l'instar de Monsieur Coppée et des cigales. (*Ms.*)

Lorsque Verlaine a repris ce début de satire pour l'introduire dans *Parallèlement*, il a substitué aux lardons de sa parodie agressive le souvenir inoffensif et attendri des bals champêtres de Fampoux :

Je veux, pour te tuer, ô temps qui me dévastes,
Remonter jusqu'aux jours bleuis des amours chastes
Et bercer ma luxure et ma honte au bruit doux
D'un baiser sur sa main et non plus dans leurs cous.
Le Tibère effrayant que je suis à cette heure,
Quoi que j'en aie, et que je rie ou que je pleure,
Qu'il dorme! pour rêver, loin d'un cruel bonheur,
Aux tendrons pâlots dont on ménageait l'honneur
Ès fêtes, dans, après le bal sur la pelouse,
Le clair de lune, quand le clocher sonnait douze.

(Parall. Lunes I.)

Le poète devait être satisfait du second dizain, si l'on en juge par le soin qu'il a pris d'en reprendre le début jusqu'à trois fois. Je donnerai les trois états :

II

Les passages Choiseul aux odeurs de jadis,
Où sont-ils? En ce mil-huit-cent-soixante-dix,
— Vous souvient-il, c'était du temps du bon Badingue, —
On avait ce tour un peu cuistre qui distingue
Le Maître, et l'on faisait chacun son acte en vers.
Jours enfuis! Quels autrans passèrent à travers
La montagne? Le maître est décoré comme une
Châsse, et n'a pas encor digéré la Commune;
Tous sont toqués, et moi, qui chantais aux temps chauds,
Je gémis sur la paille humide des cachots. (*Ms.*)

Dans *Dédicaces* (1890), le dizain rancunier de 1874, transformé en sonnet, devient un hommage au poète du *Passant*, auteur dramatique applaudi, et académicien; mais le dernier tercet garde sa goutte d'amertume :

A François Coppée.

Les passages Choiseul aux odeurs de jadis,
Oranges, parchemins rares, — et les gantières!
Et nos « débuts », et nos verves primesautières,
De ce soixante-sept à ce soixante-dix,

Où sont-ils? Mais où sont aussi les tout petits
Événements et les catastrophes altières,
Et le temps où Sarcey signait S. de Suttières,
N'étant encore pas mort de la mort d'Athys?

Or vous, mon cher Coppée, au sein du bon Lemerre
Comme au sein d'Abraham les justes d'autrefois,
Vous goûtez l'immortalité sur des pavois.

Moi, ma gloire n'est qu'une humble absinthe éphémère
Prise en catimini, crainte des trahisons,
Et si je n'en bois pas plus, c'est pour des raisons.

(*Dédicaces*, IX).

Dans *Invectives* (1896), le dizain a repris à peu près sa première forme. Mais Verlaine, dans l'intervalle, avait été ému par la destinée du Prince Impérial, et avait honoré sa mort dans le volume de *Sagesse* : dans la pièce remaniée, il supprime le sobriquet railleur à l'adresse de Napoléon III. C'est Leconte de Lisle qui occupe toute la place.

Souvenirs de prison (1874).

Les passages Choiseul aux odeurs de jadis
Où sont-ils? En ce mil-huit-cent-soixante-dix[1]
On s'amusait. J'étais républicain, Leconte
De Lisle aussi, ce cher Lemerre étant archonte
De droit, et l'on faisait chacun son acte en vers.
Jours enfuis! Quels Autrans passèrent à travers
La montagne? Le Maître est décoré comme une
Châsse, et n'a pas encore digéré la Commune.
Tous sont toqués, et moi qui chantais aux temps chauds
Je danse sur la paille humide des cachots.

(*Invectives*, XXXVII).

III

Vers Saint-Denis, c'est sale et bête, la campagne, etc...

Ce troisième dizain, dont je ne citerai, comme pour les suivants, que le vers initial, a été imprimé dans *Jadis et Naguère*; il est la quatrième pièce de la série *A la manière de plusieurs*, et il porte le titre : *Paysage*. Variante unique, au vers 6 :

C'était longtemps après le siège (*Ms.*)

Le mot « longtemps » remplace, dans le manuscrit « vingt mois », très lisible sous la rature; le texte imprimé présente une troisième leçon :

C'était pas trop après le siège (*J. et N.*)

IV

« Assez des Gambettards! Otez-moi cet objet ».....

Le quatrième dizain, qui débute ainsi, est entré, sans retouches, dans *Invectives;* il y figure avec le numéro XXXII, et sous le titre : *Opportunistes* (1874). Variante unique, au vers 10 :

Mais, mais, mais...! plus de ces Laréveillère-là (*Ms.*)
Mais, mais, mais! pas de ces La-Réveillères-là (*Invec.*)

V

Las!, je suis à l'index, et dans les dédicaces...

1. *Œuvres complètes* : Où sont-ils? En hiver de ce Soixante-Dix.

Le cinquième dizain, qui commence par ce vers, a été imprimé tel quel, dans *Parallèlement*. C'est la pièce VI de la série *Révérence parler*; elle a pris le titre : *Invraisemblable, mais vrai.* Variante unique, au vers 8 :

Vrai! si je n'étais pas à ce point désisté (*Ms.*)
Vrai! si je n'étais pas forcément désisté (*Parall.*)

VI

Je suis né romantique, et j'eusse été fatal....

Le sixième dizain, qui a fait fortune, et dont ce premier vers fait pressentir, mais ne révèle pas tout l'intérêt, est passé, sans aucun changement, dans *Jadis et Naguère*, où il a pris ce titre : *Dizain mil huit cent trente.* Il serait curieux de rechercher l'influence de ces dix vers sur les jeunes poètes d'il y a quinze ans et en decà, sur leur accoutrement, leurs attitudes, leurs allures.

VII

L'aile où je suis donnant juste sur une gare....

Autre dizain curieux, et qui a fait école, après avoir été imprimé dans *Parallèlement*. C'est la pièce V de la série *Révérence parler*; elle porte ce titre expressif, emprunté à la langue anglaise : *Tantalized.* Variante unique au vers 9 :

Encore et que le point du jour éveille à peine (*Ms.*)
Encore et que le point du jour éclaire à peine (*Parall.*)

VIII

O Belgique, qui m'as valu ce dur loisir....

Imprimé, sans modifications, dans *Parallèlement*, ce huitième dizain est devenu la pièce VII de la série *Révérence parler*, et a pris ce titre : *Le dernier dizain*, titre dont l'inexactitude, de quelque façon qu'on entende le mot *dernier*, est évidente. Il y a, en effet, deux dizains après celui-là, dans le manuscrit, et d'autre part, on va en voir la preuve, le neuvième dizain devait être imprimé un jour, tout aussi bien que le huitième.

IX

Depuis un an et plus, je n'ai pas vu la queue
D'un journal : est-ce assez *bibliothèque bleue*?

Le neuvième dizain, qui commence par ces deux vers, est entré, sans aucun changement, dans *Invectives*. C'est la pièce XXXVI de ce recueil ; elle a pour titre : *Souvenirs de prison* (mars 1874).

X

Endiguons les ruisseaux, les prés burent assez....

Quant au dizième dizain, je ne l'ai découvert dans aucun des recueils de Verlaine, et j'ai tout lieu de le tenir pour inédit, comme le début de la pièce. Il n'offre rien que d'ordinaire, ou, s'il sort du banal, c'est par l'emploi d'un mot forgé « équilistant », sorte de contamination des deux formes correctes, *équidistant* et *équilatéral*. Je citerai ces dix vers, avec leur orthographe, une ou deux fois intentionnelle :

Endiguons les ruisseaux, les prés burent assez.
Bonsoir, lecteur, et vous, lectrice qui pensez
D'ailleurs bien plus à Worth qu'aux sons de ma guimbarde :
Agréez le salut respectueux du barde
Indigne de vos yeux abaissés un instant
Sur ces cent vers que scande un « rrhythme » équilistant.
Et vous, protes, n'allez pas rendre encore pire
Qu'il ne l'est ce pastiche infâme d'une lyre
Dûment appréciée entre tous gens de goût,
Par des coquilles trop nâvrantes. — Et c'est tout.

Ainsi daté : « Mons — 1874[1], Janvier, Février, Mars et *passim*. »

L'ART POÉTIQUE :

Mark it, Cesario, it is old and plain :
The spinters and the knitters in the sun
And the free maids that weave their thread with bones
Do use to chaunt it; it is silly sooth
And dallies with the innocence of love
Like the old age.
(*Shakespeare*, Twelth night.)

De la musique avant toute chose.

Ainsi daté : « Mons, Avril 1874. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Cette pièce de trente-six vers — neuf quatrains de neuf syllabes — qui devait, à partir de 1884, devenir l'évangile littéraire des poètes symbolistes et décadents. — disciples acceptés, puis désavoués

1. Le mot « Janvier » a été écrit au-dessus du mot raturé « passim », qui venait après « 1874 » et qui a été reporté après les mots, « Janv. Février, Mars ».

par leur maître, — a été composée dix ans avant d'être imprimée. Elle a paru dans *Jadis et Naguère*, sous le titre à peine altéré, *Art poétique*, et avec la dédicace : « A Charles Morice ». Ce n'est pas le moindre intérêt du manuscrit *Cellulairement* que de remettre ce manifeste poétique à sa vraie date.

Variantes. Titre : L'Art Poétique (*Ms.*)
Art Poétique (*J. et N.*)

vers 4 : Sans rien en lui qui pèse et qui pose (*Ms.*)
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose (*J. et N.*)

— 8 : Où l'indécis au précis se joint (*Ms.*)
Où l'Indécis au Précis se joint (*J. et N.*)

— 14 et 15 : Plus la Couleur, rien que la Nuance!
Oh! la Nuance seule fiance (*Ms.*)

Pas la Couleur, rien que la nuance!
Oh! la nuance seule fiance (*J. et N.*)

— 28 : Qui sonne faux et creux sous la lime (*Ms.*)
Qui sonne creux et faux sous la lime (*J. et N.*)

— 30 : Que ton vers soit la Chose envolée (*Ms.*)
Que ton vers soit la chose envolée (*J. et N.*)

Le manuscrit présente ici une deuxième lacune : il manque un tiers du feuillet 31, et les trois feuillets 32, 33, 34 en entier. Cette lacune du papier, à la condition, comme je l'ai déjà dit, qu'elle comporte une lacune du texte, impliquerait la suppression de cinquante à soixante vers.

VIA DOLOROSA :

« Scuto circumdabit te veritas ejus : non timebis a timore nocturno, a sagittà volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dœmone meridiano »... (*Ps.* 90).

Du fond du grabat :

Ainsi daté : « Mons, Juin, Juillet 1874 ».

Imprimé dans *Sagesse*, III, II.

Dans le manuscrit, cette pièce comprend quatorze groupes de dix vers de cinq syllabes. Une ligne de points sépare chaque groupe de celui qui suit. Entre le cinquième groupe et le sixième, une petite lacune du papier, découpé avec soin, a entraîné la suppression de dix vers, qui ont été rétablis — ou refaits — pour l'impression, au même endroit de la pièce :

Quelle est cette voix
Qui ment et qui flatte?
« Ah! la tête plate,
Vipère des bois! »
Pardon et mystère.
Laisse ça dormir.
Qui peut, sans frémir,
Juger sur la terre?
« Ah! pourtant, pourtant,
Ce monstre impudent! »

Un autre groupe de dix vers, le dixième du manuscrit (par suite de la suppression), le onzième, dans le texte imprimé, a été transformé du tout au tout. Voici, en regard, les deux textes :

Du verre et du fer,
Des murs et des portes;
Les rigueurs accortes
D'un adroit enfer :
Comme on agonise
Doucereusement!
Un parfait tourment
Qu'on souffre à sa guise!
La captivité
Dans l'édilité! (*Ms.*)

Voici le Malheur
Dans sa plénitude,
Mais à sa main rude
Quelle belle fleur!
« La brûlante épine! »
Un lys est moins blanc.
« Elle m'entre au flanc. »
Et l'odeur divine!
« Elle m'entre au cœur. »
Le parfum vainqueur! (*Sag.*)

Enfin, entre les deux derniers dizains, ou, si l'on veut, entre les deux vers : « la propre folie » et : « Ah! plutôt terrasse », l'auteur de *Sagesse* a inséré ces dix vers, qui forment comme un degré de plus pour aboutir à la conclusion toute mystique :

Ah! plutôt, surtout,
Douceur, patience,
Mi-voix et nuance,
Et paix jusqu'au bout.
Aussi bon que sage,
Simple autant que bon,
Soumets ta raison
Au plus pauvre adage,
Naïf et discret,
Heureux en secret!

La pièce imprimée comprend donc cent soixante vers, vingt de plus qu'il n'en reste dans le manuscrit. La disposition est autre : ce n'est plus par dizains, c'est par groupes de vingt vers que l'en-

chaînement lyrique est rhythmé, et redouble de force ou d'ampleur.

Sans parler du remaniement de la ponctuation, il faut noter quelques variantes.

3e dizain :	O tes blancs arcanes (*Ms.*) Oh ! tes blancs arcanes (*Sag.*)
5e dizain :	O fuis la Chimère (*Ms.*) Oh ! fuis la Chimère (*Sag.*)
7e dizain : (vers 3 et 4)	La mer au bon cœur, Nourrice fidèle (*Ms.*) La mer au grand cœur, Ton aïeule, celle (*Sag.*)
7e dizain : (vers 9 et 10)	La mer sur qui prie La Vierge Marie (*Ms.*) Grondeuse infinie De ton ironie ! (*Sag.*)
10e dizain :	Vas ! en attendant (*Ms.*) Vis, en attendant (*Sag.*)

Au dernier dizain les différences de ponctuation sont à indiquer, car elles touchent au sens :

Ah ! plutôt terrasse	Ah ! surtout, terrasse
Ton orgueil cruel,	Ton orgueil cruel,
Implore la grâce	Implore la grâce
D'être un pur Abel.	D'être un pur Abel,
Finis l'odyssée	Finis l'odyssée
Dans le repentir	Dans le repentir
D'un humble martyr,	D'un humble martyr,
D'une humble pensée,	D'une humble pensée.
Regarde au-dessus...	Regarde au-dessus...
« Est-ce vous, Jésus? » (*Ms.*)	« Est-ce vous *Jésus*? » (*Sag.*)

CRIMEN AMORIS, *vision* :

« Non tentabis Dominum Deum tuum ».

Dans un palais, soie et or, dans Ecbatane.

Ainsi daté : « Brux. Juillet 1873. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Dans le volume *Jadis et Naguère*, où sont entrés cinq contes fantastiques — ou diaboliques — du manuscrit *Cellulairement*,

l'auteur a fait, pour cette suite à laquelle il a donné le titre spécial *Naguère*, un prologue formé de quatre quatrains octosyllabiques, et commençant par le vers :

Ce sont choses crépusculaires...

Le premier des cinq contes du manuscrit est aussi le premier dans la série *Naguère*. Il comprend vingt-cinq stances régulières de quatre vers, de rythme impair (onze syllabes). Il a gardé son titre, *Crimen amoris*, non pas le sous-titre « vision ». L'épigraphe en latin, qui, dans le manuscrit, remplace une traduction française biffée, mais lisible encore, a disparu à l'impression, et a fait place à cette dédicace : « A Villiers de l'Isle-Adam ».

Variantes :

vers 8 : Promenaient des vins roses dans des cristaux ; (*Ms.*)
Promenaient des vins roses dans des plateaux ; (*J. et N.*)

— 26 et 27 : Et le souci mettait un papillon noir
A son beau front tout brûlant d'orfèvreries (*Ms.* 1re leçon).

Et le chagrin mettait un papillon noir
A son cher front tout brûlant d'orfèvreries (*Ms.* 2e leçon).

Cette correction du manuscrit a été, en fin de compte, celle du texte imprimé; mais l'édition princeps de *J. et N.*, défectueuse d'ailleurs et rectifiée dans une « Nouvelle édition », présente le vers 27 ainsi modifié.

A son cher front tout chargé d'orfèvreries,

Vers 38 : Qui se marie aux claquements clairs du feu (*Ms.*)
Qui se marie au claquement clair du feu (*J. et N.*)

— 40 : O je serai celui-là qui créera Dieu ! (*Ms.*)
Oh ! je serai celui-là qui sera Dieu ! (*J. et N.*)

— 45 et suiv. O vous tous, ô vous tous, ô les pêcheurs tristes,
O les doux saints, pourquoi ce schisme têtu?
Que n'avez vous fait, en habiles artistes,
De vos travaux la seule et même vertu? (*Ms.*)

Cette stance a été omise dans l'édition princeps de *J. et N.* ; elle a été rétablie dans les éditions suivantes, avec la variante « que n'avons-nous fait » et « de nos travaux ».

Vers 49 : Assez et trop de ces luttes inégales! (*Ms.*)
Assez et trop de ces luttes trop égales! (*J. et N.*)

— 63 et 64 : La soie en courts frissons comme de la ouate,
Vole à flocons tous ardeur et tous splendeur! (*Ms.*)

La soie en courts frissons comme de l'ouate
Vole à flocons tout ardeur et tout splendeur (*J. et N.*)

— 84 : Ceci ne fut qu'un vain songe évanoui. (*Ms.*)
Ceci ne fut qu'un vain rêve évanoui. (*J. et N.*)

— 98 : Et comme un Verbe, et d'un désir virginal (*Ms.*)
Et comme un verbe, et d'un amour virginal (*J. et N.*)

Je n'ai pas relevé, comme variantes, des fautes de lecture ou d'impression de l'édition princeps :

> Les branches d'arbre ont l'air d'*aller* s'agitant...
> Et le brouillard qui s'essore des *racines*...

La leçon exacte, *ailes*, *ravines*, qui est celle du manuscrit, reparaît dès la « nouvelle édition » (2e), évidemment revue par l'auteur.

Il faut noter que le manuscrit présente ici une nouvelle lacune. Entre la page 42 et la page 45, les deux feuillets 43 et 44 ont été détachés, mais sur les talons numérotés, qui subsistent, l'auteur du manuscrit a écrit cette indication, répétée deux fois : « annulée P. V. » S'il y a eu suppression de texte, cette suppression est du fait de Verlaine; mais a-t-il rien supprimé? La page 43 commençait par le vers « Sévère et douce, et vagues comme des voiles »; nous en avons la preuve dans la présence, à droite et au bas de la page, du mot « Sévère », servant d'amorce et de point de repère pour le feuillet 44. Ce vers, et celui qui achève la stance « Les branches d'arbre ont l'air d'ailes s'agitant » ont été ajoutées, après coup, au bas de la page 42, et le feuillet 45, qui, après la disparition des feuillets 43 et 44, se trouvait le premier à venir, porte l'indication de la main de l'auteur : « Suite à 42. P. V. »

La grâce, *légende* :

> « Procul recedant omnia
> Et noctium phantasmata
> Hostemque nostrum comprime
> Ne polluantur corpora ».
>
> *Complies du dimanche.*

Un cachot : Une femme à genoux, en prière...

Ainsi daté : « Brux. Août 1873. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Cette pièce, de cent cinquante-deux hexamètres à rimes plates, a passé dans *Jadis et Naguère*, en gardant son titre *La Grâce*, mais sans le sous-titre *légende* et sans l'épigraphe, remplacée par une dédicace « à Armand Silvestre ».

Variantes :

Vers 4 : D'une lampe au plafond tremble un regard transi (*Ms.*)
D'une lampe au plafond tombe un regard transi (*J. et N.*)

— 24 : La tête de l'époux occis par trahison (*Ms.*)
La tête de l'époux occis en trahison (*J. et N.*)

— 34 : Votre époux, qui vous parle en cet instant suprême (*Ms.*)
Votre époux, qui vous parle en ce moment suprême (J. *et N.*)

— 52 : Qui, par la volonté, plus forte que l'Enfer (*Ms.*)
Qui, par sa volonté plus forte que l'enfer (*J. et N.*)

— 54 : Viens vers toi pour te dire, avec cette voix morte (*Ms.*)
Hélas ! viens pour te dire avec cette voix morte (*J. et N.*)

— 68 : Viens ! Afin que l'Enfer vaincu voie, envieux (*Ms.*)
Viens, afin que l'enfer jaloux voie, envieux (*J. et N.*)

— 89 : Qui m'abuse, et vomit d'affreuses hérésies ! (*Ms.*)
Qui blasphème, et vomit d'affreuses hérésies ! (*J. et F.*)

— 94 : Pour l'enfer avec moi ! Les amours de la terre (*Ms.*)
Pour l'Amour avec moi ! Les amours de la terre (*J. et N.*)

— 117 : Un halo clair pareil à des cheveux d'aurore (*Ms.*)
Un halo clair semblable à des cheveux d'aurore (*J. et N.*)

— 122 : Au rire affreux qui fut, Comte Henry, ta bouche (*Ms.*)
Au rire affreux qui fut, Comte Henry, votre bouche (*J. et N.*)

— 125 : Et qui, pour un baiser s'apprêtent savoureuses (*Ms.*)
Et qui pour un baiser se tendent savoureuses (*J. et N.*)

— 129 : D'aller vers le péché spectral, l'âme tendue, (*Ms.*)
D'aller vers le baiser spectral, l'âme tendue, (*J. et* N.)

— 140 : Vois que mon âme est faible en son dolent exil (*Ms.*)
Vois que mon âme est faible en ce dolent exil (*J. et N.*)

— 145 : D'une douce lueur d'or blond qui flue et vibre (*Ms.*)
D'une douce clarté d'or blond qui flue et vibre (*J. et N.*)

Sans parler des différences nombreuses de ponctuation, il y aurait lieu de noter ici certaines modifications d'orthographe :

dans le manuscrit, quelques mots, tels que Ciel, Enfer, Mauvais, — et Tête, — sont écrits avec une majuscule.

DON JUAN *pipé*, *mystère* :

> Thou wear a lion's hide : doft it for shame
> And hang a calf's skin on those recreant limbs!
> (Shakespeare. *King John*.)

Don Juan qui fut grand seigneur en ce monde...

Ainsi daté : « Brux. Août 1873. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Ce conte en vers de dix syllabes, formant quatorze dizains, a été imprimé, comme les quatre autres contes, dans *Jadis et Naguère*, mais le quatrième de la série. Il est le troisième dans le manuscrit. Il a gardé, à l'impression, son titre *Don Juan pipé*, mais a perdu le sous-titre « mystère » et l'épigraphe, remplacée par une dédicace « à François Coppée ».

Variantes :

Vers 3 : Nu-pieds, sans la barbe faite et pouilleux! (*Ms.*)
Pauvre, sans la barbe faite, et pouilleux, (*J. et N.*)

— 10 : Vous va parler en termes canoniques (*Ms*).
Vous va parler sur des faits authentiques (*J. et N.*)

— 21 : Il pense : Dieu peut gagner, car le Diable (*Ms.*)
Il songe, Dieu peut gagner, car le Diable (*J. et N.*)

— 31 : Or lui, Don Juan n'est pas vieux et se sent (*Ms.*)
Mais lui, Don Juan, n'est pas mort et se sent (*J. et N.*)

— 36 : Il avait tout pour être un bon chrétien (*Ms.*)
Il avait tout pour être bon chrétien (*J. et N.*)

— 38 et 39 : Mais il brûlait d'un désir plus suprême,
Et s'étant découvert meilleur que Dieu (*Ms.*)

Et ce désir de volupté lui-même ;
Mais, s'étant découvert meilleur que Dieu (*J. et N.*)

— 41 : A ce dessein pour asservir les âmes (*Ms.*)
A cet effet, pour asservir les âmes (*J. et N.*)

— 44 : Et son orgueil jaloux marcha dessus (*Ms.*)
Et son orgueil jaloux monta dessus (*J. et N.*)

— 50 : Sans qu'un moment hésitât son audace (*Ms.*)
Sans qu'un instant hésitât son audace (*J. et N.*)

Vers 66 : Sans toutefois abandonner les autres... (*Ms.*)
Sans cependant abandonner les autres (*J. et N.*)

— 69 : L'ange des nuits ne couve sous son aile (*Ms.*)
L'ange des nuits n'abrite sous son aile (*J. et N.*)

— 82 : C'est notre fille, enfants, et notre mère (*Ms.*)
C'est notre fille, enfant, et notre mère (*J. et N.*)

— 86 : Ils s'en vont blasphémant le divin Maître (*Ms.*)
Ils s'en vont reniant le divin maître (*J. et N.*)

— 94 : On vit errer des formes dans les villes (*Ms.*)
On vit errer des formes dans ses villes (*J. et N.*)

— 98 : Prit son foudre en sa droite furieuse (*Ms.*)
Prit sa foudre en sa droite furieuse (*J. et N.*)

— 104 : Promène autour ses yeux pleins de rayons (*Ms.*)
Promène autour son œil plein de rayons (*J. et N.*)

— 114 : L'altier appel, et don Juan croit entendre (*Ms.*)
L'appel altier, et don Juan croit entendre (*J. et N.*)

— 124 : Et dans son sein horriblement transi (*Ms.*)
Et dans son cœur horriblement transi (*J. et N.*)

— 128 : Tout bruit se tait et l'Enfer réfréné (*Ms.*)
Tout bruit s'éteint et l'Enfer réfréné (*J. et N.*)

L'Impénitence finale, *chronique parisienne* :

« Elle
Dort
Quelle
Mort! »
(*J. de Rességuier.*)

La petite marquise Osine est toute belle.

Ainsi daté : « Brux. Août 1873. »

Imprimé dans *Jadis et Naguère*.

Cette pièce de cent-cinquante vers alexandrins à rimes plates est la quatrième de la série dans le manuscrit, la troisième dans *Jadis et Naguère*. Elle a gardé, à l'impression, son titre *l'Impénitence finale*, sans le sous-titre « chronique parisienne » et sans l'épigraphe, remplacée par une dédicace : « A Catulle Mendès ».

Variantes :

Vers 10 :
Vingt soupirants, brûlés des feux des meilleurszèles, (*Ms.*)
Vingt soupirants brûlés du feu des meilleurs zèles, (*J. et N.*)

Vers 16 :

Le pauvre diable était absolument féru, (*Ms.*)
Le bon garçon était absolument féru, (*J. et N.*)

— 18 et 19 :

Son duel avec Gontran, c'est vieux comme la rue.
Bref, il vit la petite, un soir, dans un salon (*Ms.*)

Le duel avec Gontran, c'est vieux comme la rue :
Bref, il vit la petite, un jour, dans un salon, (*J. et N.*)

— 21 :

Sait qu'il en oublia vite son infidèle (*Ms.*)
Dit qu'il en oublia vite son infidèle (*J. et N.*)

— 24 :

Connaissait le roman du pauvre jusques aux (*Ms.*)
Connaissait le roman du cher, et jusques aux (*J. et N.*)

— 27 :

Et son nom contre sa menotte, elle dit : Oui! (*Ms.*)
Et sa main contre sa menotte, elle dit : Oui, (*J. et N.*)

— 33 :

Mais tout passe!
Si bien qu'un jour qu'elle attendait (*Ms.*)

Mais tout passe! Si bien qu un jour elle attendait (*J. et N.*)

— 30 :

Osine qui tremblait d'extase irrésolue (*Ms.*)
Osine qui semblait d'extase irrésolue (*J. et N.*)

— 55 et suiv

Fluaient, et le parquet retentissait de pas
Respectueux de pieds que l'on ne voyait pas,
Tandis qu'autour bruyait, en cadences soyeuses (*Ms.*)

Fluaient, et le parquet retentissait des pas
Mystérieux de pieds que l'on ne voyait pas,
Tandis qu'autour c'était, en cadences soyeuses (*J. et N.*)

— 62 :

Et ce n'est pas toujours le moment de la grâce (*Ms.*)
Et ce n'est pas toujours le moment de ma grâce (*J. et N.*)

— 66 :

Tel un jeune coureur à la première haie, (*Ms.*)
C'est un jeune coureur à la première haie, (*J. et N.*)

Vers 107 :

Pépiaient à loisir dans l'air tout embaumé (*Ms.*)
Pépiaient à plaisir dans l'air tout embaumé (*J. et N.*)

— 114 :

Et la couvrait d'un long regard fixe. Et le Juste (*Ms.*)
Et la couvrait d'un long regard triste. Et le Juste (*J. et N.*)

— 130 :

De ses deux poings et, fou dans sa douleur muette (*Ms.*)
De ses deux poings et, fou de sa douleur muette (*J. et N.*)

— 133 :

Qu'elle n'eût avoué ses fautes au cher homme, (*Ms.*)
Qu'elle n'eût avoué ses fautes au pauvre homme, (*J. et N.*)

— 139 :

Écartait sa prière, et passait furieux (*Ms.*)
Écartant sa prière, et passait furieux (*J. et N.*)

AMOUREUSE DU DIABLE, *chronique parisienne* :

« Je suis celui qu'on aime et qu'on ne connaît pas »
(A. de Vigny. *Eloa.*)

Il parle italien avec un accent russe,

Ainsi daté : « Mons, Août 1874 ».

Imprimé dans *Jadis et Naguère.*

Cette pièce, de cent cinquante alexandrins à rimes plates, a gardé son titre *Amoureuse du diable*, en entrant dans *Jadis et Naguère*, mais elle a perdu le sous-titre « chronique parisienne », et l'épigraphe, remplacée par une dédicace « à Stéphane Mallarmé ».

Variantes :

Vers 10 :

Hélas! toute grandeurs, toute délicatesses (*Ms.*)
Hélas! toute grandeur, toutes délicatesse (*J. et N.*)

— 19 :

Avec ses cheveux blonds épars comme du feu (*Ms.*)
Avec ses cheveux d'or épars comme du feu (*J. et N.*)

— 28 :

N'eût pas bronché d'une ire atroce, et poursuivi (*Ms.*)
N'eût pas frémi d'une ire énorme, et poursuivi (*J. et N.*)

— 35 :

Elle avait tassé tout dans un coffret mignon (*Ms.*)
Elle avait tout tassé dans un coffret mignon (*J. et N.*)

Vers 62 :

Ses yeux très-grands, tout verts, luisaient comme à Sodome (*Ms.*)
Ses yeux très-grands, très verts, luisaient comme à Sodome (*J. et N.*)

— 65 :

Du velours, des parfums, trop de linge et des bagues (*Ms.*)
Du vernis, du velours, trop de linge et des bagues (*J. et N.*)

— 67 et 68 :

Ou, pour mieux dire pas. Il parut quelque soir
En hiver, à Paris, sans qu'aucun pût savoir (*Ms.*)

Ou, pour mieux dire, pas. Il parut un beau soir,
L'autre hiver, à Paris, sans qu'aucun put savoir (*J. et N.*)

— 85 :

Par l'étalage de doctrines impossibles (*Ms.*)
Par étalage de doctrines impossibles (*J. et N.*)

— 99 :

Que vous voyez et vers qui vos vœux vont monter (*Ms.*)
Que vous voyez et vers quoi vos vœux vont monter (*J. et N.*)

— 120 :

Un calembourg dont un chacun prend ce qu'il peut (*Ms.*)
Un calembourg dont un chacun prend ce qu'il veut (*J. et N.*)

— 128 :

Dans un siècle qu'on peut nommer intelligent (*Ms.*)
Dans un siècle que l'on peut dire intelligent (*J. et* N.)

— 133 :

Hélas!
L'après demain et le demain se passent (*Ms.*)
Hélas!
L'après demain et le lendemain passent (*J. et N.*)

— 140 :

.... Elle sait que c'est vrai mais frémit presque (*Ms.*)
.... Elle pâlit très fort et frémit presque (*J. et N.*)

— 147 :

« Moi, je pars » — « Avec moi? » — « Je ne puis aujourd'hui. » (*Ms.*)
« Moi, je sors » — « Avec moi! » — « Je ne puis *aujourd'hui* » (*J. et N.*)

Final :

« Ivi ad sanguinem Christi ».
Sainte-Catherine de Sienne.

Jésus m'a dit : Mon fils, il faut M'aimer, tu vois...

Ainsi daté : « Mons, 15 janvier »
S^ie de pr^n.

Imprimé dans *Sagesse*, II, IV.

Cette composition, qui comprend cent quarante vers, ou dix sonnets réguliers, est passée sans titre, sans épigraphe, et, il n'est pas besoin d'ajouter, sans date, dans le volume *Sagesse* : elle est la quatrième pièce de la deuxième partie de ce recueil.

Dans le manuscrit, l'épigraphe, tirée de *Sainte-Catherine de Sienne*, en a remplacé une autre, difficile à lire sous la rature, et empruntée à Saint Bonaventure : « Nihil me judicans scire vel amare vel spectare nisi Dominum Jesum Christum..., etc. » La disposition de la pièce, sectionnée en neuf parties, est la même dans le volume que dans le manuscrit. L'orthographe est notablement modifiée : le manuscrit prodigue les majuscules, appliquées aux noms, adjectifs possessifs, pronoms possessifs ou pronoms personnels qui désignent Jésus. Seule, la publication de *Cellulairement* peut, sans accabler le lecteur, l'informer de ces menues différences. Je reproduis toutefois le premier sonnet, qui donnera l'idée du reste.

Jésus m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois
Mon flanc percé, Mon cœur qui rayonne et qui saigne
Et Mes pieds offensés que Madeleine baigne
De larmes, et Mes bras, douloureux sous le poids

De tes péchés, et Mes mains! Et tu vois la croix,
Tu vois les clous, le fiel, l'éponge, et tout t'enseigne
A n'aimer, en ce monde amer où la Chair règne,
Que Ma chair et Mon sang, Ma parole et Ma voix.

Ne t'ai-je pas aimé jusqu'à la mort Moi-même,
O Mon frère en Mon Père, ô Mon fils en l'Esprit,
Et n'ai-je pas souffert comme c'était écrit?

N'ai-je pas sangloté ton angoisse suprême,
Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits,
Lamentable ami qui Me cherches où Je suis?

Variantes :

Sonnet I

Vers 1 : Jésus m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois (*Ms.*)
Mon Dieu m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois (*Sag.*)

Sonnet II

— 8 : De ces genoux sanglants d'un rampement infâme (*Ms.*)
De ces genoux saignants d'un rampement infâme (*Sag.*)

SONNET IV

Vers 4 : Immense des trois vents de l'Amour, ô Vous, tous (*Ms.*)
Immense des purs vents de l'Amour, ô Vous, tous (*Sag.*)

— 6 : De Juda, Vous, la chaste Abeille qui se pose (*Ms.*)
D'Israël, Vous, la chaste abeille qui se pose (*Sag.*)

SONNET V

— 3 : La Rome, ton Paris, ta Sparte, ta Sodome (*Ms.*)
Ta Rome, ton Paris, ta Sparte et ta Sodome (*Sag.*)

— 12 : Aime. Sors de ta nuit. Aime, C'est ma pensée (*Ms.*)
Aime. Sort de ta mort. Aime. C'est ma pensée (*Sag.*)

SONNET VI

— 3 et 4. Moi, *ceci*, me ferai-je, ô mon Dieu, votre amant,
O Justice que la bonté des saints redoute? (*Ms.*)

Moi, *ceci*, me ferais-je, ô Vous, Dieu, votre amant,
O Justice que la vertu des bons redoute? (*Sag.*)

— 7 : Et que je sens fluer vers moi le firmament (*Ms.*)
Et que je sens fluer à moi le firmament (*Sag.*)

SONNET VIII

— 11 : Enfin, de devenir un peu pareil à moi (*Ms.*)
Enfin, de devenir un peu semblable à moi (*Sag.*)

SONNET IX

— 7 : Et croit boire, selon ma promesse, au calice (*Ms.*)
Et croit boire, suivant ma promesse, au calice (*Sag.*)

— 13 : Et d'être en moi parmi l'immense irradiance (*Ms.*)
Et d'être en moi parmi l'aimable irradiance (*Sag.*)

Il faut noter que la date, donnée d'abord par Verlaine à *Final*, a été raturée et changée par lui. Il avait écrit : « Mons. 20 août 1874 ». Il a rayé « 20 août 1874 ». Il a raturé « 20 août », d'une autre encre, à un autre moment, soit lorsqu'il voulut, une première fois, faire usage du manuscrit avec l'espoir, d'ailleurs déçu, de l'éditer, soit lorsque l'éditeur V. Palmé accepta d'imprimer *Sagesse*. Il a écrit, au-dessous, « 16 janvier », et le chiffre 4, de 1874, a été surchargé d'un 5, qui ne l'a pas fait disparaître. La mention en toutes lettres « sortie de prison », qu'on déchiffre, non sans peine, derrière les hachures, a été

reprise sous cette forme abrégée : « S^te de pr^n ». C'est sans doute une raison de symétrie qui a conduit l'auteur à postdater sa pièce. N'ayant été libéré qu'au milieu de janvier 1875, et voulant, je pense, que la fin de *Cellulairement* coïncidât avec la « sortie », comme le début du manuscrit (*Impression fausse*) avec l' « entrée », il a modifié l'inscription première. Je crois nécessaire de la rétablir. Pour quiconque se pose, au sujet de la conversion de Verlaine, la question de sa sincérité, il est intéressant de constater que les deux pièces, profondément chrétiennes du manuscrit, *Via dolorosa* et *Final*, furent composées, l'une dans les deux mois qui précédèrent, l'autre dans les cinq jours qui suivirent cette fête de l'Assomption, où le pécheur, humilié, repenti et absous, fut admis par le prêtre à recevoir le corps du Christ. Elles expriment les tourments et les ardeurs de ces semaines toutes mystiques. Le chrétien du recueil manuscrit n'est pas celui des recueils ultérieurs, sans excepter même *Sagesse*.

Ernest Dupuy.

BAYLE ET L' « AVIS AUX RÉFUGIÉS » D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

Le problème.

En venant à notre tour poser le mystérieux problème de l'attribution de l'*Avis aux Réfugiés*, nous avons du moins l'assurance de rester fidèles à l'esprit de Bayle lui-même, ce chercheur remarquable qui savait soumettre sa vive imagination et son ardeur combative aux lois de l'information la plus sûre, qui toujours se fit un plaisir, comme une règle, de rechercher scrupuleusement la vérité. A la lettre il ne comprenait point « ces gens qui traitent de vains et de puérils amusements la peine que l'on se donne pour savoir si un tel fait est vrai ou non, quand il ne s'agit que de la vie des hommes illustres ou de leurs ouvrages[1] ». En particulier l'attribution des livres anonymes excitait vivement l'intérêt de cet homme qui avait lui-même « une secrète antipathie » pour se nommer en tête de ses ouvrages[2]; et bien qu'il eût souffert en plus d'une occasion des indiscrétions de critiques ou d'ennemis, il écrivait encore en 1695 à l'érudit Le Duchat : « Puisque vous avez lu ma *Lettre* latine *sur les anonymes* (elle date de 1686), vous avez vu une très mauvaise pièce; mais vous avez pu connaître ma curiosité pour savoir qui sont les auteurs anonymes[3]... » Nous avouons sans crainte aujourd'hui les mêmes soucis et les mêmes curiosités. Un point d'histoire vaut qu'on l'élucide, quand il s'agit d'un homme qui a marqué comme Bayle sur les destinées de la pensée française et humaine. Aussi bien le problème que je pose à nouveau mérite-t-il d'attirer l'attention de l'historien de la littérature. La question n'est-elle point de savoir s'il faut ou non attribuer à Bayle un de ceux qui, dans le recueil de ses ouvrages, présentent par la vivacité, la netteté de la composition, la puissance satirique, les plus éminents mérites littéraires, quand ces mérites trop souvent font défaut aux travaux d'un érudit intempérant et prolixe, qui sacri-

1. Lettre à l'abbé Nicaise, 27 avril 1693, *Œuvres diverses* (je citerai toujours l'édit. in-f° 1737), t. IV, p. 690.
2. Préface du *Dictionnaire* (je citerai toujours l'édit. in-f° 1734), t. I, p. x.
3. 11 février 1695. *Œuvres diverses*, t. IV, p. 713.

fiait sans scrupule la rigueur du plan à l'abondance inépuisable des détails?

Rappelons brièvement les circonstances dans lesquelles parut ce pamphlet, et ses tendances. Avant et après la Révocation de l'Édit de Nantes, les huguenots s'étaient volontairement exilés de France, et s'étaient réunis en grand nombre dans les pays protestants d'Europe : Suisse, Allemagne, Angleterre, Hollande. Protestants français réfugiés, ils furent animés des sentiments divers que cette triple condition ne pouvait manquer de provoquer en eux : protestants, ils lièrent leur cause à celle de leurs frères en religion, et la Révolution anglaise de 1688, faite au profit de la succession protestante, n'eut point de plus zélés partisans; Français, ils conservèrent au cœur l'ardent désir de rentrer au plus tôt dans la patrie qu'ils avaient quittée pour de nobles motifs, mais qu'ils aimaient toujours et regrettaient vivement; réfugiés, ils rendirent en sympathie à leurs hôtes le secours qu'ils en recevaient.

En certains pays, ces sentiments divers demeurèrent aisément conciliables; en d'autres, ils parurent devoir assez vite se heurter. A la suite de la Révolution d'Angleterre, Louis XIV prenait fait et cause pour Jacques II détrôné, et Guillaume, en lutte ouverte avec lui, entraînait l'Angleterre et la Hollande contre la France. Il semblait que la situation dût paraître critique pour les huguenots réfugiés en ces deux pays. Dans la majorité des cas, elle ne les embarrassa guère : protestants et réfugiés, tous leurs vœux allèrent aux alliés ligués contre la France, au héros en qui s'incarnait la lutte contre elle, à Guillaume III. Qu'on ne s'en étonne point; car leur sincère amour pour leur pays y trouvait lui aussi son compte : la France vaincue, le gouvernement de Louis humilié, c'était pour eux le retour assuré; à une époque où d'autres ne faisaient point la différence entre la patrie et le roi, ils avaient, à leurs dépens, appris à distinguer le pays de son gouvernement. S'ils aimaient l'un, ils ne pouvaient s'empêcher de garder une vive rancune contre l'autre, qui leur avait manqué de foi en révoquant un Édit, autrefois donné pour irrévocable; le voir accablé, renversé, c'était une satisfaction douce à leur amertume. Et si cette chute devait s'accompagner du triomphe du protestantisme sur le catholicisme, ces martyrs d'une foi inébranlablement confessée étaient-ils inexcusables de souhaiter la restauration de leur culte, aux dépens même de celui qui les avait opprimés? On ne saurait sans mauvaise grâce exiger plus de tolérance chez des victimes de l'intolérance. C'est pourquoi les jeûnes prescrits pour le succès des armes de Guillaume étaient religieusement observés dans les églises fran-

çaises d'Angleterre ou de Hollande; c'est pourquoi les actions de grâces pour les victoires contre Louis XIV étaient célébrées avec enthousiasme par les Réfugiés. Les soldats s'enrôlaient dans les régiments français de Guillaume; les ministres endoctrinaient les fidèles; les écrivains lançaient des brochures où s'exprimaient l'apologie de la Révolution anglaise, la reconnaissance pour le libérateur, l'assurance du triomphe prochain. Ces libelles, ces « lardons », comme on disait, chants de victoire parfois anticipés, venaient narguer l'adversaire et se multipliaient à l'infini. Chef du chœur, le célèbre ministre Jurieu, de Rotterdam, avait prédit pour 1689, en se fondant sur l'*Apocalypse*, la ruine définitive de Louis et le retour glorieux des proscrits.

Bientôt passés en France, ces écrits, comme on pense bien, y faisaient grand scandale. Heurtés dans leurs sentiments loyalistes par l'apologie de la Révolution anglaise [1], incapables de dissocier l'intérêt du pays de la grandeur du roi, les Français de France les moins intolérants ne voyaient dans ces publications que des raisons pour se féliciter que l'action du roi eût débarrassé le pays de sujets prêts à la rébellion et infectés de maximes dangereuses. Dans les pays de refuge même, certains exilés au patriotisme plus délicat, conscients aussi du tort que ces pamphlets pouvaient faire au parti, hostiles par principe à la rébellion politique, ennemis par goût des criailleries et des libelles, déploraient cette floraison de brochures satiriques.

C'est alors que parut, vers le mois de mars 1690, l'*Avis Important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrennes à l'un d'eux, en 1690, par Monsieur C. L. A. A. P. D. P.*, à Amsterdam, chez Jacques le Censeur, in-18.

L'auteur de l'*Avis* se donne pour un catholique de Paris : il affirme bien haut sa sympathie pour les protestants, se réjouit à l'idée d'un retour prochain des Réfugiés, mais il croit devoir leur donner quelques avis sincères, destinés surtout à faciliter ce retour. Qu'ils renoncent au plus vite à l'état d'esprit révélé par tant de libelles, et qu'ils désavouent hautement « les plumes satiriques et séditieuses qui déshonorent » leur parti. Et d'abord il traite des satires continuelles qui se débitent contre la France : n'eût-il pas été plus chrétien de tempérer leur rancune de sympathie et de charité? plus habile aussi, puisqu'ils comptaient bien revenir, de « haïr comme devant aimer un jour », suivant le mot du sage ancien? Ensuite l'auteur entreprend les protestants sur le nou-

1. On peut voir chez La Bruyère quel est le sentiment moyen des bourgeois intelligents (fin du chapitre des *Jugements* : § 118, écrit avant 1690; § 119, avant 1691).

veau dogme politique qu'ils affirment, la subordination de l'autorité royale à la souveraineté populaire, le droit du plus grand nombre à se dégager du serment de fidélité, le droit qu'a le petit nombre lui-même, si le souverain manque à ses promesses, de le réduire à son devoir ou, s'il refuse, de le renverser. Dogme nouveau chez les Huguenots, puisque, au temps de Henri IV protestant, leurs ancêtres affirmaient la doctrine contraire; dogme pourtant affirmé par eux sans réserve aujourd'hui, pour justifier la Révolution d'Angleterre, pour justifier l'attitude des Vaudois protestants, rentrant par force dans le pays d'où leur prince les avait expulsés, pour justifier l'attitude des Réfugiés de France, à l'égard de leur roi Louis XIV; dogme d'ailleurs néfaste, au gré de l'auteur, puisque non seulement il attaque toute monarchie, mais ruine les fondements de toute société politique.

Le pamphlet, très vif et très monté de ton, où l'auteur, malgré la sympathie proclamée, ne ménageait point aux Réfugiés les dures vérités, ni même des sévérités excessives, paraissait précédé d'une *Préface* qui expliquait sa publication en pays de Refuge. L'auteur de la *Préface*, qui se disait réfugié en Angleterre, prétendait avoir reçu l'*Avis* d'un ancien ami; il affirmait sa volonté d'y répondre pour en réfuter les calomnies; mais, tout indigné qu'il voulût paraître, il le publiait sans la *Réponse* qui eût trop tardé, afin qu'un autre pût tenter avant lui la réhabilitation du parti.

L'effet produit par l'*Avis* chez les Réfugiés fut d'abord considérable. Le coup était droit et rudement porté. Jurieu se sentait grièvement atteint et, avec lui, tous les orthodoxes, la majorité du parti en Angleterre et en Hollande. L'étrange *Préface* ne faisait qu'augmenter le scandale : certes non, un protestant, qui s'affirmait zélé pour ses frères, n'était point capable de produire, sans l'antidote d'une réfutation, le livre empoisonné qu'il eût tenu d'un catholique. On comprit aussitôt que tout cela n'était qu'une feinte : l'auteur de la *Préface* partageait les opinions de l'auteur de l'*Avis*; ou plutôt *Avis* et *Préface* venaient de la même main; la ruse était bien grossière. — Mais où chercher cet auteur? Chez les catholiques? Non pas, il connaissait trop bien les protestants. Ne s'était-il pas d'ailleurs trahi lui-même en citant l'Écriture d'après les versions protestantes? Peut-être parmi les nouveaux convertis; ou bien parmi ces réfugiés tièdes, à bon droit supects aux orthodoxes par leurs affirmations continuelles de modération et de tolérance. La curiosité rancunière hésita entre quelques noms[1] :

1. Cf. Bayle, *Chimère de la Cabale de Rotterdam démontrée. Œuvres diverses*, t. II, p. 734.

Pelisson, le courtisan converti et convertisseur; Brueys, le futur auteur du *Grondeur*, qui pour le moment faisait de la controverse contre les protestants, après en avoir fait contre les catholiques; Daniel de Larroque, le fils bien doué d'un théologien protestant célèbre, qui sur ces entrefaites rentrait en France et se convertissait; d'autres encore, plus obscurs, Coquelart, Chardon [1]; et Bayle parmi les autres. On ne pouvait espérer obtenir une certitude : l'auteur, devant le scandale, devait tenir à son anonymat. Le libraire même était difficile à reconnaître, car on pense bien que Jacques le Censeur était inconnu à Amsterdam ou ailleurs : le véritable imprimeur, autant que l'auteur, avait ses raisons pour se bien cacher.

Comme toujours après les scandales, quand quelques Réponses eurent paru ou se furent annoncées, l'oubli commençait à se faire : mais en janvier 1691, Jurieu, qui n'oubliait point, car c'était lui qui avait été le plus rudement touché par le pamphlet, se mit à accuser à haute voix Bayle d'être l'auteur de l'*Avis*, et rouvrit l'affaire en publiant bientôt l'*Examen d'un libelle contre la Religion, contre l'État et contre la Révolution d'Angleterre, intitulé l'Avis aux Réfugiés*. La Haye, 1691, in-12.

Ce fut l'origine d'une querelle violente et célèbre, et nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur les pamphlets qu'elle suscita. Pour le moment, il nous suffit de savoir que les accusations de Jurieu étaient intrépides, mais qu'il n'apportait aucune preuve *de fait*; que Bayle nia, sans pouvoir naturellement donner la preuve matérielle de son innocence. De tout ce beau débat il résulta des haines mortelles, mais point de clarté décisive. Jamais Bayle, durant sa vie, n'avoua cette œuvre; adversaires et amis pourtant penchaient à la lui attribuer, et le procès resta pendant.

Trois ans après la mort de Bayle, en 1709, de Larrey publiait chez l'éditeur Leers une *Réponse à l'Avis aux Réfugiés* qu'on joignait à une réimpression de l'*Avis*. Quoique « porté à le donner à M. Bayle, il n'osait se prononcer : Pour moi, disait-il, je ne me sens ni assez persuadé pour entreprendre de persuader les autres, ni assez hardi pour décider sur un fait problématique [2]. » Desmaizeaux en 1730, dans sa *Vie de Bayle*, gardait la même attitude prudente, il opposait avec impartialité les arguments pour ou contre l'attribution à Bayle, sans conclure; mais bien qu'il fût

1. Je ne saurais identifier le premier; pour le second, il doit s'agir ou de Chardon de Lugny, protestant converti par Bossuet et entré dans les ordres, ou plutôt de Daniel Chardon, avocat au Parlement, qui se convertit lui aussi, pour pouvoir garder sa charge, (Cf. Haag, *La France Protestante*, 2e édit., t. IV. p. 45-46.)

2. Voir Desmaizeaux, *Vie de Bayle* dans le *Dictionnaire*, t. I, p. LVII.

disposé le mieux du monde pour son héros, on devait sentir derrière ses affirmations et ses justifications qu'il tendait à le croire l'auteur du pamphlet désavoué[1]. C'était d'ailleurs alors l'opinion presque unanime des Réfugiés; l'*Avis*, vers la même date, avait pris définitivement place parmi les *Œuvres diverses* de Bayle, au tome second de l'édition in-folio. C'était bien naturel, car il était admis par *tous* que si Bayle ne l'avait point écrit, du moins l'avait-il approuvé et publié : sa responsabilité s'y trouvait donc entièrement engagée[2]. C'est cette constatation qui depuis lors avait empêché les historiens ou les moralistes de s'attarder au problème, car ils pouvaient en conscience recourir à l'*Avis* pour y retrouver la pensée baylienne. A vrai dire, même ainsi résolu, le problème restait entier pour l'historien littéraire; la composition, la forme l'intéresse comme les idées, et il veut savoir si cette œuvre, plus soignée dans le détail, mieux ordonnée que la majorité des ouvrages de Bayle, a été ou non écrite par lui.

D'ailleurs les discussions devaient plus récemment se rouvrir. En 1878, M. Deschamps, dans son livre sur la *Genèse du scepticisme érudit de Bayle*, s'était refusé, pour des raisons sentimentales, à reconnaître l'attribution à Bayle. Cela fournissait à M. Delvolvé, dans son *Essai sur Pierre Bayle* (1906), l'occasion d'une étude fort attentive du texte et des idées exprimées dans l'*Avis*; il croyait pouvoir conclure à la paternité de Bayle, et toute cette partie de sa thèse, très ingénieuse, très raisonnable, très bien documentée aussi, semblait devoir rendre inutile toute intervention nouvelle. Pourtant en 1907, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*[3], M. Ch. Bastide remettait tout en question. Après la démonstration magistralement faite autrefois par Jurieu, et renouvelée depuis par M. Delvolvé, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que toutes les conclusions que l'on tire de l'étude des idées exprimées dans l'*Avis*, que toutes les *preuves internes*, tendent à nous le faire attribuer à Bayle. Il croyait pourtant pouvoir, par des *preuves externes*, ruiner les conclusions de M. Delvolvé. Par ces preuves, qu'il tirait presque toutes de documents trouvés par lui dans les papiers de Desmaizeaux, M. Bastide pensait établir que les critiques avaient jus-

1. On s'y trompa d'ailleurs; et la *Bibliothèque Raisonnée* crut y voir tout le contraire (t. VI, p. 296).

2. Ne lisait-on pas en note, dans l'*Avis* même : « Les lois contre les libelles veulent que ceux qui les publient en soient réputés les auteurs et traités de même : Si quis ad infamiam, etc. (*Instit. Justinian.*, lib. 4, *de Injuriis*, tit. 4). — D'autres lois ajoutent : etiam si alterius nomine prodiderit, vel sine nomine. » *Œuvres diverses*, t. II, p. 588.

3. P. 544 et suiv.

qu'ici été trompés par la confiance qu'ils avaient accordée au premier historien de Bayle, mais que Desmaizeaux, pour un motif d'ailleurs ignoré, avait mal interprété telles pièces qu'il avait en sa possession, négligé de contrôler des témoignages considérables, dissimulé certains documents par lui recueillis, enfin affirmé des faits que ses propres papiers, conservés au Musée Britannique[1], infirmeraient. De l'étude qu'il avait faite de ces papiers, et de quelques autres documents, M. Bastide concluait que Bayle n'était pas l'auteur de l'*Avis*, que la paternité en devait être rendue à Daniel de Larroque, Bayle n'étant plus responsable que de quelques retouches, de certains développements qui sentent bien sa manière, peut-être aussi de la publication de l'œuvre, sans que d'ailleurs rien prouvât ce dernier point.

L'étude de M. Bastide, qui se présentait comme documentée aux bonnes sources, devait à son tour paraître définitive. Quel que fût le mérite des raisonnements de M. Delvolvé, que valaient-ils contre les témoignages contemporains, sincères, valables et concordants que M. Bastide présentait? Depuis 1907, on n'est point revenu sur la question, que je sache, et la théorie de M. Bastide est donc en passe de faire foi désormais[2]. Je me permets de reprendre le problème; car j'ai à présenter quelques textes qui montreront, me semble-t-il, de façon décisive que les accusations graves portées par M. Bastide contre Desmaizeaux sont mal fondées, et que le consciencieux historien de Bayle connaissait et interprétait son dossier mieux que n'a fait M. Bastide, qui l'a probablement trop vite parcouru.

La première partie de l'étude que je présente ici portera donc surtout sur le dossier du Musée Britannique, et nous verrons, sans peine, je crois, qu'il démontre juste le contraire de ce que M. Bastide en a cru pouvoir tirer. Cette première série de « preuves externes », les témoignages des gens alors les mieux placés pour être renseignés, corroborera les « preuves internes » sur la valeur desquelles tout le monde est d'accord, et que, pour cette raison, je ne reprendrai point ici. — Mais il y a aussi une autre sorte d'arguments « externes » qu'il sera intéressant d'examiner de près. M. Delvolvé les a bien touchés, mais trop hâtivement; ce sont ceux que l'on peut tirer de l'attitude de l'accusé lui-même, au moment et à la suite de la publication de l'*Avis*, et quand,

1. On les trouve sous la cote : Additionnal mss., 4281 et suiv.

2. Je noterai pourtant que M. Bastide lui-même, dans son livre très intéressant sur les *Anglais et Français au XVII^e siècle* (1912), n'a pas hésité, en parlant de l'*Avis aux Réfugiés*, à ne considérer que les *preuves internes*, et à l'attribuer par suite à Bayle. Cf. pp. 241, 252, etc.

directement mis en cause, il s'est défendu. Si cette nouvelle série de preuves externes vient appuyer les preuves internes et les témoignages autorisés, à défaut de la *preuve de fait*, toujours nécessaire pour décider en toute certitude, notre jugement sera pourtant empreint d'une grande probabilité, et nous pourrons le porter en conscience, à peu près convaincus de n'avoir rien omis d'essentiel, parmi les pièces du procès actuellement à notre portée.

I. — Les témoins.

A. — *Quelques mots sur l'enquête de Desmaizeaux.*

Pour rassembler et critiquer les témoignages contemporains, nous ne pouvons mieux faire, en la complétant ici et là par quelques documents plus récemment mis en lumière, que de suivre pas à pas l'enquête de Desmaizeaux qui fut scrupuleuse et perspicace et se poursuivit pendant trente ans. Ce n'est en effet qu'en 1730 qu'il publia cette *Vie de Bayle* où s'intercale la discussion incriminée par M. Bastide; et, dès 1700, nous trouvons Desmaizeaux occupé à rassembler toutes les pièces relatives au pamphlet[1].

De l'étude du dossier ainsi constitué deux constatations importantes ressortent qui doivent orienter notre exposé. La première, c'est que Desmaizeaux a fermement cru d'abord que Bayle n'était point l'auteur de l'*Avis*. En 1701, il communiquait à Bayle des arguments contre ses anciens accusateurs, et celui-ci lui répondait : « Ce que vous me marquez touchant l'*Avis aux Réfugiés* est bien notable; ce sont des faits bien positifs pour ma justification; je vous en suis très obligé[2] ». En 1714, quand des témoins dignes de foi lui affirmaient qu'il n'y avait plus lieu d'hésiter, que l'*Avis* était assurément de Bayle, il s'obstinait encore, et se refusait à le croire[3]. Pourtant, en 1730, malgré toutes les réserves et les réticences de sa discussion, il est incontestable que Desmaizeaux est tout près de conclure à l'attribution : une telle évolution n'a pu guère être dictée que par d'irréfutables arguments.

En second lieu, tous ces documents nous montrent combien Desmaizeaux était favorablement disposé pour le grand homme dont il racontait la Vie : s'il a laissé, sur un point, entrevoir une

1. Lettre de Bayle à Desmaizeaux (22 oct. 1700), *Œuvres diverses*, t. IV, p. 798.
2. Id. (1er nov. 1701); *Id.*, p. 809.
3. Brouillon de Lettre à J. Basnage (9 mars 1714). Add. mss. 4281, f° 61.

conclusion peu favorable à la mémoire de son héros, c'est qu'il n'a probablement pas cru pouvoir en conscience faire autrement. Cette partialité de Desmaizeaux pour Bayle, bien des faits la démontrent : je n'en citerai qu'un, car il est capital et intéressera tous ceux que leur curiosité a attirés vers Bayle. Nous avons dans une lettre du dossier Desmaizeaux la preuve formelle que même en possession d'un renseignement de première importance qui pouvait donner à sa *Vie* un relief tout particulier, Desmaizeaux n'a point hésité à le sacrifier, quand il pouvait craindre qu'il ne nuisît à la réputation de son auteur. David Durand, un pasteur estimé de Londres, lui avait communiqué quelques renseignements sur la mort de Bayle, fort précieux et fort rares, si rares qu'ils n'ont pas encore été rapportés, que je sache[1]. Durand engageait Desmaizeaux à en tirer parti dans sa *Vie*, et l'historien avait d'autant plus de raisons pour se croire autorisé à profiter de ces faits précis et peu connus qu'en des circonstances analogues, quand il composait la *Vie de Saint-Evremond*, Bayle lui-même l'avait engagé à dire franchement que Saint-Evremond avait en mourant refusé les secours de la religion[2]. Et pourtant Desmaizeaux s'abstint de rapporter ces détails curieux mais scandaleux; soit qu'il jugeât qu'un fait qu'on ne tient que d'une seule source — même autorisée — ne doit pas être considéré comme avenu, soit qu'il jugeât qu'il ne lui appartenait point à lui, l'ami et l'historien de Bayle, d'attirer sur son héros de nouvelles haines en révélant des faits inconnus, il n'y fit point la moindre allusion. Est-il vraisemblable qu'un historien qui s'est montré, sur un point, aussi soucieux des intérêts de son personnage, ait de gaîté de cœur, et sans argument sérieux, mis la réputation de celui-ci en péril,

1. Voici un fragment de cette lettre du 13 juillet 1717 (Add. mss. 4283, f° 181). On ne sera point fâché de le trouver ici : « ... Il y a un endroit dans la vie de M. Bayle sur lequel vous m'avez la mine d'échouer, ce sont ses dernières heures. Comme j'en suis parfaitement instruit, je vous dirai que M. Terson, très honnête homme et son ministre comme son ami depuis longtemps, l'attendant au passage, lui écrivit quelques jours avant sa mort la lettre du monde la plus tendre, pour l'obliger à lever toute espèce de scandale, par une confession édifiante des vérités chrétiennes, ou du moins des vérités de la Religion Naturelle. M. Bayle ne lui répondit que par une lettre pleine de joyeusetés tirées d'Horace et de Martial, sans un seul mot qui vînt au fait. Voilà ce que M. Terson m'a dit, à moi-même et à plusieurs autres, peu de temps avant sa mort; et il faut savoir que ce M. Terson était ami intime de M. Bayle, fort honnête homme et fort tolérant d'ailleurs; bel esprit encore, possédant les auteurs latins et fournissant même à M. Bayle la plupart des embellissements qu'il a mis dans ses derniers ouvrages. Ainsi, je ne doute point du fait, d'autant plus que M. Basnage, qui alla voir M. Bayle dans les mêmes vues, n'y gagna rien, et qu'enfin le philosophe ne voulut plus voir personne. Voilà des faits dont vous ferez l'usage que vous trouverez à propos... »

2. Bayle à Desmaizeaux (21 sept. 1706), *Œuvres diverses*, IV, p. 885.

en laissant entendre qu'il était l'auteur d'un livre honni et par lui désavoué? C'est pourtant ce que M. Bastide nous laissait entendre [1].

B. — *L'imprimeur de l'Avis.*

Avant d'aborder la discussion relative à l'auteur de l'*Avis*, je demanderai la permission de dire quelques mots sur l'imprimeur. La question ne semblait point devoir être discutée. Prosper Marchand, dans l'édition des *Lettres* de Bayle qu'il donna en 1714, Desmaizeaux après lui, avaient affirmé que c'était le libraire Mœtjens, de la Haye, et le fait n'avait point été contesté. Mais M. Bastide a institué un débat à ce sujet, et c'est à ce propos qu'il porte une de ses plus graves accusations contre Desmaizeaux.

Dans les papiers de Desmaizeaux on trouve une lettre de Mœtjens, du 22 mars 1709, où celui-ci affirme « qu'il n'a point fait imprimer l'*Avis aux Réfugiés* et que par suite il n'a pas de renseignements à donner à Desmaizeaux; qu'au contraire M. Leers, qui a toujours été l'imprimeur de M. Bayle, le pourrait faire [2] ». Sur la foi de cette lettre, M. Bastide s'étonne qu'en 1730 Desmaizeaux ait tranquillement affirmé que Mœtjens avait publié le livre, et accuse l'historien, qui ne la cite point, d'avoir oublié ou volontairement négligé ce témoignage. Puis M. Bastide, confiant en la parole de Mœtjens, cherche un autre éditeur, et très ingénieusement il songe à Henry Desbordes, l'imprimeur des *Nouvelles de la République des Lettres*, « le libraire qui imprime les opuscules de Bayle, tandis que Leers publie les ouvrages plus importants » [3]. Il est curieux de constater qu'il y a dans les papiers de Desmaizeaux une lettre de ce même Desbordes, qui a échappé à M. Bastide, et qui peut sembler confirmer son hypothèse. « C'est une erreur, avec votre permission, insoutenable, écrit-il, d'attribuer cet excellent et abominable *Avis* à feu M. Pelisson. J'ai mille raisons et même j'en ai sans réplique qui prouvent le contraire. Mais c'est un secret que je garde depuis plus de seize ans et qui mourra avec moi [4]. » Cette raison sans réplique qu'il a pour attribuer l'ouvrage à l'un plutôt qu'à l'autre, ne serait-ce point justement qu'il l'aurait lui-même publié, seize ans et trois mois plus tôt? Pour séduisante que soit l'hypothèse, nous ne nous y arrêterons pas.

1. *Bulletin* cité, p. 552 et 553.
2. Add. mss. 4285, f° 250.
3. *Bulletin* cité, p. 553 et 546.
4. Desbordes à Desmaizeaux (26 juin 1706), Add. mss. 4283, f°s 74-75.

En effet, l'argument que M. Bastide tire de la lettre citée de Mœtjens n'est nullement décisif : cette fin de non-recevoir opposée par Mœtjens à Desmaizeaux en 1709, cette dénégation formelle ne me paraît pas prouver grand'chose. Il est naturel qu'un libraire ne se soucie pas de déclarer *par écrit*, à un inconnu, qu'il a imprimé un ouvrage scandaleux. Mais nous savons d'autre part — et Desmaizeaux savait lui aussi — qu'*oralement*, entre intimes, Mœtjens faisait volontiers confidence de sa participation à l'*Avis*. Bientôt même il devait se départir de toute réserve. En 1714, Mœtjens mécontent de certaines appréciations sur son compte dans les *Lettres* de Bayle publiées par Marchand, se mit à parler, et au risque de se compromettre lui-même accusa résolûment Bayle. Basnage écrivit à Desmaizeaux : « J'apprends que Mœtjens ayant vu les *Lettres* de M. Bayle et s'y trouvant maltraité n'a pas fait mystère qu'il était l'imprimeur de ce livre, et que M. Bayle en était l'auteur. *Il dit en public aujourd'hui ce qu'il disait auparavant en confidence à ses amis*[1]. » Et Basnage, intéressé pourtant à défendre son ami Bayle, ne soulève pas le moindre doute sur la véracité de cet accusateur. Du Sauzet, en 1716, confirme ces déclarations de Mœtjens « qui le dit à tous ceux qui lui parlent, et qui m'a assuré que M. Bayle et lui ont souvent ri ensemble de la crédulité de ceux qui attribuaient l'ouvrage à M. Pelisson[2] ». David Durand un an plus tard confirme cette déclaration, et l'appuie de celle de Louis, correcteur chez le libraire Mœtjens[3]. Louis, en 1729, répétera encore qu'il a corrigé autrefois les épreuves du livre[4]. Sans discuter ici ce que valent ces témoignages à propos de l'attribution à Bayle, nous ne voyons pas trop pourquoi Mœtjens se serait sans raison accusé d'avoir publié un livre qui avait causé un scandale non encore oublié ; pourquoi surtout son correcteur, Louis, aurait toujours confirmé solennellement ce témoignage? C'est aussi ce qu'a dû penser Desmaizeaux.

Dès lors il apparaît que le témoignage de Desbordes doit s'expliquer autrement que nous n'avions fait. Si on tient à l'hypothèse de M. Bastide, on peut la transformer légèrement; et cette preuve sans réplique que Desbordes possède, cette indication de date qu'il donne (si on veut la prendre dans toute sa rigueur) nous permettent d'imaginer que l'auteur lui avait proposé de publier le pamphlet, mais qu'il n'avait point voulu se charger de l'impres-

1. Lettre du 13 juillet 1714, Add. mss. 4281, f^os^ 62-63. C'est moi qui souligne la dernière phrase.
2. Du Sauzet à Desmaizeaux (7 août 1716), *Id.* 4287, f° 336.
3. Durand à Desmaizeaux (13 juillet 1717), *Id.* 4283, f° 188.
4. Armand de la Chapelle à Desmaizeaux (18 nov. 1729), *Id.* 4282, f° 83.

sion d'un livre « excellent », mais « abominable ». D'ailleurs il n'y a peut-être pas lieu de tant raffiner et de voir tant de choses en ce témoignage. L'important, c'est qu'il apparaît inutile de revenir sur la tradition et d'introduire ici de nouveaux doutes, quand le sujet en présente déjà bien d'autres par lui-même. Le livre, selon toute vraisemblance, a bien été imprimé par Mœtjens, à la Haye[1].

C. — *État de la question au début de l'enquête de Desmaizeaux.*

Abordons maintenant le problème de l'attribution, et représentons-nous l'état dans lequel au début de son enquête, vers 1700, Desmaizeaux trouvait la question. Nous l'avons dit, pour le gros des Réfugiés, les preuves internes données par Jurieu avaient été convaincantes, en dépit des réponses de Bayle. Seuls les amis fervents de ce dernier ne voulaient point, au moins en public, se prononcer contre lui et négliger ses protestations solennelles. Quand, après la mort du philosophe, Basnage de Beauval dans son *Histoire des Ouvrages des Savants*, fit place à l'*Éloge* de son ami[2], il se contenta, et ce sera l'attitude désormais adoptée par les fidèles défenseurs de Bayle, de se retrancher, au sujet de l'*Avis*, derrière les dénégations de Bayle :

« L'*Avis aux Réfugiés* qui a fait tant de bruit dans le monde, excita une furieuse tempête contre lui. Ses ennemis se prévalurent de quelques conjectures apparentes pour l'accuser d'en être l'auteur. C'était un ouvrage odieux, insultant pour les Réfugiés, et tendant à aggraver leurs malheurs; le procès est devant le public, et il ne nous appartient pas de prononcer là-dessus. Quoi qu'il en soit, M. Bayle a toujours protesté à ceux qui étaient le plus avant dans sa confidence que le livre n'est point de lui; ainsi il faut l'effacer du catalogue de ses ouvrages; du moins cela suffit pour ne le point alléguer en preuve contre lui; et puisqu'il l'a constamment nié, l'équité ne permet pas qu'on le cite en témoignage pour noircir sa mémoire. En le désavouant, il est censé en avoir désavoué les sentiments[3].

1. Notons que lorsque M. Bastide nomme Desbordes, il songe surtout à donner un démenti à Desmaizeaux, et à affaiblir ainsi la valeur de son enquête défavorable à Bayle. Et nous verrons plus loin qu'au contraire Desbordes est de ceux qui le plus nettement dénoncent en Bayle l'auteur de l'*Avis*.

2. En réalité cet Éloge, toujours donné comme de Basnage de Beauval, est de son frère Jacques Basnage. (Cf. Lettre de J. Basnage à Desmaizeaux (19 août 1707). Add. mss. 4281, f^os^ 41-42.) Il ne faut point oublier en effet que les Basnage sont deux. M. Bastide les confond à tort.

3. *Histoire des Ouvrages des Savants*, décembre 1706, p. 545, et en tête du tome IV des *Œuvres diverses* de Bayle.

Une telle déclaration n'équivaut pas à dire : « Bayle n'a point écrit le livre », mais simplement : « Nous devons faire comme s'il ne l'avait pas écrit ». Et qu'elle vienne des frères Basnage, dont l'un, Jacques, le pasteur, était l'exécuteur des volontés de Bayle, dont l'autre, Henri, l'avocat journaliste, avait autrefois bataillé à ses côtés contre Jurieu et avait même été accusé follement d'avoir collaboré à l'*Avis*, cela nous avertit que les hommes les plus dévoués à Bayle, tout en se refusant à croire que leur ami leur eût effrontément menti, se sentaient à demi gagnés par des arguments contre lesquels ils avaient eux-mêmes vivement protesté.

Aussi, parmi les amis de Bayle, d'autres ne voulaient-ils point s'en tenir à une simple dénégation, trop hasardeuse à leur gré pour la gloire du philosophe; et, pour mieux l'innocenter, ils avaient cherché un autre coupable parmi tant de noms que, dès l'apparition de l'ouvrage, on avait cités au hasard.

D. — *L'attribution à Pelisson.*

Le premier sur qui l'on avait fait tomber sérieusement des soupçons, et cela dès le début, dès l'époque où Jurieu entreprenait de convaincre Bayle, ce fut Pelisson. Celui qui l'accusa nettement donnait, par sa personnalité, quelque autorité à son témoignage. C'était un réfugié en Angleterre, Marc-Antoine de Crosat de la Bastide. Ancien diplomate, familier de Pelisson, il avait été chargé de fonctions assez importantes aux ambassades de Londres, sous la République et sous Charles II. Il s'était aussi illustré dans le parti protestant par ses controverses avec Bossuet. Après la Révocation, ses relations influentes lui avaient probablement permis de séjourner quelque temps en France sans être inquiété, bien qu'il ne se fût pas converti. Mais bientôt on l'avait exilé dans une terre qu'il avait en province, puis banni en 1687, et il s'était naturellement réfugié dans le pays qu'il connaissait bien, et où il était lui-même avantageusement connu, en Angleterre. Cet ancien ami de Pelisson crut pouvoir reconnaître à toute une série d'indices, dans l'*Avis aux Réfugiés*, les idées et la manière de l'homme qu'il avait intimement connu. Il ne cacha point dès l'abord sa conviction, qu'il appuya bientôt par une dissertation spéciale, *l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés déchiffré*, qu'il laissa courir en manuscrit, mais qui ne fut imprimée que douze ans après sa mort[1].

La conviction de La Bastide n'influença que quelques per-

1. En 1716, dans l'*Histoire de M. Bayle*, etc., de l'abbé du Revest (dite de la Monnoye).

sonnes; d'abord un journaliste anglais le Dr Wellwood qui, dans son *Mercurius Reformatus*, en 1690 et en 1692, affirma et confirma que l'*Avis* était de Pelisson [1]. Elle influença surtout Gédéon Huet [2], l'ami de Bayle, qui composa pour lui la précieuse *Table* du Dictionnaire. Huet d'ailleurs avait plus de raisons que personne pour bien accueillir et faire sienne cette attribution. Il venait en effet de prendre part à une polémique contre Pelisson, sur un sujet analogue. En 1689, une courte brochure avait paru, intitulée *Réponse d'un Nouveau Converti à un Réfugié*, qui n'était en somme qu'un avant-coureur de l'*Avis aux Réfugiés*. Huet, comme Jurieu, s'était laissé prendre aux insinuations d'un *Avertissement* fallacieux qui invitait à croire l'ouvrage de Pelisson, et dans une *Lettre écrite de Suisse en Hollande*, qu'il opposait à cette Réponse, il s'en était pris personnellement au courtisan converti. Pourtant Pelisson avait désavoué le pamphlet [3]. Quand parut l'*Avis aux Réfugiés* qui ne faisait que reprendre et amplifier les idées exprimées dans le petit livret antérieur, Huet ne pouvait que se réjouir de voir attribuer l'*Avis* à Pelisson, car cela justifiait sa première attaque. On conçoit donc que Huet ait été plus aisément satisfait que d'autres par les arguments de La Bastide, qu'il ait tenu assez longtemps à cette conjecture. Notons d'ailleurs qu'il l'abandonna en 1711, assez facilement, du jour où il put trouver un autre auteur à qui attribuer l'*Avis* sans compromettre son ami Bayle [4].

L'hypothèse de La Bastide avait, on le comprendra sans peine, beaucoup réjoui Bayle, qui trouvait en lui un champion qu'il n'avait pas sollicité. Il n'aurait pas demandé mieux que de voir publier sa *Dissertation*, mais les frères Basnage, frappés de la médiocrité des arguments de La Bastide, l'avaient engagé à ne point trop tenir à cette publication [5]. La plupart des connaisseurs partageaient d'ailleurs, sur les conclusions de La Bastide, le scepticisme des Basnage, et n'hésitèrent point à le dire à Desmaizeaux qui son-

1. *Mercurius Reformatus or the New Observator*, 22 août 1690 (vol. III, n° 7) et *Appendice* (1692), p. 13.

2. Huet avait eu sans nul doute connaissance de la *Dissertation* manuscrite de La Bastide, et c'est ce qui explique les rapports d'expressions que M. Bastide a signalés entre leurs témoignages.

3. *Histoire des Ouvrages des Savants*, février 1690, p. 276.

4. La partialité de Huet éclate dans une lettre à Desmaizeaux (17 juillet 1711, Add. mss. 4284, f° 117) où il affirme que l'important n'est pas de découvrir l'auteur, mais de montrer que ce n'est point Bayle. Retenons pourtant de ce témoignage suspect que l'argument essentiel de Huet pour démontrer que l'*Avis aux Réfugiés* est de Pelisson, c'est que la *Réponse du Nouveau converti* et l'*Avis* ne peuvent être que du même auteur (20 juin 1711, *Id.*, f^os 108 à 112), et que plus tard (7 août 1714, *Id.*, f° 123) il admettra que cette *Réponse* pourrait bien être après tout de Bayle lui-même.

5. J. Basnage à Desmaizeaux (4 décembre 1709), Add. mss. 4281, f^os 51-52.

geait à les faire siennes, et leur demandait conseil. J'ai déjà signalé la réponse du libraire Desbordes (1706). L'abbé Bignon (1709), Barbeyrac (1716), Marais (1716), Turretin (1717) s'accordent pour mettre hors de cause Pelisson[1].

Il ne fallut pas moins que tous ces témoignages concordants pour désabuser Desmaizeaux qui, dans son dévouement pour Bayle, ne demandait qu'à se laisser convaincre par les affirmations de La Bastide. D'ailleurs, sans recourir aux divers arguments qu'invoquaient ces divers témoins pour réfuter le système du Réfugié d'Angleterre, il nous paraît que Pelisson avait assez montré qu'il n'était pas l'auteur de l'*Avis*, quand après l'apparition du livre, il avait écrit en Hollande, pour s'informer du nom de son auteur, désireux de le connaître afin de le faire récompenser[2]. Et qu'on n'aille point dire qu'il voulait égarer les soupçons qui se pouvaient porter sur lui. Qu'avait-il à craindre si on le reconnaissait? Ses anciens coreligionnaires ne lui tenaient-il pas plus de rigueur des conversions auxquelles il s'employait ouvertement, qu'ils n'auraient fait d'un ouvrage de controverse, fût-il aussi vif que l'*Avis?* — De plus, en admettant même qu'il eût préféré, au début, faire paraître le pamphlet sans son nom, quel besoin aurait-il eu, par la suite, de conserver si scrupuleusement l'anonymat?

E. — *L'attribution à de Larroque.*

Puisqu'on devait renoncer à soupçonner Pelisson, était-on réduit pourtant à la nécessité de voir en Bayle le seul auteur possible du livret désavoué? Desmaizeaux, après quelques amis du philosophe, comme Huet et Basnage, ne s'y crut point obligé dès l'abord. Car un fait vraiment singulier s'était produit, qui pouvait donner à réfléchir. Cette pièce dont on recherchait l'auteur avec tant de passion, cette pièce qu'on attribuait volontiers à deux auteurs qui la repoussaient l'un et l'autre, un autre homme se trouva bientôt pour la revendiquer; et quelques-uns des amis de Bayle, dans l'incertitude où l'on était, jugèrent logique et légitime d'en croire sur sa parole le seul qui la reconnût. Cet homme c'était Larroque, le fils d'une des gloires du parti protestant, qui avait fui la persécution de 1685 à 1690, avait voyagé en Angleterre, en Hollande, au Danemark, puis était rentré en France pour se convertir, quelques semaines après l'apparition de l'*Avis*. C'est à lui,

1. Add. mss. 4283, f^os^ 74-75; 4281, f° 185; *Id.*, f° 32; 4285, f^os^ 90-93; 4288, f° 192.
2. Cf. Desmaizeaux, *Vie de Bayle* dans *Dictionnaire*, t. I, p. LVI.

nous l'avons vu, que M. Bastide a été tenté, en 1907, de rendre la paternité de l'ouvrage.

Desmaizeaux dans la *Vie de Bayle* rapporte, sur un témoignage de Basnage, que Larroque avait toujours « réclamé l'*Avis aux Réfugiés* comme sien », et il ajoute qu'on avait souvent entendu dire à ce personnage : « *J'ai dit* ou *j'ai prouvé cela dans mon Avis aux Réfugiés*[1] ». Voilà qui est assez positif et qui a pu quelquefois passer pour une preuve décisive. Mais, après tout, n'a-t-on jamais vu des personnes se targuer d'un crime qu'elles n'avaient point commis? A plus forte raison quelqu'un ne pourrait-il point se vanter d'un acte qui, à ses yeux et aux yeux de certains, pourrait passer non pour un crime, mais pour une action d'éclat? Il convient donc de reprendre en détail l'histoire de cette attribution à Larroque, de montrer dans quelles conditions l'ouvrage fut *réclamé* par lui, de juger en définitive ce que valent sur ce point et les preuves externes et le témoignage même de l'intéressé.

Mettons-nous en garde d'abord contre une généralisation un peu hâtive de M. Bastide : « Avant que Jurieu se fût prononcé (contre Bayle), écrit-il, *c'était l'opinion commune en Hollande* que Larroque avait écrit l'*Avis*[2] », et il appuie cette affirmation sur une lettre de Bayle à Constant du 24 octobre 1690. Or cette lettre, bien interprétée, nous amènerait plutôt à l'affirmation contraire. Bayle y dit en effet : « Dans un livret que la voix publique attribue présentement au fils de feu M. de Larroque... » Ce *présentement* me semble démontrer que l'opinion publique avait hésité, qu'elle avait nommé Larroque après en avoir nommé d'autres[3], et qu'elle en nommerait peut-être d'autres encore après lui. Nous savons d'ailleurs, par un autre témoignage de Bayle, que le public avait été précisément très incertain dans ces attributions[4], jusqu'au moment où il s'était presque unanimement rallié à la théorie de Jurieu, en 1691.

En suivant la guerre de pamphlets entre Jurieu et Bayle en 1692, M. Bastide a cru trouver un texte de Bayle, dans la *Cabale Chimérique*[5], qui accuserait Larroque, sans conteste. Bayle ayant aisément démontré que l'auteur de l'*Avis* est un protestant, au moins d'origine, et cherchant, contre l'objection de Jurieu, à montrer qu'il réside à Paris et qu'il doit pourtant tenir à l'ano-

1. *Dictionnaire*, t. I, p. LVI et LVII.
2. *Bulletin* cité, p. 551.
3. En réalité, il semble que l'on n'ait songé à Larroque que lorsqu'on eût appris qu'il était rentré en France et qu'il s'était converti.
4. Cf. *Chimère de la cabale... Œuvres diverses*, t. II, p. 734.
5. *Œuvres*, t. II, p. 637.

nymat, y dit : « Je ferai voir que le véritable auteur étant protestant, comme M. Jurieu le reconnaît, ne peut se découvrir publiquement, sans commettre en Angleterre ou en Hollande, celui à qui il a envoyé son livre, que l'on découvrirait bientôt par les liaisons connues du vrai auteur. D'où il pourrait arriver aussi par contre-coup que l'auteur de l'*Avis* serait reconnu à Paris pour le véritable auteur de la *Préface*, ce qui le perdrait. » — « Ce qui signifie, ajoute M. Bastide : Larroque m'a envoyé son manuscrit et m'a chargé de le publier; il est présentement à Paris où il cherche, même au prix d'une conversion, à rentrer en grâce; il a peur d'échouer si on apprend qu'il a eu des expressions irrévérencieuses pour le Roi et sa politique religieuse. D'ailleurs Larroque avait raison d'être circonspect puisque, trois ans plus tard, une préface devait le conduire dans les prisons de ce roi si ombrageux[1] .»

Voilà bien des affirmations téméraires, tant chez Bayle que chez M. Bastide. Rien de moins convaincant que l'argument du pamphlétaire; de plus, je nie qu'il soit implicitement une preuve contre Larroque, comme le voudrait le critique. D'abord, les gouvernants français eussent été bien niais s'ils s'étaient choqués d'une *Préface*, à laquelle personne ne s'était laissé prendre, et qui n'était, de l'avis de tous, qu'un postiche destiné à permettre la publication du livre dans un pays de Refuge. — En fait, d'ailleurs, loin d'être mécontents, des officiels français, nous l'avons vu, recherchaient l'auteur pour le récompenser. Bien plus, le livre, *préface comprise*, était en possession, depuis le 20 octobre 1690, d'un privilège royal pour une réimpression parisienne. Puisque Larroque cherchait à rentrer en grâce, n'était-ce point donner une preuve éclatante de ses bonnes dispositions au contraire, que de dire alors : « Je suis l'auteur de ce livre si violent contre les Réfugiés, qui vous plaît tant ». Remarquons enfin que le dernier argument de M. Bastide se retourne contre lui, puisque c'est justement trois ans plus tard, quand il sera en prison, que Larroque se reconnaîtra pour l'auteur de l'*Avis*. C'est donc quand il aurait besoin, selon M. Bastide, de la plus grande circonspection, qu'il s'en départirait.

J'opposerai à ce texte un autre passage de Bayle, au cours de la même polémique, et qui me paraît mettre tout à fait Larroque hors de cause. C'est dans la *Chimère démontrée*, lorsque Bayle réfute l'accusation de Jurieu qui, le prétendant en relations suivies avec la Cour de France, affirmait que ces relations avaient lieu par

1. *Bulletin* cité, p. 536.

'intermédiaire de Pelisson et de Larroque, et que Pelisson et Larroque s'étaient entremis pour faciliter à Bayle l'édition parisienne de l'*Avis*. Après avoir reconnu qu'il est en correspondance avec Larroque, qu'il tient toujours celui-ci pour un honnête homme, bien qu'il ait changé de religion, Bayle ajoute, et il met Jurieu au défi de le contredire : « Quoi qu'il en soit, il est faux que M. de Larroque soit le confident de M. Bayle pour le livre de l'*Avis aux Réfugiés*. Le sieur Jurieu qui l'affirme fera bien de le prouver s'il ne veut encourir là une note de calomniateur toute nouvelle et qui aura bien de la peine à trouver place parmi tant d'autres, sur son front. — Il est faux qu'il ait eu part au manège de la seconde édition. — Il est faux qu'il soit l'agent de la prétendue Cabale[1] .» Commençons par bien noter que dans tous les pamphlets qu'il écrivit au cours de sa querelle avec Jurieu, Bayle, avec une très grande habileté, semble n'avoir rien affirmé qu'il ne fût sûr de pouvoir prouver, car il savait bien que la moindre inexactitude dans ses affirmations serait utilisée par ses adversaires pour mettre en doute ses dénégations. Ceci posé, je demande s'il est vraisemblable, quand il est accusé par Jurieu d'avoir écrit l'*Avis* et d'avoir eu le secours de Larroque pour le publier à Paris, que Bayle, sachant ledit Larroque l'auteur véritable du livre et l'ayant publié pour lui en Hollande, je demande s'il est vraisemblable que Bayle ait mis Jurieu *au défi de prouver que Larroque fût le confident de Bayle pour le livre de l'Avis*. Ne se serait-il point prudemment tenu sur la défensive, comme c'est son habitude sur les points délicats? Allait-il prendre une offensive hardie et imprudente et risquer de mettre l'adversaire sur la voie? — On me dira : Mais Bayle ignorait peut-être que Larroque fût cet auteur? A cela je répondrai que les plus ardents partisans de l'attribution à Larroque n'ont jamais pû s'empêcher de proclamer la collaboration de Bayle et son rôle dans la publication. A cela je répondrai surtout que l'affirmation : « *Il est faux que Larroque ait eu part au manège de la Seconde Édition* », cette affirmation solennelle, grave pour Bayle si on devait jamais découvrir le contraire, cette affirmation m'apparaît singulièrement explicite. Si vraiment Larroque est l'auteur de l'*Avis*, et que Bayle le sache, il a dû s'occuper à Paris de la seconde édition de son œuvre, et Bayle ne risquera pas son affirmation. Si Larroque est l'auteur, à l'insu de Bayle, Bayle ira-t-il de gaîté de cœur affirmer que Larroque n'est pour rien dans cette édition? Qu'en sait-il? Et la plus élémentaire prudence, en présence

1. *Œuvres*, t. II, p. 715.

d'adversaires attentifs, ne l'engage-telle pas à ne pas se compromettre, en affirmant une chose qu'il ignore et qui pourrait se retourner contre lui? De cette affirmation grave ne tirerait-on pas plutôt, et j'y reviendrai, une preuve de la culpabilité de Bayle, ne serait-ce point comme un aveu qui maladroitement s'échappe?

A vrai dire l'attribution de l'*Avis* à Larroque ne prit un caractère sérieux, et encore aux yeux de quelques personnes seulement, que lorsqu'on sut en Hollande que Larroque, à Paris, s'attribuait l'ouvrage. Et on ne dut guère le savoir qu'en 1696, par l'intermédiaire du savant hollandais Hartsœker, qui avait vu Larroque en prison, à Paris, en 1695, et fit un séjour à Rotterdam en 1696[1]. Le témoignage d'Hartsœker fut (jusqu'en 1714) le grand argument de Basnage. Dans une lettre du 19 août 1707, il écrivait à Desmaizeaux : « M. Hartsœker m'a confirmé dans ma conjecture (que Bayle n'était que l'éditeur de l'*Avis*) parce qu'il m'a assuré que M. de Larroque, étant prisonnier à Paris, citait souvent cet ouvrage comme une production qui lui appartenait[2] ». C'est ce même témoignage qui influença Huet. Lui qui, nous l'avons vu, avait d'abord cru que l'auteur était Pelisson, s'en tira d'abord en disant que Larroque avait dû avoir connaissance du manuscrit[3]. Mais il dut bientôt reconnaître que sa théorie n'était point compatible avec les affirmations précises de Hartsœker, et il écrivit à Desmaizeaux qu'il avait changé d'opinion parce que Hartsœker avait entendu Larroque avouer l'ouvrage[4]. Ici encore, M. Bastide a modifié un peu le témoignage recueilli, et d'une façon qui, pour être insignifiante d'apparence, n'en est pas moins fort grave : « Hartsœker, dit-il d'après Huet, *a obtenu de Larroque des aveux*[5] ». Évidemment, s'il y avait eu aveu, et aveu péniblement arraché, on pourrait difficilement contester la véracité de Larroque, car on comprendrait mal qu'il eût confessé à un étranger la paternité d'une œuvre dont il aurait été comme honteux. Sans nul doute, une telle confession aurait toute chance d'être sincère. Mais une telle *confession* n'a jamais été faite. Huet écrit seulement que Hartsœker dit avoir vu Larroque en prison et que celui-ci parlait de l'*Avis* comme de son œuvre. Donc plus d'aveu. Larroque, libre-

1. Bayle, dans une lettre à du Bos (*Œuvres*, t. IV, p. 728), nous apprend lui-même quand Hartsœker fut à Rotterdam. — Peut-être même fut-ce bien plus tard qu'Hartsœker raconta le fait; je n'en ai point trouvé mention avant 1707.

2. Desmaizeaux : *Vie de Bayle* dans *Dictionnaire*, t. I, p. LVI, et Add. mss. 4281, f° 41.

3. Lettre à Desmaizeaux (26 juin 1711). Add. mss. 4284, f°s 108 à 112.

4. *Id.* (8 août 1711), *Id.*, f° 118.

5. *Bullen* cité, p. 551.

ment, revendique l'ouvrage, le *réclame*, c'est le mot de Basnage, dans un texte que nous avons déjà cité.

Ce temoignage de Hartsœker est important; non point, comme le croit M. Bastide, *pour avoir été rapporté par deux personnes*. Une erreur débitée devant cinquante personnes et rapportée par toutes, demeurerait une erreur. Mais Hartsœker est un homme sérieux, désintéressé, incapable de forger une telle histoire, et son témoignage est *directement* rapporté par Basnage qui mérite une égale confiance. Mais tout ce qu'il démontre c'est qu'en 1695 Larroque, prisonnier, parlait sans réserve de l'*Avis* comme de son œuvre. Cela démontre-t-il que Larroque en soit l'auteur? Non, car il reste à juger le témoignage de Larroque.

Larroque n'a-t-il pas menti? N'avait-il point, à ce moment, quelque intérêt à profiter du doute qui régnait encore sur l'attribution de l'*Avis*, et à en revendiquer la paternité, même s'il n'était point de lui? Il me paraît justement que oui.

Il était alors en prison « pour avoir dit que l'incapacité des ministres était la cause de la famine de 1693 [1]. » N'était-il pas naturel qu'en criant bien haut qu'il était l'auteur de l'*Avis*, il tentât d'appeler sur lui l'indulgence d'un gouvernement qui avait trouvé dans ce livre un appui très sérieux, quelques années auparavant? N'était-il pas évident aussi, puisqu'à un moment où il était en prison, il ne craignait point de revendiquer cette paternité, qu'il l'aurait probablement revendiquée plus tôt, si elle avait été réelle, au moment où, au lendemain de l'apparition du livre, il venait en France pour abjurer et s'attirer les sympathies du pouvoir? N'est-il pas probable que la seconde édition du livre, l'édition parisienne de 1692, aurait porté son nom, s'il avait été si disposé à se reconnaître bientôt, devant n'importe qui, comme l'auteur du livre anonyme? Et si l'on s'étonne qu'il ait eu l'audace de s'attribuer un livre qui n'était point de lui, ne savait-il point qu'en Hollande, à un certain moment, dans certains milieux, on avait fait l'hypothèse qu'il en était l'auteur, ne savait-il point que ceux qu'on avait surtout nommés avec lui, Pelisson et Bayle, avaient, tous deux, vigoureusement nié?

Il est d'ailleurs assez singulier de voir comme l'affirmation de Larroque a fait peu d'impression, même sur les amis de Bayle. Évidemment Basnage s'y est d'abord raccroché, mais quand, en 1714, on le mit en présence d'une preuve sérieuse contre son ami,

1. Gigas, *Choix de la Correspondance inédite de P. Bayle*, p. 685. On trouvera dans ce même livre, p. 690 et 691, des renseignements détaillés sur l'emprisonnement de Larroque.

il ne songea plus un instant à y opposer le témoignage de Larroque. Marais, si dévoué à Bayle, dit bien : « L'*Avis aux Réfugiés*, s'il n'est pas de Bayle, ne peut être que de lui[1] », mais il le croit de Bayle, nous le verrons. En 1730, il répète encore : « Je crois que M. de Larroque n'y a non plus de part que vous ni moi[2] », et il se rallie bientôt à l'opinion de Desmaizeaux : « Pour ce qui regarde M. de Larroque, j'ai toujours été bien persuadé qu'il n'était pas l'auteur du livre, mais qu'il le réclamait comme une épave abandonnée[3] ». J'avoue que c'est là aussi la conclusion à laquelle je suis prêt à m'arrêter, d'autant qu'elle devient plus plausible encore lorsqu'on considère, comme nous le faisions tout à l'heure, à quel moment Larroque revendiqua le livre : quand il était en prison, soucieux d'attirer sur lui l'indulgence du pouvoir.

Mais il me reste à examiner, avant de clore ce chapitre, un témoignage mis au jour voici quelque trente ans, et sur lequel M. Bastide a fait grand fonds. Il se trouve dans une des lettres publiées par M. Gigas, une lettre écrite de Paris, par Larroque à Bayle, au moment même où, à Rotterdam, Bayle mis en cause par Jurieu s'offrait, pour le faire taire, à réfuter l'*Avis aux Réfugiés* : « On m'a dit, écrivait Larroque, qu'il y avait une nouvelle réponse à l'*Avis Important* (probablement, le factum de Jurieu contre Bayle) : mandez-moi ce que c'est. On m'assure que vous êtes aussi de la conjuration et que vous y voulez répondre : *Et tu fili!* Permettez-moi ce mot de l'empereur romain[4] ».

Je reconnais que le texte est impressionnant. Larroque témoigne d'un bien vif intérêt pour *l'Avis*. Et s'il répète le mot de César, n'est-ce point qu'il a peur d'être frappé lui-même par une main qui lui est chère? Je comprends que M. Gigas ait vu là un argument sérieux en faveur de l'attribution à Larroque, et que M. Bastide, à sa suite, en ait tiré grand parti.

Je commencerai pourtant par éliminer toutes les considérations extérieures que M. Bastide a ajoutées au texte lui-même et par lesquelles il a cherché à fortifier l'argument qu'il lui fournissait, car elles ne sont pas solides[5]. Je m'en tiens au texte précis de la

1. Lettre à Bouhier (19 avril 1725), *Journal et Mémoires*, éd. Lescure, t. III, p. 320.
2. Lettre à Desmaizeaux (21 août 1730), Add. mss. 4285, f° 119.
3. Id. (30 oct. 1730), *Id.*, f°s 121-122. — Cf. aussi Lettre à Bouhier (23 oct. 1730), éd. Lescure, t. IV, p. 174.
4. Gigas, ouvrage cité (lettre du 23 avril 1691), p. 439.
5. Je fais ici allusion au passage (*Bulletin* cité, p. 537) où M. Bastide, usant d'une lettre de Larroque écrite en 1711, dans laquelle celui-ci témoigne la crainte que sa correspondance avec Bayle ne renferme des détails compromettants, en conclut que cette crainte est dictée par cette lettre, où il avouait l'*Avis*. « En 1711, comme en 1691, Larroque craignait qu'on ne l'accusât d'avoir maltraité dans la

lettre de Larroque. Et je demande si ce témoignage est décisif, s'il doit *nécessairement* être interprété comme ont fait M. Gigas et M. Bastide, comme je viens de faire moi-même après eux.

Que Larroque s'intéresse à l'*Avis*, cela n'est que trop naturel, même s'il n'en est pas l'auteur. Ce livre où les Réfugiés sont attaqués et qui a paru au moment où lui-même se décidait à quitter le Refuge pour rentrer en France, il sait d'abord que certaines personnes le lui ont attribué; ensuite c'est en quelque sorte sa propre cause que ce pamphlet défend. Cela même ne nous aide-t-il pas à interpréter l'énigmatique : *Et tu fili*? — L'*Avis aux Réfugiés* réprimande les protestants détachés de la France; il réclame admiration et amour pour le pays et pour son roi; si Bayle, comme Jurieu, écrit contre l'*Avis*, il va donc prendre parti contre les Français, contre les nouveaux convertis, contre tous ceux qui comme Larroque préfèrent l'abjuration à l'expatriation? Et cela leur est d'autant plus sensible qu'ils pouvaient le croire, lui Bayle, en parfaite communion d'idées avec eux (Larroque, qui vient depuis peu de Rotterdam, doit connaître les sentiments de Bayle, sait qu'il est suspect à Jurieu et au parti orthodoxe, sait qu'il déteste l'intolérance de ce parti). Vous allez écrire contre l'*Avis*; vous allez donc écrire contre *moi*, contre *nous*, comme Jurieu, avec qui pourtant vous venez de rompre : *Et tu fili*[1]!

Je suis d'autant plus persuadé qu'il ne faut point se laisser hypnotiser par le sens — je le reconnais, apparent — de ces quelques mots, que si nous jetons les yeux sur la lettre suivante, celle du 9 juin de la même année, écrite au plus fort de l'attaque contre Bayle, nous y trouvons, ces quelques lignes : « Je ne sais, mon cher monsieur, si je dois m'affliger de la persécution que vous fait souffrir le prophète, ou m'en réjouir; j'ai plus de penchant à l'un qu'à l'autre, étant persuadé que ses visions ne trouvent plus

Préface de l'*Avis* des têtes couronnées. » J'ai déjà montré qu'en 1691 on ne voulait point de mal à Paris à l'auteur de l'*Avis* et de sa préface.

De plus, pourquoi en 1711 Larroque serait-il pris de craintes subites, lui qui, dès 1695 au moins, dit à qui veut l'entendre qu'il est l'auteur de l'*Avis*? — Il est vraisemblable qu'il y avait un autre secret entre Larroque et Bayle. C'était peut-être celui que nous révèle une lettre de Larroque à Bayle (1686), où il apparaît que Larroque est l'auteur des *Véritables Motifs de la Conversion de l'abbé de la Trappe*. En 1711, au moment où sa fortune commençait à se faire, il pouvait à bon droit craindre qu'on ne le découvrît en France pour l'auteur d'un pamphlet très vif contre une illustre confrérie catholique.

1. Notons qu'au cours de cette même lettre, Larroque a félicité Bayle de cette rupture. — Quand bien même on n'accepterait point mon interprétation, quand on voudrait, à toute force, voir dans ces mots latins une revendication de Larroque, ne pourrais-je point encore prétendre que dès maintenant peut-être Larroque commence à laisser croire de lui un livre qui ne trouve point d'auteur pour l'avouer?

lieu que chez des gens sans crédit et sans esprit, et que vos ouvrages serviront à désabuser le reste de ses croyants, que j'ai toujours regardés comme des fous[1]. »

Est-il vraisemblable qu'un homme qui serait pour son ami l'occasion d'une si furieuse attaque, que l'homme dans l'intérêt de qui Bayle se réduirait au silence, s'exposerait aux insultes et peut-être à de pires vengeances, est-il vraisemblable que cet homme parle avec aussi peu de chaleur, ne laisse point percer le regret d'être la cause première de tous ces ennuis? Bien loin de là, il continue, et fait allusion au marchand genevois, Goudet, dont le *Projet de Paix* attirait en même temps des désagréments à Bayle : « Le marchand dont est question va devenir un homme bien fameux d'avoir mis ainsi les armes à la main à deux redoutables champions. » Et pas un mot, pas la plus discrète, la plus voilée des allusions à lui-même, qui serait cause de plus de troubles encore pour son ami, qui laisserait son champion recevoir seul tous les coups! Je trouve dans la froideur polie de ces allusions aux difficultés où le pauvre Bayle se débat — tout seul ou presque — un argument contre l'attribution à Larroque bien plus significatif que celui qu'on pouvait tirer de la citation latine, en faveur de la même attribution.

F. — *L'attribution à Bayle.*

Parmi les témoins consultés par Desmaizeaux, le plus grand nombre s'accorde pour accuser Bayle. Barbeyrac et Turretin n'ont point de doute, mais il est vrai qu'ils n'appuient leur conviction sur aucun argument[2]. Par contre Desbordes qui nous a affirmé avoir un argument sans réplique, est plus net, et, tout en protestant que le secret mourra avec lui, il désigne l'auteur d'une façon assez explicite : « Je dirai seulement au sujet de l'auteur ce que le grand Corneille disait autrefois du Cardinal :

> Qu'on ne me parle plus de ce grand cardinal,
> Ma plume ni mes vers n'en diront jamais rien.
> Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.
> Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal[3]. »

Il est regrettable que Desbordes n'énumère point les arguments

1. Gigas, ouvrage cité, p. 439.
2. Notons pourtant que Turretin a séjourné à Rotterdam dans la société de Bayle et de Basnage au plus fort de la querelle Jurieu-Bayle. Son témoignage y gagne quelque autorité.
3. Add. mss. 4283, f° 75.

qui fondent sa conviction, car c'est évidemment Bayle qu'il désigne ici de façon formelle : quel est l'auteur qui a pu faire tant de bien et tant de mal à Desbordes, sinon l'ancien rédacteur des *Nouvelles de la République des Lettres*? Après avoir pendant quelques années assuré gloire et fortune à son imprimeur, Bayle l'avait un beau jour laissé en plan, cédant son journal à Basnage de Beauval, et permettant à ce dernier de porter les *Nouvelles* à un autre libraire.

Avec Desbordes, Mœtjens et du Sauzet, nous l'avons vu, trois libraires, c'est-à-dire trois hommes bien placés pour être renseignés, sans compter que l'un d'eux est l'éditeur de l'ouvrage, tiennent fermement dans leur attribution de l'*Avis* à Bayle. La Motte, le correspondant habituel de Desmaizeaux en Hollande, La Motte qui est en relations avec tout ce qui est libraire et auteur, La Motte qui est à la source de toutes les informations, confirme leur opinion[1].

Desmaizeaux s'adressa aussi aux amis les plus intimes du philosophe pour obtenir d'eux quelques renseignements, et parfois ceux-ci s'obstinaient dans un silence qui était presque un aveu contre leur ami. Du Rondel, de Maestricht, interrogé, répondit le 8 mai 1709 « qu'il avait su autrefois quelque chose de l'*Avis aux Réfugiés* et du *Commentaire philosophique*, mais que maintenant il ne savait plus rien... qu'il n'était plus que le quart de lui-même à soixante-quatorze ans[2] ». En 1717, Desmaizeaux chercha à entrer en relation avec Chouet, syndic de Genève, de qui l'on disait qu'il avait reçu de Bayle des lettres significatives, lors de la querelle avec Jurieu[3]. Mais Chouet, prié de communiquer les lettres qu'il pouvait avoir, faisait répondre qu'il ne lui en restait plus[4].

Nous arrivons maintenant aux deux défenseurs de Bayle, sur qui M. Bastide s'est appuyé surtout pour contester l'attribution à Bayle, Mathieu Marais et J. Basnage. A ce propos, je m'étonne qu'il ne cite que les textes fournis par un manuscrit de la Bibliothèque Nationale et déjà utilisés par M. Delvolvé, quand il aurait pu, dans les papiers de Desmaizeaux qu'il a fouillés, enrichir sa documentation au point d'en ruiner les conclusions.

1. Notons d'ailleurs que les arguments sur lesquels, à la réflexion, il appuie son témoignage et qui ont paru à M. Bastide *la seule preuve externe sérieuse contre Bayle*, sont au contraire des plus faibles. La Motte se fait l'écho d'un on-dit, qui, Desmaizeaux le dut reconnaître, ne reposait sur rien de sérieux. Cela est si vrai que Desmaizeaux, qui dédiait sa *Vie de Bayle* à La Motte, ne fit point état dans son ouvrage du témoignage de son ami.

2. Add. mss. 4287, f° 266.

3. Cf. *Bibliothèque Raisonnée*, XXI, p. 411.

4. Turretin à Desmaizeaux (1er juillet 1717). Add. mss. 4288, f° 192.

Les textes qu'il cite datent de 1709 : Marais écrit à Basnage, le 27 septembre, qu'il a vu « dans vingt lettres qui lui ont été écrites à lui-même (à Bayle) l'histoire du manuscrit de ce livre et de l'auteur. Après quoi, on ne peut jamais croire qu'il l'ait composé »; et Basnage lui répond, le 21 octobre : « Je suis persuadé qu'il n'avait pas composé cet ouvrage; mais qu'un homme qui est présentement à Paris (Larroque) lui avait confié le manuscrit et qu'il l'a fait imprimer. C'est ce détroit où il s'est trouvé qui embarrassa le procès qu'on lui a fait ici[1]. »

Ces deux témoins sont intéressants, quoique d'autorité inégale dans le procès qui nous occupe. Il est vrai que si Marais a été éloigné des lieux et des hommes mêlés à l'affaire de l'*Avis*, il a eu l'inappréciable avantage d'avoir sous les yeux tous les manuscrits de Bayle, tels que celui-ci les avait légués à son cousin de Bruguières[2]. Pour Jacques Basnage, nous savons déjà qu'il avait été un des amis les plus intimes de Bayle qui le choisit pour exécuteur testamentaire; il s'était trouvé mêlé — quoique moins directement que son frère de Beauval — à l'affaire de l'*Avis*; et il est évident que si Bayle avait jamais fait quelque aveu, c'est aux Basnage qu'il aurait confié son secret. Or la phrase citée plus haut, postérieure à la mort de Bayle, et écrite dans une lettre privée, établit bien qu'un tel aveu ne dut jamais être fait.

Dans le témoignage de Marais un détail appelle l'attention : celui des vingt lettres significatives qu'il a vues. Desmaizeaux, à qui la lettre de Marais avait été communiquée par Basnage[3], fut mis en éveil, comme l'a été M. Bastide, qui espère les voir apparaître un jour, pour lever enfin tous nos doutes[4]. Espoir destiné à être déçu, hélas! car ces vingt lettres n'existent pas, n'ont même jamais existé, et c'est Marais qui le reconnaît lui-même dans la réponse qu'il fait à une question pressante de Desmaizeaux : « Pour ce qui concerne l'*Avis aux Réfugiés*, ce sont de vos lettres mêmes dont j'ai entendu parler, me souvenant d'en avoir vu deux où vous traitez la matière à fond et où vous dites des faits très sensibles dont vous vous souviendrez bien[5] ». Donc il n'y a pas eu *vingt* lettres, mais *deux*, et Desmaizeaux ne pouvait guère y trouver du nouveau, puisque ces lettres si précieuses, loin de

1. Bibl. Nation., f. fr. mss. 25 669, p. 165 et 171.

2. Cf. *Journal et Mémoires*, éd. Lescure, t. I, p. 105 et suiv. — Voir aussi : *Quelques pages d'une Correspondance inédite de M. Marais*, dans la *Revue du XVIII^e siècle* d'avril-juin 1913.

3. La minute de cette lettre, dont le manuscrit de la Bibl. Nat. donne une copie, se trouve dans les papiers de Desmaizeaux, Add. mss. 4285, f^os 56-57.

4. *Bulletin* cité, p. 558.

5. Marais à Desmaizeaux (20 février 1710), Add. mss. 4285, f^os 58-59.

venir d'un homme directement informé, venaient de lui-même, avaient été écrites sans doute à l'époque où la ferveur de son dévouement à Bayle lui avait fait prendre avec intrépidité la défense de son illustre ami[1].

L'opinion de Marais, si favorable à Bayle qu'elle le pousse aux plus avantageuses exagérations, repose-t-elle d'ailleurs sur une conviction très sûre d'elle-même? Nous avons au moins le droit d'en douter. A cette époque (1709-1710) il se rallie, en public, à l'opinion présentée par les Basnage dans l'*Éloge* publié par l'*Histoire des Ouvrages des Savants*. Mais déjà on sent qu'au fond de lui-même il est bien moins affirmatif. Dans cette même lettre du 20 février 1710, il disait à Desmaizeaux : « M. Bayle a désavoué lui-même cet ouvrage, et il a fait des ouvrages exprès pour confirmer ce désaveu : *il y a dit des raisons sinon vraies, du moins très spécieuses*, après cela on n'en doit plus douter ». Et vers la même date, à son amie M^me^ de Merignac, il écrit : « Il faut dire *non* avec notre ami, puisqu'il l'a dit, et *sacrifier toutes nos conjectures, si proches qu'elles soient de la vérité*[2] ».

Il est vraiment curieux et même émouvant de voir, chez ce brave bourgeois, lutter sans cesse deux sentiments contraires, son affection pour Bayle qu'il veut défendre à tout prix, et sa sincérité qui le pousserait à reconnaître son ami pour l'auteur d'un pamphlet qui lui plaît beaucoup. Vis-à-vis des étrangers, il demeure catégorique dans ses dénégations. Il écrit aux Éditeurs de Hollande pour protester contre l'intention qu'ils ont de publier l'*Avis* au milieu des *Œuvres diverses* de Bayle, à sa date chronologique, au lieu de le rejeter parmi les pièces douteuses ou apocryphes[3]. Avec ses intimes, il se laisse parfois aller, comme malgré lui, à des concessions qu'il regrette bientôt. « L'*Avis aux Réfugiés*, s'il n'est pas de Bayle... Je dis s'il n'est pas de Bayle, car entre nous j'ai bien de la peine à ne pas le lui donner, mais il ne faut pas le dire en public, puisqu'il l'a toujours dénié et que ce livre ne sert qu'à décrier sa mémoire dans son parti[4]. » Tant que l'édition des *Œuvres diverses* n'est pas parue, tant que Desmaizeaux n'a point publié sa *Vie de Bayle*, sa circonspection est grande; il a peur qu'on ne s'appuie, contre son ami, sur un témoignage indiscret qui viendrait de lui. Mais, après 1730, il n'a plus tant de précautions à garder : « Pour vos raisons, écrit-il à Desmaizeaux, le

1. C'est vraisemblablement à ces lettres que Bayle faif allusion, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 798.
2. Ed. de Lescure, t. I. p. 124. — C'est moi qui ai souligné ces deux phrases.
3. Lettre du 20 janvier 1724, Bibl. Nat., f. fr. mss. 25 669, p. 174 et suiv.
4. Lettre à Bouhier (19 avril 1725), Ed. de Lescure, t. III, p. 320.

21 août 1730, après avoir lu la *Vie*, *elles sont les meilleures que l'on peut donner dans une mauvaise cause*. Pour moi je pense que ce livre n'est qu'une satire contre Jurieu, et que M. Bayle ne l'osant pas encore attaquer personnellement sur ses libelles et ses sentiments contre les Rois, s'égaya contre ses confrères les Réfugiés, peut-être avec quelque indiscrétion et dans un temps où l'affliction était grande[1]. » Un peu plus tard, il a l'occasion de relire le pamphlet et devient plus affirmatif encore : « J'ai relu l'*Avis aux Réfugiés*. Il faut se crever les yeux pour ne pas voir qu'il est de Bayle, et qu'il ne peut point être d'un autre. Je ne sais comment il a pu le nier. Mais je crois qu'il y allait de la vie, et *omnis est honesta ratio expediendæ salutis*[2]. » Voilà l'opinion dernière de celui qu'on nous présentait comme un des témoins les plus résolus contre l'attribution à Bayle.

L'examen des témoignages de Jacques Basnage sera tout aussi édifiant. A vrai dire, Basnage s'est toujours tenu sur une prudente réserve. Dès la mort de Bayle, dans l'*Éloge* déjà signalé, il se bornait à invoquer le désaveu de Bayle comme un argument suffisant pour fermer la bouche à tous ses adversaires. En 1707 et 1709, dans les lettres à Desmaizeaux et à Marais que nous avons citées, il s'en tenait à une attitude qui satisfaisait sa conscience d'honnête homme et de fidèle ami : il protestait contre l'attribution à Pelisson, il acceptait que Bayle eût *publié* l'ouvrage; mais croyait — et nous avons vu pourquoi — qu'on pouvait raisonnablement en attribuer la composition à Larroque. Cela demeura son attitude jusqu'en 1714, mais à cette date un revirement se produisit, et le grand champion de Bayle se vit lui-même contraint de reconnaître qne sa cause était mauvaise. Il écrivit à Desmaizeaux, le 23 février : « J'avoue que j'ai toujours été persuadé que M. Bayle n'était point l'auteur de l'*Avis aux Réfugiés*, et qu'il avait seulement composé la Préface ou le Projet d'une Réponse.... mais je vous avoue que j'ai été détrompé depuis peu par une preuve positive, et qu'il est très vrai que M. Jurieu avait raison d'être ferme dans son accusation. Car il avait entre les mains une preuve sans réplique et je ne sais comment il a eu la discrétion de ménager assez son <ancien> ami pour ne la produire pas. Je vous confie ce secret qne je vous prie de garder aussi, parce que je crois que vous devez ménager cette affaire et laisser plutôt le public dans quelque espèce de doute, que de faire voir qu'un si grand homme a eu la faiblesse de nier publiquement une chose sur

1. Add. mss. 4 285, f° 119.
2. Ed. de Lescure, t. IV, p. 483.

laquelle un ennemi pouvait le convaincre. Je vous prie surtout de ne m'indiquer en aucun endroit puisque vous voyez la confiance que j'ai en vous[1]. » Desmaizeaux réclama des explications plus nettes encore, et Basnage lui envoya les éclaircissements souhaités. Le malheur a voulu que la réponse de Basnage s'égarât, car il était dit que le consciencieux Desmaizeaux n'aurait point le fin mot de l'énigme, et qu'il demeurerait toujours quelque incertitude dans nos esprits. Ce que nous savons pourtant c'est que Basnage ne revint point sur ses affirmations, mais qu'au contraire, le 13 juillet, il récrivait à Desmaizeaux pour lui apprendre que Mœtjens, par ses déclarations, venait maintenant confirmer les autres preuves[2].

Ce que nous pouvons penser c'est qu'un homme aussi sage, aussi dévoué que Basnage n'a dû donner son adhésion qu'à une preuve valable. Et dès lors, Desmaizeaux nous paraît avoir été suffisamment édifié. Il avait le droit, en toute conscience, et à l'abri de tout reproche, de laisser entendre dans sa *Vie* que, bien que Bayle l'eût nié, il pouvait bien, après tout, être l'auteur du fameux pamphlet. Ajoutons qu'en 1729, à la veille du jour où il rédigeait définitivement cette *Vie*, Desmaizeaux, désireux toujours de se procurer enfin un témoignage décisif et irréfutable, voyait confirmer tout ce qu'on lui avait déjà dit par une lettre qu'Armand de la Chapelle lui adressait de la Haye. La Chapelle avait vu M. Louis, l'ancien correcteur de Mœtjens, il lui avait remis une lettre de Desmaizeaux. Louis n'avait pas voulu y répondre par écrit, mais il n'avait pas refusé de parler : L'*Avis aux Réfugiés*, dont il avait corrigé les épreuves, *était de la main de Bayle*. De plus il ajoutait que l'opinion était maintenant unanimement acceptée, même par Basnage, même par M. de Beauval... « Il y a des faits, et ils n'ont pas été contestés[3]. »

G. — *Conclusion à tirer des témoignages.*

Nous avons maintenant épuisé l'étude des témoignages en cette affaire. Contre l'affirmation de M. Bastide, nous avons reconnu que tous les témoignages tendant à décharger Bayle ne sont pas irréfutables. Au contraire nous avons reconnu que les témoins qui doivent être le mieux informés, même les plus partiaux pour Bayle, Desbordes, Basnage, Marais, ont tous été convaincus de la

1. Add. mss. 4 281, f°s 59-60.
2. Id., f°s 62-63.
3. La Chapelle à Desmaizeaux (18 nov. 1729), Add. mss. 4 282, f° 83.

culpabilité de leur ami, même quand en public ils ont gardé le silence ou répété le contraire. Voici une première série d'arguments externes, qui vient pleinement confirmer les preuves internes qui n'ont jamais été contestées. Si les autres preuves externes qu'on peut trouver dans les propres dépositions et les plaidoiries de l'inculpé concordent, comme nous comptons le montrer bientôt, il n'y a vraiment pas lieu, en bonne justice, d'hésiter encore, et de se refuser à voir dans Bayle l'auteur de l'*Avis aux Réfugiés*.

GEORGES ASCOLI.

PIERRE LEBRUN ET « LE CID D'ANDALOUSIE »

D'après des Documents inédits.

Le Cid d'Andalousie du poète Pierre Lebrun a laissé un nom et un souvenir dans l'histoire du théâtre de la Restauration. Et c'est justice, car la pièce, fort habile en soi, était assez neuve, quand elle vit les feux de la rampe, et soulevait des questions que le temps à tranchées depuis lors, mais qui étaient, a cette date, fraîches et imprévues. Antérieure de cinq ans à *Hernani*, la pièce de Lebrun servit vraiment de préparation au drame d'Hugo et disposa le public à des hardiesses qui étaient dans l'air, comme à un lyrisme dramatique après lequel beaucoup aspiraient. Imitée librement de *l'Étoile de Séville*, *la Estrella de Sevilla*, de Lope de Vega, par un poète qui avait le sentiment de la scène et en connaissait les succès, l'œuvre de Lebrun, moins timide qu'on le pourrait croire, risquait des audaces que le public approuvait, quoique gâtées par la censure et mal soutenues par les acteurs. Ces témérités étaient, en outre, prématurées, et les spectateurs mal disposés à accepter ce qui fit plus tard la vogue d'*Hernani*, un duo d'amour passionné dans la langueur d'une nuit espagnole. Faut-il dire, avec Sainte-Beuve, que l'auteur du *Cid d'Andalousie* n'eut pas assez d'opiniâtreté pour imposer son œuvre, et qu'il manqua de ce « dont l'auteur d'*Hernani* a depuis donné l'exemple, cette foi robuste en soi-même, qui, venant en aide au talent, transporte les montagnes »? Peut-être, mais ce n'est pas là ce qu'on voudrait surtout rechercher ici.

On voudrait laisser un peu de côté l'examen intime de la pièce pour s'occuper surtout des circonstances de sa composition et de sa représentation. Faut-il disputer sur le degré d'habileté de l'adaptation de Lope de Vega? penser, avec le duc de Broglie, que la fameuse scène du jardin, entre les deux amants, est charmante et bien en situation, et en conclure, avec Vinet, que, si Victor Hugo s'en est souvenu, il ne l'a pas égalée? A d'autres de le chercher et de le dire. Pour nous, d'après les papiers mêmes de Lebrun, très soigneux de sa correspondance, nous voudrions retracer en partie la genèse de l'œuvre, ses aventures et les péripéties de la

représentation. Les archives de la Comédie-Française serviraient sans doute à compléter le récit sur quelques points. Nous n'y avons pas eu recours, laissant la parole au seul poète et à ses amis, et il sera facile de redresser, au besoin, des renseignements dont nous signalons la source.

Bien que les premiers succès, et les plus spontanés, et les plus bruyants, de Pierre Lebrun eussent été dans le genre lyrique, — sa première ode fut prise pour une ode de Lebrun-Pindare et récompensée comme telle par l'Empereur, — il avait songé de bonne heure au théâtre et travaillé pour lui. A douze ans, il s'essayait à un *Coriolan*, dont une scène a été imprimée, et à vingt ans il composait un *Pallas, fils d'Évandre*, que la Comédie-Française faillit représenter. Il n'aborda vraiment la scène qu'avec *Ulysse*, joué au mois d'avril 1814, dans un moment bien fatal à la France, c'est-à-dire à l'heure où la monarchie venait pour la première fois remplacer Napoléon déchu. Mais Lebrun ne connut le succès qu'en 1820, lors de la représentation de *Marie Stuart*, tragédie imitée par lui de Schiller. Devant l'accueil fait à cette œuvre, Lebrun se mettait bien vite à en préparer une nouvelle et, adaptateur plutôt que créateur dramatique, il demandait cette fois-ci encore à un auteur étranger le secours de son imagination. Seulement, au lieu de puiser dans la littérature germanique, il allait vers l'Espagne et trouvait dans le théâtre si fécond et si puissant de Lope de Vega de quoi retenir sa fantaisie. Le cadre était plus coloré, les mœurs plus farouches, le dramatique plus violent. Tout cela pouvait être un avantage, mais alors c'était surtout un écueil.

Le théâtre français traversait une période d'incertitude. On sentait bien que la formule de la tragédie classique était de plus en plus démodée et allait chaque jour en s'affaiblissant. Dans quelle mesure fallait-il la rénover? Là était la question, et c'est le mérite de Pierre Lebrun de l'avoir senti et de l'avoir tenté. Par quels moyens, nous l'allons voir en suivant les traces de la composition de son œuvre et les difficultés qui précédèrent sa représentation.

C'est au milieu de 1822 que Lebrun paraît avoir commencé à réaliser son projet d'adaptation à la scène française de Lope de Vega. Lebrun est déjà un personnage en vue : on songe à lui pour l'Académie française, où il devait pénétrer six ans plus tard, et lui-même a les yeux fixés sur ce but, tout en songeant à se créer des titres nouveaux pour l'atteindre. Il sera donc question parfois des ambitions académiques du poète, au milieu des confidences qu'il fait à ses amis sur la pièce à laquelle il travaille. Ceux à qui il se fie ainsi, à qui il écrit ou qui lui écrivent, sont des compa-

gnons de jeunesse que rattachent entre eux des liens éprouvés : Alexandre Martin, un diplomate, Achille Duparquet, un fonctionnaire, tous deux camarades de Lebrun jadis, au Prytanée de Saint-Cyr, Philippe Aubernon, un ancien commissaire des guerres de l'Empire et futur préfet de Louis-Philippe, composaient un cercle d'affections auxquelles Lebrun s'abandonnait en toute confiance, comme on va le voir.

Lebrun à Duparquet.

Samedi matin, 22 juin 1822.

Mon ami, depuis que je vous ai écrit, il y a quelques petites nouvelles d'Académie que je vous donnerai, puisque vous me les demandez. La réunion projetée a eu lieu, mais il y a eu peu de monde, huit ou dix personnes seulement. On a beaucoup discuté, on ne s'est point entendu, enfin on n'a point été aux voix pour savoir lequel de Delavigne ou de moi on porterait. On s'est arrêté seulement à ceci, qu'on porterait au premier tour de scrutin qui l'on voudrait, et que les amis de l'un et de l'autre se réuniraient pour celui de nous deux qui obtiendrait à ce premier tour le plus de suffrages. Du reste, comme vous me l'avez écrit, Dacier est sur les rangs et n'a pu s'y mettre sans être sûr de l'emporter. Ainsi il ne peut guère être question entre Delavigne et moi de disputer la place, mais seulement l'honneur. Il ne faut pas moins aller jusqu'au bout, et faire comme si je voulais réussir, afin de n'avoir rien à me reprocher. Je travaille pour ma conscience...

Adieu, mon ami, je fais remettre chez Aubernon un exemplaire de *Pallas* que je vous prie de donner pour moi à M^me^ Aubernon. Le présent lui plaira; c'est quelque chose de ma jeunesse, de mon beau temps d'espérance, de ces jours d'illusion qu'il faut que je me décide enfin à croire tout à fait passés, tout à fait détruits. C'est pourtant dommage; il y avait là-dedans quelque chose de bien doux, quoi que vous en disiez...

Fontainebleau, 29 juillet 1822.

... Nous irons vous montrer un peu les beaux chemins de la belle forêt, et puis je vous renverrai bien vite à Paris ou sans doute à Saint-Paul, afin que je travaille sans distractions et me mette à vivre seul avec mes amants espagnols. Je me sens vraiment en train : j'ai beaucoup travaillé à Aubonne, j'ai fait de beaux vers, ou du moins dans la chaleur de l'enfantement cela m'a semblé ainsi. Je travaille encore ici. Je ne puis me déterminer à sortir et à aller à mes affaires. Il ne faut ni affaires ni aucune sorte de soucis au poète. Depuis que je me retire un peu dans moi, j'y retrouve quelque chose; je souhaite que mon feu dure seulement un bon mois ou deux afin d'être bien préparé pour l'hiver...

Aubernon à Lebrun.

Saint-Paul, 10 août 1822.

... Nous connaissons tous vos pas et tous vos progrès; nous savons que l'exposition est parfaite, que vous êtes plein de votre sujet, et que votre œuvre se développe et se forme avec facilité. Je suis très content que vous ayez trouvé dans le caractère de Bustos la possibilité de contredire naturellement le dévoûment aveugle de votre nouveau Cid. Cette différence et cette opposition sont tout à fait historiques. Les communes à leur naissance étaient de petites républiques dont les mœurs étaient complètement différentes de celles de la chevalerie, il faut seulement prendre garde de tomber dans des idées et des sentiments trop modernes et de ne pas faire de Bustos un libéral de ce temps-ci. Les villes alors malgré leur indépendance intérieure avaient une grande soumission et un grand respect pour le pouvoir des rois. C'est contre les seigneurs et les grands qu'elles affectaient de la liberté et de la hauteur, et ce côté-là vous sera très utile à exploiter. Leur grande religion était du reste pour leurs chartes et leurs privilèges. Il y a pour ce sujet une partie d'ouvrage que vous ferez bien de lire dans Hallam, *Histoire des gouvernements de l'Europe dans le moyen âge*. Cet ouvrage est traduit et Achille l'a acheté. Il renferme un article sur l'Espagne, où vous trouverez, je crois, bien indiqués les rapports des communes et de la noblesse. La vérité des mœurs est un point si essentiel dans la composition d'un bel ouvrage que vous ne sauriez trop prendre de soins de nous donner les vraies couleurs du temps. La passion du moment fait applaudir *Sylla* parce qu'il ressemble à Napoléon; mais en cela le public est de bien mauvais goût, il applaudit une imperfection, un défaut essentiel de l'ouvrage...

Lebrun à Duparquet.

Fontainebleau, 24 août 1822.

... Nous sommes ici plus paisibles, quoiqu'on nous annonce pour ce soir un feu de joie et de la musique. Je compte tout à l'heure mener nos dames voir cela; c'est vous dire que je ne travaille guère en ce moment. J'ai jeté mon feu; maintenant je n'ai pas même en moi une étincelle. De mon extrême fermentation je suis tombé dans un calme si plat, que je ne me suis pas même senti la force d'écrire, et je me suis mis à lire paresseusement un roman de Walter Scott. Vous ne vous doutiez guère que je venais m'enfermer ici pour lire Walter Scott... Venez donc, mon ami, si vous le pouvez, à Fontainebleau passer quarante-huit heures, car j'ai un grand besoin de vous voir. Je vous lirai le premier acte de mon *Cid*. Si je m'en crois, ma longue exposition est naturelle, elle présente bien tous les caractères, elle noue assez adroi-

tement tous les fils des événements qui vont suivre et elle commence à exciter l'intérêt et la curiosité. Cela me semble ainsi; je suis assez impatient de savoir si vous confirmerez ou si vous changerez en moi cette opinion...

Lebrun à Martin.

Fontainebleau, 30 août 1822.

... J'ai écrit d'un trait le premier acte de ma *comédie*; je le crois bien, quoi qu'il soit long comme deux actes ordinaires. Les vers en sont faits en général trop vite, les *raccords* sont négligés, la fin se sent de la fatigue de l'ouvrier; mais le tableau qu'il présente me paraît assez neuf, cette exposition tout entière en action a du mouvement, de l'intérêt, de l'éclat, et me semble exciter pour les actes qui doivent suivre beaucoup de curiosité. C'est un jugement tout personnel; n'en crois que ce que tu voudras. Je suis content aussi du caractère de mon Sanche IV. Il est bien roi, et les deux personnages de don Bustos et de don Sanche, représentant en quelque sorte, des deux côtés du roi, l'un les communes et l'autre la chevalerie, me paraissent former un contraste heureux. Mais Bustos est trop républicain; il y aura quelques parties de ce rôle à adoucir, quand il aura passé à la censure de mes amis. L'autre censure me fait peur. Je vois bien des choses dans ce premier acte qu'elle ne me pardonnera pas; la fin surtout est une petite satire en action qu'on supprimera sans doute impitoyablement. Ce sont les cris du peuple, les *vivat* qu'on entend au dehors, sous les fenêtres du palais, tandis que le roi est enfermé avec son *bonneau*, et qui demandent à le voir paraître au balcon. Le roi se décide à céder à l'importunité, et tandis qu'il donne à son ministre les derniers ordres pour le déshonneur d'Estrelle, il salue le peuple, et une action de bassesse s'accomplit aux cris mille fois répétés de : Vive le roi! Comme c'est une satire générale et qui regarde tous les rois du monde, des censeurs un peu libéraux pourraient la laisser passer, mais, des nôtres, je ne l'espère pas...

Lebrun à Duparquet.

Château de Flaix, 12 septembre 1822.

... J'ai tant à cœur de finir cet hiver *le Cid d'Andalousie*, que je veux prendre tous les moyens possibles pour l'avancer cet été. Je ferai à Saint-Paul ce qui me reste à faire du second acte; je ferai ensuite le cinquième à Fontainebleau, et je n'aurai plus à faire cet hiver que les deux actes du milieu, qui sont les plus faciles et doivent être les plus courts de toute la pièce. Je n'ai pas fait un seul vers depuis que j'ai quitté Fontainebleau. Le moyen? Chez mes oncles, ce n'était guère possible; ici, c'est moins possible encore. Il y a trop de monde, de

bruit, de distractions, d'allants et de venants; à chaque heure du jour c'est quelqu'un qui part et quelqu'un qui arrive. Tout ce que je puis faire, c'est de lire quelques romans, et j'en profite *pour couler à fond* Walter Scott, qui m'intéresse et me plaît beaucoup. Du reste ce loisir n'est pas perdu pour le travail. La terre qui est en friche, bien qu'elle paraisse ne rien faire, travaille en secret aux moissons de l'année suivante. Je reprends des forces pour le moment où je serai placé de manière à les employer...

Lebrun à Martin.

Provins, 17 septembre 1822.

... Adieu, mon bon ami, je suis fort impatient de te lire ce que j'ai fait de mon ouvrage. J'espérais être plus avancé à mon retour, je n'ai pu aller au-delà du premier acte, et encore étais-je tellement fatigué à la fin qu'il y a plusieurs parties des dernières scènes que je trouverai probablement très négligées, quand je les relirai avec toi. J'ai fort envie de me retrouver assis, pour me remettre au travail, car je ne perds pas encore l'espérance d'avoir fini dans l'hiver. On parle de la retraite de Talma. Est-ce vrai? J'en serais, pour plusieurs raisons, tout à fait désolé. Jouy et Arnault sont-ils en prison? Béranger, que devient-il? Parle-leur de moi et donne-moi des nouvelles de la Vallée et du Val.

Au printemps de l'année suivante, Lebrun a déjà travaillé suffisamment pour que l'achèvement de son œuvre puisse être envisagé comme prochain. Ses amis, du moins, et lui-même en parlent ainsi. Au milieu de l'année, la pièce est à point et l'auteur la lit aux deux artistes qui doivent en être les principaux interprètes, M^lle^ Mars et Talma.

Aubernon à Lebrun.

Ce jeudi 28 mars 1823.

... Nous voilà surtout bien contents d'apprendre que vous avez été inspiré, que vous avez fait beaucoup de vers et que votre cinquième acte est produit. Vous espérez un peu et nous espérons beaucoup que vous n'aurez rien à en réduire et que l'intérêt dissimulera sa longueur. L'attente de nous voir arriver, de voir paraître ce premier public composé de deux personnes, d'être obligé de lire votre œuvre de solitude devant deux personnes qui, bien qu'amies et intimes, n'en sont pas moins en dehors de votre inspiration, vous donnera cette froideur et ce calme qui font que l'on se juge mieux soi-même et, en arrivant

auprès de vous samedi, nous trouverons corrigé ce qui peut l'être, et au lieu de vous laisser derrière nous, nous vous ramènerons lundi à Paris, tous satifaits et triomphants. Saint-Paul sera singulièrement embelli cette année : je lui ai donné du gazon et des treilles, de l'air et des eaux; vous lui faites la réputation d'un site inspirateur et vos travaux et vos vers devront animer à nos yeux, les bois, les rochers et les chemins écartés et tranquilles. Singulière puissance de l'esprit humain qui transporte sur les bords du ruisseau de Montaubé la cour d'un roi de Castille, la plus belle femme de Séville, des passions, des malheurs et des personnages qui ont rempli quelques journées, il y a cinq cents ans, à quatre cents lieues de là. Quand votre pièce aura réussi et qu'on viendra me voir dans ma vallée, on ne me dira plus qu'elle est solitaire...

Lebrun à Martin.

Saint-Paul, mardi 3 juin 1823.

... Mon troisième accès de fièvre poétique m'a tellement abattu que j'ai toutes les peines du monde à me relever. J'aspire pourtant de toutes les forces qui me restent après le moment où je pourrai me remettre au travail; cela deviendra bientôt une nécessité, car à la fin de ce mois M^lle^ Mars arrive et il faudra lire mon ouvrage à M^lle^ Mars et aux comédiens. Je me hâte de te dire qu'il a eu du succès dans le cabinet de Talma; je suis allé passer trois jours à Brunoy la semaine dernière, et j'ai fait pleurer à son tour celui qui fait pleurer tout le monde. Talma n'a point fait de critiques capitales : deux scènes trop longues, au deuxième et au cinquième acte, et un moyen peu vraisemblable au troisième, voilà tout. Les éloges seraient plus longs à te dire : la couleur de l'ouvrage lui a paru nouvelle; le quatrième acte, en particulier, a été pour lui tout simplement *admirable*, *déchirant*, etc. Il y a dans la pièce quatre rôles qu'il trouve *beaux*, mais devine parmi ces quatre rôles celui qu'il paraît préférer? Le rôle du roi; mon ami, t'en serais-tu douté? Il le jouera, si je le laisse faire, mais je tâcherai de l'en empêcher; il m'est beaucoup plus nécessaire dans le personnage de don Sanche...

Saint-Paul, lundi matin [juin 1823].

... Nous sommes restés à Saint-Paul plus longtemps que nous ne l'avions d'abord projeté. Le temps y était mauvais et les promenades rares, mais tout y allait d'une manière assez naturelle et douce et le temps a coulé pour nous agréablement. Le matin, nous passions maritalement notre temps : Rosalie dessinait et moi je faisais des vers. Le soir, nous lisions en commun le dernier roman de Walter Scott. Une promenade séparait la lecture du travail : c'était là notre vie.

Je ne suppose pas que tu aies encore lu *Quentin Durward*. Tu es bien heureux, car tu as en perspective un fort grand plaisir. L'action ou

plutôt l'intrigue m'en semble faible, mais la peinture des caractères m'en paraît singulièrement remarquable et il y a des scènes faites de génie. La prison de Louis XI à Péronne offre une suite de chapitres que tu rangeras probablement comme moi parmi les plus beaux que Walter Scott ait écrits. Il connaît le cœur humain comme Shakespeare. Shakespeare n'aurait pas peint avec plus de relief et de vérité qu'il ne l'a fait le caractère de Louis XI dans ses replis les plus profonds et dans ses nuances les plus fines. Charles le Téméraire est rendu avec la même supériorité, mais il est moins difficile à bien peindre que son inexplicable rival. Si ce roman était imprimé chez Galignani, je l'aurais été demander de ta part et je te l'aurais envoyé, mais il ne l'est pas encore. Je me contente de te faire passer les lettres qui sont arrivées pour toi.

M. Lacretelle m'a envoyé les trois volumes qu'il a déjà publiés de ses œuvres avec cette suscription : *A MM. Lebrun et Martin.* J'attendrai que tu sois de retour pour te les donner à lire. Qui de nous deux en sera le possesseur? C'est un combat d'amitié qui le décidera. Je te laisserai choisir entre le rôle de Pylade et celui d'Oreste.

Je ne t'envoie point de nouvelles politiques : tu ne t'en soucies guère et je n'en sais pas beaucoup plus que tu n'en trouves dans ton journal chaque matin. Des nouvelles littéraires il en est peu. On commence cette semaine les répétitions de *Turnus* et de *Pierre de Portugal*. *Turnus* sera joué d'après les apparences au commencement d'août, *Pierre de Portugal* à la fin de septembre. *L'École des vieillards* ne peut par conséquent être représentée avant novembre. Ainsi, dans la supposition que rien ne dérangerait mes espérances, *le Cid d'Andalousie* ne peut voir le jour avant le mois de janvier. M^lle^ Mars n'est pas encore revenue. On l'attend dans les premiers jours de la semaine prochaine. J'ai demandé aux comédiens une lecture pour le 4 juillet. Voilà où j'en suis. Tu vois que je ne serai pas beaucoup plus avancé à ton retour que je ne l'étais à ton départ...

Lebrun à Aubernon.

Paris, vendredi, 25 juillet 1823.

... Je ne vous écris qu'un mot. Je n'ai encore rien entamé de mes affaires. Je n'ai été revoir ni Talma ni M^lle^ Mars. Je crois M^lle^ Mars malade en ce moment, car elle ne joue pas. Dès que je serai un peu tranquille et assis chez moi, je me mettrai à travailler à mes retranchements et à terminer la copie de mon ouvrage, qui doit passer sous les yeux des censeurs. On me dit qu'ils sont plus inflexibles et plus impitoyables que jamais...

C'est, en effet, aux censeurs que l'ouvrage doit revenir maintenant, et c'est eux qui causeront à l'auteur ses premières tribula-

tions. Celui-ci essaie d'abord de donner satisfaction, sans trop nuire à sa pièce, aux exigences de la censure, qui ne paraît pas avoir une idée bien nette de ce qui convient et de ce qu'elle veut.

Lebrun à Duparquet.

Paris, 17 août 1823.

... Mes affaires ne m'occupent plus beaucoup ici, car je crois m'apercevoir que les soins qu'on m'avait conseillé de prendre sont inutiles. Lémontey, qui devait rendre ma pièce au bout de deux jours, l'avait encore entre les mains ce matin. Que feront les autres? Il insiste sur la suppression de plusieurs choses fort importantes; il craint qu'on ne me demande de changer le roi en infant; que devient ma pièce? A la grâce de Dieu. Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, je ne veux plus m'en mêler. Chazet, à qui M^me^ Pomaret a écrit de venir, est encore à paraître, ce qui prouve que ma *protectrice* a sur lui peu d'influence...

Martin à Lebrun.

Paris, 5 septembre 1823.

Mon ami, j'ai vu ce matin la machine à vapeur, je veux dire le chef du bureau des théâtres. Ce n'est qu'aujourd'hui que le travail passe sous les yeux du ministre et ce n'est que demain que M. Coupart en saura le résultat, s'il y en a un.

Le coupart est le nom que nous donnons en agriculture à une espèce de mécanique... mais pardon, je sens que je m'égare.

Il n'est pas sûr que le travail soit fait aujourd'hui. Le ministère est une espèce de vieille machine assez semblable à la machine de Marly. Il a cent roues et pas une qui marche; je suis fort d'avis de les remplacer par une pompe à feu.

Je m'en vais à la Chaumette et j'en ai besoin. J'ai la tête pleine de couteaux, de limes, de marteaux et de lames de faulx qui m'incommodent beaucoup. Je vais tâcher de les faire sortir en y faisant entrer de plus douces images [1].

A propos de douces images, quand me rapportes-tu la tienne? Reviens bien vite si tu veux me retrouver homme, car je sens que je deviens mécanique à vue d'œil.

Je te serre dans l'étau de mes deux bras.

Les difficultés qui surgissaient pour Lebrun étaient fort graves, car aucun des censeurs ne voulait prendre sur lui d'autoriser la

1. Il publiait alors, dans *le Courrier français*, des articles sur l'exposition des produits de l'industrie.

pièce, jugeant le sujet trop dangereux, et les bureaux du ministère de l'Intérieur, dont dépendaient alors les théâtres et la censure, ne se souciaient pas d'encourir le blâme du pouvoir en acceptant l'œuvre téméraire d'un auteur jeune encore. Lebrun fait de nombreuses allusions aux diverses phases de cet état de choses dans les lettres qui suivent et qui mettent au courant des péripéties de cette lutte obstinée. Pour en sortir, le poète eut l'idée de recourir à Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères et qui, sollicité à cet égard par M^me^ la comtesse d'Haussonville, voulut bien venir à l'aide de Lebrun. Ce puissant concours ne fut pas inutile, s'il ne leva pas aussitôt les obstacles surgissant de partout.

Lebrun à Lourdoueix.

Paris, le 3 novembre 1823.

Monsieur, j'ai donné hier à M. Coupart *le Cid d'Andalousie* remis au net avec toutes les corrections indiquées par la censure. J'ai regretté de ne pouvoir être admis à vous le remettre à vous-même. Il me semble que j'aurais eu beaucoup de choses encore à ajouter à tout ce que je vous ai dit en faveur de mon ouvrage. Puisque vous avez témoigné l'intention d'y jeter encore les yeux, je suis assuré qu'une lecture nouvelle vous fera voir sous un meilleur jour le personnage qui a excité votre sévérité. C'est un roi du treizième siècle, ce sont des mœurs qui n'existent plus. Rien de semblable ne se passe maintenant; cela ne touche à personne. Vous remarquerez sans doute que le duel que le roi Sanche IV commande est amené par une passion amoureuse et non par la politique, et qu'à part cette passion, il est irréprochable, il est noble, généreux, clément, brave. La seule bravoure sur une scène française suffit pour couvrir et faire pardonner tous les défauts d'un homme. Enfin, Sanche IV au cinquième acte est tellement relevé que l'impression qu'il laisse dans l'âme est loin de lui être défavorable. Je conçois, monsieur, qu'étant placé par le pouvoir comme en sentinelle, vous soyez d'abord sur le qui-vive quand vous lisez un ouvrage dramatique. Votre position même vous doit porter naturellement à faire pencher votre balance du côté le plus sévère, car elle vous expose, permettez-moi de le dire, à ne regarder les choses que d'un côté; mais je suis assuré qu'en les examinant de nouveau, votre justice rétablira l'équilibre et que vous trouverez mon ouvrage aussi peu dangereux et aussi innocent qu'il l'est en réalité.

Quant au changement que vous paraissiez souhaiter que je puisse faire dans le premier acte et dans une partie du rôle de Sanche IV, après y avoir bien pensé, j'ose vous affirmer qu'il est absolument impossible.

Si l'ouvrage est, comme je le suppose, renvoyé par votre ordre aux

censeurs, j'ai lieu de croire que celui d'entre eux qui m'a été le plus sévère, et d'après l'avis duquel vous avez proposé l'ajournement, donnera lui-même de son premier avis une explication qui me sera favorable. Mais ces renvois amèneront peut-être des retards nouveaux, et j'aimerais, monsieur, à vous devoir tout entière une justice à laquelle tant de difficultés et d'obstacles donneront pour moi le prix d'une faveur.

J'ai l'honneur, etc.

Le Cid d'Andalousie [1], après plusieurs mois d'attente, avait été renvoyé à son auteur avec notification de la part des censeurs de corriger et de supprimer certains morceaux et certains vers, qu'ils jugeaient convenable de ne point laisser entendre au théâtre.

Ces morceaux ont été corrigés et offerts de nouveau à l'approbation de la censure. Ordinairement, quand elle indique quelques endroits à corriger, c'est une marque qu'on approuve l'ouvrage quant au fond; si l'ouvrage entier était condamnable et dangereux, on ne se prendrait pas à quelques détails, et c'est dire à l'auteur que l'on représentera sa pièce que de lui demander des changements : on ne le soumettrait pas à un travail long et ingrat, pour lui déclarer ensuite que ce travail est inutile.

Les censeurs n'avaient donc, lorsque l'ouvrage leur a été présenté pour la seconde fois, qu'à examiner si les corrections exigées étaient bien ou mal faites. Ils avaient jugé la pièce en masse, ils n'avaient plus qu'à en discuter les détails, et cependant, contre toute règle, *le Cid d'Andalousie* se trouve ajourné, sans qu'on en veuille donner officiellement une seule raison.

Il est à supposer que la raison de l'ajournement est celle-ci. Un des personnages de la tragédie est Sanche IV, roi de Castille. On craint que ce personnage ne prête à quelque application; mais, dans la réalité, il n'y a aucune ressemblance entre l'aventure de Sanche IV, laquelle est une intrigue d'amour, et ce qui se passe en ce moment dans la Péninsule. Il faut une bien bonne volonté, ou une susceptibilité bien grande, pour trouver quelque analogie entre des choses si diverses. Les endroits qui pouvaient prêter à quelque application politique ont été corrigés ou supprimés d'après l'indication des censeurs.

Il y a cinq censeurs. L'un d'eux étant absent, quatre seulement ont été appelés à donner leur avis. De ces quatre avis, on est assuré que deux sont favorables et proposent d'autoriser la représentation. Les deux autres, bien que ne trouvant dans l'ouvrage aucune mauvaise *tendance*, proposent l'ajournement; encore un de ceux-là, d'après les explications verbales qu'il a données, n'a-t-il prétendu ajourner l'ouvrage que jusqu'à ce que Ferdinand VII, rentré à Madrid, ait par-

1. Note de Lebrun à la comtesse d'Haussonville pour la remettre à Chateaubriand.

donné ou puni, de telle sorte enfin que les vers qu'on veut lui appliquer dans *le Cid d'Andalousie* ne puissent plus paraître au roi d'Espagne et lui être un blâme ou un conseil. Dans cet état de choses, le chef de division qui est chargé de protéger les lettres au ministère de l'Intérieur a jugé prudent de faire pencher sa balance du côté de la sévérité : cela lui a paru plus sûr pour lui; dans tous les cas, il était bien certain ainsi de ne point se compromettre avec l'autorité en sacrifiant une pièce et un auteur.

Il est probable que le ministre de l'Intérieur s'est borné à approuver le travail de son chef de division, car ses grandes occupations ne lui auront pas permis et ses goûts particuliers ne lui auront pas conseillé de prendre connaissance de l'ouvrage même.

Il serait fort important qu'une opinion qui eût du poids auprès de M. de Corbière l'engageât à se faire représenter le travail de ses bureaux ou à ordonner un nouvel examen de la pièce.

On a l'espoir que si M. de Chateaubriand entendait l'ouvrage, le jugement qu'il pourrait en porter ne serait pas sans beaucoup d'influence.

On ne prétend pas en appeler d'un ministre à un autre ministre, mais seulement obtenir l'intervention d'un homme de lettres qui fait autorité, et qui par le haut rang qu'il occupe dans la politique comme dans la littérature, est le juge naturel d'une affaire qui tient à l'une et à l'autre.

La comtesse d'Haussonville à Lebrun.

Ce samedi.

Ma lettre pour M. de Chateaubriand est partie, monsieur; je ne puis vous cacher qu'elle a été écrite bien plus dans l'intention de vous être agréable, que dans l'espérance de vous être utile, car je sais bien mal demander, et bien rarement obtenir; mais vous saurez au moins que j'ai fait parvenir votre demande et que j'y joins tous mes vœux. J'ai annoncé une lettre de vous. Vous voudrez donc bien ne pas tarder à l'écrire.

Chateaubriand à la comtesse d'Haussonville.

Je serais bien heureux, madame, de pouvoir entendre l'ouvrage de M. Lebrun, mais les affaires ne me laissent pas un moment de repos. Je recevrai M. Lebrun avec le plus grand plaisir. Votre recommandation, madame, augmentera beaucoup le désir que j'ai de lui être utile.

Agréez, madame, je vous prie, l'hommage de mon respect.

CHATEAUBRIAND.

Samedi soir, 13 novembre (1823).

Lebrun à Chateaubriand.

16 novembre 1823.

Monseigneur, je prends la liberté de m'adresser à Votre Excellence pour une affaire qui n'est point du ressort de son département, mais qui concerne les lettres, et en cela me semble vous appartenir plus qu'à toute autre personne dépositaire de l'autorité. J'ai l'espoir que vous voudrez bien m'accorder un moment d'audience. Il s'agit d'une tragédie et de la censure. Permettez-moi dès à présent quelques détails.

Il y a plusieurs mois que la Comédie-Française envoya aux bureaux de la censure un ouvrage dramatique qu'elle comptait jouer cet hiver, et où M^lle^ Mars devait, pour la première fois, se montrer dans un rôle tragique, à côté de Talma. Cet ouvrage a pour titre : *le Cid d'Andalousie*. Les mœurs d'un beau pays que vous avez parcouru s'y trouvaient peintes avec quelque vérité, et la Comédie-Française semblait avoir fondé beaucoup d'espérances sur cette tragédie d'une couleur nouvelle. Le sujet est étranger à la politique; mais par malheur il s'y trouve un roi. Il est rare qu'une tragédie puisse s'en passer. Par malheur aussi, l'Andalousie est en Espagne. Quoi qu'il en soit, après avoir été longuement examiné par la censure, mon ouvrage m'avait été renvoyé avec l'indication de quelques vers à corriger et de quelques scènes à retoucher.

Quand le censeur renvoie un ouvrage pour qu'il y soit fait des corrections, c'est d'ordinaire une marque certaine que l'ouvrage en lui-même est approuvé et que la représentation ne dépend plus que de la docilité de l'auteur. On ne le soumettrait point, sans cette convention tacite, à un travail long et ingrat.

Ce travail a été fait et la pièce renvoyée aux bureaux. Après m'être soumis avec docilité aux corrections indiquées, je ne devais donc plus en attendre que l'approbation définitive.

Mais voilà que sur ces entrefaites un des censeurs vient à mourir. Un autre le remplace : il demande où s'exercer. Mon manuscrit se trouvait là : on lui en fit la politesse. Tous les endroits un peu délicats ayant été corrigés, il ne peut s'en prendre qu'à l'ensemble; et, par un motif que je ne puis comprendre, il se décide contre, et cette opinion, bien qu'opposée à celle des premiers juges, a toutefois servi de règle à la décision des bureaux et mon manuscrit m'a été renvoyé sans lettre du ministre, sans décision officielle, sans qu'on daignât me donner une raison.

Je ne sais, monseigneur, s'il est en votre pouvoir de redresser ma mauvaise étoile. Il m'a semblé que ma pièce vue d'un regard plus élevé serait jugée ce qu'elle est, un ouvrage sans danger et sans nul rapport avec les circonstances où nous sommes. Enfin, je n'ai obéi, en vous écrivant, qu'à une impulsion naturelle qui m'a fait croire que je pou-

vais en appeler d'un jugement peu juste au ministre auteur des *Martyrs*, dont la prose écrite pour les poètes m'avait souvent troublé le cœur dès ma jeunesse et sur les pas duquel j'ai voulu visiter la patrie d'Homère.

Monseigneur, la position où l'on me place ne me permet pas la modestie. J'ignore quel avenir m'est destiné. Mais que sait-on? Il peut arriver que la protection que vous aurez accordée au *Cid d'Andalousie* soit comptée un jour parmi vos titres de gloire.

Je ne croirai point cette démarche infructueuse si elle peut m'obtenir l'honneur de voir Votre Excellence et de l'entretenir quelques instants.

J'ai l'honneur d'être, monseigneur, de Votre Excellence, etc.

LEBRUN.

Lebrun à Lourdoueix.

Paris, le 3 décembre 1823.

Monsieur, je n'ai point insisté, il y a un mois, pour obtenir un rendez-vous que la décision prise rendait en effet inutile. Mais depuis un mois les choses me paraissent avoir bien changé, et les événements en Espagne ont été encore plus vite que le temps. Je suis assuré que mon censeur le plus sévère n'a pas cru en proposant l'ajournement de ma pièce en suspendre la représentation de plus d'un mois ou deux. La plus grande partie de ce temps est écoulée. Il s'écoulerait deux mois encore et peut-être trois, avant que la pièce pût être apprise et jouée. Ne trouverez-vous point, monsieur, qu'un ajournement fixé et limité, qu'une approbation qui remettrait la représentation à deux ou même à trois mois, pourrait concilier la prudence de la censure avec mon intérêt et celui du théâtre?

Son Excellence le Ministre des Affaires étrangères m'a dit, il y a quelques jours, qu'il vous avait écrit au sujet de mon ouvrage. Voulez-vous être assez bon pour m'accorder un moment d'audience? Je crois que le mardi est le jour où vous recevez. J'ai donc lieu d'espérer que je pourrai avoir l'honneur de vous voir demain.

Agréez, monsieur, etc.

Tandis que, sous toutes ces influences, la résistance de la censure s'amollit, au contraire il se prépare au théâtre une sorte de mauvaise volonté qui prendra bien des apparences et usera de tous les prétextes. Lebrun le sent et il en parle trop abondamment pour ne pas le laisser nous dire lui-même les formes de cette nouvelle opposition, voilée d'abord et incertaine, mais très déterminée et qui va prendre de jour en jour une allure plus directe.

Lebrun à Duparquet.

Paris, mercredi 28 avril 1824.

... J'ai vu depuis votre départ censeurs et acteurs, je sais déjà que Lacretelle m'a condamné; je ne connais pas les rapports des autres; s'ils écrivent au ministre dans le même sens qu'ils m'ont parlé, j'ai lieu de croire que trois d'entre eux au moins me seront favorables. Mais je n'ai reçu aucune réponse à la lettre que j'ai adressée à M. de Lourdoueix, ce qui me fait craindre qu'il ne penche la balance du côté de ceux qui me seront contraires. Du reste, les obstacles que j'avais prévus commencent à s'élever du théâtre. Le comité demande, avant de fixer l'époque à laquelle ma pièce pourra être jouée, que je lui fasse connaître de quelle manière j'entends distribuer les rôles. C'est une mesure inusitée à laquelle je refuse de me soumettre. M^lle^ Mars, qui comprend comme moi que l'on tire par là à bout portant contre elle, croit que nous ne pouvons guère nous en tirer l'un et l'autre sans porter l'affaire au tribunal du public, ce qui m'engagerait dans de grands ennuis et dans une polémique à laquelle je suis fort peu propre. En attendant, j'ai combiné avec elle les mesures à prendre pour éviter d'en venir aux moyens extrêmes, et si je puis parvenir à détacher de la ligue M. Damas en offrant un appât à sa vanité, je mènerai peut-être la barque au port sans trop de difficulté. Mais, mon ami, que cela va me prendre de temps et me causer de tracas! User ce beau temps à d'ennuyeuses courses! donner un printemps tout entier à des tripotages de coulisses, c'est vraiment dommage, car on ne vit qu'une fois et l'air des bureaux et des coulisses n'est pas moins nuisible à ma santé qu'il est contraire à mon travail. J'ai bien besoin des champs; que les rues de Paris me fatiguent et me déplaisent! Par moments je forme la résolution de tout laisser là et de m'en aller m'asseoir sous un arbre, d'y rester sans bouger de place, d'y vivre comme une plante, de végéter, jouir de l'air, dormir, oublier...

Saint-Maurice, lundi 24 mai 1824.

La semaine dernière, à peu près à pareil jour, je vous écrivais, mon ami, une lettre contente. Je vous disais que l'affaire de la censure était heureusement terminée, que mon manuscrit allait m'être rendu, qu'il ne me manquait plus que l'approbation des dernières corrections imposées, quinze ou vingt vers seulement, enfin que j'allais à Paris reprendre ma pièce approuvée du moins de M. de Lourdoueix. Je suis revenu de Paris le soir, en ne rapportant, comme à l'ordinaire, que de l'espérance, et une espérance fort voisine du découragement. Je ne sais quel pouvoir inconnu et malfaisant avait encore agi; l'ouvrage était de nouveau envoyé à la censure. L'affaire ne va guère mieux du côté des comédiens, mais comme leur décision est subor-

donnée à celle de la censure, je ne puis agir que fort peu, tant que je n'aurai pas obtenu l'approbation définitive. Vous croyez, voyageurs que vous êtes, que pendant que vous courez là-bas, on marche du moins ici. Point du tout. Ici, tout reste immobile et stagnant. Rien ne bouge; on se couche et on s'endort toujours à la même place. On n'est pas le lendemain plus avancé que la veille. Ainsi, les heures, les jours, les semaines, les mois se passent et on attend sans cesse à vivre sans vivre jamais. Je crois que vous dites vrai, et Mme Aubernon aussi, je ferais mieux de ne point m'obstiner dans cette double lutte, qui tue en détail mon temps et ma vie. Mais enfin, j'ai commencé, il faut finir. J'ai eu six mois de patience, peut-être je suis au jour d'en recueillir le fruit. Encore un coup de rame, peut-être j'arrive à terre. En tout cas, j'ai pris mon parti; le résultat, quel qu'il soit, ne m'étonnera pas, voilà qui est dit. Ces noms seuls de *censeurs*, *comédiens*, *pièce*, me causent un si profond dégoût que je sens en moi un mouvement de répulsion, quand ils me viennent à l'idée; et je ne veux pas d'ailleurs que, de ce paradis où vous êtes, vous ne me voyiez jamais de loin que comme un pauvre misérable damné, s'agitant avec ennui dans son enfer et s'y enfonçant davantage par les efforts mêmes qu'il fait pour en sortir...

Lebrun au comité de la Comédie-Française.

Paris, le 5 juin 1824.

Messieurs, avant de répondre à l'objet particulier de la lettre que m'a écrite M. Lemazurier, comme organe du comité d'administration, je prendrai la liberté de vous faire une observation sur quelques expressions de cette lettre.

Je n'ai point fait *dans ma lettre précédente demande d'un tour de faveur*; j'ai réclamé ce qui me semblait acquis par la promesse et la parole des membres du comité. Le tour promis devait être inscrit sur vos registres aussitôt après l'approbation du manuscrit. Je vous ai présenté le manuscrit revêtu de l'approbation ministérielle. Certes, si je n'avais pas cru devoir compter avec pleine confiance sur la parole donnée, me serais-je décidé à dépenser tant de temps, de travail, de soins pénibles pour obtenir à bref délai cette difficile approbation?

Vous me dites que les choses ont changé depuis que cette promesse m'a été faite, que la Comédie a fait cet hiver une expérience fatale, que la suite des représentations de *l'École des vieillards* vous a mieux éclairés sur vos véritables intérêts, que vous n'aviez pas dû songer, en me donnant votre parole, que je ferais une distribution de rôles aussi préjudiciable aux intérêts de la Comédie. Je me souviens, messieurs, d'avoir causé alors avec plusieurs d'entre vous de la distribution même qui fait notre dissentiment actuel, et quoique cette distribution n'eût point alors votre approbation plus qu'aujourd'hui, vous ne m'en avez

pas moins fait la promesse que vous me disputez maintenant. Ma position en ceci est toute particulière. Quelles que soient *les demandes* sur lesquelles vous vous proposiez de statuer dans votre prochaine assemblée, elles ne sont point *de même nature* que la mienne; plusieurs *demandent* le tour de faveur, moi, *je le réclame*.

Pour répondre maintenant à l'invitation que vous me faites de vous transmettre la distribution des rôles du *Cid d'Andalousie*, je ne puis m'empêcher de protester encore contre cette mesure inusitée et qui blesse en moi le droit des auteurs; mais je ne veux point rendre notre discussion interminable, et comme votre invitation a pour unique but de connaître la distribution du principal rôle de femme, je ne refuse point de vous l'écrire : j'ai *offert* et *promis* ce rôle à M^lle^ Mars, je l'ai fait pour elle, dans sa manière, dans la forme de son talent. Je considère comme indispensable au succès de mon ouvrage que ce rôle soit établi par celle qui me l'a inspiré. J'ai entendu plusieurs d'entre les sociétaires de la Comédie-Française dire avec raison que *Marie Stuart* eût couru grand risque si le rôle de Leicester n'eût point été rempli par Talma. Le rôle que j'ai donné à M^lle^ Mars est plus nouveau encore peut-être dans le drame tragique, et pour qu'un tel essai ne me soit pas fatal, il faut que le rôle soit joué tout à fait tel que je l'ai conçu. Ceci soit dit sans offenser en rien une actrice tragique pour laquelle j'ai autant d'attachement que d'admiration.

L'éloignement où se trouve M^lle^ Mars en ce moment de Paris me rendrait en tout cas difficile un changement quelconque à la résolution que j'ai prise, et certes, pour y changer quelque chose, ce serait un moment mal choisi que celui de son absence : elle a droit de compter sur ma promesse jusqu'à ce qu'elle-même puisse et veuille m'en dégager.

Comme l'intérêt matériel de la Comédie me paraît être votre grande objection, sans examiner si cet intérêt est véritablement attaqué par la réunion de Talma et de M^lle^ Mars dans un même ouvrage, ce que je suis loin d'admettre, je vous ferai observer, pour entrer le plus qu'il m'est possible dans vos idées, que l'époque à laquelle je demande que mon ouvrage soit représenté, n'est point l'époque des grandes recettes, et que si vous me jouez, comme je le souhaite et l'espère encore, au mois d'août, vous aurez tout l'hiver libre pour d'autres pièces et pour votre répertoire des deux genres.

Recevez, messieurs, etc.

Les objections faites à Lebrun par le comité de la Comédie-Française sont donc d'une double espèce : d'abord on lui refuse un tour de faveur, c'est-à-dire qu'on n'accepte pas que sa pièce, revêtue maintenant du *visa* de la censure, prenne, pour être représentée, le tour d'une autre pièce d'un autre auteur, en l'espèce Népomucène Lemercier, qui avait chance de n'être jamais jouée: en second lieu, les comédiens se plaignaient que les deux princi-

paux rôles du *Cid d'Andalousie* fussent confiés aux deux protagonistes de leur troupe, M^lle^ Mars et Talma. La première objection ne manque pas de fondement et c'est celle que Lebrun essaie de résoudre le plus vite. La seconde est plus spécieuse et sera plus difficile à surmonter. Pourtant l'auteur s'y essaie en liant partie avec M^lle^ Mars et en tâchant de raisonner le comité.

Lebrun à M^lle^ Mars, à Bruxelles.

Le 9 juin 1824.

Je vous ai promis, madame, de vous écrire la décision définitive du comité. Votre cause est trop mêlée à la mienne dans cette affaire pour que je tarde à vous instruire de cette décision, bien différente de celle que nous avions dû espérer. Le tour de faveur qui m'avait été assuré par des paroles que je croyais sûres a été accordé à un autre ouvrage. Les membres du comité qui m'avaient donné leur parole n'ont point nié leur promesse, mais ils ont prétendu qu'ils devaient à l'intérêt de la Comédie de ne la point tenir : « qu'ils n'avaient pas pensé, en m'assurant le tour de faveur, que je ferais une distribution de rôles préjudiciable au théâtre; le théâtre ayant fait par *l'Ecole des vieillards* une expérience fatale, votre réunion à Talma dans une même pièce ne devait plus se renouveler : cela porterait un coup mortel au Théâtre-Français; vous devez jouer la comédie et non la tragédie; on attendait beaucoup de mon ouvrage, il paraissait destiné à un grand succès et ainsi on était disposé à le jouer avant tous, mais à cette condition qu'une autre distribution du rôle serait faite, c'est-à-dire que je vous retirerais un rôle que j'ai fait pour vous. » J'ai persisté et j'ai déclaré que je ne pouvais rien changer à ma détermination, et que ce serait dans tous les cas un temps mal choisi pour cela que le temps de votre absence. C'est alors que le tour qui m'avait été promis et auquel partant j'avais droit, a été donné à une tragédie de M. Guiraud.

Mais j'avais en réserve le tour que M. Lemercier m'avait offert, et si Messieurs les membres du comité avaient pu retirer une parole qu'ils m'avaient donnée, s'ils pouvaient disposer du tour qu'ils m'avaient promis, avec légalité sinon avec moralité, il me semblait du moins que rien ne pouvait les autoriser légalement à empêcher entre M. Lemercier et moi un échange qui donnait à ma pièce le premier tour de droit. On a trouvé des objections contre *Camille*. *Camille* était primé par d'autres pièces. A la bonne heure. Mais quand j'ai fait chercher sur le registre *la Journée des dupes*, et qu'il a été trouvé que cette pièce n'était primée par aucune autre, d'abord tout le monde a gardé le silence, puis un des membres du comité s'est écrié que, puisque la glace était rompue, il fallait s'expliquer franchement. « Je savais bien, a-t-il dit, de quoi il était question; je connaissais les bonnes intentions

de la Comédie pour mon ouvrage et pour moi, mais en donnant le principal rôle de ma pièce à M^lle^ Mars, je plaçais le comité dans la nécessité d'employer contre cette distribution tous les moyens qui étaient en son pouvoir; il avait le droit de se refuser à l'échange offert, cet échange ne pouvait avoir lieu qu'avec le consentement du comité, et le comité n'accordait pas ce consentement. »

Il m'avait toujours paru jusqu'à présent que lorsque deux auteurs s'entendaient pour prendre la place l'un de l'autre, la Comédie n'avait rien à voir dans cette transaction. Je ne pense pas qu'il y ait aucun droit écrit à ce sujet, et si l'on en appelle à l'usage, l'usage est, ce me semble, en ma faveur.

Quoi qu'il en soit, il ressort ceci de toutes nos discussions :

1° Que ma pièce étant une de celles sur lesquelles le comité comptait, il eût été disposé à accorder le tour de faveur promis et que ce tour ne m'a été retiré que parce que je n'ai point consenti à vous retirer votre rôle.

2° Par la même raison qu'il me retire le tour de faveur, il me retire le droit que je tiens de M. Lemercier et refuse de reconnaître notre échange.

3° Enfin, il s'oppose absolumant à ce que vous jouiez dans un drame tragique parce que cela est contraire aux intérêts de la Comédie, parce que les parts qui avaient été l'an dernier de 18 000 fr. n'ont été que de 12 000 fr. cette année, parce que votre réunion à Talma dans une même pièce a été cause de cette diminution d'émoluments, parce qu'enfin vous êtes au Théâtre-Français pour jouer la comédie et non pas la tragédie.

Comme c'est véritablement contre vous que se soulève dans cette affaire l'opposition du comité, voyez, examinez, décidez. Voulez-vous renoncer à vos droits, ou voulez-vous les soutenir? Voulez-vous abandonner un rôle qui vous a plu dans mon ouvrage, et que tout le monde parmi vos camarades même trouvait vous convenir si bien? J'entends vous le conserver, je persiste dans ma résolution, persistez-vous dans la vôtre? Je le désire, je l'espère, j'en suis sûr, car je connais votre courage et votre amitié.

LEBRUN.

Lebrun au Comité.

Jeudi, 17 juin 1824.

Je suppose qu'on reconnaisse aujourd'hui le droit qui m'est acquis par la substitution du *Cid d'Andalousie* à *Camille.*

Ma pièce peut être jouée dans les derniers jours du mois d'août et voici mon calcul.

M^lle^ Mars sera revenue de ses voyages du 15 au 20 juillet, Talma une dizaine de jours auparavant.

En m'entendant avec M. Guiraud, qui ne peut dans tous les cas être

joué avant le mois d'octobre, puisque Mlle Duchesnois part au 1er juillet pour deux mois, je distribue sur-le-champ tous les rôles de mon ouvrage; j'ai l'assurance que Talma et Mlle Mars les apprendront pendant leur absence et les pourront savoir en grande partie à leur retour. Aussitôt après l'arrivée de Talma commencent les répétitions. Elles prennent aussitôt après l'arrivée de Mlle Mars toute leur activité. Quarante jours suffisent pour ces répétitions, car les rôles auront été distribués près d'un mois avant qu'elles ne commencent. On pourra donc jouer la pièce du 25 au 30 du mois d'août. J'offre le dédit qu'on voudra pour garantie de l'engagement que je puis prendre, du moins quant à ce qui regarde Mlle Mars, Talma et moi.

De cette sorte, ma pièce ayant été jouée à fin d'août, on pourra, après le second voyage de Talma en Belgique, monter concurremment tragédie et comédie, et l'hiver entier sera libre pour ces deux ouvrages. Au lieu de cela que peut-il arriver? que des discussions et dissensions retardent, contrarient les diverses études, et qu'au lieu de trois ouvrages montés pour le commencement de l'hiver, on en ait peut-être à peine un. Pendant le mois d'août, de septembre, d'octobre, on est encore à la campagne. L'époque que je propose pour la représentation de mon ouvrage est donc conciliatrice et favorable aux divers intérêts de la Comédie.

Voici une autre idée que je hasarde et qui leur serait aussi favorable; je n'ai pas mission pour la mettre en avant, mais j'ai l'espérance que si le comité la trouvait bonne, je pourrais la faire agréer aux deux personnes qu'elle touche. Je me repose, en cette espérance, sur leur amour pour l'art et sur leur amitié pour moi, et pense qu'ils voudraient bien faire de leur côté quelque sacrifice pour concourir à lever les obstacles qu'on oppose au *Cid d'Andalousie*. Voici cette idée toute simple: c'est que Talma et Mlle Mars, au lieu de jouer chacun dix fois par mois comme ils y paraissent obligés, jouent chacun douze fois pendant la durée des représentations de mon ouvrage, si tant est que mon ouvrage ait une *durée*. Et voici dans ce cas comment je distribuerais ces douze fois : huit jours la pièce nouvelle, quatre jours une comédie, quatre jours une tragédie. Ainsi chaque semaine aurait une représentation séparée pour chaque genre; ainsi chaque mois aurait seize représentations de deux illustres pensionnaires, et la différence de seize à vingt serait amplement compensée par le surplus de recette qu'opérerait la réunion de Mlle Mars et de Talma dans la même pièce. Il me semble que par là tout le monde gagne; et on évite peut-être une discussion qui, engagée, que sait-on, dans les salons, dans le public, dans les journaux comme au théâtre, sans aucun fruit pour personne, pourrait devenir fatale à tout le monde, et surtout à ces intérêts matériels qui élèvent contre moi tant d'obstacles.

Qu'on me permette un calcul : que Talma et Mlle Mars jouent séparément chacun dix fois, leurs recettes montant l'une dans l'autre à trois mille francs, le produit total de leurs vingt représentations sera de soixante mille francs pour le mois.

Au lieu de cela qu'ils jouent huit fois mon ouvrage, il me semble que, s'il a le succès que vous en paraissez vous-même attendre, il doit donner par représentation environ cinq mille francs, somme totale quarante mille francs. Restent huit représentations qui doivent donner vingt-quatre mille francs, puisque nous les avons portées plus haut chacun à trois mille francs; le produit total sera donc pour le moins de soixante-quatre mille francs. Vous voyez que si l'art et le public gagnent quelque chose, la Comédie ne perd pas. Je ne parle ici que d'intérêt, mais vous mettrez peut-être la justice en ligne de compte, et si vous avez cru pouvoir et même devoir me retirer un tour de faveur, j'espère que vous ne vous trouverez pas compétents pour annuler un tour de droit.

Maintenant, quant à ce qui regarde la mission que vous avez reçue de vos commettants, de la Comédie entière, vous voilà, ce me semble, fort en règle. Vous m'avez retiré le tour de faveur; la Comédie n'aura point à vous reprocher votre condescendance, puisque plusieurs d'entre vous n'ont pas craint de sacrifier leur parole individuelle à ce qu'ils considèrent comme l'intérêt de la Comédie. Mais je vous apporte un tour de droit; vous ne pouvez véritablement vous y opposer, vous ne pouvez vous dispenser de le reconnaître, et seulement, en faisant que le tour ait son effet à la fin du mois d'août, vous choisissez, ne pouvant l'empêcher, l'époque où la mise en scène de ma pièce doit être, pour me servir d'un terme conforme à vos idées, moins *préjudiciable* aux intérêts du Théâtre.

Contre la double tactique du comité, Lebrun oppose une double défense. Il s'efforce d'obtenir d'un confrère la substitution de sa pièce à une autre dont la date d'acceptation soit si ancienne qu'elle ne puisse pas être primée par une précédente, et Népomucène Lemercier lui fournit le moyen de faire réussir cette combinaison. D'autre part, après avoir discuté point par point les prétentions des comédiens, il se montre intraitable sur le rôle de M^lle^ Mars et sur la nécessité de ne le confier qu'à elle. A cet égard il s'exprime avec une netteté qui ne peut laisser le moindre doute sur son intention.

Lebrun à Népomucène Lemercier.

Paris, le 18 juin 1824.

Monsieur, je me suis présenté chez vous vendredi et samedi et j'ai eu beaucoup de regret de ne point vous rencontrer. Je voulais vous faire part de la réponse qu'ont faite les comédiens à la demande que je leur ai adressée. Messieurs du comité établissent, pour repousser M^lle^ Mars de la tragédie, une législation toute nouvelle et toute singulière. Ils

prétendent qu'un auteur ne peut céder son tour à un autre, que je ne puis substituer avec votre autorisation *le Cid d'Andalousie* à *Camille*, sans le consentement de la Comédie. Il m'avait toujours semblé jusqu'à présent que le registre qui fixe les tours était seulement destiné à établir les droits respectifs des auteurs, qu'il importait seulement aux auteurs qu'un ouvrage reçu après un autre ne passât point avant, que la Comédie n'était que conservatrice de ces droits, mais que si deux auteurs s'entendaient pour prendre la place l'un de l'autre, elle n'avait rien à voir dans cette transaction qui lui devait être indifférente. Mais voici un autre point pour lequel je viens réclamer le secours de votre mémoire. Le comité prétend « que M. Lemercier ne *peut* céder le tour de *Camille* parce qu'il s'en est servi *lui-même* pour *Charlemagne*, tragédie de sa composition qui, ayant été reçue le 9 février 1816 et ayant été jouée le 27 juin suivant, *n'a pu l'être que par cette substitution, puisqu'elle ne l'a pas été par un tour de faveur* ». Il doit y avoir quelque inexactitude dans cette assertion; mais pourrais-je vous prier, monsieur, d'être assez bon pour me mettre en état d'y répondre et pour m'écrire là-dessus deux mots à Saint-Maurice, où je suis retourné?

Le comité prétend encore que le plus ancien tour dont vous puissiez disposer est primé par d'autres ouvrages; c'est une vérification facile à faire, s'ils ne me refusent pas de voir dans leurs registres. Dans tous les cas *la Journée des dupes* que vous avez eu la bonté de m'offrir ne serait primée par *aucun autre ouvrage*. Elle est reçue depuis vingt ans; mais peut-être elle n'a point été relue. Dans ce cas, m'autoriseriez-vous à la relire? et ne prendrait-elle pas alors, d'après le règlement de la Comédie, son rang de primauté?

Pardon, monsieur, de vous occuper un moment de ces tracasseries et d'abuser ainsi de votre obligeance. Je serais retourné à Paris ce matin pour vous voir si j'avais pu espérer vous rencontrer chez vous.

J'ai vu samedi M^lle^ Mars; elle est revenue de Bruxelles samedi et est repartie pour Rouen le lendemain matin et pour un mois de congé encore. Elle est furieuse contre le comité. Elle a su de Talma la substitution que vous me permettez de faire; elle prend sa part dans ma gratitude.

Voulez-vous agréer, monsieur, l'expression nouvelle, etc.

Népomucène Lemercier à Lebrun.

Monsieur, reprenons bien les choses ainsi que nous en avons parlé, afin d'éviter tous les malentendus et de vous fournir les justes moyens de lever les difficultés qu'on vous oppose et dont je désire vous débarrasser, si je le puis.

La Journée des dupes ne peut me procurer un tour que si sa réception enregistrée il y a vingt ans n'est pas annulée par des règlements postérieurs et ne nécessite pas une seconde lecture. J'ai déclaré que *je ne*

le ferais, ni ne le *laisserais faire par personne*. On a trop souvent abusé de mes communications littéraires; et je suis las d'être sans cesse dépouillé de mes inventions les plus originales.

Quant à *Camille* et à *Clovis*, je vous ai offert le tour de l'un des deux, et je pense en avoir le droit puisque mon *Richard III et Jeanne Shore* a pris la place de l'un de ces ouvrages et que l'autre me reste inscrit sur les registres. Les Comédiens se trompent en vous disant que *Charlemagne* n'a été joué qu'en vertu du tour de l'un ou de l'autre, car la réception de *Charlemagne* date de l'époque du Consulat et non de l'année 1816. Cette réponse peut vous servir à détruire la première des objections : il vous sera plus difficile de repousser la seconde relative au consentement par lequel la Comédie-Française approuve les échanges de tour entre les auteurs. Je crois me rappeler qu'il faut que les Comédiens adoptent ces arrangements et que nous ne pouvons les traiter sans leur accord. En ce cas, vous jugez qu'il me serait impossible de les contraindre et que tout mon vœu de vous être agréable ne m'autoriserait pas à réclamer contre eux une sorte d'injustice. Tâchez de vous appuyer encore des titres de réception que j'ai acquis pour *Philippe-Auguste* et *Beaudouin*, tragédies en trois actes, *reçues autrefois à l'unanimité*, comme le fut antérieurement *la Journée des dupes*. Ce sera du moins un prix de mes travaux que d'avoir l'occasion de vous assurer un moyen d'obtenir un nouveau succès dans votre poétique carrière.

Agréez toutes les assurances de mon zèle et de ma considération distinguée.

N. L. Lemercier.

Ce 22 juin 1824.

Lebrun au comité.

Paris, 7 juillet 1824.

Messieurs, permettez-moi de reprendre la discussion où nous l'avons laissée, et de revenir sur le grand argument que vous m'opposez, en vous armant, contre *le Cid d'Andalousie*, des succès de *l'École des vieillards*, qui, dites-vous, vous a ruinés. Talma et M^lle^ Mars ont attiré pendant plusieurs mois tout Paris à ce bel ouvrage, et vous ne voulez pas qu'un pareil scandale se renouvelle; et vous prétendez que cela a blessé les intérêts matériels de la Comédie. Je n'ai pas entendu dire pourtant que *l'École des vieillards* ait fait à la Comédie un tort aussi irréparable, et si, en effet, dans l'espace de trois mois, elle a répandu près de deux cent mille francs dans vos coffres, il ne me semble pas qu'elle ait nui très sensiblement à vos intérêts. Il se peut faire que quelques vanités froissées aient nui à ces intérêts en refusant de jouer le lendemain des représentations brillantes, tout le monde voulant être du beau jour et personne du lendemain; mais il me semble qu'il y eût eu une vanité plus noble à penser que vous aussi, le lendemain des jours où jouent

Talma et Mlle Mars, vous pouviez à votre tour attirer le public. Il n'est pas sage à vous de l'accoutumer à croire qu'il n'y a que deux personnes au Théâtre-Français, et que quand elles ne jouent pas, il n'y a rien qui puisse attirer du monde. Les beaux talents qui marchent après Talma et Mlle Mars ne se rendent pas justice en se dépréciant à ce point et l'on prend quelquefois au mot ceux qui se font trop modestes.

Mais mettons un moment de côté vos intérêts et parlons de vos droits. Nous parlerons ensuite de vos devoirs.

Tous les droits sont égaux entre les sociétaires de la Comédie-Française. En remontant à l'origine de votre contrat, vous avez le droit, l'obligation même, de jouer comédie, tragédie et drame. Lorsque Talma et Mlle Mars sont entrés à la Comédie-Française, ils ont contracté les mêmes obligations que vous et acquis les mêmes droits. Considérée indépendemment de la faveur publique et du grand développement de son talent, Mlle Mars est comme vous tous sociétaire; elle n'a pas plus de droits que le moindre d'entre vous, mais aussi elle n'en a pas moins. Or, tous peuvent jouer dans tous les genres. M. Baptiste, M. Damas, M. Michelot jouent également la tragédie et la comédie, M. Desmousseaux aussi, M. Dumilâtre aussi, Mme Bourgoin, qui est le double de Mlle Mars, joue dans les deux genres : tous les acteurs de la tragédie jouent dans la comédie, à moins que la nature de leur talent ne soit tout à fait contraire à l'exercice de leur droit. Or, l'actrice qui double Mlle Mars peut jouer la tragédie, et Mlle Mars ne le pourrait pas! Cela est insoutenable. Le droit qu'avait Mlle Mars quand elle était moins grande, elle ne l'aurait plus parce qu'elle est plus digne de l'avoir. Cela n'a pas de nom! Mais bien plus, ce droit dont elle a joui hier, elle ne pourrait en jouir aujourd'hui? Elle aura joué avec Talma dans la tragédie d'*Omasis*, dans la tragédie d'*Arthur de Bretagne*, dans le drame de *Misanthropie et repentir*, dans la comédie de *Shakespeare amoureux* (je n'ose nommer *l'École des vieillards*) et elle ne peut jouer avec Talma dans *le Cid d'Andalousie*? J'entends : on la laisserait jouer dans la tragédie, si elle y jouait sans Talma; ainsi il faudrait exclure Talma de la tragédie pour y voir Mlle Mars. Et d'où vient cela? Parce que la réunion des deux grands acteurs dans un ouvrage sur lequel vous paraissez fonder des espérances menace les intérêts de la Comédie. Plus l'ouvrage aura de succès, plus les intérêts de la Comédie seront blessés. Je vous ai précédemment répondu sur ce point de manière à n'y pas revenir.

Mais, messieurs, permettez-moi de vous le dire, car enfin vous n'êtes rois que deux heures par jour, et on peut du moins dans les entr'actes vous dire la vérité, il y a quelqu'un à qui vous ne pensez pas, c'est le public. Ce serait une grande erreur de croire que le public soit institué pour vous, et non pas vous pour lui; que vous ouvrez un théâtre comme on ouvre une boutique, pour le plus grand bénéfice des associés. Vous n'avez pas le droit d'exploiter un théâtre qui est la gloire de la France et le représentant de l'art, comme une compagnie de com-

merçants qui ne considère dans son exploitation que les intérêts de la commandite. C'est en faveur de l'art dramatique que vous sont donnés les subventions de l'État. Vous oubliez que vous appartenez à l'art et au public; servir l'un et plaire à l'autre, voilà vos devoirs. S'il peut être utile pour l'art et intéressant pour le public de voir Mlle Mars prendre un nouvel essor, développer dans un drame héroïque un rôle qui a besoin pour réussir de sa grâce et de son naturel, vous n'avez pas le droit d'empêcher ce beau talent de prendre tout son développement; vous ne pouvez lui interdire d'essayer une route nouvelle, de seconder l'art dans les nouveaux pas qu'il veut faire, de prêter enfin à nos rôles tragiques la vérité et le naturel dont on les accuse souvent de manquer. C'est un vœu du public dont je crois être l'interprète, un vœu auquel vous serez contraints de satisfaire. Vous nuisez au plaisir du public, vous nuisez à l'art théatral, mais vous nuisez encore plus, s'il se peut, à l'art dramatique, car enfin vous défendez aux auteurs leurs innovations, le mélange des genres. Vous me dites : « Nous jouons la tragédie, la comédie, le drame, et nous ne connaissons pas autre chose ». Et pourtant il peut se faire qu'un ouvrage paraisse qui ne serait rien de tout cela, qui tiendrait de ces divers genres et n'appartiendrait précisément à aucun. Le public approuvera ou désapprouvera, mais vous, messieurs, vous ne pouvez vous établir les régulateurs de l'art; parce que vous avez des acteurs pour jouer les jeunes premiers, les princes, les rois, les confidents, les jeunes princesses, les grandes princesses, serai-je forcé absolument de jeter mes rôles dans le moule particulier de chacun de vos emplois? Ce n'est point seulement ma cause que je défends, c'est la cause de l'art.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire : *le Cid d'Andalousie* ne sera pas joué. Je renonce à faire représenter l'ouvrage auquel j'attachais mes espérances, auquel vous aviez attaché les vôtres; j'y renonce parce que je ne veux pas renoncer à mes droits et trahir ainsi en ma personne ceux de tous les auteurs. J'ai le droit de distribuer les rôles de ma pièce comme il me plaît et de la manière qui me paraît lui être plus avantageuse. J'ai donné le rôle d'Estrelle à Mlle Mars; je le lui maintiens; elle-même veut le garder, et la pièce sera jouée par Mlle Mars ou elle ne sera pas jouée du tout. Je ne voudrais pas que la grande actrice qui tient chez vous le sceptre des princesses et des reines pût voir en ceci une offense et un doute de son talent. Je ne parle point ici de l'affection particulière que j'ai pour elle; je dois rendre un éclatant hommage à un mérite auquel j'ai dû deux succès, et celle qui a prêté tant de charme à Télémaque, à Marie Stuart, ne saurait être l'objet de mon ingratitude. Mais le rôle d'Estrelle est écrit dans un ton, dans un genre, qui n'est pas le sien.

Je finis et je répète : *le Cid d'Andalousie* sera joué par Mlle Mars ou ne sera pas joué. Le regret en sera sans doute beaucoup plus grand pour moi que pour vous, le public sera privé d'un spectacle qu'il attendait et où il eût aimé à trouver quelque nouveauté, mais ce ne

sera, je l'espère, que momentanément; l'obstacle se lèvera peut-être bientôt de lui-même. Vous avez beau opposer à la représentation du *Cid d'Andalousie* et lui imposer des conditions qui en excluent M^lle^ Mars, comme vous n'en avez pas le droit, croyez, messieurs, que vous n'en aurez pas longtemps le pouvoir.

L'attitude déterminée de Lebrun, son entente avec M^lle^ Mars et Talma finirent par aplanir bien des difficultés, et l'on peut entrevoir que l'ouvrage sera représenté dans les conditions que l'auteur désire. Ce n'est pas à dire qu'il ne surgira plus d'objection et que tout se résoudra au gré du poète. Les Comédiens Français tenaient encore en réserve quelques petites embûches, qui toutes, heureusement, purent être évitées, et, si elles retardèrent encore la représentation du *Cid d'Andalousie*, ne l'empêchèrent du moins pas. La trace de ces vétilles est demeurée dans la correspondance de Lebrun et on va l'y suivre.

M^lle^ Mars à Lebrun.

21 juillet 1824.

J'ai parlé de cela à Talma hier soir et l'ai engagé à venir à l'assemblée. Il m'a dit avoir vu le matin même M. Guiraud et qu'il lui avait paru assez raisonnable; qu'il désirait seulement faire maintenir son tour de faveur qui lui avait été accordé, mais qu'il ne disputerait point pour passer avant vous. Il prétend, du moins à ce que dit Talma, que vous avez le tour de droit de Lemercier, et que contre cela il n'y a rien de changé à sa position. Si c'était ainsi, je ne verrais que Pichald de très blessé, puisqu'il espérait être joué après vous. Je ne crois pas, telle chose que l'on tente, qu'on puisse maintenant revenir sur une chose aussi avancée. Je verrai pourtant quelques personnes ce matin. Vous, voyez Talma; il est essentiel qu'il soit à l'assemblée. Je ne sais pas si Dupuis est en état de sortir; mais il me semble qu'il ne faut rien faire pour vos rôles qui paraisse rejeter la première représentation seulement après le retour de Talma. Il faut toujours avoir l'air de compter sur des études suivies. Lafon est furieux que vous ne lui ayez point offert de rôle; j'ai oublié hier de vous conter son humeur. Il faut laisser la répétition à l'heure indiquée, et être très exact, vous, à vous y trouver. Allez voir Talma et obtenez de lui une parole d'*honneur* que, quelque chose qui arrive à cette assemblée, il se prononcera pour ne jouer aucun ouvrage avant le vôtre. Car au fait, s'il cédait, il paraîtrait être de moitié dans cette nouvelle lâcheté du comité. Faites-lui sentir cela, et étant sûr de lui, le reste n'est plus rien. Qu'il vienne me prendre s'il veut, à midi moins un quart, et je le mènerai au théâtre; je sui

même capable de lui offrir une côtelette à onze heures et demie précises. Je vous attends tous deux.

Mille compliments. M.

Michelot à Lebrun.

27 juillet 1824.

Monsieur, personne plus que moi sans doute n'apprécie mieux et votre talent et vos qualités personnelles; j'ai été assez heureux pour vous en donner plusieurs fois l'assurance. Aussi il m'a été très pénible de me trouver, par la force des choses, en opposition avec vous dans l'affaire du *Cid d'Andalousie*, après vous avoir donné le premier, je crois, le conseil de demander le tour de faveur pour cet ouvrage. Je ne reviendrai point sur le passé auquel j'ai pris part et je ne parlerai point du présent, n'y étant pour rien; je me suis interdit tout droit à cet égard par la démission de membre du comité que j'ai eu l'honneur d'adresser jeudi dernier à M. le duc de Duras.

Comme administrateur, j'ai rempli mon devoir et vous le reconnaissez vous-même par votre lettre. Comme homme, je ne conserve ni rancune ni ressentiment et contre personne et surtout contre vous, monsieur, qui ne pouvez être blâmé de servir les intérêts de votre gloire par tous les moyens qui s'offrent à vous.

Comme acteur, je suis à votre disposition pour le rôle que vous voudrez bien me confier dans votre tragédie du *Cid d'Andalousie*, que je regarde toujours comme une des pièces les plus remarquables de notre époque.

J'ai bien l'honneur d'être, monsieur, etc.

P. Michelot.

31 juillet 1824.

Monsieur, je désirerais beaucoup qu'avant la plus prochaine répétition du *Cid*, il me fût possible de vous voir, soit chez vous, soit chez moi, pour vous prier de me lire le rôle du roi, que je considère comme très difficile et rempli d'une prodigieuse quantité de nuances pour lesquelles j'ai besoin de votre opinion. Comme il est nécessaire que je n'aie aucun reproche à me faire dans une étude aussi majeure, j'aurai même peut-être à combattre quelques-unes de vos idées, jusqu'à ce que nous soyons d'accord. Toutefois comme il est juste que je soumette mes lumières aux vôtres, je n'entreprendrai rien dans la composition de mon rôle qu'il n'ait eu votre approbation.

J'ai bien l'honneur d'être, etc. P. Michelot.

Lebrun à Martin.

3 août 1824.

J'arrive de Paris où j'ai passé cinq jours, et je ne regrette point de ne t'avoir pas écrit avant d'y aller, puisque j'avais des doléances à

t'écrire, et que j'ai maintenant de bonnes nouvelles à te donner. Tu arrives ainsi à mon contentement sans passer par ma fatigue et mon ennui. Décidément ma pièce va être jouée. Le retour de Mlle Mars a changé la face des affaires. Elle a pris fort au sérieux l'opposition dont j'étais l'objet par rapport à elle, elle a déclaré au comité qu'elle se considérait comme personnellement attaquée, qu'elle n'était plus sociétaire du moment qu'on lui disputait un droit qui appartenait à tous les sociétaires, et qu'enfin elle ne paraîtrait pas sur le théâtre avant que justice nous soit faite. Les comédiens qui la connaissent pour femme de tête et de résolution ont eu peur que la chose ne devînt fort sérieuse; ils ont vu derrière Mlle Mars tout un public animé contre eux; ils ont entendu tous les cris des journaux, que sais-je? tous les sifflets du parterre; enfin, ils ont pris un arrêté par lequel *le Cid d'Andalousie* doit être mis sur-le-champ en répétition. Maintenant je fais copier les rôles, et j'en prépare la distribution. Je vais éprouver sans doute, par la mauvaise humeur des comédiens, beaucoup d'obstacles de détail. La distribution de mes rôles sera difficile à faire; je m'attends que plusieurs seront refusés, mais n'importe, les deux principaux personnages de ma pièce seront admirablement remplis et c'est plus qu'il ne faut pour assurer un succès. Bien que la décision paraisse certaine, je ne puis pas encore absolument y croire; je crains que les réclamations des auteurs, que l'opposition toujours permanente de Michelot, que mille choses imprévues ne viennent me traverser. Je ne commencerai à être bien tranquille que lorsque j'aurai vu plusieurs répétitions, lorsque j'aurai pris possession du théâtre ou du moins lorsque j'aurai moi-même officiellement avis de l'arrêté qui a été pris en faveur de mon ouvrage...

... Jouy m'a fait inscrire sur la liste des candidats pour l'Académie. J'étais incertain, je le suis encore. Il y a deux places : Delavigne sera porté pour celle de Mgr de Bausset. Ni Delavigne ni moi ne serons nommés. L'archevêque de Paris et Soumet paraissent avoir la majorité. Demain notre côté gauche se réunit chez M. Daru. Si huit ou dix voix au moins ne me sont pas assurées, j'écris à Raynouard d'ôter mon nom de la liste et je ne me présente pas. Ce pauvre M. Lacretelle est, à ce que m'a dit hier M. Boudonville, bien souffrant et bien changé. C'est un si bon et si excellent homme que je ne puis m'empêcher de partager bien vivement la crainte de ses amis. Ses derniers ouvrages publiés me l'ont fait apprécier et aimer plus encore. En politique rien de nouveau... Béranger est venu ici passer la journée. Il te trouve heureux de ton *indépendance*; il voudrait bien comme toi avoir un habit dont les basques n'accrochent nulle part.

Lebrun à Damas, sociétaire de la Comédie.

7 août 1824.

Je voulais aller vous voir ce matin, monsieur, quelqu'un que je suis forcé d'attendre m'en empêche. Je voulais aller vous parler de Lafon

et du chagrin qu'il a ressenti de se voir oublié dans la distribution de mes rôles. D'après ce que vous m'en avez dit, vous et plusieurs autres personnes de la Comédie, je suis allé le voir hier, car j'avais à cœur de lui bien assurer que ce qu'il appelle un oubli tenait à son congé, et non à mille autres causes qu'il imaginait. Il m'a profondément peiné. Il aurait, m'a-t-il dit, fait le sacrifice d'une partie de son congé pour jouer dans mon ouvrage et se serait arrangé, comme il le pourrait encore, pour faire concorder son départ et son retour avec le départ et le retour de Talma et, pour ne déranger en rien les dispositions de la Comédie et les miennes, quant aux répétitions et à l'époque de la représentation. Je vous avoue que je me suis senti fort touché et honoré de son regret et de l'extrême bonne volonté qu'il témoigne pour mon ouvrage. Il m'a assuré que vous verriez volontiers et sans aucune peine qu'il fût chargé du rôle que je vous ai donné. Comme j'ai en vous et en lui une égale confiance, si vous ne tenez pas à ce rôle aussi fortement qu'il paraît y tenir, je verrais de mon côté sans peine que vous voulussiez bien le lui céder. L'assemblée d'avant-hier a pu témoigner, en effet, que ma pièce vous inspirait moins d'empressement qu'à lui. Cela soit dit sans reproche. Vous avez d'ailleurs tant d'autres études à faire. Enfin, d'après la conversation que vous avez eue ensemble, M. Lafon a conçu cette espérance. Il paraît tout à fait assuré que ce qui doit lui faire beaucoup de plaisir ne vous fera aucune peine, et dans ce cas je consens volontiers à ce que vous résigniez votre rôle entre ses mains.

Recevez, monsieur, etc.

Talma à Lebrun.

Mon cher Lebrun, il m'est venu dans l'idée d'emporter votre manuscrit à Bruxelles, pour lire votre *Cid* au roi et à la reine en petit comité. Ce serait me procurer un grand plaisir, et à la reine et au roi une des plus agréables soirées du monde. Vous sentez que votre manuscrit ne sortira pas de mes mains. Il faudrait laisser la pièce avec le rôle de Bustos en entier, parce que le roi entend fort bien ce langage. Si vous n'êtes pas à Paris et que vous ne puissiez pas m'apporter votre manuscrit avant après-demain mercredi, vous pourriez le donner à Vedel, notre secrétaire, qui me le ferait passer par une voie très sûre. Voyez si cela vous agrée.

Tout à vous de cœur.

TALMA.

Ce lundi 1er [septembre 1824].

Il faudrait que Vedel eût le manuscrit jeudi ou vendredi au plus tard.

Lebrun à Martin.

Saint-Maurice, 8 septembre 1824.

Il ne tiendrait qu'à moi, mon ami, d'accuser de mon silence, non pas les sables mouvants, mais la poste qui, depuis que le bon M. de Doudeauville gouverne la maison du Roi, est fort mal gouvernée et met quelquefois deux jours pour apporter nos lettres de Paris à Saint-Maurice. J'aime mieux te faire *un aveu dépouillé d'artifice* et te dire que le travail, la fatigue qui le suit et l'agréable compagnie que nous avons eue à Saint-Maurice m'ont tour à tour détourné d'écrire. Ta lettre que je reçois et celle que Rosalie a reçue me donnent quelques remords, et je ne veux point sortir de ma chambre, ce matin, avant de les avoir apaisés.

Hélas! mon ami, pendant que tu te promènes de Barèges à Bagnères, de Cauterets à Gavarnie, que tu vas visiter Roland, le Marboré et la grotte de Gèdres, tu crois qu'on marche à Paris, qu'on avance, qu'il s'y passe quelque chose, qu'il y a du nouveau. Promène-toi encore, et fais si tu veux le tour du monde, sans craindre que rien change et bouge en ton absence. A Paris, il y a un Français de moins, voilà tout. Un règne nouveau commence et, ce me semble, sous de favorables auspices. Mais le ministère est toujours là; même stagnation dans nos affaires particulières. Je commence par les tiennes, et je devrais, si je n'étais bon prince, relever l'air de reproche avec lequel tu m'en parles. Tu seras bien sot dans ta barbe, quand tu verras que tes reproches tombent à faux. J'ai été deux fois au ministère, mais je n'ai trouvé qu'une fois M. Brenier, qui m'a dit avec toute la franchise d'un sous-chef qu'il n'était rien arrivé de Constantinople qui te concernât. L'ancien secrétaire d'ambassade est resté à son poste, et on ne prévoit point de changement de ce côté. Les changements que M. de Chateaubriand se proposait de faire dans les consulats sont renvoyés à un avenir indéterminé. On croit même que, sous le ministre actuel, aucun changement n'aura lieu dans cette partie. Ainsi ton absence, fût-elle encore prolongée, ne saurait nuire à tes intérêts. On ne parle point encore du retour de Jacqueminot; cependant le duc d'Angoulême a de l'influence maintenant au conseil et paraît en avoir sur son père; il serait donc possible qu'il le fît revenir à Paris.

Ton autre commission auprès de la vertueuse M^me^ Félix est faite aussi, et tu trouveras les choses prêtes à ton retour. Mais si tu subordonnes ton retour à la première représentation du *Cid d'Andalousie*, je cours grand risque de ne t'embrasser qu'au commencement de décembre, et j'avais espéré de te revoir beaucoup plus tôt. Je comptais même sur toi à Saint-Maurice pour l'été de la Saint-Martin.

Talma est en congé et ne doit revenir à Paris que vers le 25 de ce mois. Les répétitions de ma pièce ne commenceront ainsi qu'avec

novembre. Il faut pour la mettre en état d'être jouée, environ un mois et demi. Tu vois donc que je ne puis guère te la promettre que pour tes étrennes ; mais je ne puis permettre que ta vacance se prolonge jusque-là, et tu viendras, s'il te plaît, au plus tard pour le 1er décembre. Je suis seul, j'ai absolument besoin de conseils et même de secours...

Lebrun à Duparquet.

7 novembre 1824.

Mon bon ami, j'espère qu'il est temps encore qu'un mot de moi vous arrive à Milan et corrige la fin de la lettre que j'ai envoyée avant-hier à Mme Aubernon. Je me suis trop hâté de lui dire ma mésaventure et je regrette vivement le chagrin qu'elle a dû vous faire à tous : cette vague a encore passé sur moi sans me noyer. M. de Duras a pris un arrêté qui ordonne la continuation des répétitions de mon ouvrage. Je ne suis pas au bout des désagréments que cette affaire doit entraîner pour moi ; mais enfin je me mets à espérer de nouveau que ma pièce sera jouée. Je rentre pour vous le dire bien vite, et puis adieu, mon ami, car il faut que je me remette à l'instant en courses. La vie des galères me semble devoir être assez douce en comparaison de celle que je mène...

Paris, 11 novembre 1824.

Je voulais vous écrire et bien longuement, mon ami, car j'en ai besoin ; je voulais causer de *nous* et je ne puis vous parler que de *moi* et encore bien à la hâte. Cette année a été pour moi toute pénible et difficile ; la fin m'en épouvante. Le chemin me devient de plus en plus glissant : j'ai perdu la confiance et je marche maintenant parce qu'il le faut, mais avec la conviction que je marche vers un précipice. Je regrette déjà ma pauvre Estrelle comme si on l'avait tuée. J'ai gagné le procès qu'Arnault m'a suscité. Mais Arnault en appelle au public. Tout le monde, même ses amis, le trouvent inconcevable et absurde, mais bien que quelques journaux m'aient fait déjà des offres de service, lui-même a des journaux qui lui sont dévoués et qui me livrent la guerre. Jusqu'à présent je n'ai pas fait de fautes, mais qu'il va m'être difficile de n'en pas faire dans la lutte publique qui semble s'engager. Cette pauvre Mlle Mars en a déjà ressenti les effets. Avant-hier, dans une pièce assez mauvaise de Mme Sophie Gay qu'on donnait pour la première fois, Mlle Mars a eu à soutenir une cabale dirigée personnellement contre elle. Un journal a osé dire : « Nous l'attendons au *Cid d'Andalousie.* » Il n'y a pas de dégoûts dont ne cherchent déjà à l'abreuver les petits journaux de théâtre. Arnault est un homme implacable. Tous ceux qui nous connaissent l'un et l'autre lui donnent tort sans nous entendre. Mais il crie à l'oppression, il parle de son exil, de son malheur, de sa proscription que nous voulons continuer, et

finira par jeter un vernis défavorable sur moi, et je verrai peut-être arriver, au jour du *Cid d'Andalousie*, les combattants de *Germanicus*. M^lle^ Duchesnois a donné ce matin sa démission; j'ai arrêté celle de Lafon en lui donnant un rôle. *Le despotisme de M^lle^ Mars* est le cri de ralliement et trouvera des échos; et si M^lle^ Duchesnois se retire, elle aura, au jour du *Cid d'Andalousie*, des vengeurs de sa retraite. Il est impossible de voir plus de complications se réunir contre un ouvrage. Ajoutez à cela une ligue d'auteurs, à la tête desquels se trouve Ancelot qui me recrute des ennemis. Le champ de la littérature est vraiment une arène de bêtes féroces. Mon ami, je ne veux plus de la réputation, je ne pousse plus de désirs vers elle, cela coûte trop cher; je n'aspire plus qu'à la paix et à l'aise d'une vie sans soins. Ma tête est trop faible et mon cœur trop facile à s'agiter. Je suis heureux du moins de penser que vous revenez pour soutenir mon dernier pas et pour me consoler si je tombe.

L'incident auquel Lebrun vient de faire allusion fut le dernier sérieux avant la représentation de sa pièce. A. V. Arnault, incité sans doute par les comédiens, avait émis la prétention de prendre le rang de Lebrun et de faire jouer une tragédie de lui, *Germanicus*, avant *le Cid d'Andalousie*. C'était inattendu, mais surtout peu correct de la part d'Arnault, lié depuis longtemps avec Lebrun, qui l'avait toujours traité avec franchise et cordialité. Lebrun ne se prêta pas sans récriminer à cette combinaison, et il se défendit si bien qu'il eut aisément gain de cause. Voici la lettre nette et digne qu'il écrivit sur ce sujet à Arnault.

Paris, 14 novembre 1824.

Monsieur, rien ne pouvait m'être plus pénible que le différend qui vient de s'élever entre *le Cid d'Andalousie* et *Germanicus*. Pour ce qui me regarde en cette affaire, si au lieu d'aller réclamer à mon insu le droit de prendre mon rang, vous étiez venu aimablement me demander de vous laisser mettre devant moi, j'aurais pu consentir à voir se reculer encore le but vers lequel je suis près d'arriver; je vous aurais offert du moins de marcher ensemble; mais vous en appelez, sans même que j'en sois prévenu, au comité des comédiens; vous allez demander de passer sur-le-champ, de substituer tout à coup, contre toute justice, un ouvrage que la censure vous a rendu la veille à un ouvrage mis à l'étude depuis plusieurs mois; et quand les comédiens vous parlent de l'obstacle que ma pièce oppose à votre empressement, vous répondez : « M. Lebrun est mon ami! » Quoi, monsieur, c'est parce que je suis votre ami que vous ne craignez pas de venir demander à prendre ma place. Quoi, c'est votre *Germanicus* que vous jetez devant moi pour me barrer le passage, ce même *Germanicus* dont je m'hono-

rais d'avoir été le patron dans votre exil, que j'ai mis moi-même sur la scène française et auquel j'ai prodigué les soins du zèle le plus dévoué. Cela serait mal, monsieur, quand même vous auriez de votre côté la justice. Et pourquoi cet empressement qui renverse tout? *Germanicus* a sa fortune faite. Il a obtenu un triomphe.

Une chose en tout ceci m'étonne beaucoup : c'est que vous vous soyez plaint de moi, quand c'était à moi de me plaindre. Vous m'attaquez et puis vous vous récriez parce que je fais résistance, et je vous vois tout prêt à vous armer contre moi devant le public de tous les titres que vous donnent à sa bienveillance un nom illustre, votre âge et votre exil. Ces titres eussent été puissants sur moi, je le répète, si vous n'eussiez cherché à en faire prévaloir d'autres. Cependant qu'est-il arrivé? La décision d'une autorité, que vous-même ne me soupçonnez pas d'avoir le pouvoir d'influencer, a établi que les répétitions de ma pièce seraient continuées et qu'une étude depuis longtemps commencée ne se verrait pas interrompue pour faire place à une étude nouvelle; car, avouez-le, c'est une étude tout à fait nouvelle que celle d'une pièce jouée une fois, il y a huit ans, et où les rôles de M^lle^ Georges, de Saint-Prix, de Saint-Eugène restent du moins tout entiers à reprendre.

Maintenant, monsieur, que mon droit de primauté est bien reconnu, qu'un arrêté rendu public le confirme, et qu'il paraît clair même aux yeux de ceux qui vous sont le plus amis, je puis céder au souvenir de relations anciennes, et revenir aux concessions que je me sentais d'abord disposé à vous faire. Que ma pièce soit jouée un peu plus tôt, un peu plus tard, ce n'est pas là la question. Qu'ai-je surtout prétendu? Ne point abandonner mon tour, ne point le voir remis en doute et en débat, ne point me trouver, par ma condescendance, rejeté peut-être après tous les autres qui m'auraient pu dire : « Vous avez cédé votre place. » Je me suis défendu contre ceux qui me suivent et me poussent beaucoup plus encore que contre vous. N'est-il que moi enfin qui vous fasse obstacle? N'avez-vous pas à lutter contre d'autres prétentions que les miennes? Et lorsque je viens consentir ici à vous laisser passer avant ou avec moi, en dépit du danger que doit être pour *le Cid d'Andalousie* le voisinage de *Germanicus*, sommes-nous sûrs que mon consentement puisse seul vous suffire? Ce qui est du moins en mon pouvoir je le fais. Talma, ainsi qu'il l'a offert avec tant de bonne grâce et d'empressement, est prêt de mener de front l'étude de nos deux ouvrages. Tandis que l'on continue les répétitions du mien, faites faire, si vous le pouvez, les répétitions du vôtre. Occupons alternativement le théâtre; le plus tôt prêt passera devant l'autre, car je vous céderai le pas. Je suis plus jeune que vous, je porterai la peine de mon âge. Il ne sera pas dit, même par les gens les plus injustement légers, que j'aie pu concourir, seulement en apparence, à prolonger la proscription de votre *Germanicus*; et le public du moins ne m'accusera pas de vouloir contrarier l'intérêt qu'il vous porte et le vœu de ses plaisirs. Je ne vous

cacherai pas que la publicité que vous semblez vouloir donner à ce débat d'administration m'a fait une sorte de peine, pour vous sans doute autant que pour moi. Si je puis aimer la publicité pour mes ouvrages, je la redoute pour ma personne. Il faut se garder soigneusement, croyez-moi, de traîner devant les yeux d'un public indifférent ou moqueur de misérables querelles. Ce serait une chose honteuse que des gens de lettres, qui doivent s'estimer entre eux et se respecter eux-mêmes, se donnassent en spectacle dans les journaux comme dans une arène. Sentons mieux, monsieur, notre dignité et ne donnons pas de joie à nos malveillants !

Obtenez donc une réunion du comité, à laquelle soient invités les auteurs qu'intéresse ce débat. Ma bonne volonté ne peut, vous le pensez bien, avoir son effet que de leur aveu, puisque pour vous laisser passer, il faut que tous consentent comme moi à reculer d'un pas. Je puis me retirer devant vous, mais la déférence que j'aime à vous montrer ne saurait obliger les autres à une déférence semblable, et c'est d'eux-mêmes que vous devez l'obtenir.

Je désire, monsieur, que vous voyez dans cette lettre une nouvelle preuve du désir que j'ai toujours eu de vous être agréable, et un nouvel hommage à l'intérêt qu'inspire votre personne et au respect que commande votre talent.

LEBRUN.

Je ne saurais me défendre d'ajouter ici un mot au sujet de M^lle^ Mars. Plusieurs feuilles publiques la poursuivent violemment depuis quelques jours, depuis que le procès est jugé entre *Virginie*, *Germanicus* et *le Cid d'Andalousie*. J'affirme que M^lle^ Mars et Talma, que vous-même semblez accuser de partialité dans ce différend, y sont restés complètement étrangers. Comme les clameurs qui se sont élevées ont pris naissance avec notre discussion, il peut se faire qu'elles viennent, à votre insu, de quelques amis maladroits qui pensent vous servir : si cela est, veuillez les détromper et leur faire sentir que, comme M^lle^ Mars ni Talma n'ont pris aucune part au débat, il est souverainement injuste de les rendre responsables de la décision. Vous devez craindre plus que personne de laisser envelopper dans une proscription, quelle qu'elle soit, ceux qui ne l'ont pas méritée.

Lafon à Lebrun.

Monsieur, c'est avec un regret profond que je me vois forcé de renoncer au rôle de Bustos dans votre tragédie du *Cid d'Andalousie* Je vous le dis avec franchise et douleur, je ne trouve dans ce personnage rien qui puisse s'accommoder à la nature de mes moyens et de mon genre de talent.

Peut-être, monsieur, reconnaîtrez-vous un témoignage de mon

estime particulière pour vous dans l'effort plus que pénible que je fais pour renoncer au bonheur de vous être agréable en cette occasion. Jamais refus ne m'a plus coûté, mais il est déjà justifié par votre célèbre ami mon camarade Talma, et je le dois à l'intérêt de votre ouvrage et, si vous me permettez de vous l'exprimer, au soin que je dois prendre des dernières années de ma carrière dramatique.

Si quelques circonstances imprévues me fournissaient l'occasion de suppléer mon camarade Talma ou M. Michelot même, je me ferais un devoir de vous offrir mes services. Soyez donc, monsieur, assez bienveillant pour être sensible à mes regrets en appréciant toute leur sincérité et croyez à celle de mes sentiments les plus distingués.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LAFON.

Paris, ce 9 janvier 1825.

En dépit de toutes les résistances tentées par les comédiens depuis que la censure avait autorisé la représentation de la pièce, celle-ci finit quand même par voir le jour. Ce fut le mardi 1er mars 1825. La presse du temps apprécia fort diversement la tentative de Lebrun. Martainville, par exemple, dans *le Drapeau blanc* du 3 mars, jugeait sévèrement l'œuvre « plus bizarre qu'originale » et l'auteur « imitateur maladroit », tandis que, dans *le Globe* du 3 et du 5 mars, Auguste Trognon, après avoir très judicieusement analysé la pièce, l'appelait « une très remarquable production » qui mérite « un rang à part parmi tout ce que le théâtre a produit de nos jours ». Au lieu de poursuivre plus avant l'examen des sentiments de la presse sur *le Cid d'Andalousie*, nous préférons donner ici à son sujet quelques témoignages inédits, qui, pour venir des amis de l'auteur, n'en sont pas moins intéressants. Ce sont d'abord les billets que Lebrun lui-même adressait à sa femme au cours de la représentation. Puis, c'est une note du général Haxo analysant l'impression faite par la pièce sur le public. On trouvera à la suite une lettre émue de Jouy et aussi deux autres écrites, la première par le chimiste Chevreul, la seconde par Jean-Jacques Ampère, jeunes alors et vibrants pour la cause de l'art.

Voici les billets que Lebrun écrivait à sa femme, d'acte en acte, pendant la première représentation de sa pièce, sur des bulletins de service de la Comédie-Française.

PREMIER BILLET. — Le premier acte est fini, on l'a écouté avec attention, mais sans beaucoup d'applaudissement. Le second est commencé,

il est en train. On joue la scène des jardins. Tout va à ravir. On écoute avec plaisir. On applaudit. On s'amuse. J'entends du foyer où j'écris les bravos du parterre.

Deuxième billet. — Le second acte finit. Mes amis, mes amis, je crois que le succès se déclare. Beaucoup d'applaudissements ont accueilli : *Faites venir un prêtre.* La scène de nuit entre le Roi et Bustos a donné un petit moment d'hésitation, mais sans avoir un mauvais résultat. Courage, ma chère bonne Rosalie, me voilà maintenant plein d'espérance et je crois que la soirée sera belle.

Troisième billet. — La pièce continue à marcher vers le succès. Le quatrième acte a produit de l'effet, on l'a écouté avec beaucoup de silence et d'attention. On doit avoir pleuré. *Moi, moi je l'ai tuée*, a été fort applaudi. M^lle^ Mars avait trop peur, mais elle était belle. Cette représentation ne me fatigue pas du tout, et je suis beaucoup moins troublé que ce matin. Encore un acte, et puis, victoire ! du moins, je l'espère.

Note de Lebrun : Le billet qui semblait devoir suivre celui-ci n'a point été écrit. La victoire a été disputée. *Le Cid d'Andalousie* est resté maître du champ de bataille, mais non sans combat et sans blessures. Le cinquième acte était trop long. La première moitié en aurait dû être retranchée et elle l'a été en effet dans les représentations suivantes, qui ont eu plein succès, mais ont été suspendues à la quatrième, on sait pourquoi.

Note du général Haxo.

I^er^ acte. — Il paraît que l'exposition des caractères et des circonstances politiques n'est pas suffisante et qu'il faudrait pour cela une scène entre Bustos et Sanche. Il faudrait aussi que Bustos lui-même apprît au public que le Roi a déjà vu Estrelle et quelle inquiétude il en conçoit.

II^e^ acte. — La scène du bosquet semble devoir être raccourcie. L'insulte que reçoit le Roi n'est pas assez grave pour motiver sa conduite ultérieure.

III^e^ acte. — Il faut que le Roi fasse sentir que Bustos l'a reconnu ; qu'il soit furieux de l'insulte tant pour elle-même que par crainte que le public n'en soit instruit ; qu'en chevalier il déplore de ne pouvoir appeler lui-même Bustos. Le soupçon de Bustos relativement au motif qu'aurait Sanche de rompre le mariage ne serait pas suffisamment indiqué pour une première représentation.

IV^e^ acte. — La dernière scène est longue et a été mal jouée. Estrelle tourne trop longtemps autour des mêmes idées. Le public s'en est montré fatigué.

V^e^ acte. — Le Roi doit insister davantage sur sa parole de chevalier pour sauver Sanche. Il doit d'ailleurs craindre, mais intérieurement, que Sanche ne parle. Aussi ce n'est pas le crime qu'il doit déplorer,

mais seulement que Sanche ait été connu pour l'auteur du meurtre et arrêté. Il semble que le retour de Lara est inutile et que le conseil pourrait être donné par Elias, si on ne préfère pas supposer la loi existante. La scène des deux amants est encore longue, avant le jugement.

La longueur des entr'actes a beaucoup nui à l'intérêt.

Jouy à Lebrun.

2 mars 1825.

Mon ami, je ne vous dirai pas tout ce que j'ai souffert hier soir; j'en suis malade au lit ce matin. Jamais cabale plus odieuse ne s'est déchaînée contre un ouvrage, et il a fallu toute la force, tout le mérite du vôtre pour y résister. Ne vous découragez pas, c'est un véritable succès et j'ai la certitude qu'avec quelques coupures indispensables *ibitur ad astra...* Quel malheur que vous ayez confié le rôle du Roi à Michelot! J'étais tout découragé de la répétition; il a été cent fois plus mauvais hier et je serais tenté de croire... M^lle^ Mars, si délicieuse dans ce rôle d'Estrelle, s'est laissée intimider au premier signal de malveillance; elle reprendra tous les avantages. Je vous le répète, mon ami, il ne faut que des coupures, de larges coupures pour obtenir un triomphe complet. La pièce est trop longue : elle dure une heure de plus que toutes les autres tragédies; je pense, mon ami, qu'il ne faut pas craindre d'abréger même les plus belles scènes.

Vous avez trois fois le mot *influence*, il a fait un mauvais effet, il faut le faire disparaître.

Adieu, mon ami, j'aurais été vous voir si je n'étais pas aussi souffrant.

Tout à vous. JOUY.

Chevreul à Lebrun.

4 mars 1825.

Mon cher ami, je m'empresse de vous communiquer plusieurs choses qu'il est bon que vous sachiez. Vous ne pouvez douter de la malveillance du contrôleur qui était à la porte des acteurs : à cinq heures et demie il a refusé l'entrée du théâtre à mon beau-frère et à trois de ses amis qui étaient porteurs de billets *revêtus de votre double signature* ; à cinq heures trois quarts, il a laissé entrer une personne qui n'était pas de vos amis et qui s'est placée aux galeries; enfin, à six heures, il m'a refusé la porte sous le prétexte que les communications entre le théâtre et la salle étaient interrompues depuis quelques minutes seulement. J'ajouterai que le premier clerc de M. Chaulin s'est présenté plusieurs fois et à différentes portes avec un billet de M^lle^ Mars, et qu'il lui a été impossible de pénétrer dans la salle. *Ce jeune homme est tout*

dévoué à M^lle^ Mars. Il est de vos intérêts d'empêcher que ce qui est arrivé mardi à vos amis et à ceux de M^lle^ Mars n'arrive aujourd'hui.

Je suis bien fâché d'être retenu au lit par un violent mal de gorge; cela m'empêche non seulement de me réunir ce soir à vos amis, mais encore de prévenir assez à temps tous les miens qui pourraient vous servir.

Casimir Delavigne dit hier que votre pièce, avec des coupures, pourrait avoir *un succès de vogue*; qu'elle est pleine de beautés d'un ordre supérieur, et qu'il ne doute pas que le comité de la Comédie Française ne soit opposé au succès qu'elle mérite.

Soyez convaincu que personne ne prend plus d'intérêt à vos succès que votre ami

E. Chevreul.

J.-J. Ampère à Lebrun.

5 mars 1825.

Pends-toi, Crillon, me disais-je pendant le combat d'hier au soir. Mais qu'importe au triomphateur d'avoir compté un soldat de plus! Nous ne pouvons nous plaindre maintenant d'avoir eu des ennemis acharnés puisqu'ils sont battus. La résistance atteste les périls de la victoire et l'auteur du *Cid* doit se rappeler que son aîné a dit :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire!

Ils croyaient avoir porté un coup mortel à vous et à cette Muse nouvelle dont vous êtes le chevalier. Mais la Muse vous a dit : « Relève-toi, mon Cid! » comme Estrelle à don Sanche.

Votre dévoué et sincère admirateur.

J.-J. Ampère[1].

Ce sont là des échos de la première représentation. En somme, on avait reproché à l'œuvre de Lebrun quelques défauts qu'elle avait et d'autres qu'elle n'avait pas. Pour les premiers, il fut assez commode d'y remédier en partie, et, modifiée dans ce sens après avoir été jouée une fois, elle parut plaire davantage au public. Pour les défauts qu'on lui prêtait, il était difficile de les faire disparaître. Le ton de vérité du dialogue, la physionomie humaine des personnages, le pathétique simple et naturel des situations, le souci des mœurs historiques faisaient partie trop intégrante de la pièce pour qu'on pût songer à les modifier. C'était là, pour ainsi

1. Jean-Jacques Ampère, qui ambitionnait la renommée théâtrale et avait une tragédie, *Rachel*, destinée à la Comédie-Française, s'était lié alors avec Lebrun et se souciait des succès de celui-ci. Sur leurs relations on trouvera quelques détails circonstanciés dans *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, correspondance et souvenirs (de 1805 à 1864) recueillis par M^me^ H. Chevreux*, et en particulier, tome I, p. 304, 332, 336, 344, 354, 355, 356, 358, 360.

dire, sa raison d'être et ne pas l'admettre équivalait à rejeter l'œuvre elle-même.

D'ailleurs, certains acteurs soutenaient mal ce qu'ils avaient à défendre. Talma fut superbe, à son ordinaire. M^lle^ Mars, qui paraissait pour la première fois dans un rôle tragique, se montra d'abord incertaine de ses effets et trop sensible au manque de sympathie d'une partie du public. Mais elle se reprit bien vite et, dès la seconde représentation, elle jouait avec tous ses moyens, c'est-à-dire parfaitement. La pièce n'en fut pas moins suspendue après cinq représentations. Les acteurs réussirent alors ce qu'ils avaient tenté en vain auparavant. Blessés dans leur vanité, atteints surtout dans leurs intérêts, parce que, M^lle^ Mars et Talma jouant ensemble, le théâtre était privé d'une partie des belles recettes qu'ils obtenaient séparément, quelques interprètes de la pièce arrêtèrent son cours. Michelot avait mal traduit son rôle. Un peu plus tard, un autre acteur tombait malade et le restait jusqu'au départ de Talma. Puis, au retour de celui-ci, un troisième acteur refusait de jouer. Ecœuré, l'auteur retirait sa pièce et renonçait désormais au théâtre. Mais sa tentative n'avait été inutile ni à l'art dramatique ni à lui-même. Longtemps son œuvre demeura d'autant plus fameuse qu'elle était inconnue, n'ayant pas été imprimée, et le poète fit mieux ainsi figure de novateur. C'était, au reste, parfaitement exact. Il avait montré la voie en mêlant le pathétique simple et vrai, le langage naturel et sans recherche, au dramatique de la tragédie, et, en mettant le public à même de juger des qualités puissantes de M^lle^ Mars, il avait préparé le triomphe de la *Doña Sol* d'*Hernani*.

Paul Bonnefon.

LA QUESTION DU CONTRAT SOCIAL
UNE FAUSSE SOLUTION

Un important article de M. Albert Schinz, paru ici même l'an dernier[1], propose de ce qu'il appelle « la question du *Contrat social* » une solution nouvelle. Je la résume brièvement avant de la discuter.

C'est un problème en effet que de comprendre le *Contrat social*, d'en saisir et la cohérence interne et l'accord avec le reste de l'œuvre de Rousseau : tous ceux qui l'ont abordé sérieusement en ont reconnu la difficulté. Les uns le tiennent pour insoluble et condamnent comme inconsistante et vaine la politique de Rousseau[2]. D'autres croient découvrir, sous les contradictions apparentes, l'unité profonde d'un système original. D'autres enfin regardent le *Contrat* comme une juxtaposition de thèses successives et disparates et l'expliquent par l'hypothèse d'un changement dans les idées de Rousseau.

C'est ce dernier parti qu'adopte à son tour M. Schinz; mais il n'entend pas être confondu avec ses prédécesseurs, qu'il juge, non sans raison, compromettants pour sa cause. Il constate que les deux principaux, M. Bertrand et M. Espinas, sont en contradiction l'un avec l'autre sur presque tous les points, ce qui prouve déjà combien leur thèse est arbitraire et subjective; les arguments de M. Bertrand sont « bizarres » et n'ont convaincu personne; les hypothèses « bien plus extraordinaires » de M. Espinas ne méritent pas d'être discutées. Après en avoir fait bonne et sévère justice, ayant ainsi déblayé le terrain pour son propre échafaudage, M. Schinz renouvelle la tentative, mais d'une manière beaucoup plus simple, ingénieuse et précise.

Dans une étude antérieure[3], M. Schinz avait cru déjà reconnaître que l'histoire des rapports de Rousseau avec les Encyclopédistes projette sur son œuvre la plus vive lumière. A l'époque des premiers *Discours*, qui est aussi celle de la préparation de l'*Encyclopédie*, Rousseau, qu'unit à Diderot une intimité fraternelle,

1. *Revue d'Hist. litt. de la France*, octobre-décembre 1912, t. XIX, p. 741-790.
2. Je renvoie aux excellentes indications bibliographiques de l'article de M. Schinz.
3. *Ibid.*, t. XVII, 1910.

accepte imprudemment de lui ses principes, ses idées, parfois même son style : on le croit, il se croit peut-être lui-même « philosophe ». Mais l'illusion est brève : bientôt sa vraie nature, profondément morale, religieuse, « antiphilosophique », nous dit M. Schinz, se manifeste avec une irrésistible puissance : de 1753 à 1756 environ, l'évolution apparente — en réalité le développement de sa personnalité et de sa pensée véritable — se laisse déjà deviner; après la retraite à l'Ermitage et la rupture officielle, c'est en ennemi déclaré qu'il oppose au rationalisme des philosophes la voix céleste de la conscience, la nature et la loi morale : c'est alors l'époque des grands chefs-d'œuvre, de la *Lettre à d'Alembert*, de la *Julie* et de l'*Émile*; c'est l'époque du « vrai » Rousseau.

Or c'est à cette époque même, après la *Nouvelle Héloïse*, en même temps que l'*Émile*, que Rousseau prépare et publie le *Contrat social* (1762). Pourtant la pensée centrale du *Contrat* est toute « philosophique » : c'est l'organisation rationnelle de la société qui y apparaît comme la condition du bonheur et de la moralité; en face de la nature, au-dessus de l'individu, Rousseau élève la Loi et réclame pour cet artifice des hommes un respect religieux. Mais il ne peut si complètement s'oublier, se renier lui-même : à côté de sa thèse centrale, il laissera donc apparaître parfois sa pensée véritable; par exemple, à l'apothéose de la Loi succédera le chapitre sur le Législateur, qui ruine l'autorité du peuple souverain, et un dernier chapitre sur la Religion civile enlèvera sa puissance au pacte social même pour la restituer à Dieu.

Une hypothèse assez simple peut expliquer ces désaccords et lever la difficulté : il suffit d'admettre que le *Contrat social*, s'il apparaît à cette date seulement de 1762 dans l'œuvre de Rousseau, est en réalité un vestige de sa première philosophie, un anachronisme, une survivance, qui n'a d'actuelles et de profondément sincères que quelques récentes adjonctions. De là, malgré toute l'habileté de l'écrivain et ses précautions instinctives ou conscientes, l'obscurité, les contradictions du livre.

A la vraisemblance de cette hypothèse, M. Schinz prétend d'ailleurs ajouter des preuves positives. Il va naturellement les chercher, comme tous ceux qui s'étaient avant lui placés sur le même terrain, dans le *Manuscrit* de Genève[1], c'est-à-dire dans une première ébauche du *Contrat social*, fort antérieure sans

1. Appendice I de l'édition du *Contrat social*, par M. Dreyfus-Brisac, Paris, 1896.

doute à l'ouvrage définitif, et par la comparaison des deux textes, par l'examen des passages supprimés aussi bien qu'ajoutés, il croit pouvoir démontrer qu'il y a bien eu mélange de deux doctrines successives, qu'il nous demande de distinguer. Telle est, dans ses grandes lignes, la solution de M. Schinz.

Je ne discuterai pas le principe général sur lequel elle repose. L'étude des rapports de Rousseau avec les Encyclopédistes est incontestablement du plus haut intérêt pour l'histoire de ses idées et l'intelligence de son œuvre, même si elle ne révèle pas des désaccords aussi profonds que le croit M. Schinz. Mais il s'agit de savoir si ce principe permet de « résoudre le problème du *Contrat social* », c'est-à-dire si l'on est fondé à expliquer par la juxtaposition de thèses successives les contradictions apparentes que l'on rencontre dans ce livre obscur et fameux. Il ne suffit pas de prouver qu'il y a eu une évolution, une révolution même, si l'on veut, dans la pensée de Rousseau ; il faut encore démontrer que Rousseau a été amené à prendre, dans la politique, à des époques différentes, des positions opposées, à soutenir des thèses contradictoires, et que c'est seulement son obstination imprudente à les conserver toutes en même temps dans son livre définitif qui l'a engagé dans d'inextricables difficultés. C'est là la démonstration que M. Schinz nous doit et nous promet. C'est l'unique question que je vais discuter.

*
* *

Avant de critiquer les arguments précis qui nous sont proposés, signalons d'abord la difficulté générale à laquelle la théorie de M. Schinz se heurte : pas mieux que ses devanciers, il ne peut fournir une explication cohérente et vraisemblable de la conduite de Rousseau.

Rappelons brièvement les faits incontestables : Rousseau qui a déjà, dans le *Discours sur l'Inégalité*, en 1754, annoncé ses idées politiques, publie en novembre 1755, dans l'*Encyclopédie*, l'article *Économie politique* où il expose les grandes lignes de son système, la théorie du pacte social, de la volonté générale, des conditions auxquelles celle-ci peut s'accorder avec les volontés particulières, etc. ; au mois d'août 1756, dans la fameuse *Lettre à Voltaire*, il lance une profession de foi ardemment spiritualiste et demande l'institution d'une Religion civile. Les deux thèses, que M. Schinz regarde, nous le verrons, comme les plus nettement

opposées, sont ainsi déjà contenues dans ces deux premiers ouvrages, parus à quelques mois d'intervalle. Puis nous voyons Rousseau, dès la fin de 1756, à l'Ermitage, continuer à avoir pour « plus chère et plus constante préoccupation » l'élaboration de son système politique. En 1762, il publie le *Contrat social* où, cette fois, c'est côte à côte que l'on trouve, avec maint développement nouveau, les thèses contradictoires. Et non content de son seul traité politique, nécessairement réservé à un assez petit nombre de lecteurs philosophes, il en insère, au V^e^ livre de l'*Émile*, un « sommaire » détaillé et presque complet. Enfin la 6^e^ des *Lettres écrites de la Montagne* contient une fois encore toute « l'analyse » du système. — Cela fait donc, en négligeant les écrits accessoires, au moins quatre exposés successifs, en dix ans, de la même doctrine.

Comment admettre alors que Rousseau ait compris ou seulement senti les contradictions de son système politique? Quelques fanatiques intrépides nous représentent bien Rousseau comme un effronté charlatan, sans logique et sans sincérité, capable par amour de la gloire et de l'argent d'entasser pêle-mêle dans son œuvre les plus extravagantes fariboles. Mais M. Schinz juge comme elle le mérite cette absurde interprétation. Il est donc nécessairement réduit à plaider — non sans embarras — l'étourderie et l'inconscience.

Rousseau s'écriait quelquefois : « Ah! ma pauvre tête! », M. Schinz le prend au mot et attribue à des distractions, à d'extraordinaires « oublis », certaines dissonances trop flagrantes : Rousseau aurait ainsi laissé passer dans son *Contrat* définitif en *oubliant de les effacer* des passages de ses anciens manuscrits. — Mais d'abord le *Ms.* de Genève n'a pas été simplement recopié : il a été entièrement refondu dans le *Contrat* définitif, partiellement récrit, et partout le style a été l'objet des retouches les plus attentives. Nous avons la correspondance de Rousseau avec le libraire Rey; elle prouve que Rousseau, pendant près d'un an, a revu et corrigé les épreuves du *Contrat* avec le soin le plus minutieux. Puis, si l'explication peut à la rigueur se soutenir pour quelque détail insignifiant, elle est manifestement inapplicable à tout l'important[1]. Enfin, cela contredit l'hypothèse,

1. M. Schinz se laisse entraîner (p. 760) à étendre ce mode d'explication trop facile au début fameux du *Contrat* (« L'homme est né libre et partout il est dans les fers. Comment ce changement s'est-il fait? *Je l'ignore...* ») : Rousseau aurait, par distraction, laissé passer ces mots du *ms.* primitif dans le *Contrat* définitif *en oubliant* qu'il avait publié dans l'intervalle le *Discours sur l'Inégalité* et *sans s'apercevoir* qu'il reniait ainsi son principal ouvrage!!

également proposée (p. 754), que Rousseau aurait mis toute son habileté d'écrivain à « effacer ces divergences ».

C'est donc surtout à l'*inconscience* de Rousseau que M. Schinz en revient. Au fond, puisqu'il a cru pouvoir les arranger, les concilier, avec quelques transitions et de petites habiletés, c'est que Rousseau n'a jamais clairement compris le réel antagonisme de ses thèses fondamentales. Mais, si cette hypothèse est *a priori* moins invraisemblable, il est bien difficile de l'appliquer jusqu'au bout à l'auteur des *Confessions* et particulièrement à son œuvre politique. Car ces contradictions, qui auraient échappé à Rousseau non pas une fois seulement, mais à chaque reprise successive de sa construction politique, elles sont centrales, manifestes, aveuglantes; Rousseau y va tout droit : dans ses *Institutions politiques* abandonnées, il choisit précisément, pour les publier, les parties où le désaccord de ses anciennes et de ses nouvelles idées ne peut être dissimulé. Bien plus, il signale lui-même la difficulté : il met en garde contre la contradiction apparente « le lecteur trop pressé »[1]. Et quelles précautions prend-il? Il supprime bien çà et là, nous dit-on, quelques passages particulièrement compromettants pour l'unité de son œuvre, mais à côté il en laisse subsister d'autres qui ont la même signification et découvrent l'incohérence aux yeux les moins perspicaces. — En somme donc il nous faut attribuer à Rousseau, écrivain politique, un extraordinaire mélange de naïveté, de maladresse obstinée et d'inintelligence. C'est dire que la thèse de M. Schinz repose sur un postulat d'une telle invraisemblance psychologique que nous avons le droit d'exiger de solides preuves positives.

*
* *

Or il se trouve que, pour étayer son système, M. Schinz est encore obligé de nous proposer, à titre de postulat subsidiaire, une théorie bien contestable de l'ordre et de la date des ouvrages de Rousseau. — En effet, il lui faut, de toute nécessité, reculer le plus loin possible la composition du *Ms.* de Genève et de l'article *Économie politique* : en tout cas, il faut qu'elle soit *antérieure* au *Discours sur l'Inégalité* où M. Schinz reconnaît déjà la pensée définitive, « antiphilosophique et antisociale », de Rousseau. Donc la rédaction première du *Ms.* de Genève doit être placée entre 1749 et 1752, puisque la période philosophique, pendant laquelle

1. Par exemple : *C. s.*, II, IV, note.

seulement Rousseau a pu accueillir et combiner les idées essentielles de son système politique, est à son déclin vers 1753-1754 et est finie quand il s'installe à l'Ermitage en 1756. Telle est du moins la *chronologie logique* de l'œuvre de Rousseau. Même si l'on démontrait que le *Ms.* est d'une époque plus tardive, M. Schinz soutient que les idées du moins ont bien leur origine entre 1749 et 1752.

Il faut reconnaître que Rousseau — il nous le dit lui-même dans les *Confessions* — s'est de bonne heure intéressé à la politique, qu'il a commencé à y réfléchir et à y travailler dès l'époque du *Discours sur les Lettres et les Sciences*, et peut-être même avant 1750. Mais cela ne prouve pas que ses idées politiques aient été vraiment constituées avant l'époque de 1754-55, où il commence à les publier. Invoquer une prétendue *chronologie logique*, c'est seulement proposer sous une forme nouvelle l'hypothèse même que nous discutons : comme elle en est déduite, elle ne saurait en être une démonstration. C'est aux faits positifs que nous devons confronter l'hypothèse et examiner si en effet elle les éclaire et les simplifie. — Or, tout au contraire, les preuves qu'invoque ici M. Schinz sont inopérantes ou irrecevables, et son hypothèse nous laisse en présence de difficultés plus graves.

Voici quelle est en effet la preuve principale : on ne trouve point *encore* dans le *Ms.* certaines idées qui sont *déjà* dans l'*Inégalité* (par exemple, l'idée de la bonté naturelle de l'homme et l'opposition de l'homme naturel à l'homme civilisé). — Mais d'abord rien n'est plus malaisé à établir et tout repose sur une discussion de nuances singulièrement arbitraire et délicate. M. Schinz est forcé de reconnaître que, si les idées mêmes de l'*Inégalité* ne sont pas intégralement dans le *Ms.*, Rousseau pourtant « en est déjà tout près », qu'il y en a des ébauches et des germes, mais insignifiants à cette date et qui n'ont pas encore leur vraie signification. Par exemple (p. 764)[1] M. Schinz, rencontrant dans le *Ms.* une critique dirigée contre Hobbes, alors que, selon son hypothèse, Rousseau devait être encore « Hobbésien » à l'époque du *Ms.*, écrit tranquillement : « Mais *cette réserve n'a aucune portée à cette période de sa pensée*; le passage est intéressant en ce qu'il trahit l'idée qui le hante déjà inconsciemment. » La méthode est dangereuse par sa facilité, et l'argumentation ainsi comprise tourne au cercle vicieux. — Et ensuite les faits, à les supposer établis, ne prouveraient pas l'hypothèse : car si l'on admet, comme je le crois, que

1. Voir aussi la note de la page 769.

le problème étudié par Rousseau dans le *Contrat social* et le *Ms.* est spécifiquement, radicalement différent du problème résolu dans l'*Inégalité*, la différence des idées s'expliquera par une différence, non d'époque, mais de point de vue. Quand Rousseau par exemple déclare « ignorer » dans le *Contrat* ce qu'il a développé dans l'*Inégalité*, cela ne prouve sans doute ni qu'il ait oublié, ni qu'il ait changé, mais seulement qu'il se place sur un autre terrain. La valeur de toutes ces prétendues preuves est donc toujours subordonnée à l'acceptation préalable du système proposé [1].

D'ailleurs, quand on veut reculer ainsi l'époque de la rédaction du *Ms.* de Genève, on se heurte à une difficulté précise : le *Ms.*, comme l'article *Economie politique*, cite et discute l'article *Droit Naturel*, paru dans l'Encyclopédie en 1755, article généralement attribué à Diderot, mais auquel M. Schinz, après M. Dreyfus-Brisac, admet que Rousseau a pu collaborer [2]. Ce fait s'explique facilement si ces divers ouvrages sont presque contemporains, très malaisément au contraire si le *Ms.* est de plusieurs années antérieur à la publication de l'Encyclopédie [3].

Enfin, si l'on suppose l'opération réussie pour le *Ms.*, il faut la recommencer pour l'article *Economie politique*, publié, lui, certainement en novembre 1755, et où apparaît non seulement la même pensée générale que dans le *Ms.*, mais aussi la même citation. Il faut donc risquer l'hypothèse — entièrement gratuite encore — que cet article avait été rédigé longtemps auparavant

1. M. Schinz y ajoute, sans insister, trois « indices » plus objectifs, mais si légers et si fragiles que je me contente d'indiquer d'un mot les objections qu'ils soulèvent. — 1° Le premier, c'est l'interprétation insoutenable (signalée plus haut, note 1, p. 588) du début du *Contrat*. — 2° En un passage du *Contrat* (III, VIII) Rousseau blâme pour l'homme civilisé le régime alimentaire végétarien auquel il paraissait favorable, dans l'*Inégalité* pour l'homme sauvage, et dans l'*Émile* pour les nourrices. — Mais là aucune contradiction. — 3° M. Schinz s'étonne que Rousseau ait, dans le *Contrat* (III, XV), emprunté ses exemples à Sparte et à Rome plutôt qu'à la Suisse, *ce qu'il aurait presque sûrement fait* (??) s'il avait écrit le *Ms.* après son voyage à Genève de 1754. — Non seulement ces détails sont insignifiants et c'est là que pourrait jouer avantageusement « l'étourderie » de Rousseau, si inopportune ailleurs, mais encore il faut signaler le caractère compliqué et arbitraire de l'explication proposée : en effet, ces deux derniers passages sont bien dans le *Contrat*, mais non pas dans le *Ms.*, qui s'interrompt brusquement au début du livre III. M. Schinz raisonne donc comme si, dans la suite du III[e] livre, le *Contrat* définitif reproduisait encore un manuscrit antérieur, aujourd'hui perdu (sans doute la suite de notre *Ms.*), ce qui est une hypothèse absolument gratuite.

2. On verra plus loin que cet article, pourtant, est loin d'exprimer les idées de Rousseau.

3. M. Schinz explique très ingénieusement que Rousseau, par Diderot son ami, avait pu avoir connaissance longtemps d'avance des matériaux préparés pour l'*Encyclopédie*. Mais si cela explique à la rigueur (d'ailleurs par une hypothèse gratuite) la *connaissance*, cela ne rend guère vraisemblable la *citation*, encore moins la *discussion*.

(p. 763, note) et admettre qu'en le publiant en 1755 Rousseau se mettait déjà en désaccord avec sa pensée véritable.

On voit donc que, loin de simplifier la question de date, l'hypothèse de M. Schinz la complique. Il me paraît bien plus vraisemblable, plus *logique*, d'admettre que Rousseau n'a rédigé et développé ses idées politiques qu'après avoir écrit le *Discours sur l'Inégalité*, puisque nous le voyons les annoncer, les poser en quelque sorte, dans la dernière partie et surtout dans la *Dédicace* ajoutée après coup, en juin 1754; comme d'autre part, Rousseau semble avoir puisé une première fois dans le *Ms.* pour publier, l'article *Economie politique*, le plus simple est d'admettre que le *Ms.* a été rédigé vers l'époque du voyage à Genève, vers 1754-1755. — Mais cette discussion de dates est en somme secondaire : elle n'eût pas prouvé la thèse de M. Schinz si elle avait tourné en sa faveur; elle ne saurait donc suffire à la ruiner, même si on osait le contredire d'une façon plus assurée. Venons aux preuves directes et positives, aux arguments essentiels.

*
* *

Le *Ms.* de Genève a été profondément remanié par Rousseau avant de devenir le *Contrat social*, mais, pour la substance, il y a été incorporé presque tout entier. Un chapitre seul, le ch. II, qui sert comme d'introduction générale au *Ms.*, a été complètement supprimé. Le contenu de ce chapitre devient alors singulièrement important aux yeux de M. Schinz, qui espère y trouver la preuve de son hypothèse. Car pourquoi Rousseau l'a-t-il supprimé? « On peut présumer, répond-il, que c'est parce que ce morceau ne répond plus à sa pensée au moment où il publie le *Contrat* » (p. 753). Nous devons donc y surprendre dans toute son intégrité la doctrine primitive plus tard abandonnée.

La conjecture est légitime assurément, mais elle est loin de s'imposer et beaucoup d'autres ne sont pas moins plausibles. D'abord la forme, sans parler du fond, suffirait seule à expliquer la suppression du chapitre : M. Schinz reconnaît lui-même (p. 766) qu'il est prolixe, mal divisé et mal composé. Mais ce n'est pas assez dire : il n'est pas « publiable »; sauf en quelques passages nets et beaux, il est écrit avec une visible négligence; plusieurs endroits sont même d'une confusion et d'une obscurité presque impénétrables[1]. Je sens, tout comme un autre, le ridicule qu'il

1. Par exemple, la fin du deuxième alinéa, le début du troisième, etc.

y aurait à se faire juge du style de Rousseau ; mais, ici, il ne s'agit pas proprement de goût, et il me paraît d'une évidence vraiment objective que déjà pour cette seule et simple raison le chapitre ne pouvait pas subsister devant une revision attentive. D'ailleurs d'autres explications plus intérieures peuvent être aussi proposées[1].

Mais suivons l'hypothèse de M. Schinz, et cherchons dans le contenu même de ce chapitre la raison de sa suppression. M. Schinz croit l'apercevoir avec évidence : Rousseau y laissait trop clairement voir la source première de toute sa pensée politique, car il y citait, commentait, invoquait à plusieurs reprises (sans le nommer pourtant) l'article de l'*Encyclopédie* sur le *Droit naturel*, dont nous avons déjà parlé. Or cet article, s'écrie M. Schinz, « *c'est le Contrat social même en résumé.* Cela est évident. On ne nous demandera pas de le démontrer... L'auteur de l'article de l'*Encyclopédie* pensait comme Rousseau, et *Rousseau pensait comme l'auteur de l'article de l'Encyclopédie* : — quod erat demonstrandum[2] ! » Voilà donc bien la preuve cherchée : Rousseau, dans sa période philosophique, avait pris son bien chez Diderot, chez les philosophes ; devenu « antiphilosophe », il ne pouvait que dissimuler cette compromettante origine : le chapitre qui nous la révèle est en effet supprimé.

Eh bien, toute cette argumentation repose sur une erreur singulière et flagrante. M. Schinz a été très justement frappé d'une ressemblance indéniable[3], extrêmement curieuse et qui pose bien, comme il le dit, un délicat et intéressant problème d'influence et d'origine : la distinction si importante de la *volonté générale* et de la *volonté particulière* se trouve bien là en germe. Mais,

1. Par exemple : 1° La partie la plus développée de ce chapitre est une discussion de l'article *Droit naturel*, paru dans l'*Encyclopédie* en 1755, discussion opportune au moment où vraisemblablement le *Ms.* était composé, mais qui avait perdu toute actualité et toute utilité en 1762. — J'ajoute que si cet article est bien, comme il semble, de Diderot, Rousseau, mortellement brouillé avec lui en 1762, pouvait très bien vouloir éviter de le citer et de le discuter trop directement. — 2° Si ce chapitre, comme l'a soutenu M. Alexeieff non sans vraisemblance, avait été composé pour établir une sorte de soudure entre le *Discours sur l'Inégalité* et le *Contrat*, cette soudure, toute naturelle et presque nécessaire au lendemain du *Discours*, a perdu beaucoup de son importance quand plusieurs grands ouvrages sont venus à la traverse et que Rousseau n'est plus l'auteur seulement des deux *Discours*, mais surtout de l'*Héloïse* et même de l'*Émile* (qui devait précéder le *Contrat*). D'ailleurs la soudure était difficile et malaisée, Rousseau, dans le *Contrat*, se plaçant sur un tout autre terrain ; c'est ce qui explique, je crois, en partie, l'obscurité et la confusion du chapitre. On comprend donc que Rousseau ait renoncé finalement à relier laborieusement ses deux ouvrages et ait préféré présenter nettement et presque brutalement sa politique comme un tout indépendant.

2. C'est M. Schinz qui souligne et qui met le point d'exclamation.

3. Ressemblance déjà signalée par M. Dreyfus-Brisac.

ébloui par cette ressemblance, M. Schinz a entièrement méconnu ce fait incontestable que Rousseau pourtant ne cite et ne commente cet article que *pour le combattre*. Dans ce chapitre, qu'il aurait supprimé, nous dit-on, parce qu'il montrait trop sa liaison avec les philosophes encyclopédistes, c'est à ces philosophes mêmes qu'il s'attaquait déjà.

Qu'on lise attentivement d'abord les § 3, 5, 6, 7 et 8 de l'article *Droit naturel*, ensuite, dans notre chapitre du *Ms.*, les pages 247-253 (édit. Dreyfus-Brisac) : on verra que ce dernier passage, à première vue embrouillé et confus, n'est que la discussion et la réfutation méthodique du premier. A défaut d'une citation complète, qui serait beaucoup trop longue, il suffira pour le prouver d'exposer la suite des idées principales du *Ms.* — Rousseau recherche quel peut être le fondement de la société politique. Dès le début du chapitre, il examine et il écarte la supposition qu'une sorte d'instinct naturel porte l'homme à confondre son intérêt individuel avec l'intérêt général et à s'incliner spontanément devant la justice : contre cette théorie qui rendrait toute discussion philosophique inutile, il emprunte à l'article *Droit naturel* un exemple saisissant, qui semble bien du meilleur Diderot [1], et qui prouve la réalité, l'importance, la difficulté du problème. Pourrait-il être résolu par les Théologiens? Rapidement (p. 251) Rousseau discute et écarte comme dangereuse leur prétention. Alors, ne trouvant plus devant lui que le seul « Philosophe », Rousseau l'attaque résolument et, en deux pages d'argumentation serrée, il réfute point par point toutes les thèses principales de l'article. Le Philosophe prétend obliger l'homme passionné à « porter la question devant le genre humain » et à suivre « la volonté générale, qui s'oppose en lui à la volonté particulière [2] ». Rousseau répond qu'il ne voit là que des abstractions inefficaces et dangereuses et que « les objections précédentes... subsistent toujours ». Rien de plus juste que la distinction de deux volontés (il appuiera lui-même sur elle toute la théorie de la Loi), mais, sous la forme qu'elle a ici et pour le problème posé, elle ne peut fournir une réponse solide ni pratique [3] : l'homme passionné ne

1. C'est le fameux dialogue de l'homme « indépendant et passionné » et du « sage », qui, avant de se résoudre à l'étouffer, argumente avec lui. L'homme aux passions violentes demande au nom de quel principe on prétendrait l'obliger à respecter ses semblables, du moment où il a la sincérité et l'équité de reconnaître à tous les hommes le même droit d'être injuste, égoïste et violent qu'il revendique pour lui-même (Art. *Droit naturel*, § III).

2. Art. *Droit naturel*, § VI et VII; *Ms.*, p. 251-252.

3. Je ne m'inquiète pas ici d'examiner si cette distinction de Rousseau est fondée et logique : fût-elle absurde, elle ruine la thèse de M. Schinz. — Mais

saura pas distinguer, reconnaître, encore moins respecter cette vérité froide et théorique; il suivra la force bien plus puissante de ses appétits. — Mais le Philosophe ne pourrait-il faire appel à la conscience morale, à la « voix intérieure »? Non, répond Rousseau : il s'est privé de ce moyen puisqu'il ne voit dans la conscience qu'une « habitude », un préjugé[1]. Bien loin de prendre ici cette théorie à son compte[2], Rousseau montre qu'elle affaiblit, qu'elle paralyse l'argumentation des philosophes. — Cherchera-t-on enfin, comme se décide à le faire l'auteur du *Droit naturel*, cette « volonté générale » dans ses manifestations objectives, dans les mœurs, les codes, les institutions? Le raisonnement d'abord, les faits ensuite prouvent que la méthode est inapplicable[3]. — Ainsi, cette théorie des philosophes s'écroule comme les précédentes et Rousseau annonce, dans le dernier paragraphe du chapitre, qu'il va, lui, chercher dans une nouvelle direction, découvrir « de nouvelles associations, une meilleure constitution, un art perfectionné » capable de remédier à « l'art commencé » : en somme, substituant le droit au fait, il va montrer dans le pacte social la solution unique et fondamentale de toute la difficulté.

Donc, Rousseau n'a pu supprimer ce chapitre pour dissimuler ce qu'il devait aux philosophes, puisque déjà c'est la philosophie qu'il y a surtout combattue. Bien loin de justifier la thèse de M. Schinz, la preuve principale sur laquelle il s'est imprudemment appuyé se retourne tout entière contre lui. Je crois, à mon tour, l'avoir démontré.

d'ailleurs Rousseau la développe dans les premiers chapitres du second livre du *Contrat* et y présente une théorie de la *volonté générale* tout autre que celle de l'article. La volonté générale, selon Diderot, est une sorte de faculté psychologique individuelle que l'on peut d'ailleurs reconnaître à ses manifestations dans les mœurs, les lois, les institutions, etc. Pour Rousseau, elle a un caractère beaucoup plus social : elle ne se manifeste réellement et sûrement que quand on pose à un peuple un problème d'intérêt commun : son œuvre propre, c'est la Loi. La volonté générale n'a donc aucune compétence pour régler, par exemple, les relations de particulier à particulier, comme il était soutenu dans l'article.

1. « Mais cette voix n'est, *dit-on*, formée que par l'habitude »...? — Rousseau avait écrit d'abord, au lieu de « dit-on », *disent-ils*, qui montre encore mieux que c'est bien là dans sa bouche une objection contre les « philosophes ».

2. Comme l'admet M. Schinz, p. 766-7.

3. Art. *Droit naturel*, § VIII. « Où pourrai-je la consulter (cette volonté générale)?... Dans les principes du droit écrit de toutes les nations policées, dans les actions sociales des peuples sauvages et barbares, dans les conventions tacites ou énoncées du genre humain entre eux..., etc. » — *Ms.*, p. 253. Rousseau réplique, après avoir cité textuellement presque toute la phrase précédente : « La première difficulté revient toujours, et ce n'est que de l'ordre social, établi parmi nous, que nous tirons les idées de celui que nous imaginons », etc., et « ... ce que le raisonnement nous démontre à cet égard est parfaitement confirmé par les faits... »; et il oppose le tardif développement « des saines idées du droit naturel et de la fraternité », la barbarie qui subsiste encore dans le code de Justinien, etc.

*
* *

Dans le chapitre supprimé, outre cette citation et cette discussion précise, M. Schinz voit encore (p. 763 et suiv.) toute une argumentation si « philosophique » que le Rousseau de 1762 ne pouvait plus l'avouer. Cherchant ce qui peut rendre obligatoire pour l'homme le respect des droits d'autrui, Rousseau, nous dit-il, énumère successivement et *écarte* les raisons tirées de la conscience morale et de la loi divine pour ne retenir que l'idée d'un contrat volontaire. De ce fait, M. Schinz tire trois conclusions : 1° à l'époque où il écrivait le *Ms.* de Genève, Rousseau ne croyait donc fermement ni à la conscience morale ni à la loi divine : il était tout « philosophe » ; 2° plus tard, au contraire, c'est dans ces deux raisons mêmes, ici écartées, qu'il verra les uniques fondements de la justice et de la vertu ; 3° la suppression du chapitre s'imposait ainsi à Rousseau pour masquer ce changement de front radical; cette suppression est l'aveu du changement comme de l'incompatibilité des thèses successives. — Je conteste également ces trois conclusions et j'y vais opposer aussi brièvement que possible moins des raisons que des faits.

1° La première affirmation repose uniquement sur l'interprétation inexacte et arbitraire des passages cités dans la discussion précédente relativement à la conscience morale et à la religion. Comme on l'a déjà vu pour la conscience, Rousseau n'y prend nullement à son compte la théorie des philosophes. Et s'il écarte la religion des fondements premiers de l'institution politique, nous allons montrer en quel sens et pourquoi. Mais, pour soutenir cette affirmation, M. Schinz est obligé de ne pas tenir un compte suffisant de passages nombreux qui la démentent catégoriquement. Et, pour ne retenir que le principal, dans le chapitre supprimé lui-même, Rousseau avait écrit ces mots décisifs : (p. 251) « Si, *comme je le crois* [1], les notions du Grand-Être et de la loi naturelle étaient innées dans tous les cœurs, ce fut un soin bien superflu d'enseigner expressément l'une et l'autre. »

1. Il est vrai que les quatre mots que j'ai soulignés (« comme je le crois ») ont été barrés dans le *Ms.* Mais cela n'autorise pas sans doute à les regarder comme nuls et non avenus, comme une sorte de « lapsus calami »! Les raisons que Rousseau a pu avoir d'effacer, à cette place, cette profession de foi, et que je ne me risquerai pas à conjecturer, ne suppriment pas le fait décisif qu'il exprimait bien, à cette époque même, comme sa conviction personnelle, les idées que M. Schinz prétend plus tardives. D'ailleurs M. Schinz serait le dernier qui pourrait contester le droit d'invoquer ces quatre mots barrés, lui qui fonde son argumentation sur un chapitre tout entier supprimé.

2° Ce qui est vrai, c'est que, dans le chapitre supprimé comme dans tout le reste du *Ms.*, Rousseau ne fonde pas l'ordre social sur un principe religieux ni sur la seule loi naturelle, et les déclare expressément impuissants à résoudre le problème politique, tel qu'il l'a posé. Mais cette attitude restera constamment la même d'un bout à l'autre de l'œuvre de Rousseau, comme il est facile de le montrer.

Le « vrai » Rousseau, en effet, le Rousseau de l'*Émile* et du *Discours sur l'Inégalité*, s'il fait la place que l'on sait à la conscience morale et au sentiment religieux, se refuse obstinément à en faire le fondement de l'institution et de l'obligation politique et, jusque dans l'*Émile* même, tous les principes fondamentaux de la théorie du *Contrat social*, déjà posés dans le *Ms.*, sont expressément maintenus. Les partisans de la thèse de M. Schinz ont voulu tirer parti d'un passage ajouté par Rousseau au verso du *Ms.* et passé presque textuellement dans le *Contrat* définitif (II, VI) : « Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source... » Mais Rousseau ajoute aussitôt, ce qui me paraît expliquer très clairement sa vraie pensée : « ... Mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle, émanée de la raison seule; mais cette justice, pour être admise *entre nous*, doit être réciproque. A considérer *humainement* les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes... Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs. » Comme dans le *Ms.*, Rousseau reconnaît donc la vérité du point de vue moral et religieux; mais, comme dans le *Ms.* encore, il l'écarte comme inopérant, insuffisant pour assurer la *réciprocité* des obligations, condition fondamentale de la société.

3° Non seulement Rousseau n'a pas renié, ni du cœur ni des lèvres, sa vieille théorie du pacte social [1], mais la juxtaposition flagrante des deux points de vue opposés, où M. Schinz a vu

1. M. Schinz cite bien, après tant d'autres, le mot suspect — en tout cas très postérieur à l'époque qui nous occupe — attribué par le malveillant Dusaulx à J.-J. Rousseau (« Le *Contrat social* est un livre à refaire »). Mais ce mot est explicable par l'obscurité indéniable, avouée par Rousseau lui-même au cœur de son livre (II, IV, note; III, I, etc.), de certains passages du *Contrat*. Pour le fond, Rousseau n'a jamais nettement exprimé que, parfois, sa défiance à l'égard des chances de réalisation de son idéal politique. Comme le dit très bien M. Lanson (*Ann. J.-J. Rousseau*, t. VIII, 1912, p. 27), « ce qu'on appelle ses rétractations, c'es sa persuasion que la politique idéaliste n'est pas aisée à réaliser ».

l'explication de la disparition du chapitre II du *Ms.*, continue à figurer dans son œuvre ultérieure. Par exemple, dans l'*Emile*, alors que la première thèse remplit la IV^e^ partie, la deuxième forme la V^e^ partie. Soutiendra-t-on qu'ici la diffusion des deux thèses en de longs chapitres en dissimule au lecteur inattentif l'opposition radicale? Nous la trouvons rassemblée, à son maximum de condensation, dans la 5^e^ *Lettre de la Montagne.* Voici quel est, en effet, le début de la courte « analyse » du système politique : « Qui est-ce qui fait que l'État est un? C'est l'union de ses membres. Et d'où naît l'union de ses membres? De l'obligation qui les lie. Tout est d'accord jusqu'ici. Mais quel est le fondement de cette obligation? Voilà où les auteurs se divisent. Selon les uns, c'est la force; selon d'autres, l'autorité paternelle; selon d'autres, la volonté de Dieu. Chacun établit son principe et attaque celui des autres : je n'ai pas moi-même fait autrement; et, suivant la plus saine partie de ceux qui ont discuté ces matières, j'ai posé pour fondement du corps politique la convention de ses membres; *j'ai réfuté les principes différents du mien.* Indépendamment de la vérité de ce principe, il l'emporte sur tous les autres par la solidité du fondement qu'il établit. »

Si donc la pensée de Rousseau est réellement contradictoire, la contradiction est constante, perpétuelle, intérieure; l'examen du « chapitre supprimé » n'apporte aucune preuve solide à l'hypothèse d'attitudes successives.

*
* *

Au sujet du « chapitre ajouté », notre discussion sera beaucoup plus brève. En effet, M. Schinz ne prétend ici apporter aucune découverte nouvelle, mais seulement éclairer les faits déjà connus d'une lumière plus vive, grâce à son hypothèse, et confirmer celle-ci du même coup.

Les idées « antiphilosophiques » de Rousseau lui paraissent particulièrement manifestes dans le chapitre fameux de la Religion civile : des croyances religieuses communes y sont affirmées comme indispensables à la vie sociale; il contredit donc, il ruine toute la théorie d'un contrat fondé sur l'intérêt et la seule raison. Or ce chapitre ne se trouve pas dans le corps du *Ms.* primitif; il est écrit au verso du chapitre sur le Législateur comme une longue note ajoutée après coup. Le fait confirme donc l'hypothèse et, sans nous laisser tromper par quelques légères précautions de

forme que la comparaison du *Contrat* avec le *Ms.* rend d'ailleurs visibles, nous devons voir dans ce chapitre une théorie appartenant réellement à une époque ultérieure.

Je ne veux pas revenir sur la singulière invraisemblance de cette explication, puisque la lettre à Voltaire, où la théorie de la Religion civile est déjà esquissée, est du 18 août 1756, c'est-à-dire de très peu postérieure à la date de composition que nous avons cru pouvoir attribuer au *Ms.* Je remarque seulement que, dans cette lettre de 1756, tout le plan de la Religion civile a déjà une précision et une ampleur qui me paraissent révéler une pensée mûrie. Et comme le *Ms.* nous est parvenu incomplet, qu'il s'arrête brusquement au début du Livre III, il est un peu risqué d'affirmer que les idées de Rousseau sur cette importante question ne se sont formées que longtemps après le reste de son système politique[1].

Une remarque beaucoup plus importante, c'est qu'il y a, dans le *Contrat* comme dans le *Ms.*, un autre chapitre qui ne contredit guère moins en apparence les chapitres fondamentaux et dont M. Schinz lui-même nous signale, après bien d'autres, la difficulté : c'est le chapitre du Législateur, en marge duquel précisément (c'est M. Schinz qui fait cette ingénieuse et utile remarque) Rousseau a écrit le brouillon du chapitre sur la Religion civile. Rousseau, qui n'avait parlé jusque-là que de la souveraineté populaire, de l'infaillible clairvoyance de la volonté générale, etc., reconnaît brusquement que, sans l'art presque divin d'un Législateur inspiré, nul peuple ne peut espérer d'avoir de bonnes lois. Or, malgré cette contradiction apparente, la théorie du Législateur n'est pas une adjonction ultérieure et figure presque textuellement et tout entière dans le *Ms.* primitif. Donc voilà bien une difficulté grave que l'hypothèse proposée n'explique pas du tout.

S'applique-t-elle mieux au « chapitre ajouté »? Or, ici encore, la théorie de M. Schinz trouve sa réfutation directe dans un fait positif. Le chapitre de la Religion civile ne figure pas, il est vrai, dans le *Ms.*, mais l'idée directrice, le principe et l'esprit de toute cette théorie s'y trouvent déjà. A la fin du chapitre du Législateur, un curieux passage barré[2] contient toute la Religion civile en germe et en raccourci, et l'on comprend à la fois pourquoi

1. M. Schinz, voulant expliquer des détails insignifiants (voir plus haut, page 591, note 1, sub fine), faisait état de la brusque interruption du *Ms.* pour le compléter hypothétiquement. Toute son argumentation s'écroule ici, si nous recourons au même raisonnement contre lui.

2. Edit. Dreyfus-Brisac, p. 280.

Rousseau a écrit au verso de ces mêmes feuillets son chapitre nouveau et pourquoi, l'ayant écrit, il a barré le passage devenu inutile qui avait provoqué l'adjonction. Le voici : « Chacun sent assez l'utilité de l'union politique pour rendre certaines opinions permanentes et les maintenir en corps de doctrine et de secte, et, *quant au concours de la religion dans l'établissement civil*, on voit aussi qu'il n'est pas moins utile de *pouvoir donner au lien moral une force intérieure qui pénètre jusqu'à l'âme et soit toujours indépendante du bien, des maux, de la vie même et de tous les événements humains*. Je ne crois pas contredire dans ce chapitre ce que j'ai dit ci-devant sur le peu d'utilité du serment dans le contrat de société, car il y a bien de la différence entre demeurer fidèle à l'État seulement parce qu'on a juré de l'être ou parce qu'*on tient son institution pour céleste et indestructible*. »

D'ailleurs la même idée, sous une forme plus générale se trouve déjà aussi dans l'*Économie politique* : toute la section II indique les moyens indispensables pour « que toutes les volontés particulières se rapportent à la volonté générale » : il faut, selon Rousseau, faire « régner la vertu ». Or aucun établissement politique ne peut « marcher selon l'esprit de son institution s'il n'est dirigé selon la loi du devoir ». Rousseau développe alors la nécessité de l'amour de la patrie, d'une éducation publique, etc. Là, le mot de religion n'est pas prononcé, mais lorsqu'il apparaît dans le *Contrat social* c'est pour achever cette œuvre de préparation morale sans laquelle, aux yeux de Rousseau, tous les plus ingénieux systèmes des politiques sont vains et dangereux.

M. Schinz n'est donc nullement fondé à soutenir que le chapitre ajouté au *Ms.* primitif en modifie totalement l'esprit et marque un complet revirement de son auteur.

*
* *

La tentative intéressante de M. Schinz pour résoudre les difficultés du *Contrat social* me paraît donc avoir échoué. L'hypothèse de doctrines hétérogènes et successives, artificiellement juxtaposées, ne s'accorde ni avec les faits ni avec les textes. M. Schinz l'ayant tirée de ses travaux sur les rapports de Rousseau avec les Encyclopédistes, avait cru pouvoir l'appliquer à la politique. Examen fait, elle n'y est d'aucun secours et jette dans d'inextricables difficultés nouvelles.

Je persiste donc à penser que la tâche essentielle c'est d'aborder directement l'étude de la pensée de Rousseau et d'examiner si les

fameuses contradictions prétendues ne se dissipent pas l'une après l'autre, quand on pénètre ses intentions, sa logique et ses sentiments[1]. Peut-être Rousseau n'a-t-il paru se contredire dans son système politique que pour s'être tour à tour posé des problèmes différents et n'avoir pas seulement cherché les conditions nécessaires, absolues, éternelles, d'un État juste, mais aussi par quels moyens et à quel prix cet idéal pourrait être réalisé. Or pour que l'État soit juste et pour que l'homme soit libre, il faut qu'il y ait avant tout libre consentement de la volonté humaine et acceptation raisonnée du pacte. Mais pour que cet idéal soit réalisable, pour que l'État vive, il faut ensuite un ingénieux mécanisme politique, donc un Législateur; il faut enfin, il faut surtout tout un ensemble de conditions morales, un peuple, des « hommes », de la vertu, et pour cela il faut l'éducation et la religion, et ce sera l'œuvre de la société elle-même que de les organiser et de les imposer.

L'erreur de M. Schinz, comme de tant d'autres, c'est d'avoir voulu comprendre le *Contrat social* « du dehors ». On demande à Rousseau de rentrer dans nos cadres à nous, d'être théiste ou utilitaire, laïque ou religieux, rationaliste ou sentimental. Légitimes si l'on veut discuter sa pensée, ces préoccupations empêchent de la comprendre. Précisément ce qui fait la signification et l'importance de son œuvre entière, c'est qu'il a prétendu écarter ces catégories étrangères à son esprit et indifférentes à son cœur, et qu'il a cherché, par une intuition nouvelle, à fondre autant qu'il le pouvait dans une combinaison originale ces tendances opposées. Qu'il y ait échoué souvent, que son œuvre soit obscure quelquefois, discutable toujours, sans doute. Mais on perd son temps à vouloir enlever au problème sa difficulté et son intérêt à la fois en refusant à la pensée de Rousseau son unité profonde.

Georges Beaulavon.

1. J'ai essayé de démontrer cette thèse d'une manière détaillée et précise dans une édition du *Contrat social* (Paris, 1903; une deuxième édition, revue et corrigée, paraîtra incessamment).

LE MANUSCRIT DE « BÉATRIX » DE BALZAC

On verra par la suite que ce manuscrit est partiel. Il contient la première partie de *Béatrix*, qui en a trois (les deux premières de 1839, la troisième de 1844), et quelques pages seulement de la seconde. La fin du manuscrit est, comme on le verra plus loin, en très mauvais état.

D'autre part il s'en faut de beaucoup que nous ayons le manuscrit de premier jet, d'un bout à l'autre. Très souvent, c'est la première épreuve imprimée, mais elle a été tellement remaniée, a reçu de telles additions *manuscrites* qu'on peut dire que nous avons bien ici, au total, un manuscrit. D'ailleurs la première épreuve nous donne la traduction typographique du premier jet, qui a dû être généralement écrit sans correction. On trouvera les détails au fur et à mesure.

Le manuscrit, qui appartient à la Bibliothèque de Tours, porte un *ex-dono* du baron Larrey fils, et une lettre de Balzac à M^me^ de V..., à qui le manuscrit avait été offert. Le texte authentique de cette lettre, inexacte dans la Correspondance, a été reproduit par M. Léon Séché dans son article sur Hélène de Valette (*Ann. Romantiq.*, nov.-déc. 1909). Je remercie M. le Bibliothécaire de la ville de Tours de m'avoir libéralement communiqué le manuscrit.

J'appelle M le manuscrit dont la 1^re^ épreuve est la reproduction; *a* la 1^re^ épreuve, avec les corrections et additions qu'elle porte, *b* la 2^e^, *c* la 3^e^, $\frac{m}{s}$*d* la 4^e^; Z l'édition Calmann-Lévy, sur laquelle on pourra le plus aisément suivre mon travail.

LES REMANIEMENTS DANS LA COMPOSITION, ÉTUDIÉS SUR *a*

Voici quelle était, dans le premier état du roman, la suite des développements.

Les premiers mots étaient : « A quelques cents pas de Guérande, le sol de la Bretagne cesse... » (Cf. Z, p. 92-94 : « A quelques cents pas... si le fief n'était tombé en quenouille. ») C'est la description sommaire du paysage au milieu duquel s'élève le château des Touches, et du château lui-même, vu du dehors.

Puis venait la biographie de Camille Maupin (M, 2-8 = Z, 73-90) ; — puis la description intérieure de sa maison, suivie d'un retour à l'état moral de Camille Maupin (M, 8-10 = Z, 94-98) ; — puis, la description de Guérande (M, 10-12 = Z, 2-11), celle de la maison des du Guénic (M, 12-13 = Z, 11-19), celle de la famille du Guénic, et divers dialogues qui nous initient à l'existence de cette famille fossile (M, 13-22 = Z. 19-72). Suivaient quelques lignes sur la curiosité excitée dans Guérande par les visites répétées de Calyste aux Touches ; ces lignes, très remaniées et abrégées, sont dans Z à la même place (p. 72).

Venaient alors, la visite de Calyste aux Touches, l'éducation intellectuelle qu'il y a reçue de Camille Maupin, la mélancolie de Camille, ses confidences à Calyste : elle attend Claude Vignon, qui n'est pas venu, elle explique à Calyste la nature de Claude, elle lui remet la lettre qu'elle a reçue, la veille, de la marquise Béatrix de Rochefide (ici *Rochegude*), elle lui fait son portrait et celui de Gennaro Conti. Entrée soudaine de Claude Vignon ; Balzac développe son portrait physique et moral ; puis la conversation s'engage entre tous les trois. — Calyste rentre chez lui, lit la lettre de Béatrix à Camille. Sa mère le voit triste, le confesse. Après le dîner, sous prétexte de rendre la lettre à Camille, il retourne aux Touches ; la conversation à trois reprend. Calyste revient au logis à une heure du matin, court dialogue entre lui et sa mère.

L'ordre de ces dernières parties a été conservé dans Z (*a*, 22 43 = Z, 98-141) sans la partie de cartes. La suite du roman n'apparaîtra sur l'épreuve que plus tard, négligeons-la pour le moment.

La seule comparaison des chiffres des pages correspondantes de *a* à Z indique que de l'un à l'autre le texte a été très allongé. Mais nous signalerons d'abord les modifications apportées sur la première épreuve (*a*) à l'ordre des développements :

1° Balzac a écrit sur le premier feuillet : « Tout le texte, depuis le n° 1 jusqu'au n° 10, jusqu'à l'endroit où est indiqué le § 1^er^, doit être reporté en masse à l'endroit indiqué au feuillet 22 ». C'est-à-dire qu'il fait passer tout ce qui concerne Félicité des Touches après ce qui concerne la famille du Guénic. Le roman commencera désormais par la description de Guérande, où vit cette famille ; Félicité est un accident, une étrangeté dans ce milieu où survit le passé. Balzac a voulu que la première impression reçue par le lecteur fût celle de cette vieille ville, de cette famille conservatrice, d'où Calyste sera tenté de s'échapper.

2° Mais, à l'intérieur de ces dix premières pages, une transposition a été voulue. Dans M, la biographie de Camille Maupin

était encadrée entre deux descriptions de sa demeure, vue du dehors la première fois, et, la seconde fois, du dedans. Balzac a, comme on pouvait s'y attendre, rapproché ces deux fragments de description, qui, dans *a*, précéderont la biographie de Camille. On verra que, plus tard, cet ordre sera renversé; le personnage passera avant le milieu, le milieu qu'il s'est choisi et qu'il a composé à son image; — au contraire, quand il s'agit de la famille du Guénic, produit nécessaire de son milieu, la peinture du milieu passe avant celle des êtres. — Notons encore, dans *a*, une inadvertance qui subsiste dans le remaniement de la composition : après la description extérieure des Touches, qui désormais sera suivie de la description intérieure, Balzac a laissé encore subsister ces lignes, qui, dans M, introduisaient la biographie de Camille, et qui, plus tard, très corrigées, y seront rattachées (Z, 73) : « Cette maison, ce bien, appartiennent à l'une des femmes célèbres de ce siècle, à Camille Maupin, l'auteur de plusieurs comédies jouées, etc. »

3° Dans M, le portrait de la vieille M^lle^ du Guénic, la sœur octogénaire du marquis, faisait immédiatement contraste avec celui de la marquise Fanny du Guénic (Z, 30 et suiv.). Tel est bien l'ordre de Z. Mais Balzac a tâtonné; en corrigeant la première épreuve, il a reporté, à la suite du portrait de M^me^ du Guénic, une page sur l'éducation de son fils, Calyste, et les projets d'avenir qu'on forme pour lui (Z, 61). Cette page, dans M, se plaçait après le départ de Calyste, lorsqu'après le dîner de famille il retourne chez Félicité (Z, 71); — c'est en corrigeant la 2^e^ épreuve que Balzac l'a mise à sa place définitive, en y joignant d'autres fragments sur lesquels nous reviendrons (Z, 61 : « Calyste, ce magnifique rejeton, etc... ».)

D'autre part, M n'offrait aucune division; sur *a*, Balzac distingue des chapitres et leur donne des titres, que voici :

Une ville de Bretagne. — L'hôtel du Guaisnic.

Nous ne relevons ici que les additions de quelque importance, celles qui atteignent au moins une ligne, et qui n'ont pas le caractère d'une simple correction.

Le chap. I (f° 10-12) : *Une ville de Bretagne*, n'offre que des corrections de détail. Une seule précision intéressante (Z, 9) : M disait : « Il [*le messager*] est comme le factotum de cette grande communauté. » Balzac met en marge, sur *a* : « Bernus, le voitu-

rier, est comme... » Le nom de *Bernus* lui était revenu dans l'intervalle; nous savons par M. Léon Séché qu'il est exact. (Pour les additions à ce chapitre sur *b*, voir plus loin.)

Mais au chap. II (*l'hôtel du Guaisnic*, Z 10 et suiv.), les additions deviennent nombreuses et importantes. Elles le seront plus encore sur *b*; sur *c*, il n'y aura plus que d'assez abondantes corrections; sur *d* Balzac ne relèvera guère que des fautes d'impression.

Je copie le texte de ce chapitre tel que le donne la seconde épreuve, en soulignant tout ce qui a été ajouté sur la première [1].

« Auprès de l'église de Guérande, vous pourrez voir une maison qui est dans la ville ce que la ville est dans le pays, *une image exacte du passé, le symbole d'une grande chose détruite, une poésie.* Cette maison appartient à la plus noble famille du pays, aux du Guesnic, qui du temps des du Guesclin leur étaient supérieurs en fortune et en antiquité; car les Guaisclain, dont on a fait Guesclin, sont issus des Guaisnic. Les Guaisnic sont vieux comme le granit de la Bretagne. *Ils ne sont ni Francs ni Gaulois; ils sont Bretons, ou, pour être exacts, Celtes: ils ont dû jadis être Druides et avoir sacrifié des hommes sur les dolmens.* Il est inutile de dire ce qu'ils ont été; mais aujourd'hui, cette race qui vaut les Rohan, *et qui existait puissante avant qu'il fût question des ancêtres de Hugues Capet*, cette famille pure de tout alliage possède environ deux mille livres de rentes, la maison de Guérande et le petit castel du Guénic, dont toutes les terres sont engagées aux fermiers. Ils en sont les propriétaires, mais ils n'en peuvent rendre le capital, consigné depuis deux cents ans entre les mains de leurs serviteurs. Le percepteur des contributions écrit tout comme le monde le nom Guénic.

Au bout d'une ruelle formée par les murailles à pignon des maisons voisines, le cintre d'une porte bâtarde assez large et assez haute pour le passage d'un cavalier, *circonstance qui déjà vous annonce qu'au temps où cette construction fut terminée les voitures n'existaient pas.* Ce cintre, supporté par deux jambages, est tout en granit. La porte, en chêne fendillé comme l'écorce des arbres qui fournirent le bois, est pleine de clous énormes, lesquels dessinent des figures géométriques. Le cintre est creux, il offre l'écusson des Guaisnic, aussi net, aussi propre qu'il était quand le sculpteur l'eut achevé. Cette particularité, due à la profondeur de la sculpture préservée de toute intempérie par la forte marge que produit la saillie ronde et sculptée du cintre, a je ne sais quoi de touchant. La porte ouverte laisse voir une cour assez vaste à droite de laquelle est (*sic*) une écurie et un bûcher, à gauche la cuisine. L'hôtel est en pierre de taille, depuis les caves jusqu'au grenier. La façade sur la cour est ornée d'un perron à double rampe dont la tribune

1. Cette copie ne prétend pas être un fragment d'édition critique; je néglige les remaniements de détail, les sutures refaites, les tournures qu'il a fallu modifier. Je veux seulement montrer les apports dont le texte s'est enrichi.

est couverte de vestiges[1] de sculptures *effacées par la main du temps, mais où l'œil d'un antiquaire distinguerait encore au centre* les armes de la famille. *Sous cette jolie tribune encadrée par des nervures cassées en quelques endroits et comme vernies par l'usage à quelques places*, est une petite loge occupée par un beau chien de chasse. Les rampes en pierre sont disjointes; il y pousse des herbes, quelques petites fleurs et des mousses dans les fentes, comme dans les marches de l'escalier, que les siècles ont déplacées sans leur enlever de la solidité. La porte dut être d'un joli caractère. Autant que les restes des figures permettent d'en juger, *elle fut travaillée par un artiste élevé dans la grande école italienne du* XVe *siècle*. Elle est couronnée par une saillie circulaire, chargée de végétation. Elle donne entrée dans une vaste salle au bout de laquelle est une autre porte et un perron pareil qui descend au jardin. Cette salle est merveilleuse de conservation. Ses boiseries à hauteur d'appui sont en châtaignier. Un magnifique cuir espagnol, animé de figures *en relief, mais où les dorures sont émiettées et rougies*, couvre les murs[2]. Le plafond est composé de planches artistement jointes, peintes et dorées, *mais l'or se voit à peine, il est dans le même état que celui du cuir de Cordoue*. La cheminée est énorme, en pierre sculptée, munie de chenêts gigantesques, *en fer forgé d'un travail précieux*; il peut y tenir une voie de bois. Les meubles de cette salle sont en bois de chêne, et portent au-dessus de leurs dossiers les armes de la famille. Il y a trois fusils de chasse, un carnier, les ustensiles du chasseur et du pêcheur accrochés à des clous.

D'un côté, se trouve une salle à manger qui communique avec la cuisine; de l'autre, à l'angle de la maison, est une tourelle à poivrière dans laquelle se trouve un escalier en colimaçon qui monte aux deux étages supérieurs.

La salle à manger est tendue de tapisseries qui remontent au XVe siècle; les inscriptions qui se lisent dans les banderoles et qui sont écrites sous chaque personnage en font foi. Comme elles sont dans le langage naïf des fabliaux, il est impossible de les transcrire. Elles sont encadrées de bandes en chêne sculpté *devenu noir comme l'ébène*. Le plafond est à solives saillantes, enrichies de feuillages différents à chaque solive, *et les entre-deux sont couverts d'une planche peinte où court une guirlande de fleurs peintes*[3]. Deux vieux dressoirs à buffets sont en face l'un de l'autre, et sur leurs planches frottées avec une obstination bretonne par Mariotte la cuisinière, se voient, comme au temps où les rois étaient tout aussi pauvres, quatre vieux gobelets, une vieille soupière bosselée, deux salières en argent. Puis des assiettes en étain et des pots en grès bleu et gris à dessins arabesques et aux

1. M, traces; Balzac a mis le mot propre.

2. M : « Un magnifique cuir espagnol doré animé de figures...; le plafond est composé de planches artistement jointes, peintes et dorées, mais l'or est effacé. »

3. Cette répétition de mots est une négligence que Balzac corrige sur *b*.

armes des du Guénic [1], recouverts d'un couvercle à charnière en étain. La cheminée a été modernisée. Son état prouve que la famille se tient dans cette pièce. *Elle est en pierre sculptée, dans le goût du siècle de Louis XV, elle est ornée d'une glace encadrée dans un trumeau à baguettes perlées et dorées. Sur la tablette, couverte de velours rouge, il y a au milieu un cartel en écaille incrusté de cuivre, et de chaque côté deux flambeaux de cuivre doré.* Une large table carrée à colonnes torses occupe le milieu de cette salle. Les chaises sont en bois tourné [2], garnies de tapisserie. *Sur une table ronde à un seul pied, qui figure une colonne torse, et placée devant la croisée qui donne sur le jardin,* se voit une lampe bizarre, qui consiste dans un globe de verre commun d'où il sort une mèche, *et placée dans un chandelier. La fenêtre qui donne sur le jardin, comme celle qui donne sur la cour et qui se correspondent* (*sic*), sont (*sic*) croisées de pierre et à vitrages; *elles sont drapées de rideaux à baldaquins et à gros glands,* en une vieille étoffe *de soie rouge à reflets jaunes,* nommée jadis brocatelle ou petit brocard. A chaque étage *de la maison, qui en a deux, il ne se trouve que ces deux pièces. Le premier sert d'habitation au chef de la famille, le second était destiné jadis aux enfants,* et les domestiques logeaient dans *les chambres sous le toit. En effet ce* toit pointu, garni de plomb à ses angles, est percé *sur la cour et sur le jardin* d'une magnifique croisée en ogive qui s'élève presque aussi haut [3] que le toit à consoles dont les sculptures sont rongées; et *au-dessus du tympan brodé de cette croisée à croisillons en pierres* [4] grince *encore* la girouette du noble. *Il est un détail plein de naïveté qui mérite d'être soigneusement décrit. La tourelle où se trouve l'escalier orne au dehors un grand mur à pignon dans lequel il n'existe aucune croisée. L'escalier contenu dans la tourelle descend par une petite porte en ogive jusques sur un terrain sablé qui sépare la maison du mur de clôture auquel sont adossées les écuries au-dessus desquelles existent des greniers assez vastes et des chambres pour les valets. Cette tourelle est répétée à l'angle du jardin par une tourelle à cinq pans terminée en cul de four, et qui supporte un clocheton au lieu d'avoir comme sa sœur un toit à poivrière. A la hauteur du premier étage seulement ces deux tourelles sont réunies par une galerie en pierre, que soutiennent des espèces de proues à visages humains, et ornée d'une balustrade sculptée avec une élégance et une grâce merveilleuse. Puis du haut du pignon, sous lequel il existe un œil de bœuf sculpté, pend un ornement en pierre représentant un dais semblable à ceux qui couronnent les statues de saints dans les portails d'église. Les deux tourelles sont percées d'une jolie porte en ogive donnant sur cette terrasse. Voilà le parti que l'architecture du* XVe *siècle savait tirer de la muraille nue et froide que présentait le pan coupé d'une maison. L'autre pignon de l'hôtel du*

1. Remarquer l'orthographe encore flottante de ce nom.
2. M : « en bois sculpté ».
3. M : plus haut.
4. M : et là grince.

Guaisnic tient à la maison voisine; *mais le symétrie que cherchaient si soigneusement les maçons de ce temps est conservée dans la façade de la cour*, *par une tourelle semblable à celle où monte la vis*, *car tel est le nom donné jadis à un escalier*, *et qui sert de communication entre la salle à manger et la cuisine; mais cette tourelle s'arrête au premier étage*, *et pour couronnement elle a un petit dôme soutenu par des colonnettes*, *sur lequel est la statue de Saint Calyste*. Le jardin est luxueux dans une ville enceinte de murailles, il a un arpent environ; ses murs sont garnis d'espaliers, il est divisé en carrés de légumes, bordés de quenouilles; au bout est une tonnelle sous laquelle est un banc. Au milieu est un gnomon [1]. Les allés sont sablées [2]. »

En somme, dans ce premier travail de revision, Balzac s'était borné à quelques additions de détail, et à une seule longue addition. Nous voyons déjà qu'il ne s'est pas livré sur la première épreuve à un travail d'artiste. Ce chapitre — et nous verrons que cette conclusion s'étend au roman tout entier — n'a pas été refait, il a été complété. Le procédé est encore bien plus sensible sur les additions manuscrites à la seconde épreuve (*b*). Elles sont considérables, elles doublent au moins la longueur du chapitre. Pas de suppressions, pas de retouches [3].

Après *les Guaisclin*, Balzac, préoccupé, non de faire valoir son érudition, mais de piquer ici et là, à la mode de W. Scott, tous les détails propres à évoquer l'ancienneté des temps, ajoute « également orthographiés jadis *du Glacquin* ».

Après *sont engagés aux fermiers*, il ajoute ces lignes qui, on le sent bien, ne procèdent pas d'une manie de dissertation : « Et dans cette situation elle (cette famille) n'est plus rien pour personne en France, elle serait un sujet de mocquerie (*sic*) à Paris, elle est toute la Bretagne à Guérande; à Guérande le baron du Guaisnic est un des grands barons de France, un homme au-dessus duquel il n'est qu'un seul homme, le Roi de France, jadis élu pour maître. »

Sur ces mots : *entre les mains de leurs serviteurs*, Balzac greffe ces lignes : « entre les mains de leurs tenanciers actuels, ils n'en touchent point les revenus, ils sont dans la situation de la couronne de France avec *ses engagistes* avant 1789. Où et quand les barons trouveront-ils le million que leurs fermiers leur ont remis, etc. » (Voir Z, 10, jusqu'à « *qui défigure celui de du Guaisclain* ». Le texte définitif est presque exactement conforme au manuscrit, l'ordre des phrases a été remanié sur la quatrième épreuve).

1. Cadran solaire, comme l'écrira plus tard Balzac.
2. Voir plus loin, les additions postérieures à ce texte.
3. Ici non plus, je ne relève pas tout.

A « quand le sculpteur l'eut achevé », Balzac modifie et ajoute : « venait de l'achever, et il ravirait un amateur de l'art héraldique par une simplicité qui prouvait la fierté, l'antiquité de la famille ; il était comme au jour où les croisés du monde chrétien, etc. » (Voir Z, toute la page 12, jusqu'à « *mis pour un temps l'Anglais hors de France* ».)

Par suite, au lieu du terme vague « distinguerait encore au centre les *armes* de la famille », Balzac a écrit : « là maintenant l'épée dont les masses principales subsistent. »

Le même effort de précision se retrouve dans cette correction scrupuleuse : là où Balzac parlait d'un artiste « élevé dans la grande école italienne du xv^e^ siècle », il remplace *italienne* par *vénitienne*; et il ajoute : « il y a je ne sais quel mélange du byzantin et du moresque ». Enfin il remplace *quinzième* par *quatorzième*.

Après « que celui du cuir de Cordoue », Balzac insère ce détail pittoresque : « mais quelques fleurs rouges, quelques feuillages verts se voient encore distinctement, et il est à croire qu'un nettoyage ferait reparaître des peintures semblables à celles qui décorent les planchers de la maison de Tristan à Tours ».

A « elles sont encadrées de bandes » Balzac ajoute ces mots, qui précisent la vision : « Ces tapisseries, bien conservées dans les coins où la lumière ne pénètre pas, sont... »

Voici une réflexion nouvelle, qu'on pourrait appeler parasite, à propos de la cheminée Louis XV : « Cette antithèse, indifférente à la famille, chagrinerait un poète. »

Et voici des explications dont nous n'aurions pas regretté l'absence sur le mécanisme de cette lampe, qui consiste en un globe de verre « un peu moins gros qu'un œuf d'autruche, fixé par une queue de verre, et d'où sort une mèche plate maintenue dans une espèce d'anche de clarinette en cuivre, et dont la trame est pliée comme un tænia dans un bocal, et se voit dans l'huile de noix qui remplit le globe ». Phrase plus que pénible, que Balzac améliorera (voir Z, 15 et suiv.). Le manuscrit est très raturé.

Après, « le pan coupé d'une maison », Balzac, mis en humeur d'admiration et de rêverie, a voulu écrire : « Voyez-vous une femme se promenant un matin sur cette galerie, et voyant par-dessus Guérande le soleil illuminant les sables et faisant reluire une nappe de l'Océan? N'admirez-vous pas cette muraille dont la pointe est fleuretée, meublée à ses deux angles de deux tourelles quasi cannelées, etc. » (Voir Z, 16, jusqu'à *tenant une épée*.)

Mais l'addition la plus longue suit cette phrase : « Les allées sont sablées. » Elle se développe sur les pages 18 et 19 de Z. Passage

très intéressant, puisque Balzac y insiste sur le caractère vénitien de certains détails de l'architecture, dont il ne disait rien dans sa première rédaction. Encore faut-il noter que le texte de Z, depuis *s'il restait des doutes* jusqu'à *autant par la foi en Dieu* (dix-huit lignes) n'est ni dans *b*, ni dans *c*, ni dans *d*. C'est lors d'une revision tardive que Balzac a surchargé son texte de ces considérations, qu'il aurait pu réduire à trois lignes. A noter aussi que l'avant-dernière phrase du développement (« Telle était l'opinion de nos aïeux... », allusion politique) a été écrite sur la troisième épreuve.

Cette addition est notable encore, en ce qu'elle témoigne du souci qu'avait Balzac de justifier, après coup, la longueur de ses descriptions. La critique les lui reprochait : il les allonge d'un plaidoyer. L'expression si naturelle : *Chacun pensera que les choses ont dominé les êtres*, n'a pas été trouvée tout de suite. Balzac avait écrit : *que la bordure dominait la toile*; l'expression a été refaite sur *c*.

Le baron.

Dès la première épreuve, beaucoup de longues additions, plus encore dans le portrait que dans la biographie du baron (Z, 19-28).

Je donne le texte M du portrait :

« M. du Guénic était un vieillard de haute taille, droit, sec, nerveux, maigre. Son visage ovale était ridé par des milliers de plis qui faisaient des franges arquées au-dessus des pommettes, au-dessus des sourcils, et donnaient à sa figure une ressemblance avec les vieillards que le pinceau de Van Ostade, de Rembrandt, de Miéris, de Gérardow (*sic*) a tant caressés et qui veulent une loupe pour être admirés. La physionomie était impassible. Il n'avait plus de dents, son menton voulait rejoindre son nez, mais on voyait, dans le caractère de la bouche et du nez, les restes d'une énergie, d'une résistance, d'une volonté bretonnes. Cette tête était couronnée d'une chevelure blanche comme de l'argent, lissée et retombant en boucles sur les épaules et le cou. Cette figure vivait par l'éclat de deux yeux noirs qui brillaient au fond de leurs orbites et jetaient les dernières flammes d'une âme généreuse et loyale. Les sourcils et les cils étaient tombés, la peau devenue rude ne pouvait se déplisser, et la difficulté de se raser obligeait le vieillard à laisser pousser sa barbe en éventail. Son costume invariable consistait en gros souliers, en bas drapés, en une calotte noire, un gilet de drap et une redingote à un seul collet. Une admirable résignation régnait sur son petit front plein. Il avait fait son devoir! tout est dans ce mot. La devise de la famille était *Fac!* »

Les additions sont de deux sortes : l'une enlève au portrait quelque chose de sa sobriété, exagère le réalisme. Après *il n'avait plus de dents*, Balzac écrit : « et ses lèvres violâtres rentraient, n'étant plus soutenues que par de dures gencives sur lesquelles il pouvait manger du pain que sa femme avait soin d'amollir en le mettant dans une serviette humide. »

L'autre, beaucoup plus heureuse, accentue la physionomie du baron, et dégage ce qu'elle a d'essentiel, de permanent. M : « Sa physionomie était impassible. » = *a* : « ... était comme enfouie sous ces nombreux sillons; mais il restait encore à l'observateur les formes impérissables de la figure humaine et qui disent encor (*sic*) quelque chose à l'âme quand l'œil ne voit plus qu'une tête de mort[1]. Le granit breton s'était fait homme. » (Voir Z, 21; les deux lignes comprises entre *sillons* et *au déclin du jour* ont été ajoutées sur *b*. Au lieu de *la raideur du nez*, toutes les épreuves portent le mot impropre *la droiture*.)

Plus longue encore et non moins intéressante est l'addition relative aux mains si expressives du baron : « sa barbe en éventail. Ce qu'un peintre eût admiré par-dessus tout dans le baron, c'était les mains du soldat... avait dû rejoindre Madame dans la Vendée ». (Z, 22 et suiv. Les mots « dans ce vieux lion de Bretagne, aux larges épaules, à la nerveuse poitrine » ont été ajoutés sur *b*; Balzac avait d'abord écrit : « des mains larges, épaisses, *charnues*. » Ce dernier mot a été supprimé sur *c*. C'est sur *b* qu'a été établie la phrase qui vient à la suite, Z, 23 : « Aujourd'hui... *Fac*! »)

D'autre part *a* fait placer, à la suite du portrait du baron, une page qui venait, dans M, après le portrait de M^lle^ du Guénic. (Voir Z, 24 et suiv. « La beauté du caractère des deux vieillards... avec quelques autres noms bretons en *ic*. » Ce fragment, surtout le début, a été corrigé.)

Sur *b*, nouvelles additions au portrait, soit que Balzac ait inventé de nouveaux commentaires, soit qu'il ait annexé au portrait des dialogues ou des récits qui, primitivement, en étaient indépendants.

Nous avons signalé déjà quelques additions sur *b* dans notre description de *a*. En voici d'autres.

Balzac a-t-il senti qu'il avait dessiné en caricaturiste les lèvres du baron? c'est probable. Il a voulu effacer l'impression de décrépitude physique par l'adjonction d'un caractère moral, et il a écrit :

1. C'est le cas de rappeler que Chateaubriand prétendait avoir reconnu la figure de Marie-Antoinette lors de l'exhumation de ses prétendus restes, parce qu'un jour, en lui souriant, elle avait découvert ses dents. — Balzac n'y aurait pas contredit. Ce qu'il se borne à dire ici n'a d'ailleurs rien que de juste.

« Ses lèvres, *jadis rouges mais alors violacées*, n'étant plus soutenues... rentraient dans la bouche et dessinaient cependant un rictus encore menaçant et fier. »

Il a ajouté la phrase : « La peau, marbrée... apoplexie. » (Z, 22. Le manuscrit est très raturé, depuis *violent*.)

Il a surtout ajouté le long développement qui va, dans Z, p. 23 et suiv., de : *Le front attirait l'attention*, jusqu'à : *à la confiscation, à l'exil.* (La première phrase de cette addition : *Le front.., cette belle ruine*, est la dernière dans le manuscrit, et reste la dernière sur *c* ; c'est sur la quatrième épreuve que Balzac la mettra définivement en place.) — On voit l'effort continu de Balzac pour accentuer la physionomie symbolique du personnage.

Il ne pouvait laisser telle quelle la phrase de M (déjà corrigée) : « Une admirable résignation siégeait sur ce petit front plein... » Il « a écrit : siégeait sur ce visage... s'expliquaient naturellement » (Z, 25).

Enfin, Balzac avait écrit, après la devise du baron, *Fac* :

« Vous comprenez que, dans ce pauvre asile de la loyauté, pur comme un diamant, les intérêts majeurs étaient les destinées de la branche dépossédée. L'avenir des Bourbons exilés et celui de la religion catholique opprimée, et la Bretagne occupaient exclusivement la famille du baron, composée de sa sœur Zéphirine, de sa femme, une irlandaise, de son fils unique et de deux domestiques qui tous exigent un portrait. M^lle^ Zéphirine du Guénic était l'aînée de son frère, elle ne vivait que pour lui, de lui, par lui. *La beauté du caractère des deux vieillards*, etc. [1] » (Voir cette dernière phrase et la suite, Z, 24.)

Il y avait là une indication mal placée : Balzac a supprimé : *composée de... un portrait.* Et il a greffé sur les mots précédents un long développement qui se compose (voir Z, 26 et suiv.) :

a) d'une phrase nouvelle : « et il n'y avait d'autre intérêt... du grand nom des du Guénic. »

b) de douze lignes antérieurement placées dans une discussion sur l'éducation de Calyste, qui faisait suite au portrait de la baronne. Mais ces douze lignes ont été grossies d'apports nouveaux. Qu'on se reporte à Z, 26 et suiv. ; j'indique par le signe * les points où s'attachent les phrases nouvelles et par un I celui où elles finissent. « Le vieux Vendéen... à guerroyer *. Dès que Calyste... à risquer I [Z est resté presque absolument conforme au manuscrit, qui n'offre que quatre ratures insignifiantes]. Aussi

1. Ce texte est celui de *a*, c'est-à-dire tel qu'il est établi par les corrections faites sur la première épreuve.

quand la duchesse... le père *[1]... joyeusement. I Les trois hommes de la famille furent absents pendant huit mois [M = pendant une année] * sans donner... ne sourcillait pas *en écoutant le journal* I [ces derniers mots dans Z seulement]. Les trois fusils... eût-elle été finie. »

Puis, dans M et sur toutes les épreuves, venait cette phrase, qui termine aujourd'hui dans Z, 27, le paragraphe suivant, et conclut le développement : « Ce dernier effort... une mélancolie amère. »

Ce paragraphe lui-même, depuis : *Quand, par une nuit affreuse*, jusqu'à : *Le remercièrent à peine*, est une addition de *b*[2]. Les lignes : *Le baron ni ses hôtes... volontés immuables*, sont une addition de *c*.

Les lignes Z, 27 et suiv. : « Vers six heures... du jardin » sont ajoutés sur *b*, qui donnait à la suite ces mots, conservés dans *c* et *d*, et supprimés depuis : *pause* (*sic*) *qui permet de peindre Fanny O'Brien et la vieille Zéphirine du Guénic*.

A la fin du portrait du baron (*quelques autres noms bretons en ic*, Z, 25), Balzac a fait placer, sur *b*, ces lignes, primitivement égarées au milieu d'un dialogue adjoint au portrait de M^lle^ du Guénic : « Nous devons avouer que le baron était entièrement illettré... il n'avait pas lu trois volumes dans sa vie... (Z, 25).

Aucune des quatre épreuves ne porte les lignes qu'on trouve dans Z, 25, sur le siège de Guérande par le général Travot[3].

J'ai mentionné déjà l'addition de *c*. Je néglige quelques détails (en très petit nombre), et je note un remaniement : Dans *b*, le chapitre finissait par ce développement : *La beauté du caractère... trois volumes dans sa vie* (Z, 24 et suiv.). Balzac le fait reporter à la place qu'il occupe maintenant.

On voit à la suite de quels tâtonnements Balzac arrive à composer un portrait. Il écrit évidemment sous la dictée de son imagination; le premier jet est assez court; Balzac est pressé de dessiner les masses de son roman; il trace l'esquisse de ses personnages, quitte à laisser échapper ensuite, par-ci, par-là, certains traits de leur physionomie morale ou physique; en revoyant l'épreuve, il recueillera ces traits, il rapprochera les détails qui peuvent se faire valoir l'un par l'autre, il ajoutera beaucoup, il retranchera très rarement. — Il arrive ainsi à composer ces portraits où de brusques raccourcis alternent avec des causeries complaisantes.

1. *a* : le père et le fils prirent-ils les armes et furent pendant une année absents. Les deux fusils accrochés...

2. « *Ce mot de naïveté féodale* » est ajouté sur *d*.

3. Je ne sache pas, d'ailleurs, que ce siège ait jamais eu lieu.

Les deux méthodes sont bonnes pour nous faire pénétrer dans l'intimité des personnages, et si Balzac garde la méthode discursive, ce n'est pas seulement comme un procédé psychologique, c'est par habitude de conteur : il parle de ses personnages tout à son aise. — Rien ici qui ressemble aux scrupules artistiques de Flaubert. Nous assistons à un épanouissement spontané, ou plutôt à une génération successive ; tantôt les premiers traits s'amplifient, tantôt des traits nouveaux se greffent sur les précédents. Le portrait gagne en intensité, et il se complète. Les remaniements de la composition indiquent plutôt un certain instinct tâtonnant de l'ordre, qu'un lucide parti pris ; Balzac sent que l'invention serait moins riche, s'il la contraignait à se couler dans un moule préformé. Le résultat, comme on pouvait s'y attendre, manque de concision ; il manque aussi d'un certain degré de perfection dans l'ordre : les détails sur le costume du baron, par exemple, restent singulièrement placés entre son ignorance et ses somnolences. Entre ces deux préceptes : « L'art est difficile. — L'art doit être bonhomme », qu'il est si malaisé d'accorder, il est évident que Balzac a préféré le second. L'étude de ses manuscrits n'apprend donc pas grand chose à ceux qui aiment à suivre l'élaboration d'un développement parfait ; elle peut apprendre beaucoup à ceux qui sont curieux de pénétrer dans l'imagination d'un conteur.

Une soirée de famille (Z, 32).

Balzac a beaucoup hésité sur la manière d'introduire le personnage dont devaient s'éprendre et Félicité de Touches et la marquise Béatrix.

Partons de la conception primitive.

Dans M, après avoir fait connaissance avec le baron, la baronne et M^lle^ du Guénic (la présentation s'achève dans Z, p. 32 sur ces mots : *une musique aussi lumineuse, aussi gaie que ce rayon*), nous trouvions une conversation dont les éléments ont été postérieurement répartis Z, p. 24 et p. 66 et suiv. Ainsi nous apprenions successivement les appréhensions de la famille du Guénic, les visites fréquentes de Calyste aux Touches, nous entrions dans l'intimité de cette existence de reclus, et nous étions initiés aux confidences que fait Calyste à sa mère. — La fameuse partie de cartes n'existait pas encore, il n'était question ni du chevalier du Halga, ni de l'abbé Grimont, ni de la vieille M^lle^ de Pen-hoël, cette vieille fille qui voudrait ménager à Calyste un si plat

bonheur, en lui faisant épouser sa nièce, le type de la petite provinciale insignifiante.

Toutes ces pages savoureuses, qui feront un si frappant contraste avec la description de la vie qu'on mène aux Touches, Balzac les a écrites sur *a*, au verso du f° 16 de l'épreuve, et sur onze feuillets nouveaux.

Sur *b*, ce chapitre, appelé par *a* : *Une soirée de famille*, s'est détaillé en : *Trois silhouettes bretonnes* et *Soirée normale*. Le premier de ces titres ne s'est pas d'ailleurs substitué au titre unique primitif. Tandis que, dans la première rédaction, *Une soirée de famille* commençait à ces mots : « Bientôt les rayons du soleil prirent ces couleurs rougeâtres... » (Z, 32), sur *b* ces mots et les suivants jusqu'à « chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron » (Z, 37), continuent le chapitre précédent. Le chapitre *Trois silhouettes bretonnes* commence Z, 37 : « Le curé salua », et le chapitre *Soirée normale* commence Z, 46 : « La mouche est un jeu qui... ».

A toutes ces pages, de copieuses additions ont été faites sur *b*. Par exemple *a* disait (cf. Z, 32 et suiv.) : « Le baron et sa femme tombèrent chacun dans une méditation sans doute différente, tandis que le vieille aveugle... tricoter. » C'est sur *b* qu'ont été écrites les lignes qui vont, dans Z, 32, de « grave, dans un de ces silences absolus » à « les causes de cette préoccupation ». Les mots « à la manière des aveugles..... écho divinatoire » (Z, 33) n'ont été écrits que sur *c*. Enfin, après le mot *préoccupation* (le dernier de Z, 32) *b* donnait ceci, qui a été supprimé sur *d* : « La vie de cette famille était si profondément calme, si cohérente, si parfaitement la même chaque jour, que l'émotion de la voix, des paroles un peu vivement échangées, une méditation insolite, enfin les choses inaperçues dans toutes les autres existences devenaient là des évènements. »

Ont été ajoutés sur *b* : le portrait de Gasselin (Z, 33 et suiv.) et les pages suivantes jusqu'à Z, 36 : « Quand le crépuscule cessa... » On remarquera que la suppression que nous venons d'indiquer a été compensée par les dernières lignes de cette longue addition.

Quant au chapitre : *Trois silhouettes bretonnes*, ont été ajoutés sur *b* les fragments suivants[1] : Z. 39 et suiv. : « assez petite..... En elle sa sœur finissait..... » (Le texte primitif donnait seulement : « à main d'homme, mais le reste de l'illustre...); — Z, 40 : « et

1. Je néglige les additions peu importantes.

déployait... ne montait pas à » (*a* = à cheval comme un homme, elle ne dépensait pas plus de »); — Z, 40 et suiv. : « Amie de Zéphirin du Guénic... qu'on pensât à sa fortune »; — Z, 42 et suiv. : « Cependant elle traitait Calyste... à la pensée la plus profonde. » — Enfin le portrait du chevalier du Halga date presque en entier de *b* (voir Z, 44-46); voici à quoi il se réduisait sur *a* : « Le chevalier était un homme de petite santé, qui portait de la flanelle pour ses rhumatismes, un bonnet de soie noire, un spencer pour garantir son précieux buste des vents soudains qui fraîchissent l'atmosphère de Guérande, armé d'un jonc à pomme d'or pour chasser les chiens qui faisaient intempestivement la cour à sa chienne favorite. Il avait d'ailleurs un visage couturé de blessures ; mais il était doué des dents les plus blanches, et qui rassuraient sur sa longévité. Son teint avait gardé une couleur de bistre due à ses voyages aux Indes, desquels il n'avait rapporté ni une idée ni une histoire. Il avait émigré, perdu sa fortune, et retrouvé la croix de Saint-Louis et une pension de deux mille francs légitimement due pour ses services et imputable aux invalides de la marine. » — Toutes les épreuves affirment que : « Pendant toute la Restauration, le chevalier du Halga avait été maire de Guérande. » Z, plus précis : « A la mort de Louis XVIII, époque à laquelle il revint à Guérande, le chevalier du Halga devient maire de la ville[1]. » — Plusieurs phrases ou membres de phrases : « Il donnait ainsi la plus haute idée de sa galanterie défunte. — Qui lui faisaient inventer mille maux imaginaires. — Depuis six ans, le curé tonnait... dans Guérande », ne paraissent que sur *d*.

Le chapitre *Soirée Normale* s'est accru surtout lors de la seconde revision, sur *c*[2]. La plus grande partie de Z,50 (« sans des calculs profonds... ce petit malheur ») date d'alors. Mais Z, 51 et suiv. : « Quand, à sa première visite... en faisant un geste négatif » a été écrit sur *b*; la suite jusqu'à « *fertile en souvenirs* » sur *c*; la suite sur *b* jusqu'à « *les lèvres de la vieille fille* »; la suite encore sur *c* jusqu'à Z, 54 fin « *et de M*[lle] *des Touches* » (à noter que Z, 53 : « Cette phrase ouvrait la conversation dans tous les ménages » est une addition de *d*, et que les mots : « On se gardait bien alors d'aller au jeu » ne se trouvent que sur Z. Dans l'addition *c*, conservée par *d*, cette observation était développée en neuf lignes) ; — Z, 55 : « *sur leur plus ou moins de bonheur... j'en sais la cause* », sur *b*.

1. Je me suis assuré que jamais aucun personnage de ce nom ne fut maire de Guérande.

2. Je ne trouve sur aucune épreuve, Z, 48 et suiv. : « Ces jeunes personnes... sans en rien perdre ».

Ces additions réussissent à faire de la partie de mouche l'une des scènes de mœurs provinciales les plus amusantes, les mieux observées qu'ait su peindre Balzac. Il n'avait pas vu du premier coup le parti qu'il en pourrait tirer. Je trouve en effet, dans la première rédaction, ces lignes, qui furent effacées sur *b* : « La mouche commence, mais il est inutile de décrire ce travail de Pénélope auquel se livraient tous les soirs ces cinq personnages qui composaient, ainsi que chacun peut le présumer, la société la plus élevée, le faubourg Saint-Germain de Guérande, et où ne pénétraient (sic) aucun des membres de la nouvelle administration envoyée par le gouvernement de Juillet. Sous la Restauration, le chevalier du Halga était maire de Guérande. Depuis vingt ans, cette partie avait lieu ; les visites des astres secondaires de la ville l'interrompaient quelquefois, mais elle était reprise avec ardeur. » Et le chapitre s'achevait en quinze lignes.

Mais pour finir de donner une idée du labeur de Balzac, il faut montrer comment, tout en faisant greffes sur greffes, il modifie l'ordre des parties.

Par exemple, c'est *b* qui fait passer après le portrait du chevalier du Halga toutes les explications sur le jeu de la mouche (Z, 46 à 48 : « La mouche était brillante », sans les additions postérieures signalées), qui étaient données primitivement après : « les manières d'un homme habitué à faire ce petit service », Z, 43 Ces explications se trouvent ainsi au début du chapitre *Soirée normale*. — Le développement sur la petite de Kergarouët (Z, 48 : « La mouche était brillante... les quatre demoiselles de Kergarouët ») est resté jusque sur la dernière épreuve beaucoup plus loin, Z, 53, après cette phrase : « Le baron du Guénic baisse. » C'est plus tard, quand Balzac a plus que triplé ce développement, qu'il a senti la nécessité de l'incorporer au passage où nous le voyons aujourd'hui. Avec ses dimensions nouvelles, il aurait interrompu fâcheusement la conversation pittoresque dans laquelle, à l'état embryonnaire, il s'était égaré.

Mais c'est dans l'étude du portrait de Calyste que nous allons trouver le plus de ces remaniements. On va voir comment Balzac, après avoir laissé fuser d'abord, au hasard de la trouvaille, tous les traits dont se composent la physionomie de Calyste et son attitude au milieu de sa famille, les recueille ensuite, les rapproche et, en les disposant à travers son récit d'une manière nouvelle, à force de tâtonnements leur donne la qualité la plus expressive.

Calyste.

Le portrait de Calyste (Z, 61 et suiv.) : « Calyste, ce magnifique rejeton », se trouvait, dans M, à la suite de la scène qui s'achève au second alinéa Z, 71. — *a* indique de le placer entre le portrait de M^me^ du Guénic et celui de M^lle^ du Guénic[1], Z, 30. C'est sur *b* que lui est donnée sa place définitive, Z, 61, de beaucoup la plus heureuse (tous les hôtes du baron se sont retirés; Calyste reste seule avec sa mère, qui essaye de le confesser).

Primitivement, après : « l'adoré jeune homme était un fervent catholique (Z, 62), [et l'évêque lui avait administré le sacrement de la confirmation[2] »], on trouvait : « De seize à vingt et un ans, son père l'avait fait monter à cheval, chasser dans les marais, pêcher, courir. Le vieux Vendéen, etc. » *b* supprime la première de ces phrases et conserve le développement suivant; mais il l'allonge et le transporte en masse à la suite du portrait du baron (Z, 26 et suiv.) : « Le vieux Vendéen.... lui causait une mélancolie amère. » Add. sur *b*[3] : « Dès que Calyste... dix enfants à risquer. — Afin de lui faire.. ne sourcillait pas. »

Ainsi, le portrait de Calyste se trouvait très allégé[4] : il n'y restait plus guère que l'indication de ce que Calyste doit à sa mère, du soin avec lequel son enfance a été préservée par elle, et des espoirs qu'elle fonde sur son mariage.

Le voici donc reporté par *b* à l'endroit que nous avons indiqué; il fait suite immédiatement à la peinture des appréhensions maternelles de la baronne, rêvant sous la lueur de la lampe au danger que son fils court aux Touches. — Il fallait reviser tout ce qui l'encadre et le fait valoir. La difficulté, pour Balzac, était d'analyser les impressions de la baronne : que peut penser une créature aussi pure qu'elle en voyant le fils qu'elle a voulu faire semblable à elle aimer de passion une femme aussi compromise que M^lle^ des Touches? Divination maternelle, indulgence, jalousie, attendrissement, crainte et même fierté, il fallait beaucoup d'art pour donner à chacun de ces éléments sa juste valeur. Et ce n'est

1. *a* ne porte que deux additions insignifiantes.
2. Ce membre de phrase a été supprimé sur *b*.
3. Tout ce développement, qui occupe près de deux pages, tenait en douze lignes L'addition : « Quand par une nuit affreuse... le remercièrent à peine » a été faite *au portrait du baron* (sur *b*), de même que la suite jusqu'à « *immuables* », sur *c*.
4. *a*, *b*, *c*, donnaient ces mots, supprimés sur *d* (Z, 62) : « A ce fils si beau, *si pur, doué d'une vie si puissante, si mordante, et qui reluisait dans la prunelle de ses yeux humides comme ceux d'un enfant de dix ans* (ces trois mots ajoutés sur *b*). » — L'addition : « Charlotte... de son fils » a été faite sur *c*.

pas seulement la figure morale de la baronne qui devait se dégager de cette étude, c'était aussi, par reflet, celle de son enfant.

Balzac a d'abord relu la conversation préliminaire de la baronne et de l'abbé Grimont, qui s'attarde à causer, et qui ne parle de rien moins que de faire un prône contre la châtelaine des Touches : il a prononcé de grands mots, il a parlé du *bourbier* où tombera Calyste. Balzac prolonge très finement le dialogue (Z, 59 et suiv.) : « Est-ce donc bien sûr... répondit le curé. » Et sur *c* il ajoutera quatre lignes encore, dont la valeur est évidente : « Je voudrais maintenant, *dit la baronne*, avoir aimé d'amour pour observer, conseiller, consoler Calyste. »

Calyste rentre; sa mère l'observe; *b* ajoute : « pour deviner, d'après l'expression de son visage, les événements de la soirée. »

Puis vient le portrait, non plus moral, mais physique de Calyste (Z, 63 et suiv.). Je trouve sur *b* une addition qui n'a pas été imprimée[1] : «... des ressorts d'acier. La chasteté de la jeunesse éclatait dans ses yeux noyés de fluide vital, dans le tissu frais de sa peau duvetée. » Les mots : *Son front de neige... passagère..... puis il souciait... inutile* » ont été écrits sur *c*. — Après les mots « *à voir sa mère* », sur *b*, Balzac indique de placer une phrase qui se trouvait, jusque-là, deux feuillets plus loin : « Ces belles joues si pures... étaient donc à une autre femme; elle était maîtresse de ce front de jeune fille. » (Cette phrase se trouvait dans le paragraphe qui se trouve maintenant le second de la page 71 de Z; elle était suivie de celle-ci, que Balzac a bien fait de supprimer sur *b*, puisqu'elle fait redite : « La veille, en attendant son fils, seule dans cette antique salle à manger, la baronne avait pleuré, car ces rentrées à des heures indues accusaient le charme qui séduisait Calyste aux Touches ».)

Suivons Z. La question et la réponse très brèves qui terminent la page 64, les deux premières lignes de la page 65 se trouvaient d'abord isolées, beaucoup plus haut, à la suite d'un entretien auquel prenait part toute la famille, en attendant Calyste. Cet entretien faisait suite lui-même au portrait de M^lle^ du Guénic et Balzac en a réparti les fragments, lors de la révision de la première et de la seconde épreuve, d'une manière toute nouvelle.

Sur *b* le chapitre *Calyste* finissait sur ces mots (Z,65)... « Tu es fatigué, cher enfant, couche toi. »

1. Impossible de supposer qu'une épreuve intermédiaire entre *b* et *c* manque. S'il n'y a pas inadvertance du typographe d'abord, puis de Balzac, on peut admettre que la suppression de cette addition ait été ordonnée par l'auteur à l'imprimerie même. Mais nous avons déjà relevé des exemples évidents de négligence de la part d e Balzac.

Sur *c*, Balzac a fait passer, d'une part après : *l'explication au lendemain*, de l'autre après : *couche-toi*, deux groupes de phrases : (*quand les mères... ou malheureuses. — Une mère qui ne sait pas... ruiné par une femme...*) qui se trouvaient, sauf corrections postérieures, dans le chapitre suivant, l'une après le commentaire des réflexions de Mariotte (*...allait adresser à Calyste*, Z, 68), l'autre après le départ de Calyste (... à *une querelle chez une autre famille*, Z, 71).

Ici commence un nouveau chapitre, continu au précédent.

Inquiétudes augmentées.

Voici comment ce chapitre a été constitué sur *b*.

1° Une addition : Z, 65 et suiv. : « Le lendemain, Calyste dormit... plus éveillé avant ses repas. »

2° De Z, 66, à Z, 68 « ...mais il a fallu, pour de tels prodiges, Louis XIV et sa cour ». Ce fragment faisait primitivement suite au portrait de M^lle^ du Guénic; c'est sur *b* que nous trouvons l'indication de le reporter ici. Ainsi se trouvent groupées, beaucoup plus heureusement, toutes les conversations qui ont trait à Félicité et à l'inclination soupçonnée de Calyste.

3° De Z, 68, à Z, 73 « ...du beau sexe. » Ce fragment (la partie la plus longue du chapitre) suivait le précédent sur M et sur *a*; mais avant les mots : « Vous dînerez aux Touches... » s'insérait le portrait de Calyste (Z, 63, dernier paragraphe), qui, nous l'avons dit, fut déplacé par une correction de *a*. Par suite des remaniements que nous avons décrits, ces fragments de conversation se trouvèrent séparés, sur la seconde épreuve, par le chapitre : *Trois silhouettes bretonnes*, *Soirée normale* et *Calyste*. Balzac rétablit la continuité, — et il ajoute *passim* quelques mots ou quelques lignes aux derniers paragraphes.

Le caractère et la vie de M^lle^ des Touches[1].

Nous savons déjà que M donnait d'abord la description du château des Touches (Z, 92 et suiv. : « A quelques cents pas de Guérande... »), la biographie de Camille Maupin, et la peinture

1. Comme Balzac a plusieurs fois modifié ses titres, nous réunissons sous ce titre synthétique tout ce qui concerne le personnage; nous indiquerons au fur et à mesure les variations de titres.

de son état moral au moment où le roman commence (Z, 73-93). Nous savons que toute cette partie fut, par une indication de *a*, reportée en masse après toutes les scènes que nous avons vues se passer à l'hôtel du Guaisnic.

Il faut étudier maintenant l'élaboration intérieure de cette même partie.

D'abord notons que, sur M, la description extérieure des Touches (le site et l'aspect du bâtiment; voir Z, 92-94) était séparée de la description intérieure (Z, 94 et suiv.) par la biographie de Camille Maupin (Z, 74 : *Mademoiselle Félicité des Touches*, à 90 : *en prit le logement aux Touches*). Sur *a*, Balzac a réuni ces deux fragments. Par une inadvertance qui a été séparée sur *b*, il laissait subsister cependant entre eux quelques lignes sur Camille Maupin; la substance de ces lignes, très remaniée, sera utilisée sur *b*.

Ainsi constituée, toute cette description devait continuer à précéder la biographie de Camille Maupin. Mais Balzac (pour une raison que je crois apercevoir et que j'ai déjà indiquée : le personnage, indépendant de nature, non pas déterminé par son milieu, mais inventeur de son propre destin, et choisissant le milieu qui s'accorde le mieux avec son être, doit passer avant le milieu), Balzac, sur la seconde épreuve, renverse les termes (le changement de pagination est très visible : du feuillet 26, il a fait le feuillet 21, — et du 21[e] il a fait le 26[e]).

Le voilà donc devant la *Biographie de Camille Maupin* (titre de *a*); il supprime ce titre trop général, et il inscrit d'abord : *Enfance de M[lle] des Touches*. Le chapitre se trouverait commencer par ces mots : « M[lle] F. des Touches s'est trouvée orpheline en 1793... » (Z, 74). Mais il fallait prévenir le lecteur de l'espèce de créature tout à fait exceptionnelle, singulière, qu'on allait lui présenter. Balzac avait bien écrit dans M ces lignes, qui sont encore oubliées dans *a* au milieu de la description des Touches : « Cette maison, ce bien appartiennent à l'une des quelques femmes célèbres de ce siècle, à Camille Maupin, l'auteur de plusieurs comédies jouées, de trois livrets d'opéra et de deux volumes de pièces purement littéraires, à la façon de Lope de Véga, lesquels firent en 1822 une révolution quand la grande question des romantiques et des classiques palpitait dans les journaux et dans les salons, dans les cercles et à l'Académie. Camille Maupin, comme Clara Gazal, pseudonyme femelle d'un homme d'esprit, comme George Sand est le pseudonyme masculin d'une femme de génie, est le masque d'une charmante fille, très bien née, une Bretonne de Guérande, nommée Félicité des Touches; cette

famille n'a pas la moindre parenté avec les Destouches de Touraine auxquels appartient l'ambassadeur, aujourd'hui plus fameux par son renom littéraire que par ses talents diplomatiques » (texte *a*).

Balzac a complètement récrit ce passage, et il y a fait une addition; on le trouve dans Z, 73 et suiv. (*De même que... La poétique moderne*), tel à peu près qu'il est sur *b*. Il sert d'introduction à *L'enfance de M^lle des Touches* (Z, 74-80).

Balzac a corsé ce chapitre de plusieurs additions[1]; Z, 76 : « Mais les adorations qu'elle inspira... par l'aristocratie des militaires ». (Balzac avait écrit : *autocratie*; le typographe fit une erreur de lecture, qui a échappé à Balzac, ou qu'il a adoptée.) — Après : « l'un des artistes les plus éminents de notre époque » (Z, 77), Balzac avait écrit : « et *l'homme pour lequel* elle a conservé le plus d'amitié. » Il raye ces mots et les remplace par ceux-ci, qui amorcent la curiosité : « Mais cette circonstance tient à l'histoire de son cœur, et ce secret s'expliquera plus tard. » — Additions encore : Z, 77 : « elle déserta les salons... et désespéré deux amants ». — *Ibid.* et suiv. : « De la vie de province... des capitaux vers Paris. » *Ibid.*, 78[2] : « Elle eut trente mille francs... les choses et la politique ».

Après : « Il est nécessaire de donner ces détails pour justifier... » (Z, 79), *a* portait : « ce caractère. Une femme auteur, une fille libre de ses actions, constituent l'une des grandes monstruosités du sexe féminin. Ces anomalies sont excusables chez Camille Maupin. » Sur *b*, Balzac a supprimé ces mots, mais en même temps, à la fin de la phrase précédente, au mot *dépendance*, il ajoute : « et n'éprouvait que du dégoût pour les soins de la maternité. M^lle des Touches appartient au très petit nombre de femmes qui manifestent leur aversion pour les enfants. Elle n'est pas mère et ne le sera sans doute jamais. » Sur la quatrième épreuve, Balzac a supprimé depuis *appartient* jusqu'à *enfants*; dans Z, la phrase suivante n'existe plus. Ces tâtonnements et, pour finir, cette suppression presque totale prouvent-ils que Balzac ne voulait toucher qu'avec ménagement à cette sorte de monstruosité morale? pas le moins du monde; il n'a point de ces timidités. Mais on sait qu'en faisant le portrait de Camille Maupin, Balzac songeait constamment à George Sand. L'exemple prouvait assez qu'on

1. Rappelons encore que nous ne relevons pas toutes les additions; il y en a dans ce passage cinq ou six, d'à peu près une ligne, que nous négligeons.

2. Plus exactement, Balzac a supprimé deux lignes sur les revenus de Camille et les a remplacées par ces six lignes.

peut être femme auteur, être même — comme le disait Balzac de G. Sand — homme par l'esprit et par le caractère, et n'en pas moins être mère. Ce souvenir a pu suffire à inspirer à sa plume un repentir.

Tout ce qui va de « La science lui notifia... » à « qui l'entouraient », — et la fin du paragraphe depuis *en étudiant* (Z, 80) ont été ajoutés sur *b*.

Après *L'enfance*, le *Portrait de la femme célèbre*; ce titre est abrégé : *Le Portrait* (Z, 80-86).

Il est intéressant de constater d'abord que, dès M, toutes les ressemblances[1] qu'on a relevées entre ce portrait et celui de M^lle^ Georges par Th. Gautier existent. Balzac n'a pas cherché à les atténuer; — et comme il est, d'autre part, très probable que M a été écrit d'inspiration, sans que Balzac se référât à aucune note, on peut conclure qu'il s'agit d'une réminiscence, et non d'un plagiat délibéré.

a ne porte aucune correction, aucune addition; — mais, sur la seconde épreuve, le chapitre est au moins doublé.

Voici les additions : Z, 80 : « où les conditions atmosphériques... ce fait bizarre est sous nos yeux ». — Z, 82 : « La prunelle est orange... s'attristent également ». — *Ibid.* : « et semées de fibrilles... difficiles à réunir. » (Z ajoute : *chez la femme*, que je ne trouve sur aucune épreuve). — Z, 83 : « et ce bout est doué... comme chez lui. » — *Ibid.* : « qui donne tant de séductions... effrayerait. » — *Ibid. a* disait : « Cette lèvre est admirable et posée comme le rebord d'un socle. » Sur *b* Balzac corrige, non sans beaucoup de repentirs; l'expression est venue péniblement : « comme le bord d'une grenade ouverte dont elle a la couleur. » C'est seulement sur *c* qu'il écrira : « que Phidias semble avoir posée comme... ». — Z, 83 et suiv. Il y a eu des interversions dans l'ordre des phrases. Après : *suave fumée*, Balzac avait écrit : 1° « au lieu de s'arrondir intérieurement... athlétique »; 2° « l'expression calme de cette physionomie... fixité »; 3° « L'attache des bras... autre ton que le visage »; 4° « quand un statuaire... impassibilité de la figure » (pour ce dernier groupe de phrases, voir plus loin dans Z, p. 86, premier paragraphe); 5° « L'oreille a des enroulements... Callipyge. » (de nouveau Z, 83 et suiv.).

Sur la deuxième épreuve, Balzac a indiqué les remaniements que voici : après *suave fumée*, il place 5°, puis 1°, puis 3°, puis 2°; puis il ajoute un très long développement : Z, 85 et suiv. :

1. Voir l'article de V. Fournel cité par M. de Lovenjoul : *Histoire des Œuvres de Balzac*, 2e édit., p. 397.

« Personne, parmi les gens vraiment instruits... l'ont maintenue au milieu du monde[1] ». Il suffit de lire le texte pour comprendre l'importance de cette addition. Balzac a voulu accentuer le caractère énigmatique de cette nature morale, il évoque l'Isis de Schiller (et peut-être pourrait-on reconnaître, ici, l'influence d'une lecture toute récente), et s'il n'évoque pas *Lélia* assurément il y songe. Je ne serais pas surpris qu'il l'ait relu, entre la première et la seconde épreuve.

Le passage : « Là se voit la nuance... astucieux, faux et lâches » (Z, 84) ne se trouve sur aucune épreuve.

Trois phrases ou fragments de phrases : « par le mouvement artiste des narines... aux profanes » (Z, 84), « descend-elle aux riens... un homme aimé », « mais peut-être... calomnie » ont été ajoutés sur *c*.

Enfin je ne trouve que dans Z (84) le passage qui va de : « Là se voit la nuance » jusqu'à « faux et lâches ». C'est, à propos de la forme des hanches de Camille Maupin, une contribution à la théorie de la démarche, dont Balzac était féru.

Le chapitre suivant, que Balzac avait d'abord intitulé, sur *a*, *Les malheurs de la liberté*, s'appelle, sur *b*, *Biographie de Camille Maupin* (titre donné, sur *a*, au chapitre devenu, sur *b*, *Enfance de M^lle des Touches*. Il est aisé de saisir l'intention de Balzac : le nom de famille, d'une part, et de l'autre le pseudonyme littéraire de l'héroïne, se trouvent ainsi en tête des chapitres qui racontent l'un sa première vie, encore dépendante, l'autre la période affranchie de son existence).

c et *d* laissent ce chapitre en l'état où il est sur *b*. A noter seulement cette phrase de transition écrite sur *c* : « Voici maintenant la Chartreuse où Camille se livrait à ses mélancolies (Z, 92 : « La chartreuse de Camille »), — et une suppression de *d* (*b* disait : « Cet homme, *à qui peut être la littérature doit Camille Maupin*... » voir Z, 87 dernière ligne; *d* raye les mots en italique[2]). Balzac désigne évidemment ici Prosper Mérimée; par une méthode de contamination qu'il pratique souvent, il mêle le voyage de G. Sand[3] en Italie avec Musset à sa liaison avec Mérimée « homme sceptique, moqueur... épigrammatique et profond ».

Mais, sur *b*, le chapitre a été plus que doublé (Z, 86-92); des

1. L'ordre de ces éléments ne sera tout à fait fixé que sur *c*. Jusque-là, après la phrase sur l'oreille, et avant la phrase sur le buste, venait : « L'attitude ferme et froide de cette tête... »

2. Cette phrase faisait double emploi avec celle-ci, Z, 88 : « Ce célèbre inconnu peut passer pour le maître et le créateur de C. Maupin ».

3. Toute cette page est en effet un *arrangement* des débuts de G. Sand.

additions considérables ont été faites surtout à la première partie.

Balzac avait écrit d'abord [1] (Z, 86) : « Elle eut son jour comme Gérard, et se fit accepter par le monde le plus difficile et le plus élégant. Sa première liaison... »

C'était là évidemment une indication beaucoup trop sommaire, qu'il se réservait de développer. Tout le morceau (Z, 86 et suiv.) « où l'aristocratie se mêlait... le premier amour, au moment où les femmes sont sommées par la nature de renoncer à l'amour [2] » est écrit, sur *b*, d'une écriture assez courante ; cependant, après « où les femmes ne peuvent en voir qu'un », Balzac avait écrit d'abord six lignes qu'il a effacées ; je ne distingue sous les ratures que ces mots : « Elle devait ressentir... elle éprouvait... du plus passionné, du premier amour... la nature avait été renversée... elle était au... » Autant que j'en puis juger, le développement, très rapidement écrit, mêlait ici des redites sur l'impassibilité de Camille, et la prédiction de ses prochaines ardeurs ; Balzac a donné de l'air et du large à l'analyse dans les lignes qui suivent.

a donnait ensuite cette phrase malencontreuse : « Sa première liaison fut si secrète que personne ne la connut ; *elle roula sur un homme à bonnes fortunes*, qui ne vit qu'une femme en elle, mais à la seconde elle fut plus heureuse, elle rencontra l'un des hommes les plus originaux de ce temps... » Il refit complètement et développa cette phrase ; Z, sauf un mot (« *toute* la sottise » ; *toute* n'est que dans Z), est exactement conforme au remaniement de *b*.

a donnait (Z, 88 et suiv.) [3] : « de ce temps, que lui-même écrivait sous un pseudonyme, un adorateur de l'Italie*, où il l'emmena pour lui faire connaître ce pays. Il peut passer pour son maître. Il mit en ordre... de son talent moyen et qui se modifia* chez Camille Maupin, il lui donna le goût... et allemande, deux langues qu'elle apprit. A Rome en 1820, M^lle^ des Touches fut quittée pour une Italienne*, et cet événement lui inspira son mépris... forte. Elle revint à Paris... deux livrets d'opéra*. Puis, encouragée... de l'époque [4]**, et sa célébrité... que par ses reparties, son jugement*, son esprit et ses succès au théâtre. Elle devint une

1. Je continue à négliger les additions de détail.

2. Texte de Z ; *b*, *c*, *d* : « le premier amour, à la porte de l'enfer des femmes, si décemment nommé le *certain âge* ».

3. Je laisse en blanc les passages où *b* n'a rien modifié et qui sont, sauf de légères et rares corrections, les mêmes dans *a* et dans Z. J'indique par le signe * les points où Balzac a greffé, sur *b*, les additions qu'on retrouvera textuellement dans Z.

4. Noter l'importance particulière de cette addition (Z, 88 et suiv.). Le manuscrit porte plusieurs ratures.

exception. Le monde... ce frère cadet de George Sand* qu'elle admire avec un angélique laisser-aller, etc. »

Dans la suite, *a* donne déjà le texte de Z. Après « *dans une chartreuse privée* » (Z, 90), *a* disait : « sa cellule d'artiste, un coin solitaire. Telle fut la raison de son élégant établissement. Quand vint l'hiver, elle fit venir sa voiture de Nantes et repartit pour Paris. » *b* a élagué ce passage, et l'a fait tel qu'on le trouve dans Z.

a donnait (Z, 91) : « En ce moment, cependant, *au mois d'août 1836* »; la date est supprimée; elle était nécessaire à cette place quand le roman commençait par l'histoire de Camille Maupin; maintenant qu'il commence par celle des du Guénic, c'est en décrivant l'intérieur de la famille du Guénic que Balzac date la scène (Z, 19).

Voici qui, dans le même sens, est plus important. *a* disait : « Le voile s'était déchiré. *Mais comme Félicité n'est pas le principal personnage de cette esquisse, que les Touches ont seulement été le théâtre de cette scène, il est nécessaire de l'y laisser pour expliquer ce qu'est la ville de Guérande, et pénétrer dans la vie qu'y mènent ses habitants.* Un dernier mot cependant, Félicité n'était pas seule... » Toute la partie en italique est supprimée sur *b*, et devait l'être, puisque désormais le roman commence par la description de Guérande. Nous saisissons le moment où Balzac a senti que son début était mal arrangé; il en avait déjà la vague conscience au cours de sa première rédaction.

Sur *b*, il a écrit : « Le voile se déchire. La vie étrange... à tous les esprits. » (Z, 9; les mots « Dans un pays essentiellement catholique, arriéré, plein de préjugés » n'ont été écrits que sur *c*).

C'est aussi sur *b* que Balzac a écrit (Z, 92) : « en se trouvant la dupe... à vingt ans. » La phrase terminale du paragraphe, je l'ai dit, a été composée sur *c*.

Mais Z, p. 92, donne un texte que je ne trouve, tel quel, sur aucune épreuve, depuis « paraissait vouloir... » (1re ligne) jusqu'à « aussi forte que la sienne ».

Voici ce que donnent *a*, *b*, *c* et *d* : « ... de toutes choses, avait conçu pour lui la passion la plus violente. Elle le lui avait [Correction sur *b*. « Un premier amour est si contagieux qu'elle le lui avait... »] fait partager, elle venait de l'arracher aux séductions du ministère, *elle l'avait emporté de Paris aux Touches comme un aigle emporte dans ses serres un chevreau, pour l'étudier*[1], pour en finir peut-être en l'étudiant; car sa passion lui faisait peur; elle avait

1. La partie en italique est demeurée dans Z.

frémi d'elle-même en se surprenant à penser au mariage, *elle était dans les plus violentes convulsions qui puissent agiter une âme aussi forte que la sienne* (*b* continue : « en se trouvant, etc. »).

Il me paraît que Balzac, lors de sa première rédaction, n'avait pas encore conçu avec une parfaite netteté le caractère qu'il donnerait à Camille Maupin. Elle traverse une crise morale, qui se dénouera par sa conversion au catholicisme et son entrée au couvent. Toute la complexité de cette figure n'est pas apparue du premier coup à Balzac : il lui donne d'abord pour Claude Vignon une *violente passion*, — qui rendrait bien invraisemblable sa passion prochaine pour Calyste, passion qui doit être la première de Camille, et qui ne le serait plus si Balzac maintenait ce passage. Dans la suite du roman, Balzac fera de Camille Maupin un être à la fois plus compliqué et plus clair, plus d'accord avec soi-même, que ne le donnait à penser cette première rédaction. Cependant, par inadvertance, il a longtemps laissé subsister ce passage, qui aiguille très inexactement la curiosité psychologique du lecteur, et c'est seulement quand il a voulu introduire entre les diverses parties de son œuvre une harmonie parfaite qu'il l'a recomposé[1].

Avec plus de loisir, il s'en serait avisé plus tôt. Le manuscrit porte de curieuses traces d'un travail hâtif. Par exemple, il avait écrit (Z, 86) : « ouvrit sa maison aux artistes, aux auteurs en renom, *aux savants*, *aux célébrités*, *vers lesquels les besoins de son esprit et ses instincts la portaient.* » Mais, sur le manuscrit, le *c* de *célébrités* se trouve prolongé par une lettre d'un mot rayé à la ligne inférieure : il donne l'illusion d'un *p*; comme l'ensemble du mot n'est pas très net, le typographe, intelligent, a lu : *publicistes*. Balzac l'a laissé. — Puis, *esprit* était au début d'une ligne, et dans l'interligne, très peu lisible, au-dessus d'un mot rayé (Balzac avait écrit d'abord : « *vers lesquels la portaient ses instincts* »), le typographe a lu : « *vers lesquels les besoins de ses instincts le portaient.* » Balzac n'y a pas fait attention, bien que ce ne fût pas français; il a cependant corrigé une faute typographique sur le mots *instincts* : mais c'est tout[2]. Nous l'avons déjà vu adopter ainsi des lectures inexactes; cette fois, ce ne peut être qu'une distraction. Z seul donne : « vers lesquels ses instincts le portaient », ce qui rétablit la toute première rédaction, antérieure au repentir que j'ai signalé.

Balzac avait écrit : « Beaucoup de mères ambitieuses eurent

1. Pour les hésitations de Balzac psychologue, voir plus loin.
2. Impossible de dire que Balzac ait fait lui-même, à l'imprimerie, une *correction* aussi malheureuse.

l'espoir de lui faire épouser leurs fils, dont la fortune *n'avaient pas en harmonie* (*sic*) avec la beauté de leurs titres. » (Résultat d'un remaniement incomplet; je crois lire sous la rature : « leurs fils *qui n'avaient pas assez d'argent pour soutenir..* »). Le typographe a corrigé : *n'étaient.*

Les Touches.

Nous avons expliqué déjà [1] comment ce chapitre fut constitué sur *a*; *b* et *c* offrent de nombreuses mais courtes additions. Je ne noterai que les plus typiques [2]. (Z, 94), *a* : « Voici quelle était la distribution du rez-de-chaussée aux Touches. » — *b*. « La distribution du rez-de-chaussée était celle de la plupart des maisons de campagne construites il y a cent ans; car évidemment... et qui seigneurisait les marais. »

(Z, 95), *a* : « ... et en ouvrit une autre sur la cour. Le premier étage... »; — *b* : « Sur la cour, la hauteur d'étage... des choses précieuses. ». — Suit dans *b* (et Z conserve cet ordre), la description du salon du rez-de-chaussée. Mais *a* ne donnait la description de ce salon qu'après avoir parlé des deux appartements du premier étage (Z, 95 et suiv. : « Le premier... dans les combles»). L'ensemble était très confus. C'est sur *b* que ce passage reçoit son aménagement définitif.

(Z, 97), *a* : Le cabinet [3] « ressemblait à un boudoir, il avait un divan on y pouvait voir un narghilé, une cravache, bizarre assemblage qui peignait Félicité ». — Cet attirail de *bousingot*, qui est celui de G. Sand, s'est accru d'épreuve en épreuve; *b* : « Les curieux y voyaient aussi avec une surprise inquiète... une cravache, un hamac, une pipe, un fusil de chasse, une blouse, bizarre... »; — *c* : « ... une blouse, du tabac, un sac de soldat, bizarre... ». D'autre part *c* donne : « un divan, et les charmantes futilités de la femme l'encombraient, y occupaient les regards

1. *a* ne présente que trois corrections : M : « ... elle est véritablement une île » (Z, 92). *a* : « ... elle peut passer pour une île ». — M donnait à Félicité des yeux *arabes*; *a* supprime ce mot. — M : « *Cette fille frappée par sa première douleur*, fut saisie », *a* supprime les mots en italiques, ce qui ne donne aucun sens; *b* : « Toute grande âme est saisie... » (Z, 97 fin, donne le texte de *c* : « Toute grande âme, en venant là, sera saisie).

2. Je note dès maintenant une suppression de *c*. *b* continue à dire : « les *paludiers*, nom des gens qui cultivent le sel et qui forment un peuple à part des paysans, aussi distincts de mœurs, de costumes, que les Bretons peuvent l'être des Provençaux ». Balzac a bien fait de supprimer cette galéjade.

3. Bien entendu je corrige les fautes d'impression manifestes : *bourdon* pour *boudoir*, *dixan* pour *divan*, etc.

d'œuvres modernes. Les curieux. » — *d* maintient *c*. Je ne trouve donc que dans Z l'énumération de ces *œuvres modernes*, qui occupe quatre lignes.

(Z, 98), *a* : « ... et l'immense Océan qui borde partout les rescifs de granit de ses franges mousseuses. Ce spectacle, où parfois les rayons du soleil réfléchis par les eaux, par les sables, blanchissant sur le bourg de Batz et se ruant sur les toits du Croisic, répandait (*sic*) un éclat impitoyable, des splendeurs sauvages qui n'allaient qu'aux yeux arabes de Félicité : *cet ensemble lui plut extraordinairement.* » Ces lignes finissaient le passage qui, sauf la partie en italique, était transporté, sur *a*, à la place que nous avons dite. Il fallait donner une fin à cette phrase qui n'en avait plus ; — *b*[1] : « impitoyable, et brillaient des splendeurs... aux yeux de Félicité, qui se tournait rarement vers les délicieuses vues fraîches, vers les bosquets, les haies fleuries qui envellopent (*sic*) Guérande, comme une mariée, de fleurs, de rubans, de voiles et de festons. » La phrase est allongée, mais elle ne se tient pas. Balzac continue à donner, mentalement, *ce spectacle* pour sujet à *répondait* et ne s'aperçoit pas que *les rayons du soleil* reste sans verbe ; — *c* : « ... par les sables, blanchissaient le bourg... et ruisselaient... Croisic, en répandant un éclat impitoyable, occupait des jours entiers Félicité qui... »

Après *franges mousseuses*, *b* ayant refait la phrase dans laquelle ces mots tenaient antérieurement le rôle de complément, va leur adjoindre un verbe dont ils deviendront le sujet, et sa pensée va prendre un nouveau développement... « ... élèvent la pensée tout en l'attristant ; *il convient* aux grands esprits et aux grandes douleurs. » Mais ce *il convient*, au singulier, suppose que, mentalement, Balzac donne pour substratum au pronom *il* un nom collectif, qui synthétise tous les termes de la description. *c* supprime *il convient*, et écrit : « tout en l'attristant, comme à la longue tout ce qui est sublime. On éprouve le regret de choses inconnues, entrevues. Aussi ces sauvages harmonies ne conviennent-elles qu'aux grands... » — *d* : « l'attristant, effet que produit à la longue... sublime, et qui fait éprouver le regret... » — Z : « ... à la longue le sublime, qui donne le regret... »

On voit avec quelle peine Balzac est arrivé à donner à ce passage une forme encore bien imparfaite.

Au total chapitre beaucoup moins chargé d'additions que la description de l'hôtel du Guénic.

1. *b* a remplacé *ruant* par *ruisselant*, mais *a* a laissé « *se* ruisselant » ; autant d'indices de hâte.

Deux amours [1].

Ce chapitre et les suivants (jusqu'à *un moment de bonheur*) existent en première épreuve (aucune correction); ils reparaissent sur *c*, et c'est alors que Balzac les arrange et les développe.

Deux amours commencent Z, 98 : « Dès que Calyste vit poindre... » J'indique seulement les additions faites sur *c* [2].

Z, 100 et suiv. : « Pour lui, ces grands appartements... l'unité de la sauvage Bretagne » [3]. 105 : « se livre ici à quelque débauche... Je ne l'enivre pas, enfin! » (*a* : « Il n'ose pas outrepasser avec moi les lois de la tempérance. » La correction est particulièrement heureuse). — 106 : « Il y a des natures superbes... je vous laisserai ma fortune. » (Passage essentiel entre tous pour l'intelligence du caractère de Félicité; noter que cette apologie de Félicité par elle-même fait songer à celle que G. Sand insère dans *Lucrezia Floriani*). — *Ibid.*, et suiv. : « Vous n'aviez rien voulu... sur ses joues. — Mais il paraît... ma promesse. » — Les quelques lignes comprises entre « ma fortune » et : « Vous n'avez rien voulu... » ont été ajoutées postérieurement, — sur la suivante épreuve je pense; mais tout ce chapitre a disparu en *d*, qui est en très mauvais état.

La marquise Béatrix.

Le chapitre commence Z, 108 : « La personne de qui j'ai reçu... » C'est la vie de Béatrix racontée et son caractère analysé par Félicité, pour Calyste. Chapitre essentiel, et très délicat à traiter. Voici les additions faites sur *c*.

Z, 111 : « mais il y a chez elle... qui enveloppent les momies. » — : « le mien n'est pas mince... exigeante en amour ». — 113 : Le commentaire de la cruelle boutade : « c'est au premier venu les os » a été rédigé sur *c*, mais en des termes absolument différents de Z; voici le premier texte : « « Ces paroles furent dites avec intention, car l'admiration peinte sur le visage de Calyste n'était pas excitée par la peinture, mais par le peintre dont *le faire* lui plaisait, car en parlant Félicité déployait les *ressources*

1. Le titre de *a* était : *L'Amour du Chérubin de Beaumarchais.*
2. En négligeant les additions de détail.
3. Ici un folio manque à *c*; mais la comparaison de *a* à Z prouve que le fragment a été conservé presque tel quel.

(*mot rayé et non remplacé*) de son éloquente physionomie. » Or Z dira exactement le contraire : « ... avec intention. L'admiration peinte sur le visage du jeune homme était plus excitée par la peinture que par le peintre dont le faire manquait son but. »

Nous saisissons donc ici le tâtonnement, les indécisions de Balzac psychologue. Il est évident qu'au moment où il écrit le passage il n'est pas encore fixé sur la manière dont il conduira l'intrigue sentimentale, très complexe, imaginée entre Calyste et les deux femmes. Nous en verrons d'ailleurs d'autres indices, non moins curieux, dans un instant.

Ajouter encore sur *c* : Z, 114; « et dont nous avons été privés... être mères » (coup de griffe à Rousseau), — quelques détails d'expression; — 121 : « Elle prévint le malheur par un malheur plus grand. »

Chapitres suivants.

Les chapitres suivants n'offrent sur *c* que des corrections de détail, ou des suppressions très peu importantes. *c* s'arrête à la fin du chapitre : *Un moment de bonheur* (Z. 141 fin : « ... s'il faut que tu aimes... »)

C'est sur *d* seulement que nous pouvons étudier la suite.

Cette suite, qui constitue la Deuxième Partie, et dont il n'existe pas trace dans *a*, ni *b*, ni *c*, est dans un pitoyable état. D'abord le manuscrit a été mal paginé. Les f^os^ 194 et suiv. donnent un état du texte antérieur à celui que présentent les f^os^ 181 et suiv. — Et il ne reste du f° 176 que la fin des premières lignes, et la partie droite de l'addition manuscrite au recto; — la suite de l'addition, au verso, a naturellement disparu en même temps que le recto imprimé. Les folios suivants sont en bon état; mais le texte s'interrompt brusquement (f° 199) aux mots : « ... malgré ce que Camille Maupin lui avait dit de son caractère. Comment » (Z, 157).

Je suis le texte de Z, en indiquant les additions successives[1]. J'appelle *d* la première épreuve, *e* la seconde.

(Z, 143 et suiv.), *d* : « Ce nom brillait... autant de peur que nous le croyons. » — (Z, 145 et suiv.), *d* : « Ses pensées capricieuses... Calyste n'entendit plus rien. » *e* : « Mais il avait compris... la compagne de son enfance qu'il traitait comme une sœur. » (Balzac avait négligé dans une première rédaction de nous dire ce que devenait

1. Le chapitre (Z, 142 et suiv.) : « Quel est le jeune homme plein d'amour... » s'appelle successivement : *Une seconde défaite* et *Première entrevue*.

le projet d'alliance rêvé par la famille du Guénic ; tout occupé de filer l'intrigue passionnelle, il avait oublié de conduire parallèlement l'histoire de Charlotte de Kergarouët. Il s'y est repris à deux fois pour dire là-dessus ce qui était nécessaire.) — Z, 147 : Je ne vois ni sur *d* ni sur *e* la description du blason des Casteran. Par contre *d* portait, un peu plus loin, après : « *il faudrait voir leur blason, dit-il* », ces lignes, que Balzac a barrées : « car le vieil ignorant gentilhomme était de la première force dans l'art héraldique, et les livres sur cette matière composaient avec les histoires de Bretagne, celle de Duguésclin, celle de Saint Calyste sur vélin et manuscrite et quelques livres de prière, toute sa bibliothèque : l'église, le pays et la noblesse. »

Il a pensé avec raison qu'elles faisaient redite avec ce qui est dit Z, 25.

(Z, 148) : « Vous avez reconnu son pas? dit Claude Vignon à M^lle^ des Touches » = addition sur *e*. De même Z, 150 : « qui couronna l'œuvre secrète de ses espérances, de ses craintes, de ses incertitudes. »

(Z, 151) *d* : « L'accord particulier... de l'autre la poésie. » L'épreuve portait simplement : « ... ses coquetteries. — Mais il y a de quoi, répondit la marquise en se dégantant et montrant ses magnifiques mains ; deux beaux poètes. — L'un inédit, reprit Vignon, et c'est le meilleur. » On voit ce que le texte gagne à la suppression de cette dernière réflexion de Vignon, très heureusement remplacée par le « regard sournois et quasi distrait par lequel se trahit en lui l'observation », et qu'il jette sur Calyste.

(Z, 151), sur *d*, Gennaro Conti jetait sur Calyste « un regard *inquiet*. » Le trait n'était pas heureux ; comment un homme aussi faux, et « froid comme une corde à puits » peut-il se trahir par un regard? Balzac a corrigé sur *e* « un regard *plein de flatteries*. »

(Z, 152). Le manège de coquetterie de Béatrix : « Elle rejeta son écharpe de gaze en arrière... Calyste aperçut alors une nuque délicate et blanche comme du lait » et tout ce qui suit jusqu'à *Calyste eut mille peines...* a été ajouté sur *e*[1] ; *d* disait seulement : « ... quelques fils d'or. La nuque était creusée... avec une grâce moëlleuse. Calyste eut mille peines... » C'est là encore un passage essentiel, et qui nous donne à penser sur le caractère de Béatrix, et sur les « ravages » qu'une femme de cette espèce peut faire dans l'âme neuve de Calyste.

1. Cette partie de *e* est d'ailleurs en très mauvais état ; il reste à peine la moitié du f° 192, et l'on ne peut suivre l'addition manuscrite que jusqu'aux mots : « *aperçut alors une* ».

(Z, 154 et suiv.) : « Quand serai-je choisi et distingué par une femme? se demanda Calyste... Conti cherchait dans les yeux de la marquise à deviner ses pensées. » C'est une addition faite sur *e*; de même que Z, 155 : « Elle a été dure pour moi... Vous vous êtes faite mon amie, répondit-il. » D'ailleurs la réplique de Camille au déplaisant paradoxe de Vignon était bien plus cinglante dans *e* que dans Z[1] : « Gardez votre esprit de critique pour les livres, et ne l'employez pas à flétrir nos sentiments... »

(Z, 156). C'est sur *d* qu'ont été ajoutés ces mots, si importants encore pour la psychologie de Béatrix. Elle regarde Calyste après avoir chanté « *moins par intérêt pour lui que pour la satisfaction*[2] *de Conti* », et voyant son visage couvert de larmes, « *à cet aspect, elle détourne promptement la tête et regarde Gennaro.* » Je ne trouve sur aucune épreuve : « *comme si quelque vive douleur l'eût atteinte.* »

Les deux amours.

Le dernier f° du manuscrit (dont la fin a été, je le rappelle, très mal classée) donne la première épreuve des lignes dont nous venons de parler (Z, 155 et suiv. « Après les causeries... lui avait dit de son caractère[3]. Comment. » J'ai dit que nous en trouvions une seconde épreuve *e*, comportant des additions déjà signalées, plus un titre : *Les deux amours.* L'épreuve *e* (f° 187) s'arrête au même mot; et le f° 188 donne du même texte une nouvelle épreuve *f*, dont la composition typographique est différente; ce f° et le f° 189 donnent la suite du texte, en épreuve, jusqu'à Z, 165 : « il lui en voulait presque d'avoir été privé de quinze mois de bonheur. » Suivent cependant quelques lignes, disparues depuis, et dont nous parlerons. Le f° 190 donne une longue addition manuscrite. Voici le détail des augmentations considérables que le texte a reçues, sur *f*,[4] et celui des différences qui subsistent entre *f* et Z (sauf omissions).

Z, 158 (les mots en italique sont les premiers et les derniers de l'addition) : « vous serez aimé *par plus d'une personne.* » (Les mots : « vous y serez comme un sultan » ne sont sur aucune épreuve).

1. Je la retrouve sous la forme de *e* dans une épreuve *f* (f° isolé, faussement paginé 185, tandis que le f° paginé 187 représente un état antérieur).

2. *Satisfaction* a remplacé sur *e* le mot *gloire* que Balzac avait d'abord écrit sur *d*. La nuance est importante.

3. Z donne ici quelques mots qui ne sont sur aucune épreuve.

4. Z, 157, fait commencer la Deuxième partie : *Le drame*, à *Qu'avez-vous, mon enfant?* — Aucune indication sur aucune épreuve.

« *Qui m'aime ici? — Camille, répondit Claude.* »

159 :

« *entraîné par les torrents de la passion.* »

160 : *f* donne seulement : « où la voix de Camille et celle de Claude le réveilla (*sic*) de sa torpeur.

160-162. Le long fragment : « Vous êtes arrivé à Paris... Adieu, ma chère, demain je pars, je... » est une addition manuscrite (f° 190 et verso). Il est tout à fait intéressant de constater que primitivement Balzac disait tout de suite : « ... ces paroles prononcées par Vignon. — Je ne vous en veux pas, Camille, et je vous trouve *sublime* » (mot que *f* corrige : « la plus grande des femmes). Ainsi les cruelles paroles de Vignon, la rigueur d'analyste avec laquelle il explique à « sa pauvre Maupin » qu'elle ne peut être aimée, qu'elle a trop de profondeur dans l'esprit, et n'eut jamais « d'enfance au cœur », tout cela est de seconde venue. Si l'on se souvient que dans une lettre à M^me^ Hanska[1] Balzac jugeait le caractère et l'âme de G. Sand d'une manière analogue, on aura le droit de conclure que Balzac, en créant le personnage de Camille Maupin, ne perdait pas des yeux G. Sand. D'ailleurs l'espèce d'opération morale pratiquée par Vignon sur Camille sert profondément le dessein de l'œuvre; tout est bon pour aider Camille à se dépréndre d'elle-même, à se désapproprier.

Je ne trouve pas sur le manuscrit (ni sur l'épreuve) ces mots de Z, 161 et suiv. : « Ne puis-je être une femme? Suis-je une monstruosité? — Peut-être, dit Claude. — Nous verrons! s'écria la femme piquée au vif. »

Je ne retrouve nulle part non plus les lignes si intéressantes, si nécessaires à l'intelligence du caractère de Camille, et d'ailleurs très *sandistes*, qui vont de Z, 162 : « Pour vous comme pour quelques hommes de génie infiniment rares » à « Je retourne à la misère dans ma vaste prison de Paris. »

Addition encore Z, 162 et suiv. : « Aujourd'hui, elle met dans mon âme un *dégoût qui* me plonge à jamais dans une épouvantable solitude, *car j'y trouverai le désert sans la foi des solitaires*. Voilà, *mon cher*[2] Camille, où nous mènent (*sic*) la supériorité de l'esprit, nous pouvons chanter l'hymne horrible qu'*Alfred de Vigny* met dans la bouche de Moïse parlant à Dieu : Vous m'avez fait puissant et solitaire[3] » (je souligne les mots qui diffèrent de Z).

1. Je sais d'ailleurs qu'en affirmant que pour lui G. Sand était un homme Balzac prévenait la jalousie de l'Étrangère. Voir lettre du 2 mars 1838. « ... La femme attire, et elle repousse, et comme je suis très homme... »

2. Balzac a effacé cette affectation de traiter Camille en homme.

3. Il manque le premier mot du vers, que donne Z : « *Seigneur...* »

Aucune épreuve ne donne Z, 163 : « peu d'entre elles connaissent... mais elle est un peu homme! dit-il en ralliant. »

Addition Z, 164 : « Calyste se jeta... couvert de pleurs. » — « Calyste qui sur ce mot avait relevé la tête par un mouvement brusque. » (Correction importante; Balzac avait imprimé : « Calyste qui certes aurait voulu quitter les Touches ». Au lieu d'un petit garçon pressé de s'enfuir, embarrassé, nous voyons une nature juvénile et fière.)

Après : « Claude... prenait plaisir à voir la confusion de Calyste et de Félicité », Balzac avait imprimé ces lignes, barrées sur l'épreuve : *Quand je vous ai fait l'éloge des femmes de votre âge, en vous expliquant pourquoi Calyste vous aimait, croyez-vous que j'ai pris pour moi ces regards ravis, enchantés; n'avais-je pas lu dans votre âme? Vous pensiez à Calyste. Vous l'avez poussé....* » Et il les a insérées dans la longue addition que j'ai signalée Z, 160-162; on les trouvera Z, 161.

Addition Z, 164 et suiv. « Des malheurs! s'écrie Camille... Claude fléchit le genou, prit la main de Félicité et la lui baisa. » Le texte antérieur donnait ces mots, qui prêtaient à Calyste une attitude décidément piteuse :

« Calyste et Camille étaient dans l'attitude de deux coupables. Quittons-nous, mon ami, dit M^lle^ des Touches au jeune homme.... » Balzac a rayé la première phrase, et l'a remplacée par un accès de lyrisme de Camille Maupin, emphatique assurément, mais qui ne la laisse pas dans la posture humiliée et contrainte où Balzac l'avait d'abord abandonnée. Camille a une illumination soudaine, elle voit la beauté du sacrifice qu'il est dans sa destinée d'accomplir; et par cette immolation à la fois passionnée et intelligente, elle s'élève brusquement au-dessus de Vignon, l'analyste, dont l'âpre maîtrise fléchit sous l'ascendant de sa belle âme.

Enfin après « *quinze mois de bonheur* » je trouve sur l'épreuve ces mots, qui sont l'indication très sommaire d'une scène longuement développée depuis : « Il résolut de revenir le lendemain aux Touches après le départ de Conti pour revoir la marquise à laquelle il ne cessa de penser. Il raconta les étranges événements de cette soirée à sa mère, qui crut assister à un rêve, mais qui, naturellement, approuva l'amour de son fils pour M^me^ de Rochegude. »

Toute la suite manque. Je trouve seulement au f° 193 (dont il reste à peine le tiers) quinze lignes d'imprimé, surchargées d'additions au recto, l'une d'elles continue au verso. C'est le texte de Z, 265 et suiv.[1] :

1. 100 pages plus loin que le dernier texte.

« Je vous aime, vous régnez et je pars... » La suite donne le petit discours de Gennaro Conti à Calyste; il était fort délicat à écrire, et l'on admet aisément que Balzac ait dû s'y mettre à deux fois.

Additions Z, 266 : « Nous pouvons parler à cœur ouvert ». — « Je n'accours pas pour l'emmener.... vous ne savez pas combien il est utile... » (Je ne puis suivre plus longtemps cette addition, qui va jusqu'à : « *Vous ne savez pas encore* ».) — 267 : « atroce pour moi... nous faudra-t-il du temps ». — 267 et suiv. : « On veut bien quitter une femme... c'est en quelque sorte le capital et non la rente qui se trouve menacée. » Toute cette addition est pleine de repentirs, et elle reste différente de ce qu'elle devait être dans Z.

Tout le reste du manuscrit manque. Est-il à Chantilly, dans la collection Lovenjoul? Je n'ai pu le savoir, mais j'en doute; car l'aspect de ces dernières pages est celui d'un manuscrit dont les feuillets auraient été perdus, déchirés, et dont les bribes auraient été recueillies sans ordre. Il se peut cependant, à la rigueur, que d'autres fragments plus importants du manuscrit de la seconde partie aient été réunis par Balzac lui-même en un autre volume, et que les feuillets de cette seconde partie placés à la fin du manuscrit de Tours soient des égarés et non des restes.

Joachim Merlant.

ESSAI SUR LES TRADUCTIONS DU THÉATRE GREC EN FRANÇAIS AVANT 1550.

(*Suite* [1]).

L'Iphigène de Sebillet.

Je serai assez bref sur Thomas Sebillet que des travaux récents [2] ont fait connaître, autant que la rareté des documents biographiques le permettait. Sa traduction d'*Iphigénie à Aulis* parut en 1549 : l'épître dédicatoire à Jean Brinon est datée du 1er septembre. Sebillet venait de passer plusieurs mois en Italie. Aux quelques mentions que l'on connaît de ce voyage, j'en ajouterai une dont on n'a pas, je crois, fait usage jusqu'ici. Dans une lettre de Maludan à Lambin, écrite de Toulouse le 14 février [1549] [3], nous lisons ces lignes : « A Sebilleto mihi nuper reddita est epistola gallice scripta : quae prior quidem quam tua profecta venit tamen posterior; idem pæne argumentum utriusque, nisi quod dissidetis in duobus : ille scribit Paulum tertium Pont. Max. sex dies ægrotasse, tu tres; ille Card. in conclavi XLII fuisse, tu XL : quæ res fecit, ut de cetero minus mirer, si quando in veterum incedam historias discrepanteis.... » et plus loin : « Cum te hoc tempore Romæ esse cogito, et Sebilletum, vobis mirifice gratulor : subinde, etiam tacitus, exclamans φεῦ ἡδονῆς καὶ μακαριότητος! cujus, spero, me facietis participem, siquando in vestrum complexum vivus venero. Sed, vos amabo, videte, ne ab ista Italia in Galliam redeatis Κυρηναικοί. » Ce passage nous permet de préciser un peu le séjour de Sebillet en Italie. La lettre qu'il écrivit à Maludan devait dater du milieu de janvier, car celle de Lambin est du 19. Celui-ci avait quitté la France quelques mois auparavant; il accompagnait le cardinal de Tournon qui se rendait au Conclave, et sa lettre, nous apprend Maludan, était consacrée tout entière au récit de la traversée et aux discussions des Cardinaux (*litteras... plenas suffragiorum, et tam celeris navigationis*). Mais

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1913.
2. Cf. surtout la préface de l'excellente édition de l'*Art poétique* par M. F. Gaiffe.
3. Publiée dans les *Epistolæ clarorum virorum*, par J. M. Brutus, 1561, pp. 358-62.

nous avons vu que le sujet des deux lettres était le même (*idem pœne argumentum utriusque*). Sebillet avait donc voyagé avec Lambin, et il est fort probable qu'il faisait lui aussi partie à ce moment de l'entourage du Cardinal de Tournon [1]. D'autres documents permettront peut-être un jour de confirmer cette hypothèse et d'apporter ainsi quelque lumière à la biographie de Sebillet. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, grâce à cette lettre, allonger la liste des amis de notre poète, et ajouter à ceux qu'on connaissait déjà, gens du monde et esprits cultivés comme Brinon, l'Hospital et Pasquier, des érudits de profession tels que Maludan ou Lambin.

Sebillet, lui, n'est pas un érudit, et il se garde bien de le paraître. Tandis que tous ces philologues correspondent entre eux dans la langue de Cicéron, il écrit à Maludan une lettre en français, et celui-ci ne manque pas de relever cette particularité. Pour le grec, nous pouvons être persuadés qu'il n'avait pas le savoir d'un Lambin ou même d'un Baïf. Je ne prétends pas qu'il l'ignorât; il parle dans son épître à Brinon de la difficulté « de l'idiome des cœurs », et d'ailleurs on peut relever au cours de sa traduction quelques passages qui semblent prouver qu'il est remonté au texte d'Euripide : ainsi dans ces vers par lesquels Clytemnestre répond aux paroles de bienvenue du chœur :

> Gentil oyseau je recoy le murmure
> De ton doux chant pour bon et seur augure,

l'appellation *gentil oyseau* s'expliquerait mal avec la seule traduction d'Érasme :

> Auguria nos quidem ista consulimus boni,
> Certe quod ad te pertinet, felicia,
> Tuæque capimus fausta vocis omina;

ou avec celle de Camillus :

> Augurium quidem hoc auspicatum æstimamus, tuamque comitatem, et verborum bonam ominationem;

mais elle semble être une traduction trop littérale du grec (éd. Weil, v. 607) :

> ὄρνιθα μὲν τόνδ' αἴσιον ποιούμεθα
> τὸ σόν τε χρηστὸν καὶ λόγων εὐφημίαν.

1. Tournon resta plusieurs années à Rome. Sebillet était déjà de retour en France le 1er septembre 1549.

Néanmoins, en dépit de quelques exemples de ce genre, ce n'est pas sur le texte grec que Sebillet a travaillé le plus souvent. S'il ne mentionne ni dans son épître dédicatoire ni dans sa préface le secours de la traduction d'Érasme, la poésie liminaire qu'il s'adresse « à lui-même » contient, il me semble, un aveu assez net à cet égard :

> Ayant changé l'Iphigénie d'Aulide
> Le précieux et riche habillement
> Que luy donna Grèce par Euripide
> Et celluy-la qu'avoit nouvellement
> A elle meme ouvré suttilement
> Le docte Erasme à la mode Romaine,
> N'osoit passer par ce François domaine
> En simple habit de peur qu'on en médit.

En effet il est aisé de montrer que notre traducteur s'est plutôt reporté au latin qu'au grec, et cette docilité à Érasme n'a pas toujours été très heureuse. Par exemple, pour traduire le vers qu'Agamemnon adresse à Iphigénie (v. 677) :

> ζηλῶ σὲ μᾶλλον ἢ μέ, τοῦ μηδὲν φρονεῖν

Érasme avait écrit :

> Feliciorem te atque memet autumo
> Nihil quod horum intelligas,

en donnant à *atque* le sens de *quam;* mais Sebillet a interprété ce mot comme une conjonction de coordination, et il a traduit :

> Vous n'entendez rien en mes propos tels
> Que je les dy, et de tant il me semble
> Que plus heureux sommes *tous deux ensemble.*

Ailleurs le grec ὥστε σ'ἀλγῦναι était rendu par Érasme :

> Quo te denique *pudeat ac pigescat.*

Sebillet reprend ces deux termes dans sa traduction :

> Afin que je vous voye avoir pour penitence
> [De vostre dol secret] *honte avec repentance.*

Mais c'est surtout dans les chœurs, dont le texte était d'ordinaire plus difficile, que Sebillet a eu recours à l'interprète latin. Les épithètes, les omissions, les additions d'Érasme se retrouvent dans la traduction française. Par exemple (v. 221-222) :

τοὺς μὲν μέσους ζυγίους...
τοὺς δ'ἔξω σειροφόρους.
Partim *arcuato* supposilas jugo....
Partim hinc et hinc *æqualibus* addilas
Extra *jugum* catenis.

Les deus d'elles assaillis
Du gros jou *courbé et vouté.*
Deus aus deus cottez sont jointtes
Hors du *jou* a trais égaux.

De même pour la strophe suivante (v. 242-246) :

ἀργείων δὲ ταῖςδ'ἰσήρετμοι
νᾶες ἔστασαν πέλας·
ὧν ὁ μηκιστέως στρατηλάτας,
παῖς ἦν ταλαὸς, ὃν τρέφει πατήρ
[Ce vers sera omis par Sebillet comme par Erasme.]
καπανέως τε παῖς
σθένελος.

Atque his *ordine proxima*
Paribus *recincta* remis
Classis stabat Argivum,
Quos Mecistiades agebat,
Capaneoque satus
Bellator Sthenelus.

Près d'elles *d'ordre prochaine*
Estoit la flotte des naus
Ceinte de rames égaux
Et de fors Argives pleine
Que le fils Meciste mene
Vailhamment accompaigné
De l'enfant de Capanée
Le *preus et hardy* Sténélé.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que Sebillet traduise toujours aussi fidèlement Érasme : il s'en éloigne souvent, non pas pour remonter à l'original, mais pour donner libre cours à sa fantaisie. C'est ainsi qu'au début (v. 7-8) il modifie le nom des constellations :

σείριος ἐγγὺς τῆς ἑπταπόρου
πλειάδος ἄσσων ἔτι μεσσήρης;

Le chien ardent qui chaut et furieus
Par le mylieu court des cellestes lieus
Encore du Taureau proche.

Plus loin il juge bon de nous avertir que, lorsque Paris donna la pomme à Vénus, celle-ci était « nue sans chemise ». Ailleurs il commet un véritable contresens en traduisant l'allusion au meurtre futur d'Agamemnon que le poète mettait dans la bouche de Clytemnestre (v. 1456) :

δεινοὺς ἀγῶνας διὰ σὲ κεῖνον δεῖ δραμεῖν

par :

Las le pauvre homme endure
Grande angoisse pour vous
Et souffre peine dure
Debatant contre tous.

Mais surtout Sebillet développe son texte avec une étrange liberté. Voici ce que deviennent chez lui trois vers et demi du grec (v. 16-19) :

ζηλῶ σὲ, γέρον,
ζηλῶ δ'ἀνδρῶν ὃς ἀκίνδυνον
βίον ἐξεπέρασ' ἀγνὼς, ἀκλεής,
τοὺς δ'ἐν τιμαῖς ἧσσον ζηλῶ.

Le sort qui me travailhe
En ces honneurs semblans à feu de pailhe
Me fait sembler la pauvre villenailhe
Trois fois heureuse et dire que plus vailhe
Son ettat que le mien.
O toy heureux, si tu le savois bien [*souvenirs de Virgile*]
Heureux vieilhard! Car bienheureus
L'homme inconnu qui avec peu de bien
Sans dignité, n'ayant charge de rien,
A peu son repos suivre.
Mais ceux que fière ambition enyvre
A qui fortune à pleins souhais delivre
Les grans ettas, la dignité leur livre
Mille maleurs, mille regres de vivre
Desquelz elle est suivie.

Et ce n'est rien encore; un peu plus loin sept courts vers du grec se gonflent en quatre strophes de dix-neuf vers.

On ne s'étonnera pas après cela que l'*Iphigénie*, qui a 1 650 vers à peine dans le texte, en ait plus de 3 300 dans la traduction de Sebillet. On s'étonnera moins encore que les stichomythies ne soient qu'assez rarement respectées. Dans sa préface du reste, Sebillet a justifié sa méthode en ces termes : « Si je n'ay traduit

vers pour vers, ça esté pour ce que je ne l'ay peu, et que je croy qu'il ne se peut faire, et l'eussent entrepris ceus qui fondent l'immortalité de leur nom sur moindre chose que cela [1]. » Il est difficile de croire qu'il ne songe pas en écrivant ces lignes à l'*Électre* de Lazare de Baïf. Il se garde bien d'ailleurs de rappeler cette traduction, non plus que celle d'*Hécube*, et lorsqu'il se plaint que la langue française ne soit « illustrée par la version des poèmes », il ne trouve à citer que l'*Héro et Léandre* de Marot, qu'il désespère, dit-il, de pouvoir jamais atteindre [2]. L'année précédente, dans son *Art poétique* (II, 14), il avait donné pour modèles aux jeunes traducteurs « Marot en sa Métamorphose, en son Musée, en ses Psalmes; Salel en son Iliade; Héroet en son Androgyne; Desmazures en son Énéide, Peletier en son Odyssée et Géorgique. » Il leur exposait aussi sa théorie de la *version* qu'il est curieux de rapprocher de ce qu'il a fait lui-même : « Garde et regarde, leur disait-il, que tu ayes autant parfaite connoissance de l'idiome de l'autheur que tu entreprendras tourner, comme de celuy auquel tu délibéreras le traduire. Car l'un des deux desfaux ou tous les deux ensemble rendroient ta version égale en mauvaise grâce, à la sorte de celuy qui pour plaire aux dames entreprend le bal, et est boyteux d'une jambe ou cloche de toutes les deux. Ainsi recevras-tu pour recompense de ton labeur tout tel salaire comme luy grand ris et pleine moquerie. » Mais, après avoir effrayé son lecteur par ces prédictions peu encourageantes, Sebillet lui indique un procédé qui le mettra à l'abri de bien des critiques : « Pour fuyr ce danger, ne jure pas tant superstitieusement aux motz de ton autheur, que iceux délaissez pour retenir la sentence, tu ne serves de plus près à la phrase et propriété de ta langue qu'à la diction de l'estrangère ». Cette phrase n'est-elle pas un aveu, et n'est-ce pas ainsi qu'il a traduit lui-même Euripide, par prudence peut-être autant que par principe? Ce qui l'intéressait d'ailleurs dans cette tâche, ce n'était pas, sans doute, de rendre avec exac-

1. Cf. ce que dit Hugues Salel à propos de sa traduction d'Homère :

> Tu pourras veoir en bref l'œuvre avancée
> De l'Iliade et puis de l'Odyssée;
> Non vers pour vers, car personne vivante,
> Tant elle soit docte et bien escrivante,
> Ne scauroit faire entrer les épithètes
> De tout en rythme. Il suffit des poètes
> La volonté estre bien entendue
> Et la sentence avec grâce rendue.

2. Je n'ai pas à relever ici l'intérêt de cette préface comme riposte à la *Défense*. M. Chamard dans son excellente thèse sur Du Bellay a mis ce point en lumière d'une façon fort intéressante (cf. p. 146 sq.)

titude et fidélité une œuvre antique; c'était d'adapter la versification française aux variétés des mètres grecs; c'était surtout de se livrer à des combinaisons nouvelles et multiples de rythmes et de rimes. Il suffit pour s'en convaincre de lire sa préface : « J'ai rendu, dit-il, les trocaïques grecs en alexandrins françois, les iambiques trimètres et quelques anapestiques en héroïques, les autres mellés de divers genres plus petits et usurpés par Euripide au cœur introduit en cette tragédie, en diverses sortes aussi de moindres vers. » « Vous y lirez, ajoute-t-il, des vers depuis deux sylabes jusques à treize, et la plus grande part des assietes de rymes aujourd'huy usurpées en nostre langue françoise, voire jusques au sonnet, lay, virelay, et rime altérée, et n'y eusse omis le rondeau s'il y fût autant bien venu à propos. » On relève en effet dans sa traduction au moins vingt-quatre variétés rythmiques. Le vers qui domine de beaucoup est le décasyllabe; mais l'alexandrin est très fréquent, ainsi que les vers de sept, six et huit syllabes. On rencontre aussi des couplets de cinq et de quatre, sans parler des strophes mêlées de vers de dix et six, et surtout de six et deux syllabes. Qu'on ajoute à cette variété celle qui provient de la disposition des rimes, plates, embrassées, croisées, et des divers systèmes strophiques, et l'on comprendra qu'il n'y ait pas moins de cinquante changements de vers dans cette traduction. Assurément le grec n'en présentait pas autant. Volontairement ou non, Sebillet a commis bien des infractions à ses déclarations de la préface : les trimètres iambiques et les tétramètres trochaïques sont rendus indistinctement par des alexandrins ou des décasyllabes; et même une bonne partie des distiques ou tristiques iambiques prononcés par le choryphée est traduite en vers courts de huit, six, cinq ou même quatre syllabes. Quant à la traduction des systèmes anapestiques, elle est également assez variable, ainsi que celle des chants strophiques du chœur. Encore une fois on a l'impression que c'est surtout un exercice de versification française qu'a tenté Sebillet, et à cet égard son essai n'est pas sans intérêt.

L'Antigone de Sophocle.

C'est au contraire en décasyllabes à rimes plates qu'est écrite d'un bout à l'autre la traduction anonyme de l'*Antigone* de Sophocle[1]. Anonyme, elle ne l'est pas en réalité, puisque l'auteur a signé sa préface et sa traduction de la devise *Suffire ou rien*, qui,

1. Cette traduction se trouve dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque de Soissons (189 B).

ainsi qu'a bien voulu nous l'apprendre M. Émile Picot, est celle de Calvy de la Fontaine. C'est un nom bien oublié aujourd'hui que celui du parisien Calvy de la Fontaine, et à vrai dire il n'a jamais été bien illustre. Quelques érudits savent — non pas tous, puisque Guiffrey, après Sagon lui-même, l'a confondu avec Charles Fontaine — que, dans la fameuse querelle de 1537, il prit parti pour maître Clément en répondant aux attaques de Sagon et de son ami La Hueterie[1]. Le manuscrit qui nous a conservé l'*Antigone* contient une autre pièce de Calvy relative à cette querelle : c'est une ballade contre le *Coup d'Essay* de Sagon, qui présente plus d'un rapprochement significatif avec le *Testament de Sagouyn*[2].

1. Cf. l'excellent historique de cette querelle qu'a donné M. Bonnefon dans la *Revue d'histoire littéraire* de 1894.

2. Voici le texte de cette ballade qu'il peut être intéressant d'ajouter aux nombreux libelles qu'a suscités le différend de Marot et Sagon, et dont la Société des Bibliophiles Normands a entrepris une très belle réédition en fac simile :

Troys gais espritz de gentille nature
Après traveil voulans avoir plaisance
Pour resjouyr ung peu la creature
Sans à nully porter hayne ou nuysance,
Le puisné d'eux leur commencea à dire :
Vella dequoy vraiement si voulez rire.
En ce disant la teste fort croulla
Et sur la table ung gentil livret coulla. [*supprimer* ung *ou lire* gent]
Adont l'aisné qui entendoit le cas
Se soubzriant a dict à ce coup là :
C'est de Sagon l'essay qui sonne cas.

Le maisné d'eux jaloux de l'escripture
Voulut du livre avoir la congnoissance
Scez tu que c'est, cela n'est que froiture,
C'est ung essay sans vertu ne puissance
L'acteur duquel on oit souvent mauldire,
C'est ung essay dont assez oy mesdire,
C'est le moyne Sagon, c'est ce foul là,
Qui à l'essay lordement s'affolla,
Car tost fut dict pour vuyder l'altercas
Par ung qui lors son livre aux piedz foulla :
C'est de Sagon l'essay qui sonne cas.

Polymnia chef de littérature
Aiant l'essay en grande desplaisance
Vint d'Hélicon pour le mectre en rature
Chantant ces mots par manier (*lire* manière) d'aisance :
De le plus veoir à tous veulx interdire,
Et que on se garde en ce me contredire.
Ce dict au mont Parnassus s'en volla
Mais paravant que il (*lire* elle) print son vol là
Dict de ce veau et gros asne d'Archas
Qui de piller Dieu et le Roy veul a :
C'est de Sagon l'essay qui sonne cas.

Sagon en court ton faict si bien roulla
Qu'en ton vray ordre acquis on le enroulla
Et es ja faict nichil de moindre cas ;
Quiers proie allieurs, car de court le roolle a :
C'est de Sagon l'essay qui sonne cas.

Nous lisons aussi dans ce recueil quelques pièces de circonstance de notre poète [1], des étrennes, des priapées assez licencieuses, et un poème sur la mort de milord Rochefort, qu'on peut rapprocher des vers que Lancelot de Carles a consacrés au procès d'Anne de Boleyn [2]. A cela d'ailleurs ne se borne pas le bagage poétique de Calvy : il a publié une *Églogue sur le retour de Bacchus, en laquelle sont introduictz deux vignerons, assavoir Colinot de Beaulne et Jaquinot d'Orléans* [3], et c'est sans doute lui qui, comme le suppose M. Picot, a signé des initiales C. D. L. F. Parisien les *Estrennes chrestiennes à tous les Estatz de ce royaume tres chrestien et généralement de toute la chrestienté*. Enfin Du Verdier signale une traduction de l'*Élégie d'Ovide sur la complainte du noyer*, publiée par Arnoul d'Angelier, dont on ne connaît pas d'exemplaire, mais dont j'ai trouvé la mention dans une poésie inédite de Calvy datée de 1534.

Les œuvres en prose de notre auteur sont moins nombreuses, mais peut-être plus intéressantes pour nous, parce qu'elles sont toutes des traductions. Ce sont d'abord deux ouvrages traduits ou inspirés de Béroalde l'ancien : l'un publié en 1543 sous ce titre : *Béroalde de la Foelicité humaine traduict de latin en françoys*; l'autre en 1556 : *Trois déclamations esquelles l'ivrogne, le putier et le joueur de dez, frères, débatent à scavoir lequel d'eux trois comme le plus vicieux sera privé de la succession de son père suivant son testament, invention latine de Béroalde, suite et amplification françoyse de Calvi de La Fontaine, N*[é]. *N*[atif]. *de Paris, avec un dialogue de Lucian intitulé Mercure et Vertu traduit par iceluy de La Fontaine.* Le premier seul de ces deux ouvrages mérite en réalité le nom de traduction. Bien que Calvy ait supprimé ou ajouté quelques phrases dans le premier paragraphe, bien qu'il ait omis le dernier, il rend dans l'ensemble assez fidèlement l'original latin. Les *Trois déclamations* au contraire sont beaucoup moins une traduction qu'une adaptation et une *amplification* de l'ouvrage de Béroalde : l'étendue de l'œuvre française en serait une preuve suffisante. Non seulement Calvy développe constamment son texte avec l'intention, semble-t-il, de tourner en ridicule le style ampoulé des avocats et les constructions rébarbatives de

1. En particulier plusieurs poésies sur la mort du comte de Dampmartin qui, d'après une mention manuscrite, ont été imprimées au XVI[e] siècle.

2. Ce poème de Lancelot de Carles a été réimprimé par Crapelet (lettres d'Henry VIII à Anne de Boleyn). Celui de Calvy est intitulé : *Regretz que Messire Millort de Rocheffort chevalier frère de la Reyne d'Angleterre feist sur l'eschaffault devant la Tour de Londres prest à estre decapité le mercredi XVII[e] mai* [*mil*] *V*[c] *XXXVI de prose en ryme françoise.*

3. Musée Condée IV, D. 146. Réimprimée dans le premier volume de Montaiglon.

la langue juridique, mais encore il multiplie les citations antiques que son modèle lui fournissait déjà avec abondance, et surtout il en introduit un bon nombre empruntées aux écrivains contemporains. La majeure partie est tirée des œuvres de Ronsard pour lequel notre poète, tout marotique qu'il soit ou qu'il ait été, professe une très profonde admiration; il l'appelle tantôt « la divine lire vendômoise », tantôt « nostre très excellent et premier Pindare, l'Apollon de tout ce Parnasse ». Cette préoccupation de moderniser et de franciser l'ouvrage de Béroalde se manifeste aussi par l'introduction d'expressions populaires et de dictons du terroir qu'affectionne notre parisien, comme *passer sur le pont de Gournay*, ou *devant l'huis du paticier*, pour dire qu'on « a bu toutes ses hontes ». Enfin, à ces trois discours inspirés de Béroalde Calvy ajoute un court épilogue qui raconte d'une façon plaisante la fin du jugement.

Du Verdier mentionne également une traduction du grec composée par Calvy sous ce titre : *La manière de bien et heureusement instituer et composer sa vie et forme de vivre contenant soixante-dix-huit enseignements envoyés par Isocrates à l'adolescent Demonicus*. Cet ouvrage fut publié, paraît-il, chez Denys Janot en 1543, puis à Lyon sans date chez Saugrain; mais nous n'en possédons aucun exemplaire. Aussi est-il impossible de savoir si pour faire cette traduction Calvy s'est reporté au texte grec. Cela toutefois est peu probable. On sait en effet que le dialogue apocryphe cité plus haut *de Mercure et de la Vertu* n'a jamais existé qu'en latin. De plus je remarque que la plupart des recueils du début du XVI[e] siècle qui contiennent les deux traités de Béroalde l'ancien, y joignent précisément une traduction latine du discours d'Isocrate : *Varia Philippi Beroaldi opuscula... De optimo statu et fælicitate... Declamatio ebriosi, scortatoris et aleatoris. Addita recentius est per Philippum Beroaldum Juniorem Isocratis ad Demonicum oratio præceptiva...* On peut supposer que Calvy qui par deux fois a dû recourir à l'un de ces recueils, et qui justement traduisait vers 1542 le traité *de la Félicité* n'a pas négligé de recourir à cette traduction. Ignorait-il donc le grec? Il serait téméraire de l'affirmer, et l'étude de l'*Antigone* ne peut malheureusement pas nous éclairer à ce sujet. La préface de Calvy en effet, comme celle de Bochetel, mentionne un secours qu'il nous est impossible aujourd'hui de déterminer. On se souvient du passage de cette préface dans lequel Calvy parlait d'une traduction manuscrite d'*Antigone* en prose française qu'il avait eue entre les mains et qui l'avait rempli d'admiration à la fois pour le docte et sage translateur, et pour le

poète dont le génie avait jadis illustré la Grèce. « A ceste cause, ajoute-t-il, j'ay esté induict et quasi contrainct d'employer ma hardiesse et ma force (si témérité et foiblesse doibvent estre ainsi appellées) pour te le traduire en vers françoys. [*A quoi se rapporte ce* le? *Il a parlé précédemment de la traduction en prose, et de Sophocle; il semble pourtant jusqu'ici, malgré le terme traduire, qu'il s'agit plutôt de la version en prose*]. A quoy avec le temps et non sans travail finablement suys parvenu, ne ignorant point qu'il ne méritast meilleure traduction et que je me soys pris trop hault : confessant très bien sa Minerve très haultaine, ma muse très basse, sa Melpomène très clère, ma veine très obscure. [*Ici il a bien l'air de parler de l'original grec et non de la traduction française.*] Tellement que je n'attens que l'esguillon de quelque nez poinctu, espineulx et sans pitié pour me faire sentir que j'auray voulu trancher du Phaéton et de l'Icarus téméraires entrepreneurs [1]... »

En présence de phrases aussi imprécises il est bien difficile de déterminer si Calvy s'est borné à mettre en vers la traduction en prose qu'il avait sous les yeux, ou s'il s'est reporté au texte grec. Faute de posséder la version en prose française, nous serons réduits à comparer ses vers à ceux de l'original, après avoir fait cette observation générale que les modifications, additions ou suppressions que nous relèverons chez Calvy sont peut-être, pour une certaine part, imputables au « noble, docte et saige personnage ».

En 1542, date de la traduction de Calvy, l'Antigone avait été déjà traduite deux fois, en italien par Luigi Alamanni, et en latin par Gentian Hervet. La date rapprochée de cette dernière version (1541) ne nous empêcherait pas d'admettre que le poète français ait pu la consulter; mais la comparaison des deux textes rend cette hypothèse très peu vraisemblable [2]. Je n'en dirai pas tout à fait

1. Je noterai à ce propos que la dernière phrase de l'épître *Au lecteur* semble bien indiquer que si cette traduction de Calvy n'a pas été publiée, elle avait été en tous cas destinée tout d'abord à l'impression : « Voyla (lecteur) pourquoy je n'ay craint d'aborder Sophocles et passer oultre en ce labeur, que je te prye ne desdaigner, mais aussi amyablement l'accepter comme pour ton prouffit et plaisir liberallement il t'est offert. »

2. Voici pourtant un passage qui pourrait faire croire à cette utilisation du latin d'Hervet par le traducteur français. On lisait dans les manuscrits et dans les éditions du début du XVI[e] siècle en marge des vers 1301-1304 l'indication χό ἢ ἄγ (= χόρος ἢ ἄγγελος). Dans l'édition de 1534 (Haguenau) la disposition était la suivante : au bas du recto d'un feuillet ces deux vers (édit. Tournier, v. 1301-2) :

χό ἥδ' ὀξύθηκτος, ἥδε βωμία πέριξ,
ἢ λύει κελαινὰ βλέφαρα· κωκύσασα μέν

et en haut du verso (v. 1303-4) :

ἄγ τοῦ πρὶν θανόντος μεγαρέως κλεινὸν λέχος
αὖθις δὲ τοῦδε...

Hervet a cru que les deux premiers vers appartenaient au chœur, et la suite au

autant de la traduction d'Alamanni. Celle-ci à vrai dire n'est pas une traduction véritable, mais une adaptation, parfois fort éloignée de l'original, surtout dans les chœurs. Calvy ne pouvait donc la prendre pour modèle, et nous constatons en effet que ni les additions, ni les omissions d'Alamanni ne se retrouvent en général dans la traduction française. Toutefois il me semble que l'italien a pu suggérer à Calvy certaines expressions. Le lecteur jugera de la valeur de ces rapprochements :

τί δ'ἔστι; δηλοῖς γάρ τι καλχαίνουσ' ἔπος. (v. 20)

Del che fia (lassa) poi che *gli occhi e'l volto*
Mostri dipinti de soverchio sdegnio?

Que *le regard de ton morne visaige*
Me va notant triste et mauvays présage.

De même :

ἀστοῖσι ἐκκεκρῦχθαι τὸ μὴ
τάφῳ καλύψαι. (v. 27-28)

Ch'alcun de i cittadin non *prenda ardire*
Di sotterrarlo.

Que nul ne soit si hardy l'enterrer.

Ailleurs (v. 256) le messager se contentait chez Sophocle de dire que celui qui avait enterré Polynice l'avait fait ἄγος φεύγων. Alamanni développe ces deux mots :

Como da chi voglia
Purgar se stesso dal peccato horrendo
Di quei che privon di sepolchro i morti.

messager : Calvy a fait de même. Mais est-il nécessaire, pour expliquer cette erreur, de supposer qu'il a suivi Hervet, et n'a-t-il pas pu interpréter lui-même, comme son devancier, l'indication de l'édition grecque de 1534?

En tous cas, si Calvy a pu recourir quelquefois à la version latine, il ne s'y est nullement asservi. On rencontre constamment entre les deux traducteurs des divergences d'interprétation; par exemple au vers 10 les mots τῶν ἔχθρων κακά sont traduits par Calvy :

De noz hayneulx l'entreprise première

tandis qu'Hervet les rendait par

[ventura amicis] *debita hostibus mala.*

Je ne crois pas que Calvy se soit servi non plus des notes que Camerarius avait données sur la tragédie d'Antigone dans ses *Commentarii interpretationum argumenti Thebaidos Fabularum Sophoclis*, 1534.

De même Calvy :

> Par pitié pour fuir le péché
> Duquel on est surpris et empesché
> Quant mesprisant l'humaine créature
> On ne luy donne après mort sepulture.

Enfin dans un des chœurs où le peuple thébain exalte l'empire de l'homme sur les animaux, Calvy ajoute à ceux que mentionnait le texte « *les cerfz légiers courans, les dains craintifz par montaignes errans* » qui précisément se trouvent indiqués dans la traduction d'Alamanni (*i cervi..., la leggier damma...*).

Quoi qu'il en soit, Alamanni n'a pu être d'un grand secours à Calvy, et si celui-ci ne s'est pas borné à remanier la version en prose française, c'est au texte grec qu'il a dû s'adresser. Sa traduction est d'ailleurs extrêmement libre : de toutes celles que j'étudie ici, c'est assurément la plus originale, et je crois qu'on peut ajouter, la plus heureuse. Calvy n'hésite pas à modifier la répartition du dialogue, non pas d'après des conjectures ou des variantes, mais simplement suivant son goût personnel. Lorsqu'il trouve dans le texte ces deux vers d'Antigone (v. 45-46) :

> τὸν γοῦν ἐμὸν καὶ τὸν σὸν ἢν σὺ μὴ θέλῃς
> ἀδελφόν [*s. e.* θάπτειν νοῶ]· οὐ γὰρ δὴ προδοῦσ' ἁλώσομαι.

auxquels Ismène répond par un vers :

> ὦ σχετλία, κρέοντος ἀντειρηκότος.

il dédouble les deux répliques :

> Ant. Allons ensemble enterrer nostre frère!
> Ism. Las tu veulx doncq en terre le poser,
> O chère sœur! Qui le te faict oser,
> Puisque le Roy en a faict la defence?
> Ant. C'est nostre frère, as-tu peur faire offence
> En ce faisant?
> Ism. La créature est folle
> Qui contrevient a royalle parolle.

Plus loin au contraire (v. 508-524) il fondra en deux couplets de six et de huit vers un dialogue stichomythique de seize vers entre Antigone et Créon. Ailleurs il retranchera ou ajoutera au texte deux ou trois répliques.

De même dans les morceaux qu'il traduit, Calvy ne se fait

aucun scrupule d'omettre une phrase, ou un détail même important du grec; souvent il lui arrive de supprimer deux ou trois vers, ou de bouleverser l'ordre des idées exprimées dans le texte. Il est assez rare qu'il abrège; il le fait pourtant, mais peut-être avec une intention particulière, lorsqu'au lieu des trois longs vers que Sophocle prêtait au gardien du corps pour avouer enfin à Créon ce qui l'amène, il lui fait prononcer ces seuls mots :

On a en terre mys
Polinixes.

Plus loin encore, neuf vers sont rendus par deux et demi. Mais ces exemples sont exceptionnels. Le plus souvent Calvy n'omet une phrase de son modèle que pour lui en substituer une autre, parfois toute différente, si bien qu'on peut se demander s'il a commis une erreur d'interprétation, ou si volontairement il remplace une idée par une autre. En voici des exemples (v. 96-97) :

πείσομαι γὰρ οὐ
τοσοῦτον οὐδὲν ὥστε μὴ οὐ καλῶς θανεῖν

n'est pas exactement rendu par :

J'y prens plaisir car ma gloire croistra
D'autant qu'en moy le tourment paroistra.

Ailleurs l'expression figurée Ζηνὶ τροπαίῳ τέλη ἔλιπον (v. 143) est interprétée au propre par Calvy :

Leurs despouilles [ont esté] situez
Au temple sainct sacré à Juppiter.

Enfin dans le récit du gardien il est impossible de rendre ἤνυτον σχολῇ βραδύς (v. 231) par :

J'alloys parfoys viste comme le vent
Puys lentement comme le lymaçon[1].

Mais si ces traductions sont peut être fautives, c'est volontairement sans doute que, dans les passages qui suivent, Calvy a abandonné le sens du texte.

[Ismène à Antigone. (v. 84-85)]

1. Plus loin Calvy fait encore une erreur lorsqu'il voit dans les tortures auxquelles les gardiens du corps de Polinyxes veulent se soumettre pour prouver leur innocence, des châtiments qu'ils se déclarent prêts à subir s'ils sont reconnus coupables ou complices.

ἀλλ' οὖν προμηνύσῃς γε τοῦτο μηδενί
τοὔργον, κρυφῇ δὲ κεῦθε, σὺν δ' αὕτως ἐγώ.

Avecques toy aller me prent envye
A cest obseque.

[Créon au messager. (v. 244)]

οὔκουν ἐρεῖς ποτ', εἶτ' ἀπαλλαχθεῖς ἅπει;
O dur presaige!

Plus loin, en entendant Antigone comparer son sort à celui de quelques héros et demi-dieux, le chœur lui répondait chez Sophocle par des paroles ironiques et railleuses. Calvy les a remplacées par ces vers d'une intention toute différente :

O dame heureuse et des dieux très aymée
Celle qui meurt louable et bien fondée
De plus grand bien le ciel n'est poinct donneur
Que de mourir en gloire a plain d'honneur

Dans ces traductions il est impossible de retrouver une seule des idées du grec : ailleurs Calvy en conserve quelques-unes qui sont comme noyées au milieu d'un développement à peu près entièrement original.

Le développement en effet est le mode habituel de traduction de Calvy : c'est ce qui explique que son *Antigone* ait 2 200 décasyllabes, tandis que la pièce grecque n'avait que 1 350 vers. Ainsi Antigone, chez Sophocle, se contentait d'évoquer la joie qu'elle éprouverait après sa mort de reposer auprès du frère qu'elle aurait honoré (v. 72-74).

καλόν μοι τοῦτο ποιούσῃ θανεῖν.
φίλη μετ' αὐτοῦ κείσομαι, φίλου μέτα,
ὅσια πανουργήσασα.

Le français développe ce tableau en onze vers.

Ce me sera reconfort solennel
Ce me sera ung renom eternel
Quand je mourray pour avoir mys en terre
Mon propre frere; et yra en grant erre
Par devers luy au beau champ elisée
Le myen esprit prendre droict sa visée,
Luy racompter que j'ay la mort soufferte
Pour luy avoir tel charité offerte
En contempnant cest edict terrien
Qui envers moy n'a seu prouffiter rien.

Et, non content d'avoir ainsi développé son texte, Calvy ajoute trois vers qui ne correspondent à aucune expression du grec :

O sœur Ismene, il vault trop mieulx complaire
A Dieu qui est de bonté l'exemplaire
Que d'obeir a tous les roys du monde [1].

Ces additions sont très fréquentes dans toute la pièce; mais c'est dans les chœurs surtout que Calvy donne libre cours à son originalité : on a déjà fait la même remarque à propos des deux autres traducteurs d'*Antigone* au XVI[e] siècle, Luigi Alamanni et Jean Antoine de Baïf [2]. Il s'agit moins pour Calvy de traduire le texte grec que de reprendre à sa façon les principales idées que le poète avait indiquées ou développées. Ici ce sera une invocation à Phébus, et le tableau de la défaite des Argiens; là l'éloge de l'intelligence humaine ou des réflexions sur la toute-puissance de l'amour. Je me garderai bien d'ailleurs de faire à Calvy un grief de cette liberté d'adaptation, d'autant que sans viser à l'originalité rythmique, il manie le vers avec plus d'aisance que Baïf, Bochetel et même Sebillet.

La traduction manuscrite d'Iphigénie.

Le manuscrit qui nous a conservé cette traduction (Bibl. Nat., ms. fr. 22505) ne porte pas le nom de l'auteur et ne contient aucune préface ou épître dédicatoire qui puisse nous le faire découvrir. Mais il émane sans aucun doute du copiste Adam Charles, qui a écrit les premières traductions des *Vies* de Plutarque par

1. Quelques vers plus loin (v. 80-81), à ces mots d'Antigone :

ἐγὼ δὲ δὴ τάφον
χώσουσ' ἀδελφῷ φιλτάτῳ πορεύσομαι.

Ismène répondait :

οἴμοι ταλαίνης, ὡς ὑπερδέδοικά σου.

Voici comment Calvy traduit ces deux vers :

Seulle m'en voys ses obsèques parer.
— *Las tu t'en vas les tiennes préparer,*
O que pour toy j'ay de crainte et d'esmoy.

Le premier vers de la réplique est une addition, inspirée peut-être par ces vers des *Phéniciennes* d'Euripide qui se rapportent à la même situation :

ἐγὼ σφε θάψω, κἂν ἀπεννέπῃ πόλις
— σαυτὴν ἄν ἐγγὺς τῷδε συνθάψεις νεκρῷ.

2. Cf. les travaux très importants de MM. H. Hauvette (*Luigi Alamanni*) et M. Augé-Chiquet (*Jean Antoine de Baïf*).

Amyot[1]. Or nous savons par les biographes d'Amyot que durant son séjour à Bourges, soit lorsqu'il était lecteur à l'Université, soit après que Bochetel l'eut choisi comme précepteur de ses fils, il avait traduit en vers français quelques tragédies grecques. L'attribution de ce manuscrit au traducteur de Plutarque n'aurait donc *a priori* rien que de très vraisemblable. Mais nous pouvons heureusement alléguer en faveur de cette hypothèse des arguments plus probants. Les *Œuvres morales* de Plutarque contiennent de nombreuses citations d'Euripide; quelques-unes sont tirées d'*Iphigénie à Aulis*; elles se trouvent aux folios 10 v°, 22 r°, 49 r°, 72 v°, 120 v°, 243 v° et 248 r° de la traduction d'Amyot (édit. de 1572). On sait que celui-ci a traduit en vers tous les vers cités par son auteur, du moins lorsqu'il les a reconnus. Si nous comparons ces citations à la traduction manuscrite d'*Iphigénie*, nous n'aurons pas de peine à constater qu'elles ne lui doivent absolument rien. Cette constatation est vraie pour toutes les éditions publiées du vivant d'Amyot; mais reportons-nous à l'édition imprimée en 1618; nous verrons que l'un de ces passages y a été complètement modifié. A la traduction en décasyllabes qu'on lisait au fol. 243 v° de l'édition originale, l'éditeur de 1618 a substitué celle-ci :

Agamemnon ton geniteur
Ne t'a engendré pour tout heur
En ce monde tousjours avoir
Bien et mal t'y fault recevoir
Car tu es né homme mortel
Et si le tien vouloir n'est tel,
Si adviendra il nonobstant
En ceste sorte, pourautant
Qu'il plaist ainsy aux très haults Dieux.

Or cette traduction est précisément celle que nous fournit (fol. 7 v°) le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec trois variantes :

V. 1 : *Atreus le tien* geniteur
V. 4 : Bien et mal *te* fault recevoir
V. 9 : Qu'il plaist aussy aux Dieux, *mais Syre*,

Il n'est pas douteux que l'éditeur de 1618 se soit reporté à la traduction manuscrite d'Iphigénie. Mais cet éditeur n'est pas

1. J'ai étudié ces manuscrits et j'en ai donné des fac-similés dans mon travail sur *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, Paris, 1909.

un inconnu; c'est Frédéric Morel le Jeune, l'ami d'Amyot, à qui l'évêque d'Auxerre dans de savants entretiens avait fait part de bien des corrections philologiques, et qui à sa mort devint le dépositaire de ous ses manuscrits, des traductions françaises non publiées, comme des exemplaires grecs surchargés de variantes. Dans la vie du prélat qu'il rédigea en 1612, pour les *Gesta Pontificum*, Regnault Martin, secrétaire d'Amyot rappelait qu'à Bourges, celui-ci avait occupé ses loisirs à traduire des tragédies grecques : « tragœdiis quibusdam gallico rhythmo exprimendis operam dedit »; en 1619 dans une rédaction française de cette *Vie* qu'il mit en tête de son édition des *Vies* de Plutarque, Morel parle de nouveau de cette traduction de quelques tragiques grecs « que nous nous préparons, dit-il, de mettre sous la presse ». Qu'y aurait-il de surprenant si un an avant d'écrire ces lignes il avait utilisé l'un des manuscrits d'Amyot pour corriger un passage de sa traduction de Plutarque? Ce n'est pourtant pas à cette hypothèse que je m'arrêterai de préférence. L'étude que j'ai faite de l'édition des *Morales* publiée par Frédéric Morel me fait penser que l'éditeur n'a guère mis du sien dans ce remaniement. Amyot lui avait laissé de nombreuses corrections à faire et, pour les 160 premiers feuillets du volume, j'ai pu m'assurer qu'elles avaient été fidèlement suivies, grâce à une copie de ces corrections qui fut exécutée sans doute par Regnault Martin, et dont le début se trouve à la bibliothèque Ambrosienne. Il est impossible pour ce passage du folio 243 d'établir avec certitude que la correction a été réclamée par l'auteur, mais tout nous porte à croire qu'ici comme ailleurs Morel s'est borné à suivre les indications d'Amyot.

Le témoignage de Morel nous donne, comme on a vu, la date approximative de la traduction d'*Iphigénie* : Amyot est resté à Bourges de 1535 à 1546 ou 1547; et ses traductions de *Vies* de Plutarque, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, doivent s'échelonner entre 1542 et 1546. Les mêmes critères peuvent nous servir à dater approximativement cette nouvelle traduction. Dans ses premiers manuscrits Amyot employait le tutoiement et le vousoiement suivant la dignité des personnages : mais il ne tarda pas à abandonner la seconde de ces formes. C'est ainsi qu'assez fréquent dans la *Vie de Demetrius*, et dans le traité *De la Loquacité*, le pluriel de politesse devient rare dans la *Vie de Sertorius*, très rare dans celle de *Philopœmen*, et a complètement disparu de celle de *Thésée*. Dans la traduction d'*Iphigénie* le tutoiement est constant. Elle doit donc avoir été composée vers 1545-1547. La forme de la préposition *sur* ou *sus* confirme encore cette hypo-

thèse. Vers la même époque en effet, bien qu'un peu plus lentement, la forme moderne se substitue définitivement à l'autre dans les œuvres d'Amyot : or, précisément de tous les manuscrits qui datent de son séjour à Bourges l'*Iphigénie* apparaît à cet égard encore comme le plus récent.

Pour traduire Iphigénie Amyot sans doute n'avait pas besoin de l'intermédiaire du latin; on se rappelle qu'en 1542 il avait rendu de grec en français le traité *De la Loquacité*. Mais le texte d'Euripide était plus difficile que celui de Plutarque, surtout à une époque où les leçons des éditions étaient souvent fort médiocres. Aussi Amyot n'a-t-il pas dû se priver du secours d'Érasme. Nous avons peut-être des traces de cette influence dans ces vers :

> [Diane] qui au pays ou nous sommes *réside*
> Comme en celuy auquel elle *préside*,

qui paraissent s'inspirer à la fois du grec τῇ τόδ' οἰκούσῃ πέδον, et du latin *hujusce præsidi loci*.

Plus loin la phrase :

> Si qu'a tes façons de faire
> Si estranges l'on penseroit
> Que ton sens devoié seroit

rappelle Erasme :

> Et sic anceps tecum varias
> ut nihil desit quominus insanire *puteris*,

plus que le grec (v. 41-42) :

> καὶ τῶν ἀπόρων οὐδενὸς ἐνδεῖς
> μὴ οὐ μαίνεσθαι.

De même lorsque, dans le dialogue d'Achille et de Clytemnestre. Amyot traduit le grec (v. 914-915) :

> ναυτικὸν στράτευμα...
> χρήσιμον ὅταν θέλωσιν

par :

> Et peu souvent a bien faire menée
> S'il ne luy plaist,

il doit s'inspirer du latin

> *nec nisi si quando* ita ipsis collubuerit, utileis,

que suivra certainement Sebillet :

> Et ne servans de rien sinon quant il leur plaist.

Peut-être est-ce encore l'exemple d'Erasme qui a engagé Amyot à traduire comme il a fait le terme θάλλουσαν dans le vers où Iphigénie rappelle à son père les tendres vœux qu'il formait jadis pour son avenir (v. 1225) :

> ζῶσάν τε καὶ θάλλουσαν ἀξίως ἐμοῦ
> *De beaux enfans estre mère féconde*
> Et en estat qui au mien corresponde.

Erasme écrivait en effet :

> Et sospitem videamus, et sic uti tuo
> Dignum est parente commodis, *ac liberis*
> *In melius usque pullulantem.*

Enfin c'est sans doute à Erasme qu'Amyot doit la correction, au vers 1170, de ταχθεῖσα en τάχιστα, adoptée dans la traduction latine dès 1506, et introduite à partir de 1507 dans le texte grec qui l'accompagne :

> τάχιστα τοῖσι φιλτάτοις ὠνούμεθα.
>
> Iis quæ possidemus optima
> Longeque nobis omnium charisima
> Redimemus hæc invisa quæ sunt maxime?
>
> Et que pour rachepter
> Ce que le plus nous devrions détester
> Nous allions perdre ainsi amèrement
> Ce que deussions aymer plus chèrement.

Il est vrai que l'édition grecque d'Euripide publiée en 1544 donnait la leçon τάχθεντα, et Camillus la traduction *ea quæ sunt invisa*; mais l'emploi du superlatif chez Amyot fait penser qu'il s'est plutôt reporté au texte et à la traduction donnés par Erasme.

Toutefois, en dépit de ces quelques exemples, il ne faudrait pas croire qu'Amyot se fût asservi à la traduction d'Erasme. Bien au contraire, il s'en écarte très souvent (sans négliger peut-être le secours de Camillus), pour serrer le grec de plus près ou le rendre d'une façon plus complète; par exemple (v. 77) :

μενέλαος οὖν καθ' ἑλλαδ' οἰστρήσας μόνος.

Menelaus itaque solus *e Graiis* gravi ira furens.

Menelaus passioné, si onc
Homme le fut, et d'ire esperonné
Le païs grec a tout environné.

Plus loin dans le vers 363 :

κἄθ' ὑποστρέψας λέλησαι μεταβαλὼν ἄλλας γραφάς,

tandis que la leçon λέλησαι (corrigée depuis en λέληψαι) était rendue chez Erasme par :

Alias mittis *immemor* schedas,

Amyot traduit :

Sans en rien dire à la communauté.

Enfin dans la phrase (v. 396-397) :

κοὐ τὸ σὸν μὲν εὖ
παρὰ δίκην ἔσται κακίστης εὐνίδος τιμωρία,

Erasme rapportait παρὰ δίκην à κακίστης; Amyot au contraire rattache avec raison ces mots à εὖ ἔσται.

Vivre content contre droit et devoir.

Mais Amyot ne se contente pas de traduire son texte le plus exactement possible; il semble avoir cherché à le corriger. Je ne crois pas qu'il ait recouru à des manuscrits : son éloignement des grandes « librairies » devait lui rendre ces collations difficiles et, d'ailleurs, l'exercice auquel il se livrait ne réclamait pas une préparation philologique aussi poussée. Mais il a fort bien pu faire des conjectures, et en tous cas il a parfois sinon rétabli la bonne leçon, — il nous est impossible de le vérifier, — du moins su trouver une traduction exacte.

Lorsque, contrairement à Erasme et à Camillus, il applique à l'Euripe et non à Chalcis les épithètes « long et estroit », il semble bien corriger le texte de son temps (v. 166-168) :

εὐρίπου διὰ χευμάτων
κέλσασα στενόπορθμον
χαλκίδα... προλιποῦσα,

en lisant στενοπόρθμου ou στενοπόρθμων comme les éditeurs modernes.

N'a-t-il pas encore devancé ceux-ci en rétablissant στερέντας ἀρχὰς dans le vers de Ménélas à Agamemnon (v. 356-357) :

> κἀμὲ παρεκάλεις · τί δράσω ; τίν' ἀπόρων εὕρω πόρον,
> ὥστε μὴ στερέντα σ' ἀρχὰς ἀπολέσαι καλὸν κλέος ;
>
> Lhors esperdu dire tu me venois
> Qu'est-il besoing mon frère que je face?
> Quel bon moyen pourrois-je trouver *à ce*
> *Que je ne sois* privé de cest empire
> Perdant la gloire à laquelle j'aspire.

Ailleurs ce ne sont pas les éditeurs ou les copistes que corrige Amyot, c'est le poète lui-même. Celui-ci, suivant la tradition des écrivains attiques, avait donné (v. 248) le commandement des vaisseaux d'Athènes au fils de Thésée. ναῦς... ἄγων... ὁ Θησέως παῖς. [Erasme : *Proles inclyta Thesei*; Camillus : *Thesei filius.*] Mais Amyot s'est reporté à l'Iliade (II, 546 et suiv.) pour écrire :

> Suyt des soixante d'Athènes
> La redoutée sequelle
> Menesteus coronnal
> En est...

Je ne prétends pas certes que l'intuition ou l'érudition d'Amyot lui ait toujours fait retrouver la leçon exacte ou discerner la bonne interprétation. Bien souvent, lorsque le texte était fautif ou mal ponctué, il s'en est médiocrement tiré, ou il n'a évité les contresens que par des traductions fort vagues. Alors même que la leçon des éditions est bonne, il lui arrive de faire des erreurs : il prend πεύκη pour une *bougie*, alors que le mot désigne dans ce passage (v. 39) une tablette de cire (Erasme et Camillus : *piceam*); il rend fort inexactement πλάγια φρονεῖς (= tu emploies des moyens obliques, v. 332), par :

> Arrest n'y a en toy ny en tes veux,

et il paraît ne pas comprendre le texte lorsque à propos du serment que Tyndare fait prêter aux prétendants d'Hélène, il écrit :

> Après que tous eurent faict ce serment,
> Tyndareus sage et ruzé vieillard
> Les affina en usant de tel art,
> C'est qu'il donna a sa fille pouvoir
> D'eslire cil qu'elle vouldroit avoir
> Pour son mary...

C'était en obtenant le serment et non en laissant sa fille choisir ensuite un époux que le vieillard avait montré sa *ruse* et *affiné* les prétendants; et c'est bien ce que disait le grec (v. 66-68) :

ἐπεὶ δ' ἐπιστώθησαν, εὖ δέ πως γέρων
ὑπῆλθεν αὐτοὺς τυνδάρεως πυκνῇ φρενὶ,
δίδωσ' ἑλέσθαι θυγατρί...

Si l'on rencontre des inexactitudes de ce genre dans la traduction d'Amyot, les modifications et les omissions volontaires y sont en revanche très rares; à cet égard le traducteur use de beaucoup moins de liberté ou d'originalité que Sebillet ou Calvy. Pourtant il lui faut plus de 3 100 vers pour rendre cette tragédie qui dans le grec n'en a que 1 600. Il est vrai que les vers courts sont très nombreux dans sa traduction; néanmoins il ignore trop ce genre de fidélité qui consiste à respecter la concision et la rapidité de l'original. Les stichomythies disparaissent chez lui, et les répliques d'un demi-vers ont le plus souvent un ou deux vers. Contrairement à Baïf et à Bochetel il développe également et pour ainsi dire proportionnellement tous les passages, par facilité naturelle sans doute, mais aussi par scrupule de vulgarisateur qui veut expliquer son texte en le traduisant. Un adjectif se gonfle chez lui en deux vers; l'épithète κυκλωπία appliquée à Mycènes devient :

Par les cyclopes hardis
De haulz murs environnée,

et quatre mots (v. 74) donnent naissance à trois décasyllabes.

χρυσῷ λαμπρὸς βαρβάρῳ χλιδήματι.
Paré d'habitz riches et sumptueux
Tout couvert d'or dont les présomptueux
Barbares font grande magnificence.

La préoccupation de souligner la liaison logique des idées ou la relation des faits apparaît aussi nettement dans les vers de son *Iphigénie* que dans la prose de son Plutarque. Des transitions comme *Or soit ainsy doncques beau syre*; ou *Tu me diras que...*, n'ont pas d'équivalent dans le texte grec, non plus que les détails que je souligne dans les vers suivants :

Si aulcun d'*adventure*
S'entremettoit de telle forfaicture
Que de l'aller ravir *par trahison*
Ou aultrement jusques en sa maison.

Ainsi les remarques que l'on peut faire sur les traductions en prose d'Amyot sont confirmées par l'examen de cette tragédie. Contrairement d'ailleurs aux traductions que nous avons étudiées précédemment, celle-ci n'est pas précédée d'une épître où l'auteur expose sa méthode et ses intentions. Amyot s'est borné à placer en tête de la pièce un argument assez développé, qui pour la forme ne doit absolument rien à ceux que l'antiquité nous a transmis. Mais, malgré cette absence de préface, il est aisé de constater que, comme Sebillet et Bochetel, et peut être avec plus d'exactitude, il a varié sa rythmique suivant les mètres de son modèle. Il n'emploie pas du tout l'alexandrin, mais, pour plus des deux tiers de sa traduction, le décasyllabe qui correspond aux trimètres iambiques et aux tétramètres trochaïques; les systèmes anapestiques sont rendus par des octosyllabes; et les chœurs tantôt par des vers de sept ou de cinq syllabes, tantôt par des strophes mêlées de sept et trois, ou de huit et quatre syllabes. A cette variété de combinaisons rythmiques se joint encore une assez grande diversité dans la disposition des rimes.

La traduction des Troades.

Le manuscrit des *Troades* est évidemment de la même main que celui d'*Iphigénie*; mais il est orné de quatre beaux dessins à la plume, légèrement rehaussés d'aquarelles, encadrés d'or et de couleur, qui représentent des épisodes de la guerre de Troie. Il commence comme le manuscrit de la Bibliothèque nationale par un assez long argument qui est à peu près original, et il ne contient lui non plus aucune pièce qui puisse nous faire connaître le traducteur[1]. En étudiant ce manuscrit il y a trois ans j'avais

1. Le manuscrit des *Troades* se trouve au Musée Condé sous le n° 1688. On trouvera la reproduction d'un des dessins dans le *catalogue du Cabinet des Livres*, et le fac-similé d'une des pages de texte dans mon article des *Mélanges Chatelain*. Cette traduction anonyme a fait l'objet d'une dissertation de Greifswald intitulée *Untersuchungen über « La Tragœdie des Troades d'Euripide » anonyme Uebersetzung in französischen Versen aus dem 16 Jahrhundert*, 1909. Dans ce très intéressant travail, M. Kuntz n'a pas essayé de déterminer l'auteur de cette traduction; il a étudié la méthode, les sources et la versification de celle-ci et l'a approximativement datée entre 1550 et 1555. Je n'avais pas encore pu me procurer ce travail lorsque j'ai rédigé pour les *Mélanges Chatelain* ma note sur le manuscrit du Musée Condé. Contrairement à M. Kuntz, je m'étais borné dans ces quelques pages à rechercher l'auteur de cette traduction, et je proposais alors de l'attribuer soit à Amyot, soit *plutôt* à Bochetel. On verra que sur ce dernier point j'ai changé aujourd'hui de sentiment. — Je tiens à exprimer mes bien vifs remerciements à M. Kuntz, qui a spontanément et avec beaucoup de bonne grâce abandonné en ma faveur son droit de priorité, et m'a permis ainsi de reprendre ici cette étude.

pensé que des deux attributions qui s'offraient à l'esprit, celle d'Amyot et celle de Bochetel, la dernière présentait le plus de vraisemblance; je me fondais surtout sur l'analogie de sujet avec l'*Hécube* et sur l'aspect même de ce volume, qui me paraissait trop luxueux pour avoir été exécuté aux frais d'Amyot, pauvre précepteur à Bourges. Mais ces deux arguments n'ont pas un grand poids : le premier constitue tout au plus une légère présomption; quant à l'autre, on le réduirait facilement en supposant que Bochetel a pris à sa charge l'exécution de ce manuscrit, qui sans aucun doute était destiné à quelque grand personnage. Aussi bien un examen plus complet de cette traduction me détermine-t-il aujourd'hui à l'attribuer au contraire à Amyot. En effet les caractères que présente la traduction d'*Hécube* ne se retrouvent guère dans celle des *Troades* : les stichomythies n'y sont pas fidèlement rendues; le texte grec y est constamment développé. Bochetel avait traduit en 1 774 vers les 1 300 vers de l'*Hécube*; il en faut 2 461 au traducteur anonyme pour rendre les 1 330 vers des *Troades*. En somme à cet égard son système est tout à fait celui d'Amyot, qui, on s'en souvient, rendait en 3 109 vers les 1 630 vers d'*Iphigénie*. Cette analogie se manifeste d'une façon encore plus significative dans la versification des deux œuvres. Voici le tableau comparatif des vers employés dans l'*Hécube*, les *Troades* et l'*Iphigénie*.

	Hécube.	Troades.	Iphigénie.
Nombre total de vers.....	1 774	2 461	3 109
Alexandrins	1 110		
Décasyllabes.....	150	1 562	2 239
Octosyllabes.....	44	144	158
Vers de 7 syllabes.....	36	354	379
Vers de 6 —	196		
Vers de 5 —	122	85	78
Strophes de 10 et 4 syllabes.	80		
Strophes de 8 et 4 — .	33	124	159
Strophes de 7 et 4 — .		54	
Strophes de 7 et 3 — .		138	96

Je sais toutes les critiques qu'on peut adresser à un tel genre de démonstration : mais je trouve malgré tout ce tableau assez probant. La différence entre l'*Hécube* et les deux traductions manuscrites s'y montre avec évidence, ne fût-ce que par l'emploi de l'alexandrin, qui est le vers habituel de Bochetel, et que nous ne trouvons ni dans l'*Iphigénie* ni dans les *Troades*. Par contre entre ces deux pièces il y a une correspondance frappante : non seulement, si l'on fait abstraction de 54 vers en strophes de 7 et 4, les sept

variétés qui se rencontrent dans l'une se retrouvent *toutes et exclusivement* dans l'autre, mais la proportion de ces diverses sortes de vers y est sensiblement la même, depuis le décasyllabe jusqu'aux petits vers et aux strophes mêlées. J'ajoute que l'emploi de ces différents vers par rapport aux rythmes du grec que nous avions relevé dans la traduction d'*Iphigénie* se retrouve, avec un peu plus d'incertitude peut être, dans celle des *Troades*. Il me paraît difficile d'expliquer toutes ces analogies par une simple coïncidence, et je crois, que malgré l'absence d'une preuve certaine on peut considérer jusqu'à nouvel ordre la traduction des *Troades* comme l'œuvre d'Amyot. Essayons, s'il en est ainsi, de déterminer le moment de son séjour à Bourges auquel celui-ci l'a composée. Contrairement à ce que nous avions noté dans l'*Iphigénie*, le vousoiement se rencontre dans les *Troades* à côté du tutoiement, suivant la dignité des personnages; or on a vu qu'à partir de la vie de Philopœmen (vers 1544-45) le tutoiement dans les traductions d'Amyot était à peu près constant. L'étude de la préposition *sus* nous amène à la même conclusion, puisque la forme moderne de ce mot ne se rencontre pas dans notre texte. C'est donc vers 1542 qu'il convient de placer la traduction des *Troades* par Amyot.

Je ne crois pas d'ailleurs que le manuscrit du Musée Condé ait été exécuté à cette date. Si l'on en compare l'écriture à celle des quatre manuscrits des Vies de Plutarque, on constatera qu'elle ressemble beaucoup plus aux derniers d'entre eux (*Philopœmen* et *Thésée*) qu'aux deux autres. Dans ceux-ci la main du calligraphe paraît moins ferme et moins habile. Je relève aussi chez le copiste d'Amyot un archaïsme graphique, la forme *il* au pluriel, qui devient de plus en plus rare dans les manuscrits de Plutarque; or nous ne rencontrons qu'exceptionnellement cette particularité dans le volume du Musée Condé. Je serais donc porté à croire que celui-ci est postérieur de trois ou quatre ans à la date de la traduction elle-même.

Pour faire cette traduction Amyot ne disposait que de la version latine de Dorotheus Camillus; encore ne parut-elle qu'en 1542. Il ne semble pas, s'il l'a connue, s'en être beaucoup servi; je me contenterai d'en fournir une ou deux preuves :

μένουσι δὲ
πρύμνηθεν οὖρον (v. 19-20).

Expectant vero secundum ventum

Attendant vent *en pouppe*.

Plus loin, au vers 213 : τὰν ἐχθίσταν θεράπναν ἑλένας, le traducteur latin prenait Θεράπνα pour un nom commun et traduisait *invisissimam famulam Helenes*. Amyot a bien reconnu qu'il s'agissait d'une ville, de la *malheureuse Theramne*.

On remarquera à ce propos qu'il modifie la forme donnée par le texte grec; il a dû se souvenir de Pline, qui nomme cette ville *Theramna*. De même il rendra ailleurs avec raison le grec κράνθις [Camillus : *Cranthis*] par la forme *Crathis*.

Ce ne sont pas les seuls passages qui témoignent qu'Amyot a corrigé le texte des éditions. Peut-être a-t-il rétabli déjà la leçon moderne ἄφιλα τὰ πρότερα φίλα dans le vers d'Hécube (287) :

ἀφίλτατα πρότερα φίλα τιθέμενος πάντων

qu'il rend par :

Qui met discord
Ou est accord.

Il lui est arrivé au moins quatre fois de modifier l'attribution de certaines répliques : aux vers 155 et suiv. il met dans la bouche du chœur une partie des vers qu'Alde donnait à Hécube, et inversement : du vers 575 au vers 597 il a fait trois autres changements importants. Sur ces quatre modifications, deux ont été adoptées par les éditeurs modernes. Quant aux deux autres, ou tout au moins à l'une d'entre elles, c'était moins, je crois, chez Amyot une correction du texte qu'une légère infidélité de traduction qui lui permettait d'éviter un dialogue trop haché.

Sans doute pas plus ici que dans l'*Iphigénie* la traduction n'est exempte d'erreurs; il est difficile, par exemple, d'expliquer avec ces deux vers d'Alde, d'ailleurs fautifs (206-207) :

ἢ λέκτροις πλασθεῖσ' Ἑλλάνων,
ἔρρει νυζ αὐτὰ καὶ δαίμων,

le français :

Car d'entrer aux lictz des Graecz
Plus de l'eage je ne suis :
De mes jours le long progrès
Me forclost de telles nuictz

Néanmoins, d'une façon générale, Amyot a rendu avec exactitude, sinon tous les détails — la gêne qu'il éprouvait à manier les strophes de vers courts lui en a fait parfois omettre, — du moins toutes les idées du texte grec. Ce serait plutôt, ici encore,

l'excès du développement qu'on pourrait lui reprocher : cette habitude d'allonger le texte pour ne laisser aucune idée obscure, pour unir les phrases entre elles et en souligner la liaison logique, nous la retrouvons dans cette traduction comme nous l'avions notée dans celle d'*Iphigénie*. Deux ou trois exemples suffiront : le vers 107 :

ἥ πατρὶς ἔρρει καὶ τέκνα καὶ πόσις

est rendu par deux demi-strophes :

Qui ay mon mary, grand sire
Veu occire,
Et tous mes enfans aussy,
Qui ay par cruelle guerre
Veu ma terre
Soubzmise a destruction.

Ailleurs ce sont les deux exclamations ἰώ ἰώ qui deviennent deux vers :

Las moy le cœur me part
D'aigreur et de desconfort.

Sans doute, dans les systèmes strophiques, c'est souvent au besoin de trouver une rime ou un vers court qu'il faut attribuer ces additions, mais elles ne sont pas rares, non plus que les redoublements, dans des passages où la gêne de la versification ne saurait les expliquer, par exemple (v. 345) :

ἥφαιστε, δαδουχεῖς μὲν ἐν γάμοις βροτῶν.
Hélas, Vulcain, c'est bien toy qui *les cierges*
Et torches fais luyre, es nopces des vierges,
Dont on conduyst les espouses nouvelles
Chez leurs espoux...

On sait du reste que même dans la prose de son *Plutarque* Amyot ne s'interdisait ni ces développements ni ces redondances d'expressions. Les deux nouvelles traductions que je viens de lui rendre n'ajouteront rien assurément à sa réputation de traducteur; elles ne feront sans doute que confirmer le jugement sévère que les citations en vers du *Plutarque* avaient déjà fait porter sur Amyot poète.

Mais en m'attardant à étudier ces premiers essais de traduction du théâtre grec j'ai moins voulu exhumer des œuvres, dont la valeur littéraire est, je le reconnais, assez médiocre, que montrer

combien, même avant la *Défense et illustration de la langue française* et la vulgarisation des idées nouvelles, le théâtre grec avait attiré les traducteurs et les imitateurs. Je voudrais, en terminant, dégager de cette étude, forcément fragmentaire, quelques remarques générales.

Que le théâtre d'Eschyle n'ait tenté aucun de nos écrivains, cela assurément n'étonnera personne. Seuls l'érudition et l'enthousiasme d'un Daurat pouvaient s'attaquer de préférence aux œuvres les plus difficiles et les plus étranges de l'antiquité. En revanche Sophocle ne paraît pas avoir été moins apprécié qu'Euripide[1]. Celui-ci par son pathétique, par les situations horribles qu'il aime à étaler aux yeux, répondait fort bien, comme l'a remarqué M. Lanson[2], à la conception qu'on se faisait alors de la tragédie. Celui-là plaisait au contraire par la leçon morale qui se dégage de son œuvre, ou du moins par le spectacle de la grandeur d'âme et de la volonté qu'offrent toujours ses pièces. Si ce sont les gémissements des Troyennes captives et les malheurs de la maison de Priam qui expliquent en grande partie le succès d'*Hécube*, c'est moins sans doute à la cruauté du dénouement qu'à la noblesse de son héroïne que l'*Antigone* doit d'avoir été traduite en prose et en vers français, et nous savons que ce qui frappait le plus Baïf dans l'*Électre* c'était le langage viril de cette jeune fille « dont chacun, disait-il au roi, se peult donner merveille ».

Si nous voulions répartir nos cinq traducteurs suivant leur méthode, il nous serait assez facile de distinguer trois groupes. Calvy et Sebillet, par la liberté et l'originalité de leur adaptation, méritent à peine le nom de traducteurs : ce sont des écrivains de profession, et la traduction pour eux n'est qu'un pis aller auquel ils se résignent faute de mieux : aussi n'hésitent-ils pas à abandonner le sillon de leur auteur toutes les fois qu'ils se sentent ou se croient capables de voler de leurs propres ailes. Tout autre est la conception de Baïf et de Bochetel : ils n'ambitionnent pas la gloire littéraire, et ils penseraient commettre un sacrilège s'ils osaient corriger les modèles antiques. Ce qu'ils recherchent avant tout, c'est la fidélité. C'est aussi la fidélité que recherche Amyot, mais cette préoccupation n'exclut pas chez lui un certain développement. Bien au contraire : s'il allonge et dilue constamment

1. Dans sa *Philosophie* (1555), Louis le Caron, conseillant aux traducteurs de s'attaquer à des œuvres philosophiques, constate le succès des traductions d'Euripide : « Chacun admire les tragœdies traduites d'Euripide, mais dit-il deplaire d'expliquer en françois ce qui a esté gravement traicté par le divin Platon? » (fol. 3 r°).

2. Dans ses très pénétrants articles sur les origines du théâtre classique en France, *Revue d'Histoire littéraire*, 1903-4.

son texte, c'est par scrupule d'exactitude et par désir de clarté, autant que par facilité de style. Tandis que Baïf et Bochetel, tout en publiant leurs œuvres, font l'impression d'avoir traduit pour eux seuls, Amyot dans ses traductions manuscrites a l'air de songer sans cesse au public, à qui il veut avant tout expliquer son auteur.

Mais ce qui mérite d'attirer l'attention, c'est moins la variété de méthode que la diversité de milieu et de situation sociale de nos traducteurs. L'un est un écrivain obscur de l'école marotique, l'autre, sans dédaigner comme Du Bellay les « épiceries » de nos anciens poètes, proclame déjà bien des idées qui seront chères aux novateurs; celui-ci est un diplomate érudit, celui-là un greffier cultivé. Ce n'est donc pas seulement dans le groupe des philologues et des professeurs comme Amyot que, dès 1530 ou 1540, l'antiquité grecque trouvait des traducteurs et des imitateurs; c'est aussi parmi les poètes légers, parmi les gens du monde et les hommes d'état. Sans doute leurs tentatives sont médiocres, mais quelque inexpérience et quelque maladresse qu'elles trahissent, ne devons-nous pas leur en savoir gré, en songeant qu'après eux c'est jusqu'à l'auteur d'*Andromaque* qu'il faudra attendre pour voir le théâtre grec reprendre sa place dans notre littérature [1]?

René Sturel.

1. Je me propose de publier bientôt les trois traductions manuscrites de Calvy, de la Fontaine et d'Amyot.

MÉLANGES

CINQ LETTRES DE SAINTE-BEUVE A EDGAR QUINET (1831-1839).

Dès 1836, Sainte-Beuve a commencé à critiquer son ami Quinet, d'une plume courtoise mais ferme. C'était son droit et même son devoir : car il s'agissait de l'épopée « Napoléon ». Quinet ne semble pas lui en avoir voulu ; mais la vie, les circonstances politiques les séparèrent de plus en plus, à partir de la réaction de 1849. Quinet persista dans son spiritualisme, dans sa religiosité anti-catholique. Sainte-Beuve, rallié à la « cause de l'ordre », familier assidu du prince Napoléon, fut, par scepticisme, fidèle à la libre pensée. Il devint sénateur de l'Empire, tandis que Quinet repoussait avec dédain l'amnistie de 1859, et affirmait la République par dix-neuf ans d'exil. Pendant cette période, le critique n'a pas ménagé, à l'occasion, l'historien philosophe ; mais, sans la table de M. V. Giraud, ces coups d'épingle seraient perdus pour la postérité [1]. Ajoutons que d'après une *clé*, de la main de Sainte-Beuve, dont M. Troubat a la copie [2], certaines esquisses satiriques, très mordantes, qui figurent en appendice des *Causeries du lundi*, [3] s'appliquent au caractère de Quinet, désigné sous le sobriquet de *Turbidus*.

Tel fut le revers de la médaille, dont les lettres qui suivent, conservées dans les *Papiers-Quinet* [4], nous présentent l'endroit.

H. Monin.

I

Ce lundi 18 [juin 1831].

Cher ami, j'ai vu hier M. Daunou chez qui je dînais ; j'avais déjà causé avec lui des Épopées et de la querelle ; il prenait parti pour qui vous pensez bien, quoiqu'avec cette modération positive qu'il a. C'était avant votre lettre. Je lui ai plus longuement reparlé hier ; il a fait dans le *Journal des savants* une note sur votre Rapport [5] qui sans être hostile, est doucement opposée, à sa manière. Je lui ai beaucoup parlé de

1. *Nouveaux lundis*, IV, 151 ; V, 311, 320, 467 ; VI, 12 ; XIII, 187.

2. Nous remercions l'ancien et zélé secrétaire de Sainte-Beuve, à qui nous avons soumis les lettres qui suivent, de cette curieuse indication.

3. T. XI, p. 443, 444 ; 3e édition (1868), donc publiée du vivant de Sainte-Beuve.

4. Bib. nat. Mns. N. A. F. 20797, au nom « Sainte-Beuve ».

5. *Rapport... sur les épopées françaises du XIe siècle...* par M. Edgar Quinet ; Paris (Levrault) 1831, 32 p. in-8°. — La *note* de Daunou, assez malicieuse, est de mars 1831, *Journal des Savants*, pp. 186-187. Pas d'autre article à ce sujet.

vous, et il vous estime, mais comme nous tous, c'est-à-dire nous croyant[1] un peu fous et enthousiastes, ce qui est tout un à ses yeux. Il est chargé par le *Journal des savants* d'un article détaillé sur la question. Il m'a dit qu'il doutait fort que la Commission consentît à faire imprimer aux frais de l'État de tels contes ennuyeux et bons à consulter des seuls érudits de profession. Qu'y faire? Allez toujours, cher ami, et fesons notre voie, comme dans leur temps ils ont fait la leur. Adieu, mille amitiés et remerciements de votre tendre intérêt.

Ste Beuve.

(*Suscription*) : Monsieur Quinet, rue de Verneuil, 21.
(*Timbre de départ*) : 18 juin 1831.

II

Ce 18 décembre [1831].

Mon cher Quinet, merci de votre excellent souvenir; je me suis bien inquiété de vous et nous vous regrettons tous ici, Lerminier, Magnin, tout le monde; il faut que vous nous reveniez bientôt.

Votre article-brochure n'est pas encore paru, vous avez renvoyé vos épreuves trop tard. Je ne puis donc vous en dire mon avis. Mais ce que vous avez écrit sur *la Philosophie et la politique* était bien beau, magnifique d'inspiration et gros d'idées; j'aurais désiré seulement qu'avec la même quantité d'idées ce fût plus long, non pas pour moi, pour nous, mais pour le public dont l'estomac n'est pas de si forte digestion. — Vous avez été chez Lamartine, je crois; j'aurais bien voulu vous y rejoindre. Mais je suis attaché ici par cette chaîne d'or et d'aimant qui vaut celle de Platon et des dieux. Je suis assez heureux, mon pauvre ami, quoique plein de privations et de sacrifices; mais c'est la seule manière d'obtenir de la durée en ce monde que de s'abstenir, d'attendre, de se priver; autrement tout se déchire et éclate bientôt. Je travaille peu, quoique vivant fort reclus et pensant assez. Mais comme je me remue peu, et tâche par toutes sortes de moyens de maintenir mon égalité d'âme, la verve ne s'en accommode pas et elle sommeille. Je ne m'inquiète guère de la réveiller. C'est une assez mauvaise hôtesse et importune aux pauvres mortels. Il y a ici bien des mouvements littéraires, des publications à force, des vers, les *Feuilles d'au-*

1. Ici, un mot effacé. Je lis, ou crois lire : « connaître ». — Au même propos, Edgar Quinet recevait de Saint-Marc Girardin une lettre des plus cordiales... : « Vous tentez une grande entreprise : on vous attaque : c'est l'histoire de tout le monde, du celtique, j'imagine, comme du germanique. Savez-vous que la grosse artillerie du *Journal des Savants* doit faire feu sur vous? Vous êtes jeune, savant et actif. Que de crimes ! Que n'êtes-vous vieux, sachant peu et ne faisant rien! Mille amitiés ». La lettre dont nous donnons un extrait n'est pas datée. Le timbre postal est du 12 juillet 1831 ; Bib. nat. Ms F. N. A. 20797, f° 54. Saint-Marc Girardin prit ouvertement parti dans le *Moniteur*, pour la publication officielle de nos Romans de geste, dont Quinet avait proposé l'entreprise, non à l'Académie, mais au ministre des travaux publics.

tomne, des romans, enfin tout ce qui constitue un hiver de capitale athénienne. Quant à la politique, elle est au plus plat, mais ceci n'est pas une raison pour qu'elle tombe et croule; je crois qu'à moins d'accident extérieur et d'ouragan cela se maintiendra un peu trop; c'est comme le chapeau de Désaugiers; *il est par terre, il ne tombera pas.* Si tout ce qui s'est passé ici depuis quelques mois a affermi ces misérables, que voulez-vous qui les ébranle? L'esprit public est au plus bas. Les Saint-Simoniens se sont divisés : Leroux, Bazard, Carnot se sont retirés et font bande à part, plus libérale et politique; les autres ont pris leur vol dans leur gnosticisme lesté d'industrialisme; mais comme l'or commence à manquer, il n'y a pas de raison pour que le ballon ne monte pas indéfiniment.

Vos forêts, mon cher Quinet, surtout votre vie, vos confidences précieuses et si enflammées me font envie; mais je suis tenu, je ne bouge plus; je vous attends donc et je vous prie de ne plus tant tarder, et vous aime comme une âme comme la vôtre veut être aimée.

Tout à vous,

Ste Beuve.

Si vous tardiez encore, écrivez-moi, mon cher Quinet, avant votre retour, ne vous exposez pas aux verges de l'impitoyable *Durus Amor* [1].

(*Suscription*) : Monsieur Edgar Quinet, Charolles (Saône-et-Loire).
(*Timbre de départ*) : 18 décembre 1831.

III

Jeudi.

Mon cher Quinet, je pars pour Juilly. — Je vous dirai quand je serai de retour. Allez voir, mercredi, rue Miromesnil, 30, De Vigny qui vous réclame et que j'ai vu hier.

Tout à vous de cœur,

Ste Beuve.

(*Suscription*) : Monsieur Quinet, rue de Verneuil, 20 [2].

IV

Mon cher Quinet, votre lettre est une des choses les plus douces qui puissent m'arriver. J'avais à craindre que certaines de mes restrictions n'eussent paru extrêmes à un poète qui embrasse par l'âme les plus

1. Allusion aux longues et orageuses fiançailles de Quinet et de Minna Moré.

2. En tête et en travers du billet, Quinet a écrit ces deux mots : « Qui depuis... » Triste retour d'une amitié déçue. Le billet de Sainte-Beuve est de 1831, d'après le timbre de la poste; le jour est illisible. — En 1843 et 1844, sans prendre parti publiquement, Alfred de Vigny félicita Quinet de son courage dans la lutte qu'il soutenait, au Collège de France, contre l'ultramontanisme (Lettres des 12 octobre 1843 et 27 mars 1844; Bib. nat. Ms N. A. F. 20798, au nom « Vigny » et aux dates).

hautes parties de l'art [1]. Devant le public, et avec le sentiment que je crois en avoir, je suis sûr que l'article que j'ai fait vous servira mieux que d'autres plus élogieux : mais cette conviction tient à l'idée que je me fais du public au sujet de certains ouvrages, et, votre idée ne pouvant être là-dessus exactement la mienne, je craignais que vous n'entrassiez pas assez dans mes difficultés de ménagements divers. Béni soyez-vous de croire assez à l'amitié pour accepter le breuvage mêlé sans suspecter l'utilité de quelque amertume. Demain je passerai chez vous vers onze heures pour vous serrer la main avant votre départ; je dois aller au cours d'Ampère à midi, mais je tâcherai de passer avant chez vous.

Adieu, croyez à tous mes sentiments d'amitié pour vous, auxquels il se mêle désormais de la reconnaissance.

Ste Beuve.

Ce mardi 2 février.

(*Suscription*) : Monsieur Quinet, Hôtel d'Angleterre. rue du Colombier.

V

Dimanche [3 décembre 1839].

Certainement, mon cher Quinet, je ferai la note pour la *Revue des Deux Mondes*. Si vous m'aviez indiqué sur quoi roulait ce premier discours [2], j'aurais pu la faire plus précise : mais je toucherai les points qui nous sont aussi chers qu'à vous. Il faut que vous nous reveniez avant que le ministère s'en aille [3]. Nous avons eu la triste affaire du Collège de France, et cette amère récidive dont je crains fort que ce pauvre Lerminier ne revienne pas [4]. Il va publier un écrit apologétique : mais que prouver à des gens qui n'écoutent pas et qui huent? L'article de Mme Sand [5] a soulevé ici des sentiments très divers : les catholiques comme Cazalès [6] sont accourus à la Revue très renversés, et on est en train de combiner une note *conciliante* : vous jugez comme c'est aisé.

1. Il ne peut s'agir que de *Napoléon*; la lettre est donc de 1836. — *Napoléon* est daté (Préface) oct. 1835. Il a paru en janvier 1836. Voir *Premiers lundis*, t. III, p. 140 : *Portraits contemporains*, t. II, p. 307.

2. Il s'agit de la leçon d'ouverture du cours de Quinet à la Faculté des lettres de Lyon, sur la science des religions.

3. Le ministère Molé.

4. Professeur de législations comparées au Collège de France (1831), et d'abord applaudi comme libéral, Lerminier s'était ouvertement rallié au ministère Molé, qui l'avait nommé maître des requêtes au Conseil d'État. Il en devint très impopulaire au quartier latin, dut suspendre son cours à la fin de 1838 et ne put le reprendre ni en 1839, ni même pendant la réaction de 1849.

5. *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1839.

6. Edmond de Cazalès, fils du célèbre constituant. Catholique libéral, professeur à Louvain, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, mais surtout du *Correspondant*, de *l'Univers*, etc. En 1843, il entra dans les ordres. Représentant du Tarn-et-Garonne à la Constituante de 1848 et à la Législative, il prit une part importante à l'élaboration de la loi Falloux. Il est mort en 1876, à soixante-douze ans.

Magnin[1] est enchanté de l'article; j'en pense au fond comme vous, sauf quelques portions que je crois très vraies (ce qui concerne Lamartine en opposition à Byron, par exemple). Mais elle justifie de plus en plus ce joli mot de Latouche : c'est un écho qui *double* la voix. Elle a doublé et quadruplé cette fois ce que Leroux et les autres disent autour d'elle. — L'invasion de l'hiver nous a mis un peu tous sur le flanc. Les poitrines sont prises. Madame Récamier, que je n'ai pas vue depuis des semaines, souffre beaucoup. Je ne vous oublierai pas auprès d'elle ni de sa société. Qu'il est triste de si peu jouir de ce qui serait le charme de la vie, et de passer son temps à concilier en note M^me^ Sand et les Catholiques! Ne soyez donc pas trop triste là-bas, mon cher Quinet; pensez aux ennuis de tous, et soyez bien sûr que ce qui vous arrivera de bon sera la joie de tous aussi.

Mille hommages à madame Quinet et amitié à vous,

Ste Beuve.

(*Suscription*) : Monsieur Edgar Quinet, rue de Jarente n° 9, Lyon.
(*Timbre de départ*) : 3 décembre 1839.

1. Charles Magnin demeura fidèle à son amitié pour Quinet, et vint le voir dans l'exil, à Veytaux. *Lettres d'exil*, II, 47. — Cf. II, 264, *P. S.* d'une lettre à Michelet, après la mort de Magnin (octobre 1862).

LES MANUSCRITS DU LIVRE II DE LA « FRANCIADE »

Dans un article paru en 1910 [1], j'ai entrepris de montrer que le manuscrit français 19 141 de la Bibliothèque nationale était de la main de Ronsard, — qu'il était antérieur à la première édition imprimée de la *Franciade* (1572), — et que, *probablement*, il avait été achevé d'écrire avant les autres livres du même ouvrage. Depuis, M. H. Morf est revenu sur la question [2]. Accordant les deux premiers points [3], il conteste le troisième et soutient que le livre I était déjà composé quand Ronsard écrivit le manuscrit 19 141. Ses arguments sont au nombre de deux : ils sont tirés, l'un d'un texte du philologue Lambin, l'autre d'un manuscrit de la Bibliothèque de Berlin.

*
* *

Le texte de Lambin a été signalé par M. H. Vaganay [4]. C'est un passage du commentaire de ce critique aux œuvres d'Horace, et datant de l'année 1567 [5]. Lambin a cité là deux fragments qu'il annonce lui-même comme appartenant au livre I de la *Franciade* : d'une part, l'invocation liminaire du poème; d'autre part, la prophétie de Cassandre. M. Morf considère que ce fait ébranle déjà, à lui seul, l'hypothèse que j'ai formée.

Un second fait, ajoute-t-il, achève de la ruiner. C'est l'existence, à la Bibliothèque royale de Berlin [6], d'un manuscrit qu'il a été le premier à signaler et qui contient les livres I et II de la *Franciade*. Ce manuscrit, où il reconnaît d'ailleurs une copie défectueuse, représenterait un état du texte antérieur à celui du manuscrit 19 141. La raison qu'il en allègue est qu'on y relève, vers la fin du livre II, une leçon tout à fait isolée et qui ne réapparaît ni dans le manuscrit 19 141, ni dans l'édition de 1572 (qui sont ici d'accord), ni dans les éditions ultérieures [7].

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 685 et suiv.
2. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXXIX (1913).
3. C'est moi-même qui, actuellement, ne suis plus tout à fait aussi certain qu'il faille voir dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale un autographe de Ronsard. Il est bien vrai que les écritures du certificat en faveur de Goulu, de la requête à Christophe de Thou, de l'exemplaire des *Élégies*, et du ms. 19 141 sont identiques. Mais elles sont très différentes de celle de plusieurs lettres qui ont été certainement écrites de la main de Ronsard. On pourrait donc supposer que ces pièces (le certificat, la requête, les notes des Élégies et le ms. 19 141) sont l'œuvre d'un secrétaire. Toutefois, il reste encore une hypothèse qu'il ne faut pas trop se hâter d'écarter : c'est que Ronsard ait eu deux sortes d'écritures, une écriture courante, qui serait celle des lettres, et une écriture appliquée, qui serait celle des autres documents. Ce qu'on sait de divers écrivains autorise parfaitement cette supposition. Voir, sur la question, l'*Amateur d'autographes*, t. XLIV (1911), p. 71.
4. *Annales fléchoises*, t. XII (1911), p. 133 et suiv.
5. De 1567, et non pas plus tôt. M. Vaganay se demande (p. 140 et suiv.) si la première édition du commentaire, parue en 1561, ne contenait pas déjà le passage. J'ai vu cette édition (Bibliothèque nationale, Y 1 005 A) : elle ne le contient pas.
6. Hamilton, 580.
7. Je désigne, désormais, le manuscrit 19 141 par la lettre *P*, le manuscrit Hamilton par la lettre *H*, l'édition de 1572 par la lettre *E*.

*
* *

Je ne peux pas tenir l'argumentation de M. Morf pour valable.

Et d'abord, il importe de préciser les termes de ma thèse. J'ai écrit (p. 689) que le livre II « a été composé le premier, qu'il a été le premier essai épique de Ronsard, qu'il a « couru sous le manteau » avant que les autres chants fussent prêts. » Et j'ai ajouté : « Dès que ce chant, *le premier achevé* d'une œuvre longtemps espérée, fut en état d'être présenté, Ronsard en fit une copie qu'il offrit au roi comme un spécimen : c'est le manuscrit 19 141. » Si, plus loin, j'ai dit en gros (p. 690) que « le livre II était antérieur aux trois autres », cela ne signifiait point que Ronsard eût écrit ce livre avant d'avoir rien écrit d'aucun autre livre : j'ai même admis expressément (p. 694-5) l'existence possible de tentatives éparses qui auraient précédé la rédaction du Chant II sous la forme où nous l'avons. Ainsi mon idée était exactement que ce chant avait été *le premier parachevé et mis au point*. — Subsidiairement, à ce titre seulement et avec les formules de doute qui convenaient, j'ai émis la supposition que Ronsard avait pu songer un instant à faire du livre II le premier de la *Franciade* (p. 697).

J'abandonne aujourd'hui ce second point : le titre même de *P*, qui porte : « Le second livre de la Franciade », prouve qu'au moment même où il l'a écrit, Ronsard songeait à le faire précéder d'un livre I. Mais la première hypothèse — que je ne donne pas, du reste, pour autre chose — me paraît tenir toujours debout.

J'avoue ne pas comprendre en quoi le texte de Lambin la contredit. Pourquoi les passages que cite ce philologue ne proviendraient-ils pas d'un livre I composé après le livre II? J'ai admis (p. 696) que la rédaction des quatre livres menés à bout par Ronsard a pu commencer en 1565, et, en supposant que *P* ait été exécuté vers ce temps-là (ce que rien n'interdit), il a pu être suivi avant 1567 d'un chant I où Lambin aura pris ses extraits. — Ou bien encore, pourquoi serait-il nécessaire d'admettre que les extraits en question vinssent d'un livre complètement rédigé? Ils auraient pu n'exister jusque-là qu'à l'état de fragments et n'être que destinés en projet au livre I : en ce cas, et alors même que le livre II n'eût été mis au point que plus tard, ce ne serait pourtant pas la preuve qu'il ne l'eût pas été le premier.

Reste l'argument tiré de *H*, qui représenterait un état du texte antérieur à celui de *P*. M. Morf, ai-je dit, a cru découvrir un indice de cette antériorité, qui lui a paru péremptoire, quoiqu'unique. Mais c'est là une erreur, une erreur où je dois m'accuser et m'excuser de l'avoir moi-même fait tomber, pour avoir omis de noter une variante de *P* par rapport à *E*. Le tableau des leçons, à cet endroit, est le suivant :

P. Un corps bronché sur la terre sans nom.
H. Un corps bronché sur la terre sans nom.
E. Un tronqs bronché, difamé de renom.

Il n'y a rien, on le voit, à tirer de ce vers.

J'ai procédé, à mon tour, à la comparaison des deux manuscrits; et voici ce qu'elle m'a appris. Les variantes qu'on relève de l'un à l'autre peuvent se répartir en trois groupes :

1° Variantes qui figurent en un passage supprimé dans E [1]. — Il est impos-

1. *P fol. 8*, haleines; *H fol. 46*, baleines (*faute*). — *P 9*, s'importunant; *H 47*, s'importunent. — *P 11 v°*, suplians; *H 49*, supplions (*faute*). — *P 29*, a sa terre; *H 65 v°*, en sa terre. — *P 30 v°*, grant; *H 67*, craint (*faute*). — *P 32*, cruel; *H 68 v°*, tyran. — *P 34 v°*, cacher; *H 70*, cachez (*faute*). — *P 36 v°*, tombant faisait; *H 73*, tombant faisant (*faute*).

sible, en ce cas, de découvrir où sont les leçons les plus anciennes; mais on remarque que celles de *H* sont, plusieurs fois, évidemment fautives.

2° Variantes par lesquelles *H* se singularise, *P* et *E* étant d'accord [1]. — Elles semblent, *a priori*, prouver l'antériorité de *H*. Mais, quand on les examine une à une, il en va tout autrement. On constate que les singularités de *H* proviennent toujours, ou presque, d'une faute manifeste de ce manuscrit [2]. Elles ne sont donc pas la marque d'une rédaction plus ancienne, mais seulement le signe d'une copie erronée [3].

3° Variantes par lesquelles *P* se singularise, *H* et *E* étant d'accord [4]. — Elles sont très rares et elles ne semblent établir entre *H* et *E* qu'une relation fortuite. Il serait imprudent d'en faire usage pour prouver l'antériorité de *P*.

Au total, *H* représente simplement une copie, souvent défectueuse, de la rédaction *P* [5].

*
* *

Résumons. J'ai avancé jadis une hypothèse : ce n'était qu'une hypothèse, mais une hypothèse fondée sur des vraisemblances. M. Morf en a contesté la justesse en invoquant contre elle deux arguments : je ne puis considérer qu'ils portent. Elle subsiste donc.

EDMOND FARAL.

1. *P 4*, vous semble; *H 42*, me semble (*faute*). — *P 8*, Bruncha; *H 46*, Brunche (*faute*). — *P 10*, Seule sauvee; *H 47 v°*, Seule *manque* (*faute*). — *P 10*, la singlant; *H*, les singlant (*faute*). — *P 10 v°*, avecques; *H 48 v°*, avec (*faute*). — *P 12 v°*, S'entrechoquant; *H 50*, Sentir choquant (*faute*). — *P 13*, languist; *H 50 v°*, laguist (*faute*). — *P 16*, bien; *H 53 v°*, lieu. — *P 21*, Priant ainsi; *H 58 v°*, Puis ainsi (*faute*). — *P 24 v°*, magic; *H 61 v°*, magie (*faute*). — *P 25*, il entrebrule; *H 61 v°*, et entrebrule. — *P 25 v°*, Cymopolie; *H 62 v°*, Cymopholie (*faute*). — *P 32 v°*, les veines; *H 69*, le veines (*faute*). — *P 32 v°*, sa Gaule; *H 69*, la Gaule. — *P 33*, la vie; *H 69 v°*, leur vie (*faute*). — *P 35*, voile; *H 71 v°*, voila (*faute*). — *P 41*, la vertu; *H 77*, sa vertu. — *P 42*, jaillissant se suit; *H 78*, jaillissant le suit (*faute*). — *P 42 v°*, Ferma; *H 78*, Ferme.

2. Quand, par hasard, l'erreur ne se dénonce pas d'elle-même comme telle, la variante présente toujours les caractères d'une fausse lecture (*lieu* pour *bien*, *et* pour *il*, *la* pour *sa*, etc.).

3. Je considère que cette copie a été exécutée, non pas sous la dictée, mais d'après un modèle écrit. M. Morf, pour sa part, a cru y trouver des fautes dépendant de l'ouïe; mais ce sont bien plutôt des fautes de lecture. Il relève *L'omedon* dans *H* (*Laomedon* dans *E*); mais *P* le donne aussi (je ne l'ai pas enregistré dans ma liste de variantes, comme étant purement graphique). Il relève *nordois* dans *H* (*nord oest* dans *E*); mais *P* le donne aussi (même observation que pour *L'omedon*). Il relève *somma* dans *H* (*sonna* dans *E*); mais *P* le donne aussi (j'ai eu tort de l'omettre dans ma liste). Il relève *craint* dans *H*, là où *P* donne *grand* (*E* manque); mais cette leçon *craint* s'explique par l'emploi d'un modèle écrit en cursive (*g* initial sans queue et *d* final à boucle). Par le même emploi s'explique la substitution fréquente, dans *H*, de *e* à *a*, ainsi que les lectures *sentir* (= *sentre*), — *lieu* (= *bien*), — *Puis* (= *Priant*), — *magie* (= *magic*), — *la* (= *sa*), etc.

4. *P 11*, cherchent; *H 48 v°*, cherchant. — *P 26*, ces pieds; *H 63*, ses pieds.

5. J'écris *rédaction* et non *manuscrit*.

DEUX LETTRES INÉDITES DU CARDINAL DE BAUSSET

Les deux lettres que nous allons reproduire ont été adressées à Morellet par le cardinal de Bausset, qui venait de publier son *Histoire de Fénelon* (1808).

Lorsque, en 1799, Morellet exprima l'horreur et l'indignation que lui causait la loi des otages, Bausset l'en félicita : « Notre siècle, lui écrivait-il, ne saura ni apprécier ni récompenser le courage et la force avec lesquels vous défendez les droits de la justice et de l'humanité. La postérité seule vous décernera la couronne que vous méritez.... On retrouve dans vos écrits cette dialectique profonde et lumineuse qui fut presque tout à fait étrangère aux anciens, dont les modernes ont terriblement abusé, mais que l'on admirera toujours dans les écrits de Pascal et dans les vôtres [1] ».

Il était naturel que Bausset fît hommage à Morellet de son *Histoire de Fénelon*. Au reste, l'archevêque de Cambrai avait gardé, dans les premières années du XIXe siècle, le périlleux honneur de plaire aux héritiers de l'esprit philosophique. C'est vainement qu'en 1802, lorsque fut publiée une édition des œuvres choisies de Fénelon, le *Journal des Débats* mit en garde l'opinion contre la tactique des modernes philosophes, abritant sous le nom de Fénelon la vertu de la tolérance : « Si ces derniers, y lisait-on, avaient voulu être sincères, ils auraient donné ce sulpicien, ce convertisseur, ce zélateur des âmes, ce missionnaire royal, cet anti-janséniste, pour un dévôt mystique, un piétiste visionnaire, pour un ultramontain décidé, mais ne l'auraient pas travesti en prédicant d'humanité, en philanthrope patelin » (25 vendémiaire an X, 17 octobre 1802). Le *Citoyen Français* répliquait aussitôt : « Peut-être en effet Fénelon n'a-t-il pas été un philosophe tel qu'il aurait pu l'être; mais s'il a été aussi dévôt, aussi intolérant que le prétend l'auteur de l'article, pourquoi les dévôts et les intolérants l'ont-ils persécuté comme ils l'ont fait? Pourquoi lui ont-ils fait l'honneur de le traiter comme un philosophe, s'il ne l'était pas? » (numéro du 4 brumaire, 26 octobre).

Deux mois plus tard, le *Fénelon* de Marie-Joseph Chénier était remis à la scène; pendant que le *Journal des Débats* protestait contre la reprise d'une tragédie, qui n'était qu'une *mascarade* du vrai Fénelon, la *Décade philosophique* inscrivait l'archevêque de Cambrai parmi les promoteurs de la liberté des cultes, proclamée par la loi du 18 germinal an X : « C'est, d'après la *Décade*, coopérer, en quelque sorte, aux vues du gouvernement que de montrer sur la scène un prélat éclairé, vertueux, tolérant, prêchant la paix et l'union entre les sectes différentes.... Cette pièce pathétique fait verser de douces larmes, et l'attendrissement tourne au profit de l'instruction. On aime Fénelon et l'on apprend à aimer sa morale et sa religion [2] ».

1. Lettre du 12 thermidor an VII (30 juillet 1799), reproduite dans les *Mémoires de Morellet*, t. II, p. 79. — Morellet se félicite de ce témoignage qui lui vient d'un homme « si éminemment distingué par sa sagesse et son courage, par sa droiture et ses talents, et dont le suffrage est si glorieux, qu'il faut pardonner à celui qui ose s'en prévaloir ».

2. Voir Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 499. — Le *Citoyen français* du 18 nivose an XI (8 janvier 1803) renchérissait encore : « C'est à pareil jour, le 7 janvier 1715, que mourut le vertueux Fénelon, qui joignit les mœurs les plus pures, le caractère le plus doux, à une grande érudition. Quand il écrivit son *Télémaque*, et traça le beau personnage de Mentor, on crut aisément qu'il en avait

En 1806, dans un discours prononcé à l'Athénée, Marie-Joseph Chénier saluait « cet immortel Fénelon, cher à toutes les sectes religieuses, comme à toutes les écoles philosophiques, parce que ses écrits, ses actions, ses principes, ses erreurs, sont le produit d'une âme supérieure, et qu'il est impossible de distinguer sa religion de sa vertu ».

L'accaparement, on le voit, était complet; l'abbé de Boulogne s'en affligeait, et pour Fénelon, et pour la religion : « C'est, écrivait-il, une fatalité attachée à la mémoire de l'archevêque de Cambrai, d'être accablé des éloges perfides des philosophes, et de recevoir de ces messieurs des compliments qui suffiraient seuls pour déshonorer son nom, si un nom tel que le sien pouvait être déshonoré [1] ».

Ces rapides indications donneront, il semble, plus de valeur aux deux lettres que voici [2] :

I

A Villemoisson, par Longjumeau (Seine-et-Oise).
Ce 4 janvier 1808.

Permettez-moi, mon cher abbé, de vous présenter un exemplaire de mon *Histoire de Fénelon*, qui va être publique dans peu de jours.

Je craindrais assurément de vous proposer une lecture aussi volumineuse, si je ne savais pas que malgré vos quatre-vingts ans, vous avez la même avidité pour dévorer les livres, et que votre esprit a toujours cette ardeur de jeunesse qui vous porte à vous intéresser à tout, et vous permettra encore moins d'être indifférent à la nouvelle *Histoire* d'un personnage tel que Fénelon.

D'ailleurs, vous l'avouerai-je, naturellement, j'ai encore plus compté sur votre bonté et sur votre intérêt pour l'*historien* lui-même. De toutes les illusions si communes aux auteurs, ce serait celle à laquelle j'aurais le plus de peine à renoncer.

J'aurais eu un véritable plaisir, mon cher abbé, à aller moi-même vous présenter cet ouvrage; mais quoique je ne souffre pas en ce moment de la goutte, je puis à peine me soutenir. Je suis presque condamné à garder ma chambre, et je n'ose m'exposer à la plus légère impression d'humidité. Conservez-moi toujours souvenir et amitié; croyez que j'en suis digne par le plus inviolable attachement.

L. Fr. de Bausset, anc. év. d'Alais.

II

A Villemoisson, par Longjumeau (Seine-et-Oise).
20 février 1808.

Je reçois dans le moment, mon cher abbé, la lettre que vous avez eu

pris le modèle dans son cœur. Rome, la Cour et Bossuet persécutèrent ce vrai sage; il s'en vengea par l'exercice des vertus, mais des vertus de tous les jours, de tous les moments. La nature est avare de pareils hommes. »

1. *Mélanges*, t. III, p. 396.

2. Elles sont tirées des papiers Morellet, récemment acquis par la Bibliothèque municipale de Lyon.

la bonté de faire porter chez moi à Paris, il y a près de douze jours. C'est une observation que m'inspire la crainte de ne pas vous paraître aussi reconnaissant que je le suis, de tout ce que cette lettre me montre d'indulgence et d'intérêt. Croyez cependant que je ne suis pas assez séduit par l'amour-propre, pour ne pas attribuer la plus grande partie des éloges que vous voulez bien donner à l'*Histoire de Fénelon*, à votre amitié pour l'historien; mais après avoir fait ce partage avec toute l'impartialité que comporte la faiblesse humaine, je trouve qu'il reste à mon amour-propre bien au delà de ce qu'il pouvait espérer.

Je n'ai point du tout été surpris de la première impression qu'a faite sur vous l'aspect de trois gros volumes consacrés à la vie d'un simple particulier. J'en avais prévenu tous mes amis, et je ne leur avais point dissimulé qu'ils auraient besoin de tout le courage de l'amitié pour entreprendre une pareille lecture. Mais je comptais pour beaucoup en ma faveur sur l'intérêt général attaché au nom de Fénelon, et sur le grand nombre de pièces inédites, que je faisais connaître pour la première fois, et qui pouvaient encore mieux faire connaître un des plus beaux caractères qui ont honoré l'humanité.

Je serais bien fâché qu'on eût à me reprocher d'avoir altéré le respect dû à tant de titres à la mémoire de Bossuet; mais la plus légère attention suffirait pour faire observer que parmi les faits affligeants que j'ai eu à rapporter, ou les actes que j'ai eu à transcrire, il n'en est pas *un seul*, qui n'eût été publié à la face de toute l'Europe par les deux prélats eux-mêmes dans le cours de leur controverse, ou qui ne se trouvât imprimé dans la *Relation de l'abbé Phélipeaux*, homme de confiance de Bossuet, ou enfin qui n'eût été déposé dans la dernière édition des œuvres de Bossuet lui-même. De pareils monuments ne sont étrangers à aucun homme instruit, puisqu'ils se trouvent dans toutes les bibliothèques. Les pièces inédites, que j'ai publiées, après les avoir puisées dans la correspondance particulière de Fénelon et de l'abbé de Chanterac, sont au contraire d'un genre consolant pour toutes les âmes honnêtes et vertueuses; en faisant connaître la pureté des intentions de Fénelon, elles montrent l'heureux empire que la religion exerçait sur cette âme si pure au milieu des plus violentes contradictions, et toute la force qu'elle prêtait à ses vertus morales?

On ne peut dissimuler sans doute que la véhémence du zèle de Bossuet, ou plutôt les perfides suggestions de son neveu, ne l'aient entraîné à des démarches, qu'il paraît avoir lui-même regrettées et déplorées. On ne peut que répéter à ce sujet ce qu'il écrivait lui-même dans le cours de cette controverse : *Doit-on s'étonner que des hommes aient des défauts humains*; et voudra-t-on toujours que de grands hommes ne soient que des héros de romans?

J'ai éprouvé, mon cher abbé, en composant l'*Histoire de Fénelon* la même impression que vous avez reçue en la lisant; je ne pouvais m'empêcher, en lisant les écrits, et en observant les caractères et l'existence de tant de personnages célèbres, qui honoraient le siècle de

Louis XIV, d'être frappé du contraste affligeant qu'offraient les personnages qui occupaient les mêmes places dans le siècle qui l'a suivi; on croit voir et entendre, comme vous le dites avec autant de goût que de vérité, des hommes qui ont d'autres mœurs, un autre langage, d'autres sentiments, d'autres devoirs à remplir. Et, en effet, si on ouvrait tout à coup tous les portefeuilles qu'on a pu conserver des ministres, ou des différents personnages plus ou moins célèbres qui ont joué un rôle sur la scène du monde depuis 1715, qu'y trouverait-on le plus souvent, si ce n'est le récit de quelques petites manœuvres obscures, de quelques intrigues subalternes, de quelques anecdotes obscènes; on y verrait figurer des ministres qui n'avaient pas seulement l'idée d'un système de gouvernement, dont toutes les opérations politiques n'avaient pour objet que l'intérêt ou l'inquiétude du moment, pour lesquels l'avenir n'était que de vingt-quatre heures, et qui ne se doutaient seulement pas qu'ils ne faisaient que vivre des restes du gouvernement de Louis XIV.

Mille pardons, mon cher abbé, d'une si longue lettre. Je ne puis m'en justifier, qu'en vous donnant la même excuse que j'ai donnée à mes lecteurs pour la longueur de l'*Histoire de Fénelon*; que voulez-vous que fasse un malheureux homme, que la goutte retient sur son fauteuil des mois entiers? Il faut bien qu'il laisse courir sa plume, et il faut bien lui pardonner, s'il n'a pas toujours assez d'attention pour se mesurer avec la patience de ses lecteurs. Vous voyez bien que c'est une affaire de position.

Recevez d'avance, mon cher abbé, mon sincère compliment sur votre nomination au corps législatif. Je sais depuis longtemps l'emploi si honorable que vous avez toujours fait de votre fortune, et qu'elle a été le patrimoine de votre famille, bien plus qu'un moyen de luxe ou de jouissance pour vous-même; conservez-moi toujours souvenir et amitié.

L. Fr. de Bausset, anc. év. d'Alais.

Morellet signalait, dès le 20 janvier 1808, cette *Histoire de Fénelon* à son correspondant Roederer, ministre des finances à Naples : « L'écrivain, disait-il, est homme de goût et homme d'esprit ». Le 7 avril, il y faisait une nouvelle allusion en ces termes : « Je ne vous dis pas combien notre littérature est stérile. Si l'on en excepte la vie de Fénelon, ouvrage, à mon avis, très distingué, et dont je crois vous avoir déjà parlé, il ne paraît rien ».

C. Latreille.

QUELQUES NOTES SUR LA « CORRESPONDANCE » DE VOLTAIRE

(*Suite*[1]).

Tome XLIX. — P. 1, *à Richelieu, 1er mai 1774* : « j'ai perdu une amie intime qui consolait ma décrépitude » ; sans doute Mme de Florian (née de Normandie) qui était fort malade en mars 1774 : v. t. XLVIII, p. 582.

P. 5, *à de Lisle, 13 mai 1774* : « l'ouverture du *Déserteur* », de Monsigny, cf. p. 56, n. 1.

P. 8, *à Marin, 22 mai 1774* : « M. le référendaire » : le chancelier Maupeou ; cf. p. 10 (à Marin, 27 mai), p. 43 et 57.

P. 9, n. 3; ajouter : cf. t. XLVIII, p. 562, à Florian, 9 février 1774.

P. 10, *à Richelieu, 31 mai 1774* : « son pavillon de fées » : le pavillon de Hanovre, construit en 1760, aujourd'hui l'orfèvrerie Christofle, Bd des Italiens.

P. 12. V. une lettre du 8 juin 1774 au landgrave de Hesse-Cassel, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 179.

P. 14, *de Condorcet, mai 1774* : « pour remplacer les ais des Caraïbes » : cf. t. XLVIII, p. 577 (de Condorcet, 6 mars 1774) : « c'est comme si les Caraïbes changeaient l'habitude d'aplatir en large la tête de leurs enfants en celle de l'aplatir en long : ils n'en resteraient pas moins imbéciles. » V. Deniker, *Races et peuples de la terre*, 1900, p. 207.

P. 15, *à d'Alembert, 15 juin 1774* : « la faction de MM. Crépin, Quatresous... » cf. t. XLVIII, p. 573, et XLIX, p. 25.

P. 22, *à Ribotte, 26 juin 1774.* « Il est bon de savoir... »; cf. à Pomaret, 26 juillet 1774, p. 40 : « Je donnai part à quelques-uns de vos confrères... »

P. 33, *à Frédéric, juillet 1774.* « Il apprend chez moi la géométrie » : son maître était M. Bertillot, officier du génie à Versoix ; v. p. 323.

P. 40, n. 2. L'ancien parlement ne fut pas rappelé si vite : cf. p. 124 à d'Hornoy (conseiller de l'ancien parlement rappelé), 20 novembre 1774 ; et p. 141, à Thibouville, 28 novembre : « je viens de lire le discours du roi au parlement » (Moland met en note : « que Louis XVI réinstallait »). Cf. ici p. 43 et 57. Le Parlement que les princes d'Orléans refusèrent de saluer, ce fut le parlement Maupeou. V. H. Carré, dans l'*Histoire de France* Lavisse, t. IX, I, p. 8 et 11.

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars, juillet-septembre 1912 et janvier-mars 1913.

P. 43, *à d'Argental, 28 juillet 1774.* « Si vous voulez jeter un coup d'œil sur ma requête au roi en son conseil des finances... vous verrez que j'ai plus d'une affaire auprès du grand référendaire. » Le grand référendaire, c'est Maupeou, et non Turgot : v. p. 57 à Maupeou, 14 auguste : « ... lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances »; et p. 74, à d'Argental, 5 septembre. Le grand référendaire était, sous la première race, l'officier qui avait la garde du sceau royal.

P. 47, *à Pezay* : « sa *Réponse de Ninon* »; cf. t. XLVIII, p. 595, à Constant de Rebecque, 11 avril 1774.

P. 51, n. 1; cf. p. 69, à Richelieu, 26 auguste 1774, et p. 75, à d'Argental, 5 septembre.

P. 55, *à Condorcet, 12 auguste 1774* : « je vous envoie la copie d'une requête que j'ai barbouillée pour tous les ministres. » cf. p. 43, et t. XXIX, p. 305 : *Au roi en son Conseil.*

P. 59, *à Richelieu, 15 auguste 1774* : « la liste de M. de la Ferté. » Il était intendant des Menus-Plaisirs : cf. p. 69, fin de la lettre à Richelieu, 26 auguste.

P. 66, n. 2 et 3. Le 5 septembre (p. 74, à d'Argental), Voltaire soupçonnait d'Alembert et Condorcet d'avoir dirigé la plume de l'abbé du Vernet; cf. 28 septembre à d'Alembert p. 87 : « quoique je miaule toujours un peu contre vous », et 17 novembre, à de Lisle, p. 122.

P. 74, *à d'Argental, 5 septembre 1774* : « ni vous ni le grand référendaire n'êtes pas devins » ; c'est le 24 août que La Vrillière alla chez Maupeou lui demander de rendre les sceaux : v. H. Carré dans l'*Histoire de France* Lavisse, t. IX, I, p. 12. Miromesnil reçut les sceaux (v. ici p. 71).

P. 79, *à Richelieu, 14 septembre 1774* : « Lekain écrivait..., : *le calomniateur Maupeou est à la Bastille et on lui fait son procès criminel* »; cf. p. 81, à d'Argental, 14 septembre : « j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable... »

P. 81, *à d'Argental, 11 décembre 1774* : « me payer les 9 400 livres »; v. t. XLVI, p. 390, à d'Argental, 22 juillet 1769.

P. 98, *à d'Argental, 10 octobre 1774* : « ami intime du grand référendaire ». Le grand référendaire ici n'est plus Maupeou (cf. p. 43); c'est le nouveau garde des sceaux Miromesnil : cf. p. 268, où « le grand référendaire » est encore le garde des sceaux. Miromesnil (p. 269 : « le garde des sceaux sacrifiera tous les Ratons du monde. »)

P. 102, *au prince de Ligne, 19 octobre 1774* : « J'ai été charmé d'y retrouver le mot *Achève* de Lamotte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce. » Le mot *Achève* est prononcé par le roi Alphonse, dans la scène III, acte IV, d'*Inès de Castro*. La première d'*Inès* est du 6 avril 1723. V. une note sur la p. 88 du t. XXXIII.

P. 109, n. 1. C'est d'Hornoy qui avait renseigné plus exactement Voltaire : p. 203 (à Condorcet, 21 janvier 1775).

P. 116, *à d'Argental, 7 novembre 1774* : « que ce témoin était un enfant intimidé » : Moinel : v. p. 132, à Condorcet, 23 novembre 1774, fin.

P. 123, *de Frédéric, 18 novembre 1774* : « je vous envoie une lettre de Paris », du 6 novembre : v. p. 149, à Goltz, 7 décembre; et p. 148, à Condorcet, 7 décembre.

P. 130, n. 1, et p. 131, n. 2. Moland fait trop grande la part de Condorcet dans la tentative pour provoquer la revision du procès de la Barre. C'est bien Voltaire qui le premier a pensé à faire réhabiliter d'Etallonde et, indirectement, par là même, de la Barre. Il ne l'a fait venir de Prusse chez lui en avril 1774 que dans cette vue (v. sa lettre à d'Etallonde, 20 décembre 1773). Il demandait au chancelier, dès le 15 auguste 1774, des lettres du sceau permettant au jeune homme de purger sa contumace et de faire revoir son procès (cf. p. 58 et 130). Le 7 novembre (p. 116) il disait à d'Argental : « Nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grâce (ce qui me paraît très triste et très honteux), ou à soutenir le procès (ce qui me paraît noble et convenable). » L'honneur qui appartient en propre à Condorcet est d'avoir proposé le 15 novembre (p. 129) de « faire revoir hardiment au conseil le procès de la Barre » tout entier, « comme on y a revu celui des Calas »; c'est encore d'avoir voulu agir lui-même en pleine lumière, Voltaire étant obligé de rester dans l'ombre (v. p. 116 : « s'il s'agissait des Sirven .. »). Au reste, si Voltaire admire le trait de lumière qu'est la proposition de Condorcet, il présente des objections pratiques, et finit par en revenir à son premier projet (p. 132 : « mais encore un petit mot, je vous en prie,..... »; cf. p. 160, 197, 198 et 199). Et ce qui prouve bien que le plan de Cordorcet était utopique, c'est que même en limitant beaucoup plus ses ambitions, Voltaire ne réussit point. (Il en dit les raisons p. 343, 346; cf. p. 328, 360.) Cordorcet est noblement modeste, sans doute, en taisant ses mérites personnels, mais il n'est qu'équitable envers le patriache, quand il écrit : « Pendant douze années que Voltaire survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation. » (cf. Bengesco, II, 310-313).

Tout ceci soit dit sans diminuer en rien l'admiration due au caractère de Condorcet, que Brunetière appelle quelque part « le plus naïf des biographes », et qui s'est montré, dans sa correspondance avec Voltaire, le plus sincère et le plus courageux des amis, gardant avec lui son franc-parler, et prenant au besoin contre lui-même les intérêts de sa gloire (v. par ex. sa lettre sur Montesquieu et le chevalier de Chastellux : 20 juin 1777, t. L, p. 237).

P. 138, *à M***, 26 novembre 1774* : « la Familiarité d'Azinsthod », sans doute « d'Arinthod » (35 km. sud de Lons-le-Saulnier).

P. 143, *à M^me^ du Deffant, 2 décembre 1774*. « J'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin » : Voltaire a probablement écrit : « J'ai évoqué l'ombre.... » — « Jésus dans sa cabane. » Ne faut-il pas lire :

« Joseph »? Cf. p. 145 (à Mme du Deffant, 5 décembre) : « vos couplets pour le souper de St Joseph. »

P. 147, *à Frédéric, 7 décembre 1774* : « un de ses infâmes juges qui mourut il y a deux ans ». Ce n'était pas Belleval (qui se repentit également) : v. t. XLVIII, p. 518, 571, 580. C'était probablement Duval de Saucourt ou Soicourt : v. t. XXV, 505.

P. 150, *à Mme du Deffant, 8 décembre 1774* : mal datée. La lettre de Mme du Deffant, 7 décembre (p. 146), répond à celle du 2 décembre (p. 143); la lettre du 9 décembre (p. 152) répond à celle de Voltaire du 5 décembre (p. 145), et Voltaire n'a pu écrire la prétendue lettre du 8 décembre qu'après avoir reçu celle du 7 décembre, c'est-à-dire vers le 12. Il n'écrit ses nouveaux noëls, sur l'air : *Or, dites-nous, Marie*, p. 150, que pour obéir à l'insinuation de Mme du Deffant (p. 146, fin de la lettre du 7) : « le mal n'est pas sans remède; m'entendez-vous, mon cher contemporain? » Peut-être une lettre de Voltaire, répondant vers le 14 à celle du 9, est-elle perdue; peut-être seulement s'est-il égaré une partie de la prétendue lettre du 8 décembre, laquelle est en réalité du 12 ou du 13. Mme du Deffant répondit le 19 (p. 172), soit à la lettre supposée perdue (cf. p. 209, n. 1), soit à la prétendue lettre du 8, soit aux deux à la fois.

P. 150, *à Goltz, 7 septembre 1774* : « M. le comte de Vergennes » : il était aux affaires étrangères; cf. p. 209.

P. 153, *à Medini, 9 décembre 1774*, lettre adressée par l'intermédiaire de Collini; v. t. XLVIII, p. 514, 8 décembre 1773. Les deux lettres sont évidemment de la même année soit 1773, soit 1774.

P. 158, *à l'Epine, 9 décembre 1774* : « monsieur votre beau-frère » : c'était Beaumarchais; cf. p. 296, à Marin, 4 mai 1775.

P. 161, *à Condorcet, 11 décembre 1774* : « nous écarterons un ou deux témoins »; cf. p. 179 : « je n'ai qu'un seul coaccusé à craindre et à diriger. »

P. 170, *à Lalande, 19 décembre 1774* : « Thus we... » = « Alors, nous, éloignés du ciel, retournerons au ciel avec la force de l'esprit, et passerons par-dessus l'abîme. » — *P. 171*, 2e alinéa, le point-et-virgule après « nos veines » fait contresens. Il faut une virgule ou rien. Le sens est : « qui veut le conserver dans nos veines, et [qui veut] que, lorsqu'on nous saigne... ».

P. 204, *à d'Argental, 22 janvier 1775* : « S'il est permis à un juge de village... » : Duval de Saucourt, conseiller au présidial; cf. p. 221 et n. 4; et p. 276.

P. 209, *à Mme du Deffant, 25 janvier 1775* : « je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui est assez belle... », cf. à de Lisle, 6 juillet 1774 (p. 29) : « une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir. » Il n'y a pas apparence que Voltaire ait parlé de cette voix dans la lettre à laquelle Mme du Deffant répond le 19 décembre, p. 172 (cf. p. 150). — Voltaire avait déjà défendu Gluck contre

M^me^ du Deffant le 25 juin 1774 (p. 21); cf. 12 auguste 1774, à M^me^ du Deffant (p. 56). — V. Van der Straeten, *Voltaire musicien*, 1878.

P. 211, n. Il n'est pas sûr que la conjecture de Moland soit fondée. La gratuité de la justice était un des mérites que Voltaire avait célébrés dans le parlement Maupeou, et les préliminaires du procès Richelieu-Saint-Vincent s'étaient passés du temps de ce parlement. Voltaire parle de l'affaire le 8 août 1774 à de Lisle, puis le 26 août, à Richelieu. Les sceaux ne furent redemandés au chancelier que le 24 août, et les anciens magistrats rétablis que dans le lit de justice du 12 novembre. (H. Carré, dans Lavisse, *Histoire de France*, t. IX, I, p. 14; cf. la lettre à d'Hornoy du 20 novembre 1774, p. 124, et celle à Thibouville du 28 novembre, p. 141). — Sur la M^ise^ de Saint-Vincent, v. H. Carré, *ibid.*, p. 179.

P. 212, *à Frédéric, janvier 1775*. Date peut-être inexacte. Frédéric ne répond à cette lettre que le 28 février, p. 238, tandis qu'il répond le 23 février à une lettre du 4 février. — « Le buste de ce vieillard en porcelaine » : cf. p. 192 (de Frédéric, 5 janvier.) — V. sur cette lettre de fin janvier ou début de février ma note à la p. 228.

P. 212, n. 6. Ajouter : v. p. 119 (de Frédéric, Potsdam, 28 février).

P. 217, *à M. de Sartines, 1^er^ février 1775* : « mettre cet petit paquet »; lire « ce ».

P. 218, *à Frédéric, 4 février 1775*. « Votre Majesté lui permettra-t-elle...? » cf. p. 221, n. 2, et ajoutez à cette note : « et les lettres des 23 et 28 février, p. 234 et 239. C'est le 25 février que Frédéric répond à la lettre du 4. » — V., sur cette lettre du 4, ma note à la p. 228.

P. 225, *à Richelieu, 10 février 1775* : « à un homme qui a cru avoir à se plaindre de vous » : *Don Pèdre* était dédié à d'Alembert; v. la fin de la lettre à M^me^ du Deffant, 25 janvier, p. 211.

P. 226, *à Frédéric, 11 février 1775*. Date fausse. Cette lettre n° 9 323 est la réponse au n° 9 324, et Frédéric lui répond le 26 mars (p. 257). Elle doit être du début de mars.

P. 228, *de Frédéric, 12 février 1775*. « Voici une seconde lettre qui me survient; on me demande de quel officier elle est. » La première lettre doit être perdue : Frédéric avait répondu le 27 janvier à la lettre du 2 janvier, et dans les deux lettres n^os^ 9 307 et 9 316 il est question de tactique et de fortification. Frédéric n'ayant répondu au 9 307 (p. 212) que le 28 février (p. 238) doit faire allusion ici ou à une autre lettre, perdue, ou, comme l'a vu Moland, au n° 9 316, daté ordinairement du 4 février. Mais alors, ce que ne dit pas Moland, l'une des deux dates, 4 février, 12 février, est inexacte. Or la réponse de Voltaire à la lettre du 12 est le n° 9 323 (faussement daté du 11 février), auquel Frédéric répond le 26 mars. Le n° 9 323 a donc été écrit vers le début de mars, et la date du 12 février doit être juste. Reste que celle du 4 soit fausse, et que le n° 9 316 ait été écrit entre le 20 et le 25 janvier. Mais on ne comprend pas que Frédéric, ayant reçu le 12 février le n° 9 316, ne souffle mot de *Don Pèdre* et réponde seulement le 23 février

(p. 233). Ou bien donc les deux lettres auxquelles le 12 répond Frédéric sont perdues, et les lettres des 4, 12 et 23 février sont exactement datées, ou bien les nos 9 324 et 9 331 (12 et 23 février) faisaient originairement partie d'une même lettre, écrite par Frédéric vers le 12 ou le 13 février en réponse au n° 9 316, envoyé par Voltaire entre le 20 et le 25 janvier. — *P. 229*, « P.-S. ». Dans aucune de ses lettres conservées, Voltaire ne demande le portrait de Frédéric. Il a dû le demander après avoir reçu la lettre du 5 janvier où Frédéric lui annonçait l'envoi du buste fait à la manufacture de porcelaine (p. 192; cf. p. 212). Frédéric parle encore du portrait le 26 mars (p. 259), et dit le 17 mai (p. 306) qu'il est de Mme Therbusch. Voltaire l'a reçu le 27 avril (p. 290).

P. 231, n. 1; cf. p. 258 (de Frédéric, 26 mars).

P. 233, *de Frédéric, 23 février 1775;* cf. p. 228.

P. 238, *à de Vaines, 27 février 1775*. Ce billet est donné p. 281 comme le dernier alinéa d'une lettre du 20 avril. C'est évidemment le premier billet que Voltaire ait adressé à de Vaines; cf. p. 574, à Condorcet, 3 avril 1775 : « vous m'avez trouvé là un bon correspondant ».

P. 250, *à Thibouville, 20 mars 1775*. « Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. » Peut-être doit-on lire : « je ne vous dirai que ce que j'ai dit à M. d'Argental. » Cf. à d'Argental, 18 mars, p. 248 : « il y a quatre éditions de Don Pèdre... mais on ferait très mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris... »

P. 257, *à de Lisle, 25 mars 1775*. Le dernier alinéa est donné p. 305 comme le 1er de la lettre du 17 mai.

P. 267, *à d'Argental, 3 avril 1775* : « soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés »; cf. p. 275 : « une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès longtemps au rebut et à moitié brûlée » (à d'Argental, 16 avril; sans doute d'Argental, dans la réponse à la lettre du 3 avril, avait réclamé ces 60 ou 80 vers). — « Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi... » : cf. p. 268. Voltaire doit donc avoir reçu au début d'avril une lettre perdue où Frédéric accordait ce titre; cf. p. 300, mai 1775, à Frédéric, et la note à la p. 306.

P. 268, *à d'Alembert, 8 avril 1775* : « les pastophores », les membres du clergé, qui comprennent les « porte-Dieu », ceux qui vont porter l'hostie à domicile. Le clergé était assemblé en août : p. 350, de Condorcet à Voltaire, 12 août.

P. 277, *à d'Argental, 16 avril 1775* : « de plus, grâce exige qu'on le fasse entériner »; lisez : « qu'on la fasse entériner »; cf. p. 294, à d'Alembert, 1er mai.

P. 277, n. 1. Probablement erronée, car Voltaire ne semble pas avoir jamais eu d'illusion, depuis 1766, sur le rôle du conseiller Pasquier : cf. la manière dont il en parlait encore le 22 janvier à d'Argental (p. 204). Et il ne s'est pas tu sur Pasquier. — Il s'agit

peut-être ici de Belleval, et de la sentence rendue à Abbeville le 28 février 1766. Voltaire avait récemment en effet pris le parti de Belleval (en 1775 même); v. Bengesco, II, 170, n. 2; 313; et les notes de Beuchot dans Moland, t. XX, p. 621 et 622; cf. t. XXIX, p. 377, n. 2 et p. 375, n. 1.

P. 279, n.; au lieu de « probablement », il faut mettre « sûrement ». V. p. 269 et 289, à Condorcet, 10 avril et 27 avril 1775. C'est dans sa réponse (en prose) à la lettre du 22 mars 1775 (p. 251) que Tressan avait nommé d'Alembert et Condorcet comme approuvant l'épître de Morton. — Et Condorcet l'approuvait en effet : v. p. 287, à Condorcet, 26 avril 1775.

P. 281, *à de Vaines, 20 avril 1778*. Le dernier alinéa n'est pas ici à sa place; cf. p. 238.

P. 285, n. 1; erreur de Moland; lire : « le 1er juillet 1766 ». — Les mots : « après l'assassinat du chevalier de la Barre » veulent dire : « après l'assassinat juridique », c'est-à-dire après l'arrêt du Parlement de Paris, 4 juin 1766. La consultation est du 27 juin.

P. 289, *à Condorcet, 27 avril 1775* : « la lettre de l'abbé Pinzo »; v. t. XLVII, p. 364, n. 1, et t. XLVIII, p. 162 (à Condorcet, 1er septembre 1772).

P. 296, *à Cordorcet, 4 mai 1775* : « je ne suis pas étonné que M. le garde des sceaux... »; cf. p. 293, 1er mai, à d'Argental : « M. de Tressan m'a mandé qu'il en a fait parler à M. le garde des sceaux. »

P. 300, *à Frédéric, mai 1775*. « J'attends les ordres de Votre Majesté... » Voltaire disait de Frédéric à Condorcet, le 4 mai 1775 (p. 297) : « il ne donne pas dans cette affaire un grand exemple de magnanimité... »

P. 301, *à Condorcet, 8 mai 1775*. « Mais surtout je vous conjure... » Cet alinéa, et des lettres antérieures de Voltaire à Condorcet (p. ex. 4 mai, p. 297), ainsi qu'un passage de la lettre du 1er mai à d'Argental (p. 293) et un autre de la lettre à Richelieu du 27 mai (p. 308), montrent que Voltaire soupçonnait Condorcet d'avoir fait l'épître à Tressan, comme précédemment la *Lettre du Théologien*.

P. 306, *de Frédéric, 17 mai 1775*. Frédéric avait fait un voyage en Silésie (v. p. 292, 1er mai, à Frédéric), et était parti, d'après la présente lettre, un peu avant le 17 avril. Les deux lettres arrivées avant son départ sont sans doute la lettre du 28 mars et une lettre perdue. La lettre arrivée à son retour est celle du 27 avril. Frédéric avait répondu le 2 mars à la lettre du 15 février. Voltaire doit avoir écrit vers le 3 avril pour remercier Frédéric de la dignité d'aide de camp accordée à d'Etallonde : v. p. 267, à d'Argental, 3 avril; cf. la note à cette page.

P. 308, n. 2. Voltaire soupçonne Condorcet; v. p. 301.

P. 325, n. 3; ajouter : il fut saisi à la poste; v. p. 346, n. 2, et 360.

P. 327, *de Frédéric, 12 juillet 1775* : « votre lettre », du 21 juin.

P. 336, *de Frédéric, 27 juillet 1775* : « la guérison des écrouelles » : v. p. 322, 7 juillet, à Frédéric.

P. 339, *à d'Alembert, 29 juillet 1775.* « Je viens de lire *le Bon Sens* » : v. Bengesco, II, 384 et 430.

P. 341, *à d'Argental, 31 juillet 1775* : « je me le tiens pour dit » : cf. p. 346, n. 2, et p. 360, à d'Argental, 21 auguste.

P. 343, n. 1; cf. p. 409, 18 octobre, à M^me^ de S^t^-Julien.

P. 346, n. 2. Voltaire avait pu louer oralement *l'Esprit de parti* en juillet, quand Chabanon était son hôte (p. 317, à d'Argental, 1^er^ juillet).

P. 347, *à Condorcet, 7 auguste 1775* : « la *Henriade* de Fréron et de la Beaumelle » : cf. p. 359, n. 1.

P. 349, *à Marin, 11 auguste 1775.* « Je vous prie de dire à M. Linguet... » : Linguet publiait le *Journal politique et littéraire*, 1774-76 (continué par *La Harpe*, 1776-78). Sur les journaux au XVIII^e^ siècle, v. un article de M. Maurice Pellisson dans *le Mercure de France*, septembre 1911, article qui est devenu le 9^e^ chap. des *Hommes de lettres au XVIII^e^ siècle*, 1911.

P. 354, *à la Harpe, 15 auguste 1775* : « Vous avez les deux prix » : v. p. 358, n. 2. Il les avait eus déjà en 1771 : t. XLVII, p. 494, à d'Argental, 9 auguste.

P. 356, *aux Éditeurs de la Bibliothèque universelle des romans, 15 auguste 1775* : « la fable des compagnons d'Ulysse » : La Fontaine, XII, 1. — « de l'âne d'or de Machiavel » : v. les *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Ane*, Moland, t. XVII, p. 243.

P. 358, n. 3, cf. t. XXIX, p. 359; Bengesco, II, 309. V. encore ici, p. 495.

P. 359, *de d'Alembert, 18 auguste 1775.* « Bertrand l'aîné. » Le cadet est Condorcet, tandis que Voltaire est Raton.

P. 360, n. 1; cf. p. 371, à de Vaines, 31 auguste.

P. 366, *à Fabry, 31 auguste 1775.* « Dès que nous serons délivrés »; cf. p. 461, à Trudaine, 23 décembre 1775 : « un nommé Lagros... », et p. 475, à Fabry, 4 janvier 1776.

P. 368, n.; cf. p. 358, n. 2. Mais, le 31 auguste, Voltaire ne fait encore allusion qu'à l'arrêt du conseil du 19 août, cf. p. 495.

P. 377, *à M^me^ de S^t^-Julien (n° 9486).* Ce billet est du 8 septembre 1776 et non 1775 : v. t. L, p. 84.

P. 381, n. 3; v. la lettre à M. de Vaines, 31 auguste 1775, p. 371.

P. 383, n. 1. Dupuits était même, en 1775, lieutenant-colonel : v. p. 206, à Turgot, 22 janvier 1775.

P. 383, *à M^me^ de S^t^-Julien, 21 septembre 1775* : « le bâtiment de la maison Dauphine », maison que Racle bâtissait dans le pré de la Glacière pour M^me^ de S^t^-Julien : v. 10 octobre 1775, à M^me^ de S^t^-Julien, p. 402, et Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 75.

P. 384, *à d'Argental, 22 septembre 1775.* Date inexacte, au moins pour le 2^e^ alinéa. M^me^ de S^t^-Julien était déjà partie le 19 (v. p. 382) et Voltaire lui avait écrit le 21 (p. 283). Le premier alinéa semble bien du 22; cf. p. 382, 19 septembre, à Schomberg : « M. de Montesquiou est reparti pour Chambéry. »

P. 385, *à Marin. 27 septembre 1775* : après « Mont-Jura », le sens paraît demander un point d'interrogation.

P. 392, *à Richelieu, 1er octobre 1775* : « que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres »; cf. p. 482, à Mme de St-Julien, 11 janvier 1776.

P. 394, *à Mme de St-Julien, 3 octobre 1775.* « Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont » : Dupont de Nemours : v. la lettre du 10 septembre à lui adressée, p. 376. — *P. 395* : « qu'il y avait trois provinces... » : cf. p. 435, à Fabry, 3 décembre 1775 : « on avait engagé l'Alsace et la partie occidentale de la Franche-Comté... »

P. 398, n° 8 506; lire 9 506.

P. 402, *à Mme de St-Julien, 10 octobre 1775.* « J'écarte partout la prétendue demande »; cf. p. 403, à Dupont, 10 octobre : « je ne sais qui a pu imaginer... ». V. cependant la lettre à Fabry, 31 auguste 1775, p. 366-7. « Je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture » est amusant. Cf. p. 461, à Trudaine, 23 décembre, et 475, à Fabry, 4 janvier 1776.

P. 409, n. 2; erronée, à moins qu'il n'y ait simple faute d'impression. Il faut mettre le 2, dans le texte, après « vice-consulat » : v. p. 314.

P. 409, *à Mme de St-Julien, 18 octobre 1775.* « M. du Muy est mort. » Ce fut M. de St-Germain qui le remplaça : p. 415, n. 2.

P. 411, *à S. A. S. le prince de ***, 24 octobre 1775.* En réalité du 28 octobre 1772, au landgrave de Hesse-Cassel. V. *Zeitschrift*, 1885, p. 175.

P. 413, *de Frédéric, 24 octobre 1775* : « ... l'intendance du pays de Gex..., l'érection en marquisat de votre terre de Ferney ». Cf. p. 427, à Mme du Deffant, 26 novembre : « Il [d'Argental] m'appelle... Commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux... »; p. 441, à Moultou, 8 décembre 1775 : « c'est une mauvaise plaisanterie que des ennemis de M. Turgot ont faite à Paris »; p. 464, à Marin, 26 décembre 1775 : « Le marquis Crébillon, le marquis Marmontel, le marquis Voltaire ne seraient bons qu'à être montrés à la Foire avec les singes de Nicolet. » — Noter le changement de ton chez Frédéric : il félicite ici Voltaire sans ironie; quand le gentilhomme de la chambre s'avisa de devenir seigneur de paroisse, Frédéric n'avait pas assez de sarcasmes, dans les lettres à lui adressées, pour « le Comte de Tournay ».

P. 415, *à Mme de St-Julien, 6 novembre 1775.* « Je n'ai point eu de forte indigestion »; cf. 19 novembre, à Thibouville (p. 424), et 26 novembre, à Mme du Deffant (p. 427). Voltaire tenait à sa petite apoplexie (à d'Argental, 22 novembre, p. 425).

P. 422, *à Mme de St-Julien, 14 novembre 1775.* « Vous souvenez-vous... des *Lettres*... et celle... », lire : « et de celle... », à moins d'un lapsus de Voltaire. — « J'écrirai à votre très aimable et respectable duc » : Choiseul. Cf. à Mme du Deffant, 26 novembre, p. 427 : « Je n'ai

pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu... »

P. 425, n. 2; erronée. Voltaire a raison. Il s'agit de Christian-Frédéric, fils de Wilhelmine et neveu de Frédéric II, margrave d'Anspach-Baireuth (1736-1806).

P. 426, *à M^me^ de S^t^-Julien, 24 novembre 1775.* « J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille » : cf p. 433, à Richelieu, 2 décembre : « je pense que vous aurez vu M^me^ de S^t^-Julien ; et p. 444, à M^me^ de S^t^-Julien, 8 décembre : « Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous... »

P. 429, *26 novembre 1775, à Marin*; « dans la gazette intitulée *Courrier du Bas-Rhin* du 18 octobre » : à Clèves, cf. p. 449, de Frédéric, 13 décembre 1775.

P. 431, *à d'Argence de Dirac, 26 novembre 1775* : « les quatre pas de danse » : des vers. Voltaire compare souvent la prose à la simple marche, et la poésie à la danse.

P. 435, *à Fabry, 3 décembre 1775* : « on avait engagé l'Alsace... » : cf. p. 395.

P. 442, n. 2. Voltaire l'avait mandé, peut-être dans une lettre qui manque (v. p. 402, à M^me^ de S^t^-Julien, 10 octobre), mais à coup sûr dans le mémoire qui accompagnait cette lettre perdue (ibid. : « j'ai fait voir, par un mémoire... au delà de 7 000 francs »), et qui est imprimé t. XXIX, p. 391; il l'avait répété dans le nouveau mémoire envoyé le 13 novembre à Trudaine (v. p. 419 et la note 2; cf. t. XXIX, p. 394, 3°).

P. 443, *à Christin, 8 décembre 1775* : « le règlement du roi de Sardaigne », pour la suppression de l'esclavage. Il est du 20 janvier 1762 : v. p. 390, n. 2 (à Christin, 1^er^ octobre 1775) ; et p. 528 (à Dupont de Nemours, 23 février 1776).

P. 444, *à M^me^ de S^t^-Julien, 8 décembre 1775* : « je lui demande un ordre pour me chauffer »; cf. p. 455, à M^me^ de S^t^-Julien, 20 décembre.

P. 446 (et p. 448, n.), *à Thibouville, 11 décembre 1775* : « je vous écris donc la veille de la bataille »; v. sur la journée du 12 décembre à Gex une lettre de M^me^ Gallatin au langrave de Hesse (16 décembre 1775), dans la *Zeitschrift* de 1885.

P. 449, *de Frédéric, 13 décembre 1775.* « Le *courrier du Bas-Rhin* » : cf. p. 429.

P. 461, *à Trudaine, 23 décembre 1775* : « un nommé Lagros »; cf. p. 366 et 475.

P. 464, *à Lubersac, 25 décemdre 1775*; « celui que vous proposiez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre » : « un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI » : p. 469, à Morellet, 29 décembre.

P. 464, *à Marin, 26 décembre 1775* : « sur mon marquisat » : cf. p. 413, 427, 441.

P. 470, *à Moultou (décembre 1775)*, lettre réimprimée, avec la date du 12 mai 1776, t. L, p. 14. — *P. 471* : « C'est un nommé Caraccioli » :

cf. à Pomaret, 8 avril 1776, p. 579, et surtout à M***, 2 mai 1776, t. L, p. 2. La lettre à Moultou doit donc être de mai 1776.

P. 476, *à Turgot, 8 janvier 1776.* « Il y a le procureur du roi, nommé Rouph » : cf. p. 456, et la n. 2.

P. 482, n. 1 ; lire « lettre 9 500 », p. 392. Richelieu était hostile à d'Alembert.

P. 492, *à Trudaine, 26 janvier 1776* : « les échanges faits avec le roi de Sardaigne », en 1760 : v. p. 528, à Dupont de Nemours, 23 février. — *P. 493.* « M. Sedillot » : v. p. 475, à Turgot, 8 janvier.

P. 495, *à Condorcet, 27 janvier 1776.* La n. 2 est sans doute erronée. Le mot « canaille » est ici un terme générique : cf. « la canaille du sel ». Les deux autres canailles sont la canaille parlementaire et la canaille du clergé. Cf. de Condorcet, 23 avril, p. 593 : « Si M. Turgot succombe jamais à la rage des trois canailles qui n'en font qu'une »; à Tressan, 3 mars, p. 541 : « On n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. » V. encore p. 526, à Morellet, 23 février : « on m'assure que dans sa dernière séance l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, 80 volumes et 80 auteurs. » — « L'aventure arrivée à La Harpe... » et, p. 496 : « M. Turgot... a laissé condamner M. de la Harpe pour avoir loué cet ouvrage dans le *Mercure* » : Voltaire fait allusion, je crois, non à l'écrit de Condorcet *Sur l'abolition des corvées* (v. p. 542, de Condorcet, jeudi, décembre 1775), mais à un écrit de lui, inséré en partie et loué par La Harpe dans le *Mercure* : c'est la *Diatribe à l'auteur des Ephémérides* (v. t. XXIX, p. 359; cf. Bengesco, II, 309) : à Morellet, 31 auguste, 368 : « des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe. » L'arrêt du conseil condamnant La Harpe est du 19 août 1775. Chabanon avait averti Voltaire le 14 auguste que le concile des augustins, c'est-à-dire l'Assemblée du clergé siégeant aux Grands-Augustins[1], avait mis en mouvement par une plainte l'action parlementaire (Voltaire à Chabanon, 24 auguste 1775, p. 362). Cf. d'Alembert à Voltaire, 15 auguste, p. 358, et la n. 3; Voltaire à Moultou, 29 auguste, 366 : « quelques évêques se sont fâchés contre La Harpe qui a fait l'éloge de cette diatribe, dans ce *Mercure* d'auguste ou août. »

P. 497, *à Fabry* : « votre négociation avec Berne » : cf. p. 524, à Turgot, 18 février; et p. 534, à Fabry, 27 février.

P. 498, n. 1. Voltaire a répondu le 21 décembre (p. 457) à la lettre du 4 décembre; il répond le 29 janvier à la lettre du 10 janvier (p. 477). Il y a sans doute ici un lapsus de Voltaire.

P. 502, *à Dupont de Nemours, 2 février 1776* : « comme on s'adressait à Pline pour savoir les volontés de Marc-Aurèle ». Lapsus; Voltaire veut dire Trajan.

1. Il y a un contresens sur ce texte aux articles *La Harpe* et *Augustins*, dans la *Table alphabétique* de l'édition Moland, 1885.

P. 507 n. 4; lire : « trente-neuvième volume de la collection »; cf. p. 405, n. 2, et Bengesco, IV, 98.

P 511, *à Bailly 9 février 1776*, « un Tartare fort aimable » : André Schouvalow.

P. 513, *de Condorcet, février 1776* : « ce qui était, en 54 »; ce chiffre de 54 ne correspond exactement au nombre de volumes d'aucune des éditions antérieures à l'édition encadrée de 1775. Cf. Bengesco, IV, 62 et 63.

P. 524, *à Turgot, 17 février 1776*. V. les lettres de Voltaire au père du jeune Passerat-La-Chapelle, publiées par M. P. Bonnefon dans la *Revue universitaire* de 1898, t. I, p. 158.

P. 524, *à Turgot, 18 février 1776* : « que nos états aient traité avec Berne », cf. p. 497 et 534, à Fabry, 27 février : un entrepreneur (bernois sans doute) donnait sur ses bénéfices 12 000 francs à la province; cf. p. 550. — *P. 524, n. 2*, lire : « St-Matthieu, V, 13. »

P. 533, *à Condorcet, 26 février 1776* : « pour saisir l'ex-oratorien auprès de Pontoise » : à Franconville (v. p. 514, 11 février, à Tressan : « votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville. »

P. 534, *à Fabry, 27 février 1776* : « j'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy » : c'était le 4e des six édits de Turgot dont il est question p. 452 (de Condorcet, jeudi, décembre 1775). Cf. H. Carré, dans l'*Histoire de France* Lavisse, *Louis XVI*, p. 44, n.

P. 535, *à de Vaines, 28 février 1776* : date inexacte probablement. Ce billet a d'ailleurs été donné déjà p. 440 avec la date du 6 décembre 1775, et c'est bien en décembre qu'il faut le placer, avant la fin de la négociation avec la ferme pour les 30 000 francs. Mais il est peut-être du 28 décembre : cf. p. 466 et 475, à Fabry, 28 décembre et 4 janvier. Il est question de La Harpe pour succéder au duc de St-Aignan p. 506, 8 février 1776, à d'Alembert.

P. 536, *à Condorcet, 28 février 1776* : « dans le journal de Bouillon » : c'est le *Journal Encyclopédique*, publié à Bouillon.

P. 539, *à Condorcet, 1er mars 1776* : « comment ce putassier de Séguier en a usé avec l'homme respectable qui devrait être à sa place dans l'Académie. » Allusion soit au réquisitoire contre l'écrit *Sur l'abolition des corvées*, de Cordorcet lui-même (cf. p. 452, de Condorcet, jeudi 14 décembre 1775, et p. 540), — soit plutôt à la conduite de Séguier envers La Harpe (cf. p. 495). — Sur le qualificatif de Séguier, cf. p. 565, à de Lisle, 25 mars.

P. 540, n. 2. Turgot avait accepté l'idée du rappel des Parlements dès août 1774, avant Vergennes et du Muy : v. H. Carré, dans l'*Histoire de France* Lavisse, t. IX, I, p. 14.

P. 543, n. 2. Il s'agit ici du livre de Boncerf (cf. p. 547, n. 1) et non du livre de Delisle. De celui-ci, Condorcet écrivait le 11 février : « le livre est brûlé » (p. 513). Cf. p. 550, à Hennin, 13 mars : « il a fort désapprouvé, etc. » Voltaire dit cependant, il faut le reconnaître

(p. 551). que le parlement fit brûler au pied de son grand escalier, par son bourreau, le livre de Boncerf. Mais l'arrêt ne fut pas mis à exécution.

P. 549, n. 1 ; ajouter : et 9 653, c'est-à-dire la lettre du 13 février de Frédéric : « j'ai lu la brochure, etc. ». C'est à cette lettre du 13 que répond ici Voltaire, et non à celle du 10 janvier (n° 9605).

P. 549, *à Hennin, 13 mars 1776.* Il faut lire : 15 mars : « Soyez sûr que je vous garderai le secret » : Hennin le demande dans sa lettre du 14, p. 551.

P. 550, *à Fabry, 13 mars 1776* : « une augmentation de bénéfice sur le sel » ; cf. p. 552, de Hennin, 14 mars : « le produit du sel qui doit aller à 10 000 livres par 1 000 quintaux » ; et p. 524.

P. 556, n. 1. Cf. de Condorcet, jeudi (14) décembre 1775, p. 452 : « vous voyez que l'épizootie gagne Paris... »

P. 557, *de Frédéric, 19 mars 1776.* Cette lettre doit être du 10 mars au plus tard. Elle répond en effet à une lettre de Voltaire du 29 janvier (p. 499) et Voltaire lui répond le 30 mars, p. 568.

P. 562, *à de la Chau, 21 mars 1776.* « Il est ridicule que de prétendus savants... » : allusion à Larcher et à son *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1767). V. l'article XI de la *Philosophie de l'histoire*, et la *Défense de mon oncle*, ch. II, (1767). — Il n'est pas question de Lachau dans l'Avertissement de Beuchot en tête de l'*Essai sur les Mœurs*.

P. 563, n. 3 ; cf. p. 539.

P. 566, *à de Vaines, 27 mars 1776* : « le détail de ce qui s'est passé au lit de bienfaisance » : c'est le lit de justice du 12 mars. V. p. 571, n. 1 (à d'Argental, 30 mars.)

P. 569, *à Frédéric, 30 mars 1776* « lequel prévôt » : la n. 2 est mal placée après ces mots et doit être reportée à la fin de la phrase. — « V. M. a bien raison de me dire que les Anglais... » Rien de tel dans la lettre du 19 (10?) mars, à laquelle il pourrait bien manquer un alinéa.

P. 578, *à Dupont de Nemours, 7 avril 1776* : « deux paquets d'Angleterre contre-signés Turgot », relatifs à un procès assez considérable qu'un homme de la colonie de Ferney était obligé de poursuivre à Londres : cf. t. L, p. 26 (à de Vaines, 5 juin 1776).

P. 582, *à Dupont de Nemours, 12 avril 1776* : « prétendus douze mille huit cents minots de sel par an » ; lire : « deux mille huit cents » : cf. p. 579, à Dupont, 7 avril ; p. 591, à Turgot, 20 avril.

P. 591, *de Frédéric, 20 avril 1776* : « il a reçu des remarques sur la Bible, un ouvrage de morale et un autre sur les lois ». Qu'est-ce que ces deux derniers ouvrages? Il ne peut être question à cette date du Commentaire sur l'*Esprit des lois* (v. Bengesco, II, 345). Les deux ouvrages ne sont sans doute pas de Voltaire.

T. 591, *à Turgot, 20 avril 1776.* « Je vous répète : *Si sal evanuerit, in quo saleitur?* » Voltaire l'avait dit en français dans sa lettre

du 18 février, p. 524. — Il a dû écrire correctement ici *salietur* (S[t]-Matthieu, V, 13).

TOME L. — P. 5, *à M***, 2 mai 1776* : « à un bailli de la république de S[t]-Martin »; lire : « de S[t]-Marin. »

P. 6, *à Turgot, 3 mai 1776* : « pour votre part, il est »; lire : « pour votre art, il est... »

P. 6, n. 2, ajouter : cf. la lettre de Condorcet à Voltaire du 23 avril 1776, t. XLIX, p. 593.

P. 10, *à d'Argence de Dirac, 3 mai 1776* : « chez des médecins des urines »; cf. t. XLVIII, p. 537 et 586.

P. 12, *à Thibouville, 7 mai 1776*. « J'avais envoyé par M. de Sartines à M. le comte d'Argental... et M. d'Argental ne les a point reçus. » Cf. t. XLIX, p. 590, 19 avril, à d'Argental : « Je ne conçois pas comment vous n'avez point reçu le petit paquet... », et ici, p. 13, à d'Argental, 11 mai : « Je suis bien ébaubi que vous n'ayez point reçu un paquet... Je ne sais que répondre à Thibouville. » La lettre à Thibouville, certainement postérieure à cette dernière lettre, est donc au plus tôt du 11 mai. Cf. à Marin, p. 18, 17 mai. Cette lettre, qui répète à peu près un alinéa de la lettre à Thibouville, est peut-être aussi du 11 mai, ou bien la lettre à Thibouville est peut-être du 17. — « Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre... » cf. t. XLIX, p. 371, 30 mars 1776, à d'Argental. Fréron était mort le 10 mars.

P. 14, *à Moultou, 12 mai 1776*, lettre déjà imprimée t. XLIX, p. 470, sous la date, inexacte sans doute, de décembre 1775. — « un homme qui paraît plein d'esprit et de goût » : M. de Pomaret, collègue de Moultou? voir t. XLIX, p. 579, 8 avril 1776.

P. 22, *à d'Argental, 27 mai 1776*. « J'ai mandé à M. de Thibouville... » Moland dit que cette lettre manque. Ne serait-ce pas la lettre de la p. 24, qui serait en réalité antérieure à la lettre du 27 mai à d'Argental? — Cf. p. 12; on voit que Voltaire tout en disant : « trouvez-moi une adresse sûre et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez », n'était pas fâché de ne point envoyer les *Lettres chinoises*.

P. 26, *à de Vaines, 5 juin 1776*; cf. t. XLIX, p. 579.

P. 27, *à Spallanzani, 6 juin 1776* : « ce que c'est que le rotifera et le tardigrado »; lire « rotifero. »

P. 29, *de Condorcet, ce mercredi (5 juin) 1776* : « cette vile postérité des laquais »; lire : « que cette vile postérité... »

P. 38, *de Condorcet, 12 juin 1776*. « Dans les temps où l'on payait les parlements, il avait reçu 400 000 francs »; cf. t. XLIX, p. 590, de Frédéric, 20 avril 1776 : « M. Turgot a même trouvé dans les papiers de ses prédécesseurs.... »

P. 38, n. 1. Le garde des Sceaux était Miromesnil, depuis la disgrâce du *chancelier* Maupeou (24 août 1774) : cf. de M[me] du Deffant, 29 août 1774, t. XLIX, p. 71.

P. 45, n. 1; lire « tome XXVIII », et non XXXVIII.

P. 50, *à M. ***, vers juin 1776* : « nous avons eu à la vérité deux exemples atroces,... mais plus rarement qu'autrefois. » Ce n'est pas français : il faut lire : « des exemples atroces. » Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans le *Commentaire historique* (1776) avec le n° XXVIII, p. 264. Or « les pièces imprimées à la suite du *Commentaire historique* ne sont pas entièrement conformes aux originaux » : voir Bengesco, II, 331, n. 1 et 2. — Dans l'avant-dernière phrase de la lettre, le « etc. » semble aussi tout à fait bizarre. On ne le comprendrait qu'à la fin, pour remplacer la formule de politesse[1].

P. 62, *à de Vaines, 28 juillet 1776* : « faire regarder Piron comme un grand homme » : allusion à l'édition Rigoley de Juvigny, voir t. XLIX, p. 587.

P. 62, *à Marin, 28 juillet 1776* : « J'ai vu... un homme fort éloquent... » : Linguet, ami de Marin, venu à Ferney avec Panckoucke; cf. p. 177, à Marin, 24 janvier 1777. Voir dans le *Mercure de France* du 16 avril 1908, la réponse de Marin à la lettre du 28 juillet (p. 649). Il faut y lire sans doute « *nocturna vers. manu vers. diurna* » (et non *vero* les deux fois). Voir Horace, Art poét. v. 269.

P. 64, *à d'Argental, 30 juillet 1776* : « une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers ». C'est le *Maillard ou Paris sauvé* de Sedaine; cf. t. XLIX, p. 424 (à Thibouville, 19 novembre 1775), et t. XLVII, p. 205, n. 2.

P. 73, *à La Harpe, 15 auguste 1776* : « c'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le Soleil » : allusion aux douze signes du zodiaque.

P. 78, *à d'Argental, 27 auguste 1776*. « Il [Lekain] nous a donné d'un chevalier Bayard à Ferney »; « dans *Gaston et Bayard* de du Belloy », dit G. Avenel. C'est une tragédie de 1770 : voir t. XLVI, p. 531, à de Belloy, 17 janvier 1770.

P. 84, *à d'Argental, 8 septembre au soir, 1776*. Cette lettre prouve que le n° 9486, t. XLIX, p. 377, est de 1776.

P. 87, *à Caraccioli, 15 septembre 1776* : « quant à la prétendue veuve de l'infortuné czarovitz » : cf. p. 36, à M^me^ de S^t^-Julien, 2 juin 1776. — « arrière-grand'tante de la reine » Marie-Antoinette, voir t. XL, p. 544.

P. 88, *à Marin, 19 septembre 1776*. « Il n'en est pas de même de votre ami. » Marin, dans sa réponse du 26 septembre, dit de Linguet : « Il n'a jamais été ce qu'on appelle *mon ami* ». *Mercure de France*, 16 avril 1908, p. 650.

P. 91, *à Pasquier, 20 septembre 1776* : « c'est le fils du brave, du malheureux... »; cf. à Richelieu, 3 mars 1777, p. 198 : « Il m'engagea il y a trois ou quatre ans à dire.... »

1. Une note de Beuchot, t. LXX, p. 85 de son édition, 1834, explique « deux », mais l'édition de Neuchatel du *Comment. histor.*, 1776, IV-232 p., donne, p. 221, la leçon nécessaire : « des exemples ».

P. 115, *à M^me^ de S^t^-Julien, 30 octobre 1776* : « des papiers d'une autre espèce dont vous avez déjà vu un 1^er^ acte. » Il s'agit d'*Irène*, cf. p. 263, à d'Argental, 31 auguste 1777.

P. 138, *de Condorcet, 28 novembre 1776.* « J'ai bien peur que nous ne nous battions bientôt pour les déserts... » Cf. p. 112, de Frédéric, 22 octobre 1776 : « Il fallait que les Portugais fissent les impertinents dans le Paraguai... »

P. 143, *à M^me^ de S^t^-Julien, 5 décembre 1776* : « pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex. » Que vient faire ici Berne? Il faut sans doute lire « Bresse ». Berne ne s'expliquerait que par un jeu de mots rappelant l'affaire du sel bernois, mais il est peu vraisemblable.

P. 147, *de Brosses à M^me^ de Fargès, 1776.* Lettre antérieure au 10 mai 1776, date de la retraite de Malesherbes; cf. p. 148, n. 1.

P. 157, *à Elie de Beaumont, 17 décembre 1776* : « prix donnés aux bonnes gens et aux bonnes filles » : voir t. XLIV, p. 454, n. 3.

P. 168, *de Condorcet, 1^er^ janvier 1777* : « on achetait le Linguet ». Linguet avait précédé La Harpe au *Journal politique et littéraire*; cf. t. XLIX p. 349.

P. 171, *à Condorcet, 8 janvier 1777* : « on dit qu'en disséquant celle du Père Jacquier » : Condorcet avait fait son *Eloge* : cf. p. 134, d'Alembert à Voltaire, 23 novembre 1776.

P. 174, *au prince de Condé, 17 janvier 1777* : « par des commis du marc d'or » : cf. p. 165, à Bacquencourt, 1^er^ janvier 1777 : « je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or... ». Ce sont nos contrôleurs de la garantie.

P. 177, *à Marin, 24 janvier 1777* : « votre ami, l'homme hardi et éloquent » : Linguet (cf. p. 62), qui composait à Maëstricht son journal. V. la lettre de Marin du 5 février, *Mercure de France* du 16 avril 1908, p. 651.

P. 178, *à Mallet du Pan l'aîné.* Cette lettre est séparée de la lettre à Marin par plus de quelques jours. Linguet était passé de Hollande en Angleterre. — M. Bengesco indique l'édition Dalibon comme source de cette lettre : « elle avait déjà été publiée dans les *Annales politiques* de Linguet (VII, p. 385). » (E. Ritter.)

P. 194, *à Bailly, 27 février 1777.* « Clotho colum retinet... », vers d'un ancien poète : v. les Mythogr. d'Angelo Mai, t. III, p. 87.

P. 197, *à Richelieu, 3 mars 1777* : « mon neveu d'Hornoy ou Dampierre »; lire : « Dompierre » — *P. 198.* « Le rapporteur de cet étrange procès » : Pasquier; v. la réponse de Voltaire à Pasquier, p. 90, 20 septembre 1776.

P. 204, n. 2. Ce n'est pas à la lettre 9912 (9 décembre 1776) que fait allusion Frédéric. Les trois raisons indiquées par Frédéric ne correspondent pas aux raisons données par Voltaire le 8 novembre. V. d'ailleurs la n. 1 de la p. 205.

P. 206, *à Richelieu, 28 mars 1777.* « Je perdis pendant deux jours la

mémoire. » Ce coup d'apoplexie est du 8 mars; v. p. 224, à Decroix, 12 mai.

P. 213, *à d'Alembert, 8 avril 1777.* « Je ne conçois pas pourquoi son journal a moins de vogue que celui de Linguet »; cf. p. 168 et t. XLIX, p. 349.

P. 229, n. 2; lire 9981.

P. 236, *à Gin, 20 juin 1777.* « Vous trouvez très bien que le gouvernement... »; lire : « vous prouvez... »

P. 240, *à Vaines, 25 juin 1777.* « Vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Garville » : v. p. 204, n. 1.

P. 243, n. 2. « Cette même année »; non, mais le 23 mai 1776, cf. p. 240, n. 1.

P. 258, n. 5; cf. p. 326, à Catherine II, 5 décembre 1777.

P. 261, *à Richelieu, 27 auguste 1777* : « un peu volé, dans de semblables questions, veut dire beaucoup volé. » Sans doute Voltaire, dans une lettre (perdue) à Richelieu, disait que le maréchal avait été « un peu volé », et Richelieu, dans sa réponse, avait trouvé le terme trop faible.

P. 263, *à d'Argental, 31 auguste 1777* : « J'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie » : le *Commentaire sur l'Esprit des lois* (v. p. 265, à Chastellux, 4 septembre) et le *Prix de la justice et de l'humanité* (v. p. 258, n. 5; et p. 296, à Condorcet, 31 octobre 1777).

P. 268. *à Tronchin, 7 septembre 1777.* Cette lettre et la réponse de Tronchin doivent être de 1776 et non de 1777. Voltaire a l'habitude de se vieillir et non de se rajeunir; or il dit ici : « mon âge de 82 ans passés. » Il parle d'un catarrhe violent dont M^me^ Denis fut attaquée il y a 18 mois, c.-à-d. en avril 1775, si ma conjecture est juste : v. sur cette maladie de M^me^ Denis la lettre à d'Argental du 16 avril 1775, t. XLIX, p. 275. Enfin, Tronchin écrit dans sa réponse : « votre silence de dix ans », « dix ans de séjour ici » : c'est en 1766 que Tronchin est venu s'installer à Paris et que Voltaire a cessé de lui écrire : v. ses deux dernières lettres, t. XLIV, p. 85 et 191. — M. Henry Tronchin dit que Théod. Tronchin quitta Genève le 22 janvier 1766 (*Th. Tronchin*, 1906, p. 303). M. Henry Tronchin a publié dans son Appendice, p. 365 à 371, quatre lettres inédites de Voltaire à Tronchin et une au doyen de l'Église de Genève Le Fort.

P. 279, n. 1; ajouter : cf. p. 259, n. 5.

P. 284, *à Marmontel, 10 octobre 1777* : « j'ai perdu mon b-fa-si », « nom d'un des sept sons de la gamme de Gui d'Arezzo », dit G. Avenel. Mais cette note paraît erronée. Il y a là trois noms de notes. Le b désignait, quand on employait des lettres pour désigner les sept sons de l'octave, la syllabe *si*. Gui n'avait « pas donné de nom au son correspondant à la lettre B, que nous désignons aujourd'hui par la syllabe si. » (Denne-Baron, *Nouvelle Biographie générale* t. XXII, p. 553.)

P. 288, *de Villevieille à Condorcet, 22 octobre 1777* : « c'est fait pour être joué sur le théâtre de Venise » : cf. 303, de Villette à Le Pelletier

de Morfontaine, novembre 1777. Villette et Villevieille répètent probablement tous deux des propos de Voltaire.

P. 296, *à Condorcet, 31 octobre 1777.* Cette lettre me paraît être du marquis de Villevieille et non de Voltaire : cf. p. 288. — « J'ai parlé plusieurs fois à M. de Voltaire d'une certaine lettre de Fénelon à Louis XIV »; cf. p. 319, à Condorcet, 24 novembre 1777.

P. 298, *au M^al de Beauvau, 2 novembre 1777* : « nous nous en reportons à M^me la princesse de Beauvau »; sans doute « rapportons ».

P. 305. *de Voltaire à Le Pelletier de Morfontaine, novembre 1777*; après « par les pensées de ma vie sociale », mettre un point-et-virgule.

P. 308, *à M. de Vaines, 11 novembre 1777* : « avec lequel on peut gagner 100 louis d'or » : v. Bengesco, II, p. 352; cf. ici p. 258, 312, 316, 322, 326.

P. 322, *à d'Alembert, 26 novembre 1777* : « un des martyrs de la raison » : Delisle de Sales; « les petits cuistres » : les juges du Châtelet; « les grands cuistres » : le Parlement; cf. t. XLIX, p. 514, n. 3.

P. 347, n. 3; v. la lettre à Audibert, mars 1777, p. 208.

P. 364, *à M^me de Blot, 13 février 1778.* Cf. p. 307, à Schomberg, novembre 1777.

P. 380, *à Florian, 15 mars 1778* : « qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rotsbeef ». Faxhall veut dire Vauxhall. Quant à Rotsbeef, Voltaire a dû écrire : rostbeef. (Beuchot écrit d'ailleurs Rostbeef, t. LXX. p. 455.)

P. 385, *à Dumoustier de la Fond, 7 avril 1778.* « Cette lettre a paru d'abord dans le *Journal général de France*, et l'*Esprit des Journaux* l'a reproduite dans son numéro de décembre 1789. » (E. Ritter.)

Supplément à la Correspondance.

Moland dit, t. I, p. VI : « Un supplément contient des lettres laissées en arrière, soit qu'elles nous soient parvenues trop tard pour être placées à leur date, soit qu'il nous ait été impossible de déterminer celle-ci, même approximativement. »

P. 402, *à Richelieu, 1732* « Partout où est la comédie c'est là mon camp, et Zaïre est mon général. » *Zaïre* fut représentée pour la première fois le 13 août 1732, et Voltaire était à Fontainebleau fin octobre. La comédie prenait des carrosses le 14 octobre pour aller jouer *Zaïre* devant le roi et la reine : Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 451. La lettre à Richelieu est donc d'août ou de septembre.

P. 482, *à Thiériot, 1738.* Moland dit avec raison : « Cette date, donnée par le premier éditeur, nous paraît très douteuse. » — Cette lettre pourrait bien être la première des lettres subsistantes à Thiériot, et avoir été écrite en 1715. La candeur des sentiments de Voltaire à l'égard du mensonge dénote son extrême jeunesse. L'épître dont il est question me paraît être la *Lettre à M. D... au sujet du prix de poésie donné par l'Académie française en l'année 1714*, t. XXII, p. 1; cf. Bengesco, II, 1. L'abbé du Jarry avait publié des *Essais de Sermons pour les Dominicales et l'Avent*, Paris, 1696, in-8°, 3 vol. Son apologiste

est La Motte-Houdart. « M. le G. P. » est évidemment le Grand-Prieur Philippe de Vendôme, revenu de Lyon tout de suite après la mort de Louis XIV (v. Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 96) en septembre 1715. A la vérité, la *Bibliothèque choisie* ne fut publiée par Le Clerc que de 1703 à 1713. Mais Voltaire, dans sa correspondance, ne cite presque jamais exactement les titres de journaux. Il y eut d'ailleurs une *Nouvelle bibliothèque choisie* en 1714 (E. Hatin, Bibliographie de la presse périodique, p. 38) et Voltaire entend parler ici sans doute d'un recueil qui avait succédé aux deux premiers, peut-être la *Bibliothèque ancienne et moderne* de Leclerc (E. Hatin, p. 34). — « Je n'ai pu voir, dit Beuchot, l'édition de cette lettre [à M. D...] qui a dû être faite dans le temps. » Peut-être, Voltaire ayant renoncé à la faire paraître dans un périodique de Hollande, la plus ancienne édition se trouve-t-elle bien dans les *Réflexions*, etc., Amsterdam, 1717, in-12. J'avais d'abord pensé que l'épître à laquelle fait allusion Voltaire est *Le Bourbier* (Bengesco, I, 191), satire à forme d'épître (Adonc, amis, si, quand ferez voyage, Vous abordez la poétique plage...), mais *Le Bourbier* parut dans le numéro du 6 avril 1715 des *Nouvelles littéraires* de du Sauzet, et le Grand-Prieur ne revint à Paris qu'en septembre.

P. 403. *au lieutenant de police, mai ou juin 1738* : « un *Almanach du Diable* » : cf. t. XXXIV, p. 427, avec la n. 2, et 449.

P. 409, *à Marville, 22 octobre 1744* : « il voyait bien que celui-là était de moi »; cf. t. XXXVI, p. 317, à d'Argental, août 1744 : « s'il est bien vrai que le roi dit de lui même que l'*Ode de M^me^ Bienvenu était trop mauvaise pour être de moi...* » Il s'agit du *Discours en vers sur les événements de l'année 1744* (v. Bengesco, I, 464).

P. 412, *au C^te^ d'Argenson, 14 février 1754.* « Un missionnaire jésuite nommé Menar. » Il faut lire Mérat, comme l'a fait observer M. A. Collignon (v. t. LI, p. II) : cf. t. XXXVIII, p. 173.

P. 418, *à M^me^ de Fontaine, 6 auguste.* Ajouter : 1757. v. le *Précis du Siècle de Louis XV*, fin du ch. XXXII. — « le 24 juin » : ne faut-il pas lire « 24 », ou même « 29 juillet »? La bataille d'Hastembeck est du 29 juillet 1757. — « Hamelin », lire : « Hameln » (près d'Hastembeck).

P. 419, *à M. Fabry, aux Délices, 30.* Ajouter : novembre 1759 : Silhouette a quitté le contrôle général le 21 novembre 1759[1]. — Sur l'affaire Panchaud, de *La Perrière*, cf. 3 décembre 1759, à de Brosses, t. XL. p. 245.

P. 420, *à M. Jallabert.* « Jalabert a été nommé syndic le 6 janvier 1765, ce qui détermine la date de ce billet » (E. Ritter).

P. 426, *à Moultou.* Voltaire parle de la question du rappel des protestants dans une lettre du 11 mars 1764, à Moulton, t. XLIII, p. 156.

P. 426, *à Algarotti*; donnée comme inédite, mais imprimée déjà t. XL, p. 533, avec quelques différences. Elle est de septembre 1760.

1. M. Eug. Ritter avait déjà daté exactement cette lettre. Il ajoute que « le colonel Pretet » est sans doute « le colonel Pictet ».

P. 428, *à M. Jallabert, syndic de Genève*. Le titre : « syndic de Genève » a sans doute été ajouté par l'éditeur. La lettre pourrait bien être en effet de juillet 1755 : v. à d'Argental, 28 juillet , t. XXXVIII, p. 415 ; à Tronchin de Lyon, 8 août 1755, p. 430; à Thiériot, 10 septembre 1755 (où les mêmes vers sont cités), p. 456. Chouet était premier syndic en août 1755 à Genève (v. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 111). Les trois autres « syndics régnants » étaient Favre, Cramer et Trembley.

P. 429, *n° 10267, à Gabriel Cramer*. Les alinéas 2 et 3 ne sont pas de 1759. L'édition Cramer de *La Pucelle* est de 1761. L'impression de l'*Histoire générale* (édition de 1761) a commencé au début de 1761. Le premier envoi que Voltaire fasse de cette nouvelle édition, encore incomplète, est du 16 septembre 1761, à M^me^ du Deffant, t. XLI, p. 444.

P. 430, *à Ribotte, octobre 1761*. Ajouter que le pasteur Rochette fut pendu le 18 février 1762, et que la lettre au M^al^ de Richelieu citée p. 431, note, est du 27 novembre 1761 : t. XLI, p. 542.

P. 432, *à Ribotte, 28 septembre 1763* : « un *Petit catéchisme de l'honnête homme* » : v. le t. XXIV, p. 523.

P. 433, *à Ribotte*, postérieure au 16 mars 1763 (et non 1764). La relation qui amuse toute la cour est celle qu'on trouve t. XXIV, p. 461; la chanson que tout le monde chante à table avait été envoyée à d'Alembert le 21 février 1763; c'est l'*Hymne chanté au village de Pompignan*, v. t. X, et t. XXIV, p. 456. L'arrêt du conseil avait été rendu le 7 mars 1763 : v. t. XLII, p. 428, à Ribotte, 16 mars 1763.

P. 434, *à Ribotte* : « la comédie de Henri IV », la *Partie de chasse de Henri IV*, par Collé, v. t. XLII, p. 93, n. 4.

P. 434, *à Moultou*. C'est en 1763 que Voltaire avait commencé à s'occuper des Sirven : v. t. XLII, p. 434, à Audibert, 12 juin 1763. Il reprit leur cause en main avec vigueur en 1765, : v. à Damilaville, 1^er^ mars 1765, t. XLIII, p. 476. Sirven était chez Voltaire le 22 avril 1765 (à Damilaville). La lettre à Moultou doit être de 1764. — « On nous trompait quand on nous promettait de la douceur » : cf. à Moultou, 9 novembre 1764, t. XLIII, p. 372 : « n'oubliez pas, mon cher philosophe, ce mot admirable qu'un grand ministre m'écrit : « nous prenez-vous pour des gens absurdes et pour des persécuteurs? » Voltaire fait ici allusion à une lettre de Choiseul, du 27 octobre 1764; v. Calmettes, p. 185. — « Auprès d'un athée qui cherche à plaire à des fanatiques »; l'athée doit être le maréchal de Richelieu; cf. ici la n. p. 431, et t. XLIV, p. 426, à M^me^ de S^t^-Julien. — « ... de très tristes raisons me forcent de ne pas écrire un seul mot par la poste sur la tolérance et sur la justice qu'on fait aux hommes. » Si la lettre est bien de 1764, c'est l'année où parut (en juillet) le *Dictionnaire philosophique*, cause de grands tracas pour Voltaire. On s'expliquerait ainsi l'extrême réserve de cette lettre à Moultou sur les Sirven (v. Bengesco, I, 413).

P. 435, *à Moultou, 9 décembre*; imprimée déjà t. XLIII, p. 396, sous la date du 9 décembre 1764.

P. 435, *à Moultou, le 20 au soir.* « Le conseiller J.-J. Mallet est mort le 18 décembre 1767; le billet de Voltaire est par conséquent du 20 décembre 1767. » (E. Ritter.) — « L'affaire des Sirven est toujours prête à être rapportée et ne se rapporte point. » C'était Chardon qui devait rapporter cette affaire au conseil (v. t. XLV, p. 281, à Cassen, 2 juin 1767). Il est arrêté tout net lorsqu'il allait rapporter l'affaire des Sirven : p. 471, 29 décembre 1767; cf. p. 462, 23 décembre 1767; p. 514, 3 février 1768, à Moultou : « le procès doit avoir été rapporté vendredi dernier 29 devant le roi. » — Il y avait en septembre 1767 un « édit tout prêt pour légitimer les mariages des réformés », mais qui ne put être signé.

P. 436, *n° 10281, à Moultou.* Il est peut-être ici question de *l'Homme sauvage*, roman de Mercier, quelque temps attribué à Diderot : v. 19 juin 1767, à d'Alembert, t. XLV, p. 294.

P. 436, *n° 10282, à Moultou, 18 décembre.* Ajouter : 1763; v. t. XLIII, p. 46 et suiv., les lettres des 9 décembre 1763 et jours suivants.

P. 436, *n° 10283, à Moultou.* Sans doute de 1774, sous Louis XVI : Maurepas est ministre d'Etat, il y a fermentation parlementaire : la tolérance va bientôt venir, mais est encore à Versailles sous la clef. — Un galérien a été délivré, il en reste 23 aux fers. Sur les libérations de galériens, v. t. XLVI, p. 514, n. 4. Les deux derniers galériens protestants furent libérés en 1775. — « la fausseté de ce beau monument chinois dont Navarrète s'est tant moqué »; v. le chap. II de l'*Essai sur les mœurs*, t. XI, p. 180 : c'est une inscription en caractères syriaques et chinois, publiée par Kircher, dans sa *Sina illustrata*. Voltaire allait reprendre la question dans la 4e des *Lettres chinoises*, t. XXIX, p. 464[1]. — Le mot indéchiffrable de quatre ou cinq lettres est soit « Tacin » : v. t. XI, p. 180; soit « Judée » : v. t. XXIX, p. 465; probablement « Tacin » (cf. « du ciel », qu'avait cru lire Ath. Coquerel; en général, Voltaire écrit les noms propres par des minuscules).

P. 438, *n° 10286, à Moultou.* Ajouter : des premiers mois de 1763. Voltaire envoya le 2 janvier 1763, à Moultou, l'esquisse du *Traité sur la Tolérance*, v. t. XLII, p. 317.

P. 440, *à M***, 26 décembre 1764*; adressée soit à l'abbé Arnaud, soit à Suard, qui tous deux dirigeaient la *Gazette littéraire* : v. Bengesco, II, 129.

P. 442, n. Sur le voyage à Montpellier des deux Moultou, v. Desnoiresterres (*Voltaire et Genève*, p. 155), qui cite les lettres à d'Argental du 12 janvier 1765, t. XLIII, p. 435, et du 10 février. Le n° 10293 est sans doute du 11 ou du 12 janvier. Le 12 janvier était un samedi. « Les lettres du vendredi arrivent... le même jour que celles du samedi », or précisément le 12 Voltaire a réparé son oubli (t. XLIII, p. 435). Il avait dû écrire le 11 janvier (la lettre manque).

1. Le révolutionnaire chinois, docteur Sun Yat Sen (chrétien, nous dit-on), a cité cette « inscription nestorienne de Sian-Fou » dans un manifeste « aux nations amies » (publié par *le Temps* du 7 janvier 1912), pour prouver la tolérance religieuse des Chinois d'avant l'usurpation mandchoue.

P. 444, *à Moultou, mercredi soir.* La lettre du vendredi étant du 11 janvier, celle-ci est du mercredi 23 janvier.

P. 445, *n° 10297, à Moultou.* Cette lettre du jeudi doit avoir été écrite le 31 janvier : cf. n° 10296 (mercredi soir 23 janvier) : « si dans huit jours vous ne recevez pas le passeport... »

P. 446, *à Moultou, lundi matin.* Cette lettre est de 1768; le voyage dont il est question n'est pas celui de Montpellier (1765) : v. Bengesco, II, 170, et la n. 4.

P. 450, *à Moultou, 23 mars 1765 (1766?)*; non, mars 1768. M^me^ Denis avait quitté Ferney le 3 mars 1768. V. la lettre du 4 avril 1768 à M. et M^me^ de Florian.

P. 455, *à d'Argental, 20 avril 1769.* « L'auteur du *Catéchumène* » : Bordes, de Lyon. — « Croyez-vous qu'on rembourse les actions des particuliers sur la caisse d'escompte? » Cf. t. XLVII, p. 5 : « on m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de la Borde était exilé, mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte. »

P. 456, *à M****. La lettre est de 1759 ou des premiers mois de 1760. M^me^ d'Épinay s'était fait inoculer en août ou septembre. Maupertuis est mort le 27 juillet 1759. — « La mode est-elle toujours dans les académies... » Cf. à Thiériot, 22 février 1760 : « M. Lefranc de Pompignan a-t-il fait un bel éloge de Maupertuis? A-t-il bien prôné la religion de cet athée? » Pompignan fit tout cela le 10 mars 1760, jour où il prit séance. Cf. *Les Quand*, t. XXIV, p. 112. — V. encore la lettre de Thiériot à Voltaire, 4 octobre 1759, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1908, p. 348.

P. 461, *n° 10315, à Rieu.* Sans doute de 1775.

P. 462, *n° 10316, à Rieu.* « Le Tractatus theologicus-politicus » : de Spinoza; — « le livre anglais » : peut-être l'*Examen important de milord Bolingbroke* (1766; v. Bengesco, II, 195).

P. 463, *n° 10321, à Rieu* : 1768, v. Bengesco, II, 170, n. 4, et 221.

P. 464, *à Rieu, 27 février.* Peut-être 1768. « Pellet »; Guillaume Pelet, libraire de Genève, v. n° 10339, p. 470. Le *Sermon* envoyé par Voltaire peut être le *Sermon prêché à Bâle le premier jour de l'an 1768, par Josias Rossette, ministre de l'Évangile* : v. Bengesco, II, 220.

P. 464, *à Rieu, 5 novembre au soir.* Sans doute 1766. Il s'agit des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, publiées par Robinet. Voltaire attribua la publication à La Beaumelle. V. les lettres à du Clairon du 4 novembre 1766 (t. XLIV, p. 489) et à d'Argental, 28 novembre 1766 (p. 515). Cf. l'*Appel au public*, t. XXV, p. 579 (Bengesco, II, 177), et la quinzième des *Honnêtetés littéraires*, t. XXVI, p. 132 (Bengesco, II, 191).

P. 466, *n° 10326, à Rieu.* « M. Astier », commissaire (français) de marine en Hollande, que Voltaire faisait recommander en août et septembre 1765 au duc de Praslin pour le poste de résident de France à Genève : t. XLIV, p. 50, 59 et 61.

P. 466, *n° 10327, à Rieu.* Doit être antérieure à la précédente. —

« Voici la copie de ce que j'écris à M. le grand pensionnaire. » Pieter Steyn de 1749 à 1772 et Pieter Van Bleiswijk de 1772 à 1787 furent grands pensionnaires de Hollande. (Stokvis, *Manuel d'Histoire, de Généalogie et de Chronologie...* t. III, Leide, 1890-93, p. 468.)

P. 467, n° *10329*, *à Rieu* : « *L'Espion chinois* » par A. Goudar, Cologne, 1765, 68, 74, 6 vol. in-12. *L'Espion Turc à Francfort...* Londres, 1741, in-12, par le C^te^ de Vitt (Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, 3^e^ éd.).

P. 468, n° *10333*, *à Rieu*. Les pots-pourris sont sans doute les volumes des *Nouveaux Mélanges*, in-8°; Bengesco, IV, 230 et suiv. Les « rogatons in-4° pour le pot-pourri » doivent être pour l'édition in-4° : Bengesco, IV, 73 et suiv. (t. XIV à XVII, Mélanges, Genève, 1771; t. XXI à XXIV, Questions sur l'Encyclopédie, Genève, 1774 : Bengesco, IV, 75).

P. 468, n° *10334*, *à Rieu*. « Les *Doutes sur la religion*, etc. », Londres, 1767, in-12 (Barbier, I, 1119). — « *L'Esprit* du clergé, etc. », de Trenchard et Gordon, refait et *athéisé* par d'Holbach et Naigeon (Barbier, II, 181), Londres (Amsterdam, M.-M. Rey), 2 vol. in-8°, 1767. — « La *Théologie portative* de l'abbé Bernier » est de d'Holbach (v. la lettre de d'Alembert, 14 auguste 1767, t. XLV, p. 353, et la lettre à l'évêque d'Annecy, juin 1769, t. XXVIII, p. 73). Elle parut en 1767. — « Le recueil de Passeran. » C'est le *Recueil de pièces curieuses*, Rotterdam, 1736, in-8°, du C^te^ de Passerani, libre-penseur piémontais.

P. 469, n° *10336*, *à Rieu* : 1767. *Les Scythes* furent représentés pour la première fois à Paris le 26 mars 1767 : v. Bengesco, I, 68-70.

P. 469, n° *10337*, *à Rieu*, *samedi soir* : 14 mars 1767. Le Dauphin mourut le 13 mars 1767. V. les lettres du 11 mars 1767 (mercredi) à Lekain, et du 16 mars (lundi) à Rochefort, t. XLV, p. 158 et 166.

P. 471, n° *10341*, *à Rieu*, *24 février au matin* : 1767. Rosimond était directeur de la troupe de Genève. Son théâtre fut brûlé par les Genevois en 1768 (à Taulès, 6 février 1768). Voltaire, le 11 mars 1767, écrit à Lekain : « on répète la pièce à Genève. »

P. 471, n° *10341*, *à Rieu*, *vendredi au soir*. Le 24 février 1767 était un mardi. Le 10341 doit donc être du vendredi suivant 27 février; cf. le n° 10343, qui doit être du 3 mars.

P. 473, n° *10345*, *à Rieu* : « on m'a parlé des *Homélies* ». Ce doivent être les *Homélies prononcées à Londres en 1765*, que les *Mémoires secrets* annonçaient le 10 mai 1767 (Bengesco, II, 198).

P. 473, n° *10346*, *à Rieu*, postérieur au n° 10353.

P. 474, n° *10347*, *à Rieu* : 1767 (cf. n° 10353). « Votre *Guillaume Tell* » tragédie de Lemierre (dont le nom est remplacé par des points à la 5^e^ ligne), 1766. V. t. XLIV, p. 520. Voltaire n'a pas encore lu *Guillaume Tell* le 30 décembre 1766 (à Hennin, t. XLIV, p. 565). — Sur l'édition de Genève des *Scythes*, v. Bengesco, I, 69-70.

P. 474, n° *10349*, *à Rieu*, *jeudi matin* : 1768, v. Bengesco, I, 175.

P. 475, *à Rieu*, *4 novembre*. V. le paragraphe *Du théâtre espagnol*

dans l'article *Art dramatique* des *Questions sur l'Encyclopédie*, 2e partie, 1770. La lettre est sans doute du 4 novembre 1769.

P. 475, *à Rieu 23 may* : 1767. Cf. la réponse de Rieu, citée t. XXVI, p. 404 (*Déf. de mon oncle*, XVIII) et datée du 20 mai 1767. L'une des deux dates est donc inexacte.

P. 476, *n° 10 353, à Rieu, 9 avril* : 1767. Il s'agit de l'édition des *Scythes* : v. n° 10347, et cf. Bengesco, I, 69-70; cf. le 10346, postérieur.

P. 477, *à Rieu, vendredi au soir 5 avril* : 1769. Cf. à Dupont, 4 avril 1769, t. XLIV, p. 305. Mais le 5 était un mercredi en 1769. Voltaire a dû écrire : « 7 avril ».

P. 478, *à Rieu, 1er mai 1767*. « Messieurs de Fournes », lire « de Tournes », libraires à Genève. Les Anglais et les Suisses écrivent aujourd'hui encore un T qui est tout à fait notre F moins la petite barre. Je me souviens d'avoir rencontré « Thalestris » (écrit sans doute Talestris par Voltaire) lu « Falestris » par les éditeurs. — «... Pour avoir imprimé la lettre de Rillet. » Théodore Rilliet; v. *La Guerre de Genève*, t. IX, p. 527 et suiv.

P. 478, *à Rieu, 9 mai 1769* : « l'impression des épîtres », des exemplaires de l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*, v. Bengesco, I, 243.

P. 480, *à Rieu, 26 février*. Sans doute 1764. Les premiers exemplaires du Corneille commenté sont arrivés à Paris dans les derniers jours de mars 1764 (Bengesco, II, 136). Quant au « Dictionnaire portatif », c'est le *Dictionnaire philosophique*. L'ouvrage a paru en juillet 1764 (Bengesco, I, 413).

P. 481, *à Rieu, 9 mars 1776* : « si le marché qu'on a fait n'est que pour 37 ». Il s'agit de l'édition encadrée de 1775, Cramer et Bardin; 37 volumes, plus 3 volumes de pièces détachées : Bengesco, IV, 94 et 99. — « la *Théologie portative* », de d'Holbach 1767, cf. ici p. 468; « la *Philosophie de la Nature* » de Delisle de Sales : v. Bengesco, IV, 99. Voltaire fait allusion aux arrêts du 9 septembre 1774 et du 16 février 1775.

P. 483, *à Jean Neaulme, 10 février 1754*. « Mon éloignement de la capitale dans ces conjectures. » Il y a bien « conjectures » dans *Le Livre* du 10 novembre 1882. Si la lettre est autographe, à moins d'un lapsus, Voltaire a écrit « conjonctures ». — « M. Cheisse. » M. Louis-D. Petit, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Leyde, à qui je me suis adressé, a eu l'obligeance de me répondre (décembre 1910) qu'il n'a pas trouvé en Hollande de renseignements sur M. Cheisse. Il n'a pas rencontré non plus de nouvelles lettres de Voltaire à Neaulme.

Appendice, à la suite de la *Table analytique* (1885).

Tome LII. — P. 556, *à Amelot, 21 juillet 1743*. « M. Van Hoey », ambassadeur des Provinces-Unies à Paris, cf. p. 574.

P. 564, *à Amelot, 27 août 1743* : « l'envoyé Burmania », commissaire

de la République à la cour de Vienne. V. l'article de M. F. Caussy, *Grande Revue*, 10 février 1911.

P. 573, *à Amelot, 29 janvier 1744.* « Le correspondant », c'est le ministre du roi de Prusse, Podewils, amant de la dame hollandaise mentionnée p. 572 : cf. t. XXXVI, p. 236, n. 1.

P. 574, *à Amelot, 5 février 1744* : « qui vous fait toujours citer l'Écriture sainte », c'est-à-dire : qui travestit votre langage en vous faisant parler à sa mode; cf. p. 576 (à Amelot, 20 avril 1744) : « l'orateur hollandais qui dit rarement ce qu'il faut dire, et qui vous fait toujours dire... »

P. 578, n. 1. Le P. Menoux est amusant quand il dénie à Voltaire le goût du travail. Mais Voltaire allait satisfaire son correspondant, — et plus qu'il ne l'eût souhaité, — en achevant l'*Essai sur les Mœurs*. — Quant au *Discours sur l'Histoire universelle*, il témoigne sans doute d'un immense travail, mais Bossuet n'en a pas moins utilisé grandement, parfois à peu près copié, sans la citer, la *Chronologie* de Pierre de Gaillard (1585) : v. les *Études et recherches sur Bossuet* de M. E. Jovy, Vitry-le-François, 1903. — *P. 579, n. 2* : Voltaire ne fait pas allusion aux *Mémoires secrets* de Mylord Bolingbroke, mais nomme la *Défense de Mylord Bolingbroke*, qu'il avait publiée en 1752 : v. Bengesco, II, 61, et Moland, t. XXIII, p. 547 et suiv. — Cf. à d'Argental, 16 avril 1754, t. XXXVIII, p. 206.

P. 580, *à Jalabert, juin 1755*, déjà publiée sous le n° 10266, t. L, p. 428.

P. 582, *à l'abbé Moussinot, 3 juillet 1755 ou 1756.* Plus probablement 1755. C'est en 1755 que Voltaire loua Monriond, et il y fit un séjour en décembre.

P. 582, *à Thiériot, Monriond, 2 juin (1756)*. Publiée tout au long, à sa véritable date (2 juin 1757), t. XXXIX, p. 215.

P. 583, *à Haller, 13 mars 1759*, v. Bengesco, II, 73 et IV, 340.

P. 585, *à Choiseul (1760)*. Cette lettre a été écrite entre le 6 juillet 1761 (à d'Argental, t. XLI, p. 357) et le 10 octobre 1761 (à Chenevières, t. XLI, p. 476). Cf. Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 70. Le 5 février 1761, Voltaire proposait à la duchesse de Saxe-Gotha de prendre Crommelin pour son ministre à Paris.

P. 585, *à Robert (1761)*. Cf. à La Chalotais, 28 février 1763, t. XLII, p. 404.

P. 588, *à Fyot de la Marche, 21 novembre (1761)*. « Pollio et ipse... » Virg., Buc. III, 86.

P. 589, *à Fyot de la Marche, 26 janvier 1762.* « Un autre La Marche » : le prince de La Marche-Conti, engagiste du pays de Gex. — « le *Manuel des Inquisiteurs* » de l'abbé Morellet, 1762, in-12.

P. 591, *à Fyot de la Marche*, « Ultima cælestum terras Astræa reliquit » : Ovide, Metam. I, 150.

P. 592, *à Fyot de la Marche, 16 juillet 1762* : « l'institution utile et digne de vous... » C'est sans doute l'hôpital fondé à Mervans.

V. une lettre de Voltaire qui est, il est vrai, du 30 janvier 1764 (t. XLIII, p. 108).

P. 594, *à Fyot de la Marche, 3 janvier 1763.* Noter l'expression « droits de contrôle », nous dirions : « droits d'enregistrement ». Cf. l'expression « contrôlé et insinué » qui signifie « enregistré ».

P. 597, *à Fyot de la Marche, 21 janvier 1763* : « le réquisitoire du procureur général de Provence », Rippert de Monclar.

P. 598, *à Fyot de la Marche, 14 mars 1764* : « un cousin de vingt-trois ans paralytique » : Daumart.

P. 603, *à Wagnière, 10 mai 1778* : « il n'y a que la seule lettre de M. Pasquier ». Ce doit être celle que Voltaire analyse sommairement, le 3 mars 1777 (à Richelieu, t. L, p. 198) et à laquelle il avait répondu le 20 septembre 1776 (t. L, p. 90). Il s'agissait de Lally.

P. 608, *Catalogue Dubrunfaut, n° 34, lettre s. d. adressée à M. de Marville.* Elle est de 1746, et concerne la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* : v. Bengesco, t. II, p. 41. Cf. 25 octobre 1745, à Querini, Moland, t. XXXVI, p. 405. De Marville a été lieutenant de police jusqu'en 1747, et a eu pour successeur Berryer. V. les lettres à Berryer du 30 juillet 1747, t. L, p. 411 ; et du 11 juin 1748, t. XXXVI p. 514.

P. 608, *Catalogue Dubrunfaut, n° 35, lettre s. d. à Mme de Vaux.* En 1769, M. de Vaux commande en Corse : v. une lettre de Hennin à Voltaire, 3 juillet 1769, et le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. XL. Mme Denis quitta Ferney pour Paris au début de mars 1768, et revint en octobre 1769 : Hennin, le 30 octobre, félicite Voltaire de son retour t. XLVI, p. 484). La lettre doit être de 1769.

Moland a encore publié quelques lettres dans l'*Appendice* de son tome XXXII, dont il a fait recomposer les dernières feuilles après l'achèvement de son édition. Voyez son tome I, page IV (1883).

CH. CHARROT.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Janvier-mars 1912, p. 180, l. 1. M. André Morize m'adresse amicalement cette rectification : « La protectrice de Thiériot, morte en janvier 1733, Mme de Fontaine-Martel, n'est pas « l'amie de Samuel Bernard ». — Le titre revient à Mme de Fontaine-Dancourt, fille du grand Dancourt, et qui mourut en 1740. — Elle habitait le château de Passy, don de Samuel Bernard, tandis que l'amie de Thieriot logeait près du Palais-Royal. » Je n'avais pas contrôlé le mot de Michelet. Peut-être est-il fondé sur l'épître « à Samuel Bernard, au nom de Mme de Fontaine-Martel », qu'on peut lire dans Moland, t. X, p. 230. Au reste, M. Morize entend « amie » au sens que la pudeur des journaux donne au mot depuis quelque temps. Et Mme de Fontaine-Martel peut avoir été l'amie de Samuel Bernard en tout bien tout honneur, tandis que Manon Dan-

court était l' « amie » comédienne, à qui l'on donne des châteaux, — quand on est Samuel Bernard.

P. 192, l. 3. Voltaire nous a conservé le prix des deux copies dans une note où l'on retrouve à la fois le client de mauvaise humeur et l'historien attentif à marquer la variation des prix suivant les temps : « Grande affaire de l'avocat du duc de Luxembourg, qui demanda 1 500 écus pour des plaidoyers. Aujourd'hui, La Tour, peintre en pastel, demande 1 800 livres pour deux copies qui valent 10 écus. » (T. XXXII, Moland, p. 597, *Sottisier*. La note fait partie d'un petit groupe intitulé *Générosité*. Voltaire n'entendait sans doute pas parler de la sienne.)

Juillet-septembre 1912, p. 655 (*note à la p. 105 du t. XXXVI*), *lire* : cette lettre est du 22 décembre ;

P. 673, l. 4. M. Georges-Antoine Bridel, ami fervent du vieux Lausanne et chercheur fort obligeant, a fait l'histoire de la maison du Grand-Chêne dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, 10 octobre 1911. — Puisque j'ai donné quelques renseignements sur les Délices (1912, p. 669, dern. ligne) et sur Tournay (1913, p. 171, l. 1), j'ajouterai ici deux mots sur Montriond. La maison de Voltaire existe encore, mais désaffectée : c'est un collège catholique. *Ecclesiae tradidit Voltaire.* Pas pour longtemps, hélas ! Il n'y a plus d'élèves. Le clos, bien carré, comprend encore un hectare, mais il a déjà été rogné du côté du crêt, les bâtisses l'enserrent et masquent la vue, tout à fait libre encore il y a vingt ans quand est venu s'établir là le propriétaire actuel, un abbé français qui m'a très aimablement accueilli. La pioche des démolisseurs est toute prête, et bientôt, là comme au Grand-Chêne, elle aura détruit un peu d'histoire. M. G. A. Bridel a parlé de Montriond en 1907 à l'école Vinet dans une causerie dont il veut bien me communiquer les notes : « La maison doit remonter aux dernières années du XVII^e^ siècle ou plus probablement aux premières du XVIII^e^. En 1679 le futur domaine n'est pas encore constitué. Dans le plan de 1722 il appartient au contrôleur Jean-Daniel de Crousaz ; quelque trente ans plus tard il est à MM. de Watteville et Jean-François Panchaud (M. de Giez qui y demeurait en était le gérant, si nous comprenons bien les lettres de Voltaire ». (Voir les lettres à de Brenles des 7 et 27 janvier et des 9 et 18 février 1755.)

P. 673 (*note à la p. 10 du t. XL*). Dans cette lettre à de Ruffey, p. 9, se trouve l'expression « monseigneur Paramont » ; il faut l'écrire en trois mots et sans majuscule : « mon seigneur paramont » est l'équivalent exact de « mon seigneur suzerain » qu'on lit p. 87, dans la lettre à de Ruffey du 2 mai 1759. L'expression n'a été recueillie ni par Littré, ni par Lacurne de Sainte-Palaye. Fr. Godefroy la donne, avec un exemple, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, au mot *paramont*.

P. 678. Il faudrait ajouter, après la note sur la lettre du 3 janvier 1761 à Fyot de la Marche fils, une note sur la lettre à Cramer, p. 158, Moland. Voltaire y dit : « *Corpus poetarum !...* Envoyez-le moi donc. » Une lettre inédite à G. Cramer, que j'ai vue, éclaircit l'allusion. Il s'agit

d'un « bouquin in-folio imprimé à Lyon, dans lequel on trouve tous nos plats poetes eveques ou non du 15 et 6ème siècle (*sic*), jen ay un besoin indispensable pour les notes crétiennes de Jeanne ». Je connais un *Chorus poetarum classicorum duplex, sacrorum et profanorum...* Lugduni, apud Ludovicum Muguet, MDCXVI, in-4, qui contient les poëtes des ve et vie siècles. Au chant XVI de la *Pucelle*, des notes de 1762 nomment Fortunat et saint Prosper.

P. 692, note, 1re ligne, lire : (ici p. 655).

Janvier-mars 1913, p. 185 (note à la p. 53 du t. XLVIII). Voltaire avait marqué sa gratitude à l'égard de Choiseul non seulement dans des lettres à Richelieu et à La Vrillière, mais publiquement, en deux passages de l'écrit intitulé *Les Peuples aux parlements* (1771, voir t. XXVIII, Moland, p. 413 et 416) et dans le 18e des *Fragments historiques sur l'Inde*, (août 1773, t. XXIX, p. 151). Je profite de l'occasion pour assurer que l'*Histoire du Parlement de Paris* (1769) où l'on voit assez souvent un acte de flagornerie envers Maupeau, n'est rien moins que cela : elle vaut à tous égards mieux que sa réputation et part d'un esprit fort libre.

P. 186, note 1, l. 5, lire : un peu de confiance.

P. 186 encore, j'aurais dû dire que contrairement à la légende (acceptée par M. Saveney-Saigey dans son excellent article sur *L'Histoire naturelle de Voltaire*, *R. des D. Mond.*, 15 janvier 1869, et par M. de Lanessan dans l'*Introduction* de son Buffon, 1885) c'est Buffon, qui dans la *Théorie de la terre*, article VIII, a attaqué en 1749, se moquant des idées exposées dans la *Dissertation* de 1745. Une note de l'édition de Kehl avait daté la *Dissertation* de 1749, par simple faute d'impression, probablement, puisque les éditeurs savaient l'*Histoire naturelle* postérieure (voir le t. XXIII, Moland, p. 219). Il n'en a pas fallu davantage pour que les rôles fussent retournés. On sait d'ailleurs que Buffon, en 1774, supprima sa note de 1749 et la remplaça par une autre élogieuse pour Voltaire, dont il reçut alors une lettre adressée à Archimède second. Buffon ne fut pas en reste de compliments et écrivit à Voltaire Ier le 12 novembre 1774 (t. XLIX Moland, p. 117 ; la note de la p. 118, contre l'évidence des textes qu'elle cite, fait naturellement de Voltaire l'agresseur et, pour ce faire, imagine une édition de Buffon en 1746).

P. 187 j'appelle Voltaire comme il s'appelle souvent lui-même, « l'éternel malade » et l'on a prétendu que, vigoureux comme il était, Voltaire tombait malade à son commandement. Quelquefois sans doute, pour échapper aux importuns ou pour se tirer d'un mauvais pas. Mais il suffit de lire dans Longchamp (1826, t. II, p. 214) le récit du troisième voyage en Lorraine, 1748, pour s'assurer que, le plus souvent, Voltaire n'avait pas besoin de feindre. En 1753, à l'annonce de sa commission, l'aimable Freytag le vit prêt à défaillir deux fois, et le fait est, ajoute-t-il, qu'il a l'air d'un squelette (Er... wurde wieder ziemlich schwach, wie Er denn wie ein Skelett aussiehet, t. XXXVIII, Moland, p. 30). « Quoi qu'il en soit, écrit Collini en novembre 1754, j'ai juré de

ne plus appartenir à aucun philosophe qui soit sec, pâle, hideux, et, ce qui pis est, toujours mourant » (t. XXXVIII, p. 289).

Il avait juré, mais il resta. De très méchante humeur encore, le 26 décembre (p. 307), il ne fait plus entendre aucune plainte le 31 janvier suivant (p. 334). Entre temps il montre Voltaire écrivant lettre sur lettre en faveur de Dupont (11 janvier, p. 317), et peut ainsi se rendre compte que Voltaire n'est pas « le plus dur et le plus fier des hommes ». Qu'il ne soit pas davantage le plus avare, et qu'il soit même libéral, c'est ce qu'apprend Collini quand il voit le train des Délices, et qu'il en profite (7 novembre 1755, p. 500). Et si Voltaire plus tard ne manque pas l'occasion de lui faire du bien, à lui aussi, même après avoir dû se séparer de lui, Collini sent l'injustice de ses appréciations premières et les corrige en toute équité dans le volume où il raconte son *séjour auprès de Voltaire* (1807, posthume). Aussi peut-on retenir ce dernier témoignage, bien qu'il soit en général d'une bonne critique de préférer le témoignage contemporain des faits. En 1754, Collini ne *sait* pas; il voit Voltaire dans un état de crise matérielle et morale, et il ne connaît pas les dessous qui expliquent les actes. Après l'aventure de Francfort, c'est la vie étroite et retirée de Strasbourg, près la Porte des Juifs, et de Colmar, rue des Juifs. Ce sont des embarras pécuniaires, momentanés, il est vrai, mais tels qu'un jour Dupont, par compassion, offre sa bourse (t. XXXVIII, p. 500). C'est la publication par Neaulme de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, publication qui entraîne et des inquiétudes perpétuelles sur l'endroit où il sera permis de planter sa tente, et la menace de confiscation des rentes viagères (voir les lettres des 28 février 1754, p. 179, 3 mars, p. 185, 10 mars, p. 187, 12 mars, p. 189, 21 mars, p. 197), et l'exil, un exil non officiel sans doute, mais parfaitement confirmé pas les propos de M^me^ de Pompadour (p. 152, à M^me^ de Pompadour, et p. 172, au comte d'Argenson). Dans ces circonstances, un homme de la santé et de l'irritabilité de Voltaire est bien excusable d'avoir fait passer quelques mauvais moments à son secrétaire, et le secrétaire mieux informé a pardonné, avant d'avoir eu besoin lui-même du pardon.

Sur l' « avarice » de Voltaire, Marmontel a donné, je crois, la note juste lorsqu'il a peint le grand homme marchandant un couteau de chasse et employant en vain, durant un quart d'heure tous ses tours d'éloquence et de séduction « non pas à épargner six francs qu'il aurait donnés à un pauvre, mais à donner à sa volonté l'empire de la persuasion. » (*Mémoires*, l. IV; 1, 295, éd. Tourneux.)

Au reste il semble que s'affaiblisse la tradition de malveillance soigneusement entretenue par les uns, et docilement acceptée par les autres, qui avaient peur de paraître dupes d'un homme si malin, — souvent si naïf en réalité. M. Philippe Godet, de Neuchâtel, que son origine et son éducation ne prédisposaient pas à la partialité pour Voltaire, a fait sur lui l'an dernier à Genève des conférences nettement favorables à son caractère, et tout récemment, M. Bonet-Maury, profes-

seur à la Faculté de théologie protestante de Paris, a pu présenter son éloge au congrès du progrès religieux et dire de lui qu'il avait conçu un idéal très élevé de religion. (*Temps* du 19 juillet 1913.)

Il est encore un point sur lequel je demande la permission de m'expliquer. J'ai proposé plusieurs corrections de texte, ne croyant pas qu'un respect fétichiste soit de mise quand il s'agit d'une correspondance. Mais ce n'est pas seulement dans les lettres qu'il faut corriger, c'est dans le reste des œuvres. Voltaire s'est toujours montré négligent et insouciant, l'œuvre une fois écrite. Il a laissé subsister des fautes insignifiantes (*contre Appien*, quelquefois, au lieu de *contre Apion*, écrit de Josèphe, mais peut-être y a t-il ici faute d'impression de l'édition de Kehl, ou de Beuchot, ou de Moland, XXV, 325, Moland ; *Castelverro*, XXIV, 213, pour *Castelvetro*, même observation), et d'autres bien plus considérables : XXIV, 212 : « C'est ainsi que Stobée parle dans ces spectacles sublimes » : le manuscrit portait sans doute « de ces spectacles » ; XI, 272, note (*Essai sur les Mœurs*, chap. XVIII) : *Code diplomatique* au lieu de *Corps diplomatique*. Il s'agit du recueil de Dumont, Amsterdam, 1726, où se trouve en effet, t. I, p. 4, le capitulaire de 806 que traduit Voltaire ; XI, 37 (*Philosophie de l'histoire*, chap. XII) : « Où pouvait donc être ce puissant empire d'Assyrie dont on a tant parlé, si ce n'est pas dans le pays des fables?... Qu'on ait appelé les nations voisines de l'Euphrate assyriennes, quand elles se furent étendues vers Damas, et qu'on ait appelé Assyriens les peuples de Syrie, quand ils s'approchèrent de l'Euphrate : c'est là où se peut réduire la difficulté. » Le parallélisme et l'opposition montrent qu'il faut lire *syriennes*, non *assyriennes*, et je m'étonne qu'il ne se soit rencontré personne de 1765 à 1878 et au delà pour le signaler ; XXVI, 326 (*Homélie sur l'athéisme*) on lit : « l'*Ézour-Veidam* qui est le commencement du *Veidam* » : d'après le chap. IV de l'Essai sur les mœurs, il faut lire *commentaire*, et non *commencement*.

Aussi bien des coquilles de cette espèce se rencontrent-elles chez des écrivains modernes plus soigneux de corriger leurs épreuves. Renan affectionne le mot *polarisation* : or je lis dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*, 1890, p. 10 : « par une sorte de popularisation en vertu de laquelle chaque idée a ici-bas ses représentants exclusifs... » Au t. II, p. 37 de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, par M. Maspero, 1897, l'imprimé porte « la prospérité » pour « la postérité du conquérant ». Il serait facile de multiplier les exemples.

Enfin au début de cet article (1912, p. 172) j'ai prié MM. les conservateurs de bibliothèques publiques de vouloir bien rapprocher le texte des manuscrits qu'elles peuvent posséder du texte des éditions Beuchot ou Moland. Il est juste que je mette la chose en train par la comparaison du texte de Moland avec les autographes qui sont à la Bibliothèque municipale de Besançon (je néglige les simples différences d'orthographe) : *t. XXXV, Moland, p. 1-17, n° 1049*. Autographe, sans date. Suscription : « a monsieur | Monsieur de burigni | chez madame

de Vertillac | porte Saint honoré | à Paris. » Après « documents » un point et ensuite une minuscule. — « pour mettre a fin la grande entreprise » (et non « pour mettre fin à » — « incapable. car il est votre ami » (« car » omis dans les éditions) — « les sceleratesses » (et non « la scélératesse »). — Signature autographe : « Voltaire ».

Sur la 4e page se trouvait le début d'une lettre à Moussinot : « mon cher abbé avant de recevoir de vos nouvelles je commence toujours a bon compte cette lettre en vous disant que vous êtes prié d'envoyer 12 £. au college de Montaigu a un pauvre étudiant nommé l'abbé du pré » ; Voltaire a biffé et écrit en travers pour Burigny : « pardon monsieur je ne m'étois pas apercu que javois écrit de ce coté ». Ce bout de billet à Moussinot est inédit; cf. t. XXXV, p. 98, à Moussinot : « ce 8 [janvier 1739] Je vous prie d'envoyer chercher un jeune étudiant du collège de Montaigu, nommé l'abbé Dupré, et de lui donner 6 livres. »

T. XXXVI, p. 511. Suscription (autographe) : « a madame | madame agathe truchis de la grange | religieuse de la visitation de ste marie | a Beaune ». Puis vient en autographe le mot « Prologue »; ensuite, de la main d'un secrétaire, les vers qu'on trouve t. X, Moland, p. 539 (Poésies mêlées, n° 166). Il y a dans le ms : « des feroces vertus » « des regards si doux », « pour vous et pour ces lieux », « leurs grandeurs », « sur des peuples soumis ». Le corps de la lettre est autographe : « que dire sur jules cesar » (et non « de Jules César »). La date se trouve à la fin de la lettre, à gauche de la signature.

T. XLI, p. 2. Suscription (d'une main ancienne) : « a m. le marquis de Chauvelin | ambassadeur a Turin ». Le reste autographe : « aux délices 3 octb 1760 » — « a monsieur et a madame » en toutes lettres. — « changer de chemises ». — « Si la cour de touttes les russies » (et non « de Russie ») — « ne pouvait subsister » (et non ne pourrait » — « la livonie. et voyla » (les éditions ajoutent «etc»). — Un point et non nu ! après « sans souci ». — « sir politic » non souligné. — Deux points après « pas tant » ; un point après « sur terre ». — Voltaire ne met pas à la ligne après « pauvres diables ». — Un point après « de vos vainqueurs ». — Pas de nouvel alinéa aux mots « le zele ». — « Ponticheri » — « Monsieur Berrier » — Un point après « commodore ». Et la quatrième page se termine là. Il y a encore quatre alinéas dans les éditions : c'est sans doute que la fin du manuscrit original a disparu.

T. XLIII, p. 305. « Lettre de Voltaire » (ces mots d'une autre main) | « a m. le mis chauvelin | ambassadeur a Turin f » (?). Autographe. « a ferney 28 auguste 1764 » (le *4* à tort corrigé en *5*). — « m. le duc de rendan » — « encor pourai-je » — « mais je n'écris qu'en cas que » (et non « qu'autant que »).

On le voit, nous n'avons qu'à peu près le texte des lettres de Voltaire. Et par là je me trouve peut-être excusé, sinon justifié, d'avoir mis bout à bout, à propos de l'écrivain le plus vif qui soit, tant de pages de pesantes broutilles.

Ch. Charrot.

COMPTES RENDUS

Louis Roche, ancien élève de l'École Normale supérieure, **La Vie de Jean de La Fontaine**, *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, 1913, in-16 de II-412 p.

Après le copieux Walckenaer, après le judicieux Paul Mesnard, il semblait que la biographie de l'auteur des *Fables* ne fût plus à faire. Voici pourtant une œuvre à la fois agréable et neuve, qui est d'un lettré et d'un historien : dans un récit très exact, M. Louis Roche nous donne un La Fontaine très vivant. Grâce à lui, nous entrons dans l'intimité du poète, nous le voyons, non seulement se mêler à la vie de son temps, pénétrer dans toute sorte de mondes, mais encore flâner devant nous, rêver, savourer la douceur des demi-sommeils, s'épanouir parmi le luxe de Fouquet, enrichir partout son expérience, profiter de tout pour faire son œuvre. Bref, c'est bien une vie de poète qui nous est *contée*, et nous y prenons un plaisir extrême, car le conteur a mis dans son livre un peu du charme de La Fontaine. Sans doute, on pourrait faire à M. Roche certaines critiques : lui reprocher d'avoir multiplié les petits détails, d'avoir trop voulu faire un sort à chacun, et de ne pas avoir toujours su dégager l'essentiel; de nous conduire parfois très lentement, et sans nous montrer le but, par de petits chemins tout parsemés de roses. Mais, dans l'ensemble, son œuvre est très attachante, très agréable et très française.

Elle n'est pas moins instructive; elle l'est même à tel point qu'on regrette l'absence d'un index qui permettrait de recourir plus aisément à l'érudition de l'auteur[1]. Cela dit, cherchons, en passant son livre en revue, à signaler quelques-uns des détails les plus nouveaux.

On sacrifie d'ordinaire la jeunesse du poète : bien à tort, puisque c'est la période de préparation, celle où les influences sont les plus profondes. Bien qu'on ne puisse guère la connaître, M. Roche n'a pas craint de s'y arrêter. C'est d'abord le cadre, cette petite ville de Château-Thierry, où La Fontaine passa son enfance; puis la fin des études, qui l'amena à Paris vers la quinzième année (la chose paraît à M. Roche tout à fait certaine; accordons-lui qu'elle est infiniment probable); puis le passage à l'Oratoire, très bien mis en lumière d'après le P. Batterel, il faut noter ici l'amitié du jeune homme avec le P. Desmares, l'hôte de La Rochefoucauld dans l'hôtel de la rue de Seine. Sorti de l'Oratoire, La Fontaine revient chez lui, flâne, fait des lectures, suit des rêves d'amour jusqu'au jour où une ode de Malherbe lui révèle sa vocation.

Tout en faisant son droit, ici ou là (les précisions nous manquent), il vit tantôt à Paris, où il se fait beaucoup de relations, notamment dans le monde gassendiste (ceci est neuf et intéressant), tantôt à Château-Thierry, où

1. Malgré l'abondance des notes, l'appareil de cette érudition laisse à désirer. On y trouve des indications comme celles-ci : Mesnard, *Grands Écrivains* (p. 18), d'Olivet (p. 41), *Archives*, Aisne (p. 90), Dangeau (p. 321), Lettre de Vergier à Mme d'Herwart (p. 340. Laquelle? il y en a plusieurs). Pourquoi M. R. écrit-il toujours Walkenaer, sans *c*?

M. Roche nous le montre au milieu de ses innombrables cousins ou amis, vivant d'une vie joyeuse et galante. Mariage, lune de miel, désaccord conjugal : laissons cette matière fort discutée mais peu historique. Rappelons plutôt que le maître des Eaux et Forêts n'entre en fonctions qu'en 1652, et que ces fonctions (quoi qu'en pense M. Michaut) auront quelque influence dans la formation du futur poète. M. Roche, qui les a décrites non sans charme, se passionne ensuite pour la séparation de biens et pour la question d'argent. Ce point est encore loin d'être élucidé; mais on entrevoit bien que le poète, en dépit des airs qu'il se donne, ne sera pas le dissipateur léger que peint la légende, et que l'héritage paternel sera pour lui un boulet qu'il traînera pendant des années.

Sa vie chez Fouquet nous était connue. Dans la période qui suit, M. Roche montre bien comment le poète s'essaie en même temps dans les Contes et dans les Fables, avant même de suivre son oncle dans un exil volontaire ou non. De retour du Limousin, il entre au Luxembourg comme gentilhomme servant; maigre situation que son biographe nous révèle d'après un manuscrit de l'Arsenal : 200 livres de gages. Et voici les réunions des quatre amis, les relations avec La Rochefoucauld et La Fayette; le salon, jadis mal connu, des La Sablière (rue des Fossés-Montmartre, et non pas, comme on disait, rue Saint-Honoré). Au milieu de ces plaisirs, comme de ses affaires, le poète prépare et publie ses *Fables*. C'est alors qu'il voit un moment Brienne, l'auteur du *Recueil de Poésies chrétiennes et morales* (1670) dédié à l'aîné des jeunes Conti, auteur aussi de la Préface, qui a été attribuée sans raison à La Fontaine[1]. Ces relations avec Brienne font mieux comprendre comment La Fontaine fut conduit à rimer, d'après d'Andilly, l'histoire de saint Malc.

Exilé du Luxembourg par la mort de « la vieille Madame », il allait être recueilli, comme chacun sait, par Mme de la Sablière. Mais pourquoi parlait-on si peu du mari? M. Roche nous apprend que Mme de la Sablière vivait, depuis trois ou quatre ans, séparée de son mari et de ses enfants et qu'elle habitait alors dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. Agréablement installé chez elle, La Fontaine y voit souvent Charles Perrault, et, tous les jours, le médecin-voyageur Bernier. Un peu grâce à celui-ci, il devient de plus en plus philosophe. Il a d'ailleurs, pour livre de chevet, moins l'œuvre de Gassendi que la *Sagesse* de Charron : M. Roche le prouve par une série de rapprochements très neufs, qu'on fera bien d'aller chercher à l'Appendice.

Désormais, lorsqu'il a publié ses secondes *Fables*, le poète a presque fini son œuvre. Mais la tâche du biographe n'est pas terminée. Il nous fait voir La Fontaine, qui a suivi son amie rue Saint-Honoré (sans toutefois être logé dans son hôtel), se poussant à l'Académie, réagissant contre les tristesses de la Révocation, et plus tard, quand Mme de la Sablière est devenue dévote, se réfugiant chez les d'Hervart, ou tendant la main aux Vendôme. A ce moment, M. Roche tire de l'ombre certain « hôte », que le poète devait payer autrement qu'en monnaie de rimes. Il était bon de présenter ce personnage importun à ceux qui s'imaginent trop volontiers un La Fontaine logé et nourri par définition, défrayé de tout par l'amitié.

A propos de la Révocation, nous ferons observer à M. Roche que La Fontaine a dû compatir assez allègrement aux infortunes de ses amis, puisqu'elles ne l'ont pas empêché d'écrire ces vers peu attendris :

> Louis a banni de la France
> L'hérétique et très sotte engeance[2].

Et quant au séjour du poète chez les d'Hervart, on pourrait reprocher au biographe d'avoir, avec une indulgence souriante, glissé sur les plus

1. Par M. Plan (*Mercure*, 1900).
2. La Fontaine (*Grands Écrivains*), t. IX, p. 445 (lettre au duc de Vendôme).

fâcheuses faiblesses de son héros, s'il n'était pas plus équitable de dire simplement qu'il a fait trop bon marché du témoignage de l'abbé Vergier [1]. Que Vergier, l'auteur des *Contes* que l'on sait, ait été un polisson, voilà qui est entendu; il n'en est pas moins vrai qu'il nous décrit au vif le manège de La Fontaine auprès de la jeune mademoiselle de Beaulieu, et que nous entrevoyons un céladon septuagénaire assez répugnant. Le ton enjoué de la lettre de Vergier ne laisse supposer chez lui aucune indignation, et doit exclure de notre part tout soupçon de calomnie. Malheureusement, M. Roche ne cite que les vers anodins qui terminent cette lettre.

Pour raconter les dernières luttes du poète contre la vieillesse, lutte qui s'est animée pendant quelques mois d'une activité tout à fait gaillarde, M. Roche a su tirer parti de la précieuse lettre publiée naguère par les *Bibliophiles Lyonnais*, et reproduite par cette *Revue* en 1911 (p. 443).

Le livre se termine par un Épilogue où le biographe, trop brièvement selon nous, ramasse quelques-unes de ses impressions. Nous voudrions que, moins pressé de finir, il eût développé cette conclusion et insisté lui-même sur les caractères qui distinguent son La Fontaine du Bonhomme traditionnel.

Tel qu'il est, cet ouvrage est une introduction naturelle et indispensable à l'étude de notre poète. Il nous fait entrer plus avant dans la connaissance de l'homme, si nécessaire ici à l'intelligence de l'œuvre. M. Roche nous a donné, croyons-nous, toute la vérité humaine et historique à laquelle nous pouvions atteindre. Il faut donc inviter à se reporter à son livre tous les lecteurs du fabuliste; ils y acquerront, par surcroît, une connaissance plus intime des hommes et des choses de la seconde moitié du XVII[e] siècle.

CHARLES COMTE.

J.-B. SABRIÉ, docteur ès lettres. **De l'humanisme au rationalisme : Pierre Charron** (1541-1603), l'homme, l'œuvre, l'influence. *Paris, Félix Alcan*, 1913, in-8° de 552 p. Prix : 10 fr.

Cet important travail est remarquable par la largeur des vues, la belle ordonnance du plan, l'ampleur des développements et l'élégance du style. On ne s'étonne donc pas qu'il ait valu à son auteur, en l'Université de Toulouse, le grade de docteur ès lettres avec la mention *très honorable*.

Ce n'est pas qu'il apporte beaucoup de renseignements nouveaux sur la biographie de Charron : après M. L. Auvray et M. P. Bonnefon, il restait bien peu à glaner [2]. Mais M. Sabrié a fait des documents le meilleur usage possible, et ce n'est pas sa faute si la vie de Charron présente encore des lacunes [3]; du moins il a ce mérite, d'avoir fait connaître les différents milieux où a vécu cet écrivain, soit à Paris, soit en province, et les personnages avec lesquels il a été en rapport dans les situations qu'il a successivement occupées.

1. Lettre de Vergier à M[me] d'Hervart (*Œuvres*, éd. de Londres, 1780, t. III, p. 192).

2. On doit à M. Auvray la publication d'une quarantaine de lettres de Charron dans la *Revue d'Histoire littéraire*, année 1894; et M. Bonnefon a consacré à l'auteur de *la Sagesse* une bonne partie de son ouvrage : *Montaigne et ses amis*, Paris, 1898, t. II, p. 211 à 311.

3 L'incident qui se produisit aux funérailles de Charron et dont parle M. Sabrié (p. 120 et 121), est confirmé par une note des *Discours chrétiens* (édition de 1604, p. 145) : « L'auteur a été rapporté pour vif du tombeau, puis le lendemain, 18 novembre 1603, inhumé en l'église Saint-Hilaire, à Paris ».

L'histoire des ouvrages de Charron laisse peu de chose à désirer : M. Sabrié nous apprend dans quelles circonstances ils furent composés, les sources où leur auteur a puisé [1], sans être dépourvu de toute originalité, les changements qui y ont été apportés et l'accueil qu'ils ont reçu des contemporains, et il nous fait connaître le contenu de ces écrits par de lumineuses analyses.

Il reste pourtant deux points obscurs, et M. Sabrié ne semble pas s'en être aperçu. C'est au sujet des *Discours chrétiens*. M. Sabrié en cite une édition donnée à Bordeaux par Simon Millanges, dont l'achevé d'imprimer est du 6 février 1601, et qui porte la mention : *Seconde partie*. N'y avait-il pas lieu de rechercher la *Première partie* de ces *Discours*, dont personne ne parle et dont il n'y a aucune trace, pas même dans *Toutes les œuvres de Pierre Charron, revues, corrigées et augmentées* (Paris, 1635, in-4)? D'autre part, à en juger par la dédicace de cette *seconde partie*, il semble que le sujet en était, du moins en partie, le même que celui des *Discours chrétiens* imprimés à Paris en 1604, sous ce titre : *Discours chrétiens de la Divinité, création, rédemption et octaves du Saint Sacrement*. En effet, dans la dédicace à Jean du Chemin, évêque de Condom, Charron disait (1601) : « ... J'ai choisi de plusieurs discours que j'avais prononcés quelques-uns plus prêts, lesquels appartiennent au saint mystère de la Rédemption... pour vous les présenter et mettre au jour sous votre nom, avec ceux du Saint Sacrement que je viens d'offrir à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime cardinal de Sourdis, notre archevêque, afin qu'ensemble ils fassent un juste livre ». Faut-il en conclure que, dans les *Discours* de 1604, la *Rédemption et octaves du Saint-Sacrement* voyait le jour pour la seconde fois et que seules *la Divinité* et *la Création* étaient inédites? C'est, du reste, ce qui semble ressortir de la correspondance de Charron; car, dans les lettres de 1602 et 1603, où il parle des *Discours chrétiens* à faire imprimer, il ne mentionne en particulier que *la Divinité* et *la Création* [2].

D'un autre côté, il aurait fallu faire remarquer que *la Création* (c'est-à-dire la physique, ou cosmologie, et la psychologie) qui, dans les *Discours chrétiens* de 1604, occupe les pages 98 à 187, est transcrite à peu près littéralement de *la Sagesse*. Mais, ce dernier ouvrage étant de 1601, comment Charron écrit-il [3] en 1603 qu'il vient d'achever *la Création* [4]?

1. Parmi ces sources, M. Sabrié mentionne l'*Examen des aptitudes* de J. Huarte ; mais pourquoi renvoyer à la traduction qu'en a faite Fr. Savinien d'Alquié (Amsterdam, 1672, in-12), que Charron n'a certainement pas vue, tandis qu'il a pu se servir de celle de Gabriel Chappuys, *Anacrise ou jugement et examen des esprits*, Lyon, 1850, in-12? M. Sabrié assure que Charron a utilisé le *Théâtre de la nature* de Bodin de la traduction de Fr. de Fougerolles, Lyon, 1597; Charron, dans sa lettre du 15 juillet 1603, vise pourtant l'édition latine de Lyon, 1596 (Cf. M. L. Auvray, dans la *Revue d'Histoire littéraire*, 1894, p. 327).

2. *Revue d'histoire littéraire*, p. 323 et suiv. Cf. P. Bonnefon, *op. cit.*, t. II, p. 284-286.

3. *Ibid.*, p. 326 et 328, lettres du 18 juin et du 5 août.

4. Il y a bien, dans la thèse de M. Sabrié, quelques fautes d'impression et des inexactitudes de détail. Par exemple : page 10, le *Trésor chronologique et historique* du P. de Saint-Romuald (Paris, 1642-1647) est en trois volumes, et il y est parlé de Charron, non seulement au tome I, p. 714, mais encore au tome III, p. 782. — Page 11, les *Trois vérités* ont paru d'abord en 1593 et non en 1598. — Page 12, l'ouvrage de Vigor est de 1577 et non de 1677. — Pages 19 et 127, Michel n'est pas un prénom, mais un nom patronymique : Gabriel Michel, sieur de La Rochemaillet. — Page 20, lorsqu'il écrivit l'éloge de Charron (qui parut pour la première fois en 1606, en tête du *Traité de sagesse*, La Rochemaillet, né en 1562, n'était pas un vieillard. — Pages 37 et 53, il y a quelque confusion sur la durée du séjour de Charron à Bordeaux. — Page 45, le Catéchisme d'Ochin porte la cote : Réserve, D² 5240 (anciennement 2812). — Page 57, ligne 11, l'édition originale porte : je n'en *fus* jamais. — Pages 35, 113, 160, et 545, il semble que M. Sabrié fasse de la femme de Henri IV deux per-

M. Sabrié a bien marqué l'influence exercée par Charron au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Admiré de Guy Patin, de Gabriel Naudé, de Gassendi, etc., l'auteur de *la Sagesse* a été pris violemment à partie par le P. Garasse; mais il a trouvé de vigoureux apologistes dans le prieur Ogier et dans l'abbé de Saint-Cyran; les « libertins » du XVII^e^ siècle ont reconnu en lui un ancêtre, et plus tard Bayle et J.-J. Rousseau lui font écho. En ces derniers chapitres, le lecteur a le plaisir de s'instruire et d'approuver sans réserve.

La partie consacrée aux idées philosophiques de Charron et à sa position vis-à-vis de la religion chrétienne, quoique écrite avec un égal talent, ne ralliera peut-être pas tous les suffrages. C'est que Charron a été diversement apprécié, et, comme il arrive d'ordinaire aux esprits modérés et amis des « opinions moyennes », M. Sabrié court risque de ne satisfaire ni ceux qui voient dans *la Sagesse* un scepticisme radical et un courant de libre pensée, ni ceux qui, au contraire, font de Charron un croyant sincère et un apologiste convaincu du christianisme. Et il faut avouer que, dans son esquisse, pourtant si étudiée, de la philosophie de Charron, il y a quelques traits qui s'accordent mal entre eux; et cela tient sans doute à Charron lui-même.

Ainsi, d'un côté, selon M. Sabrié, Charron passe à bon droit pour un sceptique, car il « a exposé et défendu le scepticisme, sans du reste le renouveler un peu » (p. 285); c'est un « professeur de scepticisme » (p. 370), et il ruine l'autorité de nos moyens de connaître. Il est vrai qu'il ne met pas tout en question, il respecte la religion et les institutions sociales, et son scepticisme a la prétention étrange d'être chrétien et conservateur (p. 291-293). D'un autre côté, le scepticisme de Charron n'est pas un vrai scepticisme, ce n'est qu'une arme de guerre contre les tendances intellectuelles de la scolastique; il consiste à douter des méthodes logiques plutôt que de la valeur de l'esprit humain lui-même; c'est tout simplement une réaction énergique, violente et exagérée contre les habitudes d'esprit développées dans les écoles.

Et pour ce qui est de la religion, d'une part Charron est « fidéiste », c'est-à-dire qu'il veut établir la foi sur les ruines de la raison : loin de penser que « le scepticisme porte atteinte à la foi », il s'imagine naïvement qu'il s'harmonise bien avec elle. « Il n'y a pas, selon lui, de meilleur moyen de convertir les infidèles que de leur faire comprendre la faiblesse de l'esprit humain, la vanité de ses efforts pour trouver la vérité, l'impossibilité d'établir sur des bases solides les principes les plus nécessaires à la vie, avec les seules forces de la raison » (p. 291). D'autre part, on nous le montre séparant la morale de la religion : la morale indépendante élaborée par Montaigne « est passée dans l'œuvre de Charron très accentuée et systématisée » (p. 328); l'homme ne doit plus agir pour obéir à un commandement divin, mais seulement suivre la nature; Dieu est bien toujours considéré comme créateur, mais il cesse d'être le législateur et la fin de ses créatures; la formule : *jouir libéralement de son être* remplace la maxime chrétienne : *fais la volonté de Dieu* (p. 328). Charron a beau vouloir que le sage soit chrétien éclairé et convaincu, il a beau respecter le dogme; on ne lui tient pas compte de ses déclarations; on assure qu'il enseigne le moyen de se passer du christianisme et conduit au déisme; on trouve qu'il ne parle pas chrétiennement de la prière, lors même qu'il dit, en usant de la formule enseignée par Jésus-Christ : « Nos vœux et nos prières à Dieu doivent être toutes réglées et

sonnes différentes, qu'il nomme Marguerite de Navarre et Marguerite de Valois. — Page 121, ligne 12, au lieu de : ils le firent remettre, lisez : ils le furent remettre. — Page 194, au lieu de Cheffonds, il fallait : Cheffontaines. — Pages 345 et 350, G. du Vair n'était pas encore évêque lorsqu'il composa les traités en question. — Page 437, au lieu de *Licitus*, lisez *Licetus*. — Pages 445 et 446, au lieu de Fabre de Pibrac, il faut Henri du Faur de Pibrac (un fils de l'auteur des célèbres *Quatrains moraux*).

sujettes à sa volonté; nous ne devons rien désirer ni demander que ce qu'il a ordonné, ayant toujours pour notre refrain : *Fiat voluntas tua* » (p. 378). Vainement Charron pousse au noir le tableau de notre faiblesse, vainement il a traité *ex professo* de *la Rédemption*, il ignore pratiquement, nous dit-on, le péché originel; il a confiance dans la nature humaine et la croit saine; sa morale « se passe complètement de la doctrine chrétienne, et en fait elle l'exclut » (p. 249 et 250).

En présence des interprétations diverses qui ont été données de la doctrine de Charron, je ne me flatte pas de l'avoir bien comprise; je demande seulement la permission de dire brièvement quelle idée je m'en suis faite.

Et d'abord, Charron est bel et bien sceptique. Sa maxime, plus radicale que celle de Montaigne, est : *Je ne sais*. Il nous refuse le moyen d'arriver à la vérité, ou du moins de la reconnaître si par hasard nous la rencontrons; l'homme, il le déclare hautement, l'emporte sur les animaux par le raisonnement; mais cette prérogative elle-même lui est funeste, parce que le raisonnement est une cause d'erreur : « L'homme désire naturellement savoir la vérité, et, pour y parvenir, remue toutes choses; néanmoins il n'y peut parvenir : si elle se présente, il ne la peut comprendre, et s'il la comprend, il s'en offense » (I, XXXVIII). «... Tous nos efforts sont courts, car la vérité n'est pas un acquêt, ni chose qui se laisse prendre et manier et encore moins posséder à l'esprit humain. Elle loge dans le sein de Dieu; c'est là son gîte et sa retraite; l'homme ne sait et n'entend rien à droit, au pur et au vrai comme il faut... Nous sommes nés à quêter la vérité; la posséder appartient à une plus haute et plus grande puissance ». (I, XIV). Dès lors, Charron peut tracer des règles pour la direction de l'esprit, il peut affirmer aussi résolument que le dogmatiste le plus déterminé; en cela, il est illogique comme tous les sceptiques, il n'en est pas moins sceptique,

La foi religieuse de Charron est aussi incontestable que son scepticisme, bien qu'en fait, elle s'accorde mal avec lui; car, pour croire à la vérité révélée de Dieu, il faut, en bonne logique, s'être convaincu par sa raison de l'existence de Dieu. Mais, en fait, on a vu des croyants s'attacher d'autant plus fortement à la révélation divine qu'ils étaient plus convaincus de l'impuissance de leur raison, et Charron a été de ceux-là.

C'est lui faire tort que de juger de ses croyances par le seul livre de *la Sagesse*. Ici, il est vrai, il fait le plus souvent abstraction de la religion; mais on n'a pas pour cela le droit de dire qu'il n'y croit pas ou qu'elle ne compte pas pour lui : autrement il faudrait prendre pour des incrédules les estimables ecclésiastiques qui, dans leurs manuels de philosophie, ne font appel qu'à la raison. Mais, dans *la Sagesse* même, Charron proclame le devoir d'adhérer à la révélation divine, Dieu, le souverain esprit et le vrai principe du monde, étant le « seul à croire pour ce qu'il dit » (II, II). A plusieurs reprises, il renvoie, en matière religieuse, à ses *Trois vérités*, ouvrage d'inspiration nettement catholique; et ce qui témoigne aussi évidemment de sa foi religieuse, c'est la chaleur avec laquelle il expose les services que le scepticisme, tel qu'il l'entend, peut rendre à l'Église (II, II).

La Sagesse ne doit pas être isolée des autres ouvrages de Charron, car ils sont, à vrai dire, contemporains : la première édition des *Trois vérités* parue avec le nom de l'auteur, est de 1595; les *Discours du Saint Sacrement* ont vu le jour en 1600, *la Sagesse* en 1601 et les *Discours chrétiens* en 1601 et 1604. Et il n'y a pas lieu de supposer une évolution, qui, de l'auteur très catholique des *Trois vérités* et des *Discours chrétiens*, aurait fait un libre penseur du philosophe de *la Sagesse*.

Si les libertins du XVII^e^ siècle l'ont pris pour un des leurs, c'est qu'ils n'ont pas voulu voir quelle distance met entre eux et lui la foi en la Providence, qui éclate dans le livre de *la Sagesse*; et je ne parle pas seulement d'une Providence qui gouverne le monde par des lois générales : « Il faut premiè-

rement que nous croyions que Dieu est, qu'il a créé le monde par sa puissance, bonté, sagesse, que par elle-même il le gouverne; que sa Providence veille sur toutes choses, *voire les plus petites*; que tout ce qu'il nous envoie est pour notre bien, et que notre mal ne vient que de nous... Il nous faut donc résoudre de lui *obéir* et prendre en gré tout ce qui nous vient de sa main, nous commettre [1] et soumettre à lui (II, v). « L'office de la religion est d'élever à Dieu au plus haut de son effort, et baisser l'homme au plus bas, l'abattre comme perdu, et puis lui fournir les moyens de se relever, lui faire sentir sa misère et son rien, afin qu'en Dieu seul il mette sa confiance et son tout » (*Ibid.*).

La confiance en Dieu, l'obéissance à ses volontés, la soumission à sa providence sont des sentiments chrétiens. Il est donc peu probable que l'auteur de *la Sagesse* soit un apôtre de la morale indépendante. Ce qu'on entend par « morale indépendante », c'est une doctrine suivant laquelle l'homme est à lui-même sa loi et n'obéit pas à un commandement extérieur. Or, laissons même de côté le christianisme de Charron, *la Sagesse* fait plus d'une fois mention de certains commandements de Dieu, touchant la chasteté et le soin des pauvres. Il ne faut pas être dupe lorsqu'on entend Charron en appeler sans cesse à la *nature*. La nature, telle qu'il la conçoit, ne tire pas son autorité d'elle-même, mais de Dieu, dont elle est l'écho ou plutôt le héraut. Suivre la nature, ce n'est pas, pour l'homme, se laisser aller à ses instincts, c'est obéir à la conscience, ou à la raison en tant qu'elle nous intime la volonté et le commandement de Dieu. C'est là vraiment la loi naturelle et primordiale : « La loi de Moïse, en son Décalogue, en est une copie externe et publique », etc. (II, III).

Charron est profondément chrétien. Bien loin de préparer sournoisement le règne de la libre pensée, il s'efforce de ramener les catholiques de son temps à la notion vraie de la religion, à l'adoration en esprit et en vérité réclamée par Jésus-Christ. Vivant dans un siècle troublé par les passions religieuses, il avait vu que les controverses théologiques amèneraient infailliblement l'indifférence des religions; d'un autre côté, il se rendait compte que, chez les catholiques, le plus grand nombre, oubliant que la religion est avant tout un sentiment intérieur, accordait aux pratiques pieuses une efficacité qu'elles n'ont point par elles-mêmes, comme si elles dispensaient des vertus naturelles, ou plutôt comme si elles en étaient la source. Il a voulu remédier à ce double mal. Par son scepticisme, il a cru couper court aux discussions dogmatiques, captivant, comme il le dit après saint Paul, l'esprit sous le joug de la foi (II, v). D'un autre côté, il s'attache à montrer que la piété, c'est-à-dire la profession extérieure de la religion, n'est rien si elle ne s'inspire pas d'une conviction intime et profonde, que, par elle-même, elle ne dispense pas des devoirs imposés par la nature, c'est-à-dire par la conscience. Pour souligner l'importance de ces devoirs primordiaux, il les déduit en dehors même de la doctrine révélée, ce qui a donné lieu de croire qu'il se passait de la religion et regardait la révélation comme inutile. Encore sous le coup des excès et des crimes auxquels menait souvent le zèle religieux, tels que l'assassinat de Henri III glorifié du haut de certaines chaires, il proclame que « qui a religion sans prud'homie est plus dangereux que celui qui n'a ni l'une ni l'autre » (II, v).

Mais s'il tient en haute estime la prud'homie, ou pratique de l'honnêteté naturelle, il ne la croit cependant pas suffisante à elle seule : le sage doit y joindre la vraie piété; elle a besoin de la grâce pour être rendue méritoire de la vie éternelle (II, III), et en particulier, sans un don spécial de Dieu, nous ne pouvons concevoir un salutaire repentir de nos fautes. « La vraie repentance et vrai ravisement est un don de Dieu qui nous touche le cou-

1. Nous confier.

rage, et doit naître en nous, non par la faiblesse du corps, mais par la force de l'âme et de la raison ». (*Ibid.*)

Sans le sentiment intérieur, sans « le don de Dieu ou le témoignage du Saint-Esprit au-dedans », sans l'accord entre la bonne vie et la croyance, la piété est fausse, hypocrite et superstitieuse (II, v).

Pour apprécier exactement les idées religieuses de Charron, il faut relire les pages qui devaient servir à dédier ses *Discours chrétiens* à l'évêque de Boulogne. Ces pages, interrompues par la mort, sont comme son testament spirituel; elles ont été publiées par La Rochemaillet[1] sous ce titre : *Épitre contenant que les fautes qui se commettent au fait de la religion sont celles qui sont moins senties et plus tard et malaisément corrigées et guaries, et que les plus grandes viennent de n'estimer et ne connaître pas Dieu comme il faut.* En voici les dernières lignes. «... J'ai dit ceci tout franchement, tant à cause du sujet que je traite en ce livre, qui est de la Divinité, sa connaissance, ses propriétés et perfections, sa providence, afin que ce fût un avertissement et préparatif à la lecture d'icelui, que à cause de vous, Monseigneur, qui haïssez toute superstition, bigoterie, hypocrisie et moquerie de Dieu, et désirez que le vrai, cordial et sérieux service[2] soit remis; souhait digne d'un grand prélat comme vous, mais fort peu en sont capables. C'est une honte en la chrétienté, qu'étant la plus noble, la plus haute et la plus divine créance du monde, et la plus avantageuse à l'homme, il s'y soit mêlé et fourré tant de déguisements, de petites fantaisies humaines, populaires et particulières, au préjudice de sa pureté et simplicité première et naïve. C'est que l'on veut trop plaire au peuple : il serait expédient que ceux qui parlent à lui en public et en privé lui inculquassent bien ces choses. Mais voici le mal : ayant eux-mêmes pour la plupart l'esprit de même populaire et faible, ils le fomentent et l'entretiennent en cela... »

J'avoue qu'en agissant contre l'attention exclusive aux pratiques pieuses, ou, comme il dit, contre l'hypocrisie, le formalisme ou la superstition, Charron ne s'est pas préservé de tout excès. Il parle avec trop de dédain des dévotions populaires, comme si la religion n'était pas aussi pour le peuple, ou que les gens du commun pussent parvenir à la hauteur où il s'élève lui-même, comme si les esprits cultivés n'avaient pas besoin, eux aussi, du secours des pratiques et des cérémonies extérieures! Il condamne l'ascétisme, qui a toujours été honoré dans l'Église et qui est le meilleur préservatif contre l'égoïsme et la mollesse où nous sommes tous enclins.

Un autre tort de Charron, c'est de croire que, dans l'homme, la prud'homie doit précéder la religion. La grâce, dit-il, s'ajoute à la nature et la perfectionne. Sans doute, il en est ainsi dans l'ordre des idées et dans notre manière de concevoir; mais en fait, la grâce, dès le début, agit sur nous et nous pénètre. Pour nous rendre vraiment prud'hommes, nous devons user des secours que la religion met à notre disposition : au lieu de distinguer si soigneusement (II, v) la prud'homie de la piété, il faut, ou contraire, demander qu'elles se prêtent un mutuel concours.

Il ne faut donc pas s'étonner si Charron n'a pas échappé aux censures de l'Église. Il ne faut pas s'étonner davantage si, chez les esprits religieux comme chez leurs adversaires, il passe pour un libre penseur et un moraliste antichrétien. Quiconque ne suit pas docilement les opinions communes doit s'attendre à être mal compris : qu'un prédicateur, par exemple, tienne compte des justes revendications de l'ouvrier, les patrons, comme les prolétaires, font de lui un socialiste; que s'il s'exprime avec réserve sur certains miracles non authentiquement constatés, fidèles et incroyants décident qu'il n'a pas la foi. Mais c'est la fonction de la critique, de remettre les

1. A la suite du *Traité de sagesse*, Paris, 1606, in-12.
2. Service de Dieu, culte.

choses au point et de casser les jugements rendus à la légère par l'ignorance ou la mauvaise foi.

CH. URBAIN.

J.-B. SABRIÉ, docteur ès lettres. **Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac.** *Paris, Félix Alcan*, 1913, in-8 de 210 p. Prix : 4 fr.

On s'accorde à reconnaître les services rendus par Balzac à la prose française pour ce qui est du nombre et de l'harmonie ; mais la plupart des critiques estiment que, chez lui, la richesse de la forme rend plus sensible la pauvreté du fond. L'abbé de Marolles le dit faible théologien ; Bossuet le juge bon tout au plus pour former le style, et Sainte-Beuve déclare que ni le chrétien sérieux, ni le philosophe et l'homme de pensée « ne trouve son compte avec lui ». Cependant Descartes a fait un bel éloge de Balzac, et, plus récemment, L. Moreau et L. Aubineau ont mis le grand épistolier au nombre des meilleurs écrivains religieux du XVII[e] siècle. Dans sa thèse secondaire, M. Sabrié a entrepris de rechercher quelles ont été les idées morales et religieuses de Balzac. C'est à ce point de vue qu'il a étudié, en particulier, les *Lettres*, l'*Aristippe*, *le Socrate chrétien* et la *Relation à Ménandre* ; il conclut que c'est faire tort à Balzac, de voir en lui seulement un habile arrangeur de phrases et de périodes : il faut lui reconnaître le mérite d'avoir rendu la théologie accessible aux gens du monde, en lui faisant parler un langage à la fois clair et élégant ; on trouve chez lui des idées, telles que celle de la providence et de la suite ou perpétuité de la religion depuis l'origine du monde, qu'on admire justement dans Bossuet. En particulier, « le *Socrate chrétien* fait autant d'honneur au penseur qu'à l'écrivain. Il est un des beaux livres de notre langue, et il ne ferait pas trop mauvaise figure dans une sorte d'anthologie où l'on réunirait les meilleures productions de la littérature religieuse au XVII[e] siècle. »

A cette démonstration, M. Sabrié a employé les belles qualités d'exposition qui distinguent son étude sur Charron, et, si l'on peut contester parfois l'application qu'il fait de certains textes, on devra tomber d'accord avec lui pour le fond et admettre qu'on rencontre chez Balzac « des idées élevées, solides et ramassées en un faisceau imposant ».

Les débuts de Balzac ne l'avaient pas préparé à jouer le rôle d'apologiste. Bien qu'il eût ambitionné un évêché ou tout au moins une abbaye, son ancienne intimité avec Théophile de Viau et son premier recueil de lettres, où fourmillent tant de plaisanteries scabreuses, paraissaient devoir faire de lui un « libertin » plutôt qu'un défenseur de la religion et de la morale chrétienne. Mais, dans son ermitage de la Charente, la réflexion lui vint, et peu à peu il se mit à pratiquer sérieusement la religion, tant et si bien qu'il mourut pieusement chez les Capucins d'Angoulême.

La haute idée qu'il se fait de la religion l'empêche d'attacher une si grande importance au soin du style ; il goûte même le latin d'église en dépit de ses incorrections. Il recommande pourtant au théologien et au prédicateur de s'appliquer à parler correctement et même avec élégance, mais seulement par la crainte que, par un langage rustique ou pédantesque, ils ne trahissent et déshonorent la religion et la théologie [1]. Mais ce qui doit l'emporter, c'est le fond des idées ; comme la philosophie du moyen âge, la grammaire et la rhétorique ne sont que les servantes de la théologie.

J'aurais voulu que M. Sabrié établît une comparaison entre les idées de Charron et celles de Balzac. Sans doute, entre ces deux auteurs, il y a des différences qui tiennent surtout à la diversité des temps. Balzac vivait à

1. *Socrate chrétien*, discours X[e].

une époque où les guerres religieuses ne se décidaient plus sur les champs de bataille, et où même les combats de plume entre catholiques et protestants avaient singulièrement perdu de leur violence. Néanmoins, chez Balzac comme chez Charron, on retrouve des traces de stoïcisme avec une vive admiration des sages et des héros de l'antiquité; chez l'un comme chez l'autre, mêmes attaques contre la fausse piété, la piété craintive, formaliste ou superstitieuse. Si Charron s'élève contre ceux qui croient que le zèle de la religion dispense des autres vertus, Balzac écrit de son côté : «... On compose avec eux (*les pécheurs*) de ce qu'ils ont pris à mille personnes, pour une petite partie, qu'ils donnent à d'autres à qui ils ne doivent rien et on leur fait accroire que la fondation d'un couvent ou la dorure d'une chapelle les dispense de toutes les obligations du christianisme et de toutes les vertus morales [1]. »

Chez Balzac comme chez Charron, le scepticisme mène à la foi par défiance de la raison déclarée radicalement impuissante; l'un et l'autre professent le dédain de la spéculation théologique et des affirmations tranchantes. *Funambulos illos in negotio religionis*, écrit Balzac à J.-J. Drusius, *reformidant oculi mei disputationnesque temerarias de arcanis Dei, de providentiae decretis, de his quae vix sciunt sejunctae a mortali concretione mentes, neque probo ego neque probaret ille qui olim dixit esse periculosum de divinis vera etiam dicere*, (*Œuvres*, t. II, suppl., p. 57). Or ce dernier trait rappelle visiblement le passage des *Trois vérités* (l. I, v. p. 17), où Charron cite le mot « d'un ancien grand et saint docteur, qu'il est dangereux de parler beaucoup de Dieu même disant des choses vraies ».

M. Sabrié fait observer que Balzac, tout en étant l'ami de certaines personnalités jansénistes, ne fut pourtant pas janséniste. Sans doute, l'ermite de la Charente était l'ennemi des controverses, il tenait à son repos et il ménageait les jésuites, parmi lesquels il comptait plus d'un ami. Mais il a écrit contre la casuistique, où il voyait une des formes de la fausse piété : «... Il est venu depuis une autre théologie, plus douce et plus agréable, qui se sait mieux ajuster à l'humeur des grands; qui accommode toutes ses maximes à leurs intentions et n'est pas si rustique et si incivile que la première. La Cour a produit de certains docteurs qui ont trouvé le moyen d'accorder le vice avec la vertu et de joindre ensemble des extrémités si éloignées. On donne aujourd'hui des expédients à ceux qui ont volé le bien d'autrui, pour le pouvoir retenir en saine conscience [2]... »

Et si, dans les lettres qu'il adresse à des jésuites, il se porte garant de l'orthodoxie de leur Compagnie; si, par amour de la paix, il conseille à ses amis de Port-Royal de ne point ressusciter de vieilles querelles, son lyrisme déborde lorsqu'il s'agit de célébrer le *Petrus Aurelius* ou la *Fréquente communion* : « Que le livre de M. Arnauld est un savant, sage et éloquent livre! Il me paraît si solide et si fort de tous côtés, que je ne pense pas que tout ce qu'il y a de machines dans l'arsenal de la Société en puisse égratigner une ligne... » «... Je l'ai lu avec une continuelle émotion, avec un transport qui ne m'a point encore quitté, et j'accuse notre langue de disette, je me plains de ce qu'elle ne me fournit point des termes assez puissants pour vous exprimer l'état où m'a mis cette admirable composition [3]... »

M. Sabrié montre l'influence exercée par Balzac sur la chaire chrétienne au XVII[e] siècle. J'ai peur qu'il ne l'exagère un peu. Par exemple, il en voit une preuve dans l'accord frappant qui existe entre les conseils de Balzac et la

1. *Le Prince*, ch. VIII.
2. *Id.*, *Ibid.*
3. Lettres à Chapelain, du 19 novembre 1643 et du 2 mai 1644, édition Tamizey de Larroque, p. 447 et 515. Cf. p. 575. Ailleurs, p. 540, Balzac se dit en propres termes de Port-Royal,

rhétorique publiée par le P. Charles de Saint-Paul, de la congrégation des feuillants, sous le titre de *Tableau de l'éloquence française*. Mais cet ouvrage est de 1632, tandis que les conseils de Balzac sont tirés soit de diverses dissertations qui ont vu le jour pour la première fois dans ses *Œuvres diverses* en 1644, soit du *Socrate chrétien*, qui fut imprimé seulement en 1652.

Quoi qu'il en soit, cette dissertation si bien conduite[1] prouve chez M. Sabrié une connaissance approfondie de la vie et de l'œuvre de Balzac. Pourquoi n'en profiterait-il pas pour nous donner sur cet écrivain une étude d'ensemble, qui aurait d'avance sa place marquée parmi les meilleures notices que nous possédions sur les maîtres de la langue et de la pensée française?

CH. URBAIN.

Annales de la Société J.-J. Rousseau, *Genève, Jullien*; *Paris, Champion*; *Leipzig, Hiersemann*, t. VII, 1911; t. VIII, 1912, in-8. — BERNARD BOUVIER. **J.-J. Rousseau**. Conférences prononcées dans l'Aula de l'Université de Genève à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau. *Genève, Jullien*, 1912, in-12. — P. SAKMANN. **Die grossen Erzieher, J.-J. Rousseau**. *Berlin, Reuther et Reichard*, 1913, in-8. — É. FAGUET, de l'Académie française. **Rousseau artiste**. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, s. d., in-12.

La Société J.-J. Rousseau continue une œuvre nécessaire et déjà féconde. Le tome VII de ses *Annales* (1911) est, avant tout, un recueil de documents : Correspondance de Jean-Jacques avec Tissot, publiée en 1839 mais incomplètement, et d'ailleurs difficile à atteindre; dix-sept lettres ou billets inédits ou dispersés; documents polonais sur Rousseau, qui comprennent surtout des lettres au comte Wielhorski (signalons surtout les deux lettres du 20 avril et du 1er juillet 1774); quatre lettres inédites à Néaulme, cinq à Duchesne et des documents extraits des archives du marquis de Girardin (qu'on complètera par l'article de M. Martin-Decaen sur Thérèse Levasseur paru dans la *Revue de Paris* du 15 septembre 1911 et par son excellent petit livre sur *Le marquis René de Girardin* (Paris, Perrin, 1912, in-12). Ajoutons un intéressant article de M. H. Buffenoir sur les cendres de J.-J. Rousseau au jardin des Tuileries (nuit du 10 au 11 octobre 1794) et des notes diverses de M. Ritter qui précisent ou rectifient très heureusement quelques détails des œuvres ou de la vie. Le volume s'ouvre par la traduction d'une étude de M. Gerhard Gran sur « La crise de Vincennes ». C'est de la psychologie et de la très juste psychologie. Répétons pourtant que, si la philosophie, la méditation et l'intuition sont nécessaires pour comprendre la pensée de Jean-Jacques et son œuvre, elles ne sont pas suffisantes, même lorsqu'elles « viennent du Nord ». M. Gran fait sienne la conclusion de M. Lasserre. Rousseau est « le Romantisme intégral ». C'est une affirmation commode et

1. Pourtant M. Sabrié aurait dû transcrire les textes avec un soin plus scrupuleux et indiquer plus exactement ses références. Par exemple : page 154, ligne 24, au lieu de *luy donne*, il faut *vous donne*; page 162, ligne 9, il faut *belle tissure* et non *belle teneur*; page 199, note 2, au lieu de : page 391, il faut : page 783; page 200, note 1, au lieu de : page 112, il faut : page 11. — A la page 199, M. Sabrié aurait sagement fait de caractériser plus clairement le Mascaron dont Balzac faisait ses délices. Les lecteurs mal avertis croiront qu'il s'agit du prédicateur, mais celui-ci, à la date où écrivait Balzac (1er décembre 1646), avait environ douze ans. C'est de Pierre-Antoine Mascaron, père du futur évêque d'Agen, que veut parler Balzac : c'était un avocat célèbre en son pays de Provence.

intrépide qui ne s'accorde que pour une part avec l'histoire de la littérature et des mœurs au XVIIIe siècle, avec les faits. — Le tome VIII nous donne une très importante étude documentaire sur le manuscrit Favre de l'*Emile*, par M. Léopold Favre : description du manuscrit; études sur le caractère des lacunes, passages inédits, variantes, notes marginales. La conclusion qui s'appuie sur une enquête très précise et très judicieusement menée est que ce manuscrit Favre est le plus ancien des manuscrits de l'*Émile* et qu'il en représente bien la première version; version dont le sens ne diffère d'ailleurs du texte définitif sur aucun point essentiel; seul le spiritualisme optimiste de Rousseau s'y précise clairement. En appendices : liste des principales lacunes; choix de passages inédits; choix de variantes; neuf planches photographiques. La première moitié du volume est consacrée à des études d'ensemble. Les *Annales* ont pris prétexte du bicentenaire pour donner à leurs lecteurs quelques essais de synthèse. Il semble bien que sur certains points on puisse déjà parler de l'œuvre de Jean-Jacques ou de son influence avec une grande sécurité. A travers les polémiques et les fantaisies, des vérités se sont patiemment établies dont on changera désormais les détails non la signification. Elles sont l'œuvre pour une part de l'esprit d'analyse pénétrant où s'unissent le sens de la vie et le respect des textes. Sur l'*Unité de la pensée de Rousseau* M. Lanson s'accorde pleinement avec des Danois comme Höffding, des Allemands comme Sakmann, etc. C'est une unité qui obéit non à la logique abstraite mais à la logique du sentiment. M. Lanson a mis en lumière cette continuité profonde de la pensée intime avec la vigueur de pensée, la netteté et la souplesse de style, la largeur de vues qui font la célébrité de son œuvre et la force de son influence. Nous avons étudié nous-même *L'influence de Jean-Jacques au XVIIIe siècle*. Il n'est besoin pour la déterminer que des faits. Ils sont assez nombreux désormais pour fixer avec certitude la plus grande partie de la courbe dessinée par cette influence. Des tracés encore hasardeux vont d'ailleurs bientôt se préciser; M. Masson nous dira quelle fut son influence religieuse; M. de Reynold étudie dans ce volume même *Rousseau et les écrivains du XVIIIe siècle helvétique*; il y résume les conclusions de son œuvre sur l'*Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siecle*. C'est dire qu'il ne saurait y avoir de synthèse plus robuste, plus pénétrante, plus définitive. M. Benrubi étudie *Rousseau et le mouvement philosophique et pédagogique en Allemagne*; les études de détail sur ce sujet étaient déjà nombreuses. M. Benrubi les connaît bien; il connaît aussi bien les philosophies dont il parle; son étude est très solide et très judicieuse. Nous étions très mal renseignés (et nous le sommes encore pour le XVIIIe siècle) sur l'influence de Jean-Jacques en Angleterre. L'étude de M. T. Gosse sur son influence au XIXe siècle apporte de très intéressantes et très clairvoyantes précisions. Les sujets traités par M. Höffding (*Rousseau et le XIXe siècle*) et par M. Seippel (*La personnalité religieuse de J.-J. Rousseau*) étaient plus ambitieux. Il convient pourtant qu'on les tente. M. Höffding, par sa vaste culture et la profondeur de sa pensée avait tous les droits. M. Seippel n'a pas fait exactement l'*histoire* de la pensée religieuse de Rousseau et il est probable que M. Masson n'accordera pas toujours exactement cette histoire avec ses conclusions. Mais M. Seippel a voulu saisir les lois organiques profondes qui ont conduit cette méditation douloureuse et géniale; il y faut autre chose que de l'érudition; il y faut une communion d'âme et une habitude de vie intérieure qui donnent son prix à cette étude. — N'oublions pas dans les deux volumes des bibliographies infiniment scrupuleuses et qui sont pour tous les curieux de Rousseau la plus précieuse des collaborations. Un érudit français, par exemple, peut ne pas songer à dépouiller le *Musée Neuchâtelois*. La bibliographie du tome VII lui apprendra qu'il y trouvera pourtant des confidences de Montmollin sur la vie de Rousseau qui sont fort intéressantes.

M. B. Bouvier a profité, comme les *Annales*, du bi-centenaire pour nous donner un volume d'ensemble sur Rousseau. C'était une tâche aventureuse. L'histoire de J.-J. et de ses œuvres n'est pas achevée. Du moins elle s'assure de jour en jour et M. Bouvier est l'un de ceux qui peuvent suivre avec le plus de certitude cette trame des faits sans quoi nos jugements et nos enquêtes ne sont que poussière et vanité. Il vit avec J.-J. et ses historiens dans une familiarité presque quotidienne. De là la solidité de son livre et l'impression de sécurité qu'il nous donne. Mais M. Bouvier n'a pas voulu exposer exactement une histoire abstraite et sèche de Jean-Jacques. Ce qu'il publie, ce sont des conférences données à Genève non à des érudits mais au grand public. Il a donc pensé que pour instruire il fallait avoir prise et que la meilleure prise c'est la vie. Pour faire vivre Jean-Jacques il a vécu lui-même avec lui; il a réagi à ses destins et à son génie. Il y a gagné d'écrire un livre chaleureux autant qu'il est solide. Il y a laissé de lui-même tout ce qu'il fallait pour mêler son lecteur aux graves problèmes renouvelés par Rousseau. Car les haines qui poursuivent Jean-Jacques ont leurs raisons, quoique injustes. Ses inquiétudes sont encore les nôtres et ses décisions sont de celles qui peuvent nous conduire. M. Bouvier ne s'est pas dérobé à prendre parti. Il a confronté ce qu'il conçoit de la destinée humaine avec les destins que Rousseau nous propose et avec ceux qu'il a vécus. Mais du moins s'est-il refusé au sermon et à la polémique. Il a jugé et discuté comme il convient lorsqu'on a mis son labeur et sa pensée non au service des passions d'un jour, des partis ou même des doctrines, mais à celui de la simple vérité de l'histoire. Ce n'est pas s'interdire les vues profondes et neuves. On les rencontre abondamment dans le livre de M. Bouvier. Sur la musique du style de Jean-Jacques, sur la portée de la *Lettre sur les Spectacles*, sur les solitudes auxquelles il a voué son âme douloureuse, etc. M. Bouvier touche bien, semble-t-il, des vérités à peine indiquées jusqu'à lui. Mais la discipline historique et le scrupule du vrai donnent au livre tout entier sa dignité et sa force. On n'a rien écrit sur Rousseau qui témoigne d'une impartialité plus sûre que ces conférences prononcées par un Genevois pour des Genevois. Pauvre âme que celle de Jean-Jacques et que les vices ou les lâchetés égarent jusqu'au crime. Ame impétueuse, mais aventureuse et qui risque de conduire ceux qu'elle guide jusqu'à la révolte et à l'anarchie. M. Bouvier a avoué le crime et ceux qui se sont laissés égarer. Mais il a dit avec une force décisive que cette écume et ces remous n'ont pas empêché la tempête d'avoir lavé bien des souillures et assuré à l'avenir quelques-unes de ses forces les plus profondes.

On a publié en Allemagne, sur l'*Émile*, bien des choses qui sont médiocres et quelques-unes qui sont mauvaises; les comptes rendus des *Annales J.-J. Rousseau* les ont à l'occasion dénoncées. L'ouvrage de M. Sakmann les fera aisément oublier. L'*Émile* est un livre dont les conseils sont clairs et la logique parfois nébuleuse. Rousseau l'a avoué lui-même et M. Sakmann l'a montré avec une très sûre dialectique. Les raisons de Jean-Jacques ne sont pas toujours celles de la raison; le lien qui les unit court plus profondément que les apparences dialectiques; c'est une unité toute psychologique et qui naît des aspirations intimes du génie. C'est l'histoire même de ce génie qu'il faut comprendre si l'on veut saisir le sens de l'*Émile*. M. Sakmann l'a très bien vu. Sa *préhistoire* de l'*Émile* est pleine de sens et de précision. Elle fait toute leur place à tout ce qui est essentiel dans les aventures et dans l'œuvre de Jean-Jacques. Par elle la genèse du traité devient claire et ses desseins se précisent. M. Sakmann les reconstitue avec une très vigoureuse logique. L'*Émile* exprime un idéal humain où s'enferme une philosophie de la nature et de la société; toutes les méthodes de Jean-Jacques clairement ou obscurément s'orientent vers cet idéal et cette philosophie. L'exposé de

M. Sakmann garde sa part d'arbitraire; c'est le destin nécessaire de tous ceux qui veulent être plus lucides que les œuvres dont ils parlent. Mais c'est par là qu'il est original et suggestif. Et il semble bien qu'il ait saisi des intentions avouées et des instincts profonds de Rousseau tout ce qu'une étude attentive peut dégager.

L'ouvrage aura pour les lecteurs allemands d'autres vertus. Il est écrit avec un grand souci de l'effet littéraire. Il est éloquent; il est coloré. On accuse parfois de « germaniser » les érudits français qui ne cherchent d'autre éloquence que celle des faits, d'autre parure que l'ordre et la clarté. Nous croyons tout au contraire que cette discrétion reste une qualité bien française. Les richesses de M. Sakmann sont d'ailleurs solides et de bon aloi; elles prouvent du goût et du talent. Nous ne lui ferions qu'une querelle d'érudit et de « germanisant ». Il a quelque dédain ou quelque défiance pour les minuties de certaines enquêtes historiques, « philologische Pünt-lichkeit ». La seule histoire qui l'intéresse, et qu'il connaît bien[1], est celle du génie de Jean-Jacques. Nous croyons qu'un lecteur français peut l'élargir sans y perdre. M. Sakmann juge l'esthétique de l'*Émile* obscure et confuse. Sans doute. Elle reste même inextricable si on ne la replace dans le grand courant de polémiques qui emplit le XVIII^e^ siècle de controverses sur le goût et le sentiment. Il pense qu'il importe peu de préciser les emprunts que Rousseau fait à Locke, Montaigne ou quelques autres. M. Villey l'a fait pourtant, pour Montaigne et Locke, et c'est justement l'originalité de Jean-Jacques, son génie, qu'il nous a fait connaître plus clairement. Il faut excuser Rousseau, affirme M. Sakmann, d'avoir pensé que l'instruction n'était pas faite pour les misérables. Mais il a d'autres excuses que la logique de son système. M. Delvaille vient de montrer que La Chalotais et tous les pédagogues contemporains pensaient comme lui, etc., etc. Il reste que ces précisions historiques importent surtout pour un lecteur français. Un critique allemand a plus clairement le droit, comme l'a fait M. Sakmann, de détacher Rousseau de son ambiance française. Signalons pour ceux que les *idées* intéressent autant que l'histoire le chapitre de discussion actuelle : *Rousseau et Nous*.

M. Faguet termine sans doute par son *Rousseau artiste* les volumes du *Bicentenaire*[2]. Ce serait un bicentenaire prolixe s'il ne s'en fallait de deux conditions : Rousseau est de ceux qui portent sans faiblir les plus complaisants commentaires; M. Faguet est de ceux qui ne sont jamais trop longs. Il y a des talents plus concis et plus nerveux; il n'y en pas qui aient une plus souveraine aisance dans la discussion, une plus vivante allégresse dialectique et une plus transparente clarté. Certes on voudrait discuter parfois avec M. Faguet. M. Faguet se défie de l'histoire ou plutôt de ses prestiges; il pense qu'elle est une bonne éducatrice de l'esprit, mais, pour le reste, une maîtresse d'illusions. On est tenté, à l'occasion, de lui répondre au nom de l'histoire, voire de la philologie. Il y a dans la *Nouvelle-Héloïse* tous les souvenirs vécus qu'affirme M. Faguet, mais il y a beaucoup aussi de cette *Clarisse Harlowe* dont M. Faguet ne dit rien et dont une récente histoire américaine de la littérature française affirme, sans mesure, qu'elle est l'inspiration essentielle de Jean-Jacques. Rousseau, dit M. Faguet, n'a aucunement la phrase musicale; il ne la cherche pas. Il ne l'a pas, au sens très

1. Il n'y aurait à la liste des dates donnée par M. Sakmann que quelques menues rectifications à faire : départ pour Paris, presque certainement 1742; publication de la *Nouvelle-Héloïse*, février 1761; départ de Rousseau pour l'exil, 9 juin.

2. Nous n'avons pas rendu compte dans cette Revue de *Rousseau contre Molière*, *Les amies de Rousseau*, *Rousseau penseur*. Disons du moins qu'ils ont la même valeur éminente que la *Vie de Rousseau* et *Rousseau artiste*.

clairvoyant où l'entend M. Faguet. Mais nous croyons qu'il la cherche, si l'on veut expliquer les corrections de ses brouillons et ses querelles avec les protes, etc., etc.. Toutes ces contestations ne sont rien. Même si M. Faguet n'a pas ses raisons pour les récuser elles sont emportées dans la vérité profonde de son livre.

M. Faguet réalise une conception de la critique qui lui est très exactement personnelle, qui a — pour nous du moins — ses limites, mais aussi sa vérité et sa puissance. Des enquêtes historiques, des thèses, biographies, éditions critiques il lit tout, ou du moins tout ce qui est essentiel. Surtout, et c'est là sa force et sa dignité, il lit tous les textes de ses auteurs avec une diligence, une pénétration et une sympathie toujours présentes. Nous lisons tous, soigneusement, quand nous avons le moindre respect pour le métier d'historien et de critique; mais nous lisons souvent par application et par devoir. M. Faguet ne lit rien qu'il ne l'accueille, le discute, l'enchaîne et le vivifie par la flamme subtile de son esprit. Ainsi toutes les lectures de M. Faguet ont pour commentaire perpétuel la pensée de M. Faguet. Et dans toute la critique de M. Faguet on retrouve tout au fond les habitudes de son esprit. Mais tout ce qui est lui-même est si bien uni *par la chaîne des textes* à la pensée de son auteur qu'on ne sait si c'est son esprit qui gagne à la lecture de Voltaire ou Rousseau ou si c'est Voltaire et Rousseau qu'illumine son esprit. Cette méthode, qu'on peut juger insuffisante pour certaines enquêtes, que M. Faguet d'ailleurs n a pas tentées, suppose comme condition nécessaire une très rare profondeur de talent. Il se trouve que M. Faguet a le talent le plus profond. Elle s'adapte surtout à certaines études : la biographie morale, l'analyse psychologique, esthétique et morale des œuvres. C'est là si l'on veut l'essentiel du dessein critique et c'est là que M. Faguet est incomparable. On en peut conclure, comme il est, que ce *Rousseau artiste* est sans doute ce que l'on a écrit sur Rousseau non de plus méticuleux et de plus scrupuleusement docile à son objet, mais de plus suggestif et de plus vivant. Sans cesse, sur la sensation, sur l'imagination, sur la personnalité, sur le style de Jean-Jacques M. Faguet fait surgir des idées, ébauchées par d'autres, mais qu'il éclaire d'une si vive lumière qu'elles semblent neuves toujours, qu'elles le deviennent souvent. Sans cesse aussi M. Faguet *révèle*, et sur la portée morale de la *Nouvelle Héloïse*, sur le « style de direction » de Rousseau, sur son style lyrique, etc., on ne pourra rien dire désormais sans relire M. Faguet. — M. Faguet me fait le très grand honneur de citer, pour la contester, mon opinion sur le pittoresque de Rousseau, que j'ai nié. Je crois toujours, pour le moins, que Rousseau n'a pas *un certain pittoresque* pour la simple raison qu'il n'y a pas dans Rousseau cinq lignes que le plus indulgent commentaire puisse retenir comme exemple. M. Faguet répond que Rousseau donne du moins une *sensation d'ensemble* du pittoresque et qu'il en a, au pis aller, l'apparence et l'*illusion*. Je m'accorderai très volontiers, sur ce mot, et comme il le demande, avec M. Faguet. A l'analyse cette *illusion* se dissipe. Les lecteurs qui ne sont pas des érudits ou des critiques de profession n'analysent pas. Pour eux donc — et sur ce point M. Faguet aurait raison — Rousseau est pittoresque. Mais un Bernardin de Saint-Pierre, un Sénancour, un Chateaubriand, analysent plus ou moins consciemment, par la seule force de leur talent. Leur pittoresque ne doit rien ou presque rien à Jean-Jacques. C'est par eux, non par lui, que la description pittoresque est entrée dans la littérature. Et c'est là seulement ce que j'ai tenté de démontrer.

D. Mornet.

Abbé Pierre Dubois. **Victor Hugo : ses idées religieuses de 1802 à 1825**. *Paris, Honoré Champion.* 1913, in-8, VI-404 p. — **Bio-bibliographie de Victor Hugo de 1802 à 1825**. *Paris, Champion.* 1913, in-4 de XIV-244 p.

Nous sommes loin des temps héroïques où l'auteur d'*Hernani* soulevait l'enthousiasme de la jeunesse, et suscitait des batailles au théâtre et dans la rue. Aujourd'hui, le Romantisme échevelé nous paraît non seulement démodé, mais passablement ridicule; et, si par hasard il comptait encore des admirateurs attardés, nous les traiterions volontiers de « vieilles perruques ». Cependant, quelque froideur que nous éprouvions à l'égard de Victor Hugo, nous ne laissons pas de le regarder comme un très grand poète, qui a exercé sur ses contemporains une influence considérable; et, toutes les fois qu'un critique nous révèle des points ignorés de sa personne ou de son œuvre, nous nous intéressons à son travail et nous lui sommes reconnaissants de ses découvertes. Ainsi vient de faire M. l'abbé Dubois, en deux thèses de doctorat ès lettres, qui ont obtenu un vif succès en Sorbonne et qui méritent l'attention du public cultivé.

La thèse principale a pour titre : *Victor Hugo, ses idées religieuses de 1802 à 1825*. Peut-on certifier qu'entre ces deux dates il a été catholique, non pas de nom, mais réellement, au point de pratiquer les préceptes et surtout de croire les vérités révélées que l'Église impose aux fidèles? Telle est la question. On connaît l'opinion d'Ed. Biré, que MM. Dubedout et Gillet ont adoptée à leur tour et présentée avec des nuances. Pour eux, la vie, les œuvres et les relations de Victor Hugo proclament la réalité sinon la ferveur de son catholicisme, jusqu'à la vingt-troisième année. Tout autre est le sentiment de M. l'abbé Dubois, qui conclut en ces termes : « A le voir tel que nous le révèlent les œuvres de sa jeunesse nous n'avons pas le droit d'affirmer qu'il fut un catholique, mais bien tout simplement un déiste. » Conforme au jugement du perspicace Sainte-Beuve disant de son ami qu'il était « un chrétien littéraire », cette conclusion découle naturellement de faits et de documents, en partie inédits, dont je ne puis donner ici qu'un court et pâle résumé. Victor Hugo n'eut pas le bonheur de naître dans un vrai foyer vendéen : sa mère, Sophie Trébuchet, fut élevée par une tante voltairienne qui la forma jalousement à son image; et son père, Sigisbert, entré jeune dans l'armée, ne respecta la religion que dans la mesure où, officier français, il devait ménager les populations très croyantes d'Italie et d'Espagne. Ni l'un ni l'autre n'étaient capables de communiquer à leurs enfants la foi qu'ils ne possédaient pas, ni d'éveiller dans leur cœur l'amour de l'Église, qu'ils affectaient d'ignorer. Telle était leur indifférence, sinon leur hostilité, en matière religieuse qu'on se demande si Victor fit sa première communion et même s'il reçut le baptême. Aussi s'explique-t-on que les écrits sortis de sa plume jusqu'en 1819 traitent exclusivement de la politique et de la littérature. Pour la première fois, il ose chanter timidement le christianisme dans les odes qu'il publie au *Conservateur littéraire* de 1820 à 1821. Mais les *Lettres à la fiancée* où, outre deux serments d'amour, un catholique eût sans doute manifesté sa foi et jeté quelque cri vers Dieu, ne portent aucune trace de préoccupation surnaturelle. *Han d'Islande*, composé à la même époque, offre un bizarre mélange de christianisme adouci et de paganisme qui reflète la profonde ignorance du romancier. Dans les *Nouvelles Odes* (1824), le poète s'inspire de la Bible, sans la comprendre toujours; et, à la suite de Chateaubriand, il sacrifie à la mode qui unit dans une égale admiration le trône et l'autel. Bientôt, du reste, il essaie de s'affranchir de toute tutelle; et, dans les articles en vers ou en prose qu'il fournit à la *Muse française*, de 1823 à 1824, il se sent et se dit étranger aux questions religieuses. Dès lors, il redescend très vite la montagne de Sion, qu'il avait commencé à gravir d'un pas lent et mal assuré.

Ceux qui examineront de près les documents que j'ai résumés d'une façon imparfaite, et que M. l'abbé Dubois analyse avec une méthode aussi rigoureuse qu'habile, garderont la conviction que Victor Hugo tourna le dos à l'Église, avant d'en avoir franchi le seuil. Pour le contester, on voit à quelle invraisemblable conséquence on aboutirait. Il faudrait admettre qu'un jeune écrivain, d'un esprit supérieur, éloigné du catholicisme par ses parents, n'ayant pas trouvé sur sa route l'ami qui conduit à Jésus-Christ, n'ayant rien fait, rien écrit qu'il soit permis d'interpréter comme un acte de foi, ayant au contraire laissé des preuves de son ignorance et même de son indifférence religieuse, il faudrait admettre que ce jeune homme fut un catholique, au sens intégral du mot! Peut-être que les métaphysiciens n'estimeront pas l'antinomie irréductible; mais je voudrais savoir ce qu'en pensent les psychologues.

D'accord avec l'auteur sur le fond du débat, je me permettrai de lui adresser quelques critiques sur des points secondaires. Il a circonscrit sa thèse entre 1802 et 1825. De la seconde date je ne dirai rien, sinon qu'il eût mieux valu y substituer celle de 1827 ou de 1830, pour nous montrer Victor Hugo redescendu au pied de la colline dont il avait tenté l'ascension. Mais la première n'est-elle pas manifestement prématurée? On admire la précocité de cet enfant qui médite les graves problèmes de sa destinée et qui s'est fait une opinion sur les questions les plus difficiles, à un âge où les autres mortels se contentent modestement de boire et de dormir. Pour éviter les plaisanteries, que M. l'abbé Dubois supprime donc la date de 1802, qui présente en outre l'inconvénient d'être trop tardive, puisqu'elle exclut les deux chapitres consacrés à Sophie Trébuchet et Sigisbert Hugo. Avant d'ouvrir le volume, j'ajoute que je préférerais au titre qu'il porte : *Idées religieuses*, cet autre, qui exprime plus nettement l'objet de la thèse : *Du Catholicisme de Victor Hugo*, jusqu'en 1825.

Je viens de faire allusion aux pages que M. l'abbé Dubois a écrites sur les parents de Victor Hugo. Elles regorgent de faits, et abondent en pièces inédites qui leur donnent une grande valeur documentaire. Pourtant quelque chose m'empêche de les goûter comme elles le méritent : ne forment-elles pas un hors-d'œuvre? Non pas qu'il soit inutile de nous démontrer que Victor Hugo ne trouva point la foi au foyer domestique. Mais l'auteur pouvait nous l'apprendre en une vingtaine de pages, au lieu d'y employer presque le tiers de l'ouvrage. Ce reproche atteint surtout le long chapitre, où il est question de Sigisbert Hugo. Cet officier de la Révolution et de l'Empire négligea de bonne heure ses devoirs de père et d'époux, si bien que son fils Victor ne le revit plus, à partir du moment où il aurait pu subir son influence. A quoi bon retracer toute sa carrière militaire? M. l'abbé Dubois est vendéen; on le lui a dit, à la soutenance. Il aime à se promener et à s'attarder dans les chemins creux, bordés d'ailleurs de haies fleuries. On l'écoute, on le suit avec charme, au risque de perdre de vue le but du voyage, et aussi de précipiter la marche un peu plus tard pour gagner le temps perdu.

Pour parler sans figure, il me semble que le hors-d'œuvre que je signalais, il y a un instant, se paie par une lacune. Il aurait été intéressant de connaître ce que les parents et les amis de Victor Hugo pensaient de son catholicisme, quoique leur opinion n'eût pas modifié probablement la conclusion. Je sais bien que l'on entend, çà et là, quelques échos fugitifs, d'où il résulte que Victor passait pour un pieux jeune homme. Mais il aurait fallu pousser plus à fond les recherches et les coordonner en des pages spéciales, pour que rien ne manquât à l'enquête. Enfin, pour en venir aux peccadilles, je regrette que M. l'abbé Dubois professe, surtout dans les premiers chapitres, le dédain de la ponctuation, et qu'il n'ait pas assez relevé la justesse de la pensée, la clarté et l'ordre de l'argumentation par certaines grâces du langage.

Une *Bio-bibliographie de Victor Hugo*, de 1802 à 1825, complète heureusement la thèse principale. C'est un travail vraiment scientifique, et qui a de plus l'avantage de combler une lacune, puisque nous ne possédions jusqu'ici que l'ébauche incomplète et erronée d'un Allemand, Martin Hartmann. L'*Enfance de Victor Hugo*, de M. Gustave Simon, et les ouvrages bien connus de MM. Biré et Souriau ont fourni d'utiles indications à l'auteur, qui en a recueilli d'autres dans des bibliographies générales, notamment celles de MM. Asselinau, Laporte, Vicaire et Lanson. Mais il doit surtout à ses recherches personnelles la mine de renseignements précieux qu'il offre au public. Les spécialistes devineront ce qu'elles lui ont coûté de patience, de courage et d'intelligence. M. Lanson, qui le félicitait de réunir toutes ces qualités de bénédictin, y ajoutait le désintéressement. On pillera ce gros volume, bourré de choses, sans le citer jamais, à moins qu'on le prenne en défaut.

Comme je n'ai point remarqué d'inexactitude, je me dédommage par des critiques d'un autre genre. Elles sont, je l'avoue, très menues: et pour les apercevoir, il faut regarder de bien près, et d'un œil sévère. Dans la partie droite, l'auteur a mis la bibliographie de Victor Hugo; dans la partie gauche, sa biographie avec une biographie et une bibliographie sommaires de ses amis et critiques; puis, au rez-de-chaussée, les variantes, corrections et additions qu'il a relevées dans les manuscrits et différentes éditions de Victor Hugo. Le chercheur, averti par la préface, découvrira sans peine le renseignement dont il a besoin. Peut-être aurait-on facilité sa besogne et évité tout danger de tâtonnement, si l'on avait placé : à droite, avec la bibliographie de Victor Hugo, toutes les notes relatives à ses œuvres; à gauche, sa biographie seule; et au rez-de-chaussée, tout ce qui concerne ses critiques et amis. Il est vrai que cette disposition aurait exigé la répétition des dates, et c'est peut-être pour cette raison qu'elle n'a pas été adoptée.

Avant de mettre ses découvertes au service du public, M. l'abbé Dubois en a profité lui-même. C'était son droit et même son devoir. Mais le souci de les utiliser dans sa thèse principale n'a-t-il pas influé sur le choix de certains renseignements que l'on s'étonne de rencontrer dans une *Bio-bibliographie* de Victor Hugo? C'est ainsi que l'auteur a noté le mariage de Lamartine, le diaconat du duc de Rohan, p. 113, un sermon de Frayssinous, à Saint-Roch, pour l'œuvre du Bon Pasteur, p. 108. De même, il a signalé parfois le *Conservateur littéraire*, quand il ne nous apprenait rien sur Victor Hugo; des vers insignifiants de la Bouisse et de J.-J. Ader; enfin des annonces d'œuvres que rien ne justifie, par exemple celle de l'*Ode aux Grecs*, de Guiraud, p. 117. Ce sont là, je le répète, des taches très légères, qui ne déparent point un ouvrage excellent.

J.-B. Eriau.

Louis Bertrand. **Gustave Flaubert**, avec des fragments inédits, 1 vol. in-12, 280 p., *Paris, Mercure de France*, 1912.

Le livre de M. Bertrand est un recueil d'articles : sur les manuscrits ou les inédits de Flaubert (*Les manuscrits de Flaubert*, la *Première Tentation de saint Antoine*, *un scrupule religieux de Flaubert*, la *Première Éducation sentimentale*, *les Carnets de G. Flaubert*); — sur *l'Orient et l'Afrique dans l'œuvre de Flaubert* et sur *Salammbô*; — enfin sur les idées de Flaubert (*l'Esthétique de Flaubert*, *la Morale et la Politique de Flaubert*). Ce livre est un recueil d'articles, c'est dire que, malgré son titre, il ne nous donne pas tout Flaubert et qu'il répète quelquefois dans un article ce qui a déjà été dit dans un article précédent. Mais ces articles sont d'un historien littéraire qui a

su découvrir sous les variantes et les différents états d'un texte l'évolution morale et littéraire d'un écrivain; surtout ils sont d'un romancier qui, par un commerce incessant avec son œuvre, a tâché d'arracher au Maître les secrets de son métier et de sa vie intérieure.

La paresse du public et de la critique a déjà formé de Flaubert une image simplifiée et fausse : Flaubert est un écrivain uniquement soucieux du rythme de ses phrases, passant une semaine sur une page et ne prenant la vie que comme matière à littérature. A ce Flaubert de la légende M. Bertrand oppose le Flaubert, plus vivant et plus vrai, dont l'esprit fut largement ouvert à toutes les curiosités, l'écrivain qui connut, surtout dans ses œuvres de jeunesse, la joie du travail abondant et facile, l'homme qui a dit : « Je ne suis pas si cuistre de préférer des phrases à des êtres ». Même, M. Bertrand a des préférences d'initié pour les œuvres moins bien accueillies du public et il renverse bravement la hiérarchie traditionnelle. *Madame Bovary* et l'*Éducation sentimentale* « ne sont plus que deux satires de la caducité bourgeoise, qui doivent rester en marge de son œuvre véritable. *Salammbô*, *la Tentation*, *Hérodias* sont l'expression pure de ce qu'il *voulait* faire... Son vrai sujet, le sujet idéal qui a plané au-dessus de tout son labeur, c'est l'Orient considéré comme « source de toute vie et de toute beauté », l'Orient ancien, auquel il aurait voulu, dans un grand roman, opposer l'Orient moderne, l'Orient « en habit noir ».

Poursuivant son dessein d'apologie, M. Bertrand montre que l'esthétique, la morale et la politique de Flaubert sont plus solides et plus cohérentes qu'on ne le croit. Il essaye de trouver le lien qui enchaîne ces idées et de construire logiquement la pensée de Flaubert. Mais la logique qu'il impose à la pensée de Flaubert n'est-elle pas fragile? Flaubert n'a eu ni une politique, ni une esthétique arrêtée, mais des idées sur les événements de son temps et sur le travail littéraire, et ces idées ne sont que la formule de son expérience. Ce n'est que par un effort historique, par des rapprochements avec la vie, qu'on en peut suivre le développement et en concilier les apparentes contradictions. Quand Flaubert déclare que « la politique sera une éternelle niaiserie tant qu'elle ne sera pas une dépendance de la science » et que « le gouvernement d'un pays doit être une section de l'Institut », M. Bertrand voit bien que Flaubert ne fait que répéter une conversation de Renan aux dîners Magny. Il soupçonne aussi l'influence des quatre ou cinq grandes expériences politiques qu'a faites la génération de Flaubert : fin de la Monarchie de Juillet, Révolution de 1848, coup d'État du 2 décembre, second Empire se terminant par la guerre de 1870 et la Commune.

Mais l'esthétique de Flaubert, autant que sa politique, a traversé les grands courants de la pensée contemporaine et ses idées littéraires se sont développées par réaction contre la littérature contemporaine; elles se sont précisées, à mesure qu'il créait. Lorsque Flaubert déclare que l'art doit être impersonnel, qu'il ne doit pas conclure, mais seulement représenter, tout à la fois il réagit contre l' « art social » des Lamartine, des Hugo, des Michelet et des G. Sand aux environs de 1846 [1] et il se laisse griser, comme toute sa génération, par les résultats des sciences naturelles et des sciences historiques [2].

M. Bertrand souligne, à plusieurs reprises, la tendance de l'art de Flaubert à ne « manifester que les caractères essentiels et permanents » de la réalité; il accuse cette tendance dans la prédilection de Flaubert pour les sujets reculés dans le passé « où la réalité se dépouille de ses contingences »

1. *Correspondance* (édition Charpentier), *à Madame X.* (Louise Colet), 18 septembre 1846, t. I, p. 158-159.

2. *A L. Colet*, 1853, t, II, p. 197 et p. 338.

et dans l'usage qu'il fait de l'archéologie et de l'histoire (p. 165-166) [1]. Idée juste et profonde, sur laquelle nous aimerions que M. Bertrand eût insisté davantage; idée centrale dans l'esthétique de Flaubert, et par laquelle s'explique peut-être le succès de Flaubert auprès des néo-classiques d'aujourd'hui, et par laquelle se justifient sûrement ses procédés de travail et son attitude à l'égard de l'école naturaliste.

Lorsque Flaubert commence un livre, il tient déjà tout le développement des caractères et de l'intrigue; s'il se documente pendant son travail, c'est seulement pour préciser des détails. Lorsqu'il commence l'*Éducation sentimentale*, il sait très nettement qu'il veut faire « l'histoire morale de sa génération, sentimentale serait plus vrai », et il pressent le grand défaut du livre, « livre de passion inactive », dont l'intérêt ira décroissant (*A Mademoiselle Leroyer de Chantepie*, 6 oct. 1864, III, 283). Les lectures de journaux, les promenades dans Paris, à Nogent ou dans la forêt de Fontainebleau, les renseignements sur une société d'ornements catholiques ou sur des affaires de Bourse, peuvent éclairer sa vision précise des détails; elles ne dérangent pas l'économie générale du livre [2]. Au contraire, quand les Goncourt ou A. Daudet veulent écrire un roman, ils commencent par recueillir des notes sur les hôpitaux, les milieux religieux ou industriels, par exemple, et quand ils ont rempli leurs carnets, ils cherchent l'intrigue qui pourra relier ces notes. Mais leurs observations sont gênées, gâtées, par l'idée du livre à faire : « Quand on voit les choses dans un but, dit Flaubert, on ne voit qu'un côté des choses » (*A Feydeau*, 1860, III, 185). Surtout est vrai, pour eux, tout ce qui a été observé, noté. Pour Flaubert une chose est vraie, non parce qu'elle est arrivée, mais parce qu'elle arrive habituellement. Au point de vue de l'art une chose n'est vraie que si elle est vraisemblable. Il est peut-être vrai qu'*un* médecin de campagne soit baron, il n'est pas vrai que *le* médecin de campagne soit noble (*A R. de Maricourt*, 1868, 376-377). Flaubert a répété cette idée sous bien des formes. « Le roman doit être scientifique, c'est-à-dire rester dans les généralités probables (*A Madame ****», 1867, III, 340). « On n'est idéal qu'à la condition d'être réel et on n'est vrai qu'à force de généraliser » (*A Chesneau*, 1868, III, 361). « Le roman doit procéder par généralités et être plus logique que le hasard des choses » (*A R. de Maricourt*, 1868, III, 376-377). « L'art n'est pas fait pour peindre les exceptions... Le premier venu est plus intéressant que M. G. Flaubert, parce qu'il est plus général et par conséquent plus typique » (*A G. Sand*, 1866, III, 306).

On comprend aisément que Flaubert ne se soit pas reconnu dans ses disciples et qu'il n'ait pas voulu être le patron de l'école naturaliste. « A propos de mes amis, vous ajoutez « mon école ». Mais je m'abîme le tempérament à tâcher de n'avoir pas d'école! A priori, je les repousse toutes. Ceux que je vois souvent et que vous désignez, recherchent tout ce que je méprise et s'inquiètent médiocrement de ce qui me tourmente. Je regarde comme très secondaire le détail technique, le renseignement local, enfin le côté historique et exact des choses... Goncourt est très heureux quand il a saisi dans la rue un mot qu'il peut coller dans un livre, et moi très satisfait quand j'ai écrit une page sans assonances ni répétitions [3]. » Et plus tard : « Comment peut-on donner dans des mots vides de sens comme celui-là : « le Naturalisme »! Pourquoi a-t-on délaissé ce bon Chamfleury avec le « Réalisme », qui est une ineptie de même calibre, ou plutôt la même

1. Cf. aussi : *A L. Bouilhet*, 27 juin 1850, I, 319-320. Sur un plan de conte chinois : « Quand tu auras comme couleur locale tes jalons principaux, laisse là les livres et mets-toi à la composition; ne nous perdons pas dans l'archéologie, tendance générale et funeste de la génération qui vient ».

2. Cf. *Correspondance*, 1864 à 1870, passim.

3. *A G. Sand*, décembre 1875, IV, 220-221.

ineptie![1] » Et encore : « Oui, j'ai lu la brochure de Zola. C'est énorme! Quand il m'aura donné la définition du Naturalisme, je serai peut-être un naturaliste. Mais, d'ici là, moi, pas comprendre[2]. » Flaubert n'a eu, parmi les naturalistes, qu'un vrai disciple : Guy de Maupassant; et tous les deux se rattachent bien moins aux réalistes de 1857 ou aux naturalistes de 1876 qu'à la tradition classique de notre XVII[e] siècle.

ANDRÉ MONGLOND.

1. *A Maupassant*, 1876, IV, 249.
2. *A Maupassant*, 1878, IV, 312.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril; *Quelques notes biographiques sur Claude-Carloman de Ruthière*. — Juin; Paul Bonnefon, *La jeunesse d'un poète du premier empire* (Pierre Lebrun). — *Chateaubriand et la duchesse d'Angoulême* (fac-simile hors texte). — Avril et juin; *Manuel de l'amateur d'autographes* (Leibniz).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril; Eugène Griselle, *Louis XIII en Lorraine* (fragment d'Arnauld d'Andilly). — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (fin). — Félix Meunié, *Les Mayeux, essai iconographique et bibliographique* (suite). — 15 mai; le marquis de Girardin, *L'édition des Fables dite d'Oudry de La Fontaine*. — Dr Ludovic Bouland, *Livre aux armes de Louise-Jacqueline de Lastic, marquise de Queille*. — Félix Meunié, *Les Mayeux* (suite). — 15 juin; L. Fière, *Découverte d'un livret de pèlerinage : « Voyage et oraison du Mont du Calvaire de Romans en Dauphiné », par Pierre Gringoire* (1516). — Marquis de Girardin, *L'édition des Fables dite d'Oudry de La Fontaine* (suite). — Dr Ludovic Bouland, *Armoiries d'Alphonse d'Elbène, évêque d'Orléans*. — Félix Meunié, *Les Mayeux* (suite).

Le Correspondant. — 10 mars; marquis de Vogüé, *Thureau-Dangin*. — H. Cochin, *La pensée religieuse de Lamartine*. — Duc A. de Broglie, *Quelques lettres de jeunesse* (publiées avec des notes par le baron des Rotours). — L. de Lanzac de Laborie, *Une grande dame d'il y a cent ans : Mme de la Tour du Pin*. — F. Laurentie, « *La Colline inspirée* » (par M. Barrès). — 25 mars; F. Strowski, *La bonne chance de Jean de La Fontaine*. — Marquis de Mirabeau; *Lettres inédites* (1787-1789) (publiées par D. Meunier). — Moisson Laferrière, *L'esprit classique et la préciosité au XVIIe siècle*. — 10 avril; Martial Teneo, *L'histoire d'un romantique : Hector Berlioz*. — 25 avril; Edouard Decq-Ozanam, *Frédéric Ozanam professeur au collège Stanislas*. — Henry Brémond, *Pour le centenaire de l'abbé Delille*. — Marquis de Mirabeau, *Lettres inédites* (1789) (fin). — 10 mai; Maurice Vaussard, *Un Oranam italien contemporain : Conlardo Ferrini*. — G. Michaut, *Le dilettantisme et M. Anatole France*. — André Bellessort, *Une nouvelle défense des humanités classiques*. — 25 mai; Henry Bordeaux, *Émile Javelle et la littérature alpestre*. — 10 juin; Henri Welschinger, *Charles Chesnelong*. — Fortunat Strowski, *La vocation de Montaigne*. — 25 juin; Berryer, *Lettres inédites à Madame Decroso-Yéméniz*. — Gabriel Aubray, *Un poète : Charles le Goffic*.

Documents d'histoire. — Janvier-mars 1913; *Lettres de Guillaume du Vair* (1599-1620). — *Le séminaire de Beauvais de 1627 à 1650*. — *Bossuet et le dictionnaire de l'Académie* (1693) (Communication de M. L. Delavaud).

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Janvier 1913; Eugène Welvert, *Les mémoires de Théodore de Lameth*. — Charles Dejob, *La jeunesse de Désiré Nisard*. II. — Février; Gabriel Vauthier, *Un rapport littéraire de François de Neufchâteau en 1800*. — Avril; Charles Dejob, *Le « National »*. — Mai; Arthur Chuquet, *Le Brulard de Stendhal*. — Juin; Arthur Chuquet, *Napoléon et les journaux anglais*. — Charles Dejob, *Les discours de distributions de prix sous le second empire*.

Le Figaro. — 5 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie des Champs-Élysées*, « *l'Exilée* ». — Supplément : Jacques de Biez, *Les yeux de Balzac.* — 6 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina*, « *Eh!... Eh!...* ». — 7 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *les Sables mouvants* », *par Colette Yver*; « *Poésies complètes* », *de Charles Le Goffic.* — Régis Gignoux, *Les Théâtres : Théâtre Michel*, « *Blanche câline* ». — 8 avril; Paul Reynaud, *Waldeck-Rousseau orateur parlementaire.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *le Chevalier au masque* ». — 11 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre de l'Œuvre*, « *la Brebis égarée* ». — 12 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre des Arts*, « *les Deux versants* ». — Supplément : Jean Lemoine, *La véritable sépulture de Cyrano de Bergerac.* — 14 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Aux confins de la politique* », *par de Monzie*; « *Sur l'art contemporain* », *par Pierre Baudin.* — 17 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *la Rue du Sentier* ». — 18 avril; Robert de Flers,, *Les Théâtres : Vaudeville*, « *les Honneurs de la guerre* ». — 22 avril; Henry Roujon, *Un cœur de française* (la marquise de La Tour du Pin). — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Pâtissier de Bellone* », *par Charles Nicolle.* — 24 avril, Miguel Zamacoïs, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Venise* ». — 25 avril; Henri Joly, *Ozanam et l'université.* — Robert de Flers, *Les Théâtres*; *Comédie-Française*, « *Riquet à la houppe* ». — 26 avril; Maurice Maeterlinck, *Paul Fort.* — Supplément : Maurice de Méoty, *L'abbé Delille poète national.* — 27 avril; Julien de Narfon *Le centenaire d'Ozanam.* — 28 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Au hasard de la vie* », *par Édouard Lockroy*; « *Rêves* », *par Olive Schreiner.* — 30 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : les Escholiers*, « *l'État second* »; « *Ainsi soit-il* »; « *la Bonne école* ». — 1er mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *l'Entraîneuse* ». — 3 mai (supplément); Georges Goyau, *Ozanam.* — Louis André, *L'assassinat de Paul-Louis Courier.* — 5 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *la Maison* », *par Henry Bordeaux.* — 8 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Esther* ». — 12 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *la Vie* », *par Henri Chantavoine*; « *les Tablettes de cire* », *par la baronne de Brimont;* « *Ronsard* », *par J.-J. Jusserand.* — Robert de Flers, *Les Théâtres ; Comédie des Champs-Élysées*, « *la Gloire ambulancière* »; *Théâtre Michel*, « *l'Ingénieux prétexte* », « *Doux instants* ». — 14 mai; Henry Roujon, *Bourgeois de l'autre siècle.* — 15 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu*, « *Mon ami l'assassin* ». — 17 mai; André Nède, *Stanislas Rzewuski.* — Supplément : Paul Ginisty, *Une comédienne auteur* (1713-1792) (Mme Riccoboni). — 18 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Vouloir* ». — G. B., *A la mémoire de Catulle Mendès.* — 20 mai; Miguel Zamacoïs, « *Le martyre théâtral* » (par Émile Bergerat). — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Au couchant de la monarchie* », *par le marquis de Ségur.* — 21 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Réussir* », « *Dannemorah* ». — 24 mai (supplément); Georges Bourdon, *Catulle Mendès.* — 26 mai; Jean-Georges Médard, *Le Théâtre polonais de Léopol à Paris.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Stéphanie* », *par Paul Adam.* — 29 mai; André Beaunier, *Les idéologues et le fait* (M. Anatole France). — Robert de Flers, *Les Théâtres : Châtelet*, « *Marie-Magdeleine* »; *Odéon*, « *Moïse.* ». — 31 mai (supplément) : Henry Kermor, *Chateaubriand auteur dramatique.* — 1er juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *Marthe et Marie* ». — 4 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Au Gymnase, le Théâtre polonais.* — 7 juin (supplément); Maurice de Méoty, *La jeunesse dorée.* — 9 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *Le Baptême* »; *Comédie-Française*, « *Une précieuse chez Corneille* ». — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Waldeck-Rousseau* », *par Paul Raynaud*; « *les Petites victimes de la Terreur* », *par Paul Gaulot;* « *le Maréchal Canrobert* », *par Germain Bapst.* — 13 juin; Ernest Daudet, *Une figure du passé* (la duchesse de Chevreuse). — Robert de Flers, *Les Théâtres : Châtelet*, « *la Pisa-*

nelle ou la mort parfumée ». — 15 juin; André Beaunier, *Querelles* (Diderot). — Fernand Gregh, *Sur un poète mort* (Léon Deubel). — André Nède, *Camille Lemonnier.* — 16 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Un double amour », par Claude Ferval; » la Jeunesse de Philippe Grandier », par Marcel L'Heureux.* — 18 juin; Abel Bonnard, *Le sort des poètes.* — 22 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « les Ombres ».* — 24 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « les Anges gardiens », par Marcel Prévost.* — 27 juin: Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Tartarin sur les Alpes ».* — 28 juin (supplément); André Beaunier, *Pigalle, par Joubert.* — Fernand Payen, *L'éloquence de Me Henri Robert.* — 30 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Visages de femmes », par André Beaunier.*

Le Gaulois. — 5 avril; Max de Fourcauld, *Flaubert hôte de Chenonceaux.* — Emile Faguet, *Propos de théâtre : Voici revenir la comédie de caractère.* — 11 avril; Edmond Jaloux, « *L'École de la médisance* ». — 16 avril; Henri de Régnier, *Une critique de Balzac* (par Émile Faguet). — 18 avril; Camille Bellaigue, *Le crépuscule d'un romantique* (Hector Berlioz). — 19 avril; Francis de Croisset, *A propos de « la Semaine folle ».* — 20 avril; Maurice Talmeyr, *Louis Veuillot.* — 26 avril; Louis Gillet, *Le centenaire de Frédéric Ozanam.* — 2 mai; Tout-Paris, *A propos du « Bossu ».* — 3 mai; Charles de Pomairols, *La marquise de la Tour du Pin et ses « Mémoires ».* — P. Despras et G. Servant, *Un incident à la Comédie-Française* (avril 1765). — René Doumic, *Ce que nous devons à M. André Hallays.* — 12 mai; Jules Delafosse, « *La Maison* » (par Henry Bordeaux). — 16 mai; Tout-Paris, *Thérésa et le café-concert.* — 17 mai; Charles de Pomairols, *La marquise de la Tour du Pin et ses « Mémoires ».* II. — L. de Fourcaud, *François Rabelais et la topographie romaine.* — 19 mai; Colette Yver, *Le roman.* — Tout-Paris, *A propos de Thérésa : les gloires de la chansonnette.* — 21 mai; Tout-Paris, *Chateaubriand auteur dramatique.* — 22 mai; Henri de Régnier, *Deux romans de M. Paul Adam.* — 24 mai; Louis Bertrand, *Lamartine italien.* — 29 mai; Jules Bois, *Enquête sur un art théâtral nouveau.* — 30 mai; Émile Faguet, *La gaîté au théâtre.* — 31 mai; Félix Duquesnel, *Les petits mémoires du temps : Sainte-Beuve intime.* — Emile Faguet, *Propos de théâtre : le « Molière » de M. Lafenestre.* — 1er juin; L. Jénouvrier, *Ozanam et Montalembert.* — 8 juin; Frédéric Masson, *La Garde impériale, de Tristan l'Hermite à Cambronne.* — Tout-Paris, *La Pisanelle ou la mort parfumée.* — 9 juin; René Doumic, *Un coup de clairon* (« l'Appel des armes », par Ernest Psichari). — 14 juin; Louis Gillet, *M. Romain Rolland.* — 16 juin; Jean Rameau, *Le roman de la rose.* — 23 juin; Tout-Paris, *Mme Lucie Félix Faure-Goyau.* — 25 juin; Tout-Paris, *Me Henri Robert.* — 26 juin; Émile Faguet, *Le prince et le poète.* — 29 juin; René Doumic, « *Saint-Augustin* », *de M. Louis Bertrand.*

La Grande Revue. — 10 avril; Hyacinthe-Loyson, *Sa vie d'après ses mémoires.* III. — Me X., *Guy de Maupassant intime* (fin). — Maurice Darin, *Sur la crise littéraire.* — 25 avril; Jean Dornis, *Un précurseur* (Mirabeau). — Hyacinthe-Loyson, *Sa vie d'après ses mémoires.* IV. — 10 mai; Ph. Martinon, *La versification de M. Paul Fort.* — 25 mai; Marc Elder, *Octave Mirbeau.* — 10 juin; Louis Martin, *Hamilton.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 avril; Pierre de Quirielle, *Ibsen en Italie.* — Maurice Muret, *Le poète de la sensibilité : Salomon Gessner.* — 5 avril; Joseph Aynard, *Un mariage de poètes* (Robert et Élizabeth Browning). — 6 avril; Z., *Sardou et Allan Kardec.* — 7 avril; S., « *Le Duc Rollon* » (par Léon de Tinseau). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie des Champs-Élysées, « l'Exilée », par Kistemaeckers; Théâtre Michel, « Blanche câline », par P. Frondaie; Théâtre Femina, « Eh! eh! », par Rip et Bousquet; Comédie-Royale, « C'est fou », par R. Dieudonné.* — 9 avril; Paul Ginisty, *La dame de Chenonceaux* (Mme Dupin). — 12 avril; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : M. Georges Goyau.* — 14 avril; S., « *Poètes*

et critiques » (par Ernest Dupuy). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre de l'Œuvre, « la Brebis perdue », par Francis Jammes; Théâtre des Arts, « Les deux versants », par W.-V. Moody, traduction de Mme et M. Cazamian; Théâtre Antoine, « Le Chevalier au masque », par P. Armont et J. Manoussi.* — 17 avril; André Mévil, *Le Guignol provençal.* — 18 avril; André Hallays, *La maison de Racine dans la rue des Marais.* — 21 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « les Honneurs de la guerre », par M. Hennequin; Odéon, « la Rue du Sentier », par P. Decourcelle et A. Maurel; Comédie des Champs-Élysées, « les Femmes savantes »; Bobino, « le Médecin malgré lui ».* — 22 avril; G. Baguenault de Puchesse, *Le Pape des Halles sous la Ligue* (par l'abbé E. Pasquier) — 23 avril; Maurice Muret, *Au théâtre de Genève : la trilogie de M. Mathias Morhardt.* — Pierre de Nolhac, *Un nouveau témoignage sur Marie-Antoinette* (Journal de la marquise de La Tour du Pin). — 26 avril; Henri Cochin, *Le centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam.* — 27 avril; Édouard Decq-Ozanam, *Frédéric Ozanam et l'Université, d'après des documents inédits.* — 28 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie Française, « Riquet à la Houppe », par Théodore de Banville; les Escholiers, « L'État second », par François de Nion; « Venise », par R. de Flers et G.-A. de Caillavet.* — 29 avril; J. Bourdeau, *Le déclin de l'idéalisme en France.* — 30 avril; Pierre de Quirielle, *Frédéric Ozanam et Lamartine.* — 4 mai; André Chaumeix, *Revue littéraire : « Au couchant de la monarchie »* (par le marquis de Ségur). — 5 mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Bossu », par Anicet Bourgeois et Paul Féval; Comédie-Française, « Venise », par R. de Flers et G.-A. de Caillavet; Théâtre Antoine, « l'Entraineuse », par Ch. Esquier.* — 6 mai; général Palat, *Les idées de Jean-Jacques Rousseau en matière militaire.* — 7 mai; Paul Ginisty, *L'Histoire au théâtre.* — Maurice Muret, *Un roman militaire allemand* (« le Bataillon Sporck », par Richard Skowronnek). — 12 mai; S., *Pour Étienne.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie des Champs-Élysées, « le Trouble-Fête », par E. Fleg; « la Gloire ambulancière », par Tristan Bernard; Odéon, « Esther »; la Petite Scène, « le Faucon et les Oies de Boccace », par La Drevetière de l'Isle; « La Gageure imprévue », par Sedaine.* — 19 mai; S., « *Daphné* » (par Alfred de Vigny). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Vouloir », par Gustave Guiches; Mme Bartet dans « Bérénice »; Boîte à Fursy, « Ah! eh! hi! ho! hue! » par Carpentier et Max Aghion.* — 20 mai; Joseph Aynard, *Élisabeth Browning et le féminisme anglais.* — 23 mai; André Chaumeix, *Revue littéraire : « Stéphanie » ou le paradoxe de M. Paul Adam sur Molière.* — 24 mai (supplément); M. Wilmotte, *Des relations intellectuelles entre la France et l'Espagne.* — Philippe Godet, *Ernest Naville.* — 26 mai; S., *Jean de la Fontaine.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Moïse », de Châteaubriand; « Réussir », par M. Zahori; « Dannemorah », par Ph. de Puyfontaine.* — 28 mai; Augustin Filon, *Que faut-il penser de la « Mégère domptée »?* — 30 mai; Charles Legras, *Le doux Monsieur Shakespeare.* — 2 juin; S., « *Le bandeau* » (par la baronne Michaux). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Châtelet, « Marie-Magdeleine », par M. Maeterlinck; l'Œuvre, « Marthe et Marie », par E. Dujardin.* — 4 juin; Paul Ginisty, *Les eaux de Passy.* — 5 juin; Z., *Le grand prix de littérature.* — 9 juin; S., « *l'Appel des armes* » (par Ernest Psichari). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : reprises diverses; le théâtre polonais; la représentation des « Escholiers ».* — 14 juin; Y., *La légende de Tartarin.* — A. C., *Les poésies de M. Jean-Louis Vaudoyer.* — 16 juin; S., « *Témoins des jours passés* » (par M. Étienne Lamy). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Châtelet, « la Pisanelle ou la mort parfumée », par Gabriel d'Annunzio.* — 18 juin; Paul Ginisty, *Les débuts de la Société des gens de lettres.* — Augustin Filon, *Critique anglaise et critique américaine.* — 19 juin (supplément); Aristote Crapet, *D'Artagnan gouverneur de Lille.* — 23 juin; S., « *Visages de*

femmes » (par André Beaunier). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « les Ombres », par M. Allou; Théâtre Michel, spectacle coupé.* — 24 juin; Victor Giraud, *Mme Lucie Félix Faure-Goyau.* — Antoine Albalat, *La fin du café Vachette.* — Maurice Muret, *Le scandale Hauptmann.* — 25 juin; Pierre de Quirielle, *Stendhal milanais.* — 28 juin; Henry Bidou, « *Ma tante Vincentine* » (par Théodor de Wyzewa). — 30 juin; S., *Les auteurs classiques français : de Villon à Victor Hugo.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : l'année dramatique.*

Mercure de France. — 1er avril; Claude-Roger Marx, *Le sentiment de la mort chez Maeterlinck.* — Maurice Gaucher, *La jeune littérature belge.* — Anatole Feugère, *La doctrine révolutionnaire de Diderot et de Raynal, d'après « l'Histoire des Indes ».* — Hippolyte Buffenoir, *J.-J. Rousseau et Houdon pendant la Révolution.* — 16 avril; André Spire, *Otto Weininger.* — Charles Chassé, *Les derniers prêtres universitaires : le collège de Lesneven.* — Henri Albert, *Nietzsche et Strindberg.* — 1er mai; Jules de Gaultier, *Le bovarysme de « Salammbô ».* — Fernand Caussy, *Damilaville ou le gobe-mouches de la philosophie.* — 16 mai; L. Dugas, *La timidité de Chateaubriand.* — Jean Valère, *Nostradamus.* — 1er juin; Paul-Louis Hervier, *Le premier amour de Walter Scott.* — 15 juin; Lucien Leluc, *Un précurseur de Montesquieu : le chevalier Temple.* — Georges Lebas, *Barbey d'Aurevilly polémiste en province.*

La Revue. — 1er avril; Émile Faguet, *Dernières nouvelles de Flaubert.* — Nicolas Ségur, *Ernest Seillière.* — Jules Bertaut, *Paul Adam.* — 15 avril; Émile Faguet, *L'idée de progrès.* — Martine Rémuzat, *Mme de Staël à Stockholm.* — Robert Anchel, *Les maîtres d'histoire de Bouvard et Pécuchet.* — 1er mai; Émile Faguet, « *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui* » (par Victor Giraud). — Maurice Muret, *M. Luciano Zuccoli.* — 15 mai; Albert Cim, *Bévues, lapsus et singularités littéraires.* — René de Chavagnes, *Tristan Bernard, prince de l'humour.* — João de Barros, *Un grand écrivain portugais : M. Teixeira de Queiroz.* — 1er juin; Max Nordau, *Littérature mondiale.* — Émile Faguet, *Mme de Villedieu.* — 15 juin; Émile Faguet, *Félix Bovet.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 5 avril; L. Dumont-Wilden, *La culture française et le sentiment national en Belgique.* — 12, 19, 26 avril et 3 mai; Abel Lefranc, *Le roman d'amour de Clément Marot.* — 12 avril; Lucien Maury, *Les lettres : la littérature finlandaise.* — 19 avril; Paul Flat, *A propos de Mirabeau.* — Lucien Maury, *Les lettres : éditions de Balzac et de Stendhal.* — Léo Larguier, *Théâtres : Comédie des Champs-Élysées, « l'Exilée », par Henry Kistemaeckers; l'Athénée, « la Semaine folle », par Abel Hermant.* — 26 avril; Victor Hugo, *Lettres et billets inédits.* — Lucien Maury, *Les lettres : romanciers, Eugène Montfort, Marcel Berger.* — Léo Larguier, *Théâtres : l'Œuvre, « la Brebis égarée », de Francis Jammes; Théâtre des Arts, « les Deux Versants », par W. Waughan Moody; Théâtre Antoine, « le Chevalier au masque », par L. Armond et J. Manoussi.* — 3 mai; Paul Flat, *La critique comme moyen de parvenir.* — 10 mai; Lucien Maury *Les Lettres : Émile Gebhardt.* — Léo Larguier, *Théâtres : Comédie-Française, « Riquet à la Houppe », par Théodore de Banville; « Venise », par R. de Flers et G. A. de Caillavet; Odéon, « la Rue du Sentier », par Pierre Decourcelle et André Mauriel; Vaudeville, « les Honneurs de la guerre », par Maurice Hennequin.* — 17 mai; Marcel Poëte, *Ce que Paris doit à Le Nôtre.* — Albert Bayet, *La casuistique chrétienne après « les Provinciales ».* — Lucien Maury, *Les Lettres : le roman de la sociabilité française.* — 24, 31 mai, 7 et 14 juin; *Correspondance entre Gœthe et Carlyle.* — 24 et 31 mai; Arthur Bauer, *La culture de l'élite et la démocratie française.* — 24 mai; Lucien Maury, *Les lettres : Charles Morice prosateur symboliste.* — 31 mai; Paul Flat, *Figures de ce temps : M. Octave Mirbeau.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Vouloir », par Gustave Guiches; Odéon, « Réussir », par Paul Zahori; « Dannemorah », par Philibert de Puyfontaine; « le Galant Précepteur », par*

Eugène Hollande. — 7 juin; Paul Flat, *Le cas Berlioz.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Moïse », de Chateaubriand; l'Œuvre. « Marthe et Marie », par Édouard Dujardin.* — 14 juin; Lucien Maury, *Les Lettres : Émile Clermont, Romain Rolland et l'Académie.* — Jacques Lux, *Carl Wahlund.* — 21 juin; Gabriellino d'Annunzio, *Souvenirs sur Gabriel d'Annunzio.* — A. de Lada, *Wyspianski et les Polonais au Gymnase.* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'Angleterre et la culture française.* — 21 et 28 juin, Ch. Oulmont, *La mélancolie d'un amoureux au XVIII^e siècle : Sénac de Meilhan.* — 28 juin; E. L. Lepointe, *Une amitié littéraire* (Carlyle et Émerson). — Lucien Maury, *Les Lettres : Paul Seippel.*

Revue critique des idées et des livres. — 10 avril; Henri Clouard, *L'erreur d'un critique.* — André du Fresnois, *M. Remy de Gourmont ou le classique malgré lui.* — 25 avril; Jean Longnon, *Machiavel et l'opinion.* — Jean-Marc Bernard, *L'échec de Mallarmé.* — 10 mai; Henri Clouard, *Lettre à Paul Claudel.* — 25 mai; Jean-Marc Bernard, « *Les Jeux rustiques* » *de Joachim du Bellay.* — Jean Longnon, *Une femme de lettres au XV^e siècle : Christine de Pisan.* — 10 juin; Gilbert Maire, *Les origines du matérialisme de Diderot.* — Henri Clouard, *Loti à Paimpol.* — 25 juin; Gilbert Maire, *Pierre Lasserre et la tradition philosophique.* — André du Fresnois, *M. Paul Adam contre Molière.*

Revue de Paris. — 1^er avril; Constantin Photiadès, *La centième de « Pelléas et Mélisande ».* — André Beaunier, *Autour de Pascal : Jacqueline Pascal.* — 15 avril; André Beaunier, *Autout de Pascal : M^lle de Roannez.* — 1^er mai; Gaston Rageot, *Le nouveau roman de la bourgeoisie : Abel Hermant, Rosny aîné, Paul Margueritte, Henry Bordeaux, René Boylesve.* — 15 mai; Cyrille Gabillot, *Chez Le Nôtre.* — 15 mai et 1^er juin; Étienne Dejean, *La dernière ambassade de Chateaubriand.* — 15 juin; Ernest Lavisse, *Le grand prix de littérature.*

Revue des Deux Mondes. — 1^er avril; comte d'Haussonville, *M^me de Staël et M. Necker d'après leur correspondance.* IV. *L'exil.* — Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : Édouard Rod.* II. *Les œuvres de la maturité.* — René Doumic, *Le centenaire de Frédéric Ozanam.* — André Beaunier, *Revue littéraire : une philosophie de la mort.* — 1^er et 15 avril; G. du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *La duchesse d'Orléans et M^me de Genlis.* — 15 avril; René Doumic, *Revue dramatique : reprise de « Cyrano de Bergerac » à la Porte-Saint-Martin; « Hélène Ardouin » au Vaudeville; « le Secret », aux Bouffes-Parisiens; « la Semaine folle », à l'Athénée; « l'Exilée », à la Comédie des Champs-Élysées.* — T. de Wyzewa, *Revue étrangère : un nouveau livre de M. Gabriel d'Annunzio.* — 1^er mai; Fernand Caussy, *Voltaire inédit : le chapitre des « Arts » de « l'Essai sur les mœurs ».* — André Beaunier, *Revue littéraire : le roman et l'histoire.* — 15 mai; P. Imbart de la Tour, *Erasme : l'évangélisme catholique.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Riquet à la houppe », à la Comédie-Française; reprise du « Bossu », au Théâtre Sarah-Bernhardt; « la Brebis égarée », au Théâtre de l'Œuvre; « les Honneurs de la guerre », au Vaudeville; « la Rue du Sentier », à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un livre posthume de Swinburne sur Dickens.* — 1^er et 15 mai, 1^er juin; comte Rodolphe Apponyi, *La ville et la cour sous le règne de Louis-Philippe : extraits de son journal.* — 1^er juin; Émile Faguet, *Sur Mirabeau.* — André Beaunier, *Revue littéraire : une épopée.* — 15 juin; Edmond Rousse, *Lettres à M. Carraby.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Vouloir », à la Comédie-Française; « Marie-Magdeleine », au Châtelet; « Moïse », à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la Béatrice de Dante.*

Revue des livres anciens. — 1913, fasc. 2; F. Lachèvre, *Claude Le Petit.* — J. Plattard, *Antonius de Arena et les danses au XVI^e siècle.* — Édouard Rahir, *Des reliures de Trautz-Bauzonnet.* — Louis Loviot, « *L'Amant desconforté* ». — Pierre Louÿs, *Raphaël du Petit-Val, imprimeur de Rabelais.* — P. Chaponnière, *Un mémoire inédit de Piron.* — Pierre Louÿs, « *Antipé-*

ristase ou contraires différences d'amour ». — Louis Loviot, *Deux impressions de Longueville-devant-Bar.* — Ph. Renouard, *Un recueil de pièces d'histoire* (1529-1534). — L. L., *Les joyeuses aventures, 1575, 1577, 1582, 1602.* — *Philbert Boyer, Décisions de pratique, 1582.* — *Le Compseutique d'Antoine Du Verdier.* — *Remarques bibliographiques sur les Touches du Seigneur des Accordes, 1585 et 1586.* — F. Lachèvre, *Supplément à la bibliographie de Claude Garnier, poète royal.* — Pierre Louÿs, *Discours prodigieux et véritable d'une fille de chambre, laquelle a produit un monstre après avoir eu la compagnie d'un singe dans la ville de Messine.* — Louis Loviot, *Pronostication de Josselin Croque-Lardon, 1628.* — Dr H. Voisin, *J.-J. Rousseau, Du Contrat social, 1762 : édition originale non cartonnée.* — Remy de Gourmont, *Un conte de Diderot.* — Pierre Louÿs, *Un document sur le duc de La Vallière, bibliophile.* — Louis Loviot, *Une édition de Merlin-Cocaie, préparée en 1725.* — Pierre Louÿs, *Mesdemoiselles les Chevalières de la Tabatière.*

La Revue du Mois. — 10 février 1913; Vito Volterra, *Henri Poincaré : l'œuvre mathématique.* — Pierre Boutroux, *Henri Poincaré : l'œuvre philosophique.* — Gonzague Truc, *Sur la littérature du moyen âge.* — Mars; G. Bourgin, *De la fausse Sociologie en Histoire.* — Avril; Madeleine Cazamian, *La pensée de John Galsworthy.* — Juin; Anne-Marie et Charles Lalo, *La Science au théâtre.*

Revue du XVIe siècle. — 1913, fasc. 1 et 2; Abel Lefranc, *La guide des chemins de France de Charles Estienne.* — Jean Plattard, *La procédure au XVIe siècle, d'après Rabelais.* — Henri Hauser, *Comment Louise de Savoie a rédigé son Journal.* — René Sturel, *Notes sur Étienne Dolet, d'après des inédits.* — Pierre Villey, *L'influence de Montaigne sur Charles Blount et sur les déistes anglais.* — Jean Plattard, *Le système de Copernic dans la littérature française au XVIe siècle.*

Revue du XVIIIe siècle. — 1913, avril-juin; A. Parmentier, *Les boulevards de Paris.* — Pierre Lespinasse, *La peinture « irréaliste » en France au XVIIIe siècle.* — Georges Ascoli, *Quelques pages d'une correspondance inédite de Mathieu Marais.* — Hippolyte Buffenoir, *Un faux portrait de Jean-Jacques Rousseau.* — André Fontaine, *Les archives de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* — Mme de Belvo, *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincourt.* — G. de Reynold, *Histoire littéraire : publications suisses.* — R. L. Cru, *Publications anglaises.*

Revue hebdomadaire. — 5 avril; André Chaumeix, *Le mouvement des idées : une philosophie de l'ennui.* — 12 avril; Henri Joly, *Le centenaire de Frédéric Ozanam.* — 19 avril; Louis André, *Le mariage de Paul-Louis Courier.* — 26 avril; Dauphin Meunier, *Si Mirabeau avait vécu...* — 3 mai; Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — 10 mai; André Beaunier, *Mmes de Staël et de Beaumont.* — 17 mai; André Chaumeix, *Le mouvement des idées : les dix meilleurs romans.* — 31 mai; Denys Cochin, *Descartes.* — 7 juin; Claude Gérel et Jean Rabot, *Le service militaire de Victor Hugo.* — François Le Grix, *Les Livres : M. Romain Rolland.* — 21 juin; Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 28 juin: Ferdinand Gohin, *La valeur poétique de la langue française.*

Le Temps. — 2 avril; Paul Souday, *Les livres : Mme Colette* (Colette Willy). — 4 avril; Elie-Joseph Bois, *Le sermonnaire de la parisienne* (Mgr Bolo). — 5 avril; *M. Edmond Rostand dit ses vers.* — 6 avril; Rémy de Gourmont, *Sur Bossuet.* — 7 avril; Henry Roujon, *En marge* (Mirabeau). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie des Champs-Élysées, « l'Exilée », par H. Kistemaeckers; Femina, « Eh! Eh! » par Rip et Bousquet; Comédie-Royale, « C'est fou », par R. Dieudonné; le répertoire moderne de la Comédie-Française.* — Émile Faguet, *La poétique de Schiller.* — 9 avril; Paul Souday, *Les livres : « Cette heure qui est entre le printemps et l'été », par Paul Claudel; « Paul Claudel », par Georges Duhamel.* — 14 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'Œuvre, « la Brebis égarée », par Francis Jammes; Théâtre Michel,*

« *Chambre d'ami* », par *L. Sonolet et Piergy*; « *Blanche câline* », par *P. Frondaie*; *Théâtre Antoine*, « *le Chevalier au masque* », par *P. Armont et J. Manoussi*; *Molière à Robino*. — 15 avril; A. Mézières, *Rousseau artiste*. — 16 avril; Paul Souday, *Les livres* : « *Thomas l'Agnelet, gentilhomme de fortune* », par *Claude Farrère*; « *Noces folles* », par *Eugène Montfort*. — 19 avril; P. S., *Les mémoires de M^me^ de La Tour du Pin*. — Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : auteurs et premières*. — 20 avril; Rémy de Gourmont, *Henri Beyle dans sa famille*. — 21 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon*, « *la Rue du Sentier* », par *P. Decourcelle et André Maurel*; *Vaudeville*, « *les Honneurs de la guerre* », par *Maurice Hennequin*; *Comédie-Française, reprise de* « *la Coupe enchantée* », de *La Fontaine et Champmeslé*; *les matinées classiques de la Comédie des Champs-Élysées*. — 23 avril; G. Lenôtre, *La petite histoire : Courchamps*. — Paul Souday, *Les livres* : « *les Tragédies de la foi* », par *Romain Rolland*; « *les Disciplines* », par *Henri Clouard*. — 26 avril; Elie-Joseph Bois, *Un drame de conscience : Alfred Loisy*. — 27 avril; Émile Henriot, *La Muse désuète de l'abbé Delille*. — 28 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française*, « *Riquet à la Houppe* », par *Théodore de Banville*; « *Venise* », par *de Flers et Caillavet*; *une lettre de M. Jules Truffier*. — *Deux centenaires : Jacques Delille, Ozanam*. — 30 avril; G. D., *Ozanam et Renan*. — Paul Souday, *Les livres* : « *la Vie* », par *Henri Chantavoine*; « *Poésies complètes* », par *Charles Le Goffic*; « *le Temple du rêve* », par *la baronne de Baye*. — 3 mai; Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : feu le café Anglais*. — 5 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : « *le Bossu* » *et l'esthétique du mélodrame*; *les Escholiers*, « *l'État second* », par *François de Nion*; « *Ainsi soit-il* », par *Ch. Gallo et M. Valcour*; « *la Bonne école* », par *Jean Herwel*; *Théâtre Antoine*, « *l'Entraîneuse* », par *Ch. Esquier*. — 7 mai; Paul Souday, *Les Livres* : « *Dingo* », par *Octave Mirbeau*. — 9 mai; G. D., *M. Paul Hervieu en Espagne*. — 12 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le Théâtre et le peuple; un drame à Belleville; la représentation gratuite de* « *Cyrano* »; *l'opérette anglaise et le music-hall, Max Dearly dans les* « *Arcadiens* »; *Comédie des Champs-Élysées*, « *la Gloire ambulancière* », par *Tristan Bernard*; « *le Trouble-fête* », par *Edmond Fleg*; *une reprise du* « *Homard* », *le théâtre d'Edmond Gondinet*. — 13 mai; R. R., *L'assassinat de Paul-Louis*. — Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : Jules Sandeau*. — Émile Magne, *Louis Veuillot et Molière*. — 14 mai; Paul Souday, *Les livres* : « *Daphné* », *d'Alfred de Vigny*. — 18 mai; G. D., *D'* « *épatant* » *à* « *esquinter* ». — Rémy de Gourmont, *Les deux Pétrones*. — 19 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie des Champs-Élysées*, « *le Trouble-fête* », par *Edmond Fleg*; *Ambigu*, « *Mon ami l'assassin* », par *Serge Basset et Antoine Yvan*; *la mort de Thérésa, souvenirs; répétition générale de* « *Vouloir* ». — *Inauguration du buste de Catulle Mendès*. — 20 mai; Gaston Deschamps, *Autour des* « *Anges gardiens* ». — 21 mai; Paul Souday, *Les Livres* : « *Stéphanie* », par *Paul Adam*; « *la Maison* », par *Henry Bordeaux*. — 22 mai; Émile Henriot, *Chateaubriand à l'Odéon*. — 25 mai; F. P., *L'auteur de* « *l'Honneur et l'argent* » *candidat aux élections de 1848*. — 26 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française*, « *Vouloir* », par *G. Guiches*; *Odéon, le* « *Moïse* » *de Chateaubriand*; « *Réussir* », par *P. Zahori*; « *Dannemorah* », par *M. de Puyfontaine*. — 27 mai; P. S., *La servante de M^me^ Bovary*. — A. Mézières, *Guilbert de Pixérécourt*. — Élie-Joseph Bois, *L'œuvre de M. Georges Goyau*. — 28 mai; Paul Souday, *Les Livres* : « *Philémon, vieux de la vieille* », par *Lucien Descaves*; « *l'Enfant chargé de chaînes* », par *François Mauriac*. — 30 mai; Edmond Perrier, *Lord Avebury* (sir John Lubbock). — 2 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Châtelet*, « *Marie-Madeleine* », par *M. Maeterlinck*; *Apollo*, « *la Jeunesse dorée* », par *Verne, G. Faure et Lattès*; *Athénée*, « *le Bourgeon* », par *G. Feydeau*. — 3 juin; Gaston Deschamps, *Alfred Rambaud historien*. — 4 juin; Lucien Maury, *Stanislas Wyspianski et le Théâtre polonais*. — Paul Souday, *Les*

Livres : « *Laure* », *par Émile Clermont;* « *l'Appel des armes* «, *par Ernest Psichari.* — 7 juin; P. S., *Le grand prix de littérature.* — 8 juin; Rémy de Gourmont, *Histoire des mots.* — Émile Henriot, *Gabriele d'Annunzio et la* « *Pisanelle* ». — 9 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les Escholiers,* « *Coup double* », *par Jean Renouard et Léon Le Clerc;* « *le Tournant* », *par Lionnel Nastory;* « *l'Épreuve d'amour* », *par N. Gravitz;* « *la Vraie loi* », *par M. Carraire; Théâtre Antoine,* « *Marthe et Marie* », *par Édouard Dujardin*; « *le Baptême* », *par Nozière et Alfred Savoir; Nouveau Théâtre d'art,* « *le Furet* », *par M. Arnaudy*; « *l'Honnête fille* », *par Gabriel Nigond; Comédie-Française,* « *Une précieuse chez Corneille* », *par Maurice Olivain; Gymnase, les représentations polonaises de la troupe du Théâtre de Léopol.* — 10 juin; Alfred Mézières, *Variétés : M*me *de Graffigny; Théodore de Lameth.* — 11 juin; Paul Souday, *Les livres :* « *Ma tante Vincentine* », *par Téodor de Wyzewa;* « *Dans les rues* », *par J.-H. Rosny aîné*; « *L'océan* », *par Charles Géniaux.* — 13 juin; *M. Brieux revient de loin...* — 14 juin; P. S., *Le droit du caricaturiste.* — 15 juin; Th. Lindenlaub, *Camille Lemonnier.* — *Le suicide du poète Léon Deubel.* — 16 juin: Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Châtelet,* « *la Pisanelle* », *par Gabriele d'Annunzio; le Théâtre polonais de Léopol à Paris.* — Élie-Joseph Bois, *M. Edmund Gosse.* — 17 juin; Émile Faguet, *Variétés littéraires : Paul Souday.* — 18 juin; Paul Souday, *Les Livres : Maurice Barrès.* — 22 juin; Émile Faguet, *Propos littéraires : lettres d'amitié amoureuse de Louis Veuillot.* — E.-J.-B., *Pascal mourut-il empoisonné?* — 23 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre des Arts,* « *le Secret des Mortigny ou de l'honneur à la honte* », *par Marcel Bain*; « *Gérard et Isabelle ou la vengeance d'Estéban* », *par Marcel Bain*; *Maisons-Laffitte,* « *Namouna* », *par Nozière;* « *les Fanfarons* », *par Félix Gandéra; Comédie-Française,* « *les Ombres* », *par Maurice Allou*; *Théâtre du Pré-Catelan,* « *le Triomphe de Salomé* », *par G. Battanchon.* — M*me *Lucie Félix-Faure-Goyau.* — 24 juin; Henri Girard, *Un roman oublié d'Alfred de Vigny :* « *l'Almeh* ». — 25 juin; Paul Souday, *Les Livres :* « *Charles Blanchard* », *par Charles-Louis Philippe.* — P. P., *Le nouveau bâtonnier : M*e *Henri Robert.* — 28 juin; P. S., *Les concours du Conservatoire.* — 29 juin; Ernest Lavisse, *Une certaine manière d'arranger l'histoire.* — *La candidature à la Chambre de M. Jean Richepin.* — 30 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin,* « *Tartarin sur les Alpes* », *par Léo Marchès;* « *Autour de la Comédie-Française* », *par Adrien Bernheim.*

LIVRES NOUVEAUX

André (Louis). — *L'Assassinat de Paul-Louis Courier. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 315 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *des écrivains français des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Prose.* Publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. *Paris, Larousse.* Petit in-8 de 172 p., 20 portraits dont 4 hors-texte, 10 autographes.

Anthologie *des écrivains français des XV^e^ et XVI^e^ siècle. Poésie.* Publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 160 p., 16 grav, dont 4 hors texte, 8 autographes.

Arnoux (Jules). — *Un précurseur de Ronsard*, Antoine Héroët, néo-platonicien et poète, 1492-1568. *Digne, imp. Chaspoul.* In-8, de 122 p. Prix : 2 fr.

Balzac (Honoré de). — *La Comédie humaine.* Texte revu et annoté par Marcel BOUTERON et Henri LONGNON. Illustrations de Charles Huard, gravées sur bois par Pierre Guzman. *Paris, Louis Conard.* In-8. — Etudes de mœurs. Scènes de la vie de province. I : Ursule Mirouet, Eugénie Grandet. In-8, de 570 p. — Scènes de la vie de province. II : les Célibataires, Pierrette, le Curé de Tours, la Rabouilleuse. In-8°, de 609 p. — Scènes de la vie de province. III : les Parisiennes en province, l'Illustre Gaudissart, la Muse du département, les Rivalités, la Vieille Fille. In-8, de 445 p. — Scènes de la vie de province. IV : les Rivalités, le Cabinet des antiques, Illusions perdues, les Deux poètes. In-8, de 371 p. Prix : 9 fr. le vol.

Beaumarchais. — *Théâtre de Beaumarchais* avec une notice et des notes, par Ch. BEAUQUIER. Le Barbier de Séville. *Paris, Lemerre.* Petit in-12, de XIX-231 p. et un portrait frontispice gravé à l'eau-forte. Prix : 5 fr. (Petite Bibliothèque littéraire, auteurs anciens.)

Benoît de Sainte-Maure. — *Le Roman de Troie:* publié d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS. T. VI. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de 414 p. (Société des anciens textes français.)

Bergerat (Émile). — *Souvenirs d'un enfant de Paris.* Le Martyre théâtral; 4^e^ volume : Herminie, Caliban, la Nuit Bergamasque, Enguerrande, la Corse, le Capitaine Fracasse, 1882-1890. *Paris. Fasquelle.* In-18 jésus, de 379 p.

Bernheim (Adrien). — *Autour de la Comédie-Française.* Trente ans de théâtre (5^e^ série). Préface de M. Jules CLARETIE. 27 portraits hors texte. *Paris, Devambez*, impr.-éditeur. In-8, de XIX-272 p. Prix : 10 fr.

Bonne (vicomte Joseph de). — *La pensée de Paul Bourget. Paris, Libr. nouvelle nationale.* In-16, de 72 p. (Études sociales et politiques, IX.)

Boschot (Adolphe). — *Le Crépuscule d'un romantique.* Hector Berlioz, 1842-1869, d'après de nombreux documents inédits. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 717 p. Prix : 5 fr.

Bourgogne (duc de). — *Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine*, publiées pour la Société de l'histoire de France, par Mgr Alfred BAUDRILLARD et Léon LECESTRE. T. I (1701-1708). *Paris, Laurens.* In-8, de 399 p.

Brébeuf (Georges de). — *Entretiens solitaires.* Édition critique avec une introduction et un index, par René HARMAND. *Paris, Cornély.* In-16, de LXXXVI-252 p. Prix : 6 fr.

Brunetière (Ferdinand). — *Histoire de la littérature française classique (1515-1830)*. T. III : Le XVIIIe siècle. *Paris, Delagrave*. Petit in-8, de IX-609 p. Prix : 7 fr. 50.

Catalogue *des ouvrages de Fénelon* conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Impr. nationale*. In-8 à 2 col., col. 7 à 188. (Extrait du « Tome L du catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale ». Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.)

Catalogue *général de la librairie française*. Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. XXIII. Table des matières des tomes XXI et XXII, 1906-1909. Rédigé par D. JORDELL. *Paris, D. Jordell*. In-8 à 3 col. p. 449 à 680.

Cestre (C.). — *Joubert. Auxerre, impr. Gallot*. In-8, de 11 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne ».)

Chabrol (comte de). — *Ozanam*. Conférence faite le 7 février 1913 dans la salle du patronage de Clermont-Ferrand. *Clermont-Ferrand, impr. moderne* (A. Dumont directeur). In-8, de 38 p.

Chénier (André). — *André Chénier*. Textes choisis et commentés par Firmin ROZ. *Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de II-348 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50 (Bibliothèque française, XVIIIe siècle).

Condamin (James). — *Frédéric Ozanam, étudiant* (1831-1840). *Paris, Vitte*. Petit in-8, de 67 p.

Cordier (Henri). — *Comment je suis devenu stendhalien*, causerie. *Poitiers, impr. Roy*. In-8, de 16 p.

Courier (Paul-Louis). — *Œuvres choisies de Paul-Louis Courier*. Pamphlets politiques et littéraires, œuvres diverses, correspondance. Préface et notices par Jean GIRAUD. *Paris, Delagrave*. In-18, de 460 p. Prix : 3 fr. 50 (Collection Pallas).

Dedieu (Joseph). — *Les Grands philosophes. Montesquieu. Paris, Alcan*. In-8, de VIII-358 p. Prix : 7 fr. 50.

Delmas (Docteur Paul). — *Les Condisciples de Rabelais*, la Scolarité médicale de Montpellier au XVIe siècle. *Paris, Société française de libr*. In-8, de 25 p. avec grav. et fac-similés. (Communication faite à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, toutes sections réunies. Séance du 27 janvier 1913.) Extrait de la « Chronique médicale », 1er et 15 mars 1913).

Dresch (J.). — *Le Roman social en Allemagne* (1850-1900). Gutzkow, Freytag, Spielhagen, Fontane. *Paris, Alcan*. In-8, de XI-402 p. Prix : 7 fr. 50. (Bibliothèque de philologie et de littérature modernes.)

Du Bled (Victor). — *La Société française du XVIe au XXe siècle*; 9e série : XVIIIe et XIXe siècles, le Premier Salon de France; l'Académie française; l'Argot. *Paris, Perrin*. In-16, de 297 p.

Dumur (Louis). — *La Société des gens de lettres*. Son comité et les intérêts des écrivains français. A propos d'une radiation. *Paris, Mercure de France*. In-8, de 28 p. (Extrait du « Mercure de France, 1er mars 1913.)

Duval (Louis). — *Le Théâtre à Alençon au XVIIIe siècle. Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de 15 p. et 2 grav. (Mémoire lu à la réunion des sociétés des beaux-arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'École des beaux-arts, à Paris, le 10 avril 1912.)

Fabre (C.). — *Le Troubadour Gavaudan et le Velay. Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller*. In-8, de 22 p.

Frary (Léon). — *Selon Balzac*. Le cœur humain. *Tours, impr. Arrault*. Petit in-8, de 188 p.

Frary (Léon). — *Selon Stendhal*, théories sentimentales. *Tours, impr. Arrault*. In-8, de 188 p.

Gillouin (René). — *Essais de critique littéraire et philosophique* (Mme de

Noailles, Mme Colette Willy, Maurice Barrès, Charles Demange, Jean Moréas, William James. *Paris, Grasset.* In-16, de 597 p. Prix : 3 fr. 50.

Girardin (marquis de). — *Quelques mots au sujet du manuscrit de Jean-Jacques Rousseau* : Considérations sur le Gouvernement de la Pologne et sur sa réformation, pour faire suite à l'article ayant pour titre : le Comte de Wielhorski et J.-J. Rousseau. *Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin du Bibliophile ».)

Gourmont (Rémy de). — *Promenades littéraires*; 4e série. Souvenirs du symbolisme et autres études. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 349 p. Prix : 3 fr. 50.

Guillaume de Machaut. — *Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Ernest Hœpffner. T. II. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de LXX-422 p. avec musique et fac-similés.

Guillois (Antoine). — *Les Livres de Charles Nodier. Paris, Leclerc.* In-8, de 23 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Guyau (Augustin). — *La Philosophie et la Sociologie d'Alfred Fouillée.* Avec biographie, portrait et extraits inédits. *Paris, Alcan.* In-8, de XIX-244 p. Prix : 3 fr. 75 (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

Havard de la Montagne (Robert). — *Madame de Maintenon. Paris Lethielleux.* In-12, de 128 p. Prix : 0 fr. 60. (Femmes de France.)

Hazard (Paul). — *Discours sur la langue française. Paris Hachette.* In-16, de 59 p.

Henriot (Émile). — *A quoi rêvent les jeunes gens* (enquête sur la jeunesse littéraire). *Paris, Champion.* Petit in-8, de 148 p.

Hugo (Victor). — *Cromwell; Hernani. Paris, Ollendorf.* Grand in-8, de 827 p. avec illustrations (reproductions et documents).

Jary (Jacques). — *La Sensibilité contemporaine. Poitiers, impr. Roy.* In-8, de 15 p. (Extrait de la « Revue des idées » du 15 février 1913.)

Jouin (Henry). — *Falloux et le Monument commémoratif de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement au Bourg d'Iré* (Maine-et-Loire). *Paris, Perrin.* In-8, de 376 p. et une planche hors texte.

Jovy (Ernest). — *Quelques notes de Lalande sur Jean-Jacques Rousseau à Mouquin*, en 1763. *Paris, Leclerc.* In-8, de 15 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Julien (abbé E.). — *La Jeunesse d'Ozanam.* Discours prononcé dans la chapelle de l'Institution Saint-Joseph, le samedi 8 février 1913, à l'occasion du centenaire de Frédéric Ozanam. *Le Havre, impr. du Journal du Havre.* Petit in-8, de 15 p.

Labelle (Eugène). — *Fustel de Coulanges. Paris, Bloud.* In-16, de 71 p. (Les Grands Historiens. Science et Religion.)

Lalou (Henri). — *Charles Vertel, Nathalie Oudot et Sainte-Beuve. Paris, Champion.* In-16, de VI-168 p. Prix : 3 fr. 50.

Lanson (Gustave). — *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, 1500-1900. IV : Révolution et XIXe siècle. *Paris, Hachette.* In-8, de XX-925 à 1 526 p. et table des matières. Prix : 8 fr.

La Tour du Pin (marquise de). — *Journal d'une femme de cinquante ans*, 1778-1815 (Marquise de La Tour du Pin). Publié par son arrière-petit-fils, le colonel-comte Aymar de Liedekerke-Beaufort. *Paris et Nancy, impr. et libr. M. Imhaus et R. Chapelot.* 2 vol. in-8 et 2 eaux-fortes. T. I, de XXXII-405 p.; t. II, de 395 p. Chaque volume : 6 fr.

Laveille (Mgr). — *Chesnelong.* Sa vie, son action catholique et parlementaire (1820-1899). *Paris, Lethielleux.* In-8, de XVI-632 p.

Lecigne (C.). — *Madame Desbordes-Valmore. Paris, Lethielleux.* In-12 de 123 p. Prix : 0 fr. 60. (Femmes de France.)

Lepreux (Georges). — *Gallia typographica* ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Série départementale, t. III : Province

de Normandie. 2e volume, 4e et 5e parties (Manche et Orne). Documents et tables. *Paris, Champion.* In-8, de 439 p. (Revue des Bibliothèques. Supplément VIII.)

Lepreux (Georges). — *Gallia typographica* ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Série départementale, t. III : Province de Normandie. 1er volume, 1re, 2e et 3e parties. *Paris, Champion.* In-8, de 516 p. (Revue des Bibliothèques. Supplément VII.)

Lhomer (Jean). — *Un homme politique lorrain*, François de Neufchâteau (1750-1828), d'après des documents inédits. *Paris, Berger-Levrault.* Petit in-8, de X-233 p. et 3 portraits. Prix : 3 fr. 50.

Lote (R.). — *La France et l'Esprit français jugés par le « Mercure » de Wieland* (1773-1797). Répertoire bibliographique précédé d'une introduction (thèse complémentaire). *Paris, Alcan.* In-8, de 179 p.

Lote (R.). — *Les Origines mystiques de la science « allemande »* (thèse). *Paris, Alcan.* In-8, de 242 p.

Malebranche. — *Malebranche.* Choix de textes avec étude du système philosophique et notices biographique et bibliographique, par André Barre. *Paris, Méricant.* In-16, de 160 p. avec 7 grav. et portraits. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque des grands philosophes anciens et modernes.)

Maréchal (Christian). — *La Famille de La Mennais sous l'ancien régime et la Révolution*, d'après des documents nouveaux et inédits. *Paris, Perrin.* In-8, de 354 p.

Maréchal (Christian). — *La Jeunesse de La Mennais.* Contribution à l'étude des origines du romantisme religieux en France au XIXe siècle d'après des documents nouveaux et inédits. *Paris, Perrin.* In-8, de VIII-719 p.

Masson (Frédéric). — *L'Académie française*, 1629-1793. *Paris, Ollendorff.* In-8, de IV-243 p. Prix : 7 fr. 50.

Mathorez (J.). — *Le Poète Olényx du Mont-Sacré*, bibliothécaire du duc de Mercœur (1561-1610). *Paris, Leclerc.* In-8, de 36 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Méjasson (Joseph). — *Le Sentiment religieux dans les poésies d'Uhland. Paris, Champion.* In-8, de XII-136 p.

Michalias (R.). — *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc, de la commune d'Ambert* (Puy-de-Dôme). *Paris, Champion.* In-8 à 2 col., de 104 p. (Extrait de la « Revue de philologie française ».)

Montaigne. — *Essais de Montaigne.* Reproduction en phototypie de l'exemplaire avec notes manuscrites marginales appartenant à la ville de Bordeaux, publiée avec introduction par M. Fortunat Strowski. Livres I, II et III. *Paris, Hachette.* 3 vol. grand in-4. Livre I, de 10 p. et planches 1 à 274; livre II, planches 275 à 714; livre III, planches 715 à 1024.

Montbel (comte de). — *Souvenirs du comte de Montbel*, ministre de Charles X (1787-1831), publiés par son petit-fils Guy de Montbel. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXX-440 p. et portrait en héliogravure. Prix : 7 fr. 50.

Muller (Jean) et Gaston **Picard.** — *Les Tendances présentes de la littérature française*; interviews et réponses d'Henri de Régnier, Émile Verhaeren, Paul Adam, Louis Bertrand, Élémir Bourges, Henri Bataille, Henry Bernstein, René Boylesve, Nicolas Beauduin, André Beaunier, Canudo, Lucie Delarue-Mardrus, Rémy de Gourmont, Gustave Kahn, Pierre Mille, Joseph Périer, etc. *Paris, Basset.* In-16, de XLI-372 p. Prix : 3 fr. 50.

Musset (Alfred de). — *La confession d'un enfant du siècle. Paris, Larousse.* Petit in-8, de 204 p. (Bibliothèque Larousse.)

Musset (Alfred de). — *Nouvelles* (Les Deux Maîtresses, Emmeline, le Fils du Titien, Frédéric et Bernerette, Margot). *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 208 p. (Bibliothèque Larousse.)

Napoléon Ier. — *Correspondance inédite de Napoléon Ier* conservée aux

archives de la Guerre. Publiée par Ernest PICARD et Louis TUETEY. T. III, 1809-1810. *Paris, Charles-Lavauzelle.* In-8, de 966 p. Prix : 18 fr. (Publiée sous la direction de la section historique de l'état-major de l'armée.)

Noël (G.). — *Une « primitive » oubliée de l'école des « cœurs sensibles ».* Mme de Graffigny (1695-1758). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XVI-399 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Nouaillac (J.). — *La Jeunesse du cardinal du Perron.* Un opuscule littéraire inédit. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 39 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen ».)

Ovide. — *Les Amours d'Ovide.* Traduit du latin en français, par le Sieur de Bellefleur, MDCXXI. Préface de Ad. VAN BEVER. Édition illustrée de compositions originales, par Martin Van Maele, comprenant vingt planches gravées à l'eau-forte par l'artiste et des en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe gravés sur bois, par Eugène Dété. *Paris, Chevrel.* In-8, de 351 p. Sur papier du Japon impérial, 120 fr.; sur papier vélin d'Arches, 60 fr.

Petit (Édouard). — *Eugène Pelletan*, 1813-1884, l'Homme et l'Œuvre, d'après des documents inédits. Préface de Ferdinand BUISSON. *Paris, Aristide Quillet.* In-16, de XV-283 p. avec nombreuses illustrations. Prix : 3 fr. 50.

Pierre-Gautiez. — *Henri Heine. Paris, Bloud.* In-16, de 239 p. (Les grands écrivains étrangers.)

Poésie (la) *française.* Extraits de tous les auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours. Introduction générale de E. FAGUET. Préfaces pour chaque siècle, par A. ALBALAT. Notices biographiques et notes, par E. GLORGET et L. LARGUIER. *Paris, impr. Renouard.* In-8, de XXIV-572 p.

Poiteau (Émile). — *Quelques écrivains de ce temps* : Henry Bordeaux, Émile Faguet, Paul Déroulède, Georges Clémenceau, Jules Lemaître, Jean Picard, René Doumic, Maurice Mæterlinck, René Bazin, Octave Mirbeau, Maurice Barrès, Henry de Régnier, Pierre Loti, Judith Gautier, Paul et Victor Margueritte, Adolphe Brisson, Jean Richepin, Henry Bernstein, etc. *Paris, Grasset.* In-16, de 314 p.

Pradels (Octave). — *Le Vin et la Chanson.* Ouvrage orné de 71 illustrations. *Paris, Flammarion.* In-8, de 417 p. Prix : 5 fr.

Probst (Jean-Henri). — *Caractère et Origine des idées du Bienheureux Raymond Lulle* (Ramon Lull). *Toulouse, impr. Douladoure-Privat.* In-8, de XVI-338 p. et grav.

Probst (Jean-Henri). — *Le Lullisme de Raymond de Sebonde* (Rimon de Sibiude). Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble. *Toulouse, impr. Douladoure-Privat.* In-8, de 55 p.

Prose (la) *française.* Extraits de tous les auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours. Introduction générale de E. FAGUET. Préfaces pour chaque siècle, par A. ALBALAT. Notices biographiques et notes, par A. GLORGET et L. LARGUIER. *Paris, impr. Renouard.* In-8, de XXIV-807 p.

Racine (Jean). — *Jean Racine traducteur*, fragments inédits, recueillis par Pierre-Paul PLAN. *Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 30 p. avec vignettes. (Extrait du « Mercure de France », 1er février 1913.)

Raynaud (Gaston). — *Mélanges de philologie romane. Paris, Champion.* In-8, de XX-358 p.

Reboux (Paul) et Charles **Muller.** — *A la manière de...* Racine, Georges d'Esparbès, Henry Bordeaux, Gabriel d'Annunzio, Paul Déroulède, Henry Bataille, Chateaubriand, Paul Fort, G. Lenotre, Max et Alex Fischer, Stéphane Mallarmé, André de Lorde, Charles Péguy, Marcel Prévost, Brieux, Abel Bonnaud, Paul Verlaine, Rudyart Kipling, Émile Faguet, Catulle Mendès, Henry Bernstein. 2e série, *Paris, Grasset.* In-16, de 334 p.

Recueil *général des sotties*, publié par ÉMILE PICOT. T. III. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de 434 p. (Société des anciens textes français.)

Rey-Pailhade (Émile de). — *Montaigne philosophe moraliste*. Étude, Méditations philosophiques. *Toulouse, impr. Douladoure-Privat*. In-16, de 155 p.

Rousseau (Jean-Jacques). — *Jean-Jacques Rousseau :* Textes choisis et commentés par Albert Bazaillas. *Paris, Plon-Nourrit*. 2 vol. petit in-8, t. I, de II-319 p. Chaque volume : 1 fr. 50 (Bibliothèque française, XVIIIe siècle).

Royer-Collard. — *Les Fragments philosophiques de Royer-Collard*, réunis et publiés pour la première fois à part, avec une introduction sur la philosophie écossaire et spiritualiste au XIXe siècle, par André Schimberg. *Paris, Alcan*. In-8, de CXLVIII-326 p. Prix : 6 fr. (Collection historique des grands philosophes.)

Sabrié (J.-B.). — *De l'humanisme au rationalisme*. Pierre Charron (1541-1603). L'Homme, l'Œuvre, l'Influence. *Paris, Alcan*. In-8, de 558 p. avec 1 portrait. Prix : 10 fr. (Collection historique des grands philosophes.)

Sabrié (J.-B.). — *Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac. Paris, Alcan*. In-8, de 210 p. Prix : 4 fr.

Salgues (André). — *Le Cyrano de l'histoire, le Cyrano de la poésie*. Conférence faite le 21 décembre 1912 sous les auspices de Burdigala à l'amphithéâtre de la Société philomathique. *Bordeaux, impr. Mendiboure*. Petit in-8, de 25 p.

Samouillan (Alexandre). — *La Société française au XVIIIe siècle*, d'après les mémoires. *Paris, de Gigord*. In-8 jésus, de 771 p.

Sanlaville (Ferdinand). — *Molière et le Droit. Paris, Fontemoing*. In-16, de 231 p.

Soubies (Albert). — *Le Théâtre italien de 1801 à 1913. Paris, Fischbacher*. In-4 de IV-186 p. avec grav. et tableau. Prix : 15 fr.

Staël (Mme de). — *Seize lettres inédites de Mme de Staël*, avec une introduction de Charles de Pomairols. *Ligugé (Vienne), impr. Aubin*. In-8, de 32 p.

Tavernier (Eugène). — *Louis Veuillot*. L'Homme, le Lutteur, l'Écrivain. *Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de 397 p. et portr. Prix : 3 fr. 50.

Thibaudeau (A.-C.). — *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, 1799-1815. *Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de IV-657 p. Prix : 7 fr. 50.

Touchet (Mgr). — *Panégyrique de Bossuet*, prononcé dans la cathédrale de Meaux, le dimanche 29 octobre 1911. *Paris, Lethielleux*. In-12, de 47 p.

Urfé (Honoré d'). — *Les Très Véritables Maximes de messire Honoré d'Urfé*, nouvellement tirez de l'Astrée, par Hugues Vaganay. Préface de Louis Mercier. *Mâcon, impr. Protat*. In-16, de XV-56 p.

Uzanne (Octave). — *Jean Lorrain, l'artiste, l'ami*. Souvenirs intimes, lettres inédites. *Abbeville, impr. Paillart*. Petit in-16, de 75 p. (Les Amis d'Édouard, n° 14.)

Vincent de Paul (Saint). — *Saint Vincent de Paul*. Textes choisis et commentés par J. Calvet. *Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de II-340 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50.

CHRONIQUE

— M. L. Fière signale et décrit, dans *le Bulletin du Bibliophile* du 15 juin, la première édition des *Chants Royaux* de Pierre Gringoire, parue sous la forme d'un livret de pèlerinage et sous ce titre : *Voyage et Oraisons du Mont du Calvaire de Romans en Daulphien* (*sic*). L'acrostiche de Gringoire qui figure sur ce livret permet d'en restituer sûrement la paternité. Il fut publié entre 1516 et 1519 et est un des très rares exemplaires aujourd'hui connus des livrets de pèlerinage si abondants alors et qui ont été pour la plupart détruits depuis.

— Les *Notes sur Étienne Dolet, d'après des inédits*, publiées par M. René Sturel dans la *Revue du XVI^e siècle* (1913, fasc. 1 et 2), se composent de trois éléments divers qui se rapportent tous aux dernières années de Dolet. Le premier est la mise au jour d'une poésie française inédite de Dolet, *Le « Libera » des Prisonniers de la Conciergerie du Palais de Paris*. Le deuxième est un témoignage nouveau sur la fuite de Dolet en 1544, tiré des registres du Conseil de Genève. Le troisième consiste en recherches sur un livre imprimé par Dolet, en 1542, *Brief discours de la Republique françoys desirant la lecture des livres de la Saincte Escripture*, dont on ne connaît pas un seul exemplaire, mais dont le texte pourrait bien être celui d'une complainte que plusieurs manuscrits ont conservée et qui semblerait avoir François Habert pour auteur.

— Dans la *Revue du XVI^e siècle* (1913, fasc. 1 et 2), M. Jean Plattard publie un article sur *le Système de Copernic dans la littérature française au XVI^e siècle* et conclut que cette découverte, qui ne fut connue qu'en 1543, demeura plus de cinquante ans sans exercer d'influence sur la pensée et l'imagination des contemporains. Ni Jean-Antoine de Baïf ni Remy Belleau n'y font allusion ; Ponthus de Thyard la connaît sans y croire; Louis Le Roy y croit sans en voir la portée; et les autres poètes du temps qui s'occupent du système du monde, Guy Le Fèvre de la Boderie, Jean-Édouard du Monin et Isaac Habert, n'y font nulle allusion. Pierre de Mesme est le premier en France qui mentionne expressément (1567) l'ouvrage de Copernic et en dédaigne la portée, ainsi d'ailleurs que Du Bartas. Tel n'est pas le sentiment de Montaigne, qui n'y croit pas absolument, mais qui y voit une explication ingénieuse et commode de phénomènes naturels inexpliqués jusque-là.

— M. Abel Lefranc expose dans la *Revue bleue* (12, 19, 26 avril et 3 mai 1913) *le Roman d'amour de Clément Marot* et prononce le nom de la jeune fille qui gagna le cœur du poète. C'est Anne d'Alençon, fille de Charles, bâtard d'Alençon et frère illégitime de Charles, duc d'Alençon, l'époux de Marguerite d'Angoulême. C'était, paraît-il, une jeune personne parfaite, qui séduisit Marot en mai 1526, alors qu'il sortait de sa prison de Chartres et qui fit sur lui une impression si forte qu'elle dura longtemps et inspira les accents les plus gracieux. M. Lefranc analyse les épisodes de cette char-

mante histoire et groupe, en les commentant, les pièces de vers de Marot qui en sont inspirées. Le nombre en est plus grand qu'on ne l'a cru jusqu'ici et ce sont à coup sûr les plus émouvantes que le poète ait composées.

— Dans *la Revue de philologie française et de littérature* (1913, 2e fasc.), M. Jean Bouyyer signale qu'un passage du *Roman de la Rose* (vers 5978 à 6040, éd. Fr. Michel) doit être rapproché de certains passages du *De consolatione philosophiæ* de Boèce. Et, sur le même morceau, M. Gustave Lanson fait remarquer que ce fragment, sur l'instabilité du bonheur des rois et la fragilité de leur puissance, offre également une analogie frappante avec un morceau du *Discours de la Servitude volontaire* de La Boétie.

— On trouvera dans *Documents d'histoire* de janvier-mars 1913 quarante-cinq lettres de Guillaume du Vair, adressées à divers personnages de 1599 à 1620. Henri IV, Villeroy et quelques autres sont les correspondants à qui Du Vair s'adresse dans les circonstances très variées qui provoquèrent ces missives, dont les premières, celles qui sont antérieures à 1616, nous montrent l'auteur, comme premier président du Parlement de Provence, peu soucieux de venir à la cour prendre le pouvoir qu'on lui offre.

— M. Jean Lemoine examine, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 12 avril, la question de *la Véritable sépulture de Cyrano de Bergerac* et, de la discussion des documents et des faits invoqués par lui, il croit pouvoir conclure avec vraisemblance : 1° que les restes de Cyrano de Bergerac furent déposés le lendemain de sa mort dans l'église de Sannois, et rien ne prouve qu'à un moment quelconque ils aient été enlevés pour être transportés à Paris; — 2° que le Cyrano qui a été inhumé dans l'église des Dames de la Croix de la rue de Charonne n'est pas le célèbre Cyrano de Bergerac, mais son frère Abel de Cyrano, sieur de Mauvières, parfois dénommé lui-même, après la mort de son aîné, Cyrano de Bergerac.

— Sous ce titre : *Bossuet et le Dictionnaire de l'Académie française* (1693), la revue *Documents d'histoire* publie (1913, fasc. 1) une lettre de Regnier Desmarais à Mlle de Scudéry non datée, mais qui doit être de la fin d'octobre 1693. L'original en appartient à M. L. Delavaud et il y est question de ce que Bossuet et Fénelon pensaient sur la préparation de l'épître dédicatoire du *Dictionnaire* de l'Académie française.

— Dans un de ses articles du *Journal des Débats* (18 avril), sur *la Maison de Racine dans la rue des Marais* (aujourd'hui rue Visconti), M. André Hallays conclut, de l'examen de diverses circonstances qu'il serait trop long d'énumérer ici, qu'il est extrêmement probable que Racine mourut dans le n° 21 actuel de la rue Visconti, et non au 13, comme le prétend une autre tradition ancienne. Si ce petit problème n'est pas absolument résolu, du moins, posé comme il l'est, la solution en est maintenant rendue bien plus facile.

— M. Joseph Dedieu a mis au jour, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse* de mai 1913, quinze *Lettres inédites de Fénelon*, dont les originaux sont conservés au British Museum. Cinq d'entre elles sont adressées à M. Robert, chanoine de Leuze, à Mons, et les dix autres à Mme de Chevery, nièce de Fénelon. Ces dernières comblent une lacune des lettres adressées à la même personne et que Mgr Barbier de Montault a publiées en 1863. La première en date des lettres imprimées par M. J. Dedieu est du 12 juin 1703 et la dernière du 24 novembre 1714.

— Les *Quelques pages d'une correspondance inédite de Mathieu Marais*, publiées par M. Georges Ascoli dans la *Revue du XVIIIe siècle* (avril-juin

1913), sont adressées à Desmaizeaux et extraites de recueils épistolaires conservés aujourd'hui en Angleterre. M. Ascoli met au jour une dizaine de ces lettres, et c'est une abondante suite de nouvelles et de réflexions, toutes fort judicieuses, selon la coutume de Mathieu Marais, aussi sensé que bien informé. La première en date de ces lettres est du 27 septembre 1709 et la dernière du 25 septembre 1733. Elles s'étendent donc sur une période de vingt-quatre ans et l'éditeur en a parfaitement éclairé le texte par des notes historiques.

— Dans la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest* de mai-juin 1913, M. Eugène Bouvy consacre quelques pages à un portrait de Montesquieu (*Autour du portrait de Montesquieu, la gravure de Carlo Faucci*). M. Bouvy pense avec beaucoup de vraisemblance que la gravure de Carlo Faucci, qui est signée, datée (1767), et de plus dédiée à un ami de Montesquieu, l'abbé Niccolini, a dû être faite d'après un portrait original de Montesquieu, fait *ad vivum* et possédé par l'abbé de Guasco.

— M. Fernand Caussy a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai, le chapitre inédit *Des Arts* de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire. C'est un tableau général, par conséquent assez sommaire, de l'histoire des arts, que le philosophe déclara lui avoir été pris et être perdu, tandis qu'il se trouvait dans ses papiers et qu'il y est encore, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Quelques morceaux en ont bien été insérés plus ou moins fidèlement par l'auteur à divers endroits de l'*Essai sur les mœurs*. Mais l'ensemble de ce brillant tableau n'a jamais été publié et c'est ce qui fait de cette trouvaille un chapitre aussi intéressant que neuf, encore que l'érudition de Voltaire s'y montre peu solide, mais ingénieuse pourtant et attrayante.

— *Un mémoire inédit de Piron contre le libraire N. B. Duchesne*, étudié par M. Paul Chaponnière dans la *Revue des livres anciens* (1913, fasc. 2), a trait à l'édition des œuvres complètes du poète parue en 1758 chez ce libraire. Duchesne avait essayé de duper Piron et de le frustrer de ses honoraires. Celui-ci regimbe et se plaint au lieutenant de police : sans doute que cette attitude lui valut l'argent qui lui était dû, pour la collection de ses œuvres avouables et avouées.

— M. Hippolyte Buffenoir signale, dans la *Revue du XVIIIe siècle* (1913, avril-juin), *Un faux portrait de Jean-Jacques Rousseau*. C'est une toile appartenant actuellement à Sir Maurice Boileau et attribuée à Wright de Derby. Elle a été plusieurs fois reproduite et une photogravure en accompagne l'article de M. Buffenoir.

— M. Charles de Pomairols a publié, dans la *Revue du Temps présent* du 2 décembre 1912, *Seize lettres inédites de Madame de Staël*. Elles sont adressées au comte de Gouvernet et datées de 1790 et de 1791. Mme de Staël a vingt-cinq ans et, maîtresse de sa pensée et de sa plume, elle écrit à son correspondant avec cette chaleur d'imagination, cette éloquence de passion qui anime surtout alors l'intelligence et la sensibilité de la fille de Necker.

— M. Louis Hogu examine, dans la *Revue des Facultés catholiques d'Angers*, *La publication d' « Atala » et l'opinion des contemporains*. Ce qu'on y vit surtout alors et ce qu'on y goûta le plus, fut le caractère exotique de cette histoire d'amour, et la thèse qu'elle soutenait. Hoffmann résuma judicieusement les mérites nouveaux de l'imagination et du style de Chateaubriand. Il n'est pas inutile de consulter ceux qui assistèrent au premier succès de Chateaubriand pour en bien saisir les raisons et la portée.

— Sous ce titre : *Pigalle, par Joubert*, M. André Beaunier, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 28 juin, rappelle et commente les pages que le philosophe a consacrées au grand sculpteur. Il y ajoute quelques autres passages inédits retrouvés dans les papiers de Joubert, et de tout ceci il résulte que le moraliste avait tous les éléments de l'article projeté sur Pigalle, et achevé même sur bien des points. Dans ces pages, Joubert apparaît comme un critique d'art très avisé, d'un esprit ouvert et sensible au beau, mais très maître de son jugement.

— Les lettres et billets inédits de Victor Hugo, publiés par M. Paul Bonnefon dans la *Revue bleue* du 26 avril, sont adressés à diverses personnes : Nodier, Marie Dorval et surtout Pierre Lebrun. Quelques-uns des billets écrits à ce dernier le furent soit à l'occasion de l'élection de Victor Hugo à l'Académie, soit de la réception par lui de Saint-Marc-Girardin parmi les Quarante. Ce ne sont pas là les morceaux les moins intéressants de ce petit ensemble.

— Sous ce titre : *Un plagiat de Victor Hugo*, M. Philippe Henriot signale dans la *Revue du temps présent* (2 août 1912) les emprunts faits par le poète, pour son *William Shakespeare*, au *Shakespeare et son temps* de Guizot, que, d'ailleurs, il ne nomme pas. Des citations assez nombreuses montrent que Victor Hugo en usa assez cavalièrement envers son prédécesseur.

— François Ponsard songea à entrer dans les assemblées politiques de la seconde république et sollicita, inutilement d'ailleurs, à l'instigation de Lamartine, les suffrages de ses compatriotes de la Drôme. C'est ce que rappelle un article du *Temps* du 25 mai : *L'auteur de « l'Honneur et l'Argent » candidat aux élections de 1848*. On y lit aussi une lettre inédite de Lamartine qu'il n'est pas sans intérêt de retrouver ici.

18 avril 1848.

« Mon cher ami,

« Vous étiez, comme moi, républicain avant la République ; les noyers de Saint-Point savent depuis plusieurs années vos pensées et les miennes. Notre pensée, éclose en trois jours au feu de l'âme du peuple, veut aujourd'hui des âmes comme la vôtre pour la défendre et l'accomplir. Je fais donc les vœux les plus sincères pour que l'Assemblée nationale se fortifie d'hommes comme vous.

« Cette République ne doit ressembler qu'à elle-même ; c'est une révolution d'intelligence et de moralité. Elle a été à la fois l'idéal des hommes de lettres et l'œuvre héroïque du peuple. Il faut qu'elle rende au peuple et à l'intelligence ce qu'elle leur doit !

« Les poètes l'ont rêvée, qu'ils la sauvent ! Mais pendant les jours de sa lutte, vous avez fait plus que des vœux pour elle, vous avez combattu à la fois pour qu'elle fût victorieuse et pour qu'elle fut modérée, magnanime. Venez lui donner ce double caractère dans sa législation.

« Je ne vous écris pas comme membre du gouvernement ou comme ministre. Je vous écris comme citoyen ; le gouvernement, selon moi, ne doit peser dans les élections sur le pays que par la confiance libre qu'il s'efforce de lui inspirer. Mais je reste avant tout et après tout citoyen ; et, à ce titre, rien ne m'empêchera jamais de professer l'estime, la confiance et l'amitié que j'ai pour vous.

« Lamartine. »

— Sous ce titre : *Un roman oublié d'Alfred de Vigny, l' « Almeh »*, M. Henri Girard revient, dans *le Temps* du 24 juin, sur un récit fragmentaire publié

par la *Revue des Deux Mondes* en avril et mai 1831 et négligé depuis lors par les éditeurs de Vigny. Ce récit nous reporte dans la Haute-Égypte à la veille de la descente de Bonaparte. Il se compose de divers tableaux, non pas complets et portant leur sens en eux-mêmes, mais parfaitement conduits, simples de ton et qui dégagent quand même une leçon intérieure. Composés avant que l'auteur eût songé à écrire *Servitude et grandeur militaire*, ces fragments devaient être complétés par d'autres consacrés à l'expédition de Bonaparte et à la grande figure de son chef, mais ces pages n'ont jamais vu le jour.

— M. René Vallery-Radot a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin, des lettres de M. Edmond Rousse à M. Carraby, qui, allant du 22 septembre 1891 jusqu'à la veille de la mort de celui qui les écrivit, éclairent d'une vive lumière les derniers temps de sa vie. Adressées par un avocat à un autre avocat, également fort en vue, elles contiennent moins de détails professionnels qu'on le pourrait croire et renferment, au contraire, nombre de développements moraux, des aperçus sur les idées contemporaines, des jugements sur les hommes, toujours vifs et sensés, qui donnent à ces confidences un agrément très soutenu.

— M. Emil Zilliacus a fourni, dans les *Neuphilologischen Mitteilungen* d'Helsingfors, des renseignements nouveaux *Sur les sources de quelques sonnets de Heredia ne figurant pas dans « les Trophées »*. Tous sont plus ou moins d'inspiration antique : *les Fleurs d'ombre* semblent devoir leur origine à quelques vers du *De raptu Proserpinæ* de Claudien ; *la Fileuse*, à une épigramme de l'Anthologie palatine (VII, 726) ; *Hortorum Deus*, à une autre épigramme de l'*Anthologie latine* (ép. 1699).

— Dans son article sur *Loti à Paimpol* (*Revue critique des idées et des livres*, 10 juin), M. Henri Clouard donne divers détails sur quelques personnages du roman de Loti, *Pêcheur d'Islande*. C'est dans ce cadre que se déroula l'aventure contée par le romancier et, en la replaçant ainsi dans sa véritable atmosphère, on la rend plus sincère et plus humaine.

— M. L. Dugas analyse, dans *le Mercure de France* du 16 mai, *la Timidité de Chateaubriand* et jusqu'à quel point elle exista réellement. Elle paraît incontestable, quoique d'essence particulière, et être surtout le résultat de la diversité des personnages que Chateaubriand prétendait soutenir et de la difficulté qu'il eut à les accorder. Elle semble surtout avoir été le regret de l'impossibilité d'être à aucun moment pleinement soi-même et le dépit qui devait en résulter.

— Les lettres inédites de Berryer, publiées par *le Correspondant* du 25 juin, sont adressées à Mme Decroso-Yéméniz, fille du financier bibliophile lyonnais, et de Mme Yéméniz qui eut un salon fréquenté par les notabilités littéraires de la région. Berryer, qui connut Mlle Yéméniz tout enfant, tenait en haute estime ses qualités de cœur et d'esprit et il s'abandonne volontiers avec elle dans ses lettres, qui traitent surtout de sa foi politique et religieuse et montrent les inquiétudes du grand avocat sous le second empire.

— Sous ce titre : *Barbey d'Aurevilly polémiste en province*, M. Georges Lebas raconte, dans *le Mercure de France* du 16 juin, la part que prit Barbey, non pour son propre compte, mais pour celui d'un ami, en 1842, à la lutte électorale engagée à Dieppe pour la désignation d'un député. Les deux candidats en présence étaient Rouland et Levavasseur. C'est ce dernier que Barbey soutenait dans la *Vigie de Dieppe*, avec une vigueur et un éclat qu'on

devine et dont M. Lebas cite des exemples. Malgré cela, Levavasseur fut bien élu contre son adversaire, qui plus tard devait avoir une carrière politique plus brillante.

— Le *Discours sur la Langue française* de M. Paul HAZARD, couronné par l'Académie française au concours d'éloquence de 1912, éveille d'autant plus le souvenir de celui de Rivarol, que l'auteur moderne débute en faisant allusion à son devancier. Aussi bien, M. Hazard examine la question telle qu'elle s'est posée après Rivarol. Si la langue française a perdu depuis lors son hégémonie, parce que l'idée elle-même d'hégémonie disparaissait, on n'en saurait conclure que son universalité a été atteinte. Elle a encore le droit de se dire, à bien des égards, universelle, et elle le restera, pourvu que ses qualités lui demeurent et qu'on ne les affaiblisse pas par des innovations hors de son génie propre.

— La traductrice désormais attitrée des romans de Blasco Ibañez, Mlle Renée Lafont, nous donne une version remarquable du livre d'Alberto Insua, *el Demonio de la Voluptuosidad*. Dans l'excellente préface qu'il a mise en tête de cette traduction, J.-H. Rosny jeune apprend à ceux qui l'ignorent ce qu'est Alberto Insua. Avant d'être arrivé à l'âge de trente ans, ce romancier, né à la Havane en 1883, s'est mis au premier rang des littérateurs actuels de l'Espagne par plusieurs ouvrages d'une pénétration psychologique rare et d'un réalisme aussi expressif que précis. Ces qualités, difficilement conciliables, éclatent ensemble dans *le Démon de la Volupté*. Ce roman nous déroule la destinée d'une jeune femme que son hérédité entraîne, malgré elle, à la passion, qui savoure bientôt dans cette attente de l'amour des délices tout à la fois mystiques et sensuelles, mais que les scrupules de son éducation religieuse détournent, au dernier moment, de la décision irrémédiable, rejettent dans les pratiques d'une farouche piété, puis, sous l'effet d'un bouleversement inattendu et effroyable, mènent à la folie et à la mort. L'intérêt de ce roman, dont on s'est gardé de révéler ici les moyens dramatiques, est très divers, et il finit par devenir plus que poignant. Toutes les ressources de l'auteur apparaissent à nu dans cette traduction très exacte, mais très française.

— D'un séjour au Canada, où il enseigna à l'Université Laval, à Montréal, M. Louis ARNOULD a rapporté un volume d'impressions, que M. Etienne Lamy a fait précéder d'une préface éloquente et qui s'intitule : *Nos amis les Canadiens*. Il n'en faudrait pas conclure que la sympathie de l'auteur, très réelle et très méritée, ne lui ait fait voir que sous un jour agréable le pays et ses habitants; il s'efforce au contraire de dire la vérité à ses amis et ce souci donne à son livre un accent particulier de sincérité. Les chapitres consacrés à l'âme canadienne et à sa formation, à la littérature canadienne et à ses affinités avec la nôtre, les pages sur l'enseignement et la presse au Canada, sont ce qui peut le plus nous convenir ici, car l'auteur y aborde et y traite des questions qui sont pleines d'intérêt pour nous. Les lecteurs de M. Louis Arnould apprendront de lui bien des renseignements pratiques, exposés avec l'expérience de celui qui a vu par ses yeux; mais ceux qui chercheront des observations historiques ou littéraires y trouveront également des remarques remplies de sens et d'exactitude.

— Les amis et les élèves de M. Emile PICOT lui ont offert récemment, comme un juste hommage à de nombreuses années d'activité scientifique, deux beaux volumes de *Mélanges* écrits spécialement à cette intention et précédés de l'image du savant professeur et de la bibliographie de ses travaux personnels. Ceux-ci, comme on le sait, se sont produits dans des sens

fort divers; aussi la composition des deux volumes en question est-elle également très variée. En attendant que nous ayons l'occasion d'y revenir plus amplement, nous nous bornerons à mentionner dès maintenant celles de ces communications qui entrent plus spécialement dans le cadre de nos études :

— L. Auvray, *la Bibliothèque de Claude Bellièvre* (1530); — J. Baudrier, *Michel Servet, ses relations avec les libraires et les imprimeurs lyonnais*; — Ch. Beaulieux, *le Premier traité d'orthographe française imprimé;* — J. Bédier, *Un personnage de chanson de geste non identifié jusqu'ici;* — L. F. Benedetto, *l'Hélène de Leconte de Lisle;* — A. Blum, *De l'esprit satirique dans un recueil de Dicts moraux du XVI^e siècle;* — V. L. Bourilly, *Lazare de Baïf maître des requêtes;* — A. Cartier, *les Dizains catholiques de Jacques Estauge;* — P. Champion, *Du succès de l'œuvre de Charles d'Orléans et de ses imitateurs jusqu'au XVI^e siècle;* — G. Cohen, *le Thème de l'aveugle et du paralytique dans la littérature française;* — F. Gaiffe, *l'Art poétique abrégé de Claude de Boissière* (1554); — F. Gohin, *Huitains inédits de Marguerite de Navarre et d'un amant platonique;* — E. Hoepffner, *la Chronologie des pastourelles de Froissart*; — L. Karl, *Sur la mort de Pan dans Rabelais et quelques versions modernes;* — G. Lanson, *Manuscrit de la Mort de Socrate, de Lamartine;* — A. Lefranc, *Rabelais et Cornelius Agrippa;* — C. de Lollis, *Polyeucte entre les mains de Voltaire;* — A. Morel-Fatio, « *Châteaux en Espagne* »; — Ed. Rahir, *la Première édition des œuvres de Clément Marot;* — A. Rébelliau, *Le Chevalier chrétien du père capucin Benoit de Canfeld* (1609); — E. Roy, *Un régime de santé du XV^e siècle pour les petits enfants et l'hygiène de Gargantua;* — M. Tourneux, *Livres annotés par Mercier de Saint-Léger;* — P. Villey, *Montaigne et le Trimber de Ben Johnson;* — M. Wilmotte, *A propos d'un passage d'Alfred de Vigny*; etc.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA GENÈSE D'UN DRAME ROMANTIQUE : « RUY BLAS »

I

Prenant à la lettre les déclarations de Victor Hugo dans ses préfaces, un certain nombre de critiques ont cru que, pour composer ses drames, ce poète partait d'une ou de plusieurs idées abstraites. C'est, par exemple, la volonté de peindre le sentiment le plus pur joint à la difformité morale la plus hideuse qui aurait engendré *Lucrèce Borgia*; c'est la vue du peuple montant pendant que la royauté et l'aristocratie tombent qui aurait été la génératrice de *Ruy Blas*.

Cette conception ne laisse pas d'offrir des difficultés.

Et d'abord, les explications données après coup par Hugo conviennent en quelque mesure à *Lucrèce Borgia*; mais elles s'appliquent fort mal à la plupart des autres œuvres. Il est impossible de concevoir comment l'idée démocratique indiquée ci-dessus donne l'intrigue de *Ruy Blas*, de même qu'il est impossible de concevoir comment les idées disparates juxtaposées dans la préface des *Burgraves* auraient pu s'unir dans l'esprit du poète pour former l'intrigue de ce drame.

De plus, un auteur dramatique qui a le sens de la scène ne peut guère procéder ainsi, en partant d'une abstraction; le plus souvent le point de départ est concret. C'est la lecture d'une pièce de Guillen de Castro et celle de quelques lignes de Surius qui font surgir les données du *Cid* et de *Polyeucte*. C'est en se rappelant

l'histoire vraie de Marie Duplessis qu'un Dumas fils trace l'histoire idéale de la Dame aux Camélias. D'autres fois, c'est pour un dénouement frappant qu'il a conçu, c'est pour un caractère piquant qu'il a imaginé, qu'un auteur fabrique le reste de son œuvre.

Seulement, l'auteur a ses tendances, ses théories, ses idées favorites, qu'il tâchera de faire triompher. Hugo, en 1838, est encore imbu des théories de la préface de *Cromwell;* il veut peindre ses personnages par le dehors aussi bien que par le dedans, en frappant les yeux, en usant librement du temps et de l'espace, en mêlant le grotesque au tragique; — il aime les antithèses entre les divers personnages et entre les divers traits d'un même personnage; — il veut examiner le problème de la destinée, de l'ἀνάγκη; — il a des prétentions à la grande peinture épique d'une époque, d'un peuple, d'une civilisation, au moyen du drame; — il a une conception à la fois folle et noble de l'amour, qui rapproche toutes les classes, qui inspire tous les héroïsmes; — enfin il est de plus en plus démocrate et tend à montrer le peuple honnête et grand en face de la royauté avilie et de l'aristocratie bafouée. Que quelque chose de concret se rencontre, autour de quoi toutes ces tendances pourront venir cristalliser, et ces tendances expliqueront en partie l'œuvre : elles ne l'auraient pas engendrée tout entière.

Ce qui a d'abord engendré le drame de *Ruy Blas*, c'est la rencontre dans l'esprit de Victor Hugo d'une pièce anglaise assez médiocre : *La Dame de Lyon*, de Bulwer Lytton, — d'une pièce française plus médiocre encore : *Struensée ou le médecin de la reine*, de Gaillardet, — et d'une invention romanesque de M^me^ d'Aulnoy dans ses *Mémoires de la Cour d'Espagne.*

Commençons par examiner successivement chacune de ces sources.

II

Signalée, sans doute pour la première fois, en 1848 par Bourquelot et Louandre au tome IV de leur *Littérature française contemporaine*[1], la ressemblance entre *Ruy Blas* et *La Dame de Lyon*

1. « Ce drame est bâti sur la même idée que la « Dame de Lyon » de sir Edouard Bulwer », p. 336. — Dans un programme écrit en français pour une école allemande de jeunes filles, M. Schulz, l'année même où paraissait le livre de Biré, en 1891, emboîtait le pas à Bourquelot et trouvait dans les deux pièces « même intrigue, même trame, même tissu, même arrangement ». (Voir Albert Sleumer, *Die Dramen Victor Hugos, eine literarhistorisch-kritische Untersuchung*, Berlin, Felber, 1901, in-8, p. 20.)

a été dénoncée à nouveau en 1891 par Edmond Biré, qui, de sa pseudo-découverte, a pris texte pour une sorte de réquisitoire contre notre poète.

Je pourrais analyser moi-même *La Dame de Lyon* et le faire d'une façon complète, de façon à montrer en quoi se rapprochent et en quoi diffèrent les deux drames. J'aime mieux m'en tenir à l'analyse incomplète et partiale, aux citations, un peu arrangées parfois, d'Edmond Biré[1]; on me permettra seulement de faire, entre crochets, les réserves les plus essentielles.

Après avoir cité cette image de la préface de *Ruy Blas* : « Le Mont-Blanc vu de la Croix de Fléchères ne ressemble pas au Mont-Blanc vu de Sallanches. Pourtant, c'est toujours le Mont-Blanc », Edmond Biré ajoute :

« Victor Hugo part de là pour nous donner plusieurs vues de son drame, et toutes sont splendides. Il a négligé de nous présenter le Mont-Blanc vu *de Lyon*, ou, si vous l'aimez mieux, de nous raconter *Ruy Blas* vu... de *La Dame de Lyon*. J'essaierai de réparer cet oubli.

« *La Dame de Lyon* est un drame d'Edward Bulwer, moitié vers, moitié prose, joué à Londres avec un succès éclatant le 14 février 1838[2], cinq mois par conséquent avant le jour où Victor Hugo écrivit le premier vers de *Ruy Blas*[3]. Une courte analyse [d'une partie seulement de l'œuvre anglaise] fera voir que la seconde de ces pièces est presque entièrement calquée [!] sur la première.

« La scène se passe à Lyon, sous le Directoire. Le chevalier de Beauséant aime Pauline, la fille du plus riche négociant de la ville. Mais Pauline, entêtée de noblesse, ne veut épouser qu'un duc ou un marquis, et elle a éconduit le chevalier de la façon la plus mortifiante. L'amant rebuté rêve une vengeance éclatante et singulière. *Renvoyé, disgracié, chassé!* s'écriera don Salluste : *Oh! je me vengerai!* — « Refusé avec mépris, s'écrie Beauséant; j'en jure

1. *Victor Hugo après 1830*, Paris, Perrin, 1891, 2 vol. in-12, t. I, p. 242-247. — Dans les pages qui vont suivre, je me servirai de la traduction de Bulwer Lytton donnée par M. Georges Duval (*Œuvres dramatiques de sir Edouard Bulwer Lytton*, traduction complète et nouvelle, Paris, Charpentier, 1892; p. 281 et suiv. (*La Dame de Lyon ou amour et orgueil*), et du texte donné dans la *Collection of British authors*, de Tauchnitz (*The dramatic Works of Bulwer in two volumes*, t. II, p. 116 et suiv. : *The Lady of Lyons, or Love and pride*).

2. Le 15, d'après *La Vie de lord Lytton* publiée par T. M. S. Escott, 1910, p. 218.

3. « M. Victor Hugo écrivit la première scène de *Ruy Blas* le 4 juillet 1838, et la dernière le 11 août. Ce fut de tous ses drames celui qui lui prit le plus de temps. » (*Victor Hugo raconté*, t. II, p. 459.) — D'après l'édition de l'Imprimerie nationale, la pièce fut terminée le 8 août et le début du manuscrit est daté du 8 juillet; mais on a des feuillets isolés datés, en tête, du 5 juillet 1838.

par le ciel, je ne le souffrirai pas patiemment. Je suis dans une fièvre complète de mortification et de rage. Refusé! je médite un stratagème qui l'humilie! Je voudrais lui faire épouser un comédien ambulant! »

« Il apprend, non comme don Salluste en écoutant aux portes, mais du maître de l'hôtel du Lion d'Or, dans un faubourg de la ville, que la fière Pauline est aimée par le jardinier Claude Melnotte, un *rêveur* et un poète comme Ruy Blas, un esprit chimérique, une âme incomprise, *a Romantic young*. Pauline n'a jamais vu son adorateur, comme M^me^ de Neubourg n'a jamais vu le sien. Beauséant tient sa vengeance, et son plan est vite formé : Pauline veut un prince; il donnera au jeune et beau Melnotte argent, habits, équipage, et le fera passer pour un prince étranger, le prince de Côme.

« Cependant Claude Melnotte est dans son petit *cottage*; il raconte à son ami Zafari, — non, à sa mère, — ses amours, ses illusions, ses rêves; il lui dit qu'il est *amoureux d'une étoile*, qu'il *se meurt en bas quand elle brille en haut*. [On pourrait croire, à voir ces mots soulignés, qu'ils se trouvent textuellement dans *La Dame de Lyon* aussi bien que dans *Ruy Blas!* Le texte de Bulwer, que Biré va traduire, est beaucoup moins hugolien.] « Mon pauvre fils, lui dit sa mère, la jeune femme ne pensera jamais à toi. — Les étoiles, répond Claude, pensent-elles à nous? Cependant si le prisonnier, les voit briller dans son donjon, voudriez-vous lui ordonner de détourner sa vue de leur éclat? Ainsi, de ce bas caveau, la pauvreté, je lève mes yeux vers Pauline et j'oublie mes chaînes. » Melnotte continue, et ce n'est pas don Salluste, c'est Ruy Blas décidément qui écoute aux portes [cela peut-être est spirituel, mais est-ce aussi juste?], puisque tout ce que dit Melnotte, il le répétera, tout ce que fait Melnotte, il le fera à son tour. Donc Melnotte continue : « Je te dirai, ma mère, un secret. Depuis six semaines, j'ai envoyé chaque jour à Pauline les fleurs les plus rares. Elle les porte. Je les ai vues sur son sein; et alors tout l'univers m'a semblé embaumé. Je suis à présent devenu plus audacieux. J'ai versé mon adoration dans la poésie. J'ai envoyé des vers à Pauline. » [Même *rares*, les fleurs envoyées à sa belle par le *jardinier* Melnotte constituent un hommage autrement banal que la petite fleur bleue d'Allemagne cherchée au prix de tant de fatigue et apportée au prix de tant de danger par Ruy Blas pour l'Allemande Maria de Neubourg. De plus, attribuées par Pauline à un adorateur imaginaire, les fleurs de Melnotte ne servent en rien ni à celui qui les a données ni à l'action, tandis que la petite fleur

bleue touche le cœur de la reine, sert à la reconnaissance du second acte, et est un des éléments essentiels de l'intrigue.]

« On frappe. Un messager apporte au jardinier une lettre de Beauséant. Melnotte lit : « Jeune homme, je sais ton secret. Tu aimes au-dessus de ta position. Si tu as de l'esprit, du courage et de la discrétion, je puis t'assurer la réalisation de tes plus présomptueuses espérances. La seule condition que j'y mette en retour, c'est que tu marcheras ferme et vite à ton but. Je te demande le serment solennel d'épouser celle que tu aimes, de la conduire à ta maison le soir de tes noces. Si tu veux en savoir davantage, ne perds pas un moment; suis le porteur de cette lettre jusque chez moi, ton ami et ton protecteur.

« C'est le premier acte de *La Dame de Lyon*, et, moins les lazzis, très spirituels du reste, de don César de Bazan [moins aussi la peinture des trois personnages de don Salluste, de don César et de Ruy Blas, moins la préparation du dénouement, moins la pittoresque et émouvante scène du passage de la reine, etc.], c'est tout le premier acte de *Ruy Blas*.

« Melnotte a juré! Comme Ruy Blas, il est lié par son serment. Introduit auprès de Pauline, il laisse échapper le secret de son amour, et Pauline s'éprend de lui, à première vue, passionnément, comme fera M^me^ de Neubourg dès qu'elle se trouvera en présence du valet de don Salluste. [Alinéa bizarre. Melnotte ne laisse pas échapper le secret de son amour, puisqu'il est présenté à Pauline comme un prince qui l'aime; et, si Biré veut dire qu'il se dénonce comme étant simplement Melnotte, son assertion est parfaitement inexacte. — Quant à M^me^ de Neubourg, il n'est pas vrai qu'elle s'éprenne *à première vue*; et Biré oublie toute l'analyse de l'âme de la reine, toute la peinture de sa situation, qui expliquent son amour. Au reste, la reine est seulement troublée au second acte, quand elle découvre dans l'écuyer porteur de la lettre royale l'inconnu qui s'est exposé et blessé pour lui apporter des fleurs. Elle n'aimera vraiment qu'au troisième acte, après que le laquais-ministre aura montré toute sa grandeur d'âme.]

« Quand Melnotte découvre que Beauséant lui a tendu un piège infâme, que son seul but est de se venger de Pauline et de la perdre, il se révolte; il ne sera pas le complice d'un tel misérable.

MELNOTTE. — Dégage-moi de mon serment. Je ne l'épouserai pas.

BEAUSÉANT. — Alors tu es parjure.

MELNOTTE. — Non, je n'avais pas l'usage de mes sens quand je te jurai de l'épouser. J'étais aveugle... Rends-moi ma pauvreté et mon honneur!

BEAUSÉANT. — Il est trop tard. Tu l'épouseras. Aujourd'hui même. J'ai déjà un mensonge tout prêt, et qui réussira, à coup sûr. Ce Damas (le cousin de la mère de Pauline) te suspecte. Il mettra la police à tes trousses. Tu seras découvert. Pauline te méprisera, t'exécrera. Tu seras envoyé à la prison publique comme un escroc.

MELNOTTE. — Être infernal! tu es sans pitié. Eh bien, je l'épouserai. Je garderai mon serment. Finis vite alors l'abominable invention que tu médites, vite, si tu ne veux pas que je t'étrangle, ou que je m'étrangle moi-même.

BEAUSÉANT. — Assez. Je ferai vite. Sois prêt.

MELNOTTE. — Quel tigre!

[Cette traduction, un peu arrangée en vue de l'effet à produire, contient surtout un détail curieux. Elle fait dire à Melnotte, parlant de Beauséant : « Quel tigre! » parce que, dans la pièce de Bulwer, il faut que Melnotte soit à Ruy Blas ce que Beauséant est à don Salluste, et parce que, au cinquième acte de Victor Hugo, don Salluste est *le tigre* alors que Ruy Blas est *le lion*. Mais, en fait, au second acte de *La Dame de Lyon*, c'est Glavis, complice de Beauséant, qui pousse l'exclamation : « Quel tigre! » et c'est à Melnotte que l'injure s'adresse :

MELNOTTE. — *Quick, then, with the damnable invention thou art hatching; — quick, if thou wouldst not have me strangle thee or myself.*

GLAVIS. — *What a tiger!*

Cette *correction* apportée au texte est assez piquante de la part d'un critique qui, avec tant d'indignation éloquente, a protesté contre les inexactitudes et le manque de conscience de Victor Hugo.]

Biré reprend :

« C'est la grande scène de Ruy Blas et de don Salluste au troisième acte de *Ruy Blas*. Seulement, quand Ruy Blas courbe la tête devant don Salluste, ramasse le mouchoir de don Salluste, ferme la fenêtre sur l'ordre de don Salluste, lui qui porte une épée, lui qui est ministre tout-puissant et n'a qu'à faire appeler ses valets pour faire mourir le misérable sous le bâton, Ruy Blas est odieux et ridicule. Melnotte, au contraire, n'est rien moins que premier ministre; tout au plus est-il un prince pour rire; force lui est donc de céder; il ne cède d'ailleurs qu'avec l'arrière-pensée de se venger de Beauséant, de sauver Pauline, et ce qui va suivre donnera la raison de son obéissance. [On se rappelle le trait du parodiste, qui, devant les insolences de don Salluste, faisait mettre à Ruy Blas l'épée à la main; après quoi, Ruy Blas se

ravisait et remettait l'épée au fourreau en proférant cette prudente remarque :

Mais nous ne sommes pas encore au cinquième acte !

Biré, après le parodiste, pose ici le doigt sur un des points faibles de *Ruy Blas*; mais il présente aussi les choses d'une façon trop commode, et nous le constaterons plus loin.]

« Les deux actions continuent de se côtoyer. Les deux femmes sont attirées l'une et l'autre à l'endroit choisi par leur ennemi pour faire éclater leur humiliation, Pauline à l'auberge du Lion d'Or, la reine d'Espagne dans la petite maison de don Salluste. Le même moyen a servi pour toutes deux. Pauline accourt à la nouvelle qu'un grand danger menace Melnotte. La reine vient sur un billet lui disant qu'*un danger terrible est sur la tête de Ruy Blas*. [Autre inexactitude. Pauline subit deux humiliations, l'une à l'auberge du Lion d'Or, l'autre à la maison même de Melnotte; mais, si elle entre à l'auberge, c'est parce que sa voiture a versé devant la porte, et, si elle est chez Melnotte, c'est parce que Claude lui-même s'est autrefois engagé à amener chez lui, le soir de ses noces, sa jeune femme. Le seul artifice de Beauséant, et qui ne ressemble en rien à celui de don Salluste, est au quatrième acte, quand il dit à M^me^ Melnotte que son fils l'attend au village, afin que celle-ci le laisse seul avec celle qu'il veut à la fois humilier et séduire.]

« Donc Pauline et la reine, Melnotte et Ruy Blas sont arrivés au rendez-vous qu'ils ne s'étaient pas donné [!] et qui est, ici comme là, un piège abominable. Surviennent à leur tour, pour se repaître enfin de leur vengeance, Beauséant et don Salluste, les deux *tigres*. *Quel tigre*! c'est l'exclamation de Melnotte, dans Bulwer. *Le Tigre et le Lion*, c'est le titre que Victor Hugo donne à son cinquième acte. [Biré y tient décidément! et pourquoi? quand le mot *tigre* est partout dans les drames ou tragédies du temps, et quand, selon la remarque de M. Raoul Rosières[1], il était si simple d'expliquer Victor Hugo par Victor Hugo lui-même, lequel avait écrit dans *Cromwell*, IV, 8 :

Oses-tu pénétrer dans l'antre du lion ?
— Tu veux dire du tigre.]

« Beauséant et don Salluste insultent les deux femmes, celle qui

1. *Recherches sur la poésie contemporaine*, p. 247.

a donné son cœur à un jardinier (*a serf, a slave!...*) [ce n'est pas Beauséant, c'est Pauline qui prononce ces paroles], celle qui a donné le sien à un laquais (*cet homme est en effet mon valet*). Les deux amants se redressent, Melnotte, le pistolet à la main : « Silence! Vois, je ne viens pas sans être préparé, même pour la violence... Misérable coupe-jarret! honte sur toi! le brave guet-apens pour effrayer une femme! Lâche, tu trembles! tu as le courage d'un bandit, non le vrai courage. Pauline, ne crains rien! » Ruy Blas tient à la main l'épée qu'il a dérobée à don Salluste :

> Oui, je vais te tuer, Monseigneur, vois-tu bien?
> Comme un infâme! comme un lâche! comme un chien!

[Encore une... disons : *modification* du texte, pour accentuer les ressemblances entre Ruy Blas et Melnotte. Ce n'est pas Melnotte, c'est Beauséant qui tient un pistolet à la main et qui menace de la violence... qui? Pauline elle-même :

« Beauséant. — Be silent! [*showing a pistol.*] See, I do not come unprepared even for violence. I will brave all things — thy husband and all this race — for thy sake. Thus, then, I clasp thee! » Claude accourt : « Pauline, tu es sauvée! » s'écrie-t-il, et, en dépit du pistolet de Beauséant braqué sur lui, il apostrophe le misérable dans les termes que Biré, avec exactitude cette fois, a rapportés.]

« Don Salluste tremble comme Beauséant et cherche à fuir : Ruy Blas le tue et s'empoisonne. Dans *La Dame de Lyon*, au contraire, la pièce continue encore pendant un acte et demi, pour se terminer, sans effusion de sang, par un coup de théâtre vraiment original. [Est-ce un coup de théâtre vraiment original que le retour et le triomphe de Melnotte, devenu, sous un faux nom, colonel et *riche* à l'armée d'Italie? Je ne sais trop. En tous cas, les ressemblances entre les deux pièces ne portent guère que sur les deux premiers actes de l'œuvre anglaise.]

« En résumé, sauf le dénouement de Bulwer, que Victor Hugo a remplacé par un meurtre et un suicide, — deux choses qui, au théâtre, ne constituent pas précisément une invention [sans doute! et, comme la *manière* ne compte pas, les dénouements de *Rodogune*, d'*Antony*, d'*Hernani*... se confondent dans une même banalité!] — sauf le quatrième acte et le cadre historique..., *Ruy Blas* reproduit le sujet, l'action, les scènes principales de *La Dame de Lyon*. On a peine assurément à se représenter Victor Hugo en

usant avec le drame de Bulwer à peu près comme don César avec le « pourpoint de soie » du comte d'Albe. Ce n'est qu'une rencontre, soit; mais à coup sûr la plus étrange, la plus prodigieuse qui se puisse imaginer. » [Ajoutons encore à ce que cette *rencontre* a d'*étrange* et de *prodigieux*. Attaché à faire ressortir, *per fas et nefas*, certaines ressemblances, Biré a négligé de noter que Pauline est séduite par la grandeur d'âme de celui qui l'a trompée et lui pardonne, comme Maria de Neubourg pardonne à Ruy Blas. Il aurait pu noter aussi qu'il y a un duel entre Damas et Claude, comme entre don César et don Guritan, et que don Guritan entre en scène avec deux épées comme Damas, sans que, d'ailleurs, il y ait d'autre rapport entre les deux combats.]

Biré termine en disant que le temps de l'action anglaise (le Directoire) était admirablement choisi, tandis que le pays et l'époque choisis par celui qui « a démarqué le drame d'Edward Bulwer » sont « les moins appropriés, les plus contraires au développement de son sujet, au caractère de son héros ». Et nous verrons sans doute que cette assertion aussi est assez hasardée.

Victor Hugo a-t-il connu *La Dame de Lyon?* On pourrait peut-être le contester, en disant que ce drame a été joué au Covent-Garden de Londres, et non à Paris; que Victor Hugo ne connaissait pas l'anglais; et qu'en s'inspirant des *Précieuses ridicules* comme Bulwer[1], notre poète devait arriver à une intrigue analogue à celle qu'avait conçue Bulwer lui-même. Mais à soutenir cette thèse il y aurait, je crois, quelque subtilité; et les ressemblances entre les deux œuvres, sans être tout ce que veut Biré, sont cependant assez frappantes pour qu'on ne les mette pas au compte du hasard. *The lady of Lyons* n'a pas, que je sache, été traduite en français en 1838[2]; mais elle a eu, en cette année, trois éditions, dont deux à Paris; et l'une de ces éditions parisiennes est antérieure de quelques jours au mois de juillet[3]. Qu'un ami de Victor Hugo en ait parlé au poète, ou qu'un article inspiré par elle soit tombé sous ses yeux, rien à coup sûr n'est plus vraisemblable.

Seulement, si la pièce anglaise pouvait fournir une armature pour un drame français intéressant à d'autres titres, elle n'offrait

1. Que Bulwer se soit inspiré de Molière, cela paraît d'autant moins contestable, qu'il y a, au second acte de *La Dame de Lyon*, une visible réminiscence de *L'Avare*.

2. La Bibliothèque Nationale n'en possède d'autre traduction que celle de M. Georges Duval, 1892. Aucune traduction française n'est mentionnée dans les catalogues du British Museum et de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

3. Elle figure, avec le n° 3260, dans la *Bibliographie de la France* du samedi 30 juin 1838 (à Paris, chez Baudry, rue du Coq, chez Amyot, Truchy, Th. Banois, Heideloff). La seconde (à Paris, chez Truchy), ne figure, avec le n° 4380, que dans la *Bibliographie* du 1er septembre.

pas par elle-même les éléments essentiels dont était curieux le théoricien de la préface de *Cromwell*, le dramaturge épique de *Marion Delorme*, d'*Hernani* et de *Lucrèce Borgia*. En un mot, si Victor Hugo trouvait dans *La Dame de Lyon* de quoi forger les machinations de don Salluste, il n'y trouvait rien d'équivalent au plébéien aimé d'une reine, qui tâche à redresser un état penchant et qui succombe dans ses efforts.

Or, ce qu'il ne trouvait pas dans l'histoire du jardinier Melnotte, lui était offert par l'histoire du médecin Struensée, amant de la reine Caroline-Mathilde, et premier ministre de Danemark.

III

Struensée n'était mort qu'en 1772; et, dès 1800 environ[1], Alexandre Duval en faisait le héros d'une *Comédie* mélodramatique *en cinq actes et en prose*, qui ne fut pas représentée, mais qui fut insérée en 1822 dans les *Œuvres complètes* de son auteur. L'intrigue n'en ressemble guère à celle de *Ruy Blas*; mais quelques rapprochements curieux sont possibles entre les deux dénouements. Des deux parts, une reine et le ministre tombé qui l'aime se livrent un combat de générosité, chacun d'eux voulant se perdre pour sauver l'autre; — des deux parts, un politique perfide veut faire signer à la reine un document qui la déshonore, et elle va céder, quand le ministre tombé surgit et l'en empêche; — des deux parts enfin, le ministre tombé s'empoisonne, et la scène de mort devient une scène d'amour[2]. Ajoutons que, si l'amour de Struensée et de Caroline est brûlant, cependant il reste chaste jusqu'au bout, ce qui le rapproche encore de l'amour de Maria de Neubourg et de Ruy Blas.

Victor Hugo a-t-il lu ce *Struensée ou le Ministre d'État*? c'est probable, car le chef de l'école romantique ne pouvait ignorer un précurseur, qui était en même temps un ennemi; qui, après avoir préparé la révolution littéraire par ses pièces historiques et ses mélodrames, avait opposé à *Cromwell* un *Charles II;* qui, en 1833, dans sa *lettre* - manifeste *à M. Victor Hugo*, l'avait accusé « d'avoir,

1. Voir les *Œuvres complètes d'Alexandre Duval, membre de l'Institut (Académie française)*, t. IV, Paris, Barba, 1822, in-8, p. 106. — M. Bellier-Dumaine, *Alexandre Duval et son œuvre dramatique*, Paris, Hachette, 1905, in-8 (thèse), p. 3 et 507, donne les dates 1800 et 1802, celle-ci évidemment trop tardive. Pour *Struensée*, voir Bellier-Dumaine, *passim* et surtout p. 375-7 et 508.

2. *Struensée*, acte IV, scène 12; acte V, scène 8; acte V, scène 12. Cf. *Ruy Blas*, acte V, scènes 2, 3, 4.

par des doctrines perverses, perdu l'art dramatique ». Mais, si la chose est probable, elle n'est aucunement certaine. Les différences sont si grandes entre les deux œuvres! et l'imitation de Victor Hugo — si Victor Hugo avait imité Duval — témoignerait d'une si originale supériorité! En somme, il n'importe pas beaucoup plus de chercher les rapports entre *le Ministre d'État* et *Ruy Blas* que de chercher si Victor Hugo a connu le *Bertrand et Raton* de Scribe (1833), dont Struensée est aussi l'un des principaux personnages.

Il importe beaucoup, au contraire, de constater que Victor Hugo, ami d'Alexandre Dumas, n'a pu ignorer les démêlés de son ami avec Frédéric Gaillardet à propos de *La Tour de Nesle*, composée d'abord par ce dernier, refaite et donnée sous son nom par Dumas en 1832, revendiquée par Gaillardet après l'éclatant succès de ce drame; et qu'ainsi il n'a pu être indifférent au succès d'un *Struensée* de Gaillardet, représenté et publié en 1833. Car de ce *Struensée*, que personne jusqu'ici n'a encore cité à propos de *Ruy Blas*, Victor Hugo s'est souvenu cinq ans plus tard, quand il a composé sa pièce [1].

Non certes que les deux œuvres se prêtent à un parallèle en règle. L'histoire du bâtard Struensée, de sa mère Hélène, de son frère adoptif Brandt, de son père non déclaré le comte de Rantzau, n'a aucun rapport avec l'histoire de Ruy Blas. — La différence est énorme entre le rêveur amoureux de Maria de Neubourg et ce médecin qui, d'accord avec la reine mère, fait servir ses prétendus remèdes à enfoncer encore dans sa débilité le pauvre roi Christian VII, et « anéantit dans le sein d'un homme la force qui lui donne une postérité [2] »; qui, dès que le hasard le fait trouver seul avec la reine Caroline évanouie, abuse de cette vierge et la rend enceinte; qui, fort de cette infamie, force la reine à le protéger et à le mener jusqu'au pouvoir suprême; qui même est sur le point d'empoisonner le roi, pour assurer la couronne au fils qui doit naître de lui et de sa victime. — Ajouterai-je enfin qu'à propos des vers de *Ruy Blas*, si souples et si forts, si faciles et si éclatants, j'aurai quelque honte à citer la prose de *Struensée*, si étriquée et si emphatique à la fois, si bassement mélodramatique?

1. Voir *Struensée ou le médecin de la reine*, drame en cinq actes, par M. Frédéric Gaillardet, auteur de *Georges* et de *la Tour de Nesle*, représenté pour la première fois sur le théâtre de la Gaîté le 17 octobre 1833, Paris, Barba, 1833, in-8. Cette pièce m'a été à moi-même signalée et communiquée par mon ami très regretté Léon-G. Pélissier, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier. Pélissier avait entrepris sur les sources de *Ruy Blas* des recherches, dont certains travaux récents ont, à son sens, rendu inutile la publication.

2. Acte I, scène 2.

Et cependant des citations seront nécessaires pour faire voir comment, dans ce mélodrame, une partie de *Ruy Blas* est esquissée.

Donc, le plébéien Struensée aime la reine Caroline, qui, comme autrefois la femme de Charles II d'Espagne, n'est qu'une épouse sans époux; comme Ruy Blas, il est jaloux du roi :

Caroline! noble et intéressante jeune fille, pauvre reine sacrifiée! depuis que je connais le secret qui t'a livrée, toi, si éclatante de vie, si rayonnante de jeunesse, à un royal cadavre qui n'a d'époux que le nom, et d'un homme que l'ombre, Caroline ; je t'aime d'un amour insensé!... (I, 2.)

... Quand je l'aperçois, mon cœur bat agité de respect et d'amour, de plaisir et de crainte; elle est pour moi comme une idole... Une autre pensée m'a fait coupable. C'est la jalousie..., la jalousie, serpent qui vous torture... (I, 9.)

Victor Hugo avait songé à intituler *Ruy Blas : La Reine s'ennuie.* Ce pourrait être aussi le titre de *Struensée* :

Je n'étais pas née pour être reine. Non. Aussi, combien de fois j'ai envié dans mes rêves le sort de ces jeunes filles élevées loin des grandeurs, heureuses au sein de leurs familles, libres au milieu de leurs villages. Rien ne trouble leurs chants, rien n'enchaîne leurs pas, elles sont vives, elles sont joyeuses, et quand l'heure de l'hymen vient à sonner pour elles, alors elles ne quittent point leur famille et prennent l'époux de leur choix. Moi, il m'a fallu quitter mon pays, ma famille... et puis... oh! oui, elles sont bien heureuses!

Elle s'est assise, et reste pendant quelque temps pensive. (II, 5.)

Et Caroline regrette, se sentant au cœur tant d'affection inemployée, de n'avoir pas, de ne pouvoir pas avoir un fils.

A cette piètre *matière* on sait quel admirable développement fournissent la scène des lavandières et les plaintes touchantes de Maria de Neubourg au second acte de *Ruy Blas*.

Je passe sur la scène où Struensée tremblant est en présence de Caroline, qui tremble aussi. (II, 9.) Par l'influence de la reine, le voici devenu premier conseiller du roi et gouverneur de Copenhague; il est aimé, et peut s'en faut qu'il ne s'écrie, lui aussi :

Je suis plus que le roi, puisque la reine m'aime.

Caroline. — Regardez, c'est bien moi, Caroline, la Reine, ici seule avec vous, toute seule... Mais d'abord lisez.

Struensée. — Non, non, que je vous voie... Oh! laissez-moi vous

regarder! A mon tour, laissez-moi m'assurer que tout cela n'est pas un rêve... Caroline!

CAROLINE, *lui montrant le parchemin.* — Vous êtes premier conseiller.

STRUENSÉE. — Que m'importe ce titre, et de quel prix peut-il être à mes yeux, lorsque mes yeux vous voient!... Premier conseiller, dites-vous!... Oh! je suis plus que cela, je suis plus que roi, plus qu'un homme, car vous venez à moi! (III, 5.)

Sèchement, gauchement, Struensée se pose en ministre réformateur, et les grands, qu'il dépossède de leur puissance, murmurent contre lui :

BANNER. — Où allons-nous, Messieurs, et où nous mène ce médecin que le roi Christian s'est donné pour maître? S'il continue, que deviendra la noblesse en Danemark; que deviendront nos prérogatives et nos titres?

D'ODENSÉE. — Pas grand'chose, je vous jure. Le médecin, je me trompe, le premier conseiller Struensée aime le peuple, hait la noblesse, abaisse l'une et élève l'autre.

BANNER. — Depuis le jour où on l'a fait puissant, cet homme est devenu pour nous comme un mauvais génie... Il nous efface, il nous écrase. (IV, 2.)

Et voici que le conseil des grands, l'attitude du ministre, la révolte de ses collaborateurs dédaignés, l'apparition de la Reine forment comme un grossier sommaire pour la première partie du troisième acte de *Ruy Blas* :

BANNER. — Il nous efface, il nous écrase.
D'ODENSÉE. — C'est vrai.
BANNER. — Oh! c'est à n'y plus tenir.
D'ODENSÉE. — Taisons-nous, car le voilà.

SCÈNE III.

Les précédents, Struensée.

STRUENSÉE. — Reprenons notre conférence, messieurs... Je veux détruire un dernier impôt.

D'ODENSÉE, *à part.* — Encore!

BANNER. — Et lequel?

STRUENSÉE. — Celui qui pèse sur le pain et la boisson du pauvre. C'est de tous le plus odieux.

BANNER. — C'est impossible.

STRUENSÉE. — Toute chose est possible à qui le veut.

BANNER. — Je donne ma démission.
STRUENSÉE. — Je l'accepte.
D'HOLBACK. — Moi la mienne.
BERNSTOF. — Moi la mienne.
D'ODENSÉE, *à part*. — Allons, ma foi... (*Haut*). Moi la mienne.
STRUENSÉE. — C'est bien.
BANNER. — Nous irons en appeler au Roi.

Ils sortent.

SCÈNE IV.

Struensée, seul.

Que deviendraient-ils si j'en appelais au peuple, moi! Ils donnent leur démission. Ils se retirent... Eh bien soit, je gouvernerai seul. Que vois-je?... Caroline!...

SCÈNE V.

Struensée, *Caroline*.

CAROLINE. — Oui.
STRUENSÉE. — Venir seule auprès de moi! imprudente!

Enfermé dans une forteresse, au cinquième acte, Struensée est abattu; mais il rend hommage à ses intentions politiques et ne demande au ciel que le salut de la Reine :

Allons, grands de Danemark, approchez, ne craignez rien, je suis dans les fers... Assouvissez votre haine, l'homme du peuple est à vos pieds, frappez-le... il vous a fait trop peur quand il était debout... Et pourtant je n'avais, moi, de haine pour personne... Ami de mon pays, ses ennemis seuls étaient les miens... Je mourrai, ô mon Dieu, puisque tu l'as voulu, et je mourrai sans peur; mais que Caroline du moins, Caroline ne meure pas... Elle n'a que seize ans, et elle est mère... Je te demande grâce pour elle, ô mon Dieu... Exauceras-tu ma prière! (V, 1.)

Ruy Blas va dans une église, et Struensée « se met à genoux ». Après quoi, les deux pièces divergent, non sans offrir une ressemblance encore, car Caroline, à laquelle on a tendu un piège en lui conseillant de reconnaître l'enfant qui va naître comme enfant de Struensée, va trouver son amant dans sa prison, et une lutte de générosité s'engage entre eux. Struensée meurt enfin, heureux de savoir que Caroline est sauvée et que son enfant sera roi.

IV

N'y a-t-il pas d'autres œuvres dramatiques, auxquelles on puisse attribuer quelque influence sur la composition de *Ruy Blas?*

M. Parigot a cité trois pièces : le *Don Carlos* de Schiller, *La Princesse Aurélie* et *Les Enfants d'Édouard* de Casimir Delavigne [1].

L'acte I, scène 3 de *Don Carlos*, aussi bien que le second acte de *Ruy Blas*, nous montre une reine malheureuse, qui, alors qu'elle veut échapper à son ennui, se heurte à un cérémonial rigide et aux inflexibles prescriptions de la grande maîtresse de la Cour. Mais pourquoi voudrait-on que Hugo se soit souvenu de Schiller, quand la peinture de ce dernier est beaucoup moins riche que celle de l'auteur dont nous aurons à parler tout à l'heure, et quand le trait le plus expressif du rôle d'Élisabeth est inapplicable à la situation de Maria de Neubourg? Élisabeth, qui est mère, dit à ses dames d'honneur : « Je n'ai pas encore vu l'infante aujourd'hui; marquise, amenez-la moi. » Aussitôt la grande maîtresse de regarder sa montre : « Ce n'est pas encore l'heure, madame. — La Reine. — Pas encore l'heure où il m'est permis d'être mère? C'est triste; mais n'oubliez pas de me rappeler quand l'heure sonnera. » Maria de Neubourg a d'autres tristesses; mais, comme elle n'a pas d'enfant, comme elle a à peine un mari, celle-là du moins lui est épargnée.

La princesse Aurélie, héritière d'un vague royaume de Salerne, est sous la tutelle de trois régents et y restera tant que ceux-ci n'auront pas été unanimes à lui donner un époux. Dès lors, confesser qu'elle aime Alphonse d'Avella serait lui assurer trois ennemis et renoncer indéfiniment au pouvoir. La princesse feint d'être irritée contre celui qu'elle aime, et persuade à chacun des régents qu'il est l'élu de son cœur et le futur roi. Désireux de se tromper mutuellement, les trois ambitieux décident donc qu'Aurélie pourra en liberté disposer de sa main et de sa couronne; elle choisit Alphonse, et rit de ses tyrans déçus.

Au cours de cette ingénieuse intrigue se placent deux séances du conseil des régents, où nos trois Machiavels se complimentent comme des Trissotins et des Vadius de la politique, tout en cherchant à se duper, et ont plein la bouche de « l'intérêt de l'État »,

1. Hippolyte Parigot, *Le Drame d'Alexandre Dumas*, étude dramatique, sociale et littéraire d'après de nouveaux documents, Paris, Lévy, 1898, in-8 (thèse), p. 139 et 141-3. M. Parigot signale encore deux autres imitations, mais qui ne portent que sur des détails et ne nous intéressent pas ici.

tout en ne songeant qu'à leurs intérêts propres. Et ces deux scènes n'ont qu'un rapport bien lointain avec la séance du conseil de Castille dans *Ruy Blas*[1].

Il y a plus de vraisemblance à rapprocher de don César de Bazan le Tyrrel des *Enfants d'Édouard*. Comme don César, Tyrrel est un gentilhomme qu'ont ruiné et déshonoré le jeu, le vin, la débauche. Comme don César — et c'est par là qu'il lui ressemble le plus — il plaisante avec humour sur ses méfaits. Comme don César, il est séduit par l'offre qui lui est faite de remplir à nouveau sa bourse. On pourrait, si l'on voulait, admettre aussi que quelques autres traits de son rôle ont, après modification, pris place dans le rôle de don César. « Peut-on te connaître à la Cour? » lui demande le duc de Glocester, et Tyrrel de répondre :

J'y parus à vingt ans et n'y restai qu'un jour.

C'est de là que Hugo aurait tiré l'idée de faire remplacer don César par un sosie. Plus loin, Glocester, ayant acheté les bas offices de Tyrrel, lui demande de tuer les enfants d'Édouard, et Tyrrel a un mouvement d'horreur :

Oui, je me suis donné;
Oui, vendu pour de l'or, vendu comme un damné;
Je l'ai reçu, cet or, et s'il fallait le rendre,
Il est déjà trop loin pour savoir où le prendre.
Désignez donc un homme, et son sang vous est dû,
Un homme, et j'obéis, car je me suis vendu;
Mais deux enfants si beaux, deux tendres créatures,
M'appelant, murmurant mon nom dans leurs tortures,
Les étouffer!

De ce passage Hugo se serait inspiré pour mettre dans la bouche de don César sa protestation contre la vengeance que, par ses mains, don Salluste veut tirer d'une femme.

Mais de tels rapprochements sont, il me semble, assez arbitraires. Et que de différences dans le reste des deux rôles! Et en quoi don César ressemble-t-il à cet assassin sentimental, qui aime dans une de ses victimes un enfant autrefois perdu, et qui, au reste, n'a dans la pièce ni parent comme don Salluste, ni ami comme Ruy Blas[1]?

1. *Œuvres complètes de Casimir Delavigne*, t. I, Paris, Didot, 1877, in-12. *La princesse Aurélie* (Comédie-Française, 6 mars 1828), acte II, scène 6, et acte IV, scène 7.

1. Voir *Œuvres complètes de Casimir Delavigne*, t. II, *Les Enfants d'Edouard* (Comédie-Française, 18 mai 1833), acte II, scène 3 et acte III, scènes 3 et 4.

Ainsi, à ces prétendues sources, Victor Hugo n'a rien ou presque rien puisé. Il en est autrement d'une sorte de trilogie bouffonne de M. de P..... y (probablement Maurice de Pompigny), signalée une première fois par Charles Maurice dans le *Courrier des spectacles* et récemment étudiée par M. René Dumesnil dans le supplément littéraire du *Figaro : le Ramoneur-Prince* (Variétés amusantes, 11 décembre 1784), *Barogo ou la suite du Ramoneur* (27 juillet 1785), *le Mariage de Barogo* (24 novembre 1785[1]). Barogo, comme don César, entre dans une maison par la cheminée; trouve fort à propos un beau costume, qu'il revêt, et des aliments, qu'il dévore; se voit, non sans ahurissement, remettre de l'argent, dont il fait un don généreux; reçoit la visite d'une duègne chargée d'un galant message; est surpris enfin par le propriétaire du logis où il s'ébattait; et, trahi par le costume qu'il a volé, est emmené par les alguazils.

De ces burlesques inventions Victor Hugo, certes, n'a usé que comme d'un tremplin, d'où a pris son élan une verve comique et poétique à laquelle le pauvre auteur de *Barogo* n'aspirait guère. Mais enfin, il en a usé, et, quel que soit le hasard qui a mis ces trois pièces entre les mains du poète, c'est bien là « l'origine du IV^e^ acte de *Ruy Blas* ».

Seulement, le IV^e^ acte de *Ruy Blas* est une façon de hors-d'œuvre, étranger à la conception générale du drame; et, pour expliquer cette conception générale, nous en revenons à la pièce de Bulwer, nous en revenons à la pièce de Gaillardet. Relever l'intrigue bourgeoise de *La Dame de Lyon* par la situation élevée des personnages de *Struensée*, animer le roman royal de *Struensée* par l'intrigue piquante de *La Dame de Lyon*, cette contamination pouvait conduire à des résultats intéressants. Mais dans quel pays et à quelle époque transporter l'action? quels personnages choisir et quel milieu peindre? quel point de départ adopter pour le drame?

C'est ici qu'intervient la source essentielle, et peut-être la seule source volontaire (tout le reste étant plus ou moins réminiscences) : les *Mémoires de la Cour d'Espagne*, par la comtesse d'Aulnoy[2].

1. Voir, dans *Le Figaro* du 3 juin 1911, *L'origine du IV^e^ acte de « Ruy Blas ». — Barogo ou le Ramoneur-Prince*, article de M. René Dumesnil.

2. Je me suis servi de l'édition suivante : *La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du XVII^e^ siècle* (deuxième partie); *Mémoires de la Cour d'Espagne par la comtesse d'Aulnoy*, édition nouvelle, revue et annotée, par M^me^ B. Carrey, Paris, Plon, 1876, in-8.

V

Comment Victor Hugo a-t-il été amené à lire Mme d'Aulnoy?

Constatant, d'une part, que, dans son voyage aux Pyrénées, en 1843, Victor Hugo a consulté le *Voyage pittoresque en Espagne* de Taylor; — et, d'autre part, que, dans ce *Voyage pittoresque*, paru en 1826, Taylor a cité la *Relation du voyage d'Espagne* de Mme d'Aulnoy, M. Berret a supposé que Taylor connaissait aussi les *Mémoires de la Cour d'Espagne* et qu'il les a fait connaître à celui qui, en 1825, avait failli être son collaborateur pour un *Voyage poétique au Mont-Blanc*; qui, en 1830, lui avait dû la représentation d'*Hernani* à la Comédie-Française[1]. Cette hypothèse n'a rien de déraisonnable, mais elle ne s'impose pas non plus; et, au surplus, elle n'explique pas pourquoi c'est en 1838 que des *Mémoires* est sorti le drame.

Faut-il penser qu'en 1838, après *La Dame de Lyon*, Victor Hugo a cherché dans quelles conditions il en pourrait utiliser la donnée, et qu'il a été amené ainsi à lire ou à relire les *Mémoires*, en même temps qu'il évoquait le souvenir de *Struensée?* Cela se pourrait; mais c'est sans doute là une hypothèse qui attribue à *La Dame de Lyon* une trop grande impression produite sur l'esprit du poète. Je supposerais plutôt que, l'Espagne et Charles II ayant été mis à la mode par diverses œuvres, dont parle M. Morel-Fatio[2], Hugo cherchait à son tour un sujet dans le livre de Mme d'Aulnoy, quand la lecture d'un article sur *La Dame de Lyon* est venue féconder son esprit. Ou encore, on peut admettre que le hasard seul a rapproché les deux lectures, dont le souvenir de *Struensée* a bien vite complété l'effet.

Quoi qu'il en soit, quand les deux — ou les trois — impressions se sont heurtées dans l'esprit de Hugo, l'étincelle créatrice a jailli, et virtuellement le drame a été fait.

Qu'est-ce donc que les *Mémoires* de Mme d'Aulnoy? On peut le voir dans l'excellente étude de M. Morel-Fatio sur *L'Histoire dans Ruy Blas*[3]. C'est un remaniement, délayé et dramatisé, de mémoires authentiques attribués, sans preuves, à l'ambassadeur de France en Espagne de 1679 à 1682, le marquis de Villars.

1. Voir Paul Berret, *Le Moyen-Age dans la « Légende des siècles » et les sources de Victor Hugo*, Paris, Paulin, 1911, in-8 (thèse), p. 107, et cf. le *Victor Hugo* de l'imprimerie nationale, *Voyages*, t. II.

2. A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, première série, Paris, Bouillon et Vieweg, 1885, petit in-8; III, *L'Histoire dans Ruy Blas*, p. 179 et suiv.

3. P. 191 et suiv.

Victor Hugo a puisé sa documentation historique dans cet ouvrage ainsi que dans le livre de l'abbé de Vayrac : l'*État présent de l'Espagne* et, pour quelques détails peut-être, dans l'ouvrage de Alonso Nuñez de Castro : *Solo Madrid es Corte*. Il y avait sans doute de la fantaisie dans M^me^ d'Aulnoy : Hugo probablement ne s'en est pas méfié. D'ailleurs, un poète a le droit de changer quelque chose à l'histoire, s'il ne change pas ce qui est le plus connu et le plus accepté de tous. « Pourquoi y aurait-il des poètes, disait Gœthe, s'ils ne faisaient que répéter ce qu'ont dit les historiens? » Lors donc que Hugo a accepté des renseignements quelque peu fantaisistes de M^me^ d'Aulnoy, il a été dans son rôle. Quand il a modifié lui-même ce qu'il trouvait dans ses auteurs, il n'a peut-être pas beaucoup outrepassé ses droits. Le seul tort sérieux qu'il ait eu, ç'a été de proclamer en même temps, dans une note spéciale, qu'il restait soigneusement fidèle à l'histoire, et qu'il n'y avait pas dans son œuvre « un détail de vie privée ou publique, d'intérieur, d'ameublement, de blason, d'étiquette, de biographie, de chiffre ou de topographie, qui ne fût rigoureusement exact. »

A quel point ces prétentions étaient vaines, M. Morel-Fatio l'a montré de la façon la plus piquante.

VI

Victor Hugo est en train de lire M^me^ d'Aulnoy. Il tombe sur ce passage :

La jeune Reine alla le jour de l'Annonciation au monastère de l'Incarnation. L'ambassadrice de France l'y accompagna : mais, bien qu'elle souhaitât de la pouvoir entretenir, elle n'en sut trouver le moment, et la vigilante camarera ne laissa point la Reine dans cette liberté. Au retour, elle servit neuf pauvres femmes à dîner, et leur donna à chacune un habit, et cinq pistoles dans une bourse; ses filles d'honneur portaient les plats. La Reine mère fit la même cérémonie de son côté. Mais ce qui surprit fort la Reine, ce fut de trouver le soir dans la poche de sa robe un billet cacheté; il y avait dessus :

Pour la Reine seule.

Elle hésita d'abord si elle devait l'ouvrir; elle voulut ensuite le porter au Roi : néanmoins l'incertitude de ce qu'il pouvait contenir, et de la manière dont il prendrait la chose, l'obligea de l'ouvrir. Il était d'une écriture qui paraissait fort déguisée, et contenait ces mots en espagnol :

« *L'élévation suprême de Votre Majesté, et l'éloignement qui est entre nous, n'ont pu arracher de mon cœur la passion que vos admirables qualités y ont fait naître. Je vous adore, ma Reine, je meurs en vous adorant; et j'ose dire que je ne suis pas indigne de vous adorer. Je vous vois, je soupire auprès de vous; vous n'entendez point mes soupirs, vous ne connaissez point mes secrètes langueurs, vous ne tournez même pas vos beaux yeux sur moi. Ah! Madame, que l'on est malheureux d'être né sujet, quand on se sent les inclinations du plus grand Roi du monde!* »

La Reine demeura surprise et rêveuse; elle ne comprenait point quel pouvait être le téméraire assez hardi pour lui écrire en ces termes, et elle ne pouvait douter que ce billet n'eût été glissé dans sa poche par une de ces pauvres femmes qu'elle avait servies. Mais il était bien extraordinaire qu'un homme, qui apparemment devait être de grande qualité, confiât sa vie (car il n'y allait pas de moins) entre les mains d'une malheureuse telle qu'était celle qui avait pu approcher ce jour-là de la Reine [1]...

L'incident n'a pas de suite dans les *Mémoires;* mais quel trait de lumière pour Hugo! Lui aussi peut représenter une reine recevant un billet de ce genre, plus poétique encore :

> Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là
> Qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile;
> Qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile;
> Qui pour vous donnera son âme, s'il le faut;
> Et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut [2].

La Reine de M^me^ d'Aulnoy suppose que l'amoureux est un homme de qualité; mais s'il ne l'était pas! S'il était un simple sujet, comme Struensée! S'il était le dernier des sujets, se sentant le génie d'un roi! Plus il sera bas placé dans l'échelle sociale, et plus l'antithèse sera frappante, plus les instincts démocratiques du poète et du public seront flattés. Donc cet amoureux sera un plébéien, cet amoureux sera un laquais.

A vrai dire, Hugo a dû hésiter quelque temps avant de faire de son principal personnage un valet. Le héros romantique est avide de liberté; Chatterton se tue plutôt que d'aliéner sa liberté le moins du monde; et, dans la vie qu'a menée Ruy Blas antérieurement à l'action, une chose nous déconcerte, c'est que ce génie encore incompris, ce poète à l'invincible idéalisme ait accepté la sujétion où il va vivre désormais. Pourquoi donc Hugo s'est-il décidé comme il l'a fait? Peut-être a-t-il été quelque peu influencé

1. P. 193-195.
2. *Ruy Blas*, acte II, scène 2, vers 796-800.

par le souvenir de Figaro, qui vit dans la dépendance d'un grand, lui aussi, et qui a déployé dans sa vie aventureuse plus de talent qu'il n'en faudrait « pour gouverner toutes les Espagnes ». Plus probablement, son amour de l'antithèse et son instinct démocratique ont été chatouillés par l'idée de faire aimer un laquais par une reine, ou même, au dénouement, de faire bénir une reine par un laquais. — Enfin et surtout, faire de Ruy Blas un laquais, c'était le mettre dans la main de son maître; c'était rendre inavouable son passé, et, par suite, rendre le dénouement plus poignant; c'était faciliter de toutes façons l'intrigue. — Voilà donc qui est entendu : l'amoureux de la Reine sera un laquais.

Mais comment approchera-t-il de la Reine? Par un artifice analogue à celui de *La Dame de Lyon*, il sera l'instrument de quelqu'un qui voudra se venger. — Et pourquoi la Reine l'accueillera-t-elle? D'abord parce que l'amour appelle l'amour, et ensuite parce que la Reine sera une jeune femme avide d'affection et à qui l'affection manquera; une jeune femme ayant besoin de confiance et de liberté et que l'on tiendra dans un morne esclavage; une jeune femme qui s'ennuie, en un mot, et qui, dès lors, est guettée par le roman. Cette peinture était grossièrement ébauchée dans *Struensée* et, pour la parfaire, M^me^ d'Aulnoy fournissait bien des traits intéressants.

Indiquons-les rapidement.

Il est inutile d'insister sur les rapports du roi Charles II et de la reine sa femme. Charles II n'a vécu que trente-neuf ans, de 1661 à 1700; mais il fut toujours un vieillard, et M. Morel-Fatio a montré quelles allusions indécentes Latouche faisait à cette caducité dans son drame de *La Reine d'Espagne*, joué à la Comédie-Française en 1831. La reine pouvait vouloir l'aimer et douloureusement se heurter à sa maladive froideur. Lisons M^me^ d'Aulnoy :

Le Roi, la Reine et la Reine mère allèrent ensemble au Buen-Retiro, passer les jours de la semaine sainte. Le Roi témoigna après Pâques qu'il avait envie d'aller à Aranjuez, comme c'était la coutume de tout temps; mais la Reine mère... fit naître tant d'obstacles, que le Roi changea de dessein, demeura très peu au Buen-Retiro, et fut passer quatre jours à l'Escurial. Il ne voulut être accompagné que du duc de Medina-Celi, du premier écuyer, d'un secrétaire d'État, d'un gentilhomme de la chambre et d'un majordome. Le lendemain qu'il fut arrivé, la Reine lui écrivit une lettre fort tendre, et lui envoya une bague de diamants. Il lui envoya à son tour un chapelet de bois de calambour, garni de diamants, dans un petit coffre de filigrane d'or, où

il avait mis un billet qui contenait ces mots : « Madame, il fait grand vent; j'ai tué six loups. »

C'est là toute une partie du second acte de *Ruy Blas*, et c'est presque textuellement la fameuse lettre qui a été si ridiculisée en 1838 :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups[1].

Et voulez-vous une autre partie du même acte? Voici les rapports de la Reine avec la camarera mayor, avec « madame l'Étiquette », comme disait une autre reine, Marie-Antoinette :

La camarera mayor entretint plusieurs fois le Roi en particulier. Elle n'eut pas de peine à insinuer dans son esprit des sentiments qui sont assez naturels aux Espagnols, et il avait été nourri dans les préventions d'un pays, où l'on ne compte sur la vertu des femmes qu'autant qu'on leur ôte la possibilité de faillir. Elle lui fit envisager... que, s'il voulait s'en reposer sur elle, ses soins préviendraient tout. Le Roi loua son zèle et lui donna beaucoup de témoignages de sa confiance.

La duchesse... ayant entrepris d'ôter entièrement à la Reine le peu de liberté qui lui restait, et voulant demeurer seule maîtresse des volontés de sa Majesté, déclara, dès qu'elle fut arrivée au Buen-Retiro, que qui que ce soit ne la verrait qu'après qu'elle aurait fait son entrée publique. C'était un état bien triste et bien contraignant pour cette jeune reine, de se trouver ainsi éloignée tout d'un coup des personnes qui auraient pu lui donner de la consolation, du plaisir et même d'utiles conseils. La camarera mayor la tenait enfermée sans la laisser même sortir de son appartement. Elle n'avait pour tout régal que de longues et ennuyeuses comédies espagnoles, dont elle n'entendait presque rien, et sans cesse la redoutable camarera était devant mes yeux avec un air sévère et renfrogné, ne riant jamais et trouvant à redire à tout; elle était l'ennemie déclarée des plaisirs et elle traitait sa maîtresse avec autant d'autorité qu'une gouvernante en a sur une petite fille...

La marquise de Villars... demeura seule avec la Reine, qui, se trouvant dans l'entière liberté de parler, ne put s'empêcher de répandre des larmes en lui racontant la triste vie qu'elle menait...

La jeune Reine, en changeant de demeure, n'avait point changé cette vie solitaire et désagréable qu'elle menait au Buen-Retiro, sous la garde de la duchesse... Elle la gouvernait comme un enfant et elle continua de la traiter encore plus mal, si ce n'est que la Reine reçut

1. *Mémoires*, éd. Carrey, p. 220; *Ruy Blas*, acte II, scène 3, vers 816. Mais, pour le texte de la lettre, j'ai dû corriger l'édition Carrey d'après l'édition originale des *Mémoires* (1690, t. II, p. 61). Sans s'en apercevoir sans doute, Mme Carrey a introduit dans la lettre en prose la conjonction *et* de la lettre en vers. Grâce à elle, Victor Hugo prête à Mme d'Aulnoy, qui lui a tant prêté.

les visites de quelques dames qui souvent l'ennuyaient plus que la solitude même...; tout était compassé : révérences, grandeur et cérémonie... J'eus l'honneur de lui aller baiser les mains dans ce temps-là... je la trouvai dans un cabinet peint et doré, rempli de grandes glaces de miroirs attachées dans le lambris; elle était sur un carreau proche de la fenêtre, qui faisait un ouvrage de lacis d'or mêlé de soie bleue...

Le lendemain, de très bonne heure, le Roi fut à la chasse seul, sans rien dire à la Reine. Cela l'inquiéta tout le jour, et elle en passa la plus grande partie appuyée contre les fenêtres de sa chambre malgré la duchesse..., qui l'en empêchait d'ordinaire, lui disant : « qu'il ne fallait pas qu'une reine d'Espagne regardât par les fenêtres »...

La Reine avait deux perroquets, les plus jolis du monde;... et elle les aimait beaucoup. La vieille duchesse crut faire une bonne œuvre de les tuer, parce qu'ils ne savaient que parler français [ceux de Maria de Neubourg devaient plutôt parler allemand]. Un jour que la Reine était allée à la promenade et que la duchesse, pour éviter de la suivre et faire son coup, avait feint une légère indisposition, elle demanda les petits perroquets à celle qui en avait le soin; et sans autre façon, dès qu'elle les eut, elle leur tordit le col, quelque prière que cette femme pût lui faire pour qu'elle ne les tuât point...

On voit combien tout cela était précieux et servait le dessein du poète, et l'on y a reconnu maints traits précis du second acte de *Ruy Blas*[1].

Mais la reine dont parle M^me^ d'Aulnoy est-elle bien celle que nous montre Victor Hugo?

Charles II a eu deux femmes : de 1679 à 1689, Marie-Louise d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre, — et, de 1690 à sa mort, Marie-Anne de Neubourg. C'est de la première que parle M^me^ d'Aulnoy; et la seconde, hautaine, violente, très ambitieuse, n'avait pas du tout un caractère qui convînt au dessein du poète. Que fallait-il donc faire? Placer, semble-t-il, l'action avant 1689. Mais Hugo tenait à peindre une époque caractéristique, et la date de 1699, à la veille de la succession d'Espagne, lui a paru plus significative. De plus, Marie-Louise était encore trop vive, trop française pour le rôle qui lui était assigné. Aussi Hugo a-t-il placé l'action en 1699, comme le montrent le chiffre inscrit au bas de la liste des acteurs « 169. » et surtout les vers 1083 et 1340 :

> L'Autriche aussi vous guette. Et l'infant bavarois
> Se meurt, vous le savez.
> L'héritier bavarois penche à mourir bientôt[2];

1. *Mémoires*, p. 135-6, 137, 140, 162, 212 et 217; *Ruy Blas*, décor du second acte, vers 742-3, vers 711 et *passim*.
2. Acte III, scènes 2 et 5. Cf. Morel-Fatio, p. 193.

mais il a donné à Marie-Anne de Neubourg le caractère de Marie-Louise d'Orléans, alangui par la sentimentalité qu'on attribue volontiers à une Allemande.

Même transformation en ce qui concerne la terrible camarera. Celle dont parle M^me^ d'Aulnoy s'appelait doña Juana de Terranova; mais elle avait été remplacée dès 1680 par M^me^ de Cueva, duchesse d'Albuquerque, qui fut beaucoup plus souple et aimable, et qui n'était même plus en fonctions en 1699. Il semble que Victor Hugo ait d'abord conservé la première et terrible camarera en dépit du fait qu'elle ne fut jamais en fonctions sous Marie-Anne de Neubourg : le manuscrit de *Ruy Blas* ne désigne, en effet, la camarera que par le prénom doña Juana. Mais le manque de synchronisme a dû inspirer au poète des scrupules, et, à l'impression, il a adopté le nom de la duchesse d'Albuquerque. Celle-ci s'appelait-elle aussi Juana? Je n'ai pu le vérifier. Si, comme il est vraisemblable, ce prénom, qu'on lit en tête du second acte, y est un reste de l'ancienne désignation, alors la camarera de *Ruy Blas* a le nom d'une des camareras authentiques, le prénom et le caractère d'une autre.

Si M^me^ d'Aulnoy nous permet de voir comment ont été composés les personnages de la Reine et de la camarera, elle ne nous apprend rien sur *Ruy Blas*, et pour cause, celui-ci étant tout d'invention.

Edmond Biré insiste sur ce qu'a d'absurde la conception de ce plébéien arrivant à gouverner un instant l'Espagne. Il n'y a cependant pas lieu de tant s'étonner. Sans revenir sur Struensée et le Danemark, Mazarin et Dubois ont fait en France une assez belle fortune. Montesquieu écrit dans les *Lettres persanes* : « Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs; il remplit le vide des autres états. » Et c'est sous ce titre : « Un valet ministre d'État » que Charles Nisard a étudié le français, ministre de Parme, du Tillo. Dira-t-on que l'Espagne était plus entichée de noblesse? Mais Fernand Valenzuela, ancien picaro, ancien domestique d'un duc, avait été un instant tout-puissant par la faveur de Marie-Anne d'Autriche, dont il passait pour être l'amant, après la mort de Philippe IV. Un peu plus tard, ce sera Albéroni, sous Philippe V, et, cinq ans après Albéroni, ce sera un aventurier hollandais, Ripperda.

Ruy Blas, plébéien, pouvait donc arriver au pouvoir, et il pouvait aussi sans invraisemblance se servir de ce pouvoir avec un zèle, qui, opposé à l'égoïsme des grands, servait les idées démo-

cratiques de Victor Hugo. Ce qu'il ne pouvait point, c'était tromper si longtemps tout le royaume sur son origine et en arriver à l'oublier lui-même; rappelons-nous le dialogue avec don Salluste :

Ho! c'est trop! A présent
Je suis duc d'Olmedo, ministre tout-puissant!
Je relève le front sous le pied qui m'écrase.

DON SALLUSTE.

Comment dit-il cela? Répétez donc la phrase.
Ruy Blas duc d'Olmedo? Vos yeux ont un bandeau.
Ce n'est que sur Bazan qu'on a mis Olmedo [1].

Autrement dit, ce qui empêche ce personnage symbolique de Ruy Blas d'être vrai, ce n'est pas le contraste entre la bassesse de son origine et la grandeur à laquelle il arrive; c'est au contraire l'invention romanesque par laquelle Victor Hugo a caché la basse origine de son laquais.

Mais ceci nous ramène à l'intrigue du drame et à l'imitation de Bulwer Lytton.

VII

Le laquais Ruy Blas aime la reine d'Espagne, comme le jardinier Melnotte aimait Pauline Deschappelles; mais il l'aime sans espoir, et il faut que quelqu'un le pousse vers elle. Comme Beauséant poussait Melnotte vers Pauline, il faut que quelqu'un le pousse, lui aussi, dans un désir de vengeance.

Le moteur de l'action, que nous appellerons don Salluste, sera naturellement ici le maître du laquais; et pour qu'il puisse pousser Ruy Blas, il faut qu'il occupe une haute situation : ce sera un grand d'Espagne, ce sera un ministre. Quel motif de vengeance aura-t-il donc?

Il ne peut avoir été candidat à la main de la Reine, comme Beauséant à celle de Pauline; mais il pourrait avoir cherché à la corrompre et y avoir échoué. Hugo, cependant, n'adoptera pas cette donnée, d'abord parce que, si don Salluste aimait la Reine, il pourrait hésiter à la donner à un autre; surtout parce que cette tentative de don Salluste sur la Reine suffirait à ternir en quelque mesure à nos yeux la pureté de celle-ci; parce qu'il convient, pour

1. Acte III, scène 5, vers 1467-1472.

mieux montrer la force de l'amour vrai et de l'amour pur de Ruy Blas, de faire de son idole une ingénue. C'est donc comme ingénue (et peut-être le sera-t-elle en effet beaucoup pour une reine) que Marie-Anne de Neubourg aura déchaîné la haine de don Salluste. Celui-ci aura séduit une suivante de la Reine, aura refusé de l'épouser, et aura été disgracié.

Maintenant, comment don Salluste aura-t-il l'idée de faire de Ruy Blas l'instrument de sa vengeance? Il faudra qu'il apprenne comment Ruy Blas a la folie, lui ver de terre, d'être amoureux d'une étoile; comment il risque sa vie pour apporter ses fleurs préférées à la Reine, qui doit en être touchée; comment il y a des chances, par conséquent, pour que cette Reine ingénument sentimentale et ce bel et héroïque amoureux arrivent à s'entendre. Supposer une confidence du laquais au duc serait absurde; il faut donc que le duc entende une confidence faite par le laquais à un vieil ami brusquement retrouvé.

D'autre part, si don Salluste introduit à la cour son laquais sans le métamorphoser, sans l'anoblir en apparence par un moyen quelconque, son plan est tout à fait irréalisable. Il faut qu'il lui donne un titre et un blason, qu'il couvre sa tête du chapeau d'un grand d'Espagne; et ce titre, ce blason, ce grand d'Espagne, il faut qu'ils paraissent à tout le monde vraisemblables.

Comment cela? par une substitution.

Qu'un grand d'Espagne se soit depuis longtemps fait oublier, que Ruy Blas lui ressemble, que Ruy Blas soit donné pour ce seigneur reparu, et que ce seigneur soit mis hors d'état de rompre la trame tissée par don Salluste, — et tout devient possible. Ce seigneur aura disparu! Comment? en prenant un faux nom pour mener une vie fort irrégulière. Et pourquoi don Salluste le pourra-t-il mettre hors d'état de lui nuire? Parce qu'il le connaîtra, le surveillera, et, le moment venu, sera à même d'agir contre lui. Il faut donc un seigneur, ami, ou mieux, parent de don Salluste, qui, après avoir mangé sa fortune, sera devenu un picaro, et aura pris un nom d'emprunt, Zafari par exemple, alors qu'en réalité il sera don César de Bazan.

Pour que don Salluste soit frappé de la ressemblance de don César et de Ruy Blas, il est bon que les deux personnages soient mis en présence devant lui; mais alors pourquoi ne profiterait-on pas de cette entrevue pour justifier les aveux nécessaires de Ruy Blas? Don César a été appelé par don Salluste, qui avait d'abord songé à lui comme instrument de sa vengeance. Il reconnaît Ruy Blas, qu'il a intimement fréquenté dans la libre vie des gueux, et

reçoit ses confidences. Don Salluste voit et entend tout. Son plan est fait : il supprimera don César, et présentera à la cour, avant de partir, le laquais Ruy Blas comme étant don César lui-même.

Le meilleur moyen de supprimer don César, c'est de le tuer, et le moyen n'est pas pour répugner trop à don Salluste. Mais c'est le poète qui y répugne. Ce grand seigneur-picaro peut être amusant; il peut incarner le grotesque, dont la préface de *Cromwell* a dit qu'il était nécessaire au drame. Or, il serait vraiment dommage que le grotesque et don César n'eussent qu'une toute petite place au commencement du premier acte. Si don César est seulement éloigné — livré ou vendu aux barbaresques, par exemple, — il peut revenir et se lancer dans mille folies. Qu'il tombe au milieu de l'intrigue, il la compliquera, et le profit sera double. Piquer la curiosité du public, l'amuser, et obéir à la préface de *Cromwell*, voilà certes de puissantes raisons pour faire vivre don César.

Mais l'honnête Ruy Blas acceptera-t-il de s'affubler des titres de son ami et de devenir don César de Bazan?

Il y a là évidemment quelques difficultés, mais non pas insurmontables. D'abord, contrairement à ce qu'on a dit quelquefois[1], Ruy Blas ne sait pas que son ami Zafari est en réalité don César. — Ensuite, ce plébéien révolté a peut-être l'idée vague qu'il répare une injustice de la société ou du sort en se substituant à un grand. « Si le ciel l'avait voulu, disait son ancêtre Figaro, je serais grand d'Espagne ! » — Enfin, quand on lui dit : « Si vous consentez à être don César, vous pourrez tout de suite baiser la main de la Reine que vous aimez, et plus tard même arriver à mieux. Si vous vous obstinez à rester Ruy Blas, il faut vous éloigner d'elle et rester à jamais indigne qu'elle vous adresse un regard », l'amoureux est si troublé, si ébloui, qu'il n'entend pas la voix de sa conscience. Plus tard, quand il se sera montré digne de son rang, quand il l'aura légitimé par ses services, il est probable que sa conscience ne parlera même plus; *il marchera vivant*, mais quelque peu à la façon d'un somnambule, *dans son rêve étoilé*.

Seulement, don Salluste n'entend pas que le rêve se poursuive indéfiniment. Il n'en veut pas à Ruy Blas; mais briser le cœur d'un laquais — à supposer que ce laquais ne se tienne pas pour satisfait de garder à un titre quelconque sa conquête — ne lui paraît pas chose énorme. Quant à la Reine, il veut la perdre. Lors donc que la Reine sera prête à commettre pour le faux don César quelque irréparable imprudence, don Salluste reparaîtra, démasquera

1. Voir l'article, qui sera cité plus loin, de Gustave Planche.

ses batteries et montrera à la souveraine qui l'insulta jusqu'à quel niveau elle s'est ravalée. Ici nous retrouvons la pièce de Bulwer, que les dernières inventions de Victor Hugo risquaient de nous faire oublier. Comme Bauséant à Melnotte, don Salluste révélera à Ruy Blas quels ont été ses desseins. Allant plus loin que Beauséant, don Salluste, pour attirer la Reine dans un guet-apens, lui dira que celui qu'elle aime est en danger. — A vrai dire, les choses sont moins faciles à arranger dans la pièce française que dans la pièce anglaise. Dans la pièce française, Ruy Blas est devenu tout puissant, et don Salluste est proscrit! — Tout coup vaille, et que la difficulté même tourne au pittoresque et au coup de théâtre : don Salluste se présentera sous la livrée d'un valet, et ce valet donnera des ordres au ministre, sauf, quand des étrangers entreront, à s'incliner très bas devant celui qu'il vient de traiter avec mépris.

Pourquoi Ruy Blas le supporterait-il? s'écrie-t-on. « Ruy Blas est odieux et ridicule », dit Biré. — Il est certain que, quoi que fasse le poète, la scène risque de paraître invraisemblable. Mais le poète n'en aura pas moins pris ses précautions. Don Salluste a mis en lieu sûr un document qui prouve l'ignoble origine du ministre; même s'il est tué, le document n'en ira pas moins à son adresse, c'est-à-dire à la Reine, pour l'accabler et pour déshonorer celui qu'elle aime. N'y a-t-il pas de quoi faire reculer Ruy Blas?

Il est vrai que ce dénouement serait moins terrible que l'autre, celui que don Salluste a machiné; il est vrai encore que, si Ruy Blas laissait le document aller à la Reine, il pourrait peut-être tromper la Reine sur l'authenticité du document. Mais Ruy Blas, affolé par la réapparition de don Salluste, doit-il avoir assez de présence d'esprit pour songer à tout cela? Et l'idée de tuer don Salluste, qui lui paraîtra s'imposer après de nouvelles infamies, ne doit-elle pas lui sembler à ce moment inacceptable?

Mais ce document, comment don Salluste l'a-t-il obtenu?

Voici probablement la plus grande invraisemblance de cette œuvre, qui en contient tant. Dès que don Salluste a entrevu qu'il pouvait se venger de la reine par la transformation de Ruy Blas en don César, il a imaginé de toutes pièces tout ce dont il aura besoin plus tard, et Ruy Blas, avec une inconcevable docilité, avec une inconcevable irréflexion, s'est prêté à tout ce qu'a voulu son maître. Il a signé de son nom de Ruy Blas la promesse de servir toujours don Salluste en fidèle valet, et ce sera la pièce accusatrice auprès de la Reine, quand elle connaîtra l'écriture de son ami; il a signé César (nom de guerre et d'amour, disait négligem-

ment don Salluste) un billet que don Salluste prétend vouloir envoyer à une femme et où il dit :

Un danger terrible est sur ma tête.
Ma reine seule peut conjurer la tempête,
En venant me trouver ce soir dans ma maison.
Sinon, je suis perdu. Ma vie et ma raison
Et mon cœur, je mets tout à ses pieds que je baise.
... Par la porte au bas de l'avenue,
Vous entrerez la nuit sans être reconnue.
Quelqu'un de dévoué vous ouvrira [1].

« Ma reine » est un simple terme galant, dit don Salluste; mais Maria de Neubourg, plus tard, prendra ce mot à la lettre; — la « maison » est une maison mystérieuse, que don Salluste possède, qu'il donnera à Ruy Blas, et où la Reine sera ainsi attirée. Déjà cette maison a servi à supprimer une des impossibilités de l'exposition, car, si Ruy Blas avait été vu, portant sa livrée, à la cour, il ne pourrait plus passer pour don César; mais Ruy Blas n'a jamais habité que la maison mystérieuse, et, le jour où l'action commence, il est venu pour la première fois à la cour, avant que l'aube parût. Cette maison, qui a déjà été si utile, le sera donc plus encore. C'est là que sera appelée la Reine à la fin; c'est là que don Salluste lui dira : « Celui que vous aimez est un laquais »; c'est là qu'il lui donnera à choisir entre la renonciation au trône avec, comme compensation, la possibilité de vivre au loin avec Ruy Blas, ou, sans compensation aucune, le scandale, le divorce, la chute éclatante du trône.

Pour imaginer ce dénouement, nous sommes partis de *La Dame de Lyon;* mais nous en voici loin; et nous en serons plus loin encore quand Ruy Blas, se redressant enfin sous tant d'outrages, tuera don Salluste, sauvera la Reine, sera pardonné par elle et la bénira.

Nous n'avons point parlé du personnage de don Guritan, le vieux comte amoureux de la souveraine. Il n'était pas impliqué dans la donnée première de l'œuvre, et il n'a pas été suggéré à Victor Hugo par ses sources. Mais le dramaturge a dû d'abord le juger utile pour dramatiser un peu le second acte. Celui-ci ne contenait normalement que deux choses : 1° le tableau de la cour, d'où résultait l'impression très forte que la Reine s'ennuyait, avait besoin d'amour, et aimait déjà vaguement l'inconnu qui lui avait

1. Acte I, scène 4, vers 481-491.

écrit une lettre et lui avait apporté régulièrement des fleurs; 2° la première rencontre de la Reine et de cet inconnu, qu'un double artifice du poète, assez invraisemblable d'ailleurs (d'une part, la main ensanglantée et la dentelle déchirée en apportant les fleurs; d'autre part, la lettre écrite au nom du Roi par la même main que la lettre d'amour), permettait à la Reine de reconnaître. En ajoutant une provocation adressée par don Guritan à Ruy Blas, et le soin pris par la Reine, qui envoie immédiatement le comte à Neubourg, d'empêcher entre eux un duel, le dramaturge allait animer la fin de l'acte, amener la Reine à prendre davantage conscience de son amour, lancer plus vivement toute l'action.

Une fois le personnage créé, il était naturel de ne pas borner là son rôle, et la réapparition de don Guritan, au moment où le vrai don César revenu fait ses folies, devait avoir le double avantage de ne pas supprimer trop tôt le personnage et de remplir un acte dans lequel l'auteur ne savait trop que mettre. Et il avait un troisième avantage encore. Comme don César, ce fantoche, ce « vieux comte amoureux rêvant sur une patte » était un hommage à la doctrine de la préface de *Cromwell*; il représentait le grotesque, et, chose caractéristique, il le représentait par un effort du poète, par l'application voulue d'une théorie. Cela est visible dans le manuscrit, qui est déjà une mise au net, et où pourtant beaucoup de traits plaisants sont ajoutés après coup, l'œuvre ayant été d'abord plus purement tragique.

Nous tenons maintenant le dessin général des deux premiers actes.

Acte I : Exposition. — Don Salluste disgracié; don Salluste essayant de se faire un instrument de don César; rencontre de don César et de Ruy Blas; don Salluste conçoit un plan, écarte don César, et fait écrire par Ruy Blas les pièces nécessaires; le faux don César présenté à la Cour et mis en face de la Reine; à la fin, mot à effet, qui est en même temps un programme pour la suite de la pièce :

Ruy Blas, éperdu, bas à don Salluste :

Et que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement?

Don Salluste, lui montrant la Reine qui traverse lentement la galerie :

De plaire à cette femme et d'être son amant [1].

1. Acte I, scène 5, vers 583-4.

Acte II : Tableau de la Cour. — La Reine s'ennuie, rêve, et commence à aimer Ruy Blas avant de l'avoir vu; arrivée de Ruy Blas, en qui la Reine devine son inconnu, et qui est, par une dernière machination de don Salluste (préparée à l'acte I, scène 5, vers 559-561), attaché à sa personne ; provocation de don Guritan; intervention de la Reine; cri final, qui montre combien profondément le cœur de la Reine a été agité :

Il ne le tuera pas! [1]

Pour le troisième acte, Bulwer ne fournissait à Victor Hugo qu'une idée : Bauséant révèle ses projets à Melnotte. Don Salluste aussi doit faire écrouler le rêve de Ruy Blas; mais il ne peut pour cela révéler nettement ses projets à lui, car, d'une façon ou d'une autre, Ruy Blas les ferait avorter. Il se contente de reparaître, de faire sentir au nouveau ministre qu'il est toujours dans la main de son maître, et de lui ordonner d'être dans la maison mystérieuse le lendemain. En somme, c'est l'idée première d'une scène, mais nullement la physionomie de cette scène que Victor Hugo emprunte à Bulwer. Et comme ce qu'il emprunte aussi à Gaillardet est richement étoffé et habilement mêlé au reste! Pour que la scène entre don Salluste et Ruy Blas produise tout son effet, il faut qu'on ait vu d'abord Ruy Blas triomphant comme politique, triomphant comme amoureux, et digne de ce double triomphe par son honnêteté, son génie, sa grandeur d'âme au pouvoir, aussi bien que par l'ardeur, la pureté, la noblesse de son amour. Il faut enfin que l'humiliation infligée à Ruy Blas ne soit pas seulement précédée par l'étalage de sa puissance, il faut qu'elle en soit suivie aussi. De là tout ce troisième acte : le Conseil de Castille; Ruy Blas écrasant les mauvais serviteurs de l'État; Ruy Blas et la Reine; Ruy Blas et don Salluste; puis le saisissant contraste final :

RUY BLAS, brisé et d'une voix éteinte,

Il suffit. — Je ferai, monsieur, ce qu'il vous plaît.

La porte du fond s'ouvre. On voit rentrer les conseillers du conseil privé. Don Salluste s'enveloppe vivement de son manteau.

DON SALLUSTE (bas).

On vient.

(Il salue profondément Ruy Blas. Haut.)

Monsieur le duc, je suis votre valet.

(Il sort.)

1. Acte II, scène 5, vers 980.

La vraie suite du troisième acte est au cinquième, si l'on s'inquiète de ce qu'a donné l'imitation de Bulwer. Entre les deux Victor Hugo a cependant intercalé le quatrième, en s'inspirant, non de Bulwer, mais du plus oublié des auteurs de théâtre, Pompigny, et peut-être aussi des auteurs les plus burlesques, comme Scarron. Cet acte, — qui, mérite mal ce nom en ce qu'il ne fait guère progresser le drame — mêle d'ailleurs très habilement aux réminiscences les conséquences logiques des diverses données antérieures.

1° Ruy Blas doit chercher à entraver l'action de don Salluste; il le fait — maladroitement. Pourquoi? En partie, confessons-le, pour que le cinquième acte reste possible; en partie aussi parce qu'il est affolé, ce qui est fort naturel. La critique a trop souvent jugé sa conduite comme celle d'un homme de sang froid; mais, par exemple, quand Ruy Blas quitte sa maison en se donnant pour prétexte qu'il paralysera ainsi son ennemi, il fait ce que font la plupart des hommes en danger, qui ferment les yeux ou qui fuient, sans avoir la force de se dire que cela ne peut en rien les sauver.

2° Que don César et don Guritan reviennent là-dessus, nous avons vu quelles règles de la dramaturgie générale et de la dramaturgie romantique en particulier les y obligent.

3° Que la Reine prenne quelques précautions avant de venir dans la maison où l'appelle le fameux billet signé « César », ou que don Salluste envoie de l'argent pour la fuite de Ruy Blas et de la Reine, cela est certainement naturel.

4° Que don Salluste enfin survienne, cela est nécessaire, et qu'il se débarrasse de cet étourdi de don César, cela n'a rien d'imprévu.

Il y a force étrangetés et force invraisemblances dans cet acte; mais rien n'y a été laissé au hasard par le dramaturge qui l'a construit.

Le cinquième acte rappelle *La Dame de Lyon* en ce que la Reine, comme Pauline, est attirée dans un piège; en ce que don Salluste insulte la reine qui a aimé un valet, comme Beauséant la fière bourgeoise qui a épousé un jardinier; en ce que Ruy Blas, comme Melnotte, se révolte enfin. Mais les intérêts en jeu sont tout autres! mais les personnages ont une tout autre physionomie! mais le dénouement, qui est différé et qui n'a rien de tragique dans *La Dame de Lyon*, est immédiat et terrible dans *Ruy Blas!* mais tout ceci aboutit à une scène absolument nouvelle, où la Reine accorde son pardon et son amour, son amour plus fort que

jamais, non pas à un faux don César, mais au plébéien, au laquais, à Ruy Blas lui-même.

VIII

Nous n'avons pu entrer dans tous les détails de l'œuvre, et c'est fâcheux, car il y aurait à revenir sur bien des assertions familières à la critique.

On se demande, par exemple, comment la Reine, qui ne pouvait faire un geste librement au second acte, peut courir Madrid la nuit au cinquième. Mais Victor Hugo se l'est demandé aussi, et il s'est répondu par ce dialogue, qui est une addition marginale du manuscrit et qui s'impose d'autant plus à notre attention :

LA REINE.

Oh! je voudrais sortir parfois!

CASILDA (bas.)

Sortir. Eh bien,
Madame, écoutez-moi. Parlons bas. Il n'est rien
De tel qu'une prison bien austère et bien sombre
Pour vous faire chercher et trouver dans son ombre
Ce bijou rayonnant nommé la clef des champs.
— Je l'ai! — Quand vous voudrez, en dépit des méchants,
Je vous ferai sortir, la nuit, et par la ville
Nous irons.

LA REINE.

Ciel! jamais! tais-toi!

CASILDA.

C'est très facile [1]!

Ce que la Reine refuse ici, au moment du second acte, elle l'accepte sans doute plus tard, dans la crise des actes IV et V.

Et c'est ainsi que, presque partout, les inventions les plus bizarres en apparence sont préparées, expliquées, j'entends du point de vue dramatique. Gustave Planche écrivait dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 novembre 1838, que la nouvelle œuvre de Hugo était « une gageure contre le bon sens ou un acte de folie ». Ce jugement, excessif à quelque point de vue qu'on se place, est absolument erroné au point de vue dramatique. Oui, la compo-

1. Acte II, scène 1, vers 691-698.

sition de *Ruy Blas* est une œuvre de logique — et c'est la première conclusion à tirer de notre étude —; seulement la logique n'est pas ici employée, comme dans le théâtre classique, à tirer les conséquences d'un conflit de caractères ou de passions : elle est employée à construire, selon des principes donnés, un édifice qui repose sur une base donnée aussi, et passablement étrange.

Cette base — et c'est notre seconde conclusion — a été fournie par une combinaison de *La Dame de Lyon*, de *Struensée*, et des *Mémoires de la Cour d'Espagne*. Les contaminations de ce genre seront (M. Berret l'a montré) familières au poète de *La Légende des siècles*; elles l'étaient déjà au poète de *Ruy Blas*. Et ici, comme le plus souvent ailleurs, la combinaison n'a pas manqué d'originalité; et c'est avec plus d'originalité encore que, dans la construction de son édifice, Victor Hugo a ajouté des éléments nouveaux aux matériaux qu'il trouvait dans M^me^ d'Aulnoy, dans Bulwer, dans Gaillardet, ou dans Pompigny.

Nous l'avons montré pour la suite des scènes; montrons-le aussi, rapidement, pour ce qui est des traits caractéristiques du drame romantique et des réelles beautés de *Ruy Blas*.

Nous avons indiqué les caractéristiques du drame, telles que Victor Hugo les voulait mettre dans *Ruy Blas*. Elles s'y trouvent, et rien n'en est dû à la pièce, qu'on nous dit « démarquée », de Bulwer :

Ni la peinture extérieure des personnages : le pittoresque de don César et de don Guritan, les costumes successifs de Ruy Blas (au cinquième acte, une robe de soie noire cache ou découvre la livrée du laquais), les trois costumes-symboliques, peut-on dire de la Reine;

Ni les scènes qui frappent les yeux : le passage de la Reine au premier acte, la Cour au second, au troisième le conseil de Castille et les alternatives de triomphe et d'humiliation de Ruy Blas;

Ni la façon de traiter le temps et l'espace : unité de lieu dans chaque acte, variété de décors, entr'actes d'inégale étendue;

Ni le mélange du grotesque et du tragique (premier et quatrième actes);

Ni les antithèses dramatiques entre les personnages (la reine et le valet, le tigre et le lion) ou dans un même personnage (le valet homme de génie, le voleur scrupuleux);

Ni la fatalité pesant sur les personnages et déjouant leurs desseins;

Ni la peinture épique;

Ni l'amour supérieur à toutes les distinctions sociales et capable de tous les héroïsmes;

Ni la fierté démocratique qui montre un homme du peuple sur le point de sauver l'Espagne, et une reine bénie par un laquais.

Et n'est-ce pas dans quelques-uns de ces derniers éléments, dont Bulwer n'a rien fourni, ainsi que dans le style et la poésie, auxquels il a servi moins encore, que résident les beautés réelles, les beautés immortelles de *Ruy Blas?* La fatalité qui mène l'action étreint le cœur. — La peinture historique, très contestable dans le détail, n'en est pas moins puissante dans son ensemble. — Le plébéien, naïf, grand et noble, qui veut relever son pays, l'arracher aux corbeaux qui déjà s'abattent sur ce qui va être un cadavre, est une figure saisissante. — Son amour chevaleresque touche et inspire le respect.

Cet amour, on l'a souvent méconnu, ou on a voulu le méconnaître. Jules Janin, un ami pourtant, a dit, et beaucoup ont répété[1], que, dans la pièce de Hugo, le trône et le lit de la reine d'Espagne ont servi de piédestal au laquais. Eh! bien, non, cela est faux. Au premier acte, Ruy Blas aime la Reine et n'aspire à rien; et, quand don Salluste lui commande

> De plaire à cette femme et d'être son amant,

il entend sans doute le premier ordre, il n'entend pas le second. Au troisième acte, le comte de Camporéal (scène 1), Ruy Blas et la Reine (scène 3) nous disent que Ruy Blas n'a pas vu celle qu'il aime depuis son entrée à la cour. Dans cette même scène 3, la Reine dit « gravement » :

> Don César, je vous donne mon âme.
> Reine pour tous, pour vous je ne suis qu'une femme.
> Par l'amour, par le cœur, duc, je vous appartien,
> J'ai foi dans votre honneur pour respecter le mien.

Et Ruy Blas, resté seul, et « comme absorbé dans une contemplation angélique », s'écrie :

> Elle se fie à moi, m'a-t-elle dit. — Pauvre ange!
> Oh! s'il est vrai que Dieu, par un prodige étrange,
> En nous donnant l'amour, voulut mêler en nous
> Ce qui fait l'homme grand à ce qui le fait doux,

1. Notamment Zola, avec sa coutumière crudité; voir *Le Roman expérimental*, Paris, Charpentier, 1880, p. 64.

Moi, qui ne crains plus rien maintenant qu'elle m'aime,
Moi, qui suis tout-puissant grâce à son choix suprême,
Moi, dont le cœur gonflé ferait envie aux rois,
Devant Dieu qui m'entend, sans peur, à haute voix,
Je le dis, vous pouvez vous confier, madame,
A mon bras comme reine, à mon cœur comme femme!
Le dévouement se cache au fond de mon amour
Pur et loyal! — Allez, ne craignez rien [1]!

Immédiatement après, survient la catastrophe. Ruy Blas meurt, ayant seulement reçu de la reine un baiser chaste, qui récompensait son vaillant effort pour sauver le royaume [2], et un embrassement douloureux, qui s'adressait à la victime mourante des fatalités sociales et du crime [3]. Que vient-on, après cela, nous parler du lit de la reine d'Espagne?

Enfin, il est quelque chose dans *Ruy Blas* qui fait la joie profonde des lecteurs et qui séduit même au théâtre; c'est une poésie, tantôt suave, tantôt éclatante, tantôt pénétrante.

Décidément, il y a un peu plus dans *Ruy Blas* que l'imitation d'Edward Bulwer.

EUGÈNE RIGAL.

1. Acte III, scène 3 et 4, vers 1269-1272 et 1297-1308.

O César! un esprit sublime est dans ta tête.
Sois fier, car le génie est ta couronne, à toi.
(Elle baise Ruy Blas au front.)

Acte III, scène 3, vers 1274-1276.

3.

RUY BLAS, défaillant :

Tout restera secret. — Je meurs.

Il tombe.

LA REINE, se jetant sur son corps.

Ruy Blas!

RUY BLAS, qui allait mourir, se réveille à son nom prononcé par la reine

Merci!

QUELQUES SOURCES PROBABLES DES « DISCOURS » DE RONSARD

Brunetière, dans un article célèbre, se demandait comment Ronsard [1], — jusqu'alors un « dilettante », le voluptueux auteur des *Amours* et autres ouvrages très profanes, — avait pu devenir l'auteur des *Discours*, et il croyait trouver la cause de cette profonde transformation dans la force des méditations politiques et religieuses qui, nées elles-mêmes des circonstances, auraient fait de Ronsard un « nationaliste ». Cette explication est-elle décisive? M. Perdrizet ne l'a pas cru [2], et M. Laumonier l'a nié énergiquement [3]. Sans avoir la prétention de trancher ce différend, je voudrais montrer ici que l'argumentation des *Discours* n'appartient pas en propre à Ronsard : il n'a fait que revêtir d'une forme poétique souvent admirable les idées politiques et théologiques que son milieu lui fournissait.

En vérité, le contraire ne serait-il pas surprenant? Sans doute il peut se faire que les circonstances éveillent ou attisent en l'âme d'un poète un patriotisme ou une foi religieuse que ses œuvres antérieures ne laissaient pas soupçonner ou prévoir; mais que ce poète vienne à tenir soudain le langage d'un politique; mais que ce dilettante, ce disciple d'Anacréon et de Catulle se révèle théologien, disserte de la transsubstantiation et de la présence réelle, voilà qui ne laisse pas de paraître étrange. D'où a pu lui venir toute cette science? Est-ce par un effet de la Grâce que le poète des *Amours* (pour ne rien dire des *Folastries*), devenu un des champions de l'Église « approuvée », aurait été initié, du même coup, aux connaissances et au langage des docteurs?

Il est permis d'en douter — d'autant plus que, sur ce terrain (si nouveau pour lui) de la controverse, il a fait plus d'un faux pas. Que penser, par exemple, de la complaisance avec laquelle ce

1. Un épisode de la vie de Ronsard, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900.
2. *Ronsard et la Réforme*, Paris, 1902. Voir notamment p. 141.
3. Notes historiques et critiques sur les Discours de Ronsard, *Revue universitaire*, 1902, p. 149, note. Cf. p. 160 : « S'il eût été riche et indépendant, les eût-il écrits? » Dirai-je que M. Laumonier me paraît ici un peu dur? je crois, avec M. Perdrizet, au patriotisme de Ronsard. Quant à son catholicisme, je crois aussi que M. Perdrizet voit juste quand il écrit que, pour Ronsard et les poètes de la Pléiade, le catholicisme était infiniment plus « habitable » que le protestantisme.

défenseur de l'Église mêle aux témoignages de sa foi ses souvenirs mythologiques, fait voisiner avec Jésus-Christ, les apôtres et les martyrs Jupiter, Mercure, Apollon, Hercule, tout l'Olympe et tout le Parnasse[1]? — Que s'il dit n'être point païen et ne pas adorer le Soleil, la façon dont il le dit pourrait faire croire tout le contraire[2]. — N'est-ce pas encore lui qui nous montre les sauvages du pôle antarctique suivant « *heureusement* » la loi de nature[3]? — Ailleurs, ce défenseur de la morale, qui accuse les prédicants de « paillardise[4] », fait sur son tempérament voluptueux des confidences à effaroucher plus d'un papiste[5], et il ne faudra rien de moins que les pamphlets calvinistes pour lui en faire sentir (un peu tard) la maladresse[6]. — Ailleurs, ce défenseur de la tradition et de l'autorité s'avise d'invoquer à son profit les droits de la conscience et demande comment un calviniste peut bien juger des actes d'un papiste, puisqu'ils sont ennemis[7]. Retournez la proposition : sera-t-elle moins vraie? Ainsi un avéré papiste reconnaît lui-même sa partialité; et que valent après cela les jugements qu'il porte sur les actes de ses « ennemis »? — Au surplus, n'est-ce pas lui qui affirme que les peuples ont « un don général

> De sçavoir discerner le bien d'avec le mal,
>
> . . . . . .
>
> D'embrasser la vertu, d'aimer la vérité[8]? ».

C'est donc qu'aucune Église n'a le privilège de la vérité et de la vertu? Voilà un papiste bien maladroit! Les philosophes du XVIII^e^ siècle ne parleront pas autrement.

On ne peut s'empêcher de conclure de là que Ronsard logicien

1. Comment M. Piéri, qui trouve choquant que Pétrarque réunisse dans un même passage les traditions païennes et chrétiennes, peut-il dire que « Ronsard et ses disciples... se garderont avec soin d'associer la Grèce et la Bible, Rome et l'Evangile »? Ronsard et ses disciples ont fait ce qu'avaient fait Pétrarque, Sannazar et quantité d'autres humanistes, en Italie et en France. — Et pourquoi M. Piéri ajoute-t-il : « Ils craindraient peut-être de s'exposer à une accusation d'incrédulité ou de *calvinisme* »? Comme si le calvinisme avait été plus accueillant que le catholicisme du XVI^e^ siècle aux gracieux mensonges de la mythologie païenne! (Piéri, *Pétrarque et Ronsard*, 1895, p. 173.)

2. *Remonstrance au peuple de France*, éd. Blanchemain, VII, p. 56.

3. *Ibid.*, p. 65.

4. *Response...*, p. 105; cf. 125.

5. *Ibid.*, p. 113. Qu'en eût pensé, par exemple, Quintin, l'orateur du clergé aux Etats d'Orléans, qui ne pouvait endurer « qu'on vesquit sans abstinence, continence, jeusnes et afflictions du corps, pleins de toute licence et liberté de chair »? (La Place, *De l'Estat de la Religion et République*, Panthéon littéraire, XVI^e^ siècle, p. 96.)

6. Voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 35.

7. *Response...*, p. 116.

8. *Ibid.*, p. 121.

et controversiste ne vaut pas Ronsard poète, et l'on soupçonne que, là où il tranche du politique et du polémiste, sa science est une science empruntée. A qui? nous n'aurons pas à le chercher bien loin.

*
* *

Trois noms reviennent sans cesse sous la plume de Ronsard avant 1560, comme ceux de ses protecteurs les plus éminents : ce sont les noms du cardinal de Lorraine (Charles de Guise), du cardinal de Châtillon (Odet de Coligny) et de Michel de L'Hôpital. Or, de ces trois grands personnages l'un inclinait au protestantisme et s'y convertit dès 1562; un autre fut le chef attitré du parti catholique en France; le troisième fut l'apôtre de la tolérance et rêva toute sa vie d'une réconciliation entre les deux religions rivales.

La situation de Ronsard ne laissait pas d'être délicate. Non qu'en face des chemins divers qu'il voyait prendre à ses amis ses sympathies aient dû hésiter : si vraiment, étant « jeune d'âge », il avait goûté au « miel » du « breuvage » des prédicants, il s'en était dégoûté fort vite[1]. Mais il est permis de croire que les tendances huguenotes du cardinal de Châtillon ne furent pas étrangères aux ménagements que Ronsard garda tout d'abord vis-à-vis de la Réforme; et surtout le désaccord politique et religieux qu'il vit naître et grandir entre ses deux autres protecteurs dut le mettre bientôt à la gêne. C'est à cette situation fausse et à ces influences divergentes qu'il faut sans doute attribuer et la modération relative des premiers *Discours* et, dans les suivants, certaines de ces disparates qui ne laissent pas d'étonner au premier abord[2].

1. Voir *Remonstrance*, p. 60.

2. Rappelons que les différences de ton que l'on remarque entre les *Discours* permettent de les diviser en trois groupes : 1° (1560 — vers mai 1562) *Disc. à Des Autels*, *Disc. à Des Masures*, *Disc. des Miseres*, *Institution...*; 2° (vers novembre 1562, après l'entrée triomphale du duc de Guise à Paris, la prise d'armes des huguenots et l'arrêt du Parlement (fin juin) ordonnant de leur « courir sus ») *Continuation du Disc. des Miseres*, *Remonstrance...*; 3° (vers avril 1563, après la « Réponse de A. Zamariel et B. de Mont-Dieu ») *Response aux injures et calomnies...*, (1569) *Chant triomphal pour jouer sur la lyre*, *Prière à Dieu pour la Victoire*, *l'Hydre desfaict*, *les Eléments ennemis de l'Hydre* (voir Laumonier, *Revue universitaire*, 1902). — Il convient d'ajouter que, par la suite (après la Saint-Barthélemy), Ronsard paraît s'être rallié aux idées pacifiques de L'Hôpital et des « Politiques » (voir Blanchemain, III, p. 268, 280, 420). D'ailleurs les variantes de 1584 atténuent le plus souvent les violences des éditions antérieures.

I

Ne serait-ce point une pensée de L'Hôpital qui a inspiré à Ronsard les premiers vers de son *Discours à Des Autels*[1]? Quand Ronsard reconnaît que ce n'est plus « par armes », mais « par livres et par lois » que désormais les rois doivent garder leurs provinces :

> Car il faut desormais defendre nos maisons
> Non par le fer trenchant, ains par *vives raisons*[2],

il semble bien que ce langage raisonnable et modéré fait écho à celui que le chancelier venait de tenir (le 5 juillet 1560) dans sa remontrance au Parlement :

> Les maladies de l'esperit ne se guarissent comme celles du corps.... L'opinion se mue par oraisons à Dieu, parole et *raison persuadée*[3].

— Si Ronsard reconnaît que les catholiques ne sont pas exempts de blâme (« Or nous faillons aussi[4] »), c'est peut-être que le chancelier en est convenu avant lui. L'Hôpital n'a-t-il pas dit en propres termes, dans cette même assemblée du 5 juillet, qu'à son avis « l'Église était cause du désordre de la religion, par les mauvais exemples que donnaient ses prêtres[5] »?

— Il n'est pas jusqu'à l'éloge des Guises, par lequel Ronsard termine son Discours, qui n'ait des précédents, et nombreux, dans les poésies de L'Hôpital : on n'y trouve pas moins de quinze épîtres — quatorze au cardinal de Lorraine, et une au duc de Guise après Saint-Quentin (1557) — où s'expriment son amitié et son admiration pour les princes lorrains. Bornons-nous aux vers suivants, que Ronsard semble avoir connus :

> *O geminos fratres, nostrae duo lumina gentis!*
> Ille *duces inter multos* fortissimus *omnes*
> *Saepe malum nostris aut* finibus arcuit hostem

1. Publié pour la première fois dans l'édition collective de décembre 1560.
2. *Disc. à G. des Autels*, p. 40.
3. *Œuvres de Michel de L'Hospital*, éd. Dufey, Paris, 1824, I, p. 324.
4. *Disc. à G. des Autels*, p. 42.
5. *Œuvres*, I, p. 322. — « *Des deux costés y a eu de la faulte* », disait pareillement Marillac, archevêque de Vienne, à l'assemblée de Fontainebleau (21 août 1560), où il appuyait avec Montluc, évêque de Valence, la politique modérée et tolérante du nouveau chancelier.

Congressumve acie campo superavit aperto;
Tu *sermone potens, suavis dulcedine linguae,*
Auribus ăpprensos homines, ut frene retorto
Huc illuc versare potes...

Dum tuus hic bellum germanus conficit armis,
Te *cupiam* causas *istic* praecidere belli
Eloquio, pietate [1]...

Cf. Ronsard :

Que si des Guisiens le *courage* hautain
N'eust au besoin esté nostre rempart certain,
Voire et si tant soit peu leur ame genereuse
Se fust alors monstrée ou tardive, ou peureuse,
C'estoit fait que du sceptre, et la contagion
De Luther eust gasté nostre religion.
Mais *François d'une part* tout seul *avec les armes*
Opposa sa poitrine à si chaudes alarmes
Et *Charles d'autre part avec devotions*
Et sermons s'opposa à leurs seditions [2].

C'est une autre question de savoir si L'Hôpital chancelier eut lieu d'être fort satisfait de voir son éloge des Guises, — qui ne contenait rien d'hostile aux huguenots, — utilisé, en 1560, pour la polémique religieuse. Le procédé n'était pas des plus scrupuleux; mais Ronsard n'y regardait pas de si près, et nous n'aurons que trop d'occasions de le constater.

*
* *

L'*Institution pour l'adolescence du Roy tres chrestien Charles IX de ce nom* n'est en plusieurs de ses parties qu'une transcription française de l'épître latine que L'Hôpital avait adressée au jeune François II en 1559 et que Du Bellay avait dès lors traduite en vers français [3]. Il est permis de croire que ce précédent ne fut pas étranger à l'ambition que Ronsard conçut de devenir, lui aussi, le conseiller des princes, un des soutiens de leur couronne. Au

1. *Œuvres*, III, p. 89 et 391.
2. *Disc. à Des Autels*, p. 47.
3. « *De sacra Francisci II Galliarum regis initiatione...* » (éd. Dufey, III, p. 353-366). Voir la traduction de Du Bellay dans ses *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, II, p. 477. Nous ne ferons pas état ici, le texte s'en étant perdu, de cette autre instruction politique et morale que L'Hôpital avait écrite pour le même prince et dont le même Du Bellay nous a laissé une adaptation (*Ample discours au Roy sur le fait des quatre États du royaume de France. Ibid.*, p. 490 et suiv.).

surplus, les idées de L'Hôpital poète ne se retrouvaient-elles pas dans les premières harangues du chancelier, notamment dans celle qu'il avait prononcée le 13 décembre 1560, à l'ouverture de la session des États généraux d'Orléans?

Bornons-nous, ici encore, aux rapprochements essentiels. Au début de son Discours, Ronsard évoque le souvenir de l'éducation d'Achille, confiée par Thétis au centaure Chiron [1]. L'Hôpital avait commencé son épître en souhaitant à François II des maîtres encore meilleurs que ceux dont la mère d'Achille entoura son fils :

Quales non alios regum prior extulit aetas
Nec quondam puero delegit mater Achilli [2].

— Quand Ronsard écrit que le roi

... ne doit seulement *sçavoir l'art de la guerre*,
. . . . . .
Les Rois les plus brutaux telles choses n'ignorent [3],

mais que son premier devoir est de *faire justice* à ses sujets [4], Ronsard se souvient peut-être que L'Hôpital a écrit en 1559 :

Nec tam fortis amet dici quam justus, *et* armis
Parta per humanas fugiat cognomina caedes [5],

et répété en 1560 :

N'est acte tant royal faire la guerre que *faire justice*; car *les tyrans et les maulvais* font la guerre autant que les roys [6].

— Ronsard écrit encore :

Il faut premierement apprendre à *craindre Dieu*,
Dont vous estes l'image [7]...

Cf. L'Hôpital :

Principium tibi sit, *bone rex*, *et norma regendi*
Imperii assiduus timor *et reverentia* sancti
Numinis...
Cujus *nempe* vicem *quando* geris [8]...

1. Ronsard, *Institution...*, p. 33-34.
2. L'Hôpital, III, p. 353.
3. Ronsard, *loc. cit.*, p. 34.
4. Id., p. 36.
5. L'Hôpital, III, p. 354.
6. Id., I, p. 380.
7. Ronsard, p. 35.
8. L'Hôpital, III, p. 363

— Ronsard :

Malheureux sont les Rois qui fondent leur appuy
Sur l'ayde d'un commis, qui *par les yeux d'autruy*
Voyent l'estat du peuple et oyent par l'oreille
D'un flatteur mensonger qui leur conte merveille.
Tel Roy *ne regne pas* [1]...

Cf. L'Hôpital :

« La pluspart des roys ne *veoyent* que *par les yeulx d'aultruy*, et, au lieu qu'ilz deussent mener les aultres, *se laissent mener* [2]. »

— Ronsard :

Audience et faveur *vous donnerez à tous* [3].

Cf. L'Hôpital :

At noster faciles aditus *venientibus ultro*
Praebebit *populis* [4]...

« ... N'y a acte tant digne d'ung roy... que *donner audience générale* à ses subjects [5]. »

— Ronsard :

Car comme nostre corps *vostre corps est de boue* [6].

Cf. L'Hôpital :

« *Tous roys et princes* sont veneus et *descendeus de serfs* [7]... »

— Ronsard :

Or, Sire, *imitez Dieu* [8]...

Cf. L'Hôpital :

Omnia dicta, quoad poteris, tuaque omnia facta
Assimilare Deo [9]...

1. Ronsard, p. 36.
2. L'Hôpital, I, p. 382.
3. Ronsard, p. 36.
4. L'Hôpital, III, p. 359.
5. Id., I, p. 380.
6. Ronsard, p. 36.
7. L'Hôpital, I, p. 393.
8. Ronsard, V, p. 37.
9. L'Hôpital, III, p. 363.

— Ronsard :

Faites *miserïcorde* à celuy qui supplie [1].

Cf. L'Hôpital :

Tu bonus et clemens *esto*...
Et quam olim veniam *exspectas a rege deorum*,
Impertire aliis hominum rex [2]...

— Ronsard :

Ne poussez par faveur un homme en dignité,
Mais choisissez celuy *qui l'a bien merité* :
Ne baillez *pour argent* ny estats ny *offices*,
Ne donnez aux premiers les vacans *benefices* [3].

Cf. L'Hôpital :

Sive magistratus, sacrorum *sive legendi*
Pontifices, *secum ipse diu multumque requirat*
Ecquis apud cives tanto sit dignus honore
Nec precibus pretiove *locum det equisve citatis* [4].

« Cela [tenir les Etats] retire les roys de.... *vendre offices* à maulvais *juges*, de *bailler eveschez et abbayes* à genz *indignes* [5]... »

— Ronsard :

Ne pillez vos sujets par rançons ny par *tailles*.
. . . . . .
Gardez le vostre propre et vos biens amassez :
Car pour vivre *content* vous en avez *assez*.
. . . . . .
Gouvernez vostre *argent* par *sagesse* et raison [6].

Cf. L'Hôpital :

... *Vectigalia* porró
. . . . . .
Par erit atque decens immensa *remittere* plebi;
Contentam parvo *paucis nam rebus egere*
Convenit...
. . . . . .
At fiscos *augere* malis rationibus *ullis*
Ne cupiat [7]...

1. Ronsard, V, p. 37.
2. L'Hôpital, III, p. 365.
3. Ronsard, V, p. 37. — Cf. *Remonstrance*, p. 66.
4. L'Hôpital, III, p. 355.
5. Id., I, p. 381-2.
6. Ronsard, p. 37.
7. L'Hôpital, III, p. 355-6.

« Cela retire les roys de *trop charger* et grever *leur peuple*, d'imposer nouveaulx *subsides*, de faire grandes et extraordinaires dépenses. »

« Je vouldrois aussi que les roys *se contentassent de leur reveneu*, chargeassent le peuple le moins qu'ils pourraient [1]. »

— Ronsard :

> Ayez *autour de vous* des *personnes notables*.
> . . . . . .
> Soyez *leur auditeur* [2]...

Cf. L'Hôpital :

> ... fidis comitatum *semper* amicis
> *Esse velim*, *nihil et moliri insigne vel altum*,
> *Nil operae pretium*, consultis *non prius* illis [3].

— Ronsard :

> Ne vous monstrez jamais *pompeusement vestu* [4],

Cf. L'Hôpital :

> ... *Novi resecabit inania* luxus
> *Instrumenta; modum veterem patriumque reducet*
> Vestibus *et mensis* [5]...

Au reste, toutes ces ressemblances ne sauraient nous aveugler sur une différence essentielle. L'épître de L'Hôpital contenait des appels redoublés à la clémence de François II; elle le mettait en garde contre les délateurs, les calomniateurs; elle lui faisait appréhender les pièges qui menacent l'ignorance des princes; elle se terminait par une longue et pathétique exhortation à la douceur envers les sujets égarés. On ne retrouve pas dans les *Discours* cette généreuse insistance. En revanche, Ronsard invite Charles IX à

> Garder que le peuple imprime en sa cervelle
> Le curieux discours d'une secte nouvelle,

et il veut que la raison s'exerce

> en bataillant
> Contre la monstrueuse et fausse fantaisie [6].

1. L'Hôpital, p. 381, 392.
2. Ronsard, p. 37.
3. L'Hôpital, III, p. 362.
4. Ronsard, p. 38.
5. L'Hôpital, III, p. 355.
6. Ronsard, p. 35.

Sans doute, les temps sont changés. L'épître de L'Hôpital était antérieure aux troubles d'Amboise; celle de Ronsard n'a pu être écrite avant l'année 1561. Et sans doute, à ce moment, L'Hôpital lui-même, devenu chancelier, a dû prendre à l'égard des huguenots « séditieux » une attitude énergique, dont témoignent ses harangues de 1560. Mais il ne taxait pas pour cela leur croyance de « fausseté » et de « monstruosité ».

*
* *

Même dans les discours suivants, des ressemblances assez nombreuses donnent à croire que Ronsard a lu de près les poésies et les harangues de L'Hôpital. Ici ce sont deux expressions identiques[1], là deux comparaisons toutes pareilles[2]; ailleurs ce sont critiques pareilles, et en termes analogues, contre la vénalité des offices et la partialité des juges.

Aux juges L'Hôpital disait[3] :

> Les édicts[4]... n'ont pas été observez. Je me doubte, Messieurs, que ceste objection *ne tombe sur vos testes*, d'autant que c'estoit aux *judges*... de les faire garder et observer... Je sçays bien que l'on me dira que la *connivence* de laquelle on use en[5] est cause[6]...

Cf. Ronsard :

> Vous *juges* des citez, qui d'une main egale
> Devriez administrer la justice royale,
> Cent et cent fois le jour mettez devant vos yeux
> Que l'erreur qui pullule en nos seditieux
> *Est vostre seule faute...*
> . . . . . .
> Si vous eussiez puny par le glaive tranchant
> Le huguenot mutin, l'heretique meschant,
> Le peuple fust en paix ; mais vostre *connivence*
> A perdu la justice et l'empire de France[7].

(Est-il besoin de faire remarquer ce que Ronsard, ici encore,

1. L'Hôpital invite les rois à « oster l'ambition ». (I, p. 391.) — « Ostez l'ambition », dit Ronsard aux prêtres. (*Remonstrance...*, p. 67.)
2. Tous deux comparent les rois inactifs à des laboureurs négligents. (L'Hôpital, I, p. 323-4; Ronsard, *Continuation du Disc. des Miseres*, p. 30.)
3. Aux Etats de Saint-Germain-en-Laye, le 26 août 1561.
4. Ceux de Romorantin et de Fontainebleau.
5. De « l'accroissement » du différend religieux.
6. L'Hôpital, I, p. 446.
7. Ronsard, *Remonstrance...*, p. 68.

ajoute au texte de L'Hôpital, et à quel point ces additions en altèrent l'esprit)?

— La pièce de vers intitulée *Sermo*, où L'Hôpital déplorait les effets de l'ambition, visait particulièrement les nobles qu'une ambition mauvaise armait contre leur roi. Ronsard semble s'être souvenu, à la fin de sa *Remonstrance*, du vœu qui termine le *Sermo* :

> Quod si stulta duces audacia *longius actos*
> *Extulit, ut nequeant medio* consistere *cursu*,
> *Hos saltem moneo comites scelerisque ministros*,
> *Quos dolus aut falso species objecta bonorum*
> *Impulit in fraudem, maturè immania cœpta*
> *Deserere, integris etiamque abscedere rebus :*
> *Ut dejecta sua mala mens spe, et viribus orba*,
> *Concidat*, auctoremque *suum modo* pœna sequatur[1].

Cf. Ronsard (après l'exhortation au prince de Condé, chef des huguenots) :

> *Ou bien s'il* ne vous plaist, selon *droit et raison*,
> *Desarmer vostre force*, oyez mon oraison.
> . . . . . .
> Dieu tout grand et tout bon...
> Donne, je te suppli', que l'herbe du printemps
> Si tost parmy les champs nouvelle ne fleurisse,
> Que *l'autheur de ces maux* au combat *ne perisse*[2].

Le mouvement est le même; mais, ici encore, quelle différence d'accent — et d'intention! Ronsard n'a pas traduit le touchant « modo » du dernier vers du *Sermo*; il a laissé à L'Hôpital sa pitié pour les petits coupables; en revanche, on ne peut douter du plaisir avec lequel il a amplifié le reste de ce vers final et appelé l'ire de Dieu sur « l'autheur de ces maux ».

— On trouve enfin dans une épître de L'Hôpital à Claude Despence[3] un récit de la vie de Jésus et de sa Passion, que Ronsard semble s'être rappelé dans sa *Response aux prédicants*.

L'Hôpital :

> ... ultro
> Factus homo est *voluitque* integra virgine nasci[4].

1. L'Hôpital, III, p. 415.
2. Ronsard, *Remonstrance*, p. 77 et 80.
3. *De poesi christiana judicium et exemplum* (III, p. 41 et suiv.).
4. *Ibid.*, p. 44.

Cf. Ronsard :

Or ce fils bien-aimé qu'on nomme Jesus-Christ,
Au *ventre virginal* conceu du Sainct-Esprit,
Vestit sa deité *d'une nature humaine* [1].

— L'Hôpital :

Hic eram ille...
Flagitia *antiqui culpa qui admissa parentis*
Morte sua (sceleris tamen expers) *ipse* piaret [2].

Cf. Ronsard :

Et *sans peché* porta *de nos pechez la peine* [3].

— L'Hôpital :

Ecquis homo potuit defunctis reddere vitam?
Quis caecis aperire oculos? *vestigia claudis*
Dirigere?...
Quisnam *hominum* Cerere exigua *paucisque minutis*
Piscibus exsaturet plus millia quinque virorum?
. . . . . .
Quis nutu maria et caelum, quis temperet austros?
Aut quis iter medium secet aequore in alto?

Cf. Ronsard :

Aux morts il fit revoir *la clarté de nos cieux*,
Rendit l'oreille aux sourds, *aux aveugles les yeux* :
Il *saoula de cinq pains les troupes* vagabondes,
Il *arresta les vents*, il *marcha sur les ondes* [5].

— L'Hôpital :

... *tam multa* suae virtutis *in omni*
Signa *loco dantem*, magna et caelestia *signa* [6].

1. Ronsard, *Response...*, p. 108. — Cf. Théodore de Bèze au colloque de Poissy : « Jésus-Christ... a esté *conceu* par la vertu secrette *du Sainct-Esprit au ventre de la* bienheureuse *Vierge* Marie. » (La Place, *op. cit.*, p. 162.) Cf. le cardinal de Lorraine, *ibid.*, p. 173.
2. L'Hôpital, III, p. 45-6.
3. Ronsard, V, p. 108.
4. L'Hôpital, p. 46.
5. Ronsard, p. 108.
6. L'Hôpital, p. 47.

Cf. Ronsard :

Et de son corps divin mortellement vestu
Les *miracles* sortoient, *temoins de sa vertu* [1].

— L'Hôpital :

Sed populus surdas occlusit *vatibus* aures.
. . . . . .
Hi dominum et regem...
. . . . . .
Omnibus affecere malis lethoque dedere [2].

Cf. Ronsard :

Le peuple, qui avoit *la cervelle endurcie*,
Le fit mourir en croix [3]...

— L'Hôpital :

Legit discipulos *piscatu et retibus* aegrè
Vitam inopem *et duram* tolerantes [4]...

Cf. Ronsard :

Il fut accompagné de douze seulement,
Mal-logé, mal-vestu, *vivant tres pauvrement* [5].

— Mais L'Hôpital se borne à la vie du Christ : elle est le sujet même de ses vers. Pour Ronsard elle n'est qu'un point de départ : son dessein est de justifier la « tradition » qui, léguée par le Christ à saint Paul et aux Évangélistes, s'est ensuite fixée à Rome. Ici encore, par conséquent, c'est dans une intention de polémique que Ronsard a extrait de l'œuvre poétique de L'Hôpital un développement qui était loin d'y avoir la même signification et la même portée.

*
* *

A plus forte raison peut-on croire que Ronsard fut bien aise de trouver dans les harangues de L'Hôpital des critiques précises et directes à l'adresse des huguenots.

1. Ronsard, p. 108.
2. L'Hôpital, p. 47.
3. Ronsard, p. 108.
4. L'Hôpital, p. 50.
5. Ronsard, p. 108.

De fait, si, en 1560, L'Hôpital reconnaît équitablement la « sincérité » et la conviction d'un très grand nombre de huguenots, il constate à diverses reprises qu'il y a parmi les séditieux des gens pour qui la religion n'est qu'un prétexte,

force bannis et canailles, qui tous *se couvrent du manteau de religion* [1]...

... gens qui ne veulent se sousmettre aux loys, ordonnances et jugements, qui ont accoustumé de vivre de rapine et labeur d'aultruy [2]...

Aux yeux de Ronsard, la vanité, l'ambition, l'envie sont les seuls motifs de la guerre dite religieuse. Il dit aux nobles huguenots :

L'esperance de mieux, le desir de vous voir
En dignité plus haute et plus riche en pouvoir,
Vos haines, vos discords, vos querelles privées
Sont cause que vos mains sont de sang abreuvées,
Non la Religion, qui sans plus ne vous sert
Que d'un *masque emprunté* qu'on voit au descouvert [3].

Et au prédicant :

Tu presches seulement pour engraisser ta panse,
Tu jappes en mastin contre les dignitez
Des papes, des prelats, et des authoritez [4].

Mais Ronsard n'a pas fait explicitement la distinction que la probité de L'Hôpital imposait à celui-ci entre les huguenots sincères et les autres [5]. Il est permis de le regretter.

— Au demeurant, L'Hôpital ne saurait admettre que même les huguenots les plus convaincus prennent les armes contre leur prince.

Toute sédition est mauvaise et pernicieuse ès royaumes et républiques, encore qu'elle eust bonne et honneste cause; car il vault mieulx à celui qui est autheur de sédition de souffrir toutes pertes et

1. L'Hôpital, I, p. 350 (date : 7 septembre 1560).
2. Id., I, p. 390 (13 décembre).
3. Ronsard, *Remonstrance*, p. 69-70.
4. Ronsard, *Response...*, p. 126.
5. Voir, par exemple, sa harangue du 1er septembre 1561 au colloque de Poissy : « ... Il appert clairement que telles genz sont resoleus et persuadez qu'ils tiennent une bonne doctrine, et ne sont comme plusieurs seditieux qui ont mauvaise conscience..., et pourtant ne fault proceder contre les ungs comme on faict contre les aultres. » (I, p. 473.)

injures, qu'estre cause d'ung si grand mal que d'amener guerres civiles en son pays [1].

... Il n'est loisible au subject de se défendre contre le prince, contre ses magistrats [2]...

Tel Ronsard s'indigne que les huguenots n'obéissent plus au roi et « amassent des armées [3] ».

— L'Hôpital exhortait donc les huguenots à la douceur et à la patience :

Ainsi ont faict *les bons chrestiens* qui ont *vaincu par patience*, ont *prié Dieu* pour les *empereurs et juges qui les persécutoient* [4].

Ronsard, de même, fait observer que Jésus n'usait pas de violences, ni saint Paul :

Et *les peres martyrs* aux plus *dures saisons*
Des tyrans ne s'armoient sinon que *d'oraisons.*
. . . . . .
Armez de patience il faut suivre sa voye [5].

— Car enfin, si la guerre civile est un mal (et qui le nierait?), que peut valoir une religion qui engendre un mal si affreux?

L'on dict que l'aultre et principale *cause de la sédition* est *la religion*, chose fort estrange et presque incroyable; car si sédition est mal..., comment est-ce que la religion, si elle est bonne, engendreroit le mal...? Si c'est religion chrestienne, ceulx qui la veulent *planter avec armes, espées et pistolets*, font bien contre leur profession, qui est de souffrir la force, non la faire... Ne vault *l'argument dont ils s'aydent*, qu'ils *prennent les armes pour la cause de Dieu* [6]...

Cf. Ronsard [7] :

La foy (*ce dites-vous*) *nous fait prendre les armes!*
Si *la religion* est *cause des allarmes*,
Des meurtres et du sang que vous versez icy,
Hé! qui de telle foy voudroit avoir soucy [8]?

— Il est vrai que, tout de suite après, avec son habituelle

1. L'Hôpital, I, p. 387-8.
2. Id., p. 395. (États d'Orléans, 15 décembre 1560.)
3. Ronsard, *Continuation du Disc. des Miseres*, p. 18.
4. L'Hôpital, I, p. 396.
5. Ronsard, *Continuation...*, p. 18.
6. L'Hôpital, I, p. 394-5.
7. Il s'adresse aux nobles qui ont pris les armes pour la Réforme.
8. Ronsard, *Remonstrance*, p. 69.

probité, L'Hôpital reconnaissait que rien ne passionne les hommes à l'égal de la religion, bonne ou mauvaise :

N'y a opinion qui tant perfonde dedans le cœur des hommes que l'opinion de religion, ni tant les sépare les uns des aultres.

Il ajoutait, à titre d'exemple :

Les Juifs ont *estimé toutes aultres nations* comme estrangers et leurs *ennemys* : les *aultres nations* ont eu semblable opinion *des Juifs*. Je laisse *les mahumétistes*, qui nous ont tousjours réputez leurs ennemys, et nous eulx [1].

Et voilà, selon toute apparence, la source du curieux passage de la *Response*, où Ronsard oppose le témoignage de sa conscience aux « injures et calomnies » des prédicants :

Ainsi *le Juif accuse un Turc Mahumétain*,
Et *le Turc le Chrestien*; mais Dieu, juge certain,
Cognoist les cœurs de tous. Comment un calviniste
Pourroit-il bien juger des actes d'un papiste,
Quand ils sont *ennemis* [2]?...

— L'Hôpital insiste :

Tu dis que ta religion est meilleure, je défends la mienne : lequel est plus raisonnable, que je suive *ton opinion*, ou toy *la mienne* [3]?

Cf. Ronsard :

Tu m'estimes meschant, et meschant je t'estime.
. . . . . .
Et qui fait ce discord? *nostre diverse foy* [4].

L'idée est la même, le mouvement est tout pareil. Et cependant, ici encore, quelle différence dans les intentions! Le contexte en fournit la preuve. L'Hôpital, qui ne cherche que les voies d'apaisement, conclut en toute équité qu'il appartient à un « saint concile » de trancher le différend et se soumet d'avance à ses décisions; en attendant, « la douceur profitera plus que la rigueur [5] ». Ronsard méconnaît chez ses adversaires ces droits sacrés de la

1. L'Hôpital, I, p. 396.
2. Ronsard, *Response...*, p. 116.
3. L'Hôpital, I, p. 399.
4. Ronsard, p. 116.
5. L'Hôpital, I, p. 402.

conscience qu'il revendique pour lui-même, et n'a pour les huguenots qu'invectives et menaces. Et là encore on peut se demander si L'Hôpital a été bien aise de voir Ronsard utiliser pour la polémique religieuse des passages tronqués de ses harangues, en un temps où lui-même inclinait de plus en plus à la douceur et à la tolérance.

En effet, dès 1561, il avait rendu publiquement justice à la profonde conviction qui animait le plus grand nombre des huguenots, et il s'était ému des persécutions qu'ils souffraient pour leur foi[1]. Dès 1561, l'idée s'était imposée à lui que le gouvernement doit s'élever au-dessus des partis religieux pour leur imposer une tolérance mutuelle, et ses idées ou ses tendances s'étaient exprimées assez clairement[2] pour mettre en fureur certains catholiques militants, comme le cardinal de Tournon[3], voire même pour que le pape le menaçât de le déférer au Saint-Office[4]. Ronsard, au contraire, a senti croître de jour en jour son aversion pour les huguenots et il s'est écarté manifestement de l'ancien ami dont il avait paru d'abord subir l'influence apaisante. Entre ses deux protecteurs, le chancelier de L'Hôpital et le cardinal de Lorraine — anciens amis eux-mêmes, séparés maintenant par un dissentiment profond — il a pris nettement parti : il est tout Guisard.

Dès lors, s'il met encore à profit les poésies de L'Hôpital ou ses harangues, c'est, comme nous l'avons vu, de deux manières : ou bien il isole du contexte, au risque d'en altérer le sens et d'en changer la portée, les arguments qu'il croit propres à « défaire l'Hydre », ou bien il fait servir à la polémique des passages qui n'avaient pas été écrits dans ce dessein, voire même qui avaient alors pour objet de calmer les passions religieuses. Mais les sources véritables de son inspiration, ce n'est plus là maintenant qu'il les faut chercher : c'est dans les écrits et les discours des apologistes attitrés de l'Église romaine, dont il s'est fait le « buccinateur ».

1. Voir *suprà*, p. 802, note 5.

2. « Ceulx qui conseilleront au roy de se mectre tout d'ung costé font autant que s'ilz luy disoient qu'il print les armes pour faire combattre les membres par les membres à la ruyne du corps ».

« ... Il n'est pas icy question *de constituendâ religione, sed de constituendâ republicâ*, et plusieurs peuvent estre *cives, qui non erunt christiani* : mesme l'excommunié ne laisse pas d'estre citoyen. » (États de Saint-Germain-en-Layc, 26 août 1561, I, p. 442 et 452.)

— « Ilz [les catholiques] ne doibvent estimer ennemys ceulx qu'on dict de la nouvelle religion, qui sont chrestiens comme eulx, et baptisez..., mais les appeler, chercher et rechercher; ne leur fermer la porte, ains les recevoir en toute doulceur... » (*Colloque de Poissy*, 9 septembre 1561, I, p. 488.)

3. *Ibid.*, p. 489.

4. Voir Klipffel, *Le Colloque de Poissy*, Paris, s. d. (1867) p. 170.

II

Il faut rendre à Ronsard cette justice que, si prévenu qu'il fût en faveur de l'Église « approuvée », il n'a pas cherché à défendre le clergé du XVI[e] siècle contre des critiques trop bien fondées. Au reste ,comment l'aurait-il pu? Sur la nécessité d'une réforme morale du clergé l'opinion était unanime. Et ce n'étaient pas seulement les laïques, un L'Hôpital, un Jean Lange[1], un Rochefort[2], un Jacques Bretagne[3], qui s'élevaient contre les désordres d'un trop grand nombre d'ecclésiastiques, flétrissaient leur ignorance, leur avarice, leur paresse, et leurs dépenses superflues[4]. Les évêques ne parlaient pas autrement. Montluc, évêque de Valence, reconnaissait que

> les évêques avoyent esté paresseux, n'ayans aucune crainte devant les yeux de rendre compte à Dieu du troupeau qu'ils avoyent en charge, et leur plus grand soulci avoit esté de conserver leur revenu et en abuser en folles despenses et scandaleuses, tellement que l'on en avoit veu quarante résider à Paris pendant que le feu s'allumoit en leur diocese; et en mesme temps l'on voyoit bailler les éveschés aux enfans et à personnes ignorantes[5]...

L'archevêque de Vienne, Charles de Marillac, demandait que l'on tînt la main à ce que rien ne se fît dans l'Église « par argent »,

> à fin que ceste grande beste babylonique, qui est avarice, laquelle a introduict tant de superstitions, tant d'abominations et tant de maux en l'Église de Dieu, donne des cornes en terre[6].

Il n'était pas jusqu'à Quintin, l'orateur du clergé aux États d'Orléans, qui ne confessât les démérites de son ordre et n'espérât d'un Concile « une entière et pleine restauration du service de Dieu », duquel les ecclésiastiques étaient « par trop indignement et scandaleusement éloignés[7] ».

Comment Ronsard pourrait-il taire et ne pas flétrir à son tour

1. Orateur du Tiers aux États d'Orléans (1[er] janvier 1561).
2. Orateur de la Noblesse à ces mêmes États.
3. Orateur du Tiers aux États de Pontoise (27 août 1561).
4. Voir La Place, *op. cit.*, p. 89, 91, 143. — Voir aussi, *ibid.*, p. 392, la véhémente critique de l'avocat Grimaudet, à l'assemblée provinciale d'Angers (1560).
5. A l'Assemblée de Fontainebleau (21 août 1560). Voir La Place, *op. cit.*, p. 56.
6. Id., *ibid.*, p. 60.
7. 1[er] janvier 1561. La Place, *op. cit.*, p. 95.

des abus si manifestes[1] ? Mais cet aveu une fois fait[2], il laisse aux Lange, aux Bretagne, voire même aux Montluc et aux Marillac, comme à L'Hôpital lui-même, tout ce qui, dans leurs harangues, témoigne de leurs scrupules et de leur respect à l'égard d'une foi sincère[3], et il ne leur emprunte (comme à L'Hôpital) que des lieux communs ou des arguments qui puissent servir à la défense de l'Eglise romaine[4]. En revanche, c'est à l'orateur du clergé, au fanatique Quintin, qu'il paraît prendre l'essentiel de son argumentation.

*
* *

Et d'abord, Quintin déclarait hautement que, si le clergé « faisait faute », l'autorité de l'Église ne saurait être, pour cela, entamée. Parlant des mœurs ecclésiastiques, il disait :

C'est l'endroict seul qu'il fault en l'Église réparer, restituer et

1. M. Perdrizet a donc eu bien tort de croire ici (exceptionnellement) à l' « audace » de Ronsard [« Vers 1560, reprocher à l'Eglise romaine, en s'autorisant de saint Paul, ses vices invétérés, cela ne sent-il pas le huguenot? »] — et d'en chercher l'explication dans une flatterie à l'adresse du cardinal de Lorraine. (*Ronsard et la Réforme*, p. 124 et suiv.)

2. *Disc. à Des Autels*, p. 42; *Remonstrance*, p. 66, 67.

3. « ... Que par leur vie et par leur mort on cognoissoit bien qu'ils [les huguenots sincères et non séditieux] n'estoyent meus que d'un zèle et ardent desir de chercher le seul chemin de leur salut... Que ceulx-là méritoyent d'estre séparés des autres... » (Marillac, 21 août 1560; voir La Place, p. 57. Cf. Bretagne, 27 août 1561, *ibid.*, p. 147.)

4. La harangue du sieur de Rochefort aux États d'Orléans (1er janvier 1561) lui a peut-être suggéré l'idée de l'énumération des rois de France qui « ont acquis à leurs fils une si belle terre ». (*Disc. des Miseres*, p. 11.) Rochefort louait « le grand zèle des rois Childebert, *Pepin*, *Louys* septiesme, Dagobert, sainct *Louys*, Robert, Philippes-le-Bel, *Charlemagne*, Philippes de Valois, et autres, à l'augmentation de la religion de Jésus-Christ. » (La Place, p. 91.) — Cf. aussi Quintin, *Ibid.*, p. 96.

— Bretagne avait dit aux États de Pontoise (27 août 1561) : « *La religion* et amour de Dieu apporte avec soy *toute union et concorde*, conserve en intégrité *les royaumes et monarchies*, est mère nourrice de *paix et amitié entre les hommes*, et est de telle force... que les rend prompts à *exposer leurs biens, vies et personnes* pour la maintenir. » (*Ibid.*, p. 147.) Cf. Ronsard :

> *Tout sceptre et tout empire* et toutes régions
> Fleurissent en grandeur par *les religions* ;
> Par elles ou *en paix ou en guerre* nous sommes;
> Car c'est *le vray ciment qui entretient les hommes.*
>
> (*Remonstrance*, p. 66.)

— La même harangue contient, à propos des désordres du clergé, une vue que Ronsard n'a eu garde d'omettre :

« *Le temps* ayant *apporté corruption de mœurs et vie* autre que des prédécesseurs, *comme est la condition de toutes choses humaines ne demourer à perpétuité en mesme estat.* » (La Place, p. 143-144.)

Cf. Ronsard :

> Il est vray que *le temps qui tout change et destruit*
> A mille et mille *abus* en l'Église *introduit.*
>
> (*Response...*, p. 110.)

réformer, *non pas réformer l'Eglise*, car l'Église *n'a ride en soy*, macule ni difformité qu'il faille réformer[1]...

Cf. Ronsard :

Hà! Prince, je sçay bien
Que la plus grande part des prestres ne vaut rien;
Mais l'Eglise de Dieu est *saincte et veritable*,
Ses mysteres sacrez, et sa voix perdurable[2].

... Je me veux du tout des abus separer,
Des abus que je hay, que j'abhorre et mesprise.
Je ne me veux pourtant *separer de l'Eglise*[3].

— Aussitôt après, haussant le ton, Quintin déclarait ne pouvoir penser que tant de rois pieux eussent vécu en France depuis Charlemagne pour

voir et endurer qu'on profanast les églises, qu'on *abattist les autels*, qu'on *brisast les images*, qu'on innovast les saincts sacremens[4]...

Cf. Ronsard (immédiatement avant les vers que nous venons de citer) :

Voulez-vous qu'il soit Dieu des meurtriers de ses papes,
De ces *briseurs d'autels*, de ces larrons de chapes,
Des volleurs de calice[5]?...

Mes églises, hélas! que par force ils ont prises,
En poudres *foudroyant images* et autels[6].

— Puis Quintin se mettait à argumenter. Il s'indignait de voir les hérétiques discuter les canons et les règles des Pères, et prétendre que, depuis huit cents ans, l'Evangile n'avait pas été entendu. Il rappelait la réponse de Tertullien à Montanus : « Vous verrez que la vérité les attendait à son secours; autrement elle était perdue. »

Telle vanterie — ajoutait-il — dure encores maintenant; car le propre de l'hérétique est de cuider et se *présumer* plus sçavoir que nul autre qui soit ou ait esté[7].

1. La Place, *op. cit.*, p. 95. — Cf. p. 97.
2. Ronsard, *Remonstrance*, p. 75.
3. Id., *Response...*, p. 110.
4. La Place, p. 96.
5. Ronsard, *Remonstrance*, p. 75.
6. Id., *Continuation du Disc. des Miseres*, p. 31.
7. La Place, p. 99.

Cf. Ronsard :

> Toutefois les docteurs de ces sectes nouvelles,
> Comme si l'Esprit Sainct avait usé ses ailes
> A s'appuyer sur eux...
> Parlent profondement des mysteres de Dieu;
> Ils sont ses conseillers, ils sont ses secretaires,
> Ils sçavent ses advis, ils sçavent ses affaires.
> . . . . . .
> Les autres ne sont rien sinon que grosses bestes[1].

— Quelle *présomption*, en effet, que celle de gens qui sont

sans aucuns vieils fondemens ny approbation de l'antiquité, *interprétans l'Escripture selon* leurs *songes*, nouvelles et *fantastiques affections*[2]!

Cf. Ronsard :

> Il *songe*, il *fantastique*...
> Il *présume de soy*[3]...
> . . . . . .
> Qui fais de l'habile homme et qui aux innocens
> *Interpretes*, malin, *l'Evangile à ton sens*[4].

— La faute en est d'abord à *Luther* et à son *infernale doctrine* : c'est elle qui a entraîné à sa suite toutes ces « misérables calamités », ces « indicibles maux politiques et spirituels » :

Inde publica cœperunt omnia in pejus ruere et retrò sublapsa referri, l'*Église*, la noblesse, la justice, *le populaire*[5]...

Cf. Ronsard :

> Lors *Luther* agité des *fureurs du serpent*[6]
> . . . . . .
> *De là sont procedez les maux* que nous avons,
> De là vient le discord sous lequel nous vivons.
> . . . . . .
> De là vient que *l'Eglise* a perdu sa puissance,
> De là vient que les Rois ont le sceptre esbranlé,
> De là vient que *le foible* est du fort violé[7].

1. Ronsard, *Remonstrance*, p. 59. — Cf. *Disc. à Des Autels*, p. 41.
2. La Place, p. 100.
3. Ronsard, *Remonstrance*, p. 74-75.
4. Id., *Response*... p. 107. — Cf. *ibid.*, p. 126, et *Disc. à Des Autels*, p. 41.
5. Quintin, dans La Place, p. 104.
6. Ronsard, *Remonstrance*, p. 64.
7. *Id.*, *ibid.*, p. 65.

— Voyez au contraire l'Église catholique et les bienfaits de la tradition! Il y a toujours eu dans cette Église

perpétuelle et continue succession, sans *discorde* ni *diversité* de mœurs, de prédication ou doctrine, qui sont les deux uniques et singuliers signes de l'Église catholique : *quels signes et symboles ne sont en l'Église dicte des hérétiques* [1].

Cf. Ronsard :

Vous monstrez clairement par la *division*
Que *Dieu n'est point autheur de vostre opinion* [2],

et surtout, dans la *Response*, le long exposé des titres de la tradition romaine [3].

— C'est pourquoi, poursuit Quintin,

le roi... *ne laissera la religion en laquelle premièrement a esté institué, pour en suyvre une autre* [4].

Cf. Ronsard :

qu'il soit dévotieux
Envers la sainte Eglise et *que point il ne change*
La foy de ses ayeux pour en prendre une estrange [5].

— Au contraire, il emploiera tout son zèle et toutes ses forces à l'extirpation de l'hérésie :

Devons soigneusement chasser loing de nous et du tout exterminer les enroollés et militans soubs l'enseigne de ces recteurs, princes de ténèbres, trahisons et néquities du monde, qui sont les hérésies...

Et, comme il est dit en la loi de Dieu :

Garde-toy qu'ils n'habitent en la terre, n'aye aucune compassion d'eux. *Bats-les, frappe-les jusqu'à internecion (qui est la mort)* [6]...

Cf. Ronsard :

Si vous eussiez *puny par le glaive trenchant*
Le huguenot mutin, l'heretique meschant,
Le peuple fust en paix [7]...

1. La Place, p. 100. — Cf. p. 103.
2. Ronsard, *Contin. du Disc. des Misères*, p. 27.
3. Id., *Response...*, p. 109.
4. La Place, p. 108.
5. Ronsard, *Disc. des Miseres*, p. 10-11.
6. La Place, p. 101.
7. Ronsard, *Remonstrance*, p. 68.

puis les imprécations qui terminent la *Remonstrance*[1], puis la *Priere à Dieu pour la Victoire*[2], *l'Hydre desfaict*[3], etc.

— Enfin, le jour où les États d'Orléans prirent congé du roi, Quintin, s'adressant à la reine mère, l'assura de la confiance que le clergé « appuyait » sur sa « prudence et bénignité », afin que celle-ci lui fût

seure *conduicte et addresse*, pour ces grandes et scandaleuses *tempestes*, dont il est quotidiennement agité, *le mener à bon et heureux port*[4].

C'est le langage même que Ronsard tiendra à la reine mère au commencement du *Discours des Misères*, — à ceci près que là où Quintin dit : le clergé, Ronsard dira : les Français...

> Las! Madame, en ce temps que le cruel orage
> Menace les François d'un si piteux naufrage,
> . . . . . .
> Prenez le *gouvernail* de ce pauvre navire,
> Et maugré la *tempeste*, et le cruel effort
> De la mer et des vents, *conduisez-le à bon port*[5].

Nous croyons pouvoir conclure de ces divers rapprochements que Ronsard s'est souvenu de la harangue de Quintin lorsqu'il a écrit ses *Discours*[6].

*
* *

Restent les arguments proprement théologiques. Or il semble bien que les *Discours* ne soient, ici encore, qu'un écho et que Ronsard ne fasse que redire comme sien ce qu'il a entendu au Colloque de Poissy.

Nous savons par lui-même qu'il y a assisté. Il a « vu » la « troupe docte et sainte » des prélats disputer contre les prédi-

1. Ronsard, *Remonstrance*, p. 78-81.
2. Id., p. 149.
3. Id., p. 155.
4. La Place, p. 111.
5. Ronsard, *Disc. des Miseres...*, p. 11.
6. Exception faite pour le *Discours à Des Autels* et le *Discours à Des Masures*, dont la publication (dans l'édition collective de décembre 1560) est antérieure de quelques jours à la harangue de Quintin (1er janvier 1561). Encore la date de l'édition ne s'oppose-t-elle pas à ce que Ronsard ait eu connaissance dès lors de cette harangue, s'il est vrai que Quintin la lut, que « sa leçon lui avait été donnée par écrit » et qu'il en convint lui-même, dans la suite, lorsqu'il parla des « mémoires qui lui avaient été baillés. » (La Place, p. 109.)

cants; il l'a vue « constantement parler[1] ». Ne doit-on pas conclure de là qu'il faisait partie de ce « grand nombre de théologiens et autres gens » que les historiens du Colloque nous montrent « accompagnant les prélats »? Oui, sans doute, il était là, au grand réfectoire des nonnains, « du côté dextre », derrière ses protecteurs et amis le cardinal de Lorraine et le cardinal de Châtillon[2]. Et peut-être que, dès lors, il songeait à écrire ses *Discours*.

Ce fut Théodore de Bèze qui, le 9 septembre 1561 et dans les séances suivantes, plaida la cause des huguenots; et l'on s'explique ainsi l'ardeur combative avec laquelle Ronsard l'a pris à partie dans la *Continuation du Discours des Miseres*[3]. Le cardinal de Lorraine lui répondit dès le 16 septembre, en se bornant d'ailleurs à deux points essentiels[4].

Théodore de Bèze avait déclaré ne recevoir pour parole de Dieu que « la doctrine écrite ès livres des prophètes et apôtres, appelés le Vieil et Nouveau Testament ». Quant aux écrits des anciens docteurs et aux décisions des conciles, il ne pouvait « les recevoir sans aucun contredit » qu'à la condition qu'on les accordât avec l'Écriture et aussi entre eux[5].

Le cardinal de Lorraine répondit en affirmant l'autorité — plus grande à chaque degré de cette hiérarchie — de l'antiquité (c'est-à-dire des « premières et principales églises »), des conciles, des « anciens approuvés en l'Église catholique », et enfin de l'Écriture. Mais il n'était permis d'invoquer le témoignage de l'Écriture qu'après avoir eu recours successivement à chacun des autres, et dans le cas seulement où ceux-ci feraient défaut.

[Et que] pour n'avoir tenu cest ordre les ariens s'en estoyent mal trouvés, et seroyent aussi ceux qui vouloyent *juger un festu en l'œil de leur prochain* et ne veoyent pas *un chevron au leur*[6].

Ronsard ne s'est pas borné à reproduire cette comparaison en disant à son prédicant :

> Davant que *le festu de mes yeux arracher*,
> *Des tiens* premierement arrache *le rocher*[7].

1. Ronsard, *Response...*, p. 118.
2. La Place, *op. cit.*, p. 157.
3. Ronsard, p. 21-23.
4. Ce n'est pas que Ronsard n'ait effleuré les autres. Par exemple, De Bèze avait exposé en quoi les huguenots différaient des catholiques sur le fait des bonnes œuvres (La Place, p. 163); il déclarait d'ailleurs mal informés ceux qui croyaient que les huguenots méprisaient les bonnes œuvres. Ronsard n'en a pas moins repris ce grief. (*Remonstrance*, p. 60.)
5. La Place, p. 163.
6. La Place, p. 172.
7. Ronsard, *Response...*, p. 120.

Il a reproduit aussi toute l'argumentation du cardinal de Lorraine dans le passage de la *Remonstrance* où il confond « les docteurs des sectes nouvelles » et les blâme de ne pas ajouter foi à la parole des saint Ambroise, des saint Jérôme et autres docteurs[1].

— Le second point de la réponse du cardinal de Lorraine fut traité par lui avec beaucoup plus d'ampleur, et c'est aussi celui qui devait donner lieu aux disputes les plus longues et les plus passionnées. Il s'agissait du sacrement de la Cène. Les huguenots estimaient que la parole du Christ : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » ne se pouvait entendre « sans figure », que c'était « manière de parler figurée ou sacramentale[2] ». Le cardinal de Lorraine s'éleva contre cette interprétation, comme attentatoire à la parole divine :

Croy, disent les Saincts Pères, sur ces paroles répétées : *Hoc est corpus meum.* N'en doubte point si elles sont vrayes, ains reçoy par foy le dire du Sauveur; car puis qu'il est vérité, il ne peult *mentir*[3].

Cf. Ronsard :

> Le soir que tu donnois à ta suite ton corps,
> Personne d'un cousteau ne te pressoit alors
> Pour te faire *mentir*...
> . . . . . .
> Tu as dit simplement d'un parler net et franc,
> Prenant le pain et vin : « *C'est cy mon corps* et sang,
> Non signe de mon corps. » Toutefois ces ministres
> . . . . . .
> Desmentent ton parler[4]...

— Pareillement De Bèze irrita fort les prélats en soutenant qu'encore que Jésus-Christ ne fût pas absent de la sainte Cène, son corps était « esloigné du pain et du vin autant que le plus hault ciel est esloigné de la terre »,

1. Ronsard, *Remonstrance...*, p. 59. — On revint sur cette question de l'autorité de l'Église le 24 septembre (à Saint-Germain). De Bèze soutint que l'Église « pouvait errer », parla des « faultes qui se trouvent ès plus grands et plus anciens docteurs ». Cette fois, ce fut Claude Despence qui lui répondit (voir La Place, p. 183, 189).

2. La Place, p. 165.

3. *Ibid.*, p. 174.

4. Ronsard, *Remonstrance*, p. 57. — De Bèze avait dit : « Les sacremens sont signes visibles, moyennant lesquels la conjonction que nous avons avec nostre Seigneur Jésus-Christ... est comme engravée par la vertu du Sainct-Esprit en ceux qui par une vraye foy appréhendent celuy qui leur est ainsi signifié et présenté. J'use de ce mot signifié, pour distinguer le signe d'avec la chose qu'il signifie en toute vertu et efficace. » (La Place, p. 164-5.)

attendu que, quant à nous, nous sommes en la terre et les sacremens aussi, et quant à luy, sa chair est au ciel [1]...

Le cardinal de Lorraine répondit :

Nous sommes autant loing de vostre opinion en ce cas que le plus hault ciel du plus profond de la terre. Or voyent et en jugent tous ceux qui mesurent les choses de nostre religion comme elles doivent estre *mesurées* par théologie, et non *par philosophie*, lesquels de nous plus attribuent à Jésus-Christ, nostre seigneur et Dieu, ou entre vous autres qui maintenez le ciel où il est monté estre *un certain lieu aux cieux* [2]..., ou nous, qui pour le croire estre au ciel ne laissons pas de le croire estre partout où sont célébrés ses saincts mystères [3]...

Cf. Ronsard :

> Ils nous veulent monstrer par raison naturelle
> Que ton corps n'est jamais qu'*à la dextre* éternelle
> *De ton père* là-haut [2]...
> Ils nous veulent *prouver par la philosophie*
> Qu'*un corps n'est en deux lieux...*

Et Ronsard explique à son tour que le corps du Christ « n'est pas comme les nostres » : Jésus étant tout « divin » peut « communiquer son corps *en divers lieux* [4] ».

— Merveilles — s'écriait encore le cardinal de Lorraine —

merveilles et choses admirables sont dictes de ce sacrement, *foy* y est nécessaire, raison superflue... *Il fault croire simplement* ce qui ne se peult scruter utilement [5].

Cf. Ronsard :

> Il fait bon disputer des choses naturelles,
> Des foudres et des vents, des neiges et des gresles,
> Et non pas de la foy, dont il ne faut douter :
> *Il faut seulement croire* et non en disputer [6].

* * *

Cependant le cardinal de Lorraine n'était pas de taille à argumenter contre De Bèze : politique plus que théologien, il apportait

1. La Place, p. 165.
2. « A la dextre de Dieu son père » (*ibid.*, p. 174, etc.).
3. *Ibid.*, p. 176.
4. Ronsard, *Remonstrance*, p. 58.
5. La Place, p. 174.
6. Ronsard, *Remonstrance*, p. 58.

à la controverse plus d'élégance que de force, peut-être aussi que de conviction, et il laissait prendre à ses adversaires de sérieux avantages[1]. Aussi, dans la séance du 24 août 1561, après que De Bèze eut parlé, c'est à un théologien de la Sorbonne, Claude Despence, qu'il laissa le soin de répondre.

Despence déclara s'être toujours « esbahi de l'authorité de qui, et par qui appelés » De Bèze et les autres prédicants étaient entrés dans l'Église et avaient pris « la charge d'enseigner » : car enfin, leur disait-il,

> Vous n'estes point entrés par la voye ordinaire, et n'estes institués par les ordinaires, ny avez receu l'imposition des mains d'iceux[2].

Or, c'est aussi ce que leur dit Ronsard :

> De vostre election faictes-nous voir la Bulle,
> Et nous montrez de Dieu le seing et la cedulle :
> Si vous ne la monstrez, il faut que vous croyez
> Qu'ici vous n'estes pas du Seigneur envoyez[3].

— Encore moins — continuait Despence — pouvez-vous alléguer que vous soyez venus par succession extraordinaire,

> d'autant qu'elle se doit prouver par *miracles*... ou bien par quelque tesmoignage de l'Escripture[4]...

Cf. Ronsard :

> Faites à tout le moins quelques petits *miracles*
> Comme les peres saincts, qui jadis guerissoient
> Ceux qui de maladie aux chemins languissoient[5].

— On aimerait pouvoir continuer le parallèle et constater que de Claude Despence et du cardinal de Lorraine Ronsard sut garder aussi le ton modéré et courtois. Pourquoi faut-il dire, au contraire, que certains passages des *Discours* font souvenir du « propos presque injurieux et plein de médisance » — comme dit La Place — que tint, le 26 septembre, en présence de la reine mère, le jésuite espagnol Laynès? Loups, renards, singes, assassins : c'est en ces termes que Laynès, l'ami et l'auxiliaire de Loyola, ne craignit pas de parler des ministres[6]. Sauterelles de

1. Voir Klipffel, *Le Colloque de Poissy*, p. 22-23.
2. La Place, p. 189.
3. Ronsard, *Continuation du Discours des Miseres*, p. 26.
4. La Place, p. 189.
5. Ronsard, *Continuation...*, p. 26.
6. La Place, p. 197. — Cf. Klipffel, *op. cit.*, p. 121.

l'Apocalypse, vipères, chenilles, mâtins, loups garous, lions africains, tigres d'Hyrcanie, renards, assassins, imposteurs, apostats, bélîtres, cafards, paillards : c'est ainsi qu'à son tour Ronsard se plaira à les qualifier, et cela parfois, avant même d'avoir l'excuse de « répondre » à leurs « injures et calomnies[1] ».

De l'ensemble des rapprochements qui précédent je crois pouvoir conclure ceci :

1° Les sources des *Discours* de Ronsard sont nombreuses et très diverses : aux idées et aux images que lui ont fournies la littérature et la mythologie païennes, les allégories du *Roland Furieux*[2], les prophéties de Nostradamus, etc., il faut joindre ce que lui ont prêté les poésies de L'Hôpital, ses harangues, les harangues prononcées aux États généraux d'Orléans et de Pontoise par les orateurs des trois ordres, la controverse des théologiens protestants et catholiques pendant le Colloque de Poissy...

2° La science politique et théologique de Ronsard est une science d'emprunt : il n'est pas plus théologien que ne l'était ce Quintin, l'orateur du clergé aux États d'Orléans, qui « lisait sa leçon » sur les « mémoires qu'on lui avait bâillés[3] ». Et si rien ne nous autorise à affirmer que les *Discours* sont une œuvre de commande, du moins est-il très vraisemblable que ses protecteurs catholiques — notamment le cardinal de Lorraine — en favorisèrent le dessein.

Il est superflu d'ajouter que ces emprunts ne diminuent que dans une assez faible mesure l'originalité des *Discours*. Les arguments qu'il a utilisés, Ronsard les a faits siens par la sincère aversion que lui inspiraient les huguenots (son tempérament et son esprit étant foncièrement hostiles à leur rationalisme et à leur rigidité morale) — et, surtout, par son génie. Aussi bien, ne dirait-on pas que, par l'abondance, la richesse, la fantaisie, la verve et l'éclat des développements et des digressions, il a voulu se dédommager de ce que les matières qu'il traitait avait eu quelquefois d'aride pour le poète et l'humaniste qu'il était par-dessus tout?

MAURICE LANGE.

1. Klipffel (*op. cit.*, p. 45) rapprochait avec raison le portrait tracé des huguenots par Ronsard de celui qu'a fait d'eux, vers la même date, le curé Haton. Mais cette ressemblance même me fait croire que le curé Haton s'est souvenu de Ronsard, dont, par ailleurs, il a résumé fidèlement le *Discours des Misères* et la *Continuation* (voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 145 et suiv.). Il reste que la mentalité — et le vocabulaire — de Ronsard sont, dans l'espèce, les mêmes que ceux du bas clergé.

2. Voir Vianey, *L'Arioste et les Discours de Ronsard*, *Revue universitaire*, 1903.

3. Voir *suprà*, p. 811, note 6.

ALFRED DE VIGNY ET BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

L'ORIGINE D'UN SYMBOLE, A PROPOS DE « LA BOUTEILLE A LA MER ».

Il y a dans *Les Destinées* d'Alfred de Vigny trois symboles, qui n'expriment pas à eux seuls toute sa philosophie, mais qui figurent d'une manière si simple, ou si frappante, ou si heureuse les grands aspects de sa pensée, qu'ils sont gravés dans toutes les mémoires : c'est *La Mort du Loup*, *La Maison du Berger*, et *La Bouteille à la mer*. Des deux premiers, on connaît l'origine. On sait que l'un vient en ligne droite du livre X des *Martyrs*, et que l'autre, par une filiation non moins évidente, se rattache à la XXI[e] strophe du IV[e] chant de *Childe Harold*. On n'a jusqu'ici revendiqué pour personne l'honneur d'avoir suggéré le troisième. Faut-il en conclure qu'il aurait été tiré immédiatement de la réalité? Bien que la chose ne soit nullement impossible, elle ne semble pas s'accorder avec les habitudes intellectuelles d'Alfred de Vigny. Il n'est point de ces esprits qui se jouent naturellement dans les formes, les sons, les parfums et les couleurs, et qui ne pensent que par métaphores. Plus réfléchi qu'intuitif, artiste, à proprement parler, plus que poète, il goûte pleinement le charme des images, mais il en invente peu. Il glane, au cours de ses lectures, celles qu'il rencontre; avec un tact exquis, il choisit les plus belles et qui s'apparient le mieux à ses rêveries favorites; il les porte longtemps en lui, il les enveloppe et les baigne et les pénètre de sa pensée, il « cristallise » autour d'elles, puis il les remet au jour, comme des pétrifications merveilleuses, chargées et un peu alourdies de longues années de méditation et de silence, mais d'une pure et inaltérable beauté. *La Bouteille à la mer* ne fait pas exception à cette loi. Cette fois encore, — on s'efforcera de le démontrer, — Vigny doit à un écrivain antérieur le symbole dont il a revêtu l'une de ses plus nobles et de ses plus chères idées, et non seulement le point de départ de son poème, mais les données essentielles de l'affabulation et l'amorce des principaux développements.

*
* *

Il nous faut, pour cela, remonter plus haut que Byron et que Chateaubriand. On y avait déjà pensé. M. P.-M. Masson, dans la

très complète et minutieuse étude qu'il a faite ici même de l'influence exercée par André Chénier sur Alfred de Vigny[1], a signalé le parallèle qu'on peut établir, au double point de vue de l'idée et de l'expression, entre un passage de l'*Hermès* que le poète pouvait avoir lu dès 1819 dans l'édition de Latouche, et tels ou tels vers ou strophes de *La Bouteille à la mer*[2]. Chénier met les sages au-dessus des conquérants, comme Vigny les héros du savoir au-dessus de ceux des batailles. Tous les deux consolent le grand homme de l'ingratitude de ses contemporains, en ouvrant à ses yeux les glorieuses perspectives de l'avenir. Mais ce sont là des lieux communs popularisés depuis longtemps, l'un par Voltaire, l'autre par Horace. Il est difficile, sur de si légers indices, d'établir une parenté entre les deux morceaux, d'autant plus que les ressemblances de forme sont assez vagues, et que le parallélisme signalé par M. Masson dans la conduite du développement est tout factice, puisqu'il a recomposé, comme il en avertit le lecteur, le passage de Vigny qu'il allègue sur le plan du passage de Chénier. Quelques lignes du canevas de l'*Hermès* offriraient, selon M. Masson, une similitude bien plus remarquable avec une strophe de *La Bouteille à la mer*. « Les écrits des sages, des législateurs, dit Chénier, guident leurs descendants dans l'étude du cœur humain, comme un jour les pilotes auront la carte marine de leurs prédécesseurs qui leur indiquera la route : là est un courant dangereux, là un banc de sable et là un écueil. C'est cette forme qu'il faut suivre[3]. » On croit voir le capitaine mis en scène par Vigny pointant sur sa carte, au milieu de la tourmente, « l'écueil qui va briser sa tête », et rédigeant pour les « voyageurs futurs » son sublime testament :

> Le courant porte à l'est. Notre mort est certaine :
> Il faut cingler au nord pour bien passer ce lieu.
> Ci-joint est mon journal, portant quelques études
> Des constellations des hautes latitudes[4]...

Mais, comme l'observe M. Masson tout le premier, cette note d'André Chénier n'a été publiée et connue que dix ans après la mort d'Alfred de Vigny. La rencontre est surprenante, mais ce n'est qu'une rencontre.

Il faut faire un pas de plus, et arriver à un écrivain célèbre du XVIII[e] siècle qui peut revendiquer, ne fût-ce que par l'intermédiaire

1. *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1909.
2. Éd. Dimoff, t. II, p. 60, v. 1-46 :

> Chassez de vos autels, juges vains et frivoles, etc.

3. Éd. Dimoff, t. II, p. 60.
4. *La Bouteille à la mer*, str. VI.

de Chateaubriand, quelque part dans le talent de tous les romantiques, — c'est Bernardin de Saint-Pierre que je veux dire, — mais qu'il ne me paraît pas qu'on ait jamais songé à compter parmi les maîtres d'Alfred de Vigny. Quand on s'est avisé de les comparer[1], ç'a été pour les opposer, comme à l'optimisme on oppose le pessimisme, et pour montrer point par point dans le « système » de l'auteur des *Destinées* une « réfutation » du « système » de l'auteur des *Études*. Si on a conclu à quelque influence de l'un sur l'autre, ç'a été à une influence par réaction. « Alfred de Vigny est le disciple le plus égaré des doctrines de Bernardin de Saint-Pierre. Il s'en souvient sans cesse, afin d'en prendre la contre-partie. Il fouille ce problème du mal que le théoricien des *Études* avait volontairement négligé; au lieu de la Providence, il installe une nécessité implacable au-dessus du monde; il décerne la précellence à quiconque possède la science; il place l'ère de Saturne dans l'avenir, éclairé par les lueurs du foyer de Paris; il n'est vraiment d'accord avec son modèle que pour la peinture de chastes femmes inconnues à la conception du XVIII[e] siècle. Peut-on trouver, sous l'opposition de deux esprits, une plus exacte correspondance de contrastes[2]? » Que Vigny ait lu de très bonne heure l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, tout entière achevée et publiée dès 1814, je ne crois pas qu'il soit besoin de le démontrer. Qu'il n'en ait pas embrassé la philosophie, cela est encore plus évident. M. Fernand Maury veut qu'il ait eu Virginie en tête quand il a tracé le portrait de la vierge chantée par Bathylle, qui passe, au milieu des fêtes, pieuse et grave, « toute aux dieux et toute à la pudeur[3] ». J'admettrais assez volontiers qu'il pensât aussi à la naufragée du *Saint-Géran*, martyre de cette pudeur féminine qui est comme la fleur de la chasteté, quand il notait, en achevant l'histoire de Laurette, la réserve farouche de la pauvre fille à l'égard des hommes, et son obstination à « se cacher comme une religieuse[4] ». Il me semble toutefois que l'on peut trouver dans l'œuvre d'Alfred de Vigny deux traces, je ne dirai pas plus profondes, mais encore moins contestables, de sa familiarité avec celle de Bernardin[5].

1. Fernand Maury, *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1892, p. 651 et suiv.
2. Maury, *ouvr. cité*, p. 653.
3. *La Dryade*, v. 112. Voir Maury, p. 653, n. 3.
4. *Servitude et grandeur militaires*, éd. Calmann-Lévy, in-18, 1891, p. 90.
5. M. Jean Giraud, dans un article de la *Revue Universitaire* du 15 juin 1910 : *Notes sur* la « *Maison du Berger* », signale un rapport entre l'invitation au départ qui forme la première partie du poème :

Pars courageusement, laisse toutes les villes, etc.

et la peinture que Bernardin, dans la *XIII[e] Étude*, fait de deux jeunes amants :

La première se rencontre dans le poème du *Déluge*. On sait que, pour dépeindre le cataclysme, Vigny s'est inspiré des trois ou quatre descriptions qu'il en avait dans la mémoire : le « panorama » du déluge que déroule le mystère byronien d'*Heaven and Earth*; le *Tableau du Déluge* de Gessner; le chapitre du *Déluge* dans le *Génie du Christianisme*[1]. A ces sources il faut ajouter le brillant morceau que Bernardin de Saint-Pierre a inséré dans la IV[e] des *Études de la nature*[2]. Après avoir exposé à sa façon les causes naturelles et immédiates, et, si l'on peut ainsi parler, le mécanisme du fléau, il montre les eaux envahissant la surface entière du globe, et le bouleversement universel qui s'ensuit. Pour cela il a recours au procédé, classique depuis Ovide, qui consiste à situer quelques animaux caractéristiques dans un élément ou sous un climat contraire à celui où ils ont accoutumé de vivre :

Et, modo qua graciles gramen carpsere capellæ,
Nunc ibi deformes ponunt sua corpora phocæ[3].

« Ce fut alors que tous les plans de la nature furent renversés. Des îles entières de glaces flottantes, chargées d'ours blancs, vinrent s'échouer parmi les palmiers de la zone torride, et les éléphants de l'Afrique furent roulés jusque dans les sapins de la Sibérie, où l'on trouve encore leurs grands ossements[4]. » Combiné avec une réminescence qui, par Byron ou Chateaubriand, paraît venir encore des *Métamorphoses*[5] :

Nat lupus inter oves; fulvos vehit unda leones,
Unda vehit tigres[5]...

« Ils fuient les assemblées tumultueuses des villes, les routes corrompues de l'ambition, et cherchent dans les lieux les plus reculés quelque autel champêtre où ils puissent jurer de s'aimer éternellement... L'herbe qu'ils foulent aux pieds, l'air qu'ils respirent, les ombrages où ils se reposent leur paraissent consacrés par leur atmosphère... » Le rapprochement est ingénieux, mais il me paraît trop peu certain pour qu'on puisse en faire état.

1. Voir l'article de M. Maurice Lange, dans la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1912 : *Encore les sources d'Alfred de Vigny*. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter en passant que Chateaubriand s'inspire visiblement, dans sa description du déluge, de celle de Bernardin de Saint-Pierre, Il lui doit en particulier la supposition que Dieu, « détournant le soleil de sa route, lui a commandé de se lever sur le pôle avec des signes funestes », supposition dont on ne comprend toute la portée que si on se réfère à la théorie de l'effusion des glaces polaires (voir plus loin, p. 822); — et çà et là quelques détails pittoresques : « Les dépouilles des éléphants des Indes s'entassèrent dans les régions de la Sibérie; les coquillages magellaniques vinrent s'enfouir dans les carrières de la France. » Mais il a négligé certains traits que Vigny a relevés, et qui attestent, de la part du poète, un souvenir direct de la *IV[e] Étude*.

2. *Œuvres complètes*, éd. Aimé-Martin, Paris, 1830-1831, t. III, p. 175-185.

3. *Métamorphoses*, l. I, v. 299-300.

4. *Éd. citée*, t. III, p. 178.

5. L. I, v. 304-305. — Chateaubriand, *Génie*, première partie, l. IV, ch. IV. *Ils-*

il semble bien que ce passage ait fourni le thème sur lequel, en l'amplifiant de quelques traits de pittoresque exotique, l'imagination de Vigny a brodé les quatorze vers suivants :

Ce fut alors qu'on vit des hôtes inconnus
Sur des bords étrangers tout à coup survenus;
Le cèdre jusqu'au nord vint écraser le saule;
Les ours noyés, flottants sur les glaçons du pôle,
Heurtèrent l'éléphant près du Nil endormi,
Et le monstre que l'eau soulevait à demi,
S'étonna d'écraser, dans sa lutte contre elle,
Une vague où nageaient le tigre et la gazelle.
En vain des larges flots repoussant les premiers,
Sa trompe tournoyante arracha les palmiers;
Il fut roulé comme eux dans les plaines torrides,
Regrettant ses roseaux et ses sables arides,
Et de ses hauts bambous le lit flexible et vert,
Et jusqu'au vent de flamme exilé du désert [1].

Quand, après avoir peint le désordre de la nature, Vigny veut peindre le désordre moral de l'humanité, luttes fratricides, tortures de la famine, « agonie des derniers réprouvés », il s'écarte de l'auteur des *Etudes* pour se rapprocher de celui de *Darkness*. Tout au plus pourrait-on relever, — comme une contre-partie à l'affirmation de Bernardin, que « dans ce siècle criminel, tous les sentiments naturels étaient éteints », y compris « l'amour et l'amitié [2] ». — l'affirmation de Vigny, que

L'amour survivait seul à la bonté bannie [3].

Mais il y a encore de singulières coïncidences entre les deux descriptions, quand il s'agit de représenter l'envahissement par les flots des derniers asiles de l'homme. « Tout fut englouti sous les eaux; cités, palais, majestueuses pyramides, arcs de triomphe chargés des trophées des rois... Il ne resta sur la terre aucune trace de la gloire ou du bonheur des mortels [4]... » Sans doute, de cette énumération, Vigny a largement développé et, pour ainsi

toire naturelle : du Déluge : « Le tigre et l'agneau, l'aigle et la colombe, le reptile et l'insecte, l'homme et la femme gagnèrent tous ensemble la roche la plus escarpée du globe »; et Byron, *Heaven and Earth*, sc. 3 : « Même les brutes, dans leur désespoir, cesseront de faire leur proie de l'homme et de leurs semblables, et le tigre hébété se couchera pour mourir à côté de l'agneau, comme s'il était son frère. »

1. *Le Déluge*, v. 179-192.
2. *Éd. citée*, t. III, p. 179.
3. *Le Déluge*, v. 218.
4. *Éd. citée*, t, III. p. 179.

dire, fécondé les termes; des sèches indications de Bernardin de Saint-Pierre il a tiré un admirable tableau; mais on retrouve les uns et les autres sous la brillante tirade dont je me bornerai ici à rappeler le dessin :

Cependant sous les flots montés également
Tout avait par degrés disparu lentement,
Les cités n'étaient plus, rien ne vivait, et l'onde
Ne donnait qu'un aspect à la face du monde [1].
Seulement quelquefois sur l'élément profond
Un palais englouti montrait l'or de son front...

. . . . . .

Plus loin, et contemplant la solitude humide,
Mourait un autre roi, seul sur sa pyramide...

. . . . . .

Il eut le temps encor de penser une fois
Que nul ne saurait plus le nom de tant de rois,
Qu'un seul jour désormais comprendrait leur histoire,
Car la postérité mourait avec leur gloire [2].

Il me paraît inutile d'ajouter aucun commentaire; le simple rapprochement des deux textes est assez significatif.

*
* *

L'explication naturelle que Bernardin de Saint-Pierre donne du déluge est un corollaire de sa fameuse théorie des courants alternatifs des mers, exposée dans la même *Etude IV*e. Il rend, ou prétend rendre raison de tous les mouvements de l'Océan, spécialement des marées, par la fusion alternative des énormes calottes de glace qui recouvrent les deux pôles. Pendant l'été de notre hémisphère, c'est le pôle boréal qui envoie ainsi ses eaux vers l'équateur ; pendant l'hiver, c'est le pôle austral. Ces deux courants, qui se succèdent avec une régularité parfaite, produisent, par le moyen de leurs contre-courants et de leurs remous, tous les phénomènes dont on attribue la cause à l'attraction lunaire[3]. A l'appui de ses dires, Bernardin de Saint-Pierre a inséré dans la première édition des *Etudes*, — et on retrouve dans toutes les éditions suivantes, — une planche hors texte représentant « l'hémisphère atlantique avec son canal, ses glaces, ses courants,

1. *Le Déluge*, v. 227-232, 241-242, 255-258.
2. Ici la réminiscence de Bernardin se croise d'une réminescence d'Ovide (*Métamorphoses*, l. I, v. 6) :

Unus erat toto naturae vultus in orbe.

3. *Ed. citée*, t. III, p. 150 et suiv.

et ses marées dans les mois de janvier et février[1] ». Une multitude de minuscules flèches, jaillissant du pôle sud comme un bouquet de feu d'artifice, filant les unes à la suite des autres le long des côtes de l'Amérique, ou de l'Afrique et de l'Europe, rebroussant parfois vers leur point de départ, mettent sous les yeux du lecteur le régime de l'océan Atlantique et des mers qui communiquent avec lui. Craignant sans doute que cette figure ne fût pas assez démonstrative par elle-même, l'auteur l'a amplement commentée dans une longue note ou, pour mieux dire, un véritable *excursus* placé à la fin de l'ouvrage[2]. Il revient sur sa théorie pour la compléter et la confirmer par les observations « des marins les plus accrédités ». Il expose quelles conséquences pratiques on en peut tirer pour le bien de l'humanité. On pourrait, par le moyen des courants alternatifs, entretenir une correspondance régulière et sans frais dans toutes les parties maritimes du globe ; on pourrait exploiter avantageusement les vastes forêts du Nord ; on pourrait enfin, à l'occasion, servir la science géographique. Le fait s'est déjà produit. « Christophe Colomb doit aux effets de ces courants la découverte de l'Amérique. Un simple roseau d'une espèce étrangère, jeté sur les côtes occidentales des Açores, fit conclure à ce grand homme qu'il existait d'autres terres à l'occident[3]. » Mais voici, du même Colomb, une aventure bien plus émouvante. « Il pensa encore à tirer parti des courants de la mer au retour de son premier voyage ; car, *étant sur le point de périr dans une tempête, au milieu de l'océan Atlantique, sans pouvoir apprendre à l'Europe qui avait méprisé si longtemps ses services et ses lumières, qu'il avait enfin trouvé un nouveau monde, il renferma l'histoire de sa découverte dans un tonneau qu'il abandonna aux flots, espérant qu'elle arriverait tôt ou tard sur quelque rivage. Une simple bouteille de verre pouvait la conserver des siècles à la surface des mers, et la porter plus d'une fois d'un pôle à l'autre.* Ce n'est point pour nos superbes et injustes savants, qui refusent de voir dans la nature ce qu'ils n'ont pas imaginé dans leur cabinet, que j'étends si loin l'application de ces harmonies pélagiennes ; c'est pour vous, infortunés matelots. C'est de l'adoucissement de vos maux que j'attends un jour ma plus durable et plus noble récompense. Peut-être un jour quelqu'un de vous, naufragé dans une île déserte, chargera les courants de la mer d'annoncer la nouvelle de son désastre à quelque terre habitée, et d'en implorer du secours. *Peut-être quelque*

1. *Ed. citée, Explication des figures*, t. V, p. 349.
2. T. V, p. 349-384.
3. T. V, p. 374.

Céix, périssant dans les tempêtes du cap Horn, leur confiera ses derniers adieux; et les flots de l'hémisphère austral les apporteront jusque sur les rivages de l'Europe, pour consoler quelque nouvelle Alcyone[1]. »

L'anecdote du tonneau est tout ce qu'il y a de plus authentique. Elle fut consignée par Christophe Colomb lui-même sur son Journal de bord. Par l'intermédiaire des *Historie*, biographie du grand homme attribuée à son fils Fernand, et de l'*Historia de las Indias* de Bartolomé de Las Casas, elle parvint à Antonio de Herrera, qui la recueillit dans son *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano desde el año de 1492 hasta el de 1554*, publiée à Madrid en 1601, et traduite en partie par Nicolas de la Coste, en 1659, sous le titre d'*Histoire générale des voyages des Castillans*[2]. Elle passa, sous la double garantie de Fernand Colomb et de Herrera, dans l'*Histoire générale des Voyages* de l'abbé Prévost, et dans l'*Abrégé* de La Harpe[3]. C'est vraisemblablement dans ce dernier ouvrage, si répandu au XVIII[e] siècle, que Bernardin la trouva. Il en retint l'essentiel, à savoir l'intention de Colomb, et le moyen dont il se servit pour la réaliser. Il en imagina un plus ingénieux encore, qui était de remplacer le tonneau par « une simple bouteille de verre », et, dans une effusion de cette débordante « sensibilité » qui caractérise son siècle et son génie, il vit déjà, « au milieu des tempêtes du cap Horn », un naufragé, sur le point de périr, transmettant, par les courants de l'Atlantique, la nouvelle de son trépas et ses tendres adieux à l'objet aimé.

Assurément, ce n'est pas à Bernardin de Saint-Pierre que Vigny doit le principe de cette religion de l'esprit en qui son poème est

1. T. V, même page.

2. Voir Henry Harrisse, *Christophe Colomb*, Paris, 1884, t. I, p. 416, 135, 117, et le *Manuel du Libraire* de Brunet.

3. Voici le texte de l'*Histoire générale des Voyages* : « Cependant l'ennui d'une si longue navigation, autant que le mauvais état des caravelles, qui faisaient beaucoup d'eau, déterminèrent l'Amiral à prendre directement la route de l'Europe. Les voiles furent tournées au Nord, le 16 de janvier; et l'on découvrit plusieurs petites îles, que personne ne fut tenté de reconnaître. La navigation fut assez heureuse jusqu'au mardi, 12 de février, quoiqu'assez incertaine, par la variété des observations et du jugement des pilotes. Mais, après avoir fait environ cinq cents lieues, les deux caravelles essuyèrent une si furieuse tempête, que le naufrage parut inévitable. On fit diverses sortes de vœux pour obtenir la protection du ciel. Enfin l'Amiral, croyant toucher au dernier moment de sa vie, et s'affligeant moins d'un malheur dont il ne pouvait se garantir que de la perte de ses Mémoires, qui allait rendre son voyage inutile à l'Espagne, prit le parti de les réduire en peu de lignes sur un parchemin qu'il enferma soigneusement dans un baril; et, sans communiquer son secret à ses gens, il jeta le baril dans les flots. Ils s'imaginèrent que c'était quelque nouvelle ressource de religion, et le vent s'étant apaisé tout d'un coup, Herrera fait entendre qu'ils attribuèrent cet heureux changement à la piété de l'Amiral... » (Paris, 1754, t. XII, p. 27.) Ce récit est reproduit littéralement au début du tome X de l'*Abrégé de l'Histoire des Voyages*, Paris, 1780.

un long acte de foi. S'il faut, sur ce point, rattacher sa philosophie à une philosophie antérieure, son maître, c'est le grand spiritualiste qui a proclamé que « toute la dignité de l'homme est en la pensée », et qui a exprimé, dans une ligne que transcrit à peu près textuellement un vers de *La Bouteille à la mer*, le dédain de l'être intelligent pour la matière qui l'opprime : « Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt[1]. » Le « grave marin » que Vigny met en scène a l'âme de Pascal. Mais les données essentielles de l'aventure où il est engagé et le canevas du poème ont été fournis par le passage des *Études de la Nature* que l'on a lu plus haut. Ce n'est pas sans doute par une pure coïncidence que le lieu du naufrage est situé vers la Terre de Feu, dans les parages de ce cap Horn où l'on peu reconnaître « le cap des brumes » dont le poète fait « la sentinelle du détroit Magellan[2] ». Une demi-phrase de Bernardin : « Une simple bouteille de verre pouvait la conserver des siècles à la surface des mers... », contient en germe les contrastes que Vigny s'est plu à faire éclater entre « ce fragile verre », porteur d'une précieuse découverte, et la force invincible de la Nature, entre ce minuscule « flacon » et la grande œuvre qu'il accomplit, entre ce « point invisible » et l'immensité de l'océan où il est perdu[3]. Et de l'autre moitié « ... et la porter plus d'une fois d'un pôle à l'autre », naît le mouvement des strophes XVI-XX, cette odyssée de la bouteille que les courants emportent, que les glaçons retiennent, puis qui, avec l'été austral et la fonte de la banquise, — ceci est encore un souvenir de la théorie des marées, — « monte en roulant » vers l'Équateur[4]. Sa marche lui a été tracée d'avance par le hardi océanographe : elle aussi, « les flots de l'hémisphère austral *l'* apporteront jusque sur les rivages de l'Europe », ou, avec une légère variante, « les vents qui soufflent des Florides » l'entraîneront « vers la France et ses bords pluvieux[5] ».

Là un pêcheur la recueillera, comme d'autres pêcheurs, en 1788, avaient recueilli, au large d'Arromanches, « une petite bouteille bien cachetée » dont Bernardin de Saint-Pierre, d'après le *Mercure de France*, raconte la découverte dans le *Mémoire sur les*

1. Pascal, *Pensées*, éd. Brunschvigg, § 347 et 365. — *La Bouteille à la mer*, st. III :

Il voit les masses d'eau, les toise et les mesure,
Les méprise en sachant qu'il en est écrasé...

2. *La Bouteille à la mer*, st. VII. — Ceci sans préjudice des notes que Vigny a pu prendre, de l'avis de M. Baldensperger et de M. J. Giraud, dans le *Voyage autour du monde* de Bougainville (1771) ou le *Journal* du capitaine de vaisseau baron de Bougainville (1837).

3. St. XV et XX.

4. St. XVII.

5. St. XXI.

Marées où il a repris encore une fois son éternelle théorie. « Impatients de savoir ce qu'elle contenait, ils la cassèrent; c'était une lettre dont ils ne purent lire l'adresse, conçue en langue anglaise. Ils la portèrent au juge de l'amirauté, qui la fit déposer à son greffe[1]. » Le brave homme entre les mains de qui tombe le testament du capitaine est plus réservé, mais non moins curieux :

> Il court, cherche un savant et lui montre sa prise,
> Et, sans oser l'ouvrir, demande qu'on lui dise
> Quel est cet élixir noir et mystérieux[2].

Les beaux vers qui suivent ne doivent plus rien à Bernardin, mais je serais tenté de voir dans une note au passage ci-dessus du *Mémoire* l'amorce d'un épisode encore de *La Bouteille à la mer*. « J'invite, dit l'auteur, les marins qui s'intéressent aux progrès des connaissances naturelles de réitérer cette expérience. Il n'y a point de lieu où les bouteilles vides soient plus communes et plus inutiles que sur un vaisseau. Lorsqu'il sort du port, il y a beaucoup de bouteilles pleines de vin, de bière, de cidre et d'eau-de-vie dont la plupart sont vidées au bout de quelques semaines[3]... » Qui sait, — sans vouloir insister plus que de raison, — si ces quelques lignes, indifférentes en elles-mêmes, n'ont pas conduit le poète à imaginer la belle scène où le capitaine assemble son équipage autour de la bouteille encore pleine,

> Pour porter un grand toste au pavillon béni[4].

*
* *

On peut se demander, en terminant, à quelle époque se place la lecture de Bernardin de Saint-Pierre dont Alfred de Vigny paraît avoir tiré un si heureux parti. Le symbole qu'elle lui a suggéré s'est-il gravé de bonne heure dans son esprit, comme cette « hutte roulante » où Velléda aurait voulu « promener » son amour « de solitude en solitude[5] », et à laquelle font allusion dès 1821 ces trois vers de *La Prison* :

> Que je serai content, si, près de ma compagne,
> Je puis *mener nos jours* de montagne en montagne,
> Sans jamais arrêter nos loisirs voyageurs[6] !

1. *Œuvres complètes*, éd. citée, t. II, p. 379.
2. St. XXI.
3. *Œuvres complètes*, éd. citée, t. II, p. 378, note.
4. St. VIII.
5. Chateaubriand, *Martyrs*, l. X. (*Œuvres complètes*, éd. Garnier, 1859, t. IV, p. 146.)
6. V. 237-239. Je cite à dessein le texte des *Poèmes* de 1822, plus proche du texte de Chateaubriand que n'est la leçon actuelle :

> Je puis errer longtemps de montagne en montagne.

Il semble que l'idée n'ait pas été du premier coup associée à l'image dans la pensée du poète. On la trouve notée dans son *Journal*, sous une forme différente, à la date de 1841 : « Un poème a faire. — Vous, mère jeune et belle, qui me disiez en me serrant la main : « Celui-là, je ne le nourrirai pas », vous pensiez à ce que seraient pour lui les hommes qui vous survivraient et devaient vivre autour de lui et le juger. L'âme d'un poète est une mère aussi, et doit aimer son œuvre pour sa beauté, pour la volupté de la conception et le souvenir de cette volupté, et, pensant à son avenir, s'écrier : « Je l'ai fait pour toi, Postérité[1] ! » Ces derniers mots, c'est tout le « Conseil » que Vigny donnera au « jeune homme inconnu » de 1853. Mais l'expression concrète ne s'en est pas encore présentée à lui ; au contraire, en 1842, elle lui est venue, comme le prouve cet autre passage du *Journal d'un poète* : « Un livre est une bouteille jetée en pleine mer, sur laquelle il faut coller cette étiquette : *Attrape qui peut*[2]. » Il n'est pas impossible que, dans l'intervalle, reclus dans la solitude du Maine-Giraud, pendant les heures nocturnes où il pouvait enfin s'appartenir à lui-même, il ait repris quelques-unes des lectures de sa jeunesse, rouvert les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, et rêvé sur les passages cités plus haut. L'œuvre serait ainsi, par sa plus lointaine origine, contemporaine des « poèmes philosophiques » insérés de 1843 à 1844 dans la *Revue des Deux Mondes*, bien qu'elle soit datée d'une dizaine d'années plus tard. Elle sommeillait sans doute dans les cartons du poète, quand la sollicitation de quelque débutant le décida à la tirer au jour. Quel était cet obscur correspondant? L'étudiant en médecine de Tours dont il est question dans une lettre à la vicomtesse du Plessis, du 16 novembre 1849, « qui vient de lire *Stello* et qui se jette en pleurant » dans les bras du maître[3]? ou ce Charles Farcinet qui semble, en 1851, lui envoyer ses premiers essais[4]? Sans doute, nous ne le saurons jamais ; et c'est dommage. A défaut d'autres titres, celui-là aurait mérité de nous léguer son nom, qui, sans le savoir, a si bien servi la poésie française.

Edmond Estève.

1. P. 159.
2. P. 165.
3. *Correspondance*, éd. Sakellaridès, p. 175.
4. *Même ouvrage*, p. 210.

LES COMÉDIES DE MŒURS DU THÉÂTRE DE LA FOIRE

Les successeurs immédiats de Molière glanaient péniblement dans le vaste champ où il avait amplement moissonné. Les uns rimaient des farces; Hauteroche, comédien de province, un peu canaille, trouvait dans un genre encore inexploité, le genre mystérieux, d'amusants effets de peur qui lui valurent d'être considéré par La Harpe comme le dernier des farceurs. Les autres se tuaient à écrire des comédies de caractères : des *Homme à bonnes fortunes*, des *Coquette*, des *Grondeur*, des *Important*. Régnard, en chaussant le brodequin, l'accommoda à sa mesure; Régnard avait de l'esprit comme un bon diable et ne s'inquiétait mie de morigéner autrui; il prouvait, en narrant ses voyages, qu'il venait de loin; son théâtre est l'ouvrage d'un gastronome hilare, qui prépare parfaitement la sauce du gibier manqué dans la journée, et qui, le soir venu, porte la santé de ses hôtes de passage.

Dancourt est franchement réaliste et toujours à l'affût de l'actualité, mais, peu considéré, il ne fait pas école. Dufresny n'a que de l'esprit; du plus fin à la vérité, du plus facile et du plus aimable; mais ses contemporains, moins doués, les Lafont, Poisson, Fagan, étouffent leur verve naturelle en voulant imiter sa virtuosité. « La joie naïve de la nature fut remplacée par je ne sais quel sourire de l'esprit nécessairement froid et sérieux, parce qu'il est forcé, et que tout ce qui n'est que fin touche de près à l'affectation[1]. » La comédie s'alourdit, s'empâte. Destouches est onctueux, prêcheur et raisonneur; point ennuyeux, certes; il exprime agréablement ses idées toujours claires, mais reste, en tout, et pour tout, un charmant causeur, un homme du monde, d'un optimisme plein de tact, qui se permet à l'occasion de fines allusions à mots couverts.

Avec Destouches la comédie devient définitivement mondaine, vernissée, polie, uniforme; elle s'adresse à un public léger, dilettante, superficiel et blasé, elle ne s'alimente plus à la source vive de la farce populaire; chez elle, le mot est souverain, et la pensée humble sujette; elle veut plaire; elle s'attife, se poudre, efface ses

1. Palissot, *Les Tuteurs*, Discours préliminaire.

rides et sourit. Plus que tout autre, le genre comique dépend du goût des contemporains, car il puise chez eux sa matière première. Du temps des précieux, le comique était extravagant, boursouflé, recherché; lorsque Molière eût paru, les précieux, plus conscients de leurs ridicules, plus sociables, se mêlèrent davantage aux autres hommes; le comique alors se rapproche de la nature et exprime simplement le bon sens populaire. Puis les bourgeois s'éduquent, se joignent peu à peu aux intellectuels moins dédaigneux; le comique populaire tend à s'élever vers la haute littérature, et de leur alliance naît la comédie noble, qui sera la forme supérieure de la comédie jusqu'au commencement du XIX^e^ siècle.

Les critiques deviennent les porte-parole de l'opinion des salons, et formulent leurs idées littéraires dans les réunions mondaines. Leur jugement s'appuie sur une admiration de bon ton pour les modèles du XVII^e^ siècle, — on prouve par là sa culture, sa bonne éducation, l'excellence de ses études — et sur le respect des bienséances, de la tenue, du bon goût, — car on a progressé depuis le siècle précédent, et l'on veut imposer sa supériorité intellectuelle. La forme, le cadre seront classiques; la pensée et le style obéiront aux exigences de l'esprit mondain. Or l'esprit mondain est factice, il amoindrit, édulcore les sujets; il préconise le mensonge poli; sa règle, c'est le goût du jour, qui semblera ridicule le surlendemain, et qui dépend de l'observation d'une multitude de détails imperceptibles. « Le goût, timide et circonspect, tourne sans cesse les yeux autour de lui; il ne hasarde rien, il veut plaire à tous[1]. »

On admire Molière, mais respectueusement, d'un peu loin; on ne le comprend guère, on l'expurge, on ne garde de sa comédie que la carcasse, on enlève la chair, le sang, les nerfs. Le caractère principal qui soutient la pièce et en fait mouvoir chaque membre, devient une abstraction; on le force pour le faire sortir, on lui subordonne tous les personnages que l'on rapetisse pour l'agrandir. La comédie se sépare de la vie réelle, prosaïque et souvent basse, dont les mondains voudraient cacher les détails mesquins. Des-touches qui n'osait faire représenter ses pièces gaies, la *Fausse Agnès* et le *Tambour Nocturne*, disait dans son *Envieux* : « Le public a perdu le goût de la vraie comédie et ne s'amuse plus que de bagatelles et d'intrigues romanesques[2]. » Les théoriciens demandent des ridicules finement peints, des portraits nuancés, se fondant harmonieusement dans le décor; les spectateurs, trop délicats, apprécient uniquement les nuances; une noblesse élégante

1. Diderot, *Réflexions sur Térence*.
2. Sc. 1.

doit tempérer le plaisant, car le rire vulgaire et franc sonnerait trop bruyamment; une moralité crue et directe serait désobligeante et témoignerait d'un manque de savoir-vivre. Est-ce ainsi que l'on parle à des gens qui ont le tact de cacher leurs vices sous des dehors agréables? La règle exige une morale, mais une morale douce, bienfaisante, préconisant avec bonté le devoir facile, fondement du bonheur, la morale des gens qui pensent n'en pas avoir besoin pour eux, mais qui en veulent une pour autrui; cette morale s'adressera à l'humanité, sans atteindre personne en particulier.

Boileau, qui était un bourgeois riche, froissé par le ton « peuple » de Molière, avait imposé déjà le ton des salons et de l'homme bien élevé :

Étudiez la cour et connaissez la ville.

Fi du sac où Scapin enveloppe Géronte; en vérité cela est malséant et provoque un rire de débardeur du Pont-Neuf.

« J'avoue, écrit Fénelon, que les traits plaisants d'Aristophane me paraissent souvent bas, ils sentent la farce faite exprès pour amuser et mener le peuple... Il faut avouer que Molière est un grand poète comique, mais ne puis-je pas parler en toute liberté de ses défauts?... Il a outré souvent les caractères; il a voulu par cette liberté plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré et par ses traits les plus vifs pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner le vraisemblable[1]... »

« La plus difficile espèce de comique, écrit Fontenelle à Destouches, est celle où votre génie vous a conduit, celle qui n'est comique que pour la Raison, qui ne cherche point à exciter bassement un rire immodéré dans une multitude grossière, mais qui élève cette multitude, presque malgré elle-même, à rire finement et avec esprit[2]. »

C'est donc la bonne société qui fournira des types aux auteurs. Sganarelle a vécu. Quant aux quelques paysans ou valets nécessaires à l'intrigue, leur ton sera uniformément fringant, leurs manières parfaites, leurs répliques heureuses, et leurs élans paralysés par le souci des bienséances. Malgré son baragouin d'apparat, ce paysan de Marivaux n'a-t-il pas une âme de petit maître en villégiature?

1. *Lettre sur les Occupations de l'Académie.*
2. Réponse à Destouches.

« Je ne dis pas que je vous aime, je ne dis pas que je ne vous aime point, ni l'un ni l'autre, vous m'en êtes témoin; j'ons donné ma parole, je marche droit en besogne, voyez-vous il n'y a pas à rire à ça; je ne dis rin, mais je pense, et je vais répétant, que vous êtes agréable!... Et mêmement, à vous parmis de m'aimer, par exemple, j'y consens encore; si le cœur vous y porte, ne vous retenez pas[1]... »

Écoutez, dans *Turcaret* (une comédie qui cependant ne vise point à plaire), Frontin recommander Lisette à la Baronne :

« C'est une personne douce, complaisante, comme il vous la faut. Elle verrait tout aller sens dessus dessous dans votre maison sans dire une syllabe... Elle est logée chez une vieille prude de ma connaissance, qui, par charité, retire des femmes de chambre hors de condition pour savoir ce qui se passe dans les familles[2]. »

Étrange façon de recommander sa protégée! Mais il s'agissait moins de rapporter les paroles en situation que d'esquisser un petit tableau piquant à l'usage des gens du monde. Un auteur n'écoute pas ses personnages, mais leur impose sa façon de penser et de parler. Les héros de Régnard, rieurs et cyniques, ceux de Lesage, amers, ironiques, ceux de Marivaux, délicieusement maniérés, sont les truchemans involontaires de la personnalité de leur auteur.

La noblesse ayant sa puissance et ses privilèges ne s'intéressait nullement aux sentiments, aux plaisirs ou aux souffrances de la canaille. Avec les nobles marchaient, la main dans la main, les parvenus qui cherchaient à *s'enversailler*. Pour ne pas s'aliéner ces nobles et ces riches, les auteurs comiques les ménageaient et les encensaient même, sous couleur de leur dire leurs vérités. Ce public, assez éclairé pour n'être pas averti des ridicules grossiers que la malignité saisit d'elle-même et que l'amour-propre évite, se divertissait de la peinture de travers inoffensifs, agréablement exagérés pour que personne ne s'y reconnût (il s'agit, ne l'oublions point, de caractères de comédie, et la comédie est un lieu de bonne compagnie). Aussi ces personnages s'entendent-ils dire vingt fois dans une pièce : « Vous êtes fou, mon pauvre ami, vous avez le cerveau dérangé; Monsieur parlez tout bas. — Et pour quelles raisons? — C'est qu'on pourrait vous mettre aux Petites Maisons. » — Destouches, à bout de ressources, inventera son *Homme Singulier* dont la singularité consiste à s'habiller autrement

1. *L'Epreuve*, sc.
2. Act. II, sc. 1.

que les autres gens, à manger en dehors des heures des repas, et à appeler son domestique : Monsieur. En vérité, cela est fort comique.

Les détails matériels, bas, seront soigneusement exclus; l'idée générale s'énonce en tirades didactiques élégamment développées et en variations sur quelque thème connu de la sagesse des nations. Le spectateur parisien juge une pièce en homme du monde, qui veut bien accorder au pauvre diable d'auteur quelques moments d'attention. Il est bien bon; on se mettra en quatre pour le satisfaire; on poussera la délicatesse jusqu'à dédaigner tout autre suffrage que le sien. Le peuple et les étrangers n'ont pas le petit mot à dire. Frédéric II, le plus parisien des Allemands, écoutant *Le Méchant*, n'y entendait goutte; il aimait mieux *Tartuffe*, le pauvre homme!

Des audacieux, pourtant, secouèrent cette tyrannie, se moquèrent des sévérités de la critique, de la bienséance, et soulevèrent sans vergogne « ces ris contagieux, ces éclats indécents, enfants de l'ignorance[1] ».

Déjà, au Théâtre-Italien, Régnard, dans ses premières pièces, et surtout Noland de Fatouville, dont le *Banqueroutier* est une belle comédie de mœurs, avaient brossé de hardis tableaux de leur époque; mais les Italiens avaient été chassés en 1697. Au Théâtre Français, le miséreux d'Allainval, dans son *École des Bourgeois*, flagella un insolent petit maître qui cherchait, en épousant une honnête jeune fille, à voler les économies d'une famille de braves drapiers. Mais l'*École des Bourgeois* tomba, et d'Allainval écrivit des opéras pour vivre.

Ce fut l'honneur et le mérite du théâtre de la Foire que de crier sur les tréteaux ce que les honnêtes gens pensaient sans oser le dire, et de faire entendre durant la Régence les éclats de la large, saine et franche gaîté moliéresque.

Le théâtre de la Foire dont les débuts datent de 1697, lors de l'expulsion des Italiens, fut, dès cette époque, en difficulté avec le Théâtre-Français. En 1698, en 1699, les décisions du lieutenant de police d'Argenson défendirent aux forains de jouer des comédies régulières. En 1703 le Parlement confirme les sentences de M. d'Argenson : les forains jouent des scènes détachées. Le dialogue leur est interdit : ils jouent des monologues. On démolit leurs théâtres : ils les reconstruisent, donnent des pièces à la muette, et parodient dans leurs pantomimes les *Romains* (comédiens fran-

1. *La Fausse Antipathie*, comédie de La Chaussée, prologue, sc. 2.

çais). Le roi leur ordonne de cesser leurs jeux : ils imaginent de représenter des pièces en écriteaux. Lesage, exaspéré par l'impertinence des comédiens français vient au secours des forains; peu à peu ils reprennent du terrain, le public les soutient. Mais en 1718 la cour les supprime; en 1719 ils en sont réduits aux Marionnettes. L'entrepreneur Francisque rouvre hardiment son théâtre, malgré l'édit de suppression. On le lui ferme en 1721; à force de démarches il obtient de jouer des pièces en monologues. Piron lui apporte le chef-d'œuvre du théâtre forain : *Arlequin Deucalion*, monologue en trois actes. Le succès est immense; des pièces en dialogues suivent, amenant une nouvelle interdiction et de nouvelles pièces pour marionnettes chez Dolet et La Place. Enfin le roi permit à Francisque de jouer en chair et en os, et dès 1726 l'Opéra-comique franchit l'enceinte du préau et devint un théâtre parisien. De ce jour, il s'affadit, sortit, grâce à Favart, de son ancienne roture, se complut dans des vaudevilles graveleux, et devint bientôt une succursale de l'Opéra.

Le théâtre de la foire ne dispose pas des ressources d'un théâtre ordinaire. Les habits des artistes montrent souvent la corde, les décors brossés à la diable sont lavés par la pluie; le même individu allume les quinquets, reçoit l'argent, joue la pièce et parfois l'écrit. Si Lesage ou Piron s'amusent à composer des pièces à spectacle, c'est pour faire rire le spectateur du contraste entre la magnificence de l'évocation et la misère de l'expression[1]. Les décors forains s'adaptent à toutes les intrigues sans représenter un lieu déterminé. Ils servent aussi bien pour les pantomimes mouvementées, — lorsque la parole est interdite aux acteurs — que pour les pièces à tiroirs, suites de scènes avec une exposition et un dénouement pour instruire le spectateur de l'action.

Les auteurs, talonnés par la nécessité, disposaient de peu de jours et même de peu d'heures. Une pièce tombée ou interdite était remplacée coûte que coûte par une autre, et parfois, avant de la construire il fallait reconstruire le théâtre. Pas de règles, pas d'unités, des comédies de bric et de broc où la situation sert uniquement à mettre en relief un caractère, une condition, ou à provoquer des couplets plaisants. Dans quelque lieu chimérique, des originaux défileront, chacun fournissant une scène, et chaque scène étant comme l'embryon d'une petite comédie. Mais les scènes de liaison? Eh! pourquoi, grand Dieu! du remplissage, du temps perdu! Il faut le faire rire, ce public fatigué par le travail

1. Du moins pour la période qui nous intéresse, car à partir de 1730 et des vaudevilles de Favart, l'Opéra-comique monta ses pièces aussi luxueusement que l'Opéra.

de la journée, qui vient se délasser, se reposer, mais qui s'endormirait vite.

Ainsi l'on choisira au hasard, parmi les sujets mythologiques, réels ou merveilleux, ou dans le domaine traditionnel de la farce — peu importe le sujet pourvu qu'un fond de décor soit à disposition; on prend son bien où on le trouve. On rhabillera les vieux personnages de l'Arioste, de Lorenzino de Médicis, de Grazzini, de Galbiani, ces types soigneusement caractérisés et poussés, tantôt vers l'épais et vulgaire réalisme, tantôt vers la fantaisie bouffonne : marchands, parasites, aigrefins, procureurs, capitans, car tout cela est bon pour faire rire ; on n'oubliera pas Arlequin, Scaramouche, Colombine et le Docteur, ni les personnages allégoriques et fabuleux, mis pêle-mêle avec des bourgeois, des nobles, des petits maîtres et des abbés. On verra dans le *Jugement de Pâris* tous les dieux de l'Olympe dîner chez M. Gargot, cabaretier. Les personnages fantaisistes vivent et parlent comme vous et moi; de sorte que tandis qu'au Théâtre-Français des personnages de notre condition apparaissent comme des personnages de théâtre, à la Foire, des êtres fantaisistes nous ressemblent comme des frères. Le cadre est chimérique, mais le tableau réel.

Le théâtre de la Foire était la consolation, le refuge de tous les méconnus, sans protections, argent ni crédit, les Lesage, d'Orneval, Boissy, Fuzelier, de tous ceux que les Romains dédaignaient et rebutaient, de tous les affamés, les mécontents, les railleurs, méprisés des Mécènes du jour et de leurs laquais, les Mécènes du lendemain, mais qui croyaient encore en leur talent. La Foire, qui a toujours maille à partir avec quelque commissaire, et se trouve sans cesse sous le coup d'une amende, est accueillante aux indisciplinés ; bonne mère, elle leur demande de rester gais malgré leur misère et de se montrer chez elle tels qu'ils sont, en haillons, tant pis, sans plumes de paon. Or on s'accomode des plumes de paon afin d'avoir bonne contenance, quand on possède un trop pauvre plumage, mais on les envoie à tous les diables lorsque elles ne vous servent de rien.

Le Théâtre Français s'adressait à l'élite et à ceux qui cherchaient à en faire partie. Mais la foule existe, grouillante, bien vivante, et à lui plaire on gagne encore quelque chose, d'autant qu'elle n'est ni exigeante ni blasée. Elle aime, le soir venu, à noyer dans un bon rire, ses tracas de la journée, et paiera sans rechigner son modeste écot. Elle n'a cure de peintures savantes et nuancées, de cas psychologiques rares, mais bien d'un comique substantiel,

même lourd, largement assaisonné de bon sens. Les jolis mots adroitement recueillis, parés et servis, cela ne nourrit pas son homme, c'est viande trop creuse ; la foule s'ébaudit aux bonnes et truculentes plaisanteries bien chaudes et grasses, qui confortent le cerveau, celles des *Animaux Raisonnables*[1], par exemple : Ulysse veut rendre leur première forme aux Grecs, ses compagnons, changés en animaux ; un gros cochon, réjoui, arrive à lui.

Ulysse. — Écoute, gros cochon, qui étais-tu avant que d'être métamorphosé en porc?

Le cochon. — J'étais financier.

Ulysse. — O Ciel! quel changement!

Le cochon. — Pas si grand que vous pensez. Quoique changé en cochon, je m'imagine être toujours financier.

Ulysse. — Effectivement, Circé t'a conservé ta jolie panse.

Le cochon. — Mon esprit délicat et mes louables inclinations : je bois, je mange, etc...

Ulysse. — Tout cela est bien, mais il n'est rien tel que d'être homme. Veux-tu retourner dans la Grèce avec moi?

Le cochon. — Je ne suis pas si fou. Je veux rester cochon toute ma vie, c'est ma première vocation[2].

Le public de la Foire est pourtant d'un esprit facile à défricher ; il entend les satires contre les auteurs ou les gazettes à la mode ; grossier à l'origine, il s'est éduqué ; il contient d'ailleurs bon nombre de seigneurs heureux de s'encanailler un soir et de se libérer de la contrainte des salons. Piron plaidera devant ce public, sous une forme allégorique, la cause du naturel et de la vérité dans l'art, et ne le fera point bâiller.

Le comique écrit noblement
Fait bâiller ordinairement.

Au lieu de parer les caractères et les personnages des grâces et de l'*habitus corporis et animi* adopté par la bonne société, au lieu de retenir la déformation passagère d'un caractère sous les traits des contemporains et de plaisanter de quelque impertinence à la mode, l'esprit forain fait jaillir le comique essentiel du fond humain. Plus d'abstraction, de travers personnifié, mis sur deux jambes et complaisamment exhibé et retourné, mais des hommes en proie à leurs défauts ou leurs vices.

A la Foire, on s'attaque bel et bien aux vices, plus malaisés et

1. Par Lesage et d'Orneval, 1718.
2. Sc. 4.

plus utiles à corriger que les ridicules; et, avant Diderot, on verra quel parti l'auteur comique peut tirer de la peinture des *conditions*. La condition se rapporte directement à la vie et à la lutte pour la vie. Le caractère ou le travers, moins net, moins délimité, peut changer selon les circonstances; il n'intéresse que l'homme de salon : être irrésolu, inquiet, capricieux, médisant, influe uniquement sur les rapports mondains des hommes. La condition intéresse le travailleur, l'homme du peuple, « tout ce qui n'a que ses bras pour vivre ». Pour le peuple, un homme est magistrat, financier, cordonnier ou meunier, avant d'être curieux ou complaisant. Mais le théâtre, alors, s'adressait aux gens que seul inquiète le souci de ne se point ennuyer.

Les auteurs forains, forts de leur obscurité, de leur médiocrité sociale, et n'ayant rien à perdre, ne concèdent rien au savoir-vivre; leur verve s'étale en un large domaine que les bienséances n'endiguent pas. La crainte de choquer mettait un frein à l'exubérance des poètes comiques; à faire rire dix personnes ils en blessaient sûrement une, et souvent celle-là même qu'il importait de ne point blesser; un bon mot ne vaut pas de perdre vingt amis qui peuvent être utiles. Les forains, eux, foncent, tête baissée, contre les excès, les abus de leur époque; ils prennent leurs victimes au hasard chez les nobles, le clergé, le peuple, bourgeois prétentieux, financiers, comédiens, commis, poètes faméliques et intrigants, docteurs, doyens de faculté, capucins. Ils ne perdent pas de temps à soulever délicatement un pan de voile, ils déshabillent leurs personnages avec énergie, avec brutalité, ils les écorchent vifs, leur font rendre tous leurs ridicules. Pour amuser en même temps ce bon peuple de Paris et l'aider à bien comprendre tout, ils accumuleront les allusions aux événements récents et aux scandales du jour. Car leurs peintures sont personnelles; c'est Voltaire, c'est Samuel Bernard, c'est Law, c'est la Lecouvreur qu'ils montrent, et des détails précis, rappelant des faits connus, empêchent de s'y méprendre. Le public, heureux de voir représenté ce qu'il a lu dans la gazette, se sent au théâtre comme chez lui, et non point comme dans un lieu de cérémonie qui lui en imposerait.

Les pièces, courtes et rapides, ne permettent pas de longs développements; chaque personnage n'ayant souvent droit qu'à une scène, il faut en quelques traits achever le portrait, frapper l'œil par le contraste des couleurs vives, bien tranchées, choisir les traits les plus saillants de la silhouette à croquer. La vérité qui amuse le peuple, parle à son esprit, lui rappelle un fait vu et connu, doit éclater au premier choc. La caricature des types,

souvent poussée au grotesque, est toujours vraie dans ses proportions. On observe là un retour au *Pédant Joué*, aux *Visionnaires*, au *Campagnard* de Gillet de la Tassonerie.

Le théâtre de la Foire ne s'en tient pas servilement aux types créés par Molière. Molière ne connaissait pas ce monde bariolé de la Régence, traitants, gens de robe, d'épée, abbés, valets, joueurs, agioteurs, Normands, Picards, robins, qui tous se bousculaient et tombaient sur le chemin de la fortune. Les médecins de la Foire ne sont plus des cuistres, mais de jolis visiteurs qui tapotent les mains aux jolies dames :

Qui vous dit qu'il faille étudier pour être médecin? tout le latin d'un médecin doit être seulement dans son nom... Va voir à Paris ce que c'est qu'un médecin : c'est un homme en carrosse, agréable, bien mis, qui monte un degré légèrement, touche le bras d'une dame avec grâce, dit cinq ou six tant mieux, deux ou trois bons mots, descend, remonte en carrosse, et fouette cocher[1].

Les abbés ne sont plus des Tartuffes, mais des coureurs de boudoir qui parlent tout bas de leurs tournées dans les mauvais lieux, et murmurent des douceurs aux oreilles des femmes mûres. Chaque personnage est abordé de front, dans son propre domaine. *Turcaret*, la plus profonde, la plus réaliste comédie de la première moitié du siècle, ne nous montre pas un traitant considéré comme traitant; dans une scène unique, celle de M. Rafle, nous voyons Turcaret à ses affaires, dur, âpre au gain; mais nous ne connaissons pas la façon dont il a établi sa fortune; nous ne le voyons point face à face avec le pauvre diable qu'il gruge et pressure. Il nous apparaît comme un gros parleur, gros mangeur, jouant au gentilhomme, bête et fat, balourd et parvenu, en définitive, comme un *traitant dans le monde*, obligé à un certain décorum, que lui impose l'entourage. Et pourquoi cette retenue? — Non point à cause de ses collègues du parterre; ceux-ci offrirent en vain une grosse somme d'argent à Lesage pour qu'il retirât sa pièce; mais parce que le public mondain qui assistait à *Turcaret*, public instruit et comprenant à demi-mot, savait fort bien ce que c'était qu'un traitant. Turcaret est un *traitant ridicule*; et ses collègues, tout à leur aise, pouvaient rire de l'être vulgaire montré par Lesage, en se disant *in petto* : « Un semblable animal existe-t-il? Pour moi, je rends grâce au ciel de ce que je ne suis pas comme cet homme-là. »

1. *Enrôlement d'Arlequin*, par Piron, sc. 6.

Écoutez au contraire, dans une boutade foraine : *Le Temple de Mémoire*, ce meunier enrichi, racontant comment il a fait fortune :

Le meunier. — Oh! si j'avons été paysan, je ne le sommes pus. Ne le voyez-vous pas bian à mon habit? Je regorge de bian; il ne me faut pus à ct'heure que de l'honneur.

La folie. — Quel commerce as-tu fait pour t'enrichir?

Le meunier. — J'ai été meugnier. L'y a cinq ans que j'avais déjà amassé par mon savoir faire pus de soixante mille francs, quand le signeur de Château-l'Asnier, de qui je tenais le moulin, se defesit de sa tarre; et ce fut un agioteux, nommé monsieu Bariolet, qui l'achetit six cents bonnes mille livres, papier sur table... Un biau matin, je le vis arriver à mon moulin d'un air honnête : Bonjour, maître Pille-grain, me dit-il. Comment va le train? A votre service, monseigneur, ce li fis-je. Pargoi, me dit-il, je sais que t'es un pendard qui a de vieux écus; voudrais-tu bian, ce fit-il, me prêter un millier de pistoles? Oui dà, li dis-je : Et je les li baillis tout comptant.

La folie. — Il revint au moulin, n'est-ce pas?

Le meunier. — Belle demande! et je li prêtis encore quinze mille francs qu'il me demandit... Ça fut itout bientôt fricassé. Enfin finale, il revint tant de fois au moulin, qu'il se trouvit au bout du compte que je li avais baillé quatre-vingt mille francs. Tout pendant ce temps-là je vivions comme deux frères; mais, comme dit l'autre, au prêter cousin germain, et au rendre fi le vilain!

La folie. — Et que fait à présent ce pauvre diable de Bariolet?

Le meunier. — Il a pris ma place, je l'ai fait mon meugnier[1].

Ou ce traitant, dans l'exercice de son métier, agissant dans son bureau même :

Arlequin. — La situation des affaires présentes m'oblige à donner de la casse à tous ces mange-pain. Je n'ai plus besoin d'eux; je vais leur faire une querelle d'Allemand pour les chasser sans les payer : Vous voilà donc, mes petits Messieurs. Quoi, à sept heures du matin, personne dans mon bureau?

Bordereau. — Mais, Monsieur, on n'entre qu'à huit heures dans tous les bureaux.

Arlequin. — Non. Et on s'amuse à jaser, à rire, à raper du tabac tant que la journée est longue. Savez-vous bien que je me lasse de donner cinq cents livres d'appointements à de mauvais écrivains comme vous, pendant que je trouve de jolis garçons qui écrivent comme des Sauvages[2] et qui se jettent à ma tête pour quatre cents francs?

Bordereau. — Je crois que vous en trouverez beaucoup.

1. Sc. 8.
2. Maîtres écrivains célèbres.

ARLEQUIN. — Oui, oui, j'en trouve. Mais vous, qui vous a mis ici, M. Bordereau?

BORDEREAU. — Madame la Vicomtesse de la Tripaudaye.

ARLEQUIN. — Quoi, cette vieille Normande dont la nièce m'a joué un si vilain tour? Révoqué, allons, révoqué!

BORDEREAU. — Mais, Monsieur, si...

ARLEQUIN. — Point de mais, point de si. Et vous, Bonnemain, qui avez-vous pour patron?

BONNEMAIN. — M. Subtil, l'agent de change.

ARLEQUIN. — M. Subtil? Fort bien; il m'a fait éprouver sa subtilité. Révoqué, révoqué[1]!...

. . . . . .

BARBARIN. — Quoi, vous ne voulez pas me faire raison d'un gain aussi légitime que celui-là?

ARLEQUIN. — Mais vous, M. Barbarin, m'avez-vous fait raison du gain que vous avez fait sur l'escompte des billets de notre compagnie? Vous avez compté de la perte à huit sols en dedans, et vous avez négocié à trois sols en dehors?

BARBARIN. — Mais vous, m'avez-vous fait part du profit de ces doubles emplois de dépense que vous savez?

ARLEQUIN. — Mais vous, quel compte m'avez-vous tenu de ce coup hardi que j'imaginai dans l'affaire des vivres? Après le naufrage concerté de ces dix bateaux de farine, vous m'avez fait accroire qu'il n'y avait que quinze cents sacs de plâtre, et je sais qu'il y en avait plus de quatre mille. Allez, vous êtes le plus grand de tous les fripons[2]!...

Les forains, non seulement montrent au naturel leurs personnages, mais encore, en opposant adroitement les caractères aux conditions, laissent comprendre ce que ces personnages devraient être. Ils représentent de pauvres diables plus généreux que des financiers, plus pieux et charitables que des abbés, de braves paysans plus justes que des procureurs; ces divers portraits sont groupés en tableaux, et l'action simultanée et réciproque de tous les héros vivifie le drame et accentue l'étude d'ensemble des mœurs contemporaines.

L'esprit de la Foire, c'est le bon sens bourgeois, adversaire des excentriques, des anormaux, de tous ceux qui étonnent et scandalisent, des précieux du siècle, de leur rhétorique pompeuse étalée durant cinq actes en grands alexandrins, de leurs sentiments faux refroidis par l'analyse. Ces bourgeois ne peignent pas légèrement et de mémoire; ils entrent de plain pied dans la réalité concrète et vivante, rompent les moules où la pensée étouffe,

1. *Arlequin traitant*, par d'Orneval, sc. 5 et 6.
2. *Id.*, sc. 8.

expriment simplement des faits observés et rient à gorge déployée des ambitions gigantesques, des amours éternelles avant que d'être nées, et en général de tous ceux qui veulent passer avant eux et les pousser dans l'ornière.

Ils raillent sans pitié les puissants malfaisants qui les trompent, les volent, les exploitent, troublent leur repos. Voici un jeune marquis qui se plaint de ne plus trouver de crédit :

> Un jeune homme qui a cinquante mille livres de rente, doit, dans les règles, en dépenser cent mille. J'ai de quoi vivre les premiers six mois à mes dépens ; et le dernier semestre, aux dépens de qui le passerons-nous? Voilà donc un marquis réduit à n'avoir plus autant de créanciers qu'il en voudra faire? Quoi! mes habits, mes meubles et mes équipages seront donc à moi désormais?... Que j'aie l'affront, moi, marquis, de ne plus pouvoir ruiner boucher, boulanger, charron, marchand, maréchal et mille canailles comme cela, qui se battaient à qui aurait l'honneur de fournir ma maison de ses besoins indispensables, oh, ma foi, vous me l'avouerez, cela est piquant [1].

La satire sociale est d'une hardiesse motivée par l'idée bien nette que l'on vient à la foire pour rire, s'essourer et huer le commissaire, que l'on y dépouille pour un moment sa qualité d'honnête homme. « Tu es le premier de tous ces drôles, — dit Arlequin Deucalion à un laboureur, — comme le plus nécessaire à leur vie. Laboure ; en profitant de ta peine, ils te mépriseront : moque-toi d'eux, sue, vis en paix ; vis et meurs dans l'innocence ; tu auras toujours cette innocence et cette tranquillité plus qu'eux [2]. »

D'ailleurs les forains, peu utopistes, ne songent point à une reconstruction de l'édifice social : « A laver la tête aux baudets, on perd sa lessive » ; les hommes sont ainsi, on ne les changera pas. Le réalisme de leur observation les empêche de rêver aux temps futurs. La foire n'est point, comme le dit Barberet [3], « un écho de l'esprit nouveau ». Si elle satisfait un certain besoin d'irrévérence ou de détente, on ne peut dire d'elle : « C'était un monde qui s'en allait... La Foire conduisait les funérailles, narguant le passé, riant du présent et préparant l'avenir... » La Foire ne nargue pas le passé ; elle lutte de toutes ses forces contre l'insurrection grondante, et ridiculise les nouveaux venus, tous ceux dont la mode seule provoque les excentricités.

Elle les ridiculise de façon qu'ils ne s'en remettent pas, de façon à faire rire à leurs dépens, car le Français ne connaît pas de meil-

1. *Crédit est mort*, de Piron, sc. 17.
2. *Arlequin Deucalion*, de Piron, III, 4.
3. *Lesage et le Théâtre de la Foire.*

leure vengeance à tirer de ceux qui l'oppressent; inférieur en forces, il devient, en riant, supérieur en esprit et cela lui suffit. Une grande part du plaisir que donne la comédie est fondée sur notre amour-propre; la comédie le déploie, lui donne du jeu, l'anime; nous éprouvons un plaisir secret à trouver ridicules des hommes qui ressemblent à nos concitoyens, et un plaisir sans bornes, si ces hommes nous nuisent de quelque manière.

Or, en quoi et quand un être est-il comique?

Il est comique lorsqu'il expose sa personnalité sans se douter du comique qu'elle enferme; lorsqu'il n'a pas connaissance, ou lorsqu'il tire vanité du sentiment, du travers, du désir qui lui est particulier. Le fait seulement de se mettre en avant, sans avoir rien à montrer, uniquement parce qu'on est soi-même et que l'on s'imagine intéresser autrui, prête largement au ridicule. Mais plus le travers ou le désir naïvement et fièrement montré, est prosaïque et bas, plus le personnage s'y laisse aller tout entier, en toute tranquillité et bonne foi, sans comprendre que d'autres y puissent trouver prétexte à rire, plus la peinture aura de force comique et égaiera les gens sensés.

L'auteur forain, parce qu'il juge objectivement, montre précisément des personnages qui s'ignorent eux-mêmes, ridicules sans le vouloir, en suivant tout bonnement leur penchant, leur instinct; qui ne jouent pas un rôle, ne cherchent pas à se faire valoir ou à faire valoir l'esprit de l'auteur. Nul valet, confident, ami, ne les annonce ou ne les peint à l'avance; ils ne s'exhibent pas comme ces Glorieux, Distraits ou Irrésolus qui semblent avoir à cœur de justifier leur portrait tracé par un Frontin, et donnent par tous les moyens, en toute occasion, une preuve de leur travers; ces êtres-là se moquent d'eux-mêmes et bien plus de nous; ils se glorifient de leur défaut, l'étalent complaisamment, tout comme, dans le monde, on exagère souvent à plaisir un travers ou un vice dont on se sait atteint, pour n'en pas sembler rougir, et faire voir que l'on connaît bien les pensées des autres à votre égard. Mais, avouer tout haut ses défauts, c'est les désavouer, c'est prouver qu'ils ne vous dominent pas au point de vous empêcher de voir clair; c'est leur enlever tout caractère nuisible, puisque c'est avertir les autres et les prémunir; — c'est en outre prévenir ceux qui riraient à vos dépens. Ces personnages sont le porte-parole de leur défaut, et, pour ainsi dire, la machine qui le produit. L'avare du *Dissipateur*[1] calcule son avarice, l'explique, la soigne avec amour,

1. Comédie en 5 actes en vers de Destouches.

la domine; il sait que chacun le tient pour un fesse-mathieu; il répète à tout venant : je suis un ladre, un grippe-sou, et j'ai mille fois raison de l'être; vous me demandez pourquoi? Je vais vous l'expliquer, prêtez-moi une oreille attentive. Bref, on le sent bien, il joue la comédie, se met en frais pour nous; nous n'avons rien à lui apprendre; il en sait sur lui-même bien plus long que nous; il sait de quoi le public rit; s'il voulait, le public ne rirait plus.

Le personnage de la Foire montre son défaut comme l'âne montrait le bout de l'oreille, et se promène tout fier, sans entendre les rires. Souvent, des sentiments très humains deviennent comiques pour être proclamés trop haut, trop naïvement. Chacun sait que vous accomplissez certains actes naturels : vous n'en êtes pas moins ridicule si l'on vous surprend en train de les accomplir. La laideur physique n'est pas risible dans la nature : elle l'est dans un portrait. Tel homme qui passe inaperçu dans la foule, devient grotesque en se carrant au premier rang; certaines fautes de goût, certaines manies, excusables chez un modeste et que l'on s'en voudrait de relever, sont insupportables chez un parvenu. Le fait de laisser voir à son insu un ridicule en double l'effet comique.

Le contentement de soi est une des plus fécondes sources de comique; le personnage satisfait, qui croit en lui et justifie mal sa propre confiance, produira toujours l'effet d'une dupe. Or, se prendre au sérieux, vouloir ignorer tout ce qui n'appartient pas à sa petite coterie, est un travers mondain; les forains ont bien vu combien sont amusants les petites gens qui cherchent à se grandir à leurs propres yeux.

Aussi la gaieté foraine réside-t-elle dans un jaillissement de la personnalité tout à coup révélée. Non pas que chaque bon mot éclaire un côté de l'individu; mais l'auteur, au milieu des drôleries et des pantalonnades, glissera le mot nature qui résume l'idée fixe d'un être, le détail amusant, inattendu, qui fait voir le type entier, l'exclamation involontaire qui découvre une profondeur d'égoïsme, de fatuité, d'avarice ou de méchanceté. Son art sera précisément de condenser, dans les deux ou trois répliques dont il dispose, l'âme de son personnage.

Il se servira d'un langage réaliste, cru, celui du peuple et d'une bonne partie du public; il utilisera le mot propre, évocateur et représentatif, et fera revivre la langue abondante et luxuriante du XVI^e^ siècle, appauvrie par la délicatesse et le bon goût. Molière employait des mots effarouchants; il était cependant plus réservé

que Rabelais; Régnard, encore un peu grossier dans ses premières pièces, était plus réservé que Molière; peu à peu, le mot choquant les bienséances beaucoup plus que la chose, certains mots, d'aspect fort innocent, seront habilement choisis pour exprimer des images libertines sans crudité bientôt assimilées à eux; le public, de son côté, comprenant qu'on ne lui dit pas tout, s'attache à ce qu'on n'a pas dit, le veut deviner, et verra partout des doubles sens; or rien ne suscite les sous-entendus malpropres comme le désir d'en trouver. C'était donc encore un retour à Molière que l'abandon des périphrases et des équivoques au profit du mot cru. Les personnages osent alors parler le langage de leur profession, de leur classe, sans souci d'employer des mots académiques et nobles, à moins que l'auteur n'imite, pour le railler, le jargon des salons; ils s'intéressent aux détails de table et de maison qui accompagnent nécessairement la vie pratique. Le gros Lucas, si désireux d'épouser sa patronne, M^me^ Thomas, qui a du bien, ne marivaude pas, je vous en réponds :

Lucas. — Pargué, je ne suis pas un sot. Tenez, vous li parliaiz de ça. (Il se met le doigt sur le cœur et il montre celui de M^me^ Thomas; ce qu'il fait deux ou trois fois de suite).

Madame Thomas. — De quoi?

Lucas. — Vous voulez un compère fait tout comme Lucas.

Madame Thomas. — Je t'entends à merveille. Tu as fort bien devine.

Lucas. — Oh, dame! Je devine les fêtes quand alles sont arrivées!

Madame Thomas (*d'un air attendri*). — Que tu as d'esprit, coquin!

Lucas. — D'autres que moi en avont itout, de l'esprit, je vous en avartis.

Madame Thomas. — Hé, qui donc?

Lucas. — Gros-Jean, Maître Piarre le Tavernier, et Blaise le Veigneron. Je les acoutis tous trois jaboter hier à soir au travers d'une haie. Tatigué, comme ils en dégoisiont!

Madame Thomas. — Que disaient-ils?

Lucas. — Voyez-vous ste Madame Thomas, ce faisiont-ils, voyez-vous comme alle se redresse! (*d'une voix grosse*) Je gagerais, ce disait Gros-Jean, qu'al'ne sera pas encore tras mois sans reprendre du poil de la bête; (*d'une voix aigre*) Pargué, ce faisait Maître Piarre, est-ce que vous ne savez pas bian qu'alle lorgne son valet Lucas? (*d'une voix enrouée*) Par ma foi, ce disait Blaise, ils se connaissont bian tous deux; et si alle fait ce marché là, al' n'achètera pas chat en poche [1].

L'auteur ne se fait connaître que par la sincérité, la jovialité de

1. *Les Amours de Nanterre*, de Lesage et d'Orneval, sc. 3.

l'accent, l'expression juste de son observation où la sensation physique a une forte part, et la gaieté qu'il exprime de chaque type.

N'ayant aucune prétention littéraire, la langue foraine est une langue parlée. Ses chevilles, ses incorrections abondantes lui donnent l'aspect de la conversation dont elle reproduit les accidents et les sautes inattendues de métaphores. Les personnages sont comiques par la façon même dont les trahissent leur galimatias, le choix de leurs expressions, la bassesse de leurs comparaisons.

Ce comique d'observation, qui peignait les mœurs dans toute leur crudité, qui, par les expressions, les gestes, les naïvetés de langage, peignait aussi l'individu tel que son origine, sa condition, son genre de vie l'avaient fait, ce comique, après Molière, n'a existé qu'à la Foire. C'est à la Foire, domaine de l'indépendance où régnait la liberté de la satire sociale, incompatible avec les exigences du savoir-vivre mondain, que survécut la comédie nationale, bourgeoise et naturaliste de Molière. Au plus fort de la contrainte exercée par l'étiquette des salons et l'esprit de société, à travers une époque factice de grâce tyrannique, la Foire réjouie et haute en couleurs glorifia la nature et fut la parfaite expression de l'esprit populaire, gaulois, irrespectueux, sensé, vif et malin ; de cet esprit dont l'œuvre monumentale sera celle de l'horloger Beaumarchais, couronnement de la comédie du siècle, chef-d'œuvre de la comédie satirique, non seulement observatrice, mais encore prophétesse.

Paul Chaponnière.

TOUJOURS LES ORIGINES DU « GÉNIE DU CHRISTIANISME »

J'ai trouvé, au cours de mes recherches sur Chateaubriand, dans la collection du *Paris* publié à Londres par Peltier, un article anonyme, paru dans le numéro du 15 avril 1799, sur *La Guerre des Dieux* de Parny qui venait de paraître.

L'auteur de cet article est, de toute évidence, incroyant; il blâme cependant Parny, mais non pour son impiété; il le blâme de s'être acharné sur un ennemi à terre, mieux, sur une ruine, sur une chose morte, respectable comme morte, poétique comme ruine, et, par suite, ne se prêtant pas à la plaisanterie voltairienne de Parny. — Il blâme encore Parny parce que son ouvrage est immoral; or, justement parce que la religion est morte, il faut, dit-il, d'autant plus respecter aujourd'hui la morale et la vertu que seules elles la peuvent remplacer.

J'ai émis l'hypothèse, dans mon ouvrage[1], que cet article pouvait être de Chateaubriand, que, vu les dates et vu son contenu, il pouvait contribuer à nous donner la clef des toutes premières origines du *Génie du Christianisme*, tant discutées[2].

Ainsi l'auteur du *Génie du Christianisme* aurait commencé par trouver à la religion la beauté des choses mortes; c'est seulement plus tard, pour des raisons complexes, que la religion lui serait apparue belle comme vivante, belle même comme principe de vie, et digne d'une apologie où d'ailleurs l'esthétique ne devait pas cesser de jouer le rôle essentiel.

Au point de vue des vraisemblances, et pour qui connaît déjà Chateaubriand, il n'y a rien là d'inconcevable, ni même de très inattendu; mais cela permet quelques précisions, à mon sens, intéressantes. Ce n'en est pas moins une hypothèse, qui, comme toute hypothèse, a besoin d'être vérifiée et peut être infirmée.

M. Victor Giraud qui a bien voulu, avec sa particulière compétence quand il s'agit de Chateaubriand et ses habituelles qualités

1. *La Vie politique de François de Chateaubriand* (Consulat, Empire, Première Restauration), Plon, 1911.

2. On trouvera cet article, avec les quelques lignes d'introduction et les réserves de Peltier, dans le *Paris*, à la date indiquée ci-dessus. J'en ai cité l'essentiel dans mon ouvrage, p. 39.

de critique, s'occuper de mon ouvrage[1] (ce dont je le remercie sincèrement) estime qu'ici je me serais aventuré témérairement et sans preuves.

Je n'ai jamais prétendu que j'avais des preuves, j'entends des preuves matérielles, palpables, décisives; si j'en avais, l'hypothèse n'en serait plus une. Mais voici sur quoi je m'appuie :

1° Je note d'abord l'énorme émoi et le considérable scandale causés dans le petit cercle des émigrés londoniens par la publication de *La Guerre des Dieux*, fait attesté par le *Paris* de Peltier du 15 mars et celui du 15 avril 1799. Peltier va jusqu'à dire que la publication du poème de Parny lui « paraît une chose plus fatale que la conquête de deux nouveaux royaumes par les républicains » !

2° J'enregistre que Chateaubriand lui-même, dans sa lettre à « la citoyenne F... » (c'est-à-dire à Fontanes) du 19 août 1799, quatre mois après l'article en question, déclare que son ouvrage, qui comprend « un grand nombre des meilleurs morceaux des *Natchez* » et qui a pour titre : *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux arts*, est « *une sorte de réponse à* LA GUERRE DES DIEUX *de Parny* ». — Tant qu'on ne connaissait pas l'article sur Parny, tant qu'on n'avait pas remarqué l'importance de l'émoi causé aux émigrés de Londres par la publication de *La Guerre des Dieux*, on pouvait ne voir là qu'une indication vague et sans portée; connaissant cela, j'estime qu'on y doit voir davantage.

3° Il y a concordance, *presque dans les termes*, entre l'article sur Parny et l'exemplaire de l'*Essai sur les Révolutions* dit confidentiel : « *Elle* (la religion) *n'est plus* », dit l'article. Et on lit dans *l'Essai*, au chapitre XLIV de la deuxième partie intitulé : Objections des philosophes contre le Christianisme : « Cette objection est insoluble et renverse de fond en comble le système chrétien. Au reste, *personne n'y croit plus.* »

4° L'article sur Parny est, par sa date (15 avril 1799), très exactement du temps où Chateaubriand lui-même place la conception du *Génie du Christianisme*. Il dit en effet (*Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, II, 181) avoir commencé l'ouvrage à Londres, en 1799. Il ne dit pas à quel moment de l'année, mais c'est évidemment *au printemps*, puisque l'été de cette même année 1799[2],

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1912 : Chateaubriand et ses récents historiens.

2. M. Baldensperger suppose, dans le très important article qu'il a consacré à Chateaubriand à Londres (*Rev. d'hist. litt.*, 1907) qu'ici Chateaubriand a pu se tromper, qu'il s'agit de l'été de 1798 et non de celui de 1799. Chateaubriand raconte (*Mém.*, II, 217) qu'il eut, cet été-là, le désagrément d'essuyer au bord de la Tamise les hourras de rameurs qui venaient d'apprendre la nouvelle « du combat naval d'Aboukir ». Or la bataille d'Aboukir, fait observer M. Baldensperger, est du 1er août 1798. Chateaubriand se serait donc trompé d'un an. — Je ne le

il est à Richmond et y travaille à l'ouvrage *en train*. (Cf. *Mém. d'Outre-Tombe*, II, 214.)

5° C'est d'ailleurs en ces mêmes premiers mois de 1799 que se produit, Fontanes étant parti et Chateaubriand s'étant trouvé, après son départ, fort isolé, un rapprochement, mentionné par les *Mémoires* (II, 216 et suiv.) entre lui et Peltier, directeur du *Paris*, qui accueillit l'article en question.

6° Peltier dit dans son introduction avoir trouvé l'article qu'il insère « dans un journal rédigé dans le sens du Directoire ». Tant qu'on n'aura pas retrouvé ce journal, on pourra croire que cela est mis pour donner le change, l'auteur incrédule et incroyant ne tenant pas à se faire connaître sous ce jour au public bien pensant auquel s'adresse le *Paris* de son ami Peltier. En effet les journaux d'alors étaient fort peu nombreux, le Directoire en ayant supprimé une quantité après le 18 fructidor, et beaucoup d'autres depuis, à plusieurs reprises[1]. Si l'on s'en tient en outre, suivant l'indication de Peltier, à ceux qui étaient rédigés « dans le sens du Directoire », il n'en reste plus que très peu. J'ai feuilleté pour la période en question tous ceux sur lesquels j'ai pu mettre la main[2] et je n'y ai pas retrouvé l'article du *Paris*.

Encore une fois, j'admets parfaitement qu'il n'y a là qu'une hypothèse, et que des présomptions, même additionnées, ne font pas une certitude. J'estime seulement qu'elles donnent une probabilité suffisante pour que l'historien ait à la signaler.

Mais voici qui est beaucoup plus important que cette question spéciale d'attribution.

M. Victor Giraud écrit :

crois pas. Il y a eu effectivement le 1er août 1798 une grande bataille navale à Aboukir, bien connue, et qui fut pour notre marine un terrible désastre. Mais l'année suivante, une armée turque de 18 000 hommes réunie à Rhodes, embarquée sur des transports et *escortée par une escadre anglaise*, parut en vue d'Alexandrie, (11 juillet 1799) et mouilla à Aboukir. Il y eut là un assez brillant succès des Turcs commandés, sous Mustapha Pacha, *par des officiers anglais*, et dont Marmont, qui commandait à Alexandrie, ne put empêcher le débarquement. Ce n'est que le 24 juillet que Bonaparte, accouru du Caire, détruisit l'armée turque dans cette même position d'Aboukir. On doit donc penser que la date donnée par Chateaubriand est exacte, qu'il s'agit dans son récit de la première affaire, celle du 11 juillet 1799, qui fut d'ordre naval, puisque c'était un débarquement, qui fut un succès où les Anglais eurent part directement, et dont la nouvelle arriva à Londres avant qu'on y fut informé de la défaite qui suivit.

1. Les 26 frimaire, 18 pluviose, 22 germinal, 16 floréal, 20 messidor, 28 fructidor an VI; Hatin (*Histoire de la Presse*, t. IV, p. 380 et suiv,) fait remarquer que l'arrêté consulaire du 17 janvier 1800 réduisant à 13 le nombre des feuilles politiques, ne fit guère que consacrer cette série de suppressions.

2. Le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, le *Publiciste*, la *Clef du Cabinet des Souverains*, la *Décade philosophique*, le *Propagateur*, l'*Ami des Lois*, le *Bien Informé*, le *Bulletin de Paris*.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que l'article sur Parny ne paraît pas être de Chateaubriand; qu'à cette date (15 avril 1799), et selon toutes les vraisemblances, Chateaubriand connaissait déjà depuis plusieurs mois la nouvelle de la mort de sa mère, et qu'ayant pleuré et ayant cru, il avait déjà conçu et esquissé son grand livre sous la forme d'une apologie esthétique et morale du Christianisme [1].

Ayant ainsi affirmé de nouveau et maintenu ses conclusions à lui [2], M. Victor Giraud ajoute immédiatement :

J'insisterais moins si nous ne saisissions ici sur le vif l'un des défauts d'une méthode historique fort en honneur de nos jours, et où je voudrais bien, moi qui écris ceci, n'être jamais tombé! *Nous n'attachons aucune importance aux déclarations que les hommes du passé font sur eux-mêmes.*

Si M. Victor Giraud croit être tombé lui-même autrefois dans ce défaut, ne me permettra-t-il pas de lui dire, avec tous les égards que j'ai pour son talent à la fois consciencieux et pénétrant, qu'ici, et cette fois sur un point capital, le voilà relaps? Comment peut-il affirmer qu'à la date du 15 avril 1799 Chateaubriand connaissait déjà depuis plusieurs mois la nouvelle de la mort de sa mère, alors que Chateaubriand lui-même nous a expressément déclaré le contraire? N'a-t-il pas écrit dans cette fameuse première préface du *Génie du Christianisme*, datée de 1802 :

Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira dans un lieu obscur, sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le vœu de ma mère; quand la lettre me parvint au delà des mers, *ma sœur elle-même était morte*; elle était morte aussi des suites d'emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé. Je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru [3].

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1912, p. 320.

2. On en trouvera le développement dans ses *Nouvelles Études sur Chateaubriand*, p. 107.

3. Ce qu'il disait en 1802, il l'a répété en 1826; il a reproduit ce même passage dans la Préface qu'il écrivit pour l'*Essai sur les Révolutions*, quand il le réédita en l'accompagnant d'un si curieux commentaire. Cette fois, à l'appui de sa confession, il apportait deux documents, la lettre de sa sœur M^me^ de Farcy, datée de Saint-Servan, 1^er^ juillet 1798 (« Mon ami, nous venons de perdre la meilleure des

Est-ce que cela ne veut pas dire que Chateaubriand n'a reçu la nouvelle de la mort de sa mère qui, selon lui, détermina sa conversion, qu'après la mort de sa sœur M^me^ de Farcy, survenue elle-même le 22 juillet 1799, c'est-à-dire au moins trois mois *après* la publication de l'article sur Parny (15 avril), et non *avant*.

Je sais bien ce qu'on peut objecter : on peut trouver étonnant que, malgré l'état de guerre entre la France et l'Angleterre et la difficulté des communications, cette lettre écrite le 1^er^ juillet 1798 ait mis si longtemps (plus d'un an!) à parvenir au destinataire.

Mais, si on discute la littéralité de l'affirmation de Chateaubriand, il faut bien, faute de preuve du contraire, en accepter le sens général qui est indubitablement celui-ci : quelle que soit la date à laquelle Chateaubriand connut la mort de sa mère, ce n'est qu'*après la mort de sa sœur qu'il se convertit*, docile à « ces *deux* voix sorties du tombeau », le second deuil étant venu, plus ou moins longtemps après la nouvelle du premier, frapper le coup qui amena sa détermination.

Donc, de toute façon, au temps de *La Guerre des Dieux*, à la date de l'article sur Parny, Chateaubriand n'était pas converti. Et rien ne m'empêche de revenir au faisceau de présomptions qui, toujours jusqu'à plus ample informé, me font envisager cet article comme pouvant être de Chateaubriand.

mères... ») — et l'extrait mortuaire de sa mère, qu'il avait déjà produit au cours de la polémique qui s'engagea en 1812 au sujet de l'*Essai* (voir mon ouvrage, p. 365) et d'où il résulte que M^me^ de Chateaubriand mourut le 12 prairial, an VI de la République, c'est-à-dire le 31 mai 1798.

Enfin au livre IX de la 1^re^ partie des *Mémoires d'Outre-Tombe*, écrit en 1822, revisé en 1845, Chateaubriand reproduit encore le passage cité ci-dessus de la Préface de 1802 (« Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans... ») ainsi que la lettre de M^me^ de Farcy. Mais là il fait un pas de plus. Dans la Préface de 1802, il se bornait, après avoir expliqué qu'il avait dû refaire deux fois son ouvrage avant de le publier, à affirmer la sincérité de sa foi en donnant les raisons de sa conversion, mais il ne disait pas que son livre avait pour origine sa conversion. On pouvait jusqu'à un certain point le supposer, le sous-entendre, mais enfin il ne le disait pas.

Dans les *Mémoires* (II, 179, 180), il le dit, et avec toute la précision désirable, mais cette précision révèle alors l'inexactitude :

« Je jetai au feu avec horreur des exemplaires de l'*Essai*, comme l'instrument de mon crime; s'il m'eût été possible d'anéantir l'ouvrage, je l'aurais fait sans hésiter. Je ne me remis de ce trouble que lorsque la pensée m'arriva d'expier mon premier ouvrage par un ouvrage religieux; telle fut l'origine du *Génie du Christianisme*... Le titre de *Génie du Christianisme*, que je trouvai sur-le-champ, m'inspira; je me mis à l'ouvrage; je travaillai avec l'ardeur d'un fils qui bâtit un mausolée à sa mère... »

Je n'insiste pas sur le titre *trouvé sur-le-champ*; on sait ce qu'il faut en penser. Quant au reste de cette version, il suffit de se reporter à la *Correspondance* et de rapprocher les dates pour la trouver insoutenable. Là-dessus, je me permets encore de renvoyer le lecteur à mon ouvrage (1^re^ partie, chap. II). Pour la Préface de 1802, qui ne figure pas en général dans les éditions actuelles du *Génie du Christianisme*, on la trouvera reproduite en appendice par Biré au tome II de son édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Mais, même s'il arrivait que l'hypothèse en somme secondaire, qui me fait attribuer à Chateaubriand cet article anonyme, se trouvât démentie par quelque fait nouveau, l'essentiel subsisterait : le rôle capital joué à l'origine du *Génie du Christianisme*, antérieurement à la crise du *j'ai pleuré et j'ai cru*, par la publication de *La Guerre des Dieux* et par l'émotion qu'elle suscita dans le milieu des émigrés londoniens. J'y trouve d'ailleurs une confirmation dans la carrière ultérieure de Chateaubriand. Sans parler du *Génie de Christianisme* qui est, d'après Chateaubriand lui-même, une réplique à *La Guerre des Dieux*, que sont donc *Les Martyrs*, sinon, style et convenance à part, une autre « guerre des dieux[1] »?

Quant à contester que *Le Génie du Christianisme* ait été une œuvre d'opportunisme à la fois littéraire et politique, je crois avoir montré que c'est une entreprise assez difficile.

M. Victor Giraud voudrait qu'on ne laissât à son origine qu'un « acte de foi et de bonne foi, un acte de désintéressement, de générosité et de conscience », tout calcul intéressé, toute considération d'à propos étant éliminés. La raison en est, selon lui, qu'en concevant et en écrivant son ouvrage, Chateaubriand ne pouvait raisonnablement prévoir toutes les circonstances qui ont fait la fortune du livre et celle de l'auteur :

> Des vœux de persécutés, dit-il, des espérances d'émigrés, ne pouvaient constituer, pour un esprit prudent et « politique », une base d'action suffisante; il fallait, pour s'en contenter et pour y asseoir sa fortune, un acte de foi singulièrement hardi et d'ailleurs invérifiable; il fallait *parier*, pour tout dire. Plus simplement, il fallait suivre l'inspiration de sa conscience, et sans se désintéresser assurément des conséquences pratiques, pour le reste, « laisser faire aux dieux ». C'est ce qu'a fait Chateaubriand.

Sans doute, Chateaubriand ne pouvait prévoir toutes les circonstances qui survinrent entre 1799 et 1802. Mais c'est précisément pourquoi, après avoir fait son livre une première fois, il l'a refait une deuxième et une troisième, afin de l'accommoder à ces circonstances qui survenaient, au fur et à mesure qu'elles modifiaient l'ambiance.

D'ailleurs, s'il ne pouvait prévoir et prédire à coup sûr, il avait autour de lui, je pense l'avoir surabondamment prouvé, de quoi pressentir. En outre, il a toujours eu, avec son ami Fontanes, à

1. On pensera même à cette façon d'opposer les deux mythologies à l'époque où, historiquement, elles coexistèrent, au IVe siècle. *La Guerre des Dieux* se déroule sous Constantin, et *Les Martyrs* sous Dioclétien.

un très haut degré, le sens de l'à-propos, j'entends de l'à-propos politique comme de l'à propos littéraire. Oui vraiment, il pouvait *parier*, et c'est ce qu'il a fait, en joueur heureux et d'ailleurs habile, patient et persévérant qu'il a été. N'oublions pas qu'il est encore en Angleterre quand il écrit à Fontanes, le 19 février 1800 : « *C'est là mon unique espérance. Si je réussis, je suis tiré d'affaire pour longtemps ; si je tombe, je suis un homme noyé sans retour.* »

Or c'est de son livre qu'il parle ainsi.

Je ne discute nullement pour cela la sincérité de sa foi; c'est une question que je ne soulève pas. Elle ne me paraît pas du ressort de l'historien. Tout ce que je dirai, c'est qu'il pouvait parfaitement être devenu à ce moment très sincèrement croyant, et, en même temps, vouloir tirer parti de son jeune talent mis au service de sa foi. Il n'y a rien là d'inconciliable ni de contradictoire. Il arrive que le sentiment et l'intérêt s'accordent. Mais, encore une fois, cela ne me regarde pas et je n'ai pas besoin de le savoir. J'ajoute cependant que cette harmonie avantageuse ne lui retire à mes yeux aucun titre à notre sympathie. D'abord parce qu'il n'est nullement prouvé que cette harmonie n'était pas toute spontanée; ensuite parce que je le considère comme un humain, pas trop humain, mais bien humain, en qui les mobiles d'action étaient fort complexes et mêlés, comme ils le sont, génie à part, chez nous tous.

Albert Cassagne.

NOTES SUR UN FÉMINISTE OUBLIÉ : LE CARTÉSIEN POULLAIN DE LA BARRE

M. Henri Piéron publiait en 1902, dans la *Revue de synthèse historique* (2e semestre, pp. 153-185, 270-282), une étude qui avait pour titre : *De l'influence sociale des principes cartésiens. Un précurseur inconnu du féminisme et de la Révolution : Poullain de la Barre.*

M. Piéron avait eu la bonne fortune de découvrir à la Bibliothèque Nationale deux ouvrages de cet écrivain oublié; le premier intitulé : *De l'Égalité des deux sexes, Discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* (1673); l'ouvrage n'avait jamais été ouvert; le second intitulé : *Traité de l'éducation des dames, pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (1679) : l'exemplaire avait été ouvert trois fois.

Il suffit de lire quelques lignes de l'un ou l'autre pour constater l'esprit cartésien dont leur auteur est animé. D'une manière plus ou moins clairvoyante, il apparaît comme un interprète immédiat de la doctrine qui agitait l'esprit des contemporains. Et dès lors, abstraction faite de l'intérêt littéraire des deux opuscules, qui n'est pas négligeable, nous avons ici un très curieux document, une avantageuse contribution à l'histoire encore confuse du cartésianisme dans le domaine moral et social. C'est bien ainsi que M. Piéron a envisagé son auteur, et il n'est pas question d'y revenir. Sans forcer les textes, sans surfaire leur intérêt, il a nettement dégagé les tendances caractéristiques qui y apparaissent : rationalisme imperturbable, mépris de l'antiquité, de la tradition, de la coutume, de la science des « savants », foi en l'esprit, conviction que l'humanité est en progrès indéfini. Poullain n'est pas un fantaisiste, ni un pamphlétaire. Ses écrits représentent une tentative raisonnée et systématique, une sorte d'extension hardie du cartésianisme aux problèmes d'ordre positif. C'est en cela qu'il peut être signalé comme un précurseur de la Révolution. C'est en cela aussi que son féminisme, prolongement logique d'une grande doctrine, nous aide à comprendre l'évolution qui s'est opérée de Descartes à Condorcet.

*
* *

Mais que fut Poullain de la Barre? « Nous avouons ici, écrivait M. Piéron, n'avoir pu dégager sa physionomie que d'après ses deux ouvrages si riches et si curieux, n'ayant trouvé nulle part ailleurs des renseignements sur sa personne. » Et il ajoutait en note : « Nous serions reconnaissants aux érudits qui pourraient trouver des détails sur notre auteur s'ils voulaient bien les publier ou nous les transmettre. » Les indications qui suivent satisferont au vœu de M. Piéron.

Les deux ouvrages qu'il a eus en main ne sont pas, comme il l'a cru avec quelque précipitation, les seules productions de Poullain. Et d'autre part, chose plus grave, ils sont absolument insuffisants pour constituer une biographie de l'auteur, car ils ne contiennent, à cet égard, aucune donnée précise. M. Piéron, avec la meilleure volonté, n'a tiré de là, finalement, qu'une hypothèse..., et encore est-elle inexacte. Nous allons voir que Poullain fut tout autre chose qu'un « homme du monde ».

François Poullain[1] était né à Paris en juillet 1647. Il étudia les belles-lettres et la philosophie de l'école, celle d'Aristote. Après avoir pris le degré de maître ès arts, il aborda l'étude de la théologie dans les écoles de la Sorbonne. Il soutint ses thèses et ses examens pour le baccalauréat, et son dessein était de passer sa licence et de prendre le grade de docteur. Mais en poursuivant ses études il fut rebuté complètement par la scolastique, et en conçut un tel dégoût qu'il renonça, dit un biographe, à son ambition d'être docteur. Un autre biographe (Michaud) prétend qu'il obtint ce titre. Selon Moreri, il quitta les bancs de Sorbonne « sur le point d'entrer en licence[2] ».

1. Nous avons dégagé les éléments de cette biographie surtout des répertoires suivants :

Pierre Bayle, *Dictionnaire*, article *Lucrèce Marinella*.

Louis Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, article *Poullain de la Barre* (Nous avons consulté la nouvelle édition de MDCCLIX, Paris).

Abbé Goujet, *Bibliothèque française*, 1741 (t. I, p. 209).

Nouveau Dictionnaire historique, par une société de gens de lettres, 1772, chez Lejay, rue Saint Jacques.

Michaud : *Biographie universelle*, 1811, etc.

Le Manuel du libraire, de Brunet, ne fournit aucune indication.

2. Dans le *Traité de l'Éducation des dames* (5e entretien), Poullain fait allusion lui-même à ses titres universitaires, avec le plus cartésien détachement : « Après m'être élevé, autant que mon âge me le permettait, aux degrés scientifiques don on honore dans le pays latin ceux qui ont étudié les opinions qu'on enseigne... etc. » L'allusion, qui a échappé à M. Piéron, est d'ailleurs trop vague pour nous permettre d'élucider ce point de détail.

Quoi qu'il en soit, il apparaît comme certain que le jeune étudiant ecclésiastique était dès lors tourmenté des grandes inquiétudes intellectuelles qui devaient l'entraîner dans la suite aux plus graves décisions. Les doctrines cartésiennes vinrent jusqu'à lui. Il s'en passionna. Il en adopta les principes avec enthousiasme et en fit la règle de sa pensée.

Il racontera plus tard les circonstances dans lesquelles il vint à connaître les ouvrages de Descartes, et l'influence immédiate, profonde, qu'ils exercèrent sur lui. Ce fut proprement une conversion; et le néophyte en retrace les péripéties, à peu de chose près, à la manière du maître. Voici son petit discours de la méthode pour l'édification des dames :

> Je me mis un jour, dit-il en parlant de la Sorbonne, je me mis un jour à faire réflexion sur ce que j'y avais appris. Je fus assez étonné de trouver que j'avais perdu ma peine, et que je n'étais habile qu'en parchemin et dans mes lettres de capacité... Je remarquais que tout ce que je savais n'était d'aucun usage dans le monde que pour faire fortune par une certaine voie où je ne voulais pas entrer. Je voyais que les honnêtes gens ne pouvaient souffrir notre manière de raisonner; que même je ne la pouvais guère employer qu'en latin; que l'on me démontait entièrement lorsque l'on m'obligeait de m'expliquer intelligiblement et de ne me point servir de certains mots et de certaines phrases que je prétendais être consacrés...; enfin qu'après avoir étudié depuis neuf ans jusqu'à vingt, avec beaucoup d'application et de succès pour un écolier, je n'étais guère plus avancé que si je n'eusse jamais rien fait, et qu'il me fallait recommencer tout de nouveau, selon l'avis de quelques personnes avec qui je m'entretenais [1].

Poullain se borna donc à lire l'Écriture sainte, surtout le Nouveau Testament, et les traités de Descartes. Peu à peu, il échappait, par la force même des principes qu'il adoptait, à la tradition et à la théologie. Pendant une dizaine d'années, nous ne savons trop ce qu'il devient. Comme nous le verrons plus tard obligé de gagner péniblement son pain, il est probable que dès cette période, entre vingt et trente ans, les ressources personnelles lui faisaient défaut. Doit-on attribuer à cet état de choses l'ambition qu'il eut d'être auteur? En tout cas, c'est à cette époque qu'il publia différents ouvrages d'une inspiration nettement cartésienne, entre autres ses traités relatifs à la question féministe. Cette production, sans passer inaperçue, n'était pas capable de lui assurer l'exis-

1. *Traité de l'Éducation des dames*, 5e entretien. On peut lire également le passage dans Moreri.

tence, et c'est peut-être pour ces raisons que nous le voyons finalement se résigner à entrer dans les ordres. A trente-trois ans, en 1680, il se fait consacrer prêtre. Il fut nommé curé de Flamangrie, dans le diocèse de Laon, sur les frontières de Picardie.

L'expérience fut malheureuse. Il ne devait pas rester plus de huit ans à son poste. « L'on assure, écrivait Moreri, qu'il s'y comporta avec une grande sagesse de conduite » ; mais, dit Michaud, « des chagrins que lui avait attirés la liberté avec laquelle il s'exprimait sur des choses que son état lui faisait un devoir de respecter le déterminèrent à quitter sa patrie ». Le cartésianisme, évidemment, avait fait son œuvre, et le libre examen avait montré ses inconvénients pratiques. « A force de ramener tout à sa raison, et négligeant l'étude de la tradition, il s'écarta de la doctrine de l'Église et fit naufrage dans la foi. » (Moreri.)

Hardiment, à quarante et un ans, il brisa sa carrière ecclésiastique et embrassa le protestantisme. Il nous est difficile, étant donné le peu d'indications que nous avons sur lui, d'apprécier exactement le degré de sincérité qu'il y avait dans cette conversion. Mais il faut songer que d'abord le rationalisme cartésien l'y portait naturellement; qu'ensuite, dans les circonstances où les édits de Louis XIV venaient de placer le protestantisme (nous sommes en 1688) il fallait un certain courage pour s'y rallier publiquement; et qu'enfin Poullain n'avait pas la fortune qui lui eût permis d'être indifférent aux conséquences pratiques de son apostasie. Pour toutes ces raisons, il semble bien qu'il obéit en toute loyauté aux sollicitations de sa conscience; après une longue expérience, il revenait simplement, et d'une manière définitive, à la détermination dont il avait eu l'idée antérieurement, et qu'il n'avait osé adopter.

Immédiatement après sa conversion, il vint se retirer à Paris[1]. Il comptait sans doute y trouver des moyens de subsistance et dut se heurter à de graves difficultés matérielles, car quelques mois après il abandonnait la France et se retirait à Genève. Il s'y maria en 1690 avec une demoiselle issue d'une ancienne famille du Chablais, qui était établie à Genève depuis le temps de la Réforme.

Sur cette période de sa vie, nous ne sommes guère mieux fixés que sur les autres. Nous savons que pendant dix-huit ans il mena une existence chétive et précaire, courant le cachet,

1. Bayle (art. Lucrèce Marinella, note) dit qu'il « a embrassé dans Genève la communion protestante ». Partout ailleurs, la conversion de Poullain est présentée comme antérieure à son émigration.

donnant des leçons de français et de philosophie aux jeunes étrangers. La République songea enfin à lui, un peu tard, et le tira de la misère en lui donnant une chaire de régent de seconde au collège de Genève. Un peu plus tard, en 1716, les seigneurs du Petit-Conseil lui firent présent du titre de bourgeois, qui s'achetait ordinairement. En mai 1723, à l'âge de soixante-seize ans, Poullain de la Barre mourait, laissant un fils, Jean-Jacques de la Barre, qui fut pasteur, et mourut lui-même en 1751.

Ces indications succinctes de biographie nous laissent entrevoir en Poullain tout autre chose qu'un « homme du monde ». M. Piéron a été dupe de la forme brillante, volontiers fleurie, dont il a revêtu ses dissertations. Les conditions de sa vie n'y sont pour rien. Par mépris cartésien de l'érudition et des pédants, il s'appliquait à être honnête homme et homme de « bon sens ». Hors de là, ce qu'on croit deviner en lui, c'est une conscience ardente, inquiète et droite, un esprit courageux qui ne s'effrayait point de la logique et qui allait où le menaient les principes, en somme un curieux exemplaire d'âme, avec toutes les ferveurs d'intellectualisme, toutes les audaces de critique, tous les enivrements de déductions d'où devait sortir la philosophie du XVIII^e^ siècle.

*
* *

Quelle est l'œuvre de Poullain de la Barre?

Voici les indications bibliographiques que nous avons pu recueillir et coordonner :

1° *Rapports de la langue latine à la françoise, pour traduire élégamment* (in-12, 1672).

Signalé par le *Nouveau Dictionn. historique* (1772), par Michaud, et par la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. I, p. 209 : « Avec l'ouvrage de Gaspard de Tende vous pourriez joindre le petit livre du sieur Poullain, intitulé : *Rapport*, etc... » Le passage mentionne également deux autres ouvrages de Poullain : *Le Traité de l'Égalité des deux sexes*, et celui de *L'Éducation des dames*.

2° *De l'Égalité des deux sexes, Discours physique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des Préjugez.* (A Paris, chez Jean Du Puis, rue Saint-Jacques à la Couronne d'or, MDCLXXIII, avec Privilège du Roy), in-12 de 243 pages précédé d'une « Préface contenant le plan et le but de ce Discours », et suivi d'un Avertissement. L'achever d'imprimer est du 1^er^ août 1673. L'édition

parut sans nom d'auteur. L'*Extrait du Privilège du Roy*, à la fin du volume, parle simplement du « Sieur P... »

Cette première édition est signalée partout. D'autres suivirent, dont l'histoire est malaisée à établir.

On trouve dans le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Arthur Dinaux* (Paris, 1864, 4e partie, p. 41) : « *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral*, par P. de la B., Paris, 1676, 2 parties en un volume in-12. » Il y a peut-être erreur typographique. Cette édition de 1676 n'est signalée nulle part.

Autre édition en 1679, signalée par Bayle (Michaud ne l'indique pas).

Le catalogue Dinaux enregistre un exemplaire de 1690. Il s'agit peut-être ici encore d'une autre édition, celle de 1691, attestée par Bayle et Michaud.

3° *De l'excellence des hommes, contre l'Égalité des sexes, avec une dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'Écriture sainte contre le sentiment de l'égalité.* (A Paris, chez Antoine Dezallier, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'or, MDCLXXV, in-12).

En 1679, une seconde édition, signalée par Bayle, oubliée par Michaud. Le *nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes*, par M. de Manne (Paris, 1834), mentionne une édition in-8° de l'ouvrage, à cette date. L'édition in-12 est incontestable; nous avons eu en main un exemplaire appartenant à la bibliothèque du Mans. Y a-t-il eu, la même année, deux éditions en format différent?

En 1692, troisième édition (in-8°), dont l'existence est douteuse, car Michaud seul la signale.

4° *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit, dans les sciences et dans les mœurs* (in-12, 1679).

Voici ce qu'en dit Moreri : « Il y a cinq entretiens, dédiés à son Altesse Royale Mademoiselle. L'auteur promettait dans sa préface de donner une seconde partie de cet ouvrage où il devait descendre dans le détail de l'éducation des enfants, mais on ne croit pas que cette seconde partie ait paru, si même elle a été faite. Dans les cinq entretiens que nous avons, M. Poullain montre : dans le premier, l'utilité des sciences; dans le deuxième, la disposition où il faut être pour bien enseigner et pour être bien enseigné, et il parle beaucoup contre les préjugés; dans le troisième, il continue la matière des préventions, qu'il attaque de toutes ses forces, et parle de la recherche de la vérité; dans le quatrième, il a pour but principal de faire voir que toutes les sciences sont comprises dans la connaissance de nous-mêmes; enfin

dans le cinquième, il fait l'éloge de la philosophie de Descartes et parle des livres où il faut l'étudier. »

5° *Doctrine des protestants sur la liberté et le droit de lire l'Écriture sainte* (Genève, 1720).

L'ouvrage lui est formellement attribué par Moreri. Senebier (*Histoire littéraire de Genève*, II, p. 282) le considère comme dû à son fils Jean-Jacques, assertion que l'on trouve démentie par J.-M. Quérard, *Dictionnaire bibliographique*, 1830, t. IV, p. 322. Même erreur dans la biographie Michaud, qui semble bien faire allusion à ce livre quand elle mentionne, au nom de Jean-Jacques, *différents ouvrages de controverse et de théologie*.

6° *Catalogue des mauvais termes communs au peuple de Genève*.

Mentionné sans date par Senebier et par Michaud. On peut juger d'après ce titre, écrit ce dernier, « que l'auteur ne possédait pas assez bien les finesses de sa langue pour pouvoir en donner des leçons ».

7° Signalons enfin, pour être complet, que Moreri indique « d'autres ouvrages non imprimés », et qui n'ont jamais vu le jour.

*
* *

M. Piéron n'ayant pas eu connaissance du second ouvrage féministe de Poullain, intitulé : *De l'Excellence des hommes contre l'Égalité des sexes*, on nous permettra d'en présenter ici une analyse.

Le *Nouveau Dictionnaire historique* dit que le sujet ne pouvait être « qu'un jeu d'esprit », et la notice Michaud reproduit simplement cette assertion en se bornant à déclarer que l'auteur « combattit » dans cet ouvrage ce qu'il avait soutenu dans le précédent. Il est évident que ces biographes se sont contentés de renseignements de seconde main.

Bayle, mieux informé, indique le sens véritable de l'opuscule. « Il crut que l'on écrirait contre lui [après le livre de l'*Égalité des sexes*] et il en fut menacé (voir *Journal des Savants* du 16 mars 1676). Mais ne voyant point paraître de réfutation, il écrivit lui-même contre son livre, car il publia en 1675 un *Traité de l'Excellence des hommes contre l'Égalité des sexes*. Quand on examine bien tout ce qu'il dit, on découvre qu'il n'a pas dessein de réfuter son premier ouvrage, et qu'il a plutôt envie de le confirmer indirectement. »

Aucun doute là-dessus. Poullain lui-même, dans la préface de son livre, page 2, est très explicite : « Je m'étonne qu'après tant de menaces d'écrire contre l'*Égalité des sexes*, aucun ne l'ait fait encore, au moins pour répondre à l'attente que ces menaces avaient donnée. C'est ce qui m'a porté à reprendre la plume pour faire ce traité de l'*Excellence des hommes*, non pour prouver qu'ils sont plus excellents que les femmes, étant persuadé du contraire plus que jamais, mais seulement pour donner moyen de comparer les deux sentiments opposés et de mieux juger lequel est le plus vrai, en voyant séparément dans tout leur jour les raisons sur lesquelles ils sont fondés. »

Le volume, de 329 pages, comprend trois parties : la première (p. 1-102) est consacrée à une préface dans laquelle Poullain prend directement la défense des femmes à un point de vue exclusivement théologique; la seconde (p. 103-266) constitue proprement le corps de l'ouvrage et présente les arguments en faveur de l'excellence des hommes; la troisième (p. 267-329), sous le titre : *Remarques nécessaires*, est comme une démonstration complémentaire de la thèse féministe.

La préface, à plus d'un égard, est très curieuse. Elle témoigne que le féminisme, à cette date, n'était pas encore une question sociale et politique, mais seulement une question philosophique et religieuse. Il ne s'agit pas de revendications, il s'agit de thèses et de spéculations théoriques. Le temps n'est pas venu où nous entendrons gronder, dans les couplets légers de Beaumarchais, les orages tout proches.

On peut dire, semble-t-il, qu'au XVII[e] siècle la question se présente uniquement sous les deux aspects suivants : tantôt elle est matière à panégyrique ou à pamphlet, et les auteurs la traitent d'une manière purement anecdotique, souvent à grand renfort de galanteries et de trivialités[1]; tantôt elle se réduit à un débat sur différents textes de l'Écriture. C'est ainsi que le grand jurisconsulte et théologien hollandais Gisbert Vœtius, dans sa *Politica Ecclesiastica*[2], prouve par trois raisons dûment théologiques que la femme fut faite à l'image de Dieu, et s'applique à réfuter l'objection redoutable qu'on voudrait fonder sur un passage de Saint-Paul[3].

1. Par exemple : Sieur de Ferville, *Cacogynie ou méchanceté des femmes* (Caen, 1617); — J. Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* (Paris, 1617); — Sieur de Saint Gabriel, *Le Mérite des dames* (Paris, 1657); etc.

2. T. III. L'ouvrage est de 1663-1676, Amsterdam, 4 vol.

3. 1re Ep. aux Corinthiens, XI, verset 7. — Bayle, article *Gediccus*, signale un ouvrage condamné par l'index le 18 juin 1631 : *Che le donne non siano della specie*

Ayant délibérément renoncé à aborder le problème « d'une manière enjouée et fleurie » (*Égalité des sexes*, préface), décidé à le traiter « en philosophe et par principes », Poullain de la Barre devait se heurter fatalement aux difficultés d'ordre théologique. Dans son premier ouvrage, il semble paraître les esquiver, à moins qu'il ne les dédaigne. Il se borne, dans la première partie (p. 13), à dénoncer en termes vagues l'égoïsme des hommes, qui se croient autorisés à se regarder comme supérieurs aux femmes « par un ordre général de l'auteur de la nature ». Quand il critique, dans la seconde partie, les jugements des « savants », il songe aux poètes, aux orateurs, aux historiens, aux jurisconsultes, aux philosophes, mais il ne dit rien des théologiens. C'est seulement à la fin du livre, dans un court appendice en forme d'*Avertissement*, qu'il prend ses précautions de ce côté : « Les plus fortes objections qu'on nous peut faire se tirent de l'autorité des grands hommes, et de l'Écriture sainte... Pour ce qui regarde l'Écriture, elle n'est contraire en aucune façon au dessein de cet ouvrage, si l'on prend bien l'un et l'autre... L'Écriture ne dit pas un mot d'inégalité, et comme elle n'est que pour servir de règle aux hommes dans leur conduite, selon les idées qu'elle donne de la justice, elle laisse à chacun la liberté de juger comme il peut de l'état naturel et véritable des choses. Et si l'on y prend garde, toutes les objections qu'on en tire ne sont que des sophismes de préjugé, par lesquels tantôt on entend de toutes les femmes des passages qui ne conviennent qu'à quelques-unes en particulier, tantôt on rejette sur la nature ce qui ne vient que de l'éducation ou de la coutume et ce qu'ont dit les auteurs sacrés par rapport aux usages de leur temps. »

Il est à croire que ces précautions ne suffirent pas à détourner les objections traditionnelles, si l'on en juge par le soin avec lequel, dans la préface de son nouveau livre, Poullain s'applique à les discuter.

Comment s'y prend-il? De la plus curieuse manière, et parfois la plus amusante. Il ergote à ravir, mais aussi, çà et là, il fait preuve d'un esprit critique, d'un sens du relatif qui était une rareté en son temps.

Il s'agit de montrer que la théorie de l'égalité des sexes « n'est

de gl' uomini. Il signale également une lettre de 1650 adressée de Leyde à Guy Patin par le philosophe gassendiste Sorbière. M. Beverovic, dit Sorbière, a fait « un livre de l'Excellence des femmes, ensuite d'une dispute sur une thèse avancée en forme de paradoxe par un écolier qui voulait exercer son esprit : mulieres non esse homines. Cette dispute est passée de l'Académie dans l'entretien des meilleures compagnies, et il a été déjà beaucoup écrit pour et contre. »

pas contraire à la saine théologie », et pour cela Poullain rappelle d'abord, en bonne méthode apologétique, que telle fut l'opinion de plusieurs Pères considérables, comme saint Clément d'Alexandrie, saint Basile, saint Ambroise, dont il cite les témoignages. Après quoi, il entreprend de passer en revue les différents textes de l'Écriture habituellement invoqués dans les controverses de cette sorte.

Ainsi le deuxième chapitre de la Genèse. Dieu, disait-on, a créé la femme après Adam, marquant par là qu'elle est inférieure à l'homme et doit demeurer dans sa dépendance.

Il est vrai, répond Poullain, qu'Adam a été créé le premier, mais si c'est un avantage il ne regarde que lui seul, et il est contrebalancé par l'honneur que Dieu fit à Eve de la créer dans le paradis terrestre, le temps et le lieu étant des rapports purement extérieurs qui ne mettent ni ne supposent aucune excellence dans les choses; autrement les bêtes eussent été plus nobles qu'Adam, leur création ayant précédé la sienne, les aînés seraient plus excellents que leurs cadets...

Mais on répliquait : non seulement Ève est venue après Adam, elle est encore venue de lui, ayant été formée d'une de ses côtes. A quoi riposte bravement notre auteur :

Il est vrai. Mais je dirai de même : Adam a été créé après la boue, il est sorti de la boue et du limon de la terre; ainsi la terre et la boue sont plus nobles que lui. Et si je veux raisonner par convenance, c'est-à-dire par des raisons imaginaires, je dirai à mon tour : Dieu a créé la première femme dans un lieu plus remarquable qu'Adam, et a formé son corps d'une matière plus dure et plus forte, et même plus noble, puisque c'était d'une côte d'homme, au lieu qu'Adam n'a été fait que de boue, pour nous apprendre que les femmes sont plus excellentes que les hommes. Que répondraient les faiseurs de convenances?

Et il prévoit encore une objection courante :

S'ils disent à leur ordinaire : Dieu n'a pas voulu former la femme de la tête de l'homme, de peur qu'elle ne s'égalât à lui, ni de ses pieds, de peur qu'il ne la méprisât trop, mais de son côté, pour lui montrer qu'elle le doit considérer comme son chef et son maître, une femme les arrêterait tout court, en leur demandant où ils ont pris de si belles raisons, et elle pourrait ajouter que Dieu a tiré Eve du côté d'Adam pour leur apprendre qu'ils devaient aller de pair et côte à côte l'un de l'autre.

L'Ecclésiaste et *Les Proverbes* sont durs pour les femmes, et

il y a des textes gênants. Poullain s'en tire tant bien que mal, avec un mélange de bons sens et de sophistique. Il a soin justement d'observer que la plupart des lois judaïques avaient un caractère national et qu'il n'en faut pas tirer des conclusions universelles. Mais que faut-il penser de la désinvolture avec laquelle il écarte telle ou telle objection? On tirait argument de l'ancienne loi en vertu de laquelle les femmes payaient une fois moins que les mâles pour le rachat de leurs vœux. « C'est un témoignage de faveur, réplique tranquillement Poullain, d'exiger moins d'une personne que d'une autre pour sa rançon. » L'Écriture met souvent l'homme en garde contre la femme. « Si l'Écriture dit tant de choses aux hommes pour les éloigner du mal qu'ils peuvent commettre avec les femmes, ce n'est pas qu'elle estime moins les femmes, c'est au contraire parce que connaissant la faiblesse des hommes elle a cru les devoir soutenir par de fortes exhortations, n'ayant rien dit de semblable aux femmes parce qu'elles ne succombent pas si aisément. »

Ces exemples suffisent à préciser la position qu'adopte Poullain en face de la théologie. De très bonne foi, semble-t-il, quoique avec une certaine subtilité scolastique, il essaie d'interpréter les textes à la lumière du simple bon sens. Il n'est pas encore protestant au moment où il publie cette préface, mais il est tout près de l'être. Si le protestantisme contemporain paraît être, dans son ensemble, la confession la plus sympathique aux aspirations féministes, il est intéressant de constater que c'est l'esprit de libre examen, l'esprit réformé et cartésien qui provoqua chez nous la première tentative systématique en faveur de ces aspirations.

La seconde partie de l'*Excellence des hommes*, avons-nous dit, présente les arguments courants de la thèse antiféministe. Poullain fait effort pour se placer au point de vue même de ses adversaires. Consentement universel, tradition constante, physiologie comparée et hypothétique des sexes, témoignage de l'Écriture, opinion des anciens, rien n'y manque, aucun de ces procédés de raisonnement dont Descartes a précisément démontré l'infirmité. Poullain met ici, peut-être, quelque complaisance à découvrir les points faibles de l'adversaire, mais la manœuvre, après tout, est de bonne guerre. Inutile de revenir sur le détail de la thèse, dont l'essentiel se trouvait dans l'ouvrage précédent.

Reste la troisième et dernière partie du traité. Elle reprend simplement certains points de détail. Mais il s'y trouve une page de réel intérêt historique, un peu longue, qu'on nous permettra de reproduire ici, parce qu'elle confirme pleinement les vues de

M. Piéron sur ce « précurseur de la Révolution ». Aucun texte de l'auteur n'est plus expressif à cet égard. Poullain appartient à la génération de Fénelon, du Fénelon de *Télémaque,* qui maudissait la corruption de son siècle, préférait les jardins d'Alcinoüs au parc de Versailles, et rêvait de la « simplicité divine » de l'homme primitif. Fénelon annonce Rousseau, et Poullain aussi. Écoutons cette diatribe contre la civilisation et la science, qu'il met dans la bouche d'une « admirable fille [1] » :

S'ils [les hommes] se souvenaient combien les arts ont été faibles dans leur commencement, combien ils ont été lents et incertains dans leur progrès, combien de gens y ont mis la main pour les perfectionner, combien il leur a coûté de siècles et de peines pour les porter à la perfection où ils sont, et combien le hasard y a contribué, je crois qu'ils parleraient en cela de leur esprit avec plus de modestie. Et lorsque je considère que l'on s'est passé si longtemps de toutes ces belles et chères inventions, que l'on s'en passait encore il n'y a qu'un siècle dans l'autre partie de la terre sans que l'on en fût moins heureux, que la plupart ne servent qu'à irriter nos désirs, notre ambition, notre vanité, notre luxe, notre avarice, dont elles sont les effets, et à augmenter nos besoins, nos inquiétudes, nos peines et notre misère, il me semble que l'on n'en a une si haute idée que parce que l'on y est accoutumé.

N'avez-vous jamais jugé de l'esprit des hommes par le rang qu'ils donnent aux arts qu'ils ont inventés? Pour moi, quand je vois que les plus nécessaires, comme l'agriculture, passent pour les plus vils et les plus bas, que ceux qui les exercent sont traités comme la lie des états, et foulés comme la terre qu'ils cultivent, et qu'au contraire les métiers les plus badins et les plus nuisibles sont regardés avec estime, je ne puis m'empêcher de me dire à moi-même qu'il y a bien du vuide dans ces têtes mâles qui veulent être considérées comme les plus solides.

Il y a déjà quatre ou cinq mille ans que les hommes emploient à rechercher la vérité. On les y met dès le berceau. La plupart y consacrent toute leur vie, tous leurs biens, et tous leurs plaisirs. Ils ont des greniers et des magasins remplis de la récolte des savants leurs prédécesseurs. Qu'ont-ils produit avec tout cela? des chimères, des préjugés, des erreurs, des sectes, des divisions, des hérésies, des superstitions qui n'ont servi qu'à troubler le repos du monde. Et après avoir bien disputé, bien recherché durant tant de siècles, les uns soutiennent que la vérité est au fond d'un puits où personne ne peut descendre, les autres que toute la science consiste à reconnaître que l'on ne sait rien, et les plus modernes que l'on s'est trompé jusqu'ici par préjugé et que pour devenir savant il faut revenir à l'A B C comme si l'on n'avait rien appris. N'avez-vous jamais vu ces charlatans qui arrêtent les sots par

1. *De l'Excellence des hommes*, p. 315 et suiv.

leur vain babil dans les places publiques, qui se traitent d'empoisonneurs les uns les autres, et qui pour mieux vendre leur mithridate s'habillent en mascarade et avalent des serpents? C'est l'image des savants de toutes sortes d'espèces. Faites-en vous-même l'application, elle est aisée.

... J'ai eu autrefois la folie de croire que c'était un très grand bonheur que de naître dans un empire florissant où l'on pût par le moyen des arts, des sciences et de la fortune, acquérir des amis, des plaisirs, des richesses, des habits somptueux, des palais magnifiques, une grande suite d'officiers et de domestiques, et jouir par le moyen du commerce de tout ce qui se trouve de beau et de curieux dans les pays étrangers. Mais depuis que je me conduis plus par raison que par coutume, et que j'ai su comment vivaient les premiers hommes et comment vivent encore aujourd'hui ceux que le peuple appelle sauvages, parce qu'il les a ouï nommer de la sorte et qu'ils ne vivent pas comme lui, je me suis bien détrompée.

Dans le premier âge du monde, dont il nous reste encore quelque ombre dans les amours innocents des bergers et des bergères, et dans les plaisirs de la vie rustique quand elle n'est point troublée par la crainte des Puissances, ni des ennemis, tous les hommes étaient égaux, justes et sincères, n'ayant pour règle et pour loi que le bon sens. Leur modération et leur sobriété était cause de leur justice. Chacun se contentant de ce que la terre qu'il avait reçue de son père rendait aux soins qu'il avait pris de la cultiver, et s'employant tous sans souci, sans envie, sans ambition, à un si louable exercice, l'on ne reconnaissait presque point d'autre maladie que la vieillesse, dont on ne ressentait que de courtes incommodités et après avoir vécu un siècle.

Mais depuis que quelques hommes abusant de leurs forces et de leur loisir se furent avisés de vouloir assujettir les autres, l'âge d'or et de liberté se changea en un âge de fer et de servitude. Les intérêts et les biens se confondirent de telle sorte par la domination que l'un ne put plus vivre que dépendamment de l'autre. Et cette confusion s'augmentant à mesure que l'on s'éloignait de l'état d'innocence et de paix, produisit l'avarice, l'ambition, la vanité, le luxe, l'oisiveté, l'orgueil, la cruauté, la tyrannie, la tromperie, les divisions, les guerres, la fortune, les inquiétudes, en un mot presque toutes les maladies de corps et d'esprit dont nous sommes affligés...

Ce texte est de 1675. Au moment où le Grand Roi brillait de tout son éclat, à l'apogée de la civilisation monarchique, un obscur ecclésiastique de vingt-huit ans entreprenait l'apologie des « sauvages ». A notre connaissance, un pareil document est de beaucoup le plus ancien et le plus curieux de tous ceux que l'on a mis au jour pour attester l'existence, avant Rousseau, des idées et des tendances dont ce dernier se fit l'interprète. On trouve ici,

fondus, et dirigés dans le sens de la thèse féministe, tous les arguments du *Discours sur les sciences et les arts* et du *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Dégoût de la civilisation, haine de luxe, amour des sauvages et des « plaisirs de la vie rustique », nostalgie de l'âge d'or, théorie de l'égalité primitive, tout y est, jusqu'au ton, jusqu'à cette ampleur nullement méprisable, mais parfois un peu verbeuse, qui est restée chère au citoyen de Genève. Fils d'adoption de la ville où naquit Rousseau, Poullain est en singulière affinité d'esprit avec lui. Et si, pour faire un peu plus d'éclat, il lui a manqué la puissance de sa rhétorique, il lui a manqué surtout, peut-être, de venir à point et d'être aidé par le milieu. Les circonstances l'ont borné au rôle médiocre de précurseur. Il aurait fait mieux trente ans plus tard[1].

*
* *

Est-ce à dire que son œuvre passa inaperçue?

M. Piéron, n'ayant eu en main aucune indication relative à Poullain de la Barre, a été naturellement porté à conclure qu'il demeura complètement ignoré. La supposition est inexacte.

D'abord la bibliographie précédente a établi que les ouvrages féministes de Poullain furent bien accueillis du public, puisqu'il s'en fit plusieurs éditions. Et l'on sait de reste qu'au grand siècle les gens de lettres se contentaient de succès de librairie qui nous paraissent actuellement dérisoires. Qu'est-ce que Descartes ou la Bruyère en regard de M. Georges Ohnet? La première édition de l'*Égalité des sexes* est de 1673, la dernière de 1691. L'ouvrage ne sombra pas, évidemment, et ne fut pas oublié, puisque dix-huit ans après son apparition le même libraire jugeait opportun d'en présenter une édition nouvelle.

Songeons d'autre part que si l'auteur n'avait pas été encouragé par un certain succès il n'aurait sans doute pas continué d'exploiter ce filon ; son activité cartésienne eût trouvé facilement à se rabattre sur d'autres sortes de « préjugés ». Si la thèse principale n'avait pas fixé l'attention, aurait-il pris la peine d'entrer dans le détail et d'écrire un livre sur l'éducation des dames?

1. Entre Rousseau et Poullain les analogies d'inspiration et de forme sont tellement apparentes qu'on pouvait *a priori* envisager avec vraisemblance l'hypothèse d'une influence directe. Cependant nous avons confronté les textes intéressés sans aboutir à des constatations positives. On doit se borner à noter une correspondance frappante entre certains passages. Rousseau a peut-être ici, comme en d'autres cas, mis à profit les ouvrages d'un auteur qui, à titre de compatriote, pouvait être connu de lui.

Il est à noter que Bayle, à propos de Lucrèce Marinella et des théories féministes, se borne à citer deux auteurs : mademoiselle de Gournay et Poullain. Or la « littérature » de la question était extrêmement abondante, et les auteurs pullulaient. Pour que Bayle ait distingué entre tous notre théoricien, pour qu'il l'ait mis, et l'ait mis seul, à côté de la célèbre « fille spirituelle » de Montaigne, il fallait, semble-t-il, qu'il eût une certaine notoriété, et qu'une partie au moins de l'opinion le prît au sérieux.

L'opinion s'occupa de lui. Bayle l'affirme. Le *Journal des Savants* du 16 mars 1676 le menaça d'une réfutation. Au reste Poullain lui-même l'atteste :

> Je m'étonne qu'après *tant de menaces* d'écrire contre l'*Égalité des sexes* aucun ne l'ait fait encore, au moins pour répondre à l'attente que ces menaces avaient donnée [1].

Un autre passage du même ouvrage, très curieux, nous laisse entrevoir dans quels milieux il fit quelque bruit :

> « Les femmes sont elles-mêmes si fortement convaincues de leur inégalité et de leur incapacité, qu'elles se font une vertu non seulement de supporter la dépendance où elles sont, mais encore de croire qu'elle est fondée sur la différence que la nature a mise entre elles et les hommes. Je me souviens encore fort bien que lorsque le livre de *L'Egalité* commença à paraître il n'y eut que les *Précieuses* qui le reçurent avec applaudissement, disant qu'on leur faisait quelque justice; d'autres le firent valoir surtout parce qu'il flattait leur vanité; mais tout le reste en parla comme d'un paradoxe qui avait plus de galanterie que de vérité, n'osant pas le condamner tout à fait, parce qu'il leur était favorable [2].

Poullain semble goûter médiocrement l'honneur d'avoir reçu les applaudissements des « pecques ». Pour l'histoire du féminisme, le détail est intéressant. L'opinion n'était pas prête. Toute revendication, même purement théorique, ne pouvait paraître qu'un « paradoxe ». Et c'est pourquoi il faut se garder de tirer argument du silence des contemporains. Ils ont pu connaître l'auteur, en parler, en discuter, mais personne n'était en état de le suivre sur le terrain nouveau où il plaçait une question d'avenir. Ici encore, manifestement, les circonstances ont trahi son talent.

Succès de curiosité, pas davantage. Encore faut-il le noter. Il intrigua quelque peu le monde des lettres par son anonymat. La

1. *De l'Excellence des hommes*, etc., préface, p. 2.
2. *De l'Excellence des hommes*, etc., p. 118.

première édition de l'*Égalité des sexes*, avons-nous dit, portait pour toute indication, dans le privilège : « Sieur P... » En 1685, les *Nouvelles de la République des lettres*[1] conjecturèrent que l'auteur s'appelait Frelin. Peu de temps après, ces mêmes *Nouvelles* annonçaient qu'il se nommait en réalité Poullain[2]. « C'est en effet son vrai nom, écrit Bayle, quoiqu'il ait pris celui de la Barre à la tête de la troisième édition l'an 1691[3], et à la tête de la troisième partie de son ouvrage publié l'an 1692[4]. »

*
* *

Telles sont les indications que nous avons pu recueillir sur la personne et les écrits de Poullain de la Barre. On les voudrait plus complètes. On désirerait surtout, parce que cela importe à l'histoire des idées, être mieux renseigné sur l'action réelle de ses théories et sur l'étendue de leur influence. Impossible de les délimiter. Les données manquent. Mais il est permis de supposer, à l'aide des faits présentés plus haut, que Poullain de la Barre a été un peu plus que ne le suppose M. Piéron, un peu plus qu'un « chaînon logique » dans le développement du rationalisme cartésien. Sans qu'il ait joui d'une notoriété marquante, il paraît avoir été de ceux qui ont contribué, par la valeur propre de leur esprit, à relier la philosophie de Descartes à la réalité sociale et à préparer un ordre nouveau.

Henri Grappin.

1. Mois d'octobre, article VII, p. 1145 de la deuxième édition. — Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1822), attribue *l'Égalité des sexes* à deux auteurs, Poullain et Frelin, en s'appuyant sur les assertions de Bayle et les *Nouvelles de la République des Lettres*. Il ne s'est évidemment pas reporté à ces textes, où l'hypothèse d'une collaboration n'est même pas envisagée.

2. Voir la dernière page de la table de 1685.

3. Il s'agit de *l'Égalité des sexes*, Voir *Histoire des ouvrages des savants*, septembre 1691, p. 27 et suiv.

4. Bayle veut parler sans doute de la troisième édition de *L'Excellence des hommes* publiée effectivement en 1692.

MADAME DE STAEL EN ANGLETERRE

Une année d'exil (juin 1813-mai 1814).

« J'ai toujours été fort sujette à l'ennui et, loin de savoir m'occuper dans ces moments tout à fait vides, qui semblent destinés à l'étude... » Ici, comme pour fournir une preuve éclatante de cette disposition à un ennui paralysant, les *Dix Années d'Exil* s'arrêtent brusquement, avant l'arrivée de M^me^ de Staël à Stockholm. De cette histoire un chapitre reste encore à écrire : c'est celui du passage en Angleterre, puisque elle-même nous a donné le passage en Autriche, le passage en Pologne, le passage en Russie et le passage en Finlande. Elle débarqua au mois de juin 1813 [1].

Elle vint, elle vit et elle parla. Elle ne semble guère avoir fait autre chose. Elle parla partout et sans s'arrêter, aux heures consacrées à la conversation, mais aussi dans des moments où les Anglais préfèrent se renfermer dans un silence reposant. Même à la campagne elle ne voulut pas laisser à ces insulaires paresseux et taciturnes le droit d'être ennuyeux; elle alla secouer la torpeur de leur vie végétative, les contraignit à avoir de l'esprit, à s'intéresser à la vie et à la mort. Il va sans dire que, peu tendre pour les faibles, elle n'épargna personne, et les langues liées n'eurent d'autre alternative que de se délier à son appel. Son triomphe fut de faire prononcer trois mots au duc de Marlborough, un vrai miracle. Au moment où elle se faisait annoncer dans une certaine réception, on entendit distinctement celui-ci murmurer : « Je me sauve! »

L'histoire de l'année qu'elle passa en Angleterre est l'histoire de ses conversations. On la suit de salon en salon, de château en

1. Cf. *Considérations sur la Révolution Française* : « Lorsque je débarquai en Angleterre au mois de juin 1813 on venait d'apprendre l'armistice conclu entre les puissances alliées et Napoléon. » Lady Blennerhasset dit que *le lendemain de son arrivée, le 22 juin*, elle fit la connaissance de Byron. Lady Blennerhasset veut-elle qu'on prenne ce *lendemain* au pied de la lettre? Le 26 mai, M^me^ de Staël écrit à Schlegel de Stockholm : « Je pars demain. » Il y a en outre une lettre de M^me^ de Staël à Schlegel, datée de Londres, le 24 juin, qui a tout l'air d'avoir été écrite au moins quelques jours après son arrivée. « J'ai été reçue au delà de toute expression : c'est une bonté, un empressement dont vous ne pouvez vous faire l'idée. Je dois voir le Prince-Régent demain. »

Comme l'armistice auquel M^me^ de Staël fait allusion était du 4 juin, mettons son arrivée quelques jours après cette date.

château, pas un instant le torrent de paroles ne s'arrête. Ce qu'elle rapporta de l'Angleterre d'idées sur la politique anglaise, sur la condition sociale du pays, sur la littérature, elle le doit à ces examens *viva voce* qu'elle faisait subir aux grands hommes, qui lui tombaient entre les mains. Elle se montrait curieuse de tout, mais — disposition bizarre — peu soucieuse de former ses opinions par elle-même. De même qu'elle avait pu écrire dans son livre *De l'Allemagne* tels chapitres où elle exposait, sans y rien changer, les idées de Schlegel, d'autres où elle reproduisait telles quelles les théories qu'elle avait empruntées d'un Gœthe ou d'un Fichte, de même elle se contentait en Angleterre des opinions d'autrui. S'intéresser à la politique et à la littérature voulait dire, pour elle, fréquenter les salons politiques et faire dîner des poètes à sa table. Il paraît qu'elle alla une fois au théâtre, puisque Byron dit l'y avoir vue, bâillant à l'*humour* de Falstaff, mais une fois n'est pas coutume et rien n'indique qu'elle ait renouvelé l'expérience. Elle lisait peu et presque exclusivement les auteurs qu'elle devait rencontrer dans le monde. Politique ardente et projetant d'écrire sur l'Angleterre un livre dans le genre de son livre *De l'Allemagne*, l'idée ne lui vint seulement pas d'étudier de près la bourgeoisie et le peuple. Elle s'enferma dans le beau monde, où elle était sûre de ne pas manquer de causeurs brillants, et se contenta des vérités plus ou moins vraies qu'on voulait bien lui communiquer. Pourtant rien ne lui eût été plus facile que de se renseigner personnellement. Beaucoup des auteurs et des hommes politiques qu'elle ne rencontrait que dans les salons vivaient très bourgeoisement chez eux, et avec un peu de tact M^me^ de Staël aurait pu se faire recevoir dans leurs foyers, pour y étudier un côté tout autre de la vie anglaise. Pendant les séjours qu'elle faisait chez ses amis à la campagne, au lieu de tourmenter des *lions* en vacances, quoi de simple et de plus instructif — puisqu'elle tenait tant à s'instruire — que d'aller dans les chaumières dépendant de la propriété, pour y voir les paysans? Mais cette femme, qui savait allier tant de contradictions, avait encore le secret d'aimer le peuple et les petites gens sans s'y intéresser. Elle trouvait vulgaires les romans de Jane Austen, parce que ce sont des tableaux très simples de la vie de famille, vulgaire encore l'*Egmont* de Gœthe, parce que Klärchen a le malheur d'avoir une mère qui parle patois. Un esprit ainsi fait est tenté d'accepter beaucoup de choses sur parole, plutôt que de s'approcher de trop près de la réalité.

Elle ferma donc les yeux et ouvrit la bouche et les oreilles. Son

succès fut brillant et instantané. Toutes les portes s'ouvrirent devant elle, et si de loin en loin quelque voix dissidente se faisait entendre, celle par exemple de lady Spencer et de lady Grenville, cette dissonance se perdait dans le chœur des acclamations. Elle avait tant de droits à l'enthousiasme général! Elle-même mettait modestement son succès sur le compte de ses infortunes politiques. « J'étais persécutée par un ennemi de la liberté, je me croyais donc sûre d'une honorable pitié dans un pays dont toutes les institutions étaient en harmonie avec mes sentiments politiques. » Sans doute sa situation inspirait de la pitié, sans doute aussi on écoutait avec une satisfaction mauvaise ses diatribes véhémentes contre Napoléon et, faisant ainsi appel tour à tour aux sentiments les plus nobles et les plus bas, elle dut enlever tous les suffrages. Par un heureux accident, elle fut également sympathique aux ministériels et aux whigs. Amie de la liberté, préoccupée de réformes politiques, elle était chez elle dans le camp de l'opposition, mais comme elle souhaitait ardemment la chute de Napoléon, elle se rangeait du côté des tories, dès qu'on abordait la question de la guerre avec la France.

Elle eut encore la chance de paraître au bon moment. Miss Edgeworth s'étant éclipsée, après un passage météorique à travers les salons de Londres, on attendait un nouveau phénomène avec une vive curiosité, curiosité qui fut encore excitée par une notice élogieuse sur *Corinne*, parue dans la *Revue d'Édimbourg*. Son arrivée fut considérée comme l'événement principal de la saison. On lui fit une réception magnifique. Naturellement il ne manqua pas de détracteurs, parmi ceux qui vinrent l'admirer. Elle devait s'y attendre, car dans tous les pays son extrême franchise de conduite, de pensée et de langage lui fit toujours des ennemis. Comme à sa première visite en Angleterre, elle effaroucha un peu la pruderie britannique, qui ne s'expliquait pas la présence de Rocca. Si par aventure l'on se montrait indulgent sur cet article, il restait toujours l'éternelle équivoque de sa conduite politique. Les uns, comme la duchesse de Wellington, la regardèrent de travers par prudence professionnelle[1]; les autres, esprits intransigeants, lui battirent froid, parce qu'ils n'admettaient point qu'elle fût en même temps l'amie de l'opposition et celle des ministériels, ou qu'ils ne s'expliquaient pas, à voir son attitude actuelle, son

1. La duchesse de Wellington, qui devait aller à Paris comme ambassadrice, jugea prudent de se tenir sur la réserve avec M^me^ de Staël, pendant sa visite en Angleterre, mais arrivée à Paris et la trouvant en faveur auprès des Bourbons, elle ne fit plus de difficultés pour la recevoir. M^me^ de Staël arriva chez elle, le jour

ancien flirt avec la Révolution. Brougham, « notre ami savant », que railla Peacock, était de ceux-ci. « Je ne l'ai pas vue, et je l'évite comme la peste, ayant entendu dire qu'elle est assommante; je suis d'ailleurs dégoûté de tout ce qu'on me dit de ses flatteries nauséabondes du prince, des ministres, etc., et de ses changements libertins de principes. Ces choses-là ont peu d'importance chez les femmes, mais il faut, comme le dit Talleyrand, la considérer comme un homme[1]. » On voit que Mme de Staël avait des raisons, qu'elle ne donnait d'ailleurs pas, pour savoir, comme elle l'écrivit dans ses *Considérations,* que jamais en Angleterre on n'entend la même bouche proférer deux opinions opposées et que l'infidélité politique y est regardée comme déshonorante.

Cependant, comme ceux-là mêmes qui blâmaient ses inconséquences durent reconnaître son désintéressement, il n'y eut guère que les esprits chicaniers qui lui firent un crime impardonnable de ses variations, et qui poussèrent leur scrupule jusqu'à refuser de la voir. Ceux qui l'évitaient, et ils étaient peu nombreux, étaient plutôt retenus par la terreur de son éloquence. Brougham lui-même paraît avoir craint sa faconde pour le moins autant que ses contradictions politiques et, invité à la rencontrer, il répondit, comme dans la fable d'Esope, qu'il ne « pouvait pas y aller, le chemin étant barré par un lion ». De même Walter Scott soupira d'aise, en apprenant que le « tourbillon en jupons » n'allait pas honorer Édimbourg d'une visite.

En dehors de Moore, Scott paraît avoir été le seul homme de lettres illustre qui ne lui ait pas présenté ses hommages, et ce ne fut pas la faute de Mme de Staël si Moore lui échappa. Elle le demanda partout pendant une saison entière, et, à force de répéter à tout venant qu'elle avait une passion pour ses vers, elle sut si bien endormir sa méfiance qu'il vainquit un jour la frayeur extrême que lui inspiraient les intellectuelles, et se déclara prêt à se risquer

d'une grande réception. Les yeux brillants d'indignation, elle alla vers l'ambassadrice.

« Eh! Madame la Duchesse, vous ne vouliez donc pas faire ma connaissance en Angleterre?

— Non, Madame, je ne le voulais pas.

— Eh! Comment, Madame! Pourquoi donc?

— C'est que je vous craignais, Madame.

— Vous me craignez, Madame la Duchesse?

— Non, Madame, je ne vous crains plus. »

Sur ce, Mme de Staël lui sauta au cou, avec un : « Ah! je vous adore! »

(*Life and Letters of Maria Edgeworth*, I, 265.)

1. *Life and Times of Brougham*, II, 98,

en sa présence. Puis, au moment critique, il perdit courage : les roses qui tombaient de ses lèvres gracieuses ne fleurissaient pas pour M^me^ de Staël[1].

Celle-ci, très féminine, quoi qu'en ait dit Talleyrand, avait une préférence marquée pour la société des hommes, et ne s'en cachait pas. Au fond elle méprisait les Anglaises : c'est pourquoi, dans les *Considérations* comme dans *Corinne*, elle loue leur douceur, leurs vertus domestiques, leur modestie et nous les donne en définitive pour de simples dupes — et pour les dupes les plus ennuyeuses du monde. Selon Hobhouse elle dit, en quittant le pays, « les femmes sont nulles », et les jugeant ainsi elle ne se donna aucun mal pour les connaître. Elle ne vit ni Jane Austen, ni Hannah Moore, ni Mrs. Richard Trench, ni miss Edgeworth. Elle eut une seule entrevue, mais caractéristique, avec Mrs. Inchbald qui, après une carrière accidentée au théâtre, comme actrice et comme auteur, tournait maintenant à la dévotion. Mrs. Inchbald vivait à cette époque fort retirée en la compagnie peu réjouissante de ses pensées. Il va sans dire que M^me^ de Staël n'eut pas de cesse qu'elle ne l'eût fait sortir de sa solitude, la priant vivement, la première fois qu'elle la vit, de lui expliquer pourquoi elle fuyait le monde; puis elle saisit cette occasion pour déclamer devant une femme sans famille sur les joies de la maternité, et cela avec tant d'éloquence que Mrs. Inchbald regagna sa maison déserte plus déprimée que jamais[2].

De temps en temps M^me^ de Staël se montrait aux soirées des bas-bleus et elle eut le mérite d'apprécier miss Berry. Elle le fit à sa manière, c'est-à-dire qu'elle se mit à découvrir des analogies entre son caractère et celui de sa nouvelle amie, analogies qui ne résistent pas à l'examen, mais si elle ne la jugeait pas très finement, du moins elle ne la mit pas de côté avec l'étiquette *nulle*. Pourtant miss Berry n'avait aucune de ces qualités brillantes qu'estimait M^me^ de Staël. Elle n'était ni belle ni spirituelle, elle ne se distinguait pas par la force de son intelligence ni par la promptitude de ses réparties, elle n'avait pas non plus la grâce ni la fertilité de ressources qui suppléent à tout. Ses réceptions n'étaient pas somptueuses et le plus souvent une lampe placée près de la porte d'entrée était le seul signe qui conviât ses amis à ces aimables mais modestes réunions. Sans fortune, ni rang, ni intelligence remarquable, les misses Berry furent pendant cin-

1. Byron disait qu'il ne passait jamais une heure avec Moore sans vouloir lui appliquer l'expression d'Aristophane : « Vous avez parlé des roses. »
2. *Memoirs of Mrs. Inchbald*, II, 190.

quante ans reçues dans la meilleure société et attirèrent chez elles tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi les politiques, les beaux esprits, les diplomates et les hommes de lettres. Elles connaissaient tout le monde et allaient partout, sans avoir jamais fait le moindre effort pour ouvrir les portes fermées ni pour capturer les célébrités. Leur succès fut un bel hommage rendu à la simplicité. On allait chez elles non pas pour paraître, ni pour soigner ses relations, ni pour pouvoir dire y être allé, mais parce qu'on goûtait le charme de cet intérieur bienveillant, où les aimables hôtesses donnaient l'exemple de la bonté dans l'esprit. Les langues les plus méchantes, les esprits les plus calculateurs étaient gagnés à la longue par la douce atmosphère de la maison. Horace Walpole lui-même, un des hommes les plus médisants et les plus égoïstes qui aient jamais existé, finit par s'apprivoiser et forma avec miss Berry une amitié tendre et durable, qui fait infiniment honneur à tous deux.

On sent que M^me^ de Staël ne devait pas être tout à fait à son aise dans ce milieu simple à tout point de vue, et le tableau d'une de ses apparitions, que nous trace sir Philip Francis — sir Philip de la controverse sur les *Letters of Junius* — ne corrige pas cette impression. « Lorsque j'entrai dans la pièce, dit-il, elle m'avait l'air d'être aux abois, cernée par ses adorateurs, prête à soutenir l'attaque que ceux-ci semblaient préparer. D'autres prenaient le rôle de spectateurs, tout yeux, tout oreilles mais sans voix. Enfin un des plus audacieux hasarda une question, résolu à partager l'immortalité avec elle ou à mourir à la peine. La conversation était tombée sur Bonaparte, qui venait d'être envoyé à l'île d'Elbe, et l'interrogateur demanda à M^me^ de Staël si Bonaparte était à son avis un grand homme. Un silence de mort attendit la réponse de l'oracle, qui prononça enfin : « Bonaparte n'est pas un homme, c'est un système. » De tous côtés on entendit des approbations respectueuses, où dominaient des « Comme c'est profond! », « Comme c'est vrai! », « Comme c'est beau! », « Comme c'est original! » Cependant James Smith, un des auteurs des *Rejected Addresses*, se trouvait dans l'assistance. Ce n'était pas un homme à se laisser prendre par des mots ou par la magie d'un grand nom et *sotto voce* il demanda à son voisin : « Savez-vous ce qu'elle veut dire? » « Mais certainement », fut la réponse. « Eh bien, quoi? » demanda Smith. « Mais que Bonaparte n'est pas un-un-un *homme*, que c'est un-un-un *système*. » « Et après, qu'est-ce que cela veut dire? » poursuivit l'inexorable Smith. « Ma foi, je ne sais pas trop, mais je suppose qu'elle voulait dire quelque chose. » Smith

posa la même question à d'autres parmi ceux qui avaient applaudi, et avec le même résultat[1].

Si l'on applaudissait parfois Mme de Staël sans la comprendre, elle ne voulait pas être en reste de politesses et prodiguait ses transports enthousiastes. Un jour que sir James Mackintosh répétait à la compagnie ces vers vides de sens qui excitaient par leur parfaite absurdité des rires débiles, on entendit Mme de Staël pousser avec effusion cette exclamation vraiment imprévue : « Ah! que c'est joli! »

> I went to Strasbourg to get drunk
> With that learned Grecian Brouncke
> And then to Leipzig to get drunker
> With that more learned Grecian Brouncker.

Sa vivacité d'ailleurs lui fit commettre de nombreuses erreurs amusantes. Lorsqu'on lui présenta William Smith, très en vue à ce moment pour son projet de loi en faveur des unitaires, elle se tourna vivement vers lui, et croyant que son acte visait à l'abolition de la Trinité : « C'est donc vous, Monsieur, lui dit-elle, avec sa violence coutumière, qui ne voulez point de mystères? » Une autre fois, à la grande joie des spectateurs, elle félicita Charles Long, le parasite le plus achevé de l'Angleterre, de son désintéressement, le prenant pour le sergent Lens, qui venait de refuser une place sous le gouvernement.

La femme que Mme de Staël affectionna le plus en Angleterre fut lady Davy, dont elle avait fait la connaissance au temps où celle-ci était Mrs Apreece, une riche héritière des Indes Occidentales. Le bruit courait qu'elle était l'original de Corinne, mais il semble n'avoir d'autre fondement qu'une remarque aimable de Mme de Staël que lady Davy avait tous les talents de Corinne, sans ses défauts ni ses extravagances[2]. Ceux du moins qui la connaissaient le mieux se refusèrent à voir aucune ressemblance entre l'improvisatrice du Capitole et cette petite femme bruyante et très vaine, intelligente sans doute, mais trop bonne enfant pour s'appeler Corinne. Tout le monde la prenait un peu en riant. Comme elle accusait un jour le poète Rogers d'avoir médit d'elle : « Comment, Madame! lui répliqua-t-il avec un sérieux joué, je passe ma vie à vous défendre », et lord Holland s'amusait à collectionner — et à répéter — ses bévues dans les langues étrangères. Une fois à Rome, comme un brave militaire marchait sans

1. *Memoirs of sir Philip Francis*, II, 404.
2. Ticknor, *Life and Letters*, I, 57.

malice à quelques pas derrière elle, elle se retourna soudain et lui lança à la face un superbe, *Infame soldate, que volete?* A un autre moment critique, elle supplia son postillon français d'aller *avec sa ventre sur la terre.*

Elle avait épousé en 1812 le savant Davy, à qui des amis de la dame avaient procuré le titre de *Knight*, lequel, conféré deux jours avant le mariage, sauva M^rs^ Apreece d'une mésalliance. Dès lors les deux époux, dont les hautes prétentions intellectuelles se heurtaient, passèrent leur temps à se disputer, dans le monde comme chez eux. Deux mois après son mariage, sir Humphrey avait publié ses *Éléments de Philosophie chimique* avec une dédicace à double entente : « A ma femme — comme gage de ce que je continuerai à poursuivre la science avec une ardeur non diminuée. » Il tint promesse à moitié, travaillant avec acharnement dans son laboratoire, puis, pris d'une fringale de succès mondains, affamé des compliments qui étaient si doux à ses oreilles, il s'en allait à quelque dîner, mettant du linge frais sur celui qu'il portait déjà, pour ne pas perdre de temps. On prétend qu'on l'a vu porter jusqu'à cinq chemises et autant de chaussettes à la fois. A part cette excentricité de toilette, ce fut le type accompli du savant mondain, gâté partout, sauf bien entendu chez lui. Il ravissait M^me^ de Staël, qui prétendait l'estimer autant et plus que personne en Angleterre.

C'est à Holland House qu'elle avait le plus souvent l'occasion de cultiver cette amitié naissante, et c'est là qu'elle rencontrait tous les hommes illustres du jour [1]. Il est regrettable qu'aucune tradition ne nous ait transmis le récit de ses apparitions dans cette maison, car elles ne devaient point manquer d'intérêt. On peut seulement conclure de ce fait que lady Holland ne supportait pas la lecture des écrits de M^me^ de Staël et ne s'en cachait pas, qu'elle en gardait un souvenir peu agréable, car elle n'était pas femme à séparer ses sentiments personnels de ses goûts littéraires. Comment en effet ces deux femmes se seraient-elles plu? M^me^ de Staël ne devait-elle pas la moitié de sa vogue à l'intérêt et à la pitié excités par les persécutions politiques dont elle était la victime, et lady Holland n'avait-elle pas pour Napoléon une admiration qui allait jusqu'au culte? Pendant son emprisonnement à Sainte-Hélène, elle lui envoyait des livres et des douceurs, et « les pruneaux de M^me^ Holland » sont l'un des derniers plats que l'Empereur ait demandés. Une des

1. Malgré les relations intimes qui existaient entre M^me^ de Staël et lord et lady Holland, une seule lettre de M^me^ de Staël a été conservée à Holland House et celle-ci fut adressée, non pas à ses hôtes, mais au prince de Léon.

possessions les plus précieuses de lady Holland était une tabatière, qui lui arriva de Sainte-Hélène après la mort de Napoléon, avec les mots : « L'empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime. » La présence de M^me^ de Staël à Holland House devait lui paraître une espèce de sacrilège, ses paroles autant de blasphèmes.

Même sans ce sujet de discussion, elles n'étaient pas faites pour s'entendre. Une femme aurait eu besoin soit d'une humilité extrême, soit d'un sens heureux du ridicule pour ne pas se formaliser des façons de lady Holland, et M^me^ de Staël ne remplissait guère ces conditions. La vérité est que peu de personnes les remplissaient pleinement, et il fallait toute la douceur et le charme de lord Holland, tout le prestige de la maison pour guérir les blessures que lady Holland infligeait à plaisir. Il n'était pas rare qu'un invité, à bout de patience, se levât et quittât précipitamment la table, dans la crainte de casser quelque chose s'il restait. Lord Holland échappa moins que personne aux façons autoritaires de sa femme. On la vit dans les cas extrêmes ordonner aux domestiques d'emporter l'assiette de son mari pendant qu'il mangeait encore, et même de le pousser dans sa chaise roulante jusque dans sa chambre à coucher, tout simplement parce qu'il racontait une histoire qui l'ennuyait. Lui, supportait ces violences avec une philosophie d'ailleurs indispensable pour qui voulait vivre en paix avec lady Holland[1]. Ce qui excusait son autocratie c'est, comme le disait Byron, que si elle avait quitté le trône un seul instant, la bonne compagnie eût vite fait de la mettre dans l'antichambre. On se taisait, mais on n'oubliait pas qu'avant d'être lady Holland elle s'appelait lady Webster, née Vassall, et qu'elle n'avait pas attendu la mort de son premier mari pour se faire enlever par lord Holland. Comme elle avait pour elle un grand nom et une grande fortune elle eût pu s'imposer à la société, en lui faisant la cour, mais elle préférait la dompter en la tyrannisant. La belle réputation dont jouissait Holland House sous son règne dit avec quel succès elle y travailla. On craignait ses brusqueries, on se fatiguait de ses

1. Ses manies et ses caprices étaient sans nombre. On prétend qu'ayant une peur superstitieuse des éclairs, dès qu'un orage s'annonçait, elle habillait sa femme de chambre de ses propres vêtements, pour que celle-ci fût frappée au lieu de milady. Il va sans dire qu'elle était neurasthénique et qu'il y avait mille et une choses que ses nerfs ne supportaient pas, comme par exemple d'avancer autrement qu'à pas de tortue, et son cocher devait toujours mettre le sabot, quand il la conduisait sur les boulevards de Paris. Elle paraît avoir été, en général, plus aimable pour ses domestiques que pour ses invités, et lorsqu'un de ses valets était souffrant elle obligeait ses amis à s'asseoir auprès du lit du malade pour l'amuser (voir Sanders, *Holland House*).

exigences, on invectivait sa manie d'inviter plus de personnes qu'il n'y avait de places à table, et on se formalisait de sa façon de vous faire céder votre place tout d'un coup à un invité préféré, mais on ne refusait pas ses invitations. Pendant quarante ans elle put assembler autour de sa table les astres du monde politique et littéraire.

C'est là que M^me^ de Staël rencontra les beaux esprits les plus fameux de l'époque — Sydney Smith et Shéridan, celui-ci un peu sur son déclin. On prétend, et l'histoire a un certain air shéridanesque, que la première fois qu'elle vit ce dernier elle le complimenta de ses bonnes mœurs, tandis que lui la félicita de sa beauté. Que devait-elle trouver à dire à Sydney Smith, qui avait publié dans la *Revue d'Édimbourg* un véritable éreintement de Delphine, terminant par l'observation que « le célèbre auteur serait très coupable, si elle n'était pas très ennuyeuse ». Or on sait que M^me^ de Staël n'aimait pas être critiquée. Lui pardonna-t-elle d'avoir écrit que son roman était « de la camelote, sur la lecture de laquelle tous nos critiques se sont presque démantibulé la mâchoire à force de bâiller »... et d'autres amabilités pareilles?

Le même sir Philip Francis, qui avait raillé les épigrammes de M^me^ de Staël chez miss Berry, l'épiait aussi à Holland House d'un œil malveillant. Elle était sa bête noire. Si une jeune femme avait des prétentions à l'esprit, il lui faisait, pour son édification, un portrait désobligeant de M^me^ de Staël, qu'il prétendait avoir vue fondre en larmes dans une compagnie nombreuse, parce que tout le monde l'exécrait. « Tous la fuyaient comme la peste, disait-il, sauf quelques-uns, qui allaient la regarder en passant, comme on regarde un boa constricteur ou un orang-outang, observant ses singeries, pour en faire rire les amis qu'ils rencontreraient en sortant. C'était, je crois, la femme la plus malheureuse du monde [1]. »

Mais sir Philip avait ses propres raisons pour ne pas aimer M^me^ de Staël. Parmi les mille choses qu'il avait en horreur, la plus odieuse à ses yeux était une personne interrogante. « Que je vous pose une simple question, sir Philip », lui dit un jour un étranger, en toute innocence. Sir Philip pâlit, puis avec colère : « A vos risques et périls », et il s'enfuit. Il fallait, pour qu'il devînt traitable, qu'il se trouvât avec une personne discrète et dévouée, qu'il sentît qu'on ne lui tendait pas de pièges, qu'on ne cherchait pas à fouiller sa pensée et que, dans le cas extrême où il se trahirait, on n'exploiterait pas son inadvertance. Quelle

1. Sir Philip Francis, *Memoirs*, II, 404.

indulgence pouvait-il espérer d'une femme dont la manie des questions était telle, qu'oublieuse des règles les plus élémentaires de l'étiquette, elle avait interrogé le Régent? Un jour que dans un salon la conversation était venue sur l'autre monde, n'avait-elle pas dit que son premier soin en y arrivant, après avoir salué les siens, serait de trouver Adam et Ève pour leur demander comment ils naquirent! Le moyen de rien cacher à une femme à l'esprit aussi direct? Le plus sûr était de l'éviter, et pour couper le mal dans sa racine de décourager autant que possible des Mesdames de Staël futures, en faisant d'elle un portrait grotesque, à qui voulait l'entendre.

Cette humeur mystérieuse chez sir Philip s'était exagérée vers 1813, car, malgré sa prudence extrême, le soupçon venait de tomber sur lui. C'est en 1812 que John Taylor avait publié sa fameuse brochure où il accusait le D^r^ Francis et son fils d'être les auteurs des *Letters of Junius* et, depuis, sir Philip vivait dans l'alarme, alarme augmentée par la connaissance qu'il avait de son propre caractère. Naturellement emporté et aux nerfs irritables, il avait raison de se méfier de lui-même. Maint incident regrettable lui prouvait qu'il ne pouvait compter sur sa propre discrétion. Ne racontait-on pas de lui qu'un jour dans un bal, remarquant tout d'un coup l'énorme main de sa danseuse, il s'écria étourdiment : Juste ciel! quelle patte! exclamation d'autant plus déplacée qu'il se donnait, depuis le commencement de la soirée, un mal indicible pour faire la conquête de la dame. Il n'avait qu'à réfléchir un instant pour se rappeler mille incartades pareilles, échappées à son inattention. Plus qu'un autre il devait s'observer, et ce n'était qu'à force d'une surveillance continue qu'il arrivait à ne jamais dévoiler son secret.

Dans ces circonstances, M^me^ de Staël lui eût été un fruit défendu, même si elle l'eût attiré autant qu'elle lui déplaisait. L'exemple de Curran montre assez ce qu'elle se permettait en fait de questions. Curran était un homme charmant, un de ces poètes qui n'écrivent pas de vers, une âme esquise, avec la simplicité d'un enfant et la sensibilité d'une femme. Comme il avait joué un rôle politique important, se constituant le défenseur chaleureux des intérêts de l'Irlande, il s'était fait beaucoup d'ennemis et certains incidents de sa vie ne donnaient que trop de prise aux médisants. Une jeunesse orageuse, deux ou trois duels, le scandale de sa femme qui s'enfuit avec un *clergyman*, la violence de ses sentiments politiques fournissaient d'excellents thèmes à ses adversaires. M^me^ de Staël en entendit parler. Ordinairement Curran

fréquentait peu les salons politiques et littéraires de Londres, et il définissait l'homme « qui va dans le monde » comme « un sot qui monte sur le dos d'autres sots pour se fuir lui-même ». Il préférait, disait-il, une petite réunion de cinq ou six intimes, comme pouvant seule offrir quelque variété dans la conversation. Cependant le hasard voulut qu'il fît la connaissance de Mme de Staël. Après leur seconde rencontre, elle le pria de la venir voir chez elle. Il accepta par politesse. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, dès son arrivée, elle s'enferma d'un air mystérieux avec lui, disant à son domestique qu'elle n'était chez elle pour personne, et commença sans préambule : « Et maintenant, Monsieur Curran, je vous avertis que nos relations futures dépendent de la réponse que vous ferez à mes questions. » Ceci dit, elle lui fit, sans y rien omettre, un résumé de tous les bruits qui couraient sur son compte. « Il n'y avait pas un seul point, dit Curran, dans la liste d'histoires scandaleuses que la calomnie a fabriquées contre moi, qui ne lui fût familier. Les malheurs de ma vie privée, les diffamations qu'on a lancées sur ma conduite publique, elle me servit tout cela avec une volubilité extraordinaire[1] ». Le premier mouvement de Curran fut de s'incliner devant l'orage et de s'en aller, puis, s'avisant qu'il payerait trop cher un beau geste, il sacrifia sa dignité et se disculpa! Il paraît que le juge prononça un acquittement sans que les relations entre Curran et Mme de Staël en fussent nullement avancées.

Mais les hommes politiques ne fréquentaient pas seuls à Holland House. Le monde littéraire s'y donnait aussi rendez-vous, et c'est là que Mme de Staël connut Byron, Coleridge, Rogers, Southey, Monk Lewis, l'inventeur du roman à horreurs[2], et tant d'autres célébrités. Ils la traitaient un peu en camarade, suivant en cela l'exemple de Byron. Celui-ci, lorsqu'il avait sur le cœur quelque impolitesse de Mme de Staël, s'acquittait envers elle par l'intermédiaire de Lewis. « Lewis était un brave homme, disait-il, et un homme intelligent, mais une scie, une sacrée scie, il faut l'avouer. Ma seule vengeance ou consolation était de le mettre aux prises avec quelque personne animée qui détestât le genre ennuyeux, Mme de Staël, par exemple, ou Hobhouse[3]. »

Lewis était un de ces esprits pour qui tout est matière à dis-

1. Cf. *Curran and his Contemporaries*, p. 545.
2. On connaît le vers de Byron sur lui dans *English Bards and Scotch Reviewers* :

Oh wonder-working Lewis! Monk or Bard,
Who fain would make Parnassus a churchyard.

3. Byron, *Life, Letters and Journal*, 2 janvier 1821.

cussion, mais le sujet tout indiqué entre lui et Mme de Staël était la traite des nègres, et ce sujet ils le trouvèrent inépuisable. Ils l'entamèrent dès l'arrivée de Mme de Staël en Angleterre, ils le reprirent à chacune de leurs rencontres pendant toute une année et lorsque Lewis alla à Coppet en 1816, ils l'abordèrent de nouveau avec une vigueur toujours égale. Propriétaire de vastes plantations aux Indes Occidentales, mais bon pour ses esclaves, Lewis ne goûta pas les philippiques de Mme de Staël. Selon Byron, tous deux se montraient obstinés dans leurs querelles, intelligents, bizarres, loquaces et bruyants : parfois même ils se brouillaient pour de bon et juraient de ne plus jamais se disputer. C'était la fonction de Byron de les réconcilier.

Il s'en acquittait avec alacrité, espérant une reprise des hostilités, car ce lui était un doux spectacle que de voir Mme de Staël déconfite. Il raconte avec joie les mystifications pratiquées sur elle par les dandies, qui n'aimaient pas le monde des lettres et qui avaient conçu une aversion particulière pour les Staël, mère et fille. Leur chef-d'œuvre fut de lui faire croire que lord Alvanley, rival du beau Brummel, et son successeur, avait cent mille livres sterling de rentes, de sorte qu'elle se mit à faire sa conquête et même, pour gagner un gendre aussi avantageux, n'hésita pas à le complimenter sur sa beauté — lui qui, selon Gronow, ressemblait à s'y méprendre à quelque jovial moine italien. En fait de fortune Alvanley n'avait que des dettes, et s'il ne finit pas par disparaître sous les flots, comme la plupart de ses camarades, c'est que sa qualité de pair le préservait d'une arrestation. En attendant il vivait à crédit, et lorsque le boucher et le marchand de volailles ne voulurent plus le servir, il devint végétarien [1].

Etant données les circonstances, il tint bon contre les avances de Mme de Staël, et laissa Albertine pour... Byron. C'est du moins Byron qui affirme qu'on parlait à ce moment d'un double mariage : lui devait épouser Albertine, tandis que miss Millbanke était destinée à Auguste de Staël. Comme vers 1813 Byron allait répétant qu'il était las des femmes de ses amis et en voulait une à lui, il est possible que ses regards soient tombés un instant sur Albertine, qu'il trouvait jolie et douce [2], mais Mme de Staël, pour si crédule

1. Cf. Sanders, *Holland House Circle*, p. 229, et Byron, *Journal*.

2. Il écrit, en parlant de Mme de Staël : « Sa fille me plaisait beaucoup. Je me demande si elle sera femme de lettres : en tout cas, quand même elle n'écrirait pas, elle a le talent de juger les écrits d'autrui ; elle est très instruite et très intelligente ; peut-être un peu adonnée aux systèmes, ce qui n'est pas un défaut habituel chez les jeunes femmes et surtout chez les Françaises. » (Lady Blessington, *Conversations with lord Byron*, 130.) Albertine produisait en Angleterre des impressions très

que Byron la dît, était assez perspicace pour le juger, et n'aurait jamais consenti à un tel parti. « C'est un démon », disait-elle, et Byron commente, un peu piqué : — « Sans doute, mais elle parle prématurément, car ce n'est pas à elle que j'ai donné l'occasion de le savoir. »

Avec ce faible féminin pour la brebis galeuse M^me^ de Staël se mettait en grands frais pour lui plaire, et si elle ne réussissait pas toujours, c'est qu'avec la meilleure volonté du monde elle n'aurait pu deviner toutes les bizarreries du caractère de Byron. Elle lui envoyait des petits billets flatteurs, qui le charmaient :

J'ai besoin de vous parler de votre dernier poème, quoique tous ceux qui l'admirent doivent vous flatter plus que moi. Je ne juge que des images, des idées et des sentiments, mais il y a de plus un style enchanteur, que je sens mais que je ne puis juger. Si vous avez le tort de ne pas aimer l'espèce humaine, il me semble qu'elle fait ce qu'elle peut pour se raccommoder avec vous par son suffrage, et la destinée n'a pas maltraité celui qu'elle a fait le premier poète de son siècle et tout le reste. Traitez ceux qui vous admirent avec un peu plus de bienveillance et sachez-moi gré de pardonner à votre génie tout ce qui a dû me déplaire en vous. Je voudrais causer avec vous. Quand m'en trouverez-vous digne ?

N. de Staël Holstein.

Argyle Street, n° 31 [1].

Être appelé le premier poète de son siècle était agréable à Byron, quoiqu'il posât toujours pour être indifférent à sa réputation

variées. Hobhouse la trouvait tapageuse, mais jolie sauf un teint sale. Le poète Campbell la préférait à sa mère.

1. British Museum, Add. m. s. s. (1876-1881), 31 037, f. 13. — En haut de la lettre, d'une autre main : *Received February, 1814.* Deux autres billets de M^me^ de Staël à Byron ont été publiés par M. Prothero, dans son édition définitive des *Lettres* de Byron. Les voici :

Argyle Street, n° 31.

Je ne saurais vous exprimer, my lord, à quel point je me trouve honorée d'être dans une note de votre poème et de quel poème! il me semble que pour la première fois, je me crois certaine d'un nom d'avenir et que vous avez disposé pour moi de cet empire de réputation, qui vous sera tous les jours plus soumis. Je voudrais vous parler de ce poème que tout le monde admire, mais j'avouerai que je suis trop suspecte en le louant, et je ne cache pas qu'une louange de vous m'a fait éprouver un sentiment de fierté et de reconnaissance qui me rendrait incapable de vous juger : mais heureusement vous êtes au-dessus du jugement.

Donnez-moi quelquefois le plaisir de vous voir : il y a un proverbe français qui dit qu'un bonheur ne va jamais sans d'autre.

De Staël.

Je renonce à vos visites, pourvu que vous acceptiez mes dîners, car enfin à quoi servirait-il de venir dans le même temps que vous, si l'on ne vous voyait pas? Dînez

littéraire, comme d'ailleurs à tout ce qui le touchait de près. Comment Mme de Staël se serait-elle donc douté qu'elle ne devait jamais lui faire des compliments que par lettre? De vive voix ils le gênaient. Mais comme elle ne pouvait soupçonner une mauvaise honte qu'elle était si loin de partager, elle le noyait sous la pluie de ses flatteries, comptant le prendre par la vanité des hommes de lettres, tandis que Byron pestait antérieurement contre sa maladresse. « Que diable vais-je lui dire sur *De l'Allemagne*! écrit-il dans son journal, un jour qu'il est invité à dîner avec elle : le livre me plaît énormément, mais elle ne me croira pas, si je ne donne pas à mes éloges quelque tournure fantastique et je sais par expérience qu'elle va m'accabler de belles phrases sur la rime et je ne sais quoi[1]. »

Elle ne savait pas, ce qui pourtant était clair pour tous, que Byron voulait passer pour un homme du monde, et non pour un poète, qu'il n'avait cependant aucune facilité pour la conversation mondaine et que rien ne lui rappelait cette vérité comme de lui parler de ses écrits.

Elle le blessait encore par ses homélies et ses critiques. Byron lui-même était l'ami le moins discret qui fût, et quoique prêt à vous rendre mille services il ne savait pas résister à la tentation de vous sacrifier aussitôt le dos tourné, sur l'autel du ridicule, se flattant ainsi d'être considéré comme un homme qui voyait clair dans la nature humaine, un de ceux que l'amitié n'aveugle pas. En même temps, il n'admettait pas que d'autres vissent clair. Enfant gâté, il voulait être idolâtré, et cela uniquement pour mépriser à son aise ses idolâtres. Par conséquent, lorsque Mme de Staël prétendit le critiquer, il regimba. La moindre chose le piquait. Elle dit un jour à Lewis que Byron était affecté, ce qui n'est pas un reproche bien sanglant, puis mentionna la particularité qu'il avait de se tenir à table les yeux à moitié ou tout à fait fermés.

chez moi dimanche avec vos amis — je ne dirai pas vos admirateurs, car je n'ai rencontré que cela de touts (*sic*) parts.

A dimanche. De Staël

Mardi,

Je prends le silence pour oui.

Byron parle dans ses *Mémoires* d'autres billets de Mme de Staël, reçus en 1813-1814, mais qui n'ont pas été retrouvés. En outre, dans une lettre à M. Murray, écrite de Venise le 21 août 1817, il mentionne un certain M. Saint-Aubyn, qu'il a chargé d'un paquet contenant, entre autres, un certain nombre de lettres reçues de Mme de Staël. Ces lettres, que sont-elles devenues? En réponse à mes demandes, M. Prothero m'a très aimablement appris que ni lui, ni M. Murray, ni personne à lui connu n'en a jamais entendu parler. Auraient-elles été perdues?

1. *Life Letters and Journal*, 6 décembre 1813.

Paroles innocentes, mais elles excitèrent la mauvaise humeur de Byron, qui tonna contre « les esprits en jupons », remercia avec ironie de la leçon de tenue, et ajouta qu'il se corrigerait, non pas que ce défaut eût des désavantages dans la compagnie de certaines femmes, mais il y avait tout de même parfois à table des visages plus agréables à regarder que la vaisselle..... et ainsi de suite. L'impatience avec laquelle il écouta les remarques faites sur sa légèreté se justifie peut-être mieux. « La Staël m'a attaqué furieusement hier soir, m'a dit que j'étais très coupable de flirter, que je m'étais conduit en barbare avec ..., que je n'avais pas de cœur, que j'étais totalement insensible à la belle passion et que je l'avais été toute ma vie. Je suis bien aise de le savoir, mais c'est du nouveau. » Comme au moment de cette étrange harangue M^me^ de Staël connaissait Byron depuis moins d'un mois on pardonne à celui-ci une certaine irritation. D'ailleurs, le scandale de lady Caroline Lamb était trop récent et avait fait trop de bruit, pour que Byron en entendît parler sans impatience. La simple correction, à défaut de bonté, eût défendu à M^me^ de Staël d'y faire l'allusion la plus indirecte.

A chaque rencontre, quel que fût le sujet sur le tapis, Byron trouva qu'elle parlait trop. « Je n'aime pas à parler, je ne puis flatter et je ne veux pas écouter, sauf quand il s'agit d'une femme jolie et bête », dit-il, dans un moment d'irritation contre *Mrs. Stale*, comme il l'appelait. Elle ne s'habituait pas à la coutume anglaise, qui ordonne aux dames de quitter la table avant les messieurs, qui restent quelque temps à boire et à fumer, et Byron ne goûta pas ce prolongement de sa présence. « Mrs. Corinne reste si longtemps après le dîner que nous l'envoyons tous en imagination..... au salon. »

Dans ses rares moments d'impartialité, il admettait que sa conversation était brillante et pleine d'imagination, mais il ajoutait que chez elle l'imagination primait tellement la raison que souvent il ne sortait rien de très intelligible de son flux de paroles et qu'elle vous réduisait au silence sans vous convaincre. « Elle se perdait constamment, dit-il, dans des disquisitions philosophiques et, une fois enchevêtrée dans les labyrinthes de la métaphysique, elle n'avait aucun fil pour la guider : l imagination, qui l'avait entraînée dans ces difficultés était impuissante à l'en faire sortir. Le manque d'instruction scientifique, qui aurait servi de gouvernail pour la tenir en droite ligne et la faire arriver au port de la raison, se faisait sentir à chaque instant et, quoiqu'elle sût cacher sa défaite avec habileté et couvrir sa retraite, un logi-

cien passable s'apercevait vite du mauvais pas où elle s'était engagée. »

Bien plus que ce manque de logique, ce qui l'écartait de joutes oratoires avec Byron, c'est la tendance qu'elle avait à déclamer au lieu de converser. Or Byron souffrait du même défaut, dès qu'il s'écartait des propos insignifiants, frivoles et persifleurs auxquels il affectait de se tenir, en sa qualité d'homme du monde. D'une légèreté voulue en société, il devenait dans les tête-à-tête sentencieux et dogmatique, aimant à se faire écouter. Par conséquent, il se souciait peu d'écouter les autres et notamment M^me^ de Staël.

Il avait deux façons de se venger quand elle l'ennuyait : la première était de mettre en doute les persécutions politiques dont elle était l'objet, la seconde d'attaquer l'immoralité de ses écrits. Byron lui-même admirait Napoléon sincèrement, prétendant, ceci moins sincèrement et pour se distinguer des adorateurs vulgaires, que ce qui lui plaisait chez lui était son insensibilité. Il va sans dire qu'il ne se refusa pas le plaisir d'exalter Napoléon devant M^me^ de Staël, jusqu'au jour où il comprit que vanter la grandeur du persécuteur c'était flatter d'une manière fort délicate la persécutée. Dès lors, il changea de tactique, et sourit d'un air incrédule et indulgent lorsqu'elle abordait son thème favori. Il lui faisait solder de cette façon bien des dettes. Pour varier la torture, il l'accusa un jour de miner par ses romans la moralité de la jeunesse, qui y respirait des idées dangereuses sur les droits de la passion. Cette charge eut tant de succès qu'il broda là-dessus, affirma que toutes les jeunes filles à imagination exaltée citeraient *Corinne* pour justifier leurs déréglements, que Delphine était tellement pernicieuse qu'il valait mieux ne pas tâcher de la défendre, et qu'on devrait forcer toutes les femmes qui auraient lu ces romans à prendre comme antidote l'*Adolphe* de Benjamin Constant. La colère de M^me^ de Staël, qui avait souvent le tort de prendre au sérieux ce qui n'en valait pas la peine, allait croissant et les — Quelle idée! — Mon Dieu! — Écoutez-donc! — Vous m'impatientez!... pleuvaient dru, tandis que Byron s'amusait énormément à l'idée que lui, le scandale de l'Angleterre, osait faire une leçon de morale à M^me^ de Staël[1].

Quand les autres griefs étaient épuisés, il se souvenait qu'il désapprouvait ses idées politiques, c'est-à-dire le fait qu'elle les avait changées, car c'était une de ses particularités que lui, qui ne pensait jamais de la même façon deux heures de suite, blâmait

1. Blessington, *Conservations with lord Byron*, p. 29.

l'inconséquence en fait de politique. « Je resterai fidèle à mon parti, dit-il quelque part : ce ne serait pas honorable d'agir autrement, mais quant à ce que je pense sur la question, je ne trouve pas que la politique vaille la peine qu'on y pense. La conduite est autre chose. Si l'on commence avec tel parti, il faut continuer avec lui. Je n'ai pas de stabilité hors de la politique. »

On se doute que malgré cette belle stabilité, Byron n'aurait jamais songé à reprocher à Mme de Staël sa politique, s'il n'avait eu contre elle des griefs personnels. Le fait est qu'elle résumait en elle tout ce qui lui était antipathique chez une femme. Il ne demandait que deux choses au « petit sexe », être joli et soumis, et Mme de Staël ne le satisfaisait sur aucun de ces deux points. Lui, qui ne pouvait pas supporter de voir manger les femmes, qui trouvait qu'elles ne devraient pas blesser les yeux de leur seigneur-et-maître par cette action disgracieuse, qui eût voulu leur voir passer la journée à se regarder dans un miroir ou à préparer des confitures, que pouvait-il trouver d'admirable dans cette créature robuste et mal habillée, au verbe haut et aux gestes violents? Son intelligence? Il s'en souciait peu. Même dans ses moments les plus intellectuels, il n'aspirait qu'à une femme qui eût assez de talent pour comprendre et apprécier le sien, mais non pour briller par elle-même.

Cependant il est évident qu'il se sentit flatté par son admiration et même, quand il réussit à oublier son sexe, il l'estima pour d'autres raisons. *De l'Allemagne*, publié en Angleterre au mois d'octobre 1813, le ravissait. « Je n'aime pas Mme de Staël, écrit-il à Murray. Mais, croyez-moi, elle bat à plate couture tous nos indigènes », et ailleurs : « Je la lis et relis et ce ne peut pas être de la pose. Je ne puis me tromper (sauf en matière de bon goût) quand je lis l'ouvrage, le ferme et le reprends toujours. »

Ce ne fut cependant que plus tard, en 1816, à Coppet, qu'il apprit à apprécier les qualités vraiment belles de Mme de Staël, son courage, son parfait dévouement pour ses amis, sa générosité. A ce moment-là, Byron soignait à Diodati, sa villa sur le lac de Genève, les blessures infligées à son cœur et à son amour-propre par ce qu'il appelait, avec une légèreté un peu forcée, « le peu d'esprit de suite de lady Byron », qui, après l'avoir refusé, puis épousé, avait fini par divorcer, — le tout en l'espace de dix-huit mois. Vers 1816, au moment de la séparation, il passait en Angleterre pour un démon parce que, comme il disait encore, il était entendu que lady Byron était un ange et que cela faisait une jolie antithèse. Après avoir été pendant trois ans l'enfant chéri de la

société de Londres, il en fut banni du jour au lendemain, les maisons les plus amies se fermèrent pour lui et les journaux lui appliquèrent les épithètes les plus malsonnantes. C'était dans des éventualités de ce genre que brillait M^me^ de Staël. Elle lui fit un accueil cordial et lorsqu'une certaine Mrs. Hervey, personne âgée de soixante-cinq ans mais impressionnable, crut de son devoir de s'évanouir à l'entrée de Byron à Coppet, la maîtresse de la maison sut lui faire comprendre que les dames qui s'évanouissaient l'intéressaient moins que les grands poètes. Ce signe de fermeté donné si à propos suffit pour empêcher aucune autre scène et Coppet devint un lieu de refuge pour « le diable boiteux ». Son opinion revisée sur M^me^ de Staël rachète ses premières boutades contre son absence de charme et son superflu d'intelligence. « Je dois à Notre-Dame de Coppet bien des bontés et je l'aime maintenant comme j'ai toujours aimé ses écrits, dont j'ai été et suis encore un grand admirateur. »

Selon Byron, M^me^ de Staël n'était jamais à son avantage comme chez elle. Là, elle avait mille occasions pour montrer les qualités du cœur, et sa bonté naturelle vous dédommageait de ce que son intellect avait d'un peu écrasant. Pendant son séjour en Angleterre, elle ouvrit sa maison avec son hospitalité coutumière[1]. Personne ne donna son temps avec plus de générosité qu'elle. Elle recevait le vendredi soir, ce qui n'empêchait pas son salon d'être comble à peu près tous les jours. Elle ne se réservait que le matin, restant au lit jusqu'à une heure pour écrire. A partir de deux heures, elle appartenait à tous. Allant partout et connaissant tout le monde, ses réceptions étaient on ne peut plus éclectiques : « Bizarre mélange, dit Byron, orateurs, dandies et tous les types de bleus, depuis l'uniforme habituel de Grub Street jusqu'à la jaquette azur du littérateur. Voir + + et + + assis côte à côte à dîner me fait toujours penser au tombeau, où toutes les distinctions d'ami et d'ennemi sont effacées, où le critique et le critiqué, le rhinocéros et l'éléphant, le mammouth et le mégalonyx se coucheront tranquillement ensemble[2]. »

Parmi ces orateurs, ces dandies et ces jaquettes bleues, M^me^ de Staël avait ses préférés, qui avaient leur entrée chez elle à toute heure, même le matin. Cette petite famille de choix se composait de Henry Crabb Robinson, du poète Campbell et, au tout premier rang, de Mackinstosh. Crabb Robinson était un très ancien ami :

1. Elle demeura d'abord à 30, George Street, près de Hanover Square, ensuite à 31, Argyle Street, rue qui débouche vers Regent Street.
2. *Life Letters and Journal*, 5 décembre 1813.

Mme de Staël l'avait connu à Weimar en 1804. C'est lui qui lui avait indiqué A. W. Schlegel, lui encore qui avait été chargé de lui *expliquer* les beautés de Gœthe[1]. Lui ayant servi autrefois de professeur de littérature allemande, il crut devoir lui indiquer, dès l'apparition du livre *De l'Allemagne*, quelques erreurs et lacunes manifestes, mais Mme de Staël se montra peu soucieuse de les corriger. Lorsqu'il lui insinua qu'elle s'était trompée dans l'intrigue de l'*Empfindsamkeit* de Gœthe : « Peut-être que je l'ai trouvée mieux, comme je l'ai décrite », dit-elle, d'un ton satisfait. Puis, toujours à l'affût de copie, et pensant au livre qu'elle projetait, elle se mit à l'interroger sur la loi anglaise.

Cependant sa principale source de renseignements et son meilleur ami fut Mackintosh, qui revenait d'un séjour de dix ans aux Indes Anglaises, rapportant avec lui, comme il le disait, toutes les maladies et aucune des richesses de l'Orient[2]. Déjà avant de se voir, ils s'admiraient. Mackintosh avait un vrai culte pour les beautés de *Corinne*[3], tandis que Mme de Staël avait été conquise, il y avait bien des années, par le plaidoyer ardent de Mackintosh pour l'émigré Peltier[4].

1. Il avoue qu'il échoua dans cet essai, mais sa tentative nous laisse entrevoir les procédés suivant lesquels fut fabriqué le livre *De l'Allemagne*. « Parmi les qualités auxquelles elle était insensible il faut nommer la naïveté. Je lui ai lu une demi-douzaine des épigrammes de Gœthe les plus fines et les plus exquises : celle, par exemple, où après s'être plaint qu'il ne pouvait plus écrire, sa maîtresse l'ayant abandonné et les muses de même, il chercha des yeux une corde et un couteau. « Mais tu es venu, termine-t-il, pour me sauver, oh ennui ! Salut, mère des muses ! »... Elle ne comprenait pas. Elle était précisément ce que sont les Écossais selon Charles Lamb, incapable de *sentir* une plaisanterie. Ayant essayé sur elle des épigrammes classiques, je lui ai lu une plaisanterie banale contre les souverains allemands, qui parlent français à leur cour : « Voyez ce qui arrive — vos sujets n'aiment que trop parler français », c'est-à-dire les principes français. Elle trouva cela admirable et en prit note. Son talent pour gâter une belle chose fut très bien montré par un noble mot de Kant que je lui ai répété : « Il est deux choses que plus je les observe, plus elles remplissent mon esprit d'admiration, les cieux étoilés au-dessus de moi et la loi morale qui est en moi. » Elle bondit de joie, s'écriant : « Ah ! que cela est beau ! il faut que je l'écrive », et des années après j'ai rencontré la citation dans *De l'Allemagne* francisée de cette façon : Car, comme un philosophe célèbre a très bien dit : « Pour les cœurs sensibles, il est deux choses..., etc. » Le pauvre philosophe de Königsberg changé en cœur sensible !

Un jour, exaspéré par son inintelligence, « Madame, s'écria Crabb Robinson, vous n'avez pas compris Gœthe et vous ne le comprendrez jamais ». Son œil brilla et, étendant son beau bras, elle prononça avec emphase : « Monsieur, je comprends tout ce qui mérite d'être compris : ce que je ne comprends pas, n'est rien. » Cec se passa à un dîner. On doit ajouter qu'une demi-heure après, son indignation était passée et qu'elle signa la paix. (Cf. H. C. Robinson, *Diary*, etc., I, 94.)

2. Pour Mme de Staël sur Mackintosh, voir *Considérations*, p. 310.

3. Cf. Sir J. Mackintosh : *Memoirs of my Life*, I, 496. « Je bois *Corinne* à petites gorgées pour ne pas en perdre une seule goutte. Je fais durer mon plaisir et crains réellement d'en voir arriver la fin... » Suit une longue appréciation.

4. Cf. *Dix Années d'exil* : « Ce morceau de la plus belle éloquence m'émut jusqu'au fond de l'âme. Les écrivains peuvent quelquefois, à leur insu, soulager les

Aussi furent-ils amis dès leur première rencontre. « Elle me traite, dit Mackintosh, comme la personne qu'elle aime le mieux honorer et je suis généralement commandé pour tout dîner où elle doit se trouver, comme on commanderait le lard pour les haricots. » Il ne s'en plaignait pas, lui trouvant presque tous les talents et regrettant seulement que dans le monde elle ne se contentât pas d'étaler ses dons inférieurs, au lieu de son éloquence, qui y détonnait quelquefois. Se sentant appréciée comme elle le méritait, M^me^ de Staël prit l'habitude de se reposer sur Mackintosh, se persuada que sa présence lui était indispensable. Elle ne voulut plus dîner dans le monde sans lui. « C'est très ennuyeux de dîner sans vous, lui écrit-elle, un jour qu'il allait à la campagne, et la société ne va pas quand vous n'êtes pas là. J'ai pourtant aujourd'hui Sheridan, mais en anglais je n'ai que des idées et point de mots. » Une autre fois qu'il était absent : « Nous avons dîné chez Ward, mais vous brilliez comme les images de Brutus et de Cassius : il n'y a pas de société ici sans vous. Ce n'est pas que Ward n'ait été aimable tout à fait, mais il prêchait un peu dans le désert. » Et encore : « Je ne puis trop vous dire à quel point j'ai besoin de vous partout et plus encore dans cette belle île, où je sens si fort le manque de souvenirs. Pour vous, il me semble si je vous retrouvais (*sic*), tant j'ai la fierté de penser que nos pensées et nos sentiments sont d'accord[1]. »

Autant que l'accord de ses pensées et de ses sentiments avec les pensées et les sentiments de M^me^ de Staël, il faut compter comme favorables à leur amitié certaines qualités aimables de Mackintosh, et notamment sa complaisance parfaite. En galant homme, il sacrifiait à M^me^ de Staël tous ses loisirs, se mettant entièrement à sa disposition. Elle raffolait de sa conversation qui ressemblait assez à la sienne pour qu'elle la goutât pleinement. Les exagérations burlesques d'un Sydney Smith la choquaient, les fantaisies pittoresques d'un Coleridge lui paraissaient de purs non-sens, mais Mackintosh avait toutes les qualités qu'elle était habituée à considérer comme les marques d'un grand causeur. Macaulay, qui le connaissait, dit que son intelligence était un vaste magasin,

infortunés dans tous les pays et dans tous les temps. La France se taisait si profondément autour de moi que cette voix, qui tout à coup répondait à mon âme, me semblait descendue du ciel. » Le plaidoyer, rédigé par Mackintosh et publié par Peltier, fut traduit en français par M^me^ de Staël.

1. Cf. Sir James Mackintosh, *Memoirs*, II, 272 et suiv. Je prends ces citations telles quelles dans les *Mémoires* de Mackintosh. Malgré le concours aimable de lord Kyllachy et du professeur Mackintosh d'Edimbourg, je ne suis pas arrivée à découvrir où sont cachées les lettres originales, si toutefois elles existent encore.

admirablement arrangé. Tout y était et tout était à sa place. Il eût été difficile de trouver un sujet sur lequel il ne fût pas en état de parler, car sa mémoire était aussi exacte que tenace. D'autres possédaient peut-être un dépôt aussi richement approvisionné, mais la supériorité de Mackintosh était d'avoir toutes ses marchandises sous la main. On n'avait pas plus tôt demandé tel article, qu'il l'avait descendu du rayon et l'étalait devant vous. Il avait en outre cette qualité essentielle du causeur — le désir de causer. Cela a son importance dans un pays où il n'est pas rare de rencontrer des hommes avec tout ce qu'il faut pour briller dans la conversation et qui se taisent, parfois par paresse, plus souvent par crainte de paraître ennuyeux et pédants.

Une excellente mémoire est souvent une pierre d'achoppement et ses amis se plaignaient de ce que Mackintosh se souvenait trop bien; non pas qu'il se servît de sa mémoire pour vous écraser sous une décharge de dates et de faits authenthiques, mais il vous donnait l'impression peu inspiratrice de se rappeler au lieu de créer. Selon le mot de Charles Lamb, il ne trouvait pas en conversation, il apportait. Mais ce n'était pas là un défaut propre à choquer M^me^ de Staël, pas plus qu'une certaine rhétorique dans sa façon de s'exprimer et les trop beaux vêtements dont il parait parfois des pensées banales.

La seule tache sur ce caractère parfait était, selon elle, une envie de plaire à tout le monde, non pas par calcul, car on n'aurait pas trouvé d'homme plus désintéressé que Mackintosh, mais par une peur maladive de blesser. Mackintosh raconte que lorsqu'il dînait un jour chez M^me^ de Staël à Paris, lors de son voyage en France en 1814, elle l'attaqua sans cesse pour son apparition trop fréquente dans le rôle de Monsieur Harmonie. Il avait surtout réveillé sa colère par cette réponse, faite à une dame très anti-anglaise et un peu bonapartiste : « Madame, j'embrasse la moitié de vos sentiments et j'en respecte l'autre moitié. » « Voilà l'Écosse venue à Paris », dit M^me^ de Staël avec aigreur. Mais c'est après tout un aimable défaut que le désir de plaire, et M^me^ de Staël manifestait toujours une indulgence de reine pour les petits côtés des grands esprits. Elle alla donc répétant partout que Mackintosh était le premier homme de l'Angleterre, et de retour à Paris, elle lui écrivit : « Rien de pareil à vous n'existe ici. » Elle aurait voulu l'avoir toujours auprès d'elle : « Souvent j'ai dit à sir James, écrit-elle à lady Mackintosh, qu'un de mes châteaux en Espagne serait que sir James, imitant le sage exemple de Gibbon, vînt s'établir avec vous sur les bords du lac de Genève, pour

terminer son histoire[1]. Que pensez-vous de ce projet? Sir James est un peu incertain de sa nature, et je ne crois point à son histoire si vous n'êtes pas le pouvoir exécutif de cette entreprise[2]. »

Sir James ne s'établit pas en Suisse et c'est peut-être pourquoi son histoire ne fut jamais terminée[3]. En attendant, Mme de Staël garda de lui un souvenir d'amie, et sur la fin de sa vie elle pouvait encore lui écrire : « Rien n'est changé dans mes sentiments pour tout ce qui m'est cher; je vous prie de vous comprendre au premier rang, comme en toutes choses vous êtes au premier rang. »

Mackintosh était probablement le seul Anglais qui comprît Mme de Staël. Les autres la méjugeaient, parce qu'ils ne savaient pas dépouiller leurs préjugés britanniques contre les intellectuelles. Quand ils l'admiraient c'était avec des réserves qu'ils ne se donnaient pas la peine d'approfondir, quand ils la raillaient c'étaient de ces railleries ineptes de fond, quelque pimpantes qu'elles soient de forme, qui font rire pour la seule raison qu'on en a toujours ri. Le poète Campbell est un excellent exemple des préjugés qu'elle rencontrait. « C'était une femme extraordinaire, disait-il, elle aurait été au premier rang dans tous les siècles, mais elle ne m'aurait jamais plu, *quoad* femme. Elle devrait changer de sexe. Je n'aime pas les femmes trop intelligentes, surtout quand elles veulent toujours se faire valoir[4]. »

Tout en désapprouvant les femmes « trop intelligentes » — quoi que cela signifie — il admirait tellement *Corinne* qu'il écrivit en 1812 à Mme de Staël à Stockholm, pour offrir de surveiller la traduction de son ouvrage *De l'Allemagne*. Il reçut d'elle la flatteuse réponse que voici :

Stockholm, ce 5 janvier 1813.

Pendant les dix années qui m'ont séparée de l'Angleterre, Monsieur, le poème anglais qui m'a causé le plus d'émotion, le poème qui ne me quittait jamais, et que je relisais sans cesse pour adoucir mes chagrins, par l'élévation de l'âme, c'est les *Plaisirs de l'Espérance*. L'épisode

1. *History of the Revolution in England in 1688*. L'ouvrage est resté à l'état de fragment.

2. Sir James Mackintosh : *Memoirs*.

3. Il est possible que lady Mackintosh n'ait pas aimé Mme de Staël sans réserves. Byron raconte une histoire, dont elle eût pu lui garder rancune. Un soir lady Mackintosh arrive dans une réception de Mme de Staël vêtue d'une robe verte avec un châle de la même couleur, le tout surmonté d'un turban d'un rouge vif. Allant vers elle d'un air empressé : « Oh! mon Dieu! milady, s'écria Mme de Staël, d'une voix à être entendue de toute la salle, comme vous ressemblez à un perroquet! » (Lady Blessington, *Conversations with Lord Byron*, p. 340.)

4. Cyrus Redding, *Literary Reminiscences of Campbell*, II, 28.

d'Ellenore, surtout, allait tellement à mon cœur que je pourrais le relire vingt fois, sans en affaiblir l'impression.

Je regarde comme un hasard singulier l'offre que vous voulez bien me faire et je n'ai pas besoin de vous dire que je l'accepte — ou plutôt que je la reçois comme une véritable faveur.

Je me flatte d'être à Londres vers la fin du mois de mai et je vous apporterai l'exemplaire que j'ai sauvé de cet ouvrage brûlé, qui ne méritait pas de l'être, car devant le faire imprimer à Paris, le silence que je gardais sur le plus égoïste des tyrans était ma plus grande hardiesse. Enfin je devrai beaucoup à cet ouvrage, s'il me donne des rapports habituels avec un des hommes du monde que je désire le plus de connaître, et avec lequel je me crus, dans mes jours d'orgueil, la plus grande analogie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc., etc.

Baronne de Staël Holstein[1].

Pour une raison ou une autre, Campbell n'entreprit pas la traduction de *De l'Allemagne*, qu'il trouvait médiocre. Il avait passé quelque temps en Allemagne, savait bien la langue et la littérature, connaissait intimement Auguste Wilhelm Schlegel, qui était son hôte chaque fois qu'il allait en Angleterre, et tant de connaissances le rendaient peu indulgent pour les nombreuses erreurs qu'il découvrit dans l'ouvrage. Il s'en tint à son admiration pour *Corinne*.

M^me^ de Staël se montra un juge moins averti. A ses yeux, Campbell était vraiment un grand poète[2]. L'épisode d'Ellenore, faisant appel aux sentiments les plus sacrés de la fille de Necker, aurait suffi pour endormir son sens critique, si cela avait été nécessaire, mais il se trouve que les défauts des vers de Campbell comme leurs qualités lui plaisaient également. Elle n'était pas seule à se tromper sur la valeur du poète. Si la postérité l'a relégué au second et même au troisième rang, si elle a entièrement rejeté ses poèmes didactiques et narratifs, pour ne plus se souvenir que de deux ou trois morceaux lyriques et de quelques vers isolés, dont on a un peu abusé comme citations, il est indiscutable que l'apparition des *Plaisirs de l'Espérance* avait été saluée de toutes parts comme l'œuvre d'un nouveau génie, et qu'on continuait à considérer Campbell comme un des deux ou trois grands poètes de l'Angleterre, même quand les années passaient et que chaque

1. Campbell, *Life and Letters*, II, 223.

2. Campbell ignorait-il l'admiration de M^me^ de Staël pour ses vers, lorsqu'il disait méchamment que Rocca fut le seul indice qu'il eût vu de son bon goût?

nouvel effort de sa plume trahissait une faiblesse toujours croissante. Lorsque Mme de Staël le connut ses facultés poétiques étaient déjà épuisées, sa carrière virtuellement finie, mais sa réputation restait toujours aussi haute. Comme elle avait, en poésie, malgré le livre *De l'Allemagne*, les goûts de son temps, Campbell ne put manquer de lui plaire. Elle aimait la rhétorique de ses vers, les platitudes exprimées dans les couplets réguliers et mécaniques tant en faveur au XVIIIe siècle, son ton sentencieux, son style fleuri mais correct et élégant, elle aimait jusqu'à l'absence de toute qualité poétique proprement dite. Il écrivait des vers, sans faire de la poésie, et c'est pourquoi elle le comprenait si bien.

L'homme ne lui était pas moins sympathique que le poète. Il était du petit nombre des favorisés, qui la trouvaient toujours chez elle, et il faisait à Argyle Street de petits séjours d'ami intime.

Mon fils part le premier mars pour quinze jours, lui écrit-elle. Voulez-vous venir occuper son appartement chez moi pendant ce temps? Cet appartement est très simple, et la vie que je mène aussi : mais je serai ravie de vous recevoir à la ville comme à la campagne : et peut-être vous conviendra-t-il d'être parfaitement libre et (de) jouir en même temps du grand plaisir que vous me ferez de toutes manières. Je me crois tout isolée, par le départ de mon fils; et quand je ne serais pas isolée, ne sentirais-je pas toujours le prix de votre présence? Si ma maison avait été plus grande, j'aurais prié Mme Campbell d'être de la partie : j'espère qu'elle m'en dédommagera cet automne à la campagne.

Mille compliments, etc. B. DE STAËL[1].

En septembre 1813 Mme de Staël loua une maison pour un mois à Richmond sur la Tamise, où elle continua à recevoir ses amis de Londres. Puis elle partit, pour passer trois semaines à Bowood, un château du marquis de Lansdowne[2]. Elle y retrouva Mackintosh, le poète Rogers, sir Samuel et lady Romilly, Mr. et Mrs. Abercromby, le capitaine et lady Elizabeth Fielding, le Suisse Dumont, et enfin Ward, le futur lord Dudley. Ce dernier était, selon le compliment tant de fois employé de Mme de Staël, le seul homme, en Angleterre, qui comprît l'art de la conversation[3]. Il

1. *Loc. cit.*, II, 243.

2. Lord Lansdowne a bien voulu faire examiner la collection de Lansdowne House, dans l'espoir d'y faire des découvertes intéressantes sur Mme de Staël à Bowood, mais ces recherches n'ont malheureusement pas été couronnées de succès. Mme de Staël fait allusion à cette visite dans ses *Considérations*, p. 310.

3. Il était surtout fameux pour ses reparties bien tournées. Ses discours en public, maintes fois repolis, n'avaient pas le souffle oratoire et on l'accusait de

avait d'autres particularités. C'était par exemple l'homme le plus distrait de l'Angleterre, son chef-d'œuvre en ce genre ayant été, pendant son court passage au Bureau des Affaires étrangères, de se tromper d'enveloppe un jour, de sorte qu'il envoya à l'ambassadeur de France une lettre destinée à l'ambassadeur de Russie et *vice versa*. De l'avis de Byron, cette distraction ne faisait qu'ajouter au charme de sa conversation, y prêtant une naïveté fort piquante, mais elle était déplacée au ministère et Ward le quitta, aussitôt l'exploit connu.

On disait de M^me^ de Staël qu'elle avait accompli ce miracle de rendre Ward poli pour les dames. Il avait ordinairement avec elles des façons plutôt cavalières, et on citait de lui des répliques qui avaient fait scandale[1].

Lorsque Ward n'était pas en train — déjà il souffrait des crises d'abattement extrême qui devaient finir par la démence — Rogers était toujours là, pour ranimer la conversation par un trait méchant, prétendant, pour excuser cette méchanceté habituelle, que sa voix était tellement faible, que s'il ne disait pas des choses mordantes personne ne l'entendrait[2]. Entre Mackintosh, Rogers, Ward et M^me^ de Staël la conversation à Bowood devint tellement brillante que lady Romilly, et d'autres avec elle sans doute, remercia le ciel des petits intervalles consacrés au jeu d'échecs, à la musique et à la danse, sans quoi la pauvre nature humaine n'aurait jamais résisté à la tension.

A la fin de 1813 M^me^ de Staël se trouva de retour à Argyle Street, et y reprit sa vie mondaine. Son succès fut toujours aussi grand, et la saison de 1814 ne différa de celle de 1813 que par l'absence de telle célébrité, l'arrivée de telle autre. Parmi les

les apprendre par cœur, d'où deux épigrammes sur lui, l'une de Rogers et l'autre de Luttrell.

Ward has no heart they say, but I deny it :
He has a heart and gets his speeches by it.

In vain my affections the ladies are seeking,
If I give up my heart, there's an end to my speaking.

M. S. Romilly, qui a publié des lettres de Ward (*Letters to Ivy*), m'apprend qu'il n'existe pas, à ce qu'il sache, de lettres adressées à Ward par M^me^ de Staël.

1. L'exemple le plus illustre fut celui d'une dame viennoise, qui lui avait dit, d'un ton supérieur, combien il était étrange que le meilleur monde à Vienne parlât français aussi bien qu'allemand, tandis que les Anglais parlaient français mal ou pas du tout. Ward la regarda avec douceur; puis, « Madame, lui dit-il, il faut excuser les Anglais, vu leur peu de pratique. L'armée française n'est pas allée deux fois à Londres comme à Vienne pour nous l'apprendre. » (Lady Blessington, *Conversations with Lord Byron*, p. 203.)

2. Miss Catherine Sharpe et M. Arthur Clayden ont bien voulu me fournir des renseignements sur le sort des documents que laissa Rogers, mais il ne paraît pas qu'il y en ait dans le nombre qui intéressent M^me^ de Staël.

nouvelles acquisitions de son salon, les plus recherchées étaient Wilberforce et sir Henry Holland. Ce dernier, médecin en herbe, revenait d'un voyage en Orient, et Mme de Staël, qui projetait à ce moment d'écrire un ouvrage sur les croisades dans le genre du *Télémaque* de Fénelon, voulut profiter de ses connaissances. Il avait des histoires bizarres à raconter, des conversations étranges avec Ali Pacha, qui avait cultivé l'amitié de sir Henry Holland, espérant satisfaire avec son aide une certaine curiosité suspecte qu'il éprouvait pour tout ce qui concernait les poisons [1]. Retenue souvent chez elle par les grands froids du printemps de 1814, Mme de Staël recueillait avidement tous ces souvenirs de voyage. En vain sir Henry tâcha-t-il de lui faire comprendre que tout ce qu'il pourrait lui dire sur les Turcs et la Turquie en 1813 serait déplacé dans une peinture de Saladin ou des Seldjoukides, elle demandait des détails et toujours plus de détails [2]. On sait que son poème ne fut jamais écrit, mais les longues après-midi passées en tête à tête avec sir Henry Holland servirent à lui rendre supportable un printemps anglais.

Cependant la plus belle conquête de Mme de Staël fut celle de Wilberforce [3]. La victoire n'avait pas été emportée sans peine. Son *Journal* témoigne qu'il ne céda au charme de sa conversation enivrante qu'à son corps défendant et que chaque abandon au plaisir fut suivi d'une crise aiguë de remords. Wilberforce était un saint homme, dont il convient de parler avec respect. Charitable, consciencieux, pieux, loyal, bon, doux et bienveillant, il avait toutes les vertus, mais il lui manquait le sens de l'*humour* et ce fut grand dommage pour lui. Faute de savoir rire de certaines choses, et, à l'occasion, de lui-même, il se livrait à l'occupation morbide de faire d'une mouche un éléphant, et se martyrisait plus que de raison. Mme de Staël ayant dit à sir Samuel Romilly que l'homme d'Angleterre qu'elle désirait le plus connaître était Wilberforce, celui-ci sentit sa vanité agréablement chatouillée du com-

1. Désespérant d'arriver à ses fins par des chemins détournés, il demanda à sir Henry à brûle-pourpoint s'il connaissait un poison qui, mis sur le bout d'une pipe ou dans du café, tuerait lentement et sûrement, sans laisser de trace. Sir Henry lui répondit sèchement qu'en sa qualité de médecin il avait étudié à sauver la vie, non pas à la détruire.

2. Sir Henry Holland, reçu par Mme de Staël en ami intime, aurait pu sans doute nous fournir sur elle des détails intéressants, mais il apporta à la composition de ses *Recollections of Past Life* sa discrétion de médecin, et c'est en vain que nous cherchons dans ses pages le petit tableau que nous aurions pu espérer d'une Mme de Staël intime. Il poussa même la discrétion jusqu'à brûler ses lettres, comme me l'a appris son fils, M. le baron Knutsford, qui a bien voulu examiner pour moi — malheureusement sans succès — les quelques lettres que laissa Sir Henry Holland.

3. Cf. *Considérations.*

pliment, et en rentrant chez lui il écrivit dans son journal cette réflexion purifiante : « Ah! comme nous sommes remplis de cette passion dégradante [de vanité] et comme nous devrions la réprimer avec soin, en ravivant l'idée de ce qui nous avilit et de l'opinion que nous formerions sur d'autres, chez qui nous verrions la même disposition d'esprit. Ainsi nous apprendrions à nous abhorrer et à nous juger nous-mêmes aussi bien que les autres. Seigneur, donnez-moi le moyen de me sonder et de me condamner toujours de plus en plus. » Puis vient un trait humain : « Elle dit au duc de Gloucester que je ne sais pas comme elle est vraiment religieuse au fond. Il me faudra lire son *Allemagne*, pour ne pas exciter ses préjugés[1]. »

Il dînait avec elle chez le duc de Gloucester dix jours plus tard, et elle s'intéressait si aimablement au mouvement pour l'émancipation des noirs, qu'elle sut lui arracher une promesse de dîner chez elle quoiqu'il la quittât avec la ferme résolution de ne pas se laisser définitivement entraîner dans le « cercle magique », où la séduisante et irréligieuse M^me^ de Staël voudrait bien l'attirer.

La réflexion lui donna de nouvelles forces. La note qu'il écrit dans son journal quatre jours plus tard est courte et claire : « J'ai écrit à M^me^ de Staël et au poète Rogers, pour m'excuser de ne pas dîner chez eux. Ce n'est pas le moyen pour moi de glorifier Dieu. » Au lieu de M^me^ de Staël, il dîne avec le colonel Burgess, « homme pieux et grand travailleur dans la cause du *British and Foreign Bible Society* ».

M^me^ de Stael avait pour axiome « qu'on n'arrive jamais à rien, si l'on prend de l'humeur au premier refus ». Elle ne renonça donc pas à son idée et renouvela l'invitation. Wilberforce commença à vaciller. Sa chute possible devint un des sujets du jour dans le monde de M^me^ de Staël, on la discutait, on jouait même pour et contre. Quant à elle, elle se montra très fine. Elle ne chercha pas à cajoler Wilberforce, mais elle alla partout répétant, avec une confiance d'enfant, qu'il irait chez elle puisqu'il l'avait promis.

L'invention réussit. « Il ne faut pas qu'elle s'imagine, lit-on dans son journal, que je me crois le droit de dire des *mensonges blancs*, selon la doctrine perverse du monde, qui blâme tout ce qu'il appelle des *mensonges réels*[2]. » Le 10 mars la place se rend. « J'ai consenti à dîner chez M^me^ de Staël », écrit-il dans son journal

1. *Life*, IV, 159, 8 février 1814.
2. *Life*, sous date 4 mars.

— et pour s'excuser : « Je ne pouvais pas faire autrement... Je vais lui parler avec franchise quoique tendrement. »

Le fameux dîner eut lieu enfin le 18 mars. Y assistèrent M^me^ de Staël avec son fils et sa fille, Wilberforce, lord Harrowby, lord et lady Lansdowne et sir James Mackintosh. M^me^ de Staël avait laissé à Wilberforce la prérogative royale de nommer les invités. Maintenant qu'elle avait triomphé, elle se permit de le scandaliser un peu, en avouant que Paley l'ennuyait et en soutenant que la cause finale de la création était non pas l'utilité, mais la beauté. Wilberforce fut choqué, mais il céda à la séduction de la réunion. « Toute la scène, écrit-il le lendemain, fut enivrante, même pour moi. La fièvre qu'elle excita n'est pas encore passée (8 h. 30 du matin[1]). »

La réaction fut d'autant plus vive que l'ivresse avait été complète. « Il est clair que mon devoir est de me retirer de la brillante, mais frivole et irréligieuse, société de M^me^ de Staël et d'autres. »

Il fit scrupuleusement ce qu'il considérait comme son devoir. Désormais s'il s'approcha de M^me^ de Staël, ce fut uniquement pour se servir d'elle. Toujours enthousiaste pour les grandes causes de l'humanité, elle lui prêta son appui dans la campagne qu'il menait en France contre la traite des noirs. De retour à Paris, elle écrivit un *Appel aux Souverains réunis à Paris, pour en obtenir l'abolition de la traite des Nègres* (1814) et fournit la préface à une traduction que fit Albertine de la lettre de Wilberforce à ses électeurs du Yorkshire.

Lorsque au mois de novembre 1814 il fut défendu aux Français de pratiquer la traite des nègres au nord du cap Formosa, elle lui écrivit une lettre de félicitations sincères :

Combien vous devez être heureux de votre triomphe ! Vous l'emporterez et c'est vous et lord Wellington qui aurez gagné cette grande bataille pour l'humanité. Soyez sûr que votre nom et votre persévérance ont tout fait. D'ordinaire les idées triomphent par elles-mêmes et par

1. Il continue à faire son examen de conscience, avec une minutie torturante. « Comme des scènes de ce genre doivent être dangereuses (des scènes littéralement de dissipation, puisqu'elles dissipent l'âme, l'esprit et pour le moment presque le jugement) à des jeunes gens, dans le feu de la jeunesse, de la vie et des passions !... Pour moi, je n'oserais m'y risquer souvent. Puis l'assaisonnement est si fort, qu'elles rendraient fades tous nos petits plaisirs domestiques. Le pauvre Paley lui-même disait : « Qui songe jamais à causer avec sa femme? » Cela indique, même chez lui, la tendance à se laisser séduire par la gaieté mondaine. Oh, Seigneur, faites que je voie la scène d'hier sous ses vraies couleurs, sous sa vraie forme et essence... Que je n'oublie pas que nous sommes responsables, eux et moi, créatures éphémères, qui devons bientôt paraître devant le tribunal du Christ, pour dire si nous avons fui la tentation, et essayé de conserver un état d'âme digne de ceux qui avaient à faire leur salut dans la crainte et en tremblant. »

le temps, mais cette fois c'est vous qui avez devancé les siècles. Vous avez inspiré à votre héros Wellington autant d'ardeur pour faire du bien qu'il en avait eu pour remporter des victoires et son crédit sur la famille royale a servi à vos pauvres noirs. Vous avez écrit une lettre à Sismondi, qui est pour lui comme une couronne civique ; ma petite fille tient de vous une plume d'or, qui sera sa dot dans le ciel. Enfin vous avez donné du mouvement pour la vertu à une génération, qui semblait morte pour elle. Jouissez de votre ouvrage, car jamais gloire plus pure n'a été donnée à un homme.

Je me mets à vos pieds de tout mon cœur.

A. DE STAËL.

Paris, le 4 novembre 1814 [1].

Le séjour de Mme de Staël en Angleterrre touchait à sa fin. Elle avait eu l'intention en arrivant d'y rester deux ans [2] et même le premier avril 1814 elle écrivit à Benjamin Constant qu'elle voulait passer encore quatorze mois en Angleterre [3]. Quelques jours plus tard, le retour des Bourbons vint changer tous ses projets. Paris lui fut de nouveau ouvert et elle ne différa pas d'y rentrer.

On devine qu'elle quitta l'Angleterre sans trop de regrets. Malgré son enthousiasme pour la constitution anglaise, pour la douceur des femmes et le désintéressement des hommes, ses lettres écrites de Londres sont celles d'une dépaysée. Il est vrai qu'elle avait à ce moment bien des soucis et des chagrins. La mort de son fils tué en duel en 1813 et de Narbonne, qui périt la même année, sa brouille avec Benjamin Constant, à qui elle avait fait de soi-disant derniers adieux au mois de novembre précédent, sa santé qui déclinait de jour en jour et enfin le souci d'une fille à marier, dans un pays où peu de partis s'offraient, auraient suffi pour gâter le plaisir d'une femme ordinaire. Pourtant, avec l'énergie que rien ne lui fit perdre, elle aurait pu triompher de toutes ses peines, si elle n'avait pas souffert de la plus fatigante de toutes, celle d'être hors de son élément. On sait son mot sur l'Angleterre, mot qui en dit plus long sur ses sentiments personnels, que toutes les réflexions répandues dans son œuvre : « J'admire ce pays : à quelques égards je m'y plais ; mais il faut en être pour le préférer à tous les autres. Nos habitudes continentales valent moins, mais nous conviennent mieux [4]. »

On ne peut pas condamner plus poliment, mais aussi plus absolument. Contre un manque de sympathie aucun raisonnement ne

1. Lettres publiées dans la *Life of Wilberforce*.
2. *Lettres inédites*, publiées par la baronne Elis. de Nolde, lettre du 12 déc. 1813.
3. *Loc. cit.*, I, 174.
4. *Lettres à Meister*, Mme de Staël à Schlegel, 26 sept. 1813.

tient. L'Angleterre était à ses yeux « la nation la plus religieuse, la plus éclairée dont l'Europe puisse se vanter[1] », mais tant de vertus la laissaient froide et elle admirait sans aimer. La femme qui inaugura le cosmopolitisme fut en réalité l'être le moins cosmopolite du monde. L'univers pour elle se bornait à Paris, et ce fut avec un soupir d'aise qu'elle quitta le pays qu'elle estimait si profondément, mais dont le séjour lui était insupportable.

Elle partit le 8 mai[2] et le 12 elle était réinstallée dans son salon.

DORIS GUNNELL.

1. *Considérations.*
2. Hobhouse (*Recollections*) écrit, le 10 mai 1814 (qui était un mardi), que Mme de Staël partit pour Douvres le dimanche précédent, c'est-à-dire le 8.

MÉLANGES

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE MADAME DE LA FAYETTE

Sans avoir jamais connu l'oubli complet, car de tout temps l'élite française aima la finesse de ce petit chef-d'œuvre, *La Princesse de Clèves* profite en ce moment d'un renouveau de faveur. S'il fallait une preuve de cette popularité nous citerions le résultat de ce plébiscite littéraire qu'institua récemment une revue élégante. On demandait à quel roman féminin chaque lecteur accordait son suffrage : *La Princesse de Clèves* triompha sans peine ; elle obtint 591 voix alors que *Corinne* n'atteignit que 168 voix seulement. Nous pourrions ajouter qu'une récente édition populaire prouve, que le public s'intéresse encore à l'œuvre de M^me^ de la Fayette, et qu'on en prépare actuellement une édition de luxe et une édition critique ; signalons enfin plusieurs études dont la publication est prochaine.

Le moment nous semble donc bien choisi de jeter un coup d'œil en arrière, et de suivre les vicissitudes de ce roman et des autres œuvres de M^me^ de la Fayette, depuis leur apparition jusqu'à nos jours. Le travail que nous présentons ici ne sera sans doute pas plus attrayant pour le lecteur qu'il ne l'a été pour l'auteur ; mais s'il rend des services, si minimes soient-ils à ceux qui étudient les œuvres de M^me^ de la Fayette, nos efforts n'auront pas été vains.

Nous ne tirerons pas aujourd'hui des conclusions des pages qui suivent. Pourtant, il est intéressant de noter un petit fait bibliographique qui mérite de retenir l'attention. Si l'on prend comme criterium de la popularité d'un ouvrage, à une époque donnée, le nombre d'éditions qu'on en tira à cette époque, c'est en pleine période romantique que *La Princesse de Clèves* bénéficia de la faveur la plus grande. Depuis elle fut quelque peu délaissée ; mais de nouveaux hommages montent vers elle.

Nous tenons à remercier ici les bibliothécaires de France, et même du monde entier, qui ont facilité notre tâche et nous ont aidé à dresser cette bibliographie qui, d'ailleurs, est encore incomplète, surtout en ce qui concerne les traductions.

H. ASHTON.

Abbréviations des noms de Bibliothèques.

B. A., Arsenal, Paris ; B. D., Dijon ; B. du H., Le Havre ; B. M., British Museum ; B. M. N., Municipale de Nîmes ; B. Maz., Mazarine, Paris. B. N., Nationale, Paris ; B. N. F., Bib. Naz. Cent. de Florence ; B. P. V. N., Nantes, (Ville) ; B. R. B., Royale de Belgique ; B. R. C., Idem de Copenhague ; B. Sorb., de l'Université de Paris ; B. Tr., Troyes ; B. U. G., Université de Gand ; B. V. L., Lyon (Ville) ; B. V. N., Nice (Ville) ; Cantab. Univ. de Cambridge, Angleterre ; K. B. B., Kgl Bib. Berlin ; K. B. D.,

Kgl Off. Bib. Dresde; K. B. H., Idem de La Haye; K. L. S., Strasbourg; K. U. B. B., Univ. Berlin; N. Y. P. L., New-York (publique); T. C. D., Trinity College Dublin. U. B. A., Univ. Amsterdam; U. B. L., Univ. Leipzig.

LE PORTRAIT DE MADAME DE SÉVIGNÉ

Manuscrit.

Copie du portrait de M^me^ la Marquise de Sévigné par M^me^ de la Fayette sous le nom d'un inconnu. F° 573-4 du *Recueil de Camus, Recherches curieuses, t. V, Bib. Ars. Ms. 675*. Écriture du commencement du XVIII^e^ siècle.

Éditions.

1. 1659. — Divers portraits. Imprimés en l'année M. DC. LIX. 4°, s. l. p. 313-317.

Portrait de M^me^ de Sévigné..., etc.

Dans l'exemplaire L[37]b-187 de la Bibl. Nat. se trouve une note manuscrite ainsi conçue : A Caen par ordre et aux dépens de Mademoiselle sous les yeux et par les soins de M. Daniel Huet depuis Evesque d'Avranches. Il n'en a été tiré que soixante exemplaires. On sait cette particularité de M. Huet lui-même qui l'a dit en 1718 à un de ses amis.

2. 1659. — Recueil de portraits et éloges en prose, dédié à son Altesse Royale Mademoiselle. Paris (Sercy et Barbin), 1 vol. in-12, de 325 p.

(Cette édition n'est pas une simple réimpression de celle de Caen. On a omis d'y mettre quelques portraits, et des meilleurs, pour en ajouter d'autres.)

3. 1659. — (La galerie des Peintures ou) Recueil des Portraits en vers et en prose dédié à son Altesse Royale Mademoiselle. Paris (Charles de Sercy et Claude Barbin), 1 vol. 8°, à la page 824.

(Les mots entre parenthèses ne se trouvent que sur le titre gravé. Le texte corrige celui de l'édition de Caen, p. e. Caen : « Grâce au privilège d'inconnu que je suis auprès de vous. » Paris : « Grâce au privilège d'inconnu dont je jouis auprès de vous ».)

4. 1663. — La Galerie des Peintures ou Recueil des Portraits et éloges en vers et en prose, contenant les portraits du Roy, de la Reyne, des Princes, Princesses, Duchesses, Marquises, Comtesses et autres Seigneurs et Dames les plus illustres de France. La plupart composez par eux-mesmes. Dediée à son Altesse Royale Mademoiselle. Deux parties, Paris (Sercy), 2 vol. in-12 (*Pareille à la 3^e^ édition avec quelques portraits en plus. Nous n'en avons pas vu d'exemplaire.* B. N. F : B. Tr.)

5. 1804. — Réimprimé à la suite de la Princesse de Montpensier. *Voir au n° 28.*

6. 1860. — La Galerie des Portraits, etc... Nouvelle édition avec des notes par M. Édouard de Barthélemy. Paris (Didier) 1 vol. in-8°, de VIII-562 p., p. 95. *Rétablit le texte original.*

(Ce portrait a été souvent réimprimé en tête des œuvres de Mme de Sévigné, dans des Recueils et dans des livres de classe.)

LA PRINCESSE DE MONTPENSIER

7. 1662. — La | princesse | de | Montpensier | A | Paris | chez Thomas Iolly, au Palais | dans la petite salle, aux Armes | d'Hollande et à la Palme | M. DC. LXII | Avec privilège du roi. 1 vol. 8°, (9×14), p. VIII-142. Privilège à Augustin Courbé cédé par lui à Jolly et Billaine. Achevé d'imprimer le 29 août 1662. B. A.

(M. de Barthélemy dans son édition des *Divers Portraits* p. 95, Note 2 écrit : « Elle écrivit son roman de *La Princesse de Montpensier* en 1660 » et il cite comme autorité Sainte-Beuve. *Portraits de femmes.*

Mais ce dernier indique que la date de ce roman serait d'après Quérard 1660 ou d'après Moreri 1662.

Il ajoute, « ce qu'il y a de certain c'est que la première édition publique, avec privilège du roi, est de 1662 ». C'est en effet la date de l'*editio princeps* et nous ignorons l'existence d'une édition autre que « l'édition publique ».)

8. 1662. — La princesse de Montpensier. Paris, Th. Joly, Pet. in-12, 106 p. chiff.

(Catalogue Rochebilière, p. 381, n° 716 qui signale cette édition comme une contrefaçon de Grenoble. Pour les détails voir ce catalogue.)

9. 1662. — La princesse de Montpensier. A Paris, chez Charles Sercy, au Palais, dans la Salle Dauphine, à la Bonne foy couronnée. Avec privilège du Roy. 1 vol. in-12 p. VI-142.

(Exemplaire des mêmes dimensions que le n° 7 et ayant le même nombre de pages, mais qui n'est pas de la même édition car la disposition des pages diffère.) B. N.

10. 1662. — La princesse de Montpensier. Paris, Louis Billaine.

(Brunet, Supp. Probablement le n° 7 avec la page de titre modifiée. Nous n'avons pas vu d'exemplaire de cette édition.)

11. 1671. — La princesse de Montpensier. Iouxte la copie. A Paris chez Thomas Iolly, au Palais, dans la Petite Salle, aux armes d'Hollande et à la Palme. 1 vol. in-12, (13×7), p. 114. B. N.

(Elzevier. Imprimé en gros caractères. Cité avec l'adresse à Amsterdam au catalogue de 1674. Voir Willems, Ambroise, *Les Elzevier.*)

12. 1674. — La Princesse ... etc. A Paris, chez Charles Osmont, au cinquième pillier de la grande salle du palais, à l'Écu de France. 1 vol. in-12, p. VI-144 (15×7,5) B. M., B. N.

(Celle-ci est la seconde édition originale et, comme Brunet le fait remarquer, doit avoir été revue par l'auteur.)

13. 1675. — Idem. Paris, Ch. Osmont, in-12, de 4 ff. prelim. non chiffr. et 143 p. chiff.

(3e édition originale. « Quoique la collation soit la même que le n° 12 l'édition est différente ». Cat. Rochebilière n° 718, p. 381. Nous n'avons pas vu cette édition.)

14. 1678. — Idem. Paris, chez Charles Osmonts (sic) dans la Grand'-Salle du Palais du costé de la Cour des Aydes à l'Écu de France. 1 vol. in-16, (14×8) p. VI-144.

Mêmes dimensions et pagination que le n° 12, mais non pas identique : « costé » (1674) devient « coté » (1678) : « estoit », « étoit », etc., bien que ces changements d'orthographe n'aient pas été faits partout. B. N., B. N. F.

15. 1679. — Idem. A Lyon chez Thomas Amaulry rue Mercière à la Victoire. 1 vol. in-12, (14×8) p. 154.

La notice du « Libraire au Lecteur » est paginée avec le texte. Privilège de trois ans accordé à Amaulry à Lyon le 17 fév. 1679. B. N.

16. 1681. — Idem. A Paris chez Charles Osmont... 1 vol. 8° (14×8), p. VI-146. B. M.

17. 1684. — Idem. dans le t. III du *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Mme la Comtesse de la Suze et de Monsieur Pelisson.*

Voir Recueils plus loin.

18. 1691.
19. 1693.
20. 1695. } Idem. Voir Recueils.
21. 1696.
22. 1698.

23. 1701. — Idem. A Toulouse. Chés Dominique Desclassan, Imprimeur juré de l'Université. 1 vol. in-12 (14,5×8), p. 98. B. N.

24. 1720. — Idem. Amsterdam in-12.

(Page 167 du Portefeuille de Baudot, section Romans. B. Ars. Ms. 5 361, et catalogue de la B. de Bordeaux n° 15 990. Nous n'avons pas vu cette édition.)

25. 1723. — Idem. A Paris Quay des Augustins. Chez : Jean Musier... Jean Antoine Robinot... et Noël Pissot... 1 vol. in-8° (9×16), p. X-143. B. A., B. M. N.

26. 1725. — Idem. Suze. Voir Recueils.

27. 1741. — Idem. Idem.

28. 1804. — Idem. par M^me^ de la Fayette[1]. A Paris chez Ant.-Aug. Renouard. 1 vol. in-16, (17×9,5). Note du Libraire p. 5 et 6. Texte de la Princesse de Montpensier jusqu'à la page 88. Portrait gravé de M^me^ de Sévigné. Portrait de M^me^ de Sévigné par M^me^ de la Fayette p. 89-95. B. N. Vélins 2906. *On a tiré cette édition sur vélin et sur papier vélin.*

29. 1849. — Idem. (Livraisons 21 et 22, in-4°, de 6 feuilles des Romans illustrés anciens et modernes. Paris chez Marescq, rue Git-le-Cœur. N° 1093 du Journal de la Librairie 1849.

Nous n'avons pas vu cette édition.

30. S. d. (La Bib. publique de New-York (E. U. A.) nous signale une édition du livre : Silvio Pellico. *Mes prisons.* Paris, s. d. Racons et C^ie^, in-f° qui donne aux p. 43-48 une réimpression de la *Princesse de Montpensier.*)

Voir aussi Collections.

ZAIDE

31. 1670. — Zayde | histoire | espagnole | par Monsieur | de Segrais | avec un traité | de l'Origine des Romans | par Monsieur Huet | A Paris | Chez Claude Barbin, au Palais | sur le second Perron de la Sainte Chapelle | M. DC. LXX. | Avec privilège du Roi. 2 vol. in-8°, (15×9,5). T. I, p. 442.

(*a*) De l'Origine, etc., à la page 99, (*b*) Zaide p. 99-441, (*c*) Extrait du Privilège p. 442.

T. II. (*a*) Extrait du Privilège p. I-II, (*b*) Texte p. 536.

(La seconde partie fut publiée une année après la première.) B. N.

32. 1671. — Idem. Suivant la Copie imprimée à Paris 1671, 2 tomes en un vol. in-8° (16×9,5). La page de titre est précédée par un beau faux titre gravé par R. de Hooghe t. I, p. 154. Un feuillet blanc. t. II, p. 164. (Elzevier) B. M.

33. 1699. — Idem. Paris, Michel Brunet. 2 vol. in-12 (15×7,5) de 411 et 324 p. B. Tr.

34. 1700. — Zayde | Histoire | Espagnole | Par M. de Segrais | de l'Académie Française | Avec un Traité de l'Origine | des Romans | Par M. Huet, Évêque d'Avranches, Nouvelle Édition revue et corrigée par l'Auteur | A Amsterdam | chez les Héritiers d'Antoine Schelte | M. DCC. 2 tomes en un vol. in-12, (13,5×7,5). T. I. p. 360. T. II. p. 286. B. M.

35. 1705. — Idem. Paris chez Christophe David, près des Augustins. 2 vol. in-12, (16×9), t. I, p. II-412, t. II, p. II-324. B. N.

36. 1705. — Idem. Paris, chez Charles Osmont...

(Celle-ci n'est que l'édition N° 35 imprimé chez G. P. du Mesnil qui porte dans un cas (n° 35) le nom du libraire David, dans l'autre (n° 36) celui de C. Osmont.)

1. Il est à remarquer que les éditions précédentes sont sans nom d'auteur.

37. 1705. — Idem. Amsterdam, J. Desbordes, 1 vol. in-12, p. LXXXVIII-416. Grav. B. R. B.

38. 1715. — Idem. Réimpression du n° 37. B. M., B. N.

39. 1719. — Idem. Par la Compagnie des Libraires associez. 2 vol. in-12 (16 × 9), t. I, p. 312. T. II. p. 324. B. N. (Exemplaire incomplet.)

40. 1725. — Réimpression du n° 39. B. N., B. D., B. M. N.

41. 1764. — Idem. Par les Mêmes. 2 vol. in-12 (14 × 8). T. I. p. c-270. T. II, p. 296. B. M., B. N.

42. 1780. — Zayde, Histoire Espagnole par Mme de la Fayette. A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné. 3 tomes en 3 vol. sur Vélin in-12. T. I. p. 156. II. p. 135. III. p. 166. B. M.

(Un des trois exemplaires imprimés sur vélin; fait partie d'une collection imprimée par ordre du comte d'Artois. B. N. et B. N. F. possèdent des exemplaires de cette édition, mais sur papier.)

43. 1814-15. — Voir Collections.

44. 1821. — Bibliothèque d'une Maison de Campagne. T. LIX. Sixième livraison, Zayde... par Mme de la Fayette, précédée d'un traité des romans. Paris chez Lebègue... 2 vol. (T. LIX et LX de la collection), in-12 (17 × 10), t. I. p. 260. II. p. 266. B. N.

45. 1826. — Zayde, Paris, Werdet et Lequien, 2 vol. in-32, ornés de front. gravés et de grav. N. Y. P. L. Coll. des Meill. rom. dédiée aux Dames. Voir Collections.

46. 1828. — Idem. Paris, chez Dauthereau, 2 vol. in-32, t. I. 203. II. p. 211. B. M. N.

47. 1835. — Zayde... Paris, A. Derez, éditeur, au Bureau du Musée des Familles... Un vol. in-16, p. 176 (19 × 12). Bib. Econ. et période des meilleurs romans Mme de la Fayette, 2. B. N.

Et voir collections.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

48. 1678. — La | princesse | de | Clèves t. I. (Sans aucun nom d'auteur.) A Paris | chez Claude Barbin, au Palais | sur le second perron de la Sainte | Chapelle | M. DC. LXXVIII | avec privilège du Roi.

T. I. 2 ff. prelim. non chiff. et 211 p. chiff.

T. II. 214 p. chiff. 1 f. blanc.

T. III. Un f. pour le titre, 216 pp. chiff.

T. IV. 211 pp. chiffrées (la dernière porte par erreur le n° 213) et 5 p. non chiff. pour le priv. B. A.

Pour chaque partie un en-tête gravé sur bois.
Il se trouve des exemplaires, sur papier réglé en rouge.

B. N. Trois exemplaires mais avec d'autres gravures sur les pages de titre.

49. 1678. — Idem. 2 t. en 1 vol. in-12 (13 × 7, 5). Lib. au lect.

p. III, texte p. 197, + trois p. priv. Première partie à la page 102, deuxième partie à la p. 203, p. blanche. Fin du T. I., troisième partie, 1 à 100, quatrième partie 101 à 197. Fin du T. II. B. M.

50. 1678. — Idem.

La bib. de la ville de Châteauroux possède deux parties d'une édition de chez Barbin : 1re partie, p. 87, 2e partie, p. 84. C'est probablement une contrefaçon.

51. 1679. La bibl. de l'Univ. de Yale (E. U. A.), possède un exemplaire en très mauvais état d'une édition qui aurait été publiée à Londres. Contrefaçon française?

52. 1688. — Idem, Nouvelle édition. Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1 vol. in-12, p. II + 416. Priv. du roi. U. B. A., K. B. D., K. L. S.

53. 1689. — La | Princesse | de | Clèves | Tome 1 | A Paris | chez Claude Barbin,... 4 t. in-12 (147 × 85 mm). Achevé d'imprimer pour la seconde fois le 9 mai 1689. Collation exactement pareille à l'édit. orig. jusqu'à la faute de pagination dans le dernier tome.

(Sans nom d'auteur. L'idée assez répandue, que cette édition porte le nom de Mme de la Fayette est sans fondement.) B. V. H.

54. 1695. — Amourettes du duc de Nemours et de la princesse de Clèves. Amsterdam. Jean Wolters, in-12 (*Brunet*, *Graesse*. *Pas trouvée*).

55. 1698. — Amourettes... Dernière édition. Amsterdam, Jean Wolters, in-12 p. II + 394. Titre gravé. K. L. S., B. R. C., B. R. B.

56. 1702. — La Princesse de Clèves... Lyon, Didier Guillimin. 4 t. en 2 vols in-12, P. V. L.

57. 1704. — Idem. Paris. Par la Compagnie des Libraires associez... 3 t., 8° (17 × 9). T. I. p. II + 103, + page blanche. Première partie du roman. T. II. p. 106, dont 103 de texte. Deuxième partie. T. III, p. 214. Troisième et quatrième parties. B. A., B. N.

58. 1714. — La Princesse de Clèves ou les amours du duc de Nemours avec cette Princesse. Nouv. édit., Amsterdam, David Mortier. 1714. 1 vol. in-12, K. U. B. B., K. O. B. D., K. B. H.

59. 1719. — La Princesse de Clèves. Paris, Comp. Lib. Ass. 3 t. en 1 vol., in-12 (15, 5 × 8) I. p. VI + 104. II, p. 105-208. III, p. 210. B. M., B. Nat.

60. 1725. — Idem. Même pagination. Enregistré le 27 février 1719. B. N., B. Maz.

61. 1741. — Idem. I, p. 204. II, p. 212.
62. 1752. — Idem. Réimpression du n° 61. } B. N.

63. 1764. — Idem. Comp. Lib. Ass. 2 vol. in-12 (14 × 8), I, p. 224. II, p. 224. B. A., B. M., B. N.

64. 1780. — La Princesse de Clèves par Mme de la Fayette. A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné. 2 t. in-12, I, p. 184, II, p. 166. Collection du comte d'Artois, nos 7-8. Voir le n° 12 ci-dessus, B. M. (Vélin), B. N., B. N. F.

65. 1782. — La Princesse de Clèves, à Londres, 2 vol. I, p. 186. II, p. 184. Bibliothèque amoureuse, K. L. S.

66. 1791. — Idem. Londres, M. D. LXXXXI. (sic) 2 t. in-12 (13, 5 × 8,5), I. p. 164. II, p. 160, B. M.

67. 1798. — Idem. Paris chez Lemierre, Raphaël et Bertrandet, an VII, I, p. 172. II, p. 171, in-12, B. R. C.

68. 1818. — Idem. par Mme de la Fayette, Paris, Ménard et Desenne Fils. 1 vol. in-18 (13 × 8,5), p. 298. Quatre gravures, B. M., B. N.

69. 1825. — Idem. Paris, Corbet aîné. 1 vol. in-12 (15 × 9), p. 270. Bibliothèque française. B. N.

70. 1828. — Réimp. du n° 64.

Nous n'avons pu trouver d'exemplaire de cette édition signalée par Graesse et Taine.

71. 1828 (?).

Cette édition signalée par Taine est la même que le n° 69. Elle est mentionnée (n° 5181) dans le *Journal de la Librairie* de cette année avec la date 1825 entre parenthèses.

72. 1830. — Idem. Au bureau des éditeurs, Rue Saint-Jacques, n° 156. 1 vol. in-12 (14 + 8,5), p. 272. Notice sur Mme de la Fayette p. 1-8, Bib. des amis des lettres, 205e livraison. B. N.

73. 1853. — Idem. Paris, Bureau de la Bib. choisie, 28, rue des Bons-Enfants. 1 vol in-12 (15,5 × 9,5), p. 186. B. N.

74. 1861. — Idem. Paris, Adolphe Delahays... 1 vol. in-12 (16, 5 × 10, 5), p. 186. B. N.

75. 1868. — Idem. Paris, Picard... 1 vol. in-12 (16 × 10), p. VIII + 238 + Table. Nouvelle collection Jannet. B. M., B. N.

76. 1877. — Réimp. du n° 75 chez Lemerre. B. N.

77. 1878. — Idem. Paris, Quantin, 1 vol. in-12 (20 × 12), p. 304. Préf. de Taine, Eaux fortes de Masson, Fac-sim. d'écriture.

Le style a été modernisé, mais on trouve les variantes à la fin. Bibliog. Vol. 3 de la petite bib. de luxe. B. Sorb. etc.

78. 1881. — Idem., précédée d'une étude par M. de Lescure, Front. gravé par Lalauze. Paris, Lib. des Biblioph. 1 vol. in-12 (18 × 11), p. LXXII + 232. Bib. des Dames, n° 7. B. N.

79. 1881. — Idem. Paris, Lib. de la Bib. Nat. 1 vol. in-12 (14 × 9), p. 192. Bib. Nat., Coll. des meill. auteurs anc. et mod. B N. etc.

80. 1881. Réimp. du n° 76. Coll. Jannet-Picard.

81. 1889. — La Princesse de Clèves, Préf. par Anatole France. Un portrait front, et 12 compos. de Garnier gravés par Lamotte. Paris, Conquet. 1 vol. in-8° (20,5 × 13,5), p. XXVIII + 346. B. N. etc.

82. 1890. — Réimp. du n° 79. N. Y. P. L.

83. 1891. — Réimp. du n° 75 sous le titre n° 202 des Auteurs Célèbres. B. N.

84. 1892. — Réimp. du n° 79.

85. 1895. — Idem. B. N.

86. 1897. Idem.

87. 1908. — La Princesse de Clèves... Paris, Bauche, 1 vol. in-8°, XXII + 102, Intro. par Pierre Sales, Gravures sur bois.

88. 1909. — Œuvres de Mme de la Fayette, La Princesse de Clèves, avec une notice par Maxime Formont, Paris, Lemerre, 1 vol. in-12 (Elzev.), p. XXXVI + 270 Port. front. Petite bib. litt.

89. 1912. — La P. de C. Paris, Perche, 1 vol. in-12, p. XLIII + 227. Intro. à Note bibliog. par Auguste Dorchain. Chefs-d'œuvre de poche, n° 4.

90. S. D. Une réimp. hollandaise du n° 49 souvent attribuée aux Elzevier, mais qui serait de Wolfgang d'après Willems *Les Elzevier*. Voir le n° 1923.

91. S. D. — Les Amours de La Princesse de Clèves et du duc de Nemours, s. l. in-12, p. 252 et 1 f. non chiff. pour le priv. B. U. G.

92. S. D. La Princesse de Clèves, à Lyon, chez Antoine Besson, p. 347 + 1 p. Priv. + 7 p. catalogue. 1 vol. in-12, K. U. B. B.

La maison Pelletan, Bd. Saint-Germain, Paris, annonce une édition de luxe avec portrait front. Texte seul. 120 pages environ. (Format 15 × 20,5) [1].

Voir aussi collections.

HISTOIRE DE Mme HENRIETTE D'ANGLETERRE

Manuscrit.

Histoire p... par Mme de la Fayette. Récit de la mort de Mme par le Sr Feuillet, B. Arsenal, 4141 (665 H. F.) Papier 231 p. + les p. A.-C. Écriture du XVIIe siècle. Port. grav. d'H. d'A. par Grignon. Notes en marge. De la bib. de M. de Paulmy. Antérieurement : *ex musæo du Tilliot anno 1700.*

Éditions.

93. 1720. — Histoire | de Madame | Henriette | d'Angleterre | Première femme de | Philippe de France | Duc d'Orléans, par Dame | Marie de la Vergne | Comtesse de la Fayette. A Amsterdam | chez Michel Charles le Cene. MDCCXX. 1 vol. in-12 (15,5 × 9,5), p. VII-224 + 24 p. catalogue de la Maison Le Cene B. M., B. N.

94. 1720. — Idem, mais de 200 p. B. N.

1. Vient de paraître en même temps qu'une édition populaire dans la collection Gallia (Dent, Londres; et Crès, Paris), 1 vol. in-12, pp. XIV, 304. Intro : par Mme Félix-Faure-Goyau. Portrait front. P. de C., P. de M., C. de T. A ajouter à la liste des collections sous la date 1913.

95. 1721. — Idem à Amsterdam chez Michel le Sincère, 1 vol. in-12°, p. VIII-240. B. V. L., N. Y. P. L.

96. 1742. — Idem. Amsterdam, Jean F. Bernard. Un vol. in-8° (16 × 9), p. VI-220. *A la fin on trouve les lettres relatives à la mort de Madame.* B. M., B. D.

97. 1853. — Paris, Hachette (Bib. des Chemins de fer), 1 vol. in-18 de VIII-127 p. K. B. B., B. R. B.

98. 1853. — Idem, publiée par A. Bazin. Paris, Techener. 1 vol. in-16 (16 × 10 p. CXCI. *Bazin supprima les lettres relatives de la mort de Madame.* Port. front. B. M., B. N.

99. 1882. — Idem, avec une introduction par Anatole France. Paris, Charavay. 1 vol. in-12°, p. LXXXIV-188. Port. de M. H. d'A. Lettres relatives.... Frag. des *Amours du Palais Royal.* Lettre de Mme H. d'A. (Bib. des Français) *et voir Histoire et Mémoires ensemble.*

Voir aussi Collections.

MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE! (1688-1689).

100. 1731. — Mémoires | de la | Cour de France | pour les années 1688 et 1689 | par Madame | la Comtesse | de | La Fayette | . A Amsterdam chez Jean Frédéric Bernard. Front. grav. 1 vol. in-12 (16, 5 × 9), p. 234. B. M., B. Maz.

101. 1742. — Idem. Réimpression. B. M., B. N.

HISTOIRE ET MÉMOIRES ENSEMBLE

102. 1779. — Œuvres diverses de Madame la Comtesse de la Fayette, Maestricht. J. E. Dufour et P. Roux. I, Mme H. d'A., p. XII-210. II, Mém. p. II-224, 2 vol. in-12° (18 × 10). B. N.

103. 1779. Quérard signale une édition pareille à la précédente, mais publiée à Berne. Nous n'avons pu en trouver aucun exemplaire.

104. 1820. — Dans la collection Petitot. T. LXIV-LXV.

105. 1839. — Dans la collection Michaud et Poujoulat, t. VIII.

106. 1890. — Avec préface, notes et tables, par Eugène Asse, Paris, Jouaust, 1 vol. (17 × 11), p. XXII-302. Bib. des Mémoires.

Voir Collections.

LA COMTESSE DE TENDE

107. 1724. — La comtesse de Tende, Nouvelle historique, par Madame de la Fayette, Mercure de France, juin, 1724, p. 1267 à 1291.

La date 1720, donnée par toutes les bibliographies vues au cours de nos recherches est inexacte.

Voir Collections.

COLLECTIONS

Manuscrit.

108. — Bib. Munic. de Nîmes. 235 (13, 883). (*a*) Hist. de Henriette d'Angleterre. (*b*) p. 79-112. La Princesse de Montpensier. (*c*) p. 113-128. La Comtesse de Tende. Papier, 128 p., hauteur, 197 mm., XVIII^e siècle.

A la première page la note suivante : M^me^ d'Aubais ce 7 décembre 1728. Sur les plats un ex-libris : « Bib. du Marquis d'Aubais ».

Éditions.

109. 1741. — Bib. de Campagne ou Amusements de l'esprit et du cœur. A la Haye, Jean Neaulme, in-12°. T. IV. p. 257, La comtesse de Tende. T. V. p. 209-354. La Princesse de Clèves. T. XII (1742) p. 111-146, La princesse de Montpensier. B. N.

110. 1749. — Idem. Nouv. éd. T. V. p. 357-384, C. de T. et P. de M. T. VIII. P. de C. T. X. Zayde. B. M.

111. 1761. — Idem. Genève. V. Zayde. VII. P. de C. VIII. C. de T. P. de M. B. R. B.

112. 1775-1776. — Bib. univ. des romans anciens et modernes... Paris (161×97 mm.) T. IV. p. 156. Zaide t. V. p. 129, P. de C. T. C. D.

113. 1786. — Œuvres de Madame de la Fayette. Amsterdam et Paris, 8 tomes en 4 vol. in-12, (14, 5×7, 5). Vol. I, p. 1-36. Notice par Delandine, I. p. XCVII. L'origine des romans (Huet), p. 122. Zayde. Vol. II. Zayde, suite et fin, p. 254. La P. de C. Vol. III. La P. de C. suite et fin. La P. de M. Lettres à M^me^ de Sévigné. Portrait de M^me^ de Sévigné. Vol. IV. Mém. Hist. de Mme H. lettres relatives... B. N.

114. 1804. — Œuvres complètes de Mesdames de la Fayette et de Tencin. Nouv. éd... etc. Paris, chez Colnet... etc. 5 vol. in-8° (20×13).

I. Notice par Auger, Orig. des Romans, Zayde. Port. front. de M^me^ de la F. II. P. de C., C. de T., P. de M., Mém. III. Mémoires, suite et fin, Hist. de Mme H. Lettres relatives... Lettres à Mme de Sévigné. Extraits de lettres diverses de Mme de la Fayette. Portrait de M^me^ de Sévigné.

115. 1807. — La Princesse de Clèves, suivie des lettres à Madame la Marquise de *** sur ce roman et de la Comtesse de Tende. Paris, Ange Clo, 2 vol. in-12° (18×10). B. N.

116. 1812. Œuvres complètes de Madame de la Fayette nouv. éd... Paris d'Hautel, 5 vol. in-12 (14×8,5). I. Notice, 28 p., Orig. des Romans, Zayde. II. Zayde suite et fin. III. La P. de C. IV. P. de C. suite et fin. C. de T., P. de M. Mém. V. Mémoires suite et fin. Hist. de M^me^ H. Lettres relatives... Lettres à M^me^ de Sévigné. Portrait de la même. B. N., B. M. N.

117. 1815. — Collection des meilleurs ouvrages de la langue française dédiée à son altesse royale Madame, duchesse d'Angoulême... Paris, Didot l'aîné. La P. de C. suivie de la P. de M. 2 vol. I. p. VI-156. II. p. 209. U. B. L. Zaide, 2 vol. P. V. N.

118. 1820. — Œuvres complètes de Mmes de la Fayette, de Tencin et de Fontaines. Avec notices... par Auger, Paris, Lepetit, 4 vol. in-8° (20×13). Grav. I, p. 382, Orig. des Romans, Zaide. II, p. 526, P. de C., C. de T. P. de M., Mém. Hist. de Mme H. Lettres relatives... Idem à Mme de Sév. Portrait de Mme de Sév.

119. 1823. — *Graesse signale une édition plus complète de l'ouvrage précédent.*

120. 1823. — Mémoires de la cour de France... Paris, Colnet..., Pillet aîné... 1 vol. in-18 (13, 5×8), p. 222. Notice d'Auger, Mém., Portrait de Mme de Sévigné. Coll. des Mém. historiques des Dames françaises. 13e liv. B. N.

121. 1825. — Œuvres complètes de Mesdames de la Fayette, de Tencin et de Fontaines... notices... Étienne et Jay... Paris, P. A. Moutardier, 5 vol. in-8°. I, Notice par Jay, Orig. des Romans, Zaide. p. XLIX-418. II. P. de C., de C. de T., P. de M., Mém., Table, p. 424. III., Mém. suite et fin. Hist. de Mme H. Lett. rél... Lett. à Sév. Port. de Sév. p. 436. B. N.

122. 1826. — La Princesse de Clèves suivie de la princesse de Montpensier... Paris, Werdet... 2 vol. in-16 (12×8) Grav. I, p. XVI-170. II, p. 232. Coll. des meill. rom. franç. dédiée aux Dames. B. N. Zaide, 2 vol. N. Y. P. L.

123. 1827. Idem chez Dauthereau. 2 vol. in-16 (12×8), I, p. VIII-168. Lettre de Fontenelle tirée du Mercure. P. de C. II, p. 222. Coll. des meill. rom. franç. et étrangers. B. N.

124. 1832. — Réimp. du n° 121. B. N.

125. 1835. — Idem. Paris, A. Desrez... 1 vol in-8° (20×12, 5), p. XII-164. Bib. écon. et périod. des meilleurs romans. B. N.

126. 1846. — Œuvres choisies de Mme de la Fayette... Paris. Au Bureau de la Gazette des Femmes, 2 vol. in-8° (12×16), I., p. 264, C. de T., P de M., H. d'A., P. de C., II, p. 152, P. de C. Bib. des Dames. B. N.

127. 1859. — La Princesse de Clèves suivie de la Princesse de Montpensier... 1 vol. in-18. p. XII, Lettre de Fontenelle, 322. B. N.

128. 1864. — Œuvres de Mme de la Fayette. Gravures sur acier d'après les dessins de G. Staal. Paris, Garnier Frères. 1 vol. in-8° (23×14, 5), p. XVI, Notice par Auger + 510. Bib. amusante.

Zaide; P. de C.; P. de M.; C. de T. Lettres à Mme de Sév.; Portrait de Mme de Sév.; Orig. des Romans; B. M.

129. 1875. — Réimp. de la précédente. B. N.

130. s. d. (1882). — Romans et nouvelles de Mme de la Fayette... Préf. d'Auger, Paris, Garnier, 1 vol. in-16 (18×11). Front. sur bois, p. XVII + 484. Zaide : P. de C., P. de M., C. de T.

131. 1905. — Mémoires de Mme de la Fayette. Précédés de la Princesse de Clèves. Paris, Ernest Flammarion. s. d. (1905), 1 vol. in-16, p. 374. Mém. : H. d'A. : P. de C. : Notice de deux pages en tête. Port. et facsim. d'autogr.

132. 1910. — La Princesse de Clèves suivie de La Princesse de Montpensier et La Comtesse de Tende. Avec biographie et notes par L. Coquelin et 7 grav. dont deux hors texte. 1 vol. in-16 p. 179. Bib. Larousse.

RECUEILS ET EXTRAITS

133. 1684. — Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Mme la comtesse de la Suze et de Monsieur Pelisson. Augmenté de plusieurs pièces nouvelles de divers auteurs. A Paris chez G. Quinet, 4 vol. in-12. Le t. III contient à la p. 193 La Princesse de Montpensier par Mme de la Fayette.

134. 1691. — Idem, chez Guillaume Cavelier... Identique au n° 133 quant au t. III.

135. 1693. — Idem.

136. 1695. — Idem. Lyon chez Claude Rey... Idem.

137. 1696. — Idem, chez Guillaume Cavelier. Idem.

138. 1698. — Idem.

139. 1725. — Idem. Nouvelle édition. A. Trévoux... T. III, p. 209.

140. 1741. — Idem. Nouvelle édition à laquelle on a joint le voyage de Bachaumont, les poésies du Chevalier d'Aceilly ou de Cailly..., etc. Semblable au n° 139.

141. 1741. — Idem.

142. 1775-1789. — Bib. univ. des romans, ouvrage périodique... 12 vol. in-12, Paris, nov. 1775, p. 156, Notice, extrait de Zaide, extrait de la P. de M.. Jan. 1776, p. 129, Critique et, à la p. 186, extrait de la P. de C., p. 214, La C. de T.

143. 1886. — Jacquinet, *Les femmes écrivains*, Paris, Bélin. 8°. p. 176-7-8. Notice et extr. de Zaide, P. de C., H. d'A. Portrait. Deux lettres à Mme de Sév.

144. 1894. — Morillot. *Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours*. Paris. Notice et extr.

145. 1897. — Madame de la Fayette, Paris, Ollendorf, 1 vol. in-16. p. XL-292. Série : Coll. pour les jeunes filles. Choix de mém. et écrits des femmes fr. au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle avec leurs biog. par Mme Carette, née Bouvet. Notice, Préf. de l'Hist. de H. : Hist. de Mme H. : Lettr. rél.; Mém.; Lettre à Mme de Sév.; Extr. de lettres diverses; Portrait :

146. 1903. — Bonnefon, Paul. *La Soc. fr. au XVIIe siècle*. Paris, Colin. 1 vol. in-16. Extr. des Mém. p. 339-344.

147. S. d. Mme de la Fayette. La Princesse de Clèves. Paris, Cornély.

Une brochure de 32 p. qui donne des bribes du roman reliées entre elles par du français du XIXe siècle.

Les paragraphes qui sont de Mme de la F. ne sont pas marqués. *Le Livre pour tous.* Nouv. série, 10 c.

148. S. d. — Les femmes auteurs de mémoires au XVIIe siècle (Mmes de Motteville, de la Fayette et de Caylus) Pithiviers, M. A. Nameless... Une brochure de 20 p. P. 6-7. Un paragr. sur la Princesse Henriette, p. 7-10 la mort de Madame. Portrait de Mme de la Fayette sur la couverture.

149. 1891. — La Cour de France au XVIIe siècle par Mme de la Fayette. Angers, Burdin. Une broch. de 36 p. in-8°.

CORRESPONDANCE

Lettres publiées seulement. La correspondance de Mme de la Fayette est éparse dans des collections particulières et dans des bibliothèques hors de France.

150. 1709. — Lettre écrite par Mme de la Fayette « où elle fait parler un amant jaloux à sa maîtresse. » Aux p.p. 151, 152, des *Lettres de Bussy-Rabutin*, Paris, Florentin Delaulne, in-12°. B. Sorb.

151. 1751. — Recueil de lettres choisies pour servir de suite aux lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille (Card. de Retz, duc de la Rochefoucauld, Mme de la Fayette, etc.). Paris, Rollin, in-12. B. Tr.

152. 1805. — Lettres de Mmes de Villars, de Coulanges et de la Fayette; de Ninon de l'Enclos et de Mlle Aissé. Paris, Collin, an XIII. 2 vol. in-12°. B, P., V. N.

153. 1805. — Lettres de Mmes de Villars, de la Fayette et de Tencin et de Mlle Aissé. Précédées d'une notice et accompagnées de notes explic. Paris, Collin, in-12° p. XLVII-366. Prob. la même que le n° 151. B. U. G.

154. 1806. — Lettres de Mmes de Villars, de la Fayette, de Tencin, de Coulanges, de Ninon de l'Enclos, et de Mlle Aissé. Acc. de notices biog. de notes explic. et de La Coquette Vengée par Ninon de l'Enclos. 3e éd. Paris, Collin, 3 vol. in-12. Lettres, et port. de Mme de Sév., par Mme de La F. B. N.

155. 1818. — Lettres de Mme de Sévigné de sa famille et de ses amis (pub. par Monmerqué), Paris, Blaise 12 vol. in-12°. B. Tr.

156. 1821. — Delort, J. *Mes voyages aux environs de Paris.* Paris, Picard-Dubois, 2 vol. in-8°. Contient huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé tirées des Portefeuilles de Valant (Bib. Nat.) avec un fac-de la première.

Outre les éditions citées plus loin, ces lettres ont été publiées en partie par : Sainte-Beuve, *Portraits de femmes* : Gérusez, *Plutarque fran.*, IV, p. 304.

Victor Cousin, *Mme de Sablé*. M. C. Trochon, dans *Anal. juris. pontificii*, sept.-oct. 1876 et dans le *Correspondant*, T. CV. p. 869 et 1079 et T. CVI. p. 1080.

157. 1823. — Collection épistolière des femmes célèbres du siècle de Louis XIV, suivie des souvenirs de Mme de Caylus, pour faire suite aux lettres de Mmes de Sévigné, Maintenon, du Deffant, Lespinasse et du Châtelet. T. 1er contenant les lettres de Mmes de Villars, de la Fayette et de Tencin... Paris, Chaumerot jeune. *Cette Coll. devait avoir 10 vol. quatre seulement ont paru.*

158. 1855-6. — Fournier (Édouard). *Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers.* Revues et annotées... Paris, Pagnerri, Bib. elzev. T. X, p. 117-129. Les mêmes lettres qu'au n° 156.

159. 1865. — Réimp. du n° 158.

160. 1862. — *Bulletin du Bibliophile*, 1862, p. 977-8. Deux lettres de Mme de la Fayette à Ménage.

161. 1870. — Huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé. Paris, Libr. des Biblioth. (Jouaust) Plaquette, 2 f. blancs + 14 p. y compris titre et avertissement non signé. B. du H. (*Publiées pour servir de spécimen aux ouvrages en prose que devait publier le Cab. du Bibliophile.*)

162. 1876. — *Bulletin du Bibliophile*, p. 258. Une lettre.

163. 1878. — Fillon, Inventaire... de la collection... Fillon. Paris, Charavay, p. 88, n° 1003. Billet, in extenso.

164. 1879. — Rassegna settimanale, 30 mars (Turin). Une lettre.

165. 1879. — Henri (Camille). Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour 1630-1671. Lettres inédites de Mme de La Fayette.... Etc. extraites de la correspondance de Huet. Paris, Hachette, in-8°.

166. 1880. — Curiosita di storia subalpina.... Turin (Bocca frères) 8°. Lettere inédite di Madama di La Fayette e sue relazione con la Corte di Torino. *Une collection de lettres adressées au secrétaire de Mme Royale.*

167. 1890. — Revue des Deux Mondes, 15 mai. *Un article de M. d'Haussonville qui reproduit quelques lettres de la collection Feuillet de Conches.*

168. 1901. — Lanson, G. *Choix de lettres du XVIIe siècle....* 6e éd. Hachette. Etc., etc.

Voir aussi collections.

TRADUCTIONS

Allemandes.

169. 1789-94. — Une traduction de Romans, 3 vol. in-8° dont nous n'avons retrouvé que 1794. Henriette von England-Deutsch herausgegeben von Fr. Schulz. Berlin. 1 vol. in-8° (14×9), p. XXIV×256. B. M.

170. Werke, 2 vol. 8° (Kayser, *Buc-Lex.* Vol. 1750-1832, p. 457). *La même édition que la précédente ?*

Anglaises.

171. 1666. — The Princesse of Monpensier. Written originally in French, and now newly rendered into English. London, 1 vol. in-8° (16, 5 × 10, 5), p. VIII × 84. B. M.

172. 1678. — Zayde. A Spanish History or Romance Originally written in French By Monsieur Segray Done into English by P. Porter Esq. London (William Cademan), 2 tomes en 1 vol. in-8° (18 × 11, 5). I, p. XII-176. II, p. 192. B. M.

173. 1679. — The Princess of Cleves-the most famed Romance Written in French by the greatest Wits of France, Translated into English by a Person of quality at the request of some friends. London, R. Bently, M. Magnes, 1 vol. in-12° (17 × 10, 5), p. 259. B. N.

174. 1688. — Une réimp. de la précédente. Identique. B. M.

175. 1690. — Seconde éd. du n° 172, London (Francis Saunders) 1 vol. in-8°, p. VI-272 (16, 5 × 10). B. M.

176. 1722. — A select collection of novels, in 6 volumes by the most celebrated authors in several languages, Many of which never appeared in English befors; and all New Translated from the originals. By several eminent hands. London, Printed for J. Watts..... 6 vol. in-12° (16 × 10). I, Front XVI + lii, Orig. des Rom. + 266, Zaide. Imprimé en 1720, II, Front IV + 214 p. P. de Cleves, 412 p. dans le vol. B. M.

177. 1729. — Idem, The second edition adorn'd with Cutts. 6 vol. in-12°, I, VI-338. Zaide, Orig, etc. II, p- 360, 172 pour la P. de C. B. M.

178. 1777. — A collection of novels selected and revised by Mrs Griffith. London, printed for G. Kearsley.... 3 vol. in-12°, Crav. (17 × 10). I, Intro. Zayde, caractère de Zayde et anecdotes sur l'auteur par l'éditeur (c'est-à-dire sur Segrais), p. II-278, 196 p. pour Zayde. II, la P. de C. Notes sur la P. de C., p. II-268, 158 pour la P. de C. B. M.

179. 1796. Watt signale une traduction d'*Henriette d'Angleterre* publiée à Londres, in-12°. Nous ne l'avons pas retrouvée.

180. 1892. — The Princess of Cleves by M^me^ de La Fayette, translated by Thomas Sergeant Perry with illustrations drawn by Jules Garnier... London, Osgood, Mc Ilvaine Co, 2 vol. I, p. 181. Préf. par Pierre Lafitte, I. pts 1 et 2. pp 181. II. pts 3, 4, 5, pp 205. B. M. (Pap. du Japon, 250 ex., 25 seulement pour l'Angleterre).

181. 1912. — La même que la précédente. London, Harper Bros 1 vol. Cr. 8°, p. 380.

Espagnole.

182. — Cartas escogidas de M^ma^ de Sevigné... retrato de M^ma^ de Sevigné par M^ma^ de La Fayette... Paris Garnier, 8°, 1888.

Hollandaise.

183. — Zaida. Amsterdam (Lescailje), vol. in-8°, 1718, VI-62 p. B. R. B.

PIÈCES TIRÉES DES ROMANS

Françaises.

1678. — La Princesse de Clèves. Tragédie de Boursault, 20 déc. 1678. Non imprimée. (Frères Parfait, *Hist. du Th. fr.*, XII, p. 558.)

Bret. La Jalouse (?Le Jaloux), 1755. Comédie tirée de Zayde.

Comédie. L'Amour maître de langue. Th. Italien, 1718. (Bib. Univ. Romans, nov. 1775, p. 166.)

M. Jules Lemaître a tiré une pièce de la *Princesse de Clèves*. Voir, Théâtre, t. III. (Calmann-Lévy).

Anglaise.

1697, — Lee Nathaniel. The Princess of Cleves, as it was acted at the Queen's Theatre in Dorset-Garden, London (E. Wellington.) Cantab.

APPENDICE

Le testament inédit de Mme de La Fayette.

Mme de Sévigné annonçant à sa fille le mariage projeté entre René-Armand fils de Mme de La Fayette et Mlle de Marillac fille du doyen du Conseil, ajoutait cette indication : « Mme de La Fayette assure tout son bien, elle n'en veut que l'usufruit. » Le frère aîné de René-Armand imita cette générosité et, nous dit Dangeau, ne garda pour lui que 4 000 livres de rente; Mme de La Fayette en avait 6 000.

S'étant ainsi dépouillée pour que l'apport de son fils pût faire bonne figure en face des 200 000 francs de dot de Mlle de Marillac, Mme de La Fayette n'avait pas grand'chose à partager au moment de sa mort. Cependant, en bonne femme d'affaires qu'elle était, elle ne laissa pas de disposer elle-même du peu de bien qu'elle possédait encore. Elle rédigea son testament et bien qu'à l'époque où elle le fit elle n'écrivait plus guère, même à ses amis, il est très lisible : il témoigne d'une main sûre et d'un esprit clair. Encore faut-il remarquer qu'ici, comme ailleurs, elle reste femme et ne manque pas de changer d'avis dans le codicille.

Nous devons cette copie du testament olographe de Mme de La Fayette à la complaisance de Me Baudrier qui nous a reçu dans son étude de la rue de Richelieu avec une politesse digne des vieilles traditions françaises; il a bien voulu faciliter nos recherches parmi les documents qu'il possède. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance. Ce testament est, avec certains documents déjà publiés, tout ce qui reste en l'étude de Me Baudrier des pièces de la famille La Vergne. D'autres pièces dont la mention figure à l'index des minutes ont malheureusement disparu.

H. Ashton.

Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit fait le 11e avril 1690.

Je suplie nostre seigneur de me faire la grace d'avoir une soumission aussi entière à sa volonté lors quil luy plaira m'apeller à luy que celle où il me paraist que ie suis presentement. Mais comme ses dispositions sont aussi incertaines que l'heure de nostre mort parce que tout despend de sa providence ie fais ce memoire des choses que ie souhaitte estre executees lors quil m'aura apellee a luy estant saine de corps et desprit.

Ie laisse a mes anfans la disposition de mon enterrement et de ma sepulture ie veux neamoins que ce soit a ma paroisse (1) et avec le moins de frais et de despense quil se poura cest ce que ie leur demande instament.

Ie donne aux pauvres malade (sic) de ma paroisse la somme de trois cent livres une fois payé.

Ie donne a ma sœur (2) religieuse urseline a Valancay outre et pardessus la pention viagere que lon paye annuellement a son couvent et qui la doit suivre partout ou elle ira outre cette pention qui est de trois cents livres ie luy donne dis-je la somme de soixante livres chaque année sa vie durant seulement et seront les dittes soixante livres mist entre les mains de telle personne quelle choisira afin que cette personne les employe pour le soulagement de sa santé ou autre chose a sa volonté sans que cela passe par les superieures du couvent ou elle sera.

Ie donne a Mlle Boiscordier la somme de cent livres par chaque année sa vie durant seulement et si la ditte Mlle venait a se marier la ditte pention de cent livres s'estindroit en luy donnant six cent livres une fois payé.

Ie donne a Charruel (3) mon valet de chambre sil est encore a moy le jour de mon deceds (rature) la somme de cent (rature) cinquante livres sa vie durant seulement (deux lignes biffées).

Mes enfants recompenseront mes autres domestiques à proportion du temps et de la manière dont ils m'auront servie.

Ie donne a mes deux fammes mes vieux habits et mon vieux linge de ma personne seulement et mes enfants reserveront ce quil leur plaira.

Ie les fais lun et lautre cest dire mon fils labbé et mon autre fils executeurs du present.

(Signé) De la Vergne.

I'approuve les ratures cy dessus qui ont denviron quatre à cinq lignes.

(Signé) De la Vergne.

1. Saint-Sulpice.
2. Fille de Marc Pioche de la Vergne et de sa première femme, Claude Bérard.
3. Mme de la Fayette n'est pas sûre de l'orthographe de ce nom et chaque fois qu'il revient il entraîne des surcharges qui le rendent douteux.

Ie feray un codicille par lequel ie regleray moy mesme la recompense de mes domestiques.

Fait le 11e avril 1690.

(Signé) De la Vergne.

(Plié et cacheté aux armes de Mme de la Fayette... surmontés d'une couronne de marquise...

(*Au dos*) Testament et codicile fait par moy et despose entre les mains de M. le Curé de St Seurin pour le faire ouvrir au jour de ma mort.

Codicile fait par moi ce 2e février 1692.

Jay fait un testament que l'on trouvera avec celuy cy auquel j'adjoute que je donne et laigue aux pauvres de l'abaye de Valmont en Normandie, [1] la somme de mil livres.

Jay donné par mon testament a Charruel (?) mon valet de chambre une pension annuelle de cent cinquante livres de rente laquelle ie confirme encore la ditte pention viagere seulement et sera aux choix de mes anfans de luy payer la ditte pension viagere ou de la racheter de cinq cent écus une fois payé le tout si le dit Charruel (?) est encore a moy et non autrement.

Je donne pareillement a Aimee femme de charge une pention viagere de cent cinquante livres la ditte pention non rachetable si elle est encore a moy lors de mon deceds.

Je donne a du Mancais la somme de mil livres une fois payé et toutes mes hardes seront partagées entre elle et aimee comme il est porté par mon testament si lune et lautre sont encore a moy.

Je donne a Marie servante de cuisine la somme de cent livres une fois payée si elle est encore a moy.

Je donne a Bertelet portier la somme de trois (rature) cent livres une fois payée s'il est encore a moy.

J'approuve la rature.

(Signé) De la Vergne.

A Valier mon valet de chambre la somme de cent cinquante livres sil est encore a moy.

Je prie M. de Croisille de donner les sommes portées par ce codicille si lors de ma mort il a encore de largent a moy pour aquiter les présents lais du moins ceux qui sont en argent. Mon fils payera les pentions et ceux qui sont en argent si M. de Croisille nen a plus entre les mains de celuy que ie luy ay donné a garder.

(Signé) De la Vergne.

1. Une des abbayes de son fils aîné.

Ie donne a M. Chatrier un diamant de cinquante pistolles pour ce souvenir de moy.

(Signé) De la Vergne.

Fait ce 2e février 1692.

(*Au dos.*) Codicille fait ce 2e février 1692.

Outre et par dessus ce qui est porté sur mon testament ie donne encore a du Mancais si elle est a moy la somme de cinq cent livres et tous mes habits nestant pas iuste q'aimee le partage avec elle.

Fait ce 12e septembre 1692.

(Signé) De la Vergne.

LE DOSSIER DU BARON D'ECKSTEIN AUX ARCHIVES NATIONALES

A mesure que se débrouille l'histoire des idées pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet, et qu'en particulier la philosophie religieuse de cette époque devient l'objet d'une étude plus attentive, la personnalité du baron d'Eckstein commence à se dégager de l'incertitude qui l'a enveloppée jusqu'à ces derniers temps : il n'y a pas dix ans qu'un biographe de Sainte-Beuve, rencontrant son nom dans une lettre adressée aux Olivier, le faisait suivre d'un point d'interrogation... Rédacteur au *Correspondant* et à l'*Avenir* après avoir collaboré à toutes les tentatives de restauration idéologique de l'orthodoxie et de la légitimité, assez renseigné en matière d'orientalisme et d'exégèse pour faire autorité dans les milieux intellectuels, le « baron sanscrit » est un des informateurs de la France « ultra »; et, par le *Catholique* qu'il fonda en 1826, son influence dépasse les cercles restreints des spécialistes. En attendant l'étude d'ensemble à laquelle il serait souhaitable qu'on soumit sa doctrine et son action, il n'est pas sans intérêt de signaler le curieux dossier d'archives (F^7 9004 et 9782) qui fournit quelques renseignements sur les premières incarnations de ce singulier personnage.

Lui-même retrace, dans une lettre du 2 juin 1816 au ministre de la police générale, son existence antérieure.

Je me sens, écrit-il, un besoin intime d'agir, non pas aveuglément, mais selon ma persuasion. C'est ce que j'ai fait de différentes manières. En premier lieu j'ai voyagé, j'ai parcouru l'Allemagne et l'Italie. Je me suis occupé de l'étude des langues anciennes et modernes, particulièrement de l'histoire. Après cela je pris une faible part aux événements qui préparèrent la chute de Buonaparte en Allemagne. On se réunissait secrètement; je fus pour la première et pour la dernière fois de ces réunions. En 1809 je me suis trouvé dans le Tyrol pour combattre, mais l'armistice survint, qui m'empêcha de signaler mes efforts. En 1812 je parcourus l'Allemagne, pour exciter, avec plusieurs autres, à la révolte sur les derrières de l'armée française. Nous nous réunîmes en 1813 en corps francs et nous fûmes approuvés par les souverains. Ces corps étaient très différents de ceux que Buonaparte a voulu ériger depuis.

Lorsque les alliés entrèrent en Belgique, le gouverneur militaire, comte de Lothum, m'envoya en Flandre. J'y avais un commandement militaire et civil[1]... Je n'ai jamais connu l'auguste maison des Bour-

1. C'est à ce moment qu'il fit connaissance avec Chateaubriand : Cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. IV, p. 22, Voir aussi à ce sujet : A. Counson, Chateaubriand en Belgique (*Revue générale*, sept. et déc. 1909); Th. R. Underwood, *Paris en 1814*, trad. par J. Ladreit de Lacharrière, Paris, 1907, p. 349; et *Louis XVIII et les Cent Jours à Gand*, documents publiés par Romberg et Malet, t. I, p. XXVII.

bons, mais j'ai reçu mon éducation par un émigré français, et des larmes de tendresse me coulaient sur le sort de l'infortuné Louis XVI.

D'Eckstein garde, dans ce *curriculum* sommaire, un silence prudent sur ses premières années, sa naissance, sa conversion, et même sur le détail des services qu'il avait à rendre, au juste, à la tête de son « commandement militaire et civil des Flandres » : il s'expliquera lui-même sur ce point, en indiquant dans le *Catholique* [1] qu'il abjura son judaïsme natal à Rome en 1809 et qu'en février 1814 ce Danois d'origine — il était né à Altona — fut appelé à Bruxelles par les « commissaires généraux des hautes puissances alliées ».

Des recommandations qui paraissent venir des environs du trône appuient après la Restauration la requête de ce royaliste dévoué, et son dossier contient l'indication des missions qu'on pourra lui confier, « Constance, Munich, Dresde, Prague, Vienne, Gratz. Il reviendra par l'Italie ». Il est nommé commissaire, puis commissaire général de police à Marseille : sa nomination à cette dernière fonction est du 28 août 1816, avec un rapport du 28 décembre. Le 5 février 1817, il indique dans une lettre de quelle manière il entend organiser la police secrète dans la ville; le 28 février, il rend compte, dans des termes qui font encore assez peu d'honneur, à cette date, à sa connaissance de la langue française, de l'activité qu'il a déjà déployée dans des fonctions délicates.

Ces témoignages que se rendait le « commissaire général de police à Marseille » n'étaient pas inutiles. Il avait été mal reçu parmi les Phocéens; les autorités municipales et administratives s'étaient émues; les bruits les plus défavorables avaient couru sur cet « être dégoutant de crimes et de bassesses » — au gré d'une lettre anonyme — qui avait été perruquier en Norvège, cabotin en Prusse, et mouchard un peu partout. « Pour prouver quelle espèce de mouchard je suis, répliquait D'Eckstein, ma correspondance avec les principaux littérateurs, savants, avec les personnes les plus marquantes de l'Allemagne pourra être soumise à Monseigneur. »

« Monseigneur » avait jugé nécessaire — devant une réprobation aussi énergique et des bruits aussi fâcheux, de prendre des renseignements à la source la plus officielle, et le comte de Thiennes, ministre d'État de Belgique, avait rassuré, le 17 octobre 1816, Son Excellence le ministre de la police générale.

M. d'Eckstein, sur le compte duquel Votre Excellence m'a demandé des renseignements, n'est point belge de naissance. Il passe ici pour être danois, et il est venu en Belgique avec l'armée prussienne dont les généraux l'ont employé dans la partie de la police, lors de l'occupation de la Flandre par leurs troupes.

Le baron de Vincent, général autrichien, l'avait employé spécialement, et il avait, de septembre 1814 à mars 1815, parcouru plusieurs provinces avant d'être nommé directeur de police à Gand, puis à Luxembourg : il avait fait preuve, dans ces diverses missions, de zèle et d'intelligence.

En dépit des garanties offertes par ce passé technique, il ne semble pas que le commissaire général de police à Marseille ait, comme on dit, particulièrement bien « réussi » dans cette ville. Le 7 février 1818, après peu de mois de résidence, il demande un congé « pour voyager » : accordé le 21 du même

1. T. XIV, 1829, p. 257.

mois. Le 21 mars, il remercie son chef de cette faveur et laisse percer ses vraies curiosités.

En outre je désirerais entretenir Votre Excellence d'une entreprise qui m'occupe depuis plusieurs années, et que j'oserais soumettre à Votre Excellence comme protecteur de la science, placé par son propre génie et sa fortune assez haut pour ne pas trouver qu'on ouvre de nouvelles vues et qu'on refouille les mines de l'antiquité et surtout la contrée de l'Orient si peu encore exploitée, de l'Orient berceau du genre humain et qui résoudra les plus hauts problèmes que l'homme puisse jamais se soumettre en révélation, en philosophie et en toute sorte de sagesse et d'instruction.

Cette singulière requête avait de quoi surprendre le ministre de la police générale : ce n'est pas de ce genre d'entretiens que devait avoir avec ses subordonnés, en 1818, le haut fonctionnaire. Mais le commissaire général de police à Marseille aura pu sans doute convaincre à Paris d'autres personnes encore de l'opportunité de ses projets : sa carrière de fonctionnaire se termine là, et bientôt l'extraordinaire effervescence d'idées de la France d'après 1820 comptera d'Eckstein parmi ses informateurs les plus remuants.

F. Baldensperger.

UN BILLET INÉDIT DE LAMARTINE

Dans la « Huitième vision » de *La Chute d'un Ange*, Lamartine imaginait qu'aux âges voisins de la création, les mortels avaient tenté avec succès la conquête de l'air.

Cédar et Daïdha prêtaient l'oreille aux paroles d'un saint vieillard, Nestor évangélique à la sagesse intarissable, quand tout à coup :

On entendit dans l'air un sourd frémissement,
Semblable au vol soudain des ailes de l'orage,
Quand la foudre et l'éclair luttent sous le nuage...

Soudain s'abattait :

... d'un vol plus bruyant et plus prompt que l'éclair
Un navire céleste à l'étrange figure,
Couvrant un pan des airs de sa vaste envergure.

Ce char ailé affectait les formes d'un gigantesque oiseau :

Pour défier les airs et pour s'y hasarder,
Les hommes n'avaient eu dès lors qu'à regarder;
Des ailes de l'oiseau le simple phénomène
Avait servi d'exemple à la science humaine.

Libre aux conquérants de l'air de sourire, au XX^e^ siècle, de l'appareil évoqué par le grand poète. Les pages qui décrivent le vol audacieux et rapide de l'oiseau créé par le génie humain avaient frappé l'imagination de Victor Hugo, auteur de *Plein Ciel*[1], et celle aussi de plus d'un lecteur de Lamartine.

En voici une preuve nouvelle : c'est un billet inédit, écrit de la fine écriture du poète et adressé à un pharmacien bressan, Pierre Bichel.

Né en 1811, Pierre Bichel avait beaucoup connu Edgar Quinet et Alphonse Baudin. C'était un des chefs du parti républicain dans l'Ain. Il avait même fait partie, lui cinquième, d'une commission administrative provisoire qui gouverna le département pendant quelque temps, jusqu'à l'arrivée du préfet, Guigue de Champvans, nommé par le gouvernement provisoire de 1848, sous l'influence de Lamartine.

Ayant conçu un projet de plus lourd que l'air, Bichel avait trouvé naturel de demander l'approbation et l'appui du poète de *La Chute d'un Ange*. Voici la réponse — fin de non-recevoir aussi nette que spirituelle — que lui adressa Lamartine, le 25 février 1854.

1. Cf. *R. H. L. F.*, oct.-déc. 1902. — P. Berret, Comment V. Hugo composa « Plein Ciel ».

Monsieur,

J'estime M. Plée. Je suis indisposé et je ne puis sortir. Quant à lui écrire des lettres approbatives (*sic*) sur votre système je ne lef erai pas.

Je suis trop incompétent. Mes ailes, si j'en ai eu, ne sont pas de ce monde. On rirait de mes prétentions mécaniques.

Je lui dirai seulement que je vous ai vu, que vous êtes digne d'attention et d'estime, que vous êtes mon voisin sur la terre, mais que je ne m'embarque avec personne sur un élément inconnu.

Vous feriez plus sagement de venir et d'éprouver vous même vos idées ici.

Tout à vous, LAMARTINE.

25 février 1854.

Des termes de ce billet, on peut conjecturer que le pharmacien de Bourg-en-Bresse, féru de son projet, s'était adressé à Lamartine, résidant alors à Paris, pour qu'il recommandât un système de plus lourd que l'air au journaliste Léon Plée. Ce polygraphe, auteur d'un *Manuel encyclopédique des sciences et des arts*, qui avait paru en 1835, était, depuis 1851, secrétaire de la rédaction politique du journal *Le Siècle*. Pierre Bichel espérait sans doute que la voix de Léon Plée ferait connaître ce qu'il croyait sa découverte.

Pour brève qu'elle soit, cette lettre, par son tour élégant et fin, mérite de figurer dans le recueil de la correspondance de Lamartine [1].

JEAN GIRAUD.

1. Je dois la communication de ce billet à M. Marc Bichel, fils de Pierre Bichel. L'authenticité n'en est donc pas douteuse.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE[1]

Mis en goût par les découvertes qu'il avait faites dans la traduction des *Géorgiques* de l'abbé Delille, Remard continua avec allégresse et confiance son œuvre de justicier : il éplucha l'*Énéide* — sans étaler cependant toute sa moisson de remarques sous les yeux du lecteur. Pour respectable en effet que soit, ici encore, la liste des plagiats de l'abbé, rien ne serait facile, d'après Remard, comme de la faire plus imposante. « Il est vrai de dire que si j'avais voulu prendre la peine d'en relever bien d'autres d'une moindre importance, le nombre total eût été plus que double ! » « Delille, dans cette traduction a pillé plus de 200 passages de celle de Segrais[2]. » Remard n'a transcrit que les plus probants. C'est une discrétion dont il faut lui savoir gré.

D'autant que toutes les sévérités seraient autorisées par le sans-gêne et l'impertinence du traducteur. La publication de l'édition de 1814 était une belle occasion de faire amende honorable aux écrivains qu'il avait si outrageusement démarqués. Mais il s'est bien gardé de désabuser le public « qui croit que tout lui appartient dans sa traduction ». « Il aurait dû commencer par là » pourtant, à ce qu'il semble. Or, « ce qu'il y a de certain, c'est que Delille n'a pas changé un très grand nombre de vers qu'il a pris à Perrin, à Segrais, au président Bouhier, à Le Franc de Pompignan, à Lebrun, à La Chabeaussière et à bien d'autres ». Il ne mérite donc aucun ménagement. On sait déjà que l'indulgence n'est pas le défaut de notre critique.

Cette revue impitoyable et monotone, il a cru bon cependant de la couper de quelques observations, qui n'ont plus les plagiats de Delille pour objet, et qui témoignent après tout d'un sentiment littéraire assez vif. Ce bibliothécaire ne manquait pas de goût. Il note par exemple, à deux endroits au moins, que « l'élégant traducteur de Virgile » délaie son texte outre mesure, et l'affaiblit; qu'il rend d'une façon bien médiocre le fameux *quadrupedante putrem*; qu'il n'évite même pas l'amphibologie, et enfin que sa langue n'est pas toujours d'une absolue pureté. Et sans doute les deux dernières remarques sont si pointilleuses qu'elles en sont inexactes[3], mais elles ont

1. Voir la *Revue* d'avril-juin 1907; juillet-septembre, octobre-décembre, 1908; juillet-septembre, octobre-décembre, 1910, octobre-décembre 1912.

2. Ces deux citations, comme celles du paragraphe suivant, sont extraites de deux notes que Remard avait mises sur la feuille de garde des *Remarques sur la traduction de l' « Enéide »*.

3. Traduction de Delille :

> Le monstre, tressaillant d'un avide transport,
> Ouvre un triple gosier, le dévore et s'endort.

Remarque de Remard : « Dans les vers de Delille, il semble que Cerbère dévore son propre gosier. »

Et voici le texte complet (VI, 421) :

> La prêtresse, bravant sa gueule menaçante,
> Lui jette d'un gâteau l'amorce assoupissante.
> Le monstre, tressaillant d'un avide transport,
> Ouvre un triple gosier, le dévore et s'endort.

Il faut vraiment toute la mauvaise volonté de Remard pour découvrir la moindre amphibologie là-dedans.

Texte de Delille :

amusé un instant et diverti, avantage particulièrement appréciable dans l'intolérable aridité de ce *Supplément*.

Remard s'égaie d'ailleurs tout aussi bien des inadvertances ou des naïvetés des autres traducteurs. Ne parlons pas de Pierre Perrin, « qu'on pourrait surnommer le *Dandin* du Parnasse », ni de sa traduction de l'*Énéide* « en vers *héroïques* », à ce qu'il prétend du moins, « en vers *archi-gothiques* », pensera plutôt, d'après Remard, tout lecteur tant soit peu judicieux; mais Segrais lui-même a laissé échapper quelques bévues. Camille rencontre Turnus (XI, 499), et Segrais d'écrire tout uniment :

> Avec toute sa troupe, à l'aspect du héros,
> Elle se jette à terre, et lui parle en ces mots.

Sur quoi Remard observe : « Segrais aurait dû dire : *elle met pied à terre ;* car on peut *se jeter à terre* sans descendre de cheval ». On pourrait ergoter aussi sur l'observation.

Autre exemple de naïveté, celui-là plus amusant. Énée se prépare au combat (XII, 430). Segrais traduit :

> Déjà s'armant lui-même, âpre au métier de Mars,
> Enée est renfermé dans l'or de ses cuissards...

« On croirait qu'Énée était *tout en cuisses* », note aussitôt le critique subtil, « puisque, selon Segrais, il était *renfermé dans l'or de ses cuissards* ». La remarque fait sourire : mais sourire est une occasion qui s'offre si peu dans le factum de Remard !

Il arrive même à Segrais de faire des vers faux. C'est ainsi que le vers 94 du chant XI devient dans sa traduction :

> Quand Enée en cet endroit eut fait marcher le deuil.

L'inadvertance est manifeste ; et Remard de corriger sans plus de façon ce vers « qui pêche contre les règles » :

> Jusques là quand Enée eut fait marcher le deuil.

Au surplus, d'autres citations dédommageront le lecteur de ces défaillances; et on lui donnera à admirer des passages de Lebrun, de Louis Racine, de Roucher, de Fontanes, de Gaston, et même d' « un auteur anonyme », — serait-ce Remard en personne? car, on le sait, il était poète, — ce qui est encore un bon moyen d'égayer un texte passablement rébarbatif.

Il est impossible enfin de ne pas être frappé de l'érudition et des lectures du bibliothécaire. Remard a pratiqué par mal d'écrivains, et il les a retenus. *Pétréide*, de Thomas; *Clovis*, de Desmarets de Saint-Sorlin; *Moïse sauvé*, de Saint-Amand; *Pucelle*, de Chapelain; *Philippe Auguste*, de Parseval-Grandmaison, lui sont également familiers. Il connaît naturellement Louis Racine, Lebrun, « Rousseau le lyrique », Roucher, Fontanes, Baour-Lormian, Lefranc de Pompignan, le président Bouhier, La Chabeaussière, un certain Poirié de Saint-Aurèle, Léonard, Lombard; et, ce qui doit lui faire par-

> Tantôt prenant Ascagne, et fixant son visage,
> Du père dans le fils elle embrasse l'image.

Observation de Remard : « Fixer le visage de quelqu'un n'est pas trop français ici, ni ailleurs ». Remard était décidément un puriste.

donner bien des choses, il a au moins feuilleté l'*Énéide* de Pierre Perrin; Despréaux lui-même eût été désarmé par ce trait de courage.

Un *Avertissement* précède les *Remarques sur la traduction de l'« Énéide »*. C'était une manie de Remard de faire des préfaces, — où il répétait à satiété les mêmes choses. Nous donnons le texte de cet *Avertissement*.

Louis Maigron.

REMARQUES SUR LA TRADUCTION DE L'ÉNÉIDE

Avertissement.

S'il est vrai qu'on ne lise pas, suivant Delille, *la Traduction de l'« Enéide » de Segrais*, il est très vrai aussi que Delille a pris à tâche de la lire pour tout le monde, et l'on pourrait dire que l'original même ne devait pas lui être plus familier; car d'un bout à l'autre de son *Enéide* il a fait usage de celle de Segrais. Il ne l'a même pas abandonnée dans les quatrième et sixième livres, où la traduction du Président Bouhier, d'une part, lui a été d'un si grand secours, et celle de Pompignan, d'autre part, lui a fourni plus de cent-cinquante vers; il y en a jusqu'à six, huit et dix de suite.

J'ai remarqué aussi quelques vers pris en partie dans une barbare traduction antérieure à celle de Segrais, et dans laquelle on aurait de la peine à trouver un seul bon vers entier; elle est de Pierre *Perrin*, qu'on pourrait surnommer le *Dandin* du Parnasse, lequel *Perrin* a fait aussi des *opera*, des *Odes*, des *Stances*, des *Elégies*, des *Jeux de Poésies*, et un grand nombre *d'autres pièces*, le tout complettement oublié depuis cent-cinquante ans. Peut-être aurais-je trouvé dans cet auteur plus de vers que je n'en ai marqués, si son *Enéide* traduite, selon lui, en vers *héroïques*, et selon tout lecteur, en vers *archi-gothiques*, ne m'était pas tombée des mains, chaque fois que j'en voulais lire une page de suite. Si Delille a eu plus de courage que moi, et il l'a eu, c'est autant de gagné pour lui.

Quant aux autres emprunts, faits à Segrais, au président Bouhier et à Pompignan, ils sont trop considérables, pour ne pas justifier toute la rigueur de mes remarques. C'est un vrai pillage, un abus criant de la permission qu'on semble accorder quelquefois, mais que ne doit certainement jamais prendre un auteur, de s'approprier ce qu'il y a de mieux dans l'ouvrage d'un autre, sans en faire l'aveu. Un plagiat qui n'est point avoüé, est une fraude littéraire, et tout ce qui est fraudeleux me paraît blamable. Mais, pour regarder la chose du côté plaisant, n'est-ce pas une perfidie au plagiaire, et surtout à Delille, de me donner à lire des vers de *Perrin*, de *Martin*, de *Segrais*, du *Président Bouhier*, et même de *Pompignan*, lorsque ce sont les siens uniquement que je veux lire par choix et par goût, pour m'orner l'esprit et la mémoire? Quand bien même ces vers d'emprunt seraient admirables, on n'aime pas être dupe.

Dans la dernière *note* du livre II de l'*Enéïde*, le traducteur s'exprime ainsi : « Tel est ce second livre, éternellement admirable, et par le sujet, et par l'exécution. Virgile en a, dit-on, emprunté quelques idées et quelques passages de différents poëtes grecs : je n'irai point chercher les traces des emprunts qu'il a pu faire à des auteurs plus ou moins obscurs, etc. » Delille ici se montre très indulgent pour Virgile, afin qu'on le soit pour lui; mais il n'en est pas moins vrai que l'auteur et le traducteur ont fait des emprunts, et qu'il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient : quand bien même votre ouvrage serait beau, admirable d'un bout à l'autre, s'ensuit-il qu'on vous doive des éloges pour des beautés qui ne sont pas de vous [1]?

Je n'ai pas ici de longue dissertation a faire pour prouver les plagiats de Delille, puisque toutes les traductions dont il a fait usage, sont de beaucoup antérieures à la sienne; seulement je vais donner la petite note des éditions que j'ai employées pour mes recherches.

1° L'*Enéïde*, traduite par Jacques Delille. Paris, Giguet et Michaud, 1804, an XII, 4 vol. in-8.

2° *La même*, fidellement traduite en vers héroiques, avec les remarques à chaque livre pour l'intelligence de l'histoire. Par M. P. Perrin, conseiller du Roi en ses conseils, etc. Paris, Etienne Loyson, 1664, 2 vol. in-12.

3° *La même*, traduite par de Segrais, Lyon, André Degoin, 1719, 2 vol. in-8.

4° Les amours d'Enée et de Didon, poème traduit de Virgile, par le Président Bouhier. Paris, J.-B. Coignard, 1742, in-12.

5° Œuvres du M^is^ de Pompignan, tome IV, contenant la traduction du sixième livre de l'*Enéïde* [2]. Paris, Nyon l'aîné, 1784, in-8.

L'ENÉIDE

On s'est servi de la première édition in-8, Paris, 1804.

LIVRE PREMIER.

P. 111, v. 1 (p. 3), nouv. édit. [3].

DELILLE. Moi qui jadis assis sous l'*ombrage des hêtres*
Essayai quelques *airs* sur mes pipaux *champêtres*.
Qui *depuis* pour les champs *désertant les forêts*,
Et soumettant la terre aux enfants de *Cérès*

1. Ce paragraphe a été ajouté plus tard par Remard lui-même. — « L'édition de 1814 contient, a-t-on dit, de nombreuses améliorations; mais moi qui ai confronté les deux éditions d'un bout à l'autre, je puis dire que je ne m'en suis guère apperçu. » Note de Remard, sur la feuille de garde de son manuscrit.

2. « Didon, trag. du même auteur, n'a été d'aucune utilité à Delille pour la traduction du livre IV. » Note de Remard.

3. Remard a pris la peine d'indiquer chaque fois la page de la nouvelle édition, par un scrupule d'exactitude peut-être excessif, et pour mieux mettre les lecteurs en état de vérifier le bien-fondé de ses observations.

La forçai de répondre à leur avide attente ;
Désormais *entonnant* [1] *la trompette éclatante*...

SEGRAIS. Dans la fleur de mes ans, *à l'ombrage des hêtres*,
Je faisais résonner mes *airs* doux et *champêtres ;*
Depuis *abandonnant* les monts et *les forêts*,
J'enseignai l'art fécond de la blonde *Cérès ;*

. . . . . .

Mais j'*entonne aujourd'hui la trompette éclatante.*

Si dans les premiers vers le traducteur n'a emprunté que des rimes, on voit qu'il s'est dédommagé dans le *sixième*.

P. 111, v. 7 (p. 3).

DELILLE. *Je chante les combats* et ce guerrier *pieux*
Qui, banni par le sort des champs de ses ayeux,
Et des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Aborda le premier aux champs de Lavinie.

BOILEAU. *Je chante les combats* et cet homme *pieux*
Qui des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Le premier aborda les champs de Lavinie

Je conviens qu'il était difficile de ne pas se rencontrer avec Boileau.

P. 113, v. 24.

DELILLE. *Tant de fiel entre-t-il dans les âmes* des Dieux !
BOILEAU. *Tant de fiel entre-t-il dans l'âme* des dévots !

Ibid., v. 29 (5).

DELILLE. Aucun lieu pour Junon *n'eut jamais tant de charmes.*
Samos lui plaisait moins. C'est là qu'étaient *ses armes.*

SEGRAIS. Junon lui confiait et son char et *ses armes ;*
L'agréable Samos pour elle *eut moins de charmes.*

P. 115, v. 53 (7).

DELILLE. Tant dut coûter de peine...
Ce long enfantement *de la grandeur Romaine !*

Ce n'est pas sans l'intention d'imiter ce beau vers :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem !

que Thomas a dit dans la Pétréide :

« Ce colosse imposant *de la grandeur Romaine.* »

P. 117, v. 79 (9).

Et moi qui marche égale au souverain des cieux...

1. En surcharge : « Nouv. éd. Aujourd'hui saisissant ». L'ancienne édition offrant un exemple de plus des plagiats de Segrais par Delille, Remard en a laissé le texte, en ajoutant en surcharge, et par acquit de conscience, le texte de la nouvelle.

quoiqu'il y ait dans le texte *incedo regina*, Racine a peut-être tracé la route au traducteur, en disant le premier dans Athalie :

« Je ceignis la tiare, *et marchai son égal.* »

P. 117, v. 83 (*Ib.*).

DELILLE. Suis-je encore Junon? et qui, d'un vain *encens*,
Fera fumer encor mes *autels impuissans ?*
PERRIN[1] Qu'aux temples de Junon il brûle de *l'encens*,
Et qu'il charge d'honneurs ses *autels impuissans.*

Impuissans n'est pas ici une épithète ordinaire, et c'est cependant le pauvre Perrin qui la donne.

P. 121, v. 134 (p. 11).

DELILLE. Le jour fuit, l'*éclair brille, et le tonnerre gronde.*
SEGRAIS. La nuit vient, l'*éclair brille et le tonnerre gronde.*

Ibid., v. 147 (13).

DELILLE. Où le Xanthe effrayé roule encor dans ses flots,
Les casques et les dards, et les corps des héros.
SEGRAIS. Où le fier Simoïs roule encore les os,
Les casques, les pavois de tant de grands héros.

Le texte prêtait beaucoup ici à la rencontre des traducteurs.

Ubi tot Simoïs correpta sub undis
Scuta virum galeasque et fortia corpora volvit.

Lebrun, dans son *Ode aux Francais*, a profité de cette belle image :

Du sang de nos rivaux ces plaines sont fumantes;
Le soc y vient heurter leurs ossemens épars.
Et l'Escaut roule encor jusqu'aux mers écumantes
Les casques et les dards.

P. 123, v. 156 (13).

DELILLE. ... D'autres, au fond des eaux,
Roulent, épouvantés *de découvrir la terre* :
L'onde en grondant répond aux éclats du tonnerre.
SEGRAIS. Les autres, abîmés par un choc furieux,
Entre les flots béans *apperçoivent la terre :*
Jusqu'au sable profond les vents *livrent la guerre.*

1. Ce Pierre Perrin n'est autre que le pauvre poète dont Boileau s'est moqué dans ses *Satires*, et qu'il a mis en compagnie des Colletet, des Titreville, des Pelletier, etc. C'était un médiocre écrivain — on en aura la preuve dans les vers que cite Remard — mais ce fut un novateur. On ne sait pas assez en effet qu'il partage avec le musicien Cambert l'honneur d'avoir écrit les premiers opéras français à forme régulière, et qu'*Ariane* et *Pomone*, véritables tragédies lyriques. ont précédé les pièces de Quinault.

Le troisième vers de Delille était d'abord :

Aux sables bouillonnans l'onde *livre la guerre.*

P. 123, v. 161 (13).

DELILLE. *Trois autres par l'Eurus*, ô spectacle effroyable!
Sont jetés, entraînés, enchaînés dans *le sable.*
SEGRAIS. *Trois autres* sur un banc, *par l'Eure* impitoyable,
Demeurent *enfoncés* sous des monceaux *de sable.*

Le nouveau traducteur avait mis d'abord *enfoncés.*

P. 129, v. 229 (19).

DELILLE. Et des arbres touffus l'amphithéâtre *sombre*
Prolonge sur les eaux la noirceur *de son ombre.*
SEGRAIS. Une haute forêt, de ses feuillages *sombres*
Couronne leur sommet et *porte au loin ses ombres.*

Ibid., v. 245 (*ib.*).

DELILLE. Achate, *au même instant*, *prend un caillou qu'il frappe;*
La rapide étincelle *en pétillant* s'échappe.

Sans le besoin qu'il avait de la rime féminine, on peut assurer que le traducteur a lutté ici heureusement avec Boileau [1].

« Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant,
« Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant. »

P. 137, v. 337 (25).

DELILLE. Antenor, *de la Grèce affrontant la furie*,
A bien pu pénétrer *dans les mers d'Illyrie.*
SEGRAIS. Antenor *qui des Grecs échappa la furie*,
Parvint aux derniers bords *de la mer d'Illyrie.*

P. 141, v. 405 (31).

De cent verroux d'airain les robustes barrières
Refermeront de Mars les portes meurtrières;
La discorde au dedans, fille affreuse d'enfer,
Hideuse, y rugira sous cent cables de fer;
Et sur l'amas rouillé des lances inhumaines,
De sa bouche sanglante en vain mordra ses chaînes.

L'auteur des notes dit que Racine le fils a imité ce passage, et transcrit cette imitation; en voici une autre par Desmarets de Saint-Sorlin, dans le *poème de Clovis*, ch. v, p. 102, in-8.

La Guerre dans les fers, assise sur des dards,
L'œil ardent, écumante, et les cheveux épars,
De longs rugissemens frappant son antre horrible,
En vain appellera la Discorde terrible.

1. Remard avait d'abord écrit : « ... le traducteur n'aurait pas manqué de mettre à profit l'heureuse imitation de ce passage de Virgile par Boileau ».

P. 147, v. 457 (35).

DELILLE. Ici, nous ignorons dans quel climat *nous sommes;*
Ici nous ignorons *et les lieux et les hommes.*
SEGRAIS. Réduits par la tempête en l'état où *nous sommes,*
Nous errons sans connaître *et les lieux, et les hommes.*

Cela se ressemble beaucoup, pour être l'effet du hazard.

Ibid., v. 463 (*Ib.*).

DELILLE. De la vaste cité qui frappe vos regards,
Les enfants d'Agénor ont bâti les remparts.
SEGRAIS. Didon. . . . . .
. . . . . .
Relève d'Agénor les antiques remparts.

Il n'y a dans le texte que *vides Agenoris urbem.*

P. 153, v. 539 (39).

DELILLE. Tout à l'heure l'*oiseau* du puissant *Jupiter,*
D'un vol impétueux les *poursuivait* dans *l'air.*
SEGRAIS. Vois douze cygnes blancs, que du plus haut *de l'air,*
Naguère *poursuivait l'oiseau de Jupiter.*

P. 157, v. 603 (45).

DELILLE. Plusieurs livrent la guerre au frêlon dévorant :
Tout agit, tout s'emplit d'un nectar odorant.

Comme Virgile répète ici plusieurs vers du l. IV des *Géorgiques*, son traducteur l'a imité et répète à peu près les deux vers de sa première traduction.

Ibid., v. 608 (*ib.*).

DELILLE. Et, *mêlé dans la foule*, il en est ignoré.
SEGRAIS. Que, *mêlé dans la foule*, il n'est vu de personne.

P. 179, v. 872 (63).

Malheureuse, j'appris à plaindre le malheur.

L'auteur des notes transcrit plusieurs imitations de ce vers justement célèbre.

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

et il observe qu'aucun des imitateurs n'a rendu le mot philosophique, le mot véritablement essentiel *disco* : c'est cependant une faute que Segrais et Perrin n'ont point faite; mais ils ont mis deux vers pour un, ce qui est encore plus impardonnable peut-être :

« Par l'épreuve des maux, par ma propre misère,
« *J'apprends à secourir* l'infortune étrangère. »

PERRIN.

« Mes malheurs *m'ont appris*, qu'un esprit généreux
« Doit se montrer sensible au sort des malheureux. »

SEGRAIS.

Au reste ce dont l'auteur des notes, ou plutôt Delille en personne aurait dû nous instruire d'abord, c'est qu'il avait pris ce vers mot pour mot dans l'*Héroïde de Didon* par Gilbert. Il aurait pu nous dire encore, s'il y avait pensé, que Guittard, dans son opéra d'*Œdipe à Colone* avait dit :

« J'ai connu le malheur, et j'y sais compatir. »

Voltaire avait crayonné avec soin ce beau vers dans un exemplaire de Virgile qui lui avait appartenu, et on lisait à côté, écrit de sa main *versus mirificus!* Il s'est souvenu de sa première admiration, quand il a fait ce vers charmant de Zaïre, où la même pensée se retrouve avec un autre mouvement :

« Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts? »

Ce vers est cité dans les notes.
Léonard[1] s'est souvenu de Virgile, lorsqu'il a dit :

« — L'homme le plus dur, à l'école des maux,
« Doit apprendre sans doute à devenir sensible. »

P. 183, v. 911 (65).

DELILLE. Enfant, vainqueur des Dieux, souverain *de la terre*,
De qui la flèche insulte aux flèches du tonnerre.
SEGRAIS. Mon fils. . . . . .
Dont les traits plus puissants que les traits du tonnerre,
Sont redoutés du Roi, du ciel et *de la terre.*

P. 189, v. 1020 (73).

DELILLE. La coupe aux larges bords est vide en un moment.

Ce vers rappelle celui de Boileau :

« La cruche au large ventre est vide en un instant. »

et il en est une copie; car il me semble que le texte ne donne pas l'image entière qu'offrent les deux vers français :

Ille impiger hausit
Spumantem pateram, et pleno se proluit auro.

P. 191, v. 1041 (*ib.*).

S'enyvrant à longs traits d'un poison qu'elle ignore...

Longumque bibebat amorem est bien traduit; mais Roucher a été plus hardi;

1. Léonard (1744-1793) est surtout connu pour ses *Idylles morales*, assez agréable imitation de Gessner et des élégiaques latins. Ce petit recueil, publié en 1766, réédité avec des additions en 1775 et 1787, obtint beaucoup de succès. Quelques passages peuvent s'en lire encore avec assez de plaisir.

il a osé dire dans le chapitre III des MOIS, en parlant de Léandre, dans les bras d'Ero :

Les yeux demi-fermés, *il boit un long amour.*
GASTON. Didon boit de l'amour l'incurable poison.

LIVRE DEUXIÈME.

P. 241, v. 3 (113).

DELILLE. De la couche élevée où siège *le héros*,
Il s'adresse à Didon, *et commence en ces mots.*
SEGRAIS. La troupe fait silence, attentive au *héros* ;
Il se lève, il soupire, *et commence en ces mots.*

P. 243, v. 37 (115).

DELILLE. ... *Sur les liquides plaines,*
Nous croyons que le vent les remporte à Mycènes.
SEGRAIS. ... *Et sur les moites plaines,*
Nous croyons que le vent les remporte à Mycènes.

P. 245, v. 47 (*ib.*).

DELILLE. Là *le fils de Thétis* rangeait *ses bataillons* ;
Ici c'était leur flotte, et là leurs *pavillons.*
SEGRAIS. L'un montre où de leur flotte on vit la mer couverte,
L'autre où le fier Ajax plantait ses *pavillons*,
Où *le fils de Thétis* perçait nos *bataillons* [1].

Ibid., v. 55 (117).

DELILLE. Mais les plus éclairés se défiant des Grecs,
Veulent que, sans tarder, ces présents trop suspects
Soient livrés à la flamme, ou plongés *dans les ondes,*
Ou qu'on en fouille au moins les cavités profondes.
SEGRAIS. On soupçonne l'embûche, et le funeste don :
Capys veut qu'on l'embrase, il veut, dans ce soupçon,
Ou le précipiter à l'instant *dans les ondes*,
Ou sonder de son flanc les cavernes profondes.

1. Remard avait écrit :

DELILLE. Thymète le premier, soit lâche trahison,
Soit qu'ainsi l'ordonnât le destin d'Ilion.
SEGRAIS. Thymetès le premier, soit qu'il fut suborné,
Soit que le sort de Troie ainsi l'eût ordonné.

Ici les deux traducteurs sont parfaitement d'accord avec le texte.

Primusque Thymœtes
. . . . . .
Sive dolo, seu jam Trojæ sic fata ferebant.

Remard a réfléchi que sa remarque était au moins inutile, et il l'a supprimée. Il a bien fait.

P. 245, v. 72 (117).

DELILLE. *Les dons d'un ennemi sont toujours dangereux.*
SEGRAIS. *Toujours des ennemis les dons sont dangereux.*

P. 247, v. 82 (*ib.*).

... Et toi, chère Ilion, je te verrais encore.

Ce vers est bien faible auprès de *Trojaque nunc stares.* Il semble que Racine y ait pensé, lorsqu'il a osé dire dans Athalie :

« Ils vivent cependant, et *leur temple est debout.* »

Ibid., v. 87 (119).

DELILLE. Jeune, hardi, tout *pret à l'un et l'autre sort,*
A tromper les Troyens, *ou recevoir la mort.*
SEGRAIS. Resolu de nous perdre, *ou d'endurer la mort,*
Il voyait d'un même œil *et l'un et l'autre sort.*

Je n'aurais pas pris garde à ces sortes de ressemblances, si elles n'arrivaient pas si fréquemment, et si elles ne prouvaient que Delille ne perd pas de vue un seul instant la traduction de son prédécesseur.

P. 267, v. 257 (137).

Déjà d'un doux repos je savourais les charmes,
Quand je crus voir Hector, les yeux noyés de larmes,
Pâle, et tel qu'autrefois sur la terre étendu,
Au char d'un fier vainqueur tristement suspendu,
Hélas! et sous les murs de Troye épouvantée
Il marquait de son front l'arène ensanglantée.

Les *beaux esprits ne se rencontrent pas toujours*, et, pour le prouver, je vais transcrire la traduction de ce songe par un de nos meilleurs poëtes vivans, et celle de Gaston : ce qui prouvera en même tems de plus en plus que Delille ne se serait pas rencontré si souvent avec les premiers traducteurs de Virgile, si réellement il ne les avait pas copiés. En effet, si des traductions doivent se ressembler, c'est quand les auteurs sont également habiles et sensibles à toutes les beautés de l'original, non pas quand tout le talent est d'un côté, et toute la faiblesse de l'autre.

Traduction de l'anonyme :

« C'était l'heure où du jour adoucissant les peines,
Le sommeil, grâce aux Dieux, se glisse dans nos veines.
Tout à coup, le front pâle et chargé de douleurs,
Hector près de mon lit a paru tout en pleurs,
Et tel qu'après son char la victoire inhumaine,
Noir de poudre et de sang le traina sur l'arène.
Je vois ses pieds, encore et noircis et percés
Des indignes liens qui les ont traversés.
Hélas! qu'en cet état de lui-même il diffère!
Ce n'est plus cet Hector, ce guerrier tutélaire

Qui, des armes d'Achille orgueilleux ravisseur,
Dans les murs paternels revenait en vainqueur,
Ou, courant assiéger les vingt rois de la Grèce,
Lançait sur leurs vaisseaux la flamme vengeresse.
Combien il est changé ! Le sang, de toutes parts,
Souillait sa barbe épaisse et ses cheveux épars;
Et son sein étalait à ma vue attendrie
Tous les coups qu'il reçut autour de sa patrie.
Moi-même il me semblait qu'au plus grand des héros,
L'œil de larmes noyé, je parlais en ces mots :
« O des enfans d'Ilus la gloire et l'espérance !
Quels lieux ont si longtems prolongé ton absence?
Oh ! qu'on t'a souhaité ! mais, pour nous secourir,
Est-ce ainsi qu'à nos yeux Hector devait s'offrir?
Quand à ses longs travaux Troye entière succombe,
Quand presque tous les tiens sont plongés dans la tombe,
Pourquoi ce sombre aspect, ces traits défigurés,
Ces blessures sans nombre et ces flancs déchirés? »
Hector ne répond point ; mais du fond de son âme
Tirant un long soupir : « *Fuis les Grecs et la flamme*,
Fils de Vénus, dit-il, le destin t'a vaincu ;
Fuis, hâte-toi, Priam et Pergame ont vécu.
Jusqu'en leurs fondemens nos murs vont disparaître :
Ce bras nous eut sauvés, si nous avions pu l'être.
Cher Enée ! ah ! du moins dans ces derniers adieux,
Pergame à ton amour recommande ses dieux,
Porte au delà des mers leur image chérie;
Et fixe-toi près d'eux dans une autre patrie. »
Il dit, et dans ses bras emporte à mes regards
La puissante Vesta qui gardait nos remparts,
Et ses bandeaux sacrés, et la flamme immortelle
Qui veillait dans son temple, et brûlait devant elle. »

Traduction de Gaston[1] :

« C'était l'heure où, glissant sur les ailes des songes,
Morphée aux malheureux verse les doux mensonges.

1. Gaston (Marie-Joseph-Hyacinthe de), qui vécut de 1767 à 1808, eut d'assez bonne heure une réputation de bel esprit. Capitaine de cavalerie au moment de la Révolution, il émigra, servit à l'armée de Condé, et se retira ensuite à Saint-Pétersbourg, où l'aménité de ses manières lui valut le meilleur accueil. Il y dirigea même le *Journal littéraire* de Saint-Pétersbourg et devint bibliothécaire de l'impératrice. Rentré en France après le 18 brumaire, la protection de son parent Fourcroy, conseiller d'Etat, le fit nommer proviseur du lycée de Limoges. Le zèle qu'il déploya, paraît-il, dans ses fonctions, ne l'empêcha pas de mener à bien sa traduction de l'*Enéide* (1803-1807). Elle fut accueillie avec une faveur marquée — qui ne dura guère.

Le pauvre Gaston mourut poitrinaire, comme Lombard dont il sera plus loin question.

Hector dans mon sommeil apparut à mes yeux
Pâle, et tel qu'à son char un vainqueur odieux
Le traina sous nos murs, où l'attendait son père,
Sanglant, les pieds meurtris, le front noir de poussière.
Quel je le vis alors!.... Ce n'est plus ce héros
Qui des Grecs fugitifs embrâsait les vaisseaux,
Et du fils de Pélée avait conquis l'armure.
Mon œil avec effroi comptait chaque blessure
Dont il fut autrefois atteint sous nos remparts.
Le sang souillait sa barbe et ses cheveux épars;
Il pleurait.... et moi-même, en répandant des larmes :
« Toi, l'appui des Troyens, toi l'espoir de nos armes,
Hector, lui dis-je, hélas! qui te rend à nos vœux?
Viens-tu sauver enfin un peuple généreux?
Ton bras a trop longtemps négligé sa défense :
Dis moi quel Dieu jaloux lui ravit ta présence?
Tandis que nos guerriers, au milieu des assauts
S'élançaient, combattaient, et mouraient en héros,
Dans quels lieux.... mais pourquoi ces larges cicatrices
D'un outrage récent trop funestes indices? »
Il se taisait : enfin à travers ses sanglots
Sa voix avec effort fit entendre ces mots :
« Hâte toi, fuis ces murs que dévore la flamme!
Si le bras d'un mortel eût pu sauver Pergame,
Ce bras l'aurait sauvée. Ah! du moins à tes mains
Je viens de ses débris confier les destins.
Porte audelà des mers les dieux de la Patrie;
Et triomphe avec eux dans une autre Phrygie. »
Il dit, et de Vesta prit le feu révéré,
Emporta son image et son bandeau sacré. »

Delille et Gaston ont mis tous deux : *Pâle et tel*, etc. Est-il vraisemblable que l'un n'ait pas imité l'autre, à moins que tous deux n'aient voulu imiter Racine?

P. 253, v. 155 (123).

DELILLE. Tremblans, nous envoyons interroger *Délos*,
Et l'orâcle effrayant répondit *en ces mots :*
Par le sang d'une vierge offerte en sacrifice,
La Grèce, à son départ, obtint un vent propice;
Il faut encor du sang; et d'*un Grec, à son tour*,
La mort doit de sa flotte *acheter le retour.*

SEGRAIS. Il consulte le Dieu qu'on adore *à Délos*,
Et revient de son temple avec *ces tristes mots :*
Par le sang d'une vierge offert en sacrifice,
L'armée, à son départ, rendit le Ciel propice;
Qu'un autre sacrifice *assure son retour;*
Et que le sang d'un Grec soit offert *à son tour.*

P. 253, v. 173 (123).

DELILLE. Mais enfin *tourmenté par les clameurs d'Ulysse.*
SEGRAIS. Enfin, comme *forcé par les clameurs d'Ulysse.*

Ibid., Virg. *En.*, II, 175 (125).

DELILLE. L'arrêt fut applaudi : ce qu'*il craignait pour soi,*
Chacun avec plaisir le vit *tomber sur moi.*
SEGRAIS. Et chacun y consent, *ravi de voir sur moi*
Tomber le coup fatal qu'*il redoutait pour soi.*

P. 255, v. 179 (*ib.*).

DELILLE. *Déjà des saints bandeaux* on entourait ma tête.
SEGRAIS. *Déjà des saints bandeaux* ma tête était ornée.

Ibid., v. 192 (*ib.*).

DELILLE. Trompés par ses discours, *attendris par ses pleurs,*
Nous lui laissons le jour.
SEGRAIS. Nous lui donnons la vie, *attendris de ses pleurs.*

P. 261, v. 254-57 (129).

DELILLE. ... Et ce peuple intrépide
. . . . . .
Qui d'Achille lui-même avait bravé *les armes,*
Est vaincu par la ruse, et *domté par les larmes.*
SEGRAIS. Ceux qu'Achille ne peut surmonter *par les armes,*
Sinon les a vaincus *par de perfides larmes.*

Ibid., v. 263 (*Ib.*).

Quand deux affreux serpens, sortis de Tenedos,
(J'en tremble encor, d'horreur!) *s'allongent* sur les flots.

S'alongent peut venir de deux vers que Gaston, dans les notes de sa traduction, dit avoir retenus du *Laocoon* traduit par M. de Fontanes :

« Leur corps, dont la moitié dans les ondes se plonge,
« D'orbe en orbe étendu vers la rive *s'alonge.* »

Malfilatre a dit aussi, en parlant de deux serpens, dans son poème de *Narcisse* :

Blessés tous deux, tous deux avec courage
Dressent la tête, et recourbent de rage
Leur queue immense, en cercles redoublés,
Puis jusqu'à moi *s'allongent*.....

Ibid., v. 273 (131).

DELILLE. Et les rapides dards de leur langue brûlante
S'agitent en sifflant dans *leur gueule béante.*
SEGRAIS. ... Et leurs langues sifflantes
Lèchent les sales bords de *leurs gueules béantes.*

P. 267, v. 253 (137).

DELILLE. *Ils massacrent la garde*, ouvrent toutes *les portes*,
Et la mort dans nos murs entre avec *leurs cohortes*.
SEGRAIS. *Ils massacrent la garde*, et maîtres de *nos portes*,
Y joignent triomphans leurs nombreuses *cohortes*.

P. 271, v. 103 (139).

DELILLE. ... Ou, lorsqu'*à gros bouillons*
Engloutissant l'espoir de nos *riches sillons*...
SEGRAIS. Ou quand d'un mont chenu sur *les riches sillons*
Un torrent orageux s'élance *à gros bouillons*.

P. 275, v. 437 (143).

DELILLE. Et, tandis que ses flancs enfantent *leurs cohortes*,
Des milliers d'ennemis *se pressant sous nos portes*...
SEGRAIS. Moins on vit de leurs nefs descendre *de cohortes*,
Qu'on n'en voit aujourd'hui *se presser sous nos portes*.

P. 277, v. 468 (145).

DELILLE. *Tout l'espoir des vaincus est* un *beau désespoir*.
SEGRAIS. *Tout l'espoir des vaincus est* dans le *désespoir*.

Il y a des personnes qui aimeront peut-être mieux le vers de Segrais, qui ne s'écarte pas de la simplicité du texte :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Delille par son *beau désespoir* a-t-il voulu rappeler ce malheureux vers de Corneille :

Ou qu'un *beau désespoir* alors le secourût?

Ibid. (*ib.*).

DELILLE. Quels yeux, pour ce désastre auraient assez de pleurs?
SEGRAIS. Qui peut pour les pleurer répandre assez de pleurs?

Le vers de Segrais me semble encore préférable.

P. 285, v. 575 (151).

DELILLE. Je vous atteste ici, qu'affrontant les combats,
Malgré moi le Destin me sauva du trépas;
Et, si les Dieux cruels *n'eussent sauvé ma vie*,
Que j'avais mérité qu'elle me fût ravie.
SEGRAIS. Vous savez, (si le *sort a conservé ma vie*),
Que j'avais mérité qu'elle me fût ravie.

Ibid., v. 583 (*ib.*).

DELILLE. Tout à coup *par des cris*, dans l'ombre *redoublés*,
Au palais de Priam nous sommes appelés.
SEGRAIS. *Par les cris redoublés*, dans l'horreur du carnage,
Au palais de Priam nous sommes appelés.

P. 293, v. 673 (159).

DELILLE. J'ai vu Pyrrhus, j'*ai vu les féroces Atrides*
Rassasier de sang *leurs armes homicides.*
SEGRAIS. A l'envi de Phyrrhus, on *voit les deux Atrides*
Dans le meurtre baigner *leurs dextres homicides.*

Ibid., v. 693 (*ib.*).

DELILLE. *Dans la cour du palais*, de *ses rameaux antiques*
Un laurier embrassant *ses autels domestiques*,
Les couvrait de son ombre...
SEGRAIS. Au pied d'un grand laurier, *dont les rameaux antiques*
Faisaient un doux ombrage à nos Dieux domestiques
Dans la cour du Palais s'élevait un autel.

P. 295, v. 696-99 (161).

DELILLE. Hécube et ses enfants...
. . . . . .
Se pressaient, *embrassaient les images des Dieux.*
Dès qu'elle voit Priam vainement *furieux...*
SEGRAIS. Où les filles d'Hécube...
Tristes, se faisaient voir autour d'elle amassées,
Comme on voit sur les toits les colombes pressées,
Lorsqu'on entend gronder l'orage *furieux*,
Et, pâles, *embrassaient les images des Dieux.*

Je sais qu'on ne pouvait pas traduire autrement *divum amplexæ simulacra*; mais je transcris ce passage pour faire remarquer le dernier vers de Segrais, que l'addition du mot *pâles* rend bien supérieur au vers correspondant de Delille.

P. 301, v. 777-69 (165).

DELILLE. ... La détestable Hélène
. . . . . .
Ira, foulant des fleurs sous ses pas *triomphans*,
Retrouver son palais, ses ayeux, *ses enfans.*
SEGRAIS. Hélène...
Va revoir son époux, son père, *ses enfants*,
Et de notre infortune ensemble *triomphants*,
etc.

Ibid., v. 793 (167).

DELILLE. Qu'as-tu fait de ton père...
D'une épouse, d'un fils...
Entourés d'ennemis, et qui, *sans mon secours*,
Par la flamme, ou le fer *auraient fini leurs jours?*
SEGRAIS. Hélas! Songe à ton père...
A ta femme, à ton fils qui, *par mon seul secours*
Au milieu de la flamme ont conservé leurs jours?

P. 303, v. 807 (167).

DELILLE. Écoute seulement, et, *docile à ma voix*,
D'une mère qui t'aime *exécute les loix*.
SEGRAIS. Montre toi, mon cher fils, *attentif à ma voix*
Et n'appréhende point *d'obéir à mes loix*.

Ibid., v. 809-811 (169).

DELILLE. Vois-tu ces longs débris...
. . . . . .
Cette poudre, ces feux ondoyans *dans les airs?*
Là, le trident en main, le puissant Dieu des mers.
SEGRAIS. Au lieu même où l'on voit ces roches détachées,
Où du temple embrâsé ces masses arrachées,
De fumée et de poudre obscurcissent *les airs :*
Là, de son fort trident, le souverain des mers.....

Segrais a tenu lieu au moins de Dictionnaire de rimes à l'élégant traducteur.

P. 307, v. 867 (171).

DELILLE. Depuis longtems je meurs, et *mes jours odieux*
Sont à charge à la terre, et maudits *par les Dieux*,
Depuis que Jupiter...
SEGRAIS. Inutile à moi-même, et déplaisant *aux Dieux*
Je ne fais que traîner *un destin odieux*,
Depuis que Jupiter...

P. 311, v. 915 (195).

DELILLE. *Lorsqu'un soudain prodige* épouvante nos cœurs :
Aux yeux, et dans les bras de ses parens en pleurs...
SEGRAIS. *Lorsqu'un nouveau prodige* occupe nos pensées :
Aux yeux, et dans les bras de ses tristes parens...

Ibid., v. 925 (*ib.*).

DELILLE. ... Jupiter, dit mon père,
Si les pleurs quelquefois *désarment ta colère*.
SEGRAIS. Souverain Jupiter, si par quelque prière,
Tu laisses *désarmer ta divine colère*.

Il y a dans le texte : *precibus si flecteris ullis*.

P. 313, v. 931 (177).

DELILLE. Un feu qui, dans la nuit, *traine de longs éclairs*,
Semble sur le palais *tomber du haut des airs*.
SEGRAIS. Il s'y perd, et nous marque un *long sillon d'éclairs*,
Dont la divine odeur *se répand dans les airs*.

Il n'y a pas le mot *éclairs* dans le latin :

et de caelo lapsa per umbras
Stella facem ducens multâ cum luce cucurrit.

P. 313, v. 951 (177).

DELILLE. Qu'Iule m'accompagne, et, qu'observant *mes pas*,
Mon épouse me suive, et ne me quitte pas.
SEGRAIS. Ascagne, mon cher fils, accompagne *mes pas;*
Ma femme, suivez-nous, mais *ne nous quittez pas.*

Virgile n'a pas ajouté, et *ne nous quitte pas* :

... Mihi parvus Iulus
Sit comes, et longe servet vestigia conjux.

P. 315, v. 963 (179).

DELILLE. *A ces mots, d'un lion j'étends sur moi la peau,*
Je me courbe, et reçois mon précieux *fardeau.*
SEGRAIS. *A ces mots,* sur mon col, qui s'apprête *au fardeau,*
D'un Numide *lion j'étends la* large *peau.*

Ibid., v. 971 (*ib.*).

DELILLE. Je n'ose respirer, *je tremble au moindre bruit,*
Et pour ce que je porte, et pour ce qui me suit.
SEGRAIS. Alors tout m'épouvante; au vent, *au moindre bruit,*
Je tremble pour ma charge, et *pour ce qui me suit.*

Le texte ne peut jamais justifier cet accord étonnant entre les deux traducteurs :

Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis
Suspensum, et pariter comitique onerique timentem.

Ibid., v. 974 (*ib.*).

DELILLE. Nous nous croyions sauvés, lorsque je crois entendre
D'un bataillon nombreux *les pas précipités*;
Et, dans l'ombre jetant ses yeux épouvantés...
SEGRAIS. J'oubliais le péril, quand ma frayeur plus forte
Me fait entendre un bruit *de pas précipités;*
Dans les ombres jetant ses yeux épouvantés...

P. 321, v. 1040 (183).

DELILLE. Enfin tu parviendras aux rives d'Occident,
Dans la riche Hespérie, où *de ses belles ondes*
Le Tibre baigne en paix des campagnes fécondes.
SEGRAIS. Tu verras l'Hespérie, et *la terre féconde,*
Que le Tibre tranquille arrose de son onde.

Il y a dans ce second livre près de quarante petits emprunts de ce genre; et si la qualité n'est pas d'un grand poids, la quantité du moins vient en compensation, comme disait M. AZAÏS.

LIVRE TROISIÈME

P. 11, v. 14 (223).

DELILLE. Les yeux en pleurs, je pars : je fuis ces bords chéris,
Ces antiques remparts dont Vulcain fit sa proie,
Et les toits paternels, *et les champs où fut Troie*.
SEGRAIS. Je quitte (pour jamais incapable de joie)
Et le port, et la rade, et la terre où fut Troie.
PERRIN. Je pars, la larme à l'œil, de mes rives natales,
Et quitte d'Ilion les campagnes fatales.

Ce n'est assurément pas pour noter un emprunt, que je transcris ces vers, mais pour faire remarquer que Delille, ayant été obligé par l'ineptie des Segrais et des Perrin de se suffire à lui-même, partout où Virgile offrait des beautés de premier ordre, est sans excuse d'avoir pillé une foule de vers qui n'avaient rien de saillant. Qui peut le plus, peut le moins [1].

P. 17, v. 81 (225).

DELILLE. Sur ces *signes* affreux *du céleste courroux*,
Je consulte les Dieux, et mon père avant *tous*.
SEGRAIS. Mon père les préside, et manifeste à *tous*
Les signes apparens *du céleste courroux*.

Avant *tous* est de nécessité pour la rime; car l'usage paraît volontiers lire de préférence avant *tout*.

Ibid., v. 87 (227).

DELILLE. *Les autels sont parés* de festons funéraires.
SEGRAIS. Des ornemens du deüil *les autels sont parés*.

P. 21, v. 139 (229).

DELILLE. Une île est *au milieu des ondes écumeuses*,
Fière d'un sol fécond, de cent villes *fameuses*.
SEGRAIS. On voit dans le *milieu de la plaine écumeuse*
Crète, de Jupiter la nourrice *fameuse*.

Ibid., v. 45 (231).

DELILLE. *Ilion n'était pas*, et des tribus sans nom...
SEGRAIS. *Ilion n'était point*, et Pergame...

P. 31, v. 255 (239).

DELILLE. *Le jour* est *sans soleil*, et *la nuit sans étoiles;*
L'onde brise la rame, et le vent rompt *les voiles*.

1. Remard avait ajouté : « Il est dit dans les notes que Voltaire a heureusement imité ce passage dans *la Henriade* :

Il découvre avec joie
Le faible Simoïs et les champs où fut Troie. (Ch. IX) »

Remard a supprimé la remarque.

SEGRAIS. Par *trois jours sans soleil*, par *trois nuits sans étoiles*,
Sans se pouvoir servir de rames, ni de voiles

P. 31, v. 265 (239).

DELILLE. Et de leurs bras nerveux *nos* ardens *matelots*
Font écumer la mer et *bouillonner les flots.*
SEGRAIS. Soudain sous l'aviron *nos* pâles *matelots*
Font bouillonner l'écume et murmurer *les flots.*

P. 41, v. 407 (247).

DELILLE. Est-ce vous, me dit-elle, ou bien une vaine ombre?
SEGRAIS. ... Est-ce Énée, ou son ombre?

P. 45, v. 453 (251).

DELILLE. Vers ses hautes vertus *prend-il déjà l'essor?*
Promet-il d'être un jour *digne neveu d'Hector?*
SEGRAIS. Déjà ne lit-on pas dans son jeune courage,
Qui brille, qui bouillonne, et veut *prendre l'essor*,
Qu'il est le fils d'Énée et *le neveu d'Hector?*

Ibid., v. 458 (*ib.*).

DELILLE. Helenus de *sa cour* s'avance environné,
Nous reconnaît, *nous mène à sa nouvelle Troie*,
Et mêle à chaque mot une *larme de joie.*
SEGRAIS. Quand le sage Helenus...
Avec toute *sa cour* vient au devant nous,
Et dans son doux accueil, versant *des pleurs de joie*,
Nous conduit dans les murs de sa nouvelle Troie

P. 57, v, 599 (261).

DELILLE. *Et qui vient consulter* sa réponse *inutile*,
Maudit en s'éloignant l'antre de la Sybille.
SEGRAIS. *Qui la vient consulter* voit *sa peine inutile*,
Et déteste, au retour, et l'antre, et la Sybille.

P. 63, v. 691 (267).

DELILLE. Des astres de la nuit *il observe la course;*
Cherche d'un œil savant les Hyades et l'Ourse,
Du Bouvier paresseux l'astre resplendissant,
Et l'Orion armé d'un or éblouissant.
Il voit *les cieux sereins*; et, *du haut de la poupe*,
D'un signe impérieux il avertit *sa troupe.*
Nous partons, nous fuyons, *nous volons sur les eaux*,
Et déployons aux vents *les ailes des vaisseaux.*
Les astres pâlissaient, l'Aurore matinale
Semait de ses rubis la rive orientale,
Lorsqu'insensiblement un point noir et douteux
De loin paraît, s'élève, et s'agrandit *aux yeux.*

Ciel! c'était l'Italie! Alors la joie *éclate* :
Italie : à ce nom proclamé par *Achate*[1],
Tout répond : Italie! Italie! et nos vœux
Par un commun transport ont salué ces lieux.

SEGRAIS. Par les heures trainée à peine la nuit pâle
Fournissait la moitié de sa course inégale,
Que le soigneux patron de son lit se levant,
Considère le tems, et mesure le vent,
Fixe au ciel ses regards, *en observe la course*,
Cherche d'un œil savant les Hyades, et l'Ourse,
Du Bouvier paresseux l'astre resplendissant,
L'écharpe d'Orion, et son fer menaçant.
Quand *il voit tout serein, du haut* château *de poupe*,
Il donne *le signal* qui fait partir *ma troupe*.
On décampe, on s'embarque; et, *volant sur les eaux*,
On étend aux Zéphyrs *les ailes des vaisseaux*.
Les Astres pâlissaient et *l'Aube matinale*
Semait de ses rubis la rive orientale.
Quand la belle Italie enfin offre à nos yeux
De ses plaisans coteaux l'aspect délicieux :
Italie, Italie, alors s'écrie Achate;
Ce nom de banc en banc longtems après *éclate*.

Il est à remarquer que dans ce morceau Delille a pris quatre vers tout entiers, à l'exception de *l'Aurore* mise à la place de *l'Aube* dans l'un des quatre.

P. 67, v. 731 (269).

DELILLE. *Anchise* alors *s'écrie* : « *ô* malheureuse *terre!*
« *Ces coursiers belliqueux nous annoncent la guerre.*

SEGRAIS. Soudain *s'écrie Anchise, ô* désirable *terre*,
Les chevaux belliqueux nous annoncent la guerre.

Ce passage a été corrigé; on lit à présent :

A ce sinistre aspect Anchise s'épouvante,
Et s'écrie aussitôt d'une voix gémissante ,
« O notre unique asile! ô bords hospitaliers!
Pourquoi nous offrez-vous ces animaux guerriers?
Les coursiers des combats sont l'effrayant présage;
Ils sont nés pour la guerre, on les dresse au carnage.

C'est dommage que le mot *bellum* du texte, employé seul trois fois de suite, soit rendu faiblement ici par trois périphrases[2].

1. Remard avait d'abord transcris les vers :

C'était le Latium. Partout la joie éclate :
Latium, Latium, crie aussitôt Achate.

Et il a ajouté les deux derniers que ne contenait pas la rédaction primitive.

2. Rien n'echappe à l'impitoyable Remard : quand il ne peut pas convaincre

P. 71, v. 785 (273).

DELILLE. L'épouvantable Etna...

. . . . . .

Vomit, en bouillonnant *ses entrailles brûlantes.*

SEGRAIS. ... et *vomit* dans les airs
Du mont étincelant *les entrailles brûlantes.*

P. 73, v. 799 (275).

DELILLE. *Toute la nuit*, frappés de ce grand phénomène,
Nous nous tenons cachés dans la forêt prochaine,
Ignorant d'où provient cet effroyable *bruit.*
Dans le ciel ténébreux, pas un astre ne *luit.*

SEGRAIS. *Cachés toute la nuit dans les forêts prochaines*,
Le plus hardi se trouve en d'incroyables peines;
Nul ne peut pénétrer la cause *de ce bruit*;
Le ciel cachait les feux dont sa voûte *reluit.*

P. 81, v. 907 (281).

DELILLE. *Son troupeau* réuni *suit sa marche* pesante.
Nous remarquons *sa flûte à ses côtés pendante.*

SEGRAIS. Son troupeau va *suivant sa démarche tremblante*,
Et sa flûte rustique *à son col est pendante.*

LIVRE QUATRIÈME

P. 121, v. 43 (5).

DELILLE. Que l'enfer m'engloutisse en ses royaumes *sombres*,
Ces royaumes affreux, pâle séjour des *ombres*,
Si jamais, ô pudeur, je viole ta *loi!*
Celui qui, le premier, reçut jadis ma foi...

PERRIN. Que la foudre du Ciel me chasse dans les *ombres*,
Pasles ombres d'enfer, nuits affreuses et *sombres*,
Plutôt, sainte pudeur, que j'enfreigne ta *loy!*
Celui qui, le premier, m'a jointe avecque soy...

SEGRAIS. Mais que du Roi des Dieux le tonnerre vengeur
De l'éternelle nuit perce les antres *sombres*,
Et me plonge vivante entre les pâles *ombres*...

Il est vrai que le texte prête beaucoup aux ressemblances dans ce passage.

Delille de plagiat, il l'accuse de négligence ou de faiblesse; et à la suite de l'addition où il vient de constater les changements que la traduction de Delille a subis d'une édition à l'autre, il ne se tient pas d'ajouter :

> Mais ces mêmes coursiers, domptés par les humains,
> Traînent d'accord un char, se soumettent aux freins.

Freins n'est au pluriel que pour la rime, tant bonne que mauvaise.

P. 123, v. 51 (5).

DELILLE. *Voulez-vous*, dit sa sœur, toujours triste et sauvage,
Vous imposer *l'ennui d'un éternel veuvage?*
BOUHIER[1]. Eh! pourquoi, lui dit-elle, au printems de votre age,
Vouloir vous condamner *aux ennuis du veuvage?*

Ibid., v. 53 (*ib.*).

DELILLE. Et, près d'un vain tombeau, consumant vos beaux jours,
Fuir *le doux nom de mère*, et languir sans amours?
PERRIN. Et *ce doux nom de mère*, et les fruits de Vénus
Seront-ils pour jamais à ton âme inconnus?

P. 125, v. 73 (7).

DELILLE. Et ne craignez vous point *votre frère en courroux?*
Quels orages dans Tyr s'élèvent contre vous!
Il n'en faut point douter : ces fiers enfans *de Troie*,
C'est Junon, c'est le Ciel, ma sœur, qui *les envoie*.
BOUHIER. Et plus barbare encor, *votre frère en courroux*
Bientôt, le fer en main, viendra fondre sur nous.
Sans doute ces guerriers, heureux restes *de Troie*,
Le Ciel les a conduits; Junon vous *les envoie*.

Ibid., v. 89 (9).

DELILLE. *Ce discours* rend *l'espoir* à sa timide *ardeur*,
Assoupit les remords, *fait taire la pudeur*.
SEGRAIS. *Ce discours*, de la Reine accroît la vive *ardeur*,
Rassure son espoir, *affaiblit sa pudeur*.

Ibid., v. 95-97 (*ib.*).

DELILLE. Didon...
D'un pas majestueux fait le tour des *autels*,
Les charge tous les jours de présens *solennels :*
Tous les jours au milieu des victimes *mourantes*,
Consulte avidement leurs fibres palpitantes.
Malheureuse! où l'égare une pieuse *erreur?*
PERRIN. Didon...
En présence des Dieux se promène *à l'autel*,
Par ses présens sacrés rend le jour *solennel*,
Et s'attachant des yeux aux bêtes expirantes,
Consulte avidement leurs entrailles *mourantes*.
Mais ô des sots Devins l'ignorance et *l'erreur!*

1. Le Président Bouhier (1673-1746) peut être considéré comme le type de ces magistrats qui, comme dit Voltaire, « consommés dans l'étude des lois, se délassaient des fatigues de leur état dans les travaux de la littérature ». « Jurisprudence, — écrivait de son côté d'Alembert, — philosophie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il remua tout, il embrassa tout; il fit ses preuves dans tous les genres, et dans la plupart il fit des œuvres distinguées et dignes de lui. » Ses principales traductions sont : les troisième et cinquième livres des *Tusculanes*; le poème de Pétrone sur la guerre civile, et les *Amours d'Enée et de Didon*.

Le pauvre Perrin ne peut guère donner que des rimes; et l'on voit que Delille en profite.

P. 127, v. 115 (9).

DELILLE. Le jour, Didon conduit son amant dans *Carthage*,
Lui montre la grandeur de *son* naissant *ouvrage*.
SEGRAIS. Tantôt, se promenant sur les murs de *Carthage*,
Didon fait à son hôte admirer son *ouvrage*.

. . . . . .

P. 129, v. 131 (11).

DELILLE. Tantôt prenant Ascagne, et *fixant son visage*,
Du père dans le fils elle embrasse *l'image*.
BOUHIER. Elle demande Ascagne, *admire son visage :*
Du père dans le fils elle cherche *l'image*.

Fixer le visage de quelqu'un n'est pas trop français ici ni ailleurs.

P. 129, v. 149 (13).

DELILLE. Elle aborde Venus, et lui parle *en ces mots* ;
Eh bien! vous l'emportez, *déesse de Paphos!*
BOUHIER. Junon voit ce desordre, en tremble, et *par ces mots*
S'efforce de fléchir la *Reine de Paphos*.

P. 113, v. 179-183 (15).

DELILLE. *Jupiter consent-il qu*'oubliant *l'Italie*,
Le Troyen, dans Carthage, au Tyrien s'allie?
. . . . . .
A mon but, dit Junon, je saurai le conduire;
Mais il est *un projet dont je dois vous instruire.*
Demain, dès que l'aurore allumera *le jour*,
Nos amans vont chasser dans les bois *d'alentour*.
BOUHIER. *Jupiter consent-il que*, laissant *l'Italie*,
Le Troyen, dans Carthage, au Tyrien s'allie?
. . . . . .
A mon but, dit Junon, je saurai le conduire.
Mais je forme *un projet dont je dois vous instruire.*
Demain, dès que l'aurore annoncera *le jour*,
La Reine, je le sais, aux forêts *d'alentour*,
Doit faire avec Enée une superbe chasse.

Ibid., v. 189 (*ib.*).

DELILLE. *De noirs torrens de pluie* épanchés dans les airs...
BOUHIER. *Un noir torrent de pluie* alors par moi versé...

Ibid., v. 195 (*ib.*).

DELILLE. A la Reine des Dieux est-il rien qu'on refuse?
Lui répondit Vénus, *souriant de la ruse.*
L'Aurore enfin se lève et *sort du sein des flots.*
Aussitôt, *arrachée aux douceurs du repos*,
De jeunes Tyriens une brillante élite...

BOUHIER. Venus, en *souriant*, applaudit *à la ruse*...

. . . . . .

Mais *l'Aurore* déjà, *sortant du sein des flots*,
Arrachait les mortels *aux douceurs du repos*.
Des jeunes Tyriens la troupe impatiente...

P. 139, v. 257-59 (19).

DELILLE. Ascagne...

. . . . . .

Voudrait qu'un fier lion, un sanglier sauvage
Vînt d'un plus beau triomphe honorer *son courage*.
Tout à coup le ciel gronde, et le feu *des éclairs*,
Et la grêle, et la pluie ont sifflé *dans les airs*.

BOUHIER. Il voudrait pour essai de *son jeune courage*,
Combattre un sanglier, un lion plein de rage.
Mais le ciel s'obscurcit, et parmi *les éclairs*
Un tonnerre effrayant fait retentir *les airs*.

P. 141, v. 287 (21).

DELILLE. *Faible dans sa naissance*, et timide à sa source,
Ce monstre s'enhardit, et s'accroit *dans sa course*.

. . . . . .

Son front est dans l'Olympe, et *ses pieds sur la terre*.

BOUHIER. *Faible dans sa naissance*, et craintive, et rampante,
En audace, en vigueur, *dans sa course* elle augmente;
Et s'étendant partout d'un vol léger et prompt,
Du pied touche la terre, et *l'Olympe du front*.

Ibid., v. 305 (23).

DELILLE. Parmi cent bruits divers, la déesse, en son cours,
D'Enée et *de Didon publiait les amours*.
Un Troyen, disait-elle, *est entré dans Carthage;*
Un secret hyménée à la Reine l'engage;
Et tous deux, *oubliant le soin de leur* grandeur,
Se livrent sans remords à leur coupable ardeur.

BOUHIER. Fertile en traits malins, bientôt par ses discours
On l'entend *de Didon publier les amours;*
Qu'*un* aimable *Troyen* est au port de *Carthage;*
Qu'un secret hyménée à la Reine l'engage;
Et qu'en de vains plaisirs mettant tout leur bonheur,
Ils ont même *oublié le soin de leur* honneur.

P. 145, v. 345 (25).

DELILLE. *Deux fois du fer des Grecs par Vénus préservé*,
Est-ce là le destin qui lui fut *réservé?*

BOUHIER. *Deux fois du fer des Grecs par Vénus préservé*,
A de pareils exploits était-il *réservé?*

P. 145, v. 351 (25).

DELILLE. Si de ses hauts destins étouffant *la mémoire*,
L'amour lui fait trahir l'intérêt de *sa gloire*.
BOUHIER. S'il néglige à ce point le soin de *sa mémoire*,
Qu'il souffre que du moins Ascagne en ait *la gloire*.

Ibid., v. 357 (*ib.*).

DELILLE. *Qu'il parte, je le veux*, je *l'ordonne*. A sa voix...
BOUHIER. *Qu'il parte, je le veux, et le destin l'ordonne*.

P. 147, v. 361 (27).

DELILLE. *Au-dessus* des vallons, des montagnes, *des mers*,
Plus vite que *les vents* lui font *fendre les airs*.
PERRIN. Qui...
Sur le front de la terre, ou la plaine *des mers*,
Ensemble avec *les vents* le portent *dans les airs*.
SEGRAIS. ... L'aile prompte et légère
Qui l'élève *au-dessus* des terres et *des mers*,
Et *fend comme les vents* l'immensité *des airs*.

Ibid., v. 367 (*ib.*).

DELILLE. ...Fend *les sombres nuages*,
Et fraie au dieu sa route à travers *les orages*.
PERRIN. Par sa vertu divine il chasse *les orages*,
Et traverse le sein *des plus sombres nuages*.

Ibid., v. 369 (*ib.*).

DELILLE. Il part, vole, et déjà *se découvre à ses yeux*
L'Atlas, l'énorme Atlas, antique *appui des cieux*.

Malgré le texte, on serait toujours tenté de croire que Delille a emprunté une bonne partie de ces deux vers à M. Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, lequel M. Lombard a publié, en 1802, une traduction en vers du quatrième livre de l'*Enéide*[1]. Ce poète étranger a traduit en cet endroit :

Déjà le mont Atlas se présente à ses yeux,
Atlas, l'antique appui de la voûte des cieux.

Ibid., v. 372 (27).

DELILLE. De bleuâtres *glaçons* ses cheveux *se hérissent;*
Son front couvert de pins, *de nuages* chargé,
Par l'orage *et les vents est sans cesse* assiégé;
Et cent torrens, vomis de sa bouche profonde...

1. Ce Lombard (Jean-Guillaume), né à Berlin en 1767, était d'origine française et descendait de réfugiés protestants. Son éducation fut très soignée. Il avait de l'esprit et rimait agréablement. On a de lui la traduction de quelques morceaux d'Ossian et de Virgile. Après la paix de Tilsitt, il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

Il fit partie du cabinet particulier de Frédéric le Grand, et joua même un certain rôle politique.

Epuisé de travail et de plaisirs, il vint mourir à Nice en 1819.

BOUHIER. *De nuages* obscurs *son front* large ombragé,
Par les vents, par la pluie *est sans cesse* outragé;
. . . . . .
D'effroyables *glaçons* sa barbe *est hérissée;*
Et cent fleuves sortis de son humide sein...

P. 149, v. 387 (27).

DELILLE. *Ses pieds ailés à peine ont touché le rivage*
Où d'humbles toits font place aux pompes *de Carthage.*
SEGRAIS. *A peine* s'approchant des remparts *de Carthage*
De ses talons ailés il touchait le rivage.

Ibid., v. 391 (29).

DELILLE. *A son côté* pendait une éclatante *épée*,
Où se dessine en cercle une étoile *jaspée.*
SEGRAIS. Il voit *à son côté* sa redoutable *épée*
Brillante de rubis sur la garde *jaspée.*

Ibid., v. 407 (*ib.*).

DELILLE. Pourquoi trahir un fils sur qui déjà se fonde
Le sort de l'Italie *et l'empire du monde?*
BOUHIER. Songe que tu fais perdre à ta race féconde,
Le sceptre des latins, *et l'empire du monde.*

P. 151, v. 412 (*ib.*).

DELILLE. Et ses cheveux d'horreur se dressent *sur sa tête.*
BOUHIER. Ses cheveux *sur son front* d'effroi sont hérissés.

P. 155, v. 468 (33).

DELILLE. Pour toi de mes sujets j'ai soulevé *la haine;*
J'ai bravé tous les rois de la rive *africaine.*
SEGRAIS. Tout mon peuple me hait, et tu causes *sa haine;*
Je ne vois qu'ennemis dans la terre *affricaine.*

Ibid., v. 469 (*ib.*).

DELILLE. J'ai perdu la pudeur, ce trésor *précieux*,
Qui me rendait si fière, et *m'égalait aux Dieux.*
PERRIN. Pour toi seul j'ai perdu cet honneur *précieux*,
Cette sainte pudeur qui m'élevait aux cieux.
BOUHIER. Tu m'as ravi ma gloire, et ce nom *précieux*,
Dont l'éclat immortel sçût *m'égaler aux Dieux.*

Ces vers là paraissent bien calqués les uns sur les autres.

P. 157, v. 491 (35).

DELILLE. Ne croyez pas non plus qu'à votre *destinée*
J'aye espéré m'unir par *les nœuds d'hyménée.*
SEGRAIS. Il est vrai toutefois que par ma *destinée*,
Je ne puis me soumettre *au joug de l'hyménée.*

P. 157, v. 496 (35).

DELILLE. Mon *Ilion* encor sortirait *de sa cendre.*
BOUHIER. J'aurais...
De sa cendre à mon gré fait renaître *Ilion.*

P. 159, v. 529 (37).

DELILLE. *Non, tu n'es point le fils de la mère d'amour;*
Au sang de Dardanus tu ne dois point le jour.
BOUHIER. *Non, tu n'es point le fils de la mère d'amour*
Au sang de Dardanus tu ne dois point le jour.

Des vers entiers qui se rencontrent ainsi de tems en tems, sont une preuve assez claire des citations moins importantes; et font bien voir que Delille a suivi tous ses prédécesseurs à la piste.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce discours de Didon, peut-être le plus beau de l'*Enéide*, n'a que 26 vers dans le texte, et que Delille l'a rendu en 62 vers. Quelle prodigieuse différence!

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

J. J. Jusserand. **Ronsard.** *Paris, Hachette*, 1913, p^{t} in-8, de 217 p. (Collection des *Grands écrivains français*).

M. Jusserand, qui créa il y a vingt-huit ans, de concert avec G. Paris, la précieuse collection des *Grands écrivains français*, s'y était réservé dès l'origine la monographie de Ronsard. C'était une entreprise difficile entre toutes, de présenter en quelque deux cents pages — limite imposée — la vie remplie, l'œuvre débordante et complexe du plus puissant de nos poètes antérieurs à Hugo, d'autant que sur un tel sujet tout était à faire ou à refaire. Elle exigeait de son auteur une vaste érudition, une patience de bénédictin, une conscience à toute épreuve, un goût sûr, une perspicacité rare, et par-dessus tout un esprit de sacrifice dont il y a peu d'exemples chez les historiens des lettres. Celui qui s'en chargeait — sa modestie voudra bien me pardonner de le rappeler — avait par bonheur ces éminentes qualités, ou pour mieux dire ces vertus. Une pareille étude ne pouvait tenter un plus digne. Qui en eût douté après avoir lu le *Shakespeare en France* et surtout l'admirable *Histoire littéraire du peuple anglais?* Au reste, dès l'année 1897, M. Jusserand nous avait donné un avant-goût de son *Ronsard*, dans un article aussi vivant que documenté de la revue *Nineteenth Century*; il y parlait du pays natal du poète avec tant de sympathie et de science, qu'on pouvait croire alors son travail, sinon terminé, du moins très avancé. Mais il était trop avisé pour ne pas sentir que l'étude de Ronsard était dans l'air, que d'autres chercheurs lui consacraient leurs veilles, dont il pourrait utiliser les publications. Il différa donc, attendit l'heure propice, tout en poursuivant ses propres recherches avec une sereine ardeur.

Il en est résulté une synthèse très exacte, très au courant des plus récents travaux et très personnelle. Qu'il s'agisse de la famille du poète, de son enfance, de ses voyages, de ses protecteurs, de ses maîtres et de ses modèles, de ses amis et de ses ennemis littéraires, de la genèse de ses *Odes*, des principales inspiratrices de ses *Amours*, des thèmes traités dans ses *Folastries*, ses *Hymnes*, ses *Églogues*, ses *Poèmes*, ses *Discours*, ses *Élégies* et ses *Épitaphes*, de ses prières et de ses remontrances aux rois et aux grands seigneurs, de ses bénéfices ecclésiastiques, de son rôle actif dans les guerres de religion, de l'élaboration de ses éditions collectives, de sa vie à Paris, en Vendômois et en Touraine, des fortunes diverses de son épopée manquée, des enchantements et des tristesses de sa fin de carrière, et des circonstances de sa mort, — M. Jusserand donne au lecteur attentif cette impression que rien ne lui a échappé, ni dans la vie et les œuvres de Ronsard, ni dans les ouvrages qu'elles ont suscités, ou que, s'il a laissé de côté certaines relations ou certains gestes de son héros, c'est à dessein et en toute connaissance de cause, soit qu'ils fissent ombre au tableau, soit qu'ils n'y ajoutassent rien d'essentiel.

Je regrette toutefois que, rappelant à la fin du premier chapitre les œuvres publiées par Du Bellay en 1549, M. Jusserand n'ait pas en même temps parlé

des plaquettes publiées la même année par Ronsard, l'*Épithalame* d'Antoine de Bourbon, l'*Avantentrée* de Henri II, l'*Hymne de France*, qui le rendirent célèbre avant l'apparition de son recueil d'*Odes* [1]; que, plus loin, touchant à la vie galante de Ronsard à la cour de Charles IX, il n'ait pas même nommé la belle Isabeau de Limeuil, pour qui furent écrites de si pressantes élégies et la voluptueuse chanson *Quand ce beau printemps je voy*, ni la brillante Françoise d'Estrées, qu'il « servit trois mois d'un désir volontaire » et chanta dans les *Sonets et madrigals* pour Astrée; que, parlant de la collaboration du poète aux fêtes de la cour, il n'ait rien dit du poème lyrique de la *Charite*, inspiré par Marguerite II de Navarre dans tout l'épanouissement de sa grâce, ni de l'ode de la *Nymphe de France*, écrite pour le gala des Tuileries que Catherine de Médicis offrit en 1573 aux députés polonais, à l'occasion de l'élection de son fils Henri au trône de Pologne.

Mais ces omissions, certainement voulues, sont amplement compensées par une foule de détails intéressants et peu connus, qui ne laissent que l'embarras du choix : l'opinion du mémorialiste La Noue sur l'éducation des pages (p. 10); des citations de La Boétie, de Castiglione, de Brantôme, de Ramus, de Palissy, de Giraldi Cinthio, de Montaigne, qui caractérisent à propos le mouvement social, politique et littéraire de la Renaissance (p. 22-25); la mention de recueils de sentences, comme celui de Georgius Major, et de dictionnaires de mythes, tels que le *Magnus Elucidarius*, que Ronsard a consultés, ainsi que tous les poètes de sa génération (p. 42-45); l'analyse d'un document, justement qualifié de « mémorable » parce qu'il contenait l'écho royal des idées littéraires de Ronsard, l'ample privilège octroyé le 4 janvier 1553 (a. st.) par Henri II pour l'impression de ses œuvres; la description de cette vieille église de Pray, où vint s'agenouiller si souvent la châtelaine du lieu, Cassandre Salviati, sa première Muse (p. 68); quelques extraits d'un dialogue de Le Caron, qui prouvent péremptoirement la royauté de Ronsard dans le domaine de la poésie vers 1555, à sa trentième année (p. 88); l'exposé, d'après Guillaume du Peyrat, des fonctions d'aumônier ordinaire du roi, qui furent celles de Ronsard depuis janvier 1559 (p. 99); la peinture lamentable, d'après Castelnau, de la France dévastée par les guerres de religion (p. 102); une interprétation libérale de l'*Hymne de l'Hercule chrétien*, que les protestants reprochaient à Ronsard presque à l'égal de ses poèmes d'amour (p. 115); un mot de François de Noailles, montrant comme on sollicitait à l'envi des vers de Ronsard sous le règne de Charles IX (p. 129); un résumé des sources seiziémiques de la *Franciade*, y compris l'*Epitomé de l'Antiquité des Gaules* de Guillaume du Bellay (p. 139); les témoignages de d'Aubigné, de l'Estoile, invoqués au sujet de Henri III, auquel Ronsard adressa courageusement, mais sans succès, conseils et admonestations (p. 154); l'évocation, d'après le panégyriste J. Velliard, du Ronsard des dernières années chez son ami Galland, parmi les élèves du collège de Boncourt (p. 157). Et, pour égayer la trame un peu sévère de cette biographie, de fines analyses de pièces caractéristiques, non de la manière — nous y viendrons tout à l'heure — mais des sentiments et des goûts du poète; des vers judicieusement choisis parmi les plus brillants, les plus pittoresques ou les plus profonds qui soient issus du cœur ou du cerveau

1. On les trouve mentionnées à la fin du livre seulement, en tête de la Notice bibliographique, mais avec une lacune, dont M. Jusserand n'est pas responsable. En 1910, quand j'ai donné la deuxième édition du *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, je croyais encore, sur la foi de Blanchemain — dont décidément toutes les affirmations doivent être contrôlées, — que l'*Hymne de France* composait à lui seul la plaquette de novembre 1549. Après douze ans de recherches, j'ai pu me procurer enfin cette plaquette et constater *de visu* qu'elle contenait en outre deux pièces datées jusqu'ici de 1553, la *Fantasie à sa dame* et le *Sonnet à elle-mesme* : Où print Amour ceste grandeur de gloire...

de Ronsard, en dehors même des morceaux d'anthologies, que par une coquetterie louable M. Jusserand s'est abstenu de rééditer; enfin, à chaque détour du chemin fleuri, une figure de connaissance évoquée rapidement pour marquer une ressemblance ou une opposition, soit des littératures étrangères, Spenser, Shakespeare, Gœthe, soit du sein de notre XIXe siècle, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Musset, Vigny, Sully-Prudhomme, Hérédia, sans parler du pseudo-classique Viennet, auteur d'une *Franciade* aussi délaissée que celle de Ronsard.

Autant d'éléments qui font du *Ronsard* de M. Jusserand un livre original. Mais la personnalité du biographe se révèle autrement que par l'étendue ou le choix de l'érudition. On la sent encore dans les réflexions dont il a orné son sujet. Voici à propos des pages de François Ier une pointe amère : « Ronsard a signalé souvent combien les moqueurs pullulaient dans notre pays, celui de tous où le goût de la raillerie, de la caricature et de la dépréciation a causé, et pas seulement au XVIe siècle, le plus de mal. Autour du moqueur s'étend le désert »; à propos des bénéfices ecclésiastiques dont Ronsard fut commendataire, une remarque austère : « Les biens d'Église récompensèrent ainsi des mérites qui n'étaient pas toujours fort édifiants, ceux de Pierre de Bourdeille, par exemple, abbé de Brantôme, ceux de Primatice, dont plusieurs fresques à Fontainebleau furent détruites depuis pour cause d'obscénité, ou ceux encore de Larrivey, le plus licencieux de nos dramaturges. Racine fut en son temps prieur de l'Épinay »; ou encore, à propos des sonnets inspirés par Cassandre, ce jugement très particulier : « Puis, tout aussitôt, déroutant le lecteur, le poète étalait sa virtuosité, entassait souvenirs mythologiques et descriptions lascives, deux signes habituels d'une absence d'amour » : double question, que l'on peut hésiter à trancher — l'expression et les actes de l'amour variant suivant les individus et les conditions sociales — et que M. Jusserand lui-même discuterait volontiers, puisqu'il affirme ailleurs, non sans raison, que « quand Ronsard mêle ainsi mythologie et réalités, c'est chez lui signe de respect et d'amour, manière d'honorer ce qu'il aime », que le vernis mythologique répandu sur l'histoire de la facile Genèvre ne diminue en rien l'accent de vérité, « car c'est ainsi que le poète voyait et sentait », et que, si l'on trouve encore dans les sonnets pour Hélène des « gaillardises » et des « mythologies », c'est que « le poète eût sans doute jugé blessant de n'en pas mettre du tout ».

Personne ne se plaindra que M. Jusserand ait une manière de voir bien à lui. Ronsard s'en féliciterait même, s'il pouvait revivre, car son dernier biographe a su mettre en belle lumière ses fortes qualités morales, son enthousiasme, sa franchise, sa fierté de bon aloi, son goût de l'action féconde dans l'indépendance et la paix, son courage, son patriotisme, ses scrupules d'artiste, sa libéralité, son culte du vrai, du beau et du bien : le portrait est plutôt flatteur. Tout au plus Ronsard pourrait-il trouver parfois arbitraire la distinction faite par M. Jusserand entre les thèmes obligatoires et les thèmes sincères de ses poésies : « Il est vrai, lui dirait-il, que c'est à l'exemple de cent autres poètes anacréontiques, horatiens et ovidiens que j'ai chanté les vertus de Bacchus et les joies « de sa compagne »; mais s'en suit-il que je ne les aie pas personnellement goûtées? La répétition multipliée et variée du même thème est la meilleure garantie de sincérité. J'ai fort aimé, croyez-le, avec mes bonnes gens de Couture, nos bons vins du Vendômois, et j'ai dit plus au vrai ma pensée en maintes pièces où je célèbre leur bouquet inspirateur, que le seul jour où je conseillai l'abstinence à Rémi Belleau, l'ami des Muses. Les buveurs d'eau n'ont que malheur; Horace l'avait dit avant moi, mais je l'ai redit sincèrement. J'ai fort aimé aussi nos gentes bachelettes, dans la réalité comme dans mes vers : homme, être de sang, de muscles et de nerfs, de cire devant la Beauté — exquise expression, qui est vôtre, quoique horatienne — vibrant au moindre souffle de l'amour,

brûlant à sa moindre atteinte, j'ai cédé mille fois aux tentations de la chair. J'avais le paganisme gréco-latin dans les moelles autant que dans l'imagination. J'étais libre de tout lien; où fut le mal? On en voyait peu, de mon temps, dans ces impulsions de la nature, à moins d'avoir la tête Calvine. »

Le dernier chapitre du livre — le plus important, puisqu'il traite de la poétique de Ronsard sous tous ses aspects (inspiration, érudition, composition, style, langue, métrique et même graphie) et qu'il présente l'histoire succincte de la renommée de notre poète jusqu'au XX^e^ siècle — ce chapitre de 50 pages est de tous points excellent. On y trouve notamment un résumé parfait de ce qu'on pourrait appeler le classicisme de Ronsard, des idées esthétiques que Malherbe et Boileau ne feront que reprendre en les restreignant; des citations probantes, jamais banales, entre autres l'ode *Quand je suis vingt ou trente mois*, si logiquement construite et de sentiment si profond, pur chef-d'œuvre; un éloge très juste de la Muse polymorphe de Ronsard, tour à tour grave et badine, tendre et satirique, élégiaque et oratoire, spirituelle et épique, capable de tous les tons, de toutes les allures, et grosse de tous les genres qui s'épanouiront au XVII^e^ et au XIX^e^ siècle; un éloge non moins juste de son don d'observation, du réalisme de bon aloi qui remplit son œuvre et que M. Jusserand admire avec raison jusque dans certaines pièces ultra-légères de 1553, jusque dans une scène d'ivresse du *Nuage*, une de ces trois « folastries » que le poète ne réimprima jamais; un éloge encore, auquel je m'associe entièrement, du vers alexandrin de Ronsard.

Sur deux points seulement mon opinion diffère. Je ne crois pas que La Fontaine, qui fut un intime ami du ronsardisant Colletet et resta toute sa vie un poète provincial, se soit jamais « déclaré contre Ronsard ». J'interprète autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les vers au prince de Conti qu'il a insérés dans son *Épître à Racine*; il y exprime, à n'en pas douter, le sentiment de la Cour bien plus que le sien :

> Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
> On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire.
> Qu'il cache son savoir et montre son esprit.
> Racan ne savait rien, comment a-t-il écrit?
> Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.

Tout en accordant que Ronsard a fait abus de ses « éruditions », il se plaint que la Cour ait « sacrifié à l'ignorance » au point de ne plus permettre aux poètes l'usage de la mythologie, et il revendique ici pour eux, comme ailleurs, le droit de parler « la langue du Parnasse ». Il préférait peut-être Marot à Ronsard, mais ne partageait certainement pas le mépris de la Cour et de l'Académie pour un poète auquel il doit tant.

Quant à Boileau, dont les jugements sur Ronsard ont été si injustes, notamment sur le merveilleux Ronsard des *Eglogues*, je crois qu'on lui attribue gratuitement une sottise, en interprétant mal le fameux vers :

> Mais sa Muse en français *parla* grec et latin.

Je ne crois pas que Boileau ait assimilé ici Ronsard aux rhétoriqueurs, qui de Jean Molinet à Jean Bouchet ont importé dans la langue française tant de mots savants calqués sur les vocables latins, à la façon de l'étudiant limousin rossé par Panurge; ni, non plus, que Boileau ait écrit ce vers-là en pensant seulement aux rares mots composés et aux néologismes encore

plus rares que Ronsard a insérés dans son œuvre. Il a vu plus loin : il a voulu dire que Ronsard a exprimé en langue française des idées gréco-latines, dans le style gréco-latin; et cela est incontestable. La langue de Ronsard est française, très française, du moins quand on la considère en ses éléments constitutifs, abstraction faite des noms propres antiques (francisés ou non); mais ses mythes et une foule de ses développements sont gréco-latins; mais ses épithètes mythologiques (les « grands mots » au « faste pédantesque ») sont gréco-latines; mais ses périphrases, mais ses métaphores, mais ses tournures syntaxiques sont en grand nombre gréco-latines. Distinguons bien chez lui la langue et le style. Les hellénismes et les latinismes de Ronsard sont presque toujours affaire de style et non de langue; ils sont d'ordre littéraire, non pas d'ordre philologique. J'en ai donné ailleurs maints exemples; j'aurais pu les multiplier [1]. Appeler Bacchus « le père Bromien », Hercule « le Thébain veneur », Castor et Pollux « les Amycleans flambeaux », Diane « la Dictynne guerrière », Mercure « l'oiseau Ménalien », la Renommée « fille du neveu d'Atlas »; dire « la puissance d'Achille » pour Achille, « les sept langues » de la lyre pour les sept cordes, « bien mâcher le laurier delphien » pour « être poète », « une presse, des épaules épaisse » pour une foule serrée à se toucher les épaules, la « grêle bande » ou le « débile troupeau » pour les ombres infernales, un « vin oblivieux » pour un vin qui fait oublier les soucis, « sous le Matin » pour en Orient; employer des expressions comme « boire par l'oreille », « les chênes oreillés », la « veuve forêt », la vierge « studieuse des fleurs », être « lentement couché » sur l'herbe, « ô qui des forêts chevelues Cleion t'esjouis », « ainsi Tethys te puisse aimer » (optatif horatien : sic te diva... regat), et mille autres analogues, — qu'est-ce autre chose, que parler grec et latin en français?

Mais ce sont là de simples divergences d'opinion. Les inadvertances véritables sont en petit nombre dans tout le volume. M. Jusserand me permettra de les lui signaler en vue de la deuxième édition. P. 39, l'*Olive* de Du Bellay est présentée comme ayant paru « au cours des mois qui suivirent la *Défense* », alors que ce recueil fut publié le même jour que la *Défense*, à la fin du même volume, avec l'*Anterotique* et treize essais de *Vers lyriques*; p. 44, l'hymne sur la mort de Marguerite de Navarre, publié seulement en 1551 et toujours rangé depuis dans le cinquième livre des *Odes*, est compté parmi les pièces encomiastiques des quatre premiers livres de 1550; p. 51, parmi les amis auxquels Ronsard adressa les pièces de son premier recueil, sont cités Des Autels et Denizot, qui n'apparaissent en réalité dans ses œuvres qu'à partir de 1552; p. 72, se présentent comme ayant figuré dans le poème des *Iles fortunées* dès son apparition en 1553, les noms de Butet et de Grévin, introduits seulement dans la rédaction de 1560; p. 89, la *Cléopâtre* de Jodelle et la fameuse « pompe du bouc » sont datées de 1552, suivant une tradition aujourd'hui abandonnée, alors qu'elles remontent seulement au carnaval de 1553 [2]; p. 128, Sinope est mentionnée comme une maîtresse que Ronsard chanta sous le règne de Charles IX, alors que les quinze sonnets qu'elle a inspirés parurent au deuxième livre des *Amours* dès 1560; pp. 138 et 143, Robert Estienne est pris pour Henri Estienne; p. 142, un beau passage de la *Franciade* est cité comme une inspiration personnelle, n'ayant « rien d'antique », alors qu'il est traduit presque littéralement des *Argonautiques* d'Apollonius (un poète qui semble, il est vrai, tout moderne, par endroits, ce qui fait illusion); p. 173, le mot « valeter » est présenté comme une création de Ronsard, alors qu'on le trouve déjà

1. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 317-327 et surtout 397-409.

2. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 100, n. 2, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 154-155.

dans Cl. Marot[1]; p. 196, Muret est pris pour Richelet, commentateur des *Odes*, et quatre vers (d'une allure plaisante, et par suite originale, je le reconnais) sont cités comme une invention spontanée, alors qu'ils ont été suggérés par un passage grave de Pindare, que d'ailleurs Ronsard, ou son maître Dorat, a pu interpréter autrement que nous[2].

Au demeurant, ces erreurs facilement réparables n'enlèvent à l'ouvrage ni de sa valeur historique ni de sa valeur littéraire. Les ronsardisants les plus compétents y trouveront eux-mêmes ample matière à méditer et à retenir. Il n'y a pas une page qui n'excite la pensée ou n'invite à l'échange des opinions. Enfin, ce qui réjouira les admirateurs de Ronsard, dont le nombre va sans cesse croissant, le poète y apparaît campé sur un piédestal, en fière posture : je ne parle pas du buste liminaire, celui de Blois, qui le représente vieux et cassé, mais de la belle image, un peu idéalisée, qui se dégage en impression finale et remplit agréablement les yeux de l'esprit.

PAUL LAUMONIER.

J.-P. BELIN, docteur ès lettres. **Le Mouvement philosophique de 1748 à 1789.** Étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris, d'après les documents concernant l'histoire de la librairie; — **Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789**. *Paris, Belin frères*, 1913. 2 vol. in-8.

M. Belin aura du moins l'honneur de l'avoir entreprise. Non pas, comme le titre l'indique, l'histoire du mouvement philosophique dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle; non pas même, comme le sous-titre le suggère, l'histoire de la diffusion des idées des philosophes à Paris, mais plus exactement celle de « la Lutte entre les philosophes et l'autorité ». Ce n'est pas toute l'histoire des idées philosophiques, pas même son image fidèle. Il ne suffirait pas pour connaître le mouvement syndicaliste d'étudier les lois, décrets, règlements, manifestations, emprisonnements et amnisties. Mais c'est un point essentiel de cette histoire et qu'il fallait préciser avant tous les autres. La tâche, même restreinte, était vaste et malaisée. L'esprit philosophique suscite des complicités ou des inquiétudes dans toute la littérature de ces cinquante années. Il pénètre l'œuvre entière des Voltaire, des Diderot, des Rousseau. C'est toute cette littérature qu'il faut connaître très exactement, celle des comparses comme celle des chefs. L'exactitude est facile si l'on étudie Duclos ou même Bernardin de Saint-Pierre; un homme n'a pas d'innombrables amis ni même, à l'ordinaire, d'innombrables lectures; on devient assez vite son familier. Elle est toujours hasardeuse quand il faut parler d'un demi-siècle d'histoire. Il serait donc fort inutile de relever dans les volumes de M. Belin des conclusions un peu hâtives ou les erreurs de détail qui s'y glissent : Meunier de Guerlon pour Querlon, Fougères de Montbron pour Fougeret, Lagrange précepteur chez d'Holbach qui n'est pas le mathématicien, l'abbé Royon pour Royou, etc... Que les livres qui ont cheminé à travers des centaines de volumes lui jettent la première pierre s'ils sont assurés d'être plus fidèles. Il convient tout au contraire de louer la diligence et la conscience du labeur, l'étendue des lectures et la

1. *Épître de Fripelipes à Sagon* (éd. Jannet, t. I, p. 242) :

... et puis sa Muse,
Parmy les princes allaictée,
Ne veult point estre valetée.

2. Cf. *Pythique*, I, vers 17-24 des anciennes éditions, 10-12 de l'édition Christ. Nous devons signaler encore deux fautes d'impression : p. 101, ligne 27, il faut lire Monluc; p. 161, ligne 12, 1586 au lieu de 1556.

sûreté du livre sur tous les points qui sont essentiels. Si l'on a soin de limiter son titre et ses ambitions c'est bien la lutte entre les philosophes et l'autorité dont nous connaîtrons maintenant les stratégies et les conquêtes

L'autorité avait pour elle toutes les armes et qui n'étaient pas toujours émoussées. M. Belin les a dénombrées; il a dit de quelle main on les maniait dans son étude sur *Le Commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789*. C'est un ouvrage excellent. Il nous renseigne sur : la censure; l'impression à l'étranger et en province; l'entrée des livres à Paris et les imprimeries clandestines; la vente des livres prohibés; les condamnations et la police; l'administration de la librairie. M. Belin doit quelque chose aux recherches qui ont précédé les siennes, notamment au livre de M. Pellisson sur *Les Hommes de lettres au XVIII^e siècle*. Mais il coordonne tous ces travaux : surtout il les complète et les précise avec une très sûre méthode. La collection Anisson-Dupeyron à la Bibliothèque Nationale, les Archives de la Chambre syndicale des libraires et imprimeurs de Paris, diverses autres sources imprimées ou manuscrites lui ont fourni des documents abondants et sûrs et judicieusement interprétés. Il y aurait peut-être à signaler cette police préventive qui pourchassait les manuscrits avant d'arrêter les livres. Diderot a conté longuement à M^lle Volland (*Œuvres*, éd. Assezat-Tourneux, t. XIX, p. 130) son aventure avec ce digne secrétaire qui promenait chez les bonnes âmes de philosophes une honnête, laborieuse et touchante misère et qui n'était qu'un espion de la police. Il n'était pas le seul sans doute à duper la philosophie.

La victoire ou la défaite ne sont pas toujours liées à nos énergies. Il faut compter avec l'adversaire. Il s'est trouvé qu'au XVIII^e siècle l'adversaire de la police avait toutes les sagacités, toutes les patiences, toutes les audaces. Devant lui les sévérités furent vaines et les lois caduques. M. Belin dans sa grande thèse a raconté très exactement la bataille. On la connaissait déjà, par épisodes ou dans ses grandes lignes. On avait utilisé Bachaumont, Métra, Hardy, le *Journal de la librairie*, les collections inédites. M. Belin a réuni toutes ces enquêtes dispersées. Il a fait plus : Bachaumont, Métra, voire Diderot, Voltaire ou Grimm, sont des journalistes ou des chefs de bandes; il s'agit souvent pour eux de divertir et de coucher chez soi ou à la Bastille. La vérité leur importe moins à l'occasion que le succès d'argent ou d'opinion. Il convient qu'on les contrôle. Or il se trouve que le contrôle est possible très souvent. La Bibliothèque Nationale, les Archives de la Bastille, les Archives Nationales possèdent sur l'histoire de la librairie des collections de documents considérables. Elles n'avaient été étudiées qu'à l'aventure ou sur des points très limités. M. Belin en a fait le dépouillement méthodique et sagace. Par elles les brocards, les invectives et les potins s'accordent très souvent avec des textes irrécusables, rapports et décisions de police, arrêts du Parlement, lettres et mémoires authentiques, etc... Par elles l'étude de ce conflit héroï-comique n'est plus seulement pittoresque et divertissante; elle est soutenue par une armature robuste.

L'ouvrage de M. Belin est donc un excellent livre de synthèse qui rendra des services éminents. Il dispensera de recherches difficiles et incertaines tous ceux qui côtoient cette bataille sans se mêler à ses tumultes. On saura tout de suite par lui vers qui penche à tel moment la fortune et quels retranchements sont escaladés.

Ce n'est pas dire que l'histoire même du combat soit achevée. La victoire d'ensemble est faite de victoires de détail; ce sont parfois des héroïsmes ou des ruses perdues dans la vaste confusion de la lutte qui décident de ses destins. L'étude de M. Delafarge sur l'*Affaire de l'abbé Morellet* — et c'est une « petite affaire » — vient de montrer quelles révélations singulières apportent des recherches minutieuses sur des détails d'apparence indifférente. M. Belin a précisé bien souvent. Il nous donne par exemple de l'affaire du *Bélisaire* une narration que les Archives Nationales et la collection Joly

de Fleury ont singulièrement enrichie, pour la confusion de la Sorbonne et de Riballier. Mais il a dû passer plus vite bien souvent. Sous chacune de ces querelles il y a toute une confusion d'intrigues et d'intérêts qu'il n'a pas voulu chaque fois démêler. Les études particulières auront de temps à autre à préciser ces escarmouches [1].

Il est probable qu'elles ne toucheront à aucune des conclusions essentielles du livre de M. Belin. J'entends les conclusions qui ne dépassent pas ses preuves. Les documents dont disposait M. Belin lui permettaient d'écrire très exactement l'histoire des persécutions légales contre la pensée philosophique. Ils ne lui permettaient nullement de décider sans appel de la diffusion de cette pensée et de juger son influence. Il s'en fie pour l'ordinaire à Bachaumont, à Métra, voire à Grimm ou à Meister. Ce serait juger des succès d'un livre par l'opinion de la *Revue des Deux Mondes* ou de la *Revue Socialiste*. Elles comptent; elles ne décident pas. La Chalotais, selon les *Mémoires secrets*, rédigeait son *Plan d'éducation nationale* pour donner aux philosophes les collèges dont partaient les Jésuites. M. Belin croit les *Mémoires* sur parole. Qu'il en croie plutôt l'étude de M. Delvaille sur ce plan d'éducation; elle ne confirme pas Bachaumont. Les gens du monde accueillirent les *Époques de la Nature* comme « un des meilleurs romans » de Buffon. C'est l'opinion de Métra et celle de M. Belin. Tout prouve au contraire que les gens du monde lisaient les *Époques* et les livres d'histoire naturelle avec le sérieux et la dévotion qu'ils refusaient à la *Bible* ou au *Paroissien*. « Quand parut en 1782 l'*Essai sur la physiognomonie* de Lavater, personne ne le lut. » M. Belin a Grimm pour autorité. Mais l'étude très précise de M. Baldensperger sur Lavater prouve que Grimm exagère quelque peu, etc..., etc... Sans doute M. Belin associe souvent deux ou trois textes de journalistes; il leur adjoint à l'occasion des rapports de police et parfois des chiffres d'éditions. Ce sont des arguments qui, par leur nombre, peuvent faire figure de preuves décisives. Mais il en faut beaucoup plus que M. Belin n'en donne à l'ordinaire; il en faut beaucoup, de très précis et de très divers. Il faut mille enquêtes minutieuses que M. Belin ne pouvait pas devancer. Il nous fait l'honneur, par exemple, de citer une étude où nous supposions qu'on avait très peu lu le *Contrat Social* avant la Révolution. Nous le supposions parce que nous ne l'avions trouvé qu'une fois dans cinq cents catalogues de bibliothèques. Mais nous n'affirmions pas. Nous demandions une enquête dont nous n'avions, sans les donner, que des éléments. M. Belin ne l'a pas faite — ne pouvait pas la faire. Notre opinion n'a donc pas encore valeur de preuve. On donnera ces preuves pour les livres essentiels du XVIII^e^ siècle, peu à peu. Le livre de M. Belin en apporte, qui sont dispersées. Elles vaudront quand elles se joindront à beaucoup d'autres, nombre d'éditions, chiffres de tirage, places dans les bibliothèques, qualités des lecteurs, jugements des Mémoires ou Correspondances, balles des colporteurs, annonces des journaux, etc...

Enfin M. Belin avait moins de certitudes encore pour juger non de la diffusion mais de l'influence des idées philosophiques sur les esprits et surtout sur les faits. Une doctrine n'est pas un acte; une idée à la mode n'est pas nécessairement une « idée-force ». M. Belin est très prudent à l'ordinaire. Ces conclusions sont rares qui fausseraient tout le sens de son ouvrage. Mais elles s'insinuent de temps à autre. Elles sont vraies peut-être. Elles ne le sont pas pour les raisons que ce livre apporte. M. Belin a bien vu et bien écrit, par exemple, qu'il ne pouvait rien dire que des gens riches et de loisir; il ignore, presque toujours, ce que lisaient les bourgeois et les gens de peu. Par son titre même il s'est enfermé dans Paris. Qu'im-

1. Après trois ou quatre bonnes études sur l'Affaire de *l'Esprit* d'Helvétius, M. M. Jusselin a pu encore publier des renseignements fort intéressants : *Helvétius et M^me^ de Pompadour, à propos du Livre et de l'affaire de l'Esprit*. Le Mans, Drouin, 1913, in-8°.

portent dès lors ces lignes, et quelques autres : d'Holbach « pouvait se reposer désormais et attendre que la moisson fut mûre. Il ne devait d'ailleurs pas assister à la sanglante récolte de 1793 ». Cette récolte c'est le peuple qui l'a moissonnée, en province comme à Paris. M. Belin n'a pas prouvé que les philosophes l'ont décidé à prendre sa faux. Son livre n'est donc pas l'*Étude de la diffusion des idées des philosophes*; c'est plutôt comme le titre veut peut-être le dire une Étude *sur* la diffusion et plus clairement une *Contribution* à cette étude. La contribution est d'ailleurs excellente.

Nous pouvons ajouter à l'étude de M. Belin une indication de détail qui n'est pas sans intérêt. Lorsqu'on vendait une bibliothèque on rencontrait souvent des ouvrages interdits. Qu'en faire? Là comme ailleurs il semble bien que l'autorité ait été tour à tour sévère ou bien nonchalante ou naïve. Dans un catalogue de la bibliothèque de M. de Saint-Aignan (1776) le titre du *Bélisaire* est imprimé. Mais l'acheteur qui suivait la vente a effacé ce titre et n'a pas marqué de prix, alors qu'il le note pour tous les autres ouvrages. La vente du *Bélisaire* a été interdite et l'exemplaire supprimé. Par contre pour un grand nombre de ces ouvrages suspects ou criminels on use d'un artifice sans malice. Le livre n'est pas mis à l'écart. On remplace son titre par une ligne de points... et l'on vend. Nous trouvons dans divers catalogues les titres rétablis à l'encre des *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme* de M^lle^ Bernard, des *Pensées libres sur la Religion et le bonheur de la Nation* de Mandeville, de l'*Oracle des Anciens fidèles*, de l'*État de l'homme dans le Péché originel*, des *Princesses Malabarres ou le Célibat philosophique*. Le titre de l'*Émile* est restitué dans le catalogue J. de Saint (1772). Les « officiers de la librairie » ont passé par là. Mais ils ont eu soin de s'en aller puisqu'on vend et que l'amateur inscrit les prix. Il note même plus explicitement sur un catalogue de 1765 : « *Alcoran des Cordeliers*, etc..., 2 vol. in-12, vendus après être supprimé [*sic*] par les officiers de la librairie ». — On trouvera des détails assez abondants et peu connus sur les condamnations des livres et celle de l'*Encyclopédie* dans Nolivos de Saint-Cyr, *Tableau du siècle, par un auteur connu*, Genève, 1759, in-12, pp. 181-194.

D. MORNET.

ALBERT CASSAGNE. **La vie politique de François de Chateaubriand.** I : Consulat, Empire. Première Restauration. *Librairie Plon*, 1911, in-8, XV-479 p.

La Revue d'Histoire littéraire est très en retard avec l'important ouvrage de M. Albert Cassagne. Le livre, heureusement, est de ceux qui peuvent attendre. L'intérêt du sujet et le talent de l'auteur lui assurent une durable actualité.

On ne dira jamais trop, encore a-t-on dit bien des fois quelle place Chateaubriand tient dans notre histoire littéraire. Il en tient une beaucoup moindre assurément, mais enfin il en tient une, et qui valait la peine d'être marquée, dans notre histoire politique. Qu'il n'ait pas dépendu de lui qu'elle ne fût plus grande, qu'il se soit de toutes ses forces évertué à l'élargir, qu'il aît rêvé de tout temps d'entrer dans les conseils des princes et de conduire les affaires des hommes, qu'il n'ait pas eu d'ambition plus opiniâtre que celle-là, ni de passion dominante au-dessus de celle-là, c'est l'opinion non déguisée de M. Cassagne. Elle est de conséquence, puisqu'elle ne tend, comme il nous en avertit, à rien moins qu'à retourner, pour ainsi dire, l'idée que nous nous faisions du caractère et de la vie de l'illustre écrivain. Nous le prenions pour un rêveur, un idéologue, un artiste, un poète, un chercheur de sensations, un collectionneur d'images, bref pour un homme

de lettres dont les circonstances avaient fait sur le tard et au pied levé un homme d'action. Nous avions tort. Voyons désormais en lui un homme d'action, né pour agir, avide d'agir et inconsolable de ne pas agir, « homme d'action par essence et poète par accident », qui n'a jamais cessé de guetter l'occasion d'entrer aux affaires, qui a cru la tenir en 1802, qui l'a perdue en 1804, qui l'a ressaisie — avec quelles délices! — en 1814 et en 1815, et qui ne s'est jamais résigné que par nécessité, désœuvrement et faute de mieux, à être un simple homme de lettres. Le Sachem du romantisme, l'Homère du XIX^e^ siècle est en réalité un « intrigant », de haut vol, s'entend, et de grande race, — « de la race des La Rochefoucauld et des Retz ». On peut être en moins bonne compagnie, même littéraire. Ne pensons donc pas qu'il en soit diminué. De quelque côté qu'on le regarde, il fait toujours figure. Mais c'est *une autre* figure.

La thèse est originale. Elle bouscule certaines idées reçues par la critique, qui les avait docilement acceptées de Chateaubriand lui-même. Elle est très habilement présentée : il ne lui manque même pas cette pointe d'exagération qui force le regard et donne à la vérité l'éclat du paradoxe. Elle est très fortement établie et très vigoureusement soutenue. Elle est fondée sur des faits. La seule comparaison des dates lui confère déjà une certaine vraisemblance. Qu'il s'agisse de l'*Essai*, ou du *Génie*, ou des *Martyrs*, ou de l'*Itinéraire*, ou des *Mémoires d'Outre-Tombe*, toutes les fois que Chateaubriand fait de la littérature, c'est qu'il est écarté de la vie active. C'est pour occuper ses loisirs et tromper son ennui, — à moins que ce ne soit pour préparer sa rentrée. Croyons-en ses propres déclarations, non pas ses Préfaces, où il eût été bien malhabile d'avilir la profession d'écrivain, mais sa Correspondance, où il parle franc. M. Cassagne l'a dépouillée avec un soin minutieux. Il y a noté à maintes reprises l'horreur des gens de plume, cette « vile canaille », le dédain de la littérature envisagé comme un métier, l'irritation et l'indignation à la pensée qu'on puisse le prendre pour « une machine à livres », la revendication comme d'un droit naturel de l'homme de génie au gouvernement des affaires publiques. Qu'on examine maintenant sa conduite, depuis son départ pour l'Amérique jusqu'à la rentrée des Bourbons — c'est proprement la matière du livre de M. Cassagne, — qu'on ne se contente pas d'une explication superficielle ou des motifs allégués par l'intéressé, qu'on aille au fond des choses — et c'est ce que M. Cassagne a fait, — on découvre, comme l'orientation secrète et la loi même de toute cette vie, le désir ou la nostalgie de l'action. Si Chateaubriand vogue vers le Nouveau-Monde, ce n'est pas en vue d'y recueillir des impressions, c'est avec l'espoir d'en revenir couvert des lauriers d'un Cook. S'il émigre en 1792, c'est avec l'arrière-pensée de se distinguer aux yeux des princes, en prévision d'une restauration qu'il partage avec beaucoup d'autres l'illusion de croire prochaine. Réfugié à Londres, malade de corps et d'esprit, et dans une extrême détresse, il demande aux lettres un moyen de subsistance, il compose l'*Essai sur les Révolutions*. Traité de politique à Montesquieu? Non; réponse, en réalité, à la question qui tourmente le jeune émigré : la Révolution existe; durera-t-elle? Quand on aura bien pesé les chances, « on pourra ponter sur le Roi ou sur la Révolution ». Les événements vont plus vite que sa plume. Avant qu'il ait achevé de conclure, la réaction se dessine. Dans le bouleversement universel, une seule chose est restée debout, la religion. D'instinct on s'y rattache. Le christianisme reprend faveur. Entraîné par le mouvement général, Chateaubriand ébauche le *Génie du Christianisme*. Cette fois il tient la carte sur laquelle il va pouvoir jouer sa destinée. Le livre, savamment lancé, arrive à son heure, juste en même temps que le Concordat. Le succès de l'opération ne se fait pas attendre. Chateaubriand a su se ménager de précieuses amitiés. Protégé par Lucien Bonaparte, par M^me^ Bacciochi, poussé par Fontanes, soutenu par tout le parti clérical, le voilà où il voulait être,

secrétaire d'ambassade à Rome. Il s'y voit déjà comme le représentant du clergé de France, traitant par-dessus la tête de l'ambassadeur Fesch avec le souverain de la chrétienté. Les déboires viennent vite. Une malencontreuse visite au roi détrôné de Sardaigne met le nouveau diplomate en mauvaise posture. Fesch, qui a pris ombrage, le relègue au rang de commis. Il faut quitter Rome, aller s'enterrer comme chargé d'affaires à Sion. L'exécution du duc d'Enghien lui fournit à point l'occasion de secouer avec éclat une dépendance dont il ne sent plus que le dégoût. Il obéit au rythme de sa vie : la politique l'abandonnant, il revient à la littérature et commence les *Martyrs*.

Il travaille à son livre, il collabore au *Mercure*, mais il s'ennuie. Il s'ennuie de ne pas agir. Non pas pour rassembler des documents, ni pour faire un pèlerinage, mais pour satisfaire ce besoin d'activité, il entreprend le voyage en Orient. Quand, par l'Espagne, il revient d'Athènes et de Jérusalem, la situation politique a changé. Après Iéna, après Eylau, on a senti pour la première fois l'Empire trembler sur sa base. L'opposition reprend courage. Dans le *Mercure*, qu'il a acheté à Fontanes, Chateaubriand publie le fameux article sur le *Voyage en Espagne* de M. de Laborde. Le voilà classé en tête des mécontents. Il faut abandonner le *Mercure*, se terrer à la Vallée-aux-Loups, laisser passer l'orage : bon moment pour terminer les *Martyrs*. Mais en 1810, le vent tourne. Le mariage avec Marie-Louise est un signal de réaction. Les amis de Chateaubriand, Pasquier, Fontanes, voient grandir leur crédit. Le pouvoir lui fait des avances. Il est possible qu'on lui ait offert de l'argent; il n'est pas sûr qu'il en ait reçu. Mais on songe à lui pour un des prix décennaux; on voit d'un bon œil sa candidature à l'Académie. L'écrivain se laisse faire; il rend même dans l'*Itinéraire* un hommage discret à Napoléon. Le discours de réception vient tout gâter. Voici du reste la campagne de Russie, la campagne de Saxe, l'invasion : Chateaubriand commence à prendre les notes qui deviendront la fameuse brochure sur *Buonaparte et les Bourbons*. Il a tout à gagner, et rien à perdre, à la chute de l'Empire : il oriente nettement son pamphlet en vue d'une Restauration. Quand il le publie, en 1814, les événements ont marché. Ce n'est pas lui qui a remis le roi sur le trône ; mais de s'être fait le théoricien éloquent et le héraut de la légitimité, il croit avoir quelques droits à la reconnaissance des princes. Ses opinions trop libérales inquiètent. On lui offre l'ambassade de Stockholm : un exil déguisé. Tandis qu'il se prépare, le plus lentement possible, à rejoindre son poste, Louis XVIII s'aperçoit du danger que fait courir à la dynastie la politique des *ultras*. Il cherche à se concilier l'opinion modérée, à rallier la masse de la nation. Chateaubriand est chargé d'écrire, en réponse à un *Mémoire* de Carnot, des *Réflexions politiques* dont le roi corrige les épreuves. Cette fois l'inlassable ambitieux est au premier plan. Aura-t-il la chancellerie de la Légion d'honneur? ou le ministère de l'Instruction Publique? Le 20 mars balaye toutes les combinaisons. Chateaubriand prend la route de Lille. Une fois de plus il a manqué sa destinée; avant d'avoir commencé, sa vie politique semble finie. Il part la rage dans le cœur.

C'est à ce tournant de sa carrière que M. Cassagne abandonne provisoirement le politique en expectative dont il a noté pas à pas les espérances toujours renaissantes et les perpétuelles déceptions. Dirai-je qu'il a fourni péremptoirement la démonstration de sa thèse? Peut-être pas tout à fait autant qu'il semble l'avoir voulu. Je ne prétends pas apprendre à un historien et un psychologue comme lui que la vérité n'est pas simple. J'en suis d'autant plus fondé à lui reprocher de l'avoir un peu simplifiée. Que Chateaubriand ait fait un médiocre cas des dons d'artiste et de poète que la nature lui avait octroyés à un degré exceptionnel, qu'il les ait considérés comme un pis aller, on a bien de la peine à le croire. Mais qu'il ait pensé, en habile

homme, à les tourner au profit de sa fortune, á les utiliser en vue de satisfactions immédiates, positives et palpables, que l'imaginatif se doublât en lui d'un calculateur — le premier mettant le second en jeu, mais aussi dérangeant parfois ses combinaisons et brouillant ses calculs, — on n'en doutera pas quand on aura lu l'ouvrage de M. Cassagne. Le grand désabusé tenait à bien des choses en ce monde. Il tenait à la gloire; il tenait à l'amour. Il tenait aussi au pouvoir. Il y tenait plus qu'on ne le dit couramment. Il était bon de nous le montrer : sa physionomie en est complète. Ce n'est pas un nouveau Chateaubriand qu'on nous présente. C'est un nouvel aspect de Chateaubriand, qui ne contredit pas les autres, qui s'ajuste même fort bien à eux, et qui manquait.

Autour de la grande figure qui occupe constamment le premier plan paraissent quantité de personnages secondaires, dont M. Cassagne a marqué le caractère et le rôle en des esquisses vivement enlevées qui vont du croquis au médaillon. La plus poussée est consacrée à Fontanes, intrigant, sceptique et flexible, « sans pareil surtout pour découvrir, sonder, encenser, manier, pousser, utiliser les amis des deux sexes, tant au-dessus qu'au-dessous de lui ». M. Cassagne, qui le retrouve à chaque pas, ne lui ménage point ses vérités. Le grand-maître de l'Université impériale, le vice-président du Corps Législatif offre à Chateaubriand un excellent repoussoir. C'est un service qu'il ajoute à ceux qu'il lui avait rendus de son vivant. Assurément on ne peut le faire passer pour « un caractère ». Il faut pourtant lui reconnaître le mérite d'avoir été obstinément fidèle à son compromettant ami.

M. Cassagne, on le voit, n'hésite pas à se déclarer et à prendre parti. La franchise de ses sympathies et de ses jugements donne une vie singulière à son livre. Dans la très alerte préface qu'il y a mise, il répudie toute prétention «scientifique ». Elle lui semble incompatible avec les ouvrages de cette sorte, qui lui paraissent offrir tout au plus le même genre d'intérêt qu'on peut prendre à la lecture des romans, mettons des romans historiques. Le lecteur s'apercevra, avant la fin du premier chapitre, que ce n'est pas ici le roman qui prend la forme de l'histoire, mais l'histoire qui a le charme du roman. Rien n'a été omis, livres, brochures, journaux, correspondances, papiers d'archives, de ce qui pouvait servir à son instruction. Mais ces documents lui sont présentés de telle sorte qu'il goûtera presque à chaque page le plaisir un peu aigu que donne l'analyse psychologique, maniée par un esprit délié et qui n'est pas dupe. Il pensera que si la vie qu'on lui raconte est en soi « curieuse, amusante, variée, attachante », la manière dont elle est racontée ne la gâte point. Et il réclamera le second volume.

EDMOND ESTÈVE.

GUSTAVE CHARLIER. **Le sentiment de la nature chez les romantiques français.** *Paris, Fontemoing*, 1912, in-8, 418 pp.

Le sujet étudié par M. Charlier est vaste et complexe. Pour que l'on puisse se flatter un jour de le connaître à fond, il faudra au préalable de nombreuses enquêtes de détail comme celle qu'a naguère si méthodiquement conduite M. Mornet. Un travail d'ensemble peut donc sembler au premier abord prématuré. Néanmoins il n'est pas inutile pour l'histoire que de temps à autre, un esprit avisé et bien informé essaie quelque synthèse dans le genre du présent livre. Cette synthèse permet de voir où l'on en est; elle peut d'ailleurs jeter sur quelques points restés dans l'ombre une lumière nouvelle, et contribuer, même si elle est avant tout œuvre de critique, au progrès de l'histoire littéraire. C'est bien, semble-t-il, le cas de l'ouvrage de M. Charlier.

Après une introduction, qui prend son sujet d'un peu haut et d'un peu

loin, et qui ne s'imposait pas, M. Charlier étudie sous ses divers aspects, l'évolution du sentiment de la nature, à la fois dans les livres et dans la société, de 1750 à 1830 environ. Les grandes lignes de cette évolution sont bien déterminées. La faire partir de Rousseau n'est pas une nouveauté; mais peut-être le chapitre qui le concerne apporte-t-il quelque supplément de précision. Il en est de même des pages sur la poésie descriptive et la querelle des jardins. La part faite à Buffon semble un peu maigre, mais Bernardin de Saint-Pierre est mieux partagé. L'éveil du sentiment de la nature chez les romanciers et romancières du début du XIXe siècle est exactement noté. Peut-être aurait-il fallu insister un peu plus sur l'aspect « style Empire » dans les fictions de ce temps-là.

Dans les cinquante pages consacrées à Chateaubriand, il y a plus d'une analyse et plus d'une indication à retenir. Sans doute M. Charlier aurait pu caractériser un peu plus vigoureusement la notion de « paysage historique » si importante dans l'œuvre de Chateaubriand, et l'on s'attendait à le voir tirer un parti plus considérable de l'*Itinéraire*. Il aurait pu essayer de déterminer avec plus d'exactitude encore quelle fut l'influence dans l'évolution de Chateaubriand paysagiste, des « sensations d'Italie », et montrer l'importance de la date de 1804 dans la biographie littéraire de l'auteur des *Martyrs*. Mais on doit lui savoir gré d'avoir utilisé très heureusement les *Tableaux de la Nature*, et d'avoir bien étudié le rôle des voyages dans les « solitudes » américaines. Je crois que nous ne possédions pas, jusqu'ici de chapitre d'ensemble aussi complet sur Chateaubriand et la nature [1].

L'étude sur « le paysage dans le roman historique » où l'influence de Chateaubriand et celle de W. Scott sont bien démêlées [2], sera utile à lire même après la thèse de M. Maigron. En revanche, les autres chapitres de la fin du livre sont un peu écourtés. Lamartine seul reçoit son dû; encore ne le suit-on que jusqu'aux *Harmonies*. De fait M. Charlier, malgré sa promesse, parle peu du romantisme proprement dit. Son livre est plus restreint et moins synthétique que ne l'indique le titre, mais il pose en somme un problème précis et intéressant, d'ordre historique, autant que critique : les *origines* du sentiment romantique de la nature. M. Charlier l'a étudié avec une grande liberté, sans se soucier, comme il le dit dans sa conclusion, de construire arbitrairement des théories. S'il a utilisé plus d'un texte prévu et connu, il a eu aussi l'art de remettre en lumière un bon nombre de passages oubliés d'auteurs de second et de troisième ordre et dont beaucoup sont d'un vif intérêt. Des figures comme celles de Loyson, de Labinski, même de Ramond devront à M. Charlier d'être mieux connues et mieux caractérisées. Certaines de ses références, et la bibliographie qui termine l'ouvrage fournissent des renseignements à retenir [3].

LOUIS HOGU.

PIERRE MARTINO. **Le roman réaliste sous le Second Empire**. *Paris, Hachette éd.*, 311 p.

Il y a, dans le livre de M. Martino, deux éléments distincts : un essai

1. Mais pourquoi ne pas citer les *Mémoires d'Outre-Tombe* d'après l'édition Biré?

2. Cependant, p. 359, Scott n'est-il pas avantagé aux dépens de Chateaubriand, à propos du paysage historique?

3. P. 35, n. 2 : donner la date de publication de l'ouvrage de Gauchet, 1604. — P. 51, l. 6 : lire « *seioient* les bleds » et non pas *sciaient* : Michel de Marolles était tourangeau, et ses compatriotes disent « *seier* le blé » (*secare*) pour *moissonner* (l'édition de 1656 porte *sioient*). — P. 257 : il est manifestement exagéré de dire que la prédilection de Napoléon pour Ossian « décide de sa fortune en France ».

d'embryologie littéraire, — la recherche et l'analyse des origines du roman réaliste, — et une histoire de ce même genre pendant une période un peu arbitrairement découpée, car l'évolution du réalisme commence avant 1852, et si le naturalisme de Zola se dessine très nettement dès 1868 (p. 285), ce n'est qu'après la guerre de 1870-71 qu'il se complétera et se manifestera dans tout son éclat. — De cette dualité d'intention résulte aussi quelque gêne; M. Martino se trouve contraint de parler à deux reprises, et abondamment, de Murger et de Champfleury. On aimerait mieux que l'économie de son ouvrage lui eût permis de donner en une fois son sentiment sur chacun de ces deux écrivains.

M. Martino a bien montré comment le réalisme est sorti du romantisme avant de s'en constituer l'antithèse et la négation. On confond d'abord le réalisme avec la bohème, non point la bohème dorée de Théophile Gautier et de Balzac, mais une sorte de prolétariat littéraire dont *Chien-Caillou* est un type représentatif (p. 23). Vers 1850, on entend par réalisme la peinture de la bohème et du demi-monde (p. 25), c'est-à-dire celle des « inadaptés » et des réfractaires. Les rapins et les grisettes du sentimental Murger s'apparentent à Didier, à Ruy Blas, à Marion. Ce goût du romantisme pour le grotesque, antithèse du sublime, conduit Champfleury à ses personnages caricaturaux (p. 22). En même temps, la haine romantique de l'épicier et du garde national engage les premiers réalistes à tracer une image grotesque du bourgeois (p. 18).

D'ailleurs, les initiateurs des doctrines nouvelles sont d'une extrême médiocrité. Il faut tenir compte de leur existence dans une histoire des idées : ils ne font point partie de l'histoire littéraire. Tel est le cas de Murger, sentimental et pleurard, — et de Champfleury, si vulgaire et si dénué de culture (p. 105), « petit bourgeois casanier » (p. 113). La critique qu'il fait de la classe dont il sort et du pays dont il est originaire ne passe guère la gouaillerie de l'illustre Gaudissart. Le plus tolérable Champfleury est l'amateur de bibelots qui se révèle dans *le Violon de Faïence* et dans l'*Histoire de la Caricature*. Il témoigne d'un certain sens de l'art populaire. Mais le romancier réaliste est voué à l'oubli définitif. Il en est sans doute de même de Duranty (p 136) assez curieusement exhumé par M. Martino. Tout ce groupe, y compris Henri Monnier, a une sensibilité incurablement basse : on y hait le style (p. 84), la poésie et le vers (p. 89). La revue *Réalisme* publie un « réquisitoire violent » contre *Madame Bovary*, dont la perfection l'offusque (p. 93).

Et en effet il faut distinguer Flaubert de cette bande, et, plus encore que ne l'a fait M. Martino, le dégager de ce compagnonnage. « Flaubert, dit M. Martino, emprunta à Th. Gautier beaucoup de ses théories littéraires, et il devint le maître des réalistes, tandis que Gautier, à la même époque, parut résumer en lui l'essentiel du romantisme » (p. 53). Cette assertion est très discutable. Gautier ne résume pas le romantisme; il le discipline : il en fixe la principale acquisition, qui est le sens du pittoresque dans le temps et dans l'espace, et il l'oriente vers l'art parnassien. Gautier marque, à sa manière, le commencement d'une réaction classique. C'est dans cette direction que le suit Flaubert. Flaubert est un écrivain de grande race française, donc un de ceux qui tendent, non point à refléter servilement la laideur et la médiocrité de la vie, mais à la dominer et à la châtier. Il continue Molière, Boileau, La Bruyère. Et je ne songe ici qu'à une moitié de son œuvre. C'est pourquoi il « ne reconnut jamais les maîtres des réalistes comme les siens » (p. 155); estima le réalisme une « ineptie » (p. 173) et tint « à marquer sa place en dehors de l'école naturaliste » (p. 173); déplora l'absence de « beauté » chez les Goncourt, Daudet et Zola, et dénonça l' « inconcevable ignorance » de ce dernier (p. 177). — Mais, s'il n'a pas, à mon sens, suffisamment dégagé l'originalité propre de Flaubert, M. Martino

a bien vu quelle place éminente il occupe dans la littérature du XIXe siècle, lorsqu'il l'appelle « notre Homère » (p. 179).

M. Martino définit avec une précision suffisante l'influence de Courbet, de de Stendhal, de Balzac, de Taine et de Sainte-Beuve sur le développement du réalisme, encore qu'il souligne à l'excès le rôle théorique de ces deux derniers écrivains. J'aurais souhaité aussi que M. Martino décrivit plus largement l'atmosphère intellectuelle qui enveloppe les auteurs dont il traite.

J'aurai épuisé les réserves que j'ai à présenter si je fais observer que la *Fanny* de Feydeau, si estimée de M. Paul Bourget, est un peu trop rabaissée, les Goncourt parfois surfaits, et l'importance des premiers romans de Zola exagérée, et si je relève quelques négligences de style, par ex., p. 23, l. 20-23 : « Champfleury... préféra conter la vie de l'excentrique *que* celle de la grisette »; p. 94, bas : « Les adversaires étaient... très d'attaque »; p. 95, l. 29-30 : « *non content* de discuter âprement sur les idées, *on* chercha plus d'une fois à inquiéter les réalistes », etc.

Ce sont là des incorrections particulièrement inquiétantes et qu'on n'aurait pas rencontrées, il y a quelque vingt ans, dans un ouvrage de cette valeur et de cette tenue. Car il subsiste que M. Martino a bien déterminé la ligne d'évolution du réalisme, et surtout qu'il en a bien débrouillé les obscures origines.

HENRI POTEZ.

LOUIS ANDRÉ. **L'assassinat de Paul-Louis Courier.** *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, 1913, in-16 de 308 p.

Il faut savoir gré à M. Louis André d'avoir jeté des clartés parfois assez vives sur l'assassinat de Paul-Louis Courier, ce « mystère ». A propos de ce grand procès, MM. L. Desternes et G. Galland, après de patientes et fructueuses recherches, semblaient bien avoir dit le dernier mot (*Le Figaro*, du 8 août au 5 septembre 1894). Avec compétence et avec talent, un « magistrat homme d'esprit, à qui ses fonctions n'ont point fait oublier les lettres » — comme aurait dit Sainte-Beuve — vient de reprendre cette « ténébreuse affaire ». Ce volume dispensera — ou presque — de recourir désormais aux études antérieures, aux renseignements épars dans les feuilles de la Restauration, aux publications de pièces inédites propres à faire pénétrer le mystère judiciaire.

Ce livre, dédié à M. Ernest Daudet, « à l'heureux initiateur d'une nouvelle méthode historique : l'étude qui, avec l'attrayant intérêt du roman, emprunte au document sa valeur et sa vie », ce livre permet d'évoquer la figure — un peu noircie et enlaidie, — du « bûcheron de la forêt de Larçay », et aussi de curieuses silhouettes de paysans tourangeaux, qui ressemblent aux types immortels de certains romans de Balzac. A eux seuls les titres des chapitres, sur la table des matières, révèlent le souci fort légitime de piquer et d'attacher la curiosité du lecteur. Conduite avec talent, la plume alerte, élégante de l'auteur pécherait plutôt par excès de coquetterie; à peine s'attarde-t-elle parfois à un trait banal ou à des gentillesses à la Balzac.

Disons tout de suite que, si la méthode qui veut donner à l'enquête historique l'attrait d'un roman, offre des dangers et éveille notre méfiance, M. André a bien compris que la méthode de l'historien ne saurait être celle de l'avocat d'assises ou du magistrat s'adressant à des jurés. Sans abuser du vraisemblable et de la reconstruction plausible du passé par l'imagination, il s'est attaché aux faits établis. Il sait d'ailleurs présenter ses documents; il en tire parti en artiste, sans insister à l'excès. Si par exemple il ne cite

pas en son intégralité brutale, mais singulièrement intéressante, le signalement du pamphlétaire établi par la Sûreté générale, en novembre 1823, et conservé aux Archives nationales — signalement publié, dès 1883, par Charles Nauroy (*Le Curieux*, I, p. 87), avec plusieurs autres documents importants sur P.-L. Courier — il en emprunte les traits essentiels (p. 6 et p. 42). Mais j'aimerais à trouver à la place où on l'attend — ou du moins en appendice — le rapport rédigé par le commandant de la gendarmerie locale, sur la demande de la préfecture d'Indre-et-Loire. D'autre part, sans abuser des guillemets au point de vider la casse du typographe, ne pouvait-on marquer par exemple que telle expression était empruntée à Stendhal[1]?

Je ne vois nulle part cité le nom de la très honorable famille genevoise — mais d'origine angevine — dans laquelle entra, en se remariant, la veuve de Courier. David-Eugène-Théodore Maunoir, « ce successeur de Paul-Louis Courier, selon l'esprit et selon la chair », suivant les termes d'une lettre d'Alfred de Vigny à M^lle^ Camilla Maunoir-Campbell, était le cousin de la correspondante puritaine du poète[2].

Pourquoi, et ceci est plus grave, le nom de Sainte-Beuve ne paraît-il pas une seule fois dans ce volume d'un magistrat lettré? Quand le grand critique écrivait sa pénétrante, mais vraiment sévère étude sur P.-L. Courier, les lundis 26 juillet et 2 août 1852, il venait de recueillir de la bouche même de M. Valmy-Bouïc, l'ancien substitut à Tours, qui avait fait les premières constatations sur le cadavre du pamphlétaire, à l'aube du 11 avril 1825, un « récit vrai, simple, attachant, dramatique » de l'affaire. Avec autant de netteté que de tact se trouvait résumé, en trois pages des *Causeries du lundi* (VI, 358-361), l'essentiel sur la question. Ne pouvait-on enregistrer en passant l'écho d'un témoignage singulièrement important?

Ces réserves de détail faites, félicitons M. André d'avoir étudié avec une si heureuse méthode les circonstances dans lesquelles s'était marié Paul-Louis Courier. Si ce fervent de nos vieux conteurs avait mieux médité le refrain des *Quinze joies de mariage*, il ne serait point entré à la légère en la « nasse » conjugale. Indépendant de goût et d'habitude, misanthrope par accès, il n'aurait pas, à l'âge d'Arnolphe, épousé une Célimène de dix-huit ans. Erreur grosse de conséquences que ce mariage.

Après une lune de miel de trois mois, voilée apparemment de quelques nuages, l'incompatibilité d'humeur éclate bientôt entre Herminie Clavier — Minette — la fille de l'helléniste, élégante, gracieuse, passionnée, ayant le goût du monde, et ce mari déjà mûr, « ombrageux et aigri, toujours grognon et toujours hérissé », bourru, sujet à des accès de sauvagerie et sans doute de jalousie. De l'aveu de Charles Magnin, qui l'avait bien connu, Courier « ne fut pas un mari beaucoup plus soigneux ni plus sédentaire que La Fontaine[3] ».

Il y a plus : Courier est un malade. Une affection chronique, la tuberculose pulmonaire sans doute, influait sur son état mental : fantasque, processif, c'est le type du « *persécuteur persécuté* ». Admis à sa table, le barbier de Véretz jugeait le « bonhomme Paul... un peu fou ». Parmi les *Demi-fous et demi-responsables* étudiés par M. le D^r^ Grasset, il trouverait sa place. Ce devait être terrible de vivre en tête à tête avec lui.

Quelle lourde faute, surtout dans ces conditions, que d'installer dans la triste et rustique demeure de la Chavonnière une toute jeune femme,

1. Cf. *Correspondance de Stendhal*, publiée par A. Paupe et P.-A. Cheramy, 1908, in-8°, II, p. 291. « Le vigneron Jean-Louis est un bon homme..., etc. » *L'Assassinat*, p. 39.

2. Cf. *Revue de Paris*, 15 septembre 1897. Lettres à une puritaine.

3. *Le Globe*, 7 janvier 1829.

habituée à la vie bourgeoise du Marais et qui aimait Paris! Était-ce à un disciple de Molière d'oublier que

La solitude effraie une âme de vingt ans?

Dans ce désert qui lui plaisait, à lui, Courier tint sa femme comme une recluse. Sans doute, il l'aimait à sa manière, mais Me Berville disait, vers la fin de sa vie, que Mme Courier était le « souffre-douleur » de son mari.

Brusquée, négligée, à moitié délaissée, ne trouvant qu'un dérivatif insuffisant dans son métier de fermière, Minette, vers 1823, prit un amant : Pierre Dubois, robuste valet de ferme, beau type de tourangeau aux « dents blanches et bien rangées ». Sous les yeux de la domesticité, qui n'était point fâchée de se voir ainsi gauloisement vengée par l'épouse des duretés et des tracasseries du mari, Mme Courier partage ses faveurs entre Pierre et son frère Symphorien. Enfin, vers l'été de 1824, Paul-Louis eut connaissance de l'inconduite de sa femme. Il chasse Pierre Dubois. La rupture conjugale est accomplie, Minette s'échappe à Tours. Malgré la naissance d'un second fils, le 20 octobre 1824, le mari trompé craint de se voir abandonné. Une nuit de janvier 1825, il surprend son épouse, dans la cour de la Chavonnière, en conversation avec Pierre Dubois. D'où colères et scènes faciles à imaginer. Le bruit courait aux alentours qu'il allait contraindre l'infidèle à se retirer en quelque couvent. Le dimanche 10 avril 1825, le pamphlétaire tombait dans la forêt de Larçay, entre le Chêne Pendu et la Fosse à Lalande, victime d'un guet-apens féroce, d'un crime domestique.

Revenue de Paris, où elle se trouvait alors, Mme Courier accusa avec acharnement Louis Frémont, le garde et le factotum de son mari. Il n'apparaît pas que le parquet de Tours, dont l'action était entravée par le silence obstiné de ceux qui dans le pays savaient quelque chose, ait mis assez d'insistance à tirer au clair la question de la correspondance de Mme Courier avec Pierre Dubois, ni celle de l'alibi fourni par les Dubois. A la cour d'assises (31 août-3 septembre 1825) le procureur du roi, Edmond de Chancel, se résignait provisoirement à l'ignorance : « Il y a là un mystère, et jusqu'à présent ce mystère est insondable ». Unique accusé, Louis Frémont fut acquitté à l'unanimité. Avec raison M. André note en passant un mensonge assez inutile de Mme Courier, qui, appelée à témoigner, se rajeunissait de huit ans; — avec raison aussi s'arrête-t-il à l'empoisonnement probable, vers la Noël de cette même année, de Joseph Barrier, un des rares témoins qui avaient osé parler.

L'affaire devait se rouvrir en octobre 1829, sur les révélations inattendues d'un témoin oculaire, la fille de ferme Sylvine Grivault. Elle accusait Louis Frémont d'avoir commis le meurtre avec la complicité de plusieurs domestiques de Courier, dont les frères Dubois. La participation de ces derniers au crime mettait Mme Courier en fâcheuse posture. Après l'avoir confrontée avec Frémont, le procureur du roi inculpait la veuve d'avoir pris part au complot formé contre la vie de son mari : ce même jour, le 16 janvier 1830, il la faisait écrouer et mettre au secret le plus absolu. Il concluait ainsi son réquisitoire définitif : « On est forcé de reconnaître que les frères Dubois ont formé un complot contre la vie de M. Courier; on est obligé de croire que la dame Courier les a elle-même excités à commettre le crime... » Mme Courier était prévenue « d'avoir par promesses, machinations et artifices coupables, provoqué à l'assassinat » et « d'avoir donné des instructions pour le commettre ».

Quel allait être l'avis de la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Orléans? Le procureur général défendit l'inculpation, mais l'arrêt de la Cour mettait Mme Courier hors de cause.

Certaines influences n'avaient-elles pas pu s'exercer en faveur de

l'inculpée[1]? Me Barthe, l'avocat de Mme Courier, avait pu demander qu'une honte indélébile fût épargnée au nom des enfants Courier. Feu Clavier avait été, avant 1811, juge au tribunal criminel de la Seine. Mme Courier avait un cousin substitut du Procureur général près de la Cour royale de Paris, M. Amelin, que le conseil de famille des fils de Courier allait désigner comme tuteur spécial. En l'absence de charges décisives le doute pouvait profiter à une inculpée ainsi apparentée. M. André ne se l'est pas demandé, à tort peut-être.

Appelée à témoigner à la session des assises qui s'ouvrait le 9 juin, Mme Courier ne se présenta pas. Liée depuis quelque temps avec un futur docteur en médecine, Théodore Maunoir, elle arrivait au terme extrême d'une grossesse : le 23 du même mois elle devait accoucher en Toscane.

Si, au cours des débats, l'on mit comme à la question, la retournant de cent manières, Sylvine Grivault, qui donnait pourtant « une foule de détails qui portaient l'empreinte de la vérité », on montrait trop de longanimité à l'égard du témoin Honoré Veillaut, qui persistait obstinément dans un système de mensonge. En pareil cas, aujourd'hui, un président inculperait de faux témoignage, et éluciderait la question de la parenté de ce témoin imposteur avec l'un des accusés. Défaillance de la justice du bon vieux temps, que M. André ne souligne pas assez.

Particulièrement suggestif nous paraît le chapitre intitulé *Accord entre avocats.*

Pierre Dubois acquitté par six voix contre six, Louis Frémont étouffé par le remords, Mme Courier continuait sa vie nouvelle.

Aucun élément d'intérêt ne manquait à cette ténébreuse affaire que M. André a bien contribué à éclairer.

En rendant hommage au scrupule scientifique et à la haute conscience de l'historien qui se garde de dresser le réquisitoire attendu, on se demande, maintenant qu'est venu le temps de la prescription historique, s'il ne pouvait pas être plus affirmatif.

Sans abuser du *is fecit cui prodest*, on relèverait contre Mme Courier des réticences, des contradictions troublantes; par des propos hardis, des promesses imprudentes, n'avait-elle pas été, consciemment ou inconsciemment, l'âme du complot dont Louis Frémont fut l'instrument misérable et Paul-Louis Courier la victime?

Si l'épouse infidèle a besoin d'indulgence, gardons un peu de cette indulgence pour l'assassiné de la Chavonnière, envers lequel la tradition semble avoir été de se montrer sévère jusqu'à l'injustice.

JEAN GIRAUD.

1. M. André a bien montré que la Cour de Charles X, comme aussi les « dévots », avaient intérêt à ce que la lumière se fît sur ce drame domestique.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Juillet; *Naigeon à Diderot*. — Août-septembre; *Les scrupules littéraires de Bernardin de Saint-Pierre* (fac-similé hors texte). — *Manuel de l'amateur d'autographes* (comte de Leicester à Guy-Michel Lejay).

Bulletin du bibliophile. — 15 juillet et 15 août; J. Mathorez, *A propos d'une campagne de presse contre l'Espagne : le Soldat françois* (1603-1606). — 15 juillet et 15 août; marquis de Girardin, *L'édition des Fables dite d'Oudry de la Fontaine* (suite et fin). — 15 juillet et 15 septembre; Félix Meunié, *Les Mayeux, essai iconographique et bibliographique* (suite). — 15 juillet: Dr Ludovic Bouland, *Quelques livres du maréchal de Saint-Arnaud*. — 15 septembre; Emile Picot, *Farce nouvelle de Arquemination à quatre personnages*. — Eugène Griselle, *Louis XIII en Lorraine* (fragments des mémoires inédits d'Arnauld d'Andilly).

Le Correspondant. — 10 juillet; Michel Brenet, *Un mécène musical au XVIIIe siècle : La Pouplinière*. — 25 juillet; G. Fagniez, *L'art dramatique et le goût public dans la première moitié du XVIIe siècle*. — Frédéric Barbey, *L'odyssée d'un ami de Mme de Staël : Ferdinand Christin*. I. — Henri Brémond, *La folle « Sagesse » de Pierre Charron*. — F. Strowsky, *La leçon de Flaubert*. — 10 septembre; Maine de Biran, *Lettres politiques inédites à M. Lainé* (1816-1818) (publiées par A. de la Valette-Monbrun). — Frédéric Barbey, *L'odyssée d'un ami de Mme de Staël : Ferdinand Christin*. II. — 25 août; Jules Bertaut, *Bade, villégiature des dandys*. — 10 septembre; Léon Séché, *Le jansénisme d'Alfred de Vigny*. — Lya Berger, *La comtesse Agénor de Gasparin*. — 25 septembre; Ingres, *Lettres inédites à M. Marcotte*. — Pierre de Quirielle, *Le cas de M. Emile Ollivier*. — C. Looten, *Une ennemie des philosophes : la princesse de Robecq*.

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Juillet; Charles Dejob, *Les discours de distribution de prix sous le second Empire*. II. — Août et septembre; Théodore de Lameth, *Notes sur les souvenirs de la marquise de Créquy*. — Septembre; Claude Perroud, *André Chénier et Duport-Dutertre*. — Eugène Welvert, *Lakanal au lycée Bonaparte*.

Le Figaro. — 1er juillet; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine, « Tout pour l'enfant »*. — 2 juillet; Francis Chevassu, *Henri Rochefort*. — 3 juillet; Robert de Flers, *Concours du Conservatoire : Tragédie*. — 4 juillet; Paul Gaulot, *La Société des Gens de lettres* (1838-1913). — Robert de Flers, *Concours du Conservatoire : Comédie*. — 5 juillet (supplément); Henri Rochefort, *Lettres inédites*. — 7 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Vieille France », par Ferdinand Bac; « Confidences de femmes », par Annie de Pène*. — 12 juillet (supplément); Henry Kermor, *Villars académicien*. — Augustin Thierry, *Gazetiers et journalistes d'autrefois : le chevalier de Champcenetz*. — 14 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Jenny s'en va-t-en guerre », par Philippe Millet; « le Féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848 », par Léon Abensour; «Autour de la Comédie-Française », par Adrien Bernheim*. — 15 juillet; Gérard d'Houville, « *Les Vivants et les Morts* »

(par la comtesse de Noailles). — 18 juillet; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, pièces de M. Georges Feydeau.* — 19 juillet (supplément); Victor Hugo, *Pages inédites.* — 21 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Fameuse Comédienne », par Abel Hermant.* — 26 juillet (supplément); Michel Aubé, *Villemain.* — J. Péladan, *L'argot et l'Académie.* — 28 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Vivants et les Morts », par la comtesse de Noailles; « le Page de la vie », par Maurice Rostand.* — 9 août (supplément); Maurice Levaillant, *Une maison de campagne de Victor Hugo.* — 10 août; Abel Bonnard, *La mode des livres.* — 13 août; *Théodore de Grave.* — 16 août (supplément); André Beaunier, *La mort de Lucile.* — Taverny, *Les affiches d'autrefois.* — Jules Bertaut, *Edouard Ourliac.* — 18 août; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Affreuse étreinte », par Alexandre Hepp; « Laure », par Emile Clermont.* — 19 août; Jacques de Biez, *Une légende de trente ans : une sœur de Balzac à l'hôpital.* — 20 août; Intérim, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Yvonic ».* — 21 août; Francis Chevassu, *Mort d'Emile Ollivier.* — 23 août (supplément); Ernest Daudet, *Autour d'un mort illustre* (Emile Ollivier). — Louis Desfontaines, *Le père de Mérimée.* — Henry Kermor, *Monsieur Etienne.* — 25 et 26 août; Adrien Bernheim, *Frédéric Achard et l'ancien Gymnase.* — 26 août; Maxime Girard, *Les fourriers de Molière.* — 30 août (supplément); Mirabeau, *Lettres inédites à M. de Combs* (1789) (publiées par D. Meunier). — 1er septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Descartes », par Denys Cochin.* — 2 septembre; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Variétés, « Le bonheur, mesdames! »* — 6 septembre; Intérim, *Les Théâtres : Vaudeville, « la Dame du Louvre ».* — Supplément : G. Dupont-Ferrier, *Voltaire aux Délices.* — Nicole, *Le frère de Diderot.* — Jean Guétary, *Une soirée chez M. Emile Ollivier, garde des sceaux.* — Th. Rumohr, *Une aventure tragique racontée par Dumas père.* — 7 septembre; Georges Cain, *Le château de Coppet.* — 8 septembre; Adrien Bernheim, *La Comédie-Française en voyage.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Le jeune amant », par Paul Reboux; « l'Amour marié », par Ernest Gaubert; « l'Amour doux et cruel », par Jules Bois.* — 9 septembre; Abel Bonnard, *Lisons-nous?* — 10 septembre; Fernand Vandérem, *Trente ans après* (Vallès). — 13 septembre; André Beaunier, *Notre Homère* (Mistral). — 14 septembre; Maurice Levaillant, *Le cinquantenaire d'Alfred de Vigny.* — 15 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Lauzun », par le duc de La Force.* — 18 septembre; André Nède, *Les incarnations de Molière.* — 19 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie des Champs-Elysées, « En douce! »* — 20 septembre; Régis Gignoux, *Un monument à Jules Renard.* — Supplément : Maurice de Méoty, *La mort d'Alfred de Vigny.* — 21 septembre; André Delacour, *Une amie de Lamartine* (Mme Angebert). — 22 septembre; Auguste Avril, *Le monument à Lamartine.* — 25 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « Triplepatte ».* — 27 septembre; Henry Roujon, *Au bas des lettres de Mme Roland.* — Serge Basset, *La démission de M. Jules Claretie.* — Supplément : Augustin Thierry, *La querelle des « Deux Gendres ».* — 28 septembre; Abel Bonnard, *Les Romantiques et nous.* — 29 septembre; *Le monument Ch.-G. Etienne.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Daphné », par Alfred de Vigny.*

Le Gaulois. — 2 juillet; Robert Mitchell, *Un grand polémiste* (Henri Rochefort). — 4 juillet; Emile Ollivier, *Comment j'ai fait arrêter Rochefort.* — 5 juillet; Victor Hugo, *Choses vues* (morceaux inédits). — 6 juillet; Paul Roche, *Les soixante-quinze ans de la Société des Gens de lettres.* — 10 juillet; G. de Lamarzelle, *Diderot devant le Sénat.* — 18 juillet; Charles Diehl, *La Chypre de M. d'Annunzio.* — 23 juillet; Tout-Paris, *A la mémoire de l'auteur des « Deux gendres ».* — 25 juillet; René Bazin, *Pour la défense du roman français.* — 26 juillet; Emile Faguet, *Propos de théâtre : aphorismes sur le théâtre.* — 5 août; B. Van Vorst, *Héros de romans.* — 9 août; Victor et Abel Hugo, *Lettres inédites* (publiées par P. Dubois). — 10 août; Frédéric Masson,

« *La Colline inspirée* » : *Léopold Baillard.* — 20 août; Frédéric Masson, « *La Colline inspirée* » : *Vintras, Mme Bouche et l'empereur Alexandre.* — 21 août; René Doumic, *Emile Ollivier.* — 22 août; Edmond Jaloux, « *Les vivants et les morts* » (par la comtesse de Noailles). — Jules Bois, *Quelques confidences d'Emile Ollivier.* — 23 août; Fernand Caussy, *Voltaire à Ferney.* — Claude Couturier, *Chez François Coppée.* — 24 août; Félix Duquesnel, *La reprise du « Courrier de Lyon ».* — 25 août; Emile Faguet, *Parmi les livres.* — 30 août; Frédéric Febvre, *la Première représentation du « Courrier de Lyon ».* — 1er septembre; Jules Bois, *Le patriarche de Maillane.* — 5 septembre; Frédéric Masson, « *La Colline inspirée* » : *la vie et les actes de Pierre-Michel Vintras.* — 6 septembre; B. d'Orsan, *En causant, chez Mistral.* — 7 septembre; Louis Bertrand, *Un livre* (« l'Océan », par Charles Géniaux). — 11 septembre; Frédéric Masson, « *La Colline inspirée* » : *l'histoire du prophète mérite d'être contée.* — 14 septembre; Emile Faguet, *Vallès écrivain.* — 16 septembre; Léon Séché, *La mort chrétienne d'Alfred de Vigny.* — 17 septembre; Jules Bois, *Un prophète au Parlement* (Lamartine). — 18 septembre; Tout Paris, *L'œuvre d'Alfred de Vigny dans le domaine public.* — 20 septembre; Germain Lefèvre-Pontalis, *Lamartine et la Turquie.* — Louis Gillet, *Les faux Shakespeare.* — Henry Pacory, *Le centenaire de Grétry.* — René Doumic, *La politique de Lamartine.* — Emile Faguet, *Propos de théâtre : le matérialisme au théâtre.* — 22 septembre; Tout-Paris, *Autour de la Comédie-Française.* — *Les fêtes de Bergues : inauguration du buste de Lamartine.* — 24 septembre; René Boylesve, *Poésies.* — 26 septembre; Henri de Régnier, *La nature et le théâtre.* — 27 septembre; Tout-Paris, *Autour de la Comédie-Française.* — 30 septembre; Tout-Paris, *La naissance de M. le comte de Chambord et les théâtres de Paris.*

La Grande Revue. — 10 juillet; Hyacinthe Loyson, *Sa vie d'après ses mémoires.* IV. — 25 juillet; Maurice Rémon, *Le « Festspiel » de Gerhart Hauptmann.* — Edmond Cléray, *Le véritable Bridoison.* — 10 août; J. Loussert, *Une amie de H. Heine et de Taine* (Camille Selden). — 25 août; Mme Cottu, *Lettres à Lamennais.* — Marguerite Augagneur, *Réflexions sur le théâtre.* — Henri Guilbeaux, *Un précurseur du naturalisme allemand : Hermann Conradi.* — 10 septembre; Léon Séché, *Alfred de Vigny et Marie Dorval.* — Hyacinthe Loyson, *Sa vie d'après ses mémoires.* VII. — 25 septembre; Louis Martin, *Emile Ollivier.* — Paul Degouy, *Diderot.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 juillet; A. Albert Petit, *Henri Rochefort.* — J. Bourdeau, *Le retour à Descartes.* — 3 juillet; Antoine Albalat, *Henri Rochefort anecdotique.* — 5 juillet; Joseph Aynard, *France et Allemagne : littératures comparées.* — 6 juillet; Z., *Romieu et Courchamps.* — 7 juillet; S., « *La chambre et le jardin* » (par Jacques Chenevière). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de tragédie.* — 9 juillet; Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle.* — 12 juillet; Y., *Le lyrisme de l'avenir.* — 14 juillet; S., *Un précurseur du romantisme* (Millevoye). — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de comédie.* — 16 juillet; Paul Ginisty, *Blücher au théâtre.* — 18 juillet; *Louis Delzons.* — 21 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : autour de l'histoire du théâtre.* I. *Les petits théâtres sous l'Empire.* — 23 juillet; Pierre de Quirielle, *Léon XIII et Pascoli poètes latins.* — 28 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : autour de l'histoire du théâtre.* II. *Guilbert de Pixérécourt.* — 4 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Autour de l'histoire du théâtre.* III. *La comédie de mœurs en Russie.* — Lucien Pinvert, *Sur un mot d'Amiel.* — 5 août; Maurice Muret, *Auteurs allemands d'aujourd'hui : Emil Rosenow, député socialiste et auteur dramatique.* — 6 août; Joseph Aynard, *Stendhal et Taine.* — 7 août; Pierre de Quirielle, *Venise, les gondoles et Chateaubriand.* — 9 août; Charles Le Verrier, *Le dernier avatar de Mercadet.* — G. Baguenault de Puchesse, *De quand date la popularité d'Henri IV?* — 11 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les*

fêtes d'Orange. — 17 août; Fortunat Strowski, *Le frère de Diderot.* — 18 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les fêtes d'Orange.* II. — 19 août; C. Vieillard, *Erasme et Rostand.* — 21 août; H. Lebasteur, *Giacomo Leopardi.* — 22 août; Henri Welschinger, *Émile Ollivier.* — 23 août; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère :* M^me^ *Karin Michaelis.* — 24 août; Albert Desvoyes, *L'abbaye de la Trappe de Rancé.* — 25 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : à propos de « Bérénice ».* — 27 août; Raoul Narsy, *Victor Hugo et ses idées religieuses.* — 1^er^ septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « les Tragédies de la Foi », par Romain Rolland; Comédie-Française, « Yvonic », par Paul Ferrier.* — 3 septembre; Joseph Aynard, *Thomas Carlyle.* — 5 septembre; L., *Montaigne anglo-saxon.* — Maurice Muret, *Le roman de la terre qui vit : « les Paysans », par Ladislas Reymont.* — S. Rocheblave, *L'œuvre sociale de Jean Lahor.* — 6 septembre; Claude Boringe, *Saint Augustin* (par Louis Bertrand). — 8 septembre; *Le monument de Jean Lahor à Ferney.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « Johan Ulfstjerna », par Tor Hedberg; Vaudeville, « la Dame du Louvre », par G. Timmory et J. Manoussi.* — 9 septembre; André Varagnac, *La politique de Lamartine.* I. — 12 septembre; Daniel Halévy, *P.-J. Proudhon* (1846-1848), *d'après les carnets inédits.* — 13 septembre; A. Varagnac, *Lamartine et le peuple.* — 14 septembre; Hubert Morand, *Congrès international de la langue française à Gand.* — 15 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « la Folie au théâtre », par André de Lorde.* — 16 et 17 septembre; H. M., *Congrès international de la langue française à Gand.* — 17 septembre; Pierre de Quirielle, *Le théâtre français en Italie.* — Léon Pineau, *« En ce temps-là », par Régine Normann.* — 18 septembre; J. Anglade, *Un nouvel enseignement de philologie romane.* — 19 septembre; Pierre de Quirielle, *M. Émile Ollivier et les questions religieuses.* — 21 septembre; Ernest Seillière, *A propos du monument d'Henri Heine.* — 22 septembre; Raoul Narsy, *Jules Renard. — Les fêtes de Lamartine.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « Molière en Angleterre », par E.-J. Gillet; Comédie des Champs-Élysées, « En douce », par P. Bastia et P. Ardot; Théâtre impérial, spectacle coupé.* — 23 septembre; Henri Welschinger, *Chateaubriand à Londres et à Vérone.* — 26 septembre; André Michel, *Le musée de la Comédie-Française et le plafond d'Albert Besnard.* — 29 septembre; *Inauguration du monument de Charles Étienne, directeur du « Journal des débats ».* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, les poètes des mardis de Mallarmé; Odéon, débuts de M^lle^ Briey, de MM. Daltour et Ducollet; Athénée, reprise de « Triplepatte ».*

Mercure de France. — Julien Benda, *Réponse aux défenseurs du Bergsonisme.* — Gédéon Huet, *Saint Julien l'Hospitalier.* — 16 juillet; Georges Le Cardonnel, *La Renaissance française* (A propos d'enquêtes récentes). — Julien Benda, *Réponse aux défenseurs du Bergsonisme* (fin). — Henri Mazel, *Les idées politiques de Saint-Simon.* — Henri Albert, *Gerhart Hauptmann le trouble-fête.* — 1^er^ août; D^r^ Ernest Gallico, *L'œuvre de Jules de Gaultier.* — 16 août; Henry D. Davray, *Un mystique hindou : Rabindranath Tagore.* — Henri Grappin, *De Le Nôtre à Jean-Jacques.* — 1^er^ septembre; Georg Brandès, *Henrik Ibsen intime.* — Pierre Champion, *Clercs et écoliers au temps de François Villon.* — 16 septembre; Léon Séché, *Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny.* — Laurent Tailhade, *Le vrai mistère de la Passion.*

La Revue. — 1^er^ juillet; Émile Faguet, *« Trois mois d'enseignement aux États-Unis »* (par G. Lanson). — Jacques de Coussange, *Le mouvement littéraire scandinave.* — 15 juillet; Charles Simond, *La vie littéraire anglaise.* — Gaston Monod, *Gerhart Hauptmann et « 1813 ».* — 15 août; Émile Faguet, *Le journal du comte Apponyi.* — Jules Bertaut, *La littérature des champs de bataille.* — 1^er^ septembre; Ferdinand Caussy, *Voltaire à Ferney* (documents inédits). — Emile Faguet, *Louise Colet.* — Albert Cim, *Mystificateurs et mystifiés célèbres.* I. — Henri Coupin, *L'œuvre de J.-H. Fabre.* — J. de Madeiro

y Albuquerque, *La littérature brésilienne et la France.* — André Birabeau, *Le théâtre en vers contemporain.* — 15 septembre; Émile Faguet, *D'un moraliste* (M. Albert Guinon). — Albert Cim, *Mystificateurs et mystifiés célèbres* (Fin). — Jules Bertaut, *La religion de l'honneur chez Alfred de Vigny.* — Henri Guilbeaux, *La nouvelle poésie allemande.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 5 juillet; E.-L. Lepointe, *Une amitié littéraire* (Carlyle et Emerson) (Fin). — 12 juillet; Lamartine, *Lettres et billets inédits.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans et nouvelles.* — 12 et 19 juillet; A. Bossert, *La comédie autrichienne.* — 19 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : le théâtre et la Révolution française.* — 26 juillet, 2, 9, 16, 23, 30 août, 6, 13, 20, 27 septembre, 4 octobre; Béranger, *Lettres inédites à Pierre Lebrun et à Mme Lebrun* (publiées par Paul Bonnefon). — 26 juillet; G. Bonet-Maury, *Le Canada et son historien national, F.-X. Garneau.* — Lucien Maury, *Les lettres : romans scandinaves.* — 2, 9, 16 et 23 août; Y. de Romain, *Les voyages des Romantiques.* — 9 août; Lucien Maury, *Les Lettres : la faillite de notre littérature classique?* — 16 août; Charles Becker, *Les nouvelles de Mme Clara Viebig.* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'art social.* — 23 et 30 août; Lucien Maury, *Les Lettres : autour d'un grand homme, Erik Gustaf Beijer.* — 23 août; *Shakespeare et l'Allemagne.* — 6 et 13 septembre; Lucien Maury, *Runeberg, poète national de la Finlande.* — 20 septembre; Jean Giraud, *Alfred de Vigny.* — Georges Servant, *Autour du château de Talcy : les « Amours » de Ronsard et le « Printemps » d'Agrippa d'Aubigné.* — Lucien Maury, *Les Lettres : deux romans.* — 27 septembre; A. Meillet, *La crise de la langue française.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Millevoye.*

Revue critique des idées et des livres. — 10 et 25 juillet; Pierre Champion, *L'art de François Villon.* — 10 juillet; Henri Clouard, *Notes sur quelques critiques.* — 25 juillet; Henry de Bruchard, *Henri Rochefort.* — André Thérive, *Les leçons de M. Romain Rolland.* — 10 août; Henri Clouard, *La poésie de Mme de Noailles.* — Gilbert Maire, *L'actualité de Descartes.* — 25 août; Jean Longnon, *Le génie de La Fontaine.* — Jean-Marc Bernard, *Guillaume Coquillard : la poésie bourgeoise au XVe siècle.* — Francis Carco, *Un poète pittoresque : Joseph-Alfred Poussin.* — 10 septembre; M. de Roux, *Emile Ollivier.* — H. Rouzaud, *Un ministre de la Restauration : le comte de Montbel.* — Gilbert Maire, *En relisant les contes de fées.* — 25 septembre; A. du Fresnois, *Notes sur quelques points d'esthétique.* — Gilbert Maire, *Apologie pour les fiches.*

Revue de Paris. — 1er juillet; Léo Larguier, *Conseils à un poète.* — 1er août; Jacques Boulanger, *Sophie et quelques autres.* — Pierre Champion, *La Cité au temps de François Villon.* — 15 août; Jacques Rambaud, *Fra Diavolo et le commandant Hugo.* — 1er septembre; Louis André, *Le vrai Claude Gueux.* — 15 septembre; Général Laffaille, *Mémoires : l'École polytechnique en 1794.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; Victor Du Bled, *Les directeurs de théâtres.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Le roman des institutrices.* — 15 juillet; René Doumic, *Revue dramatique : « La Pisanelle ou la Mort parfumée » au Châtelet; reprise du « Gendre de M. Poirier » à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la correspondance amoureuse d'un romancier allemand.* — 1er août; Ernest Daudet, *A travers de récents « Mémoires ».* — André Beaunier, *Revue littéraire : un lyrisme nouveau.* — 15 août; Louis Veuillot, *Lettres à Mme Léontine Fay-Volnys.* I. — René Doumic, *Revue dramatique : l'âge du cinéma.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un roman historique russe.* — Victor Giraud, *Les corrections de Montaigne.* — 1er septembre; Louis Veuillot, *Lettres à Mme Léontine Fay-Volnys.* II. — Pierre Villey, *Montaigne en Angleterre.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un groupe* (de romanciers contemporains). — 15 septembre; Gabriel Hanotaux, *De l'histoire et des historiens.* I. *De l'histoire.* — André Beaunier, *L'enfance et la jeunesse de Joubert.* — René Doumic, *Revue dramatique :*

« *Yvonic* » *à la Comédie-Française; théâtre imprimé*, « *la Délivrance d'Orléans* ». — T. de Wyzewa, *L'autobiographie d'Auguste Bebel.*

Revue du dix-huitième siècle. — 1913, n° 3 (juillet-septembre); Cl. Perroud, *André Chénier après le 10 août 1792.* — Gilbert Chinard, *Les « Aventures du chevalier Beauchêne » de Lesage.* — André Blum, *La mode des portraits mythologiques en France sous Louis XV.* — Mme de Belvo, *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour.* — Capitaine Pierre Clogenson, *Le dernier portrait de Voltaire.* — *Chronique : Histoire littéraire : publications allemandes* (Paul Sakmann).

Revue du seizième siècle. — 1913, fasc. 3; L. Sainéan et J. B., *Notes pour le commentaire de Rabelais.* — Pierre Villey, *L'influence de Montaigne sur Charles Blount et sur les déistes anglais* (suite et fin).

Revue du mois. — 10 août; P. G. La Chesnais, *Le baccalauréat d'Ibsen.* — 10 septembre; Albert Dauzat, *La géographie linguistique.*

Revue hebdomadaire. — 5 juillet; Paul Adam, *L'or et la vie des idées.* — André Chaumeix; *Descartes et les philosophes contemporains.* — 19 juillet; Joubert, *Trois lettres inédites* (publiées par B. Paumès). — 29 juillet; André Chaumeix, *Descartes et les philosophes contemporains.* II. *De Descartes à M. Bergson.* — 2 août; Ernest Dupuy, *A travers la France : Aix-en-Provence.* — 9 août; F. Funck-Brentano, *Les chansons de geste.* — Maurice Pottecher, *Théâtre du peuple et théâtre populaire : une expérience d'art dramatique.* — 9, 16, 28, 30 août, 6 et 13 septembre; Pauline Gueuble, *Récit de ses aventures en Russie et en Sibérie* (1821-1827) (publié par Mme A. Flori). — 23 août; Dr Charles Burlureaux, *De la conversation médicale.* — 30 août; A. Laborde-Milaa, *Alfred Picard critique.* — 6 septembre; Germain Lefèvre-Pontalis, *Louis Passy.* — André Chaumeix, *Les aphorismes du docteur Le Bon.* — 13 septembre; Emile Magne, *Stations thermales d'autrefois : Pougues-les-Eaux.* — 20 septembre; E. Rodocanachi, *Boccace.* — 27 septembre; Francis Jammes, *L'évolution spirituelle de Mme la comtesse de Noailles.* — Robert d'Humières, *Les aventures de chasse de l'abbé Barthélemy.* — Jean Mondain-Monval, *André Theuriet et François Coppée, d'après des lettres inédites.*

Le Temps. — 1er juillet; Emile Faguet, *Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis* (par G. Lanson). — 2 juillet; E. J. B., *Henri Rochefort.* — Paul Souday, *Les livres : « les Vivants et les Morts », par la comtesse de Noailles.* — 4 juillet; *Un « reportage » de Victor Hugo.* — 5 juillet; P. S., *La Société des gens de lettres.* — 6 juillet; *Les Fêtes de la Société des gens de lettres.* — 7 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les concours de tragédie et de comédie; les derniers spectacles de la saison.* — 8 juillet; Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : Alexandre Dumas fils intime, comment on devient écrivain.* — 9 juillet; Paul Souday, *Les Livres : « la Bataille à Scutari d'Albanie » par Jérôme et Jean Tharaud; « De Sofia à Tchadaldja », par René Puaux; « Fin de Turquie », par Claude Farrère; « la Fameuse comédienne », par Abel Hermant; « le Jeune Amant », par Paul Reboux; « le Mouvement littéraire (1912) », par Ph. Emmanuel Glaser.* — 11 juillet; Jules Claretie, *Un chroniqueur de la vie parisienne il y a cent ans passés* (J.-P. Gallais). — 14 juillet; Henry Roujon, *En marge* (François de Neufchâteau). — 16 juillet; Paul Souday, *Les Livres : « Génie latin », par Anatole France; « Anatole France, étude psychologique », par G. Michaut.* — *Le monument Benjamin Constant.* — 20 juillet; Emile Faguet, *Variétés littéraires : Féminisme anglais.* — Marc Varenne, *Sous le toit de Théophile de Viau.* — 21 juillet; Henry Roujon, *En marge* (correspondance de Chateaubriand). — Jean Carrère, *Le théâtre en Italie.* — 22 juillet; A. Mézières, *Variétés : « Visages de femmes »* (par André Beaunier). — 23 juillet; Paul Souday, « *Les Livres : « Cressida », « Idées et visions », « Trois hommes »* (*Pascal, Ibsen, Dostoïevski*), *par André Suarès.* — 24 juillet; J. G., *la Vieillesse d'Adolphe.* — 26 juillet; P. S., *La défense du roman français.* — 28 juillet; Henry Roujon, *En marge* (Voltaire et Diderot). — P. Comert, *Le théâtre à Berlin.* - 29 juillet,

Emile Faguet, *Variétés littéraires : la « Vie de l'amitié »* (par Mme Barbier-Jussy). — 30 juillet; G. Lenôtre, *La Petite Histoire : François Préville éducateur.* — Paul Souday, *Les Livres : « Autour des églises de village », par Maurice Barrès; « Nos églises artistiques et historiques », par Péladan; « Napoléonette », par Gyp; « les Sources vives », par Paul Margueritte; « Jenny s'en va-t-en guerre », par Philippe Millet; « Comment il faut lire les auteurs classiques français », par Antoine Albalat.* — 4 août; Gérard Harry, *Le théâtre en Belgique.* — Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas fils intime : « La Dame aux camélias ».* — 6 août; Paul Souday, *Les Livres : « le Page de la vie », par Maurice Rostand; « Poésies », par Jean-Louis Vaudoyer; « Sub tegmine fagi », par Jean-Marc Bernard; « Vers Dieu », par Achille Paysant.* — 9 août; P. S., « *Le double parfum* » (par Alice Crespy). — 10 août; H. Parigot, *Ronsard, Prince des Poètes.* — 11 août; Charles Formentin, *Le Théâtre antique d'Orange.* — 12 août; Emile Faguet, *Variétés littéraires : Achille Allier.* — 13 août; Paul Souday, *Les Livres : « Un double amour », par Claude Ferval; « la Créature », par Binet-Valmer.* — Gabriel Alphaud, *Rabindranath Tagore et la poésie mystique hindoue.* — 16 août; P. S., *Le Théâtre et la police.* — Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas et « le Demi-monde ».* — 17 août; Emile Faguet, *Variétés littéraires : Jacques Morian.* — E. Henriot, *Les débuts de Mme Marcelle Tinayre.* — 18 août; Michel Delines, *La saison théâtrale en Russie.* — 20 août; Paul Souday, *Les Livres : « Contes farouches », par Neel Doff; « Tu es femme... », par Harlor.* — Jacques Reboul, *Saint-Jean de Crèvecœur inspire M. de Chateaubriand.* — 21 août; Marcelle Tinayre, *Mes péchés d'enfance.* — 22 août; Jules Claretie, *Emile Ollivier.* — Jules Claretie, *Une idylle de Louis Veuillot.* — Jules Troubat, *Renouvier et l'art sous la Révolution.* — 23 août; P. S. *Une heure à Ferney.* — Emile Henriot, *Stendhal épicier marseillais.* — 24 août; Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas intime : « le Fils naturel ».* — 25 août; Henry Roujon, *En marge : le chevalier d'Artagnan.* — J.-F. Juge, *L'année théâtrale en Espagne.* — Henri Massis, *la Philosophie de Bergson critiquée par Pie X.* — V. Bouyer-Karr, *Sur le tombeau d'Alphonse Karr.* — 27 août; Paul Souday, *Les Livres : « les Choses voient », par Edouard Estaunié; « l'Homme de désir », par Robert Vallery-Radot.* — 30 août; Emile Faguet, *Variétés littéraires : Paul Fort.* — 31 août; Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas intime : « l'Ami des femmes ».* — 1er septembre; Prater, *L'année théâtrale 1912-1913 à Vienne.* — Henri Chenevard, *La table de Voltaire.* — 3 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Emile Faguet, « La Fontaine »; G. Michaut, « La Fontaine »; Louis Roche, « La Vie de Jean de la Fontaine »; Edmond Pilon, « La Fontaine »; Jean de la Fontaine, « Psyché ».* — Charles Charrot, *Les maisons de Voltaire en Suisse.* — 6 septembre; Emile Henriot, *Jules Vallès et la Société des gens de lettres.* — Jean Lefranc, *A la mémoire de Jean Lahor.* — 7 septembre; Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas intime : « la Princesse Georges ».* — 8 septembre; A.-B. Walkley, *l'Année théâtrale en Angleterre.* — U. R., *Le vrai Jacques Vingtras.* — 10 septembre; Paul Souday, *Les Livres : la morale de La Fontaine et ses nouveaux critiques.* — 12 septembre; Jules Claretie, *Un sociétaire d'autrefois : Préville.* — Jean Lefranc. *La muse électorale de Lamartine.* — 13 septembre; Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas intime : « La femme de Claude », « Francillon ».* — 14 septembre; Jules Troubat, *Mme Louise Colet.* — 15 septembre; L.-G. Lambert, *l'Année théâtrale aux États-Unis.* — Emile Henriot, *Jules Vallès et Séverine.* — 17 septembre; G. D., *Pascal en Poitou.* — Paul Souday, *Les Livres : l'œuvre du comte de Gobineau.* — 19 septembre; Jules Claretie, *Alfred de Vigny et Lamartine, Samain et Cazalis.* — 20 septembre; Félix Duquesnel, *Alexandre Dumas intime : le cottage de Puys.* — Charles-Léon Bernardin, *La Langue française en Piémont.* — 22 septembre; Henry Roujon, *En marge : sur François Villon.* — Simone, *Les conditions du théâtre aux Etats-Unis.* — *Les fêtes de Lamartine à Bergues.* — 24 septembre; Paul Souday, *Les Livres : le comte de Gobineau.* — 26 septembre; Jules Claretie, *La vie de Paris jugée par Etienne.*

— 27 septembre; Félix Duquesnel, *Emile Augier intime : « les Effrontés »*. — 29 septembre; Henry Roujon, *En marge : Louis Veuillot*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les voyages de la Comédie-Française; Athénée, reprise de « Triplepatte »; débuts à l'Odéon*. — Jean Lefranc, *M. Anatole France devise*. — *L'inauguration du monument à Ch.-G. Etienne*. — 30 septembre; Raoul Aubry, *Au pays de « Ramuntcho »*. — J. L., *Les deux Corbière*.

LIVRES NOUVEAUX

Abensour (Léon). — *Le Féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848.* Préface de M. Jules Bois. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XVI-343 p. Prix : 3 fr. 50.

Année (l') *philosophique*, publiée sous la direction de F. Pillon (23e année). *Paris, Alcan.* In-8, de 300 p. avec fig. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

Année (l') *psychologique* fondée par Alfred Binet. 1912. 18e année publiée par Larguier des Bancels et le Dr Th. Simon. *Paris, Masson.* In-8, de 527 p. avec fig. et portrait. Prix : 15 fr.

Anthologie *des prosateurs français contemporains.* T. III : Philosophes, Écrivains et Orateurs religieux, Moralistes, Critiques littéraires et Critiques d'art, etc. (1850 à nos jours), par Georges Pellissier. *Paris, Delagrave.* Petit in-8, de 492 p. Prix : 3 fr. 50.

Apollinaire (Guillaume), Ferdinand **Fleuret** et Louis **Perceau**. — *L'Enfer de la Bibliothèque nationale*, Icono-biobibliographie descriptive, critique et raisonnée, complète à ce jour, de tous les ouvrages composant cette célèbre collection avec un index alphabétique des titres et noms d'auteurs. *Paris, Mercure de France.* In-8, de 416 p. Prix : 7 fr. 50.

Balzac (Honoré de). — *La Comédie humaine.* Texte revisé et annoté par Marcel Bouteron et Henri Longnon. Illustrations de Charles Huard, gravées sur bois par Pierre Gusman. Études de mœurs : Scènes de la vie de province : V, Illusions perdues; II, un Grand homme de province à Paris; III, les Souffrances de l'inventeur. *Paris, Conard.* In-8 de 631 p. Prix 9 fr. (Œuvres complètes d'Honoré de Balzac, XII.)

Balzac. — *Napoléon*, récits et épisodes du premier Empire tirés de la « Comédie humaine », choisis, annotés et publiés par Hector Fleischmann. *Paris, Libr. universelle.* Petit in-8, de 427 p. avec grav. Prix : 3 fr. 50.

Bauny (Léon). — *Perrot d'Ablancourt, de l'Académie française. Châlons-sur-Marne, impr. Robat.* In-8, de 52 p. avec grav. (Extrait des « Mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts de la Marne ». 2e série, t. XV, p. 111 et suiv.)

Beaulieu-Persac (Philippe Prévost de). — *Mémoires de Philippe Prévost de Beaulieu-Persac, capitaine de vaisseau* (1608-1610 et 1627), publiés pour la première fois pour la Société de l'histoire de France, par Ch. de la Roncière. *Paris, Laurens.* In-8, de XXXVI-298 p. Prix : 9 fr.

Beaunier (André). — *Visages de femmes.* Jacqueline Pascal, Mlle de Roannez, Mlle Magdelon, Mme de Sabran, Lucile de Chateaubriand, Mmes de Staël et de Beaumont, Rahel, Marceline Desbordes-Valmore, Ohé, Adèle, Mlle Schopenhauer, Marie de la Morvonnais, Eugénie de Guérin. La Mode sous le deuxième Empire. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 385 p. Prix : 3 fr. 50.

Bédier (Joseph). — *Les Légendes épiques.* Recherches sur la formation des chansons de geste. III. la Légende des « Enfances » de Charlemagne et l'histoire de Charles Martel, les Chansons de geste et le Pèlerinage de Compostelle, la Chanson de Roland, De l'autorité du manuscrit d'Oxford

pour l'établissement du texte de la Chanson de Roland; VI, Richard de Normandie dans les chansons de geste, Gormond et Isembard, Salomon de Bretagne, L'Abbaye de Saint-Denis, Renaud de Montauban, Quelques légendes de l'Ardenne, les Prétendus Modèles mérovingiens des chansons de geste, l'Histoire dans les chansons de geste, les Légendes localisées, la Légende de Charlemagne, etc. *Paris, Champion.* 2 vol. in-8 : t. III, de 489 p. avec cartes; t. IV, de 518 p.

Belin (J.-P.). — *Le Commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789. Paris, Belin.* In-8, de 131 p. avec grav. et plan.

Belin (J.-P.). — *Le Mouvement philosophique de 1738 à 1789.* Étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris, d'après les documents concernant l'histoire de la librairie. *Paris, Belin.* In-8, de 383 p.

Béranger (P.-J. de). — *P. J. de Béranger. Textes choisis et commentés*, par Stéphane Strowski. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 327 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, XIXe siècle.)

Bersaucourt (Albert de). — *Études et Recherches.* Balzac et sa « Revue parisienne ». Samain et Maeterlinck. Les Ennemis de Voltaire. La Bibliothèque d'un homme de goût au XVIIIe siècle, etc., etc.. *Paris, Mercure de France.* In-18, de 448 p. Prix : 3 fr. 50.

Bidou (Henry). — *L'Année dramatique*, 1911-1912. Préface de M. Émile Faguet. *Paris, Hachette.* In-16, de XIII-325 p. Prix : 3 fr. 50.

Borgerhoff (J.-L.). *Le Théâtre anglais à Paris sous la Restauration. Paris, Hachette.* In-16, de XI-249 p. et grav. Prix : 5 fr.

Bottinelli (E.-P.). — *Cournot, métaphysicien de la connaissance. Paris, Hachette.* In-8, de XI-287 p. Prix : 7 fr. 50.

Boucher (Henri). — *Iconographie générale de Théophile Gautier. Paris, Leclerc.* In-8 de 133 p.

Bouvard (Charles). — *Louis Veuillot et son pays natal. Pithiviers, Impr. moderne.* In-8, à 2 col., de 16 p. Prix : 1 gr.

Brunetière (Ferdinand). — *Bossuet.* Préface de Victor Giraud. *Paris, Hachette.* In-16, de XXVIII-285 p. Prix : 3 fr. 50.

Camas (E. de). — *Le Sage et Gil Blas ou le Dernier Rêve de Le Sage. Vannes, impr. Lafolye.* Petit in-8, de 19 p.

Carlyle. — *Carlyle intime.* Jane Welsh Carlyle « Reminiscences ». Traduit du texte de Charles Eliot Norton, par Elsie et Émile Masson, avec un portrait de Thomas Carlyle et un portrait de Jane Welsh Carlyle. *Paris, Mercure de France.* In-18, de 352 p. Prix 3 fr. 50. (Collection d'auteurs étrangers.)

Casanova. — *Casanova à Paris.* Ses séjours racontés par lui-même, avec notes, additions et commentaires de Gaston Capon. *Paris, Schemit.* In-8, de XII-512 p. (Paris galant au XVIIIe siècle.)

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenez (période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. XXIV (période de 1910 à 1912. Rédigé par D. Jordell. Premier fascicule : A-Code. *Paris, Jordell.* In-8, à 2 col., de 240 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LI : Ferramosca-Fischenich. *Paris, Impr. nationale.* In-8, col. 1 à 1 240.

Cazamian (Louis). — *Carlyle. Paris, Bloud.* In-16, de 264 p. (Les Grands Ecrivains étrangers.)

Centenaire (le) *de Frédéric Ozanam* (1813-1913). I. *Paris, impr. J. Mersch.* In-18 jésus, de 160 p. avec grav. et portraits.

Centenaire (le) *de Frédéric Ozanam à l'école Ozanam. Lyon, impr. A. Geneste.* In-16, de 35 p. et portrait.

Chateaubriand. — *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée avec introduction, indication des sources, notes et tables doubles, par Louis

THOMAS, et un portrait inédit de Mme de Marigny. T. III. *Paris, Champion.* In-8, de VII-379 p.

Chénier (André). — *Œuvres poétiques d'André Chénier*, précédées d'une notice, par H. de LATOUCHE. *Paris, Flammarion.* In-18 jésus; de 395 p. Prix : 95 cent. (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers.)

Constant (Benjamin). — *Adolphe.* Anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, avec un portrait de l'auteur gravé sur bois, par P.-E. VIBERT. *Paris, Crès.* In-18 jésus de 253 p. (Les Maîtres du livre).

Constant (Benjamin). — *Adolphe.* Illustrations en couleurs, par Serge de Solomko. *Paris, Ferroud.* In-16, de 219 p. (Petite Bibliothèque Andréa.)

Cournot (A.). — *Souvenirs* (1760-1860). Précédés d'une introduction, par E.-P. BOTTINELLI. *Paris, Hachette.* In-8 de XXXVIII-266 p. Prix : 7 fr. 50.

Croce (Benedetto). — *La Philosophie de Jean-Baptiste Vico.* Traduit de l'italien par H. BURIOL-DARSILES et Georges BOURGIN. *Paris, Giard.* In-8, de IX-358 p. Prix : 7 fr.

Delacroix (Eugène). — *Le Voyage d'Eugène Delacroix au Maroc* Fac-similé de l'album du château de Chantilly (66 pages d'aquarelles, dessins, croquis et notes du maître). Introduction et description, par Jean GUIFFREY. *Paris, Terquem.* Petit in-8. Introduction et description, de 82 p. Le fac-similé de l'album non paginé.

Donnay (Maurice). — *Le Cœur et la Tête.* Pensées choisies, précédées d'une introduction par Georges OUDARD. *Paris, Sansot.* Petit in-18, de 95 p. (Collection des glanes françaises).

Dubois (abbé Pierre). — *Victor Hugo, ses idées religieuses de 1802 à 1825. Paris, Champion.* In-8, de VI-406 p. Prix : 7 fr. 50.

Dubois (abbé Pierre). — *Bio-Bibliographie de Victor Hugo, de 1802 à 1825. Paris, Champion.* In-4 à 2 col., de XIV-247 p. Prix : 10 fr.

Dupuy (Ernest). — *Poètes et Critiques* (Jean Richepin; Maurice Bouchor et les lectures populaires; Hégésippe Moreau; Un professeur : Michel Jouffret; « la Suède » d'André Bellessort; Victor Giraud; André Beaunier, critique littéraire; l'Évolution poétique de Paul Verlaine). *Paris, Hachette.* In-16, de 302 p Prix : 3 fr. 50.

Estrée (Paul d'). — *Le Théâtre sous la terreur* (théâtre de la peur), 1793-1794, d'après des publications récentes et d'après les documents révolutionnaires du temps, imprimés ou inédits. *Paris, Émile-Paul.* In-8, de IX-524 p. Prix : 7 fr. 50.

Fage (René). — *Une impression et une marque inconnues du typographe Claude Garnier. Limoges, impr. Ducourtieux et Gout.* In-8, de 10 p. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin ».)

Faguet (Émile). — *Balzac. Paris, Hachette.* In-16, de 203 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.)

Feugère (Anatole). — *L'Abbé Raynal et la Révolution française* (documents inédits). *Paris, Leroux.* In-8 de 36 p. (Extrait des « Annales révolutionnaires », 1913, nº. 3.)

Florange (maréchal de). — *Mémoires du maréchal de Florange, dit le Jeune Adventureux*, publiés pour la Société de l'histoire de France, par Robert GOUBAUX et P. André LEMOISNE. T. Ier (1505-1521). *Paris, Laurens.* In-8, de 322 p. Prix : 9 fr.

Fouqueure (A.). — *Honoré de Balzac à Angoulême.* La Genèse d'un chef-d'œuvre. *Paris, Levé.* In-8, de 77 p. Prix : 5 fr.

Ganche (Édouard). — *Frédéric Chopin.* Sa vie et ses œuvres, 1810-1849. George Sand. La Comtesse d'Agoult. Jane W. Stirling. Franz Liszt. Balzac. Delacroix. Préface de M. C. SAINT-SAËNS. Illustrations et documents inédits. *Paris, Mercure de France.* In-8, de 463 p. Prix : 5 fr.

Garry (abbé Francis). — *Frédéric Ozanam.* Discours prononcé dans l'église cathédrale de Laval, 20 avril 1913. *Laval, impr. Challand.* In-8, de 18 p.

Gaujour (I.). — *Jules Renard et son œuvre*, causerie faite à Corbigny, le 23 juin 1912; à Cosne, le 22 janvier 1913; à Varzy, le 2 mars 1913, sous les auspices du Comité du monument Jules Renard, de l'Association républicaine d'enseignement populaire de l'arrondissement de Clamecy et de la Société des conférences populaires de l'arrondissement de Cosne. *Nevers, impr. de la Tribune.* In-8, avec portr. et grav.

Gerin (Marius). — *Achille Millien, poète nivernais.* Conférence donnée au théâtre de Nevers, le 14 juin 1913. *Nevers, impr. Vallière.* In-16, de 52 p.

Gilson (Étienne). — *Index scolastico-cartésien. Paris, Alcan.* In-8, de IX-363 p. Prix : 7 fr. 50. (Collection historique des grands philosophes.)

Girardin (Mme de). — *Mme de Girardin. Textes choisis et commentés*, par Jean BALDE. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de II-359 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, XIXe siècle.)

Girardin (comte de). — *Iconographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau* pour faire suite à l'iconographie de Jean-Jacques Rousseau, suivie d'un addendum à cette iconographie. *Paris, Eggimann.* In-8, de XII-263 p. et 12 planches.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine. — *Les Chansons de Guillaume IX, duc d'Aquitaine* (1071-1127), éditées par Alfred JEANROY. *Paris, Champion.* In-16, de XIX-48 p. avec musique. Prix : 1 fr. 50. (Les Classiques français du moyen âge publiés sous la direction de Mario Roques.)

Hardy (Georges). — *Le « De Civitate Dei, » source principale du « Discours sur l'histoire universelle ». Paris, Leroux.* In-8, de 102 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences religieuses, 28e volume.)

Hazard (Paul). — *Giacomo Leopardi. Paris, Bloud.* In-16, de 244 p. (Les Grands Écrivains étrangers.)

Héros (Eugène). — *Le Théâtre anecdotique.* Petites Histoires de théâtre. Avec une préface de M. TRISTAN BERNARD. (2e année, 1912). *Paris, Jorel.* In-16, de X-192 p. Prix : 3 fr. 50.

Jacquot (Albert). — *Essai de répertoire des artistes lorrains*, imprimeurs, relieurs. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 25 p. et planches.

Janvrais (Théophile). — *Le Berceau des Villiers de l'Isle-Adam.* Le Manoir de Penanhoas. L'Isle-Adam. Chatelains, Hôtes, Métayers, d'après des documents inédits. *Paris, Champion.* In-8, de 67 p. avec 1 grav.

Joly (Henri). — *Ozanam et ses continuateurs. Paris, Gabalda.* In-12, de IX-238 p.

Lacordaire (H. D.). — *Conférences de Notre-Dame de Paris.* Nouvelle édition, avec notes historiques et critiques de M. l'abbé A. CHAUVIN. T. Ier, années 1835-1836-1843. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 371 p. — T. II, années 1844-1845. In-18 jésus, de 368 p.

La Fayette (Mme de). — *La Princesse de Clèves.* Décoré d'un portrait de l'auteur à l'eau-forte et au burin et de quatorze gravures sur bois originales de J. L. Perrichon, *Paris, Pelletan.* In-8 carré, de 289 p. Prix : 20 fr.

La Fontaine (Jean de). — *Psyché.* Texte revu sur l'édition originale de 1669 et orné de bois anciens. *Paris, Payot.* In-16, de 311 p. (Les Chefs-d'œuvre.)

Lamartine. — *Œuvres choisies de Lamartine*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, par René WALTZ. *Paris, Hachette.* In-16, de XLVIII-300 p. Prix : 3 fr. 50.

Lettres *autographes de la collection de Troussures*, classées et annotées, par Dom Paul DENIS, moine bénédictin. *Paris, Champion.* Grand in-8, de XV-665 p. (Publications de la Société académique de l'Oise. Documents, t. III.)

Marcel (chanoine). — *Le Frère de Diderot.* Didier-Pierre Diderot, chanoine

de la cathédrale et grand archidiacre du diocèse, fondateur des écoles chrétiennes de Langres. *Paris, Champion.* In-8, de XIII-221 p. avec grav. et fac-similé.

Maricourt (baron A. de). — *Madame de Souza et sa famille.* Les Marigny, les Flahaut, Auguste de Morny (1761-1836). *Paris, Émile-Paul.* Petit in-8, de X-382 p.

Mauduit (Roger.) — *La Politique de Bonald. Poitiers, impr. Oudin.* In-8, de 198 p.

Maynial (Édouard). — *La Jeunesse de Flaubert. Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 346 p.

Méra (G.). — *L'Esthétique de Chateaubriand.* Genèse et développement. Étude psychologique. *Paris, libr. des Saints-Pères.* In-16, de 94 p. Prix : 50 cent. (Extrait de « la Jeune Fille contemporaine », 1912.)

Mesrobian (Avédik). — *Les Conceptions pédagogiques de Diderot.* Thèse pour le doctorat d'Université. *Paris, Molouan.* In-8, de 168 p. (Université de Paris, Faculté des lettres.)

Mestral Combremont (J. de). — *La Belle Madame Colet*, une déesse des romantiques (d'après des documents inédits). Chateaubriand, Béranger, Victor Cousin, Flaubert, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, Manzoni, Garibaldi, Cavour, Victor Hugo, Edgar Quinet. *Paris, Fontemoing.* In-16, de 295 p. Prix : 3 fr. 50.

Mignon (Maurice). — *Études de littérature italienne* (Catherine de Sienne; les Lettres et les Arts à Florence; la Comédie italienne de la Renaissance; Carlo Goldoni; Musset et l'Italie; Giosué Carducci; Giovani Pascoli). *Paris, Hachette.* In-16, de 307 p. Prix : 3 fr. 50.

Montesquieu. — *Lettres persanes.* Édition revue et annotée d'après les manuscrits du château de la Brède, avec un avant-propos et un index, par Henri BARCKHAUSEN. T. Ier. *Paris, Hachette.* In-16, de XVI-337 p. (Société des textes français modernes.)

Muller (Jean) et Gaston **Picard**. — *Les tendances présentes de la littérature française.* Interwiews et réponses d'Henri de Régnier; Émile Verhaeren; Paul Adam; Louis Bertrand; Elémir Bourges; Henry Bataille; Henry Bernstein; René Boylesve; Nicolas Beauduin; André Beaunier; Canudo; Lucie Delarue-Mardrus; Remy de Gourmont; Gustave Kahn; Pierre Mille; Joseph Périer; Rachilde; Édouard Schuré; J. et J. Tharaud; Paul Fort; Camille Mauclair; Paul Reboux; Jules Bois; Paul Brulat; Paul Acker; Saint-Georges de Bouhélier; S. C. Lecomte; etc. *Paris, Basset.* In-16, de XLI-367 p. Prix : 3 fr. 50.

Ozanam (Frédéric). — *Deux œuvres de jeunesse de Frédéric Ozanam* rééditées à l'occasion des fêtes du premier centenaire de sa naissance (1813-23 avril 1913) et précédées d'un avant-propos par James CONDAMIN, doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lyon. *Paris, Vitte.* In-8, de LVII-238 p. et portraits.

Pas (Justin de). — *Mystères et Jeux scéniques à Saint-Omer aux* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* Grand in-8, de 46 p. avec grav.

Patouillet (J.). — *Le Théâtre de mœurs russes*, des origines à Ostrovski (1672-1750). *Paris, Champion.* Grand in-8, de 154 p. (Bibliothèque de l'Institut français de Saint-Pétersbourg, t. Ier.)

Picot (Émile). — *Notice sur Jacques Le Lieur, échevin de Rouen, et sur ses heures manuscrites. Rouen, impr. A. Lainé.* Petit in-8, de 91 p.

Prévost (abbé). — *Contes* : *Aventures d'un désespéré.* Aventure utile. Histoire d'un caprice sans exemple. Aventure intéressante ou les Bohémiens. Aventure d'une belle musulmane. Histoire de Molly-Siblis. Relation d'un événement fort extraordinaire. Histoire de Cidel Acmet. Aventure d'un solitaire. *Paris, Maurice Glomeau.* In-12, de 200 p. Prix : 3 fr. 50.

Rabelais. — *Gargantua et Pantagruel, de Rabelais.* Texte transcrit et

annoté par Henri Clouzot. T. I. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 212 p. Prix : 1 fr. 50.

Racine. — *Racine, textes choisis et commentés*, par Charles Le Goffic. *Paris, Plon-Nourrit.* 2 vol. in-16, avec portrait. T. Ier, de II-311 p. ; t. II, de 331 p. Chaque vol., 1 fr. 50. (Bibliothèque française, XVIIe siècle.)

Raimbault-d'Hauterive (R.-N.). — *Contribution à l'étude de la période romantique.* Charles Dovalle. Sa vie; son œuvre (d'après des documents inédits). *Paris, Crès.* In-8, de XII-218 p. avec grav. Prix : 6 fr.

Raphélis-Soissan (Mlle Marguerite de). — *Histoire de la lettre depuis ses origines jusqu'à nos jours.* Première partie : Jusqu'à Mme de Sévigné inclusivement. *Besançon, Impr. catholique de l'Est.* In-8, de 132 p. Prix : 2 fr. (Cours d'enseignement supérieur pour les jeunes filles. Extrait de la revue « la Jeune Fille contemporaine ».)

Régnier (Henri de). — *Portraits et Souvenirs.* Pour les mois d'hiver. *Paris, Mercure de France.* In-18, de 335 p. Prix : 3 fr. 50.

Renaudet (A.). — *Erasme.* Sa vie et son œuvre jusqu'en 1517, d'après sa correspondance. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 73 p. (Extrait de la « Revue historique », t. CXI-CXII, années 1912-1913.)

Roland (Mme). — *Lettres de Mme Roland*, publiées par Claude Perroud, recteur honoraire, avec la collaboration de Mme Marthe Conor. Nouvelle série, 1767-1780. T. Ier. *Paris, Leroux.* Grand in-8, de LXI-557 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiée par les soins du ministère de l'Instruction publique.)

Rondel (Auguste). — *Conférence sur la bibliographie dramatique et sur les collections de théâtre*, donnée le 4 décembre 1912, sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, à l'École des hautes études sociales. *Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* Grand in-8, de 31 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre », no de janvier-février-mars, 1913.)

Rougier (L.). — *La Reprise de la querelle des anciens et des modernes. Paris, Crès.* In-8, de 19 p. (Extrait de « la Phalange »).

Rougier (L.). — *Henri Poincaré et la Mort des vérités nécessaires. Paris, Crès.* In-8, de 22 p. (Extrait de « la Phalange ».)

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle. Avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. T. XXV. *Paris, Hachette.* In-8, de 529 p. (Les Grands Écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut.)

Sales (saint François de). — *Œuvres de saint François de Sales*, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église. Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichies de nombreuses pièces inédites, dédiée à Sa Sainteté Léon XIII et honorée de deux brefs pontificaux, publiée sous les auspices de Mgr l'évêque d'Annecy par les soins de religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. XVIII : Lettres. Vol. VIII. *Paris, Vitte.* In-8, de XV-499 p. et 1 fac-similé d'autographe. Prix : 8 fr.

Salverda de Grave (J.-J.). — *L'Influence de la langue française en Hollande, d'après les mots empruntés.* Leçons faites à l'Université de Paris en janvier 1913. *Paris, Champion.* In-16, de 180 p.

Schwob (Marcel). — *François Villon*, rédactions et notes. *Paris, impr. Dumoulin.* In-8, de VII-153 p.

Seippel (Paul). — *Romain Rolland.* L'Homme et l'Œuvre. *Paris, Ollendorf.* In-18 jésus, de 307 p.

Souday (Paul). — *Les Livres du Temps. Paris, Émile-Paul.* In-18, de VII-422 p. Prix : 3 fr. 50.

Suarès (André). — *Trois hommes* : *Pascal, Isben, Dostoïewski. Paris, éditions de la Nouvelle Revue française.* In-16, de 367 p. Prix : 3 fr. 50.

Thibaudet (Albert). — *La Poésie de Stéphane Mallarmé.* Étude littéraire. *Paris, éditions de la Nouvelle Revue française.* In-8, de IX-388 p. Prix : 10 fr.

Thierry (Augustin). — *Les Grandes Mystifications littéraires*; deuxième série. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de II-279 p. Prix : 3 fr. 50.

Vaganay (Hugues). — *Pour mieux connaître Ronsard.* Le deuxième livre des Amours. *Dijon, impr. Darantière.* In-8, de 55 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », n° 1-3, janvier-mars 1913.)

Vermeil (Edmond). — *Jean Adam Möhler et l'École catholique de Tubingue* (1815-1840). Étude sur la théologie romantique en Wurtemberg et les origines germaniques du modernisme. *Paris, Colin.* In-8, de XIV-518 p. Prix : 12 fr.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 11 décembre, à cinq heures, au Collège de France, salle n° 3, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET.

En ouvrant la séance, M. le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, comme les années précédentes, je pense que notre aimable et dévoué secrétaire général vous fera le tableau d'une société prospère, d'une société heureuse et fière de son œuvre. L'estime dont jouit *la Revue*, l'agrément de ses articles et leur solidité, le nombre croissant de ses collaborateurs et de ses lecteurs suffit d'ailleurs à démontrer l'utilité, le succès de notre entreprise.

« Comme les années précédentes, la mort nous a enlevé quelques-uns de nos membres. Ils sont cinq.

« C'est d'abord Mme Marty-Laveaux. Elle avait désiré que le nom de son mari fût maintenu sur la liste de nos adhérents, et dans le même sentiment de piété, elle a donné les papiers de Marty-Laveaux partie à la bibliothèque de l'Institut partie à la bibliothèque de l'Arsenal.

« C'est Albert Martin, qui fut doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, l'homme d'Europe qui connaissait le mieux Aristophane, mais il ne dédaignait pas la littérature française et il publia dans notre revue un intéressant article sur Molière et Mme de Sévigné.

« C'est Carl Wahlund, membre donateur de notre Société, disciple de Gaston Paris et professeur de philologie romane à l'Université d'Upsal. Sa bibliothèque, composée de textes et de travaux relatifs à notre littérature, était une des plus belles bibliothèques d'Europe; il l'a léguée, avec un capital destiné à son accroissement, à cette Université upsalienne où il enseigna. Lui-même avait, avec autant d'érudition que de soin, édité les *Enfances Vivien* et autres œuvres de notre moyen âge. Il accueillait volontiers les Français dans sa maison d'Upsal et ses hôtes se rappelleront toujours ce petit homme si sympathique, si avenant, qui ne semblait vivre que pour ses amis et pour la science. Par l'amour qu'il avait voué à notre pays, à sa langue et à sa culture, il était vraiment un Français du Nord.

« Je vous parlerai un peu plus longuement, Messieurs, avec votre permission, des deux autres membres de notre Société que nous avons eu la douleur de perdre, Reinhold Dezeimeris, notre vice-président, et Léon-Gabriel Pélissier.

« C'est à soixante-dix-huit ans qu'est mort Reinhold Dezeimeris, dans son domaine de Loupiac, dans cet *angulus* qui lui souriait entre tous les coins de terre, dans ce château aux grands arbres majestueux sous lesquels il évoquait complaisamment le souvenir d'Ausone et des poètes du Bordelais.

« Parisien par la naissance et par ses études scolaires, fils d'un bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine, élève d'Alexis Pierron et de Victor Duruy au lycée Saint-Louis, il vint, lorsqu'il eut l'âge d'homme,

s'établir en Gascogne et désormais il appartint de tout cœur au pays natal de sa mère. Ce Bordelais qu'il nommait avec Buchanan

Vasconia tellus, genitrix virorum
Fortium, blandi genitrix Lyæi,

fut sa patrie d'adoption, et il aima l'esprit gascon qu'il caractérisait comme Pasquier par un mot indigène, par le mot *escarbillat*; il aima cette race dont il prisait la finesse, la souplesse d'entendement, l'élocution facile et assaisonnée de saillies familières.

« Il fut longtemps conseiller général de la Gironde, même président, et il s'efforça de relever dans la région la production du vin, la seule, selon lui où la France fut assurée de la supériorité sur les autres nations. Avec quelle chaleur, avec quel zèle d'apôtre il prêchait la reconstitution du vignoble par le greffage et demandait que ce procédé fût appliqué de toutes parts! Il a, dans un volume sur la taille de la vigne, développé les principes d'une méthode opératoire, qui devint populaire en France et ailleurs sous le nom de taille Dezeimeris, et il eut une vive et légitime satisfaction d'amour-propre lorsque les vins de son Loupiac obtinrent en 1895 une médaille d'or à l'Exposition internationale de Bordeaux.

Nostri laudata est gloria vini,

eût-il pu dire avec son cher Ausone.

« Mais Dezeimeris ne s'adonnait pas seulement aux occupations rurales. Il avait fait d'excellentes études; il adorait les classiques et les citait sans cesse. Avec quel esprit il s'est moqué de nos décadents qui regardent la langue française comme trop limpide et qui veulent — tels sont les termes de Dezeimeris — y introduire, à l'aide d'expressions et de tournures étranges ou étrangères, quelques doses de brouillard artistique! Il acquit donc toutes sortes de vieux livres et du nord et du midi; il se vantait de posséder des ouvrages offerts par Scaliger à Arnauld de Ferron, et il avait une superbe bibliothèque dont il faisait les honneurs avec bonne grâce. Il fut un des fondateurs, un des plus actifs collaborateurs des sociétés savantes du Bordelais, Société des archives historiques, Société des bibliophiles de Guyenne, Société archéologique, quelque temps même bibliothécaire de la ville de Bordeaux, et par la délicatesse du goût, par l'ingéniosité des recherches, par la scrupuleuse exactitude de son érudition, un de nos meilleurs archéologues et philologues de province et, si je puis dire, un de nos derniers humanistes.

« Le XVI^e^ siècle était son siècle favori et, dans le XVI^e^ siècle, il affectionnait et cultivait principalement l'histoire littéraire du Bordelais. Il connaissait les moindres détails de cette histoire. Il savait que Pithou, Loisel et le jeune Auguste de Thou, appelés à Bordeaux en 1582 comme membres d'une haute cour, étaient venus à Arcachon admirer les bosquets d'arbousiers et les pins qui suaient la résine, manger sur la plage les huîtres déjà célébrées par Ausone, et, comme jadis Scipion et Lélius aux rives de Gaëte et de Laurente, faire des ricochets sur l'eau tranquille du bassin et ramasser des galets. Il voyait, il croyait voir Buchanan à la taille voûtée et à l'extérieur un peu lourd, se promener en chaperon et en talaire avec Elie Vinet dans la cour du collège de Guyenne.

« Il édita les vers de Pierre de Brach, l'ami de Montaigne, en les entourant d'un luxe infini de rapprochements et de parallèles.

« Il démontra dans une dissertation aussi piquante que nette et précise, dans une de ces dissertations agréables comme en faisait l'helléniste Boisso-

nade, que l'auteur des *Epitaphes* de Montaigne est l'avocat Jean de Saint-Martin; il avait, en effet, reconnu la manière de ce Saint-Martin qui se plaît à imiter tantôt l'Anthologie, tantôt Plaute, Catulle et Apulée.

« Il composa de solides études sur les poètes Martin Despois et Pierre Trichet et sur le jurisconsulte Arnauld de Ferron.

« Il publia les notes latines de La Boétie sur un traité de Plutarque, l'*Eroticos*, et prouva que les éditeurs, traducteurs et commentateurs du moraliste grec avaient profité des corrections du savant Périgourdin. Faut-il dire à ce propos qu'il avait, lorsqu'il entreprit ce travail, cherché vainement la traduction des Morales de Plutarque publiée par Hermann Cruserius en 1573 et que cet introuvable volume dont Burette niait l'existence, ce gibier si difficile à atteindre et que Dezeimeris avait poursuivi durant trente-cinq ans, un jour, par le plus grand, par le plus inopiné des hasards, il le découvrit juste devant lui, à Bordeaux, dans la ville, dans la rue même où il habitait? Vous devinez avec quelle ardeur et quelle allégresse, il arrêta au passage cet oiseau, *rara avis*, un peu déplumé, et avec quelle sollicitude il le mit en cage.

« Faut-il ajouter qu'il suivit et salua joyeusement la belle édition que M. Paul Bonnefon donna de La Boétie; qu'il réimprima avec Barckhausen le texte des *Essais* de 1580; qu'il commenta abondamment des notes manuscrites de Montaigne qu'il avait dénichées dans un exemplaire des *Annales* de Nicole Gille; qu'avec Barckhausen et Raymond Céleste il coopérait à la publication des œuvres inédites de Montesquieu?

« Ce qu'il a fait de mieux, de plus fin, de plus joli, c'est le discours de réception qu'il prononça le 17 décembre 1863 à l'Académie de Bordeaux et qui traite de la renaissance des lettres à Bordeaux au XVI^e^ siècle. Dezeimeris retrace la fondation du collège de Guyenne dirigé par cet André de Gouvea que Montaigne appelait le plus grand principal de France. Il nous dépeint la colonie de brillants professeurs qui vinrent de Paris enseigner la jeunesse. Il nous montre la Gascogne, cette pépinière des armées, transformée soudain en un séminaire de savants et de lettrés qui, selon le mot de l'auteur des *Essais*, avaient le dire aussi naturel que le faire et pouvaient s armer autant de la langue que du bras et de l'esprit que du cœur. Il nous montre comment les familiers de maître François semblaient s'être donné rendez-vous à Bordeaux. Il nous montre les maîtres du collège et les magistrats de la ville devisant entre eux d'éloquence et de poésie, et notamment ce Lagebaston qui, lorsqu'un marchand de Normandie voulut vendre des nègres dans Bordeaux, déclara que la France, mère de la liberté, ne reconnaissait pas d'esclaves. Mais Dezeimeris revient toujours à La Boétie, à ce La Boétie dont les vers un peu rudes et brusques ont pourtant de la douceur et de la tendresse, ce La Boétie qui, en un transport d'indignation généreuse, écrit les pages véhémentes de la *Servitude volontaire*, ce La Boétie qui fut un grand citoyen et qui désirait de toute son âme servir la patrie. Hélas! la Guyenne, de même que la France, est bientôt le théâtre de la guerre civile, et comme le pronostiquait un cordelier, le frère Thomas, qui prêchait alors à Bordeaux, cette délicieuse province, ce paradis du monde voit les feux ondoyer parmi ses riches campagnes. Elle ne mérite plus ce nom de domicile des Muses, *Musarum domicilium*, que Lurbe donnait à l'ami de Rabelais, au conseiller Briand de Vallée; les beaux rêves de la Renaissance s'évanouissent; Pierre de Brach s'écrie découragé :

> N'es-tu point étonné qu'en un temps si pervers
> Ma muse seulement puisse enfanter un vers?

La Réforme a gagné les cœurs; pas un fils de famille, rapporte Monluc, qui ne goûte de cette viande, et Monluc, l'enragé Monluc, combat ses con-

citoyens, saccage sa patrie. Dezeimeris déplore que Monluc soit gascon; il comprend que les *Essais* de Montaigne gardent le titre que leur décerna Du Perron et restent le bréviaire des honnêtes gens; il ne veut pas que les *Commentaires* de Monluc soient regardés comme la Bible du soldat. Néanmoins, il apprécie dans Monluc la sincérité de la pensée et la franchise de l'expression. Ce cruel, cet implacable Monluc dont l'épée fit tant souffrir la Guienne, il séduit quand même Dezeimeris par le naturel et la vivacité de son style. Oui, malgré tout, Monluc est une gloire bordelaise; il a cette saveur du terroir que vantait Florimond de Rœmond en dédiant les *Commentaires* à la noblesse de Gascogne; c'est le Gascon rude et inculte des anciens temps, comme Montaigne est le Gascon de la Renaissance tempéré d'atticisme et poli par Horace!

« La mort prématurée de Léon Pélissier a consterné ses amis et ceux mêmes qui, comme moi, ne le connaissaient que par ses travaux. De loin, j'admirais son persévérant labeur et la chasse ardente, infatigable, et si heureuse qu'il faisait à l'inédit, cherchant sans cesse de vieux papiers, exhumant des correspondances d'apparence aride qui recélaient des lettres instructives, déterrant à chaque moment ce qu'il nommait des pièces caractéristiques, dispersant ses trouvailles de toute sorte, billets et missives, chroniques et mémoires, dans tous les recueils, apportant des précisions sur une foule de points; un des hommes de notre temps qui savaient le plus de choses, qui publiaient le plus de documents, et sur nos derniers siècles, sur leur histoire politique et militaire, sur leur vie économique et sociale, sur leur littérature personne, je crois, n'a autant prodigué les menues indications et à si pleines poignées jeté les anecdotes; spirituel d'ailleurs, perspicace, mordant, et, lorsqu'il nous présente un personnage, ne se bornant pas à narrer les incidents de son existence, mais esquissant sa physionomie, démêlant les traits de son caractère, Pélissier était plus psychologue qu'on ne l'imagine.

« Il avait fait de fréquents séjours à Rome, à Florence et dans les grandes villes riches en manuscrits et en livres. Venu de bonne heure en Italie, il pouvait dire, lui aussi, comme l'un d'entre nous :

Ma jeunesse est là-bas, sur le Tibre latin.

« Cependant lui aussi revint à la France : Joachim du Bellay, après avoir conquis la toison, ne revint-il pas de Rome à l'Anjou et à la Loire?

« Ce que je goûte donc avant tout dans l'œuvre de Pélissier, c'est ce qu'elle a de français, et je ne puis m'empêcher de louer volontiers et par dessus les autres, celles de ses publications qui traitent de Napoléon et du XIX^e^ siècle.

« Que de textes intéressants contient son *Portefeuille de la comtesse d'Albany !* Grâce à cette correspondance, à ce carteggio, comme aurait dit Pélissier, n'avons-nous pas une idée juste de l'état des esprits de 1806 à 1824? Et, pour ne citer qu'un exemple, les lettres de M^me^ de Souza ne retracent-elles pas le destin de son fils Flahaut à la fin de l'Empire, le bonheur qui dans la guerre de Russie accompagne l'aide de camp de Berthier, comment il échappe à la mort au combat d'Ostrovno et à la bataille de la Moskova, comment il va toujours malgré son rhumatisme, attrape le grade de général, et revient gros, frais, bien portant, semblant, dit Talleyrand, sortir d'un pays de Cocagne, comment en 1814 il propose à l'Empereur d'abdiquer, comment il fait une cour inutile aux Bourbons, ces Bourbons que sa mère prend en haine et qu'elle accuse de mépriser la bravoure et le mérite?

« Le *Registre de l'île d'Elbe* fut favorablement accueilli. Mais Pélissier avait-il raison de voir sous le masque engraissé de César, comme il s'exprime, la petite âme d'un riz-pain-sel? Pélissier note chez Napoléon la manie légi-

férante, l'amour de la paperasse, le souci mesquin du détail. Il lui reproche de s'abaisser aux économies sordides, aux préoccupations budgétaires d'un retraité. C'est être trop sévère; c'est oublier la situation de l'Empereur, obligé de tenir une maison, de ménager son trésor de guerre et de prévoir un coup de main ou une attaque.

« Mais les volumes de Pélissier sur Pons de l'Hérault et sur Peyrusse foisonnent de renseignements.

« Pélissier a découvert Pons, personnage sympathique et original qui fut successivement officier de la marine marchande, capitaine d'artillerie, commandant de place, homme d'affaires, directeur de mines, préfet sous les Cent-Jours et sous la monarchie de Juillet, conseiller d'État sous la deuxième république. Pons était à l'île d'Elbe lorsque Napoléon y débarqua. Quoique républicain — il avait en 1793 arboré les prénoms de Marat et de Le Peletier — il subit l'ascendant de l'Empereur, il le suivit et le servit, il alla négocier avec Masséna, et il a laissé sur le séjour de Napoléon à Porto Ferrajo des souvenirs que Pélissier édita. Or, Pons est impartial; Pons est véridique; il raconte les choses comme il les a vues; il fait revivre des types pittoresques, fait revivre l'intime entourage de l'Empereur, le fougueux Cambronne, le calme et correct Bertrand, le sage Drouot à qui un coin suffisait pour travailler. Peut-être grossit-il son rôle durant l'expédition qui mena les grenadiers de la garde du rivage de Cannes aux bords de la Durance. Mais sur les préparatifs de l'entreprise, sur l'impression que le départ de l'Empereur causa parmi les Elbois, sur la traversée, sur la rédaction des proclamations, sur les premières journées de la marche triomphante, que d'informations il nous donne! Que de curieux propos et de précieux jugements il a recueillis de la bouche de Napoléon! Quel vivant portrait il a tracé du souverain de l'île d'Elbe, tantôt imposant et majestueux, tantôt vif, brutal, emporté, tour à tour familier et distant, souriant et maussade!

« Un autre homme que Pélissier a sauvé de l'oubli, c'est Peyrusse qui fut payeur et trésorier général de la couronne. Il se moque un peu de son héros qui pense toujours à son avancement, qui veut un titre et une décoration, qui désire une femme de belle poitrine et de bon coffre, une femme dont la chair couvre les os et dont la dot consiste en champs, en prés et en vignes. Mais il faut lire les lettres de Peyrusse pour connaître le fonctionnement des services d'administration, ainsi que la vie financière du quartier général, pendant les guerres de l'Empire. Dirai-je même que Peyrusse a de-ci de-là glissé des détails qui ne sont pas négligeables? Suivez-le dans la campagne de Russie. Suivez-le en Pologne où il ne voit que de sales et misérables villages, en Lithuanie où il n'aperçoit de temps en temps que des espèces d'animaux qui n'ont d'humain que la figure, à Vitebsk où il se repose, à Smolensk où il trouve une horrible dévastation, au château de Petrowski où il se réfugie après l'incendie de Moscou. Suivez-le dans ce Moscou dont il admirait d'abord la beauté et l'immensité, dans ce Moscou où il remarque dès son entrée les moujiks à la mine sinistre qui se vautrent dans les rues et qui, le soir et le lendemain, mettent le feu partout, dans ce Moscou où il n'y a plus une boutique, plus un marchand. Suivez-le durant la retraite par la neige et le verglas. Suivez ce bon vivant qui ne pensait qu'à ses plaisirs et qui finit par être un héros, résolu de périr sur sa caisse, lançant à travers tous les obstacles le fourgon du trésor, devenu, comme il dit, trop malheureux pour être sensible, passant ventre à terre le pont de la Bérésina comme il a passé naguère le pont à demi consumé du faubourg de Moscou, stimulant ses postillons, obligé au pied de la rampe de Ponari qu'il ne peut gravir, de brûler sa voiture et de charger sur des chevaux l'or de l'Empereur renfermé dans des sacs, perdant ses effets, les cadeaux qu'il emportait pour les petites amies de France et jusqu'à une main de l'apôtre saint André, mais sauvant ses fonds, fier, lui, civil, lui, pékin, de n'avoir pas été une poule

mouillée, assurant que l'exercice, le mouvement, l'agitation l'ont garanti du froid et de la maladie et que, semblable au chêne, il a duré dans l'eau. Le tableau de ces aventures, tel qu'il se déroule dans les lettres de Peyrusse qu'a publiées Pélissier, n'est-il pas un des tableaux les plus dramatiques qui soient? »

M. Max Leclerc, trésorier, donne communication à l'Assemblée du rapport financier suivant :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1911 (après encaissement de 360 francs de coupons) . . .	2668	95
253 cotisations à 20 francs	5060	»
156 abonnements à 19 francs net	2964	»
Plus 43 abonnements réservés sur le compte de 1911	817	»
88 numéros à 4 fr. 75	418	»
52 années au prix réduit de 12 fr. net	624	»
3 tables à 3 fr.	9	»
Montant total des recettes . .	12560	95

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.)	284	40
Papeterie	27	80
Publicité	51	90
Affranchissements	529	25
Papiers	620	45
Impression et brochure	4736	05
Collaboration	3232	20
Frais de recouvrement de 253 cotisations . . .	126	50
Montant total des dépenses . . .	9608	55
Excédent de recettes au 31 décembre 1912.	2952	40
	12560	95

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés unanimement par l'Assemblée.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport ci-dessous :

« Messieurs, depuis notre dernière assemblée générale, deux événements se sont produits qui méritent qu'on vous en entretienne. D'abord, nous avons changé de domicile. Quand notre société fut fondée, il y a vingt ans, elle vint au monde sous les auspices de la librairie Armand Colin, et nul n'aida plus efficacement à son éclosion que son premier trésorier, Armand Colin, avec son grand sens des affaires, sa netteté clairvoyante. Il s'était intéressé à nos vues, avait pris à cœur de travailler à les réaliser, et, pour mieux y réussir, nous avait offert l'abri de sa maison d'édition et la collaboration de ses services.

« C'est donc chez lui que notre société vit le jour, il y a vingt ans, et c'est à l'ombre de la librairie Armand Colin qu'elle vécut depuis lors, dans la vieille rue Madame, perpendiculaire à la rue de Mézières, au centre du quartier si recueilli de Saint-Sulpice. Nous nous sommes trop bien trouvés de ces conditions d'existence pour ne pas les prolonger autant qu'il nous sera possible. Aussi, quand les successeurs d'Armand Colin, les propriétaires actuels de sa maison d'édition, abandonnèrent au mois d'août dernier, leur vieux local et leur ancien quartier pour venir habiter un luxueux immeuble

édifié par eux, en plein quartier Latin, en vue de la destination à laquelle ils le réservaient, nous les avons suivis dans leur exode, et, tandis qu'ils abandonnaient la rue de Mézières pour le boulevard Saint-Michel, nous abandonnions, nous, la rue Madame pour la rue de l'Abbé-de-l'Épée. De ce fait il n'y aura rien de changé à nos conditions d'existence et à nos relations avec nos libraires. Nous avons au contraire consolidé les unes et les autres; mais ce changement de domicile est une chose qui doit être approuvée par vous. C'est tout simplement la modification du siège social de la Société d'histoire littéraire de la France, et, aux termes de nos statuts, cette modification ne saurait se faire sans votre assentiment précis. (*Approbation unanime de l'assistance.*)

« Je pensais bien qu'il ne nous ferait pas défaut, et je vous remercie de l'accorder avec tant de bonne grâce. Souhaitons tous que, dans ces conditions nouvelles, notre chère association ait une existence aussi utile et aussi féconde que par le passé. Elle va entrer, vous disai-je, dans sa vingt et unième année, et, si on peut conclure, de ce qu'elle fit pendant sa minorité, à ce qu'elle fera maintenant qu'elle est majeure, il est évident que des périodes prospères sont encore promises à l'activité de ses membres. Bientôt vous pourrez constater aisément ce que fut pendant dix ans la variété et l'importance de notre labeur, car notre table décennale est prête à être distribuée, et c'est là le second fait dont je voulais vous entretenir.

« L'an dernier, en pareille circonstance, je me montrai un peu trop confiant en vous annonçant à brève échéance l'envoi de cette table. Des absences, des remaniements, des retards aussi involontaires que forcés ont éloigné cette exécution et l'ont repoussée jusqu'à ces temps derniers. Mais maintenant nous n'avons plus à redouter aucun achoppement nouveau, car l'ouvrage est prêt : on l'imprime, on le broche, il va être distribué, et si nous ne vous l'avons pas encore adressé, c'est que, à cette époque où la poste est surchargée de besogne, nous avons redouté quelques inconvénients et nous avons retardé cette expédition. Elle sera faite sans doute concurremment avec celle de notre prochain fascicule, ou, sinon, elle la suivra de très près, et vous aurez bientôt à votre portée la table que M. Tourneux a dressée à votre intention. Vous la jugerez alors en parfaite connaissance de cause, et apprécierez non moins aisément l'effort de notre production pendant dix années, de 1899 à 1908 inclusivement.

« Messieurs, pour la présente année 1913, je n'ai que fort peu de choses à vous apprendre. Tout à l'heure vous entendiez les chiffres de notre budget et vous les avez approuvés. Ils sont satisfaisants, bien que nous les souhaiterions meilleurs encore. Notre situation morale à ce jour est un peu moins bonne, quoique satisfaisante aussi. Voici les chiffres que je puis vous fournir sur cette situation au 7 novembre dernier, date à laquelle ce relevé a été fait pour vous être soumis. Nous comptons 267 sociétaires et 186 abonnés, au total 453 adhérents, tandis que l'an dernier, à pareille date, nous comptions 260 sociétaires et 195 abonnés, au total 455 adhérents, soit deux unités en moins pour 1913. C'est un très léger fléchissement pour cette année et peut-être, d'ailleurs, a-t-il disparu à l'heure présente, car il m'a semblé que deux adhésions nouvelles s'étaient produites ces jours-ci. Mais la différence n'aurait-elle pas cessé, qu'il ne faudrait pas trop s'y arrêter; ce sont là des accidents inévitables dans la vie des sociétés et qui doivent seulement nous avertir et non pas nous alarmer. Pour achever de vous donner le tableau fidèle des modifications de notre société dans la présente année, je vous dirai que nous avons compté 21 membres nouveaux contre 6 démissions, 3 radiations et 5 décès. Dans ce résultat il y a ceci de rassurant que le nombre de nos sociétaires augmente, et les sociétaires sont pour nous d'ordinaire une acquisition stable, présentant plus de constance que celle des abonnés, moins attachés à l'œuvre commune.

« Après ces renseignements j'en aurais fini, si je ne tenais à y joindre quelques menues remarques. Et d'abord, une qui s'adresse à nos collaborateurs. Vous avez vu que l'état de nos finances nous commande toujours la prudence. Sans doute le meilleur moyen de les améliorer serait de nous gagner de nouveaux adhérents, et plus ils seraient nombreux, mieux nous pourrions exécuter nos entreprises. Il y a un autre moyen de faire rendre plus de services à nos ressources : il suffit de les employer le plus utilement possible et d'exécuter nos travaux avec le moins de frais. Sur certains points nous dépensons trop. Par exemple, les frais de corrections sont excessifs, et, malgré ces avertissements, ils croissent sans cesse. Nos jeunes collaborateurs notamment ont une véritable manie de changement. Modifications, remaniements, rédactions nouvelles, rien ne les arrête parce que rien ne leur coûte. C'est un abus et le plus souvent fort inutile; ces prétendues améliorations n'améliorent rien et je le prouverais aisément, si c'était ici le lieu de le faire. Cela ne peut durer ainsi, au détriment de la société. D'abord votre secrétaire est bien décidé à exercer à ce sujet une surveillance constante et sévère. Si ces avertissements ne suffisent pas, il aura recours aux moyens plus énergiques : il fera mettre au compte personnel des auteurs tout ce qui sera correction superflue. Peut-être que ce mal étrange de tout bouleverser inutilement finira par être enrayé ainsi.

« Ceci soit dit, messieurs, sans vouloir décourager nos collaborateurs de nous confier leurs travaux. Au contraire, nous insistons toujours auprès de nos adhérents pour qu'ils nous fassent des communications neuves et utiles. Le cadre de la *Revue* est assez large et bien des sujets y entrent naturellement. Il nous est agréable que des noms variés figurent sur nos sommaires et viennent montrer au public, ce qui est vrai, que les études d'histoire littéraire ne furent jamais plus en honneur et traitées avec plus de diligence. De toutes parts, en effet, à Paris, en province, à l'étranger, des recueils périodiques, anciens ou récents, offrent leur hospitalité à nos études. Ce n'est pas pour nous décourager. Le domaine que nous cultivons est trop vaste pour que toutes les bonnes volontés ne s'y exercent pas à l'aise. Nous gardons seulement pour nous le désir de ne rien négliger de ce champ et l'intention bien arrêtée de n'en laisser en friches aucune partie. Nous ne sommes les serviteurs exclusifs ni d'une époque, ni d'un homme, ni d'un genre; pour tous nous avons la même curiosité sympathique, le même besoin de les mieux connaître et de les faire mieux connaître. Tel fut notre programme à nos débuts; tel il reste, maintenant que l'expérience nous a appris à le remplir. Pour y mieux réussir, nous comptons toujours sur vous, messieurs, non pas seulement sur votre aide matérielle, qui nous est précieuse, indispensable, mais aussi sur votre concours moral, qui nous est non moins précieux, non moins indispensable, et dont nous vous garderons une gratitude égale. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection de sept membres du conseil d'administration. Ont obtenu la majorité des suffrages : MM. Paul Bonnefon, Arthur Chuquet, Jules Claretie, Jacques Flach, Ernest Lavisse, Émile Roy et Jules Marsan, en remplacement de M. R. Dezeimeris.

La séance est levée à six heures.

— M. Émile Picot a publié, dans *le Bulletin du Bibliophile* de septembre, *Une farce nouvelle de Arquemination à quatre personnages*. C'est l'histoire d'un pauvre niais à qui sa femme remet des œufs et du fromage pour en faire de l'argent et acheter des souliers. Deux pages lui subtilisent œufs et fromage et la femme ne peut que se lamenter vainement sur la sottise de son mari. La pièce, qui n'est pas sans mérite, est probablement l'œuvre d'un basochien. Il est aussi malaisé de la dater que de lui attribuer un pays d'origine.

— L'étude consacrée par M. Jules Arnoux à *Un précurseur de Ronsard, Antoine Héroët, néo-platonicien et poète* (1492-1568), ne met guère en œuvre que des documents connus, mais elle en use avec discernement et en tire une biographie assez juste et complète de ce devancier de la Pléiade. A ce titre, ce travail n'est pas sans intérêt : il présente une analyse judicieuse des poésies et du talent d'Héroët et sert à faire mieux connaître un personnage assez complexe, à qui ses anciens diocésains de Digne paraissent vouloir ne pas demeurer indifférents.

— L'article de M. Gustave Fagniez sur *l'Art dramatique et le goût public dans la première moitié du XVII^e siècle* (*Correspondant*, du 25 juillet), envisage plutôt la côté social de la question que son histoire littéraire. L'auteur dégage d'abord les diverses causes qui chez nous stimulèrent l'amour du théâtre et détermine les dispositions dans lesquelles les contemporains d'Henri IV venaient assister aux représentations scéniques. Ils y portaient le désir d'oublier pour des aventures imaginaires la dureté des jours passés et aussi un certain idéal de politesse fort éloigné des mœurs courantes. Le théâtre y travailla et y réussit. « Il paraît bien incontestable, dit M. Fagniez, que la production dramatique de la première moitié du XVII^e siècle n'a été que la reprise, dans des conditions nouvelles et plus honnêtes, de la tentative avortée au milieu du siècle précédent pour créer, sur le modèle du drame antique plus ou moins exactement compris, un art régulier... Le public, resté rebelle à la tentative de Jodelle et de Garnier, n'en aurait pas moins, si l'on se place dans cette hypothèse, conservé une préférence à demi inconsciente pour les principes dont cette tentative s'était inspirée et cette préférence, ménagée, puis fortifiée, par des auteurs qui la partageaient, secondée par certaines autorités littéraires et certaines influences sociales, aurait conduit à la création d'un type de poème dramatique abstrait, tout psychologique, concentré, directement opposé à cet art scénique du moyen âge qui se survit à lui-même au début du siècle et qu'on pourrait comparer à une imagerie voyante et complexe. » Les arguments invoqués à l'appui de cette thèse sont trop nombreux et trop frappants pour ne pas lui donner une extrême vraisemblance.

— Nous avons signalé naguère (voy. ci-dessus, p. 243) un article du *Journal des Débats* qui, sous ce titre : *Dante et Regnard*, mentionnait une ressemblance entre le sujet du *Légataire universel* et l'histoire de Gianni Schicci, contée dans l'*Enfer* (ch. XXX) du Dante. La constatation avait été faite auparavant par M. Pietro Toldo dans une variété du *Giornale storico della letteratura italiana* (1906, vol. XLVIII, p. 113) et intitulée *La Frode di Gianni Schicchi*. Après avoir expliqué l'origine de l'épisode du Dante, le critique ne manque pas de le comparer au *Légataire* de Regnard et de marquer l'usage qu'en a fait le comique français.

— L'étude consacrée par M. le marquis de Girardin, dans le *Bulletin du bibliophile* de mai, juin, juillet et août, à *l'Edition des Fables dite d'Oudry de La Fontaine*, ne contient pas seulement une description minutieuse de ces quatre beaux volumes bien connus des bibliophiles, mais aussi des détails très précis sur la double suite de dessins, les uns par Oudry seul et les autres par Cochin d'après Oudry, qui servirent à l'illustration de l'ouvrage, qui eut un succès mérité et passe encore à bon droit pour une œuvre remarquable de la typographie française.

— Dans son article sur *les « Aventures du chevalier Beauchêne » de Lesage* (*Revue du XVIII^e siècle*, septembre), M. Gilbert Chinard examine surtout un très long épisode de cette œuvre — les aventures de Monneville qui occupent

les livres III à VI — et s'efforce de faire voir comment « Lesage, cédan au goût du temps et à l'entraînement général, a écrit une sorte de *réplique* des *Lettres persanes* et se révèle à nous sous l'aspect inattendu, presque inédit, de romancier utopiste ». La constatation méritait d'être faite et, sans exagérer les aspirations philosophiques de Lesage, il n'en reste pas moins qu'il a exprimé quelques-uns des sentiments qui commençaient à se manifester chez les Français d'alors et donné cours ainsi à diverses aspirations de son temps.

— Dans sa brochure sur *Helvétius et Mme de Pompadour, à propos du livre et de l'affaire « De l'Esprit »* (extrait de *La Révolution dans la Sarthe*, janvier-mars 1913), M. Maurice Jusselin revient sur un épisode de l'histoire du XVIIIe siècle qui a été maintes fois traité et qui est bien connu dans ses lignes essentielles. Mais il en précise certains détails fort importants, à l'aide de diverses lettres inédites d'Helvétius à Collin, secrétaire et homme d'affaires de la marquise de Pompadour, lettres qui montrent la part très efficace prise par la favorite, en parfaite connaissance de cause, à la protection de l'audacieux philosophe. Elles éclairent aussi sur les embûches que les Jésuites, par l'intermédiaire de l'un des leurs, le P. Plesse, essayèrent vainement de tendre à Helvétius, qui sut y échapper et, quoique molesté de tous côtés, eut été plus mal traité encore sans la sauvegarde de la favorite et, par elle, sans l'indulgence de Louis XV.

— Le capitaine Pierre Clogenson publie, dans la *Revue du XVIIIe siècle* (septembre), *Le Dernier portrait de Voltaire*. C'est une miniature que Voltaire fit faire en 1775 ou 1776 et qu'il envoya à d'Argental. Des mains de celui-ci, l'œuvre passa dans celles du fils de sa pupille, Mme Vimeux, et c'est à ce dernier propriétaire que l'acheta Jean Clogenson, grand-père de l'auteur de l'article, détenteur actuel. Dans cette miniature, Voltaire est représenté en habit rouge doublé d'hermine, coiffé d'un bonnet carré rouge, ce qui lui donne un aspect assez singulier.

— M. Claude Perroud vient de publier trois articles concernant André Chénier.

Le premier, intitulé *André Chénier et Duport-Dutertre* (*Feuilles d'histoire*, septembre), est surtout le commentaire d'une lettre adressée à Chénier par le Ministre de la Justice, et dont l'original est conservé à la bibliothèque de Carcassonne. Cette lettre fut sans doute envoyée par Duport-Dutertre, apparemment le jeudi 8 mars 1792, comme le suppose M. Perroud.

Le second article, *André Chénier après le 10 août 1792* (*Revue du XVIIIe siècle*, septembre) a des proportions plus vastes et des conclusions plus générales. C'est la reconstitution, aussi complète que possible, à l'aide de tous les renseignements connus, des actes de Chénier du 10 août 1792 jusqu'à la mort du roi Louis XVI, et le commentaire de ces actes d'après les conditions dans lesquelles ils se produisirent. C'est une étude minutieuse de cinq mois de la vie du poète, et, chemin faisant, M. Perroud éclaire quelques points de son œuvre qui ne sont pas sans intérêt.

Le troisième article, *André Chénier à Versailles en 1793* (*La Révolution française*, 14 octobre) est le complément naturel du précédent et suit l'existence secrète d'André Chénier depuis la mort du roi jusqu'à sa propre exécution. Ce fut le temps du chaste et délicieux amour pour *Fanny* et le temps où les *Odes* furent composées. En suivant de plus près ces morceaux délicats, M. Perroud arrive à les dater plus sûrement et précise davantage le classement de Becq de Fouquières, en le rectifiant parfois.

— Le fascicule d'août-septembre de l'*Amateur d'autographes* contient la

reproduction en fac-similé d'une curieuse page de Bernardin de Saint-Pierre. C'est une suite de brouillons travaillés, raturés par l'écrivain, pour une invitation à un même repas, adressée à diverses personnes. Le soin que Bernardin a pris, le mal qu'il s'est donné pour tracer ces quelques lignes, sont une preuve frappante de ce que l'auteur de la notice accompagnant ce document appelle à bon droit ses scrupules littéraires, scrupules respectables assurément, mais tout de même, dans la circonstance, un peu excessifs et hors de propos.

— M. A. de La Valette-Monbrun publie, dans *Le Correspondant* du 10 août, quelques lettres inédites de Maine de Biran écrites en 1816-1818 et adressées à Joseph Lainé, l'homme d'état de la Restauration. Ils s'étaient trouvés rapprochés à la fin de l'Empire et leur carrière se poursuivit de conserve, quoique assez différemment, sous la monarchie bourbonnienne. L'un est le chef qui commande, en politique, et l'autre le disciple qui obéit. Mais ce dernier est plus clairvoyant, plus perspicace, et ce qu'il mande à son ami sur l'état des esprits à l'époque où ces lettres furent écrites, montre un esprit habile à l'analyse et à l'observation.

— Les trois lettres inédites de Joubert, publiées par M. B. Paumès dans la *Revue hebdomadaire* du 19 juillet, sont adressées à une même personne, Claude Grancher, à des époques différentes. Deux sont de 1812 (1er et 7 octobre) et la troisième du 22 octobre 1815. Grancher sollicitait un poste qu'il obtint, grâce à Joubert : celui de principal du collège de la petite ville de Montignac, en Périgord, patrie de Joubert. Les détails locaux y sont donc assez abondants; mais, chemin faisant, Joubert y sème des aperçus sur l'enseignement, sur l'éducation et sur l'université impériale, aperçus qui sont, à son ordinaire, ingénieux et fins.

— Les lettres inédites de Béranger à Pierre Lebrun et à Mme Lebrun, publiées par M. Paul Bonnefon dans la *Revue Bleue* (du 26 juillet au 4 octobre inclusivement), forment une suite aussi complète qu'elle se retrouve dans les papiers de Lebrun et s'étendent sur un espace de quarante-cinq ans, puisque la première est de 1812 et la dernière de 1857, quelques mois à peine avant la mort de Béranger. Cette liaison avec Lebrun fut une des plus fidèles de l'existence du chansonnier, qui pourtant sut garder bien des amis étroitement attachés à sa personne. Dans cette longue correspondance, Béranger se montre tel qu'il était, cordial, serviable, non sans malice, mais bienveillant et sans fiel jusque dans sa causticité la plus aiguë.

— Sous ce titre, *Le plus vieil ami de Victor Hugo*, M. Maurice Guillemot consacre, dans le *Bulletin de la commission municipale, historique et artistique de Neuilly-sur-Seine* (1912, p. 23), une étude à l'architecte Charles Devieux-Robelin, qui, plus âgé que Hugo de sept ans, assista aux premiers succès du poète et lui survécut pourtant deux ans. A la suite de cet article se trouvent imprimés des lettres ou billets de Victor Hugo, de Mme Victor Hugo et de quelques autres personnages plus ou moins mêlés au groupe romantique.

— *Le vrai Claude Gueux*, que M. Louis André ressuscite dans la *Revue de Paris* du 1er septembre, était un berger, malfaiteur incorrigible, fils d'un père de la même trempe, et qui passa sa vie en prison. Il tua avec une rare férocité un gardien-chef de la maison centrale de Clairvaux et paya ce forfait de sa tête. A l'audience de la cour d'assises, l'assassin avait eu, pour se défendre, des mouvements d'audace et d'éloquence qui avaient frappé le public. C'est de ce bandit vulgaire que Victor Hugo essaya de faire, près de deux ans après sa mort, un personnage de convention des *Misérables*, en lui

prêtant une âme généreuse et en transformant ses intentions et ses actes, aussi bien que la personnalité des gens qui l'entouraient, pour faire de cet homme un être représentatif de ceux qu'une première faute et un premier séjour en prison perdent à tout jamais et conduisent aux pires crimes.

— Dans *Le Correspondant* du 10 septembre, à propos du cinquantième anniversaire de la mort du poète, M. Léon Séché analyse *le Jansénisme d'Alfred de Vigny*, d'après des documents nouveaux. Ces documents sont des livres jansénistes, conservés actuellement au Maine-Giraud, qui appartinrent à l'abbé de Baraudin, grand-oncle de Vigny, mais dont rien ne prouve que celui-ci ait fait la lecture, et aussi divers renseignements sur les sentiments du poète à la veille de sa mort, desquels il résulte qu'il aurait fini dans la foi catholique.

— A signaler quelques lettres et billets inédits de Lamartine mis au jour dans la *Revue Bleue* du 12 juillet. C'est un assemblage assez divers de lettres d'importance inégale écrites à des époques et dans des circonstances différentes à des correspondants variés. Quelques pages adressées à Charles Nodier et à J.-B. Soulié méritaient tout particulièrement de ne pas rester ignorées.

— L'importante étude que M. Maurice Kunel a consacrée à *Baudelaire en Belgique* contient nombre de faits nouveaux et de dates précises sur le séjour en Belgique de l'auteur des *Fleurs du mal* Il arriva à Bruxelles le 24 avril 1864, dans l'intention d'y gagner quelque argent en faisant des conférences sur l'art et la littérature, dont trois seulement eurent lieu. Mécontent de l'accueil, le poète songe à écrire un volume, *Pauvre Belgique*, qui semble n'avoir jamais été achevé. Baudelaire se trouvait fort mal à Bruxelles et pourtant y restait; il est vrai qu'il y avait trouvé quelques compagnons selon son cœur, l'éditeur Poulet-Malassis, l'aquafortiste Félicien Rops, les Stévens, Neyt, avec lesquels il perpétrait quelques-unes de ces plaisanteries macabres qui l'amusèrent. Et finalement, c'est là que la paralysie vint le terrasser, dans des circonstances que M. Kunel fait bien connaître, comme il a ranimé avec exactitude les physionomies des compagnons ordinaires du poète névrosé.

— Les lettres de Louis Veuillot à Mme Léontine Fay-Volnys, publiées dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août et du 1er septembre, sont pleines de sensibilité et d'éloquence. Le futur polémiste, alors petit clerc d'avoué, avait été l'admirateur ardent de la jeune actrice, qu'il devait retrouver quarante ans plus tard, alors qu'elle avait renoncé depuis longtemps à la scène, et qu'elle était devenue une chrétienne fervente, tandis que lui-même, journaliste catholique, s'efforçait, depuis nombre d'années également, de défendre avec la verve que l'on sait les enseignements de Rome et la soumission au pape. Tous deux étaient donc âgés et convaincus quand cette correspondance s'établit entre eux, comme une suite à de bons rapports noués à Nice. Le vieux lutteur se montre dans ses lettres impétueux et tendre, intransigeant et sensible, faible sur quelques sentiments de famille et intraitable sur ses convictions et sur ses devoirs, sympathique, en somme, par sa franchise et sa spontanéité, touchant à la fois par son humilité et par une certaine malice vigoureuse qui a bien de la peine à se tenir en repos.

— L'article de M. Ernest Bovet sur *Sully Prudhomme* dans la revue de Zurich *Wissen und Leben* (1er septembre) est d'abord une analyse, sommaire mais pénétrante, de l'œuvre et du caractère du poète, dans laquelle viennent s'enchâsser d'heureuses citations de lettres inédites. Ces morceaux ne man-

quent pas d'accent personnel et servent à faire mieux comprendre divers traits de la personnalité du poète.

— On a élevé récemment, à Bourg-la-Reine, un monument au romancier André Theuriet et ce fut le prétexte, dans la presse périodique, à nombre d'articles consacrés à l'œuvre et à la personne de l'écrivain. Signalons, en particulier, l'article de M. Jean Mondain-Monval, *André Theuriet et François Coppée* (*Revue hebdomadaire*, 27 septembre), qui contient quelques lettres inédites de Theuriet.

— Les documents mis en œuvre par M. Camille Pitollet, *Pour la biographie critique de Guillaume Libri* et publiés dans *Il Libro e la Stampa* de janvier-avril 1913, servent en effet à mieux faire comprendre le caractère du fils en éclairant quelques phases criminelles du père, le comte Georges Libri, falsificateur de lettres de change. Les pièces de cette étrange affaire sont mises au jour d'après le dossier original des procès qui suivirent, à Lyon, en 1813 et 1815-1816. Pour le moment, M. Pitollet n'a exposé, avec preuves à l'appui, que la première partie de cette instance. Les événements de 1815-1816 seront retracés plus tard, avec le même souci documentaire.

— L'étude de M. Charles Dejob sur *les Discours de distributions de prix sous le second Empire* (*Feuilles d'histoire*, juin et juillet) est un véritable chapitre de l'histoire de l'Université à cette époque. Prenant prétexte de ce que les professeurs disent dans de pareilles circonstances et de la manière dont ils le disent, l'auteur analyse l'état d'esprit de l'Université et montre que si l'Empire se montra d'abord inflexible pour toutes les aspirations libérales du corps enseignant, il se départit assez vite de sa sévérité à cet égard, et que, Fortoul mort, Rouland et Duruy surent aisément donner à leur département ministériel l'aisance dont il avait besoin pour exercer sa fonction.

— La Bibliothèque Thiers, fondée par M^lle^ Dosne et confiée par elle à l'Institut de France, vient d'ouvrir ses portes aux travailleurs le 25 novembre dernier. On sait que cette bibliothèque a été créée par l'Institut depuis 1905, suivant le vœu de M^lle^ Dosne, la belle-sœur de Thiers, dans l'hôtel de l'ancien Président de la République donné par elle à l'Institut. Elle sera particulièrement consacrée à l'histoire contemporaine de la France, depuis et y compris la Révolution, jusqu'à nos jours. Le fond de livres laissés par Thiers et par M^lle^ Dosne était fort peu important. L'Institut a dû le compléter au moyen des ressources que la donatrice lui fournissait. Il a acheté notamment, en 1911, la belle bibliothèque militaire et napoléonienne d'Henry Houssaye. Des dons particuliers sont déjà venus enrichir ce nouveau dépôt de livres, qui contient présentement environ vingt mille volumes. Cette nouvelle bibliothèque de l'Institut est soumise au même règlement que celle du quai Conti, dont elle est administrativement l'annexe et dont elle est le complément. Quoique privée, elle est accessible aux travailleurs sur la présentation personnelle ou sur la recommandation écrite de deux membres de l'Institut. Elle est ouverte trois fois par semaine, les mardis, mercredis et jeudis, de une heure à cinq heures.

QUESTION

Que fut Monard? — Quelqu'un de nos confrères pourrait-il me fournir des renseignements sur un certain Monard, auteur d'un *Cours de littérature* lithographié dont je possède un curieux exemplaire relié? Le titre exact est : *Cours de littérature*, par M. Monard, *en 1835*. Le volume compte 361 pages in-8°; il manque certainement une page à la conclusion. Aucun des répertoires bibliographiques ne cite cet ouvrage, et l'on ne saurait s'en étonner, si, comme il est probable, Monard ne l'a pas fait imprimer. Intéressant, bien documenté, très personnel, ce *cours* passe en revue un très grand nombre d'auteurs français depuis la fin du XVIII^e^ siècle jusqu'en 1824, et mentionne encore quelques productions postérieures à cette date. Il paraît être l'œuvre d'un homme de métier, intelligent et érudit, plutôt d'un professeur que d'un critique. Et cependant le nom de Monard ne figure pas sur les plus anciennes listes des élèves de l'École normale.

R. HARMAND.

TABLE DES MATIÈRES

FERNAND BALDENSPERGER. Klopstock et les émigrés français à Hambourg . . . 1
CH.-H. BOUDHORS. Pascal et Méré. A propos d'un manuscrit inédit. . . 24 et 379
JULES MARSAN. A. de Vigny et G.-H Charpentier (Documents inédits). 51
PHILIPPE MARTINON. Les innovations prosodiques chez Corneille 65
S. LENEL. Un ennemi de Voltaire : La Beaumelle 101
R. DEZEIMERIS. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les « Annales et chroniques de France » de Nicole Gilles (*Suite*) 133
PIERRE-MAURICE MASSON. Lamartine et les deux « Éléonore » 249
RENÉ STUREL. Essai sur les traductions du théâtre grec en français avant 1550 . . . . . 269 et 637
JULES BERTHET. « La Maison de Socrate le Sage », de Louis-Sébastien Mercier, et « Socrate et sa femme », de Banville 297
H. CARRINGTON LANCASTER. Pierre du Ryer, écrivain dramatique 309
MAURICE SOURIAU. Les variantes de « Mateo Falcone » 332
ANATOLE FEUGÈRE. Raynal, Diderot et quelques autres « historiens des deux Indes » 343
ERNEST DUPUY. Étude critique sur le texte d'un manuscrit de P. Verlaine . . 489
GEORGES ASCOLI. Bayle et l' « Avis aux réfugiés », d'après des documents inédits. 517
PAUL BONNEFON. Pierre Lebrun et « le Cid d'Andalousie », d'après des documents inédits 546
GEORGES BEAULAVON. La question du « Contrat social » ; une fausse solution . 585
JOACHIM MERLANT. Le manuscrit de « Béatrix » de Balzac 602
EUGÈNE RIGAL. La genèse d'un drame romantique : « Ruy Blas » 753
MAURICE LANGE. Quelques sources probables des « Discours » de Ronsard . . 789
EDMOND ESTÈVE. Alfred de Vigny et Bernardin de Saint-Pierre. L'origine d'un symbole (A propos de « la Bouteille à la mer ») 817
PAUL CHAPONNIÈRE. Les comédies de mœurs du théâtre de la Foire 828
ALBERT CASSAGNE. Toujours les origines du « Génie du christianisme » 845
HENRI GRAPPIN. Notes sur un féministe oublié : le cartésien Poullain de La Barre 852
DORIS GUNNELL. M^me^ de Staël en Angleterre : une année d'exil (juin 1813-mai 1814) 868

Mélanges.

JEAN DES COGNETS. Manuscrits de Lamartine : « Le Vallon » ; « Utopie » . . . 158
F. LACHÈVRE. Les « Entretiens solitaires » de G. de Brébeuf 162
CHRISTIAN MARÉCHAL. Note critique sur les lettres de Lamennais à Mgr Bruté. 163
PAUL HAZARD. A Coppet, en 1802 166
CHARLES CHARROT. Quelques notes sur la « Correspondance » de Voltaire (*Suite et fin*) . . . . . 167 et 679
FREDERICK A. BLOSSOM. La correspondance de Flaubert 194
JACQUES MADELEINE. Les premiers vers de José-Maria de Heredia 198
EUGÈNE GRISELLE. Un sermon inédit de Bossuet, prêché le dimanche des Rameaux, 29 mars 1665, à Saint-Thomas du Louvre 406
ALBERT CHEREL. Un pré-romantique : P. Moussard, auteur de la « Libertéide » (1802) 421
L. DELARUELLE. Encore les sources de Rousseau dans le premier discours . . 424
VIRGILE PINOT. Voltaire et le docteur « chérubique » 425
F. BALDENSPERGER. A propos de Chateaubriand traducteur 428
PAUL DENIS. Lettres inédites de Pierre Bayle (*Fin*) 430
H. MONIN. Cinq lettres de Sainte-Beuve à Edgar Quinet (1831-1839) 667

Edmond Faral. Les manuscrits du livre II de la « Franciade ». 672
G. Latreille. Deux lettres inédites du cardinal de Beausset. 675
H. Ashton. Essai de bibliographie des œuvres de Mme de la Fayette. 898
F. Baldensperger. Le dossier du baron d'Eckstein aux Archives nationales . 919
Jean Giraud. Un billet inédit de Lamartine 922
Louis Maigron. Un manuscrit inédit de Remard sur Delille : remarques sur la traduction de « l'Énéide » 924

Comptes rendus.

J. Racine. Œuvres inconnues, découvertes par l'abbé Joseph Bonnet (Albert Cherel). 201
Daniel Mornet. Le romantisme en France au XVIIIe siècle (André Monglond). 204
Louis Thomas. Correspondance générale de Chateaubriand (Albert Cassagne). 209
Victor Giraud. Nouvelles études sur Chateaubriand (Pierre-Maurice Masson). 212
Jules Marsan. La bataille romantique (Edmond Estève). 216
Albert de Bersaucourt. Les pamphlets contre Victor Hugo (Albert Desvoyes). 219
Émile Haumant. La culture française en Russie (1700-1900) (Henri Potez). . . 221
Georges-A. Tournoux. Bibliographie verlainienne (Henri Potez) 223
F. A. Hedgcock. David Garrick et ses amis français. — F. A. Hedgcock. A cosmopolitan actor : David Garrick and his French friends (F. Baldensperger). 450
D. Delafarge. La vie et l'œuvre de Palissot. — L'affaire de l'abbé Morellet (D. Mornet). 451
J. Delvaille. La Chalotais éducateur (D. Mornet) 453
A. Saillard. Florian, sa vie, son œuvre. — Essai sur la fable au XVIIIe siècle (D. Mornet). 454
Fernand Caussy. Voltaire seigneur de village (D. Mornet) 456
Pierre Ladoué. Un précurseur du romantisme : Millevoye (1789-1816) (Henri Potez) 458
René Descharmes et René Dumesnil. Autour de Flaubert (Henri Potez). . . . 464
Louis Roche. La vie de Jean de la Fontaine (Charles Comte). 711
J.-B. Sabrié. De l'humanisme au rationalisme : Pierre Charron (1541-1603) (Ch. Urbain) 712
J.-B. Sabrié. Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac (Ch. Urbain) . . . 718
Annales de la Société J.-J. Rousseau, t. VII, 1911; t. VIII, 1912. — Bernard Bouvier. J.-J. Rousseau. — P. Sakmann. Die grossen Erzieher, J.-J. Rousseau. — E. Faguet. Rousseau artiste (D. Mornet). 720
Abbé Pierre Dubois. Victor Hugo : ses idées religieuses de 1802 à 1825. — Biobibliographie de Victor Hugo de 1802 à 1825 (J.-B. Eriau). 725
Louis Bertrand. Gustave Flaubert (André Monglond) 727
J.-J. Jusserand. Ronsard (Paul Laumonier) 952
J.-P. Belin. Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. — Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789 (D. Mornet). 957
Albert Cassagne. La vie politique de François de Chateaubriand. I. Consulat, Empire, Première Restauration (Edmond Estève) 960
Gustave Charlier. Le sentiment de la nature chez les romantiques français (Louis Hogu) 963
Pierre Martino. Le roman réaliste sous le second Empire (Henri Potez) . . . 964
Louis André. L'assassinat de Paul-Louis Courier (Jean Giraud). 966

Périodiques . . . . . 224, 466, 731 et 970

Livres nouveaux. . . . . 235, 475, 740 et 978

Chronique. . . . . 242, 480, 746 et 984

Question.

Que fut Monard (R. Harmand). 997

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SHL
WITHDRAWN

1983 1
1984 1
1986 1
01-1